Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — No 1

1er JANVIER 1901

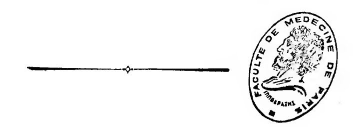
UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

130381

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE



PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6



SOMMAIRE

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900).

8e ANNÉE N° 1 1er JANVIER 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS TRÈS IMPORTANT

On peut s'abonner à la *Chronique médicale* en remettant la somme de *dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de M. l'Administrateur de la *Chronique médicale*, 6, rue d'Alençon, Paris, XVe arrondissement.

On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat-poste de la somme désignée plus haut, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement la somme de *douze francs* avant le 10 janvier, s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Nos abonnés français seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sans avis contraire de leur part : cet avis devra nous être parvenu avant le 10 janvier 1901.

Notre Programme et nos Projets pour 1901

Avant de rédiger ce programme annuel, nous avons eu l'idée de relire ceux qui l'ont précédé, non pas tant pour nous inspirer de leur rédaction, que pour nous remémorer les engagements pris et nous assurer s'ils avaient été remplis. Notre conscience est à cet égard allégée de tout remords, convaincu que nous sommes d'avoir usé des ressources en notre pouvoir pour donner corps aux chimères qu'enfantèrent nos illusions.

Pourquoi nous faut-il répéter que les marques d'estime, si elles sont monnaie courante, ne sont pas « monnaie ayant

cours » ; et que, pour parodier un mot dont on a trop usé, nous ne sommes pas assez riche pour payer notre gloire?

Encore ne fait-on pas à la *Chronique médicale* l'injure de l'assimiler aux feuilles innombrables qui vont... où est allé le sonnet d'Oronte. On veut bien nous concéder que ce journal représente une somme d'efforts et de recherches qui méritent un peu plus que du dédain. Mais, par une inconséquence dont nous cherchons vainement la cause, on ne sait reconnaître que par des compliments dont la banalité affaiblit tout le prix, le sacrifice d'une existence vouée à un labeur persévérant.

Nous sommes évidemment victime d'un préjugé qu'entretient l'ignorance et peut-être aussi un malentendu. Nous avons beau nous défendre de ne pas être l'organe exclusif de l'Histoire de la médecine, dont l'intérêt est, en effet, fort restreint ; nous nous évertuons en vain à démontrer, par nos publications successives, que notre champ est beaucoup plus vaste; qu'il embrasse l'Histoire tout entière ; que notre but est d'asseoir sur une base plus solide, une base scientifique, la critique historique qui ne sacrifie pas assez aux contingences : on ne nous honore pas d'autre titre que celui d'*anecdotier* de la médecine, de *chroniqueur* médical.

Certes, si nous tentons de revêtir d'une forme pittoresque et parfois humoristique des travaux sérieux et graves, c'est que, l'expérience nous l'a enseigné, la Science doit avoir, elle aussi, sa coquetterie. Si elle prend des airs trop rébarbatifs, on se détourne d'elle, comme d'une douairière d'âge respectable, qui n'aurait pas le bon esprit de remplacer la jeunesse et la beauté disparues par le charme et l'agrément des manières.

Est-ce à dire que nos études en soient plus frivoles ? Nous aimons à nous persuader le contraire. Et nous sommes fortifié dans cette conviction par les suffrages des hautes personnalités qui nous ont honoré dès le début de leur estime et n'ont cessé de nous la maintenir. Mais, loin de faire fi de la qualité, nous voudrions pouvoir prendre appui sur la quantité, — et c'est pourquoi nous faisons encore une fois appel à la gratitude de confrères, que nous nous plaisons à considérer tous comme nos amis, et que nous leur demandons de nous témoigner, autrement qu'en paroles vaines, du plaisir et du profit qu'ils nous assurent retirer de la lecture de ce journal. Nous pour-

rons de la sorte réaliser dans son étendue le vaste programme que nous nous sommes tracé, et qu'avec le concours de tous il nous sera si aisé de mener à bien (1).

*
* *

Une bonne nouvelle pour commencer.

Désormais, une fois tous les trois mois, à une date que nous ne saurions préciser, puisqu'elle dépendra des circonstances, de l'abondance des matériaux à publier, etc., la *Chronique médicale* paraîtra sur trois feuilles au lieu de deux feuilles, soit 48 pages au lieu de 32.

Nous avons dit déjà — est-il utile de le répéter une fois de plus ? — que si nos lecteurs veulent bien devenir en plus grand nombre nos abonnés, nous saurions les en récompenser par un nouveau sacrifice ; car ils se doutent bien que cette augmentation de pages ne va pas sans un supplément de dépenses matérielles et de fatigue cérébrale.

Sans rien changer à l'économie générale du journal qui, de l'aveu de tous, a réalisé sa forme à peu près définitive, —nous disons : *à peu près*, espérant que le jour viendra où la *Chronique* sera vraiment une « revue de la médecine historique et littéraire », sans analogue dans aucun pays, — nous nous proposons de créer une nouvelle rubrique, qui sera, nous pouvons dès à présent l'augurer d'après nos réserves actuelles, largement alimentée.

Sous le titre de : *Glanes de médecine historique*, nous publierons de temps à autre une série de notes et notules, fruit de nombreuses lectures, ou extraits d'archives privées et publiques, de Mémoires, Correspondances, etc., en les accompagnant d'un commentaire suffisant pour en faire connaître la provenance ou justifier leur importance au point de vue de l'éclaircissement de certaines questions mal connues, mal interprétées ou controversées.

Nous avons, d'autre part, recueilli un certain nombre de *thèses curieuses ou singulières*, que nous analyserons pour le plus grand « esbattement » de nos « féaulx » confrères et dévoués lecteurs. Nous ne négligerons pas de pui-

(1) Faut-il rappeler que nous avons actuellement plus de *trois cents* lettres à insérer, et que, faute de place, nous sommes obligé de conserver en cartons ? Nous avons de la *copie* pour plusieurs mois, — et nous sommes dans la nécessité d'en ajourner sans cesse la publication, parce que la *Chronique*, qui a deux feuilles, en comporterait quatre, et que nos lecteurs, par indifférence, plus que de parti pris, refusent de faire le léger effort que nous leur demandons et qui nous permettrait de doubler le format de cette revue, et de la rendre digne de sa réputation.

ser pareillement, mais avec discrétion, dans les recueils de pièces facétieuses et de causes grasses, sans nous exposer au reproche de verser dans l'indécence ou la grossièreté : nous sommes d'avis qu'on peut tout dire avec tact et mesure.

Nous croyons superflu de donner une liste des nombreuses études destinées à paraître dans la *Chronique*, au cours de l'année 1901. Nous préférons ménager quelque surprise à qui, du reste, ne nous ménage pas la confiance. Qu'on sache seulement que notre portefeuille est bourré d'articles dus à des plumes expertes, et, quoique d'un genre différent, tous également intéressants.

Et maintenant que le régisseur a terminé son boniment, il ne lui reste plus qu'à commander : *Au rideau* !

ACTUALITÉS MÉDICALES

L'Eloge de Charcot, par le professeur Debove.

Le 18 décembre dernier, le Tout-Paris mondain se pressait, avec le Tout-Paris de la science, dans l'amphithéâtre exigu qui sert encore pour quelques semaines de salle des séances à la première Académie du monde.

On savait que le professeur Debove devait prononcer ce jour, en séance publique et solennelle, l'éloge de Charcot, et la curiosité était excitée au plus haut point.

Le professeur Debove avait été l'élève, l'ami, *presque* le confident — Charcot ne se livrait guère ! — de celui qu'il allait faire « entrer vivant dans l'immortalité » ; n'était-ce pas une attraction suffisante ?

La tâche était redoutable. M. Debove s'en est acquitté non sans habileté.

Après avoir rapidement énuméré les titres du maître disparu, l'orateur a insisté sur ce point : que Charcot fut avant tout le *médecin de la Salpêtrière*.

« Charcot ne put jamais se décider à quitter la Salpêtrière ; il s'y plaisait ; toute la population l'aimait, malgré une certaine rudesse apparente. C'est avec raison qu'on a choisi la chapelle de cet hospice pour y célébrer ses funérailles et qu'on a érigé sa statue sur la petite place qui la précède. Il l'a illustrée par une série de travaux, qui sont connus des médecins de tous les pays et qui sont une gloire pour la médecine française. »

Charcot peut être envisagé sous divers aspects : c'est un des privilèges du génie d'être protéiforme. Que l'on considère l'anatomo-pathologiste ou le neurologue, on est obligé de convenir qu'il se montra dans toutes les branches un esprit supérieur. Toutes ses spéculations et ses découvertes sont marquées au coin d'une originalité puissante. La pathologie nerveuse jaillit, on peut le dire, tout armée de son cerveau.

Mais les études de Charcot ne se limitèrent pas aux maladies organiques du système nerveux ; elles s'étendirent aux névroses et notamment à l'hypnotisme et à l'hystérie. N'est-ce pas grâce à Charcot que « l'hystérie est devenue un des plus gros chapitres de la pathologie », et que l'hypnotisme a pris rang dans le domaine de la science ?

Ce qui prouve la hauteur de vues et la vaste compréhension de Charcot, c'est qu'il a osé aborder le problème du miracle, et qu'il a montré que, dans la plupart des cas, ce qu'on est convenu d'appeler de ce nom est « un phénomène naturel qui s'est produit de tout temps, au milieu des civilisations et des religions les plus variées ».

Ce n'est qu'incidemment que Charcot se préoccupa de la « foi qui guérit ». Il était et voulait rester clinicien, c'est-à-dire, suivant la définition du professeur Debove, « l'homme qui, étudiant un malade, sait apprécier l'importance des symptômes principaux et faire un diagnostic d'où découlent nécessairement le pronostic et le traitement. »

Charcot subordonnait tout à la clinique, dont la physiologie et la pathologie sont les tributaires.

Mais Charcot ne se contentait pas d'observer les malades. Il ne se fiait pas seulement aux sens, souvent si faillibles. Il étudiait les cas analogues dans les annales de la science. Ce n'était pas seulement un « clinicien de génie » — jamais expression fut-elle mieux applicable ? —, c'était encore un érudit et un savant.

Charcot s'était mis de bonne heure à l'étude des langues vivantes et rien d'important ne paraissait à l'étranger qu'il n'en eût connaissance. « Sa bibliothèque était la plus riche qu'aucun médecin de nos jours ait possédée. »

Il n'était pas tendre, paraît-il, pour ceux qui le dépouillaient et il revendiquait, sinon publiquement au moins dans le cercle de ses admirateurs, les découvertes qu'un impudent plagiaire lui dérobait. Par contre, s'il tenait à ce qu'on lui rendît justice, il s'inclinait toujours devant la priorité des découvertes qui ne lui appartenaient pas.

Notre distingué collaborateur le Dr Dureau avait écrit, dans la *Grande Encyclopédie*, un article sur Charcot ; il avait à cette occasion fait l'éloge de Duchenne (de Boulogne).

On lui fit observer que le maître trouverait peut-être exagéré ce qui était dit de son prédécesseur. « Ses recherches originales, avait écrit M. Dureau, parlant de Charcot, relatives aux amyotrophies primitives, aux amyotrophies spinales, à la sclérose latérale amyotrophique, affections jusqu'alors confondues, sont venues éclairer et compléter les travaux antérieurs de Duchenne (de Boulogne), auquel M. Charcot n'a jamais cessé de rendre pleine justice »... « et qu'il aime à appeler son maître en neuropathologie », ajouta Charcot de sa main sur l'épreuve qui lui fut communiquée.

*
* *

Après avoir parlé de Charcot médecin, son panégyriste ne pouvait manquer d'esquisser la silhouette d'un Charcot moins répandu, mais non moins original.

Charcot avait un véritable talent d'orateur, et, particularité digne

de remarque, il n'était arrivé qu'après de laborieux efforts à acquérir cette autre maîtrise.

« Au début de son enseignement, Charcot parlait mal ; il n'était pas orateur, ce qui lui créa des obstacles dans la carrière des concours. Ne pouvant improviser, il était obligé d'écrire complètement ses leçons. Cette difficulté fut, à certains égards, heureuse pour lui : il ne nous a laissé que des leçons travaillées. La nécessité où il était de réfléchir à la forme l'a toujours préservé de ces improvisations brillantes qui séduisent un auditoire, mais sont si opposées au véritable esprit scientifique.

« Cependant, devenu un professeur incomparable à force de professer, il avait acquis l'intonation, le geste et la mimique qui doivent nécessairement accompagner l'enseignement oral. Il ne disait pas seulement bien ses leçons, il savait les mettre en scène »

On a fait grief à Charcot d'avoir admis un peu tout le monde à ses leçons. Le professeur Debove s'élève contre ce reproche et l'on ne saurait méconnaître que, si la justification n'est pas complète, la défense de Charcot est ingénieusement présentée.

« Ce talent de mise en scène a été souvent reproché à notre maître ; on l'a également blâmé de laisser pénétrer dans son amphithéâtre des personnes étrangères à la médecine qui tenaient le public au courant de son enseignement. Ces critiques lui ont surtout été adressées à l'occasion de ses recherches sur l'hypnotisme. Mais lorsqu'une question excite vivement la curiosité, quelque effort qu'on fasse, on ne saurait tenir ses travaux à l'abri des yeux indiscrets. On n'évitera d'ailleurs jamais la malveillance de ceux qui cherchent à expliquer par leur horreur de la publicité la rareté de leurs auditeurs. »

M. Debove n'est pas de ceux qui fuient devant les explications. Avec une certaine crânerie, il va au-devant d'une autre accusation, qu'il a probablement entendu formuler autour de lui contre Charcot : Charcot, a-t-on dit, était un excellent professeur ; il était loin d'être un examinateur modèle. S'il recevait les candidats insuffisants, c'était chez lui marque de dédain, parce que les médiocres ne l'intéressaient pas et qu'il ne redoutait pas leur action nuisible. « Il s'occupait de la tête, peu lui importait le reste. »

M. Debove convient sans embarras que « Charcot ne fut pas un bon examinateur ». Fut-il un meilleur juge dans les concours ? On a incriminé sa partialité. C'est peut-être un tort. Si l'on ne tient pas un très large compte des travaux des candidats, les concours deviennent de simples joûtes oratoires. Le professeur Debove ne partage pas cette manière de voir ; ce en quoi il est approuvé par beaucoup. Devons-nous confesser que nous pencherions plutôt vers l'opinion de Charcot ? Les concours sont, quoi qu'on prétende, livrés au hasard des questions à traiter, de l'état physiologique ou pathologique du concurrent, de l'humeur des juges, etc. L'œuvre d'un homme est son meilleur plaidoyer.

Mais Charcot, a-t-on encore dit, était avant tout dévoué à ses élèves et à ses amis ? M. Debove éprouve cette fois quelque difficulté à répondre. Tout au plus nous assure-t-il que Charcot avait pour ses amis des trésors d'affection, d'autant plus précieux qu'ils apparaissaient moins.

Sous son masque impénétrable, Charcot était, en réalité, « timide et

facile à émouvoir... Charcot cachait derrière un grand calme une émotivité profonde. Il ne pouvait, sans être touché, voir la souffrance humaine ; il ne pouvait refuser d'assister un malheureux qui implorait son secours, quelle que fût la forme sous laquelle dût se manifester cette assistance. Il ne pouvait davantage voir souffrir les animaux. Incapable de prendre part à une vivisection, il les admettait avec répugnance et parlait avec horreur des cruautés que la recherche scientifique n'excuse pas... »

Peut-être est-ce à cause de cette sensibilité que Charcot était si prompt à s'émouvoir des critiques qu'on lui adressait. C'est ainsi qu'il se montra très impressionné par les attaques de certaine presse dans l'affaire Cornélius Herz. Nous serions tenté de rééditer à ce propos le mot de Molière : « Mais aussi qu'allait-il faire dans cette galère ? » Ah ! la Politique et la Science, quel mauvais ménage elles feront toujours !

C'est un des multiples désagréments inhérents à la grande notoriété d'être appelé par les pouvoirs publics à donner son avis dans les conjonctures difficiles. Charcot avait, nul ne l'ignore, « une famosité » considérable : il était un des rares Français, avec notre regretté maître Péan, dont le nom fût connu au delà des frontières et jusqu'aux confins du monde civilisé. Il expiait sa célébrité.

*
* *

On s'est demandé ce qu'il serait advenu de Charcot, s'il n'avait pas suivi la carrière médicale, qu'il a si grandement honorée; et l'on s'est presque pris à regretter qu'il n'ait pas obéi aux aptitudes artistiques qui s'étaient de bonne heure révélées chez lui. Qui sait si nous ne le compterions pas aujourd'hui au nombre de nos plus illustres artistes? M. Debove répond négativement à cette question : nous devons nous féliciter, dit-il, qu'il n'ait pas suivi une autre voie que celle dont il avait fait choix.

« Le dessin était pour lui un passe-temps, qui lui servait à rompre l'horrible ennui qui pèse sur les juges pendant les examens et les concours ; sa verve caricaturale s'est même quelquefois exercée aux dépens des candidats, plus souvent aux dépens de ses collègues. Son talent de dessinateur était plus utilement employé dans ses cours : il dessinait constamment au tableau et illustrait ainsi le texte de sa leçon. »

S'il aimait à se délasser de son dur labeur en dessinant, il avait une répugnance marquée pour les exercices physiques. Ce n'était que sur les instances affectueuses de M[me] Charcot qu'il consentait à faire une marche à pied. Le détail n'est pas inutile à connaître pour expliquer sa brusque fin.

« Cette vie sédentaire était d'autant plus fâcheuse que Charcot était grand mangeur. Évidemment sa ration quotidienne eût été normale pour un homme qui aurait fourni tous les jours une certaine quantité de travail physique, elle était exagérée pour un homme sédentaire. »

Charcot succomba, on s'en souvient, à une insuffisance aortique, au cours d'un voyage entrepris en compagnie des professeurs Straus et Debove : M. Debove était donc mieux placé que quiconque pour narrer les péripéties de ce sombre drame.

C'est une des plus belles pages de l'Eloge dont nous n'avons réussi

à donner qu'une si pâle analyse. Nous n'avons, à notre regret, pu le reproduire dans son texte intégral ; mais nous engageons ceux qui ont eu la patience de nous suivre jusqu'au bout à ne pas s'en rapporter à notre seule appréciation et à se référer à l'original, quand l'auteur, comme nous en formons le souhait, l'aura livré à la publicité (1).

La Médecine et la Littérature

La santé de Victor Cousin (*a*)

(*d'après des documents inédits*)

(*Suite*) — par M. F. Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne.

A partir de cette date, nous avons des documents de premier ordre sur la santé de M. Cousin : c'est la correspondance médicale, inédite, du Dr Bertrand de Saint-Germain à Cousin. Le docteur écrit le 17 août à son illustre client :

« Je suis bien peiné de voir que vous n'obtenez pas des eaux d'Ems un résultat beaucoup plus satisfaisant que des eaux d'Enghien (2)... Votre susceptibilité est extrême ; et si vous ne supportez ni les eaux sulfureuses, ni les alcalines, il est évident que notre unique ressource est l'huile de foie de morue. Seulement, je ne serais pas d'avis d'y joindre deux purgatifs par semaine. Les fonctions digestives en seraient altérées avant que l'effet dérivatif eût été obtenu, et vous ne pourriez même plus continuer l'usage de l'huile de foie de morue. Il faudrait, sauf meilleur avis, se borner à un purgatif salin tous les douze jours, pour raviver l'estomac et l'aider à supporter la médication huileuse que l'on interromprait deux jours en ce moment; et je crains, malgré cela, que vous ne soyez dans la nécessité de passer l'hiver, soit à Amélie-les-Bains, qui est bien abrité, et où je connais un médecin fort entendu, soit à Hyères ou à Cannes... »

D'autre part, quelques jours après, la belle-mère de M. Thiers adressait à Cousin la lettre suivante, qui permettra de juger de ses remarquables qualités d'épistolière :

La Jonchère, par Bougival,
Samedi 26 août 1861.

« Voici une lettre qui ne vous arrivera peut-être pas, quoique j'aie l'intention d'y mettre une meilleure adresse que celle de M. Mignet. Membre de l'Institut, est dit-on, un titre fort illustre en Allemagne, et les philosophes et les savants sont presque aussi vénérés qu'à Pékin. Cependant ce philosophe, en se soignant, s'occupe plus de politique diplomatique sur le passé que de ses études ordinaires. Vous voyez que M. Mignet nous a

(1) Depuis que cet article est écrit, l'*Eloge de Charcot*, par le professeur Debove, a paru, *in extenso*, dans la *Gazette des hôpitaux*, du jeudi 20 décembre 1900.

(*a*) V. la *Chonique Médicale*, du 1er décembre 1900.

(2) Cousin se plaignait de ne pas obtenir d'effet des eaux d'Ems. Barthélemy Saint-Hilaire lui écrivait de Bougival, le 19 août 1861 : « Nous espérons que vous nous reviendrez plus content de votre gorge : mais l'effet des eaux ne se fait pas immédiatement sentir, et ce n'est guère qu'ici que vous en éprouverez le bienfait. »

communiqué une partie de votre lettre tandis qu'il était près de nous. Jeudi son cœur et son corps se sont envolés vers sa chère Provence. Pas moyen de le retenir un jour, un quart d'heure de plus, quoiqu'il se trouvât fort bien de son séjour près de nous, libre de vaquer aux soins de son empire académique et revenir ensuite humer l'air sain des bois. Je suis très contente sur ma petite montagne, je ne laisse pas mes deux mondains chômer de monde, je tâche de les désennuyer autrement que par mes propres ressources, et les jours s'écoulent ainsi, trop vite peut-être à mon âge, mais, pour ma part, sans regrets pour ma jeunesse. On m'a dit que Ems vous réussissait. Il est possible que ce dérivatif, un peu astringent pour la gorge, vous fasse du bien. Mais si vous êtes devenu amoureux de la comtesse de H***, gare à vous ! Vous allez perdre tout le fruit des eaux, et les déchirements d'une séparation temporaire pourront augmenter ceux de votre larynx. J'ai peut-être tort de ne pas prendre la chose plus au sérieux, puisque l'amour est aveugle et peut vous saisir autant par les oreilles que par les yeux. Vous n'attendez pas des nouvelles de ma retraite. On dit cependant que la Russie n'est pas contente des projets qu'on forme pour un prétendu royaume scandinave. A Paris on ne s'entretient que de démolitions et constructions. Le reste arrivera à son temps. Tous mes enfants resteront avec moi ici jusqu'au 10 ou 15 septembre, moi avec Félicie, etc., jusqu'à la fin de ce même mois que vous m'avez promis de passer entièrement avec nous à la Jonchère avec votre fidèle et loyal serviteur.

« Ainsi, au premier mot de vous, on préparera vos appartements. L'Allemagne offre un grand intérêt et beaucoup d'agréments en cette saison, et je tâche de me préparer à quelque désappointement, tout en conservant, cher Monsieur, beaucoup d'espérance.

« Mille compliments de tous les miens.

S. Dosne. »

Le 17 septembre, le Dr Bertrand écrivait à son client :

« ... Vous attendiez d'Angleterre de belles dames auxquelles vous ne pourrez vous empêcher de rendre vos devoirs. Ne vous livrez pas trop. Tenez-vous en garde contre votre galanterie naturelle... »

Le philosophe n'écouta probablement pas ces sages conseils, car, à la fin du mois, sa laryngite reprenait de plus belle, et le vieux chancelier Pasquier lui disait dans une lettre du 2 octobre :

« Cette recrudescence du mal dont votre larynx est atteint pourrait bien être due à la trop agréable compagnie au milieu de laquelle vous avez vécu et où se sont tenues d'intéressantes conversations auxquelles vous avez dû prendre une part très active. Maintenant c'est à nous, vos amis, plus calmes et moins

animés, de donner un plein assentiment au repos que vous allez prendre, et même de vous y encourager, quoiqu'il puisse nous en coûter. »

Cette indisposition s'aggrava, et, le 3 octobre, Cousin dut quitter l'Académie pour aller se faire mettre des sangsues (1).

Ce fut la même année que Victor Cousin, peut-être sur les instances de Mérimée (2), se décida à aller à Cannes passer ses hivers. Toutes les relations du philosophe se mirent aussitôt en mouvement. La marquise de Blocqueville écrivit à Mme de Chaponay, qui était à Cannes, et qui répondit le 17 novembre :

« .. Je viens de chercher les logements encore libres, et j'ai appris qu'on en avait *positivement arrêté* un pour vous, qui me semble trop restreint, mais bien au soleil, avec la vue de la place et de la mer. On dit que MM. de Rozière et Maure ont fait ce choix... »

Avant de partir cependant, Cousin voulut avoir l'avis de la Faculté ; il s'adressa à Trousseau, qui lui envoya les instructions suivantes (3) :

« Paris, 17 novembre 1861.

« MONSIEUR ET ILLUSTRE COLLÈGUE,

« Il est bien entendu que j'approuve votre projet de voyage ; le climat de Cannes à coup sûr ne guérira pas votre larynx, mais il fera que vous ne subirez pas l'influence catarrhale de nos hivers parisiens

« En attendant néanmoins que j'attaque votre gorge par les moyens un peu brutaux dont Andral vous a parlé, je trouverais fort à propos que vous fissiez usage de deux moyens fort simples, très innocents, et pourtant efficaces ; je veux parler de l'arsenic et de la térébenthine.

« Quelques jours après votre arrivée à Cannes, vous reprendrez l'usage des cigarettes suivant le mode que nous avons employé jusqu'ici : mais il ne faut pas que l'irritation topique produite par la fumée médicamenteuse aille au delà de certaines limites ; la légère cuisson que vous devez éprouver au larynx ne doit pas durer plus de huit ou dix minutes. Si donc elle dure plus longtemps, au lieu de dix inspirations, vous en ferez huit ; au lieu de huit, six.

« Pendant huit jours seulement, vous ferez usage des cigarettes ; puis, pendant huit autres jours, vous prendrez au déjeuner et au dîner deux perles de Clertan à l'huile essentielle de térébenthine. Il vous faudra emporter de Paris ce dernier remède que vous ne trouveriez probablement pas à Cannes.

(1) Lettre inédite du chancelier Pasquier du 4 octobre 1861. Cf. aussi Mérimée, *Lettres d'une inconnue*, II, 163.

(2) *Lettres inédites de Prosper Mérimée.* Moulins, 1900, publ. par F. Chambon [à 42 ex.], p. 54.

(3) Inédit.

« Vous resterez alors une quinzaine de jours sans rien faire et vous reviendrez à la même série de remèdes trois, quatre, cinq fois dans le courant de l'hiver.

« Reste une recommandation que vos amis ne vous permettront probablement pas de suivre ; il faudrait pourtant qu'ils fissent passer l'intérêt de leur plaisir après celui de votre santé. Il faut parler le moins possible, et quand vous le faites, il ne faut pas craindre d'élever la voix et d'articuler aussi nettement que vous le pouvez. Le chuchotement du confessionnal fatigue plus le larynx que la prédication.

« J'espère que vous êtes convaincu de l'empressement que je mettrai à vous répondre toutes les fois que vous aurez besoin d'être conseillé, encouragé ou consolé.

« Veuillez agréer, Monsieur et illustre collègue, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

A. Trousseau. »

Par un singulier hasard, nous avons pu retrouver la réponse de V. Cousin (l'autographe nous appartient) :

« Mon cher Monsieur,

« J'ai reçu hier vos dernières instructions, et je pars demain. Comptez que vos prescriptions seront ponctuellement suivies, et que je vais m'efforcer de vous rapporter au mois d'avril un sujet à peu près tel que vous l'avez laissé, et capable de tendre utilement la gorge à votre main secourable.

« Je ne vous parle pas de mes sentimens et de ma reconnaissance. Croyez que je vous suis acquis.

« V. Cousin.

« Mardi 19 novembre [1861].

Monsieur le Dr Trousseau, de la Faculté de Médecine, rue Basse-du-Rempart, 52, Paris ».

Dès 1841, Trousseau préconisait la médication arsenicale pour la phtisie et le catarrhe chronique du larynx : « Il faisait préparer des cigarettes contenant de cinq à dix centigrammes d'arséniate de soude. Les malades aspiraient la fumée des cigarettes, et, par une lente aspiration, la faisaient passer dans les bronches. On aspirait d'abord quatre à cinq gorgées deux à trois fois par jour, et on augmentait le nombre des aspirations à mesure que l'on s'y habituait. » En même temps, il donnait à prendre des pilules d'acide arsénieux à la dose de 2 à QUINZE (*sic*) milligrammes par jour (1).

Ce traitement énergique détermina des crachements de sang qui inquiétèrent Cousin. Le 3 décembre, le Dr Bertrand de Saint-Germain lui écrivait :

« ... Combattez l'effet un peu trop excitant des cigarettes par des gargarismes légèrement alumineux, et sans faire une médication active, prenez matin et soir pendant 6 jours une

(1) Cf. Lettre de Trousseau à Bretonneau, du 23 février 1841, et la note du Dr Triaire dans Paul Triaire, *Bretonneau et ses correspondants* (Paris, Alcan, 1892), II, 382-4.

émulsion d'amandes douces, puis vous passeriez à l'infusion de bourgeons de sapin du Nord, édulcorée avec le sirop de Tolu... »

L'excitation continuant, le Dr Maure prescrivit le bouillon de limaçons qu'il trouvait préférable au lait d'amandes : cette modification dans ses prescriptions fut approuvée le 7 décembre par le Dr Bertrand.

Il paraît que ces crachements de sang avaient effrayé Cousin : nous trouvons un écho de ses inquiétudes dans une lettre inédite que lui adressait son ami Mignet :

« Paris, 8 décembre 1861.

« MON CHER COUSIN,

« Votre première lettre m'avait inquiété, heureusement votre seconde lettre est venue me rassurer. Je vous remercie de me l'avoir écrite si vite après l'autre. J'ai pu donner de meilleures nouvelles à nos amis de la place Saint-Georges et à nos confrères de l'Institut qui s'en enquièrent avec une sollicitude affectueuse. Soyez sûr que les cigarettes arsenicales sont la cause de votre crachement de sang et que l'air de la mer n'y est pour rien. Franck s'est récrié en apprenant que vous en aviez fait usage. Il regarde l'emploi de l'arsenic comme détestable dans les maux semblables au vôtre. Vous avez donc très bien fait d'y renoncer...

MIGNET. »

De son côté, la marquise de Blocqueville lui envoyait la recette pour un bouillon d'escargots :

« Paris, le 20 décembre 1861.

« Pardonnez-moi, cher Monsieur, de ne vous avoir pas envoyé plus tôt ce remède qui est *sans danger* et dont j'ai eu de merveilleux effets...

« *Bouillon d'escargots.*

« Prendre huit escargots, les laver et les piler avec la coquille (en les faisant jeûner et dégorger trois jours dans un vase de terre pendant l'été), les mettre à cuire dans un litre d'eau qu'on fait réduire de moitié ; passer au tamis et faire recuire avec une once de sucre candi et trois dattes. Prendre ce bouillon trois fois par jour. Le faire *faire tous les soirs*, de manière à en prendre le matin à jeun.

« Ne jamais le conserver plus de 24 heures, et toujours dans un endroit frais, parce qu'il s'altère facilement et cesse alors d'être bienfaisant. »

« Le général de Cissey, mon cousin, dit le *goût agréable*, et rien n'est meilleur pour la poitrine et le larynx, ceci est positif...

« D'Eckmühl, Marquise DE BLOCQUEVILLE ».

Enfin, la marquise de Forbin d'Oppède écrivait de Saint-Marcel, le 21 décembre :

« Je suis fort attristée, cher Monsieur, des fâcheuses nouvelles que vous me donnez de votre santé, alors que j'attendais merveille du climat de Cannes ; j'espère au moins que vous tenez M. Andral au courant des effets qu'il produit, et que vous ne pousserez pas trop loin cette épreuve, s'il est bien avéré qu'elle ne réussit pas ; peut-être Hyères, où l'on est plus éloigné de la mer et où la température est extraordinairement moins sèche, vous aurait-il mieux convenu. Le duc de Luynes y est arrivé, mais il ne veut voir absolument personne ; cela est au point que son ami le duc de Montmorency, que nous avons à Saint-Marcel depuis quelques jours, n'a pas encore été reçu par lui depuis la mort de la duchesse de Luynes, etc. »

Le Dr Maure, ami intime de Barthélemy Saint-Hilaire, le tenait au courant de la santé de Victor Cousin. Mignet écrivait à Cousin, le 25 décembre 1861, en lui donnant des détails sur la notice qu'il préparait sur Hallam :

« ... Nous avons eu de meilleures nouvelles de vous par l'excellent Dr Maure. Sa lettre, comme Saint-Hilaire vous l'a écrit, nous a heureusement rassurés. Ce docteur, qui n'est pas seulement excellent, mais fort sensé et très expérimenté, affirme que vous guérirez. La poitrine est chez vous en parfait état, et le mal qui est circonscrit dans le larynx ne s'est pas étendu, et à son avis cédera... »

Et Barthélemy Saint-Hilaire, le 29 décembre 1861, en faisait part en ces termes à Cousin :

« J'ai reçu une lettre de cet excellent Dr Maure juste huit jours après l'autre, et il faut lui savoir d'autant plus de gré de cette ponctualité qu'elle n'est pas absolument dans ses habitudes. Il faut qu'il tienne infiniment à vous faire plaisir, ainsi qu'à moi. Je l'en remercie bien vivement. Les nouvelles qu'il me donne de votre santé continuent à être très bonnes, et j'en ai fait l'usage que vous désirez. Je les ai communiquées à nos amis qui s'en sont réjouis avec moi, et à M. Bertrand de Saint-Germain qui vous aime beaucoup et qui est heureux de recevoi ces bulletins. Il m'a écrit hier qu'il était tout à fait du même avis que M. Maure, et qu'il fallait passer tout l'hiver à Cannes. Il en attend le plus grand bien. Vous savez que M. B. de Saint-Germain connaît les lieux et le climat, et que c'est un conseil très autorisé qu'il donne »...

En janvier 1862, Cousin se plaint de battements de cœur, d'insomnie, de fièvre qui l'inquiètent. Le Dr Bertrand de Saint-Germain le tranquillise : « Ce que vous éprouvez n'est qu'un trouble nerveux qui cédera de lui-même. Toutefois, quelques bains tièdes et des frictions sur la région du cœur avec la teinture de digitale sont indiqués dans ce cas, et aussi des infusions de feuilles d'oranger, coupées avec du lait (1).... »

(1) La correspondance du Dr Bertrand de Saint-Germain avec son client n'était pas exclu-

La lettre du Dr Bertrand, du 10 mars, est une lettre d'encouragement et d'exhortation à la patience. Il n'est pas étonnant que Cousin ait la poitrine si délicate, car, lui dit-il, « dans les chaleurs, dès que l'on entre dans la cour de la Sorbonne, et surtout dès que l'on gagne votre escalier, on est saisi d'une impression de froid. Là est véritablement le danger..... » Il lui recommande le silence : « Vous en serez réduit à causer avec vos livres et à caresser les belles reliures : c'est un faible dédommagement à beaucoup de choses, mais enfin c'est un dédommagement. » Et il ajoute : « Les hommes de votre sorte conservent longtemps tous les privilèges de la jeunesse. » (*A suivre.*)

Informations de la « Chronique »

Les restes de Rabelais et du Masque de Fer.

S'il faut en croire l'érudit auteur de la *Chronique des rues*, M. Ed. Beaurepaire, le cimetière Saint-Paul, où Rabelais fut enterré au pied d'un arbre qui ne tomba que de vieillesse, n'aurait pas plus fidèlement gardé les cendres de l'immortel railleur que le cimetière Saint-Joseph celles de Molière.

Par contre, on prétend que la tombe de l'homme au masque de fer existe encore dans le coin d'un jardin de la rue Beautreillis, 17, situé sur l'emplacement du cimetière Saint-Paul, où étaient inhumés les prisonniers morts à la Bastille.

Ces assertions de M. Beaurepaire pourraient-elles être vérifiées?

Une statue au précurseur de Harvey.

Plusieurs conseillers municipaux ont émis l'heureuse idée d'élever à Paris une statue à Michel Servet. Il y a là un grand acte de réparation à accomplir.

Erigeons donc une statue à celui qui, nourri du suc de la science française, en médecine fut le précurseur de Harvey, et qui fut aussi, dans tout l'esprit du mot, un libre penseur.

A l'occasion de cette solennité prochaine, M. G. Montorgueil nous fait connaître, dans un très intéressant article de *l'Eclair*, de curieux détails sur un livre qui a son histoire :

« Allez, dit-il, à la Bibliothèque nationale. Peut-être, après d'infinies sollicitations, obtiendrez-vous — non qu'on vous mette entre les doigts — mais qu'on place sous vos yeux un volume, écrit en latin et portant ce titre : *Christianismi restitutio.*

« Point de nom d'auteur, mais, page 199, à la fin du volume, vous verrez ces initiales et cette date : $\frac{M.\ S.\ V.}{1553}$ Certains passages sont soulignés. L'exemplaire n'est pas en très bon état, la tranche en est brunie et déchiquetée. En observant d'un peu près ces désordres, on croit y voir les traces du feu.

sivement médicale. Ainsi, dans une lettre du 29 décembre 1861, il lui raconte qu'il a dîné avec Lévêque et Janet. Le 31 janvier 1862, il lui parle du discours de Saisset aux obsèques de Damirou, et il ajoute : « Pendant ce temps-là une autre vacance se prépare M. de Vigny, qui s'est maintenu si longtemps jeune, se meurt : il est atteint, à ce qu'il paraît, d'un cancer au pylore... » Il suivait les cours des élèves de Cousin, par exemple le cours de Lévêque au Collège de France. Cf. lettre de Lévêque du 13 mars 1864.

« Une tradition veut en effet — et Michelet l'accrédita — que la flamme du bûcher ait léché ce livre. Ce serait celui que Calvin fit attacher au corps du supplicié, couronné de soufre. Un des témoins, clandestinement, s'en empara. Le livre passa en Angleterre, venant de la bibliothèque de Hesse-Cassel, devint la propriété du médecin anglais Richard Mead, qui en fit présent à Boze ; il fit partie de la bibliothèque du duc de la Vallière, où il fut acheté très cher par le baron de Breteuil, pour la Bibliothèque du roi, qu'il n'a plus quittée. C'est l'un des trois exemplaires connus. Les autres furent détruits. »

La maison d'Auguste Comte.

On sait qu'il est question d'élever prochainement un monument à Auguste Comte proche la Sorbonne. Le philosophe se retrouvera de la sorte dans le voisinage d'une maison qu'il habita jadis, rue Neuve-Richelieu, n° 5, et dont l'emplacement serait occupé aujourd'hui par le n° 7 de la place de la Sorbonne (1).

La vaccine et la variole chez les vieillards.

Dans un récent numéro de la *Chronique* (2), nous avions rappelé quelques cas, historiques et autres, de variole survenue dans un âge avancé. Cette question a précisément fait l'objet d'une discussion approfondie au sein de la *Société des sciences médicales* de Lyon et c'est M. le Dr Lannois, qui a le mérite de l'avoir soulevée.

M. Lannois a fait vacciner ou revacciner des *femmes caduques,* dont l'âge varie entre 73 et 93 et dont la majorité a dépassé 80 ans.

Les inoculations ont porté sur 42 malades, ou plus exactement sur 40, deux d'entre elles ayant été vaccinées avec succès, l'une il y a cinq ans et l'autre l'année dernière dans son service : ces deux femmes avaient eu la variole dans l'enfance.

Les résultats sont assez inattendus : sur 40 vaccinations, M. Lannois a obtenu 25 résultats positifs et 15 résultats négatifs, *soit une proportion de succès s'élevant à* 62, 5 0/0. Si l'on défalque du nombre des insuccès deux malades vaccinées avec succès il y a quatre ans, pour les ajouter, ainsi que les deux autres cas signalés ailleurs, on arrive à cette constatation : que sur 42 femmes âgées de 71 à 93 ans, 29 ont été vaccinées avec succès, *soit une proportion* de 72,5 0/0.

Les vaccinations ont été faites avec le vaccin animal de l'Institut municipal, et, dans tous les cas comptés comme positifs, ont donné de très belles pustules, aussi bien chez les femmes qui avaient eu la variole que sur les vaccinées dans l'enfance.

Cette statistique, bien que basée sur un nombre de cas assez restreint, démontre donc que l'immunité pour la vaccine, acquise par la variole ou la vaccination antérieure, a disparu chez la plupart des personnes qui ont atteint un âge avancé. Au point de vue pratique, elle montre également qu'en cas d'épidémie, il y aurait avantage à revacciner, quel que soit leur âge, toutes les personnes qui pourraient être en contact avec des varioleux, la réceptivité pour une nouvelle vaccination étant au moins égale chez les vieillards, sinon supérieure à celle des adultes.

(1) Cf. la *Revue occidentale*, 1er janvier 1898.
(2) Cf. la *Chronique médicale*, 1900, p. 717.

Après M. Lannois, M. Bard a fait remarquer que l'immunité vis-à-vis de la variole est assez différente de celle vis-à-vis de la vaccine, et qu'on verra des sujets réfractaires à la variole et qui seront revaccinés avec succès. Il a rappelé que l'expérience faite en Allemagne, où la vaccination est obligatoire, montre que deux vaccinations, l'une dans l'enfance et l'autre vers douze ans, suffisent à assurer l'immunité d'une population.

M. Aubert a insisté, comme nous-même dans notre entrefilet de la *Chronique*, sur la fausseté du préjugé qui a cours dans le public : que les vieillards ne peuvent contracter la variole.

M. Lannois a enfin confirmé les remarques de M. Bard, qu'on est mieux immunisé contre la variole que contre la vaccine. La pratique ancienne de la variolisation rencontrait un nombre de réfractaires beaucoup plus grand que la vaccine.

M. Lannois a pratiqué autrefois plusieurs milliers de vaccinations et revaccinations chez les militaires et partage l'opinion que les cicatrices vaccinales volumineuses témoignent d'une forte réceptivité.

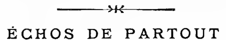
La question que nous avons soulevée est, comme on voit, au nombre de celles qui passionnent le plus notre microcosme professionnel.

Les impertinences de la grande presse.

Dans un article sur les *Chasses impériales à Compiègne*, paru dans le *Journal* du 9 décembre (1900), nous relevons cette phrase :

« Le peuple n'était cependant pas oublié dans la répartition des pièces : les 100 soldats servant de rabatteurs recevaient chacun un lapin ; les 20 sous-officiers, un lièvre ou un faisan ; l'officier, une dizaine de pièces, sans parler des ministres, du mess, des hospices, *du médecin et autres postillons ou cuisiniers...* »

Les représailles seraient par trop faciles. Nous nous contentons de souligner la grossièreté ; elle se passe de commentaire.



ÉCHOS DE PARTOUT

La maladie du tsar.

Les journaux politiques ont publié régulièrement le bulletin quotidien de la maladie du tsar Nicolas. Il est donc facile de reconstituer, d'après ces bulletins, la courbe du pouls et de la température, pris régulièrement à 9 heures du matin et à 10 heures du soir.

Ce qui frappe tout de suite dans le graphique, reproduit par *la Médecine moderne* (décembre 1900), c'est le tracé du pouls. Ce tracé se maintient régulièrement entre 60 et 70 le matin, 70 et 80 le soir. C'est en somme le tracé d'un pouls normal, apyrétique. Ce contraste entre la lenteur du pouls et l'élévation de la température est un fait habituel dans la fièvre typhoïde. Le poison typhique, disait Murchison, agit sur le cœur à la manière de la digitale. C'est en même temps un signe pronostique important, un indice de la bénignité de la maladie.

La courbe thermique confirme l'impression donnée par le tracé du pouls. Sans doute, ces températures ne sont pas absolument exactes. Elles sont évidemment seulement *axillaires*. Mais, même en

y ajoutant les 6 dixièmes complémentaires de la chaleur rectale, on voit qu une seule fois le thermomètre a atteint 40 degrés.

Nous avons donc la courbe un peu irrégulière d'une fièvre typhoïde bénigne. Le diagnostic paraît n'avoir été porté que le 14 novembre, vers le septième ou le huitième jour. Dès le lendemain, la fièvre tend à tomber à 38°2 le matin. Le douzième jour, la température matinale même est normale à 37.

Du quinzième au seizième, on note une sorte de recrudescence qui fait monter le thermomètre jusqu à 39°6, maximum atteint pendant la maladie. Mais, dès le dix-septième, la tendance à la défervescence s accuse et la maladie se termine classiquement, du dix-neuvième au vingtième jour, par une chute presque brusque à 36°.

Depuis lors, la température s'est maintenue matin et soir autour de 36, ce qui semble bien indiquer une guérison définitive ; réserve faite cependant de la possibilité d'une rechute, toujours plus à craindre dans les formes bénignes de la fièvre typhoïde. T.

(*Médecine moderne.*)

Les informations de source privée concordent parfaitement avec les dernières indications rassurantes des bulletins officiels sur la maladie du tsar et permettent d'espérer son prompt rétablissement.

Saint-Pétersbourg, 1er décembre.

L'Institut bactériologique de Yalta qui, depuis le début de la maladie du tsar, faisait des expériences avec le sang de l'auguste malade, vient de confirmer, de façon positive, les premiers diagnostics des médecins.

Le tsar est atteint de l'espèce de typhus abdominal particulière à la Crimée ; toutes les phases de cette maladie ont été observées, mais très atténuées ; c'est ce qui explique que l'empereur n'a jamais eu le délire et n'a pas traversé la crise aiguë par laquelle, d'ordinaire, passent les personnes atteintes de ce mal.

Aujourd'hui tout danger est considéré comme écarté. La maladie qui dure depuis 23 jours est entrée dans la période décroissante.

(*La Paix*, 2 décembre 1900.)

Un évadé de la pharmacie. — Le dramaturge Ibsen.

Avant d'être un grand poète, Ibsen *étudia la pharmacie.*

A cette époque, il était souvent de mauvaise humeur contre son prochain et il dépensait sa bile en dessinant toutes les faces grotesques qu'il rencontrait. Il habitait alors à Svipetorp une petite chambre dont les murs étaient couverts de ses caricatures. Dans ces dessins, l'artiste se révélait déjà apte à traduire en symboles les sentiments des humains. Après une discussion avec une femme, il représenta celle-ci sous les traits d'une guenon grimaçante ; une autre, dont la démarche était raide, fut changée en héron.

Un beau jour, Ibsen quitta Svipetorp pour n'y plus revenir. Les années passèrent et le pharmacien vindicatif devint un grand artiste. Le propriétaire de la chambre d Ibsen transforma celle-ci en musée, puis il vendit les curieux dessins à un marchand qui voulait les emporter en Amérique. Mais quand il fut sur le point de partir,

et directeur du Musée de Skien, patrie d'Ibsen, racheta les caricatures devenues fameuses depuis.

(*Revue Mame.*)

Les évadés (1) de la médecine.

M. le Dr Tirant, administrateur des affaires indigènes en Cochinchine, vient de publier une monographie très intéressante : *Excursions et Reconnaissances* en Cochinchine.

(*Gazette Médicale de Paris.*)

L'ascenseur de l'Académie.

C'est, paraît-il, jeudi prochain (2), que sera essayé l'ascenseur de Académie française. Vous savez que l'Académie a enfin consenti à installer dans ses bâtiments cette invention d'un modernisme qui faisait dresser d'horreur sur sa tête tous les cheveux dont elle peut disposer.

(*La Lanterne*, du 5 nov. 1900.)

Quelques varioleux illustres.

On peut s'estimer heureux de n'avoir pas vécu il y a seulement cent cinquante ans.

En ce temps-là, au dire de M. Paul Dollfus, soixante pour cent de Français étaient atteints de la variole dans le cours de leur vie. Dix pour cent des malades en mouraient : le reste demeurait marqué. Personne n'était exempt.

Voltaire fut frappé en 1726.

En 1723, il y eut une épidémie qui tua vingt mille personnes à Paris Les grands comme les petits en mouraient. Ainsi périt *Monseigneur*, grand-père de Louis XV.

Ainsi succombèrent le *prince de Soubise* et le *duc de Villequier*, que Voltaire appelle l'homme le plus sain et le mieux constitué du royaume.

Les femmes, les pauvres femmes, si frivoles, si amoureuses de leur beauté, payaient leur tribut, et chèrement. C'est peut-être de là que vint l'habitude de s'étaler sur la figure le rouge en couche épaisse comme une tartine : ainsi arrivait-on à dissimuler les trous. Il ne restait que des « pores un peu gros ».

Au reste, on avait fini par s'y faire. Les coutures n'empêchaient pas les sentiments. Plusieurs des amoureuses notoires du siècle avaient la peau ravagée par la variole.

Mme d'Épinay était grêlée. De même *Mme d'Houdetot*, autre amie de Jean-Jacques. De même encore, *Mme de Larnage*, l'héroïne d'une des aventures les plus charmantes de la jeunesse de Rousseau.

Je crois bien avoir lu quelque part que *Mme du Châtelet* avait aussi quelques marques.

Et combien d'autres, et des belles, et des grandes, et comme eût dit Brantôme, des plus « gallandes » et plaisantes !

(*Les Annales politiques et littéraires.*)

---

(1) Rappelons à l'ami Baudouin, en reproduisant son *écho*, que nous avons depuis longtemps retenu le titre qu'il emploie, pour un volume en préparation : ce, pour éviter des revendications ultérieures.

(2) L'installation n'est pas encore terminée, que nous sachions.

PETITS RENSEIGNEMENTS

La Société d'Anthropologie de Paris a élu président, pour 1901, notre savant confrère et ami M. le Dr CHERVIN, directeur de l'Institut des bègues de Paris.

*
* *

M. BRISSAUD, professeur d'histoire de la médecine et de la chirurgie, est nommé professeur de pathologie médicale.

*
* *

M. le Dr LANCEREAUX nous prie d'annoncer qu'il est absolument étranger à la rédaction et à l'administration du *Journal de médecine interne.*

*
* *

L'Union coloniale française et Comité de Madagascar inaugurera en 1901 un enseignement colonial libre.

Quinze conférences sur Madagascar seront faites au Muséum.

Ces conférences s'ouvriront le samedi 5 janvier, à 5 heures du soir, sous la présidence de M. le Professeur E. PERRIER, membre de l'Institut, directeur du Muséum. Elles se continueront les jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Cet enseignement sera surtout pratique et utilitaire. Il a pour but de faire connaître dans leurs traits généraux, leurs mœurs et leurs coutumes, les diverses races qui peuplent Madagascar ; d'indiquer les produits naturels, les plantes et les animaux qui peuvent être l'objet d'une exploitation utile ou d'une culture fructueuse ; d'exposer sommairement, à un point de vue scientifique, les particularités du plus grand intérêt que présentent la flore et la faune de Madagascar. Un tel enseignement comble une lacune ; il s'adresse à tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent à notre grande île africaine et à l'important mouvement commercial et colonisateur dont elle est l'objet.

Les conférences seront publiques et gratuites. Un certificat d'assiduité pourra être délivré aux personnes qui justifieront de leur présence à toutes les conférences. Les personnes qui ont l'intention de réclamer ce certificat sont priées de se faire inscrire à *l'Union Coloniale française* ou au *Comité de Madagascar*, 44, rue de la Chaussée-d'Antin ; il leur sera délivré une carte nominative.

Deux conférences seront faites par le Professeur BLANCHARD sur l'*hygiène, climat et maladies de notre colonie,* les jeudi 21 et samedi 23 février 1901.

*
* *

Parmi les lauréats que l'Académie de Médecine vient de proclamer, nous sommes heureux de retrouver le nom d'un de nos amis et collaborateurs, le Dr DUHOURCAU, de Cauterets, qui, pour la troisième fois, a remporté le *Prix Capuron*, dont l suj létait, cette année : « Du traitement hydrologique des Albuminuries. »

En attendant que notre distingué confrère publie son savant mémoire, nous lui adressons nos plus vives et sincères félicitations.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Quel fut le dernier médecin d'Oscar Wilde ? — Il serait intéressant de connaître le nom du trop modeste confrère qui, bravant l'exercice illégal... du culte, a opéré la conversion d'Oscar Wilde (*Chronique médicale* du 15 décembre dernier, page 754), et. par cette opération plutôt imprévue, créé cette nouvelle spécialité : le médecin confesseur (1). Un docteur de l'Eglise, sans doute, un docteur *in utroque*, habile à sonder les cœurs et les reins, capable d'explorer les fondements... de la foi?

Le pauvre Oscar Wilde, qui fut particulièrement sensible aux arguments *a posteriori*, devait fatalement, et par affinité élective, se rallier à la croyance traditionnelle des Bons Pères, de ces éducateurs de la jeunesse qu'on accusait tout crument, au siècle dernier, de mettre au masculin ce qu'on ne met qu'au féminin. *Alas ! poor Oscar Wilde !* Sa fin, comme celle du pauvre Lélian, n'a rien qui doive étonner : elle fut conforme à ses moyens.

Et, par une juste antithèse, le parfait honnête homme et illustre philosophe Taine se libèra des liens du catholicisme où il était né, et, sans rien abdiquer d'ailleurs des droits de la raison, voulut être enterré selon le rite protestant.

Comme dans le système d'Azaïs, d'Oscar Wilde à H. Taine, il y a compensation !

Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé).

Réponses

Comment Flaubert jugeait les médecins (VII, 770). — Tous les lecteurs de votre intéressante *Chronique* sauront un gré infini à M. le Dr Chaume de sa très curieuse communication.

Le Dr Chaume note que Flaubert connaissait la *Clinique* de Trousseau. et il le vit par sa conversation. Notre confrère n'ignore pas cette phrase de la correspondance du grand écrivain qu'il lui a été donné de connaître :

« En fait de lectures, je me suis livré dernièrement à l'étude du croup. Il n'y a pas de style plus long et plus vide que celui des médecins (2). Quels bavards ! Et ils méprisent les avocats ! » (*Lettre à Jules Duplan*, 18 septembre 1867.)

---

(1) Signe des temps, en vérité ! Où allons-nous mes amis, en cette période de réaction religieuse et de triomphants *Quo vadis ?* Les médecins que je voyais en ma jeunesse étaient tous voltairiens. Aujourd'hui, les étudiants vont en procession communier à Saint-Sulpice ; les médecins font des pèlerinages, consacrent des chapelles, élèvent des statues à saint Luc (*Chr. méd.*, page 723) ; un autre expertise les miracles de la Vierge et leur délivre cliniquement l'estampille (page 762) Franchement, je demande qu'on nous ramène à ce brave M. Homais, dont le tempérament sectaire, hostile aux mômeries, était du moins imprégné de l'esprit de libre examen ! (Dr E. C.)

(2) Flaubert. *fils, petit fils et frère* de médecin, n'aimait pas les médecins. Dans une autre lettre adressée à Mlle Leroyer de Chantepie. du 16 juin 1867, il écrit : « Les conseils (de médecins, sans doute) que l'on vous donne me paraissent peu intelligents. » Le *sans doute* est peu flatteur pour la corporation en général. Et cependant il avoue ailleurs que les études médicales l'attirent et qu'il a envie de disséquer (*sic*). (Lettre à Feydeau, 1859.)

Il serait bien intéressant de connaître la date exacte de la visite de Flaubert à Trousseau, qui étudiait le croup depuis septembre 1867, alors que Flaubert, en 1868, manifestait le désir d'en observer un cas *de visu.*

Si M. le Dr Chaume veut une description de l'opération du croup faite par un romancier, il la trouvera dans la *Morte*, d'Octave Feuillet, que méprisait tant Flaubert, et qui, sans doute, ne s'est jamais donné la peine, lui, *d'y aller voir.*

Dr Mathot.

Une médication barbare contre la rage (VI, 733). — M. le Dr Michaut m'invite à lui faire connaître si j'ai observé des cas de rage en Chine et par qui j'ai connu le traitement de cette affection par le datura stramonium et les sudations.

Je ne suis jamais allé en Chine ; c'est un missionnaire de Madagascar qui m'a dit, en 1852, avoir vu cette médication employée dans l'empire chinois. Je sais très bien que la rage est très rare dans ce pays et cela tient à ce que les habitants y élèvent, pour les engraisser et les manger à point des chiens de moyenne taille d'une espèce particulière à peau fine et sans le moindre poil ; — ils les parquent comme nous parquons les porcs ; et ces animaux ne vaguent pas dans les rues. Bien nourris, et tenus à l attache, on comprend qu'ils ne deviennent pas enragés ; voilà ce qui explique la rareté de cette maladie en Chine ; — mais cela ne veut pas dire qu'elle n'existe pas, et quoique mes souvenirs soient lointains, je suis sûr de ne pas me tromper.

C'est ce même missionnaire qui me parla de l'efficacité du traitement par les sudations forcées et les infusions de datura pendant 45 à 50 jours.

Je n'ai eu qu'une seule fois l'occasion d'y recourir, en 1860, chez un enfant de 10 ans, mordu cruellement à la jambe par un chien inconnu dans le pays qui, tapi dans un champ, s élança sur ce jeune garçon passant loin de lui, à Touvres, auprès d'Angoulême. Son père, qui était maire de la localité, ne m'appela que le lendemain. Je cautérisai la plaie, mais n ayant pas confiance dans cette cautérisation tardive, je soumis cet enfant au traitement indiqué ci-dessus et mon malade guérit parfaitement. Un seul fait, je le sais, ne prouve rien, mais j'engage mes confrères à y recourir faute de mieux, en l'adjoignant au traitement pasteurien. Deux assurances valent mieux qu une.

Dr Gelineau.

Les médecins-poètes (VI, 500, 790 ; VII, 598). — Le Dr Bourgeois, député de la Vendée, fut-il vraiment poète, un nourrisson des Muses, comme on disait au temps des Précieuses ? Lors de l'élection présidentielle du 3 décembre 1887, en remplacement de Jules Grévy, on se répétait de lui ce quatrain, bien dans le goût des épigrammes d autrefois :

Pour qui voter ? On se partage.
Moi, je n'en sais rien, sur l'honneur !
Puisque tout le monde a la rage,
Je donne ma voix à Pasteur.

Je ne garantis pas le texte, mais c est bien le sens.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

Trouvailles Curieuses et Documents inédits

Contribution à l'histoire de la variole. — La peur de la contagion à la cour de Louis XVI.

Le premier usage que le roi Louis XVI ait fait de son autorité royale, après la mort de Louis XV, fut d'exiler Mme Dubarry au monastère de Pont-en-Brie. Le même jour, il écrivait (1) à M. de Maurepas cette lettre, suffisant témoignage de la *variolophobie* qui sévissait à la Cour à cette époque :

Monsieur le Comte de Maurepas,

Dans la douleur qui m'accable et que je partage avec tout le royaume, j'ai de grands devoirs à remplir : je suis Roi, et ce mot dit assez quelles sont mes obligations. Mais je n'ai que vingt ans, hélas ! Je n'ai pas les lumières et l'expérience qui me seraient nécessaires, et de plus, je ne puis communiquer avec aucun des ministres, parce qu'ils ont tous vu le feu Roi pendant sa dernière maladie. La certitude que j'ai de votre probité, de votre connaissance des affaires et de votre prudence, m'engage à vous dire de venir m'aider de vos conseils. Revenez donc le plus tôt qu'il vous sera possible à la Muette où je vous attends, priant Dieu, Monsieur le Comte de Maurepas, qu'il vous ait en sa sainte garde.

LOUIS.

Prospectus d'un empirique, précurseur de Charles Albert.

Le prospectus que nous publions ci-contre, et que nous devons à l'obligeance de M. Paul DABLIN, bien connu dans le monde des érudits et des collectionneurs, est suffisamment significatif. Sa rédaction ne laisse veritablement rien à désirer : tout a été prévu. C'est bien le traitement « prompt autant qu'infaillible, facile à suivre, même en voyage », qu'annoncent nos vespasiennes et autres édicules modernes.

Et l'on dira que nos pères valaient mieux que nous !

(1) « Si cette copie de la lettre du Roi diffère essentiellement de celle de certains annalistes, ce n'est pas la faute de ma version, car je la tiens directement de la comtesse de Maurepas, Marie Phelippeaux de Saint-Florentin, laquelle est morte en 1791, âgée de 89 ans. » (Note de l'auteur du livre dont nous l'extrayons : *Souvenirs de la Marquise de Créquy*, t. IV, p. 207-208.)



CORRESPONDANCE

Les témoins des derniers moments du Président Carnot.

Chalon-sur-Saône, le 16 décembre 1900.

MONSIEUR LE DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF
DE LA *Chronique Médicale*.

Un de mes amis me communique la *Chronique Médicale* parue déjà depuis le 15 novembre dernier Je reste stupéfait, indigné, à la lecture d'un article, absolument malveillant, dont je ne comprends ni le sens, ni le mobile, et qui vous a été transmis par le Dr Masson, qui assurément a perdu toute mémoire des faits qui se sont passés à Lyon, dans l'horrible nuit du 24 juin 1894.

A propos du tableau du peintre Cond'Amin, dans lequel je figure, M. Masson vous écrit :

« Un seul personnage n'a jamais paru, c'est M. Siméon Carnot, etc., etc. »

M. le Dr Masson devrait parfaitement se rappeler que je me trouvais aux côtés de mon infortuné et si affectionné cousin, le Président Carnot, au moment où il donnait à la France son dernier soupir.

Si vous avez besoin, Monsieur, d'une brève explication, la voici :

On semble s'étonner dans cette communication qui vous est faite, qu'aucun membre de la famille Carnot n'ait été aux côtés du Président au moment suprême.

Jamais, Monsieur, pendant tout le temps de la présidence de Carnot aucun membre de la famille, par discrétion, ne l'a accompagné dans les cérémonies officielles. Si j'étais à Lyon, le 24 juin 1894, et si j'assistais au banquet des Maires offert le soir à la Bourse du Commerce au Président de la République, je n'y figurais pas comme parent, mais j'y avais été convié comme un des maires du département de Saône-et-Loire.

A la nouvelle terrifiante du crime horrible qui venait d'être commis, nouvelle qui me fut apportée au théâtre où je m'étais rendu à l'issue du banquet, je courus à la Préfecture où je ne quittai plus le Président.

M. le peintre Cond'Amin, ayant conçu, sans que je le sache, le projet de faire une immense toile, représentant auprès du lit mortuaire du président une foule de personnages qui se trouvaient à Lyon ce jour-là, alla trouver à Paris le frère du Président, mon cousin, M. Adolphe Carnot, membre dé l'Institut, inspecteur général des mines, lui en fit part en lui soumettant son esquisse.

Comme le peintre, dans sa conversation, parlait de la famille Carnot, mon cousin lui annonça que j'étais auprès de son frère au moment de sa mort.

C'est alors que M. Cond'Amin correspondit avec moi, et me donna à Chalon un rendez-vous pour me demander ma souscription, et si je consentirais à figurer sur sa toile; n'en voyant pas l'inconvénient, je lui confiai ma photographie.

Je compte, Monsieur, sur votre impartialité et sur votre désir de rétablir la vérité, pour vouloir bien insérer la lettre que j'ai

l'honneur de vous adresser, dans votre plus prochain numéro de la revue la *Chronique Médicale*.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

S. Carnot.

Le subconscient chez Flaubert.

Monsieur et savant Confrère,

Je suis absolument de votre avis, il faut étudier la physiologie psychique des hommes de génie pour apprendre à garantir leur évolution totale.

Flaubert pour écrire tombait dans un deuxième état (état second), en s'extériorisant ; alors les sujets qu'il traitait lui apparaissaient en visions, en tableaux ; il est à remarquer que, rentré dans son état conscient, il trouvait des difficultés lorsqu'il voulait retoucher à son œuvre.

Ces hommes particulièrement doués ne produisent pas toutes les œuvres qu'ils pourraient créer, ils ne peuvent supporter les fatigues de la vie sans un retentissement cérébral, de plus ils ont encore à lutter contre des bizarreries de caractère et font un usage d'excitants psychiques.

Je citerai Balzac prenant un breuvage pour travailler la nuit ; George Sand écrivant dans l'obscurité en excitant sa pensée par la cigarette qu'elle ne quittera plus. Félicien David meurt intoxiqué par le cigare qu'il fumait jour et nuit et Gounod tombe foudroyé la pipe à la bouche.

Or, la griserie psychique du tabac conduit au nicotinisme chronique, épidémie qui sévit sur le monde des fouilleurs de pensées en quête d'inconnu. Je m'aperçois que je m'égare dans des généralités ; je reviens à Flaubert.

Il fut un temps où le médecin se cachait encore pour s'occuper des phénomènes du magnétisme ; cependant j'avais préparé des réunions intimes de médecins et de savants, devant lesquels je reproduisais sans intermittence la plupart des faits relatés dans les livres traitant de la science occulte.

Un jour, intentionnellement, je réunis Flaubert et Jules Guérin, pour les faire assister ensemble à une série de ces phénomènes : Flaubert, pour sa grande individualité littéraire, Jules Guérin pour sa probité scientifique et son indépendance si souvent affirmée à l'Académie de médecine. La surprise du premier moment passée, nous arrêtâmes le nom des confrères à inviter; mais un des sujets qui nous servaient à ces expériences devenu malade, tout fut ajourné.

A quelque temps de là e revis Flaubert ; il était triste et moi très découragé, car l'on m accusait de vouloir ressusciter les superstitions du passé. Je constatai que ces horizons nouveaux l'avaient pris tout entier ; je lui rappelai, non sans émotion, que le professeur Monneret s'était suicidé la nuit qui suivit une même série d'expériences.

Nous nous séparâmes sur cette note triste et sur ces réflexions philosophiques de Flaubert :

« Nous vivons dans un désert, personne ne comprend personne, et notre esprit enténébré d'inconnu, nous mène à l'aveuglette dans le chemin de la vie, fermé par un X à ses pôles. »

Partant de ces impressions, peut-on leur attribuer la cause du

changement observé dans les habitudes de Flaubert pendant les derniers temps de sa vie ? Peut-être.

Pour terminer ma lettre il me reste à vous renseigner sur ma personne et à justifier mon silence. Trop surmené, je tombai malade; il y a quelques années je mis le feu à mon laboratoire : tout fut détruit, notes et manuscrits. Aujourd'hui vous me trouvez désemparé, menacé de disparaître sans laisser une trace utile.

Monsieur et savant confrère, agréez mes meilleurs sentiments de haute confraternité.

Dr FORTIN (1),
69, rue Raynouard, 69.

L'épilepsie chez les hommes de génie (2).

Il suffit qu'un homme de génie ait eu des crises convulsives pour qu'aussitôt on les attribue à l'épilepsie. Le coléreux Hercule, le bouillant Ajax, Saül lui-même seraient des épileptiques, mais il faudrait admettre comme telle toute personne sujette à des accès de fureur.

César avait de fréquents vertiges ; il eut des crises convulsives. Mahomet se retirait sous sa tente pour cacher ses attaques. Mais ces convulsions, ces vertiges n'étaient-ils pas simplement hystériques ? le manque de détail impose le doute ; il n'en est pas moins vrai qu'on traite couramment Mahomet de comitial avéré.

Je passe sur un grand nombre de géniaux, chez lesquels l'épilepsie est aussi peu démontrée, pour arriver à un contemporain sur lequel on possède de nombreux documents, Gustave Flaubert (3).

Dans son enfance, Flaubert est poltron et coléreux. Il s'enfonce tellement dans ses lectures qu'il se mordille la langue, se tortille une mèche de cheveux, et parfois tombe par terre. Il faudrait avoir plus de détails sur ces chutes qui, ainsi relatées, semblent plutôt dues à la distraction.

Devenu adulte, il reste nerveux, a des névralgies, des gastralgies, des douleurs occipitales, des migraines, de l'affaissement psychique, des hallucinations visuelles, des obsessions, des terreurs, des tics, des impulsions ambulatoires, tous symptômes que l'on retrouve dans l'hystérie.

C'était, du reste, le diagnostic que fit le professeur Hardy : il le traita de « femme hystérique » ; pourtant, à cette époque, on connaissait mieux l'épilepsie que l'hystérie.

Arrivons aux crises convulsives. La première attaque se déclare au début de sa 22e année, la nuit, dans les circonstances suivantes : Flaubert était dans un cabriolet ; un roulier passa à sa gauche et on apercevait au loin sur la droite la lumière d'une auberge. Depuis il se rappelait toujours ces détails dans son aura (4).

(1) Le Dr Fortin était le médecin particulier de Flaubert. Cette qualité donne à sa lettre toute la valeur d'un témoignage.

(2) Le docteur Félix Regnault vient de porter à la *Société d'hypnologie* la question de *l'épilepsie chez les hommes de génie*. Il veut bien nous communiquer, avant l'impression dans les bulletins de la Société, le passage de sa communication que nous reproduisons ci-dessus.

(3) Dr Charles Binet-Sanglé, *L'épilepsie chez Gustave Flaubert*, in *Chronique médicale*, 1er novembre 1900.

(4) Grasset, *Conférence sur la supériorité intellectuelle et la névrose*, p. 24.

La *Chronique médicale* a déjà cité la description que nous donne Maxime du Camp de ces attaques; si vous voulez vous y reporter (1) et l'étudier de près, vous verrez que cette attaque ressemble plutôt à une crise d'hystérie. Le mal comitial est plus dangereux et moins théâtral. L'épileptique ne prononce pas de phrases à effet et tombe brusquement, sans choisir sa place. Il se fait ainsi souvent des blessures graves qu'on ne signale pas chez Flaubert. Celui-ci avait au contraire la précaution de se coucher tout d'abord dans son lit.

L'attaque d'hystérie à grandes allures, se terminant par des hallucinations, attitudes passionnelles et clownisme, est classique. Mais on sait fort bien que ces derniers phénomènes peuvent manquer et l'attaque se réduire à des convulsions.

Au contraire, l'attaque d'épilepsie commence par des convulsions toniques, auxquelles succède le clownisme. Ces contractures ne sont pas décrites dans les accès de Flaubert.

On ne dit point, d'ailleurs, s'il se mordait la langue, s'il écumait, s'il urinait après sa crise : l'absence de renseignements sur ces points permet d'y répondre négativement.

Quant à sa mort foudroyante, elle peut s'expliquer de bien des façons. J'ai entendu parler d'une gomme possible du cerveau, je ne m'arrêterai d'ailleurs aucunement à ce diagnostic ; si je le cite, c'est simplement pour montrer qu'on peut faire bien des hypothèses.

Or, Flaubert est le génial sur les attaques duquel nous possédons le plus de renseignements.

Notez que je ne nie pas que nombre de géniaux soient épileptiques ; je demande simplement, pour l'affirmer, des observations mieux prises.

La conversion d'O. Wilde.

M. le Dr Tucker nous écrit pour protester contre notre information relative à la conversion d'Oscar Wilde.

Nous lui ferons observer que nous n'avons fait que reproduire ce que nous avons trouvé dans un journal quotidien, l'*Echo de Paris*, sans nous en porter garant ; nous avons d'ailleurs souvent répété que la rubrique *Echos de partout* ne saurait engager en aucune façon la rédaction de la *Chronique médicale*.

Notre pilori.

Plusieurs de nos confrères, entre autres le *Journal de médecine de Paris*, ont reproduit, sans indication de source, un article du Dr Leflaive sur les *Examens curieux ou drôlatiques*. Nous leur rappelons que cet article a paru originairement dans la *Chronique médicale* et nous leur demandons d'avoir la mémoire moins courte à l'avenir.

---

(1) *Chronique médicale*, 1900, p. 644.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

tique. J.-B. Salle, par le Dr CABANÈS. — Charlotte Corday au théâtre : Les pièces étrangères. — Paul Bourget et la médecine, par M. le Dr MICHAUT.

N° du 15 *mai* 1900. — Comment se fabrique un mot historique : « La République n'a pas besoin de savants ». — L'hôpital de la Maternité et le contrôleur général Turgot. — Les frais de dernière maladie et d'enterrement du ministre Turgot.

N° du 1er *juin* 1900. — La santé de Napoléon Ier, d'après des documents nouveaux et inédits (*suite et fin*), par M. GEORGES BARRAL. — Les poignards historiques. — La naissance d'Alphonse XIII. — Un monstre à l'Académie de médecine.

N° du 15 *juin* 1900. — Etude médicale sur J.-J. Rousseau, par M. le Dr RÉGIS, chargé de cours à l'Université de Bordeaux (*suite*). — Inauguration de la statue de J. Hameau. — Les médecins Procope-Couteaux, par M. le Dr DUREAU.

N° du 1er *juillet* 1900. — Le « fauteuil des savants » à l'Académie française, par le Dr CABANÈS. — Etude médicale sur J.-J. Rousseau (*fin*), par M. le Dr RÉGIS, chargé de cours à l'Université de Bordeaux.

N° du 15 *juillet* 1900. — La Chine au point de vue médical et ethnographique. — Mœurs et Coutumes médicales en Chine, par M. le Dr SIMOND. — La Science médicale des Chinois, par M. le Dr MATIGNON.

N° du 1er *août* 1900. — Paul Bourget et la médecine, par M. le Dr CALLAMAND (de Saint-Mandé). — Les précurseurs de Lavoisier, par M. BERTHELOT, de l'Institut et de l'Académie française. — Les précurseurs de Hahnemann, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 *août* 1900. — La maladie d'oreille de l'empereur Guillaume II, par M. le Dr COURTADE, ancien assistant d'oto-laryngologie. — Charles Cros ; notes biographiques, par M. le Dr ANTOINE CROS.

N° du 1er *septembre* 1900. — Les « Curiosités de la médecine » devant l'Académie de médecine. — Le Théâtre médical au Japon et en Chine, par M. le Dr MICHAUT. — La Parasitologie en Chine et au Japon, d'après M. le professeur R. BLANCHARD, de l'Académie de médecine.

N° du 15 *septembre* 1900. — Les épileptiques célèbres, par M. le Docteur GÉLINEAU. — Les droits de la science et de l'histoire. — La journée des souverains : le jeune couple royal d'Italie. — Brelan de statues.

N° du 1er *octobre* 1900. — La *Chronique* à l'Exposition de 1900 ; Exposition centennale de peinture (Grand Palais), par M. le Dr MATHOT. — L'origine du mot *goutte*, appliqué à une maladie, par M. le Dr Armand DELPEUCH, Médecin à l'hôpital Cochin.

N° du 15 *octobre* 1900. — Le fauteuil roulant de Couthon. — Le président Krüger et la reine Victoria. — La nuit de noces du Dauphin, fils de Louis XV (10 février 1747), par M. Casimir STRYIENSKI.

N° du 1er *novembre* 1900. — L'épilepsie chez Gustave Flaubert, par M. le Dr Ch. BINET-SANGLÉ. — La *clef* de « Madame Bovary » : l'officier de santé Bovary et le pharmacien Homais.

N° du 15 *novembre* 1900. — Tragiques souvenirs : les restes de Caserio et les reliques funèbres du Président Carnot. — Les derniers moments du Président Carnot. — A travers les autographes.

N° du 1er *décembre* 1900. — La santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits, par M. F. CHAMBON, bibliothécaire à la Sorbonne. — Talleyrand et la vaccine. — Un préjugé relatif à la variole : le prétendu bénéfice de l'âge.

N° du 15 *décembre* 1900. — Après l'Exposition. – L'Exposition centennale (*suite et fin*), par M. le Dr MICHAUT — Les Expositions universelles et la santé publique, par M. L. DAGUILLON, de la Statistique municipale. — Un chirurgien d'autrefois, jugé par un chirurgien d'aujourd'hui : le père Boyer.



Paris. — Sté Franç. d'Impr. et de Libr.
Ancienne impr. Oudin et Cie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — No 2

15 JANVIER 1901

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900-1901)

8e ANNÉE N° 2 15 JANVIER 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

La maladie, l'opération et la mort de Napoléon III (a)

PAR M. le Dr A. GUÉPIN,

Ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris.

I

Dans un article publié jadis dans le *Journal des maladies cutanées et syphilitiques* (1892, p. 475) et intitulé : « La vérité sur la mort de Napoléon III », le Dr Cabanès a fait, avec l'érudition que chacun lui connaît, l'historique de l'affection urinaire de Napoléon III. Il nous en a montré les débuts, vers 1863 ou 1864, par une hématurie violente, provoquée elle-même par un accident de voiture. Depuis cette époque, les symptômes vésicaux, avec des périodes de calme et des moments d'exacerbation, persistèrent au point de nécessiter un séjour en Algérie (1865), une saison à Vichy (1866), absolument contre-indiquée d'ailleurs, qui eut rapidement pour effet de rendre les urines alcalines et qui ajouta des phénomènes de cystite aux symptômes déjà existants d'un calcul vésical prévu par tous les médecins.

En 1869, le mal avait notablement empiré. Ricord fut consulté, Caudmont offrit ses services, pendant que le *Journal officiel* s'efforçait de rattacher au rhumatisme les signes manifestes de la pierre.

Au printemps de 1870, G. Sée, mandé à Saint-Cloud auprès de l'Empereur, voulut une consultation avec des spécialistes. Le 1er juillet, Nélaton, Ricord, Fauvel, Corvisart et G. Sée conclurent à la nécessité urgente d'un cathétérisme explorateur et à l'opportunité de cette intervention.

Le Dr Conneau fut chargé de remettre cette consultation à l'impératrice.

Pendant la guerre, les souffrances de Napoléon III furent terribles et les hématuries très fréquentes.

Le travail du Dr Cabanès, que je résume à grands traits,

(a) Il y a eu vingt-huit ans, ces jours-ci, que Napoléon III est mort. Vingt-huit ans! *Grande ævi spatium!* Le neveu du grand homme est entré dans l'histoire — qui a le droit de porter son jugement : la parole est au médecin légiste. (R.)

serait à reproduire en entier, tant il montre la situation précise du malade.

La *Chronique médicale* (nos des 15 juin, 1er juillet et 15 juillet 1896) reprit la question avec un nouveau mémoire du Dr Cabanès, ayant pour titre : « La mort de Napoléon III est-elle due au chloroforme ? »

S'appuyant sur des documents publiés par sir H. Thompson et sur le certificat d'autopsie de l'Empereur que nous donnerons plus loin, notre confrère concluait à la négative.

Le Dr Barré, se croyant visé dans cet article et dans le numéro suivant de la *Chronique médicale*, se défendit d'avoir émis une opinion hostile au chirurgien anglais. Une lettre du baron Corvisart à M. Rouher (6 janvier 1873), reproduite également dans ce no du 1er juillet 1896, vint appuyer les conclusions du Dr Cabanès.

Sir H. Thompson écrivit alors au Directeur de la « Chronique » (no du 15 juillet 1896), pour le remercier de l'exactitude des faits qu'il rappelait, en exprimant le regret de ne pouvoir lui envoyer un résumé historique de la maladie de l'empereur sans trahir le secret professionnel.

Les pièces que nous publions ci-après viennent partiellement compléter l'observation de Napoléon III. Elles m'ont été transmises par mon regretté maître E. Reliquet ; je me suis efforcé d'en respecter le texte et de les reproduire en majeure partie, malgré les longueurs qu'elles contiennent parfois.

II

On lisait dans la *Lancette* de Londres, le samedi 11 janvier 1873 :

L'Empereur Napoléon.

L'empereur Napoléon, sur qui les yeux de l'Europe avaient été fixés si souvent et avec tant d'anxiété quand il poursuivait sa politique ambitieuse, n'est plus. Cet événement doit certainement causer une sensation augmentée par la haute situation que le malade a occupée dans le monde et par le rôle important qu'il y a joué, par le souvenir de son appréciation constante et amicale de nos qualités et de nos particularités nationales et par ses efforts pour unir la France et l'Angleterre par les liens solides de la prospérité commerciale. A cette sensation se joindra la considération qu'il a, dans ses malheurs, cherché un asile dans notre pays et que l'habileté consommée de notre meilleur chirurgien dans l'art de la lithotritie a été impuissante à soulager ses souffrances. Nous nous proposons de donner à nos lecteurs un court mais fidèle compte rendu de la maladie de l'Empereur jusqu'à la veille de sa mort, et nous nous proposons de leur donner aussi l'histoire détaillée de sa maladie tout entière, qui offre un grand nombre de circonstances aussi importantes qu'extraordinaires.

Depuis quelques années, l'empereur avait de temps en temps éprouvé des symptômes éveillant le soupçon d'une maladie vésicale, et ces symptômes s'accompagnaient de douleurs violentes dans la région du rectum. A une période beaucoup plus éloignée, il avait

été également sujet à des rhumatismes, qu'on avait considérés comme ayant une influence pathogénique sur les symptômes ci-dessus. Pendant la dernière guerre, les souffrances furent excessives, et *on saura maintenant pour la première fois* (1) que les fatigues causées par de grands travaux physiques et intellectuels qui l'accablèrent, étaient augmentées par la présence d'un calcul dans la vessie.

Nous allons retracer les différentes phases qui se succédèrent entre la formation du calcul et sa récente découverte.

Après l'arrivée de l'empereur de Wilhemshohe, le 18 mars 1871, le repos qu'il prit pendant quelque temps diminua notablement ses souffrances; on observa la même immunité tant que ses habitudes furent complètement calmes. Mais pendant l'année dernière, les premiers troubles reparurent avec la même intensité.

Pendant tout ce temps aussi, le Dr baron Corvisart affirma la présence d'un calcul dans la vessie ; le Dr Conneau fut aussi de cet avis. Alors, en juillet dernier, on consulta sir H. Thompson, en même temps que sir William Gull, qui avait été fréquemment mandé en consultation pour la santé de Sa Majesté.

Ce jour-là, l'empereur allait mieux qu'à l'ordinaire ; il se plaignait principalement d'une douleur dans le rectum et demanda seulement qu'on examinât la prostate. Sir Thompson le fit et déclara que la prostate n'avait rien, qu'elle n'était pas hypertrophiée. Il conseillait de faire le cathétérisme pour s'assurer que la vessie se vidait par les seuls efforts physiologiques. Mais Sa Majesté refusa de se soumettre à cette épreuve ce jour-là. Quelques jours après, l'empereur alla passer quelque temps sur la côte sud et il revint avec des symptômes plus accusés qu'auparavant.

Le 31 octobre, Sir James Paget fut mandé à Chislehurst, en consultation avec Sir William Gull. Il conseilla d'examiner la vessie, afin de s'assurer définitivement s'il y avait, oui ou non, un calcul. A cette époque, Sa Majesté avait été obligée de renoncer successivement à ses promenades à cheval, en voiture et à pied. Pendant les semaines suivantes, il garda la chambre ; et comme la vessie était très irritée et les douleurs extrêmement violentes, on jugea alors absolument nécessaire de lui procurer du soulagement.

Vers la fin de décembre, l'empereur se décida à voir Sir H. Thompson une seconde fois. Suivant ses désirs, ce chirurgien vint avec Sir William Gull le 24 décembre, et en apprenant l'état de Sa Majesté, il passa une sonde flexible et il reconnut qu'il n'y avait pas ou très peu d'urine dans la vessie après la miction. Il conseilla aussitôt sans hésiter de procéder de suite à un examen complet sous le chloroforme ; car la sensibilité locale était extrême. Ceci fut décidé à l'unanimité, et l'empereur y consentit.

En conséquence, ces chirurgiens se rendirent à Chislehurst, accompagnés de M. Clover qui donnait le chloroforme. L'empereur fut endormi rapidement. Sir H. Thompson introduisit une sonde et découvrit immédiatement un large calcul. Il passa alors un lithotribe, saisit la pierre et la mesura. *Il pensa qu'elle était composée de phosphates et grosse comme une noix.* Le résultat de la consultation fut que la pierre étant phosphatique, elle était opérable par la lithotritie, tout en tenant compte de la sensibilité des organes

(1) Ces mots ne sont point en italique dans le texte. (A. G.)

et des troubles qui siégeaient depuis longtemps dans la région rectale ; mais si, par hasard, on venait à découvrir que sa base était d'acide urique ou d'oxalate de chaux, avec une croûte de phosphates, la taille restait la seule intervention à faire.

Quant à l'urine, elle était alcaline, épaisse et trouble ; elle laissait déposer une couche épaisse de pus et de mucus avec plus ou moins de sang. On y trouvait aussi une grande quantité de cristaux de phosphate de chaux tribasique, des globules de sang et de pus ; mais on n'observait aucune autre lésion de l'organe.

L'empereur se plaça immédiatement entre les mains de ses chirurgiens, exprimant seulement le désir qu'on pratiquât l'opération aussi promptement que possible.

2 janvier 1873. — 3 h. 30 du soir. — Etaient présents : Sir William Gull, Sir H. Thompson, Dr Conneau, Dr baron Corvisart, M. Clover et M. Foster.

Sir H. Thompson brisa la pierre sans difficulté et enleva le plus de débris possible, ce qu'il jugea prudent de faire en présence d'un cas aussi grave. A six heures du soir, l'empereur eut un léger frisson, suivi des phénomènes fébriles habituels. Urine claire, très peu de sang ; le malade dormit de temps en temps ; mictions très fréquentes.

Elles devinrent plus fréquentes et plus douloureuses pendant les deux ou trois jours suivants. Les remèdes calmèrent un peu, mais n'enlevèrent pas les douleurs et l'irritation de la vessie et du rectum, ainsi que le ténesme de ces deux organes, qui était constant et douloureux. On décida alors de pratiquer sans retard une nouvelle opération, afin d'enlever les fragments de calcul qui produisaient cette irritation.

6 janvier, 10 heures du matin. — Tous les chirurgiens étant présents, on prit ses dispositions pour procéder sans retard à l'opération. A ce moment, Sa Majesté fut prise d'*un frisson soudain, et on remit l'opération à plus tard.* Une heure et demie après, l'empereur était mieux et comme il était de la plus absolue nécessité de soulager la vessie, à midi M. Clover donna le chloroforme.

Au commencement de l'opération, on trouva un fragment de calcul assez gros arrêté dans la portion prostatique et membraneuse de l'urèthre et qui rendait complètement impossible la pénétration d'un instrument dans la vessie (1). On l'écarta avec beaucoup de soins et de précautions, de façon à pouvoir introduire le lithotribe. La présence de ce fragment avait sans aucun doute empêché le passage spontané des débris depuis la première opération. La lithotritie fut pratiquée et on enleva une quantité plus grande de calculs qu'à la première séance. Ajoutons en passant que l'empereur était assez sujet à un frisson occasionné par des troubles dans l'abdomen.

7 janvier. — De petits débris passèrent librement pendant la nuit, mais la miction était très fréquente (deux ou trois fois par heure, quelquefois même plus souvent encore). L'urine était très chargée et contenait beaucoup de sang. Le matin, on constata une obstruction évidente dans les régions profondes de l'urèthre ;

(1) Je ne commente pas au fur et à mesure, car tout serait à relever dans cette étonnante observation, dont la lecture est singulièrement instructive. (A. G.)

on s'en assura en introduisant un cathéter ; mais, eu égard à l'extrême irritabilité des organes et comme la vessie était suffisamment soulagée, on jugea prudent de ne pas faire pour le moment une nouvelle tentative pour déloger les fragments de calcul. Ces résultats, quoique atteints avec beaucoup de difficultés, furent assez satisfaisants pendant quelque temps.

8 janvier. — On veille avec anxiété l'empereur pendant la nuit. Les chirurgiens le virent à onze heures du soir.

9 janvier. — Le Dr Conneau le vit à deux heures du matin, le baron Corvisart à quatre heures, sir H. Thompson à six heures. L'empereur dormit profondément et même mieux que la nuit précédente. A neuf heures quarante-cinq, tous ces Messieurs, ainsi que M. Clover, vinrent le voir et reconnurent qu'il était indiqué de faire une nouvelle opération (1). Sa Majesté avait l'air de se si bien porter qu'on résolut de l'opérer dans l'après-midi. Pouls = 84.

Cependant un changement dans l'état du malade se manifesta bientôt et à dix heures vingt-cinq, quand sir H. Thompson visita de nouveau son malade, il lui trouva les traits bien altérés. L'empereur s'affaiblit rapidement et à dix heures quarante-cinq minutes, il avait cessé d'être.

Autopsie, *faite le dix janvier.* — Le résultat le plus important de l'examen des organes est que le calcul, *qui devait séjourner dans la vessie depuis plusieurs années*, avait causé une irritation et une inflammation qui s'étaient propagées jusqu'aux reins et avaient atteint un degré impossible à soupçonner, et, l'eût-on soupçonné, impossible à constater. L'affection rénale se présentait sous deux formes : d'une part, les uretères étaient dilatés ainsi que les bassinets. La dilatation du rein gauche était excessive et avait occasionné l'atrophie de la substance glandulaire de l'organe ; d'autre part, il y avait une inflammation subaiguë des tubes urinifères qui paraissait toute récente. Les organes voisins de la vessie étaient sains ; la muqueuse vésicale et la portion prostatique de l'urèthre présentaient des signes d'inflammation subaigüe, mais on ne voyait pas la plus petite trace d'altération. Dans l'intérieur de la vessie, on trouva un morceau de calcul dont la conformation indiquait qu'on en avait enlevé la moitié. En outre, on trouva deux ou trois petits fragments pas plus gros qu'un grain de chanvre. Cette portion de calcul pesait environ trois quarts d'once (22 grammes) et mesurait un pouce et un quart sur un cinquième de pouce. Le cœur et les autres organes étaient sains, ainsi que l'encéphale et les méninges. Le sang, généralement liquide, contenait très peu de caillots. Pas de trace d'embolie, soit dans le système veineux, soit dans le cœur ou l'artère pulmonaire. *La mort survint par suite d'arrêt de la circulation et doit être attribuée à la constitution générale du patient.* L'affection des reins qui avait occasionné cet état était d'une nature telle et si avancée que dans n'importe quel cas elle aurait promptement déterminé une issue fatale.

Ont signé : J. Burdon Sanderson, d.-m. — Dr Conneau. — Dr Baron Corvisart. — Henry Thompson. — J.-T. Clover. — John Foster.

Cambden Place, Chislehurst, 10 janvier 1873, 6 heures 30 du soir.

(1) Si les faits rapportés ici sont rigoureusement exacts, cette histoire est fantastique. (A. G.)

Sir William Gull quitta Cambden Place aussitôt après l'autopsie et montra une opinion contraire sur ce point, c'est-à-dire l'origine du calcul. Voici ses propres paroles :

« Je désire déclarer que le phosphate de chaux formant le noyau « du calcul était le résultat et non la cause d'un catarrhe de vessie « qui existait antérieurement. Ce noyau présentait une certaine « induration et devait même être d'une formation plus récente « qu'on ne le suppose dans le rapport ci-dessus. Quoi qu'il en soit, « il était recouvert d'une croûte phosphatique cristalline, disposée « sur deux couches de formation récente et bien distinctes l'une de « l'autre. La couche interne qui recouvrait le phosphate de chaux « amorphe était épaisse et séparée de l'externe par un dépôt moins « cellulaire, mais présentant des cristaux de phosphate tribasique. « Mon opinion personnelle est qu'il est plus en rapport avec la cli- « nique de regarder la cystite comme la lésion primitive, et que,cette « affection, ainsi qu'il arrive en pareil cas,s'est étendue aux uretères « et aux enveloppes des reins. Je ne doute pas non plus que dans « les dernières périodes de la maladie, la formation de ce calcul ne « fût une cause adjuvante des lésions de l'organe.

« Quant au reste du rapport, je suis parfaitement d'accord « avec mes collègues. »

Signé : William Gull, D.-M., 10 janvier 1873.

Le procès-verbal d'autopsie et cette dernière observation du Dr W. Gull soulevèrent un grand étonnement dans le monde médical anglais, et la « Lancette » reçut les lettres suivantes :

Au Rédacteur de *la Lancette* :

Monsieur,

Le rapport officiel des médecins sur l'autopsie de l'Empereur commence ainsi : « Le résultat le plus important de l'examen « des organes est que le calcul, qui avait dû être depuis plusieurs « années dans la vessie, avait causé une irritation et une inflam- « mation qui s'étaient propagées aux reins et avaient atteint un « degré impossible à soupçonner, et, l'eût-on soupçonné, impossible « à constater ».

Plus loin, on lit que : « L'affection des reins se présentait sous « deux formes : l'une, consistant dans la dilatation des uretères « et des bassinets avec destruction atrophique de la substance « glandulaire du rein gauche, l'autre dans l'inflammation sub- « aiguë des tubes urinifères d'origine plus récente ».

Je dois avouer que j'ai lu et relu ce paragraphe avec beaucoup d'étonnement, et je n'ai pas été surpris le moins du monde de voir la réflexion suivante faite par le *Times* : « Un homme peut donc, même à notre époque, mourir entre les mains des premiers médecins du monde et succomber à une maladie organique sans qu'ils y connaissent rien ».

Les commentaires de ce journal sont parfaitement justes, et ils se trouvent confirmés par la déclaration que la maladie existait à un degré qui, même l'eût-on soupçonné, ne pouvait être constaté. Aussi, Monsieur, je vous le demande, dans le cas pré-

sent, est-ce là l'image fidèle de l'état de la science médicale ? J'affirme que non.

Citons encore le rapport des médecins : « La mort survint par suite de l'arrêt de la circulation et doit être attribuée à la constitution générale du malade ; et l'affection des reins qui avait causé cet état était d'une nature telle et si avancée que, dans n'importe quel cas, elle aurait promptement déterminé une issue fatale ».

En réduisant le cas à sa forme la plus simple, il est évident que l Empereur mourut d'une affection organique des reins et que l'opération produisit un traumatisme qui avança la mort ; et suivant la plus haute autorité médicale, la maladie n'a pu être diagnostiquée même dans l'état actuel de la médecine. Je ne puis, comme je l'ai fait plus haut, donner raison à cette déclaration.

Si donc on doit réellement attribuer la constitution altérée de l'Empereur au mauvais état des reins, elle doit certainement avoir été causée par une lésion des organes sécréteurs et excréteurs de la glande, le sang ayant conservé des substances qui à l'état normal sont éliminées par l'urine.

Aussi eût-on dû avant tout examiner avec attention la nature des matières solides contenues dans l'urine. Cet examen eût certainement révélé l'altération des fonctions éliminatrices des reins et, par la force des choses, on eût conclu à leur mauvais état.

Je ne poursuis pas le sujet plus loin et m'abstiens de tout autre commentaire.

Je suis, Monsieur, votre obéissant serviteur.

Signé : Arthur Hill Hassall, d.-m., 12 janvier 1873.

The Lancet, 18 janvier 1873.

Au Directeur de *la Lancette* :

Monsieur, je suis un ancien étudiant en médecine de l'école de Great Windmill Street et des salles de Saint-Georges Hospital. J'ai lu le rapport de l'autopsie faite à Chislehurst qui a paru dans le *Times* de ce jour, avec toute l'attention que mérite un pareil document. Ce rapport donne lieu à beaucoup d'observations et laisse le champ libre aux conjectures.

Ceux qui ont suivi l'histoire et épié toutes les actions du troisième empereur portant le nom de Napoléon, depuis décembre 1852, ne seront pas surpris de voir que sa longue et grave maladie s'est terminée comme elle l'a fait dans les premiers jours de 1873 ; *on est seulement surpris que le malade ait résisté* si longtemps. Il mourut, disons-le en deux mots, d'un calcul vésical, après deux séances de lithotritie bien faites, sous le chloroforme. La mort survint à dix heures et demie du matin, sinon pendant, du moins après son sommeil, et fut, pour ainsi dire, soudaine. D'après ce que nous avons appris depuis, elle était fatale.

Une troisième séance de lithotritie devait avoir lieu dans l'après-midi ; mais il est heureux que les derniers soupirs du malade ne se soient pas mêlés aux vapeurs du chloroforme ! Le pathologiste n'avait pas besoin d'invoquer la théorie de l'embolus pour expliquer la cause prochaine de l'arrêt du cœur. Pourtant chez cet homme, comme chez le plus grand nombre, la cause de la mort ne peut être trouvée que dans le sang. Selon le rapport,

une altération très étendue d'un organe sécréteur et éliminateur, une agitation et des troubles constants avaient atteint le sang dans son intégrité, sans qu'il fût possible d'y porter remède. Le sang chargé de substances impures était devenu incapable de porter la vie dans les organes qu'il a pour mission de nourrir et de développer. L'épuisement des forces du malade qui s'accusait sans cesse, accru par l'ébranlement de toute l'économie, était à son comble. Le sang avait perdu ses propriétés coagulables et n'était plus que du sang impropre à la nutrition. L'encéphale, le cœur, les poumons, tous les organes avaient cessé de remplir leurs fonctions.

Quand le médecin administre des remèdes préventifs ou curatifs, quand le chirurgien combine dans sa pensée ces opérations hardies qui sont le triomphe de la science, ils doivent avant tout se souvenir que, dans le sang qui circule dans toutes les parties du corps, les éléments composant les tissus organisés sont sans cesse présents et renferment virtuellement dans leur intérieur toutes les variétés de structure que présentent les organes sains ou malades.

Le corps médical libre de France et d'Angleterre remarquera avec surprise que cet intéressant rapport est muet sur un point qui réclamerait au contraire tant de détails, tant de clarté. On déclare qu'il existait une affection organique des deux reins, d'une nature telle et si avancée qu'elle rendait en toutes circonstances une issue fatale inévitable. Or, dans ce rapport signé par tant de témoins, *cette affection qui n'avait pas été soupçonnée, et, lors même qu'elle l'eût été, n'eût pu être constatée*, ne porte même pas de nom, n'est même pas décrite.

Aussi, on se pose la question suivante : quelle est cette affection particulière des deux reins qui causa la mort de Louis-Napoléon ? Si une affection aussi grave et qui n'a pas de précédent dans nos annales ne trouve pas sa place dans la nomenclature des maladies, ce sera un reproche constant adressé aux médecins des deux pays. Parmi les essais sans nombre, les discussions, les dissertations sur les maladies des reins qui ont mis la presse en émoi pendant tant d'années, ne pourrait-on pas trouver un passage ou une observation qui aurait quelque ressemblance avec l'état pathologique en question ? Ne l'a-t-on jamais vu sous le microscope ? Ne l'a-t-on jamais représenté en chromolithographie ? Ne nous en prenons pas à notre intelligence ; tôt ou tard, on trouvera un nom pour cette maladie rapide et nécessairement fatale qui a emporté l'Empereur des Français.

L'atrophie d'un rein, occasionnée par une dilatation mécanique de sa cavité, n'entraîne pas plus fatalement la mort d'un adulte, qui présente toutes les autres parties de l'économie parfaitement saines, que l'inflammation subaiguë des tubes urinifères causée par la présence d'un calcul de phosphates irritant la vessie et d'une origine relativement récente. Dans le cas présent, l'inflammation subaiguë transmise par la muqueuse vésicale. . . . . (1).

Aussi mon opinion formelle est que la maladie des deux reins, de quelque nature qu'elle fût, commença par une cystite. . . . .

... Les deux conclusions d'intérêt pratique qu'on peut tirer du rapport dans les termes où il est écrit sont : que le cas en question

(1) Je supprime ici un passage d'anatomie pathologique, judicieux d'ailleurs, mais bien long ; plus loin également, quelques phrases sans intérêt majeur. (A. G.)

n'était pas favorable pour la série des séances de lithotritie avec chloroformisation, et que si la pierre avait été opérée dans les premiers jours de 1869, Louis-Napoléon serait encore de ce monde....

... Je suis, Monsieur, votre serviteur.

Signé : J.-A. Wilson, d.-m. Londres, 11 janvier 1873.

La Lancette du même jour (18 janvier 1873) y ajoute :

« Quand on compare le document écrit par les médecins qui ont soigné l'Empereur Napoléon avec la clause ajoutée par sir W. Gull, on voit qu'il est malheureux sur beaucoup de points. Quand on l'examine avec soin, on voit qu'il mentionne seulement le degré de la maladie des reins. . . . . (1).

« Mais, ainsi que le fait judicieusement observer le Dr Hassall, dans une lettre que nous avons publiée, le poids spécifique de l'urine, les proportions d'urée et des autres éléments, les résultats de l'examen microscopique seraient des sources où le médecin puiserait un diagnostic exact, laissant à peine de doutes dans son esprit. De plus, la présence d'un calcul dans la vessie serait à elle seule capable de donner plus qu'un soupçon de maladie rénale et aurait imposé l'obligation de découvrir jusqu'à quel point ces soupçons étaient fondés. On ne peut concevoir comment sir W. Gull, qui avait pour mission d'avertir les chirurgiens des caractères médicaux du cas présent. . . . .

« Sir W. Gull se sentira nécessairement dans l'obligation de faire connaître la méthode et les résultats de ses analyses d'urine avant l'opération, ainsi que les motifs qui l'ont engagé à admettre l'opportunité des moyens qui furent employés. Nous admettons, en ce qui regarde l'étendue de la maladie, qu'il n'y avait aucune donnée bien certaine et que la conclusion tirée était nécessairement hypothétique. . . . .

« *Si l'état du malade réclamait impérieusement une opération immédiate, il est possible que la taille eût offert une chance plus grande de rétablissement temporaire* (2). Il n'y a rien qui déprime plus dangereusement un malade dont le sang est vicié et dont le cœur est faible que de grandes souffrances physiques et l'expectation d'un accroissement de ces souffrances par une opération chirurgicale. Un procédé opératoire qui eût pu être appliqué en quelques minutes, qui aurait complètement soulagé le malade et enlevé toute appréhension d'une nouvelle épreuve eût été, quant à ses avantages, bien préférable à celui qui fut employé. Ainsi que nous l'avons dit, les événements seuls nous rendent prudents. La lithotritie a nécessairement ses avantages et ses désavantages, et nous avons la certitude que sir H. Thompson a été guidé dans sa décision par des raisons suffisamment bonnes, basées sur des découvertes qu'il a dû faire dans ce moment-là. Le corps médical attendra la publication de ces raisons avec anxiété et les jugera avec impartialité et bienveillance.

« Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'il eût été bien préférable de limiter le rapport à l'exposé aussi simple que possible des faits pathologiques et qu'on eût attendu une occasion

(1) Voir la phrase du rapport d'autopsie.

(2) Tout le monde pouvait dire en 1873, comme on dit aujourd'hui : il est *certain* que la taille eût offert, etc.; voir : *Indications de la lithotritie*, dans Reliquet, *Œuvres complètes*, tome II.

prochaine pour en tirer les diverses conclusions. Les discussions et les divergences d'opinions auraient été laissées à des critiques compétents, et le public n'aurait pas été mis en émoi par le paragraphe qui a été si mal interprété et par un rapport séparé, dans lequel sir W. Gull mentionne son opinion personnelle sur une question qui restera insoluble. Sir W. Gull aurait dû mieux consulter sa propre dignité et les intérêts de sa profession. »... (Suit une critique plus que sévère de l'attitude de ce médecin.)

III

Sir W. Gull, aussi vivement attaqué, répondit-il, sinon pour défendre sa conduite après l'autopsie, du moins pour établir que scientifiquement il n'avait rien négligé dans l'intérêt de son malade ? Publia-t-il des analyses d'urine, comme le demandait la *Lancette* ? Je l'ignore.

Mais sir H. Thompson, auquel on démontrait, péremptoirement à mon sens, que la seule opération indiquée était la taille, indiquée avant la première séance de lithotritie, indiquée encore avant la seconde, indiquée de nouveau avant la troisième, qui ne put avoir lieu, résolut de donner à ses tentatives de justification un retentissement considérable.

Peut-être eût-il mieux valu, pour lui aussi, laisser oublier une erreur que personne ne songerait à lui reprocher avec acrimonie dans les circonstances dramatiques de cette lamentable histoire, où tant de considérations politiques sont venues entraver l'action des médecins? Il estima, au contraire, qu'il y avait lieu de revenir sur ce cas, et il le fit en particulier, à mots couverts, dans une leçon clinique destinée à paraître dans la *Lancette* du mois de mars 1873. Cette leçon, faite le 28 février à University College Hospital, était sur-le-champ traduite en français par un de ses élèves, M. T.-B. Curtis, ancien interne des hôpitaux de Paris, et paraissait *in extenso* dans la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* (nos du 7 mars et du 14 mars 1873).

Je ne résumerai pas cette longue leçon, plaidoyer *pro domo*, beaucoup trop inspiré par les récentes polémiques dont il vient d'être donné un écho assourdi. Mais, prenant le *Traité pratique des maladies des voies urinaires*, du même auteur, 2e édition, traduction de Le Juge de Segrais, page 1024, j'y vois :

« N° 311, année 1873, âge 65 ans, N..., *calcul phosphatique assez volumineux, avec un petit noyau d'acide urique.* »

Une note du traducteur nous démontre qu'il s'agit bien de Napoléon III. Le reste de cette observation résumée a déjà été donné par le Dr Cabanès dans son article cité de la *Chronique médicale* (18 juin 1896), d'après le « Catalogue to the collection of calculi, etc. », publié à Londres en 1893.

La présence dans le calcul de ce noyau d'acide urique, d'ailleurs on ne peut plus probable avant tout examen, ne paraît pas devoir donner raison à sir W. Gull et, en revanche, ne saurait davantage servir la cause de sir H. Thompson.

Glanes de Médecine historique

Enfants coupés en morceaux... en 1733.

Incessamment l'histoire se recommence.

On fit grand bruit, ces temps derniers, autour de la lugubre découverte de débris humains, et « l'homme coupé en morceaux » eut bientôt sa légende.

C'est l'opinion commune que ces horribles dépeçages sont un produit de l'ingéniosité de nos modernes Cartouches, qui dépistent de cette façon les recherches des policiers. Nous venons de prononcer le nom de Cartouche : c'est, en effet, le précurseur des Jack l'Eventreur de notre temps. C'est à l'époque même où le sinistre bandit poursuivait ses exploits, que se passa le fait suivant, que nous relevons dans une chronique secrète du règne de Louis XV, et qui produisit, comme bien l'on pense, grand émoi :

Le guet, en se retirant la nuit du 22 au 23 (avril 1733), arrêta un Suisse qui portait dans une hotte cinq enfants coupés en morceaux. On n'a point encore découvert d'où peut venir ce petit massacre d'innocents.

Le même jour, un domestique de madame la marquise de Pomponne, étant allé à la garde-robe, entendit les cris d'un enfant nouveau-né que l'on venait d'y jeter. Il fut avertir sa maîtresse, qui envoya chercher sur-le-champ un commissaire et du monde pour faire retirer cet enfant, qui malheureusement se trouva mort. La seconde femme de chambre de madame de Pomponne, qui avait fait le coup, s'aperçut de bonne heure, heureusement pour elle, qu'elle était découverte et se sauva... »

Quelques jours plus tard, on avait le mot de l'énigme:

L'aventure des enfants coupés par morceaux a été bientôt éclaircie ; l'homme qui les portait dans une hotte les avait reçus d'un chirurgien de la rue Saint-Honoré, lequel a prouvé, à son tour, avoir eu permission de les prendre à l'Hôtel-Dieu et d'en faire la dissection.

Pouvons-nous espérer que l'on se trouve, encore cette fois, en présence de débris anatomiques ? Il est tout au moins permis de le supposer — tant qu'on n'aura pas mis la main sur le coupable.

Les gâteaux des Rois liberticides, en 1793. — Une circulaire du maire de Paris, le Dr Chambon (de Montaux).

L'extraordinaire délibération de la municipalité de Paris qu'on va lire, fut, paraît-il, affichée sur les murs de la capitale, « jusque sur les portes cochères », en l'an « Trois de la Liberté ». C'est, du moins, ce qu'assure une contemporaine notoire (1) dont le témoignage est, il est vrai, quelque peu suspect. Un de nos lecteurs qui en aurait le loisir pourrait vérifier si ladite délibération se retrouve au *Moniteur*, ou dans le recueil des *Actes de la Commune de Paris*, publié par M. S. Lacroix.

(1) *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. VI, p. 185-186.

(2) Nous croyons nous rappeler, en corrigeant les épreuves de cette note, que l'ouvrage de M. S. Lacroix s'arrête à 1790 ; en ce cas, la recherche que nous conseillons deviendrait inutile.

Extrait des registres de la commune de Paris.

Le citoyen maire et président du Conseil, Nicolas Chambon, informe ledit Conseil de la section de la commune, que le Comité révolutionnaire de la maison commune vient de lui dénoncer que certains pâtissiers se permettent de fabriquer et de vendre encore des gâteaux des Rois. Il invite la police à faire son devoir. Il s'élève, à ce sujet, une discussion sur les moyens à prendre pour autoriser légalement les comités révolutionnaires à faire arrêter les vendeurs et acheteurs de ces gâteaux.

L'orateur du Comité donne lecture d'un arrêt dont voici l'extrait : « Sur une dénonciation à nous faite que l'on chômerait encore la fête des Rois, et que l'on vendait des gâteaux à la fève, des commissaires se sont assurés du fait. (*Il montre des gâteaux ; on applaudit.*)

« Considérant que les pâtissiers qui font des gâteaux à la fève ne sauraient avoir que des intentions liberticides ;

« Considérant que même plusieurs particuliers en ont commandé, sans doute dans l'intention de conserver l'usage superstitieux de la fête des ci-devant Rois,

« Le Comité a arrêté que le Conseil général sera invité à envoyer à l'instant même une circulaire à tous les comités révolutionnaires, pour les engager à employer toute leur surveillance pendant cette nuit et les suivantes pour découvrir et surprendre les pâtissiers délinquans et les orgies dans lesquelles on oserait fêter l'ombre du dernier tyran. »

L'Assemblée arrête que les membres du Conseil se transporteront immédiatement dans les comités de leur section, afin de les inviter à faire les visites convenues chez les pâtissiers, ainsi qu'à saisir tous les gâteaux des rois qu'ils pourront trouver.

Délibéré en conseil de la commune de Paris, le 4 nivôse an IIIme de la liberté.

Signé : Chambon, maire.

Anaxagoras Chaumet, procureur de la Commune.

Hébert, substitut du procureur de la Commune.

Claude Lebois, substitut du procureur de la Commune.

Jacques Roux, officier municipal.

Pour copie conforme:

C. Colombeau, greffier.

L'attentat de la rue Saint-Nicaise. — Un certificat du Pr Dubois.

Le 24 décembre 1800, comme le Premier Consul se rendait à l'Opéra, vers huit heures du soir, pour entendre un oratorio de Haydn, la *Création du monde*, une terrible explosion se produisait (1) sur le passage de sa voiture, rue Saint-Nicaise. C'était la machine infernale, préparée par Saint-Réjant, ami de Georges Cadoudal.

Bonaparte n'avait pas été atteint ; mais les vitres de sa voiture avaient été brisées. Par contre, il y eut des tués (sept morts) et de nombreux blessés (28, annonçaient les gazettes du 1er janvier 1801).

Quelques-uns des blessés furent transportés à l'*Hospice de l'Ecole de médecine*, ainsi qu'il résulte des documents suivants (2), *inédits*, rédigés au lendemain même de l'attentat :

Paris, le 6 nivôse an 9.

Antoine Dubois, professeur à l'Ecole de médecine, chargé en chef du service de l'hospice de l'Ecole,

Au citoyen Rousselet, commissaire de police de la division du Théâtre-François.

Avant-hier au soir, on apporta à l'hospice de l'Ecole un citoyen qui avoit été blessé à l'explosion de la rue Saint-Nicaise. Le juge de paix de la section fut prévenu dès le lendemain matin. Je crus que je devois m'adresser à lui. Et je vous en préviens, citoyen. Ce malade est très dangereusement blessé et en danger de succomber. Si vos fonctions vous appellent auprès de ce blessé, je me ferai un devoir de vous donner les renseignements de ma profession, s'ils peuvent être de quelque utilité.

Salut et devouement. Ant. Dubois.

Suit le rapport de police qui donne le signalement et l'état du blessé :

Jean-Claude Leclerc, peintre, disant demeurer rue de la Loi, hôtel de Bretagne, venant du canton de Charmes, département des Vosges, âgé de 34 ans, s'en donnant 36, un mettre 70 cent., cheveux et sourcils châtains, yeux bleus, nez moyen, bouche id., menton rond, visage ovale plein. Passeport dud. Dépt du 12 floréal an 7 ; sur le témoignage de Charles Imbert *Mahler*, Jean-Claude *Arnoud* et Raguel, trois domiciliés en lad. commune,

A dit ne pas savoir comment cela lui était arrivé, que c'était en passant et qu'il n'a rien senti. A une forte plaie contuse à la partie antérieure moyenne et latérale de la cuisse droite, dont le pronostic est très défavorable : il a dit qu'il avoit chez lui une carte de sûreté.

(1) « Pendant la soirée précédente, on avait tenté d'assassiner le consul Bonaparte, au moyen d'un tonneau cerclé de fer et tout rempli de poudre, de balles, de chevrotines, de clous et même de cailloux, lequel avait fait explosion dans la rue Saint-Nicaise, et quelques minutes après le passage d'une voiture dans laquelle Bonaparte se rendait à l'Opéra. Cette explosion venait de coûter la vie à vingt-deux individus ; cinquante-six autres personnes en étaient grièvement blessées, et cinq à six maisons de la rue Saint-Nicaise en sont restées dans un état de dégradation prodigieuse ; la belle maison de la comtesse de Feuillans surtout. » *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. VII, p. 216.

(2) *Collection P. Dablin.*

ÉCHOS DE PARTOUT

Origine du bâton de chef d'orchestre. — Comment est mort Lulli.

A propos des bâtons électriques de chef d'orchestre que l'on emploie à Munich, dans les grandes fêtes de nuit, et dont nous parlions tout dernièrement, un bibliomane de nos amis nous raconte des faits curieux sur l'origine du bâton, en matière musicale.

Cette origine date de Lulli. Avant lui, paraît-il, les orchestres étaient insoumis trop souvent. Ne sachant comment donner le sentiment de la mesure aux violons, que fit-il ? Il s'arma d'un bâton long de six pieds, qu'il manœuvrait en frappant le plancher. L'objet était embarrassant; il s'égarait parfois et allait caresser l'échine de quelque violoncelle récalcitrant.

Un jour, Lulli s'atteignit lui-même au pied, et l'on sait qu'il mourut des suites de cette blessure (1).

Depuis cette époque, le bâton, dans la main du chef d'orchestre, devint une tradition qui, on le voit, a eu son martyr.

(*La Lanterne.*)

La médecine au théâtre.

On étudie à l'Odéon une pièce de MM. Alexandre Bisson et Berr de Turique : *Château historique*, comédie en trois actes. Dans la distribution, notons le rôle du Dr Dufresnois, qui sera tenu par Cornaglia.

(*Gaz. Méd. de Paris.*)

Un buste à Flaubert.

Le Conseil municipal de Rouen, sur la proposition du maire, vient de voter un crédit de 1,750 francs, comme coopération à l'achat du buste de Flaubert de M. Bernstamm.

(*La Lanterne.*)

Monument à Pasteur.

La ville de Dôle, où l'illustre Louis Pasteur est né en décembre 1822, érige à ce grand homme un monument qui sera sans nul doute digne de lui et qui doit être inauguré en 1901.

Nous avons visité la maquette de ce monument dans l'atelier de M. Antonin Carlès, statuaire, grand-prix de l'Exposition de 1900. Sur une stèle tronc-conique, haute de huit mètres, se dresse la statue en bronze de Pasteur, debout dans une attitude méditative.

A la base du monument, un groupe demi-colossal figure l'Humanité, avec deux enfants qu'elle semble présenter au bienfaisant rénovateur de la médecine, tandis que le Génie de la Science, d'un geste très harmonieux, élève une palme vers lui. Ces statues sont en bronze.

(*Petit Journal.*)

Bulletins de santé des souverains.

La reine des Belges est tenue, en raison du mauvais état de la température, de prendre de grandes précautions, à cause de la bronchite dont elle a souffert ; mais, contrairement à certains bruits qui ont couru, l'état de santé de la reine, quoique l'obligeant

(1) Cf. *Chronique*, 1898, 267.

à éviter toute fatigue excessive, ne s'est, en aucune façon, aggravé. Elle est obligée de garder la chambre au château de Laeken.

*
* *

De Munich arrivent de mauvaises nouvelles sur l'état de santé du roi de Bavière Othon II. Le roi est toujours au château de Fürstenried, en proie à des hallucinations. Les médecins disent que sa maladie est arrivée à sa dernière crise et qu'un dénouement est proche.

*
* *

Le Président Krüger est atteint d'une légère bronchite ; il doit garder le lit, mais son état n'inspire aucune inquiétude.

(*Echo de Paris.*)

Léon XIII et son médecin.

Il paraît que le Souverain Pontife fait souvent le malheur de son médecin, le docteur Lapponi, par la façon un peu sournoise dont il traite ses ordonnances.

Un de nos amis, qui était il y a quelques jours à Rome, nous raconte, par exemple, que le docteur avait prescrit récemment à son auguste patient des prises pour un rhume.

Ces prises, Léon XIII oublia de s'en servir. Or, quelques jours après, le médecin, qui assistait à une audience publique, se mit à tousser plusieurs fois.

Le Pape l'entendit. Alors, se retournant vers un de ses camériers :

— Allez donc, je vous prie, prendre sur ma table d'excellentes prises pour le rhume et donnez-les au docteur qui en a grand besoin.

L'anecdote est piquante et montre toute l'énergie du Souverain Pontife.

(*Le Gaulois.*)

Honoraires princiers.

Le médecin Popoff, qui a soigné dernièrement le tsar et qui l'a sauvé de sa récente maladie, vient de recevoir, comme cadeau, la somme de 500.000 francs.

La tsarine, comme témoignage de reconnaissance, lui a fait don d'un beau palais situé à Saint-Pétersbourg même.

Voilà une cure lucrative.

(*La Paix.*)

Médecin philologue et historien.

Le docteur Bérenger-Féraud, dont nous avons annoncé la mort, a laissé, en manuscrit, deux importants ouvrages; il s'agit d'une *Histoire des Sarrasins en Provence*, et d'une *Histoire des Troubadours.*

Le docteur Bérenger-Féraud travaillait, depuis longtemps, à ces deux ouvrages, qu'il a terminés avant de mourir.

On dit aussi, à Toulon, que le docteur Bérenger-Féraud laisse de curieux Mémoires, en lesquels il parle du temps où il fut médecin auprès du prince Jérôme Napoléon et de sa famille. Le docteur Bérenger-Féraud aurait étudié de près les mœurs de la cour impériale, mais il n'avait jamais voulu livrer ses notes à la publi-

cité. On dit que, dans son testament, il a demandé qu'on ne publiât ses Mémoires que dans un certain nombre d'années.

(*Echo de Paris.*)

La Fête du *Club médical* : La soirée des Evadés.

Pour souligner l'élection de son nouveau bureau, le Club médical, grâce au concours dévoué de quelques-uns de ses membres, connus par leurs relations dans le monde des artistes, avait organisé, pour le jeudi 27 décembre dernier, une soirée littéraire et musicale, qui a eu le plus grand succès. Les dames des membres du Club avaient été invitées et ont donné à cette fête un éclat inaccoutumé.

Chose très curieuse et peut-être unique, il n'y avait guère au programme que des œuvres de médecins artistes eux-mêmes, compositions musicales ou poésies ! On pourrait sans exagération appeler cette réunion la *Soirée des Evadés*, si ces confrères n'en continuaient pas moins à exercer l'art de guérir avec autant de distinction qu'ils apportent de talent dans leurs passe-temps favoris.

Mentionnons seulement pour mémoire les compositions d'un maître musicien, qui ne veut être nommé que sous le pseudonyme de Raoul Brunel, d'ailleurs très peu transparent.... ; ses mérites, estampillés par les plus hautes autorités musicales de notre pays, nous dispensent de paraître plus informé que nous l'avons promis, à notre corps défendant. A côté, signalons les mélodieuses compositions d'un de nos amis et maîtres les plus chers, M. le Dr Gustave Richelot, chirurgien des hôpitaux. L'élève de César Frank, pour avoir moins d'envergure orchestrale que celui de Massenet, n'en est pas moins riche en trouvailles heureuses, en inventions mélodiques finement ciselées, qu'un simple folk-loriste musical enrage de ne pouvoir imiter...

Du côté des poètes, qu'une grande coquette à tempérament, artiste de très réel avenir, Mlle Aubry, premier prix du Conservatoire de 1900, a interprétés avec une maîtrise et un souffle par tous remarqués, nommons Lucien VIlleneuve (Dr Victor Bridou), dont on a dit la gentille *Violette* ; Jean Lahor, pseudonyme illustre qui cache M. le docteur Cazalis, d'Aix-les-Bains, dont le *Mal d'aimer* a ravi l'assistance ; enfin, le professeur Ch. Richet, dont le volume de fables est bien connu. Mlle Aubry a récité à la perfection la *Fable du Crabe*, avec des nuances aussi délicates qu'appropriées. Elle a remporté un joli succès d'artiste ; et nous la reverrons d'ailleurs bientôt sur l'une de nos plus grandes scène parisiennes. Le Club médical a eu une primeur ; il s'en souviendra.

En somme, triomphe grand et légitime pour notre secrétaire général, M. Doléris, qui défend son œuvre avec une vaillance toute béarnaise. M. B.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Trouvailles Curieuses et Documents inédits

La solidarité médicale... au siècle dernier.

La Faculté de Paris ayant refusé de nommer Hallé docteur-régent, pour un motif qui ne nous est pas connu, la Société de

médecine, par l'organe de ses membres les plus autorisés, Vicq-d'Azyr, de Jussieu, Lorry, etc..., adressa au ministre Necker la protestation suivante, dont M. R. Bonnet a eu l'amabilité de nous communiquer le manuscrit autographe. C'est un bel exemple de solidarité médicale.

MONSIEUR,

Attachés aux progrès de notre art, et établis par le Roi pour procurer à ses sujets les secours les plus efficaces, nous n'avons cessé de nous en occupper sous vos auspices, depuis le moment de notre institution jusqu'à ce jour. Les persécutions sont attachées aux pas de ceux qui cherchent la vérité. Elles ne nous ont point effrayés ; votre protection nous a toujours rassurés. Nous croyions toucher au moment où elles devaient être terminées, lorsque nous avons vu avec douleur la Faculté de médecine, dans sa première assemblée, tenue par ordre du Roi, après la cessation de ses fonctions, sévir contre M. Hallé, un de nos confrères et neveu de M. Lorry. Ce médecin n'est pas encore reçu Régent, et parce qu'il est membre de la Société, la Faculté, qui a d'ailleurs reconnu son mérite en le plaçant à la tête de sa licence, a refusé dans deux assemblées de lui conférer la Régence, exclusion dont il n'y a jamais eu d'exemple. Nous ne pouvons vous dissimuler, Monsieur, que l'opprobre dont on veut couvrir M. Hallé et qui rejaillirait sur nous, nous découragerait entièrement, si nous n'attendions pas de votre justice et de votre protection un appui dont nous avons tant de fois ressenti les effets. Nous espérons donc que vous voudrez bien arrêter les vexations dont on nous accable et obtenir un ordre du Roi qui enjoigne à la Faculté de conférer à M. Hallé la régence qu'elle n'a aucun droit de lui refuser et de cesser toute poursuite contre les membres de la Société.

Nous avons l'honneur d'être avec respect, MONSIEUR,

Vos très humbles et très obéissans serviteurs.

Au Louvre, ce 19 janvier 1779.

Lorry — Mauduyt — Poissonnier — Geoffroy — Thouret — Macquer — J. A. Delalouette — Desperrières — Colombier — Delaporte — Vicq d'Azyr — A. L. Dejussieu

Députés de la Société R. de médecine

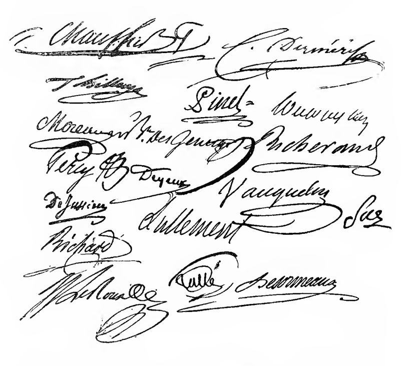
N° 16

La pièce qui suit et que nous devons également à l'obligeance de MM. Bonnet et Charavay est intéressante, non pas seulement à cause de la qualité des signataires de la pièce, mais encore pour la contribution qu'elle apporte à l'histoire de la Facultéde Paris, à une époque où les documents font presque absolument défaut.

FACULTÉ
DE MÉDECINE
DE PARIS

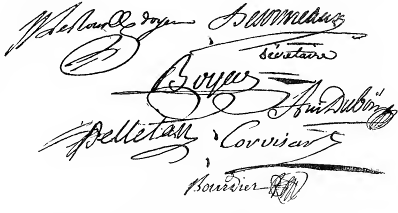
Séance extraordinaire du 22 Janvier 1816.

Les soussignés, professeurs de la Faculté de médecine de Paris, déclarent d'une manière positive que leur vœu est que l'unité de l'enseignement de la médecine et de la chirurgie, tant dans les parties communes à l'une et à l'autre que dans celles qui concernent spécialement l'une ou l'autre séparément, soit conservée dans les Facultés actuellement existantes.



Cette déclaration ayant été signée par tous les professeurs présens, il a été unanimement arrêté qu'elle serait portée à la signature de ceux qui n'ont pu se trouver à l'assemblée ; lesquels seront invités à signer à la suite du présent arrêté.

Fait en assemblée générale, le vingt-deux janvier mil huit cent seize.



Balzac et les poêles.

Puisque nous sommes entrés dans la saison hivernale, il ne sera pas inopportun de parler des poêles et de leurs effets néfastes sur le système nerveux. Le Dr Monin nous rappelle à ce propos un bien curieux passage de Balzac dans *Melmoth réconciliée :*

« Le poêle produit sur le cerveau les effets pâteux et l'inquiétude nauséabonde que cause une orgie à son lendemain. Le poêle hébète, endort et contribue singulièrement à crétiniser les employés. Une chambre à poêle est un matras où se dissolvent les hommes d'énergie, où s'amincissent leurs ressorts, où s'use leur volonté. Les bureaux sont la grande fabrique des médiocrités nécessaires aux gouvernements pour maintenir la féodalité de l'argent sur laquelle s'appuie le contrat social actuel. Leur chaleur méphitique y cause l'abâtardissement progressif des intelligences.... »

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Marat et Franklin (VI, 461). — Oui, mon cher docteur, Marat a réellement répété ses expériences devant Franklin. C'est *Sage*, membre de l'Académie des sciences, et plus tard de l'Institut, qui nous en a conservé la preuve dans un de ses ouvrages. « Je ne puis passer sous silence, écrit ce savant, une expérience nouvelle de M. Marrat (*sic*), par laquelle il prétend rendre sensible le fluide igné ; il expose au foyer du microscope solaire une boule métallique qu'il fait chauffer. En regardant sur la toile, où son ombre va se peindre, on aperçoit autour de cette boule une sphère ondulante de vapeurs sensibles ; elles s'élèvent de 5 à 6 pouces, et paraissent chassées

verticalement par l'air ; on n'aperçoit pas de vapeurs sensibles à l'extrémité opposée au sommet ; cet effet n'ayant pas lieu dans le vide sous le récipient de la machine pneumatique (1), je pense que ce n'est qu'à la décomposition de l'air par le feu qu'est due cette atmosphère ondulante que M. Marrat (*sic*) attribue au fluide igné. Une bougie allumée, étant exposée au foyer du microscope solaire, a une auréole ou atmosphère ondulante remarquable. M. Marrat me fit observer qu'il s'exhalait une vapeur ondulante plus ou moins forte, mais sensible au microscope solaire, de tous les corps qui étaient pénétrés d'un degré de chaleur supérieur à celui de l'atmosphère. M. Franklin, qui était témoin de ces expériences, ayant exposé sa tête chauve au foyer du microscope solaire, nous l'aperçûmes ceinte de vapeurs ondulantes, qui se terminaient en pointes torses ; elles représentaient l'espèce de flamme que les peintres ont fait l'attribut du Génie. » (*Analyse chimique et concordance des trois règnes,* par M. Sage, tome I, page 117 ; 1786, 3 vol. in 8o.)

Il me semble qu'un artiste pourrait brosser une belle toile, en s'inspirant de ce passsage !

Les séances devaient avoir lieu chez Marat, car le microscope solaire et ses accessoires ne se transportent pas aussi facilement qu'une trousse de médecin. Pourriez-vous, mon cher docteur, nous fixer l'époque de ces rapports entre Marat et Franklin ? Je crois me rappeler que ce dernier vint à Paris en 1776.

ALEX. DUVAL.

La première pharmacienne (VII, 16). — On lit dans l'*Union pharmaceutique,* de novembre 1874 (page 350) : « FEMME PHARMACIEN. — Une dame vient d'être reçue pharmacien à Montpellier. Cette dame, Madame Andréine Doumergue, après avoir subi toutes les épreuves exigées, a été reçue avec la note : *Satisfecit.* »

A rapprocher du cas de Madame Gailhard, dont a parlé la *Chronique médicale.*

LECTOR.

L'électrothérapie au XVIIIe siècle (VII, 19). — Dans un n° de votre si intéressant journal (parmi les fidèles abonnés duquel vous voudrez bien continuer à me compter), les Drs L. et A. demandent des renseignements sur l'électrothérapie au XVIIIe siècle. On en trouvera sur les travaux de Sauvages (1749), à la p. 66 de mon « Médecin de l'amour », et dans les mémoires de mon collègue Lecercle, que je cite en note, au bas de cette même page.

Pr J. GRASSET (Montpellier).

Origine du mot « rogomme » (VI, 501, 696). — Ne feriez-vous pas mieux de renvoyer plutôt qu'à la *Gazette des hôpitaux* (indication par trop vague), au *Magasin pittoresque*, 1841, p. 351-2 ? Il y a là une petite biographie du grand Thomas, avec reproduction d'une vieille estampe. Il était très habile à arracher les dents, et il envoyait ses patients, aussitôt l'opération faite, se rincer la bouche à la boutique d'une vieille femme, la mère Rogomme. « Allez, disait-il, boire un peu de rogomme », appelant ainsi l'eau-de-vie du nom même de la marchande.

LARRIEU, *d.-m. P.*

(1) Marat démontre le contraire de cette dernière assertion dans ses *Recherches physiques sur le feu.* (D.)

Quand les femmes ont-elles cessé de monter à cheval à califourchon ? (VI, 627, 792.) — J'ai trouvé une fort jolie description d'une noce, en vers patois, faite vers 1860 par un confrère, où l'on voit les femmes aller à cheval.

Mais pour s'éclairer là-dessus, il suffisait d'aller à la revue rétrospective de l'Exposition (moyens de locomotion), où l'on voyait de fort antiques selles d'amazones.

Dr Sécheyron (Toulouse).

Médecins bourreaux (VII, 470). — Dans l'article « Médecins et bourreaux » de la *Correspondance médico-littéraire* de la *Chronique* (n° 15, 1er août 1900), le Dr Danglars demande s'il a existé en France des bourreaux devenus médecins ou inversement.

Pour ma part je n'en connais pas, mais en relisant les *Impressions de voyage* d'Alexandre Dumas (*Excursions sur les bords du Rhin*), on peut constater qu'il en existait en Allemagne, dans la première moitié du XIXe siècle..... à moins que Dumas n'ait inventé de toutes pièces les détails de son voyage.

A propos de son passage à Manheim, qui lui donne occasion de narrer par le menu l'assassinat de Kotzebüe par Karl Sand, l'auteur nous apprend, en effet, que Sand fut exécuté par un certain M. Widemann, bourreau du duché et docteur en chirurgie.

A sa mort, ce M. Widemann fut remplacé par son fils, également docteur en chirurgie et bourreau, que Dumas alla interviewer à Heidelberg où il habitait. Au moment de la visite de Dumas, M. Widemann fils n'avait encore tué personne, à titre de bourreau tout au moins.

L. K.

Etymologie du mot fic (VII, 86, 510). — En lisant un récent numéro de la *Chronique médicale*, j'ai constaté que le mot *fic*, qu'on a dit avant moi signifier *hémorroïdes fluentes* ou *panaris*, que j'ai dit signifier *ulcère à l'anus*, signifierait pour M. le Dr Bougon, « *une excroissance ayant un peu la forme d'une figue, de dimension variable* »; et, pour M. le Dr Bailliot, *un simple condylome, mais dont le siège est souvent à l'anus* ».

« Fic vient de *ficus*, remarque M. le Dr Bougon. Cette excroissance se développe sur les corps vivants, soit naturellement comme chez certains végétaux, soit accidentellement comme chez nous. C'est ainsi que la ficaire, *Ficaria ranonculoïdes*, doit son nom précisément aux fics gros comme des noisettes qu'elle porte au-dessous de ses rameaux dans le bas de sa tige ; sorte de caïeux comparables aux bulbilles de certains végétaux, comme le *Lilium bulbiferum.* »

Mon confrère tourangeau M. le Dr Bailliot s'appuie, pour défendre son opinion, sur deux définitions empruntées à des ouvrages de médecine, l'une à la *Médecine et la chirurgie des pauvres*, datant de 1776, l'autre au *Dictionnaire de médecine et thérapeutique*, de Bouchut et Desprès.

Loin d'être contraire à ma manière de voir, les assertions de MM. Bougon et Bailliot, qui concordent avec ce que nous savons de l'origine philologique de l'expression en question et du sens médical qu'on lui attribue maintenant, lui sont au contraire favorables.

Si je n'ai pas abordé les questions soulevées par MM. Bougon et

Bailliot, c'est parce que j'ai tenu à être bref, et d'autre part, parce que, dans le texte de Rabelais où figure le terme « Thacor », se trouve, quelques lignes plus loin, rapproché peut-être à dessein de lui, le mot *fic* en italien. Voici ce texte, dans lequel sont mentionnés la révolte des Milanais contre Frédéric Barberousse et le châtiment dont elle a été suivie :

« Les Milanois s'estoient contre luy absent, rebellés (1), et avoient l'impératrice sa femme (2) chassée hors la ville, ignominieusement montée sur une vieille mule nommée Thacor (3) à chevauchons de rebours (4).

« Federic à son retour les ayant subjugés et resserrés (5), feit telle dilligence (6) qu'il recouvra la célèbre mule Thacor. Adoncques (7) au milieu du grand Brouet (8), par son ordonnance, le bourreau mist ès membre honteux de Thacor une figue, présents et voyants les citadins captifs : puis cria de par l'empereur a son de trompe que quiconques d'iceulx vouldroit la mort évader (9) arrachast publiquement la figue avecques les dents, puys la remist en propre lieu (10) sans ayde des mains.

« Quiconques en feroit refus seroit sur l'instant pendu et estranglé. Aulcuns d'iceulx (11) eurent honte et horreur de telle tant abominable amende (12), la postposarent (13) à la craincte de la mort et furent pendus. Es aultres la craincte de la mort domina sus telle honte. Iceulx avoir à belles dents tiré la figue la montrant au boye apertement disants : *Ecco lo fico.* »

Nombre de maladies étaient autrefois qualifiées par un terme générique dont il est resté des vestiges dans notre langue. On nomme encore vulgairement aujourd'hui « fluxion de poitrine », la congestion pulmonaire, la pneumonie, la pleurésie, etc. Il y a tout lieu de croire que, par « fic », on a désigné, au moyen âge, la plupart des excroissances péri-anales, et principalement les excroissances péri-anales fluentes et ulcérées (végétations, condylomes, hémorroïdes, etc.). C'est l'avis de Le Duchat auquel j'ai renvoyé. C'est ce que j'ai également dit dans la note explicative du mot Thacor ou Thécor, inscrit dans le texte précité de Rabelais, figurant dans mon *Rabelais anatomiste et physiologiste.*

« L'ulcère de l'anus » est d'ordinaire accompagné d'un gonflement des parties sous-jacentes, affectant une forme très variable

(1) Révoltés, du latin *rebellare.*

(2) Béatrice.

(3) Thacor ou Thécor, en hébreu, signifie anus, ulcère ou fic à l'anus. C'est le nom des fics dont furent affligés les Philistins. (Voy. le *Livre des Rois*, chap. VI, vers. 5.)

(4) En chevauchant de rebours. On disait autrefois à chevauchons comme nous disons encore à tâtons, à reculons. Cette peine, considérée comme infamante, était jadis appliquée principalement aux prostituées et aux femmes adultères.

(5) Renfermés, faits prisonniers.

(6) Agit si rapidement, avec une telle promptitude, du latin *diligentia.*

(7) Alors.

(8) « C'est la grande halle de Milan » (*Briefve declaration*). La place où était située cette halle porte de nos jours le nom de place de Broglio, de Breuil en français, c'est-à-dire lace du petit Bois ou du jardin.

(9) Fuir.

(10) Au même lieu.

(11) Quelques-uns d'entre eux.

(12) Châtiment, punition ; du latin *emenda*, pour *emendatio*, dérivé d'*amendare*, corriger.

(13) La mirent après lui préférèrent, du latin *post*, après, et *ponere*, poser.

suivant la cause de la maladie. En parler m'a paru être une superfétation. Il découlait de source.

Les plaques muqueuses qui, chez l'homme, siègent le plus souvent dans la région de l'anus, sont même distinguées en plusieurs variétés, qu'on désigne par les épithètes : opaline, d'où le nom de *crystalline* donné par les Anciens à la diathèse qu'ont célébrée Barthélemy et Fracastor ; cutanée, condylomateuse, érodée, ulcérée à fissure.

« Les plaques cutanées, dit Follin, se présentent d'abord sous la forme de papules, puis elles grandissent et affectent une disposition qui leur a fait donner le nom de tubercules plats ; quelquefois même les bords se renversent et elles prennent alors l'aspect condylomateux. »

D^r Le Double
(Tours).

Ce 19 août 1900.

— A propos du mot *fic*, dans le sens de végétation, verrue, tubercule saillant en forme de petite figue, je rappellerai que la ficaire, *herbe aux fics*, s'appelait encore *herbe aux hémorroïdes* : preuve que les saillies des hémorroïdes externes étaient aussi désignées sous le nom de *fics* ; car c'est une plante âcre et légèrement caustique, bien plus propre à enflammer les hémorroïdes qu'à les guérir.

1° Elle n'était donc pas antihémorroïdaire, comme on l'a dit à tort, mais une herbe pourvue de *fics* ou végétations saillantes, comme des hémorroïdes ;

2° Le nom de *fics* appliqué aux panaris, tient à la forme et à la consistance du doigt atteint de panaris, quand il est en pleine suppuration. Il rappelle alors grossièrement la forme et la consistance d'une figue mûre *ficus*, d'où vient notre vieux mot *fics* ;

3° De là à la maladie des Philistins, comparée aux hémorroïdes suppurées, il n'y a qu'un pas, qui a été vite franchi. Il semble donc que ce mot n'ait rien à voir avec les *ulcérations, mais avec les saillies en forme de petites figues*, les hémorroïdes suppurées, qui ont pu précéder ou accompagner ces ulcérations elles-mêmes, dans la maladie des Philistins.

Dr Bougon.

D'ailleurs, cette maladie était accompagnée de prolapsus du rectum, qui formait au dehors comme un amas d'hémorroïdes, de figues ou *fics*, ulcérées ou non.

D^r B.

Les « foies blancs » ; origine de cette expression (VII, 597, 627, 664, 728). — A propos de la discussion qui s'est ouverte dans les colonnes de votre intéressante *Chronique médicale* sur les foies blancs, permettez-moi de vous indiquer un fait qui peut donner l'explication de la locution et de l'emploi du mot *foies* au pluriel.

J'ai souvent entendu des ouvriers et des paysans faire une distinction entre le foie dont ils connaissent bien l'aspect, et les « foies blancs » qui ne sont autres que les poumons, dont la forme rappelle quelque peu celle du foie ; toutes les interprétations deviennent alors possibles.

Dr Thiéry.

L'inventeur de la Kinésithérapie (VII, 730). — L'inventeur de la kinésithérapie est, en effet, Ling (1), et son introducteur en France n'est autre que mon grand-père, le Dr Nicolas Dally, qui a publié, en 1857, sa « Cinésiologie ou science du mouvement ».

Mon père, le Dr Eugène Dally, a continué ses études, mais conjointement avec Paz, et bien d'autres. Dr E. Dally.

La clef de « Madame Bovary » (VII,650). — A titre documentaire, nous indiquerons qu'une officine d'un faubourg de Rouen fut tenue, jusqu'à ces dernières années, par un pharmacien nommé Homais; ce doit être celle actuellement exploitée par M. Lenglet, 76, rue Saint-Sever. Un autre pharmacien du même nom est établi à Lillebonne, chef-lieu de canton sis entre Rouen et Le Havre.

Quelque confrère normand pourrait-il nous renseigner sur la parenté de MM. Homais, pharmaciens à Rouen-Saint-Sever et à Lillebonne, avec le curieux type que Flaubert a décrit ?

Paul Perot.

L'empoisonnement par le cuivre et J.-J. Rousseau (VII, 695). — Suivant le professeur Brouardel, la théorie de l'empoisonnement par le cuivre aurait pour parrain J.-J. Rousseau.

L'auteur de l'article publié dans la *Chronique* exprime le désir de connaître l'ouvrage du philosophe dans lequel se trouve émise l'opinion que lui prête l'éminent doyen de la Faculté de Paris, et se demande même si ce n'est pas aux *Confessions* qu'il faut s'adresser.

Les *Confessions* sont tout à fait muettes à ce sujet; mais il existe dans la *Correspondance* une lettre à l'abbé Raynal, datée de juillet 1753, à propos du cuivre. Jean-Jacques Rousseau prie l'abbé d'insérer dans le *Mercure* l'extrait d'une lettre de Stockholm sur le danger des ustensiles de cuivre ; il cite les travaux du chimiste Rouelle de l'Académie des sciences, et la thèse du Dr Thierri, soutenue en 1749 sous la présidence de Falconnet ; il parle de l'étamage et nous livre aussi les noms de quelques personnages qui avaient renoncé à faire usage de ce métal dans les batteries de cuisine.

Dans toutes les œuvres de Rousseau, je ne vois que cette lettre à laquelle puisse faire allusion le savant professeur de médecine légale.

Dr C. Valentin.

P.-S. — Dans un article de la *Chronique*, de décembre 1897, intitulé : « Un médecin traducteur de Dante », on dit que la *Vita nuova*, œuvre admirable du poète florentin, vient d'être « pour la première fois » traduite en français par le vénéré docteur Durand-Fardel. Cependant, il y a plus d'un demi-siècle (car la préface est datée de Fontenay-aux-Roses, 1841), que E.-J. Delécluze a fait connaître ce chef-d'œuvre au public français par une excellente traduction qui est imprimée avec celle que Brizeux a donnée de la *Divine Comédie*.

Dr C. V.

Hallucinations de personnages célèbres (VII, 472, 526). — Dans mes *Névropathes*, j'ai cité quelques cas d'hallucinations survenues chez des personnages célèbres. Parmi nos contemporains, Dickens prétendait entendre la voix de ses personnages ; Gustave Flaubert, en décrivant l'empoisonnement de Mme Bovary, se crut empoisonné et eut deux indigestions coup sur coup, etc. Dr Monin.

(1) Cf. une thèse de Bordeaux sur Ling et la Kinésithérapie (1900). (Note de la R.

Chronique Bibliographique

La Philosophie de la longévité, par Jean Finot. 1 vol. in-8°, de 330 p. Paris, Schleicher, 1900.

Ces quelques lignes, extraites du curieux ouvrage dû à la plume du très actif directeur de la *Revue des Revues*, montreront mieux qu'un long commentaire le but et l'inspiration de cet original travail :

« La terreur de la mort, dit l'auteur, issue de la crainte de l'inconnu, alimentée par les légendes et les superstitions, par les artistes, par les religions, produit de la pensée humaine mal dirigée et de mauvaises définitions acceptées à la légère, liée d'une façon excessive aux horreurs de l'enfer et inséparable des affres indicibles du départ ; cette terreur de la mort qui, par une ironie suprême, raccourcit encore la vie, pourrait être affaiblie, sinon déracinée.

« La mort, devenue de la sorte une nouvelle phase de la vie, et la continuation de celle-ci sous des formes rendues accessibles à notre entendement, contiendrait des trésors d'apaisement. Source de consolation, elle prodiguera des armes efficaces contre le pessimisme envahissant. Le désenchantement de notre existence, trop serrée entre le terme de l'arrivée inconsciente et son départ brusque et redouté, entre pour beaucoup dans la tristesse contemporaine. La foi en l'immortalité de l'âme ne cessant de faiblir, nous nous trouvons, au point de vue sociologique, amenés à la compenser par la foi en l'immortalité du corps... »

Qu'on n'aille pas induire de ce qu'on vient de lire, que l'auteur se tient dans le domaine des spéculations philosophiques. Il a la prétention, et certes sa prétention est justifiée, de nous apporter des solutions pratiques à ce problème de la mort qui hante tant de cerveaux supérieurs.

Nous avons tort, d'après M. Finot, d'entretenir cette horreur de la mort qui empoisonne notre vie. Au lieu de nous représenter la destruction organique avec tous les phénomènes qui l'accompagnent, figurons-nous plutôt que si la vie est le mouvement, elle se continue dans le cercueil, où se meut cette faune des cadavres étudiée avec tant de soin par M. Mégnin.

Et puis ne courons-nous pas la chance d'être parmi ceux qui vivront longtemps? ne nous suicidons-nous pas le plus souvent par une hygiène défectueuse, par des imprudences, etc.?

Au résumé, M. Finot est d'un optimisme consolant, et à cet égard la lecture de son ouvrage est recommandable, outre que son livre est plein d'idées neuves et ouvre sur une foule de questions des horizons insoupçonnés.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Comment on se défend contre les maladies d'estomac, par le Dr Victor Aud'houi. Paris, l'Edition médicale française, 29, rue de Seine.

Traitement de la tuberculose et des affections respiratoires chroniques

par les injections trachéales, par le Dr Henri Mendel. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1900.

Les frétayrés, par le Dr E. Duhourcau. Pau, G. Cazaux, 24, place de la Halle (1886).

Les eaux potables de Pau, au point de vue de l'hygiène et de l'économie domestiques, par le Dr E. Duhourcau. Pau, Vve Ribaut, rue Saint-Louis (1889).

Etude sur le climat de Pau et du sud-ouest français, par le Dr E. Duhourcau. Toulouse, imprimerie et librairie Privat, 45, rue des Tourneurs (1891).

L'inoculation préventive contre le choléra-morbus asiatique, par J. Ferran. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois (1893). (*A suivre.*)

CORRESPONDANCE

L'épilepsie de Gustave Flaubert

L'observation rétrospective d'un homme supérieur demande souvent des recherches considérables. Mais, lorsqu'il s'agit de définir les conditions de la supériorité intellectuelle, et de réunir des connaissances que les pédagogues de l'avenir auront à appliquer à la culture de l'intelligence humaine, on ne regrette pas son temps.

L'observation de Gustave Flaubert, que la *Chronique médicale* a publiée le 1er novembre, n'est pas aussi complète qu'elle aurait pu l'être. J'en ai réuni les matériaux au début de mes études de mégalanthropologie, et à une époque où je manquais encore de toute l'expérience nécessaire. Toutefois, telle qu'elle est, elle me paraît suffisante pour permettre de porter un diagnostic, et je me suis arrêté à celui *d'épilepsie*.

M. le docteur Félix Regnault fait de Gustave Flaubert un simple *hystérique*.

Que Gustave Flaubert ait été hystérique, je ne le nie pas ; mais je maintiens qu'il était épileptique .... en même temps.

Cela résulte d'un faisceau de faits, dont je ne veux retenir que la description que Maxime du Camp a donnée de ses attaques.

M. le docteur Félix Regnault estime que « le mal comitial est plus dangereux et moins théâtral » ; que « l'épileptique ne prononce pas de phrases à effet et tombe brusquement sans choisir sa place » ; enfin que « l'attaque d'épilepsie commence par des convulsions toniques, auxquelles succède le clownisme », ce qui n'aurait pas été signalé chez Gustave Flaubert.

Je répondrai :

1° Que des attaques, dont l'une emporte le malade, me paraissent être assez dangereuses, encore que théâtrales ;

2° Que les attaques d'épilepsie peuvent être précédées d'auras de toute sorte, sensitives, sensorielles, psychiques ou *motrices*, et que l'aura peut durer d'une demi-minute à *deux heures*, ce qui permet alors à l'épileptique de « choisir sa place »

3° Que Gustave Flaubert, après avoir poussé une plainte, « dont l'accent déchirant vibre encore dans mes oreilles », dit Maxime du Camp (c'est ce cri strident, ce cri terrible des épileptiques, qui

selon Romberg, épouvante non seulement les hommes, mais les animaux), était soulevé par la convulsion, et qu'à ce paroxysme, « où tout l'être entrait en *trépidation*, succédait invariablement un *sommeil profond et une courbature qui durait pendant plusieurs jours* ».

Si la description de Maxime du Camp n'a pas trait à une attaque d'épilepsie à aura sensorielle (hallucinations visuelles et auditives) et motrice (verbale), je me demande de quelle attaque il peut bien être question.

Qu'on fasse de Gustave Flaubert un *hystéro-épileptique*, fort bien ; mais il m'est impossible de voir en lui un simple *hystérique*. L'auteur d'*Hypnotisme et religion* me permettra donc de n'être pas — pour une fois — de son avis.

Au reste, si les faits demeurent, les diagnostics passent, et ceux-ci n'auront pas grande importance, tant que nous ne connaîtrons pas l'anatomie et la physiologie pathologiques de l'épilepsie et de l'hystérie.

L'hystérie est le grenier de la pathologie nerveuse : on y jette pêle-mêle tous les cas embarrassants. On ferait mieux de les classer avec soin, d'en faire la synthèse, et d'essayer de les interpréter. Car si les hypothèses ne sont rien lorsqu'elles ne sont pas basées sur les faits, les faits ne sont rien sans les hypothèses. Toute hypothèse qui explique un grand nombre de faits est utile à la science. En effet, de deux choses l'une :

Ou elle est l'expression de la vérité, et alors rien de mieux;

Ou elle est fausse, et alors elle appelle des objections, des discussions, des chocs d'idées d'où jaillit la lumière.

Aux pusillanimes je proposerai toujours l'exemple de Charles Cros. Ce rêveur, auteur d'un livre de poésies charmantes, le *Coffret de santal*, a aussi découvert le phonographe et le principe de la photographie de couleurs, redécouverts, depuis, par des hommes auxquels les articles de Charles Cros dans le *Cosmos* eussent fait peut-être (1) hausser les épaules.

Dr CHARLES BINET-SANGLÉ.

***

MON CHER DIRECTEUR,

Le Dr Félix Regnault s'étonne de ce que le diagnostic de l'hystérie mâle d'avec l'épilepsie ne se soit pas imposé à l'esprit du Dr Gélineau et des autres auteurs qui ont traité incidemment la question du génie dans son rapport avec les névroses. Il invoque le terme que Charcot a donné aux manifestations à grand spectacle de l'hystérie. Or ce terme d'*hystéro-épilepsie* n'implique nullement une confusion possible entre les deux maladies, mais simplement le désir de rappeler l'analogie de certains symptômes communs.

L'hystérie mâle et l'épilepsie, étant d'un diagnostic généralement très facile, même en clientèle, je crois n'être pas contredit par le Dr Babinski. Si le diagnostic entre les paralysies organiques et les paralysies hystériques est quelquefois délicat, le diagnostic de l'attaque d'épilepsie et de l'accès d'hystéro-épilepsie n'est difficile que dans le cas de simultanéité des deux affections chez le même sujet. Ce n'est, du reste, pas une question qui entre dans le cadre de la *Chronique médicale*, ce me semble. Je ne sais pas d'ailleurs en quoi

(1) Je dis *peut-être* à cause d'Edison, qui paraît être un audacieux.

les personnages cités par le Dr Gélineau pourraient donner lieu à une discussion ; tous étaient manifestement *épileptiques*. Les documents sont sur ce point parfaitement dignes de foi, sauf peut-être pour Richelieu et Molière.

Veuillez agréer, etc.

Dr MATHOT.

L'enseignement colonial libre.

5 janvier 1901.

MON CHER CONFRÈRE,

La note relative à l'enseignement colonial libre (page 21) eût été tout à fait exacte, si elle avait enregistré aussi ce simple fait, que je suis le fondateur-directeur de cet enseignement nouveau, qui doit s'étendre successivement à toutes nos colonies. Le programme général reste le même ; il subira des modifications de détail pour s'adapter aux divers pays. J'organise pour l'an prochain, outre Madagascar, qui sera maintenu au programme, une double série de conférences nouvelles sur le Tonkin et nos possessions de la côte de Guinée.

Bien à vous.

R. BLANCHARD.

ERRATA

Page 23, la phrase : « Il serait bien intéressant de connaître la date exacte de la visite *de Flaubert à Trousseau, qui étudiait le croup* » doit être lue : « la visite à l'hôpital Trousseau *de Flaubert qui...* »

Les Evadés de la Médecine.

Le Dr Baudouin annonce, dans la *Gazette médicale*, que le Dr Tirant, administrateur des affaires indigènes en Cochinchine, vient de publier une monographie très intéressante. Or, le Dr Tirant était non pas administrateur en Cochinchine, mais Résident de 1re classe au Tonkin.

Le dernier poste occupé par lui fut, si je ne me trompe, *la résidence et mairie d'Haïphong*. Il avait quitté la Cochinchine depuis fort longtemps. Or — et ceci est curieux — M. Tirant, que j'ai personnellement connu, est mort et enterré depuis *deux ans* environ. C'était un mélomane et un botaniste, mais il est bien mort ; comment pourrait-il donc écrire?

Il est vrai que M. le Dr Baudouin a pareillement annoncé la mort du Dr Gombault, le médecin de l'hospice d'Ivry, qui est parfaitement, et heureusement pour l'anatomie pathologique, très vivant.

M. le Dr Baudouin ne traite donc pas les *Evadés de la Médecine* au même point de vue que vous, mon cher rédacteur en chef. Pour lui, *évadés de la médecine* est synonyme d'évadés de l'*existence* médicale *comme de toute autre existence.*

Dr MICHAUT.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

N° *du* 15 *mai* 1900. — Comment se fabrique un mot historique : « La République n'a pas besoin de savants ». — L'hôpital de la Maternité et le contrôleur général Turgot. — Les frais de dernière maladie et d'enterrement du ministre Turgot.

N° *du* 1er *juin* 1900. — La santé de Napoléon Ier, d'après des documents nouveaux et inédits (*suite et fin*), par M. GEORGES BARRAL. — Les poignards historiques. — La naissance d'Alphonse XIII. — Un monstre à l'Académie de médecine.

N° *du* 15 *juin* 1900. — Etude médicale sur J.-J. Rousseau, par M. le Dr RÉGIS, chargé de cours à l'Université de Bordeaux (*suite*). — Inauguration de la statue de J. Hameau. — Les médecins Procope-Couteaux, par M. le Dr DUREAU.

N° *du* 1er *juillet* 1900. — Le « fauteuil des savants » à l'Académie française, par le Dr CABANÈS. — Etude médicale sur J.-J. Rousseau (*fin*), par M. le Dr RÉGIS, chargé de cours à l'Université de Bordeaux.

N° *du* 15 *juillet* 1900. — La Chine au point de vue médical et ethnographique. — Mœurs et Coutumes médicales en Chine, par M. le Dr SIMOND. — La Science médicale des Chinois, par M. le Dr MATIGNON.

N° *du* 1er *août* 1900. — Paul Bourget et la médecine, par M. le Dr CALLAMAND (de Saint-Mandé). — Les précurseurs de Lavoisier, par M. BERTHELOT, de l'Institut et de l'Académie française. — Les précurseurs de Hahnemann, par le Dr CABANÈS.

N° *du* 15 *août* 1900. — La maladie d'oreille de l'empereur Guillaume II, par M. le Dr COURTADE, ancien assistant d'oto-laryngologie. — Charles Cros ; notes biographiques, par M. le Dr ANTOINE CROS.

N° *du* 1er *septembre* 1900. — Les « Curiosités de la médecine » devant l'Académie de médecine. — Le Théâtre médical au Japon et en Chine, par M. le Dr MICHAUT. — La Parasitologie en Chine et au Japon, d'après M. le professeur R. BLANCHARD, de l'Académie de médecine.

N° *du* 15 *septembre* 1900. — Les épileptiques célèbres, par M. le Docteur GÉLINEAU. — Les droits de la science et de l'histoire. — La journée des souverains : le jeune couple royal d'Italie. — Brelan de statues.

N° *du* 1er *octobre* 1900. — La *Chronique* à l'Exposition de 1900 ; Exposition centennale de peinture (Grand Palais), par M. le Dr MATHOT. — L'origine du mot *goutte*, appliqué à une maladie, par M. le Dr Armand DELPEUCH, Médecin à l'hôpital Cochin.

N° *du* 15 *octobre* 1900. — Le fauteuil roulant de Couthon. — Le président Krüger et la reine Victoria. — La nuit de noces du Dauphin, fils de Louis XV (10 février 1747), par M. Casimir STRYIENSKI.

N° *du* 1er *novemb* 1900. — L'épilepsie chez Gustave Flaubert, par M. le Dr Ch. B.NET-SANGLÉ. — La *clef* de «Madame Bovary» : l'officier de santé Bovary et le pharmacien Homais.

N° *du* 15 *novembre* 1900. — Tragiques souvenirs : les restes de Caserio et les reliques funèbres du Président Carnot. — Les derniers momeents du Président Carnot. — A travers les autographes.

N° *du* 1er *déc mbre* 1900. — La santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits, par M. F. CHAMBON, bibliothécaire à la Sorbonne. — Talleyrand et la vaccine. — Un préjugé relatif à la variole : le prétendu bénéfice de l'âge.

N° *du* 15 *décembre* 1900. — Après l'Exposition. — L'Exposition centennale (*suite et fin*), par M. le Dr MICHAUT — Les Expositions universelles et la santé publique, par M. L. DAGUILLON, de la Statistique municipale. — Un chirurgien d'autrefois, jugé par un chirurgien d'aujourd'hui : le père Boyer.

N° *du* 1er *janvier* 1901. — L'Eloge de Charcot, par le professeur DEBOVE. — La Santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits (*Suite*), par M. F. CHAMBON, bibliothécaire à la Sorbonne.



Paris. — Sté Franç. d'Impr. et de Libr.
Ancienne impr. Oudin et Cie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — No 3

1er FÉVRIER 1901

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION
6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Littéraires

Un médecin machiniste.

Le courrier du 3 janvier m'apportait la lettre suivante :

Mon cher Confrère,

Dans *la Chronique médicale*, j'ai lu des articles très intéressants sur les goûts et les occupations des médecins en dehors de leur art. Voulez-vous faire connaissance avec le « médecin machiniste » ? Venez dimanche prochain 6 janvier, à 3 heures moins le quart, 8, rue de Louvois; vous y verrez *un petit théâtre* que j'ai construit dans mes moments de repos. On y jouera *Jeanne d'Arc*.

En attendant, etc. Dr A. Pénoyée.

J'aurais eu bien garde de ne pas me rendre à une invitation aussi aimablement et aussi spirituellement formulée, — et je dois déclarer de suite que je ne regrette pas ma peine.

Je n'ai pas besoin de dire que notre confrère n'a aucune prétention au grand art. Il a cherché simplement à récréer quelques amis, et plus particulièrement les enfants, que ce genre de spectacle amuse toujours.

C'est plus et mieux que le populaire Guignol (1) que ce théâtre de pupazzi, dont le Dr Pénoyée est à la fois le directeur, l'auteur et le metteur en scène... Laissons-lui nous conter, du reste, — ce qu'il a fait avec une parfaite bonne grâce,—la genèse de son œuvre.

« Dans quelles circonstances je suis devenu machiniste ? je vais vous le dire. On m'avait donné — en 1852, c'est déjà loin, — un petit théâtre, comme jouet d'étrennes. Un de mes amis, M. Minet de Rosambeau à qui je le montrai, me dit : Veux-tu que nous en construisions un à notre tour ? — et nous voilà à l'œuvre.

« Les mesures prises, le bois apporté et assemblé, nous eûmes bientôt un plancher, avec des trappes, des costières, des dessus, des dessous, comme on dit en langage de machiniste, et une façade, avec des colonnes et des ornements discrètement dorés. Une rampe au gaz fut placée devant le théâtre, et, par le moyen d'un petit mécanisme, des verres de couleur montaient et descendaient à volonté, nous donnant la lumière que nous désirions.

(1) Par une coïncidence curieuse, le jour même où le Dr Pénoyée nous conviait à la représentation de *Jeanne d'Arc*, avait lieu une grande fête enfantine à la clinique gratuite du Dr Landolt, le chirurgien oculiste bien connu. Près de cent enfants, accompagnés de leurs parents, ont reçu des vêtements et des jouets. Lanterue magique, piano et chants. Et le guignol du Luxembourg était là avee son harpiste. (Cf. *Echo de Paris*, du 8 janvier.)

« Je dus eusuite chercher la place exacte de tous les fils (gardez-vous de dire corde au théâtre, sans quoi vous seriez mis à l'amende), de tous les fils nécessaires aux changements à vue, aux différents trucs. Ce ne fut pas sans mal.

« Mon collaborateur s'occupa, de son côté, à peindre un rideau d'avant-scène, qui monte tout seul à l'aide de contrepoids, un manteau de draperie, et un vrai rideau de fer, conformément aux exigences très légitimes de la Préfecture de police. Il s'amusa même à faire quelques décors pour une sorte de *Tour du Monde* que nous avions l'intention de monter. Ce n'est qu'un peu plus tard que je songeai à mettre Jeanne d'Arc à la scène. L'histoire de l'héroïque vierge lorraine me séduisait.

« Tandis que mon collaborateur dessinait et peignait sur bristol de charmantes maquettes, je cherchai les moyens de bien planter ces petits décors et de les faire valoir. Je m'ingéniai, en outre, à trouver quelque *clou*, auquel accrocher le succès de ma future pièce. Et c'est ainsi que nous avons imaginé la vision du premier acte, qui amuse tant notre public enfantin, le combat devant Orléans, le sacre à Reims, etc.

« Mais n'anticipons pas. Pour réaliser ce que nous cherchions à produire, il nous fallait une nombreuse figuration. Nous avons dû alors fabriquer nos figurants avec du bristol, que mon ami a peints avec un talent que vous avez pu constater — et qui sont de beaucoup supérieurs, n'est-il pas vrai, à la banale imagerie d'Epinal. Vous avez vu nos porteurs de torches? les torches brûlent réellement... n'en doutez pas !

« Quant au combat devant Orléans, il nous a causé du souci. Soldats d'infanterie et de cavalerie, chevaliers armés pour un combat singulier, agitant leur hache ou leur épée, portes de la ville qui s'ouvrent pour laisser entrer Jeanne d'Arc victorieuse, tout cela a été fabriqué par nous...

« Et le décor de la cathédrale de Reims ! Tout ce défilé de cardinaux, d'évêques, de prêtres et de moines, portant des bannières et des cierges allumés; tous ces grands seigneurs et ces grandes dames, encore notre œuvre !

« La prison qui précède la place du Vieux-Marché à Rouen, disparaît moitié par le dessus, moitié par le dessous; c'est un changement à vue qu'on s'accorde à trouver intéressant.

« Et le bûcher ! Ah ! voilà un truc qui m'a coûté à faire ! Car c'est un bûcher véritablement incandescent, d'où s'échappent une vraie fumée et de vraies flammes. Ce truc est à la fois hygiénique et médical, et il convient admirablement aux bronchiteux, aux emphysémateux, et surtout aux asthmatiques : la fumée est, en effet, produite par du papier antiasthmatique enduit de goudron, qui brûle dans des tubes en fer-blanc, ayant renfermé des pilules. Quant aux flammes, elles sont obtenues par de la poudre de lycopode, projetée à l'aide d'un soufflet, sur une éponge imprégnée d'alcool, qui se trouve dans un godet.

« C'est encore des boîtes à médicaments qui m'ont permis d'avoir les lampes nécessaires pour l'éclairage de la scène ; de même j'ai utilisé les étuis en fer-blanc qui renferment les tubes de vaccin, et voici comment : placés derrière un morceau de bristol, sur lequel une torche est figurée, ces tubes emplis d'alcool et où plonge

une mèche très fine, donnent l'illusion de torches véritables.

« J'aurais encore à vous parler des acteurs, mais je crains d'abuser de votre attention. Sachez seulement que nous avons pris des poupées en carton-pâte ; nous les avons décapitées, pour leur mettre des têtes en bois sculpté ou des têtes en porcelaine plus petites que celles qu'elles avaient, — car elles étaient trop grandes, et nous avons rigoureusement observé les lois de la proportion. Mme Pénoyée et mes filles les ont habillées et elles se sont attachées, dans cette reconstitution, à ne pas trop s'écarter de la vérité historique.

« Ainsi donc, décorateur, sculpteur, machiniste, couturière, musicien, auteur, metteur en scène, chacun trouve à exercer ses aptitudes, — et ne fussions-nous arrivés qu'à nous procurer un délassement agréable, instructif, et moralisateur, nous estimerions que nous n'avons pas fait une trop mauvaise besogne... »

— Et après *Jeanne d'Arc*, demandons-nous à notre confrère.

— Après *Jeanne d'Arc ?* je représenterai une pièce avec de multiples changements à vue. Titre : *l'Hypnotisme.* »

Fécond sujet, fertile en trucs, celui-là ! L'imagination et l'ingéniosité du médecin machiniste pourront se donner libre carrière. En tout cas, la tentative de notre confrère est trop désintéressée, pour que nous ne l'accompagnions pas de tous nos vœux de succès.

ACTUALITÉS

La dernière maladie de la reine d'Angleterre. Le « chloroforme à la reine ».

C'est le 18 janvier que des bruits défavorables sur la santé de la reine d'Angleterre ont commencé à courir. Les symptômes se sont rapidement aggravés, et, trois jours après, les bulletins officiels révélaient que l'auguste malade venait de tomber en paralysie (sans doute une hémiplégie droite avec aphasie); le lendemain 22, elle rendait le dernier soupir.

Bien que, dès 1837 (1), au moment où elle monta sur le trône, on eût annoncé que l'état de la souveraine inspirait de véritables craintes (2), on peut dire que la reine Victoria a

(1) Rappelons que la future souveraine de l'empire britannique fut mise au monde, le 24 mai 1819, par l'accoucheur David Davis. (Cf. *Les Accoucheurs célèbres*, par Witkowski.)

(2) Quelques détails sur les précédentes indispositions de la reine Victoria peuvent sembler intéressants dans les circonstances actuelles.

La première d'entre elles dont l'histoire ait enregistré le souvenir est celle qui l'empêcha d'assister au couronnement de son oncle Guillaume IV. La chronique note aussi qu'à la fin de sa quinzième année, sa santé donna quelque inquiétude. Une troisième fois, après la mort du prince consort, les soucis et les fatigues qu'elle avait eus en le soignant la laissèrent dans un tel état de faiblesse que les médecins durent lui ordonner le plus de repos possible.

Le *British medical journal* vient de publier (26 janvier) une description très détaillée de la maladie de la reine dans ces douze derniers mois.

Les symptômes généraux étaient de nature dyspeptique et la nutrition était entravée ; la reine souffrait d'insomnie ; plus tard, elle eut de légères attaques de perte de la parole, ce qui indiquait que les vaisseaux sanguins du cerveau se détérioraient, bien que le système artériel n'eût pas souffert sensiblement des atteintes de l'âge.

Le *British medical journal* déclare nettement que le travail cérébral constant et que les chagrins et les inquiétudes politiques et domestiques de ces derniers temps expliquent, dans une certaine mesure, la différence qui s'est manifestée chez la reine entre la nutrition du cerveau et la nutrition générale du système vasculaire général.

joui d'une santé parfaite jusqu'en ce derniers temps. Grâce non seulement à sa bonne constitution, mais surtout à ses promenades quotidiennes, et chaque fois que le temps le permettait, en voiture découverte, elle n'avait jamais, jusqu'à ces jours derniers, manqué à ses fonctions de souveraine. Seulement, depuis trois ou quatre ans, ses jambes avaient commencé à faiblir ; il lui fallait, pour marcher, l'appui d'une canne et d'un de ses serviteurs indiens.

Hormis ce point, elle n'avait pas jusqu'alors trop senti le poids de ses quatre-vingts ans passés.

* * *

Contrairement à ce qui se passe dans les cours princières, la reine Victoria fit un mariage de pure inclination.

De son union avec le prince Albert, « le prince consort », la reine Victoria eut neuf enfants, fécondité rare, même chez une reine. Le premier fut une fille, qui naquit à Windsor le 21 novembre 1840.

A son huitième enfant, Léopold-Georges-Duncan-Albert, né le 7 avril 1853, l'accoucheur Campbell, voulant calmer les douleurs de la reine, fit usage, pour la première fois, du chloroforme. La souveraine fut blâmée par les gens pieux d'avoir transgressé les ordres de Dieu, en cherchant à accoucher sans douleur. Cependant, depuis cette époque, il est peu de noble lady qui accouche sans se faire administrer le chloroforme par le procédé dit « à la reine » (1).

Tous les médecins savent que ce procédé consiste à faire respirer le chloroforme pendant la durée du travail, mais seulement au moment des contractions utérines. Les accoucheurs qui l'emploient de la sorte prétendent obtenir une *demi-anesthésie*, suffisante, disent-ils, pour diminuer l'intensité des douleurs et les rendre très supportables. Mais les physiologistes assurent que le chloroforme n'agit comme anesthésique qu'à la condition d'être administré d'une façon continue et à dose massive ; il est donc probable que son action, dans le procédé à la reine, s'exerce principalement sur le moral de la femme, ainsi que le pensait le professeur Pajot.

« La prétendue demi-anesthésie, disait à ce propos le célèbre accoucheur, le *chloroforme à la reine*, comme l'appellent ironiquement les grands praticiens anglais, est une pratique aussi inutile qu'inoffensive ; elle n'a rien de sérieux ni de scientifique. Elle pourra prendre place à côté des moyens dilatoires propres à agir sur l'imagination des femmes et faire gagner du temps, quand, dans un accouchement naturel, il n'est pas besoin d'autre chose. Le *chloroforme à la reine*, à la mode aujourd'hui, est destiné à supplanter la potion des anciens (sa confection demandait plusieurs heures), les médailles, les neuvaines, les eaux miraculeuses, la plume d'aigle à la cuisse et la graisse de vipère sur le ventre... (2) »

La dyspepsie se remarquait surtout lors du dernier séjour à Balmoral. La reine perdait de son poids, et son cerveau marquait plus de fatigue.

C'est en novembre et en décembre, à Windsor, que la reine eut quelques très légères attaques d'aphasie, sans aucune paralysie du système moteur.

Le dernier voyage à Osborne, le 18 décembre, causa à la reine une grande fatigue. Elle fut alitée pendant deux jours ; puis, le repos complet aidant, elle eut meilleur appétit et son système nerveux s'améliora.

(1) C'est le Dr John Snow qui administra le chloroforme à la reine. La royale patiente fut laissée sous l'influence de l'anesthésique pendant une heure. (Cf. *British medical journal*, 26 janvier 1901.)

(2) Cf. Witkowski, *Les Accouchements à la Cour.*

Le chloroforme a, pensons-nous, à peu près complètement disparu aujourd'hui de la pratique obstétricale. Est-ce un bien? Est-ce un mal ? Nous n'en discuterons pas.

Quelques anecdotes sur Potain.

La mort brusque du professeur Potain a profondément surpris (1). On a été unanime, dans la presse médicale, à saluer cet homme de bien et de devoir ; mais, entre tous, nos deux confrères et amis Brochin et Janicot ont été les plus heureusement inspirés.

Brochin a rapporté, dans la *Gazette des Hôpitaux*, une touchante anecdote, qu'il nous avait contée à nous-mêmes et que nous prenons plaisir à rééditer.

C'était pendant l'année terrible. Potain, déjà médecin d'hôpital et professeur agrégé, s'était engagé dans les bataillons de marche et était allé faire le coup de feu sous les remparts de Paris.

Son capitaine de la garde nationale, un brave boulanger de la rue de Grenelle, le trouvant dans les rangs de sa compagnie et reconnaissant le grand médecin qui lui avait sauvé la vie, s'avança respectueusement vers ce simple garde et lui fit observer qu'il avait tort d'exposer ainsi des jours si précieux pour les autres et qu'il serait mieux à sa place à la tête d'une ambulance. Ce n'était pas l'avis de Potain, ce bon patriote, qui pensait que si les ambulances avaient assez de médecins, la France n'avait pas trop de soldats.

* * *

Ce que Potain était attaché à ses amis, mille traits nous le révèlent. On sait avec quel affectueux dévouement il soigna Daudet et le dernier des Goncourt, qui en a consigné le reconnaissant témoignage dans son *Journal* (2).

Mais il est une circonstance où Potain fit preuve d'un plus noble désintéressement, sacrifiant à l'amitié les intérêts les plus légitimes. Le fait a été raconté par Vulpian au Dr Janicot, qui s'en est souvenu fort à propos.

En 1883, devant l'incertitude des diagnostics et la marche de plus en plus grave de la maladie du comte de Chambord, Potain fut demandé en consultation.

C'était, à coup sûr, à cette époque, ce qu'on pouvait appeler une consultation retentissante, et un honneur peu banal, vu les circonstances, fait au médecin français appelé en dernier ressort. Mais précisément, à ce moment, le professeur Parrot, l'ami le plus intime de Potain — Axenfeld étant mort — était gravement malade. Potain ne voulut pas le quitter, même deux jours. Il refusa d'aller à Frohsdorff, et, prié de désigner quelqu'un pour le remplacer, il indiqua Vulpian.

Tout l'homme est là. Combien rarement, hélas! se trouve réalisé cet alliage de la science et de la bonté, qui rendrait à nos maîtres le prestige des dieux antiques !

---

(1) Notre confrère, le Dr J. Noir, écrit, dans le *Progrès médical*, que Potain aurait succombé à une insuffisance aortique, « dont il se savait depuis longtemps atteint, mais dont il ne parlait jamais ». D'après nos informations particulières, c'est à une hémorrhagie bulbaire que la mort subite de l'éminent praticien doit être attribuée.

(2) Cf. les tomes VI, VII, VIII et IX du *Journal des Goncourt*.

La Médecine et la Littérature

La santé de Victor Cousin (a)

(d'après des documents inédits)

Par M. F. Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne.

(Fin.)

Au commencement de ce même mois, Cousin commence à souffrir de ses varices, et le 12, le Dr Bertrand de Saint-Germain lui écrit : « Si le cordon veineux était dur au toucher, douloureux, et que sur son trajet on aperçût de la rougeur, il faudrait appliquer de chaque côté de la veine des sangsues, et tenir des cataplasmes sur les points les plus enflammés, mais il ne paraît pas qu'il y ait rien de semblable chez vous. » Velpeau (1) lui prescrit des frictions avec une pommade composée de 30 grammes d'onguent napolitain et 2 grammes d'extrait aqueux d'opium. Cousin ayant craint une rupture de la veine, son médecin le rassurait en lui disant : « Ce qui pourrait vous arriver de pis serait une ulcération superficielle, et vous préviendrez l'ulcération en calmant l'inflammation. » Il lui conseillait aussi l'usage des genouillères, et quelques jours après il lui envoyait différents modèles de cuissard (2).

Il semble que le philosophe ait alors parlé de son retour à Paris, car Barthélemy Saint-Hilaire, dans une lettre relative à ses varices et aux genouillères, lui parle du mauvais temps qu'il fait à Paris (3), et quelques jours après, le 23 mars, lui écrit : « Si c'est pour vos varices que vous revenez, je n'ai rien à dire, attendu que vous seul pouvez juger de ce qu'elles vous font souffrir. M. Bertrand de Saint-Germain est tout disposé à vous faire parvenir les appareils nécessaires à la compression, d'après les mesures que vous lui enverriez, et d'après les conseils de M. Velpeau. » De son côté, M. Bouillier, son élève, lui envoyait de Lyon, où il était recteur, des renseignements sur des bas d'un Dr Lambossi dont on faisait le plus grand éloge.

Victor Cousin ressentit à ce moment des accidents du côté de l'appareil urinaire, qu'il attribua à la médication, et le 25 mars, le Dr Bertrand lui disait, en lui adressant quelques indications : « En outre de vos varices, vous avez l'appareil urinaire dans le plus triste état. »

Le passage suivant d'une lettre de Mignet, du 26 mars 1862, relative à un entretien avec Velpeau, montre que Cousin aimait faire interviewer ses relations médicales par ses amis :

« ... J'ai vu Velpeau chez lui et tout à mon aise. Je lui ai parlé de vos varices, qui ne le troublent pas le moins du

---

(a) V. la *Chronique* des 1er décembre 1900 et 1er janvier 1901.

(1) Velpeau était très lié avee Cousin.

(2) Lettre du 17 mars.

(3) Lettre inédite de Barthélemy Saint-Hilaire, 17 mars. « Le temps est ici excessivement variable; et je n'ai jamais vu de ma vie autant de rhumes, grippes, catarrhes, fluxions de poitrine. Tout le monde en dit autant autour de moi, et j'ai eu moi-même un rhume qui m'a duré quiuze jours, ee qui ne m'était jamais arrivé de ma vie, je crois. Barrot ne peut se débarrasser du sien. Mme Thiers avait, ees jours-ci, une sorte de coqueluche avec des quintes sans fin. Thiers lui-même était sous l'influence; Mignet également. Ils sont à peu près guéris... » Dès le 3 mars, il lui avait déjà dit : « Ce qu'il y a de maladies est ineroyable et je n'ai jamais vu autour de moi une telle mortalité... »

monde. Il dit que ce n'est rien. Selon lui, l'onguent napolitain, qui devait plus promptement les réduire, ne pouvait pas avoir l'effet que vous lui avez attribué. Il ne désapprouve pas l'extrait de Saturne, qui est moins puissant toutefois et moins résolutif. Sur la demande que je lui ai faite d'un onguent qui eût la même efficacité que l'onguent napolitain, sans avoir la moindre action indirecte et fâcheuse, il m'a indiqué l'onguent ioduré de plomb. Faites-en usage à Nîmes, si l'extrait de Saturne ne vous soulage pas assez tôt... »

Il semble que son retour à Paris lui ait fait du bien, car dans sa correspondance nous ne trouvons pas d'indications sur sa santé, jusqu'en décembre. A cette date, il ressent des douleurs dans l'articulation du tarse et des doigts de pied, dues, — lui écrit, le 8 décembre, le Dr Bertrand, — « à un principe goutteux ou rhumatismal, les nodosités n'étant qu'une conséquence tardive de la goutte. » Traitement prescrit : cataplasmes de graines de lin, et onctions avec pommade d'axonge et d'extrait d'opium et de belladone.

Le 30 décembre, M. Lévêque, lui écrivant, lui dit : « Ce rhumatisme goutteux, cet autre mal plus secret, tout cela nous chagrine. »

En 1863 et 1864, la santé de Cousin s'est notablement améliorée. C'est à peine si en février 1863 il se plaint des mouvements du sang (1). Par contre, un de ses élèves, Saisset, est fort malade, et les lettres du Dr Bertrand de Saint-Germain et de Barthélemy Saint-Hilaire ne contiennent guère que les nouvelles des progrès de la maladie.

Le 4 novembre, le Dr Bertrand écrit :

« M. Saisset est venu se mettre sous ma direction. Il me donne là une mauvaise besogne. Il a été repris de la fièvre. Il ne peut pas lire un journal, ni même une lettre, sans que la céphalalgie ne se réveille. Il est fort à craindre que nous n'ayons affaire à une de ces affections cérébrales contre lesquelles la médecine est en général impuissante. Je lui avais parlé, avant son départ pour l'Italie, d'un an de repos ; il n'a jamais pu s'y résoudre. Il pourrait le payer cher... »

Le 29 novembre, l'état de Saisset s'est aggravé ; le Dr Bertrand constate une hypertrophie notable du foie (2).

Le 6 décembre, c'est Barthélemy Saint-Hilaire qui écrit à Cousin :

« ... Saisset a été en danger de mort, et il n'est pas même encore hors de tout danger. La fièvre lui étant revenue, M. Barthe et M. Bertrand de Saint-Germain lui ont conseillé l'hydrothérapie ; il est donc allé à Auteuil ; mais ce traitement a tellement aggravé son mal qu'on l'a cru perdu pendant un ou deux jours... M. Trousseau, appelé, a ordonné des médicaments qui ont amené un mieux sensible... Il paraît que ce sont des calculs biliaires qu'il a dans le foie, et qui causent réellement sa maladie. Le quinine et les sangsues lui avaient fait un mal affreux, et M. Trousseau les a vivement blâmés... »

(1) Lettre de Bertrand de Saint-Germain du 3 février.

(2) Dans cette lettre, le Dr Bertrand annonce à Cousin qu'il lui a acheté pour 212 fr. de livres à la vente Binda.

Le 19 décembre, nouvelle lettre du Dr Bertrand relative à Saisset :

« Le pauvre Saisset va de mal en pis. L'hydrothérapie a amené des accidents aigus tels qu'il ne s'en était point encore produit. M. Trousseau, appelé dans ces circonstances, a diagnostiqué la présence d'un calcul dans la vésicule biliaire, et il s'est borné à conseiller des onctions sur le ventre avec une pommade narcotique, l'application continue des cataplasmes et l'infusion de camomille en boisson et en lavement... M. Trousseau, voyant que rien ne s'opposait à l'écoulement de la bile et que la région du foie était devenue indolente, a abandonné son premier diagnostic, et reste dans une grande incertitude quant à la cause déterminante de tous les accidents qui se produisent. »

Il diagnostique une péritonite subaiguë avec épanchement dans la cavité péritonéale. « Je ne vois plus possibilité d'un retour à la santé, et tout en le déplorant profondément, je me félicite chaque jour d'avoir dégagé à temps ma responsabilité... » Saisset mourut le 27 décembre, à 1 heure du matin.

A cette date, Cousin se plaint de la fatigue de sa vue, et le Dr Bertrand, dans la lettre qui lui annonce la mort de Saisset, ajoute : « J'ai écrit en gros caractères pour soulager vos yeux (1). »

Le 12 janvier 1865, Barthélemy Saint-Hilaire écrit à son maître : « Maure me disait, dans sa dernière lettre, qu'il n'était pas tout à fait content de votre régime. Il faut suivre ses très sages avis. » Le 14, le Dr Bertrand de Saint-Germain lui ordonne, pour arrêter ses bourdonnements d'oreilles, 4 sangsues derrière chacune; il devra mettre le soir quelques gouttes d'huile de lys dans le conduit auditif, et le matin prendre quelques injections d'eau de savon chaude. S'il a le sang à la tête, mettre des sinapismes aux cuisses, puis aux avant-bras. Enfin, le sirop de codéine lui est recommandé comme calmant. Il lui écrit le 23 : « M. Michon pense que l'élément nerveux joue le principal rôle », et il lui recommande de prendre chaque jour dans de l'hostie un gramme d'un mélange égal de quinquina et de valériane. Si le malaise persiste, on aura recours à l'application d'une mouche de Milan (2), que l'on pansera avec un centigramme d'hydrochlorate de morphine (3), et il envoie le même jour quelques instructions au Dr Buttura. « Je ne crois pas, ajoute-t-il, que l'application de la mouche de Milan puisse retentir d'une manière fâcheuse sur la vessie, quelque susceptible qu'elle soit chez M. Cousin. »

Le 19 février, il n'est plus question de bourdonnements, mais d'une névralgie faciale très douloureuse, qu'aucune médication ne peut soulager. En désespoir de cause, le Dr Bertrand écrit à Victor Cousin : « Depuis que je m'occupe de votre santé, il y aura bientôt dix ans, j'ai remarqué que les maladies dont vous êtes atteint ont toujours un caractère un peu exceptionnel, qu'elles résistent

(1) Lettre du 27 décembre 1863. L'indisposition paraît avoir été assez sérieuse, car dans une lettre inédite du 27 novembre 1863, Mme de Forbin d'Oppède dit : « Je voudrais espérer.. que le célèbre oculiste allemand, si vous avez eu la bonne fortune de le rencontrer enfin, aura été plus doux dans son traitement et plus consolant dans ses prévisions d'avenir que M. Desmarres... »

(2) Lettre du 1er février 1865.

(3) Lettre du 5 février.

aux moyens les plus ordinairement employés dans des cas analogues et qu'elles guérissent lorsque vous ne faites plus rien (1). » Le 12 mars, Bersot, écrivant à son maître, lui disait : « C'est le vent qui vous aura donné votre névralgie; j'espère que le changement d'air vous sera bon. J'en ai eu une à Arcachon, il y a deux ans, qui ne s'est passée qu'à Versailles. Si la votre revenait à des heures réglées, vous auriez besoin de prendre du quinine pour la déconcerter, car elles s'établissent en fièvre périodique que l'on peut couper. » Cousin revint (2) en avril à Paris, où il ne tarda pas à se remettre assez vite (3).

En juillet, il fut question d'envoyer Cousin prendre des eaux : on lui signala celles de Schlangenbad. Avant de partir, le philosophe voulut avoir des renseignements positifs, et il s'adressa à un de ses correspondants, professeur à l'Université de Bruxelles, M. Oulif, qui lui envoya des détails précis :

« .... Les eaux de Schlangenbad sont essentiellement *calmantes*; elles sont assez agréables à prendre et ne désorganisent pas l'estomac. La cure est de 21 ou de 28 bains. Comme à Schlangenbad on vit de régime, on en revient plus fort, même quand les eaux n'ont pas produit tout leur effet. Le repos et le calme guérissent presque à eux seuls. Les promenades sont jolies et peu fatigantes. La température, tiède comme l'eau des sources, ne varie qu'après des orages. Cette température est, en général, si douce, si *narcotique*, qu'il convient de se retremper quelquefois à l'air plus vivifiant des montagnes. En vingt minutes, on peut aller chercher cet air-là. Il y a deux établissements de bains avec hôtels, puis de nombreux petits chalets où l'on se loge à meilleur marché. Ce qu'il y a de mieux, paraît-il, est l'hôtel de Nassau : les bains, les voitures, la musique, les dîners, tout fait partie de la même entreprise ; et comme tout est tarifé, les étrangers qui logent à cet hôtel sont moins trompés que partout ailleurs.

« Il n'y a d'animation dans la ville que vers le milieu du jour, quand arrivent les promeneurs de Schwalbach, Wiesbaden et Ems, parmi lesquels nous serons bien heureux de nous mêler pour vous aller voir.

« Je n'ai pas cru devoir vous parler d'une vertu des eaux, qui ne peut manquer d'y attirer beaucoup d'*ex-jolies* personnes. Elles sont un diminutif de la fontaine de Jouvence, et très précieuses, dit-on, pour rendre au teint sa fraîcheur et son éclat. J'espère qu'elles auront pour vous des avantages plus positifs (4). »

Cousin partit pour Schlangenbad, et, dès le 28 juillet, le Dr Bertrand de Saint Germain lui demandait de ses nouvelles : « Vous

(1) Lettre du 27 février 1865 : Mérimée, dans deux lettres à Panizzi, des 27 janvier et 15 février, constate chez Cousin un amaigrissement général.

(2) Il rapporta au Dr Bertrand de l'eau de fleurs d'oranger de Cannes.

(3) Lévêque à Cousin. 25 avril 1865 : « Mme Morin m'a charmé en me disant qu'elle vous fait prendre des bouillons dans la journée. »

(4) Oulif. Lettre du 15 août 1865.

a-t-on appliqué la douche de chaque côté de la colonne vertébrale en descendant et en remontant, de haut en bas et de bas en haut?... » Pendant son séjour à Schlangenbad, Cousin alla passer quelques jours à Coblence, où la reine de Prusse avait désiré le voir (1).

Cousin songe à abandonner l'hivernage de Cannes : Mérimée prend des informations sur Pau, sur Dax, même sur Biarritz (2). Le philosophe, de son côté, fait une enquête, et semble avoir une préférence marquée pour Pau (3) ; cependant il se résigne à rester.

En 1866, Cousin songe encore à abandonner Cannes, et à demander des renseignements sur Pau. Tous ses amis se mettent en mouvement pour en obtenir. Le ministre de l'instruction publique, M. V. Duruy, écrit lui-même, et reçoit la réponse suivante qu'il adresse à Cousin :

Timbre Pau, 18 septembre 1866.

INSTRUCTION PUBLIQUE
CABINET DU MINISTRE
22 Octobre 1866

Envoyé à M. Cousin
DANTON.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous adresser la notice que vous m'avez demandée sur Pau Je ne connais rien de plus complet et de plus exact sur notre climat que la lettre du célèbre docteur Louis (4). En remettant cette notice à M. Cousin, vous pouvez ajouter qu'il trouvera ici deux belles bibliothèques, ce qui sera pour lui un attrait plus puissant peut-être que la magnificence de notre paysage. Il y rencontrera d'anciens élèves, qui sont restés les admirateurs de son beau talent, et qui seront heureux de se tenir à la disposition du maître, s'ils peuvent lui être utiles en quoi que ce soit. J'ai déjà dit tout cela à M. Mérimée ; mais ses prédilections pour Cannes me le rendent un peu suspect à l'endroit de Pau.

La visite de Votre Excellence au Lycée de Pau laissera des traces durables. Elle y aura plus d'un effet utile, sans parler des heureux souvenirs qu'elle y a semés et qui y germeront. Je n'oublierai pas, pour ma part, les nouvelles bontés qu'à cette occasion elle a bien voulu me témoigner, et je me félicite de pouvoir lui en exprimer de nouveau ma gratitude.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon respect. CH. DAGUILHON (5),
procureur général à Pau.

(1) Lettre de Bruxelles, du 15 juillet.
(2) *Lettres inédites de Mérimée*, op. cit., p 170, 181.
(3) Cf. Lettre inédite de M. Caillebar à Cousin, du 26 août 1865.
(4) Une brochure, *Du Climat de Pau et de son influence curative* (12 pages in-32, paraissant détachées d'un livre), où se trouve la lettre du Dr Louis datée de 1854, est jointe à cette lettre.
(5) Ce Daguilhon était un ami de Mérimée. Cf. Lettre à Cousin du 13 octobre 1866, *op. cit.*, p. 181.

C'est probablement Mérimée qui, après s'être adressé à un médecin de ses amis (1), a reçu la lettre suivante, transmise, elle aussi, à l'intéressé :

« Je m'empresse, mon cher ami, de vous transmettre les renseignements que vous me demandez. Vous pouvez dire à M. Cousin qu'il trouvera à Pau un choix d'appartements avec toutes les conditions qu'il peut désirer. Les prix varient de dix-huit cents à trois mille francs pour huit mois, avec salon, salle à manger, trois chambres à coucher et logement pour les domestiques, cuisine, etc. ; tout cela très confortable. Exposition au Midi et souvent jouissance d'un jardin. Mais je pense qu'il ne faut rien arrêter à l'avance, parce qu'il est des convenances qu'on n'apprécie bien que *de visu*. Si notre illustre philosophe se décide à venir, dites-lui bien que je me mets à sa disposition pour tout ce qui pourra lui être utile ou agréable, et je me ferai un vrai plaisir de l'accompagner dans la recherche d'un appartement convenable. J'ai eu l'occasion de le voir déjà aux Eaux-Bonnes, il y a quelques années, du temps de Guéneau de Mussy et de *Darralde* ? qui dirigeaient un traitement. Quand vous verrez Pietro, faites-lui mes amitiés, et dites mes hommages aux deux dames de votre connaissance que j'ai vues à Biarritz.

N. B. — Je dois vous faire encore une observation qui a son importance. On ne fournit point ici ni linge, ni argenterie. Tout le reste se trouve compris dans les prix de la location.

Je vous serre affectueusement la main.

Paris, le 9 novembre 1866. »

A ce moment, Cousin se décida à retourner encore à Cannes, et son ami Mérimée s'occupa de lui choisir une villa (2).

Dans les premiers jours de janvier, Cousin fut indisposé ; l'alerte passée, son état n'inspirait plus aucune inquiétude, lorsque le 13 janvier il était atteint d'apoplexie séreuse, et mourait le lendemain entre les bras de Barthélemy Saint-Hilaire et de Mérimée.

J'emprunterai à Mérimée (3) le récit de ses derniers moments. Voici la lettre que l'auteur de la *Vénus d'Ille* adressait à Mme de Beaulaincourt (4), le 25 janvier :

« C'est pendant son sommeil que l'apoplexie l'a frappé. Il n'a pas repris connaissance, il n'a pas même rouvert les yeux ; mais la vie matérielle a encore duré près de vingt heures. Il faisait entendre des râlements horribles pour les assistants, et cependant il n'y avait pas dans sa figure la moindre contraction. Les médecins disaient qu'il ne souffrait pas ; c'était la dernière lutte du corps déjà abandonné par l'intelligence. Si

(1) La signature en est illisible.
(2) *Lettres inédites, etc.*, p. 187-91, et introduction, p. LXXVIII.
(3) Cf. op. cit., LXXX, note 2.
(4) D'Haussonville, *Prosper Mérimée, Hugh Elliot*, 1885, p. 151-3. La lettre a été publiée dans la *Chronique médicale*, 1899, p. 44.

on fût parvenu à sauver le corps, il serait demeuré longtemps encore peut-être comme un cadavre galvanisé. Je n'ai jamais rien vu de plus déplorable que le contraste entre les gémissements et les mouvements automatiques de cette agonie et le calme extraordinaire des traits du visage. »

Du même à Albert Stapfer (1), le 21 janvier :

« Il avait les yeux fermés ; le corps était complètement inerte : il râlait, mais la placidité de la face, l'air de calme profond de sa figure permettaient de croire qu'il ne souffrait pas. C'était le sommeil d'un enfant avec le râle d'un agonisant. Cela a duré jusqu'à 5 heures du matin, sans qu'il ait repris connaissance, sans qu'il ait ouvert les yeux, ou même que l'expression de ses traits ait changé le moins du monde. »

Le Dr Buttura consacra un article nécrologique à Victor Cousin dans la *Revue de Cannes* (2) du samedi 19 janvier. Il sera bien à sa place dans une revue de médecine littéraire. En voici les principaux passages :

« Une des intelligences les plus élevées vient de s'éteindre, une des plus belles natures vient de disparaître, un noble cœur a cessé de battre.

« Victor Cousin est mort lundi dernier, à 5 heures du matin, dans la petite villa des Anges, à Cannes.

« Bien qu'entré dans sa 75e année, Victor Cousin était jeune encore, jeune par son intelligence vive, pénétrante, profonde et parfaitement sympathique à tout ce qui est noble, à tout ce qui est bon, à tout ce qui est vrai. Sa conversation était une fête pour l'esprit, il avait l'idée, l'image et l'expression, il vous charmait, vous captivait et vous instruisait à la fois...

« Son œuvre est surtout et avant tout l'histoire de l'esprit humain dans le domaine des choses morales...

« ... La septième édition de son *Histoire de la Philosophie* vient à peine de paraître ; il en préparait une nouvelle quand la mort est venue le frapper. C'était le dimanche 13 de ce mois, il avait peu dormi la nuit, ce qui ne l'avait pas empêché de travailler toute la matinée. Il venait de déjeuner avec son ami M. Barthélemy Saint-Hilaire : « Je sens le sommeil qui me gagne », dit-il, en quittant sa chaise pour s'étendre sur le canapé. Ce sommeil était la mort ; le sang se répandit dans le cerveau, et cette splendide intelligence disparaissait de ce monde.

« Victor Cousin n'a pas repris connaissance, il n'a pas pu voir l'immense désolation de ses amis réunis autour de ce lit, il n'a pas pu voir la poignante douleur de son compagnon

(1) Citée par P. Stapfer dans les *Etudes sur la littérature française moderne*. Paris, Fischbacher, 1887, p. 330-1.

(2) *Revue de Cannes*, journal littéraire, scientifique, maritime, commercial, agricole et d'annonces, fondé et publié au profit des pauvres, 3e année, n° 15.

fidèle, de M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui ne l'a pas quitté un instant, il s'est éteint le 14 janvier, à 5 heures du matin, quinze heures après avoir été atteint de l'épanchement cérébral. »

Mérimée fut profondément affecté par la mort de son ami, sa correspondance le prouve.

Enfin, voici en quels termes Guizot annonça cette mort à une de leurs amies communes, Mrs Austin, dans une lettre datée du 22 janvier (?) :

« ... Voilà ce pauvre Cousin mort en quelques heures à Cannes, d'un coup d'apoplexie. Il en avait eu, le 5 janvier, une légère atteinte, après laquelle il avait écrit à son médecin : « Je viens d'avoir un premier avertissement ; au second j'y resterai. » Frappé à 5 heures après-midi, il est mort à deux heures du matin, sans avoir retrouvé un moment sa connaissance. Il n'a jamais été pour moi un ami, mais toujours un compagnon de vie intellectuelle. Et malgré tout ce qui lui manquait, c'était un grand, brillant, et souvent un charmant esprit, capable de comprendre même ce qu'il ne sentait pas. Il laisse plus de fortune qu'on ne lui en supposait, de 40 à 50.000 fr. de rente, sans compter sa bibliothèque qui est estimée au moins 600.000 fr. Il la lègue à la Sorbonne, avec 10.000 fr. de rente perpétuelle pour l'entretenir et payer le bibliothécaire. Il lègue 6000 fr. de rente viagère à Mignet et 6000 à B. S.-H. Ce dernier legs me fait grand plaisir. Il laisse le reste de sa fortune à une personne qu'il a mariée et dotée. Ni à l'Académie française, ni à l'Académie des sciences morales et politiques, sa place ne restera vide; mais elle n'y sera pas remplie (1)... »

Victor Cousin, en mourant d'une attaque d'apoplexie, donna raison à la prédiction que lui avait faite un de ses premiers médecins.

Informations de la « Chronique »

Comment est mort Cimarosa (2).

« Des bruits singuliers, écrit Fétis (3), ont couru sur la mort de ce grand musicien. Il avait embrassé vivement le parti de la révolution napolitaine, lors de l'invasion du royaume de Naples par l'armée française. Après la réaction, il fut, dit-on, *empoisonné* par ordre de la reine Caroline, et les journaux du temps ont laissé entrevoir qu'il avait succombé aux mauvais traitements qu'on lui fit

(1) *Lettres de M. Guizot à sa famille et à ses amis*, recueillies par Mme de Witt. Paris, Hachette, 1884, 438 p. in-16, p. 406.

(2) L'Italie vient de fêter le centenaire de la mort de l'illustre compositeur, mort le 11 janvier 1801, à l'âge de 47 ans.

(3) *Biographie universelle des musiciens*, t. II, 2e édition, 1861.

éprouver daus sa prison. Il paraît que l'opinion publique en Italie accusait hautement le gouvernement de cet attentat.

« Le lieu de son décès n'était pas bien connu (1) : les uns assuraient *qu'il avait été étranglé* ; d'autres, qu'il était mort *empoisonné* à Padoue. »

Pour démentir ces rumeurs, la Cour fit publier l'avis suivant :

« Il fù signore Domenico Cimarosa, maestro di cappella, è passato qui, in Venezia, agli eterni riposi, il giorno undici di gennaro dell' anno corrente, in consequenza di un tumore ch'avea al basso ventre, in quale dallo stato scirroso è passato allo stato cancrenosa. Tanto attesto sul mio onore e per la pura verità, ed in fede, etc. Venezia, il 5 apr. 1801. Signé : D. Giovanni Piccioli, Reg. Deleg. e medico onorario di Sua Santità di N. S. Pio VII. »

Voici la traduction du document :

« *Feu Dominique Cimarosa, maître de chapelle, est décédé en cette ville de Venise, le onze janvier de cette année, par suite d'une tumeur qu'il avait dans le bas-ventre, laquelle de l'état squirrheux est passée à l'état gangréneux. Ce que j'atteste sur mon honneur et pour la pure vérité. En foi de quoi, etc.* »

Cette déclaration du Dr Piccioli ne paraît pas avoir atteint — comme le fait très justement remarquer un des biographes de Cimarosa (2) — le but que se proposait la cour; car l'opinion publique n'a pas varié sur le fait de la mort violente de Cimarosa.

Encore un personnage à ajouter à notre galerie des *Morts mystérieuses de l'histoire,* dont la publication ne saurait beaucoup tarder maintenant.

Michel-Ange oculiste et la cécité de Michel-Ange.

Ce sera pour beaucoup une révélation : Michel-Ange n'est pas seulement l'illustre sculpteur à qui l'on doit tant d'œuvres immortelles ; il composait encore à ses heures perdues un petit traité d'oculistique, qui n'est, à vrai dire, qu'une collection de recettes et de collyres (3).

Ce n'est pas, en effet, une œuvre didactique, que le savant professeur Berger (de Munich) a exhumée, mais bien plutôt une série de formules, que Michel-Ange avait recueillies probablement pour son usage personnel; ce formulaire se trouvait à la suite du manuscrit autographe de ses poèmes, conservé à la bibliothèque vaticane et déjà indiqué par M. P. de Nolhac. L'époque à laquelle Michel-Ange a composé son recueil est assez difficile à préciser : il semble, d'après l'écriture, que ce traité date de la vieillesse du maître.

Peut-être ses relations médicales n'y sont-elles pas étrangères.

Vasari nous a laissé les noms de quelques-uns des médecins du grand artiste : le florentin *Baccio Rontini*, « amico suo e medico »,

---

(1) D'après la *Biographie des contemporains*, d'Arnault, Jay et Jouy, Paris, 1822, Cimarosa ne paraît pas être mort en prison à Naples, ainsi qu'on l'a publié ; c'est à Vienne (*sic*) que ce grand compositeur aurait terminé sa courte carrière.

La *Biographie Didot* ne fait que répéter la *Biographie des musiciens*, de Fétis, au moins pour ce qui a trait à la mort du compositeur.

La *Biographie Michaud* prétend qu'il est mort à Venise, mais ne parle pas des causes de sa mort.

(2) Fétis, *loc. cit.*

(3) *Der von Michel Angelo Buonarotti eigenhandig geschriebene Augentractat,* Le traité d'oculistique autographe de Michel Ange, par le Dr A. Berger. Munich, 1899, br.in-8°.

qui le soigna pour une blessure au pied ; maître *Realdo Colombo*, « suo amicissimo », à qui pendant de longues années incomba la tâche de le cathétériser, et messer *Federigo Donati*, qui le traita dans sa dernière maladie.

Ce qui donne toute vraisemblance à l'hypothèse, émise plus haut, que Michel-Ange avait surtout songé à recueillir des formules et des recettes pour son usage personnel, c'est qu'il fut atteint, sur la fin de sa vie, de cécité, et que le grand artiste mourut presque aveugle.

De quelle nature était son affection oculaire ? C'est ce que M. Berger a cherché à élucider.

On sait que les sculpteurs, surtout quand ils taillent eux-mêmes dans le marbre (et c'était la pratique de Michel-Ange), ainsi que les peintres de fresques, sont sujets à différentes lésions de l'œil la plupart consécutives à l'introduction de corps étrangers dans le globe oculaire. Il est à noter toutefois que, pendant sa grande période d'activité, malgré les maux de tête et les vertiges dont il fut fréquemment assailli pendant qu'il travaillait au plafond de la Chapelle Sixtine, malgré l'habitude qu'il avait, par suite de ses insomnies, de sculpter la nuit à la lueur d'une chandelle, on ne trouve allusion à des troubles oculaires, ni dans sa correspondance, ni dans ses poèmes.

Tandis qu'il terminait, non sans de pénibles efforts, ses dernières peintures en 1551, à l'âge de 75 ans, il se remettait avec une nouvelle ardeur à son art de prédilection, la sculpture. Il paraît plus probable qu'il s'agissait chez lui d'une lésion sénile, et que ce fut une *cataracte*, qui vint, au soir de sa glorieuse carrière, obscurcir les yeux de celui qui en avait chanté l'éclat d'un si ardent enthousiasme dans ses poèmes, et dont les grandes œuvres ont magnifié la vivifiante lumière.

A. Gottschalk.

Chirurgien et marchand de bois.

Un très intéressant article de M. Ernest Beauguitte, publié par *le Magasin pittoresque* et consacré aux dernières années de Drouet, le maître de poste de Sainte-Menehould qui arrêta Louis XVI à Varennes, nous révèle le cas du « sieur Brichard ».

Le sieur Brichard était, en 1816, maire d'une petite commune du département de la Meuse, le village de Lavoye. C'était un ami de Drouet, et l'on soupçonnait ce dernier, traqué par les policiers de la Restauration, de se cacher dans la maison de Brichard. On perquisitionna, mais en vain, dans les premiers jours de janvier 1816, chez le maire de Lavoye.

Or, Brichard était médecin-chirurgien. Mais il faut croire que l'exercice de la chirurgie était de médiocre rapport, car à cette profession Brichard en joignait une autre, de profit sans doute plus sûr : celle de marchand de bois.

Médecin et marchand de bois, tout ensemble ! Le cas de Brichard ne méritait-il point d'être signalé dans la *Chronique* ?

Un médecin imprimeur, associé de Balzac.

Avant le 1er mai 1826, et probablement à partir du 15 mai 1825, il se constitua, spécialement pour l'entreprise des œuvres de La Fontaine, une société entre le libraire Urbain Canel, M. Charles

Carron, *médecin*, demeurant à Paris, rue de l'Odéon, Honoré Balzac, homme de lettres, demeurant à Paris, rue de Berry, numéro 7, et M. Jacques-Edouard Benet de Montcarville, officier en réforme, demeurant à Paris, rue Meslay, numéro 41. Le 1er mai 1826, cette société fut déclarée dissoute et Urbain Canel, Charles Carron et de Montcarville cédèrent, le 5 mai 1826, à Honoré Balzac seul, tous les droits de propriété sur le La Fontaine et sur le travail déjà exécuté.

La préface du La Fontaine fut écrite par Balzac (1). On peut supposer qu'il fut mis en contact avec Urbain Canel par la commande de cette préface et qu'il fut ainsi amené à s'occuper de l'affaire avec ses deux premiers associés, MM. Carron et de Montcarville.

La société dissoute, Balzac assuma seul les charges de l'affaire.

A. C.

Balzac et le phosphore.

A côté du passage, signalé par le Dr Monin, où Balzac se fait hygiéniste pour parler des poêles, n'est-il pas intéressant cet autre où il se montre thérapeute et physiologiste, en prévoyant le succès futur des glycéro-phosphates?

Dans la *Recherche de l'absolu*, Honoré de Balzac a écrit ces lignes :

« L'homme est un matras. Ainsi, selon moi, l'idiot serait celui dont le cerveau contiendrait le moins de phosphore ou de tout autre produit de l'électro-magnétisme ; le fou, celui dont le cerveau en contiendrait trop ; l'homme ordinaire, celui qui en aurait peu ; l'homme de génie, celui dont la cervelle en serait saturée à un degré convenable. »

Le rôle du phosphore dans la physiologie nerveuse paraît ici nettement entrevu et prévu bien avant les travaux des médecins qui ont suivi Balzac.

Dr MICHAUT.

ÉCHOS DE PARTOUT

Contre l'alcoolisme.

Le colonel du 70e de ligne, à Vitré, vient d'organiser un concours de sobriété entre les compagnies de son régiment.

L'épreuve durera trois mois, et les compagnies seront ensuite classées d'après le nombre des punitions infligées pour ivresse.

Un certain nombre de jours de permission à répartir entre les soldats récompenseront les compagnies les plus sobres.

Voilà un excellent exemple à suivre dans tous les régiments.

***

De son côté, Mgr Latty, évêque de Châlons, vient d'adresser à son clergé la curieuse ordonnance suivante, dont le texte est à conserver, comme un signe des temps, pour les générations qui suivront :

« Attendu que, de l'avis unanime de notre clergé, le péril créé par l'alcoolisme est d'une gravité extrême ;

« Attendu que tous nos prêtres sont d'accord qu'il y a urgence à lutter contre ce péril, par les moyens les plus énergiques, et surtout par l'exemple ;

(1) Cf. les très curieux articles de M. G. Hanotaux sur Balzac imprimeur (*Journal*, 13 décembre 1900, 1er et 14 janvier 1901).

« Attendu que toujours, lorsque la chose publique s'est trouvée menacée par quelque endroit, le clergé français rivalisa d'abnégation et de dévouement avec ceux qui la servirent le mieux; et que, dans l'espèce, il s'agit de sauvegarder tout ensemble les bonnes mœurs, le caractère, le sang, la race, la vie même de la France;

« A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, et confiant dans la religion et le patriotisme de notre clergé ;

« Nous avons statué et statuons ce qui suit, ordonnant, conseillant ou suppliant :

« Article premier. — Aucuns spiritueux, ni liqueurs fermentées, ne seront servis dans les déjeuners ou dîners de confirmation, et autres repas où nos prêtres nous feront l'amabilité de nous convier ;

« Art. 2. — Aucuns spiritueux, ni liqueurs fermentées ne seront servis aux repas ou autres réunions communes, dans nos maisons du grand et du petit séminaire et de l'institution Saint-Etienne ;

« Art. 3. — Nos prêtres sont priés de s'abstenir de tout spiritueux et liqueur fermentée dans les repas donnés à l'occasion de leurs conférences décanales ou de leurs fêtes de paroisse ;

« Art. 4. — Nos maisons religieuses sont également priées d'observer la même réserve lorsqu'elles serviront un repas à des prêtres séculiers ou réguliers, appartenant ou étrangers à notre diocèse;

« Art. 5. — MM. les curés sont invités à ne point distiller ou faire distiller les fruits de leur jardin, quelque usage qu'ils puissent vouloir faire du produit distillé ;

« Art. 6. — Une association libre de tempérance, ayant pour article unique l'abstention de toute eau-de-vie, de toute liqueur distillée, est fondée pour les prêtres de notre diocèse.

« Les adhérents se souviendront de ces mots de Bossuet :

« Pour annoncer Jésus-Christ au monde, les paroles ne suffisent pas ; il faut quelque chose de plus violent ».

« Et ils prendront pour devise cet oracle du Sauveur lui-même : *Quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis.*

« Michel-André, évêque de Châlons. »

(*Le Figaro.*)

La propagande anti-alcoolique par la peinture.

On ne dira plus maintenant que les concours de Rome ne servent à rien : avec la section de peinture, ils entrent dans le champ tout actuel, où la société bataille contre l'alcoolisme.

Le sujet de cette année sortait de la banalité ordinaire, tout en demeurant classique : les logistes avaient à montrer un papa spartiate conduisant ses fils devant un ilote, pour les dégoûter à tout jamais de l'ivrognerie. Les Spartiates avaient ainsi des ivrognes nationaux, dont la déchéance servait d'enseignement à la population.

(*L'Eclair.*)

Bulletins de santé des grands personnages.

On mande de New-York, 18 janvier :

« L'attaque d'influenza dont a souffert le président Mac Kinley l'a laissé très affaibli. Ses médecins, estimant qu'il commettrait une imprudence en s'imposant, avant longtemps, la fatigue d'une longue

réception officielle, toutes celles annoncées pour cet hiver seront supprimées. »

*
* *

De Londres, 18 janvier.

Un télégramme de Cowes dit que la santé de la reine Victoria cause une grande inquiétude à Osborne (1).

Le bruit court à Portsmouth que la reine est indisposée ; on ne croit pas que son indisposition soit sérieuse. Dans le cas contraire, la visite du duc d'York en Australie serait retardée. C'est là la première allusion officielle.

D'autre part, les *Evenings News* disent que la santé de la reine cause une grande inquiétude aux membres de la famille royale.

Son état actuel l'empêche de suivre son train de vie régulier. Maintenant elle déjeune et dîne toujours seule ; elle a mauvais appétit ; on commence à craindre qu'elle ne puisse pas aller à Cimiez.

Sir James Reid, médecin ordinaire de la reine, ne la quitte pas, et sir Francis Laking, son chirurgien, a été appelé en toute hâte à Osborne.

Londres, 18 janvier.

Les bruits inquiétants qui courent au sujet de l'état de santé de la reine Victoria semblent avoir été provoqués par ce fait, que Sa Majesté, qui souffre depuis quelque temps de l'insomnie, s'est trouvée hier soir subitement indisposée et qu'on a cru devoir appeler d'urgence deux médecins attachés à la maison royale.

Ce matin, la reine était toujours très souffrante, mais cet après-midi un mieux sensible s'est produit. Les médecins n'ont pas encore quitté le château d'Osborne.

La fatalité du chiffre 9.

Ce qui est à remarquer, c'est la fatalité du chiffre 9. Elle est telle qu'on écrivait, dans une note datée de 1893, qu'il pouvait être l'emblème de la maison d'Angleterre.

Un sujet de Sa Majesté britannique, à cette époque, publia un opuscule dans lequel il rappelait que le duc de Kent, père de la reine, faisait partie d'une famille de neuf enfants ; que la reine Victoria est la neuvième souveraine d'Angleterre depuis la révolution de 1688 ; qu'elle est née en 1819 ; qu'elle est montée sur le trône en 1837 ($1 + 8 + 3 + 7 = 19$), alors qu'elle était âgée de dix-neuf ans.

Elle a eu neuf enfants : l'aîné des fils est né le 9 novembre, et le prince de Galles épousa la fille de Christian IX, de Danemark, laquelle avait alors dix-neuf ans.

C'est samedi dernier — un 19 — encore un neuf, que la reine est frappée à mort d'une attaque de paralysie. Et elle meurt à quatre-vingt-un ans : $8 + 1 = 9$.

Les amoureux du miraculeux verront là une série d'extraordinaires coïncidences.

(*L'Eclair.*)

Superstition londonienne.

Il existe dans le peuple de Londres une curieuse superstition qui remonterait au temps des Druides : « Quand une pierre tombe

(1) Nous ne reproduisons ces bulletins rétrospectifs qu'à titre documentaire.

Stonchenge, il faut s'attendre à la mort d'un monarque. » Tel est le dicton.

Or, on a trouvé dans les journaux, à la date du 30 décembre dernier, le récit d'un accident survenu à Stonchenge : deux des énormes pierres qui forment un menhir dans cet endroit, très connu pour ses souvenirs druidiques, tombèrent. On n'attacha alors aucune importance à cet accident, mais aujourd'hui de nombreuses personnes le rappellent.

Autre guitare : on fait remarquer que le mois de janvier (1) est le mois mortel pour la famille royale d'Angleterre.

Hélas ! hélas ! tous les mois sont mortels pour tout le monde !

(*La Lanterne.*)

La maladie de l'impératrice Frédéric.

L'impératrice Frédéric, en apprenant l'état alarmant de sa mère la reine Victoria, a eu une soudaine rechute. La fille aînée de la reine d'Angleterre est actuellement installée au château de Kronberg ; l'on sait qu'elle est gravement malade depuis plusieurs mois.

La maladie de Verdi.

Le compositeur Verdi a été atteint, le 21 janvier, à dix heures et demie, d'une hémorrhagie cérébrale, avec hémiplégie du côté droit, à laquelle il a succombé le 26 janvier. Il était né le12 octobre 1813.

Les Mécènes de la médecine.

Au cours d'un voyage en Amérique, le docteur Segond avait remarqué, dans certains hôpitaux, des pavillons spéciaux, aménagés de façon moderne, avec un luxe et un confortable rares ou même inconnus sur le vieux continent. A son retour, il eut l'occasion de dire à M. Osiris quelle impression excellente lui avait produite la vue de ces établissements modèles.

M. Osiris, dont la générosité philanthropique est justement ap-

---

(1) Le mois de janvier a toujours été fatal pour les membres de la famille de la reine. Son grand-père, Georges III, mourut le 23 janvier 1820; son père, le duc de Kent, le même mois de la même année ; son oncle, Frédéric, duc d'York, en janvier 1827 ; sa tante, la princesse Elisabeth, landgravine de Hesse-Hambourg, en janvier 1840 ; son petit-fils, le duc de Clarence, en janvier 1892 ; son gendre, le prince de Battenberg, époux de la princesse Béatrix, en janvier 1896.

A son tour, la reine Victoria meurt en janvier.

Elle n'est pas la première souveraine qui, d'ailleurs, trépasse en ce mois.

Henri VIII, en 1547, meurt le 28 janvier ; c'est aussi en janvier (le 30). qu'avec l'aide du bourreau, meurt Charles Ier et que succombe Charles II, le 6 janvier 1685.

Deux princes, qui auraient occupé le trône sans la Révolution de 1688, le vieux prétendant ou chevalier de Saint-George, fils de Jacques II, en janvier 1766, et le jeune ou Charles-Edouard, fils de Jacques III, en janvier 1788.

« Au début de ce mois de janvier, rapporte M. Oct. Uzanne (*Écho de Paris*, 23 janvier 1901), un ami de Londres qui venait m'apporter ses souhaits d'*happy new year* et vers qui je retournais mes vœux, me disait d'un air douloureux et le regard plein de sombres visions : « Hélas ! l'année sera mauvaise pour nous autres Anglais ; *our poor lady* « notre pauvre vieille dame » va certainement mourir ; les *Beef-Eaters* ou gardiens de la Tour de Londres ont vu, dans la nuit de Noël, apparaître le fantôme de la reine Marie Stuart : c'est un signe fatal qui annonce sûrement un changement de règne. »

La nouvelle de la soudaine dépression, puis de l'agonie finale de l'impératrice et reine Victoria, se trouvait donc escomptée, pour un grand nombre de ses sujets, épris de merveilleux, par l'apparition de l'infortunée fille de Jacques V, martyre touchante, dont la silhouette à la vieille Tour de Londres annonce périodiquement les grands deuils du trône.

préciée, prit la résolution de faire construire, dans une dizaine de nos hôpitaux parisiens, un de ces pavillons de type américain.

Le premier vient, en effet, d'être édifié à la Salpêtrière et sera inauguré dans quelques jours. Il est réservé au service chirurgical du docteur Segond. L'extrême propreté, l'élégance et même la coquetterie en font un local digne de cet illustre praticien, aussi bien qu'un séjour de consolation et de gaieté pour le malade.

(*Echo de Paris.*)

Alliance de la Médecine et de l'Art.

Mme Magnus, docteur en médecine de la Faculté de Paris, officier d'académie, fait part du mariage de Mlle Amy Magnus, sa fille, avec M. Raphaël-Albert Lambert, sociétaire de la Comédie-Française : la bénédiction nuptiale a été donnée en l'église Saint-François-de-Sales.

(*Gazette méd. de Paris.*)

Un pair d'Ecosse médecin... et planteur.

John Contee Fairfax, pair d'Ecosse, 11e baron Fairfax de Cameron, vient de mourir dans sa propriété de Northampton (Maryland).

Il appartenait à une branche de la famille de Fairfax, le fameux compagnon de Cromwell.

Cette branche s'établit, au dix-huitième siècle, en Amérique ; John Contee Fairfax était docteur en médecine et planteur ; il était surtout planteur et vivait en gentilhomme campagnard.

Régulièrement, John Contee Fairfax recevait les convocations officielles de la Chambre des lords d'Angleterre ; mais, naturellement, il ne s'y rendait point ; il ne portait, au reste, pas son titre de pair d'Ecosse.

Le fils du baron Fairfax, héritier de ses titres, est employé dans une banque de New-York.

(*Echo de Paris.*)

Médecin explorateur.

M. le Dr Henri La Bonne, licencié ès sciences, pharmacien de 1re classe, dont nos lecteurs se rappellent les intéressants articles sur le cap Nord, l'Islande, les Fœrœ, etc., va repartir en mission.

Il est chargé par le ministre de l'Instruction publique de rapporter des collections et des documents de la *Trans-Baïkalie* et du *Kamtchatka*.

Ces régions sont fort intéressantes, et nous sommes persuadés que notre collègue La Bonne nous enverra des lettres fort curieuses sur ces régions assez peu connues.

(*Union pharmaceutique.*)

Monuments à des médecins.

On annonce enfin comme prochaine l'inauguration d'un monument que les amis, les élèves et les admirateurs du Pr Tarnier ont commandé à Denys Puech et qu'ils destinent à la clinique Tarnier, rue d'Assas. Le monument est des plus simples. Il consiste en un bas-relief en marbre, représentant le célèbre accoucheur au chevet d'une jeune mère qui, tenant son nouveau-né dans les mains, le

couvre de baisers. Tarnier, en costume d'opérateur, le tablier boutonné à son gilet, assiste, un bon sourire sur les lèvres, à ces premières effusions et d'un geste paternel semble les modérer en posant sa main — cette énorme main qui fut si habile, si leste et fit presque des miracles — sur la tête de l'enfant Au pied du lit on voit une couveuse, dont le savant encouragea l'usage. Ce monument, tel qu'il sera exécuté, diffère sensiblement de celui que le statuaire soumit tout d'abord au Comité.

M. Denys Puech, dans son premier projet, avait groupé autour du savant quelques-uns de ses disciples. L'esquisse fut présentée au Comité, que préside le doyen de la Faculté de Médecine, M. Brouardel, et unanimement approuvée. L'artiste fut vivement félicité pour avoir songé à donner en sculpture une de ces scènes auxquelles les peintres nous ont habitués en représentant le maître entouré de ses élèves préférés. Bref, ce ne furent qu'exclamations admiratives et enthousiastes. Malheureusement, cette unanimité d'entente ne devait pas durer. On se mit à peser les titres qu'avaient les personnages représentés à figurer aux côtés de Tarnier. On fit des comparaisons, on établit des parallèles, et tout en rendant hommage au mérite des praticiens sur lesquels le sculpteur avait cru devoir fixer son choix, on s'aperçut que les disciples déjà célèbres de Tarnier étaient légion et répandus dans le monde entier. C'est alors que M. Brouardel crut devoir intervenir et décida que, pour éviter toute rivalité, tout froissement, Tarnier figurerait seul sur le monument. D'où le bas-relief définitif que nous venons de décrire et dont l'exécution est vivement poussée.

(*Gazette Méd., de Paris.*)

Le centenaire de la naissance de Littré.

Il y aura, le 1er février prochain, exactement cent ans, que naquit Emile Littré, et, à cette occasion, différents groupes littéraires et philosophiques se proposent de manifester leur admiration pour le célèbre écrivain.

Ce qu'on sait assez peu, c'est que l'auteur du fameux dictionnaire de la langue française fut conseiller municipal de Paris en 1848 ; plus tard, en 1871, il fut conseiller général de la Seine, pour l'arrondissement de Saint-Denis, et vice-président du conseil général.

Littré fut aussi député à l'Assemblée nationale; peu accoutumé à l'art oratoire, Littré prit très rarement la parole à l'Assemblée ; mais il assista régulièrement aux séances, et vota non moins régulièrement.

(*Echo de Paris.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Transformation de la « Gazette médicale de Paris ».

A partir du 1er janvier 1901, *la Gazette Médicale de Paris*, qui entre dans sa 72e année, est devenue la propriété et l'organe de l'Institut international de bibliographie de Paris et de l'Agence de la Presse Médicale internationale, que M. le Dr Marcel Baudouin a fondés, il y a déjà plus de 7 ans.

A cette occasion, son format, trop réduit par la précédente Direction, va être ramené aux dimensions anciennes : ce qui rendra le

journal plus élégant, plus agréable à lire, grâce à l'emploi de caractères plus gros, et plus vaste. Dans ces conditions nouvelles, il pourra insérer de courts *Mémoires originaux*, en dehors des matières qu'il renferme d'ordinaire, et de *nombreuses analyses* des travaux récents.

*
* *

Le 15 février prochain, paraîtront, dans les bureaux de l'Institut de bibliographie à Paris, les premiers numéros, pour l'année 1901, des éditions spéciales de la *Bibliographia Medica*, consacrées à *la Bibliographie internationale de chaque partie des Sciences Médicales,* sur le modèle de l'édition générale, dont elles continueront les traditions scientifiques, si appréciées déjà par tous les bibliographes contemporains.

Les recueils nouveaux, mensuels comme la *Bibliographia Medica*, contiendront de nombreuses indications bibliographiques, par numéro de 8 à 30 pages, suivant les spécialités considérées.

Cours de Psychologie

L'inauguration des cours de l'année 1901 a eu lieu le lundi 21 janvier, à cinq heures, sous la présidence de M. Tarde, professeur au Collège de France, au siège de l'*Institut psycho-physiologique*, 49, rue Saint-André-des-Arts.

Nous signalons plus spécialement les cours susceptibles d'intéresser nos lecteurs :

Hypnotisme thérapeutique : M. le Dr Bérillon, professeur. — Objet du cours : Analyse élémentaire des phénomènes de l'hypnotisme. — Les principes de la psychothérapie. — (Les lundis et jeudis, à cinq heures, à partir du lundi 21 janvier.)

Hypnotisme expérimental. — M. le Dr Paul Magnin, professeur. — Objet du cours : L'hypnotisme chez les hystériques. — Le grand hypnotisme. — (Les lundis, à cinq heures et demie, à partir du lundi 21 janvier.)

Hypnotisme sociologique. — M. le Dr Félix Regnault, professeur. — Objet du cours : la Vie de Jésus devant l'hypnotisme. — (Les mardis et vendredis, à 5 heures, à partir du mardi 22 janvier.)

Psychologie des foules et Folk-lore. — M. le Dr Henry Lemesle, professeur. — Objet du cours : De la suggestion dans les superstitions populaires. (Les mercredis, à cinq heures et demie, à partir du mercredi 23 janvier.)

Anatomie et Psychologie comparées. — M. E. Caustier, agrégé, professeur de l'Université. — Objet du cours : Le neurone et les fonctions psychiques dans la série animale. — (Les samedis, à cinq heures et demie, à partir du samedi 26 janvier.)

*
* *

L'Institut psychologique international a l'honneur de porter à la connaissance de ses adhérents qu'il sera donné, à partir du mois de janvier 1901, des conférences et réunions à son siège social, hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente.

Les savants éminents, dont les noms suivent, ont déjà envoyé le sujet de la conférence qu'ils ont choisi :

M. Duclaux, de l'Institut, Directeur de l'Institut Pasteur : *Opinions d'un profane ;*

M. Bergson, professeur au Collège de France : *Le Rêve ;*

M. Frank H. Hales, de l'Université de Cambridge, délégué de la « Society for Psychical Research » : *Histoire de la « Society for Psychical Research »* ;

M. Dussaud, docteur ès sciences : *Démonstration d'appareils applicables à la psychologie ;*

Dr Pierre Janet, Directeur du Laboratoire de Psychologie à la Salpêtrière : *Une extatique ;*

M. Van Gehuchten, professeur à la Faculté de Médecine de Louvain : *Les voies sensitives ;*

M. d'Arsonval, de l'Institut : le titre de la conférence sera annoncé prochainement ;

M. Charles Richet, membre de l'Académie de Médecine, professeur de physiologie à la Faculté de Médecine : *L'histoire des Sciences et la psychologie* ;

Dr Joire, de Lille : *Les applications pratiques de l'hypnotisme et la suggestion moralisatrice* ;

M. Séailles, professeur à l'Université de Paris : *Rapport de la psychologie expérimentale avec la psychologie introspective ;*

M. le Dr Ochorowicz, de Varsovie : *Les applications de la psychologie à la médecine ;*

M. Tarde, professeur au Collège de France : *Rapport de la psychologie individuelle et de la psychologie sociale ;*

M. Boirac : *Conductibilité de la force psychique.*

D'autres conférences encore, dont nous ne possédons pas jusqu'ici les titres, par le Dr Vogt de Berlin, le Dr Milne Branwell, M. D. de Londres, le Dr Crocq, de Bruxelles, et autres savants, seront annoncées ultérieurement.

Aussitôt fixée la date de la première conférence, les adhérents recevront une convocation, qui leur servira de carte d'entrée, en même temps que des invitations qu'ils voudront bien répandre.

Ils seront ensuite priés de retirer au secrétariat général leur carte d'adhérent, qui donnera droit à assister aux conférences et réunions de l'Institut. Le secrétariat est ouvert à l'hôtel des Sociétés savantes, les mardis et vendredis, de 5 à 6 heures.

Trouvailles Curieuses et Documents inédits

Les maladies de Sieyès, décrites par lui-même.

Sieyès, dont on s'apprête à glorifier la mémoire, avait eu l'idée, quelques semaines après la chute de Robespierre, et, comme le dit M. Aulard (1), « en vue de préparer sa rentrée en scène », de publier son autobiographie, où il ne se donnait pas, comme bien on pense, le mauvais rôle.

C'est dans ce singulier document qu'il raconte que, dès l'enfance, son état avait été « faible et languissant », et que c'est même pour ce motif qu'il s'était décidé pour la carrière ecclésiastique.

C'est la seule allusion à la santé du fameux conventionnel que nous

(1) *La Révolution française*, t. XXIII (juillet-décembre 1892), p. 161.

ayons découverte dans le plaidoyer qu'il avait rédigé *pro domo suâ* (1). Aussi fut-ce pour nous une bonne fortune de trouver chez M. Noël Charavay la note si curieuse que nous publions ci-dessous et où Sieyès ne craint pas de révéler, sans vergogne, ses moindres tares, ses plus dégoûtantes infirmités (2).

Cette observation pathologique dut être rédigée à l'intention d'un médecin du célèbre abbé, qui put ainsi se prononcer en connaissance de cause et, sans avoir la peine de formuler un diagnostic, n'eut sans doute qu'à prescrire un traitement.

En tout cas, la pièce est inédite et inconnue des biographes de Sieyès ; à ces deux titres elle a une incontestable valeur.

Ecrit autographe de l'abbé Sieyès

Hernie. — Applic. astring. — J'ai plusieurs incommodités qui m'inquiètent. Ma hernie me vient de naissance ; elle n'est jamais sortie de plus d'un pouce, ou un pouce et demi ; c'est son état habituel. J'ai essayé bien des bandages, aucun n'a sçu la contenir, et je les ai laissés.

Il y a environ 14 ans, qu'un chirurgien fameux dans cette partie m'en essaya de nouveau plusieurs de sa façon. Il les voulut à deux pelottes, disoit-il par précaution, quoique la hernie ne soit que du côté droit, il en est résulté qu'elle n'a pas été contenue davantage, et que la pelotte, du côté gauche, a tellement irrité les cordons, etc , que peu à peu il s'est formé des varices de ce côté de la bourse.

Varices. — Du moins c'est à cette cause que j'attribue l'origine de celles que j'y porte aujourd'hui, et qui vont toujours en augmentant, malgré les suspensoires, la hernie me paroit toujours dans le même état. Elle rentre facilement lorsque je me couche ; seulement, il y a plus de sensibilité qu'autrefois, dans toutes les parties de la bourse.

Mal aux yeux. — En 1779, j'eus une espèce de fluxion aux yeux, je ne réussis pas à la guérir, et je partis pour Tréguier en Basse-Bretagne, où l'air salin de la mer et les vents continuels ajoutèrent beaucoup à mon mal.

Dartres. — Dans ce pays de Tréguier, presque tous les étrangers prennent la galle ou des dartres. Je n'y ai pas pris la galle, mais je m'aperçus que l'humeur qui se jettoit dans

(1) *Notice sur la vie de Sieyès, membre de la première Assemblée nationale et de la Convention, écrite à Paris en messidor deuxième année de l'ère républicaine (vieux style : juin 1724).* En Suisse, et se trouve à Paris, chez Maradan, libraire, rue Cimetière-André-des-Arts, n° 9, an III, in-8 de 66 pages.

(2) Sur les derniers temps de sa vie il était accablé d'infirmités ; il était même, paraît-il, tombé complètement en enfance. Voici ce qu'écrit sur lui quelqu'un qui paraît bien informé à son endroit : « Sieyès, tête vaste, mais systématique et creuse, cœur timide et sec, et qui n'avait su que vivre, quand Vergniaud, quand Barnave, quand la noble Gironde montait généreusement à l'échafaud. Robespierre l'appelait plaisamment la taupe de la Révolution. Il avait gardé quarante ans le frisson de Robespierre. Exilé comme régicide, il était rentré en 1830, et, tombé dans l'enfance, il répétait encore en mourant : *Si M. de Robespierre demande à me voir, vous lui direz que je n'y suis pas.* Cette ombre tremblante craignait encore d'entendre frapper à la porte de son tombeau le spectre de Robespierre. » N. Peyrat, *Béranger et Lamennais*, p. 68.

mes paupières n'étoit si difficile à guérir que parce qu'elle étoit devenue dartreuse. On fit la sottise de me saigner, et je crois que cette saignée fit passer l'humeur dans le sang si elle n'y étoit déjà. Ce n'est qu'à Paris, et avec le temps que mes yeux se sont remis ; *aujourd'hui* ils paroissent sains, quoique fatigués, mais j'ai perdu dans les remèdes une partie des cils, je ne puis guère lire à la lumière. Le travail me fatigue la vüe en tout temps, et je sens toujours, surtout le soir, un peu d'âcreté au bord des paupières, quelquefois même une douleur sourde dans un espace assez considérable de l'intérieur de l'œil, probablement au nerf optique... les dartres s'emparèrent bientôt des sourcils et de la tête, malgré les sudorifiques, les bains, etc. J'ai observé pendant longtemps un régime pénible. Tous les trois jours je me purgeois après en avoir passé deux à fondre les humeurs par des boissons compliquées. Je ne puis pas nier que ces remèdes n'ayent alors beaucoup diminué le mal, mais après les avoir suspendus quelquefois pour cause de voyages, de chaleur, j'ai fini par les abandonner, dans la crainte de me détruire entièrement le tempérament par des purgations trop fréquentes. Aujourd'hui, j'ai toute la partie de la tête qui a, ou doit avoir des cheveux, couverte d'écailles farineuses. J'en ai aux cils, aux sourcils, et cette humeur dartreuse m'incommode plus que jamais. Peut-être ce n'est qu'à elle que je dois l'obstination de mes autres incommodités et surtout de la suivante.

Acretés dans la vessie ou dans l'urèthre. — Dès 1777, j'ai ressenti des âcretés en urinant. Ce n'étoit qu'une *ardeur*, assez légère, et fort rare. Elle est devenue plus fréquente dans les trois dernières années, et surtout après quelque temps de mon traitement pour les dartres, et la vivacité de l'ardeur n'a fait qu'augmenter. Dans le temps qu'elle m'inquiétoit le plus, au mois d'avril dernier, j'ai été passer six semaines à Paris ; dans tout cet espace de temps, je ne l'ai pas éprouvée une seule fois. Je n'ai ressenti que des douleurs sourdes et très supportables dans le bas-ventre du côté gauche, qui est celui des varices dans la bourse. Je suis revenu à la campagne, et peu après la douleur a repris comme avant le voyage de Paris, mais plus rarement. Les douleurs du bas-ventre ont diminué, sans se dissiper entièrement. Je dois observer que dans mes précédens voyages à Paris, cette âcreté intérieure n'avoit point discontinué. Elle est réglée d'une manière qui m'a toujours paru fort extraordinaire, je ne l'ai jamais ressentie pendant le jour, et ce n'est que la nuit, au lit, et cinq quarts d'heure après m'être couché, qu'elle interrompt mon premier somme. J'urine sans difficulté, et cela me soulage. Mais l'ardeur reprend à l'instant, ce qui me fait faire des efforts pour lâcher encore quelques gouttes. Je voudrois éteindre le feu qui me tourmente, je suis dans un état d'érection très forte. Quelquefois

j'ai rendu avec l'urine des glaires assez légères. Toujours l'eau est très claire et comme crue, mais pendant la nuit, souvent elle se décompose ; elle a, le matin, une odeur forte, et j'y apperçois comme de la poussière nageant dans la liqueur. Je ne puis pas dire que cette douleur soit très forte, ce n'est qu'un chatouillement, une ardeur vive, qui répond au fondement, et me donne envie d'aller à la selle, quoique je n'en aye pas besoin. Au reste, elle diminue au bout d'une demi-heure, je me recouche, souffrant encore un peu, je m'accroupis sur le côté, comme les enfans quand ils ont froid, et bientôt, je m'endors.

J'ai un faible tempérament. Le moindre effort, tout exercice un peu violent, excepté la promenade, me laissent une lassitude générale, et des douleurs comme si j'avais été martelé, je porte un visage très pâle, la peau sèche, se détachant en poussière par le frottement. Je suis très sensible au froid, malingre et fort maigre. Cependant il me semble avoir le sentiment d'une certaine force, de quelque vigueur, mais ce n'est qu'un feu de paille.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Chirurgie du rein et de l'uretère, par le Dr James Israël. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1900.

L'hygiène par l'hydrothérapie, par le Dr Jules Roger, du Havre. Paris, J.-B. Baillière et fils, éditeurs, 19, rue Hautefeuille, 1899.

Lazare de Baïf (1496 ?-1547), par Lucien Pinvert, docteur ès lettres. Paris, 4, rue Le Goff, 1900.

La fermentation humaine, par le Dr Félix de Backer. Paris, *Revue générale de l'asepsie et des ferments thérapeutiques*, 5, rue de la Tour-des-Dames, 1899. (*Sera analysé.*)

Dépopulation et puériculture, par Paul Strauss. Paris, bibliothèque Charpentier, Eugène Fasquelle, éditeur, 11, rue de Grenelle, 1901. (*Sera analysé.*)

Les Dieux (poèmes évolutionnistes), par Lucien Villeneuve. Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 23-31, passage Choiseul, 1901.

Les certificats médico-légaux usuels, par Louis Vidal (de Nissan), avocat, docteur en médecine. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

(XIIIe Congrès médical, Paris, 1900.) — *Hypertrophie des amygdales et végétations adénoïdes*, par le Dr Cuvillier.

Traitement des bourdonnements d'oreilles, par les Drs H. Cuvillier et Vassal (XIIIe Congrès médical. Paris, 1900).

Baptême de fleurs. — La terre féconde, par Gabriel Viaud. Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie, 4, rue de l'Eperon, 1901.

Les laboratoires bactériologiques en Espagne et en Portugal, rapport à M. le Ministre de l'instruction publique par le Dr E. Duhourcau. Toulouse, imprimerie et librairie Privat, 456 rue des Tourneurs, (1896). (*A suivre.*)

CORRESPONDANCE (1)

Les restes de Rabelais, de Molière et de l'Homme au masque de fer.

Mon cher Confrère,

Vous demandez (2) s'il est possible de vérifier ce que j'ai dit dans mon premier volume de *la Chronique des Rues*, relativement aux restes de Rabelais, de Molière et de l'Homme au masque de fer.

Rabelais a été enterré dans le cimetière Saint-Paul sous un noyer, ainsi qu'il résulte d'un journal, d'une sorte d'agenda du XVIIe siècle, cité par l'abbé V. Dufour dans sa monographie de l'ancien cimetière Saint-Paul, p. 20.

Ce noyer, d'après M. E. de Ménorval, aurait été abattu entre 1647 et 1662 ; « mais, ajoute l'auteur de *Paris depuis ses origines jusqu'à* « *nos jours*, on ne sait rien de plus sur l'emplacement exact de « cette tombe. Les fouilles, les constructions, faites bien des fois « au cours de ce siècle dans le périmètre de l'ancien cimetière, « n'ont jamais rien fait découvrir » (t. II, p. 344).

Il faut se rappeler d'ailleurs que le cimetière Saint-Paul, dont la terre avait dévoré tant de cadavres depuis le VIIe siècle, était sans cesse remué de fond en comble par les fouilles auxquelles donnait lieu l'extraction des ossements qu'on entassait dans les charniers.

Et comme ces ossements, lors de la désaffectation, en 1794, ont été transportés aux catacombes, je crois bien n'avoir point altéré la vérité, en disant que le cimetière Saint-Paul a été un gardien infidèle des restes de Rabelais.

Est-il besoin d'ajouter que je serais heureux si un hasard quelconque venait à prouver que j'ai eu tort de penser ainsi ? et cela est possible, car, en définitive, le sol de la vieille nécropole n'a point encore été fouillé dans sa totalité.

Voici pour Rabelais. Passons à Molière, inhumé de nuit, au cimetière Saint-Joseph, le mardi 21 février 1673.

Le cimetière Saint-Joseph, aide de la paroisse Saint-Eustache, était situé entre les rues Montmartre, Saint-Joseph et du Croissant. La chapelle y attenante devint, sous la Révolution, le siège d'une des sections de la Commune de Paris.

Dans quelle partie du cimetière faut-il placer la tombe de l'auteur du *Misanthrope ?* Les indications sont vagues ou contradictoires. Quoi qu'il en fût, le 6 juillet, on chercha les restes de Molière et on les exhuma. Mais, comme l'a dit justement M. G. Monval, dans le rapport qu'il a présenté au comité des Inscriptions parisiennes, le 28 décembre 1881 : « Il est permis de dire que c'est grand hasard, « en présence de déplacements nombreux, si dans les dépouilles, « exhumées en 1792, il se trouvait une parcelle des cendres de ces « grands hommes ! »— La Fontaine, lui aussi, avait été exhumé. Et M. Monval ajoute : « Tout ce qu'il est strictement permis d'affirmer, « c'est que les restes conservés aujourd'hui au cimetière du Père-La- « chaise sont bien ceux exhumés en 1792, et que l'on reconnut à

(1) L'abondance des matières nous oblige à supprimer la gravure habituelle, et à remettre à des numéros ultérieurs les nombreux articles et lettres qui nous sont parvenus en ces derniers temps. Merci encore à nos aimables et obligeants correspondants — et patience indulgente, s. v. p.

(2) V. *Chronique Médicale*, 1er janvier 1901.

« cette date, à tort ou à raison, être Molière et La Fontaine » (1).

Le doute est-il permis ? M. Monval en convient implicitement ; et il s'impose, si l'on veut bien se rappeler que l'acte de décès de La Fontaine porte qu'il fut enterré au cimetière des Innocents. Et puis, il paraît qu'à l'époque de la Convention, sur un ordre du Comité de Salut public, le chimiste Darcet aurait été mis « en « possession d'une partie des ossements de Molière et de quelques « autres morts, à l'effet d'en tirer du phosphate de chaux, qui « devait être employé à la fabrication d'une belle coupe en porce- « laine de Sèvres, où l'on aurait bu patriotiquement à la Répu- « blique. » (*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 1864, col. 109.)

Donc, il me semble bien, mon cher confrère, que le cimetière Saint-Joseph peut être taxé d'infidélité, tout comme le cimetière Saint-Paul.

Celui-ci, par contre, *aurait* gardé dans un coin, qui fait aujourd'hui partie du jardin attenant à la propriété portant le n° 17 de la rue Beautreillis, la tombe de l'Homme au masque de fer.

Voici mes sources : elles sont tirées du procès-verbal de la séance de la *Commission du Vieux Paris*, du 2 juin 1898, p. 4.

M. Gosselin-Lenôtre dit que les vieux habitants du « quartier « (*Saint-Paul*) prétendent que la tombe de l'Homme au masque de « fer existe encore et se trouve dans le coin d'un jardin de la rue « Beautreillis, 17, situé sur l'emplacement du cimetière Saint-Paul. »

M. Viollet, sans se prononcer sur l'emplacement, « rappelle que « *l'inscription gravée sur cette tombé existe encore et est parfaitement* « *connue*. »

Ce n'est donc pas une « assertion » du modeste auteur de *la Chronique des Rues* qu'il faudrait vérifier, mais une « assertion » de la Commission du Vieux Paris, laquelle fait ou devrait faire autorité.

J'ajouterai encore un détail concernant ce vieux cimetière Saint-Paul. Je me souviens *avoir entendu dire*, au temps déjà lointain où j'étais élève du lycée Charlemagne, que Fouquier-Tinville, exécuté le 6 mai 1795, y aurait été enterré. Je n'ai jamais eu l'occasion de vérifier cette tradition, et je vous la donne pour ce qu'elle vaut.

Croyez, mon cher confrère, à tous mes sincères sentiments.

Edmond Beaurepaire.

Notre Pilori.

En parcourant les journaux de la quinzaine écoulée, nous avons relevé un certain nombre d'articles (nous n'en citerons que deux : une poésie de notre aimable confrère Delineau sur le Gâteau des Rois, et une critique du professeur Truc, de Montpellier, sur la thèse de doctorat), empruntés à *la Chronique*.

Nous ne livrons pas pour cette fois à la vindicte publique le nom des confrères qui n'ont, nous voulons bien le croire, péché que par omission involontaire ; mais nous aurons l'œil !...

* * *

Dans *le Mouvement thérapeutique*, page 12, n° du 1er janvier 1901, dans le feuilleton « Les Gaîtés de la Médecine », reconnu quelques questions d'examens drôlatiques, empruntées à *la Chronique* sans indication, entre autres, une de Pajot aux médecins de marine. On n'emprunte qu'aux riches !

Dr Mathot.

(1) Cf. *Chronique*, du 15 février 1897, p. 152-4.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900-1901).

Nº du 15 juin 1900. — Etude médicale sur J.-J. Rousseau, par M. le Dr Régis, chargé de cours à l'Université de Bordeaux (*suite*). — Inauguration de la statue de J. Hameau — Les médecins Procope-Couteaux, par M. le Dr Dureau.

Nº du 1er juillet 1900. — Le « fauteuil des savants » à l'Académie française, par le Dr Cabanès. — Etude médicale sur J.-J. Rousseau (*fin*), par M. le Dr Régis, chargé de cours à l'Université de Bordeaux.

Nº du 15 juillet 1900. — La Chine au point de vue médical et ethnographique. — Mœurs et Coutumes médicales en Chine, par M. le Dr Simond. — La Science médicale des Chinois, par M. le Dr Matignon.

Nº du 1er août 1900. — Paul Bourget et la médecine, par M. le Dr Callamand (de Saint-Mandé). — Les précurseurs de Lavoisier, par M. Berthelot, de l'Institut et de l'Académie française. — Les précurseurs de Hahnemann, par le Dr Cabanès.

Nº du 15 août 1900. — La maladie d'oreille de l'empereur Guillaume II, par M. le Dr Courtade. ancien assistant d'oto-laryngologie. — Charles Cros ; notes biographiques, par M. le Dr Antoine Cros.

Nº du 1er septembre 1900. — Les « Curiosités de la médecine » devant l'Académie de médecine. — Le Théâtre médical au Japon et en Chine, par M. le Dr Michaut. — La Parasitologie en Chine et au Japon, d'après M. le professeur R. Blanchard, de l'Académie de médecine.

Nº du 15 septembre 1900. — Les épileptiques célèbres, par M. le Docteur Gélineau. — Les droits de la science et de l'histoire. — La journée des souverains : le jeune couple royal d'Italie. — Brelan de statues.

Nº du 1er octobre 1900. — La *Chronique* à l'Exposition de 1900 ; Exposition centennale de peinture (Grand Palais), par M. le Dr Mathot. — L'origine du mot *goutte*, appliqué à une maladie, par M. le Dr Armand Delpeuch, Médecin à l'hôpital Cochin.

Nº du 15 octobre 1900. — Le fauteuil roulant de Couthon. — Le président Krüger et la reine Victoria. — La nuit de noces du Dauphin, fils de Louis XV (10 février 1747), par M. Casimir Stryienski.

Nº du 1er novembre 1900. — L'épilepsie chez Gustave Flaubert, par M. le Dr Ch. Binet-Sanglé. — La *clef* de « Madame Bovary » : l'officier de santé Bovary et le pharmacien Homais.

Nº du 15 novembre 1900. — Tragiques souvenirs : les restes de Caserio et les reliques funèbres du Président Carnot. — Les derniers momeents du Président Carnot. — A travers les autographes.

Nº du 1er décembre 1900. — La santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits, par M. F. Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne. — Talleyrand et la vaccine. — Un préjugé relatif à la variole : le prétendu bénéfice de l'âge.

Nº du 15 décembre 1900. — Après l'Exposition. – L'Exposition centennale (*suite et fin*), par M. le Dr Michaut – Les Expositions universelles et la santé publique, par M. L. Daguillon, de la Statistique municipale. — Un chirurgien d'autrefois, jugé par un chirurgien d'aujourd'hui : le père Boyer.

Nº du 1er janvier 1901. — L'Eloge de Charcot, par le professeur Debove. — La Santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits (*Suite*), par M. F. Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne.

Nº du 15 janvier 1901. — La maladie, l'opération et la mort de Napoléon III, par M. le Dr Guépin, ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris — Enfants coupés en morceaux en 1733. — Les gâteaux des rois liberticides, en 1794 : une circulaire du maire de Paris, le Dr Chambon (de Montaux).



Paris. — Sté Franç. d'Impr. et de Libr.
Ancienne impr. Oudin et Cie

Dr Cabanès
Directeur-Rédacteur en chef
D

8e ANNÉE. — No 4 15 FÉVRIER 1901

UN FRANC LE NUMÉRO

La

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION
6, RUE D'ALENÇON. 6

SOMMAIRE

8e ANNÉE N° 4 15 FÉVRIER 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine et l'Histoire

Un document inédit sur la santé de Madame de Pompadour, interprété

PAR M. LE Dr POTIQUET.

Le document qu'on va lire est emprunté à la collection d'autographes du Dr Cabanès, à l'obligeance duquel je dois de le connaître.

Son authenticité ne peut faire doute : la nature du papier, les caractères de l'écriture en témoignent ; et, plus encore que ces preuves matérielles, le texte même. On y trouve, en effet, rassemblés bon nombre de traits, épars çà et là dans les lettres et dans les mémoires du temps, sur la santé de la marquise, moins toutefois certaines fleurs qui inspirèrent à quelqu'un de l'entourage de Maurepas une épigramme facile (1).

Voici la pièce originale, que nous faisons suivre d'un commentaire qui servira à l'expliquer et à l'éclaircir :

26 mars 1764.

Il y a dix-huit ou vingt ans que Madame étoit fort sujette a de violentes migraines dans les approches et a la suite du tems des règles; sur tout quand le ventre se trouvoit un peu constipé. Les remèdes laxatifs écartoient ou diminuoient les accès de cette maladie ; et pendant longtemps on n'a pas eu besoin de se servir d'autre remède que du petit lait; qui a la fin devenant moins efficace, m'obligea d'avoir recours à l'usage de l'eau de Miere (Miers) en Quercy qui la purgeoit sûrement. Les migraines sont devenues beaucoup moins fréquentes et Madame devint plus sujette à une toux séreuse qui quelquefois du-

(1) Est-il besoin de la rappeler :

Iris, on aime vos appas.
Vos grâces sont vives et franches,
Et les fleurs naissent sous vos pas,
Mais hélas! ce sont des fleurs blanches.

rait 7 à 8 jours avec beaucoup d'opiniatreté et en forme de coqueluche, dans laquelle elle rendoit une grande quantité de salive pituiteuse et salée. La fréquence des retours de cette toux me détermina à l'usage du lait d'anesse (1) dans les deux saisons de l'année: le lait lui procuroit d'ailleurs la liberté du ventre, ce qui dispensoit de recourir à d'autres remèdes; si ce n'est qu'on lui prescrivoit de tems en tems du petit lait avec quelques gros de sel de sedlitz. L'humeur séreuse claire se manifestoit assez habituellement, tantôt par les récidives de la toux, tantôt en attaquant les amygdales et y causant une irritation inflammatoire; quelquefois elle se portoit sur les dents et d'autres fois sur différentes parties du corps en forme de rhumatisme: ce qui obligeoit de fois à autre de purger Madame a fond avec l'électuaire panchymagogue et le petit lait pour boisson par dessus; on a toujours continué l'usage du lait d'anesse, même dans toutes les saisons de l'année. Cependant Madame engraissa beaucoup, mais depuis environ une année ou 18 mois, elle a commencé de maigrir : ses digestions sont devenues difficilles, souvent sa tête s'est trouvée occupée d'affaires, qui paroissoient l'affecter beaucoup, ce qui contribuoit fort au dérangement des digestions. Pour retablir l'estomach, elle a fait un usage assez fréquent du quinquina, et elle a pris les matins assidument quelques verres d'eau epurée de Passy. Il y a environ dix ans que Madame fut affectée d'un chagrin très vif à la mort de Mademoiselle sa fille; elle eut un violent saisissement qui occasionna des palpitations de cœur qui se sont renouvelées toutes les fois que Madame a fait quelques mouvements un peu pénibles, surtout celui de monter des escaliers, ce qui l'obligea depuis a se servir de porteurs. Les mêmes palpitations arrivoient aussi lorsque Madame cheminoit un peu longtemps. Mais elles ne paroissoient point dans l'état tranquille. Madame se tenoit facilement couchée aplat et dans toutes les at-

---

(1) En 1744, après la mort de la marquise de Châteauroux, Louis XV était venu s'installer à Trianon. Un peu plus tard, il y amena Mme de Pompadour. Pour le désennuyer, la favorite imagina de lui faire prendre part à l'élève des oiseaux de basse-cour : « Le roi et Mme de Pompadour, rapporte le duc de Luynes dans ses *Mémoires* (t. X, 439), s'amusent beaucoup des pigeons et poules de différentes espèces. Ils en ont partout, à Trianon, à Fontainebleau, à Compiègne, à l'Ermitage, à Bellevue, et même le roi en a dans son cabinet, dans les combles. » *Ce goût, joint à celui du laitage qui convenait sans doute au tempérament de* Mme *de Pompadour*, ajoute M. Desjardins (*Le Petit Trianon*, p. 3), fut la cause de la construction de la ménagerie dont parle le duc de Luynes. Le marquis d'Argenson parle également de la ménagerie et de la laiterie de Trianon (*Mémoires*, VI, p. 85) (A. C.).

titudes. Elle a parlé de ces palpitations a différens médecins qui ont tous soupçonné qu'il y avoit une dilatation de l'oreillette droite du cœur, voila quel a été son état jusqu'au moment de la maladie actuelle, ou la veille, elle eut sans cause apparente une attaque d'étouffement qui fut presque accompagnée de syncope; ce qui dura environ une heure, le lendemain Madame eut un frisson qui fut suivi de la fièvre et de la maladie présente.

Un coin de la feuille porte cette mention d'une autre écriture : 1764, Pompadour, cart. 4, n° 18.

A qui attribuer cette note ? Est-ce au médecin ordinaire de Madame de Pompadour, Quesnay, à Madame du Hausset, ou à quelque autre médecin ou caméristе de son entourage ? La question reste pour nous indécise En tout cas, elle est due à quelqu'un qui, suivant toute vraisemblance, suivit de près Madame de Pompadour pendant de longues années, et elle semble bien avoir été rédigée en vue d'une des consultations qui se tinrent à son chevet, à Choisy, où elle se trouvait malade à cette date (26 mars 1764).

Posons tout de suite notre diagnostic : *Madame de Pompadour paraît avoir succombé à une broncho-pneumonie ou à une pleuro-pneumonie, consécutive à une affection du cœur ou aggravée par elle.* Elle-même, dans une de ses lettres, nous indique quelle était, dès 1756, l'opinion de ses médecins sur son état. « Mon accès de fièvre n'a pas eu de suites, écrit-elle le 18 septembre de cette année, et je me porte aussi bien qu'il est possible avec ma pauvre oreillette (1) ». En ce temps, où la percussion et l'auscultation étaient inconnues ; où, en dehors des signes fonctionnels, le diagnostic des affections du cœur s'établissait simplement à l'aide de la palpation de la région cardiaque et des caractères du pouls, la dilatation de l'oreillette droite dominait toute la pathologie du cœur. « Le cœur, dit Senac (2), (qui fut justement un des médecins de la marquise), est sujet à des dilatations extraordinaires ; c'est presque toujours l'oreillette droite qui se dilate. Cette dilatation cause une difficulté de respirer... les palpitations en sont une suite constante et les défaillances accompagnent ou suivent de tels accidents... » ; et ailleurs : « l'orthopnée, le crachement de sang, l'asthme, la phtisie sont souvent suites des dilatations. » Or, Madame de Pompadour souffrit un peu de tout cela : maintes fois, dans ses Mémoires, Madame du Hausset parle des palpitations, des accès d'étouffement, des défaillances, des suffocations de la marquise (3).

(1) *Correspondance de Madame de Pompadour.* Paris, 1878.
(2) Senac (J.-B.), *Traité de la structure du cœur, de son action et de ses maladies.* Paris, 1777, tome II, page 410 et passim.
(3) *Mémoires de Madame du Hausset,* 1891, passim.

De bonne heure Madame Poisson, sa mère (1), s'était efforcée de développer en elle tout ce qui, dans une femme, peut charmer et séduire, mais elle semble avoir négligé de lui assurer ce qui retient le mâle une fois captif, à savoir une santé robuste; et, de fait, pour tenir l'emploi qu'elle avait convoité près d'un maître comme Louis XV, une chose manquait à Mademoiselle Poisson, devenue un moment, et comme provisoirement, l'élégante Madame d'Etioles, la solidité du fond. En elle, la femelle fut toujours inférieure à la femme et lui fit tort, et cette infériorité, très fâcheuse chez une favorite, faillit souvent rendre vains et ses talents naturels et toutes les grâces dont l'éducation maternelle l'avait parée.

Dès le début de sa faveur (1745), alors même qu'elle semble dans tout l'éclat de sa beauté, la pâleur de son teint frappe les yeux ; aussi le relève-t-elle d'un peu de rouge (2). Elle avait alors vingt-trois ans.

Trois ans après, en 1748, d'Argenson remarque « sa mine sucée et malsaine ». En 1749, il relate le bruit qui circule d'une fausse couche, puis note son amaigrissement extrême, la dit menacée de la poitrine. Cette même année, des chansons courent la ville, où on la représente

La peau jaune et truitée,
Et chaque dent tachetée,

et ailleurs:

Souvent une haleine
Qui n'embaume pas... (3)

Par la suite, il n'est guère d'années où d'Argenson ne mentionne, et cela à maintes reprises, les indispositions de la marquise : tantôt c'est un gros rhume, tantôt un mal de gorge, des maux de reins, des accès de fièvre (4).

De Luynes parle également de ses palpitations, de ses rhumes, de ses maux de gorge, et de Croÿ, de « sa colique (5). »

A cette époque, où l'action de la digitale, déjà connue en Allemagne et en Angleterre, était ignorée en France, le traitement des maladies du cœur consistait, suivant Senac, en saignées, en purgatifs et dans l'éloignement de toutes les

(1) Voir la généalogie de la famille Poisson-Pompadour, par Alf. Potiquet, dans *l'Amateur d'autographes*, nos 352-354 (janvier-février-mars 1883). Dans un curieux article sur l'histoire de la rue de l'École de médecine, par notre confrère le Dr Beluze, nous relevons cette note, qui a rapport au père de Mme de Pompadour : « Le sieur Poissou, père de Mme Pompadour, a été anobli et il a acheté à l'Académie de chirurgie la terre de Marigny.. qui avait été laissée à l'Académie par le testament de son foudateur, M. La Peyronie. Cette terre valait au moins 200.000 livres .. Elle a été érigée en marquisat en faveur du sieur Poisson. » *Journal de E.-J.-F. Barbier*, t. IV, p. 26. (A. C.)

(2) *L'Histoire de Madame la marquise de Pompadour*, 1758. Manuscrit de la bibliothèque de l'auteur.

(3) *Journal de Collé*, tome I, pages 50 et 62.

(4) *Journal et Mémoires de d'Argenson*, Paris, 1859-1867, tomes VI, VII, VIII, IX, passim.

(5) *Mémoires du duc de Luynes*, tomes XII, XIII, XIV et XV, passim. — *Mémoires du duc de Croÿ*, Paris, 1897, page 168.

modérer. » Prescription bien difficile à suivre pour la maîtresse du roi ! Comment songer au repos au milieu d'une cour où, sans compter la galanterie, les fêtes, les chasses et les déplacements qu'elles nécessitent, le jeu, la table occupent tous les moments du souverain et ne parviennent pas à tromper son ennui ? Comment y obtenir le repos de l'esprit ? « Ma vie est un combat (1) », répète la marquise, après le saint homme Job; et en effet, « sans cesse occupée d'affaires, au milieu d'un tourbillon de monde continuel », sans cesse elle lutte. Elle lutte pour retenir le roi, souvent prêt à se dérober ; elle lutte contre les grandes dames titrées qui aspirent à la supplanter ; elle lutte pour soutenir son crédit, pour déjouer les intrigues qui se nouent contre elle, pour maintenir ses créatures, ces ambassadeurs, ces ministres, ces maréchaux de haute lignée notamment, qui doivent leur élévation à sa faveur bien plus qu'à leurs talents militaires ou à leur courage et qui conduisent nos armées aux pires défaites. Il lui faut lutter et s'ingénier pour remplir sa bourse, que ses goûts luxueux mettent trop souvent à sec, pour établir et gorger les siens ; enfin elle lutte, mais là en vain, contre la frigidité de son tempérament, à grand renfort de chocolat à triple vanille ambré, de truffes, de potage au céleri, etc. (2)... Sur ce dernier point, elle finit, on le sait, par perdre courage et en vint à s'accommoder du poste de simple pourvoyeuse.

Un vif chagrin, auquel fait allusion la note que nous publions, l'abattit et, pendant plusieurs mois, la plongea dans une grande tristesse. Le 15 juin 1754, mourait brusquement à l'âge de dix ans, au couvent de l'Assomption, sa fille unique, Alexandrine, qu'elle avait eue de son mariage avec M. Lenormant d'Etioles et pour qui elle rêvait une haute alliance. Déjà souffrante, puisqu'elle avait été mise au lait d'ânesse, la fillette avait été prise, après une purgation, de frissons, de vomissements et de colique, puis, après quelques heures d'accalmie, de fièvre et de convulsions « avec oppression au ventre ». A l'autopsie, les médecins trouvèrent, dit de Luynes, le péritoine gangrené ; suivant d'Argenson, « pas de quoi tuer un poulet, seulement quelques gouttes de sang extravasé dans le bas-ventre ». La cause ? Ulcère perforant de l'estomac, aurait-on dit il y a quelque quinze ans ; appendicite, penserait-on aujourd'hui. La nouvelle subite de cette mort trouvait justement Madame de Pompadour mal disposée : « ses règles s'arrêtèrent et il fallut la saigner du pied (3). »

Ce n'est pas tout. Madame de Pompadour, malade par le cœur, éleva vers 1752 un autel, un des premiers en France, au

(1) *Mémoires de Madame du Hausset.*
(2) *Mémoires de Madame du Hausset*, page 34.
(3) *Mémoires et Journal de d'Argenson*, tome VIII. — *Mémoires du duc de Luynes*, tome XIII.



culte du Sacré-Cœur de Jésus (1). On peut le voir dans la petite église de Crécy-Couvé (Eure-et-Loir), où la marquise possédait une demeure somptueuse (2). Les boiseries en sont de ce style néo-grec aux lignes élégantes, aux proportions harmonieuses, qui fut conçu par la marquise et les artistes qu'elle protégea, et qui, par un injuste anachronisme et une ironie singulière, porte désormais dans l'histoire des arts le nom du plus balourd des monarques : elles sont du plus pur Louis XVI ! Peut-être dans cette dévotion inattendue entrait-il, chez la favorite, quelque souci de son propre viscère, et comptait-elle, pour restaurer son cœur, sur une faveur céleste de Celui qu'elle faisait sculpter au fronton de l'autel; ou plutôt ne faisait-elle pas déjà la dévote « pour plaire à la reine », suivant le mot de d'Argenson ? A ce moment, en effet,

. . . . le soliloque
Et les traits fins de Marie Alacoque

étaient fort goûtés d'une partie de la cour ; la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus prenait faveur, et Marie Leczinska, dont on n'ignore ni le genre d'éducation, ni le degré de culture intellectuelle, s'employait de son mieux à répandre en France ce fétichisme grossier (3).

Ni la dévotion, sincère ou feinte, de la marquise, ni les avis des nombreux médecins qu'elle consulta, ne purent conjurer les progrès du mal. Sa santé devint, avec les années, de plus en plus précaire.

En 1762, elle eut mal aux yeux et recourut aux soins de Demours, le célèbre oculiste (4). A la fin du mois de février 1764, elle était avec toute la cour au château de Choisy, lors-

---

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, tome XII, page 23. — De Reiset, *Le château de Crécy et Madame de Pompadour*, 1876, pages 7, 49.

(2) Une petite partie des communs, quelques pans de mur, les ruines d'un perron, la trace de quelques bassins, çà et là des bouquets de lilas, voilà tout ce qui reste de ce qui fut Crécy.

Crécy — qu'on me pardonne cette digression — vit naître en 1826 la mère du poète Richepin (Auguste-Jules), Rose-Pauline Béchepoix, fille de Michel Béchepoix, serrurier, natif de la commune de Liège, département de l'Ourthe, et de Marie-Anne-Françoise Thibaut, son épouse, native de la ville de Dreux. Suivant une tradition locale, Michel Béchepoix travaillait de son métier dans une filature installée dans les anciens bâtiments de la machine élévatoire qui, au dix-huitième siècle, faisait monter l'eau de vallée au château de Madame de Pompadour. C'était un nomade ; la tendresse du poète envers les chemineaux n'a donc rien que de légitime, elle est une marque de piété filiale.

Marie-Anne-Françoise Thibaut, la grand'mère du poète, était native de Dreux. N'est-ce pas à tort que Richepin, préoccupé du problème de ses origines, a négligé ce côté maternel ? Ne sait-on pas que c'est dans l'hérédité maternelle que l'homme puise d'ordinaire sa sève géniale ? Et puisqu'il tient à ne pas dater d'hier, pourquoi, au lieu de tourner les yeux vers les hauts, hypothétiques — et un peu hyperboliques — plateaux du Touran, ne les a-t-il pas simplement abaissés vers les humbles collines du pays des Druides ? Touranien de Touraine, a dit de lui plaisamment quelqu'un. Ce quelqu'un, croyez-m'en, ne se trompait que de quelques lieues, et Richepin, par son goût do lyrisme, appliqué au développement d'antiques lieux communs, m'apparaît plutôt, malgré ses *Blasphèmes*, comme le rejeton lointain de quelque barde du pays chartrain.

(3) Voir, à la fin de l'article, la note A sur Marie Alacoque.

(4) Emmanuel de Broglie, *le Fils de Louis XV*, 1877, page 291. — Mémoires du Président Hénault, mis en ordre par M. le baron de Vigan, 1855, page 247.

qu'elle fut prise d' « une grosse fluxion de poitrine » qui, suivant la règle, débuta par un frisson. Plusieurs médecins, parmi lesquels Petit, médecin du duc d'Orléans, Renard, médecin du Marais, Renard dont les avis auraient, suivant une rumeur, hâté sa fin, furent appelés près d'elle (1). Cependant, après avoir semblé à deux doigts de la tombe, elle se remet assez pour faire quelques promenades en voiture dans le parc de Choisy, et, le 7 avril, on la transporte à Versailles. Mais à peine y est-elle installée que son état de nouveau s'aggrave, et elle meurt le 15 avril, le jour de Pâques fleuries, « avec un courage rare à tout sexe (2). »

L'amie des encyclopédistes avait tenu à faire cette grimace de bon ton qu'on appelait une fin décente : elle s'était confessée, avait communié et reçu l'Extrême-Onction. La religion et ses pratiques avaient du reste toujours tenu dans sa vie quelque place, comme il sied à une femme qui se mêle de gouvernement, qui sait les exigences de la politique et ne néglige aucun moyen d'étendre son influence en ce monde et — à tout hasard — dans l'autre. Cordeliers, Récollets, Carmes déchaussés, Jacobins, Petits Augustins, Petits Pères, Minimes, Capucines, Pénitentes diverses, etc..., n'avaient pas eu à se plaindre d'elle : maîtresse en titre ou surintendante des petites maisons du Parc aux Cerfs, elle les avait associés et comme intéressés à sa fortune et, sur trente et quelques millions que coûta son règne à la France, elle leur en avait abandonné près de deux (3).

De Versailles le corps de la favorite fut porté dans l'église des Capucines de la place Vendôme qui, située dans l'axe de la rue de la Paix actuelle, faisait face à la place. On le descendit dans le vaste caveau d'une chapelle dédiée à Notre-Dame de Tongres, qu'elle avait acquise de la famille de La Trémoïlle, chapelle placée à main gauche en entrant, en face de celle où reposait Louvois ; il y resta jusqu'en 1804. Cette année, la rue de la Paix fut percée, l'église des Capucines démolie et les ossements de l'église, comme ceux du cloître du couvent, portés aux Catacombes et rangés dans un ossuaire particulier (4). Là gisent quelque part, pêle-mêle avec les restes de Louise de Lorraine, reine de France et de Pologne, d'Henriette-Catherine de Montpensier, de Louvois, du duc de Créquy et de nombre de religieuses capucines, les os de celle qui, suivant une des épigrammes dont on poursuivit son luxe et son arrogance, étala si longtemps

La substance du peuple et la honte du roi.

(1) *Revue rétrospective*, tome III, 1re série, page 272. — Comte Fleury, *Louis XV intime*, 1899. Tout le chapitre XII est à lire.

(2) Le mot est du dauphin. Lettre à l'évêque de Verdun, citée dans *le Fils de Louis XV*, par E. de Broglie.

(3) *Relevé des dépenses de Madame de Pompadour*, par Le Roi, 1853.

(4) Héricart de Thury, *Description des Catacombes de Paris*, 1815, p. 205. — E. Gerards, *les Catacombes de Paris*, 1892, pages 139 et suiv., 150.

Note sur Marie Alacoque.

(A) Marguerite-Marie Alacoque était une hystérique, qui erra parfois sur les frontières de la folie (1). Ses attaques de paralysie, guéries soudain, ses accès d'aphonie suivis, comme les paralysies, de guérison subite, ses plaques d'anesthésie, ses névralgies, ses extases, ses hallucinations, etc., dénoncent l'hystérique, à ne pouvoir s'y méprendre. Elle est, dans ses visions mystiques, volontiers familière avec les hôtes du paradis : elle caresse Jésus enfant que lui tend la Vierge; Jésus, homme fait, lui prend son cœur et, sans façon, le loge dans le sien, ou encore tous deux échangent ce muscle creux, sans dommage pour leur circulation sanguine. A ce jeu, l'amour divin ne risque-t-il pas de glisser, sinon vers l'amour charnel, du moins vers une tendresse trop humaine? En effet, Jésus, « son amant », se montrant à elle « sous une forme sensible », tantôt la laisse doucement reposer sur lui, la tête sur sa poitrine, tantôt la tient plusieurs heures la bouche collée sur la plaie de son côté: et si ardente est la passion de celle dont l'Eglise a fait une Bienheureuse qu'elle en est parfois « comme enivrée et hors d'elle-même ». Je crains que sa ferveur pour l'homme-Dieu n'ait été à l'homme autant qu'au Dieu : on ne la vit point brûler d'une flamme si vive pour la Vierge, dont elle avait pourtant pris le nom.

A tout prendre, Marguerite Alacoque ne se distingue des hystériques assez vulgaires qui peuplent les asiles que par l'interprétation qu'elle donne aux maux dont elle souffre, aux sensations qu'elle éprouve, et par le tour particulier de ses hallucinations. Dans son cerveau débile, anémié par le jeûne, harassé de continuelles prières, hanté par l'idée fixe de Jésus, le Ciel et la Terre se mêlent si bien qu'elle fait souvent intervenir le Ciel là où il n'a que faire. Ainsi, pour elle, le point douloureux intercostal le plus banal est le signe d'une faveur céleste : n'est-ce pas en un point semblable que, certain jour, Jésus ouvrit sa poitrine « pour en tirer son cœur et le lui remettre » ? Ce genre de logique nous déconcerte un peu. Assurément la pauvre fille n'avait point médité *le Discours de la méthode*.

Ses hallucinations, on l'a vu, ont surtout pour objet le Christ, et, parmi les organes du Christ, le cœur : en cela, elles ne font que répondre aux premières impressions religieuses qui ébranlèrent ses cellules cérébrales. Avant d'entrer chez les Visitandines de Paray, elle avait été formée à la piété par les Clarisses de Charolles, qui s'intitulaient elles-mêmes filles de saint François d'Assise, saint François, un des premiers initiateurs du culte du Sacré-Cœur ! Un franciscain avait été son premier directeur. Visiblement la pensée du saint l'obsède. Plus tard, Notre-Seigneur le lui montre « revêtu d'une lumière et d'une splendeur incompréhensible, » et le lui assigne comme patron. Saint François était hystérique (2), et elle retrouvait en lui beaucoup d'elle-même. La forme de ses hallucinations

(1) Mgr Languet, évêque d'Autun, *La vie de la révérende mère Marguerite-Marie*, réédition, 1890, pages 203, 220 et suiv. et passim. — M. l'abbé Bougaud, *Histoire de Marie Alacoque et de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, 5e édition. pages 92, 95, 141 et suiv., 157, 173, 240 et passim. — Le R. P. de Grèzes, *Le Sacré-Cœur de Jésus* (sans date), page 335 et passim. — *Iconographie photographique de la Salpêtrière* (service de M. Charcot), par Bourneville et Regnard, Paris, 1878, tome II, page 218 et suiv.

(2) Gilles de la Tourette, *Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie*, seconde partie : *Hystérie paroxystique*, tome I, p. 439.

visuelles suit donc l'orientation particulière qu'avait prise, dès le début, sa dévotion. Certains des miracles dont Jésus la gratifia — à l'en croire, il ne s'en montrait point chiche — ont même tout l'air de n'être que des réminiscences ou des adaptations — une sorte de plagiat — de miracles semblables opérés jadis en faveur de saint François. Mais elle était femme, et femme claquemurée dans un célibat que la nature répudie. Aussi Jésus n'est-il plus seulement pour elle, comme pour saint François, le Maître plein de mansuétude, digne de l'amour de toutes ses créatures, c'est un amant, c'est « son amant », c'est même, à l'entendre, « le plus beau, le plus riche, le plus puissant, le plus parfait et le plus accompli de tous les amants », « un amant dont les suaves caresses — c'est elle qui parle — la mettent hors d'elle-même..... la laissent comme anéantie.....et la jettent dans une confusion si profonde qu'elle n'ose plus paraître... » Comment ne pas voir dans la tendresse délirante de cette fille pour le Christ une forme de déviation de l'instinct sexuel ?

Les Visitandines de Paray, ses compagnes, la traitaient de visionnaire, s'amusaient des chimères de son cerveau ou ne voyaient que les marques d'un fol orgueil dans les faveurs divines dont elle se disait comblée. Tenons-les pour des filles de bon sens ; et, de fait, pour expliquer le cas de cette frêle malade, point n'est besoin de mettre en mouvement les puissances célestes, un peu de physiologie pathologique y suffit. Dr Potiquet.

ACTUALITÉS

La journée des souveraines : S. M. la reine régente d'Espagne et S. M. la reine de Hollande.

S. M. la reine régente d'Espagne a quarante-deux ans. Des cheveux châtains, à peine entremêlés de quelques fils argentés, encadrent son visage mince. L'expression de ses yeux noirs est douce et avenante et sa physionomie est charmante sans être jolie. Marie-Christine a renoncé depuis son veuvage au luxe de la toilette (1). Cette simplicité témoigne de son esprit austère et grave.

C'est dans la villa coquette de Saint-Sébastien, le palais de Miramar, qu'il faut suivre la régente Marie-Christine. C'est là seulement qu'elle est chez elle. Elle a tenu à ce que ses armoiries personnelles brillent au seuil de cette demeure, qu'elle a fait bâtir et qu'elle a meublée à son goût. C'est dans le charme intérieur de ce

(1) « S. M. Marie-Christine n'a jamais beaucoup aimé les bijoux, el c'est ainsi qu'elle ne portait el ne porle encore que ceux qui lui avaient été donués par Alphonse XII. L'un de ces joyaux a son histoire, après avoir eu son heure de célébrité et laissé sa trace dans la mode ; nous voulons parler de ces bracelets, fils d'or à la mauresque ou simples cercles d'argenl, dont nos mondaines se parent volontiers le poignet sous le uégligé transpareut des matinées et deutelles.

« Lorsque vint le premier anniversaire de leur mariage, Alphouse XII lui offrit un bracelet, simple fil d'or provenant des colonies espagnoles, orné d'une perle merveilleuse, pêchée dans les eaux des Philippines. Comme la reine s'extasiait sur l'élégante simplicité et l'énorme richesse de ce bijou : — « Puisque, répondit Alphonse XII, les officiers qui m'ont rapporté de nos colonies eel or et cette perle, comptent leurs années de campagne par des galons d'or posés sur leurs manches, je veux voir sur votre joli bras le nombre des années de bonheur que vous me donnez ».

« Hélas ! S. M. Marie-Christine ne devait pas porter plus de cinq de ces bracelets — tous pareils, mais orués chacun d'une pierre différente — car Alphonse XII allait mourir quelques heures avant le sixième anniversaire de leur mariage, six mois avanl la naissance de ce fils qu'il désirait tanl... » Auslin de Croze, *La Cour d'Espagne intime*, p. 119-120.

home, aux pièces toutes blanches et toutes simples, que la souveraine redevient la femme, et surtout la mère.

Que ce soit à Saint-Sébastien ou à Madrid, l'existence royale diffère peu, et la manière de vivre et les habitudes de la régente restent identiques.

Levée à sept heures, elle consacre une heure à peine à sa toilette, et jusqu'à midi elle dépouille sa correspondance, reçoit les ministres ou les dignitaires de la cour. L'après-midi, elle sort avec ses enfants et se remet ensuite au travail. Après le dîner, auquel ne prennent part que l'infante Isabelle, sœur d'Alphonse XII, et l'entourage immédiat, la souveraine fait parfois de la musique. A onze heures, elle est rentrée dans ses appartements.

Ses distractions sont rares, car depuis qu'elle est veuve, Marie-Christine ne va plus qu'exceptionnellement à l'Opéra ou à la Comédie. La vie de famille est la seule joie de la reine régente.

***

La jeune reine de Hollande promettait, dès l'enfance, d'être cette belle jeune fille au visage souriant, dont tous les illustrés ont vulgarisé la charmante physionomie sous la coquette coiffe frisonne.

De santé délicate dans son enfance (1), la Faculté lui ordonna de bonne heure l'air des montagnes, et depuis cette époque, c'est-à-dire depuis 1892, Wilhelmine passe, chaque année, plusieurs semaines dans les Alpes, en Suisse et en Savoie.

La petite reine avait cinq ans lorsqu'elle contracta la rougeole. Sa mère, qui ne quittait pas son chevet depuis le début de sa maladie, sentit l'impérieux besoin de se reposer et se fit remplacer par deux dames de la cour. Croyant l'auguste malade profondément endormie, les deux dames d'honneur s'entretenaient des événements qui pourraient survenir dans le cas où la petite reine viendrait à disparaître.

Le lendemain, la reine Emma entra dans la chambre de sa fille, et lui demanda comment elle avait passé la nuit.

— Je me sens tout à fait mieux... et c'est une bien heureuse chose quand on pense qu'entre cette pauvre Hollande et l'insatiable Germanie, il n'y a qu'un vieillard goutteux et... mes jeunes ans (2) !

De bonne heure, on le voit, la petite reine promettait... Elle a tenu ses promesses depuis !...

La dernière maladie de la reine Victoria (3).

La santé de la Reine avait subi depuis un an une certaine déchéance ; elle souffrait fréquemment de troubles gastriques et d'in-

(1) Née du mariage tardif du roi Guillaume III et de la princesse Emma de Waldeck-Pyrmont, la princesse Wilhelmine fut faible et débile pendant les premières années de son existence. Les soins intelligents qui l'ont entourée depuis sa naissance ont fait à l'heure actuelle de celle que nous aimons à appeler la « Petite Reine » une robuste jeune fille, courageuse et intrépide. C'est le docteur Van Fienhoven qui a complètement guidé l'éducation physique de la reine Wilhelmine et le résultat en est admirable. S'inspirant des principes de l'hygiène moderne, il a fait élever la jeune Wilhelmine à la dure, l'habituant dès le premier jour aux bains froids, aux sorties par tous les temps et surtout à ne sortir qu'en voiture découverte. On lui a permis tous les sports de son goût : l'équitation, la bicyclette, le patinage, etc.

(2) D'après la *Vie illustrée* et les *Lectures pour tous*.

(3) Nous croyons devoir reproduire, à titre de document historique, ce récit détaillé de la dernière maladie de la reine Victoria, traduit des journaux anglais par notre excellent confrère, *La Gazette médicale de Liège*.

somnies ; et dans les derniers temps, plusieurs atteintes d'aphasie, légères et transitoires, il est vrai, étaient venues démontrer que les vaisseaux de l'encéphale étaient endommagés, quoique le système circulatoire général eût admirablement résisté aux atteintes de l'âge.

Il est hors de doute que le travail intellectuel nécessité par les responsabilités d'un long règne, les tracas de l'empire, les douleurs domestiques et les chagrins de ces dernières années, suffisent à expliquer cette inégalité de résistance entre le système vasculaire général et celui du cerveau.

La dyspepsie qui devait miner la robuste constitution de la souveraine se fit surtout sentir pendant son séjour à Balmoral, en automne dernier; et c'est dans cette résidence que la reine manifesta pour la première fois des symptômes de fatigue cérébrale et perdit considérablement de son poids.

Ces phénomènes s'accentuèrent à Windsor, en novembre et décembre, et c'est à cette époque que survint la première attaque d'aphasie, sans d'ailleurs aucune paralysie motrice.

Le projet de séjour dans le Midi n'était rien moins que décidé dans l'esprit des médecins et des personnes appartenant à l'entourage de la reine ; mais on ne voulut point le démentir, afin que l'auguste malade, qui tenait beaucoup à ce voyage, n'éprouvât aucune inquiétude au sujet de sa santé.

Lors de son voyage à Osborne, le 18 décembre, la reine éprouva une fatigue inusitée et manifesta des symptômes d'énervement et d'agitation, qui disparurent après quelques jours ; l'appétit et la vigueur semblèrent même renaître.

Quelques jours avant sa dernière maladie, de fugaces mais fréquents symptômes d'apathie et de somnolence, accompagnés de troubles de la parole, donnèrent de sérieuses inquiétudes à ses médecins.

Le mercredi 16 janvier, la reine éprouva des phénomènes syncopaux ; mais par un effort d'énergie, elle voulut commander à ses facultés cérébrales et y réussit si bien, que le visiteur, admis pendant quelques minutes auprès d'elle, n'eût pu saisir le moindre signe de déchéance psychique.

Le jeudi, les symptômes d'assoupissement furent plus marqués, et l'on remarqua une légère paralysie au côté droit de la face. A partir de ce moment, l'aphasie et la paralysie faciale, quoique incomplètes, demeurèrent permanentes.

Le vendredi, il y eut une légère amélioration, mais le samedi soir, il survint une rechute des symptômes les plus graves qui, avec quelques rémissions, continuèrent jusqu'à la fin. Il est important de noter que, nonobstant la grande faiblesse du corps et du cerveau, l'action du cœur se maintint jusqu'au bout, le pouls manifestant parfois de la tension, mais étant régulier dans son rythme et sa fréquence.

La température fut toujours normale. Dans les dernières heures de la vie, il se déclara de la paralysie des nerfs pulmonaires, le cœur battant régulièrement jusqu'à la fin.

Sauf la parésie faciale droite, il n'y eut jamais de paralysie motrice : et, excepté à l'occasion des absences mentionnées, l'esprit ne fut jamais obscurci. Quelques minutes avant sa mort, la reine reconnut les divers membres de sa famille, assemblés autour d'elle.

Les médecins de la reine Victoria.

Quelques détails biographiques sur les médecins de la reine Victoria seront bien accueillis, nous le présumons, de nos lecteurs, au lendemain de la mort de cette souveraine. Nous les traduisons du *British medical journal* (1), d'ordinaire si sûrement informé.

Sir James Reid (Bart), Chevalier Commandeur de l'ordre du Bain, qui pendant vingt ans fut attaché à la personne de la reine, est fils de feu le Dr James Reid d'Ellon (comté d'Aberdeen) : il naquit en 1849. Elevé à l'Université d'Aberdeen, où il conquit ses grades avec mention honorable pour les sciences naturelles, et une médaille d'or en 1869, il fut reçu docteur en 1875. En 1881, il fut nommé médecin résident de la reine, en remplacement de feu le Dr William Marshall.

Le Dr Reid débuta d'abord sous sir William Jenner, qui avait la plus haute opinion de lui, et par degrés la charge de la royale malade lui passa de plus en plus complètement. Quand Sir William fut atteint par la maladie, le Dr Reid, qui avait été désigné comme médecin extraordinaire en 1887, devint, en titre aussi bien qu'en fait, médecin ordinaire (1889). La reine observait rigoureusement vis-à-vis du gardien de sa santé le précepte de l'Ecriture : « Honore le médecin, car tu as besoin de lui ». Sir Reid fut fait Commandeur du Bain en 1889, Chevalier Commandeur de cet ordre en 1895, et Baronet en 1897. Tout dernièrement, la reine lui avait fait don d'une maison dans les environs du château de Windsor. Il fut nommé Médecin Ordinaire du Prince de Galles en 1899.

Sir Richard Douglas Powell (Bart), fils du défunt capitaine Scott Powell, du 23e fusiliers royal de Galles, est né à Walhamstow, en 184 2. Elevé au collège de l'Université, à Londres, il obtint le grade de bachelier en médecine à cette Université en 1865 et celui de docteur en 1866.

C'est l'auteur de travaux renommés sur les maladies des poumons et de la plèvre, et sur les principes du traitement des maladies et désordres du cœur (*Lumleian lectures for 1898*) et d'autres ouvrages médicaux.

Sir Powell, qui est médecin consultant à l'hôpital de Widdlesex, fut fait baronet en 1897 et désigné comme médecin ordinaire de la reine en 1899.

Le *British medical journal* a donné, dans son numéro du 5 janvier, une relation de la carrière médicale de Sir Thomas Barlow, à l'occasion de distinctions qui venaient de lui être conférées

Dans la première partie de son règne, le conseiller le plus accrédité de la reine était sir James Clark qui, en 1834, fut choisi comme médecin par la Duchesse de Kent, et à l'accession de la reine au trône fut désigné comme Médecin Ordinaire de Sa Majesté.

Né à Cullen (Banffshire), en 1788, après avoir obtenu un diplôme médical, il servit dans la marine royale jusqu'à la fin de la guerre, en 1815. Après avoir acquis le grade de docteur en médecine à Edimbourg en 1817, il voyagea sur le continent et s'intéressa particulièrement aux effets du climat sur les maladies pulmonaires. Il exerça quelque temps à Rome, où il fit la connaissance du prince Léopold, plus tard roi des Belges, à l'influence duquel il dut son introduction à la cour britannique.

(1) 26 janvier 1901.

La reine avait grande confiance en sir James Clark, et elle le lui témoigna jusqu'à la fin de sa vie. Longtemps après sa mort, la reine parlait de lui comme de l'un des meilleurs hommes et chéri de tout le monde Il avait aussi été médecin du Prince Consort, qui attachait beaucoup d'importance à son jugement sur des matières en dehors de ses devoirs professionnels. Ses avis furent très recherchés des législateurs, relativement aux matières ayant trait à l'hygiène publique et aux réformes médicales. En 1860, il se retira de la carrière et passa le reste de ses jours à Bagshot Park, dans une résidence que lui offrit la reine. Il y mourut en 1870.

De sir William Jenner, celui des conseillers médicaux dont le nom est associé à celui de la reine, il est peu nécessaire de parler. Son souvenir encore récent rend superflu tout exposé de sa carrière. On a dit de lui que jamais la reine n'avait eu médecin plus prudent et plus fidèle.

La rudesse de langage de sir Jenner offensait quelquefois en haut lieu ; mais la reine avait le bon esprit de discerner les qualités primordiales qui étaient cachées sous cet aspect discourtois. Elle aimait à le combler d'honneurs, et la maison du médecin était pleine de témoignages de la gratitude de la reine et de la haute considération des autres membres de la famille royale. On a coutume de dire que de tous les visiteurs de la reine, à Windsor et ailleurs, c'était le seul à qui fût accordé le privilège de conserver auprès de lui son propre valet.

C'est à un accident que cet heureux médecin dut son introduction à la Cour. Le Dr William Baly, qui avait été désigné comme coadjuteur auxiliaire de sir James Clark au poste de médecin ordinaire, fut tué dans un accident de chemin de fer en 1862. Appelé à Osborne, il était arrivé à la gare juste à temps pour voir le train partir. Ayant expliqué sa situation, le train s'arrêta, puis reprit sa marche ; un accident survint en cours de route, et Baly fut le seul voyageur tué.

A la naissance de ses enfants, la reine était assistée par sir Charles Locock, né à Edimbourg en 1799, qui prit ses grades dans cette ville, puis vint à Londres et marcha sur la voie de Gooch, le grand accoucheur du jour, qu'il trouva sur le point de prendre sa retraite. Locock mourut en 1875. Il reçut beaucoup de témoignages d'estime de la reine. Sa Majesté vint le voir à son lit de mort et, après son décès, écrivit à un membre de sa famille pour lui « *exprimer sa sincère et profonde sympathie*, en ajoutant que *la reine était profondément peinée de la perte d'un bon et fidèle ami.* »

Heureusement pour elle, la reine n'eut guère besoin des services de ses chirurgiens. Sir James Paget et dans une occasion, Lord Lister furent, croyons-nous, les seuls qu'elle eut occasion de consulter.

A en juger d'après la liste de ses conseillers médicaux dans les premiers temps de son règne, elle en avait un grand nombre auprès d'elle. Outre les médecins, chirurgiens, accoucheurs ordinaires et extraordinaires, en Angleterre, Ecosse et Irlande, le service de santé de la reine comptait des *ventouseurs*, et des *médecins galvanistes et électriciens*, un dentiste de S. M. à Cambridge, un apothicaire de S. M. à Kensington et des chirurgiens et apothicaires à Brighton.

Le journal médical anglais donne ensuite l'état du département médical de la maison de la reine peu de temps avant sa mort, et fait remarquer que les fonctions titulaires des charges cessent naturellement après le décès de la souveraine.

Deux prédictions.

On se souvient (V. *Chronique Médicale* du 1er avril 1900) de la visite faite en 1895 par la reine Victoria à un « confrère » anglais de Mme de Thèbes, qui lui prédit l'horrible guerre du Transvaal et l'avènement au trône de Saxe-Cobourg du duc d'Edimbourg, son fils cadet, mort il y a deux ans. Restait une troisième éventualité : la mort de la souveraine, au cas où elle serait atteinte d'influenza. La reine en fut terrorisée, et ce cauchemar semble l'avoir hantée. Peut-être est-il pour quelque chose dans ces états neurasthéniques, qui attirèrent dans ces derniers temps l'attention de ses médecins. Toujours est-il que cette prédiction de la somnambule semble s'être réalisée, car bien qu'on ait parlé vaguement de congestion pulmonaire, il est permis de penser que le grand âge et les chagrins politiques de l'auguste souveraine n'ont pas été les seuls facteurs étiologiques en cause dans la fin assez brusque de Victoria. L'île de Wight, avec ses brumes épaisses et sa bise glaciale, ne nous semble pas avoir réalisé les « desiderata » thérapeutiques trouvés pendant ces dernières années à Menton et à Beaulieu.

Les journaux médicaux anglais nous en ont dit long sur la royale cliente de sir James Reid, mais nous doutons que cet éminent praticien, élève et successeur de sir William Jenner auprès de la souveraine, nous donne jamais, pas plus du reste que ses autres collègues qui sont de la maison médicale de la reine, un « Journal de la Santé de la reine », qui certainement rappelle celui que nous ont laissé d'Aquin et Fagon sur Louis XIV. Autre médecine, autres médecins !... heureusement.

Peut-être, au train lugubre où vont choses et gens au delà des mers, n'est-il pas déplacé de rappeler ici une quatrième prédiction. Celle-là date de plus loin que la prophétie de la pythonisse anglaise, et vient de plus haut que la « lucidité » d'une vulgaire chiromancienne, car la « consultation » est signée des griffes de fer de Bismark. On sait avec quel implacable cynisme il cingla l'orgueil britannique de cette apostrophe qui semble aujourd'hui résonner comme un glas : « L'Afrique sera le tombeau de l'Angleterre ! »

Nous savons avec quelle cruauté la Parque a fauché petits et grands, grands surtout, dans les rangs des soldats de la reine, que cette horrible guerre a tant éclaircis. La fièvre typhoïde, la famine et la peste bubonique qui vient d'éclater dans l'armée anglaise au Transvaal vont-elles être les macabres alliées des Boërs, en réalisant la sinistre et cruelle prédiction de l'infernal chancelier ?

Dr Toubib.

Informations de la « Chronique »

Le stéthoscope de Laënnec.

Au cours d'une de ses récentes leçons cliniques, qui attirent tous les vendredis à Necker un public de plus en plus nombreux, notre sympathique et respecté maître, le docteur Huchard, présentait à ses auditeurs... une relique ! « Inclinez-vous, Messieurs, s'écriait le professeur, voici le stéthoscope de l'inventeur de l'auscultation, le stéthoscope du grand Laënnec ! »

Ceci demande un commentaire explicatif. Il y a quelques mois, le Dr Huchard se trouvait en consultation à Tours, avec un des maîtres les plus estimés de cette Ecole, le Dr Duclos. Le Dr Duclos révélait incidemment à son collègue parisien cette particularité, pour le moins curieuse, qu'il avait en sa possession un stéthoscope, ayant appartenu à Laënnec, et qui lui venait de Bretonneau : « Je vous le léguerai à ma mort », dit-il en riant à M. Huchard.

Le Dr Duclos a succombé, il y a deux mois environ et, avant de mourir, a tenu la promesse faite. Peu de jours après la mort de notre regretté confrère, son notaire faisait parvenir au médecin de Necker le stéthoscope de Laënnec

Ce stéthoscope diffère sensiblement du stéthoscope actuellement employé. Il est plus volumineux, moins effilé, et se termine à chaque extrémité par un évasement en forme d'entonnoir. Il existe, paraît-il, un autre stéthoscope de Laënnec, mais celui-là fabriqué par le maître lui-même, à la Faculté de médecine. Mais nous manquons de renseignements précis à son endroit. Il nous en viendra certainement.

Le médecin et le reporter.

Un journaliste de New-York, M. Thomas J. Minnick, a passé quelques heures peu agréables à l'hôpital Bellevue. Voulant, pour son journal, voir de près le traitement des fous internés dans cet asile, dont on a dernièrement dit tant de mal, M. Minnick se présenta à l'hôtel Hoffmann et demanda à voir le prince de Galles. On le mit à la porte ; mais il se querella avec plusieurs policemen, se livra à toutes sortes d'extravagances, et on finit par l'interner à l'hôpital Bellevue. Malheureusement pour lui, les médecins comprirent tout de suite qu'ils avaient affaire à un mauvais plaisant, et lui administrèrent une sévère leçon. On lui donna un vomitif, on l'empêcha de dormir, on lui administra plusieurs douches d'eau glacée, on lui fit des lavages d'estomac et des pointes de feu.

Finalement un des docteurs déclara à haute voix devant le « pauvre fou » qu'il faudrait le trépaner, « afin d'extirper une tumeur cancéreuse du cerveau ».

Notre confrère américain en avait assez vu. Il avoua qu'il était journaliste, et le directeur de l'hôpital le fit arrêter.

Les magistrats, devant lesquels il a comparu, ne lui ont pas infligé d'autre punition, jugeant que les médecins de l'hôpital s'étaient assez vengés.

Cette histoire rapportée par la *Revue internationale de médecine et de chirurgie*, a eu son analogue à Paris.

Sous ce titre : « Un fou au Grand-Hôtel », on pouvait lire aux faits-divers des journaux, il y a quelques jours, qu'un riche négociant établi en Chine avait été pris soudainement d'un accès de folie à cet établissement, où il était descendu.

En réalité, il ne s'agissait pas d'un fou, mais d'un de nos plus audacieux reporters, M. L. Leroy, qui avait voulu, pour les lecteurs du *Journal*, se montrer plus ingénieusement professionnel que son confrère américain dont nous avons plus haut conté l'aventure, en se faisant arrêter pour étudier personnellement la mise en sûreté des aliénés ramassés sur la voie publique.

Nous passons sur le récit, très pittoresque, de la comparution du journaliste devant le commissaire ; de l'extraordinaire dialogue qui se tint au poste en sa présence, — les aliénés ont-ils des oreilles ? — ; de son « trimballement » au Dépôt, en voiture non capitonnée ; des procédés rien moins qu'humains de ces messieurs de la Préfecture ; du manque de confortable de la cellule dans laquelle fut enfermé le prétendu fou, et « dont la température ressemblait assez à celle d'un caveau de vieux manoir », — pour arriver à la visite du médecin.

A entendre M. Leroy, l'éminent docteur Garnier avait de la défiance ; et notre journaliste s'indigne qu'on ne l'ait pas remis instantanément en liberté. Ce qui nous étonne davantage, c'est la patience de l'honorable aliéniste qui, entendant le récit d'une aussi extravagante aventure, a bien pu conserver quelque doute sur le parfait équilibre mental de son client de rencontre. Et M. Leroy doit se féliciter d'avoir été tout de même moins maltraité que son confrère américain, dont on a lu plus haut la tant lamentable odyssée.

Pour les médecins philatélistes.

On n'a pas oublié le récent naufrage du paquebot la *Russie*. Ce n'est que ces jours derniers que sont parvenus à Paris les lettres et plis cachetés, que transportait le paquebot postal resté en détresse.

Comme bien on pense, cette correspondance n'est pas arrivée en parfait état à destination. Les lettres ayant séjourné dix jours dans l'eau, l'encre était très pâlie, effacée par endroits, et les suscriptions et le contenu en étaient à peine lisibles.

Nous avons eu l'occasion de voir l'enveloppe d'une de ces lettres, qui porte, sur l'une des faces, le timbre postal d'Oran, avec cette date : 5 janvier. Au verso de l'enveloppe se lit, mais beaucoup plus net, le timbre d'arrivée de Marseille : 25 janvier. En outre, pour expliquer aux destinataires la cause du retard et la cause du mauvais état de ces correspondances, l'administration des postes a fait apposer, à Marseille, sur l'enveloppe, un timbre portant ces mots à l'encre rouge : *Naufrage de la « Russie »*.

La lettre, enfermée dans l'enveloppe, était adressée à notre confrère et ami, le D[r] H. La Bonne, le directeur bien connu de la maison d'édition de la rue de Seine, et son signataire demandait une brochure... contre la constipation (1) !

Si, parmi nos lecteurs philatélistes, il se trouve un amateur de

(1) Cette brochure fait partie de la collection que M. La Bonne a eu la fructueuse idée d'innover sous le titre de : *Comment on se défend*. C'est dans cette collection que nous venons de publier nous-même un opuscule sans prétention sur les *Hémorrhoïdes*, que nous nous garderions de faire figurer dans notre bibliographie médico-historique, n'ayant pas eu, au reste, d'autre but en l'écrivant que de faire œuvre de vulgarisation.

cette... épave, il peut faire des offres au Dr La Bonne, qui serait, croyons-nous, assez disposé à les accepter — pourvu qu'elles fussent raisonnables. Dame ! c'est une rareté qui a son prix, une enveloppe portant le timbre d'un navire échoué !

Médecin inventeur.

Dans ce journal, où nous nous attachons à montrer, par de nombreux exemples, combien variées sont les aptitudes de ceux qui exerçent notre profession, on ne trouvera pas déplacé que nous signalions le cas d'un confrère, habitant un pays vinicole, le Dr Dessalle (de Montpellier), qui, nous écrit-il, « a doté l'arsenal vinicole d'un appareil déjà très pratique » (nous supprimons la petite réclame personnelle), rendant « on ne peut plus facile et rapide l'opération, jusque-là pénible, après le décuvage, de l'extraction des portes inférieures des foudres à fermentation vinaire ».

A l'exemple du Dr Pénoyée, le Dr Dessalle ne dédaigne pas le travail manuel comme passe-temps utile — et même lucratif, au besoin.

Les médecins au théâtre.

On dit qu'un des premiers ouvrages nouveaux que monterait M. Gailhard serait le *Roi de Paris*, de M. Georges Hüe, sur le livret de Louis Gallet et H. Bouchut.

Le roi de Paris, c'est le duc de Guise ; le dernier acte se termine par l'assassinat du duc.

On connaît un des librettistes, Gallet, l'auteur d'un nombre incalculable de livrets d'opéras et d'opéras comiques, l'ancien directeur de l'hôpital Lariboisière.

Quant à M Henri Bouchut, c'était le fils du Dr Bouchut, le spécialiste connu des maladies de l'enfance. Le Dr Bouchut a été enlevé à la médecine et aux lettres avant sa *vingt-cinquième année*.

Encore une généalogie médicale à signaler à la *Chronique médicale*. Dr M.

Un nouveau roman médical.

Les frères Rosny viennent de publier un roman qui est une étude de cette *phobie*, la peur de la mort, déjà étudiée par *M. François de Nion*, dans un roman qui porte ce titre même. Les deux frères romanciers présentent dans *Deux Femmes* une jeune femme neurasthénique en proie à cette variété de névrose.

Dr Mathot.

ÉHOS DE PARTOUT

Un signe précurseur de la mort de la reine Victoria

Une superstition populaire anglaise attribue un rapport mystérieux entre la mort des souverains anglais et la chute des menhirs de Stonehenge.

On se rappelle qu'un de ces menhirs était tombé environ trois semaines avant la mort de la reine Victoria. La « Société des antiquaires anglais » a étudié dans sa dernière réunion les moyens d'empêcher la chute des derniers menhirs qui restent encore à Stonehenge. Elle a proposé d'en entourer la base d'une couche de ciment d'une épaisseur d'un mètre.

Il ne reste plus à obtenir que le consentement du propriétaire du

champ, sir Edmond Antrobus qui, il y a deux ou trois ans, avait refusé une offre d'achat que lui avait faite la reine.

(*Le Journal.*)

Longévité des souverains.

La reine Victoria est la seule femme qui ait jamais porté la couronne durant un demi-siècle.

Mais, parmi les hommes, on ne peut guère. si l'on se borne aux temps historiques, en citer plus de huit ou neuf, qui auraient pu fêter leur jubilé de diamant. Et dans la longue suite d'empereurs et de rois qui se sont succédé sur les trônes de toutes les nations, nous n'en remarquerions pas vingt qui eussent pu célébrer le cinquantième anniversaire de leur avènement.

A la tête de ces souverains privilégiés, il convient de nommer Gorm, ou Gormon, le Vieux, roi de Danemark, qui régna pendant quatre-vingts ans : de 855 à 935. C'est lui qui, par ses conquêtes, a donné à son pays la plus grande extension territoriale.

Vient ensuite Louis XIV, le Roi-Soleil, avec soixante-douze ans de règne.

La troisième place revient à Harold Ier, roi de Norvège, surnommé « Haarfager », c'est-à-dire à la Belle Chevelure. Il était monté sur le trône à l'âge de cinq ans.

Quatre monarques régnèrent soixante ans. Le plus célèbre est Charlemagne. (*La Lanterne.*)

Féminisme médical.

La nomination de Mlle Francillon au dernier concours de l'internat est une victoire pour le féminisme français. Mlle Francillon est la première étudiante française en médecine qui force les portes de l'internat. Jusqu'à présent les étudiantes françaises avaient dû se contenter du titre d'interne provisoire (1).

La province toutefois, sur ce point, avait devancé Paris. En 1899, une Française a été nommée, au concours, interne des hôpitaux de Bordeaux. De même les hôpitaux de Rouen comptent une interne femme, Mme Robineau.

Mme Robineau a même été nommée prosecteur à l'Ecole de médecine de Rouen. (*La Médecine moderne.*)

Femmes professeurs en Italie.

Deux femmes le même jour ont fait leurs débuts dans l'enseignement supérieur.

A l'Université de Rome, Mme Thérèse Labriola, fille du professeur bien connu, a ouvert un cours libre de philosophie du droit. Sa leçon inaugurale avait pour sujet : « Comment la philosophie du droit peut aboutir à la solution des problèmes sociaux. » Le

---

(1) « Le labeur acharné qui a été fourni par la jeune interne pour la préparation du concours est d'autaut plus méritoire que Mlle Marthe Francillon, qui possède personnellement une assez grosse fortune, l'a consacrée presque entièrement à faciliter les études d'étudiants en médeciue peu aisés. Mlle Francillon est la petite-fille du pasteur Rouville. Ce n'est pas la première Française qui ait décroché ce titre. En effet, en 1886, Mlle Klumpke était nommée interne titulaire. Puis Mme Wilbouchevitch-Nageotte, Mme Pilliet, Mlles Leclerc, Bonnier et Pariselle sont internes « provisoires » des hôpitaux de Paris. Les hôpitaux de Bordeaux et de Rouen nnt compté également des femmes parmi leurs interues. » (*Gazette Médicale de Paris.*)

public venu pour assister à cette première leçon était tellement nombreux que la professoresse a dû se rendre dans un amphithéâtre plus spacieux que celui qui avait été primitivement désigné.

A l'Université de Pavie, Mlle Rina Monti a ouvert également, devant un très nombreux auditoire d'étudiants, de naturalistes et de médecins, son cours libre d'anatomie comparée du système nerveux. (*Le Temps.*)

Une nouvelle doctoresse.

Une jeune étudiante russe, Mlle Henriette Kowner, a été reçue, hier (24 janvier), doctoresse en médecine, avec la mention « très bien ». (*Le Journal.*)

Médecin explorateur.

Le steamer *Bruxelles-ville*, retour du Congo, a ramené à Anvers M. le Dr Haller, un Français qui fit partie de la mission Foureau-Lamy, qui est revenu malade par suite d'une fracture de la jambe. (*Gaz. Méd. de Paris.*)

Médecin caricaturiste.

Saviez-vous que M. Alfred Lamouroux, le défunt conseiller du quartier des Halles, eût un spirituel crayon au bout des doigts ? Pendant que ses collègues péroraient dans les commissions ou à la tribune, il prenait un plaisir extrême à les croquer. Naturellement, les deux préfets n'étaient pas dédaignés par l'humoriste observateur, et il y a des gestes fort amusants de l'un d'eux, saisi sur le vif au moment précis où il est sur la sellette.

Le frère du conseiller n'a pas cru pouvoir mieux faire que d'offrir ces dessins à la plume et au crayon à la Ville de Paris, qui les déposera au musée Carnavalet. (*Le Journal.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Nouveaux journaux.

Le premier n° du *Bulletin de l'Institut psychologique internationat* vient seulement de nous parvenir, portant la date de juillet 1900. Nous souhaitons de longs jours à ce nouveau confrère, qui paraîtra sans doute avec plus de régularité à l'avenir ?

Vient de paraître le premier n° du *Journal de chirurgie et de médecine*, rédacteur en chef : le Dr Ch. Fournel. Cordiale bienvenue au nouveau confrère.

Société des praticiens.

La Société médicale des praticiens vient de renouveler son Bureau pour 1901.

Ont été élus : Président, M. le Dr Paul Archambaud ; vice-présidents : MM. les Drs Lorain et Mercier ; secrétaire général : M. le Dr Barlerin ; trésorier : M. le Dr Garnier ; secrétaires : MM. les Drs Le Bayon et Terrier.

Conférences à l'Institut psycho-physiologique

49, rue Saint-André-des-Arts.

Vendredi 18 janvier, à huit heures et demie, M. le Dr Bérillon, Inspecteur des asiles publics d'aliénés, a fait une conférence sur :

L'hypnotisme, l'hystérie et les démoniaques dans l'art. (Cette conférence était accompagnée de projections à la lumière oxhydrique.)

Vendredi 22 février, à huit heures et demie, M. Bénito Silvain, aide de camp de S. M. l'empereur Ménélick, fera une conférence sur : *Psychologie comparée ; la psychologie de la femme abyssine.* (Cette conférence sera accompagnée de projections à la lumière oxhydrique.)

Vendredi 1er mars, à huit heures et demie, M. Eugène Caustier, professeur à l'Université, fera une conférence sur : *Psychologie comparée ; la morale des bêtes.*

Vendredi 8 mars, à huit heures et demie, M. Lionel Dauriac, professeur honoraire de la Faculté des lettres de Montpellier, chargé du cours d'esthétique musicale à la Sorbonne, fera une conférence sur : *Psychologie musicale ; l'éducation musicale.*

Vendredi 15 mars, à huit heures et demie, M. le Dr Henry Lemesle, licencié en droit, fera une conférence sur : *La suggestion dans les fêtes populaires du moyen âge (Fête des fous, fêtes de l'âne, etc.).*

Vendredi 22 mars, à huit heures et demie, M. le Dr Bérillon fera une conférence sur : *Psychologie comparée ; les animaux savants et l'art du dressage.* (Cette conférence sera accompagnée de projections à la lumière oxhydrique.)

Chronique Bibliographique

Sous le microscope, par A. Acloque. Abbeville, C. Paillart.

Un bon livre de science pittoresque. Une description du monde des infiniment petits, faite avec un évident souci de précision et d'exactitude, tout en étant d'une lecture très passionnante.

On y apprend une foule de choses, qu'on a oubliées ou qu'on n'a jamais sues, sur les « larves des animaux inférieurs », « la défense de l'organisme chez les éponges », les « moisissures », les « cryptogames parasites des plantes », « les agents des maladies contagieuses. » Ce dernier chapitre, tout à fait instructif, est une mise au point parfaite des plus récentes découvertes de la science. *Sous le microscope* doit trouver place sur les rayons de tous ceux de nos confrères que préoccupe la pathogénie des maladies, et il n'en est pas un qui ne s'en inquiète, peu ou prou.

A travers l'Histoire naturelle. Bêtes curieuses et plantes étranges, par Henri Coupin. — Un vol. in-4°, de 400 pages, avec figures. Tours, Mame, 1900.

Le sous-titre de l'ouvrage de M. Henri Coupin indique ce qu'il a voulu particulièrement vulgariser auprès des jeunes lecteurs auxquels il s'adresse : il s'agit d'une série de phénomènes qui font un peu exception dans les mœurs habituelles des animaux ou dans les fonctions végétales.

Ainsi on trouvera de curieux exemples de mimétisme dans le chapitre intitulé « Le carnaval des bêtes ». « Les animaux qui se coupent eux-mêmes » feront apprendre l'histoire de l'autotomie; et dans plusieurs chapitres, on trouvera une description

très soignée de sociétés animales et de parasitisme chez les animaux et chez les plantes. Tout cela fort lestement raconté, de façon à frapper et instruire le lecteur, tout en l'intéressant, ce qui est la seule façon de l'instruire.

M. Coupin a même consacré un chapitre intitulé : « Du sang de l'homme à la bouche du cousin », à la curieuse histoire de la transmission du parasite de l'éléphantiasis des Arabes, la fameuse filaire de Médine, par l'intermédiaire du moustique ; ce chapitre intéressera tout particulièrement nos habituels lecteurs.

Almanach de l'Ecole laïque. — Ed. Cornély, éditeur, 101, rue de Vaugirard.

Ce joli petit livre de 128 pages, décoré de belles illustrations, fournit un bel enseignement civique, inspiré par la pensée de tous les républicains qui ont réfléchi scientifiquement sur les bases et l'avenir de notre démocratie.

C'est sous le patronage et avec la collaboration d'hommes dont les noms s'imposent à la confiance générale que s'est publié cet *Almanach laïque ;* il suffit de citer MM. A. Aulard, Léon Bourgeois, F. Buisson, Dr Cabanès, Comte, A. Crouzet, Debidour, Ch. Gide, E. Jacquin, E. Lavisse, A. Milhaud, Edouard Petit, Ch. Seignobos.

Dix-sept concours, comportant *quarante-trois prix de grande valeur*, offrent un véritable attrait pour les petits comme pour les grands.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Comment on défend son épiderme, par le Dr Faivre. Paris, l'Edition médicale française, 29, rue de Seine. (*Sera analysé.*)

Les Rayons de Röntgen et le diagnostic des affections thoraciques, par le Dr A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. Paris, Alcan. 1901.

Le Compendil de Bienvenu de Jérusalem pour la douleur et maladies des yeulx, revue et collationnée par les Drs P. Pansier (d'Avignon) et Ch. Laborde (de Montpellier), éditée par H. Teulié. Paris, A. Maloine, 1901.

Le traitement hygiénique des tuberculeux dans l'ancienne médecine, par le Dr Meunier (Médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Pontoise) et M. le Dr A. F. Plicque (Médecin en chef du sanatorium d'Angicourt). (Extrait du *Bulletin médical* du 1er décembre 1900.)

Etude sur l'air d'Arcachon, au point de vue chimique, micrographique et bactériologique, par H. Dupil, 1900. Féret et fils, libraires-éditeurs, 15, cours de l'Intendance, à Bordeaux. — Imprimerie du Midi, 91, rue Porte-Dijeaux, à Bordeaux.

Projet du lac d'Issarlès, par le Dr Prompt. Grenoble, imprimerie Allier frères, 26, cours Saint-André, 1900.

Les eaux de Paris, projet d'Issarlès, par le Dr Prompt. (Extrait de la *Revue d'Hygiène.*) Paris, Masson et Cie, éditeurs, 120. boulevard Saint-Germain, 1901.

Comment on défend sa virilité, par le Dr E. Monin. Paris, l'Edition Médicale française, 29, rue de Seine.

Du traitement de la tuberculose pulmonaire, par le Dr Vincent Cervello (professeur de thérapeutique à la Faculté de médecine de Palerme). Paris, imprimerie L. Pochy, 117, rue Vieille-du-Temple, 1900.

Galvanisation, par le Dr A. Tripier. Paris, Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain (1900).

Les médecins bretons du XVIe au XXe siècle, biographie et bibliographie, par le Dr Jules Roger. Paris, J.-B. Baillière, éditeur, 19, rue Hautefeuille (1900).

La pratique du massage, par de Frumerie. Paris, Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole de Médecine (1901).

Vie, génération, stérilité, par le Dr Sylvius. Paris, Vigot frères, 23, place de l'Ecole de Médecine (1901).

(*A suivre.*)

CORRESPONDANCE

Rabelais a-t-il été inhumé dans le cimetière ou dans la nef de l'église Saint-Paul, à Paris ?

MON CHER CONFRÈRE,

Dans le dernier numéro de *la Chronique médicale* je trouve un article de M. Edmond Beaurepaire, où il est question du lieu où a été enterré Rabelais (1). On me permettra de faire suivre de quelques commentaires ces lignes de M. Edmond Beaurepaire.

Tout d'abord maître François est-il mort à Paris ou à Meudon ?

Antoine Leroy, un des arrière-successeurs de Rabelais dans la cure de Meudon, a dit de celui-ci : « que sa maison estoit a tout le monde excepté aux femmes ; qu'il rassembloit souvent des sçavants pour s'entretenir avec eux ; que les misérables trouvoient des secours dans sa bourse ; qu il estoit d'une si grande intégrité que jamais on ne le trouva manquant à sa parole ; que sa connais-

(1) « Rabelais, dit M. Edmond Beaurepaire, a été enterré daus le cimctière Saint-Paul sous un noyer, ainsi qu'il résulte d'un journal, d'uno sorte d'ageuda du XVIIe siècle, cité par l'abbé V. Dufour. dans sa monographie do l'aneien cimetère Saint-Paul, p. 20.

« Ce noyer, d'après M. E. do Ménorval, aurait été abattu entre 1647 et 1662 ; mais, ajoute l'auteur de *Paris depuis ses origines jusqu'a nos jours*, on ne sa[illegible] plus sur l'emplacement exact de cette tombe. Les fouilles, les constructions, faites bien des fois au cours de ce siéclo dans le périmètre de l aucien cimetière, n'ont jamais rieu fait découvrir. » (T. II, p. 344.)

« Il faut se rappeler d'ailleurs, poursuit M. E. Beaurepaire, que le cimetière Saint-Paul, dont la terre avait dévoré tant de cadavres depuis le VIIe siècle, était sans cesse remué de fond en comble par les fouilles auxquelles donnait lieu l'extraction des ossements qu'on entassait daus les charniers.

« Et comme ces ossements, lors de la désaffectation, en 1794, ont été transportés aux Catacombes, je crois bien n'avoir point altéré la vérité, en disant que le cimetière Saint-Paul a été un gardien infidèle des restes de Rabelais. Est-il besoin d'ajouter que je serais heureux si un hasard quelconque venait à prouver que j'ai eu tort de penser ainsi ? et cela est possible, car, en définitive, le sol de la vieille nécropole n'a point encore été fouillé dans sa totalité. »

sance dans la médecine le rendit doublement utile à sa paroisse. » Selon le même Antoine Leroy on pouvait lire encore de son temps, au-dessus de la porte du presbytère de Meudon, l'inscription suivante concernant l'incomparable satirique :

Cordiger et Medicus, dein Rector et intus obivi:
Si nomen quæris, te mea scripta docent.

Quelques auteurs ont prétendu que ce distique constituait une épitaphe. Il en a assez la tournure, mais pourtant le curé qui l'a recueilli a cru devoir avouer, en la faisant connaître, qu'aucune tradition locale ne venait confirmer le fait de la mort de Rabelais à Meudon (1).

Le père de Gargantua et de Pantagruel n'a été curé de Meudon que pendant deux ans moins quelques jours. Au mois de juillet 1551, lors de sa première tournée pastorale, l'évêque Eustache du Bellay a été reçu à Meudon par Pierre Richard et quatre prêtres. La pièce qui le constate ne porte pas le nom de Rabelais. Le grand railleur a, d'autre part, résigné la cure de Meudon, ainsi que celle de Saint-Christophe-du-Jambet, du diocèse du Mans, le 9 janvier 1552, pour ne pas entraver la publication de son IVe livre, qui est sorti entièrement imprimé des presses de Fésendat, le 28 janvier 1552. Je ne dirai pas que l'illustre écrivain n'est jamais allé à Meudon, mais je suis entièrement convaincu qu'il n'y a guère séjourné. Il a passé les dernières années de sa vie à l'abbaye de Saint-Maur (2), ou plutôt dans le magnifique château voisin, bâti, assure-t-on, par Philibert Delorme pour le cardinal du Bellay. Il n'est cependant pas mort à Saint-Maur, mais à Paris (3). Il n'y a pas lieu certainement de prendre davantage au sérieux les assertions vagues et contradictoires d'après lesquelles il serait mort à Vay, proche Meung-sur-Loire, à Lyon ou bien encore à Chinon.

Maintenant où Rabelais a-t-il été inhumé à Paris ?

M. Edmond Beaurepaire, invoquant l'autorité de l'abbé V. Dufour et celle de M. de Menorval, avance que c'est dans le cimetière Saint-Paul auprès d'un gros noyer. J'ajouterai que cette opinion est aussi celle du R. P. Feuillant Pierre de Saint-Romuald, de l'abbé Lebœuf, de Rathery, de Moreri, de Guy-Patin (4), de Colletet, etc. « Le prêtre-docteur, a écrit Colletet, mourut, non point à Meudon, comme l'a dit Scévole de Sainte-Marthe et comme la plupart des écrivains le croyent, mais à Paris, en la rue des Jardins, sur la paroisse de Saint-Paul, au cymetière duquel il fust enterré, et proche d'un grand arbre, que l'on voyait encore il y a quelques années .... Que sa fin ait esté telle que je l'ay ditte, nous en avons un illustre garant en la personne de messire Jacques Fay d'Epesse, conseiller du roy et son ambassadeur en Hollande qui m'a dit plusieurs fois de sa bouche propre que Rabelais estoit mort ainsi dans le sein de l'Eglise et enterré comme il l'avoit appris du président d'Epesse, son père, qui estoit un des grands amis de ce docte deffunct. Ce que Guy Pa-

(1) « Nulla patrum memoria filiis relicta et quasi per manus tradita apud cives nostros Meudonianus mortalis vitæ munus Rabelæsus fuisse Mundini defunctus divulgatur, » dit A. Leroy.

(2) « Lieu ou (pour mieux et plus proprement dire) paradis de salubrité, aménité, sérénité, commodité, délices et touts honestes plaisirs d'agriculture et vie rustique « (Dédicace du livre IV. Lettre au Cardinal de Chastillon.)

(3) Vraisemblablement en 1553.

(4) Guy-Patin : Lettre du 22 juin 1660.

tin, célèbre docteur de la Faculté de médecine de Paris, m'a quelquefois confirmé encore, puisque ce célèbre ambassadeur luy dit la mesme chose. »

Tout donne donc à croire que l'auteur de l'épopée pantagruélique a bien été inhumé dans le cimetière de l'église Saint-Paul, au pied d'un grand arbre. Cependant, j'ai entendu plusieurs fois mon ami Audiger, mort il y 5 ans et qui a été un des Rabelaisiens les plus distingués, le fondateur et le président de la *Société tourangelle des amis et des admirateurs de Rabelais*, dire, en citant le père Garasse, que le grand Chinonais *n'a pas été enterré dans le cimetière, mais dans la nef de l'église Saint-Paul*. La bibliothèque de la ville de Tours ne possède du père Garasse que: *Les recherches des Recherches et autres œuvres de Me Estienne Pasquier* (Actorum XXIII, Paris, chez Sébastien Crapelet, MDCXXII), et dans ces Recherches, s'il est bien question de l'épopée pantagruélique, il n'est pas question du lieu où a été enterré son auteur. Audiger se serait-il trompé? Je ne voudrais pas l'affirmer avant d'avoir parcouru tous les ouvrages du père Garasse. Des recherches faites à la Bibliothèque nationale pourraient élucider définitivement ce point important; elles peuvent et doivent tenter un érudit parisien. Je ne me porte nullement garant, je le repète, des assertions du fondateur de la *Société tourangelle des amis et des admirateurs de Rabelais*, que je ne puis, faute de documents, momentanément vérifier. Mais enfin, si par hasard elles étaient exactes, si Rabelais avait été inhumé non dans le cimetière mais dans la nef de l'église Saint-Paul, ses restes pourraient bien encore y être.

Affectueusement vôtre,

Dr A. Ledouble.

Tours, le 7 février 1901.

La mort de Napoléon III.

Mon cher Ami,

Je suis étonné, en lisant avec le plus grand intérêt la relation de la maladie et de la mort de Napoléon III, qu'aucun des médecins et chirurgiens appelés à le soigner n'ait dit un mot d'une autre maladie, qui le fatiguait depuis longtemps, du reste, et que les soucis et les émotions inséparables d'un gouvernement comme celui de la France, et les hauts et les bas d'une vie aussi agitée que la sienne, légitimaient largement, le *diabète*.

Napoléon III était diabétique, je l'ai souvent entendu dire, et cela expliquerait à merveille comment une lithotritie bien faite, généralement inoffensive pour d'autres malades, ait pu l'emporter en deux jours, sans grand fracas ni grandes souffrances. Le diabète fait comprendre encore son état d'épuisement général, tel que la moindre secousse pouvait et devait l'emporter; il explique encore le mauvais état de ses reins et l'empoisonnement de son sang, reconnus trop tard par nos confrères anglais.

Si, comme le dit le Dr Hill-Hassal, on avait analysé avec soin, avant l'opération, son urine, comme on le fait généralement pour les malades ordinaires, et qu'on eût reconnu de 50 à 70 grammes de sucre par litre de liquide, on se serait sans aucun doute abstenu de l'opérer, et l'Empereur eût vécu quelque temps encore, à condi-

tion de ne pas marcher, de ne pas monter à cheval, ni même d'aller en voiture.

Il y avait renoncé, d'ailleurs, depuis quelque temps, souffrant horriblement de la pierre qu'il avait dans la vessie. Et cette pierre, il l'avait depuis longtemps : quand, plusieurs mois avant la guerre, Napoléon eut des urines sanguinolentes, on réunit en consultation auprès de lui Larrey, Conneau et Germain Sée ; ils reconnurent la présence d'une pierre dans la vessie et firent part de leur diagnostic à l'Impératrice, hantée alors, pour notre malheur, de l'idée de cette guerre avec la Prusse qu'elle appelait *sa guerre* et qui nous a conduits où nous en sommes ! Certes, il a fallu que le vent de folie qui soufflait sur la tête de cette compatriote de Castilbezza fût bien fort pour lui faire oublier que son mari était incapable de rester deux heures à cheval sans ressentir d'indicibles souffrances.

Aussi la postérité, plus indulgente envers Napoléon III que ne l'ont été ses contemporains, atténuera-t-elle sa responsabilité, en considération des horribles tortures physiques et morales qu'il a endurées pendant ces quelques mois, et la fera-t-elle retomber tout entière sur cette femme qui, en envoyant son mari faire campagne, le vouait à la défaite, et en l'empêchant de se retirer sur Paris avec notre dernière armée, prononçait non seulement l'arrêt de mort de son mari, mais encore le démembrement de la France !

Dr GÉLINEAU.

Notre Pilori.

Le *Magasin pittoresque* a publié récemment un article sur les « Reliures singulières », dont une bonne part est extraite d'un article jadis paru dans *la Chronique* sous notre signature et sous le titre de : *La Peau humaine et ses amateurs*. Il n'en aurait pas coûté beaucoup à l'auteur de l'article de le reconnaître.

Erratum.

Dans notre dernier numéro (1er février), sous la rubrique *Notre Pilori*, nous avions signalé maints emprunts faits à *la Chronique*, entre autres un article du professeur Truc (de Montpellier), que plusieurs journaux de province avaient reproduit, et dont la source première paraissait être notre journal. Nous étions-nous mal expliqué, c'est probable, puisque M. le professeur Truc lui-même s'est ému de notre entrefilet, pensant que nous l'accusions d'avoir puisé dans notre recueil ce qui légitimement lui appartient. Telle n'a pas été notre intention, puisque c'est, au contraire, le droit de propriété du distingué professeur de Montpellier que nous entendions défendre, en même temps que celui de la revue qu'il avait honorée jadis de sa collaboration.

Serons-nous mieux compris cette fois ?

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900-1901).

N° du 1er juillet 1900. — Le « fauteuil des savants » à l'Académie française, par le Dr CABANÈS. — Etude médicale sur J.-J. Rousseau (*fin*), par M. le Dr RÉGIS, chargé de cours à l'Université de Bordeaux.

N° du 15 juillet 1900. — La Chine au point de vue médical et ethnographique. — Mœurs et Coutumes médicales en Chine, par M. le Dr SIMOND. — La Science médicale des Chinois, par M. le Dr MATIGNON.

N° du 1er août 1900. — Paul Bourget et la médecine, par M. le Dr CALLAMAND (de Saint-Mandé). — Les précurseurs de Lavoisier, par M. BERTHELOT, de l'Institut et de l'Académie française. — Les précurseurs de Hahnemann, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 août 1900. — La maladie d'oreille de l'empereur Guillaume II, par M. le Dr COURTADE, ancien assistant d'oto-laryngologie. — Charles Cros ; notes biographiques, par M. le Dr ANTOINE CROS.

N° du 1er septembre 1900. — Les « Curiosités de la médecine » devant l'Académie de médecine. — Le Théâtre médical au Japon et en Chine, par M. le Dr MICHAUT. — La Parasitologie en Chine et au Japon, d'après M. le professeur R. BLANCHARD, de l'Académie de médecine.

N° du 15 septembre 1900. — Les épileptiques célèbres, par M. le Docteur GÉLINEAU. — Les droits de la science et de l'histoire. — La journée des souverains : le jeune couple royal d'Italie. — Brelan de statues.

N° du 1er octobre 1900. — La *Chronique* à l'Exposition de 1900 ; Exposition centennale de peinture (Grand Palais), par M. le Dr MATHOT. — L'origine du mot *goutte*, appliqué à une maladie, par M. le Dr Armand DELPEUCH, Médecin à l'hôpital Cochin.

N° du 15 octobre 1900. — Le fauteuil roulant de Couthon. — Le président Krüger et la reine Victoria. — La nuit de noces du Dauphin, fils de Louis XV (10 février 1747), par M. Casimir STRYIENSKI.

N° du 1er novembre 1900. — L'épilepsie chez Gustave Flaubert, par M. le Dr Ch. BINET-SANGLÉ. — La *clef* de «Madame Bovary » : l'officier de santé Bovary et le pharmacien Homais.

N° du 15 novembre 1900. — Tragiques souvenirs : les restes de Caserio et les reliques funèbres du Président Carnot. — Les derniers momeents du Président Carnot. — A travers les autographes.

N° du 1er décembre 1900. — La santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits, par M. F. CHAMBON, bibliothécaire à la Sorbonne. — Talleyrand et la vaccine. — Un préjugé relatif à la variole : le prétendu bénéfice de l'âge.

N° du 15 décembre 1900. — Après l'Exposition. — L'Exposition centennale (*suite et fin*), par M. le Dr MICHAUT — Les Expositions universelles et la santé publique, par M. L. DAGUILLON, de la Statistique municipale. — Un chirurgien d'autrefois, jugé par un chirurgien d'aujourd'hui : le père Boyer.

N° du 1er janvier 1901. — L'Eloge de Charcot, par le professeur DEBOVE. — La Santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits (*Suite*), par M. F. CHAMBON, bibliothécaire à la Sorbonne.

N° du 15 janvier 1901. — La maladie, l'opération et la mort de Napoléon III, par M. le Dr GUÉPIN, ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris — Enfants coupés en morceaux... en 1733. — Les gâteaux des rois liberticides, en 1794 : une circulaire du maire de Paris, le Dr Chambon (de Montaux).

N° du 1er février 1901. — Un médecin machiniste, par le Dr CABANÈS. — La dernière maladie de la reine d'Angleterre. — Le chloroforme à la reine. — Quelques anecdotes sur Potain.



Paris. — Sté Franç. d'Impr. et de Libr.
Ancienne impr. Oudin et Cie

CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — N° 5 1er MARS 1901

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

8e ANNÉE N° 5 1er MARS 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine et l'Histoire

Les blessures de guerre de Napoléon

par M. le Dr E. Callamand (de St-Mandé).

Dans son intéressante étude sur la santé de Napoléon, M. Georges Barral n'a fait qu'une simple allusion, mais pleine de mystère, aux blessures qu'il reçut à la guerre. « Il est certain, dit-il (1), qu'il fut frappé de coups de baïonnette, coups de sabre et coups de feu, plus souvent qu'on le croit communément et qu'on l'a dit. Quand on fit son embaumement, on fut étonné de constater sur les cuisses, les jambes, les talons, les traces de nombreuses atteintes. »

Simple officier, général ou empereur, en effet, nul ne fut plus intrépide que notre héros parmi ses compagnons de tout rang; nul ne s'exposa plus résolument en toute rencontre, dans les occasions les plus mémorables comme dans la vie de tous les jours. Il parut sur 60 champs de bataille et n'a pas eu moins de 19 chevaux tués sous lui. Mais il fut rarement touché lui-même, et, comme le maréchal Ney, il put se croire pour ainsi dire invulnérable.

Au siège de Toulon, il fut blessé deux ou trois fois. « Sa bravoure égalait son activité, dit un de ses derniers historiens (2). Sous le feu le plus vif, il parcourait les batteries, les animait de son ardeur. Impassible au milieu des projectiles, gardant la même attitude, ne donnant aucun signe d'émotion, il disait froidement à ses compagnons : Gare! voilà une bombe qui nous arrive!

Un jour, il prit la place d'un canonnier qui venait de tomber, saisit le refouloir et aida à charger dix à douze coups. Le canonnier avait la gale. Tout le monde connaît cette histoire, mais on ignore généralement les blessures. Le 15 novembre 1793 (3), dans une première tentative contre le fort Mulgrave

(1) *La Chronique médicale*, 1900, page 34.

(2) Arthur Chuquet, professeur au Collège de France : *La Jeunesse de Napoléon*, tome III, page 186.

(3) A ce moment du siège, le général Carteaux, ci-devant peintre de mérite, venait d'être remplacé par le général Doppet, ci-devant médecin à Chambéry, et depuis 1789 homme de lettres à Paris, auteur de romans et de ces Mémoires apocryphes de Mme de Warens que le lieutenant Bonaparte lisait à Valence où il tenait garnison.

(surnommé le Petit-Gibraltar), il reçut au front une légère blessure.

Le 16 décembre, pendant le bombardement qui précéda l'assaut du lendemain, le vent d'un boulet jeta par terre Napoléon, qui se releva meurtri.

Le 17 décembre, à trois heures du matin, le Petit-Gibraltar est emporté après une résistance opiniâtre. Les canonniers anglais se font hacher sur leurs pièces. De tous ceux qui défendent la redoute et qui sont faits prisonniers, pas un qui n'ait une blessure. Napoléon, en montant à l'assaut, reçoit un coup de baïonnette à la cuisse. Aussi, 22 ans plus tard, à bord du *Northumberland,* lorsqu'il voguait vers Sainte-Hélène, l'équipage disait-il que la main d'un Anglais avait fait à Napoléon sa première blessure.

Pendant la première campagne d'Italie, le général Bonaparte ne fut jamais blessé. Au pont d'Arcole, il ne dut la vie qu'au dévouement de son aide de camp Muiron. « Il se jeta devant moi, a dit Napoléon, me couvrit de son corps, et reçut le coup qui m'était destiné ; il tomba mort à mes pieds, et son sang me jaillit au visage. »

Pas d'autres blessures jusqu'au 23 avril 1809, devant Ratisbonne, pendant que l'on préparait l'escalade si dramatiquement contée par Marbot, qui monta le premier aux échelles avec le brave Labédoyère.

Voici l'épisode même de la blessure, copié dans les Mémoires du général Lejeune (1) :

« Sur ces entrefaites, l'Empereur, qui était à cheval près de la ville, reçut une balle au talon. Soit que la douleur ne fût point vive, ou qu'il eût la force de la dissimuler, il se borna à demander Yvan, son chirurgien, et ne nous permit pas même de le conduire plus loin pour l'éloigner d'une place où tombaient les balles. L'Empereur s'assit sur un tambour, et Yvan pansa la blessure qui était une simple contusion. L'Empereur remonta de suite à cheval, et ce ne fut que quelques heures après que l'armée connut le danger que son chef venait de courir. Ses soldats accouraient de toutes parts autour de lui, et l'Empereur, pour les tranquilliser, parcourut les rangs au galop, et reçut, au milieu des plus vives acclamations, les touchantes expressions de leur dévouement. »

Encore un *évadé de la médecine*, ce général Doppet qui, d'ailleurs, entendait aussi peu que Carteaux le métier de général. Il ne commanda en chef devant Toulon que pendant quelques jours, et se vit bientôt remplacer par Dugommier.

(1) Lejeune était alors colonel du génie, attaché au quartier impérial. C'est une des plus curieuses figures de soldat d'une époque qui en a tant produit et de si variées. Il maniait la plume aussi bien que l'épée, et ses Mémoires sont des plus remarquables. Très lié avec les peintres Girodet, Gros et Gérard, il se montrait leur digne émule. Chargé par le maréchal Berthier de dessiner, le soir de chaque grande journée, des aquarelles représentant exactement les diverses parties du champ de bataille, il en faisait plus tard, entre deux campagnes, des peintures *stratégiques*, qu'il exposait aux Salons avec le plus grand succès. On conserve de lui, dans les Ministères, le passage du Rhin par Jourdan en 1795, la mort de Marceau, les Pyramides, Aboukir, Marengo, Ulm, Austerlitz, Wagram, etc.



L'année suivante, au Salon de 1810, le peintre Gautherot exposa sa toile bien connue, *Napoléon blessé devant Ratisbonne*, aujourd'hui au Musée de Versailles, composition d'un effet théâtral bien propre à frapper l'imagination populaire. L'Empereur, nu-tête et le visage olympien, est impatient de remonter en selle. Il a déjà le pied gauche à l'étrier d'un cheval fougueux, et le chirurgien, à genoux sur le sol, est encore en train de poser l'appareil sur le talon droit de l'auguste blessé, qui se hausse sur les orteils et raidit toute la jambe comme dans une pirouette ! C'est de l'art symbolique au premier chef, d'une signification psychologique puissante, mais nous sommes loin des exigences de la réalité. « Rarement un tableau eut plus de reproductions : burinistes, aquatintistes, lithographes, aquafortistes semblaient s'être donné le mot pour traduire l'œuvre de Gautherot. Jusqu'à la Restauration, l'œil du passant fut obsédé par la présence de cette image à tous les étalages des marchands d'estampes (1). »

Quelques semaines après Ratisbonne, à la bataille d'Essling, l'Empereur paya de sa personne avec une extraordinaire témérité. C'est là que le général Walther, commandant des grenadiers de la garde, lui dit : (2) « Retirez-vous, Sire, ou je vous fais enlever par mes grenadiers. » Un boulet vint frapper la cuisse du cheval de l'Empereur ; tout le monde crie : « A bas les armes, si l'Empereur ne se retire pas sur le-champ (3) ! »

Les coups d'audace du même genre abondent dans la carrière de Napoléon, qui en sortait toujours indemne.

Malgré une pratique déjà longue de la littérature napoléonienne, je ne connais pas d'autre blessure de guerre du grand capitaine que celles, en somme peu sérieuses, de Ratisbonne et du siège de Toulon. C'est ainsi que j'ai feuilleté les quatre volumes des précieux *Mémoires et campagnes* de Larrey, sans y trouver la moindre indication sur la plus légère blessure de Napoléon. Et cependant Larrey a suivi Napoléon dans toutes ses campagnes (4) à partir de mai 1797, comme chirurgien en chef de l'armée d'Egypte, puis de la garde consulaire, enfin de la garde impériale.

S'il n'a pas assisté au pansement de l'Empereur à Ratisbonne, c'est qu'au moment où s'ouvrit la campagne d'Autriche, Larrey était à peine remis d'une fièvre pernicieuse fort grave (fièvre nosocomiale, dit-il), contractée en Espagne. Il ne quitta Paris que le 22 avril 1809, et rejoignit le quartier impérial à Schœnbrünn. Depuis cette date jusqu'à la fin de l'épopée, Larrey n'a plus quitté la Garde, et il me paraît bien invrai-

(1) Armand Dayot, *Napoléon raconté par l'image*, 1895, page 243.
(2) *Les cahiers du capitaine Coignet*, page 245.
(3) *Campagne de 1809*, par le chevalier Cadet de Gassicourt, pharmacien, page 116.
(4) Excepté toutefois la campagne de Marengo, pendant laquelle Larrey était encore en Égypte, avec Kléber et Menou.

semblable que le fidèle et vertueux chirurgien n'ait pas été mandé, si l'Empereur avait jamais été blessé.

Mis en défiance contre mes propres lectures par les affirmations de M. Georges Barral, je me suis adressé à mon ami et compatriote M. Louis Tuetey, rédacteur à la Section historique du Ministère de la guerre et écrivain militaire distingué : il n'a pas été plus heureux que moi, et ses recherches dans les archives n'ont pas donné plus de résultat.

Variétés Médico-Littéraires

La médecine et les médecins au théâtre.

La Dormeuse. — *Pièce en deux tableaux*, par André de Lorde (8 février 1901).

L'auteur a emprunté le sujet de son drame à la pathologie et n'a fait qu'effleurer — avec trop de discrétion peut-être — le côté médical. Sans s'étendre outre mesure sur des détails — toujours pénibles et souvent périlleux au théâtre — d'un mal physique, il pouvait faire la part un peu plus grande à l'intervention médicale : sa fable dramatique y eût gagné en clarté.

Donc il s'agit ici d'un cas de sommeil hystérique, qui dure depuis six ans. Une femme est tombée en léthargie, à la suite d'une vive émotion. Durant ce sommeil prolongé, son mari a perdu sa fortune et ses deux enfants ; obligé de remplir un petit emploi pour vivre, il confie la garde de sa « chère adorée » à une femme de charge, bavarde et avide, qui montre la « dormeuse » aux curieux, moyennant rétribution.

Mais tout à coup la malade se réveille et demande à son mari — qu'elle ne reconnaît pas tout d'abord, tant il est changé — où sont ses enfants. Il lui répond, la gorge serrée, que l'un s'est engagé et que l'autre est à l'étranger, mais qu'ils reviendront bientôt ; et tandis qu'il va à la recherche d'un peu de raisin — au cœur de l'hiver — pour satisfaire le caprice de sa femme, qui se croit encore riche, la maladroite servante lui apprend la mort de ses enfants. Cette nouvelle foudroie la malheureuse, qui tombe inanimée dans son fauteuil et va sans doute dormir cette fois du sommeil éternel. Nous disons sans doute, car le spectateur, — à la chute du rideau sur cette tranche de vie — se demande si la « dormeuse » vient de renouveler un nouveau bail somnifère ou si elle est frappée de mort subite.

Ce doute a été partagé par les critiques. M. Larroumet écrit : « La dormeuse se rendort, sans doute pour ne plus se réveiller ; et lorsque le mari rentre, il se retrouve devant l'image de la mort » ; le critique du *Figaro* pense, au contraire, que, « sous le coup de cette brusque révélation, la crise recommence et que la femme redevient « la dormeuse »... Cruelle énigme !

Dr Witkowski.

Le Dr Gilles (de la Tourette) a donné sur les planches du théâtre de l'Odéon une conférence qui précédait la pièce de M. André de

Lorde, *la Dormeuse*. Les critiques se sont montrés sévères pour le conférencier. « Conférence absolument fastidieuse, non point, comme on le dira peut-être, parce qu'elle était scientifique, mais parce qu'elle était pédante avec banalité, et qu'elle avait commencé par être déplorablement spirituelle », écrit l'un des princes du feuilleton dramatique. Le sujet prêtait au sommeil, et il a fallu que la pièce réussît pour faire oublier la leçon d'un agrégé habitué à l'ex-théâtre de la Salpêtrière.

M. Gilles (de la Tourette) s'est complaisamment étendu sur *la Dormeuse* (c'est une façon de parler), sans réussir à réveiller les auditeurs de la matinée, venus dans les meilleures dispositions du monde pour applaudir aux débuts au théâtre de l'élève de Charcot. Le conférencier a débité, dans une forme lourde et prétentieuse, tout ce que l'on sait, et même ce que l'on ignore sur le sommeil hystérique. Que ne s'est-il inspiré de la légèreté mondaine, de la faconde si goûtée du public de la Bodinière de son ami M. L. Claretie ?...

En somme, mauvais début pour le disciple du maître de la Salpêtrière ! Le théâtre littéraire exige des qualités autres que celles que le conférencier avait montrées à l'hôpital, et les journalistes qui fréquentent la Salpêtrière se sont ennuyés à l'Odéon. Le cabotinage a ses nuances : il les faut respecter.

D[r] MICHAUT.

La zoophilie de la reine Victoria.

La reine Victoria aurait mérité de figurer dans le comité de haut patronage du journal de M[lle] Neyrat, l'*Ami des Bêtes*.

La reine adorait plus particulièrement les chiens, les chevaux et les ânes. C'était donc bien une *zoophile*.

Sa première affection « bestiale » fut le petit âne, tout caparaçonné de satin bleu, sur lequel la princesse Victoria faisait ses promenades dans les jardins de Kensington.

Un peu plus tard, quand elle devint reine, elle fit construire la ferme-modèle de Windsor où furent installés les chenils.

Un appartement y était réservé à ceux que la souveraine nommait « ses plus fidèles amis ». L'ameublement de la pièce était en chêne sculpté avec tentures rouges. Les murs disparaissaient derrière les centaines de portraits de chiens, les uns photographiques, d'autres peints à l'aquarelle, d'autres à l'huile. Certains de ces portraits sont signés de la reine elle-même ou d'Albert, le « prince consort »,... qu'on sort dans les grandes circonstances !

Par une attention délicate, une mèche du poil des favoris trépassés était tressée dans la découpure du cadre sculpté qui entoure leur peinture ou leur photographie (1).

On comptait en tout à Windsor cinquante-cinq chiens, au temps où vivait la reine. Partout à travers le domaine royal, on se heurtait à une tombe de chien. Ici gît *Dash*, le fidèle épagneul qui aboya si joyeusement à la reine, à son retour de Westminster Abbey, le jour de son couronnement ; là *Eos*, le superbe lévrier qui vint en Angleterre avec le prince Albert, ne l'ayant jamais quitté, et dont la mort, survenue en 1844, causa tant de chagrin à ce dernier.

(1) *La Reine Victoria intime*, par Aubry, à qui nous devons les curieux détails que nous rapportons ici.

Plus loin, des plaques de bronze rappellent les mémoires de *Quiz*, de *Dachel* ; d'*Islay*, qui servit tant de fois de modèle à la royale élève de Landseer ; de *Sharp*, auquel la reine fait souvent allusion dans ses *Mémoires*. *Sharp* a même sa statue, représentant le chien couché, gardant un gant de la reine. Il y a encore *Noble*, offert à la reine en 1872 par une dame de la Cour, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance et qui lui aussi a son monument : sa statue est à Osborne.

Deux favoris ont encore leurs traits coulés dans le bronze : ce sont *Boy* et *Boz*.

A côté de ces favoris et seul de son espèce, il nous faut placer ici *Lorie*, un perroquet bavard, don du prince Albert, qui, par deux fois, a eu les honneurs du pinceau royal.

Entre nous, n'êtes-vous pas d'avis que l'amour des bêtes poussé à ce point est quelque peu... pathologique ? Honni soit qui mal y pense !...

Informations de la « Chronique »

Le Palais de l'Enfance.

Le Petit-Palais va se transformer au printemps prochain en Palais de l'Enfance.

Le comité qui organisera l'Exposition de l'Enfance compte parmi ses membres les plus hautes notabilités : MM. Casimir-Perier, Paul Deschanel, Théophile Roussel, Othenin, d'Haussonville, Paul Strauss. Me Rollet, l'avocat philanthrope si connu, est secrétaire général de ce comité.

L'Exposition se composera de diverses sections, qui comprendront tout ce qui intéresse l'Enfance, depuis la pédagogie et l'hygiène jusqu'à l'amusement ; c'est-à-dire qu'on y verra des collections de jouets anciens des plus rares ; on y verra aussi des berceaux royaux prêtés par nos grands musées.

Diverses sections : *l'Enfant dans l'histoire*, *l'Enfant au foyer*, *l'Enfant et l'Economie sociale*, auront pour actifs organisateurs : MM. Georges Cain, Léo Claretie et le docteur Blache (1).

La section rétrospective notamment ne saurait manquer d'attirer la foule. On a vu avec quel empressement elle se portait, lors de la récente exhibition, à l'exposition de l'assistance publique, si intelligemment organisée par M. Henri Monod. On reverra sans doute au Petit-Palais les tours, les marques de reconnaissance, les amulettes préservatrices des maladies, les berceaux, etc.

La forme de ces derniers a tant varié depuis le neuvième siècle où le berceau était un cube de lourd bois de chêne, monté sur deux billots en forme de demi-lune, le poupon étant ainsi couché à peu de distance du sol, — jusqu'aux barcelonnettes et aux berceaux si luxueux de nos jours !

C'est de Charles V que daterait l'innovation qui consiste à surélever sur un pied fixe le berceau à la hauteur du lit, d'où l'on peut facilement l'atteindre.

(1) Cf. *Echo de Paris*.

Au dix-septième siècle, on revint aux berceaux peu élevés, tout entiers mobiles, mais ornés de multiples sculptures sur bois.

Le dix-huitième siècle se distingua par le gracieux arrangement des soies et des guipures, — en même temps que la mode allait à ces légers paniers d'osier, les berceaux dits « Moïse », où s'exercèrent les imaginations tant fécondes et les doigts tant fuselés et agiles de nos délicieuses aïeules !...

Les desiderata des médecins de théâtres.

Sur la proposition du Dr Séguel, la Société des Médecins de Théâtres, qui existe à Paris depuis vingt ans, avait délégué MM. les Drs Berthod, Philippeau et Séguel, pour la représenter au Congrès International de l'Art théâtral, qui s'est tenu à Paris dans la salle des Congrès, du 27 au 31 juillet 1900.

Dans son rapport, le Dr Séguel attira l'attention du Congrès sur « l'étrange anomalie qui fait qu'il n'y a pas de médecin-praticien à « la Commission supérieure des théâtres, laquelle comprend à « peu près tous ceux qu'on doit y appeler, depuis le préfet de « police jusqu'au chef machiniste, à l'exception toutefois des re« présentants du corps médical. Le sous-chef du laboratoire muni« cipal y figure, mais ce sous-chef est avant tout un chimiste, qui « n'est nullement obligé d'être docteur en médecine, autant que je « sache ».

A peine le Dr Séguel avait-il commencé la lecture du rapport, que M. Bernheim, Commissaire du Gouvernement auprès des théâtres subventionnés, représentant M. le Ministre des Beaux-Arts, l'interrompait en disant constater, d'après le rapport, qu'il jugeait très instructif et intéressant, une importante lacune à combler et prendre l'engagement *solennel et formel* de signaler, dès le lendemain, à son Ministre, cette grave faute dans l'organisation de la Commission supérieure des théâtres. M. Bernheim déclarait être absolument sûr d'obtenir satisfaction auprès des autorités compétentes, dès que cette lacune leur serait signalée.

Le Congrès vota alors à l'unanimité la nécessité de la présence de *médecins-praticiens* à la Commission supérieure des théâtres, pour s'occuper enfin de l'hygiène et des secours médicaux dans les théâtres.

Le Dr Philippeau exposa ensuite au Congrès, d'une façon claire et précise, les desiderata des médecins de théâtres, dont il est le secrétaire-trésorier depuis de longues années.

Il montra au Congrès avec quel parti pris on a toujours écarté en haut lieu toutes les mesures prophylactiques au point de vue de l'hygiène et des secours dans les théâtres, mesures proposées plusieurs fois déjà par la Société des Médecins de Théâtres.

Le Congrès, se ralliant à l'opinion des médecins, fut d'avis qu'il y a encore une autre lacune grave dans le règlement de 1898.

Celui-ci a oublié d'imposer le service médical à un grand nombre d'établissements publics, comme music-hall, cirques, concerts, etc., où il y a pourtant plus d'accidents graves à redouter qu'au théâtre, à cause des exercices équestres, des acrobates, etc., etc. Ainsi, le Dr Séguel cita certain directeur de music-hall considérable, — il dirige à Paris jusqu'à trois établissements à la fois, — où il y a foule tous les soirs, et où figurent au programme de chaque

représentation des exercices de force ou de gymnastique fertiles en accidents graves. Il demanda « que les établissements soient « amenés à ne pas considérer comme lettre morte les articles 66 « et 69 de l'Ordonnance de Police concernant les théâtres », laquelle l'oblige formellement à avoir un médecin dans chaque établissement, et à chaque représentation.

Toutes ces questions ont eu le don d'intéresser beaucoup les membres du Congrès, parmi lesquels se trouvait un grand nombre de directeurs de théâtres, d'écrivains, de techniciens, d'artistes, etc., qui ont pris une part très vive à la discussion.

STATISTIQUE PROFESSIONNELLE

Comment meurent les médecins.

A cette question sur laquelle on a fait tant de dissertations, ne nous appuyant que sur des faits, nous essaierons de répondre, en nous basant sur les renseignements que peut nous procurer la statistique de la ville de Paris.

D'abord la mortalité du corps médical est-elle plus ou moins forte que celle des autres professions ?

Tandis que la mortalité générale a été à Paris de 212.470 décès, de 1893 à 1898 (inclus), pour les personnes de plus de 20 ans, celle des médecins et dentistes, pour la même période et le même âge, est de 441. Il convient de dire, pour permettre de comparer ces chiffres, que, pendant ces six années, la population moyenne de plus de 20 ans à Paris a été de 1.851.025, alors que le nombre des médecins et dentistes, d'après le recensement de 1891 (le dernier qui nous donne ce détail), est de 3.685. La proportion nous donnera donc, pour 100.000 habitants, en un an, une mortalité générale de 1908, alors que, pour le corps médical, celle-ci a été de 1991, par conséquent un peu supérieure à la léthalité générale.

Si nous faisons porter notre étude sur des points plus précis, nous verrons que cette mortalité subit une diminution alors que la mortalité générale est stationnaire. Tandis, en effet, que celle-ci passe de 1865 pour 100.000 (en 1893) à 1910 pour 100.000 (en 1898), la mortalité médicale pendant le même laps de temps va de 2.445 à 1875. De plus, tandis que, dans le premier cas (mortalité générale), la léthalité est de 26 0/0 de 20 à 39 ans, 33 0/0 de 40 à 59 ans et de 41 0/0 au-dessus de 60 ans, pour le corps médical celle-ci est : de 16 0/0 au-dessous de 40 ans, de 35 0/0 de 40 à 59 ans et de 49 0/0 au-dessus de cet age.

Si nous étudions la répartition par maladie, nous voyons que les maladies les plus nocives sont, dans l'ordre d'importance et pour la période 1893-1898, les affections des voies respiratoires (69 décès), la phtisie pulmonaire (59), la congestion cérébrale (46 décès), les maladies du cœur (37), l'urémie et la maladie de Bright (25), le cancer (20). Il convient de dire que les maladies épidémiques, et d'autres dont l'étude serait peut-être intéressante, sont confondues sous la même rubrique (autres causes de mort) qui compte 138 décès.

Un fait à noter est, heureusement, l'extrême rareté de mort par alcoolisme chez les médecins (1 décès en 1893).

Les autres causes de mort : suicides, tuberculoses des organes autres que les poumons, obstructions intestinales, hernies, méningite, cirrhose, ont une fréquence moyenne ; les morts violentes (autres que le suicide) sont exceptionnellement nombreuses (16) et donnent une proportion exagérée, eu égard au nombre relativement faible de médecins et dentistes à Paris.

Dans une série d'études ultérieures, nous tenterons d'établir une statistique plus complète de la mortalité des médecins, spécialement en cé qui concerne la mortalité par affections épidémiques, à laquelle les prédispose leur profession.

L. Daguillon,
de la Statistique municipale.

Variétés Médico-Historiques

Les gâteaux des rois,... les jeux de cartes et d'échecs liberticides, en 1793.

Dès le mois de janvier 1792, alors que la France est encore nominalement une monarchie, le Journal de Prudhomme, dont l'*étudiant en médecine* Chaumette est le collaborateur, s'attaque à l'inoffensive royauté de la fève :

« La Révolution, lit-on dans ce Journal, a un peu ralenti ce genre de plaisir de la table. On est si las aujourd'hui d'un roi dans la réalité, que beaucoup de patriotes ne se sont même pas souciés d'en faire la parodie le verre à la main. Cette monstruosité politique fait tant de mal au cœur en ce moment que, bien loin de s'en occuper pour en faire sentir le ridicule et l'absurdité, on voudrait pouvoir en effacer jusqu'au souvenir. Puisse la chute du roi de la fève présager celle des autres (1) ! »

L'année suivante, Louis XVI est au Temple et l'échafaud s'apprête. La condamnation du « roi pour rire » va fournir le lever de rideau comique avant la sanglante tragédie. Pourtant la Convention, à qui on est venu demander de défendre aux prêtres de célébrer la fête des rois, s'est souvenue à temps que *de minimis non curat prætor* et, sur la dénonciation d'une réjouissance « anticivique et contre-révolutionnaire », a dédaigneusement voté l'ordre du jour (31 décembre).

Mais la veille (30 décembre 1792), le conseil général de la commune de Paris, sur la motion du ci-devant comte Scipion Duroure, appuyée par Chaumette, que les événements du 10 août ont fait procureur général, a pris un arrêté changeant le jour des rois en « fête des Sans-Culottes. »

A la bonne heure ! dit le journal *Les Révolutions de Paris*, mais cela ne suffit pas, l'innovation est trop vague (2). Il faut, quand on veut détruire un vieil usage, le remplacer par quelque chose de tangible, et Prudhomme propose une fête « du bon voisinage », un gâteau « de l'égalité ». La fève désignera, parmi les voisins, l'amphytrion chez qui se célébrera le banquet fraternel, où chacun apportera son plat, « à l'exemple de nos bons aïeux. »

(1) *Révolutions de Paris*, n° 131, janvier 1792.
(2) Idem, n° 182, janvier 1793.

J'ai cherché vainement dans le *Moniteur* le nom du conventionnel qui fit la proposition et qui, d'après M. Marcel Charlot (1), ne serait autre que Manuel. Je n'ai pas trouvé non plus trace de la discussion du 30 décembre à la Commune, mais le journaliste Prudhomme me paraît une autorité très suffisante, et le *Moniteur* du 7 me donne d'ailleurs la preuve que la décision dont il parle a bien été prise par la municipalité parisienne : ce numéro annonce le brûlement d'un drapeau fleurdelisé en place de Grève, « le jour de l'Epiphanie, que la Commune appelle maintenant le jour des Sans-Culottes. »

L'arrêté du 30 décembre doit porter la signature de Chambon (Nicolas Chambon de Montaux), maire élu le 1er décembre, proclamé le 2, et qui restera en fonctions un peu plus de deux mois, jusqu'au 13 février 1793. Le document publié dans le numéro du 15 janvier de la *Chronique médicale* porte aussi la signature : *Chambon*, maire, dont il m'est difficile, je vais dire pourquoi, d'admettre l'authenticité.

J'indique d'abord que la curieuse délibération dont il s'agit a été reproduite par l'omniscient *Larousse* (2), qui en a supprimé un passage, mais qui donne la même date, 4 nivôse an IIIe de la liberté, et les mêmes signatures : Chambon, Chaumet (3), Hébert, etc.

Or, si l'on consulte les tables de concordance, le 4 nivôse c'est le 24 décembre, et, à la rigueur, malgré l'apparition un peu prématurée des gâteaux treize jours avant la fête, il n'y a rien d'invraisemblable dans le texte transmis plus ou moins fidèlement par la marquise de Créquy... Seulement, nous sommes en 1792 et le calendrier républicain ne sera décrété que le 5 octobre 1793 (4). Encore sera-t-il voté, ce jour-là, grâce aux efforts d'un confrère, l'intarissable Duhem : que l'on suivra pour les mois, les décades et les jours, l'ordre numérique « qui est l'ordre de la nature » (5). On s'en lassera vite et on adoptera la poétique nomenclature de l'infortuné Fabre d'Eglantine, en brumaire, si je ne me trompe (22 octobre).

Je sais bien que le décret du 5 octobre 1793 eut un effet rétroactif et que les délibérations de la Commune ont pu être corrigées, comme tant d'autres actes publics. Mais si la correction avait été faite, il me semble que l'on eût biffé cet « an IIIe de la liberté », qui est encore plus inadmissible que le « 4 nivôse », ère républicaine à part

De par un décret de l'Assemblée législative (du 2 janvier 1792), l'an IV de la liberté datait du 1er janvier 1792, et il est bien évident qu'un document signé : *Chambon*, maire, devrait porter la date de

---

(1) Article *Gâteau des Rois*, de la Grande Encyclopédie.

(2) Article *Gâteau des Rois*, de Larousse.

(3) C'est l'orthographe de l'Almanach national et des papiers de l'époque.

(4) Le 5 octobre 1793, fut rapporté le décret qui fixait le commencement de l'an II au 1er janvier 1793. Il fut décidé que l'ère nouvelle avait débuté le 22 septembre 1792, jour de la proclamation de la République. De sorte que Wallon a pu écrire que l'an II, l'année de la Terreur, a eu plus de 20 mois d'existence (12 en 93, 8 mois et 21 jours en 94).

(5) « Ne faites pas comme le pape, avait dit Duhem. Il remplit son calendrier de saints et, quand il en survient de nouveaux, on ne sait plus où les placer... » — « Si la nomenclature reste en blanc, avait riposté Fourcroy, chez qui le grand chimiste ne doit pas faire oublier le médecin de ses débuts, les aristocrates et les fanatiques le rempliront vite à leur façon. »

l'an IV (décembre) de la Liberté ou de l'an V (janvier), c'est-à-dire des deux mois de sa magistrature.

Je m'excuse de cette discussion de dates, forcément un peu aride, et j'arrive au jour des rois de l'année 1794. Ici, je me suis documenté facilement, grâce à un article de M. Edmond Biré, paru dans la *Revue de la Révolution* (1).

Le 17 nivôse an II (6 janvier, style esclave), Chaumette est encore, à la Commune, un des trois « agents nationaux ». Le Conseil général reçoit la dénonciation de « membres du Comité révolutionnaire de la section de la maison commune », qui ont dû sévir contre des pâtissiers, convaincus d'avoir fait et vendu des « gâteaux à la fève... » Ceci cadre absolument avec le texte du document publié par la *Chronique médicale*, document qui pourrait être de l'an II (1794) si, en nivôse, le Dr Chambon n'avait pas été rendu, depuis dix mois, à ses chères études. La conclusion du débat est d'ailleurs rapportée différemment par M. Biré, et je ne résiste pas au plaisir de citer le petit discours de Chaumette :

« Votre devoir est de renvoyer l'affaire devant l'administration de police, pour ce qui regarde la sûreté de Paris, et à celle des subsistances, pour ce qui a trait à l'abus que l'on fait de la fleur de farine, qui ne doit pas être extraite du pain (*sic*) pour alimenter la gourmandise. »

La motion, appuyée par Hébert, est adoptée.

Moins de trois mois après, le 4 germinal (24 mars), Chaumette expie sur l'échafaud son manque de foi envers l'Etre suprême de Robespierre, et les sectateurs du gâteau des rois sont délivrés de leur plus opiniâtre adversaire.

Elève en chirurgie à l'hôpital militaire de Nevers, CHAUMETTE avait servi de secrétaire au médecin anglais Tluck, pendant un voyage qu'il fit en France (2) ; le 17 juillet 1791 (journée du Champ-de-Mars), il signe la pétition sur l'autel de la Patrie : Chaumette, *étudiant en médecine*. A la Commune (*je ne m'occupe pas de son rôle politique*), — c'est l'homme de toutes les mesures humanitaires, et le bien qu'il a fait, celui qu'il a voulu faire atténuent singulièrement les petits ridicules du citoyen Anaxagoras et la cocasserie voulue de cet enfant perdu de la famille médicale.

Et, à ce propos, sait-on que HÉBERT, le trop fameux « marchand de fourneaux », qui périt le même jour que Chaumette (3), avait été également quelque peu *frater* dans sa prime jeunesse ? Camille Desmoulins le lui rappelle dans une... sanglante apostrophe :

« Regarde ta vie depuis le temps *où tu étais un respectable frater*, à qui un médecin de notre connaissance faisait faire des saignées

(1) *Le Jour des Rois pendant la Révolution*, tome III de la *Revue de la Révolution*, 1884.

(2) *Dictionnaire de la Révolution*, par le Dr Robinet, etc. Destiné tout jeune à la prêtrise, Chaumette s'embarque comme mousse et devient pilotin. Retourne dans son pays Nivernais, à 20 ans (1783).

(3) Dans le procès des Hébertistes, qui ouvre la série des grands procès de Germinal, figurent le général BEYSSER, qui fut quelque peu chirurgien-major, et J.-A.-L. ARMAND, élève en chirurgie, âgé de 26 ans. Le seul acquitté est le médecin LABOUREAU, 41 ans, natif de la Côte-d'Or, 1er commis au Conseil de santé. Le Comité de Salut public avait fait impliquer dans le procès des Hébertistes ce Laboureau, un de ses agents secrets, afin d'être renseigné sur les communications intimes qu'ils pourraient avoir dans la prison. On trouva, en effet, dans les papiers de Robespierre, un « Rapport de ce que j'ai vu et entendu depuis ma détention », qui est un rapport de *mouton* (Roux et Buchez, tome XXXII).

pour 12 sous, jusqu'à ce moment où, devenu notre médecin politique et le Dr Sangrado du peuple français, tu lui ordonnas des saignées si copieuses, moyennant 120.000 livres de traitement, que te donne Bouchotte.., etc. (1). »

Le père Duchène assistant de médecin (2) ! Décidément, selon le mot connu, la médecine mène à tout, à la condition d'en sortir !

Le Dr Chambon, lui, dont le rôle dans l'affaire des gâteaux fut simplement passif, je crois l'avoir démontré, revint sagement à son cabinet, après un essai court et plutôt malchanceux de ses facultés révolutionnaires (3). Les mémoires de Brissot de Warville, qui fut un médecin ou du moins un anatomiste amateur, presque un évadé de la médecine (4), dépeignent l'ancien médecin de la Salpêtrière sous un jour très favorable, et l'on ne doit accepter que sous bénéfice d'inventaire ce que certains biographes ont dit de ses idées arriérées en médecine.

Pour en revenir au gâteau séditieux, je constate qu'il ne fit plus guère parler de lui pendant la réaction qui suivit Thermidor. Il faut fouiller les rapports du « Bureau de surveillance », pour apprendre qu'en l'an IV (le 6 janvier 1796), sous le Directoire, les pâtissiers débitent publiquement leur marchandise au « Palais Egalité », où les Muscadins déambulent et qui reprend peu à peu son air « Palais-Royal ». Le soir, au théâtre Louvois, un acteur se permet d'ajouter à son rôle une petite phrase : « Nous marquons le ci-devant gâteau ! » Deux citoyens des troisièmes loges ayant crié : à bas le gâteau ! sont expulsés aux applaudissements répétés du parterre, qui crie : à bas les Jacobins (5) !

Des Jacobins, il n'y en a plus guère, et la grande lutte est finie, dont la persécution contre la fève n'a été qu'un des curieux et minuscules épisodes.

Je n'ai pas trouvé de nom de médecin mêlé à l'histoire de la transformation des jeux de cartes, dont les rois, les dames et les valets ne pouvaient davantage trouver grâce devant la Révolution. On ne joua plus qu'avec des cartes républicaines, où les rois sont des « génies » ou des sages ; les dames, des « libertés » ou des « vertus » ; les valets, des « égalités » ou des guerriers bon teint, tel Horatius Coclès ; les as, de justes lois...

Aux amateurs de billard il fut défendu de qualifier de « noble jeu » ce jeu de noble, dépouillé de son titre comme un simple ci-devant.

---

(1) *Vieux Cordelier*, n° de quintidi nivôse, 1re décade an II.

(2) Tout le monde, à cette époque, se mêlait de saigner, et une gravure du premier journal de Camille (1791) représente le jeune de Chartres, le futur Louis-Philippe, au chevet d'un malade de l'Hôtel-Dieu, la lancette à la main. (V. *Chronique médicale*, 1897, p. 431.)

(3) Chambon, redevenu de Montaux, vécut jusqu'en 1826. (Cf. le *Cabinet secret de l'histoire*, 3e série, du D Cabanès.)

(4) Brissot raconte comment, vers 1777, il se livra exclusivement à l'étude de la médecine et « serait devenu docteur dans cette science, si sa famille avait voulu lui prêter quelques secours. » Plus tard avec sa Félicité, qui n'est pas encore sa femme, il suit des cours de chimie, sous Fourcroy, et d'anatomie sous Chambon. « Elle avait aussi beaucoup de goût pour la médecine et s'occupait à l'avance des connaissances physiques que nous devions avoir pour bien élever nos enfants. » Brissot se lie avec Marat, qui lui propose d'être « son suppléant, son grand-prêtre. » Il a entendu un jour Franklin rendre hommage à l'habileté de l'expérimentateur, et M. Alex. Duval trouverait peut-être dans les *Mémoires* de Brissot la date qu'il cherche (Cf. la *Chronique médicale*, 1901, p. 53).

(5) Aulard, *Paris pendant la réaction thermidorienne*, 1899, t. II.

Le « noble jeu de l'oie, renouvelé des Grecs », dut s'adapter au milieu et se sans-culottiser.

« Sera-t-il permis à des Français de jouer à l'avenir aux échecs ? Cette question fut agitée, il y a quelques jours, dans une société de bons républicains, et il fut conclu, *comme on devait s'y attendre*, par la négative absolue.

« Mais on se demande ensuite s'il ne serait pas possible de républicaniser ce jeu, le seul qui exerce véritablement l'esprit, et, en proscrivant des noms et des formes auxquelles nous avons juré une haine éternelle, de conserver ce chef-d'œuvre de combinaisons qui le rend si piquant et que l'on ne peut se flatter de remplacer. »

Ce n'est pas le premier venu qui parle ainsi (1), mais ce grand Guyton-Morveau, qui donna à Dijon ce singulier spectacle d'un avocat général professant un cours public de chimie et de matière médicale (2). Il ne dédaigne pas de faire part à ses coreligionnaires des réflexions qu'il a faites sur cette seconde question et des résultats auxquels elles l'ont conduit.

« Tout le monde sait que le jeu des échecs est une image de la guerre. Jusque-là rien qui répugne à un républicain, car il n'est que trop certain qu'un peuple libre doit toujours être prêt à soutenir sa liberté par les armes. Ainsi, lors même que ce peuple renonce à en faire d'autre usage que pour sa plus légitime défense, il ne peut sans imprudence se dispenser d'avoir une force militaire et d'en ordonner, au moins de temps en temps, le rassemblement, pour l'exercer. Que ce rassemblement soit plus ou moins considérable, quelle que soit sa durée, on en manquerait l'objet si l'on n'y formait le simulacre d'un camp. Il paraîtra sans doute convenable de diviser momentanément le camp en deux, composés chacun de troupes de toutes armes, qui se partagent sous deux drapeaux différents, dont on sera convenu, pour figurer alternativement des attaques et des défenses..... »

Dans le système de Guyton, ce sera le *jeu de la petite guerre*, le mot « échecs » étant condamné à l'oubli par son étymologie royale (*Schah* en persan). Le principal personnage sera le *drapeau*, dont la marche sera très analogue à celle du ci-devant roi. La pièce « appelée si bêtement reine ou dame » sera l'*adjudant* (le général étant dans la tête du joueur et non sur le casier). « Les tours seront les *canons* et l'on ne cherchera plus le rapport de leur mobilité avec leur destination. » Les chevaliers sont déjà descendus au rang de cavaliers, les fous seront les dragons. Un pion, soldat d'infanterie, quand il aura forcé le camp adverse jusqu'à la limite, au lieu de changer de sexe, montera en grade.

Régicide ainsi pour la seconde fois, le savant Guyton se félicite d'avoir « écarté du jeu » tout emblème, toute expression qui pourrait contraster avec les mœurs républicaines. Il appelle de ses vœux le jour où les peuples esclaves finiront par s'apercevoir que, tels les pions aux échecs, « ils ne sont que de vils instruments dont jouent les despotes, qu'ils ménagent ou qu'ils brisent au gré de leurs caprices. »

(1) Ce document est imprimé dans le tome V de *l'Histoire de la Convention*, par Léonard Gallois. 1837-1838. Je ne l'ai pas vu reproduit dans nos grandes encyclopédies.

(2) Mémoires de Brissot et Biographie de Norvins, Jal, etc.

A la distance de plus d'un siècle, ce style nous étonne sous la plume d'un Guyton-Morveau, et nous rions de l'état d'esprit que nous révèlent ces graves travaux sur la réforme de l'échiquier, ces foudres suspendues avec solennité sur la tête de malheureux marchands de gâteaux plus ou moins symboliques.

Peut-être nos arrière-petits-neveux, s'il y a encore parmi eux des ramasseurs de miettes de l'histoire, riront-ils à leur tour de toutes les graves questions qui aujourd'hui s'agitent et pour lesquelles d'aucuns trouvent naturel de se passionner.

D[r] MIQUEL-DALTON.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le centenaire de l'Internat.

Dans un an, au mois de février 1902, il y aura cent ans que l'internat des hôpitaux de Paris existe. L'Association des anciens internes a pensé qu'il ne convenait pas de laisser passer cet anniversaire sans le fêter d'une façon digne du corps de l'internat. Grâce aux efforts de son dévoué trésorier, M. Georges Thibierge, l'Association vient donc de prendre l'initiative des fêtes du centenaire.

Samedi dernier, dans la salle du conseil de la Faculté, s'est réunie une commission préparatoire d'anciens internes et d'internes en exercice, sous la présidence de M. le professeur Tillaux.

Nous saurons dans quelque temps quels projets auront réuni le plus grand nombre de suffrages ; contentons-nous aujourd'hui de signaler le projet des fêtes du centenaire, et de souhaiter que ce centenaire soit célébré dignement comme il doit l'être.

(*Gazette des Hôpitaux.*)

Médecin collectionneur.

A l'hôtel Drouot, on a vendu récemment la collection de tableaux de notre ami, M. le D[r] D... Parmi ces tableaux, réunis au cours de trente années, il se trouve des merveilles de Jules Dupré, Gustave Colin, Lépine, Pissaro, Sisley, Vignon, et surtout Eug. Boudin, qui était représenté par vingt-six œuvres des plus intéressantes. Ce sont toutes des notes de lumière, de belles envolées d'atmosphères, que M. le D[r] D..., en amateur renseigné, avait choisies patiemment.

(*Gaz. Méd. de Paris.*)

L'idée du sanatorium dans Rabelais.

Rabelais, en qui fut vraiment toute sagesse, eut, sur le traitement de la tuberculose, des idées pas du tout banales. Pantagruel, en son voyage au royaume de quintessence, note en cinq signes toute une méthode hygiénique, où l'alimentation et le bon air jouaient le rôle principal. Rabelais a connu aussi la désinfection des locaux et l'isolement des malades.

Jusqu'ici, l'idée première du sanatorium semblait appartenir à Jean-Jacques Rousseau qui, dans la « Nouvelle Héloïse », a signalé l'utilité de créer des hôpitaux en pleine campagne pour les maladies chroniques et les maladies de langueur. Sous son influence, l'élan en faveur de ces créations fut assez vif au siècle dernier.

(*Bulletin médical.*)

Un étudiant en médecine, cocher à Paris.

Nous avons dans Paris un cocher de fiacre qui est étudiant en médecine. Il est électeur dans le onzième arrondissement.

D'abord clerc d'huissier à Lille, il eut l'idée de faire sa médecine tout en étant clerc d'huissier. C'était possible (il n'y a pas en première année de travaux pratiques). Ensuite, il est venu à Paris. Il croyait y trouver facilement un emploi. Il n'a trouvé que la misère... Alors, il a fait de tout. Garçon de magasin, essayeur d'or et d'argent, homme de peine. Un beau matin, il a eu l'idée de se faire cocher de fiacre. Alors, c'est le cas de le dire, tout a marché sur des roulettes ! Il n'y a pas à le contester : c'est un métier intéressant ! Il y a cinq ans qu'il le fait. Il y a des aventures. C'est très commode : il va à l'hôpital, il laisse sa voiture à la porte et la reprend en sortant. C'est ainsi que, jadis, il allait le matin à Lariboisière, dans les services de MM. Dreyfus-Brisac et Brault. Il a fait ensuite du stage, l'après-midi, à l'École de Médecine et à Clamart. Actuellement, il va plutôt à Andral.

Il sera docteur dans quelques semaines.

Médecin aéronaute.

L'insuccès récent du comte Zeppelin ne décourage pas les inventeurs. Aujourd'hui, la Presse russe annonce que, grâce à une découverte (dont le secret est gardé), ou plutôt à l'application imprévue d'un principe très connu, notre maître et ami, M. le Pr Danilewski, serait prêt à affronter même la tempête dans son ballon. Malheureusement le pas qui sépare la théorie de la pratique n'est pas encore franchi.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Fidèle à ses traditions de vulgarisation scientifique, la Société française d'Hygiène, dans sa séance du 8 février 1901, a, sur la proposition de son président, M. le Dr Ladreit de Lacharrière, approuvé la mise au concours, pour l'année 1901, de la question suivante : Que doit-on boire ? — Boissons bienfaisantes. Boissons à redouter Falsifications.

La Société affecte à ce concours une médaille d'or, deux médailles d'argent et trois médailles de bronze. Les mémoires devront être inédits, écrits en français et ne pas dépasser trente-six pages in-8°. Ils seront remis dans la forme académique avant le 1er octobre 1901, au siège de la Société française d'Hygiène, 30, rue du Dragon, à Paris.

*
* *

Le Courrier de la Presse, 21, boulevard Montmartre, a mis en vente dans le courant de mai un *Catalogue* très complet des journaux français ; *Paris, départements et colonies*, adresses, périodicité ; les différents chroniqueurs ; journaux étrangers, etc., environ 13.000 journaux, dont 3.800 pour Paris, 4.500 départements et colonies et 4.800 étrangers, qui doit rendre les plus grands services aux intéressés. 1 volume in-8° carré de 450 pages environ, 3 francs, pris au bureau ; 3 fr. 25 pour Paris domicile, et 3 fr. 40, départements et étranger *franco* ; contre mandat-poste.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Superstitions relatives à la mort et à l'agonie (VI, 758 ; VII, 665). — On connaît l'incident survenu au cours des funérailles de la reine Victoria et qui causa, à cause du sinistre présage que l'on crut y voir, une si grande émotion en Angleterre.

Voici, au reste, comment il était relaté dans une dépêche de l'Agence Havas :

« Windsor, 2 février. — Au moment où le cercueil quitte la gare de Windsor pour se rendre à l'église, un incident se produit. Les chevaux d'artillerie qui forment l'attelage refusent d'avancer, quelque moyen que prennent leurs conducteurs. Ceux-ci ne parviennent qu'à les énerver davantage.

On craint un instant que les chevaux ne renversent le cercueil. Le duc de Norfolk ne sait quelle résolution prendre. Le roi paraît violemment affecté.

Les marins formant la garde d'honneur s'offrent alors pour traîner eux-mêmes le cercueil jusqu'à l'église. On s'arrête à ce parti. Les chevaux ayant été dételés, les marins se mettent aux traits et le cortège continue sa marche un moment interrompue. »

N'est-il pas curieux de rapprocher de ce récit les observations suivantes, que *l'Echo du Merveilleux*, d'après *the Light*, reproduisait dans son numéro du 1er mars 1900, à propos, justement, de l'impression de terreur qu'éprouvent les chevaux lorsqu'il s'agit de traverser des endroits où sont enterrés des corps de suppliciés ou de suicidés ?

Cette impression n'a rien de commun avec celle que les bœufs ressentent, par exemple, en passant près des abattoirs et qui n'est autre chose que la manifestation d'une grosse répugnance devant l'odeur du sang, et aussi le pressentiment de la mort.

C'est en Allemagne, en Islande et en Ecosse qu'on a fait à ce sujet les observations les plus intéressantes.

Dans ces différents pays, les criminels sont exécutés en dehors des villes, dans la campagne, à de certains carrefours où l'on élève une croix. Ils sont de suite enterrés là même, et, à l'intersection de ces carrefours, se trouve une cahute où vit un gardien. Jour et nuit, les chevaux qui passent là sont pris d'une atroce panique.

Un clergyman raconte qu'allant prêcher dans une église voisine, il était parti avec son domestique et sa voiture, dans une légère charrette anglaise. Arrivé à un de ces carrefours, son cheval s'arrêta court, refusant de marcher et donnant des signes de la plus violente terreur. Ni par la voix, ni par le fouet, ni par les coups de pied, on ne put le faire avancer. Ses yeux lui sortaient de la tête, et il était secoué par un tel tremblement, que la charrette allait de droite à gauche, avec une extrême rapidité.

Le recteur dit à son domestique de le prendre par la bride et de le faire avancer... Peine perdue !... il ne bougea pas plus qu'une borne.

On voulut le faire aller en arrière... inutile !

Le domestique, qui était un paysan, disait : « Je vous l'avais bien dit que le cheval ne passerait pas par là. »

Impatienté, le recteur prit la résolution d'abandonner sa voiture et de s'en aller à pied.

Quand son maître fut parti, le domestique jeta sur la tête du cheval une couverture, et alors seulement il le fit marcher, mais en tournant le dos au carrefour que l'animal n'avait pas voulu traverser, et ils retournèrent à la maison.

Quelques mois après, des travaux d'irrigation ayant amené à creuser la terre dans ce carrefour, on trouva des squelettes de gens qui avaient eu la tête tranchée, et d'autres qui avaient été pendus.

Une seconde histoire prouve la frayeur des chevaux et des chiens devant le corps des suicidés.

« Un jeune lord revenait de la chasse avec deux de ses amis, un piqueur et un chien. Comme ils traversaient une forêt, ils virent de loin venir une charrette conduite par un homme qui la traînait. Quand elle devint très visible, les chevaux que montaient les chasseurs commencèrent à se cabrer, et le chien à hurler.

Puis les chevaux se rangèrent sur le bord de la route et restèrent là comme pétrifiés, tandis que le chien était secoué de convulsions.

Les chasseurs, très effrayés, dirent à l'homme de passer rapidement, puisque sa charrette rendait les chevaux méchants.

Quand il passa, on vit dans la voiture quelque chose qui était recouvert d'une toile ; à ce moment, le chien mourut, et les chevaux eurent aux mors une écume blanche et verdâtre, et leurs corps tremblèrent.

Quand l'homme fut loin, le jeune lord demanda au groom ce que cela voulait dire.

— Vous ne savez donc pas que c'est le corps d'un tel qui s'est suicidé hier qui vient de passer là ? Comme le curé n'a pas voulu l'enterrer, sa femme le fait porter dans un champ qu'ils ont, et où on l'enfouira. J'ai bien pensé que les chevaux auraient grand'-peur...

Les chasseurs s'en allèrent en devisant sur l'étrangeté de cette frayeur causée à des animaux par des corps de suicidés, alors que presque tous les jours ils passent devant des cimetières ou rencontrent des enterrements sans manifester aucun trouble. »

M. G. Méry fait suivre l'article du journal anglais de considérations qui appellent la réflexion et que nous soumettons aux méditations de nos lecteurs.

Le cadavre de la reine Victoria, écrit G. Méry, n'était ni le cadavre d'une suicidée, ni celui d'une suppliciée.

Qui sait cependant si ce n'est pas à une cause mystérieuse, du genre de celle que *the Light* mentionnait, à quelque apparition fantastique, par exemple, qu'il faut attribuer la frayeur subite qui s'empara des chevaux attelés au corbillard de la reine d'Angleterre ?

Il y a, en tout cas, dans cette frayeur, que rien ne put surmonter, puisqu'on dut les dételer, un côté étrange. Et on comprend l'émoi des Anglais, chez qui la croyance est répandue que les chevaux s'affolent *devant le corps de ceux qui n'ont pas succombé de mort naturelle*.

La mort de la reine serait-elle une mort mystérieuse ?

R.

Superstitions relatives à la mort et à l'agonie (VII, 665). — Dans votre si captivante *Chronique médicale*, à la Correspondance médico-littéraire, vous avez ouvert un chapitre aux *Superstitions relatives à la mort et à l'agonie*. Permettez-moi de vous en citer une, qui est à Marseille d'un usage constant et général. Ce sera à la fois une réponse pour ceux qui collectionnent ces pratiques, et une question pour vos œdipes médicaux qui se chargent de les interpréter.

Dès que la mort a frappé une personne, quelle qu'elle soit, homme, femme, enfant, le premier soin de la famille est de recouvrir les glaces de l'appartement. De grands draps blancs sont jetés comme des suaires sur les glaces de la cheminée, des psychés, des armoires à glace, etc.

Je me suis laissé dire que cette coutume avait pour but d'empêcher les traits du mort de se refléter sur ces divers miroirs et d'être ainsi aperçus de tous les points de la chambre. Comme cette explication ne me paraît pas convaincante, je pose aux lecteurs de *la Chronique médicale* la triple question suivante : Quelle est la signification de cette coutume ? Quelle est son origine ? Existe-t-elle ailleurs qu'à Marseille ?

Dr Pluyette,
(Marseille).

Une femme-médecin au XVIIe siècle : Madame Erxleben (VII, 728). — D'un ouvrage qui vient de paraître sur *les Femmes-Médecins dans l'antiquité*, notre confrère et ami, le Dr M. Baudouin, veut bien détacher, à l'intention des lecteurs de *la Chronique*, le feuillet suivant : Dorothea Christina Leporin naquit à Quedlinbourg (et non pas à Zienslisburg), le 13 novembre 1715.

« Faible et valétudinaire dans son jeune âge, dit Mlle Lipinska (1), elle éprouvait une vive satisfaction et un soulagement remarquable en assistant aux leçons que donnait à son frère le Dr Chrétien-Polycarpe Leporin, leur père. Dorothea fit des progrès rapides ; bientôt elle eut terminé le cours de ce qu'on appelle les humanités. Ensuite elle étudia la médecine sous le même maître et avec le même condisciple. Les ouvrages dans lesquels elle puisa les éléments de l'art de guérir méritent d'être signalés, parce qu'ils rappellent des noms justement célèbres : Stahl, Hoffmann, Boerhaave, Werlhof, Alberti, Junker, Heister. »

Dans son autobiographie, qui précède sa thèse, elle a raconté son enfance. Elle fut reçue en 1754.

« Pendant huit ans, d'après M. J. Dubuc (2), cette vénérable dame a joui d'une renommée méritée et d'une pratique étendue. Elle est morte le 13 juin 1762. Parmi ses quatre enfants, son fils aîné, Jehan Christian Polyeucte (ou Polycarpe), a contribué à rehausser l'éclat de la famille Erxleben ; malheureusement, célèbre déjà comme médecin et naturaliste, il mourut prématurément, à l'âge de trente-trois ans, le 18 août 1777 ; il était né le 22 juin 1744 (3). »

Son travail le plus remarquable serait, d'après Waldeyer (4), son

(1) *Histoire des Femmes-médecins*. Thèse, Paris, 1900.

(2) Dubuc Jules, *Fünfzig Jahre Frauen Frage in Deutschland*. Leipzig, 1896, page 73.

(3) Il ne faut pas le confondre, malgré la similitude des deux prénoms, avec Chrétien-Polycarpe Leporin, qui était le frère aîné de Dorothea Leporin, qui, par conséquent, naquit avant 1715, et qui était son oncle.

(4) Waldeyer, *Les femmes et l'étude de la médecine*. (*Assembl. des nat. et méd. allem.*, Cologne, 1888, sept., in *Semaine méd.*, Paris, 1888, p. 369.)

étude sur *Les Causes qui empêchent les femmes de se vouer à l'étude des sciences médicales.* Mais elle aurait, en outre, dès 1749, publié un ouvrage intitulé : *Quelques Considérations sur les études scientifiques du beau sexe* (Leipzig, 1749), toujours d'après Waldeyer.

Beaugrand (1) a eu raison de faire remarquer qu'elle n'était que la fille et non la femme d'un médecin et de l'appeler Erxleben du nom de son mari, tandis que Waldeyer la désigne plutôt par son nom de jeune fille.

Quant à Rebière, il cite d'abord une Erxleben (2), à laquelle il donne le prénom d'Aristina, qui aurait vécu au XVIIIe siècle, qui aurait été à l'Université de Halle, et qui à Göttingue, en 1784, aurait publié un travail intitulé : *Anfangsgrunde Naturlehre;* puis une Dorothée-Christine Leporine.

Il est très certain qu'il s'agit là d'une seule et même personne, car il n'est guère admissible que les auteurs cités ci-dessus se soient trompés d'une façon aussi grossière ; et il est même avéré aujourd'hui que Rebière a été induit en erreur par le mariage de Dorothea Leporin avec Erxleben : remarque qui justifie une fois de plus l'habitude que nous avons prise de toujours citer les deux noms des femmes-médecins mariées, pour éviter des confusions pareilles ou des doubles emplois.

Marcel Baudouin.

Le certificat de santé des prêtres (VII, 53). — « On a désiré souvent qu'il n'y eût de couvents que pour les malades, et pour ceux qui, étant incapables de remplir les devoirs de la société, chercheraient une consolation dans la retraite ; mais c'est précisément la jeunesse la plus saine, la plus robuste, qu'un enrôleur monacal engage dans son régiment, en la faisant boire à la santé de son saint. Il y a plusieurs couvents où l'on examine le soldat de recrue tout nu ; et si on lui trouve le moindre défaut, on le renvoie. Cette pratique est même usitée chez des religieuses : si elles sont assez mal constituées pour pouvoir être mères, on les envoie se marier dans le monde ; si elles sont assez saines pour faire des enfants, on leur fait la grâce de les condamner à la stérilité dans leur prison. »

(*Voltaire*, Lettre d'un ecclésiastique sur le prétendu rétablissement des jésuites dans Paris, 20 mars 1774.) Dr L. (Lille).

Les premiers bistouris (V, 23, 293). — Du bas-latin *bistoria*, sorte d'arme, bâton, massue. Du sens d'arme, de grand couteau, *bistorie* en est venu à celui d'instrument de chirurgie ; mais, en dépassant le XVIe siècle, il a perdu le genre que lui assignait son origine et a pris, avec le masculin, une désinence masculine.

« Guillaume Ression, garni d'un voulge de guerre et d'une bistorie ou panart. » (XVe siècle. Glossaire de du Cange).

« Une bistorie ou grand couteau. » (Id.) Dr L.

Bibliographie des romans médicaux (VI, 211 ; VII, 696). — A ajouter à la liste des ouvrages déjà cités le récent roman de Zola : *Fécondité*, où apparaît un médecin prêchant la repopulation ; le *Stigmate* (1897), de Gilbert-Augustin Thierry, très curieuse mise en scène des troubles trophiques de l'hystérie et étude des derniers convul-

(1) Beaugrand (Art. *Femmes-médecins*), in *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales*. Paris, 1872, t. V, 2 s., p. 602.

(2) Rebière, *Erxleben* (Arista), *loc. cit.*, page 102. — *Léporine* (Dorotea), *loc. cit.*, page 189.

sionnaires ; un drame en cinq actes, de Nus et Brisebarre : *Les Médecins*; — *Le Docteur Molière*, comédie en un acte en vers, de Xavier Aubryet ; — *Le Médecin de Molière*, pièce par A. Royer ; *Crispin médecin*, par Hauteroche (1667 environ) ; *La Femme du docteur*, par miss Braddon. Un accoucheur très amusant paraît dans les premières pages du David Copperfield de Dickens. Dr L.

Martyrologe des médecins (VI, 798 ; VII, 378, 405). — Je ne voudrais point que *la Chronique médicale* fermât les colonnes qu'elle a consacrées à nos confrères victimes de leur dévouement professionnel, sans qu'on y fît mention d'un jeune confrère dont le nom mérite d'être retenu à plusieurs titres. Ce fut d'abord un artiste distingué ; il avait un remarquable talent de peintre, et rien de ce qui touchait les beaux-arts, la littérature et l'histoire ne le laissait indifférent. Il se nommait Poix, et a succombé à Haïphong (Tonkin) en 1894, aux suites d'une dysenterie et malheureusement aussi à l'affaiblissement causé par cette trop commune habitude en Extrême-Orient de fumer l'opium.

Le Dr Poix, que j'ai eu le plaisir de rencontrer dans mes voyages, était un des confrères de la marine, démissionnaire, des plus sympathiques. Il exerçait la médecine civile à Haïphong déjà depuis plusieurs années, et ses goûts artistiques, l'originalité de son esprit n'avaient pas réussi à le faire tenir à l'écart d'une population, toujours prête à dénigrer les confrères qui trouvent des occupations en dehors de leur propre profession. Il avait montré un dévouement digne d'éloge dans plusieurs épidémies de choléra. C'était un de ces rares esprits particulièrement doués pour cultiver plusieurs branches des connaissances qui touchent à l'art médical.

J'aime à considérer comme un devoir la douce obligation que me fait le bon souvenir que j'ai gardé de lui, d'évoquer ici sa sympathique physionomie. Si nos confrères et les lecteurs de la *Chronique* voulaient bien collaborer à ce martyrologe médical, il n'y a point de doute qu'on ne tirât de l'oubli des noms dignes de survivre dans nos mémoires. Dr Mathot.

— Dans le numéro du 1er juillet 1900 je lis, p. 405, les noms de quelques camarades morts victimes de leur dévouement professionnel. Je serais bien surpris si j'étais le seul à vous signaler, parmi eux, un de nos excellents camarades, enlevé à l'âge de 25 ans, je crois, en 1894 ou 1895. C'était un stagiaire des hôpitaux, Marcel Couraud, un des plus gentils jeunes gens que l'on puisse rencontrer, un de ceux qui inspirent dès l'abord une sympathie toujours croissante à mesure qu'on les connaît.

Il contracta, en faisant une autopsie dans le service de M. Landrieux (autant qu'il me souvient), un phlegmon diffus du membre supérieur, à la suite d'une égratignure insignifiante produite par une côte. Le troisième jour, une pneumonie infectieuse l'enlevait à sa famille et à ses nombreux amis, dont beaucoup apprirent sa mort, en même temps que sa maladie, par les feuilles publiques. C'était, je le répète, un garçon aimable dans toute l'acception du terme, en même temps qu'un travailleur distingué. Il mérite une place honorable au tableau d'honneur dont votre journal a pris l'heureuse initiative. Dr E. Latruffe-Colonne.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La Médecine et les Médecins dans l'œuvre de H. de Balzac, par le Dr P. Caujole. Lyon, 1900. (*Sera analysé.*)

Essai sur l'alcoolisme, par le Dr M. Champeaux. Lyon, 1900.

La Névrose d'angoisse, par le Dr A. Manaud. Lyon, 1900.

Du tatouage, par le Dr A. Mayrac. Lyon, 1900. (*Sera analysé.*)

La Reine Marie-Antoinette, par Pierre de Nolhac. Paris, Calmann-Lévy, éditeur, 3, rue Auber, 1899. (11e édition.)

How to avoid tubercle, by Tucker Wise, M. D. London, Baillière, Tindall and Cox, 20 and 21, King William Street, Strand. (Paris and Madrid, 1900.)

Les Races du Sénégal, Sénégambie et Casamance, par le Dr Lasnet. Paris, Augustin Challamel, éditeur, rue Jacob, 17, 1900.

Formulaire des spécialités pharmaceutiques, par MM. Gautier et Renault. Paris, J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, 1900.

La Marquise de Sade, par Paul Ginisty. Paris, Fasquelle, 1901. (*Sera analysé.*)

Femmes-médecins d'autrefois, par le Dr Marcel Baudouin. Paris, Institut international de bibliographie, 93, boulevard Saint-Germain. 1901. (*Sera analysé.*)

Des blessures des sinus de la dure-mère, par le Dr Georges Luys. Paris, G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne. 1900.

Notice sur les instruments de précision, par J. Dujardin. Paris, 24, rue Pavée, 1900.

Le dosage de l'alcool, par J. Dujardin. Paris, 24, rue Pavée, 1900.

(*A suivre.*)

CORRESPONDANCE

A propos de la mort de Napoléon III (1).

Saint-Mandé, 20 février 1901.

Mon cher Directeur,

Rassurez-vous : je n'ai pas l'intention de disserter à mon tour sur les causes de la mort du dernier Empereur. Pour lui, comme pour son oncle, comme pour son fils infortuné, il semble bien que les Anglais portent en quelque manière la responsabilité de sa fin tragique, et c'est tout ce que j'en pourrais dire.

Mais je voudrais rectifier ici un point d'histoire générale, — dans cette *Chronique* où l'histoire tient une si large place — et protester contre l'absurde légende qui fait de l'Impératrice Eugénie l'auteur principal, sinon unique, de la guerre de 1870.

J'ouvre, par exemple, à la première page, l'admirable *Précis* d'Arthur Chuquet (2), et j'y copie la toute première phrase que voici :

(1) Cf. *la Chronique médicale* du 15 février 1901, page 127.

(2) *La Guerre 1870-71*, par A. Chuquet, professeur au Collège de France. Paris, 1895

« La guerre entre Allemands et Français était *inévitable*, et dès 1866, les esprits perspicaces pressentaient qu'elle éclaterait au moindre incident. »

Un peu plus loin, je transcris de M. Chuquet ces explications qu'il faut méditer :

« Cette guerre fatale, cette guerre qui, selon le mot de Gambetta, devait vider la question de prépondérance entre la France et l'Allemagne, *tout le monde la voulait*. Depuis trois ans, l'Impératrice pressait le ministre, soit Niel, soit Le Bœuf, de mettre l'armée en mesure, et plus d'une fois elle avait dit que son fils ne régnerait pas si le malheur de Sadowa n'était effacé. Le maréchal Niel disait volontiers qu'on n'était plus en paix et qu'entre la Prusse et la France n'existait qu'une espèce d'armistice. La France se jugeait amoindrie par les agrandissements démesurés de la Prusse et brûlait de prendre une revanche d'amour-propre, de donner une leçon à l'ambitieuse nation qui l'offusquait, d'humilier cette parvenue. Thiers lui-même, tout en trouvant l'occasion détestablement choisie, avouait qu'il désirait plus que personne la réparation des événements de 1866.... »

Voilà la vérité ; et toute l'habileté de Bismarck consistera à choisir son heure et à déchaîner la guerre au moment voulu, grâce au tripatouillage de la fameuse dépêche d'Ems.

Sans doute l'Impératrice a subi l'entraînement général et n'a pu se soustraire aux fatalités historiques :

Fata volentem ducunt, nolentem trahunt.

Cependant, au milieu du désastre, elle montra une résolution digne du sang espagnol, de cette race qui n'a jamais enfanté ni un philosophe ni un savant, mais à qui les hommes d'énergie n'ont jamais manqué.

Malgré nos premiers revers, l'Impératrice ne voulut pas que son mari revînt à Paris. D'ailleurs, le ministre Palikao la conseillait et l'encourageait. Il suppliait l'Empereur de secourir Bazaine, d'envoyer l'armée de Mac-Mahon rejoindre l'armée de Metz, d'opérer ainsi contre les Prussiens, dont il affirmait l'épuisement, une grande et efficace diversion. Un tel plan, au jugement de M. Chuquet et des gens compétents, un tel plan était *génial*. L'Impératrice eut tout au moins l'honneur de le comprendre et de le faire adopter. Et ce n'est pas sa faute, si le chef qui devait l'exécuter ne fut pas à la hauteur de la conception.

Est-il besoin d'ajouter qu'après trente ans écoulés, ses malheurs et la dignité irréprochable de sa vie ont ramené à l'Impératrice toutes les sympathies et forcé le respect même de ses adversaires ?

Agréez, mon cher Directeur, mes sentiments dévoués.

Dr E. Callamand.

*
* *

Paris, 20 février 1901.

Mon cher Confrère,

La lettre de M. le Dr Gélineau publiée dans le dernier numéro de la *Chronique médicale* m'oblige à ajouter quelques réflexions personnelles aux documents que je vous ai fournis sur la maladie, l'opération et la mort de Napoléon III.

D'après notre confrère, Napoléon III était certainement diabéti-

que, et sa mort, après la lithotritie, doit être mise sur le compte d'une glycosurie méconnue.

Pour ce qui est de la première opinion émise par M. le Dr Gélineau, à savoir que Napoléon III était atteint du diabète, je ne connais aucun texte certain qui permette de la défendre ; je ne vois même rien, dans son observation médicale, qui puisse légitimer une semblable hypothèse. Sans doute, M. le Dr Gélineau possède des pièces inédites ou du moins peu connues, dont la publication viendra lever tous les doutes ; car vous savez mieux que personne combien il faut se montrer prudent dans la reconstitution des faits historiques, même les plus récents.

Quant à voir dans le diabète la cause du décès post-opératoire, cela ne me paraît pas possible en présence des détails donnés par la relation succincte du cas. Je résume encore l'observation :

Napoléon III se décida à se faire opérer parce que ses souffrances étaient telles qu'il ne pouvait plus quitter la chambre depuis le mois de novembre 1872. C'est en raison même de la violence des douleurs provoquées par le passage d'une sonde molle dans l'urèthre, que l'exploration métallique de la vessie fut faite sous le chloroforme, à la fin de décembre de la même année.

La première séance de lithotritie, effectuée le 2 janvier 1872, à 3 h. 1/2 du soir, fut suivie d'un frisson vers six heures, et immédiatement compliquée de mictions plus fréquentes et de phénomènes douloureux, par l'engagement de débris calculeux dans la région profonde de l'urèthre. Les frissons se répétèrent, et la situation s'aggrava au point que, le 6 janvier, les chirurgiens résolurent de refouler, coûte que coûte, ces débris dans la vessie. Ce même jour, une nouvelle tentative de lithotritie fut faite sans plus de succès que la précédente. Les mictions sanglantes se rapprochaient de plus en plus ; de nouveaux débris s'engageaient dans le canal et ne pouvaient pas être expulsés ; le 9 janvier, Napoléon III tombait dans le coma pendant la nuit, et il mourait le matin, au moment même où l'on allait procéder encore à un essai opératoire.

Si l'on admet l'exactitude rigoureuse de ces faits, ne sont-ils pas assez éloquents ? A l'époque où l'on pratiquait la lithotritie en plusieurs séances, sans antisepsie, sans le secours des lithotriteurs actuels, sans l'évacuation immédiate des débris calculeux, pareils accidents étaient-ils l'exception ? Mais, bien au contraire, ils étaient trop souvent la règle et faisaient alors facilement triompher les lithotomistes impénitents.

Napoléon III est mort d'infection et *d'intoxication urineuse* : la chose est manifeste.

Cependant en 1873, comme aujourd'hui d'ailleurs, la lithotritie, opération de choix, avait aussi ses indications précises et ses contre-indications. Consultons un ouvrage de l'époque, par exemple le « Traité des opérations des voies urinaires », de Reliquet, paru en 1871, et nous serons aussitôt convaincus, alors même que notre expérience personnelle ne porterait point sur ce genre de faits, que Napoléon III devait être taillé, comme le dit fort bien la *Lancette* du 18 janvier 1873 ; j'ajoute, et c'est là presque une banalité, que l'engagement des débris calculeux après la lithotritie, difficilement refoulés dans la vessie, imposait la taille comme opération d'urgence.

Ainsi, Napoléon III devait subir la taille et non la lithotritie,

d'abord le 2 janvier, ensuite le 6 janvier, si l'on avait perdu un temps précieux et attendu, pour agir logiquement, des indications impératives, au plus tard le 7 ou le 8 janvier, et alors avec bien peu de chances de succès.

J'ajouterai qu'une pierre phosphatique de la grosseur d'une noix est broyée d'ordinaire en quelques instants (une à deux minutes), en débris assez petits pour être retirés par une forte sonde et un lavage vésical.

En résumé, mon cher confrère, l'histoire de la fin de Napoléon III est, comme je le disais, fantastique. Mais il ne saurait m'appartenir d'accuser qui que ce soit dans cette déplorable affaire. Les médecins et chirurgiens de l'empereur n'ont peut-être pas pu agir dans une pleine indépendance ? La version sur laquelle j'appuie mes critiques n'est pas nécessairement d'une incontestable exactitude.

Quoi qu'il en soit, il m'a paru utile, et c'est à regret que je me suis vu contraint de faire cette rectification, de dire pourquoi, comme chirurgien spécialiste, je ne pouvais partager les opinions de M. le Dr Gélineau.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments distingués et cordialement dévoués.

A. Guépin.

Les stéthoscopes de Laënnec.

Blaye, le 18 février 1901.

Mon cher Confrère et Ami,

Je me trouve justement en position de vous donner des renseignements explicites et positifs sur le second stéthoscope de Laënnec, que j'ai vu, et qui n'a point, celui-là, à chacune de ses extrémités l'évasement que possède celui légué par le Dr Duclos à notre excellent maître le Dr Huchard.

Voici à quelle occasion j'en ai eu connaissance :

Ayant, il y a trois ans, l'occasion d'aller souvent au bureau de la Société générale de la place de l'Opéra, j'y fis la connaissance du petit-fils de Laënnec, qui y travaillait en qualité de secrétaire, un grand et beau jeune homme, qui, malgré son grand nom, avait eu, dirai-je la faiblesse ? non... mais plutôt la sagesse de préférer la carrière commerciale à la carrière médicale. En apprenant ma qualité de praticien de Paris, il me parla du premier stéthoscope inventé par son grand-père et m'offrit de me le montrer, — ce que j'acceptai avec empressement.

Et dès le lendemain matin, il me fit voir cet instrument, en bois jaune, en buis probablement, de 25 centimètres de hauteur environ, arrondi, d'un diamètre uniforme en toutes ses parties et percé au milieu d'un canal arrondi assez étroit, relativement au diamètre de l'instrument. Il était divisé, si je me rappelle bien, en deux parties égales, afin de le pouvoir démonter et mettre plus facilement en poche.

J'examinai cette *relique,* comme s'exprime M. Huchard, avec autant de curiosité que de respect, et conseillai à son possesseur de la léguer à la Faculté de Paris, puisqu'il ne devait pas exercer la médecine.

Quelques mois après, je crois que le petit-fils de Laënnec était

détaché en province, mais il sera facile de savoir à la Société générale, rue de Provence, où il a été envoyé.

On parle souvent de la fragilité des choses humaines ; celle de l'homme lui-même est cent fois plus lamentable. Ainsi, voilà un instrument qui durera des siècles, tandis que son inventeur et fabricant n'a fait que passer un instant sur la terre ; heureusement que sa gloire lui a survécu sans conteste et que l'invention du stéthoscope transmettra d'âge en âge le nom de Laënnec à la postérité la plus reculée.

Dr Gélineau.

* * *

Mon cher Confrère,

Permettez-moi de vous dire quelques mots à propos de votre article sur le stéthoscope de Laënnec.

Je possède depuis une vingtaine d'années le cylindre stéthoscope de Laënnec qui n'a pas du tout la forme que vous décrivez. J'ai acheté à cette époque cet instrument chez un marchand de bric-à-brac, par curiosité, et ignorant à quoi il pouvait servir.

Ce ne fut que quelques années plus tard, en lisant le Traité de l'auscultation médiate de notre immortel Laënnec (édition 1826), dont, entre parenthèses, la lecture est plus intéressante que bien des compilations modernes, j'ai trouvé à la fin du tome premier la figure exacte de l'instrument que je possédais. J'avais donc, sans m'en douter, le stéthoscope de Laënnec. J'avoue même que je m'en suis servi depuis, et s'il n'a pas la délicatesse et la sensibilité du phonendoscope, que j'ai également, il est certainement supérieur à la plupart de ces petits entonnoirs usités, surtout pour l'auscultation du cœur.

Cet instrument se dévisse en trois parties, un embout ou obturateur qui s'appuie contre la poitrine, un corps inférieur et un corps supérieur qui s'applique contre l'oreille. Laënnec ne dit pas en quel bois il est fait.

On sait l'importance que ce maître attachait à son instrument, auquel il rapportait la plupart de ses découvertes en auscultation.

On pourrait encore en retrouver d'autres formes, car, comme il le dit lui-même : « J'ai fait subir au cylindre d'autres modifications, et j'ai fait quelques essais avec des instruments de formes différentes. »

Il serait curieux, si l'on pouvait, par l'intermédiaire de votre si intéressant journal, retrouver quelques-unes de ces formes archaïques, reliques du plus grand bienfaiteur de l'humanité.

Agréez, mon cher Confrère, mes meilleures salutations et ma profonde estime.

Dr Elevy, *de Biarritz.*

La longévité des souverains.

Paris, le 18 février 1901.

Mon cher Confrère,

Je relève une erreur (une fois n'est pas coutume) dans *la Chronique*, à propos de la longévité des souverains.

Charlemagne ne régna pas 60 ans, mais seulement 45 ans et 4 mois. En effet, Pépin le Bref, son père, mourut le 22 septem-

bre 768 ; et Charlemagne mourut lui-même le 25 janvier 814, dans la 46e année de son règne.

Né le lundi de Pâques, 1er avril 742, il était âgé de 26 ans 1/2, quand il monta sur le trône avec son jeune frère Carloman. Ils étaient déjà mariés tous les deux.

Eginard, son contemporain, dit qu'il mourut dans la 47e année de son règne ; mais il se trompe d'un an, car il est le premier à dire qu'il ne sait absolument rien de la jeunesse de son héros. Il n'écrivit son histoire qu'après sa mort, alors que les contemporains de son enfance étaient déjà morts, sous le règne de Louis le Débonnaire.

Bien respectueusement à vous.

Dr Bougon.

P.-S. — Ce qui a pu faire commettre l'erreur, c'est que le pape Etienne, venu à Kiersy implorer le secours de Pépin le Bref, après l'avoir sacré roi de France, avait aussi sacré ses deux fils, *afin de leur assurer sa succession apres sa mort*. Mais Charlemagne n'avait alors que 12 ans, et il ne commença à régner qu'à 26 ans 1/2, c'est-à-dire 14 ans 1/2 plus tard.

Bref, il a manqué 14 ans et 8 mois à Charlemagne pour régner 60 ans ; l'écart est assez grand.

Où sont les restes de Rabelais ?

Mon cher Docteur,

M. le Dr Ledouble expose très bien les raisons qui permettent d'affirmer que Rabelais est mort à Paris, rue des Jardins, et qu'il a été inhumé dans le cimetière ou dans l'église Saint-Paul. — Et il ajoute : « S'il a été inhumé dans la nef de l'église, ses restes y sont encore. » Ces restes ne peuvent plus être dans une nef qui n'existe plus, l'église Saint-Paul étant démolie depuis longtemps, en transmettant son nom à l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine : nouvelle église Saint-Paul, qu'il ne faut pas confondre avec l'ancienne, où Rabelais aurait été inhumé.

Mille amitiés.

V. Sardou.

***

Mon cher Confrère,

En admettant même que Rabelais ait été enterré dans la nef de l'église Saint-Paul, il me paraîtrait bien improbable que ses restes fussent restés là où ils avaient été déposés.

En effet, l'église Saint-Paul a été démolie en 1798 et, sur l'emplacement même de la rue on a élevé une maison de rapport qui porte le n° 32 sur la rue Saint-Paul, et j'imagine que les fouilles nécessitées par cette construction n'ont rien laissé intact du sol primitif ou des substructions de la vieille église.

Cordialement à vous.

Edmond Beaurepaire.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900-1901).



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

DR CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — N° 6

15 MARS 1901

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS
RÉDACTION & ADMINISTRATION
6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

8e ANNÉE N° 6 15 MARS 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine et la Littérature

Les Tuberculeuses célèbres : Mademoiselle de Lespinasse

PAR LE Dr A.-F. PLICQUE,

Médecin en chef du sanatorium d'Angicourt.

L'histoire de la tuberculose dont mourut Mlle de Lespinasse peut être en partie reconstituée par sa correspondance et par les lettres et notices de d'Alembert, de Marmontel et de Galiani.

Cette histoire ne manque pas d'intérêt. Cliniquement, elle peut se résumer en un court sommaire : *Tuberculose avec début un peu tardif à quarante ans, prédisposition par une variole antérieure, contagion directe très probable. Evolution remarquablement lente, malgré des accidents bruyants: dyspnée, fièvre, hémoptysies. Résistance nerveuse exceptionnelle, qui aurait peut-être abouti à la guérison sans le surmenage mondain continué jusqu'à la dernière semaine et sans l'abus de l'opium.* Mais chacun de ces faits a besoin d'un commentaire et d'une documentation.

Née le 18 novembre 1732, Julie de Lespinasse avait été simplement, jusqu'en 1772, c'est-à-dire jusqu'à quarante ans, d'une santé délicate et exceptionnellement nerveuse. Sa seule maladie grave paraît avoir été la variole, si fréquente à cette époque. « Elle était, dit La Harpe (1), bien faite, d'une figure agréable avant que la petite vérole l'eût gâtée. » L'âge exact où elle eut cette variole reste incertain. Elle semble pourtant survenue après la rupture avec Mme du Deffant, c'est-à-dire après 1764. Cette variole, intéressante comme cause prédisposante de tuberculose, n'enleva à Mlle de Lespinasse rien de son étrange ascendant : « Eliza, dit son dernier amant M. de Guibert (2), n'était rien moins que belle, et ses traits avaient encore été défigurés par la petite vérole, mais sa laideur n'avait rien de repoussant au premier coup d'œil : au second on s'y accoutumait, et dès qu'elle parlait on l'avait oubliée. « Sans doute aussi qu'au dix-huitième siècle les figures grêlées (3) étaient

(1) La Harpe, *Correspondance littéraire*, t. I, p. 384.

(2) *Eloge d'Eliza*, par M. de Guibert. Edition Charpentier des Lettres de Mlle de Lespinasse, 1882, pp. 358 et 359.

(3) *Chronique médicale*, 1er janvier 1901, page 20.

moins rares et semblaient moins choquantes qu'aujourd'hui.

En 1769, Mlle de Lespinasse rencontra ce jeune marquis de Mora pour lequel, écrit Eug. Asse, « elle conçut une passion qui l'envahit bientôt tout entière et qui a laissé en traits de flammes sa trace dans des lettres dont, pour ainsi dire, elle brûle encore les pages. » M. de Guibert, l'un des successeurs du marquis de Mora, décrit cet amour dans le style emphatique de l'époque :

O toi qui fus cet objet, Gonzalve, heureux Gonzalve, tu devais te croire sous le climat brûlant de l'Equateur aimé d'une des filles du soleil. La mort t'enleva au milieu de ta carrière, mais en quelques années tu épuisas tout le bonheur que le ciel peut accorder aux hommes sur la terre, tu fus aimé d'Eliza.

Tant d'amour réussit mal à M. de Mora, nature plus fine que robuste, et dont la mère était, de plus, morte tuberculeuse. En 1772, il fut pris d'hémoptysie, dont il guérit *après avoir été saigné trois fois*. Ses amis, mieux inspirés que ses médecins, lui conseillèrent un traitement plus judicieux que la saignée : ils l'engagèrent à s'éloigner de Paris.

Mettez bien dans la tête à mon cher Mora, écrit de Naples l'abbé Galiani (1) à Mme d'Epinay, qu'il n'y a point d'autre remède pour lui que de venir cicatriser la plaie de ses poumons à l'air soufré de Pouzzol. Je dis cela sans aucun intérêt personnel de mon plaisir, mais parce que j'en suis convaincu ; je lui proposerais la même chose si j'étais à Paris et qu'il dût s'éloigner de moi.

M. de Mora se décida pour un séjour a Madrid. Il partit le 7 août 1772. La séparation fut cruelle. Amélioré en apparence, il voulut revenir à Paris, ardemment supplié par Mlle de Lespinasse, mais il mourut en route, à Bordeaux, le 27 mai 1774, d'une nouvelle hémoptysie, et sans doute après plusieurs saignées.

La première lettre d'amour de Mlle de Lespinasse à M. de Guibert est datée du 15 mai 1773, et cette lettre fait déjà allusion à des accidents de santé graves survenus en septembre 1772, c'est-à-dire bien peu de temps après le départ et la contagion tuberculeuse possible par M. de Mora. C'est aussi vers la même époque qu'elle se met à l'usage de l'opium ; la dose prise en une fois et souvent répétée est assez forte : deux grains, un peu plus de douze centigrammes. La lettre du 16 août 1773 ne laisse toutefois aucun doute sur la tuberculose :

Il me semble que dans cette longue lettre que je vous écris, j'ai omis un article assez curieux : c'est ma santé ; elle est détestable, je tousse à mourir et avec assez d'effort pour cracher le sang. Je passe une partie de ma vie sans pouvoir parler ; ma voix est éteinte, et c'est, de toutes les incommodités, celle qui convient le mieux à

(1) *Correspondance de l'abbé Galiani*, 1818, t. I, p. 333.

la disposition de mon âme. J'aime le silence, le recueillement, la retraite ; je ne dors point ou presque point, et je ne m'ennuie jamais.

Les accidents : douleurs de poitrine, fièvre, insomnie, toux convulsive, se succèdent, et leur description est entrecoupée d'ardentes paroles d'amour. Quelques-uns des symptômes sont purement nerveux, tel « un état d'angoisse qui ressemblait à de l'agonie et qu'avait précédé un accès de larmes qui avait duré quatre heures (lettre XXVII, 1774) ; telles, les attaques de convulsions, signalées à trois reprises différentes. Et la marche de la tuberculose est bien la marche lente, coupée de rémissions, comme on l'observe chez les hystériques.

Cependant, Mlle de Lespinasse se nourrit peu. « J'en suis, écrit-elle le 9 octobre 1774, à deux ailes de poulet par jour, et si ce régime ne réussit pas plus que le reste, je me mettrai au lait pour toute nourriture. » Bien qu'elle écrive le 21 octobre : « Il me faut du repos, ma machine est détruite », elle se surmène et se fatigue à l'excès. Sous l'influence du surmenage, la fièvre devient presque continuelle. *C'est certainement alors qu'elle écrit ses plus belles pages*, tout à fait dégagées de l'enflure si désagréable de l'époque. Qu'on relise, par exemple, la lettre LXXXII, dont voici le début : « Mon ami, voulez-vous que je vous dise de mes nouvelles ? je souffre, je ne peux pas dormir, et j'ai la fièvre. » C'est peut-être la lettre d'amour la plus émouvante qui ait jamais été écrite.

Le mal continue ses ravages ; néanmoins, en 1776, malgré « la toux, la maigreur, l'estomac détruit, les insomnies, l'irritation des entrailles » ; malgré le besoin croissant d'opium dont elle voudrait « prendre jusqu'à cent grains », apparaît une nuance d'amélioration, un réveil prodigieux de l'appétit, malheureusement combattu par les médecins d'alors :

Vous ne connaissez pas, écrit la malade, le plaisir de manger poussé jusqu'à la passion. Eh bien, j'en suis là depuis douze ou quinze jours, et les médecins, qui sont des ignorants ou des barbares, prétendent que c'est un mauvais symptôme pour ma poitrine. Si je pouvais calmer ma toux, je ne me soucierais guère de leur pronostic. (Lettre CLIII.)

La mort survint le 23 mai 1776. L'activité et l'ardeur de la malade illusionna ses amis jusqu'au bout. « Depuis deux ans, dit M. de Guibert, c'était son âme qui trompait mes inquiétudes, et qui assoupissait mes craintes. » Soutenue par sa passion, stimulée par des doses croissantes d'opium, elle resta jusqu'au dernier jour la femme du monde accomplie, s'occupant de ses amis, de leur intérêt, de leur santé : sa dernière lettre à d'Alembert paraît avoir été écrite le matin même de sa mort. Elle mourut entourée de tous ses amis. Elle eut une défaillance. « On la ranima par des cordiaux, on la souleva. Est-ce

que je vis encore ? dit-elle. Ce furent ses derniers mots (1) »

Ainsi mourut l'ardente amoureuse, « dont l'âme paraissait avoir été chauffée au soleil de Lima. » A côté d'elle « ses compatriotes semblaient être nées sous les glaces de la Laponie. » Le souvenir de Mlle de Lespinasse a certainement beaucoup contribué à créer en littérature la légende de la passion et du charme des amantes tuberculeuses. Cette légende a trouvé son expression la plus brillante dans la « Dame aux Camélias », si bien étudiée dans ce journal même. Tout récemment, Maurice Barrès (2) y revenait encore dans son beau livre *l'Appel au soldat.*

Mlle de Lespinasse atteignit-elle réellement au degré de passion indiqué par ses lettres ? Beaucoup, nous l'avons vu, ont été écrites au cours de violents accès fébriles. L'époque était de plus à l'exagération littéraire et sentimentale. Mais, quoi qu'il en soit, ces lettres de malade, qui ont prêté à la tendresse humaine des accents nouveaux,

Resteront en amour un large bréviaire
Qui brûlera les mains et les cœurs de vingt ans...

Glanes de Médecine historique

Projet de fondation d'un cours d'anatomie par le Pape Benoît XIV. — Une trousse de chirurgien au XVIIIe siècle,

Par M. le vicomte Boutry,

Membre de la Société des Etudes historiques (3)

(*D'après des documents inédits*) (4).

Peu de temps après son élévation au pontificat, Benoît XIV résolut d'instituer un cours d'anatomie à Bologne, sa ville natale, dont il avait été archevêque. Il s'adressa, en conséquence, au cardinal de Tencin, alors chargé d'affaires à Rome, pour faire venir de Paris une collection d'instruments chirurgicaux ; et celui-ci, voyant l'occasion d'être agréable au Souverain Pontife, suggéra au cardinal de Fleury l'idée d'en faire l'objet d'un présent de Louis XV, idée facilement acceptée d'ailleurs, mais lentement mise à exécution.

Benoît XIV manifestant un véritable chagrin de ne rien recevoir au bout de longs mois, Mme de Tencin, qui s'occupait de son frère avec une sollicitude donnant prise à la médisance, écrivit ce

(1) La Harpe, *Correspondance littéraire*, t. I, p. 388.

(2) *Revue hebdomadaire*, 1900, n° 16, p. 295.

(3) Notre distingué collègue à la *Société des Etudes historiques*, M. le vicomte Boutry, a u la gracieuseté, au cours de recherches faites dans le dépôt des Affaires étrangères, d'extraire à notre intention, des précieuses archives de ce ministère, les très curieux documents qu'on va lire et qu'il a eu l'extrême obligeance d'éclairer d'un commentaire qui les met en valeur.

(4) Les documents inédits que nous reproduisons sont conservés aux archives du ministère des affaires étrangères. (*Correspondance de Rome*, t. 788 et 789.)

billet au premier ministre, le 3 février 1742, en y joignant une lettre du Pape :

Votre Eminence verra avec quelle impatience il attend les instruments de chirurgie. Voudriez-vous bien, Monseigneur, avoir la bonté d'en dire un mot à M. de La Peyronie ? Je lui écris aussi ; je lui mande que mon frère me charge de le prier de faire cette commission, mais une parole de Votre Eminence fera seule ce que trente de mes lettres ne feraient pas.

Les instruments, réunis dans une cassette, furent expédiés le 29 mars ; ils n'arrivèrent à Civita-Vecchia que le 6 juin, le bâtiment qui les transportait depuis Marseille ayant été visité, retardé par les Anglais. Le 9 juin, ils furent remis au Pape qui, pour sa lettre de remerciements, reçut cette réponse de Fleury, datée du 2 juillet :

... Si ce léger présent a souffert quelque retardement, ce n'est pas faute de zèle pour en presser le départ, mais M. de La Peyronie, qui était chargé de cette commission, a voulu rendre cet assemblage des instruments de chirurgie entièrement complet, et que le goût et la propreté s'y rencontrassent pour le mettre dans la perfection. Le Roi le lui avait recommandé très fortement, et Sa Majesté est pleinement satisfaite dès que Votre Sainteté est contente. Vos soins paternels ne se bornent pas aux secours spirituels de vos enfants dont vous êtes uniquement occupé, et Votre Sainteté ne néglige pas encore leurs nécessités temporelles et tout ce qui peut contribuer à leur santé. Le cours d'anatomie qu'Elle a résolu de fonder dans sa chère patrie de Bologne est une nouvelle preuve de la bonté de son cœur et de son attention pour le bien public.

La cassette des instruments collectionnés par La Peyronie, le célèbre chirurgien du XVIII[e] siècle, était accompagnée d'un état détaillé, indiquant non seulement la nature, mais encore le prix des divers objets. Nous avons pensé qu'il était curieux de le reproduire *in extenso* une simple énumération permettant de juger des progrès accomplis dès cette époque par la science chirurgicale.

Une cassette de 25 pouces de long sur 14 pouces de large, 12 pouces de haut, avec trois tiroirs, et un dessus ferment avec une coulisse qui renferme les tiroirs, couverte de cuir de porcque, garni de coins et d'équaires, trois charnières, deux tourrais, deux mains, une serrure, la clef à S, et l'anneau façonné. Le tout en cuivre bruny remplie de compartimens dans les quatre parties cy-dessus, doublée de finette rouge avec des matelats contenant aux environs de 180 tant de pièces de chirurgie montant à la somme de 170 l.

Plus un etuy de six lancettes en chagrin garnie en argent, le ressort à l'angloise, de . . . . 7 l. 10 s.

Une dito de	7 l.	10 s.
Une étuy pour plusieurs sondes de.	10	
Une étuy pour plusieurs aiguilles courbes. . .	5	10
Une étuy pour une seringue et des canons. . .	5	10
Les étuis renfermez dans la cassette cy dessus.		

Mémoire des instruments d'acier.

Trois paires de cizeaux.	9	
Deux razoirs à manche d'écaille	6	
Neuf escapels de différentes façons.	9	
Deux herines	2	
Douzes lancettes	18	
Deux lancettes à abcez	3	
Trois bistouris.	4	10
Deux leviers.	10	
Plus trois autres bistouris.	4	10
Vingt-quatre éguilles.	12	
Une éguille emmanchée.	1	10
Pour la taille, six tenettes	30	
Quatre sondes	10	
Un crochet pour la taille	3	
Quatre litotomes	16	
Deux crochets tranchants.	10	
Trois autres crochets.	12	
Un bec de grüe.	8	
Une pincette à aunau.	3	
Un couteau en forme d'escapel.	2	
Un inspeculum matricis.	80	
Un dilattatoire à tête.	8	
Un dilattatoire à ressort et à annau.	10	
Un trepan complet.	135	
Instruments pour la catarac.	3	
Un cautaire pour la fistule lacrimale.	8	
Deux tenettes pour le polippe	12	
Six instruments pour netoyer les dents. . . .	9	
Une scie pour l'emputation.	30	
Un couteau d'entre les os	3	
Deux couteaux courbes.	12	
Un bec de corbin.	8	
Une éguille pour le seton.	1	10
Deux cautères actuels.	8	
Une éguille pour l'artère intercostal. . . .	3	
Une éguille pour l'anevrisme.	2	10
Instruments pour la langue et l'alluette. . . .	12	
Un canif pour le flimosis.	2	
Un inspeculum ani.	18	
Une petite scie à crane.	6	
Une petite scie à main	12	

Une tenaille incisive.	20 l.	
Un tire-tête.	36	
Un tire-balle	6	
Un davier.	6	
Un valet à patin.	6	
Une paste d'araignée.	1	10
Deux bistouris pour les yeux.	3	
Deux pinces à disequer.	2	
Un tourniquet	12	
Plus deux paires de cizeaux.	6	
Deux ligatures.	2	
Plus une pincette à annau pour le pensement.	3	
Plus deux scapels pour les cartilages.	3	
Vingt-quatre limes pour les dents.	6	
Un couteau à deux tranchants.	3	
Deux pinces pour les dents.	12	
Deux sondes pour les dents.	2	
Deux éguilles à cataracte.	2	
Un bistoury pour la hernie.	1	10
Un déchaussoir pour le bubonocelle.	2	
La pierre pour les instruments.	10	

Mémoire des instruments en argent.

Une grosse seringue avec trois siffons	150	
Une moyenne	90	
Une seringue oculaire avec les siffons.	30	
Un gorgeret.	20	
Un bouton à curette.	21	
Deux conducteurs males et femelles.	35	
Deux moyens	30	
Deux plus petits	25	
Trois canules pour la taille assorties.	30	
Un portepierre infernalle.	18	
Deux pharingotomes droits et courbes.	50	
Deux speculum oculi.	40	
Deux bistouris herniers.	70	
Une sonde à plaque crénelée.	15	
Six algalies pour homme, à 6 l. chaque.	36	
Deux sondes en S.	16	
Deux sondes pour les femmes.	10	
Deux stilets.	2	15
Une sonde cannelée	5	10
Une sonde à fistule	5	
Une spatule plate.	14	10
Deux feuilles de myrthe, l'une à pincette, l'autre à curette.	22	
Une pincette à anneau.	24	
Un trocard.	6	

Un plus grand	10 l.
Un grand trocard pour le périné.	15
Trois canules pour la poitrine, à 8 l. chaque. .	24
Un porte-éguille à cataracte.	10
Deux canules pour la bronchotomie.	9
Douze éguilles à bec de lièvre, dont six à pointe d'acier	30
Une sonde double à seton.	8
Une petite curette.	15
Une canule flexible pour la taille.	25
Une éguille à aneuvrisme.	10
Un porte-bougie	21
Un instrument pour couper la luette.	30
Des pinces pour faire la suture du tendon. . .	21
Un instrument d'argent pour tirer les corps étrangers de l'œsophage.	21
	1004 l. 15s.

Informations de la « Chronique »

Réparations posthumes : Baudelaire et G. de Nerval.

Grâce aux recherches de M. Henri Baillière, qui n'est pas seulement l'éditeur scientifique et médical que l'on connaît, mais un lettré et un érudit de la bonne marque, on a pu préciser très exactement le lieu de naissance de Baudelaire.

Le poète des *Fleurs du Mal*, ainsi que l'atteste son acte de naissance, retrouvé par M. H. Baillière, est un Parisien de Paris. Il est né 13, rue Hautefeuille, *à deux pas de notre Ecole de Médecine*.

Malheureusement la maison a disparu, absorbée par les nouvelles constructions du boulevard Saint-Germain, et on est fort embarrassé pour déterminer la place où l'on voudrait apposer une plaque commémorative. Car, n'est-il pas honteux de le confesser? aucune rue de Paris ne porte le nom de Baudelaire; aucun monument, si petit soit-il, n'a été élevé à la mémoire de Baudelaire ; enfin, le nom de Baudelaire n'est même pas inscrit sur le tombeau dans lequel repose l'auteur des *Fleurs du Mal!* Sur ce tombeau, on ne lit que le nom du général Aupick, beau-père de Baudelaire, et celui de la générale Aupick, sa mère.

Il y a des *poètes maudits*, comme disait feu Verlaine — qui s'y connaissait. A-t-on, par exemple, songé à perpétuer la mémoire de cet autre littérateur génial, dont la fin fut si malheureuse, et qui signa tant d'œuvres fortes du nom de *Gerard de Nerval ?*

Sait-on que la maison où est né, le 22 mai 1808, l'auteur des *Filles de feu*, existe toujours telle qu'elle était lorsqu'il l'habita ? C'est le numéro 98 de la rue Saint-Martin, une étroite demeure du vieux Paris, coiffée encore de son pignon pointu. Elle n'a qu'une fenêtre par étage; une charcuterie en occupe le rez-de-chaussée, et c'est par cette boutique qu'il faut passer pour gagner l'escalier.

Au 96 était le logis de Gérard Dublanc, *pharmacien*, qui donna son prénom à l'enfant dont il fut le parrain. La maison n'a conservé aucun caractère archaïque sous le badigeon qui l'a recouverte. Mais une plaque commémorative la rehausserait et lui ferait une physionomie intéressante.

Il convient toutefois de se demander si ce numéro 98 est bien celui que portait la maison en 1808, car si le numérotage de la rue Saint-Martin a été modifié, lorsqu'on lui adjoignit, en 1851, les rues de la Planche-Mibray et des Arcis, c'est vers la rue de Montmorency qu'il faudrait chercher l'ancien 98 de la rue Saint-Martin.

M. Ed. Beaurepaire nous éclairera sans doute là-dessus, et si M. Sardou voulait prendre la parole dans le débat, il nous ferait grand honneur et plaisir.

Comment Cambronne cessa d'être alcoolique.

Puisque nous sommes tous enrôlés pour la croisade antialcoolique, une croisade sainte entre toutes, allons-y de notre contribution.

C'est en parcourant des *Mémoires* (1) du siècle dernier que nous avons cueilli au passage cette anecdote, que nous croyons peu connue en dehors d'un cercle restreint, et relative au héros légendaire de Waterloo.

Le général Cambronne, qui était revenu de l'île d'Elbe avec Napoléon, reconnut, quelques années plus tard, le gouvernement de Louis XVIII, et prêta serment de fidélité aux Bourbons (comme tant d'autres en ce temps de défection !), en qualité de chevalier de Saint-Louis.

En présence de cette variation d'opinions, il y avait bien lieu de soupçonner la loyauté du brave soldat. L'auteur des *Mémoires* que nous citons se crut donc autorisé à demander à un de ses amis, qui avait vécu dans l'intimité du général, si on pouvait vraiment compter sur sa parole.

— « Cambronne, répondit M. Idlinger (c'était le nom de l'interlocuteur) ; il n'existe pas sur la terre d'homme aussi loyal et aussi fidèle à ses promesses. Je vais vous raconter un trait qui vous donnera une idée de sa mémoire et de sa volonté.

« J'étais, en 1793 (c'est M. Idlinger qui parle), officier dans un régiment en garnison à Nantes, et Cambronne servait sous mes ordres. Il était fort sujet à s'enivrer, et, de plus, d'un caractère très violent. Un jour qu'il était resté trop longtemps à table, il avait frappé un de ses supérieurs de manière à lui faire grand mal, en lui annonçant qu'il recommencerait à la première occasion. Il fut traduit sur-le-champ devant un conseil de guerre, et, comme les lois militaires sont précises, il fut condamné à mort.

« Je regrettais vivement la perte de ce brave ; car, dès cette époque, j'avais deviné que sous une enveloppe un peu rude il cachait des qualités précieuses. Quand l'arrêt fut prononcé, je trouvai moyen de faire suspendre l'exécution pendant quelques jours, et je profitai de ce délai pour intéresser en faveur de Cambronne le représentant du peuple alors en mission. Mes recommandations ne furent pas vaines : le conventionnel me répondit que du moment où il n'y avait pas dans tout cela de crime politique, le condamné pourrait obtenir sa grâce, s'il promettait d'être plus sobre.

(1) Alissan de Chazet, *Mémoires*, t. III, 119.

« Je fis alors venir Cambronne, et je lui dis que, s'il s'amendait, je pourrais faire commuer sa peine. — Je ne le mérite pas, mon colonel, me dit-il du ton le plus solennel ; ce que j'ai fait est abominable ; on m'a condamné à mort, il n'y a rien de plus juste, et il faut que je meure. — Je te répète que tu ne mourras pas, et que tu auras ta grâce, si tu me jures de ne plus te griser. — Comment voulez-vous que je vous jure cela si je continue à boire ? J'aime bien mieux me brouiller tout à fait avec le vin. — Te sens-tu capable d'une si grande résolution ? — Oui, puisque vous êtes capable d'un si beau trait ! La chose fut ainsi convenue ; il eut sa grâce pleine et entière.

« L'année suivante, je quittai le service, et je perdis de vue Cambronne et son serment.

« Vingt-deux ans après, au mois d'avril 1815, ayant lu dans les journaux que cet intrépide général avait accompagné Napoléon depuis Cannes jusqu'à Paris, je l'invitai à dîner. Il accepta avec empressement. Après le potage, je lui proposai un verre de vin de Bordeaux qui avait vingt ans de bouteille. — Ah ! mon commandant (il continuait de me donner ce nom par amitié), ce n'est pas bien ce que vous faites là. — Comment, ce n'est pas bien ! Si j'en avais de meilleur, je vous l'offrirais. — Du vin à moi ! Vous ne vous rappelez donc pas ce que je vous ai promis ? — Non, en vérité ! Et alors il me rappela l'engagement qu'il avait pris à Nantes en 1793. Depuis ce jour, ajouta-t-il, je n'ai pas bu une goutte de vin ; c'était bien la moindre chose que je pouvais faire pour un brave homme qui m'avait sauvé la vie. Si je n'avais pas tenu mon serment, j'aurais cru avoir quelque chose à vous.

« Je vous laisse à juger, conclut le narrateur, si celui qui a eu assez d'empire sur lui-même pour tenir une promesse de ce genre, sera fidèle à son serment de chevalier de Saint-Louis, le plus terrible et le plus sacré de tous. »

Le vandalisme révolutionnaire.

Dans un livre paru récemment (1) et qui vient s'ajouter à une fort intéressante série publiée par M. Alf. Franklin sous le titre de *la Vie privée d'autrefois*, nous découvrons fort à propos un passage qui pourra se greffer, à titre de notule, sur le curieux article paru dans notre dernier numéro (2) et dû à la plume de notre érudit confrère le Dr Miquel-Dalton.

En octobre 1793, le procureur de la Commune, informé qu'au mépris de la loi, il existait encore dans plusieurs rues de Paris « des souvenirs du fanatisme et de la royauté », obtint un arrêté qui bannissait « tous les monuments susceptibles d'alimenter les préjugés religieux et de rappeler la mémoire exécrable des rois ».

Un vent de folie semble alors souffler sur Paris. Les hommes qui se nomment Leroi, Leduc, Lecomte, se font appeler le citoyen Dix-Août, le citoyen Egalité, le citoyen La Montagne, etc. On institue dans les écoles un signe de croix révolutionnaire : « Au nom de Marat, de Pelletier, de Chalier, vive la République ! » On déguise jusqu'au nom des boissons et des fruits. Un arrêté prescrit de remplacer les mots *bière de mars* par ceux de *bière de germinal*.

(1) *Variétés parisiennes*, Plon, éditeur, 1901, p. 64-66.
(2) *Chronique médicale*, 1er mars 1901, p. 141.

Sur les cartes des restaurateurs, les poires de *bon-chrétien* s'appellent poires de *bon-républicain* ; celles de *cuisses-madame,* des *cuisses de citoyennes ;* on offre des prunes de *nation-claude,* des *poires de Germain :* effet, les noms des saints, auxquels le nouveau calendrier vient de substituer des noms de plantes et de légumes, sont supprimés partout. A dater de 1793, ils disparaissent de l'*Almanach national* pour n'y rentrer qu'en 1801. Jusque-là on demeure rue Honoré, rue André-des-Arts, rue Sauveur, rue Antoine, rue Roch, rue Merri, rue Benoît, rue Florentin, etc...

Encore un chapitre qui figurera en bonne place dans notre *Pathologie de la Révolution, si jamais nous avons le loisir de l'écrire.*

Reliques anatomiques : un fragment de la mâchoire inférieure de Molière à la Sorbonne.

Il existe à la bibliothèque de l'Université de Paris une curieuse relique, dans un petit cadre : c'est un fragment minuscule d'un os qu'il est impossible de reconnaître. Une note manuscrite, placée au-dessous, nous apprend qu'il provient de la mâchoire inférieure de Molière, et nous donne les explications suivantes :

« D'après un décret de la Convention nationale, les corps des grands hommes dont s'honore la France furent exhumés et transférés à l'Hôtel des monnaies, où leurs os devaient être convertis en verre calcaire pour être transmis à la postérité. On avait commencé les essais, quand arriva l'ordre de rendre ces corps à leur sépulture. La mâchoire de Molière resta au laboratoire de chimie.

« Donné par M. Darcet, directeur général des essais.

« Le 15 juin 1839.

« (Signé) : JULES CLOQUET (?)

« *A M Vandermarq.* »

Au dos du cadre on lit :

« Ce petit morceau de la mâchoire de Molière a été offert à M. Duruy comme au plus digne de posséder cette précieuse relique. »

« Paris, le 11 novembre 1869.

« VANDERMARQ. »

M. Victor Duruy, à son tour, donna cette curiosité à la bibliothèque de l'Université, où elle est toujours.

FÉLIX CHAMBON, *Bibliothécaire à la Sorbonne.*

Ce qu'on trouve dans les vieux journaux.

Découpé dans le *Temps* du 6 juillet 1832 :

« Une affaire judiciaire a fait la semaine dernière beaucoup de bruit à Londres. Un médecin, qui paraît n'avoir qu'une réputation équivoque, avait porté plainte contre l'auteur de la *Lancette ;* le jury lui décerna un liard d'indemnité. Le lendemain, le même article, répété par un autre journal, fut incriminé devant le jury, qui accorda au plaignant 400 livres sterling (10.000 francs) de dommages-intérêts. Le public demande comment la réputation du médecin, qui valait hier un liard, a pu s'accroître en 24 heures jusqu'à valoir maintenant 10.000 fr. »

Summum jus, summa injuria !

ÉCHOS DE PARTOUT

L'homme artificiel et le docteur automatique.

Un médecin allemand attaché à l'un des hôpitaux militaires de Munich possède dans son service un artilleur qui n'a plus ni bras ni jambes, et dont la moitié de la figure a été emportée par un éclat d'obus, en 1870. Grâce à un masque métallique, habilement ajusté sur son visage, on a pu lui conserver la vue. Cet invalide ayant été muni, il y a quelques mois, d'une nouvelle paire de membres perfectionnés, le médecin de Munich a eu l'idée de calculer combien coûterait un homme artificiel, c'est-à-dire équipé de tous les appareils inventés par la science moderne. Une paire de bras avec les mains articulées, 730 francs. Une paire de jambes articulées, environ 700 francs. Un faux-nez en métal vaut 500 francs. Pour 650 francs, on peut se procurer une paire d'oreilles munies de tympans artificiels et de résonnateurs. Un râtelier complet avec palais en platine se paye de 200 à 450 francs. Enfin, pour une bonne paire d'yeux bien nature, il faut mettre au moins 140 francs. La dépense totale serait donc d'environ 3,000 francs pour « raccommoder », suivant toutes les règles de l'art moderne, un homme qui aurait perdu l'usage de ses membres et une partie notable de sa tête.

(*Le Journal.*)

Les journaux de New-York annoncent qu'un mécanicien américain (pouvait-il en être autrement ?) a demandé et obtenu dernièrement un brevet pour une machine de son invention à laquelle il a donné le nom de *médecin pour tous*.

L'appareil se compose d'une boîte oblongue en tôle, surmontée d'une statuette en fer représentant un disciple d'Esculape en chapeau haut de forme, redingote et gilet blanc. A la partie supérieure de la boîte se trouve une série de petites ouvertures surmontées d'une plaque de porcelaine portant les noms des diverses maladies. Au-dessous, une manette et un plateau.

Le malade n'a qu'à introduire une monnaie (un demi-shelling, soit 12 sous 1/2) dans l'ouverture correspondant à la maladie dont il se croit atteint et à tirer fortement la manette. Sur le plateau tombe alors un petit paquet de poudre, très bien conditionné, portant au dos la manière de s'en servir. Ainsi, par exemple, l'argent introduit dans l'ouverture portant la suscription *Rhumatisme*, la poudre que la machine distribuera sera du salicylate de soude ; dans l'ouverture *Céphalalgie*, on aura de l'antipyrine ou de la phénacétine, et ainsi des autres.

L'auteur a l'intention de joindre à sa machine un opuscule de symptomatologie, afin de faciliter aux acheteurs leur auto-diagnostic, et de placer son appareil dans les cafés, les salles d'attente des chemins de fer, les foyers des théâtres, aux coins des rues les plus fréquentées.

Vu la modicité du prix des médicaments distribués, la commodité et la ponctualité du *Médecin pour tous*, l'inventeur compte faire rapidement fortune, au détriment des médecins et des pharmaciens.

Il faudra voir comment les médecins du pays prendront la chose. (*Journal d'Hygiène.*)

Le tir du canon et la grêle (1).

Meteorologische Zeitschrift rend compte des expériences faites à la requête du ministre de l'Agriculture en Autriche, par *MM. Pernter*, directeur du Service météorologique à Vienne, et *Trabert*, en vue d'expérimenter l'usage de l'appareil *Stiger* pour la dispersion des nuages à grêle par le tir du canon.

L'appareil consiste en un mortier avec un long tuyau fixé à l'orifice ; avec des charges de poudre suffisantes, on produit dans l'air des tourbillons ou anneaux que l'on peut suivre grâce aux particules de fumée entraînées. La force et la durée de ces tourbillons varient avec la charge et aussi avec la grosseur des tuyaux, mais il paraît résulter des expériences officielles que la hauteur de 400 mètres n'est jamais dépassée. Il semble par suite bien improbable que l'on puisse espérer un résultat pratique de l'appareil, à moins que les nuages à grêle ne soient très bas. Le système avait cependant trouvé un excellent accueil parmi les populations agricoles de la basse Autriche, de la Hongrie et de toute la haute Italie, particulièrement éprouvées par la grêle.

(*Revue scientifique.*)

L'alcoolisme au temps des Pharaons.

Ce n'est pas d'hier que la dive bouteille exerce ses séductions sur l'homme. Nous le savions déjà par l'histoire de Noé.

Le *Temperance Record* nous apprend que déjà, aux jours de Joseph et de Moïse, l'alcoolisme était un des facteurs de décadence de la vieille Egypte, et que les Egyptiens peuvent être considérés comme les plus anciens ivrognes du monde.

Le café ou la brasserie égyptienne ressemblait, par bien des détails, à nos cafés modernes. Il ne s'étalait pas toutefois dans les voies les plus fréquentées, mais se cachait, au contraire, dans les rues obscures. Les murs en étaient blanchis à la chaux, et la salle était suffisamment garnie de sièges, d'escabeaux et de bancs. Les liqueurs étaient très variées, mais peuvent se ramener à trois genres principaux. Il y avait le *arp* ou vin, le *hek* ou bière et le *skodou* ou alcool de palmier. L'*arp* comprenait un grand nombre de vins indigènes ou importés surtout de Syrie par les Phéniciens.

Mais les Egyptiens étaient surtout des buveurs de bière. La quantité de *hek* consommée par toutes les classes, depuis le Pharaon et sa cour jusqu'aux castes les plus infimes, était colossale. Un des plus importants fonctionnaires était le « superintendant des brasseries royales » attaché au palais.

La bière égyptienne ne devait pas différer beaucoup de notre bière moderne, car elle était fabriquée avec de l'orge, du maïs. Le peuple buvait encore une autre bière noire, semblable à celle dont font usage encore aujourd'hui les Nubiens. Celle-ci était préparée avec le millet.

---

(1) Cf. *Revue scientifique*, 13 oct. 1900 ; *l'Agriculture nouvelle*, 8 sept. 1900, etc.
M. le Dr Vidal, l'éminent viticulteur du Gard, qui a fait sur cette question une communication à l'Académie des sciences justement remarquée, nous a promis un article spécialement écrit pour la *Chronique*. Le problème de l'artillerie céleste est, du reste, à l'ordre du jour des préoccupations de tous les pays du monde civilisé. Un Congrès s'est même ouvert à Rome, le 25 novembre dernier, « pour l'emploi du canon contre la grêle ». Un millier de congressistes y ont pris part.

L'intempérance devint si générale que des ligues se créèrent pour propager les principes de l'abstinence ; des peintures et des inscriptions prouvent que la lutte contre l'alcoolisme remonte au temps de Sésostris.

On a trouvé dans les nécropoles et sur les momies des peintures représentant des buveurs en état d'ivresse emportés par des camarades plus sobres. On en voit aussi emmenés — au poste ? — par des agents. Une des plus curieuses de ces peintures représente une compagnie de dames du monde élégamment vêtues, buvant des coupes de vin, tandis que d'autres dames montrent par leur attitude qu'elles sont choquées de pareils procédés !

(*La Médecine moderne.*)

Une ville condamnée à mort.

D'ici quelques années, Bombay aura cessé d'exister. Voici pourquoi : depuis août 1896, cette grande ville est décimée par la peste ; d'octobre 1896 à février 1897 on a constaté que 389,000 personnes en avaient péri.

En outre, la crue du niveau annuel des eaux souterraines est de $0^{m}20$. Avant 1889, ce niveau était à environ 3^{m} du sol ; en 1899, il en approchait de $1^{m}20$.

Ce résultat est la conséquence d'une canalisation défectueuse qui a résisté à toutes les tentatives d'amélioration.

Sous peu la grande ville indienne sera transformée, par la peste et l'inondation, en un lac environnant des ruines inhabitables.

(*Tit Bits.*)

Profession pour les aveugles.

Il s'est formé à Londres une Commission pour apprendre le massage aux aveugles. Le sens tactile très développé de ces malheureux et la précision de leurs mouvements pourraient très bien convenir dans l'exercice du massage.

Il y a là une idée à creuser pour créer aux pauvres aveugles des ressources qu'ils se procurent si difficilement par l'exercice des rares métiers qui leur conviennent.

(*Presse médicale belge.*)

Centenaires.

Au château de Cabrespine, qui se trouve à douze kilomètres d'Espalion, habite un homme vénérable, M. Glandière, qui est en train de vivre son cent huitième hiver. M. Glandière sort peu en cette saison ; mais il ne s'en porte pas moins bien au physique et au moral. — Un autre centenaire, M. Benoît Barre, à Chalon-sur-Saône, est né à Saint-Marcel-lez-Chalon le 28 janvier 1800. — A Saint-Pétersbourg, le 2 décembre, on signalait le cas extraordinaire d'un vieillard qui était en ce moment soigné dans l'hôpital de Tomsk et qui avait atteint l'âge prodigieux de cent quarante ans. Il y avait cent ans exactement que ce vieillard a enterré sa femme, et quatre-vingt-dix ans qu'il avait enterré son fils ; sa mémoire était encore bonne et il se rappelait distinctement avoir vu l'impératrice Catherine II, dont il parlait souvent. Il convient d'ajouter que c'est là le record de la longévité de la Russie. — Toutefois, il y a un mois,

on a enterré, à Tiflis, un Géorgien qui avait cent vingt-huit ans et qui est décédé, non de vieillesse ou de maladie, mais des suites d'un accident. Comme il était fort bien portant, de l'avis des médecins, peut-être eût-il battu le record ! (*Gaz. Méd. de Paris.*)

On annonce de Washington la mort du chimiste Nathaniel Wells, à l'âge de 107 ans. (*La Nature.*)

Les centenaires et le tabac.

La Société contre l'abus du tabac triomphe. Elle compte à son actif deux centenaires de plus ou, du moins, elle peut, à l'appui de ses recommandations, invoquer leur exemple.

Un centenaire étant décédé à Drevant, dans le Cher, notre confrère du journal de la Société a écrit au maire de cette commune pour savoir si le défunt était un amateur passionné ou non du tabac.

Le maire de Drevant a répondu :

« M. Jean Junchat, ancien cantonnier et cultivateur, est décédé à 103 ans. C'était un homme d'une grande sobriété, qui *n'a jamais fait usage du tabac.* »

D'autre part, ayant appris que M. de Glandière, au château de Cabrespine, dans l'Aveyron, allait atteindre sa centième année, notre confrère l'a interrogé, et M. de Glandière lui a répondu :

« Je puis vous certifier que, parvenu à l'âge de cent ans moins deux mois, je n'ai pas dépensé en ma vie 0 fr. 50 de tabac, ce qui veut dire que je n'ai jamais prisé ni fumé. »

A vous, ces deux exemples, priseurs, chiqueurs, fumeurs ! A vous, qui aimez à traîner dans vos poches des pipes odorantes ou qui prenez plaisir à dérouler la spirale vaporeuse des cigarettes ! (*La Lanterne.*)

Trouvailles Curieuses et Documents inédits

Une lettre de Louis XVI enfant.

Il n'y a pas à dire : Louis XVI est d'actualité ! Vous connaissez la scie : A quoi rêvez-vous? — A la mort de Louis XVI ! Or, l'autre jour, dans l'enceinte du Palais-Bourbon, on ne rêvait pas, on était même terriblement éveillé — et le sujet du colloque entre nos honorables était... la mort de Louis XVI ! Voilà donc justifiée, ce semble, l'exhumation du document ci-dessous, jadis paru dans la *Correspondance littéraire* de Lalanne.

C'est une lettre du futur souverain à Mme *** ; le jeune roi avait alors 11 ans.

Petite chère amie, j'ai été fort fâché de vous quitter; je serai fort aise quand je vous reverrai ; comment vous portez-vous, tout le monde se porte fort bien ici. Papa roy est un peu enrhumé, papa tousse encore, mais il crache, ce qu'il n'avoit pas encore fait; le six il a commencé à prendre du lait d'ânesse, il prend avec les eaux de Bonnes et des bouillons de tortue ; avant hier il a mangé une demi-aile de poulet, quoiqu'on lui en ait permis deux ailes. Il étoit venu une cloche sur

la jambe de M. de la Vauguion, mais on lui a mis une emplâtre qui l'a fait fondre, et il espère qu'on ne lui donnera pas de coup de lancette. Nous nous portons fort bien, depuis quelques jours nous avons un fort beau temps, qu'auparavant nous avons eu fort mauvais. J'espère que nous chasserons cette semaine ; j'espère que vous vous portez aussi bien que quand nous sommes partis pour manger des alises que nous vous enverrons. Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

LOUIS AUGUSTE.

A Fontainebleau, ce 23 octobre 1763 (1).

La petite vérole à la Cour. — Mesures prises contre la contagion.

Dès que fut connue la nouvelle de la mort de Louis XV, ce fut un sauve-qui-peut général. Le roi étant mort de la variole — une récidive ! — la crainte de contagion était assez légitime.

La lettre inédite que nous reproduisons ci-après, et qui nous a été gracieusement communiquée par M. Paul Dablin, fut écrite au lendemain de la mort du Roi, tant pour calmer les appréhensions à la Cour que pour régler une question de protocole. Elle nous a paru compléter très heureusement celle que nous avons publiée dans notre n° du 1er janvier 1901 (p. 24).

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'informer V. A. S. que le Roy m'a chargé avant son départ pour Choisy d'avoir celuy de luy marquer que Sa Majesté ne verroit ceux de ses grands et premiers officiers qui ont approché le feu Roy pendant sa maladie qu'au bout de 9 jours révolus et que son intention étoit que V. A. S. ordonna (*sic*) aux officiers qui sont sous sa charge et qui se trouvent dans le même cas d'observer scrupuleusement le même intervalle.

Je suis, avec un très profond respect, Monseigneur, de V. A. S. le très humble et très dévoué serviteur.

Le duc DE LA VRILLIÈRE.

En tête de la pièce se trouvent ces lignes :

Estampiller la réponse ci-jointe et la faire passer ; le tout très promptement.

Paris, 12 mai 1774.

L. P. (DUC DE PENTHIÈVRE).

---

(1) *British Museum*, Fonds additionnel. Communiqué par M. G. Masson.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Docteurs en médecine et docteurs ès lettres. — Les exemples de docteurs en médecine qui possèdent en même temps le titre de docteurs ès lettres sont assez rares pour qu'on les signale. Je crois que Maurice Raynaud, l'auteur des *Médecins au temps de Molière*, et Lasègue étaient docteurs ès lettres.

Il serait également intéressant de rechercher les licenciés ès lettres docteurs, ceux-ci plus nombreux.

Quoi qu'il en soit, M. George Dumas, agrégé de philosophie, professeur de philosophie au collège Chaptal, est docteur en médecine et docteur ès lettres depuis le 1er juin 1900. Les deux thèses sont intéressantes pour les médecins. La thèse latine qu'il a soutenue avait pour titre : *Quid Augustus Comte* (pourquoi pas *Comtus*?) *de suæ ætatis psychologia senserit?* On sait combien Comte était l'adversaire de toute psychologie. L'âme ne pouvant, disait-il, se dédoubler pour s'observer elle-même, la psychologie de Jouffroy et des Biran était vaine ; *on n'observe pas un instrument dont on a besoin pour observer.*

La thèse française du Dr Dumas était : *La Joie et la Tristesse.* Vaste sujet !

Dr Michaut.

La pommade du curé de Deuil. — Quel était le vénérable curé de Deuil dont la pommade est formulée dans tous les manuels de thérapeutique ? Etait-ce un curé du village de Deuil, près d'Enghien, où eurent lieu naguère des courses de taureaux ?

E. L.

Les Chinois et les sels de cuivre. — Les Chinois paraissent supporter les sels de cuivre, si l'on en juge par ce proverbe jaune : « Ne craignez pas le vert-de-gris, mais fuyez la rouille. » De plus, on sait que le thé vert a souvent sa couleur ou son reflet verdâtre légèrement renforcé par des sels de cuivre, afin de lui donner une plus grande valeur marchande. Cette tolérance des sels de cuivre chez les Chinois ne serait-elle pas due à leur usage habituel du riz, qui est un peu échauffant ? On sait que tout bon Chinois prend journellement 6 ou 8 bols de riz pour sa nourriture. Un léger laxatif, tel que les sels de cuivre, l'huile douce de ricin, etc., ne compenserait-il pas l'effet constipant du riz chez la race jaune ? Qu'en pensent nos confrères ?

Dr Bougon.

De même, en France, on associe le riz soit avec le lait, soit avec la chair de poule, aliments plutôt rafraîchissants, pour compenser l'action plutôt échauffante du riz.

Une pensée attribuée à Claude Bernard. — On m'a remis dernièrement à la gare de l'Est un journal évangéliste, *l'Ami de la Maison*, portant la date d'août 1900. Je crois apocryphe, sinon cela éclairerait d'un jour nouveau le prétendu matérialisme de Claude Bernard, la citation suivante :

« La matière, dénuée par elle-même de spontanéité, n'engendre rien ; elle ne fait qu'affirmer par ses propriétés l'idée de Celui qui a créé la machine qui fonctionne... Dire que le cerveau sécrète la pensée, cela équivaudrait à dire que l'horloge sécrète l'heure ou l'idée du temps. » (Claude Bernard.)

Si elle est réelle, je serais heureux de savoir l'endroit exact d'où cette citation a été extraite.

Dr Foveau de Courmelles.

Les médecins à la censure. — Y a-t-il eu des médecins dans les bureaux de la censure? Oui : vers 1817, le médecin en chef du Gros-Caillou, le Dr Regnault, était censeur. Y en eut-il d'autres?

Ce Dr Regnault n'était-il pas le père du professeur de pharmacologie de la Faculté de Paris, et le grand-père de l'ancien aide d'anatomie, le chirurgien exerçant actuellement à Paris? Encore une dynastie médicale à ajouter aux autres.

Dr Mathot.

Réponses

Martyrologe des médecins (VI ; VII ; VIII, 152). — Dans la profusion de faits intéressants qui s'accumulent le long des colonnes de votre *Chronique*, et que ne récuserait pas le plus laborieux des Bénédictins, j'ai remarqué, avec une réelle fierté pour notre profession, que vous avez eu la délicate pensée de consacrer une large place de ces colonnes aux médecins morts victimes de leur dévouement. Ces noms, pieusement conservés, devraient tous figurer à un tableau d'honneur, placé dans une salle de la Faculté ou de l'Académie de médecine. Vos confrères devraient s'unir à vous pour faire cette demande.

Parmi les noms de ces nobles victimes, je ne me rappelle pas avoir lu ceux de nos confrères que j'ai connus et aimés :

D'abord le nom du Dr William Regnault, qui habitait rue Blanche. Regnault était un médecin de grande valeur, profondément estimé et aimé de sa clientèle. Il mourut victime de la diphtérie, qu'il avait contractée en donnant ses soins à l'enfant du comte de X., boulevard de Clichy. L'enfant fut sauvée.

La seconde victime fut mon ami Merandon, rue de Douai. Merandon avait eu la croix de la Légion d'honneur en 1870, aux côtés de notre chef, l'excellent Dr Cabanellas. La parfaite courtoisie du maître et de l'élève était légendaire.

Ce brave Merandon contracta la diphtérie en donnant ses soins à l'enfant d'une blanchisseuse, avenue du Cimetière du Nord. Il n'en revint pas de cette funèbre avenue !

Il y a longtemps de cela. Mais le souvenir de ces deux aimables médecins reste encore dans le cœur de leurs anciens clients et dans celui du confrère qui signe ces lignes et se dit votre bien dévoué.

Dr E. B.

Professeurs d'histoire de la médecine à la Faculté de Paris (VII, 344). — La liste n'est ni longue ni difficile à donner. Je n'ai pas voulu poser une question aussi puérile et d'une érudition par trop facile. L'intéressant serait de donner l'*historique de la préparation à la chaire d'histoire de la médecine de la Faculté de Paris ;* j'entends par là la liste des travaux que les agrégés ont donnés pour se faire désigner à cette chaire.

Ainsi Parrot avait étudié spécialement les affections des nourrissons et l'*athrepsie*; Laboulbène, les helminthes, et spécialement la mouche *Tsi-tsé*, etc., travaux qui ne sont pas spécialement, que je sache, des *études historiques*. M. Brissaud, lui, s'était spécialisé dans l'étude des *maladies du système nerveux*. Je n'en tire, du reste, aucune conclusion, mais pourrait-on nommer un médecin s'étant occupé *d'histoire de la médecine ou même simplement d'histoire*, avant d'être nommé à une chaire que l'Allemagne (1), ni les autres pays ne nous en vient pas, pour la bonne raison qu'elles ont su s'en priver? Voilà la question que j'ai voulu poser.

D[r] MATHOT.

Une cure par le somnambulisme (VII, 343). — La lecture, dans la *Chronique médicale*, du paragraphe relatif à « une cure par le somnambulisme », m'engage à vous adresser un petit volume, intitulé *Synthèse*, où vous trouverez, à la page 129, une observation sur le même sujet. Est-elle de nature à vous intéresser ? M. Larrey refusa de la présenter à l'Académie, lors de sa publication, parce qu'elle ne lui parut pas vraisemblable

LANOAILLE DE LACHÈSE.

Médecins artistes et collectionneurs (VI; VII,116). — La cheminée du salon de *Cusco* était ornée d'une magnifique pendule (Enée portant Anchise), offerte par un calculeux reconnaissant. Sur le socle on lisait ce distique :

Admirez de Cusco la cure singulière :
Il m'a rendu la vie en brisant ma carrière.

Le D[r] Deleschamps possède une collection de fontaines de toutes les formes et de tous les styles connus. Son appartement est orné de fontaines dans tous les coins.

Le professeur Pajot possédait la ventouse de Simpson, le tractor pour tirer les enfants, comme les pavés avec le *tire-pavés*, etc.

Le D[r] *Witkowski* possède un portrait très curieux de Jenner. Il avait voulu décrire les intérieurs de médecins célèbres, ou du moins les curiosités qu'ils contiennent. Nous devons regretter que notre érudit confrère, auquel la science médicale anecdotique doit tant d'ouvrages appréciés, n'ait pas mis son projet à exécution. N'est-ce pas à chacun un devoir d'historien de fouler aux pieds sa modestie habituelle, pour ne point dire professionnelle, pour nous révéler dans les colonnes hospitalières de la *Chronique médicale* les richesses artistiques qu'il possède ? La photographie pourrait suppléer en certains cas à la paresse de plume, vous l'avez prouvé avec le cabinet du D[r] Delefosse.

D[r] MATHOT.

Phtiriase et grands hommes (VI, 213). — J'aurais à signaler plusieurs cas de phtiriase, assez peu connus, bien que s'étant rencontrés chez des personnages d'une certaine valeur historique. C'est le cas, par exemple, pour l'empereur Arnoul d'Allemagne, neveu de Charles le Gros et petit-fils de Louis le Germanique, mort de cette curieuse et dégoûtante affection, à la fin de l'année 899.

(1) Notre collaborateur fait, je crois, erreur pour ce qui concerne l'Allemagne. Mais nous voulons laisser le champ libre à la discussion. (R.)

C'est aussi le cas de Raoul I[er], roi de la Bourgogne transjurane, mort en 911.

C'est encore ce qui arriva à Winomack, seigneur de Lille, vassal de Baudouin II de Flandre, qui, pour venger son comte suzerain, assassina l'archevêque de Reims, Foulques, qui l'avait excommunié, et se réfugia en Angleterre, où il fut dévoré par la maladie pédiculaire, en l'an 900.

Je citerai encore un évêque de Noyon, Fulcher, peu recommandable, qui succomba à la phtiriase, et ne gouverna son diocèse que peu de temps, après avoir laissé, par extraordinaire, le plus mauvais souvenir de lui ; c'est au point que, sur le fronton de la porte d'entrée principale de la cathédrale, où était représentée la scène du jugement dernier, on voyait cet évêque, la mitre en tête, et une tête monstrueuse, au milieu des damnés. Des gamins, ne pouvant souffrir cette horrible tête, l'avaient mutilée à coups de pierres, bien avant les vandalismes sauvages commis à la suite de la révolution de 1793.

Les maladies vermineuses avec hémorrhagies et autres phénomènes graves, à caractère épidémique, ont fait également un fort grand nombre de victimes. Je puis citer entre autres un Dodon qui, ayant assassiné l'évêque Lambert de Liège, fut atteint de cette maladie avec des souffrances telles qu'il courut se précipiter dans la Meuse, afin de les abréger le plus tôt possible.

De nos jours, on trouve assez fréquemment des affections semblables chez les animaux, notamment chez les chevaux, dont l'intestin peut renfermer des centaines d'ascarides gigantesques, en provoquant des lésions considérables de la muqueuse intestinale et du péritoine environnant. D[r] BOUGON.

Livres imprimés d'une façon originale (VII, 19). — Il existe au Musée britannique de Londres un livre daté de 1772 et imprimé en 72 espèces de papier, provenant toutes de matières différentes.

D[r] L. (Lille).

Chronique Bibliographique

Dépopulation et puériculture, par M. Paul STRAUSS, sénateur de la Seine. Paris, Fasquelle, 1901.

Le seul titre de l'ouvrage indique sa portée sociale et son intérêt pratique. Cette œuvre d'extrême actualité donne le véritable moyen de combattre la dépopulation par l'assistance aux mères et le sauvetage des nourrissons. Toutes les mères liront avec le plus grand profit ce livre de vulgarisation des principes nouveaux de l'hygiène infantile.

Nous y revenons plus longuement ailleurs (1).

Les médecins bretons, du XVI[e] au XX[e] siècle, par le D[r] Jules ROGER (du Havre). Paris, J.-B. Baillière, 19, rue Hautefeuille.

En 1890 et 1895, le docteur Roger avait donné, en deux volumes, la biographie des médecins nés en Normandie du XIII[e] au XIX[e] siècle, avec dix portraits. Le bienveillant accueil fait à cette œuvre d'érudition médicale a engagé l'auteur à poursuivre ce

(1) Cf. notre article du *Journal de la Santé*, du 10 mars 1901.

genre d'étude et il publie aujourd'hui la biographie des médecins nés en Bretagne.

Comme le dit l'auteur dans son avant-propos, « la Bretagne a des hommes d'une originalité plus complète, plus puissante (que la Normandie) ; les Broussais, les Alphonse Guérin, les Jobert (de Lamballe), les Maisonneuve, les Chassaignac, n'ont pas d'émule en Normandie, et c'est ce qui fera certes l'attraction de ces biographies bretonnes. »

Notre érudit confrère n'a rien négligé pour rendre ce travail utile et intéressant : utile par la discussion serrée des doctrines ou des découvertes de ces médecins illustres ; intéressant par l'étude psychique et anecdotique. Parmi les travaux nombreux du docteur Jules Roger, celui-ci n'est certes ni le moins attachant ni le moins soigné.

Comment on défend ses oreilles, par le Dr Henri MENDEL, ancien interne des hôpitaux de Paris.

On peut dire que les neuf dixièmes des affections de l'oreille ne sont pas soignées, car les médecins auristes sont rares en dehors des grandes villes, et tout le monde ne peut aller les consulter. Et pourtant les maladies de l'oreille sont doublement graves, en ce qu'elles amènent presque toujours la surdité qui s'oppose aux relations sociales et en ce qu'elles mettent la vie du malade en danger plus souvent qu'on ne pense.

Un spécialiste distingué de Paris, le Dr Mendel, a accepté la tâche d'écrire un petit livre où sont exposés clairement et succinctement la nature et la description des maladies de l'oreille, ainsi que les soins très nombreux et très utiles à leur appliquer en l'absence du médecin ou en attendant son arrivée.

D'un prix modique, d'un format commode, ce livre devra être entre les mains de tous les sourds, de ceux qui souffrent des oreilles, et aussi entre les mains des pères de famille, des chefs d'institution ou d'industrie.

Envoi franco à tous ceux qui en feront la demande en y joignant un franc, en mandat, à Monsieur le Directeur de *l'Edition Médicale Française*, 29, rue de Seine, Paris.

Le Droit d'être mère, par M. P. BRU. Paris, Flammarion, éditeur, 1901.

Tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre pays — si gravement compromis, hélas ! par la dépopulation sans cesse croissante — les moralistes, les philosophes, les médecins, les législateurs, liront avec autant de plaisir que de profit *le Droit d'être mère*. Ils y trouveront, avec des documents vécus, des idées neuves et originales, exposées avec une conviction sincère, dans un style des plus attrayants, et, qui sait, peut-être les moyens d'enrayer les progrès de notre décadence sociale.

Le récit de M. Paul Bru se déroule au milieu des salles d'un hôpital ; les scènes, tantôt poignantes, tantôt comiques qui se succèdent, sont dépeintes par un témoin de chaque jour.

Les amoureux de la douleur, algophilie, par le Dr P. DHEUR.

Paris, *Société d'éditions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois, 1900.

Sous un titre en apparence paradoxal, l'auteur étudie avec le plus

grand soin le plus curieux des amours pathologiques : « l'algophilie. »

Ce travail, des plus neufs tant au point de vue psychologique que médical, nous révèle des particularités curieuses sur l'état mental de ces malades qui recherchent et aiment la douleur. A côté de l'algophilie vraie (algophilie des dégénérés), on trouvera d'intéressants détails sur l'amour de la douleur que l'on observe chez les mystiques, les aliénés et dans certaines psychopathies sexuelles.

Comment on se défend contre les maladies du rein. (La lutte contre le sucre et l'albumine, par le Dr Henry LABONNE, licencié ès sciences, officier de l'Instruction publique.) Paris, *l'Edition française*, 29, rue de Seine.

L'auteur s'est attaché à indiquer les moyens d'éviter les maux de reins, soigner les néphrites, guérir du diabète, de l'albuminurie, du rein mobile. Nous aimons surtout la forme employée par l'auteur : ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut pas faire. Nous le félicitons aussi de ne préconiser que des moyens à la portée de tous, et d'avoir débarrassé la description des maladies de termes ou de mots peu familiers au public extra-médical.

Comment on défend ses organes intimes, par le Dr J.-L. MORA, avec figures dans le texte. — *L'Edition médicale française*, 29, rue de Seine. Prix : un franc.

Sous ce titre, *qui ne choque personne*, le Dr Mora donne les conseils les plus utiles ; son ouvrage *sérieux* s'adresse aux chefs de famille. On ne fera jamais assez pour s'efforcer d'enrayer des maladies qui, depuis des siècles, s'attaquent, comme disait Voltaire, aux sources mêmes de la vie.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Spirites et médiums, par le Dr Surbled. Paris, librairie Vic et Amat, 11, rue Cassette. 1901.

Napoléon et l'Empire, racontés par le théâtre (1797-1899), par L.-Henry Lecomte. Paris, librairie Lemasle, 3, quai Malaquais.

L'électrothérapie moderne, par le Dr Félix Allard (extrait de la « Médecine moderne »). Paris, J. Rueff, 106, boulevard Saint-Germain. 1900.

Sur quatre cas de folie postopératoire, par le Dr Marx. Paris, Imprimerie Modèle, 18, rue Richer. 1898.

Thrombose du ligament large au 7e mois ; phlébite consécutive ; accouchement avant terme, par le Dr Marx.

Souvenirs militaires inédits du colonel Biot, aide-de camp du général Pajol, annotés et publiés par le comte Fleury. Un volume in-8° (avec portrait du général Pajol à l'eau-forte). Prix : 7 fr. 50. Paris, Vivien, éditeur, 51, rue Blanche.

Le Réfractaire, pièce en trois actes ; *Pierrot poète*, comédie en un acte ; *Aux soldats et marins bretons morts pour la patrie*, poésie ; *L'Esclave*, par J. Hébert ; 18, rue Traverse, Brest. 1895-1900.

Le projet de loi sur les Associations, par Henri Barboux. Extrait de *la Semaine politique et littéraire*, 15, rue de la Ville-l'Evêque. Paris, février 1901.

Indications et contre-indications des Eaux de Salies de-Béarn, par M. le Dr Foix. Pau, 1900.

Le paysan lozérien, par Jules Barbot. Mende, Imprimerie typographique Auguste Brivat, 5, rue Basse, 1899.

Note sur un bandage herniaire de l'époque franque, trouvé à Euville (Meuse), par M. L. Maxe-Werly.

Considérations pratiques et remarques sur les végétations adénoïdes, par le Dr Golescéane (*Communication à la Société médicale du XVIIe arrondissement, séance du 28 décembre 1900*). Imprimerie E. Mauchaussat, 32, boulevard de Vaugirard.

De la fondation des cliniques chirurgicales en France, par le Dr Adolphe Boëlle, 20, Paris, ancienne maison Jouve, L. Boyer, éditeur, 15, rue Racine.

Ma campagne à Saint-Domingue (1802-1804), par Jacques Mopinot. Arcis-sur-Aube, imprimerie Léon Frémont, éditeur, 1900.

Le Droit d'être mère, par Paul Bru. Paris, Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, 1901.

Les malades et les difformes dans l'art rémois ancien, par le Dr Pol Gosset. Reims, imprimerie Matot-Braine, 6, rue du Cadran-Saint-Pierre, 1901.

Les Bonaparte à Montpellier, la légende du Duc de Morny, par Grasset-Morel. Montpellier, chez les principaux libraires, 1900.

Du téléphone comme galvanoscope, par le Dr Elevy. Paris, *Société d'éditions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois, 1900.

Les couleurs de la mer et la prévision du temps, par le Dr Elevy. Biarritz, Lamaignère, 1900.

Cure radicale de la hernie inguinale ; Variétés de fractures auxquelles il faut appliquer le massage et la mobilisation et la suppression des appareils ; Les anomalies du testicule, par le Dr J. Lucas-Championnière.

Les bâtards de la Maison de France, par le marquis de Belleval. Paris, Henri Vivien, 51, rue Blanche, 1901.

Lettres de Madame Roland, par Claude Perroud, recteur de l'Académie de Toulouse, t. I. Paris, *Imprimerie Nationale*, 1900. (*Sera analysé*).

Aperçu historique sur la médecine et les médecins à Malines avant le XIXe siècle, par le Dr G. Van Doorslaer. Malines, imprimerie L. et A. Godenne, éditeurs, 28, Grand'Place, 1900.

L'application diététique dans le traitement des maladies des voies digestives (avec 200 formules de préparations d'aliments), par le Dr Paul Cornet. Paris, G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, 1901.

Le saturnisme professionnel (guerre à la céruse), par le Dr Félix Brémond. Paris, Royer, imprimeur-éditeur, 43, rue de Maubeuge, 1901.

Femmes médecins d'autrefois, par le Dr Marcel Baudouin. Paris, Institut international de bibliographie, 93, boulevard Saint-Germain, 1901. (*Sera analysé.*)

Sur le plus ancien traité de pharmacie rédigé en français : L' « Enchidir ou manipul des miropoles » de Michel Dusseau (1561), par Ernest Cordonnier. (Extrait de *Janus*, neuvième année, livraison IX; septembre-octobre 1900.)

Recherches rétrospectives sur l'art de la distillation, par J. Dujardin. Paris, chez l'auteur, 24, rue Pavée, 1900.

CORRESPONDANCE

La vérité sur la maladie de Napoléon III, en juillet 1870, d'après G. Sée.

Je ne sais la part exacte de vérité renfermée dans l'histoire médicale de Napoléon III, racontée, vers 1883, par mon maître, le Dr G. Sée, dans le cours de ses cliniques de l'Hôtel-Dieu. Je dois dire toutefois que cette histoire n'est pas absolument conforme à celle indiquée par le Dr Cabanès et acceptée par le Dr Guépin.

G. Sée, médecin de l'Impératrice, fut adjoint à la consultation qui eut lieu le 1er juillet 1870 avec le concours de Nélaton, Ricord, Fauvel, Corvisart et du Dr Conneau Il s'agissait de déterminer les causes de la cystite si douloureuse qui frappait l'Empereur. S'il faut l'en croire, G. Sée aurait été le premier à affirmer la présence d'un calcul vésical et la nécessité d'un cathétérisme explorateur. La question de l'opportunité opératoire ne fut pas posée.

Nélaton, et après lui les autres consultants, ne voulurent pas se rattacher à l'idée d'un *calcul*, et par suite à celle d'un cathétérisme explorateur. G. Sée maintint cette nécessité, et, afin de dégager sa responsabilité, demanda et obtint qu'une consultation secrète, — la sienne, — fût déposée aux archives des Tuileries. Une consultation spéciale, où il n'était pas parlé *de calcul* et *de la nécessité du cathétérisme*, fut remise à l'Impératrice par l'intermédiaire du Dr Conneau.

La gravité de cette consultation était fort grande, puisque de sa conclusion devait se dégager la guerre ou le maintien de la paix.

Il semble que les consultants n'aient point osé assumer la responsabilité d'un pronostic si terrifiant à la veille d'une guerre réclamée par l'Impératrice, par tout un peuple : « L'Empereur est malade d'une maladie qui doit l'empêcher de suivre la guerre. »

G. Sée était fort net dans ses déclarations. Il était fier d'avoir posé le diagnostic de calcul vésical, et d'avoir osé écrire la vérité, dont la divulgation lui était interdite à cette heure.

Les chirurgiens gardèrent un silence qu'ils jugèrent patriotique, et leur silence devint pour l'entourage de l'Empereur une raison de pousser à la guerre. Le silence des chirurgiens, avec ou sans la crainte de procéder à un cathétérisme explorateur en pleine crise douloureuse, permit la déclaration de guerre.

Deux mois plus tard, l'empereur était à la tête de l'armée, incapable de monter à cheval; il descendait à tout instant de voiture (1). Roidi par la souffrance contre les arbres de la route de Sedan, il offrait le spectacle le plus douloureux à contempler, au dire de P. de Cassagnac, qui l'a raconté d'après ses souvenirs personnels.

Cet empereur, torturé par les affres de la cystite, laissait envelopper et prendre son armée dans un filet .. Sedan, Metz, toutes les tristes pages de cette lugubre guerre sont peut-être la conséquence d'un calcul dans la vessie d'un chef de peuple !

Le Dr G. Sée ajoutait que la pièce justificative de son diagnostic fut trouvée plus tard intacte et non ouverte dans les papiers secrets des Tuileries, après la chute de l'Empire.

Docteur Sécheyron,
Ancien interne des hôpitaux de Paris.

(1) Nous publierons dans nos *Morts mystérieuses* une lettre inédite de M. Théophile Anger en contradiction formelle avec cette allégation.

Toujours à propos de la mort de Napoléon III.

Orléans, le 7 mars 1901.

Monsieur et cher Directeur,

Napoléon a-t-il été, oui ou non, diabétique ?

Puisque cette question *post mortem* semble intéresser certains de vos lecteurs, je vais, si vous le voulez, apporter ma contribution à la réponse.

Un des pharmaciens de notre ville, M. G. Renault, ancien interne en pharmacie des hôpitaux de Paris, urologiste distingué, travaillait régulièrement dans le laboratoire du professeur Grassi, successeur du professeur Mialhe, pharmacien de l'Empereur ; c'est lui qui était spécialement chargé de l'analyse des urines de Napoléon III, que lui remettait de la main à la main le Dr Corvisart, ami intime du fils de la reine Hortense. M. G. Renault fut ainsi à même de constater, à de nombreuses reprises, que pendant les années 1866, 1867, 1868, les urines impériales, troubles, très ammoniacales, ne contenaient plus de sucre. Je dis « ne contenaient *plus* », car le chimiste acquit la conviction qu'à un moment donné, ces urines avaient dû être diabétiques.

Dans ce laboratoire, au moment de la période brillante du second Empire, fréquentaient de nombreux professeurs de l'Ecole de Médecine et plusieurs familiers des Tuileries, — et de nombreuses anecdotes s'y chuchotaient à l'oreille « sous le manteau de la hotte ».

M. G. Renault m'a raconté de l'époque impériale plus d'un trait piquant que l'histoire vraisemblablement n'enregistrera jamais... Les cornues sont discrètes !

Veuillez agréer, monsieur et cher confrère, l'assurance de mes sentiments distingués.

Docteur Fauchon.

Les stéthoscopes de Laënnec.

Mon cher Rédacteur en chef,

En réponse aux articles parus dans le n° du 1er mars de *la Chronique*, de nos confrères MM. Gélineau et Elevy (de Biarritz), permettez-moi ces quelques lignes. J'ai mis à l'Exposition de 1900, musée centennal des instruments de chirurgie, un *stéthoscope de Laënnec*. C'est le modèle, semblable à celui que décrit M. Gélineau, du premier stéthoscope inventé par Laënnec. C'est un cylindre en bois noir, verni, très lourd, probablement de l'ébène, d'une hauteur de 25 centimètres, d'un diamètre de 32 millimètres, uniforme en toutes ses parties, et percé au milieu d'un canal de 5 millimètres. Il est divisé en deux parties, afin de pouvoir le démonter et mettre plus facilement en poche.

Ce stéthoscope « archaïque », comme dit M. Elevy, m'a été donné par l'arrière-petit-fils d'un médecin de Bretagne ou de Normandie, contemporain de Laënnec.

Votre bien dévoué,

Docteur Plateau.

ERRATA

M. le Dr Rengade nous écrit :

Paris, 5 mars 1901.

CHER CONFRÈRE,

Un tout petit *erratum* dans *la Chronique* du 1er mars, page 152 : « *Bibliographie des Romans médicaux :* A ajouter à la liste des ouvrages déjà cités... « *Le médecin de Molière*, pièce par A. Royer. »

C'est Aristide Roger qu'il faut lire, pseudonyme du docteur Jules Rengade, auteur, sous son véritable nom cette fois, d'un deuxième à-propos moliéresque : *Novus Doctor*, qui fut représenté, comme le précédent, à l'Odéon — ce dernier en 1894, le premier en 1878, sous la direction Duquesnel, avec cette intéressante distribution : *Molière*, Porel : actuellement directeur du Vaudeville; *Mauvillain* (le médecin de Molière), G. Monval, présentement archiviste de la Comédie-Française ; *Laforêt :* Marie Kolb, aujourd'hui Sociétaire de la Comédie-Française.

En dehors de ces deux comédies en vers, un grand roman médical du Dr Jules Rengade, *le Docteur Fabrice*, émouvant épisode de la retraite en Suisse de notre armée de l'Est, dans le rude hiver de 1870-71, a été publié en 1885 par la *Librairie illustrée*.

Voilà, mon cher confrère, la rectification faite et l'information complétée.

Tous mes remercîments, si vous jugez bon de les transmettre à vos lecteurs, avec mes félicitations cordiales et l'expression de mes sentiments dévoués.

Dr RENGADE.

***

Notre excellent confrère M. Formentin, directeur du *Magasin pittoresque*, s'est ému de certaines assertions émises par M. le Dr Masson, dans un article de la *Chronique médicale* (1) relatifs aux derniers moments du président Carnot (no du 15 novembre 1900). Tout en lui exprimant nos regrets, nous pouvons assurer M. Formentin que, si nous avions eu plus tôt connaissance de l'article où notre confrère établit, sur témoignages indiscutables, le rôle qu'il a joué dans le drame de Lyon, nous aurions acquiescé sans retard à la très juste réclamation qu'il nous adresse aujourd'hui. La vérité avant tout ! Ce sera toujours notre devise, comme elle fut, toute sa vie durant, celle du maître Sainte-Beuve.

(1) Bien que M. Formentin ne fût pas nominativement désigné dans cet article, nous accueillons néanmoins sa rectification, parce qu'elle émane d'un des journalistes les plus courtois et les plus sympathiques avec qui il nous ait été donné d'être en rapport.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900-1901).

N° *du* 1er *août* 1900. — Paul Bourget et la médecine, par M. le Dr CALLAMAND (de Saint-Mandé). — Les précurseurs de Lavoisier, par M. BERTHELOT, de l'Institut et de l'Académie française. — Les précurseurs de Hahnemann, par le Dr CABANÈS.

N° *du* 15 *août* 1900. — La maladie d'oreille de l'empereur Guillaume II, par M. le Dr COURTADE, ancien assistant d'oto-laryngologie. — Charles Cros ; notes biographiques, par M. le Dr ANTOINE CROS.

N° *du* 1er *septembre* 1900. — Les « Curiosités de la médecine » devant l'Académie de médecine. — Le Théâtre médical au Japon et en Chine, par M. le Dr MICHAUT. — La Parasitologie en Chine et au Japon, d'après M. le professeur R. BLANCHARD, de l'Académie de médecine.

N° *du* 15 *septembre* 1900. — Les épileptiques célèbres, par M. le Docteur GÉLINEAU. — Les droits de la science et de l'histoire. — La journée des souverains : le jeune couple royal d'Italie. — Brelan de statues.

N° *du* 1er *octobre* 1900. — La *Chronique* à l'Exposition de 1900; Exposition centennale de peinture (Grand Palais), par M. le Dr MATHOT. — L'origine du mot *goutte*, appliqué à une maladie, par M. le Dr Armand DELPEUCH, Médecin à l'hôpital Cochin.

N° *du* 15 *octobre* 1900. — Le fauteuil roulant de Couthon. — Le président Krüger et la reine Victoria. — La nuit de noces du Dauphin, fils de Louis XV (10 février 1747), par M. Casimir STRYIENSKI.

N° *du* 1er *novembre* 1900. — L'épilepsie chez Gustave Flaubert, par M. le Dr Ch. BINET-SANGLÉ. — La *clef* de «Madame Bovary» : l'officier de santé Bovary et le pharmacien Homais.

N° *du* 15 *novembre* 1900. — Tragiques souvenirs : les restes de Caserio et les reliques funèbres du Président Carnot. — Les derniers moments du Président Carnot. — A travers les autographes.

N° *du* 1er *décembre* 1900. — La santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits, par M. F. CHAMBON, bibliothécaire à la Sorbonne. — Talleyrand et la vaccine. — Un préjugé relatif à la variole : le prétendu bénéfice de l'âge.

N° *du* 15 *décembre* 1900 — Après l'Exposition. — L'Exposition centennale (*suite et fin*), par M. le Dr MICHAUT. — Les Expositions universelles et la santé publique, par M. L. DAGUILLON, de la Statistique municipale. — Un chirurgien d'autrefois, jugé par un chirurgien d'aujourd'hui : le père Boyer.

N° *du* 1er *janvier* 1901. — L'Eloge de Charcot, par le professeur DEBOVE. — La Santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits (*suite*), par M. F. CHAMBON, bibliothécaire à la Sorbonne.

N° *du* 15 *janvier* 1901. — La maladie, l'opération et la mort de Napoléon III, par M. le Dr GUÉPIN, ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris. — Enfants coupés en morceaux... en 1733. — Les gâteaux des rois liberticides, en 1794 : une circulaire du maire de Paris, le Dr Chambon (de Montaux).

N° *du* 1er *février* 1901. — Un médecin machiniste, par le Dr CABANÈS. — La dernière maladie de la reine d'Angleterre. — Le chloroforme à la reine. — Quelques anecdotes sur Potain.

N° *du* 15 *février* 1901. — Un document inédit sur la santé de Madame de Pompadour, interprété par M. le Dr POTIQUET. — La journée des souveraines : S. M. la reine régente d'Espagne et S. M. la reine de Hollande. — Nouveaux détails sur la dernière maladie de la reine d'Angleterre.

N° *du* 1er *mars* 1901. — Les blessures de guerre de Napoléon, par M. le Dr CALLAMAND (de Saint-Mandé). — La médecine et les médecins au théâtre : *La Dormeuse*. — La zoophilie de la reine Victoria.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — N° 7

1er AVRIL 1901

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine et l'Histoire

Un maniaque couronné : le sultan Abdul-Hamid II.

Il vient de paraître un livre (1) qui fait grand tapage et dont les révélations ne sont pas seulement de nature à piquer la curiosité du public friand de scandales, mais éclairent d'un singulier jour la psychologie morbide d'un autocrate dont trop souvent eut à s'occuper l'opinion.

Si Abdul-Hamid, le sultan actuel, — car c'est de lui qu'il s'agit — a réussi à lutter avec succès contre le fatalisme héréditaire, il a eu plus de peine à échapper aux suggestions qui lui ont dicté les mesures sanguinaires dont le récit frissonnant a fait tressaillir l'Europe d'horreur et d'effroi (2).

Les détails qui vont suivre et que nous avons glanés deci, delà, dans l'ouvrage précité, permettront de pénétrer le mobile de bien des actes, qui seraient inexplicables s'ils émanaient d'un homme en parfait équilibre physiologique.

La mère du sultan actuel mourut en 1849 d'une maladie de poitrine, à l'âge de vingt-six ans. Abdul-Medjid mourut également de phtisie à l'âge de trente-neuf ans, en 1861. Abdul-Hamid vint donc au monde avec les germes du mal qui avait emporté son père et sa mère ; mais il y a jusqu'ici résisté victorieusement.

Vers 1870, cependant, le prince, alors dans sa vingt-huitième année, se laissa aller à quelques entraînements passionnels dont sa santé délicate se ressentit, et qui faillirent déclarer la terrible maladie dont son père et sa mère lui avaient transmis les germes. Mais

---

(1) *Abdul-Hamid intime*, par G. Dorys. Paris, Storck, 1901.

(2) Les tortures, au moyen desquelles on arrache aux coupables ou prétendus coupables des aveux ou dénonciations de complices, sont de la plus odieuse cruauté.

Il y en a d'inédites, comme, par exemple, celle qu'inventa et recommanda aux bourreaux de Yildiz le *Kiathané Imamy*, bouffon du Sultan, qui consiste dans la pression graduelle des parties sensibles du corps, et qui a l'*avantage* de faire souffrir horriblement et de n'amener que rarement la mort ; cependant, plusieurs patients qui y furent soumis, ne pouvant résister à la douleur, expirèrent dans les mains des bourreaux.

Un autre supplice, inédit et plus atrocement raffiné, consiste dans l'application d'œufs bouillants sous les aisselles ; il n'en est pas de pire, dit-on, et la souffrance qu'il cause bouleverse si profondément l'organisme et révolte à un tel point le système nerveux, que les malheureux condamnés à le subir sont bientôt atteints de folie. C'est à cette torture qu'a été, dit-on, soumis l'eunuque Mouzaffer-Aglia, exilé l'année dernière à la Mecque, sous l'accusation ridicule d'avoir divulgué des secrets de Yildiz à l'ambassade d'Angleterre.

La privation de sommeil est aussi un supplice qu'emploie souvent le maréchal Zekki-Pacha à l'Ecole militaire, et il est fréquent que les malheureux élèves qui l'endurent y laissent leur raison. G. D.

Mavrogéni-Pacha, son médecin privé et son ami personnel, parvint à force d'insistance, à assagir son malade, et, vers 1872, ayant triomphé de ses passions, le prince Abdul-Hamid reprit son habituelle façon de vivre, conforme à l'hygiène la plus rigoureuse.

Cette hygiène mérite d'être connue.

Le Sultan est très matinal ; il se lève, hiver comme été, entre quatre heures et demie et cinq heures du matin et, aussitôt, se couvrant d'un long cafetan de mousseline flottante, se dirige, chaussé de pantoufles de cuir noir, vers sa salle de bain, modeste pièce aux parois revêtues de faïence. Son système d'hydrothérapie est des plus primitifs : quelques ablutions d'eau froide lui suffisent, et après un exercice sommaire, nécessaire pour amener la bienfaisante réaction, il passe dans son cabinet de travail, où il prend un café (1) à la turque préparé sous ses yeux par son *Cafedji-bachi* Ali-Effendi ; il grille alors la première des innombrables cigarettes qu'il fumera sans interruption jusqu'à son coucher et qu'il aura toutes vu faire devant lui, toujours par crainte du poison.

Après une légère collation, composée d'œufs et de laitage, Abdul-Hamid s'attelle à sa besogne habituelle et à laquelle il consacre presque tout son temps.

Vers dix heures il se fait servir son déjeuner, d'ordinaire assez frugal, puis reçoit son premier secrétaire, Tahsin-Bey, et ses chambellans, écoute leurs rapports, leur donne ses ordres, et s'occupe enfin des affaires de l'Etat.

Jusqu'à ces dernières années, avant ou après son repas du matin, Abdul Hamid montait souvent à cheval. Mais depuis quelque temps, pour diverses raisons de prudence, il a abandonné l'équitation, de même que le canotage sur le lac voisin de sa résidence.

Un exercice pour lequel le Sultan a une prédilection toute spéciale, qu'il a pratiqué dès sa prime jeunesse et continué sans interruption depuis son avènement au trône, c'est le tir. Son adresse y est si grande qu'on l'a vu avec les balles de son revolver écrire son nom sur un panneau placé à vingt-cinq pas, et, à cette distance, tirer au vol, sans en manquer une seule, des oranges lancées en l'air.

Actuellement il est plus casanier ; il préfère se retirer dans son atelier où il s'occupe d'horlogerie, de mécanique (2), de peinture même, et d'analyses chimiques (3). Car, en monarque pré-

(1) Au cours de ses longues promenades de jadis dans le parc, Abdul-Hamid. grand amateur de café, en bon Oriental qu'il est, se faisait suivre par son cafetier en chef qui portait avec lui au bout d'une chaîne un brasero ardent et le nécessaire pour préparer sur place instantanément la petite tasse de moka qu'exigeait souvent le caprice impérial.

(2) Abdul-Hamid a la manie de bâtir, une manie innocente, celle-là, se rattachant, paraît-il, au préjugé bizarre de quelques Orientaux qui croient que plus un homme construit, plus il vivra longtemps.

Excellent menuisier, dans sa jeunesse, il a de ses propres mains, lorsqu'il n'était encore que prince, travaillé les boiseries d'une chambre de son kiosque de Kiathané, dont les corniches et les lambris lui causent une légitime fierté.

(3) Adepte convaincu de la magie, et de la magie noire, ce prince, très en retard ou un peu en avance sur son temps, faisait de l'envoûtement plus de cinq siècles après Charles de Valois et vingt ans avant M. de Rochas, dont les expériences sur l'extériorisation de la sensibilité ont stupéfié le monde savant. Plus tard, en effet, il fit confectionner par un magicien, vers la fin du règne de Mourad. une poupée de cire représentant le jeune Sultan son frère, et dans laquelle lui-même, devenu prince héritier, piqua de sa propre main les épingles traditionnelles, puis il rendit la figurine au sorcier, pour qu'il la plaçât dans la cave de son taudis, à Stamboul, lieu malsain, possédant, paraît-il, des propriétés particulièrement malfaisantes. Et là, dans l'obscurité, le noir magicien, assis sur le Coran, faisait des incantations funèbres et invoquait les mauvais esprits en frappant avec une branche de ro-

voyant, il a voulu pouvoir examiner lui-même les breuvages qui lui sont suspects.

C'est vers 6 heures, en été, et vers 4 heures, en hiver, qu'est servi le dîner impérial, dont l'apparat et le cérémonial imposant contrastent avec la simplicité du menu.

L'on assure qu'Abdul-Hamid ne boit que de l'eau de Kiathané depuis le jour où le Bohémien Aafitab lui prédit qu'il régnerait à la condition de ne boire que de cette eau.

Abdul-Hamid mange toujours seul, et son repas ne dure que quelques minutes. Le Sultan ne vit nullement en sybarite, non qu'il suive en cela son tempérament, mais par souci de sa santé, à laquelle il veille avec la plus grande attention. Il souffre de l'estomac et des intestins, et le mal s'aggraverait certainement s'il n'était combattu par un régime sévère. C'est par le prétexte de cette maladie que le Sultan justifie le petit verre de cognac et la coupe de champagne qu'il boit de temps en temps, bien que sa religion les lui interdise. Il fait usage d'alcool de menthe et de kola, comme toniques.

Avant de recevoir un hôte de marque ou un ambassadeur, il a pris l'habitude de boire un verre de punch pour se donner des couleurs. Par une coquetterie compréhensible, l' « Homme Malade » tient en effet au plus haut point à paraître frais, dispos et bien portant aux yeux des étrangers.

Après avoir constaté par ses yeux que tout est en ordre, et fermé lui-même les portes de son appartement, dont il conserve les clefs sur lui, Abdul-Hamid va se coucher. Avant de s'endormir, il se fait faire la lecture par son frère de lait, Ismet Bey, *protovestiaire* (grand chef de la garde-robe), petit homme maigre, pâle et laid, qui offre avec son maître une ressemblance tellement frappante qu'on a créé sur lui la légende qu'il remplace Sa Hautesse à la cérémonie du Selamlyk quand, par suite d'une indisposition, elle est empêchée d'y assister.

Le Padischah prend les plus grandes précautions pour que le bruit de ses accès ne transpire pas parmi le public. Il en est ainsi de toute atteinte que peut subir sa santé ; car il n'aime pas qu'on en parle, et depuis son avènement au trône, il n'a jamais été « officiellement » malade, ni seulement indisposé. Il est vrai que sa constitution nerveuse est résistante, et que sa vie n'a pas été jusqu'ici mise en question, quoiqu'il soit prédisposé à la phtisie, dont sont morts son père et sa mère ; mais l'hygiène et le régime ont écarté de lui tout danger de ce côté-là. Possédant des notions de médecine, il traite lui-même ses indispositions, ce qui lui évite de se laisser examiner par les médecins.

Jadis, il avait une grande confiance en Mavrogéni-Pacha, son médecin en chef, aujourd'hui très vieux et en disgrâce. Quand il a besoin de médicaments, Abdul-Hamid les fait préparer d'après ses propres ordonnances par Békir-Effendi, son pharmacien en chef. On raconte que quand il souffre d'embarras gastriques, il demande

sier épineux l'effigie de Mourad, afin de hâter la chute du jeune monarque en accélérant les progrès de sa maladie Hamid fit aussi confectionner par un tailleur arménien nommé Djumboussian, un habit que des sortilèges mystérieux douèrent à ses yeux de propriétés maléfiques ; aprés quoi, il offrit en don cette tunique de Nessus à son frère aîné.

Bientôt après, le hasard voulut que le trône devint vacant et que l'occultiste princier s'y assit.

à plusieurs personnes de son entourage des boîtes de pastilles de tamar, qu'il met toutes ensemble dans un sac ; puis, plongeant la main dans le tas, il en prend une au hasard, assuré ainsi qu'elle n'est pas empoisonnée.

Abdul-Hamid est effectivement un neurasthénique, un monomane, et son état physique peut seul expliquer les contradictions de son caractère. Avec le temps, Abdul-Hamid a fini par être un véritable monomane, de la catégorie de ceux que les médecins appellent les persécutés-persécutants.

Le Sultan, comme tous les névropathes, a des moments d'irritabilité durant lesquels il se porte à des actes violents. Il lui est plusieurs fois arrivé de battre ses secrétaires ou ses chambellans. Il lança une fois son encrier à la tête de Kutchuk-Saïd-Pacha, alors secrétaire en chef du Palais, qui put à temps esquiver le coup. Un autre jour, pris d'une soudaine fureur contre le même personnage, au cours d'une discussion sur la question d'Egypte, il tira de sa poche un revolver, prêt à faire feu sur le pacha qui, éperdu, implorait son pardon.

Abdul-Hamid a une terreur atroce de la mort, et, partant, de toutes les maladies en général, mais très particulièrement des maladies contagieuses. Il a d'elles une peur superstitieuse qui remonte déjà à bien des années. Etant encore prince héritier, il rencontra un jour, au cours d'une promenade dans sa propriété de Kathané, une bohémienne diseuse de bonne aventure qui, à la demande du prince, lui prédit son avenir, et, chose étrange, lui prophétisa exactement tout ce qu'il a vu s'accomplir depuis son rapide avènement au trône, dans les dramatiques circonstances que l'on connaît : un long règne, des guerres, etc... ; mais elle ajouta que la mort du Sultan serait occasionnée « par une grande maladie qui viendrait du dehors ». Aussi, le choléra et la peste n'ont pas de pire ennemi que lui. Si la ville de Constantinople possède actuellement un service sanitaire complet, des instituts bactériologiques parfaitement installés, — elle le doit à la bohémienne de Kathané et à la crédulité du Sultan.

Comme on le voit, il peut être bon parfois pour un peuple que son tyran manque un peu de courage.

Il n'y a pas de précautions qu'il ne prenne pour se garantir d'une contagion possible. Très propre de nature, se lavant à chaque instant — il y a des fontaines dans tous les coins de ses appartements — très méticuleux, le Sultan fait la plus grande attention à tout ce qui touche aux questions d'hygiène et d'antisepsie, et suit les progrès de la bactériologie avec un intérêt passionné. On ne saurait imaginer jusqu'à quelles précautions ridicules le pousse sa *microbiophobie*. Nous nous contenterons de donner un exemple : toutes les pièces, rapports et documents qui doivent parvenir à Sa Majesté passent préalablement par l'étuve de désinfection, et comme elles sont toutes transmises sous une enveloppe cachetée, c'est à la tache rougeâtre qu'y a laissée la cire en fondant à la chaleur de l'étuve, que l'on reconnaît ensuite, dans les bureaux des secrétaires auxquels une partie d'entre elles sont transmises, celles qui ont passé par les mains de l'impérial maniaque.

Variétés Médico-Littéraires

Cœur et foie en littérature,

par M. le Dr A. Gilbert,
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris.

Chacun sait combien les poètes et littérateurs occidentaux abusent du *cœur ;* dans la littérature orientale, le *cœur* n'est pas délaissé, ni l'*âme* d'ailleurs, ni l'*esprit*, mais souvent aussi il est fait mention du *foie*. Ainsi en est-il, par exemple, dans les passages suivants empruntés au tome IV des *Mille nuits et une nuit* (1) :

Alors moi, je revins à la maison, près de ma mère, et je me sentais le *cœur* pris de pitié pour l'infortunée défunte. Et ma mère vint à moi et me dit : Mon fils, je veux que tu me dises enfin ce dont tu as bien pu te rendre coupable envers la pauvre Aziza pour lui avoir ainsi *fait éclater le foie...* (page 41).

Aussi le roi Soleïman Schah, comprimant la douleur qui lui *rongeait le foie* et lui noircissait l'*âme* .. (page 119).

Brise ! ton souffle m'arrive de chez les Bain Taïm ! Elle *pacifie mon foie* et m'enivre à l'extrême... (page 144).

Quand un jeune garçon a été gentil avec toi et que tu le brusques, ne t'étonne pas s'il te garde rancune au *fond de son foie...* (page 235).

Or, à peine le jeune prince Ali ben Bekar eut-il aperçu ce visage si beau, qu'il en fut frappé d'admiration et une passion *s'alluma au fond de son foie...* (page 255).

Il y a lieu de penser qu'un poète occidental, dans tous les passages que je viens de citer, eût remplacé le mot *foie* par le mot *cœur*. Les deux mots, il faut bien le reconnaître, sont l'un et l'autre mal appropriés, car le foie n'est pas plus que le cœur le siège des sentiments. Cependant, toute question d'euphonie mise à part, question peut-être capitale. pour ce qui concerne tout au moins la langue française, le mot oriental est autrement expressif, pour quiconque sait ce qu'est le foie et ce qu'est le cœur, que l'occidental.

Le foie n'est-il pas, en effet, l'organe intime par excellence et mystérieux, qui règle la chimie de notre chair et de notre sang ? N'accomplit-il pas des fonctions multiples et importantes, qui dénotent, si je puis m'exprimer ainsi, une intelligence cellulaire obscure, il est vrai, et inconsciente, mais véritablement extraordinaire ? N'est-il point avec le cerveau, et tout différent de lui, à la tête des viscères ? Ne siège-t-il pas enfin bien au-dessus du cœur, pauvre muscle creux, qui se contracte, comme joue un carillon, automatiquement ?

Il faut reconnaître d'ailleurs que les Orientaux, et notam-

(1) *Le Livre des mille nuits et une nuit* Traduction française de Mardrus (Editions la *Revue Blanche*).

ment les auteurs des *Mille nuits et une nuit*, étaient bien placés pour apprécier l'importance des fonctions du foie, d'après les conséquences pathologiques de ses altérations.

Le pays de Bassorah, de Bagdad et de Mossoul, la vallée du Tigre et de l'Euphrate, la Mésopotamie, l'ancienne Assyrie et l'ancienne Chaldée, où se passent les scènes des *Mille nuits et une nuit*, sont ravagés en effet par une terrible maladie, le paludisme, qui s'attaque par excellence à la rate et au foie, les *ronge* ou les *fait éclater* et tue, comme fut tuée la *pauvre Aziza*...

Actualités Rétrospectives

La cérémonie du Jeudi Saint à la Cour (1).

Un écrivain du XVII[e] siècle décrit ainsi cette cérémonie, qui depuis longtemps était en usage à la Cour de France (2) :

Le mercredi auparavant, pendant les Ténèbres, auxquelles Sa Majesté assiste, l'un des aumôniers servans et le premier médecin du roi, suivi des chirurgiens et barbiers, se rendent en un lieu où est assemblé un grand nombre de pauvres jeunes enfans, parmi lesquels on choisit treize petits, les plus agréables, qui sont visités par le premier médecin et par les chirurgiens et barbiers du Roi, pour voir s'ils sont nets et n'ont point aucunes fistules ou gales sur le corps, et notamment aux pieds, et ces treize petits enfans étant trouvés tel qu'il est nécessaire pour être présentés le lendemain, qui est le Jeudi Saint, devant le Roi, à la cérémonie du lavement des pieds, ils sont mis par M. le grand aumônier sur un rôle signé de lui, lequel est mis entre les mains du trésorier des aumônes et offrandes du Roi, afin qu'il donne ordre à ce qui est nécessaire pour la cérémonie, en ce qui dépend de sa charge.

Le Jeudi Saint, dès six heures du matin, ces treize petits pauvres sont menés à la fourrière, où le barbier du commun de la maison du Roi leur rase les cheveux et coupe les ongles du pied

(1) C'est dans la grande salle des Gardes que le Roi faisait chaque année la cérémonie de la Cène, le Jeudi Saint.

La grande salle des Gardes, appelée aujourd'hui la *salle du Sacre*, fut de 1670 à 1682 une chapelle, puis devint la grande salle des Gardes.

L'ancienne décoration a été complètement détruite : les peintures du plafond datent du Consulat.

Les dessus de porte ont été peints par Gérard. (Cf. Dussieux, *le Château de Versailles*, t. I, p. 205 et suiv.)

(2) Louis XIII avait à peine six ans quand Henri IV voulut qu'il commençât en cette occasion son apprentissage de roi. Il s'en tira assez mal, comme le prouve le récit d'Héroard.

« On lui demande s'il lavera bien les pieds aux pauvres, il répond : « *Ho ! que non! Je les laverai bien aux filles, non pas aux garçons.* » Il n'y avait pas moyen de le persuader : « Non, je ne veux point, ils ont les pieds puants. » Il est conduit par force, accompagné de MM. le prince de Condé, prince de Conty et le comte de Soissons, lesquels servirent à la cérémonie comme si le roi y eût été présent. Quand il approcha du premier pauvre, il reconnut son bassin où l'on vouloit verser l'eau pour le lavement. Cela le confirma en son humeur, et ne put jamais être forcé seulement pour se baisser, reculant et pleurant. Les aumôniers en firent l'office devant lui. Au servir de la viande, il ne voulut jamais prendre ni toucher à aucun service qu'on lui présentoit, mais bien aux bourses, et les donnoit fort gaiement. Tout fini, il en fut fort réjoui. »

à chacun ; puis on les fait chauffer, et on leur baille à déjeuner, et les officiers de la fourrière leur lavent après les jambes et les pieds avec de l'eau tiède et des herbes odoriférantes, afin que Sa Majesté n'en reçoive aucune mauvaise odeur. Cela fait, ils sont habillés d'une petite robe de drap rouge, ayant un chaperon à hache, attaché derrière, avec deux aunes de toile qui leur pendent depuis le col jusques en bas, où sont enveloppés leurs pieds, et sont conduits par leurs pères et mères, ou quelqu'un de leurs parens, en la salle où doit se faire la cérémonie et assis le long d'un banc, le dos tourné contre la table où le Roi les doit servir, et le visage vers la chaire, où le grand aumônier, ou autre prélat choisi pour faire ce jour le service divin devant Sa Majesté, doit faire l'exhortation sur le sujet de cette cérémonie.

L'exhortation faite, on chante le *Miserere*, à l'issue duquel le grand aumônier, ou autre prélat qui a fait l'exhortation, donne l'absolution, puis le Roi s'avance vers les enfans, et prosterné à deux genoux, commence à laver le pied droit au premier, et le baise, et ainsi continue aux autres. Le grand aumônier de France tient le bassin d'argent doré, et l'un des aumôniers servans tient le pied de l'enfant que le Roi lave, essuie et baise après (1).

Ce lavement étant fait, les enfans sont passés de l'autre côté de la table, où ils sont servis par le Roi, chacun des treize plats de bois, les uns pleins de légumes, les autres de poisson, et d'une petite cruche pleine de vin, sur laquelle on met trois pains ou échaudés, et puis le Roi passe au col à chacun d'eux une bourse de cuir rouge, dans laquelle il y a treize écus, laquelle est présentée à Sa Majesté par le trésorier des aumônes. Tous ces mets sont présentés au Roi par les princes du sang royal et autres princes et grands seigneurs qui se trouvent lors auprès de Sa Majesté ; le premier maître d'hôtel, en l absence du grand maître de France, marchant devant eux avec son bâton de premier maître d'hôtel en grande cérémonie ; et derrière les enfans il y a un aumônier servant, qui prend tous les plats sitôt que le Roi les a mis sur la table, et les remet dans des paniers ou corbeilles, qui sont tenues par les pères et mères, ou parens des enfans, auxquels le tout appartient.

Cette cérémonie ainsi parachevée, le Roi vient à la messe avec une grande suite de princes, seigneurs et officiers de la Cour, et à l'issue, avec un cierge blanc en main, il accompagne le Saint-Sacrement depuis l'autel où la messe a été dite, jusque dans un oratoire qu'on a préparé, où il est posé en grande dévotion (2).

Le cérémonial qui était jadis fidèlement suivi à la Cour de France, nous le retrouvons, avec quelques légères variantes toute-

(1) Il arrivait parfois que le Roi se fît remplacer par un prince du sang ou par le Dauphin : en 1611, Louis XIII, malade, désigna pour le représenter le prince de Conti, et en 1643, Louis XIV, alors âgé de quatre ans et demi. (Alf. Franklin, *Les Médecins*, p 270.)

(2) M. Alf. Franklin fournit sur l'histoire de cette cérémonie les indications bibliographiques suivantes qui pourront être utiles à qui voudra « creuser » le sujet :

Divers mémoires touchant les rangs et préséances, manuscrit n° 2 734 de la bibliothèque Mazarine, f° 63. — L'abbé Droux, *Histoire ecclésiastique de la Cour de France*, t. I, p. 171 et suiv. — Guillaume du Peyrat, *Histoire ecclésiastique de la Cour*, p. 775. — Héroard, *Journal de Louis XIII*, 12 avril 1607, t. I, p 256. — N. de Blegny, *le Livre commode pour* 1692, t. I, p. 22. — Trabouillet, *Etat de la France pour* 1712, t. I, p. 102. — Mercier, *Tableau de Paris*, chap. 689, t. IX, p. 57. — Madame de Genlis, *Dictionnaire des étiquettes de la Cour*, t. I, p. 192.

fois, de nos jours, à la Cour d'Espagne. Le *Lavatorio,* ou lavement des pieds, qui a lieu tous les jeudis saints, à Madrid, offre à la foule le spectacle du Roi lui-même ou de la Reine lavant les pieds de treize mendiants et de douze indigentes, choisis dans les paroisses du Palais, pour rappeler que le Christ en fit autant pour ses apôtres.

Cette cérémonie (1), de même que celle du repas des pauvres, qui la suit, fut instituée par Fernand III de Castille, le 1er avril de l'an 1242. Depuis lors, on n'a pas manqué de la célébrer tous les ans avec le luxe et la splendeur caractéristiques des Cours d'Espagne.

Les vingt-cinq pauvres et deux suppléants désignés par le sort sont avisés de l'honneur qui leur échoit par une lettre de service.

Le lundi de la Passion, le médecin de la Cour, l'inspecteur et le chapelain reconnaissent les élus et les livrent à un tailleur qui, au préalable, s'est engagé formellement à les présenter le Jeudi Saint, à onze heures du matin, propres et revêtus d'habillements neufs.

Une fois la présentation faite par le tailleur, le premier pharmacien de la Cour, assisté de ses aides ordinaires, lave la jambe droite de chaque pauvre depuis le genou jusqu'au pied et le parfume ainsi que les vêtements et le linge avec de l'essence de fleurs.

Le Salon des Colonnes, où la cérémonie a lieu, est superbement aménagé.

De splendides tapis de la Fabrique Royale décorent ces tribunes et parfois, comme en 1894, on tapisse les murs de draperies de velours amarante. L'admirable tapis où Pedro Pannemacker représenta la Cène, est disposé au fond du Salon, devant l'autel qui, sous un dais somptueux, brasille et resplendit de tous ses cierges et de toutes les fines ciselures de ses vases sacrés coulés et martelés dans l'argent le plus pur. D'argent aussi, le service dressé, pour le repas des pauvres, sur deux longues tables placées devant le front des tribunes ; enfin, sous un baldaquin fleuri des armes d'Espagne et brodé du chiffre royal, le trône de Leurs Majestés, que cache un rideau jusqu'au commencement de la cérémonie.

Il est une heure et demie ; l'office divin auquel Sa Majesté assiste vient de finir. Le premier introducteur des ambassadeurs a placé le corps diplomatique selon l'étiquette, et les sous-intendants de semaine de Sa Majesté, chargés d'assurer le service d'ordre durant toute la cérémonie, se sont occupés du public.

Tout est prêt ; alors les portes de la chapelle s'ouvrent ; après une lente révérence, le maître des cérémonies tire le rideau du trône et la procession se forme pour arriver au Salon des Colonnes par la galerie de gauche.

Précédé du maître de chapelle, conduit par un sacristain flanqué de deux huissiers porteurs de candélabres allumés, le diacre ouvre la marche escorté de six chapelains d'honneur.

Viennent, espacés sur les côtés comme dans les processions, les gentilshommes de maison et de bouche, les sous-intendants de semaine et les grands d'Espagne, et enfin Leurs Majestés ; le Grand Chapelain et le Nonce de Sa Sainteté suivent à peu de distance en arrière.

Puis, chacun à son poste d'étiquette, les chefs supérieurs du

(1) Nous empruntons les curieux détails qui suivent à l'ouvrage de M. Austin de Croze, *La Cour d'Espagne intime*, qui est d'un bout à l'autre d'une très attachante lecture.

palais, dames l'honneur de Sa Majesté, l'état-major militaire, l'état-major des hallebardiers, etc.

Le cortège, précédé des musiciens et des chanteurs de la Chapelle royale, fait son entrée dans la salle d'armes des Hallebardiers où des tables, ornées de fleurs naturelles, se trouvent préparées à droite et à gauche avec tous les plats qui composeront le repas.

Le maître de chapelle et les chanteurs rangés auprès du pupitre où le diacre chantera l'Evangile, et la suite ayant gagné ses places dans le salon, le Grand Chapelain met l'encens et bénit le diacre ; celui-ci, ayant fait l'oblation de l'encens sur le livre, commence à chanter l'Evangile jusqu'à ces paroles : *posuit vestimenta sua ;* alors le Roi remet son chapeau, sa canne et ses gants entre les mains de son chambellan. Aux mots *precinxit se,* le chambellan apporte une serviette sur un plateau d'argent, et l'archevêque, ou à son défaut l'évêque, en ceint le Roi.

Enfin, le diacre prononce : *Cœpit lavare ;* alors, tandis qu'à sa droite le Grand Chapelain lui présente le bassin d'argent et qu'à sa gauche le Nonce lui tend une aiguière d'un même métal, le Roi commence le lavement des pieds, s'agenouille devant chacun des treize pauvres, répétant treize fois le simulacre lustral et l'humble baiser d'abnégation, de foi et de charité.

Lorsque le lavement des pieds est terminé, le diacre remet au Grand Chapelain le livre des Evangiles qu'embrassent Leurs Majestés; c'est la fin de la première partie de la cérémonie ; le maître de chapelle, les chantres et les clercs se retirent et le repas des pauvres, souvenir de la Cène, commence.

Les pauvres se sont attablés ; derrière chacun des hommes est un grand d'Espagne, gentilhomme de service, portant l'uniforme de gala, qui s'occupe de ce convive souvent intimidé. Pour les femmes, l'aide est donné à chacune d'elles par une dame de la cour en fonction.

Le Roi sert les femmes et la Reine les hommes.

Rappelant un peu l'ordonnance du repas de Gargantua que célébra l'estampe de Gustave Doré, les plats — dont le choix a été fait par Leurs Majestés, d'après une liste qui leur a été soumise avant la cérémonie — les plats passent de main en main, depuis les domestiques qui les prennent à l'office jusqu'aux chefs d'appartement, qui, à leur tour, les transmettent aux gentilshommes de l'intérieur, ceux-ci les présentent aux Grands d'Espagne ou aux dames de la Reine, et enfin la première dame de la chambre, *Camarera mayor*, et le premier majordome les remettent à Leurs Majestés qui les placent devant chaque pauvre.

Lorsque le dernier dessert est servi, et que le Nonce ou le Grand Chapelain de Leurs Majestés a dit les « grâces », les couverts, les verres, les cruches à vin sont enlevés avec le même cérémonial dont on en usa pour servir, et ces objets, ainsi que la desserte, sont placés dans de grandes mannes d'osier, montées sur des roulettes.

La cérémonie est alors terminée, et tandis que Leurs Majestés regagnent leurs appartements et que les invités se retirent, le Grand Chapelain remet à chaque pauvre une petite bourse contenant trois petites pièces d'argent, neuves, de 50 centimes.

Puis, les pauvres vont en groupe prendre les vingt-cinq mannes d'osier et s'installent aux portes mêmes du Palais pour en vendre le contenu aux enchères, et le prix de la vente demeure tout entier à leur bénéfice.

Informations de la « Chronique »

Madame ou Mademoiselle ?

Sur l'initiative de M[me] Mühlberg, un groupe de dames suisses propose d'autoriser les mères d'enfants illégitimes à s'appeler « Madame ». Selon ces réformatrices, la qualification de « demoiselle » cesse avec la maternité. Et puis, d'après elles, cette réforme serait essentiellement morale, en ce qu'elle sauvegarderait la dignité de la mère et l'intérêt des enfants.

Nos Suissesses réveillent, sans le vouloir, une bien vieille discussion : où commence Madame ? où finit Mademoiselle ?

En 1869, *le Journal des Femmes* protestait déjà, avec énergie, contre le titre de *demoiselle* ou *Mademoiselle*, donné aux femmes non mariées, quel que fût leur âge, et rappelait à cette occasion l'antique usage qui attribuait le nom de *dame* et *Madame* aux filles majeures. M[me] Clémence Royer, l'éminente traductrice de Darwin, prenant part au débat, invoquait l'exemple des auteurs classiques, Molière, Corneille, Racine, donnant le titre de *Madame* aux Hermione comme aux Andromaque, aux Chimène comme aux Pauline, aux Agnès comme aux Henriette, etc., et elle concluait qu'on devrait bien reprendre cette tradition d'urbanité, en attendant que le public revînt aux titres « si honorables » de *citoyen* et *citoyenne* (1).

Quant au *Journal des Femmes*, il faisait observer qu'avant la Révolution, on disait *Madame* aux filles majeures de la noblesse et *Mademoiselle* à toutes les autres

Cette dernière assertion n'est pas tout à fait exacte.

Ainsi, Tallemant des Réaux, au dire de M. Alf. Franklin (2), n'hésitait pas à qualifier de *Madame* les femmes de tous les magistrats (3).

Gui Patin écrivait à son ami, le médecin Charles Spon : « Nous buvons à votre santé comme à celle de mademoiselle votre femme (4). »

D'un autre côté, Somaize dédiait sa comédie des *Précieuses ridicules* à « Mademoiselle Marie de Mancini », grande dame s'il en fut, puisqu'elle était nièce de Mazarin et qu'il la déclare « autant au-dessus du commun par son mérite qu'elle l'est déjà par le rang que lui donne sa naissance (5). »

Pour comble, nous voyons Racine appeler sa sœur *Madame* pendant qu'elle reste fille (6), et *Mademoiselle* après qu'elle a épousé le médecin Rivière (7).

C'était de l'anarchie pure (8), et une Révolution était seule capable de mettre de l'ordre à la place de ce désordre.

---

(1) Cf. *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 25 juin 1869.

(2) *La vie privée d'autrefois*, Variétés parisiennes, par A. Franklin, p. 102-103. Plon, 1901.

(3) M[me] Pilou, femme d'un procureur au Châtelet ; M[me] Coulon, M[me] Lescalopier, femmes de conseillers au Parlement, etc.

(4) *Lettre* du 10 mars 1654, t. II, p. 122.

(5) Ch. Livet, *Dictionnaire des précieuses*, t. II, p. 41.

(6) « A madame, madame Marie Racine »

(7) « A mademoiselle, mademoiselle Rivière, à la Ferté-Milon. » Voy. Racine, *Œuvres*, édit. P. Mesnard, t. VI, p. 374, 376, 517 et suiv.

(8) Nous lisons dans les *Souvenirs de M[me] Vigée-Lebrun*, que l'usage de traiter de « demoiselles » les personnes mariées appartenant à la bourgeoisie avait disparu vers la

Le médecin automatique prévu par le Pr Landouzy.

Une fois de plus le professeur Landouzy s'est montré bon prophète. Cela n'étonnera aucun de ceux qui connaissent l'originalité de tempérament et la fécondité d'invention de ce puissant remueur d'idées.

Dès 1893, dans sa remarquable *Leçon d'ouverture du Cours de thérapeutique*, M. Landouzy prévoyait le médecin automatique qui nous est arrivé par le dernier *bateau* de New-York (1).

« Allons-nous voir, s écriait dans un beau mouvement d'éloquence le savant professeur, pour peu que les choses aillent jusqu'à l'absurde, allons-nous voir, avant qu'il soit longtemps, la thérapeutique desservie par de véritables distributeurs automatiques, dont les boutons, pressés en ordre alphabétique, donneront au mot *cœur* des granules de digitaline ; *névralgie*, des pilules d'aconitine ; *phtisie*, de la créosote ; au mot *pneumonie*, du kermès assorti à l'inévitable vésicatoire : ce qui, vous dirait le professeur Laboulbène, nous ramènerait à 1300 ans en arrière, aux temps hippocratiques, à l'époque où la thérapeutique étant toute symptomatique, les malades venaient sur les murs des temples d'Esculape et d'Hygie lire, à côté de la description des maladies, l'indication des remèdes et des secours employés (2)... »

Quid novi? Pauca... nulla !...

Les fouilles récentes de la rue de l'Abbaye.

Les fouilles pratiquées au coin des rues de Furstenberg et de l'Abbaye, à l'effet de jeter les fondations d'une construction moderne, ont mis à découvert de nombreux ossements humains. On a certainement exhumé une douzaine de squelettes.

Ceux-ci se rencontrent surtout en bordure et parallèlement à la rue de l'Abbaye. Ils sont à une profondeur d'environ quatre mètres; sans cercueil d'aucune sorte, mais dans un lit de sable de rivière. La partie supérieure du terrain est rapportée sur une hauteur d'un mètre cinquante centimètres environ, au-dessous de laquelle se trouve le sol primitif.

A côté de ces ossements on retrouve les fondations de la Chapelle de la Vierge qui était, comme on sait, édifiée en dehors de l'église Saint-Germain-des-Prés, et dont quelques vestiges architecturaux sont groupés dans le petit square nord de l'église.

Lors du percement du boulevard Saint-Germain, en 1877, on retrouva au sud de l'église des squelettes, mais ceux-ci étaient renfermés dans des cercueils de plâtre, tandis que ceux qui sont mis à jour actuellement reposaient à même la terre et seulement ensevelis dans du sable de rivière.

J'ai examiné divers fragments d'os et recueilli plusieurs crânes ayant tous appartenu à des hommes adultes, et dont quelques-uns

---

fin du règne de Louis XV. En 1782, la princesse de Conti n'était que ridicule en s'obstinant à appeler *Mademoiselle* Mme Vigée-Lebrun sur le point d'accoucher. « Cette morgue de la cour, dit la célèbre artiste, avait fini avec Louis XV. » (*Souvenirs*, I, p. 98.)

Cependant on disait, encore à cette époque, d'une femme noble, mariée à un bourgeois, qu'elle était *née demoiselle*.

Quelle confusion, *bone Deus* !..

(1) Landouzy, leçon précitée, p. 20.

(2) V. *Chronique médicale*, 15 mars 1901, p. 174.

sont remarquables par l'extraordinaire état de conservation des dents.

J'en ai offert trois à la Société d'Anthropologie, ainsi qu'un maxillaire inférieur très bien conservé. En plus de l'examen de la dentition, l'ossification des sutures de ces crânes permet d'affirmer qu'ils appartenaient pour la plupart à des vieillards. Malgré le peu de soins apportés par les terrassiers, j'ai pu constater, en descendant dans les excavations, qu'il n'y avait à côté de ces ossements ni armes, ni bijoux, ni monnaies, ni poteries d'aucune sorte, mais que tous ces squelettes avaient la tête à l'ouest et les pieds au levant. La nature de ces ossements, la régularité de leur stratification, l'absence de cercueils et de pierres tombales, ainsi que le voisinage des fondations de la Chapelle, donnent à penser que cet endroit était le cimetière des premiers abbés de Saint-Germain-des-Prés, qui y étaient inhumés revêtus de leurs robes, le capuchon ramené sur le visage.

L'abbaye ayant été fondée par Childebert Ier, sous le nom d'église Saint-Vincent, ces squelettes datent donc de plus d'un millier d'années.

Dr E. Doré.

Une filleule de Joséphine et de Barras.

Le 2 frimaire an VII (22 novembre 1798), par-devant maîtres Ménard et Raguideau, notaires, qui s'étaient transportés à cet effet en la demeure respective de chacune des parties, « Marie-Joséphine-Rose Tascher, épouse de Napoléon Bonaparte, membre de l'Institut national de France, demeurant rue de la Victoire », et « le citoyen Paul Barras, membre du Directoire exécutif de la République française, demeurant à Paris, au Palais directorial », consentaient à être témoins de l'acte de naissance de la petite fille, née le 9 brumaire précédent (30 octobre 1798), à Remiremont, de Jean-François Martinet, médecin aux eaux de Plombières (1), et de Justine Albert, son épouse. Barras donnait sa procuration et pouvoir de « pour lui et en son nom nommer ladite enfant, signer tous actes à ce relatifs et remplir les formalités usitées en pareil cas, le tout comme témoin à l'acte qui doit constater la naissance dudit enfant, conformément aux lois », et désignait pour le représenter Antoine-François-Cyprien Deblaye, directeur des postes à Remiremont. Joséphine, de son côté, constituait pour la représenter « la citoyenne Marie-Hélène Doyette, fille majeure, aussi résidente à Remiremont ».

Les parents, fiers d'un si haut parrainage, et sans remarquer la malicieuse interprétation qui pouvait être faite de l'association de pareils noms, dénommèrent la fillette des prénoms de Barras et de Joséphine, et la déclarèrent à l'état civil sous les noms de Pauline-Marie-Joséphine-Rose-Justine Martinet (2).

(1) Joséphine avait fait une saison à Plombières, en prairial an VI (Cf. les *Mémoires de Barras*, t. III, pp. 234, 235, 236, édition Hachette, 1895-96); *le Curieux*, par Charles Nauroy, année 1883, p. 61 et suiv., etc., etc.

(2) Cf. *la Révolution française*, 15 mars 1901, p. 211-212.



PETITS RENSEIGNEMENTS

Nouvelles chaires à la Faculté de médecine de Paris.

La Commission mixte chargée de faire des présentations pour ces deux chaires de création nouvelle a désigné les candidats suivants :

Gynécologie. — En première ligne, M. Pozzi ; en seconde ligne, M. Bouilly.

Clinique chirurgicale infantile. — En première ligne, M. Kirmisson ; en seconde ligne, M. Brun.

Nos plus cordiales, nos plus sincères félicitations aux deux élus.

Hommage au professeur Lacassagne.

Nous éprouvons un grand plaisir à enregistrer ici la belle et affectueuse manifestation faite en l'honneur du Pr Lacassagne par ses amis, ses élèves et ses admirateurs. A l'occasion de sa promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur, un comité s'était formé pour organiser une fête et offrir un souvenir au savant médecin légiste lyonnais. Plus de cent quarante souscripteurs avaient répondu à l'appel de ce comité, et, le 23 février dernier, dans les salons de Maderni, un nombre considérable d'amis et d'élèves entouraient M. Lacassagne, et, en lui offrant un bronze allégorique, lui exprimaient leurs félicitations et la grande joie que leur avait fait éprouver l'honneur si mérité dont il avait été l'objet.

A des points de vue divers et en des thèmes différents, MM. Etienne Martin, Boyer, Hugounenq, Storck, Claudot et Arcis ont tour à tour pris la parole pour exprimer au savant professeur les sentiments de profonde sympathie, d'affection et de grande admiration que chacun a pour lui. En termes émus M. Lacassagne a dit à tous combien il était touché de la manifestation faite en son honneur, et de cette fête admirablement réussie, nous garderons un long et très agréable souvenir.

Association des médecins de France.

Dans la séance du mois de mars de la Commission administrative de la Société centrale, il a été accorde à onze veuves d'anciens sociétaires une somme de 1150 francs.

Le Dr B... a racheté sa cotisation annuelle 400 francs.

Une veuve secourue autrefois remercie la Société et lui annonce que sa situation s'est améliorée.

Nouveaux journaux.

Annonçons l'apparition — quand nous serons à mille ! — d'un nouveau journal de médecine : *l'Evolution médicale*, « journal absolument indépendant, ouvert à toutes les écoles », dont le directeur est notre confrère le Dr H. Labonne. Nous souhaitons longue vie et prospérité au nouveau-né.

Signalons l'apparition d'un nouveau journal de médecine, paraissant en langue espagnole (ou portugaise ?) à Mexico, sous le titre de : *la Cirugia contemporanea*. Cette publication sera mensuelle.

Bons souhaits au confrère d'outre-mer.

ÉCHOS DE PARTOUT

La Médecine au théâtre.

Après la magistrature, la médecine : après *la Robe rouge*, *les Remplaçantes*. M. Brieux aborde dans cette comédie, qu'il vient de faire jouer au théâtre Antoine, une question médicale d'un haut intérêt social, la question de l'allaitement par la mère. Il fait paraître deux médecins : l'un mondain, sacrifiant ses principes aux désirs de ses clientes ; l'autre campagnard, mais observateur. C'est lui qui défend avec passion et vigueur la thèse de l'auteur, qui s'est muni de nombreuses garanties documentaires. Il combat l'habitude coupable des mères de famille de confier leurs enfants à des nourrices.

M. Brieux montre les dangers de l'allaitement mercenaire pour tous et pour toutes, pour la mère, pour l'enfant, pour la nourrice, et nous devons le féliciter de réclamer l'application de la loi de protection de l'enfance, qui veut qu'une nourrice ne puisse se placer comme mercenaire que lorsque son enfant aura 7 mois au moins. En combattant cette coutume dangereuse, l'auteur lutte ainsi contre une cause de la dépopulation, la mortalité infantile.

(*Echo médical de Lyon.*)

Le corps médical militaire anglais pendant la guerre sud-africaine.

Ce n'est un mystère pour personne que le corps médical militaire anglais n'a pu suffire à sa tâche pendant cette longue guerre qui, d'après les dernières nouvelles, ne serait pas près de finir.

La *Revue d'Édimbourg* donne une note peu commune en affirmant l'utilité des infirmières, neuf fois plus utiles, paraît-il, que leurs confrères du sexe fort. Ceci est l'opinion de Lord Roberts et le *Medical Record* regrette que l'emploi des « infirmières militaires » n'ait pas été fait lors de la guerre hispano-américaine.

Voilà les cantinières détrônées.

Ce n'est pas tout. M Richard Chamberlain, dont le témoignage n'est guère suspect et qui a déposé devant la Commission d'enquête des hôpitaux, a déclaré avoir vu six chirurgiens anglais en état d'ivresse, à tel point qu'on était obligé de les renvoyer chez eux « comme des invalides ». Il paraît que dans cet état « ils négligeaient leurs malades ! »

Heureusement pour ces derniers !

(*Journal de Médecine de Bordeaux.*)

Le service de santé pendant le siège de la légation de France à Pékin (20 juin-15 août 1900).

Notre confrère, M. Matignon, médecin-major de l'armée, détaché à la Légation de France à Pékin, vient de publier une note intéressante sur la façon dont fonctionna le service de santé pendant le siège des légations.

Trois médecins, un médecin militaire japonais, un médecin de la marine des Etats-Unis, et un médecin militaire français, organisèrent, comme ils le purent, les secours.

Leur matériel était presque nul, les ressources des pharmaciens des légations étaient des plus restreintes. Le personnel fort réduit se bornait à un infirmier allemand à la légation d'Autriche-Hongrie, et à deux équipes de brancardiers pris parmi les chrétiens réfugiés.

M. Matignon avait organisé à la légation une petite infirmerie, où les blessés étaient soignés avant d'être dirigés à l'ambulance internationale installée à la légation anglaise.

Dans les statistiques fournies par M. Matignon, on constate que les morts ont succombé le plus souvent à des blessures à la tête (71, 8 p. 100). Ce sont surtout les balles qui ont été meurtrières, 87, 5 p. 100 contre 12, 5 p. 100, par blessures d'obus. Pour les blessures simples, les blessures à la tête furent encore les plus nombreuses et de beaucoup. D'une façon générale, ce sont les Français qui ont eu le plus de morts au feu : 24, 4 p. 100 de l'effectif, officiers morts 50 p. 100.

Une remarque curieuse en terminant : sur 22 officiers de tout grade et de toutes nationalités qui ont participé à la défense, se trouvaient 19 officiers combattants et 3 médecins. Les premiers ont eu 14 blessés, soit 73,6 p. 100. Les seconds ont été blessés tous les trois, soit 100 p. 100.

(*Arch. de méd. et pharm. milit.*, et *Gazette des Hôpitaux.*)

Féminisme médical.

Mlle Pariselle (Hélène-Marie-Jeanne) vient d'être nommée médecin de l'Assistance publique dans le septième arrondissement.

Société contre le Cancer.

L'année dernière, en Allemagne, il s'est fondé une Société dite « Société des recherches sur le Cancer », sous la présidence du Pr de Leyden. Son but actuel est de réunir le plus de renseignements utiles (antécédents, naissance, séjour, alimentation, etc., des cancéreux), et, à cet effet, elle a adressé plus de 100,000 questionnaires aux médecins de l'Allemagne.

En Russie, nous assistons pour le moment au même courant d'opinion, et un semblable projet vient d'être élaboré par le Pr Leveline.

Son succès nous paraît d'autant plus assuré que déjà on a créé à Moscou, grâce à des donations privées, un asile-hospice pour cancéreux, attaché à l'Université.

En fondant cet asile, on a fait preuve d'humanité et de prévoyance ; en créant des sociétés, on a fait preuve d'intelligence. En Angleterre, en Allemagne et en Russie, les médecins se donnent la main pour un acte humanitaire... Les médecins français vont-ils continuer à rester sourds à la voix de la pitié ?

(*Revue des maladies cancéreuses.*)

Les souverains dans la lutte contre la tuberculose.

A la villa Bermond, à Nice, sur l'emplacement occupé par le tombeau du tsarewitch et appartenant au gouvernement russe, il est question de construire un hospice ou sanatorium pour les malades indigents russes. Le prince Georges de Leuchtenberg est à la tête de ce projet, déjà résolu en principe.

(*Echo de Paris.*)

Le sultan et le médecin.

Extrait du rapport médical sur la mission Marchand, de Loango à Djibouti, par Fashoda, du Dr J. Emily :

« Plusieurs sujets du sultan Tamboura viennent me demander mes soins. La plupart d'entre eux étaient atteints d'affections syphilitiques de la peau, sur lesquelles la pommade mercurielle, en applications externes, et l'iodure de potassium, pris à l'intérieur, produisent des effets miraculeux. Le sultan lui-même eut plus d'une fois recours à moi. Un jour, entre autres, il me pria d'aller soigner une de ses filles qui était morte J'eus de la peine à lui faire comprendre que je n'étais pas Dieu, et que si j'empêchais quelquefois les gens de mourir, il m'était impossible de rappeler à la vie ceux qui l'avaient perdue. »

(*Arch. de méd. navale* et *Lyon médical.*)

Les empoisonnements par les artichauts cuits.

M. Roger, en 1898, avait déjà observé dans son service d'hôpital des cas d'empoisonnement par les artichauts cuits.

M. Barthe ayant constaté, sur des malades de Bordeaux, des symptômes d'intoxication, d'ailleurs bénins, à la suite d'ingestion d'artichauts cuits, constata que ces artichauts qui, la veille, ne présentaient rien d'anormal, avaient pris une teinte verdâtre ne tardant pas à passer au bleu, puis au bleu de Prusse. Il constata que des feuilles bleues pouvaient en six à sept heures contaminer un artichaut cuit et sain.

La matière colorante des feuilles est insoluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme et la benzine ; elle se dissout dans l'eau. Elle rougit par les acides, bleuit par les alcalis et présente en un mot à peu près les caractères du bleu d'oseille.

On doit conclure de ces faits que les artichauts cuits doivent être consommés peu de temps après leur cuisson.

(*Journ. de pharm. et de chimie.*)

Effets comparatifs de certaines substances sur l'homme et les animaux.

Les *cytises*, toxiques pour les équidés, ne le sont pas pour les ruminants ; la *fausse oronge* tue l'homme et les grands animaux, et non les limaces ; la *lupinose* tue le mouton, la chèvre, les bovidés, les solipèdes, et ne fait aucun mal au lapin et au cobaye ; les *cantharides* sont mangées impunément par le hérisson, et non par l'homme et les autres animaux ; la *vipère* pique le hérisson sans danger pour celui-ci ; la *jusquiame* tue le cerf, les singes, les oiseaux, les rongeurs, les poissons, l'homme, et non la vache, la chèvre, le mouton ; la *belladone* est tolérée par les rongeurs et non par l'homme ; le *tabac* est toléré par la chèvre et non par l'homme ; la *digitale* est tolérée par les escargots et non par l'homme ; le *manioc* est mangé impunément par les rongeurs, les porcs, et tue homme, bœuf, cheval et mouton ; le *sucre* est poison pour les grenouilles et les vers intestinaux ; la *phellandrie aquatique* est toxique pour les chevaux et non pour les bœufs ; les *graines de ciguë* sont mangées par la grive ; les *graines de datura* sont mangées par le faisan ; l'*aconit* tue le loup, épargne les chevaux ; l'*arsenic* agit sur

le loup comme purgatif, est presque sans effet sur les moutons, est inoffensif même à forte dose, à l'égard des éléphants ; a difficilement raison de la vie des chiens.

L'*hellébore* empoisonne l'homme, engraisse les chèvres et les corneilles.

L'*aloès*, à forte dose, est un poison pour les chiens et les renards ; le *persil* est funeste aux oiseaux ; le *poivre* est funeste au cochon ; les faisans se nourrissent de grains de *stramoine ;* les corbeaux mangent impunément les grains d'ivraie ; les porcs se nourrissent, sans ressentir aucun malaise, de racine de jusquiame.

(*Revue Médico-Pharmaceutique, Annales de Pharmacie* et *Union pharmaceutique.*)

Plaques commémoratives : J.-B. Dumas.

L'hôtel portant le nº 3 de la rue Saint-Dominique et qu'habite le commandant J.-B. Dumas, vient de recevoir une plaque commémorative portant l'inscription suivante: « Dans cette maison habita Jean-Baptiste Dumas, chimiste, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française, né à Alais le 16 juillet 1800, mort à Cannes le 11 avril 1884. »

(*L'Eclair.*)

Le cancer dans la famille des Hohenzollern.

Au château de Friedrichshof, on parle de l'arrivée imminente d'un célèbre médecin anglais, pour procéder à l'opération de l'ablation du sein gauche de l'impératrice Frédéric. La mère de Guillaume II souffre, en effet, d'un cancer de la poitrine. Cette opération était décidée depuis plusieurs mois déjà, mais l'impératrice ne voulait la faire exécuter que par des médecins anglais, dans lesquels elle a plus de confiance que dans les médecins allemands.

Il y a eu, cependant, une petite anicroche. Guillaume II déteste les médecins anglais depuis que feu le docteur Morell Mackenzie a eu la prétention de sauver l'empereur Frédéric, contrairement à l'avis des plus illustres médecins allemands, qui l'avaient condamné et déclaré incapable de régner.

De plus, Guillaume II croit à l'indiscrétion des médecins anglais, et il ne veut à aucun prix qu'on sache que dans la famille des Hohenzollern le cancer est une maladie héréditaire : la grand'mère de Guillaume II, l'impératrice Augusta, souffrait d'un cancer, l'empereur Frédéric III d'un cancer de larynx, la mère de Guillaume Ier d'un cancer des seins, Guillaume II lui-même d'un cancer du tympan.

C'est le frère de l'impératrice Frédéric, le roi d'Angleterre, qui, lors de sa visite à Friedrichshof, a persuadé Guillaume II de consulter un médecin anglais, en se portant garant de sa discrétion absolue.

(*Le Cri de Paris.*)

Étudiants et médecins proscrits.

Le *Petit Sou* nous apprend que trois étudiants en médecine, MM. Nouri, Ahmed et Mazini, qui publient à Londres le journal *Osmanli*, ont été condamnés à mort pour crime de lèse-majesté, heureusement par contumace.

D'autre part, le Dr Kemel et M. Nomira, qui vivent retirés à Paris,

ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité pour avoir publié un ouvrage jugé séditieux par le gouvernement turc.

(*Le Progrès médical.*)

Une grève de médecins en Russie.

On écrit de Saint-Pétersbourg que tous les médecins de l'hôpital Saint-Lazare à Cracow se sont mis en grève. Ils ont quitté l'hôpital en corps et déclarent qu'ils n'y rentreront pas tant que les autorités municipales n'auront pas accompli les réformes qu'ils demandent depuis fort longtemps.

(*Gaz. Méd. de Paris.*)

STATISTIQUE PROFESSIONNELLE

Mortalité médicale.

Dans une précédente étude, nous avons vu que les publications statistiques ne donnaient que des renseignements très incomplets sur la mortalité médicale. Aussi avons-nous entrepris, à l'aide des documents de la statistique, une étude relative à cette mortalité, étude dont nous publions aujourd'hui un premier travail et que nous comptons faire plus complète ultérieurement. Pour le moment nous nous contenterons d'examiner cette mortalité pendant le mois de décembre 1900.

Le nombre de décès pour les professions à tendances médicales a été de 21, — et par professions à tendances médicales nous entendons les médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes, gardes-malades, dentistes, etc., c'est-à-dire toutes les professions en contact avec les malades.

Sur ces 21 décès, 5 sont dus à des affections épidémiques ou contagieuses (f. typhoïde, variole, grippe) ; ce chiffre a son importance, car il nous montre (ce que nous n'avons pu constater précédemment) que 23,71 0/0 des individus de professions médicales sont morts de maladies épidémiques en l'espace d'un mois ; 5 sont morts de maladies tuberculeuses (23,71 0/0), 11 d'autres maladies (52,58 0/0).

Sur ces onze, un décès par empoisonnement accidentel peut être considéré comme d'origine professionnelle, puisqu'il atteint un pharmacien. Sur les 21 décès, 10 sont donc dus à des affections qui auraient pu frapper un individu quelconque, et 11 sont produits par des maladies qui, si elles ne sont pas certainement dues à l'exercice de la profession, ont pu du moins souvent en être une conséquence. Ainsi les 2 infirmiers et l'infirmière, morts de *fièvre typhoïde* dans les hôpitaux, l'infirmière morte de *variole* à Aubervilliers, le médecin mort de *grippe infectieuse*, les 3 infirmières victimes de tuberculose pulmonaire (Saint-Antoine et Cochin), l'infirmier mort tuberculeux (à Saint-Antoine), ainsi qu'une sage-femme à Tenon.

La distribution de la mortalité médicale au point de vue de l'âge révèle aussi que, sur 21 décès, 8 ont eu lieu de 20 à 39 ans (38 0/0) ; 6 de 40 à 59 ans (28 0/0), et 7 au-dessus de 60 ans (33 0/0).

En étudiant de la même façon la mortalité médicale pendant le premier trimestre de 1901, nous verrons si celle-ci paraît obéir à des lois et si le corps médical est plus atteint que d'autres, et dans quelles proportions. L. D.

Mortalité médicale pendant le mois de décembre 1900

PROFESSIONS.	Total.	AGES			CAUSES DE MORT														DÉCÈS survenus	
		20 à 39 ans.	40 à 59 ans.	60 et au-dessus.	Fièvre typhoïde	Variole.	Grippe	Tuberculose pulmonaire.	Tuberculose autres	Cancer.	Congestion cérébrale.	Maladies org. du cœur.	Angine de poitrine	Congestion pulmonaire.	Diarrhée.	Néphrite.	Empoisonnements	Causes inconnues.	à domicile.	dans un hôpital.
Médecin. . . .	7	—	3	4	—	—	1	—	—	1	1	—	1	2	—	—	—	1	6	1
Infirmier civil. .	3	1	2	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	3
— militaire.	1	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Infirmière. . .	6	6	—	—	1	1	—	3	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	6
Sage-femme. .	2	—	1	1	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	1	1
Pharmacien. . .	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—
Garde-malade. .	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	1	—
	21	8	6	7	3	1	1	3	2	1	1	2	1	2	1	1	1	1	9	12

Glanes de Médecine historique

La maladie de Madame Royale au Temple, en janvier 1793.

Les documents que nous publions ci-dessous et que nous avons cru longtemps inédits, figurent (1) dans la très complète étude sur Louis XVII, de M. de Beauchesne : au moins la première des deux pièces. Mais il nous a paru qu'il n'était pas superflu de les publier à nouveau, ne fût-ce que pour accompagner d'un commentaire indispensable la rare et curieuse gravure (2) dont nous devons la communication à l'obligeance de notre ami M. Otto Friedrichs, si compétent pour tout ce qui touche à cette époque de notre histoire.

L'enfance de Madame Royale fut tourmentée par diverses maladies, mais sans grande gravité. Au mois d'octobre 1780, la santé de Madame Royale avait inquiété la reine : plusieurs dents qui avaient voulu sortir toutes à la fois avaient causé à la jeune princesse de grandes douleurs, des convulsions, et provoqué une fièvre tierce. La reine s'en était montrée profondément affectée (3).

Dans les premiers jours de janvier 1793, il était survenu à la jambe de la jeune fille un abcès, qui s'était bientôt ouvert et avait donné issue à du pus. C'est pour cette incommodité, dont le roi s'était fort alarmé (4), que le Conseil général de la commune de Paris prit la délibération qu'on va lire : on remarquera que dans les deux pièces le médecin est appelé Brugyer ; de Beauchesne orthographie Bruzier ; nous pensons qu'il ne peut s'agir que du médecin Brunyer ou Brunier, dont nous avons eu occasion de parler ailleurs (5).

COMMUNE DE PARIS.

Du 13 janvier 1793, l'an IV de la Liberté et Ier de l'Égalité ; et II de la République française, une et indivisible.

Extrait du registre des délibérations du Conseil-Général.

Le Conseil-Général, sur le rapport de la commission du Temple qui observe que Marie-Antoinette désire pouvoir appeler

(1) Cf. *Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort*, etc., t. 1, édition de 1894, p. 419, note.

(2) Au-dessous de la gravure que nous a communiquée M. Otto Friedrichs se trouve la légende explicative suivante :

Famille royale de France.

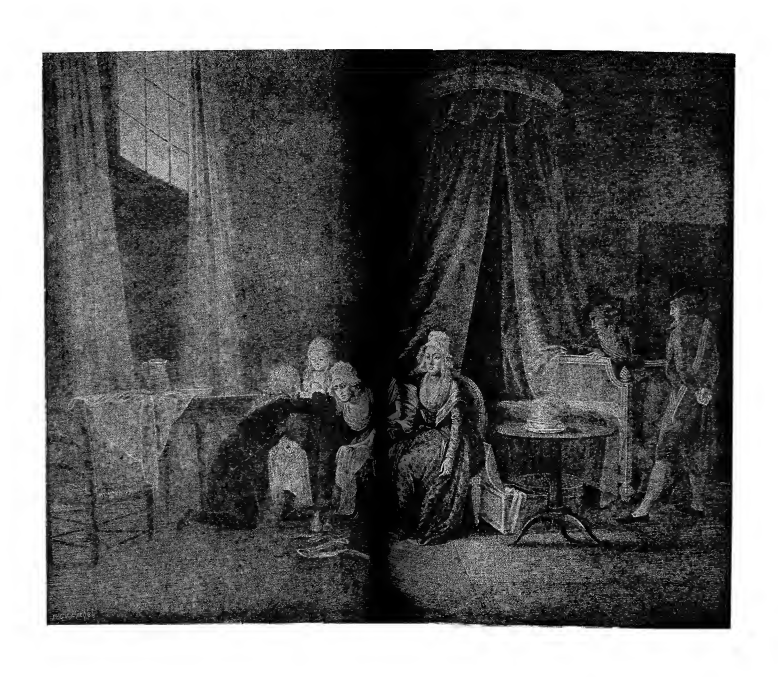
La scène que représente cette estampe a eu lieu le 26 janvier 1793, trois jours après la fin tragique de Louis XVI. Les habits de deuil n'avaient pas encore été donnés. Madame Royale, âgée de quatorze ans, avait un mal dangereux à la jambe, que sa tante madame Elisabeth avait jusqu'alors pansé. Dans ce tableau elle montre la plaie au chirurgien Brunier pour la première fois. Le fils de Louis XVI aide au pansement. La Reine mère est absorbée par une douleur trop forte pour s'occuper du mal de sa fille. Les officiers municipaux commissaires du Temple assistaient à cette scène. Le local et les situations sont représentés avec la plus scrupuleuse vérité.

Vous qui fixez les traits et du cœur et des yeux,
Osez, en les voyant, vous trouver malheureux !

(3) *Lettres inédites de Marie-Antoinette et de Marie-Clotilde de France*, par comte de Reiset, p. 79.

(4) Beauchesne, *loc. cit.* (V. note 1.)

(5) V. *Cabinet secret*, 4e série. (L'accusation d'inceste portée contre Marie-Antoinette.)


Michel

auprès de sa fille, qui se trouve atteinte d'une incommodité grave, le citoyen Brugier, médecin, demeurant à Versailles,

Arrête que Brugier pourra voir et soigner la fille d'Antoinette.

Le Conseil-Général arrête, en outre, que le citoyen Brugier ne pourra communiquer avec Marie-Antoinette qu'en présence des commissaires de service, et que toutes ses drogues seront dégustées par l'apothicaire.

BEAUDRAIS, *président.*
COULOMBEAU, *secrétaire-greffier.*

Paris, 14 janvier 1793.

J'ai l'honneur de prévenir les citoyens commissaires de service au Temple qu'il est de toute nécessité que je suive la maladie de Charlotte Capet qui est dans un moment où la nature, voulant se développer, exige la plus grande attention, et dont la jambe très gonflée et ayant un très gros bouton en suppuration demande les plus grands soins.

BRUGYER, *docteur-médecin.*

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Les médecins dans l'épreuve du Congrès. — Y avait-il des médecins commis parmi les juges civils et ecclésiastiques dans l'épreuve du *Congrès*, qui ne fut supprimée qu'en 1677 ?

Il serait intéressant que la *Chronique* donnât une histoire de cette épreuve de la virilité en justice. Les médecins légistes d'alors reconnaissaient-ils l'*impuissance virile* seulement sur l'absence de la copulation ou existait-il d'autres preuves basées sur l'examen médical ? En tout cas, les juges semblent s'être trompés souvent.

P. M.

Deux termes employés par Rabelais à expliquer. — Je serais très reconnaissant au lecteur de la *Chronique médicale* qui voudrait bien m'aider à éclaircir ce point de nomenclature botanique :

Au chapitre II de *Pantagruel*, Rabelais, expliquant comment ses plantes furent baptisées, écrit : « Aultres sont nommées par metamorphose d'hommes et femmes de nom semblable, comme Daphné, c'est laurier, de Daphné ; myrte, de Myrsine ; pitys, de Pitys... »

Je connais, comme tout le monde, l'histoire de *Daphné,* mais je ne sais rien de *Myrsine* et pas davantage de *Pitys.* Je voudrais bien en savoir quelque chose.

Jusqu'à présent, tous mes renseignements se bornent à ceci :

Pour *Myrsine.* — Il a existé une femme poète du nom de *Myrtis,* qui donna des leçons d'harmonie à Pindare.

Pour *Pitys.* — Le mot grec *pituis* signifie pomme de pin ; *Pline* appelait le pin maritime *pitys*.

Merci d'avance au confrère qui pourra me donner le moindre renseignement sur les métamorphoses botaniques de *Pitys* ou de *Myrsine*.

Dr F. Brémond.

La recette de Ninon de Lenclos ? — Connaît-on la recette grâce à laquelle la célèbre Ninon de Lenclos sut toujours conserver les apparences de la jeunesse, ainsi que la tradition nous en est parvenue ? Recette d'une eau de Jouvence ou d'un baume merveilleux contre les rides ?

On sait qu'on a trouvé une lettre, aussi authentique que curieuse, de Fortunio Liceti, célèbre médecin italien du dix-septième siècle, lettre adressée à Ninon de Lenclos, à la date du 4 août 1646. La célèbre courtisane avait donc à cette époque trente ans seulement, et devait plaire pendant plus de quarante ans encore ! *Liceti* répond dans cette lettre à une demande qui lui avait été faite et donne la recette d'un certain onguent qu'il appelle *Rugiada del Viso*, ou Rosée du Visage. Il raconte qu'il a trouvé cette recette, qu'il croit infaillible *contre les rides,* dans un de ces manuscrits orientaux qui renferment mille secrets divins pour la beauté féminine.

Il existe, en effet, dans les Indes, encore actuellement, une classe de femmes, les *Nâtis* (du verbe sanscrit *Nat*, se balancer, danser), qui sont les danseuses et les filles de joie du pays et qui possèdent, dit-on, la beauté et la fermeté de leur peau jusqu'à l'âge le plus avancé. Elles emploient un onguent composé d'huile végétale, recueillie par de vieilles Indiennes, moitié médecins, moitié sorcières. Leur recette ne serait-elle pas celle que Liceti a trouvée dans les manuscrits orientaux dont il parle dans sa lettre à Ninon?

Ninon aurait-elle dû à cette *rosée* la merveilleuse conservation dune beauté qui exerça, si tôt et si tard, sa douce tyrannie contre tous les hommes marquants du xviie siècle, depuis le grand Condé, le duc de La Rochefoucauld et le maréchal d'Estrées, jusqu'à Voltaire et Saint-Evremond ?

Ne serait-il pas intéressant de rechercher les documents épars dans la littérature médicale et surtout dans les récits de voyage, pour arriver à fixer la formule de cet onguent indiqué par Fortunio Liceti à Ninon de Lenclos ?

Cette question, qui fera sourire les sceptiques et les anatomistes, persuadés que les altérations de la peau sont inévitables avec l'âge, n'en a pas moins fait verser beaucoup d'encre, et il ne serait pas inutile de savoir ce qu'on peut tirer de sérieux de toutes les recettes données par les vieux auteurs qui ont écrit sur cette matière.

Dr Mathot.

Une boutade sur le coryza. — Quel en est l'auteur ? — A la *Chronique médicale* où l'on sait tout ce qui concerne notre art, pourrait-on me dire de qui est cette boutade :

« Depuis Molière, les médecins n'ont rien inventé, si ce n'est d'appeler *coryza* le rhume de cerveau, dont ils ont réduit à un mois la durée, qui était auparavant de trente jours. »

Je ne garantis pas l'exactitude de la citation pour ce qui est des termes, mais c'en est sûrement le sens. Je suis obsédé depuis plu-

sieurs jours par le nom de l'auteur et il m'est impossible de le retrouver.

Dr M. Nattier.

Quelle était la nature du « poison de Cabanis » ? — Quelles étaient les « pastilles de poison » de Cabanis que les Girondins portaient sur eux ? (*Les Prisons pendant la Terreur*, par Victor du Bled, *Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1890) :

« Plusieurs avaient sur eux le pain des proscrits, les pilules de la liberté, des pastilles de poison de Cabanis ; ils renoncèrent à en faire usage...»

Dr Lagelouze.

La première opération césarienne. — Pourrait-on retrouver l'historique de la première opération césarienne — d'après des documents authentiques ?

Dr Michaut.

Avoir ses Anglais ? — D'où vient cette expression, fort usitée, comme on sait, dans certain milieu — plus près du quartier Bréda que du noble faubourg ?

Dr M.-R.

Un ministre allemand d'origine française. — De Miquel, ministre des finances en Allemagne, dont la famille quitta la France vers la fin du xviie siècle, n'est-il pas un des ascendants du Dr Miquel Alexis (1756-1838), qui alla à la Guadeloupe, à la Martinique, et fut médecin honoraire de Louis XVIII ?

Dr Roland (Poitiers).

A quelle affection a succombé le poète Santeul ? — D'après la version la plus généralement acceptée, d'après le récit de Saint-Simon, Santeul serait mort des suites d'une intoxication nicotinique aiguë, à la suite d'ingestion de tabac à priser.

En 1697, en août, étant à Dijon pendant la tenue des États, un soir qu'il était à souper chez M. le duc, ce dernier « se divertit à pousser Santeul de vin de champagne, et, de gaîté en gaîté, il trouva plaisant de *verser sa tabatière* pleine de tabac d'Espagne dans son verre de vin, et à la faire boire à Santeul pour voir ce qu'il en arriverait. Il ne fut pas longtemps à être éclairci : les *vomissements* et la *fièvre* le prirent et en *deux fois 24 heures* le malheureux mourut dans des douleurs de damné, mais dans les sentiments d'une grande patience. »

Or, 1° La Monnoye, qui fut présent à cette mort, ne parle pas de cette anecdote.

2° M. de Lagarde, autre témoin, affirme que M. le duc, la veille du jour où Santeul tomba malade, n'avait *pas soupé chez lui au logis du roi où soupa Santeul.*

3° Santeul, d'après La Monnoye, n'aurait éprouvé de douleurs qu'à 11 heures du matin.

4° Si Santeul n'avait pas soupé avec M. le duc (la veille), ça n'aurait donc été qu'au souper de l'avant-veille qu'on lui aurait fait cette mauvaise plaisanterie, et le mal aurait donc mis 36 heures à se déclarer ?

5° Saint-Simon n'est pas un historien qu'il faut toujours croire ; sa passion le porte à raconter bien des anecdotes fausses ou dont il ignore le vrai caractère. Il adore raconter les morts vio-

lentes et les empoisonnements et en sert partout ; et surtout, il n'aime pas M. le duc.

D'autre part, La Monnoye affirme que Santeul était très *modéré soit pour boire, soit pour manger*. Les médecins interrogés par lui répondent « *que le mal venait d'une débauche de table.* »

Cette prévention où étaient les médecins les obligea à lui donner par DEUX FOIS de l'émétique, *qu'il garda toujours très fidèlement* : remède *entièrement contraire au mal*, qui était, comme on l'a reconnu depuis, une *inflammation du bas-ventre*.

Santeul ne serait-il pas mort d'une intoxication stibiée ? « Ah ! Monsieur, s'écriait le malade, *je suis perdu ; ils m'ont donné l'émétique* par deux fois ! »

Enfin, voici un homme robuste et bien portant, âgé de 67 ans. Il tombe malade subitement ; « on crut que c'était une *colique* et que ce ne serait rien », tant au début les symptômes se rapprochaient d'une simple indigestion ; bientôt après, on remarque chez lui *des cris et des agitations étranges ;* et il se plaignait de *douleurs* épouvantables, se débattait comme *un possédé*.

Remarquez qu'il se mit au lit à 11 h. seulement. Le matin même du début de ces douleurs, il avait assisté « aux harangues qu'on faisait à M. le duc avant son départ, à Dijon, *louant les uns, blâmant les autres, si haut* » que M. le duc est obligé de le rappeler à l'ordre. Ce n'était pas là un homme sous le coup d'un empoisonnement depuis la veille au soir ou l'avant-veille !

Quelques heures après ce début suraigu, la scène change : il est un peu tranquille : *apparemment c'était de faiblesse*. Ce tableau-là ressemble bien à celui d'une appendicite. Vous répondrez qu'à 67 ans c'est peu probable ; mais enfin il y a matière à discussion, et il semble que l'autopsie est d'accord avec cette idée, puisqu'elle prouve *une inflammation du bas-ventre*.

D[r] MICHAUT.

Réponses

Martyrologe des médecins (VI ; VII ; VIII, 152, 182). — Je me permets, en accord avec votre pieuse pensée d'honorer la mémoire de nos martys médicaux, de vous signaler la disparition d'une très noble personnalité de notre profession : le D[r] Ed. Damourette, ancien interne des hôpitaux de Paris, qui vient de mourir à Cannes, dans sa 39[e] année.

D'autres, mieux documentés que moi, pourraient faire un exposé de la carrière de notre collègue ; ce que je veux faire connaître ici, ayant vécu quelques années auprès et assez près de lui, c'est le don admirable du dévouement qui a fait de ce médecin un modèle incomparable des plus nobles vertus de la charité médicale, — et qui en a fait également un martyr.

Ce que j'ai vu, le voici : En 1892, à Necker, Damourette était interne de Peter ; un des externes du service prend la fièvre typhoïde. Damourette lui fait donner une des petites chambres d'isolement, et, s'établissant dans la chambre voisine, se met en devoir, pendant 25 jours, jour et nuit, de donner *lui-même* — vous m'entendez bien, — les bains, qu'il pense devoir donner mieux encore que le personnel, d'ailleurs très dévoué, qui l'entoure.

Bien entendu, je vous l'assure, son service de malades n'en pâ-

tissait en rien ; car l'Assistance publique n'a pas eu beaucoup d'internes plus dévoués.

Peu après éclate une épidémie de choléra, et, pendant des semaines, Damourette s'installe au pavillon de la Crèche, alors transformé en service des cholériques. Là, avec la vieille Marie, une Bretonne dévouée comme il s'en tue pas mal au service de l'Assistance, ils ont fait tout ce que peuvent faire la bonne volonté et les forces humaines réunies. Il est vrai qu'ils en ont retiré l'un et l'autre une médaille d'or ou d'argent des épidémies, cette médaille militaire de notre corporation, qui vaut bien toutes les décorations rouges de tant d'exploiteurs de la profession.

Dans la clientèle civile, Damourette déploya les mêmes qualités d'âme charitable. On parle aisément du médecin qui prodigue ses soins aux déshérités de la fortune ; il y a à prendre et à laisser dans les éloges : quand il s'agit de Damourette, aucune phrase de ce genre n'est exagérée.

En présence d'un traitement difficile, délicat à appliquer, que lui importait la situation du malade ? Il venait, revenait, supplantait parents ou gardes trop inhabiles à son gré. Vous citerai-je cette histoire admirable que nous rapportait un ami commun, un confrère ? Dans une famille de médiocre condition, chargée d'enfants, l'un d'eux prend la diphtérie. Voyant l'impossibilité pour ces gens de donner les soins voulus, ne pouvant surmonter leur aversion pour l'hôpital, effrayé du danger pour les autres enfants, Damourette fait disposer une pièce de son propre appartement en chambre d'isolement, et soigne le petit malade. J'ai connu l'homme, et je vous jure qu'un tel trait est bien de lui.

Surmené par les exigences d'une clientèle que son immense bonté accroissait au delà de ses forces ; ébranlé par de cruelles afflictions intimes (il avait perdu ses deux enfants), Damourette ressentit tout à coup, il y a deux ans, les avertissements d'un mal terrible.

Ceux qui ont pu, comme moi, voir avec quelle douceur cet homme admirable avait, pour ainsi dire, accepté sans murmures cet affreux coup du sort le plus injuste, penseront que la réunion des plus hautes vertus de dévouement et d'abnégation chez un seul ont pu faire de Damourette, ainsi que je le disais en commençant, un des plus nobles martyrs, un saint de notre profession.

Dr Triboulet.

---

hronique Bibliographique

De l'instinct de la propreté chez les animaux,

Par le Dr Paul Ballion, de Villandraut (Gironde), 2e édition. Bazas, imprimerie Constanti, 1896. Un vol. in-8° de 172 pages.

Voici une étude de psychologie comparée sincère, mais un brin paradoxale ; voici réhabilités, et avec quelle ingéniosité, quel prestigieux talent d'écrivain, nombre de nos frères en animalité. Si nous ajoutons que l'opuscule dont nous allons parler n'a pas été mis dans le commerce, et que néanmoins tous les grands quotidiens lui ont consacré des lignes élogieuses, nous aurons assez dit en

quelle haute estime nous tenons le travail si original de notre laborieux confrère.

Après avoir montré que le sentiment de la propreté prend sa source dans l'instinct conservateur, et se rattache directement à l'hygiène, l'auteur passe en revue les diverses manifestations de la propreté dans la série zoologique.

Dans un premier chapitre, il traite de la délicatesse du goût dont les animaux font preuve ; répugnance pour la nourriture malsaine et malpropre; préférence des animaux prédateurs pour la proie vivante ; — des triages et nettoyages que les bêtes font subir à leur nourriture; — enfin d'un trait de mœurs peu connu, bien qu'assez répandu dans différentes classes de la série animale : il s'agit de l'habitude qu'ont beaucoup d'animaux de laver, ou du moins de mouiller leurs aliments.

Après ce curieux hors-d'œuvre, le chapitre se termine par l'exposé des faits qui semblent être en opposition avec les précédents. L'auteur les explique par les effets dégradants de l'état de domesticité, et par la nécessité, qui est souvent à cet égard une mauvaise conseillère.

Dans un deuxième chapitre, l'auteur passe en revue les précautions prises par les animaux pour préserver leur corps de la souillure des matières excrémentitielles. Ce chapitre, où sont décrites les différentes attitudes qu'on voit prendre à ces êtres, quand ils vaquent aux besoins naturels, est entièrement neuf.

Le chapitre III, un des plus importants de l'ouvrage, traite des procédés industrieux au moyen desquels les bêtes entretiennent la netteté de leur tégument. Après quelques considérations générales ayant trait aux conditions anatomiques et physiologiques, qui favorisent l'entretien de la propreté corporelle, l'auteur décrit minutieusement les procédés et les instruments de toilette dans les divers groupes. Le chapitre se termine, comme les autres chapitres du livre, par l'exposé et l'interprétation des faits dans lesquels l'instinct de la propreté paraît être en défaut. Ces faits, d'après l'auteur, s'expliquent, soit par l'état de captivité ou de domesticité, soit par le besoin de se mettre à l'abri des parasites, soit enfin par l'intention offensive et l'intention défensive.

Le chapitre IV est consacré à l'étude des services que les animaux se rendent entre eux pour l'entretien de la propreté corporelle : soins maternels, soins fraternels, soins conjugaux. Des services analogues, mais non réciproques, sont rendus à certains animaux par des êtres auxquels ils ne sont liés par aucune affinité, ni d'espèce, ni de genre, ni même de classe.

Dans le dernier chapitre, très intéressant au point de vue de l'étude des mœurs des animaux, l'auteur a réuni et classé d'une manière méthodique les diverses industries au moyen desquelles les bêtes entretiennent la propreté du logis. Après quelques considérations générales, il traite, dans des paragraphes distincts : des industries qui ont pour but d'éloigner du logis les matières excrémentitielles,— des animaux qui cachent leurs déjections alvines,— du dépôt de la matière stercorale en des endroits déterminés, — de l'enlèvement des excréments de la progéniture, — de l'enlèvement des cadavres, des détritus et autres immondices,— des animaux qui

dévorent l'arrière-faix et de ceux qui font curée de leurs dépouilles, enfin de quelques exceptions à la règle générale.

La Pratique du massage, par DE FRUMERIE. Un volume in-18, avec 31 figures explicatives. Paris, Vigot, 23, place de l'Ecole-de-Médecine.

Ce petit livre, écrit spécialement pour les infirmiers et infirmières, est le résumé des conférences faites par l'auteur dans les hôpitaux de Paris. Il est indispensable à toute personne désirant connaître les premiers éléments du massage. Dégagé de toute théorie inutile, il est le livre pratique par excellence. Les figures viennent encore aider à la clarté du texte, par leur grande simplicité démonstrative. Attendu avec impatience par le personnel des hôpitaux, il deviendra, nous n'en doutons pas, le vade-mecum de tout bon garde-malade.

Un contemporain de Daviel. Les œuvres de Pierre-François-Bénézet Pamard, chirurgien et oculiste (1728-1793), éditées pour la première fois d'après ses manuscrits par son arrière-petit-fils, le docteur Alfred PAMARD, associé national de l'Académie de médecine, et le docteur P. PANSIER. — Paris, Masson, éditeur.

MM. les Drs Pamard et Pansier viennent de publier les œuvres jusqu'ici inédites du chirurgien avignonnais, et de faire revivre une des plus sympathiques figures de notre corporation.

On doit à P.-F.-B. Pamard non seulement des travaux fort estimables sur l'oculistique, mais encore sur la chirurgie, sur la médecine et l'anatomie. Mais il fut surtout remarquable par son génie inventif.

Le premier, il imagina de prévenir la mobilité de l'œil en le fixant au moyen d'un trèfle qui prenait son point d'appui sur la cornée et que sa forme même empêchait de s'enfoncer trop profondément. Le premier, il substitua à l'ancienne incision la kératotomie supérieure et la maintint malgré l'opposition de ceux qui prétendaient que le lambeau serait renversé par le frottement de la paupière. Le premier, il opéra les malades couchés, ce qui assure une immobilité beaucoup plus rigoureuse. Enfin, pour guider le séton à travers les voies lacrymales dans le traitement de la dacryocystite, il imagina une sonde munie d'un ressort, que rappelle celle de Belloc.

Comme anatomiste, Pamard fut certainement très estimé, puisqu'on retrouve dans les ouvrages de Meckel la reproduction des pièces artificielles qu'il mit des années à constituer.

Nous n'avons pu donner, par cette courte analyse, qu'une très imparfaite idée de l'ouvrage de MM. Pamard et Pansier, qui ne se recommande pas d'ailleurs seulement par la documentation très riche qu'il renferme, mais encore par le luxe typographique dont les éditeurs ont su l'entourer.

Tous les médecins bibliophiles et tous ceux à qui l'histoire de notre art n'est pas indifférente tiendront à cœur de posséder le beau volume consacré par notre distingué confrère le Dr Pamard à son illustre ancêtre.

Comment on défend sa virilité : *la lutte contre l'impuissance et l'anaphrodisie*, par le Dr E. MONIN. Paris, *l'Edition médicale française*, 29, rue de Seine. Prix : un franc.

« *Toute médecine est nulle, aveugle, inintelligente si elle ne commence pas par la confession complète* » ; cette phrase de MICHELET, le Dr Monin se l'est appropriée pour la placer sur la couverture du nouveau volume que nous avons la bonne fortune d'indiquer à nos lecteurs. Il ne faut pas, en effet, comme le dit si bien l'auteur, « par une pudeur aussi fausse que déplacée, dédaigner le traitement rationnel de l'impuissance, d'autant que le simple affaiblissement de sa vigueur génitale rend l'homme triste et hypocondriaque ».

Quel est ce traitement, ou mieux quels sont les agents qui donnent les plus beaux succès curatifs ? Quelle hygiène faut-il suivre? ce nouvel opuscule de la collection des « **Comment on défend** » vous l'apprendra, pour peu que vous en soyez curieux.

Die Ophtalmologie (liber de oculo), des Petrus Hispanus, par A. BERGER. Munich, 1899.

Il s'agit d'un traité d'oculistique, édité d'après des manuscrits anciens et accompagné d'une traduction allemande avec de nombreuses notes, dont l'auteur, Pierre l'Espagnol, ou P. de Lisbonne, fut plus tard pape sous le nom de Jean XXI. On doit également à ce dernier un traité de médecine populaire, le *Thesaurus pauperum*, célèbre au moyen âge.

Jean XXI appartient à cette série de papes, instruits et philosophes, qui illustrèrent le XIIIe siècle. Il est surtout connu par sa fin tragique: gravement blessé, le 16 mai 1277, dans son palais de Viterbe, par l'écroulement d'une muraille, il succomba aux suites de sa blessure, six jours plus tard.

Le traité du pape Jean XXI jouissait à son époque d'une certaine réputation; il se trouve cité dans Guy de Chauliac, à côté des ouvrages des différents auteurs qui se sont occupés de cette spécialité: les Arabes, Avicenne, Azaram et Almanzor, et surtout Jesu-Hali; l'Arménien Canamusali, Alcoatim, médecin chrétien à Tolède, ainsi que Benvenutus Graphœus.

La partie anatomo-physiologique du traité que nous étudions nous donne les idées alors courantes : le cristallin est le siège de la vision; la théorie de la vision est celle d'Empédocle, c'est-à-dire l'émanation d'un *spiritus visibilis*.

Pour ce qui est de l'étiologie, de la symptomatologie, elles sont l'objet d'une observation exacte.

La thérapeutique joint à une série de prescriptions hygiéniques bien comprises la bizarre pharmacopée des Arabes.

Voici, par exemple, le traitement de l'ophtalmie: « Repos au lit la tête élevée, dans une chambre obscure, à l'abri des poussières et de la fumée ; s'abstenir du coït; éviter les légumes, l'ail, les mets épicés, les grillades, les rôtis; éviter également la colère et les rixes et garder le silence;

« Saigner au bras droit; purger quatre jours après avec de la casse et des prunes de Damas;

« Appliquer sur l'œil trois ou quatre fois par jour un linge imbibé d'une décoction tiède de fenugrec et de violettes.

« S'il y a suppuration, employer le remède suivant:

« Sucre en poudre, perles non percées, céruse, de chaque 5 drachmes ; opium, 1 drachme.

« Pulvériser, ajouter du blanc d'œuf et conserver sous forme de grains de la grosseur d'un pois.

« Au moment de s'en servir, *dissoudre dans de l'urine*, du vin blanc ou de l'eau de roses à volonté.

« Badigeonner trois fois par jour. »

Remarquons, au sujet de ce remède, qu'il rappelle beaucoup, quant à la forme sous laquelle il est présenté, les *discoïdes* et *tabloïdes*, qu'on nous donne pour une nouveauté!

Reproduisons encore quelques formules du pape-médecin ; elles ont au moins le mérite de la curiosité.

Connaissez-vous l'*aqua mirabilis*, qui jouit pendant longtemps d'une si grande réputation contre les taies de la cornée, et contre la faiblesse de la vue? Elle était constituée par les drogues dont l'énumération suit : « Fenouil, rue, verveine, euphraise, endive, bétoine, casse off., roses rouges, capillaire, ââ six poignées ; laissez macérer pendant un jour et une nuit dans du vin blanc, puis distillez. »

Une autre eau, destinée au même usage, montre à quelle complexité pouvaient atteindre les ordonnances, en ces temps fortunés... pour les apothicaires :

Limaille d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, d'or, d'amalgame d'argent, d'amalgame d'or : Doser « suivant les finances du malade » ; faire macérer pendant sept jours : le premier jour, dans « l'urine d'un jeune garçon vierge » ; le deuxième, dans du vin blanc chaud ; le troisième, dans du suc d'anis ; le quatrième, dans du blanc d'œuf ; le cinquième, dans « le lait d'une femme nourrissant un garçon » ; le sixième, dans du vin rouge ; le septième, dans le blanc de sept œufs.

Distiller le tout et conserver dans un vase d'argent ou d'or.

Et le pontife termine son traité par ces graves considérations :

« Le médecin qui sait et qui veut préparer cette eau, dit-il, ne devrait pas être appelé médecin, mais prophète. » Elle guérit, en effet, la lèpre, enlève les taies de la cornée, assure la guérison de la vue et embellit les yeux au-dessus de tout. Le pontife thérapeute tait cependant ses vertus secrètes, « par crainte d'exciter l'orgueil de ceux qui ont cette eau en leur possession ».

Cette dernière phrase, écrite au treizième siècle, pourrait tout aussi bien figurer à la quatrième page de certains journaux du vingtième siècle... *Nova vetera !*

A. GOTTSCHALK.

Femmes-médecins d'autrefois, par le Dr Marcel BAUDOUIN. — Paris, 1901. *Institut de Bibliographie*, in-18, 263 pages, avec IX belles photogravures hors texte. Prix : 5 fr.

Le premier tome de l'importante publication comprenant quatre volumes, que M. Marcel Baudouin veut consacrer aux « Femmes-médecins », vient de paraître. Il est exclusivement consacré aux « FEMMES-MÉDECINS D'AUTREFOIS », et renferme une longue série de notices biographiques et historiques d'un très réel intérêt.

Deux chapitres en particulier sont tout à fait nouveaux, en raison, d'une part, des documents publiés, et, d'autre part, des remarques archéologiques très neuves qui les accompagnent. Ces dernières

dénotent même chez l'auteur des connaissances d'épigraphiste, qui étaient aussi peu connues dans le monde médical, que l'est sa compétence toute spéciale de bibliographe professionnel.

Notre confrère et ami a réussi à éclaircir, par une étude approfondie des textes et des données connues, mais mal comprises jusqu'ici, une série de problèmes très curieux. Il tirera certainement de ces découvertes archéologiques des conclusions originales, dans l'étude d'ensemble qu'il doit faire ultérieurement sur ce sujet aussi intéressant qu'il est nouveau.

La santé aux colonies. *Manuel d'Hygiène et de Prophylaxie climatologiques, Médecine coloniale*, par P. d'Enjoy. Un volume in-8, Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

L'ennemi, aux colonies, c'est le climat. Mais si cet ennemi est redoutable aux ignorants et aux imprudents, il est aisément tenu en respect par les colons sages et prévoyants munis d'un bon livre d'hygiène et de médecine, mis à la portée de tous, facile à consulter et à comprendre, plus facile encore à suivre dans ses prescriptions. Cet ouvrage de vulgarisation, véritable livre de chevet du colon, est l'œuvre d'un écrivain expert en toutes choses coloniales, très connu et très apprécié dans le monde des savants.

Le volume qui vient de paraître, comprend deux parties principales : l'une, consacrée à l'hygiène proprement dite ; l'autre, à la description et au traitement des maladies coloniales.

La profession médicale, *ses devoirs, ses droits*, par le Dr G. Morache, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de l'Université de Bordeaux, membre associé de l'Académie de médecine. 1 vol. in-12 de la *Collection médicale*, cart. à l'angl. 4 fr. (Paris, Félix Alcan, éditeur.)

La profession médicale traverse, depuis quelques années, une crise qui, à des degrés différents peut-être, mais sous des formes sensiblement identiques, sévit dans tous les pays à civilisation européenne.

Bien des facteurs ont contribué à cet état de choses. Il importe de les étudier et, si l'on peut, de les modifier.

M. Morache a cherché, dans son livre, à envisager avec la plus entière indépendance les conditions de la profession médicale. Les futurs médecins, ceux qui, déjà, s'engagent sur le terrain si difficile de la pratique professionnelle, recueilleront dans cet ouvrage d'excellents principes, qui pourront leur servir de guides, tout au moins les aider à fixer leurs légitimes hésitations. Cet ouvrage sera également goûté du grand public qui, s'intéressant à la vie des médecins, sera curieux de connaître leurs devoirs professionnels.

Comment on défend ses cheveux (La lutte contre la calvitie et la canitie), par le Dr Henry Labonne, licencié ès sciences, officier de l'Instruction publique.

Dans *Comment on défend ses cheveux*, le lecteur trouvera des enseignements utiles pour garder une chevelure belle et saine, et pour empêcher la continuation de la calvitie et autres désagréments pouvant comporter les plus dangereuses complications dans l'état général de ceux qui en sont atteints.

Les remèdes, les soins d'hygiène préconisés par l'auteur, sont bien simples, à la portée de toutes les fortunes ; chacun devrait lire et mettre en pratique les enseignements de la brochure que nous signalons.

Envoi franco de ce volume contre un mandat ou bon de poste de *un franc*, adressé à Monsieur le Directeur de l'*Edition médicale française*, 29, rue de Seine, 29, Paris.

Comment on défend la vie humaine contre les traumatismes, la lutte contre les accidents, par le Dr Marcel Baudouin, membre de la Commission des Ambulances urbaines, et le Dr A. Rodiet, des Ambulances de la ville de Paris.

Combien de victimes sont frappées, en des lieux éloignés de tout secours, pour lesquels l'instantanéité de l'assistance chirurgicale et médicale ne peut se faire qu'à l'aide d'un service spécial, bien organisé ! Plus le médecin arrivera vite, plus les soins apportés seront efficaces. Le petit volume des docteurs Baudouin et A. Rodiet, qui fait partie de cette si intéressante bibliothèque, connue sous le titre des « *Comment on défend* », nous indique un remède à l'incurie française actuelle et ce qu'il faut pour assurer l'assistance voulue dans les blessures mettant la vie en danger.

Envoi franco contre un mandat de *un franc*, adressé à Monsieur le Directeur de l'*Edition médicale française*, 29, rue de Seine, 29, Paris.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Où faut-il, en France, passer l'hiver? Les stations climatiques, hivernales françaises, par le docteur Ch. Lavielle. Paris, A. Maloine, libraire-éditeur, 23-25, rue de l'Ecole-de-Médecine.

La Tuberculose et la médication créosotée, par le docteur Samuel Bernheim. Paris, A. Maloine, éditeur, 23-25, rue de l'Ecole-de-Médecine, 1901. (*Sera analysé.*)

De l'assassinat considéré comme un des beaux-arts, par Thomas de Quincey. Paris, Société du Mercure de France, 15, rue de l'Echaudé-Saint-Germain, 1901.

De la gaïacolisation intensive dans le traitement de la tuberculose pulmonaire, par les docteurs A. Weill et S. Diamant-Berger. Paris, *Archives orientales de médecine et de chirurgie*, 34, rue de Maubeuge, 1901.

CORRESPONDANCE

Artillerie céleste.

Très honoré et savant Confrère,

Dans votre *Chronique* du 15 septembre 1900, je lis, sous le titre : *Artillerie céleste*, un court résumé de l'origine de la question de la pluie artificielle, appartenant à juste titre à feu le docteur Charles Le Maout. En 1892 et 1893, à l'occasion de trois prix institués par une société américaine, destinés à

récompenser les meilleurs travaux sur ce sujet, j'ai été partisan convaincu de l'utilité de première importance de la solution. Je le suis encore aujourd'hui ; toutefois, l'observation que j'ai été très heureusement à même de faire, vendredi 28 septembre dernier, du magnifique et terrifiant météore qui a provoqué la chute de grêle *plate* et de trombes d'eau et a ravagé la chaîne des Cévennes, me semble démontrer qu'un autre élément d'action doit être préconisé et associé à celui des explosions multiples.

Voici d'ailleurs la relation succincte que j'en ai donnée dans *l'Etoile* de l'Ariège, le lendemain même, samedi 29 septembre :

Météore électrique.

Hier vendredi, entre 7 et 8 heures du soir, j'ai vu se dérouler un phénomène astronomique rare, d'une beauté sauvage, toute mythologique.

Je me promenais avec mon frère Pierre dans le jardin de ma sœur, à Pamiers, rue du Bastion, 8, vers 6 h. Jetant un coup d'œil sur le ciel nuageux, j'aperçus, sous un angle d'environ 20° dans la région nord-est, du côté de Toulouse, une trouée lumineuse au fond de laquelle on voyait l'extrémité d'un nuage éclairé par le soleil couchant ; il avait une teinte d'or si brillante que l'on eût pu croire que l'astre allait se montrer.

Je rentrai pour dîner en famille. Le repas terminé, j'allumai un cigare et je me rendis de nouveau au jardin ; j'étais à peine entré, que j'aperçus, à ma grande surprise, là où je venais de constater l'effet du soleil couchant, un grand foyer d'éclairs qui se renouvelaient toutes les secondes, d'une façon incessante. Les fusées électriques qui en sortaient éclairaient deux nuages en présence, semblables à deux pics de montagnes, longs , arides, derrière lesquels se développait la merveilleuse scène céleste.

« Viens donc voir, dis-je à mon frère, les forges de Vulcain en pleine activité ! »

C'était en réalité une représentation mythologique complète de ces forges.

A tout instant, à droite, à gauche, au centre surtout de ces deux pics, unis à leur base et séparés profondément à leurs sommets, des salves d'artillerie électriques extrêmement brillantes et superbes. Vulcain semblait souffler, attiser le foyer caché d'où partaient les jets de lumière, et ses titans forgerons, frappant à tour de bras sur leurs enclumes, faisaient jaillir autour d'eux les étincelles-éclairs les plus vives.

Bientôt, au-dessus du centre du cratère volcanique, entre les deux pics nuageux, à bords inondés de lumière, apparut peu à peu un gros nuage noir en boule qui semblait, comme la fumée charbonneuse que vomissent les locomotives, sortir d'un tuyau étroit et court, directement situé sur le centre du volcan, et donnant l'illusion d'un violent feu de forge gigantesque.

Le tableau mythologique était vraiment saisissant de réalisme. Le volcan de l'Etna, en Sicile, s'était rallumé tout à coup, après de

ongs siècles de silence, et les Polyphèmes se mettaient encore une fois à forger le fer des guerriers et des laboureurs de l'Antiquité.

Ce spectacle grandiose et unique a duré près de trois quarts d'heure; il s'est affaibli progressivement et, à 8 h., il n'en restait que des éclairs lointains. Chose étrange, les éclats de la foudre ne se sont pas fait entendre ; à la grande distance où je me trouvais, il me fut difficile de distinguer les coups de tonnerre.

J'ai vivement regretté de n'avoir pas à ma disposition un appareil instantané pour fixer les diverses phases de ce merveilleux météore.

Les journaux de Toulouse annoncent, en effet, qu'il y a eu un fort orage accompagné d'une véritable trombe d'eau sur Toulouse et dans ses environs.

Dr Moura.

Les restes de Rabelais.

Mon cher Confrère,

Permettez-moi de répondre succinctement aux lettres de MM. V. Sardou et Edmond Beaurepaire concernant les restes de Rabelais. Dans les quelques mots que je vous ai adressés, j'ai dit :

1o Que maître François était mort et avait été inhumé à Paris;

2o Que, d'après la généralité des commentateurs de l'épopée pantagruélique et des historiens, il a été inhumé dans le cimetière de l'église Saint-Paul, près d'un grand arbre ;

3o Que, cependant, l'ancien fondateur et président de la *Société tourangelle des amis et des admirateurs de Rabelais*, Audiger, décédé il y a quelques années, m'a déclaré, à plusieurs reprises, en invoquant l'autorité du père Garasse, que le grand Chinonais a été enterré non dans le cimetière, mais dans la nef de l'église Saint-Paul ;

4o Que je ne pouvais me porter garant de la valeur de l'assertion d'Audiger à ce propos, attendu que la bibliothèque de la ville de Tours ne possède qu'un ouvrage du père Garasse, et que, s'il est bien fait mention dans cet ouvrage du roman rabelaisien, il n'y est pas question du lieu où est mort et où a été inhumé son auteur;

5o Qu'il serait bon de consulter toutes les œuvres du père Garasse, pour savoir si Audiger ne s'est pas mépris.

A cela on m'objecte que l'église Saint-Paul n'existant plus — ce qui n'est ignoré d'aucun Rabelaisophile — et ayant fait place à une maison de rapport, il est à croire que les fouilles nécessitées par cette construction n'ont rien laissé intact du sol primitif ou des substructions. Cela est à croire, en effet; mais ce n'est pas certain. Lors de la démolition de l'ancien théâtre de Tours, bâti sur un sol occupé antérieurement par un couvent de moines, on a retrouvé intactes diverses sépultures datant du moyen âge.

Avant de prétendre que les restes de Rabelais sont ou ne sont plus dans le sol primitif ou les substructions de l'ancienne église Saint-Paul, il faut d'abord savoir s'ils y ont jamais été, et pour cela lire attentivement chacune des œuvres du père Garasse.

M. Victorien Sardou, l'illustre académicien dont la science archéologique égale le talent d'écrivain et de dramaturge, et M. E. Beaurepaire auquel l'histoire du vieux Paris est si redevable, ne sont pas, du reste, *a priori*, hostiles à l'hypothèse de l'inhumation de

maître François dans la première église Saint-Paul. « Le Dr Ledouble, dit M. V. Sardou, expose très bien les raisons qui permettent d'affirmer que Rabelais est mort à Paris, rue des Jardins, et qu'il a été inhumé *dans le cimetière* ou *dans l'église Saint-Paul*. S'il a été inhumé dans la nef de l'église, ses restes y sont encore. » Il y a dans cette dernière phrase une erreur typographique que je tiens essentiellement à rectifier. Je n'ai jamais écrit que les restes du Martial des bords de la Vienne sont encore dans la nef de l'église précitée, mais « y sont *peut-être* encore ».

D'un autre côté, la dernière lettre que vous a fait parvenir M. Beaurepaire commence ainsi : « En admettant même que Rabelais ait été enterré dans la nef de l'église Saint-Paul », etc.

Que MM. V. Sardou et E. Beaurepaire se joignent donc à moi pour essayer de résoudre la première partie du problème que j'ai posé et que je pose à nouveau ; nous nous occuperons ensuite de la seconde. A chaque jour suffit sa tâche.

Confraternellement à vous.

A. Ledouble.

Tours, le 7 mars 1901.

Les stéthoscopes de Laënnec.

Tours, le 15 mars 1901.

Mon cher Confrère,

Voulez-vous me permettre — quoique tardivement venu — de vous donner à mon tour mes renseignements sur le premier stéthoscope qui fut imaginé par Laënnec ?

Ce fut tout simplement une main de papier roulée et séchée, maintenue avec un morceau de papier vert collé.

Ce stéthoscope existe encore ; il fut donné par Laënnec à son ami Récamier, et l'inventeur de l'auscultation inscrivit sur sa paroi, à l'adresse du créateur de l'hystérotomie, les mots suivants :

« *Stéthoscope donné par Laënnec à Récamier.* »

Récamier attachait un grand prix à ce souvenir de l'immortel auteur du *Traité de l'auscultation médiale*, et, si je ne me trompe, il est aujourd'hui entre les mains de son petit-fils, notre sympathique et distingué confrère, le Dr Joseph Récamier.

Croyez, cher confrère, à mes sentiments les plus dévoués,

Dr Triaire.

J'ai vu entre les mains d'un de mes anciens maîtres, mort octogénaire il y a une quinzaine d'années environ, de M. le Dr Charcellay, professeur honoraire à l'Ecole de médecine de Tours, une série de stéthoscopes de différentes formes et de différentes contextures. Parmi eux il y en avait un qui ressemblait exactement à celui décrit par MM. Elevy et Gélineau, dans le numéro de la *Chronique médicale* du 1er mars de cette année. C'était — aimait à répéter mon vénéré et regretté maître — le premier stéthoscope inventé par Laënnec. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de dire au Dr Duclos que le stéthoscope qu'il a légué au Dr Huchard était un des stéthoscopes fabriqués d'après les indications de Laënnec —

c'est aussi du professeur Charcellay que je tenais ce renseignement, — mais non celui dont le génial créateur de l'auscultation s'était servi d'abord.

Cordialement à vous.

A. Ledouble.

Tours, le 10 mars 1901.

Monsieur et honoré Confrère,

Dans *la Chronique médicale* du 1er mars 1901, je trouve un article sur les stéthoscopes de Laënnec. J'en possède un qui ressemble à la description faite par le Dr Elevy, de Biarritz, et qui est en tous cas contemporain de Laënnec. J'en connais l'origine par la famille qui me l'a donné il y à quelques années. Les deux bouts se dévissent et se rassemblent, etc. •

D'ailleurs, vous le recevrez en même temps que cette lettre et vous en ferez ce que voudrez... (1).

Je vous prie d'agréer, etc.

Dr Hervot.

(Saint-Malo.)

L'alcoolisme au temps des Pharaons.

Paris, le 17 mars 1901.

Mon cher Confrère,

Je suis heureux de vous dire que j'ai pu découvrir le sens des trois mots égyptiens désignant le vin, la bière et l'alcool de palmier.

1° Arp (le vin) excitant, mot à mot : qui monte à la tête, *ar* élevé, mont, et *pen*, tête; d'où *arp*en et par élision *arp*.

2° Le hek (la bière), de *ec*, âcre, amer.

3° Le skodou (l'eau-de-vie), insigne félicité; de *sek*, *seg*, insigne, et *ad*, bonheur, richesse, prospérité.

Il est bien évident que toutes les langues, égyptienne, celtique, germanique, phénicienne et autres, dérivent d'une seule langue primitive originelle, puisque la connaissance d'une centaine de radicaux primitifs permet de donner le sens très précis de tous leurs mots, noms propres ou noms communs, peu importe.

Ainsi arp, le vin, veut dire excitant; hek, la bière, amer; et skodou, l'eau-de-vie, félicité suprême.

Mais si c'est ainsi que les hommes ont vu les choses de tout temps, comment peut-on espérer qu'on arrivera à leur retirer la jouissance d'une boisson qui donne la vie et procure une insigne félicité ? La lutte contre l'alcoolisme n'est-elle pas une lutte désespérée ?

Bien respectueusement à vous.

Dr Bougon.

---

(1) Nous remercions bien cordialement notre confrère de son gracieux envoi, et nous conserverons précieusement l'antique instrument de nos pères.

La longévité des souverains.

12 mars 1901.

HONORÉ CONFRÈRE,

A propos de la « Longévité des Souverains », dans le numéro du 1er mars de votre toujours si intéressante *Chronique médicale*, le Dr Bougon relève une erreur commise au sujet de la durée du règne de Charlemagne, qu'il fixe à 45 ans et 4 mois au lieu de 60.

C'est très bien.... mais notre distingué confrère me permettra, à mon tour, de lui signaler une petite erreur qu'il commet lui-même en nous disant (sans doute d'après un chroniqueur *trop* précis, dont j'ignore le nom) : « *Charlemagne naquit le lundi de Pâques, 1er avril 742.* »

J'ai eu la curiosité de vérifier l'exactitude de cette donnée chronologique, d'après les règles du comput, si bien exposées par M. Faye (l'illustre astronome, doyen actuel, non d'âge mais d'élection, de l'Académie des sciences et de l'Institut), dans un livre jadis classique, au temps lointain, hélas ! de mes études de lycée.

L'année 742 (style Julien) est la 23e du 27e cycle solaire de 28 ans ($742 + 9 = 28 \times 26 + 23$) : donc cette année a commencé par un lundi (lettre dominicale G), et par suite, *le 1er avril 742 était un dimanche*. Ce dimanche, il est vrai, était bien le jour de Pâques, car en 742 le nombre d'or est 2 ($\frac{742 \times 1}{19}$ donne pour reste 2), et (vu la correction afférente au siècle (1), l'âge de la lune, au 1er janvier 742, était $11 + 8$ ou 19 jours : la lune fut donc nouvelle le 12 janvier, et la pleine lune de mars eut lieu le 25 mars. Cette pleine lune du 25 ayant lieu un dimanche, Pâques est reporté au dimanche suivant 1er avril, — donc, conclusion :

1° Si Charlemagne est né le 1er avril, c'était le dimanche de Pâques et non le lundi.

2° Si Charlemagne est né le lundi de Pâques, c'était le 2 avril et non le 1er.

De toute façon la date : Lundi de Pâques 1er avril est manifestement erronée.

Ces petits détails semblent futiles ; et cependant, il est intéressant de pouvoir, grâce à quelques calculs fort simples, vérifier l'exactitude de certaines dates historiques, ou contrôler le degré de confiance que peuvent mériter des chroniqueurs, qui font des erreurs sur les dates réelles des faits dont ils ont été les témoins.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

Dr POITOU-DUPLESSY.

Un médecin prédécesseur de Chambon à la mairie de Paris.

MON CHER DIRECTEUR,

Dans l'article paru sous ma signature le 1er mars, il s'est glissé quelques inexactitudes que vous m'excuserez de vouloir rectifier.

---

(1) Correction saint Julien $\left(6 + \frac{S}{3}\right)$; Correction saint Grégoire $\left(8 + \frac{S}{4} + \frac{S}{3} - S\right)$. — S = 7). Différence des styles $\left(S - \frac{S}{4} - 2\right)$.

Hébert et *Chaumette* sont morts le même mois, en germinal, et non le même jour. Le premier monta sur l'échafaud le 4 germinal (24 mars 1794), et avec lui l'élève en chirurgie *Armand*. C'est bien dans le procès des Hébertistes que figura le médecin *Laboureau* (1), dont j'ai dit le rôle plus que suspect.

Beysser, lui, général, ancien chirurgien, « agent de l'infâme faction des fédéralistes », fut d'une autre « fournée », celle de Chaumette (21 germinal, 10 avril). Seul de 26 comparants, Jacques *Montain-Lambin* trouva grâce devant le Tribunal révolutionnaire : c'était un médecin de 31 ans, natif de l'Aisne et employé au département de Paris ; des écrits émanés de lui l'avaient désigné comme l'agent des conjurés dans la section « Châlier » et dans la Marne.

Je n'avais pas bien cherché dans *le Moniteur* la séance de la Convention où Manuel dénonça la fête des rois comme « anticivique et contre-révolutionnaire ». Voir le numéro du 1er janvier 1793 (séance du 30 décembre 1792).

En parlant de *Chambon*, que j'ai essayé de mettre hors de cause dans l'affaire des gâteaux séditieux à la Commune, je croyais que le médecin de la Salpêtrière avait été le seul confrère maire de Paris sous la Révolution. J'étais dans l'erreur.

Le docteur-régent *Philibert Borie*, professeur de physiologie, puis de pathologie à la Faculté, électeur, comme Chambon, de la section de la « Halle au bled », notable en 1790, officier municipal en 91 et 92, avait exercé les fonctions de maire, pendant quelques jours, en juillet 92. Ce fut lorsque le département de Paris eut pris, en date du 6 juillet, un arrêté portant suspension provisoire du maire Pétion. Le Conseil général de la Commune dut nommer un officier municipal pour faire l'intérim à la mairie, et le Dr *Philibert Borie* obtint la majorité des suffrages.

Le 12 juillet, un message royal adressé à l'Assemblée confirmait la suspension de Pétion ; celui-ci venait à la barre justifier sa conduite dans la journée du 20 juin ; dès le lendemain, sur le rapport fait au nom de la Commission des Douze, le décret de la suspension était levé par un vote de l'Assemblée législative. *Borie*, redevenu simple officier municipal, risqua sa vie, au 10 août, en signant avec son collègue *Le Roux* (encore un docteur-régent), l'ordre à la garde nationale de résister par la force à l'insurrection.

Agé à peine d'une trentaine d'années à la Révolution, *Borie* était encore médecin de l'Hôtel-Dieu en 1833. J'aurai l'occasion de revenir sur cette curieuse figure, le nom de Borie appartenant à l'histoire cautérésienne autant qu'à l'histoire de la Révolution. Il y a quelque douze ans, j'avais retrouvé la thèse de notre *Philibert Borie*, troisième du nom, consacrée au traitement des maladies de poitrine par les eaux de Cauterets, et dans laquelle est nettement posée la spécialisation de « l'*Arraillère* » (2).

Dr MIQUEL-DALTON.

---

(1) Cf. sur ce personnage l'ouvrage sur *Louis XVII*, par de Beauchesne, 1894, t. II, p. 183 (n.).

(2) Voici le titre exact de la thèse, qui est de 1785 : *An phtisi, ultimum gradum nondum assecutæ, Aquæ Cauterienses, vulgò de Cauterets.*

La même thèse avait été soutenue en 1746 par Pascal Borie (père de Philibert (?)), dont le nom figure sur la liste des docteurs-régents jusqu'en 1784. Pascal Borie avait donné

Le massage et les aveugles.

Boulogne-sur-Seine, 25 mars 1901.

Monsieur le rédacteur en chef,

Je lis dans votre *Chronique médicale* une information tirée d'un journal belge, et d'après laquelle on s'occupe à Londres d'apprendre le massage aux aveugles, leur créant ainsi des ressources qu'ils trouvent si difficilement ailleurs.

Votre journal, « ami du document », apprendra peut-être avec intérêt que les Anglais ont été devancés dans cette voie par les Français. A Boulogne-sur-Seine, un vieillard aveugle, qui exerce en même temps la modeste profession de souffleur à l'orgue de la paroisse, est un masseur de premier ordre, que les médecins sont heureux d'employer, et qui s'acquitte de sa tâche à la parfaite satisfaction des patients.

J'ignore où, comment et pourquoi il a appris le massage. Il masse, et masse bien ; j'en ai toujours été très satisfait, voilà tout ce que je sais.

Agréez, Monsieur, mes civilités empressées.

Dr Em. Dortel.

Notre Pilori.

Dissimuler son larcin vaut-il mieux que de le confesser hautement ?

La question est de celles qui peuvent être posées.

Le confrère qui dirige depuis peu un nouveau journal d'hygiène et esthétique serait, j'en suis sûr, particulièrement compétent pour la résoudre. Mais nous prévoyons d'avance sa réponse : il penche évidemment pour la première pratique.

Ce n'est pas la plus franche, mais c'est assurément la seule qui permette d'avoir de la bonne *copie* à peu de frais.

Nous faisons la même observation à la *Dosimétrie du Canada*, de la part de notre ami le Dr Monpart, qui nous a chargé de défendre ses intérêts, toutes les fois que l'occasion s'en offrirait.

---

l'article : *Cauteres Aquæ*, *Eaux de Cauterets*, au Dictionnaire de James, traduit par Diderot et autres (tome III, 1747).

Le père de Pascal, *Jean-Francois de Borie*, qui resta fidèle à nos montagnes, est l'auteur de : *La Recherche des Eaux minérales de Cauterets*, imprimée à Tarbes en 1714.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900-1901).

N° du 15 *août* 1900. — La maladie d'oreille de l'empereur Guillaume II, par M. le Dr COURTADE, ancien assistant d'oto-laryngologie. — Charles Cros ; notes biographiques, par M. le Dr ANTOINE CROS.

N° du 1er *septembre* 1900. — Les « Curiosités de la médecine » devant l'Académie de médecine. — Le Théâtre médical au Japon et en Chine, par M. le Dr MICHAUT. — La Parasitologie en Chine et au Japon, d'après M. le professeur R. BLANCHARD, de l'Académie de médecine.

N° du 15 *septembre* 1900. — Les épileptiques célèbres, par M. le Docteur GÉLINEAU. — Les droits de la science et de l'histoire. — La journée des souverains : le jeune couple royal d'Italie. — Brelan de statues.

N° du 1er *octobre* 1900. — La *Chronique* à l'Exposition de 1900 ; Exposition centennale de peinture (Grand Palais), par M. le Dr MATHOT. — L'origine du mot *goutte*, appliqué à une maladie, par M. le Dr Armand DELPEUCH, Médecin à l'hôpital Cochin.

N° du 15 *octobre* 1900. — Le fauteuil roulant de Couthon. — Le président Krüger et la reine Victoria. — La nuit de noces du Dauphin, fils de Louis XV (10 février 1747), par M. Casimir STRYIENSKI.

N° du 1er *novembre* 1900. — L'épilepsie chez Gustave Flaubert, par M. le Dr Ch. BINET-SANGLÉ. — La *clef* de « Madame Bovary » : l'officier de santé Bovary et le pharmacien Homais.

N° du 15 *novembre* 1900. — Tragiques souvenirs : les restes de Caserio et les reliques funèbres du Président Carnot. — Les derniers moments du Président Carnot. — A travers les autographes.

N° du 1er *décembre* 1900. — La santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits, par M. F. CHAMBON, bibliothécaire à la Sorbonne. — Talleyrand et la vaccine. — Un préjugé relatif à la variole : le prétendu bénéfice de l'âge.

N° du 15 *décembre* 1900. — Après l'Exposition. — L'Exposition centennale (*suite et fin*), par M. le Dr MICHAUT. — Les Expositions universelles et la santé publique, par M. L. DAGUILLON, de la Statistique municipale. — Un chirurgien d'autrefois, jugé par un chirurgien d'aujourd'hui : le père Boyer.

N° du 1er *janvier* 1901. — L'Eloge de Charcot, par le professeur DEBOVE. — La Santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits (*suite*), par M. F. CHAMBON, bibliothécaire à la Sorbonne.

N° du 15 *janvier* 1901. — La maladie, l'opération et la mort de Napoléon III, par M. le Dr GUÉPIN, ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris. — Enfants coupés en morceaux... en 1733. — Les gâteaux des rois liberticides, en 1794 : une circulaire du maire de Paris, le Dr Chambon (de Montaux).

N° du 1er *février* 1901. — Un médecin machiniste, par le Dr CABANÈS. — La dernière maladie de la reine d'Angleterre. — Le chloroforme à la reine. — Quelques anecdotes sur Potain.

N° du 15 *février* 1901. — Un document inédit sur la santé de Madame de Pompadour, interprété par M. le Dr POTIQUET. — La journée des souveraines : S. M. la reine régente d'Espagne et S. M. la reine de Hollande. — Nouveaux détails sur la dernière maladie de la reine d'Angleterre.

N° du 1er *mars* 1901. — Les blessures de guerre de Napoléon, par M. le Dr CALLAMAND (de Saint-Mandé). — La médecine et les médecins au théâtre : *La Dormeuse*. — La zoophilie de la reine Victoria.

N° du 15 *mars* 1901. — Les tuberculeuses célèbres : Mademoiselle de Lespinasse, par M. le docteur PLICQUE. — Projet de fondation d'un cours d'anatomie par le Pape Benoît XIV ; Une trousse de chirurgien au XVIIIe siècle, par M. le vicomte BOUTRY.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — No 8

15 AVRIL 1901

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

La mort du Dauphin, père de Louis XVI (*a*),

par M. le Dr G. Baschet.

Il semblerait que les grands dussent être immortels ! Il ne peut mourir un prince ou une princesse à la cour, sans qu'aussitôt ne circulent les calomnieuses rumeurs d'empoisonnement. A plus de cinquante ans de distance, Versailles et Paris renouvellent le scandale qui éclata à la mort du duc et de la duchesse de Bourgogne, le grand-père et la grand'mère du prince royal qui nous occupe. C'était alors le propre neveu de Louis XIV, le duc d'Orléans, futur Régent, qu'on accusait. On sait aujourd'hui quel cas il faut faire de cette machination médico-politique, ourdie par un bâtard évincé, celui que Saint-Simon appelle « le plus grand ouvrier sous terre et maître dans les arts les plus ténébreux », de connivence avec « l'indigne et ténébreuse épouse », sa vieille gouvernante.

A quel néant l'honnête Mareschal n'a-t-il pas réduit, par l'autopsie des cadavres, le parti-pris bien évident de ce vieil entêté de Fagon(1), doublé de son complaisant et dévoué acolyte Boudin (2), que Louis XIV finit par réduire tous deux au silence en repoussant d'aussi odieuses imputations, et en s'opposant à la mise en jugement de son neveu, demandée à sa propre requête !

A un siècle de distance, renaît la Terreur du Drame des Poisons ! C'est le spectre de la « poudre à succession », c'est le cauchemar des terribles révélations de la Chambre ardente qui hantait les détraqués de la Cour et de la Ville ! Alors c'était le futur successeur du Roi-Soleil qu'on osait soupçonner, aujourd'hui c'est un ministre tout-puissant qu'on accuse ! et ce ministre, c'est Choiseul, qu'on flétrit du forfait d'avoir empoisonné le fils de son Souverain ! On verra à quelle enseigne il faudra jucher cet abominable produit de la méchanceté humaine, quand elle n'écoute que son intérêt ou sa colère... Mais arrivons au prince dont la maladie et la mort font le sujet de notre récit.

Son dossier pathologique est chargé d'une variole confluente, dont il a failli mourir, quelques années avant d'être atteint du mal

(*a*) Et aussi de Louis XVIII, Charles X, etc.

(1) Fagon était l'ami de Mme de Maintenon et avait été le médecin du duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan.

(2) Boudin était le médecin de la duchesse de Bourgogne et avait été doyen de la Faculté de Paris. Très répandu à la cour, où princes et duchesses se le disputaient, c'est le type du médecin mondain et galant. Il était Boudin de figure comme de nom, dit Saint-Simon.

qui doit l'emporter. Pendant la convalescence de cette petite vérole, survient « un galon suppurant », « une dartre » « au-dessous du nez », que guérit assez facilement une drogue de charlatan, de l'extrait de Saturne, dit-on : de l'eau blanche sans doute.

Est-ce un simple bobo, une ulcération bénigne, d'origine infectieuse ou non ? ou mieux encore, le premier indice d'un lupus tuberculeux, d'une tuberculose cutanée quelconque ? Il est difficile de se prononcer, le « galon suppurant » nous indiquant quelque chose de moins bénin qu'un simple bobo, et, d'autre part, l'extrait de Saturne nous semblant bien impuissant à venir à bout d'une manifestation cutanée d'origine tuberculeuse, telle que le lupus.

S'il s'était agi de Louis XV, nous aurions pu penser qu'il n'y avait rien de petit chez les grands, mais nous sommes en présence d'un prince vertueux, d'un élève des Jésuites. Nous inclinons fortement cependant à penser à la seconde hypothèse, d'autant plus que le « galon suppurant » ou la « dartre » disparus, « l'humeur passa dans le sang et se jeta sur la poitrine ».

Ne savons-nous pas que les fièvres éruptives sont souvent les avant-coureurs de la tuberculose, chez les gens prédisposés surtout, et la variole du dauphin n'aurait-elle pas été la cause déterminante de l'éclosion de son affection pulmonaire ? Il est permis de le croire, quand on pense à l'hygiène que suivait ce jeune prince — il mourut à 36 ans — surmené dans sa jeunesse par de laborieuses et sévères études, éloigné de la vie mondaine de Versailles, cantonné, au milieu de rares amis et d'une foule de faux dévots et d'intéressés, dans des appartements qu'il ne consent à quitter que pour aller aux offices divins de la Chapelle : « un vrai bigot qui ne s'occupait qu'à chanter vêpres », comme on disait alors. De là ennui, lassitude, tristesse et mélancolie. Dès lors la tuberculose le guette.

Quoi d'étonnant alors que l'humeur ait passé dans le sang et qu'elle se soit jetée sur la poitrine ? En effet, le dauphin, qui était un très gros homme, commence à maigrir ; il a une petite toux sèche ; il est attaqué de la poitrine, comme disent nos commères d'aujourd'hui.

Insouciant et résigné, selon son habitude, il ne croit pas son état assez sérieux — personne ne semble s'en douter ou s'en soucier du reste — pour l'empêcher d'aller en été à Compiègne commander les manœuvres de son régiment de dragons qui l'y a suivi. Au milieu de ses soldats, à qui il présente sa femme, Marie-Josèphe de Saxe, il se montre plein d'activité et cherche à se les attacher par la popularité. Il ne manque pas une revue ; à cheval, à pied, il est toujours aux camps ou sur le champ de manœuvres, et ce, en plein soleil ou sous la pluie. Il se surmène à se tuer enfin. Un jour de revue, transpirant sang et eau, par une chaleur du mois de juillet, les vêtements trempés de sueur, les pieds humides, il se hâte de rentrer au château, pour assister au conseil, et déjà en retard, il s'y rend sans changer de vêtements ni de chaussures. « Un chaud et froid », sous la forme d'un gros rhume, se déclare le lendemain. Il le traite par le mépris, et continue à se surmener et à s'exposer aux variations atmosphériques pendant tout le temps que son régiment tient garnison à Compiègne.

De retour à Versailles, et installé de nouveau dans ses appartements humides du rez-de-chaussée du palais, qui font face à la prise



d'Eau des Suisses (1), il contracte une pleuro-pneumonie : « ses crachats sont rouillés ».

Louis XV, alarmé, lui dépêche son premier médecin, Sénac (2), et après force purges et saignées, le voilà remis sur pied. Mais il est mal guéri, et plus résolu que jamais à ne pas se soigner, il s'insurge contre l'illustre Sénac et lui déclare net qu'il lui fermera sa porte, s'il s'avise jamais de lui parler de sa santé ou de se mêler de le soigner.

Sénac insiste : il le congédie vertement.

Plus tard Sénac revient à la charge, mais discrètement, malicieusement même ; le malade rit des détours de son médecin à qui il est très reconnaissant de son attachement, mais il ne désempare pas. Rien ne vient à bout du parti pris bien déclaré qu'il a de ne pas se laisser soigner, malgré la paternelle menace de Sénac qu'il mourrait dans deux mois.

En octobre, le dauphin suit la Cour à Fontainebleau. Là, les symptômes tuberculeux s'accentuent et progressent rapidement. L'état empire tous les jours, le malade est en pleine hecticité, et tout espoir est perdu. Se sentant irrémédiablement condamné, devant l'imminence de la mort, le malade devient plus docile et veut mourir en paix non seulement avec Dieu, mais avec les médecins ; et le voilà qui prend volontiers tous les médicaments qu'on lui donne. Mais Sénac ne paraît pas avoir voulu prendre sa revanche de l'entêtement de son malade qu'il sait depuis longtemps condamné sans appel. Dès lors le médecin s'efface, et le pauvre dauphin s'oubliant lui-même, avec une abnégation héroïque, ne s'occupe plus que du bien qu'il peut faire ou des services qu'il peut rendre à ceux — petits et grands — qui l'environnent et s'intéressent à lui. « Le 20 décembre 1745, à l'âge de 36 ans, il mourut comme tous ceux qui ont le même genre de maladie et par les mêmes gradations. » C'est assez nous dire, n'est-ce pas ? que la phtisie a suivi son cours normal, en accomplissant degré par degré son évolution nécrotique jusqu'au stade ultime et fatal de la caverne. « L'ouverture de son corps prouva incontestablement qu'il était mort d'un ulcère au poumon. »

Où est le poison de Choiseul ? Au lieu de l'arsenic de la Brinvilliers, qui faisait à lui seul jadis tous les frais, je trouve les intrigues du clan politique Richelieu-d'Aiguillon, qui ne pouvait pardonner au « Cocher de l'Europe » (3) de s'être adjugé les deux principaux portefeuilles du Ministère (affaires étrangères et guerre), et d'avoir été l'artisan du traité d'alliance avec l'Autriche.

Ne pas oublier non plus que l'arrêt du Parlement, en date du 24 février 1764, qui expulse les Jésuites, est l'œuvre de Choiseul et de Mme de Pompadour.

(1) Ces appartements, situés sous les grands appartements de la Reine, ont été splendidement aménagés en musée par M. de Nolhac, le très distingué conservateur actuel du Musée de Versailles, et inaugurés au printemps dernier par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

(2) Sénac était un médecin de province attaché au maréchal de Saxe. Il revint avec lui à Versailles, à la fin de ses campagnes, et fut bientôt nommé premier médecin de Louis XV. Nous lui devons la première bonne monographie sur les maladies du cœur, qu'il étudia sous le titre de « Traité de la structure du cœur, de son action et de ses maladies ». Il avait succédé au célèbre Chicoyneau.

(3) C'est Frédéric, roi de Prusse, qui appelait ainsi Choiseul

Mme de Pompadour est morte l'année précédente, mais Choiseul vit encore, et nous savons qu'ils n'ont pas l'oubli facile, les « généraux » qui ont osé répondre (1) à Louis XV et au pape leur proposant des accommodements: *Sint ut sunt, aut non sint.* Choiseul ne semble pas s'être laissé intimider par cette mise en demeure *ex cathedra* : inde venenum.

Les contemporains de Choiseul ont fait bon marché du forfait dont on a voulu salir sa mémoire; l'histoire, à son tour, s'est chargée de confondre l'abominable calomnie. La personnalité du célèbre ministre se défend assez d'elle-même par son caractère et son œuvre. Louis XV n'a certainement pas cru au crime dont on accusait son ministre, car le dauphin mort, la faveur de Choiseul ne diminue pas ; le roi laisse toute liberté à sa diplomatie pour cimenter l'alliance avec l'Autriche par le mariage de son petit fils (le futur Louis XVI) avec l'archiduchesse d'Autriche, la future Marie-Antoinette, reine de France.

Cinq ans plus tard (1770), le ministre est encore à son poste, et c'est lui que Louis XV choisira pour aller au-devant de l'archiduchesse dans la forêt de Compiègne (14 mai 1770). Il faudra le dépit vindicatif d'une jolie femme, et toutes les roueries, pimentées de chair fraîche, d'une jeune maîtresse de bas étage, pour forcer la main d'un vieillard impuissant, à signer la disgrâce du Sully du XVIIIe siècle ! Mais l'histoire nous apprend que les gens de la « Société » n'étaient pas alors loin des cabinets de la favorite, et qu'ils sont bien pour quelque chose dans le coup d'éventail qui fit « sauter » Choiseul.

Les gens que l'on tue ne se portent pas toujours si mal (2)... et nous voulons croire, à l'honneur de Louis XVI, qu'en refusant à Marie-Antoinette le rappel au ministère de l'exilé de Chanteloup, il n'a voulu se souvenir que de l'ennemi politique de son père... pas de son assassin.

Nos lecteurs nous pardonneront cette digression, sans doute un peu longue, mais ils comprendront qu'elle était nécessaire, non pas pour réhabiliter la mémoire de Choiseul, qui n'a que faire d'être défendue, mais pour expliquer le rôle néfaste d'une éducation trop austère, et les conséquences d'un accaparement peu salutaire à l'équilibre des forces ordinaires de la vie humaine. Car c'est un cas pathologique vraiment curieux que ce fils de Roi qui a peine à s'évader des étreintes de l'atavisme. Comme son père Louis XV, l'ennui le mènera toute sa vie; comme sa mère, la pieuse Marie Leckzinska, la dévotion, que lui inculque son entourage de faux dévots, l'envahira à tel point qu'elle fera de lui un être mystique, presque un illuminé. C'est un « déraciné » que ce pauvre dauphin, au milieu de cette cour de voluptés et de luxure qu'est le palais de Versailles sous Louis XV; un « évadé », avant la lettre, du trône « qu'il n'envisageait que par les redoutables devoirs qui l'accompagnent et les périls qui

(1) Louis XV, cédant aux instances du Dauphin qui soutenait seul les Jésuites à la cour, et choqué de la violence et de l'acharnement du Parlement à les perdre, intervint en proposant un plan de conciliation qui fut soumis au général des Jésuites, qui fit la réponse que nous citons. Le Roi, irrité de tant d'audace, les abandonna.

(2) Choiseul reparaît à la cour à l'époque des cérémonies du sacre, en simple courtisan. A Paris, où il habite, il est entouré de l'élite de la société parisienne, et forme ce que les historiens ont appelé « le parti Choiseul ». — Il mourut en 1785.

l'environnent ». A sa malheureuse mère qui au chevet de son lit d'agonie lui parle tendrement de sa guérison future, que répond-il ? — « Ah ! maman, s'écrie-t-il avec vivacité, gardez pour vous cette espérance, car pour moi je ne le désire pas du tout. »

C'est là certes une fin bien édifiante pour un chrétien, mais doit-on s'attendre à trouver dans la bouche d'un prince royal, héritier du trône de Henri IV et de Louis XIV, les paroles sublimes d'un apôtre ou d'un saint ? Et quand il dit à son confesseur « qu'il n'a jamais été ébloui de l'éclat du trône auquel il était appelé par sa naissance, » est-ce bien là le prince qui, à seize ans, se bat à Fontenoy comme un vieux soldat pour défendre la couronne et le drapeau fleurdelisé du royaume de France et de Navarre ?

Nous comprenons mieux maintenant que sa foi religieuse ait eu plus besoin des exhortations de son entourage et de son confesseur, que des drogues et des conseils de Sénac ; et s'il faut quand même que le dauphin soit une victime du poison, nous croyons plutôt que le « venin », comme disaient nos pères, qui l'a tué, a été distillé à la maison professe de la rue Saint-Antoine, et non dans les cabinets de l'aile des ministres du palais de Versailles.

Et ce dernier trait ne peint-il pas mieux que tout autre le caractère du prince : « Un dauphin, dit-il, doit employer la moitié de son esprit à cacher l'autre »... Qui sait ? ce candidat à la tuberculose serait peut-être devenu un bon prince si la fausse dévotion n'en avait fait un neurasthénique au dernier degré !

On a écrit que si le dauphin avait été Roi de France, son règne eût été plus heureux que celui de son père, et qu'il aurait mis en pratique, pour le grand bonheur de ses sujets, les belles paroles (1) qu'il prononça un jour sur la terrasse de Bellevue. Sans m'inscrire en faux contre une si douce espérance, je crois bien que le fils de Louis XV n'aurait jamais fait oublier saint Louis, et qu'au scandale des reines de la main gauche, et aux petits soupers des petits cabinets il aurait substitué les oratoires de Mme de Maintenon, et le confessionnal du Père La Chaise !...

A défaut des Etats généraux, nous eussions eu peut-être la séparation de l'Eglise et de l'Etat. J'aime mieux la première alternative. *Habent sua cuique fata* !.. Mais la question est brûlante d'actualité !!

Trouvailles Curieuses et Documents inédits

J.-J. Rousseau jugé par Sainte-Beuve.

La lettre de Sainte-Beuve, que nous publions ci-après, et dont nous devons communication au toujours obligeant M. N. Charavay, nous montre une fois de plus la perspicacité du critique, qui avait su pénétrer la nature intime de l'auteur des *Confessions*, ce que nous appellerions plutôt aujourd'hui sa psycho-pathologie, si bien éclairée depuis par les savantes recherches de nos savants confrères et collaborateurs, les Drs Régis et Courtade.

(1) Contemplant mélancoliquement un jour Paris du haut de l'admirable château de Mme de Pompadour, le Dauphin, questionné, aurait dit : « Je songe aux délices que doit éprouver un Souverain en faisant le bonheur de tant d'hommes. »

Monsieur,

J'ai lu avec intérêt le travail que vous m'avez fait l'honneur de me confier. Vous avez, en effet, fort bien relevé, dans les *Confessions* et dans les *Lettres* de Rousseau, les preuves de sa manie commençante et croissante. On y pourrait joindre beaucoup d'autres preuves, encore, et je connais un littérateur qui a trouvé, dans les manuscrits de Rousseau déposés à Neufchâtel, des pièces très curieuses constatant les particularités de cette triste manie, qui n'éclipsait en rien le plus beau talent. Je voudrais qu'il dépendît de moi de faire insérer au *Moniteur* votre travail (1), un peu long toutefois pour ce genre d'insertion, et qui pourrait se compléter sur quelques points décisifs, surtout vers la fin ; mais jusqu'à présent, je n'ai de part au *Moniteur* que pour mes articles personnels, et je me suis interdit les présentations d'articles étrangers dont l'insertion dépend de plus d'une personne.

Agréez, Monsieur, avec mes remerciements pour votre honorable confiance, l'expression de ma considération très distinguée.

Sainte-Beuve.

P.-S. — Je fais remettre chez moi en bas le manuscrit à votre adresse, pour que vous puissiez le faire prendre à votre heure.

Une lettre inédite d'Ant. Dubois

En classant de vieux papiers de famille, M. le Dr Denucé, le distingué professeur agrégé à la Faculté de Bordeaux, a retrouvé une lettre écrite par Antoine Dubois à son bisaïeul, Jean Denucé, un des plus connus parmi les juristes qui, de 1780 à 1820, illustrèrent le barreau bordelais.

Cette lettre n'est pas seulement intéressante en raison des détails biographiques qu'elle contient ; mais encore, au point de vue graphique, nous appelons particulièrement l'attention de nos lecteurs sur la manière dont les majuscules sont réparties. Parfois, les phrases commencent par une lettre minuscule, et très souvent, au milieu des périodes, un mot quelconque, une simple préposition, est écrit avec une majuscule. Les « E » initiaux affectent souvent la forme d'un « epsilon » grec, ce qui ne se retrouve jamais dans le courant ou à la fin des mots.

Pour ces diverses raisons, le précieux document à nous communiqué par M. le professeur Denucé offre, croyons-nous, de l'intérêt et nous a paru mériter de figurer dans notre musée de documents inédits.

A Monsieur Denucé, avocat au parlement, à L'hôtel de Razac, Rue Du Mirail, à Bordeaux.

mon Bon ami, tu as dit Bien vrai lorsque en commençant ta Lettre tu m'assures que dix ans d'absence n'usent point L'amitié, je puis aujourd'hui ajouter un an de plus et si je m'exa-

(1) De quel travail s'agit-il ici, c'est ce que nous n'avons pu réussir à pénétrer.

mine je crois que plus le temps se passe plus les nœuds se resserrent. n'en restons pas cependant à la contemplation, et s'il nous est difficile de nous Le prouver par des effets, disons-nous-le au moins de temps en temps. informe-moi de ta santé, de tes bonnes affaires, et je te parlerai des miennes. Dans le détail se trouveront nos aventures Réciproques. Les miennes sont assez extraordinaires. D'abord malheureux avanturier je deviens clerc de procureur, De notaire, de greffier au parlement, abbé tonsuré, étudiant en médecine, en droit, Enseigneur d'anatomie et de chirurgie, Enfin maître en chirurgie, depuis professeur d'anatomie de chirurgie et d'accouchements, ayant la plus heureuse perspective, pendant tout ce temps tantôt fixé tantôt errant En france et en angleterre, mais toujours cependant gagnant de L'argent peu ou prou et me tirant D'affaires, tantôt amoureux transi souvent heureux, marié, ensuite pour mon malheur éternel veuf. conçois-tu, mon cher Bon ami, combien j'ai Eprouvé de vicissitudes. Eh bien, après tout cela je serois L'homme du monde le plus heureux et le plus contant si je n'avois perdu celle qui devoit faire mon Bonheur éternel. je ne puis soutenir L'idée de sa perte qu'en jettant les yeux Sur un fils Seul fruit de mon amour qui me reste et sur lequel je fonde Les plus Belles espérances. adieu, mon cher, ne fais pas comme j'ai fait écris-moi tout de suite et ne soyons jamais Longtemps sans nous ecrire adieu je t'embrasse de toute mon âme et suis ton ami.

Paris, le 29 avril 1787.

Antoine Dubois,

maitre en chirurgie, rue des 3 Portes, place Maubert.

mon voyage en angleterre, après avoir Reçu ta lettre, m'a fait perdre de vue le jeune homme dont tu me parlois je ne sçais ce qu'il est devenu. je sçais Bien que je n'ai pas été en même de Rien faire pour lui je t'en temoigne tous mes regrets.

Une lettre inédite de Boerhaeve.

Nous devons à l'obligeance de M. le Dr Scheuer communication d'une pièce rarissime : une lettre de Boerhaeve, écrite tout entière de la main du célèbre praticien et signée de lui !

Cette épître porte la date de 1719 : c'est une consultation en règle, rédigée en latin (que notre confrère a eu le soin de faire traduire par un latiniste exercé) pour un malade de rang élevé, peut-être un stathouder (Boerhaeve le qualifie quelque part de chef d'Etat), le baron de Wassenaar, lequel appartenait en tout cas à une des plus illustres familles de la Hollande. Ce document, de toute rareté, nous le répétons, fait partie de la précieuse collection d'autographes du Dr Scheuer, qui veut bien nous autoriser à y puiser de temps à autre, au grand profit et plaisir de nos sympathiques et dévoués lecteurs.

Au très distingué et très illustre docteur Jean Conrad Brunner (1) *Boerhaeve adresse un salut cordial !*

Moi qui, depuis longtemps, suis rempli de respect pour les grands mérites qui vous distinguent dans votre art, je saisis, enfin, l'occasion qui m'est offerte de vous témoigner mon estime et de vous offrir mes bons offices.

Plût au Ciel qu'une cause plus heureuse m'eût dicté ces paroles et que je n'eusse pas un pénible motif de vous écrire !

Mais l'arbitre des choses humaines en a décidé autrement : une consomption persistante et tenace fait dépérir le très aimé et très illustre chef de notre Etat, le très excellent comte de Wassenaar.

Car ce seigneur, âgé de près de soixante et dix ans, qui avait toujours joui très heureusement, jusqu'ici, d'une robuste et verte vieillesse, a commencé à s'affaiblir graduellement, à éprouver une soif continuelle, à prendre la nourriture en dégoût. Sa langue, très sèche, s'est couverte d'un dépôt épais, âcre et noirâtre, s'étendant jusqu'au gosier et causant une amertume infecte et presque insupportable. Ce défaut, très incommode dans le sommeil aussi bien que dans l'état de veille, ne cède ni aux liquides, ni aux autres remèdes. On a vu disparaître, en dernier lieu, chez lui, et cela va, tous les jours, en empirant, la faculté de se tenir debout. Il en est venu au point de ne plus pouvoir se mettre sur ses pieds et, ayant essayé de marcher seul, il est tombé.

Mais, en même temps, l'intelligence baisse, cette intelligence dont vous avez pu, si souvent, apprécier, en personne, toute la vigueur. Maintenant, les mots lui font défaut ; quand il veut parler, les idées s'évanouissent, et il doit sans cesse les rappeler.

Ajoutez à cela une incontinence d'urine qui le fait souffrir par des efforts trop fréquents et trop précipités ; enfin, un ennui, qui n'est pas susceptible de consolation, et un dégoût qui s'étend à presque tous les objets.

Le pouls est régulier, la respiration est bonne, les fonctions du ventre à peine troublées.

En présence de cette situation, me souvenant des si nombreux et si grands soucis qui ont fatigué le cerveau de ce héros si illustre, me rendant compte aussi de sa vieillesse, de l'inutilité de tant de traitements et de l'inefficacité de tant de remèdes de choix, je crains, je l'avoue, que la vie, usée par la maladie de langueur du cerveau, ne s'épuise insensiblement.

Redoutant un tel malheur, puisse Dieu nous en préserver !

Nous avons essayé, en lui faisant prendre largement des émollients, des acides, des saponés, de remédier à l'extraor-

(1) Nous manquons de renseignements sur ce médecin que Boerhaeve avait l'air de tenir en si haute estime.

dinaire sécheresse de la langue, de résoudre la sanie, de faire disparaître l'amas huileux de la bile, d'ouvrir les canaux, d'amollir la rigidité des fibres.

Ensuite, laissant cela, nous lui avons nettoyé le corps, après l'y avoir, au préalable, préparé, par nos soins, pendant plusieurs jours, au moyen de la racine d'ipécacuanha. Puis, après avoir repris le premier traitement, en le modifiant, nous avons encore, par de l'émétique d'antimoine, secoué plus fortement, et avec un excellent résultat, les viscères des hypochondres.

Ensuite, nous avons fait ajouter aux rafraîchissants les produits que l'on dit favorables aux nerfs : le succin, le sel volatil, l'essence de cochléaria, les teintures de castoreum, de myrrhe, de gomme laque, et un grand nombre de médicaments semblables.

J'ai employé aussi, avec assez de succès, dans l'occurrence, les frictions et les remèdes exterieurs.

Enfin, nous avons fait infuser, dans du vin, les principales herbes céphaliques, et nous lui avons fait prendre cette potion plusieurs fois par jour.

Nous lui avons fait donner une nourriture douce et fortifiante.

Nous lui avons fait soigneusement suivre ce régime jusqu'à ce jour.

Entre temps, cependant, il s'affaiblit, si ce n'est que, depuis quelques jours, sa langue est devenue beaucoup plus humide et plus nette, ce qui n'a pas manqué d'éveiller un peu son appétit.

Maintenant, je vous demande instamment de bien vouloir mettre à contribution votre grande supériorité dans l'art médical pour nous accorder un conseil éclairé et un secours qui nous permettent de sauver ce parfait modèle de mérite vrai et de rare noblesse ! Car nous avons toujours veillé à ce que vos recommandations précédentes fussent exactement suivies, jusqu'à ce qu'un changement dans l'état du patient exigeât une modification du traitement, ou jusqu'à ce qu'il prît en dégoût un remède longtemps employé.

Adieu, homme très remarquable. Agréez l'hommage que je rends à la célébrité de votre nom.

LEYDE en Hollande, 17 29/3 19

(*Signé :*) BOERHAEVE.

Une vieille « recepte » contre la peste.

Souvent les vieux registres qui figurent dans les dépôts d'archives portent à l'intérieur de leurs couvertures de curieuses annotations, des maximes, des centons, des préceptes, etc.

Voici quelques-uns de ces derniers, recueillis sur les feuillets de garde d'un registre aux Plaids de la Cour de Justice de Spa, datant du seizième siècle, par l'érudit archiviste de cette ville, M. Albin Body.

Recepte contre la peste.

Ouvre le derrier, ferme le devant
Rechange de linge et d'habis souvent.
Il faut que tu sois plus debout qu'assis.
Regaillardis-toi, chasse tout soucis.
Hante rarement, veille plus que dors.
Si tu es à jeun, sorte pas dehors,
Gardes le serain et le tems humide
Sois plus chaud que froid et plus plein que vuide.
Si le mal est près cerche autre lieu.
Recommande toi du surplus à Dieu.

Lever à cincq, disner à neuf,
Souper à cincq, coucher à neuf
Font vivre d'ans nonante neuf.

Quant on a les yeux en son sain (*sic*)
Qu'on porte les pieds en la main
Qu'on at les dens à la ceinture
Il faut dire adieu la voiture.

Qui a bon lict et dans ne dort
Qui a bon pain et dans ne mort
Qui a du bien n'en prend confort
Autant vauldroit-il qu'il fust mort.

Informations de la « Chronique »

« Le Cabinet secret de l'histoire » au Conseil municipal de Paris.

M. JOHN LABUSQUIÈRE, au nom de la 4e Commission. — Nous avons été saisis d'une pétition de M. Maloine, sollicitant une souscription à la 3e et à la 4e séries de l'ouvrage du docteur Cabanès : « le Cabinet secret de l'histoire. »

La ville de Paris a déjà acquis les 1re et 2e séries de ce très intéressant ouvrage. Nous vous demandons d'accueillir favorablement la nouvelle pétition de M. Maloine.

En conséquence, nous vous proposons d'adopter le projet de délibération suivant :

« Le Conseil,

« Vu la pétition de M. Maloine, éditeur (1900 ; P. 932) ;

« Sur le rapport de M. John Labusquière, au nom de la 4e Commission,

« Délibère (1) :

« Cent exemplaires des 3e et 4e séries de l'ouvrage du docteur Cabanès : « le Cabinet secret de l'histoire », seront acquis au prix de 2 fr. 50 c. (2) l'exemplaire, pour être répartis de la même façon que les 1re et 2e séries, dans les bibliothèques municipales. »

Adopté (1900 ; P. 932).

Tous nos remerciements à la Municipalité de Paris et plus particulièrement à M. Labusquière, rapporteur de la commission, dont le suffrage, si éclairé, nous est particulièrement précieux.

L'Homme aux Poupées.

Avez-vous vu « l'homme aux poupées », le partenaire de la très talentueuse, très personnelle Charlotte Wiehe, qu'on applaudit chaque soir au coquet théâtre des Capucines ? Nous avons oublié le nom de l'artiste qui incarnait le rôle, dans le mimodrame qu'il nous a été donné d'applaudir, mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que l'interprétation en était absolument remarquable : on se sentait pris jusqu'aux entrailles.

Une pareille perversion est-elle possible, nous disions-nous en observant les jeux de physionomie de l'artiste et ses étreintes passionnées ? Est-on assez fou de s'amouracher d'une poupée ? Et voici que la réponse à cette question nous est apportée, terriblement précise, par notre éminent confrère le Dr Paul Garnier, médecin en chef de l'Infirmerie du Dépôt.

Un garçon de vingt-six ans (3), mais qui en paraît à peine dix-huit, se prit, vers l'âge de 16 ans environ, d'un amour excessif pour une affiche de Chéret, représentant une femme bien vêtue et qui servait d'amorce pour la pièce du *Maître de Forges*, de M. G. Ohnet. Il se mit à envoyer des baisers à l'affiche et même à embrasser la figure qui y était représentée. Un jour, il s'enhardit, décolla l'affiche, la rapporta chez lui la nuit dans son lit, se la plaça sur le ventre, à la hauteur de l'ombilic, *et s'en servit comme d'une femme !*

Peu après l'aventure de l'affiche, il commença à collectionner des objets de provenance féminine et même d'enfants des deux sexes, mais surtout d'objets de *soie*, de *velours*, de *dentelles*, un ruban de cheveux, une robe de femme, d'enfant, même de *poupée !* Plus ces objets sont sales, mieux cela vaut pour lui, pourvu toutefois qu'ils ne soient pas souillés de sang. Il appuie ces objets sur son ventre, les presse sur *ses ovaires*, c'est-à-dire au voisinage du pubis, au point de provoquer une douleur. C'est seulement alors que le spasme se produit.

Il arrive à un résultat complet en se mettant sur le ventre des *poupées habillées de soie et même un vieux parapluie garni de cette étoffe. Le plaisir est décuplé lorsqu'il peut déchirer les objets.* Il a ainsi réuni chez lui une collection de chiffons, la plupart sales, couverts de boue, qu'il met dans son lit et avec lesquels il se procure d'infinies jouissances.

(1) Extrait du *Bulletin Municipal officiel de la Ville de Paris*, 1er avril 1901.

(2) Le *Bulletin* porte 1 fr. 50 ; c'est une erreur que nous avons fait rectifier. (V. *Bulletin* du 11 avril.)

(3) V. l'observation de ce malade *in extenso*, dans la *Gazette des Hôpitaux* du 2 avril 1901.

Un jour, il y a six mois environ, sa mère eut la malencontreuse idée de jeter quelques-unes de ces *saletés* qu'il adorait. Mal lui en prit : son fils se précipita sur elle, voulut la frapper et même l'étrangler. Une autre fois, il brisa sa poupée parce que sa mère l'avait outragée, l'avait battue. « J'aime, dit-il au Dr Garnier, les poupées bien habillées, en soie, qui ont des dessous blancs et roses ; j'aimerais aussi posséder une enfant pétrifiée dans de l'esprit de vin ; une idole qui aurait été vivante, dont on puisse faire mouvoir les articulations ; un corset d'enfant, mais non de grande personne. Autrefois, j'augmentais ma jouissance en déchirant les objets ; aujourd'hui, je les raccommode, mais il faut qu'ils aient appartenu à quelqu'un ayant de longs cheveux soyeux : peu m'importe que ce soit un garçon ou une fille. Si je voyais corriger un enfant qui ait une belle robe, il faudrait que je me jette sur la mère et que je lui en fasse autant. »

Appelé à faire son service militaire, H... fut malade dès son arrivée au corps : il lui manquait ses poupées, ses colifichets. Il pleurait tout le temps, se plaignait à ses camarades qui se moquaient de lui. Il entra bientôt à l'infirmerie, puis à l'hôpital, et, peu après, fut réformé définitivement. En six mois, il n'avait été que douze jours à la chambrée.

H... écrit des vers à ses poupées : vers mirlitonesques, où l'assonance remplace souvent la rime, et qu'il vous récite avec emphase, mais dont il ne veut pas laisser prendre copie.

C'est, en somme, un détraqué complet et dont l'internement s'impose à bref délai.

N'est-il pas tout de même singulier que tout ce que l'imagination la plus riche peut inventer reste au-dessous de la triste, de l'implacable réalité?

VIEUX-NEUF MÉDICAL

Le Spéculum avant Récamier.

La plupart des traités de gynécologie font remonter à Récamier l'invention du *spéculum*. C'est en 1804 que le célèbre praticien de l'Hôtel-Dieu aurait eu le premier l'idée d'employer un instrument tubulaire pour écarter les parois du vagin et permettre un abord plus aisé du col utérin.

Les recherches si intéressantes d'archéologie médico-chirurgicale, entreprises par le Dr Hamonic (1), permettent d'affirmer que Récamier a eu des précurseurs — et des précurseurs lointains.

Sans parler de l'instrument trouvé dans les ruines de Pompéi et qui se rapproche tant de notre spéculum actuel ; sans insister davantage sur l'appareil indiqué par Paul d'Égine vers le milieu du VIe siècle, il convient de s'arrêter quelques instants sur l'instrument qui, déjà au XVIe siècle, servait d'une façon courante aux pratiques de la gynécologie, évidemment très rudimentaires alors, et qui a été décrit par Ambroise Paré et par d'autres chirurgiens de la même période.

Le Dr Hamonic en a retrouvé un certain nombre de spécimens remontant à diverses époques. Ils sont tous construits d'après les mêmes principes, et les différences ne portent que sur des détails

(1) *La Médecine et la Chirurgie d'autrefois.* Paris, Maloine, 1900.

secondaires de conformation. Ces instruments représentent l'antique *Dioptra*, dont ils ne sont probablement qu'une transformation. Ils ont été d'un usage courant jusqu'au XVIIe siècle. On en rencontre moins d'exemplaires au XVIIIe siècle, où la thérapeutique utérine paraît avoir été un peu délaissée.

Tous ces spéculums se ressemblent absolument, sauf les motifs de décoration, qui caractérisent l'époque de chacun d'eux et que les Anciens ne négligeaient jamais d'exécuter, même sur les outils les plus vulgaires, et la disposition de la vis motrice.

L'instrument décrit par Ambroise Paré est un véritable *dilatateur* qui ouvre progressivement la voie vaginale et en distend à volonté les parois. Il permet de découvrir facilement le col utérin et de porter sur ce dernier le fer rouge ou le caustique. Nous savons aujourd'hui que c'est à peu près exclusivement à cela que se bornait l'action chirurgicale utérine aux XVe, XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles.

Il va sans dire que le spéculum ne permet aucune manœuvre d'abaissement ou de mobilisation sur le col utérin. Il ne fait que découvrir ce dernier et le rendre apparent. C'était la seule chose qui était nécessaire aux anciens chirurgiens pour les besoins de leur pratique.

L'application de l'instrument devait se faire les valves étant placées en haut et la vis en bas. De cette façon, au moment de l'écart des branches, la valve inférieure venait presser contre la fourchette, tandis que les latérales appuyaient contre les grandes lèvres. Le pubis restait dans l'espace libre laissé entre ces dernières. La main gauche de l'opérateur soutenait les branches de l'instrument, tandis que la main droite manœuvrait la vis.

Cette dernière était terminée par une partie élargie qui figure tantôt un *trèfle*, tantôt une *lyre*, tantôt un *anneau*.

Sur un des instruments du Dr Hamonic la vis est actionnée par une *manivelle*; sur un autre (très rare), par un *engrenage* bizarre rappelant un *moulin à café*.

Quand on observe certains types, la vis en haut et les valves en bas et complètement fermées, on est surpris de trouver que l'instrument présente la silhouette générale des organes génitaux externes de l'homme. Les valves figurent le pénis, et les bords convexes des branches reproduisent très bien la ligne scrotale. Il est certain que cette physionomie, si je puis m'exprimer ainsi, a été voulue et que la conformation de l'appareil génital a été présente à l'esprit du constructeur du spéculum (1).

ÉCHOS DE PARTOUT

Un évadé de la médecine

Le peintre Cazin vient de mourir dans une petite ville du Var où il avait cherché un refuge contre les rigueurs de la saison hivernale qui se prolonge. C est une grande perte pour l'art français, qui voit disparaître en lui un de ses meilleurs peintres de paysage

(1) Pour plus de détails, cf. l'ouvrage précité du Dr Hamonic.

et d'histoire. Né en 1841 à Samer, dans le Pas-de-Calais, Cazin était le fils d'un médecin de Boulogne-sur-Mer, qui eut assez de clairvoyance pour ne pas contrarier sa vocation. (*L'Éclair.*)

Un médecin à la Société des Gens de Lettres

Dans sa séance du 25 mars, la Société des Gens de Lettres a élu le docteur Jules Rengade au nombre de ses membres titulaires. Les parrains du candidat étaient : MM. Jules Claretie, de l'Académie française, administrateur général de la Comédie-Française, et Emile Desbeaux, directeur honoraire du théâtre de l'Odéon.

Les Femmes-médecins

On mande de Liverpool qu'au tribunal de cette ville une femme est venue déposer en qualité de médecin pour certifier un cas de mort : c'est la première fois qu'un tel fait se produit devant ce tribunal ; ce ne sera sans doute pas la dernière.

(*La Lanterne.*)

Hôpital pour les oiseaux

Il existe à Londres un hôpital pour les oiseaux, fondé par le Dr Vall. Cet hôpital comprend plusieurs bâtiments. Dans le premier se trouve la salle de consultations, la pharmacie, le laboratoire, où l'un des plus habiles pharmaciens anglais ne s'occupe que des médicaments nécessaires à l'hôpital. A côté de cette salle est celle des opérations, où le Dr Vall remet les ailes et les pattes cassées au moyen de certains appareils qui forcent la bête à rester complètement immobile. Souvent, chez les oiseaux comme chez les humains, une opération détermine la fièvre, et alors, comme l'oiseau refuse toute nourriture, les infirmiers s'ingénient à lui faire avaler des aliments, toujours par force.

Un autre bâtiment abrite les malades : pigeons, perroquets, oiseaux rares, etc... Chaque matin, les cages sont nettoyées et désinfectées. Une chambre à part est réservée aux maladies contagieuses. L'hôpital est toujours plein. Tous les jours, les propriétaires des oiseaux reçoivent un bulletin qui leur fait connaître l'état des malades.

(*Républ. Nouv.*)

Les pertes de l'armée anglaise dans l'Afrique du Sud

Bien que la guerre sud-africaine paraisse encore loin de toucher à sa fin, il n'est pas sans intérêt d'étudier dès maintenant le bilan des pertes subies par l'armée anglaise depuis le début des hostilités. Les chiffres donnés ci-après ont été relevés, par les *Archives de médecine et de pharmacie militaires*, dans les rapports hebdomadaires ou mensuels publiés régulièrement par le *War Office* depuis le 10 février 1900. Le taux de la morbidité ne peut être calculé qu'approximativement, étant donnée la fluctuation des effectifs.

Le 8 février 1900, on évaluait officiellement à 194.000 hommes l'ensemble des forces anglaises de tout ordre stationnées dans l'Afrique du Sud. A la date du 1er décembre de la même année, ce chiffre s'élevait à 210,000 hommes (officiers non compris). Les proportions ci-après, calculées sur un effectif moyen de 200000 hommes, ne s'éloignent donc guère de la vérité.

Le tableau suivant résume par mois le chiffre des décès par *mala-*

dies, concernant les sous-officiers et soldats (officiers non compris), avec le taux de la *mortalité annuelle* correspondante :

Du début des hostilités au 10 février 1900. . . .	514	décès.	
Du 10 au 28 février. . .	160	—	soit 14 p. 1.000.
Mars	623	—	— 37 —
Avril.	710	—	— 42 —
Mai.	1,052	—	— 64 —
Juin.	1,133	—	— 67 —
Juillet.	632	—	— 38 —
Août	496	—	— 30 —
Septembre.	421	—	— 25 —
Octobre.	362	—	— 22 —
Novembre.	452	—	— 27 —
Décembre	456	—	— 27 —
Total	7,011	décès.	

Au total ci-dessus, il faut ajouter 174 décès concernant les officiers, ce qui porte le chiffre total des décès *par maladies* à 7.185, soit une mortalité annuelle que l'on peut évaluer de 38 à 40 p. 1000.

D'autre part, le nombre des officiers, sous-officiers ou soldats, tués à l'ennemi ou morts de leurs blessures, s'élève à 4.872, auquel il faut ajouter 205 morts accidentelles (dont 5 officiers) et 96 prisonniers (dont 4 officiers) morts en captivité ; soit au total, depuis le début de la campagne, 4.973, sans compter les décès survenus parmi les blessés après leur rapatriement. Le rédacteur du *British med. Journal* estime le nombre des tués ou morts des suites de leurs blessures pendant l'année 1900, à 4.318, correspondant à une mortalité annuelle de 21, 6 p. 1000, près de moitié inférieure à la mortalité par maladies.

Enfin le total des convalescents rapatriés s'élève, depuis le début de la guerre, à 36.986 sous-officiers et soldats, et 1.638 officiers, soit 185 p. 1 000 de l'effectif. Les 36.986 hommes de troupes rapatriés comprennent 5.662 blessés, 30 243 fiévreux et 1.081 convalescents pour lesquels le motif du renvoi n'est pas spécifié. Sur ce chiffre, à la date du 31 décembre dernier, 243 étaient morts, 1570 avaient été réformés et 654 restaient en traitement à l'hôpital.

Les chiffres de mortalité signalés plus haut (60 p. 1.000, et 38 p. 1.000 par maladies) ne sont sans doute pas d'une exactitude absolue, et ne comprennent peut-être pas la totalité des décès concernant les contingents coloniaux. Quoi qu'il en soit, le taux de mortalité par maladies ne paraît pas excessif, si on le compare à la mortalité observée dans la plupart des expéditions coloniales.

Cet heureux résultat tient à la salubrité relative de l'Afrique du Sud, où, en temps de paix, la mortalité des troupes est notablement inférieure à la moyenne relevée dans notre colonie d Algérie-Tunisie ; en effet, si elle a exceptionnellement atteint 11,3 p. 1.000 en 1898, elle n'avait pas dépassé 6,6 p. 1.000 dans la période décennale précédente. En particulier, l'absence à peu près complète de paludisme, ce fléau des armées coloniales, a été une circonstance des plus heureuses pour les troupes anglaises.

Les causes de mortalité de beaucoup les plus puissantes ont été la fièvre typhoïde et la dysenterie, sans que des statistiques pré-

cises permettent encore de calculer la part exacte qui leur revient. La fièvre typhoïde, endémique dans les colonies du Cap et du Natal, avait augmenté de fréquence dans ces dernières années, sans prendre toutefois une extension considérable, puisque, de 1892 à 1896, la mortalité, de ce chef, ne dépasse pas 1,76 p. 1.000, moyenne à peine supérieure à celle observée pendant la même période dans l'armée française. Mais la concentration d'une armée de 200.000 hommes, composée d'éléments jeunes, présentant les meilleures conditions de réceptivité, les fatigues et les privations particulières, inhérentes à une expédition de cette nature, devaient fatalement favoriser l'explosion d'une affection qui n'épargne jamais les armées en campagne. C'est en grande partie à la fièvre typhoïde qu'il faut attribuer la brusque ascension de la mortalité survenue en juin-juillet. Il est à remarquer que cette explosion épidémique, à laquelle les marches forcées qui avaient précédé l'occupation de Blœmfontein ne sont sans doute pas étrangères, a coïncidé avec le milieu de la saison fraîche, pendant laquelle la fièvre typhoïde est à son minimum. Il est à craindre que la rémission qui a suivi ne soit pas de longue durée. Déjà, dès le mois de novembre, les rapports accusent une recrudescence générale de la redoutable affection qui, avec la saison chaude, pourrait être pour l'armée anglaise la source de terribles mécomptes.

Tout récemment (*Epidemiological Society*, séance du 18 janvier), *M. Macpherson* a communiqué quelques intéressantes statistiques sur la fièvre typhoïde pendant la période de cinq mois, s'étendant de mars à juillet 1900, moment où l'affection a sévi avec le plus d'intensité sur les troupes de l'Afrique du Sud. On a relevé pendant cette courte période 12.148 cas de fièvre typhoïde, pour un effectif moyen de 210.000 hommes : ce qui représente une morbidité annuelle de 139 p. 1.000. 75.000 hommes concentrés à Blœmfontein fournirent en deux mois 2.693 cas, soit une mortalité annuelle de 210 p. 1.000. Ces chiffres, si élevés qu'ils paraissent, sont encore, ainsi que le fait remarquer M. Macpherson, au-dessous de ceux relevés chez les Américains au cours de la guerre hispano-américaine de 1898 et chez les Allemands pendant le siège de Metz.

(*Brit. med. Journal* et *Revue Scientifique*.)

Ni homme ni femme.

La cour d'assises de la Sarthe a jugé, hier, une affaire qui a permis aux médecins experts d'examiner un cas qui, paraît-il, ne s'était jamais présenté !

Pendant la nuit du 23 avril, la femme Derennes, à la suite d'une violente discussion, tua son mari d'un coup de hache et mit le feu à la maison.

L'incendie fut assez rapidement éteint, et l'on trouva le cadavre de Derennes.

Quatre jours après le crime, la femme Derennes fut arrêtée.

Au cours de l'instruction, l'accusée simula la folie, la fureur, et il fallut commettre des médecins aliénistes pour apprécier son état mental ; en véritable mégère non apprivoisée qu'elle est, la femme Derennes n'a cessé, depuis onze mois qu'elle est en prison, d'injurier les gardiennes, et à l'asile des aliénés, où elle resta cinq mois, les sœurs et les médecins ; elle ne répondit jamais que par des grossièretés aux questions du magistrat instructeur.

Mais, à l'audience, des révélations curieuses ont été faites par les médecins.

Ils déclarent que la femme Derennes présente un cas pathologique qui n'a jamais été signalé jusqu'à présent : elle n'est ni homme ni femme, et n'a aucun sexe.

Ils estiment néanmoins que cette anomalie n'a pas altéré complètement ses facultés mentales ; que même, au contraire, l'accusée a montré beaucoup d'intelligence en simulant la folie. Néanmoins, ils pensent que sa responsabilité doit être atténuée.

Le défenseur demande alors au docteur Boeteau si, d'après la conformation de la femme Derennes, son mari a pu avoir quelquefois des rapports avec elle.

Le médecin répond : « Des rapports normaux, certainement non. »

La femme Derennes a été condamnée à vingt ans de travaux forcés, le jury lui ayant accordé le bénéfice des circonstances atténuantes.

(*Echo de Paris*, 10 mars 1901.)

Un Homme-Femme célèbre.

Grand émoi à New-York. M. Murray Hall est mort, et c'est seulement alors qu'on a découvert que ce politicien célèbre, qui éclipsait maint tammanyste par son énergie et son habileté, était une femme. M. ou Mme Murray Hall a succombé à un *cancer au sein.*

Malgré sa face imberbe, ce qui, d'ailleurs, est un trait assez commun chez les Américains, rien, dans sa voix, dans son aspect, ni dans ses manières ne trahissait son sexe. Aussi a-t-il pu voter, siéger comme juré, habiter trente ans le même quartier, sans éveiller jamais les soupçons. Il était populaire, fréquentait assez volontiers les bars, où il buvait de préférence en compagnie de personnes de son véritable sexe et ne manquait pas un meeting politique. Il avait une fortune assez considérable, qu'il laisse à une fille adoptive. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il *a été marié deux fois :* ce qui indique nécessairement qu'il y a eu au moins deux personnes complices de sa simulation de sexe.

Mais n'est-ce point plutôt là un cas d'*hermaphrodisme* ?

(*Gazette Méd. de Paris.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Les nouvelles chaires de la Faculté de médecine de Paris.

Par décret en date du 18 mars 1901, rendu sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts :

M. Pozzi, agrégé des facultés de médecine, est nommé professeur de clinique gynécologique.

M. Kirmisson, agrégé des facultés de médecine, est nommé professeur de clinique chirurgicale des maladies des enfants.

Hommage au professeur Brouardel.

Les élèves et les amis du professeur Brouardel, doyen de la Faculté de médecine, désireux de lui offrir une médaille à l'occasion de son élévation à la dignité de grand-officier dans la Légion d'honneur, ont ouvert une souscription à laquelle ils seraient heureux

de voir participer le plus grand nombre de leurs collègues. Le comité constitué à ce propos a décidé qu'à tout souscripteur de la somme de vingt-cinq francs serait remis un exemplaire de la médaille offerte. Le graveur Roty a bien voulu se charger de l'exécution de celle-ci. La souscription sera close le 1er juillet 1901. Les cotisations doivent être adressées, avec une carte de visite, à M. Pupin, secrétaire de la Faculté de médecine.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Les Vierges noires. — On a posé et en partie résolu cette question dans les colonnes de la *Chronique médicale* : Les Vierges représentées en état de gravidité. Une autre question, intéressante au point de vue anthropologique et mystique, se pose également, et j'appelle l'attention des lecteurs amis des vieilles peintures et des musées étrangers sur la réponse possible. Connaît-on dans l'art des Vierges négresses? Quels sont les peintres qui ont représenté la Mère de Jésus avec les caractères anthropologiques de *la négresse* et avec la *peau noire* ?

Il en est quelques-uns à ma connaissance : une entre autres appartient au musée de Nuremberg (Bavière) — mais en connaît-on d'autres?

Dr Mathot.

Le Dr Calvet, fondateur du musée d'Avignon. — Sait-on quelque chose d'inédit sur le docteur Calvet, le fondateur du musée d'Avignon qui contient quantité d'antiquités grecques ?

Dr Socrate Lagoudaky.

Médaille à l'effigie du doyen Orfila. — Médaille frappée avec le fer qu'on avait extrait du sang des saignées qui furent pratiquées sur ce professeur !

Pendant une maladie grave qui fut, dit-on, le choléra, le professeur Orfila fut saigné à outrance, tant et si bien que son préparateur à l'Ecole de médecine, Barruel, put extraire assez de fer du sang pour qu'on en fît une médaille. Qu'est devenue cette médaille ?

Connaît-on d'autres exemples de médailles tirées du sang des malades ?

Voilà une question pour les médecins numismates, s'il en reste !

Dr Michaut.

Réponses

Honoraires des médecins d'autrefois (VII, 111). — Je copie dans un livre du XVIIe s., intitulé : *L'art de faire les rapports en chirurgie*, par Devaux (p. 569), le curieux rapport suivant :

Rapport d'estimation de pansements et médications disculpant d'impéritie le chirurgien qui avait fait le traitement.

«Nous soussignés François Félix, conseiller et premier chirurgien du roy ; et Pierre Tourlier, maître chirurgien juré à Paris, nommé par M. le bailly, juge ordinaire de La Temporalité au Fort-l'Evêque,

par la sentence rendue le 3 juin pour visiter, priser et estimer les pansements faits par Jacques Juif, maître chirurgien de cette ville, en la personne d'Anne de la Chasse, femme de Thomas du Moustier, cabaretier, demeurant rue Frementaux, à l'Enseigne du Polonois; certifions, après serment prêté entre les mains dudit sieur bailly, avoir vu et visité ladite Anne de la Chasse, laquelle nous avons trouvée estropiée du poignet de la main gauche, attendu que les actions de l'une et de l'autre des parties en sont totalement privées, savoir la pronation et la supination, flexion et extension de la jointure du poignet; et impuissance d'effectuer et etendre tous les doigts, et surtout une desiccation universelle de toutes les jointures du poignet et de la main que nous appelons anchylose, et de plus un vice de conformation à l'extrémité des deux os qui forment le poignet, faisant une fausse luxation par relachement des ligaments qui environnent ces dites parties : de plus, nous avons remarqué trois cicatrices sur le poignet de la grandeur d'un pouce ou environ, faites en longueur, et une quatrième à la partie inférieure et externe du poignet, près de ladite jointure, longue de deux pouces ou environ, de même figure. Toutes lesquelles cicatrices ont succédé à de grandes incisions que l'on a été contraint de faire pour s'opposer à la grandeur du mal et obvier à de plus grands accidents, comme gangrène, mortification et autres, n'y ayant eu en tout cela et en tout le traitement de ladite malade, aucune faute de la part du pansement, la cause de l'impuissance ne pouvant être imputée qu'à la grandeur du mal. Pour raisons desquels pansements et medicaments, salaires et vacations, nous estimons que ladite Anne de la Chasse doit légitimement payer audit Juif son chirurgien la somme de 120 livres que nous avons arbitrée et dont nous sommes convenus après mûre délibération. Fait en juin 1663. »

P. c. c : A. Gottschalk.

Les médecins pendant la Commune (VI, 796). — Voici quelques nouveaux détails biographiques sur le Dr Tony Moilin, que j'extrais du curieux ouvrage intitulé : *Le Luxembourg*, par Favre, ancien bibliothécaire du Sénat :

« Tony Moilin avait trente-huit ans au moment de la guerre, et déjà il avait marqué sa trace, il était une personnalité.

« Intelligent, bien doué, piocheur acharné, il s'était de bonne heure passionné pour les études de physiologie, pour les découvertes scientifiques de Claude Bernard, dont il n'a jamais été, comme on l'a dit, le préparateur en titre, mais un des préparateurs officieux. Un fait suffira pour montrer jusqu'où allait, sur ce point, son enthousiasme. Un jour il rencontre à la porte du théâtre du Vaudeville, qui se trouvait alors place de la Bourse, un de ses camarades, alors, comme lui, interne dans un hôpital, et qui depuis est devenu un des princes de la science, un grand chirurgien (1). Les deux amis s'étaient proposé d'assister au spectacle; ils furent enchantés de se retrouver; et comme ils pouvaient disposer de vingt minutes avant le lever du rideau, ils s'en allèrent, bras dessus, bras dessous, promener sur le trottoir du parvis de la Bourse, causant de Pierre et de Jacques, des professeurs et des élèves, d'enseignement et de

(1) Dr Tillaux, chirurgien de l'hôpital Beaujon. (L. F.)

pratique, de méthodes et de découvertes. Tous deux étant épris de physiologie, on en vint bien vite à cette question, aux maîtres qui étaient les premiers dans cette science. Moilin tenait pour Claude Bernard, son compétiteur pour Longuet, inférieur à Claude Bernard, mais dont il s'était alors coiffé par sentiment affectueux.

« Les arguments pleuvaient dru; les deux partenaires étaient ferrés sur leur sujet; ils avaient la parole facile; ils entassaient démonstrations sur démonstrations, employaient toutes les subtilités du discours pour se prendre mutuellement en défaut, et le temps passait si rapide en cette intéressante causerie, qu'à minuit on se promenait encore, ayant oublié le spectacle. La discussion ne cessa qu'au delà des ponts, quand chacun formula un amical adieu en regagnant son hôpital.

« Dès ce moment, Moilin était possédé du désir ardent de se placer en évidence, d'acquérir la célébrité. Avant son doctorat, il publia une brochure intitulée : *L'homme droit et l'homme gauche*, et dans laquelle il établissait un parallèle entre les organes du côté droit et ceux du côté gauche.....

« Au travers de sa pratique médicale, quelques relations politiques l'avaient conduit à s'occuper d'économie sociale. Il ne tarda pas à s'éprendre de l'étude de ces questions. Tout l'y conduisait : le spectacle des souffrances qu'il avait journellement sous les yeux, sa bonté, sa commisération pour les pauvres déshérités. Il publia dans des revues plusieurs articles sur ce sujet, fit paraître même des brochures qui passèrent inaperçues : *La liquidation sociale*, *Le suffrage universel*. Le savant n'était pas sur son terrain.

« En médecine, il publia un traité du magnétisme, un manuel de médecine physiologique, des écrits sur les maladies des voies respiratoires, des leçons de médecine physiologique ; puis en 1869, un ouvrage de réforme sociale intitulé : *Paris en l'an 2000*, sorte de parodie du livre de Sébastien Mercier, *Paris en l'an 2440, ou rêve s'il en fut jamais*. Moilin y développe ses idées de réformes.....

« Une des inventions les plus imprévues de Moilin, c'est le moyen qu'il trouve pour corriger les *ci-devant nobles, qui se montrent* mécontents et *font bande à part*. La société brûle leurs parchemins, elle les débaptise, et elle leur fait tirer au sort de nouveaux noms, choisis parmi les plus vulgaires et les plus ridicules. On les appelle Topinard, Tartempion, Cabassol. Le répertoire du théâtre du Palais-Royal devient l'almanach héraldique. Les jeunes gens se marient à dix-huit ans, sans le consentement des parents. S'ils ont des enfants, ils n'ont pas à en prendre souci : l'Etat s'en charge.....

« Je laisse de côté les niaiseries sur le culte, le baptême socialiste, le programme des fêtes du mariage qui se passent à Saint-Cloud, à Meudon ou au château de Versailles. Là se rencontrent toutes les noces du même jour ; « *là se forment parfois, entre ces inconnus et inconnues, des amitiés solides !* » Trop solides peut-être, avec la facilité des séparations. Certains doivent de prime abord rêver aux échanges.

« On reste ébahi quand on lit de semblables élucubrations ; on est consterné quand on songe qu'il existe dans le monde de braves gens qui les prendront au sérieux. Moilin pourtant, nous l'avons vu, n'était pas le premier venu.....

« Les écrits de Moilin l'avaient mis en évidence pendant les der-

nières années de l'Empire. Il en profita pour étendre ses relations politiques; il s'affilia aux sociétés secrètes et devint chef de complot. Ce fut chez lui, un dimanche d'octobre 1869, que fut résolue la formation d'un comité d'action qui avait pour but de centraliser les forces révolutionnaires.

« Il joue un rôle très effacé dans ces réunions. Il ne parle jamais. C'est un rêveur égaré parmi les ardents. Qu'importe! il est arrêté, traduit le 18 juillet 1870, avec de nombreux co-accusés, devant la haute cour de Blois, et malgré l'habileté de son défenseur, condamné à cinq ans de détention.

« Le 4 septembre lui rend la liberté. Il revient à Paris le cœur ulcéré, irréconciliable, devient chirurgien de la garde nationale pendant le siège, et, dès le début de la Commune, il se jette dans le mouvement. Le 18 mars, il se rend à la mairie du xe arrondissement, oblige le maire, M. Hérisson, à quitter son poste, et s'installe en son lieu et place.

« Il ne garde pas cette situation, il y est en contact avec trop de gens d'une moralité douteuse. Il reprend sa trousse de chirurgien et accompagne les fédérés au rempart. L'insurrection vaincue, il cherche une retraite. Il va demander asile à un de ses camarades d'enfance et de jeunesse, médecin comme lui. Cet ami refuse de le recevoir. Attristé de ce crime de lèse-amitié, il rentre chez lui ostensiblement ; il est aussitôt dénoncé, arrêté, conduit au Luxembourg. S'il avait pu gagner quelques jours, il n'aurait pas échappé à la prison, mais sa vie aurait été sauve. Dès son arrivée dans le palais, il fut traduit devant la cour martiale.

« Il écouta sans broncher la lecture de l'arrêt de la cour qui le condamnait à être fusillé le jour même. »

LECTOR.

Comment on devient médecin (VI, 609). — En parcourant l'*Hygiène de l'âme*, du Dr Foissac, ouvrage paru en 1863, j'y lis, à la page 205, ce qui suit : « Leuret, à qui nous devons le premier volume d'un ouvrage très remarquable sur l'anatomie comparée du système nerveux, ne mérite pas moins de louanges pour sa prodigieuse persévérance au travail, que de regrets douloureux pour sa mort prématurée. Fils d'un boulanger de Nancy sans fortune, sa mère lui inspira le goût de l'instruction. Placé d'abord chez un avoué, il rédigea quelques actes, fut clerc très médiocre, et finalement renvoyé à sa famille. Une plus noble ambition régnait dans son âme. Il vint étudier la médecine à Paris ; mais dès la première année, il se trouva si malheureux et tellement dénué de ressources, qu'un moment il voulut se laisser mourir de faim. Toute subvention de sa famille lui manquant, il se décida à s'engager comme soldat.

« Chaque jour, après avoir satisfait aux exigences du métier, il vendait une partie de son pain pour acheter de la chandelle et lire pendant la nuit.

« Son régiment ayant été envoyé à Saint-Denis, il vint tous les jours à pied à Paris, même par les temps les plus effroyables, pour suivre les cours de la Faculté, et particulièrement ceux d'Esquiros à la Salpêtrière. Cette ardeur pour le travail ayant fixé l'attention de ses maîtres, on obtint son congé, et Royer-Collard l'appela à Charenton.

« A l'exemple de Bichat, il ne prenait aucun repos. Plus tard, médecin de Bicêtre, et passant les journées dans les salles de malades et à l'amphithéâtre, il faisait presque tous les soirs à pied la route de Paris, afin d'entendre Spurzheim, ne dînant qu'à onze heures ou minuit. Aussi quels immenses matériaux il avait réunis, quelle place élevée il occupait dans la science, quel avenir s'ouvrait devant tant de mérite ! Mais le travail, l'étude et les veillées brisèrent ses forces, et il alla rendre le dernier soupir dans sa ville natale, laissant inachevé le grand ouvrage qui rendra impérissable le nom de ce modeste et infatigable savant, mort victime de son zèle. »

P. c. c : Dr L. G.

— Trousseau est né en Touraine : « Le siècle avait un an. » Fils d'un professeur, il s'engagea d'abord dans la voie ouverte par son père. Il initiait ses élèves à la rhétorique d'Aristote, lorsqu'il rencontra Bretonneau. Sa carrière fut modifiée, on ne peut dire changée, car, à côté du praticien éminent, se révéla un des professeurs les plus brillants qui aient illustré les chaires de l'Ecole de médecine.

L'humaniste perçait sous le médecin et protégeait toutes les délicatesses de l'âme, parfois émoussées au contact de l'amphithéâtre et de l'hôpital.

F. R.

— Marjolin fut d'abord clerc de notaire à 16 ans, puis soldat dans un régiment de dragons. Il n'embrassa que plus tard la médecine.

Dr G. L.

— L'Espagnol Michel Servet, né en 1509, à Villanova, en Aragon, s'occupa d'abord de théologie et ne tarda pas à se déclarer antitrinitaire. Ayant émis des propositions fort opposées aux dogmes, il fut poursuivi par l'Inquisition, quitta l'Espagne et vint étudier la médecine à Paris. D'une humeur mobile et d'un caractère ardent, il changea souvent de résidence. Il fut successivement professeur de mathématiques, médecin et correcteur d'imprimerie.

QUÆRENS.

Testaments bizarres ou originaux (VI, 559). — « Est-il beaucoup d'amateurs du jeu de dominos, écrit Monselet (1), qui poussent le fanatisme jusqu'à exiger par testament d'être enterrés avec le double-six ? Tel est pourtant le fait historique que je vois relaté dans un poème sur le *Domino*, par le célèbre Marseillais Bénédit. »

« Notre rimeur passe en revue les *dominotiers* fameux de Marseille. C'est là que se place l'anecdote du double-six inhumé, dont j'ai parlé en commençant :

Pour les résumer tous ici dans un seul nom,
La vérité m'oblige à désigner Brémond,
Boulanger par état, pompier par circonstance,
Lequel, du Domino reculant la science,
Pendant vingt ans au moins, chaque jour, chez Briffaut,
A la table d'honneur ne fit jamais défaut.

Hélas ! la maladie s'abattit un jour sur Brémond et ne le lâcha

(1) Ch. Monselet, *Curiosités littéraires et bibliographiques*, p 56-58.

plus. A l'heure des dernières dispositions, il fit mander un de ses amis et lui tint ce discours touchant :

Voici ce que j'attends : tu sais si j'ai chéri
Le jeu de dominos ; c'est mon jeu favori.
Je puis même ajouter que j'y devins célèbre.
Or, prends ce double-six, c'est le double funèbre,
Et, lorsque du trépas j'aurai franchi le seuil.
Tu le déposeras au fond de mon cercueil.
Au revoir, cher ami ; que le ciel te seconde !
Et souviens-toi surtout que si, dans l'autre monde,
Dieu nous permet encor ce jeu fort innocent,
Je te rendrai toujours quatre-vingts points sur cent.

C'est la perle du poème.

HAUD IMMEMOR.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Le Dispensaire gratuit de la Caisse des Ecoles du VIIe arrondissement, 1, rue Oudinot, Paris, G. Steinheil, 1901.

Tableaux synoptiques de botanique et matière médicale, par le docteur A. Leprince. Paris, Librairie Médicale et Scientifique, J. Rousset, 36, rue Serpente, 1901.

La Myopie, son traitement, son hygiène, par le docteur A. Leprince. Paris, Librairie Médicale et Scientifique, J. Rousset, 36, rue Serpente, 1901.

De l'Amour, étude physiologique de l'amour normal et ses abus, perversions, folies et crimes dans l'espèce humaine, par le docteur Jacobus X..., auteur de l'*Amour aux Colonies*. Paris, Charles Carrington, 13, faubourg Montmartre, 1901.

Une Société de Flagellants, par Marguerite Anson. Adapté de l'anglais par Jean de Villiot. Paris, Carrington, 1901.

Le Paysan lozérien, par Barbot. Mende, s. d.

Le Marquis de Sade et son temps, par le docteur Eugène Duehren. Préface par Octave Uzanne. Paris, A. Michalon, 1901. (*Sera analysé.*)

Annuaire des Eaux minérales, par le docteur G. Morice. Paris, Maloine, 1901.

Copenhague, la capitale du Danemark. Publié par l'Union danoise des Touristes. Paris, Charles, s. d.

Une visite au Hammam Bou-Hadjar (Algérie). Paris, F. Levé, 17, rue Cassette ; 1895. *Une Mission aux Eaux d'Allemagne et du centre de l'Europe*. Tarbes, 1898 ; *Cauterets dans le passé*, ses eaux thermales et leurs applications actuelles à la cure des affections chroniques. Paris, Octave Doin, 1890, par le Dr Miquel-Dalton.

Eloge du professeur Ch. Lasègue, par le Dr Ant. Ritti. Paris, Octave Doin, 1885.

Premier Congrès international de la Presse médicale (Paris, juillet 1900). — Compte rendu officiel des séances. Paris, Institut international de Bibliographie scientifique, 93, boulevard Saint-Germain, 1901.

L'Aiglon en images et dans la fiction poétique et dramatique, avec 138 reproductions de portraits et estampes, par John Grand-Carteret. Paris, Fasquelle, 1901.

CORRESPONDANCE

Balzac et l'occultisme (1).

MON CHER CONFRÈRE,

Puisqu'il ne vous déplaît pas de citer, de temps à autre, une page de l'œuvre de Balzac, voulez-vous me permettre de vous en indiquer une qu'on trouve dans *Ursule Mirouet* et à laquelle personne n'a encore fait allusion, que je sache. Elle a trait à l'action thérapeutique des fluides humains, et plaira, à coup sûr, aux magnétiseurs guérisseurs. La voici :

« Mesmer, a rappelé le génial auteur de la *Comédie humaine*, reconnaissait en l'homme l'existence d'une influence pénétrante, dominatrice d'homme à homme, mise en œuvre par la volonté curative par l'abondance du fluide, et dont le jeu constitue un duel entre un mal à guérir et le vouloir de guérir. Les phénomènes du somnambulisme à peine soupçonnés par Mesmer furent dus à MM. de Puységur et Deleuze.

« Les miracles des convulsionnaires furent une première sommation de faire des expériences sur les fluides humains qui donnent le pouvoir d'opposer assez de forces intérieures pour annuler les douleurs causées par des agents extérieurs.

« Enfin, les faits magnétiques, les merveilles du somnambulisme, ceux de la divination et de l'extase, qui permettent de pénétrer dans le monde spirituel, s'accumulaient ; on remarque aussi les faits de catalepsie. Ces phénomènes si curieux, tous émanés de la même source, amenaient les plus indifférents sur le terrain des expériences. »

« La volonté, a conclu ailleurs notre grand compatriote, est la force motrice du fluide impondérable, et les membres en sont les agents conducteurs. »

Avec toutes mes amitiés.

Dr A. LEDOUBLE.

Tours, le 10 mars 1901.

A propos des fouilles de la rue de l'Abbaye.

Comme le dit si bien notre érudit confrère, le Dr Doré, l'église Saint-Germain-des-Prés fut fondée par Childebert I, fils de Clovis et roi de Paris, en 543, sous le nom de Saint-Vincent, dont il avait rapporté les reliques de Saragosse. Il avait été faire une expédition en Espagne, avec son frère Clotaire I, en 542, pour venger la mort de sa sœur Clotilde, morte, 12 ans auparavant, par suite des mauvais traitements de son mari arien, Amaury, roi de Septimanie, tué par les siens, après avoir été vaincu par Childebert en 530, dans une première expédition (2).

(1) Cf. *Balzac ignoré*, par le Dr Cabanès.

(2) Clotilde, femme d'Amaury et fille de sainte Clotilde et de Clovis, mourut au retour de cette première expédition, avant d'arriver à destination.

On voit donc que l'église de Saint-Germain-des-Prés remonte au temps des premiers rois chrétiens, puisque sainte Clotilde, femme de Clovis, vivait encore à cette époque. Sous le nom d'église Saint-Vincent, elle servit de sépulture aux successeurs de Clovis jusqu'au roi Dagobert, qui fit bâtir la basilique de Saint-Denis, où furent enterrés nos rois (1).

Quant à Clovis, il fut enterré avec sa femme, sa fille et quelques-uns de ses enfants ou petits-enfants (Clodomir et ses deux fils aînés), dans l'église des saints Apôtres Pierre et Paul, qu'il avait fait bâtir sur la montagne Sainte-Geneviève, et qui porta plus tard le nom de cette dernière, morte le 3 janvier 512, six semaines après Clovis, et qui y fut aussi enterrée ; elle dut mourir à l'âge de 90 ans, car elle était née vers 422.

Dr Bougon.

L'alcoolisme au temps des Pharaons

Monsieur et très honoré confrère.

Le dernier numéro de la « Chronique » contient une note sur « l'Alcoolisme au temps des Pharaons », note où il est parlé de *l'alcool de palmier*, *de l'eau-de-vie*, que l'on dégustait à cette époque quasi préhistorique.

En réalité, les sujets des Pharaons, ceux même des Ptolémées, ont ignoré l'eau-de-vie et l'alcool, et la raison en est qu'ils ne savaient pas distiller des spiritueux.

Les peuples civilisés d'autrefois, Chinois, Egyptiens, Hébreux, Assyriens, Chaldéens, Grecs, Latins, Gaulois, Germains, Mexicains, Péruviens, etc., s'enivraient uniquement avec des boissons fermentées.

Je me permets de renvoyer le Dr Bougon au volume sur « l'Alcool et l'Alcoolisme », récemment paru chez Carré et Naud. La question présente y est traitée avec quelque détail.

Veuillez excuser l'importunité et le byzantinisme de cette épître, et agréez, Monsieur et très honoré confrère, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

Dr F. Mathieu.

Les stéthoscopes de Laënnec

Nous avons reçu, depuis la publication de notre dernier numéro, de nouvelles lettres relatives aux stéthoscopes de Laënnec, entre autres de MM. les Drs G. Mouton, Ed. Bonnet, etc. Comme elles n'ajoutent rien à ce qu'on sait déjà, nous ne croyons pas utile de les insérer.

Erratum

Chronique Médicale, 1er avril 1901, p. 237, au lieu de ad, lire od, richesses ; dans skod, *sek-od*, insigne richesse, félicité suprême ; eau-de-vie, *skodou*.

Dr B.

---

(1) Pour les sépultures des rois de France, cf. l'excellent ouvrage de Legrand d'Aussy, intitulé : *Des Sépultures nationales, et particulièrement de celles des Rois de France, suivi des funérailles des rois, reines, princes et princesses de la monarchie française, depuis son origine jusques et y compris celles de Louis XVIII par M. de Roquefort*. Paris, 1824, in-8°. Nous possédons un exemplaire de cet ouvrage provenant de la bibliothèque du roi Louis-Philippe. (A. C.)

Notre Pilori.

Si nous nous mettons à plusieurs à nettoyer les écuries d'Augias, la besogne n'en sera que mieux faite.

Voici, par exemple, un rédacteur du *Polybiblion*, M. E.-C. Gaudot (pseudonyme dissimulant, nous le savons, un de nos plus fins critiques) qui, dans le numéro de mars de la revue précitée, administre une maîtresse volée de bois vert à qui... ne l'a pas volée !

Malgré la modération de langage et la courtoisie de discussion que j'essaie d'observer à cette place, je ne puis m'empêcher de crier cette fois encore : au voleur ! puisque c'est le seul châtiment de ces pirates littéraires qu'on accueille à bras ouverts dans certaines Sociétés, où les vrais gens de lettres sont obligés de marquer le pas (1).

Or donc, voici de quoi il retourne. Un certain M. Joseph Manin vient de publier, dans la *Revue forézienne*, une série d'articles sur Balzac, qu'il a fait tirer à part dans une plaquette de 22 pages. Sur ces 22 pages, 20 sont « empruntées » *textuellement* à l'ouvrage que j'ai publié en 1899, sous le titre même qui sert d'enseigne à la brochure de mon plagiaire ; les 2 autres sont pillées deci delà.

Mais j'ai trop l'air de plaider *pro domo* ; je m'efface désormais et passe la parole à M. Gaudot :

Si je passe à la brochure de M. Joseph Manin : *Balzac ignoré* (*d'après des documents inédits*), je ressens une sorte de malaise qui va s'expliquer. Dès les premières pages, je me suis arrêté court : j'avais l'impression assez vive de quelque chose de déjà vu, de déjà lu. Tout de suite j'ai rouvert le livre du docteur Cabanès, qui porte le même titre (sans indication de « documents inédits »). Et, comparant les deux études, je me suis convaincu que M. Manin avait fait à M. Cabanès des emprunts exagérés. Titre d'abord, plan ensuite, tout est pareil. Les citations arrivent dans le même ordre ; de plus, je note des phrases assez nombreuses et caractéristiques, transcrites littéralement. M. Cabanès est bien cité deux ou trois fois, mais pas de façon à faire entendre que le *Balzac ignoré* de M. Manin (1900) n'est qu'un abrégé du *Balzac ignoré* de M. Cabanès (1899). — En quoi consistent alors les « documents inédits », que M. Manin déclare formellement avoir consultés ? Pour mon compte, je n'aperçois rien de tel, absolument rien. J'ajoute du reste qu'il n'y a pas là un seul fait qui ne se trouve dans le volume du docteur Cabanès, volume bourré de références, mais de références à des imprimés. — Toute conclusion est inutile...

La conclusion, le lecteur impartial la dégagera.

(1) Nous avons envoyé une plainte fortement motivée à M. Paul Hervieu, président de la Société des gens de Lettres, qui nous a répondu aussitôt que le litige allait être soumis au Comité. Nous avons appris, depuis, que le conseil judiciaire de la Société était saisi. Attendons le résultat de l'enquête.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900-1901).



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — No 9

1er MAI 1901

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON. 6

SOMMAIRE

8e ANNÉE N° 9 1er MAI 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine et la Littérature

L'aphonie de Boileau-Despréaux

PAR M. LE Dr A. COURTADE

Ancien Assistant d'oto-laryngologie.

L'immortel auteur de l'*Art poétique*, Boileau, vécut jusqu'à 75 ans, bien qu'il eut plusieurs infirmités qui lui rendirent la vie assez morose.

La chronique méchante raconte qu'étant enfant il tomba dans une cour et que, pendant qu'il était encore à terre, un dindon lui donna plusieurs coups de bec dans une région très délicate. La *sévérité de mœurs*, la *disette de sentiments* dont on a accusé Boileau, sont-elles la conséquence de cet accident, comme le pense Helvétius ; ou ne seraient-elles pas plutôt la suite d'une taille mal faite qu'a dû subir, à l'âge de 10 ans, le jeune Despréaux pour une pierre de la vessie ? La question est à discuter et nous en laisserons le soin à d'autres.

Il fut aussi affecté, encore jeune, d'un certain degré de surdité, dont les circonstances ne sont pas relevées par ses biographes.

Déjà asthmatique, il contracta en 1687, c'est-à-dire à l'âge de 51 ans, un gros rhume, à la fin duquel il perdit entièrement la voix ; il s'entend naturellement de la voix haute, car la voix chuchotée est presque toujours possible.

Jamais homme ne fut plus affecté que Boileau de la perte de cette fonction qui a été, disait un diplomate, donnée à l'homme pour dissimuler sa pensée.

C'est dans les lettres qu'il écrit à son illustre ami Racine que l'on trouve ses doléances.

Ainsi, lui écrit-il, le 19 mai : Mon cher Monsieur, me voilà aussi muet et aussi chagrin que jamais... Il me faut de la grâce, et de la grâce augustinienne la plus efficace pour m'empêcher de désespérer, car je doute que la grâce molinienne la plus suffisante suffise pour me soutenir dans l'abattement où je suis. Vous ne sauriez vous imaginer à quel excès va cet abattement et quel mépris il m'inspire pour toutes les choses de la terre, sans néanmoins (ce qui est le plus fâcheux) m'inspirer un assez grand goût des choses du ciel.

Nouvelle lettre le 26 mai :

Avec tout ce que je vous dis, je ne me couche point que je n'espère le lendemain m'éveiller avec une voix sonore, et quelquefois même, après mon réveil, je demeure longtemps sans parler pour m'entretenir dans mon espérance. Ce qui est de vrai, c'est qu'il n'y a point de nuit que je ne recouvre la voix en songe, mais je reconnais bien ensuite que tous les songes, quoi qu'en dise Homère, ne viennent pas de Jupiter, ou il faut que Jupiter soit un grand menteur. Cependant je mène une vie fort chagrine et fort peu propre aux conseils de M. Dodart, d'autant plus que je n'oserais m'appliquer fortement à aucune chose, et qu'il ne me sort rien du cerveau qui ne me tombe sur la poitrine et qui ne me ruine encore plus la voix.

Aussi quel enchantement lorsque, le 23 août, la voix reparaît un instant !

Mon laquais m'ayant demandé quelque chose, je lui ai répondu un *non* à pleine voix qui l'a surpris lui-même, aussi bien qu'une servante qui était dans la chambre ; et, pour moi, j'ai cru l'avoir prononcé par enchantement. Il est vrai que je n'ai pu, depuis, rattraper ce ton-là ; mais, comme vous voyez, Monsieur, c'en est assez pour me remettre le cœur au ventre, puisque c'est une preuve que ma voix n'est pas entièrement perdue. Il y a tantôt six mois que je n'ai eu de véritable joie que ce soir.

Malheureusement pour Boileau, ce retour de la voix n'était pas encore définitif, car le 2 septembre il mandait à son ami Raciue :

Le monosyllabe que j'ai prononcé n'a été qu'un effet de ces petits tons que vous savez qui m'échappent quelquefois quand j'ai beaucoup parlé, et mes valets ont été un peu trop prompts à crier au miracle.

L'état de désespoir dans lequel cette aphonie jetait Boileau inquiétait vivement son ami Racine, qui recherchait auprès de ses amis et des médecins de la cour des conseils, des avis utiles au malheureux aphone.

La correspondance échangée entre les deux poètes nous met au courant des traitements qui ont été prescrits contre cette aphonie et aussi des avis contradictoires des médecins en ce qui concerne certains points de la médication.

Le 19 mai, Boileau informe Racine que sa voix n'est haussée ni baissée d'un tou:

Rien ne la peut faire revenir ; mon ânesse y a perdu son latin aussi bien que tous les médecins. La différence qu'il y a entre eux et elle, c'est que son lait m'a engraissé et que leurs remèdes me dessèchent.

Le 24 mai, dans sa réponse, Racine cherche à ranimer le courage du patient et lui fait part des avis de Dodart, professeur de pharmacie et conseiller-médecin du roi.

Je vis M. Dodart, écrit-il, comme je venais de recevoir votre lettre, et la lui montrai. Il m'assura que vous n'aviez aucun lieu de vous mettre dans l'esprit que votre voix ne reviendra pas et me cita quantité de gens qui sont sortis fort heureusement d'un semblable accident. Mais, sur toutes choses, *il vous recommande de ne point faire d'efforts pour parler* et, s'il se peut, de n'avoir commerce qu'avec des gens d'une oreille fort subtile ou qui vous entendent à demi-mot. Il croit que le sirop d'abricot vous est fort bon et qu'il en faut prendre quelquefois de pur et très souvent de mêlé avec de l'eau en l'avalant lentement et goutte à goutte ; ne point boire trop frais ni de vin que fort trempé ; du reste, vous tenir l'esprit toujours gai. M. Dodart approuve beaucoup votre lait d'ânesse... M. Félix (chirurgien du roi) était présent à toutes ces ordonnances qu'il a fort approuvées ; et il a aussi demandé des remèdes pour sa santé, se croyant le plus malade de nous trois.

On ne saurait trop approuver les conseils hygiéniques donnés par Dodart ; quant au sirop d'abricot, aujourd'hui oublié, il ne devait jouir que de bien faibles propriétés calmantes. Le lait d'ânesse avait donné tout ce qu'on pouvait attendre de lui, faire engraisser Boileau ; mais celui-ci dut l'abandonner au bout de cinq semaines parce que, non seulement ce lait ne lui rendait pas la voix, mais encore lui donnait des dégoûts et des espèces d'émotions tirant à fièvre.

Boileau restait sceptique à l'égard de l'opinion optimiste de Dodart sur sa guérison, car, le 26 mai, il écrivait :

Je doute que ni lui, ni personne, connaisse bien ma maladie ni mon tempérament. Quand *je fus attaqué de la difficulté de respirer, il y a 25 ans*, tous les médecins m'assuraient que cela s'en irait et se moquaient de moi quand je témoignais douter du contraire. Cependant, cela ne s'en est point allé, *et j'en fus encore hier incommodé considérablement*.

Je sens que cette difficulté de respirer est au même endroit que ma difficulté de parler et que c'est un poids fort extérieur que j'ai sur la poitrine qui les cause l'une et l'autre.

Je ne vois que des gens qui prétendent avoir eu le même mal que moi et qui en ont été guéris ; mais, outre que je ne sais au fond s'ils disent vrai, ce sont pour la plupart des femmes ou des jeunes gens qui n'ont point de rapport avec un homme de 50 ans ; et d'ailleurs, si je suis original en quelque chose, c'est en infirmités, puisque mes maladies ne ressemblent jamais à celles des autres.

Nous apprenons ainsi que Boileau fut atteint vers l'âge de 25 ans d'une difficulté de respirer qui se renouvelait de temps en temps : très probablement ce devait être de l'asthme, car il n'y a guère que cette maladie qui se présente sous forme d'accès plus ou moins éloignés et qui donne cette sensation de poids énorme qui comprime la poitrine.

Boileau se trompe évidemment quand il attribue à son aphonie la même cause que la gêne respiratoire ; si parfois ces symptômes sont le résultat d'une même affection (œdème de

la glotte, laryngite tuberculeuse ou syphilitique, tumeur du larynx, anévrysme de l'aorte, etc.), ils dépendent souvent de maladies distinctes, comme c'était le cas chez notre poète.

Il regarde avec raison comme suspects les cas de guérison analogues au sien et fait remarquer, avec beaucoup d'à-propos, qu'il s'agissait de femmes et de jeunes gens dont l'aphonie était due à une tout autre cause que la sienne.

On ne peut s'empêcher de faire la remarque qu'aujourd'hui, comme il y a deux siècles, on rencontre à chaque instant des gens qui ont ou ont eu la même maladie que les amis qu'ils vont visiter et qu'ils donnent, avec la même naïveté, des conseils pour tel mode de traitement ou telle drogue qui leur a réussi...

Devant l'insuccès du lait d'ânesse, le malheureux aphone fut envoyé aux eaux de Bourbon, dans l'Allier, et c'est désormais de cette ville qu'il adressera ses lettres à Racine.

Depuis ma dernière lettre, écrit-il le 21 juillet, j'ai été saigné, purgé, etc., et il ne me manque plus aucune des formalités prétendues nécessaires pour prendre des eaux. La médecine que j'ai prise, aujourd'hui, m'a fait, *à ce qu'on dit,* tous les biens du monde; car elle m'a fait tomber quatre ou cinq fois en faiblesse et m'a mis en tel état qu'à peine je me puis soutenir. C'est demain que je dois commencer le grand chef-d'œuvre : je veux dire que je dois commencer demain à prendre des eaux. M. Bourdier, mon médecin, me remplit de grandes espérances; il n'est pas de l'avis de M. Fagon pour le bain et cite même des exemples de gens, non seulement qui n'ont pas recouvré la voix, mais qui l'ont même perdue pour s'être baignés... Ce ne sera pas une petite affaire pour moi que la prise des eaux qui sont, dit-on, fort endormantes, et avec lesquelles, néanmoins, il faut absolument s'empêcher de dormir ; ce sera un noviciat terrible pour un aussi déterminé dormeur que moi ; mais que ne ferait-on pas pour avoir de quoi contredire M. Charpentier ?

Malgré son inquiétude, on voit que l'esprit railleur, le coup de boutoir du satirique reprend le dessus ; cet *à ce qu'on dit* vaut à lui seul une bonne satire ; mais il est à présumer que le patient a singulièrement exagéré son état de faiblesse afin de rendre le récit plus piquant et justifier ainsi la compassion de ses amis.

Quelques jours après, Racine lui apprend qu'il a rencontré chez M. Nicole un médecin, M. Morin, qui le guérirait infailliblement si les eaux de Bourbon restaient sans effet.

Il m'a, dit-il, cité l'exemple d'un chantre de Notre-Dame (je crois que c'était une basse) à qui un rhume avait fait perdre entièrement la voix. Cela lui avait duré six mois et il était sur le point de se retirer ; le médecin que je vous dis l'entreprit et, avec une tisane d'une herbe qu'on appelle, je crois, *érysimum,* le tira d'affaire en trois semaines, en telle sorte que non seulement il parle, mais il chante très bien et a la voix aussi forte qu'il l'ait jamais eue. Ce chantre a, dit-il, quelque 40 ans. J'ai conté la chose aux médecins

de la Cour ; ils avouent que cette plante d'érysimum est très bonne pour la poitrine, mais ils disent qu'ils ne lui croyaient pas la vertu que dit mon médecin.

L'érysimum ou herbe aux chantres est encore employée aujourd'hui dans la confection du sirop d'érysimum composé du Codex où entrent aussi une douzaine d'autres plantes ; la formule actuelle diffère peu de celle qui est inscrite dans le Traité de pharmacie de Baumé (1762).

La vertu enchantée des sources de Bourbon n'opérait pas vite, car le 29 juillet Boileau écrit :

Les eaux jusqu'ici m'ont fait un fort grand bien, selon toutes les règles, puisque je les rends de reste, et qu'elles m'ont, pour ainsi dire, tout fait sortir du corps, excepté la maladie pour laquelle je les prends.

M. Bourdier, mon médecin, soutient pourtant que j'ai la voix plus forte que quand je suis arrivé ; et M. Baudière, mon apothicaire, qui est encore meilleur juge que lui puisqu'il est sourd, prétend aussi la même chose ; mais pour moi je suis persuadé qu'ils me flattent ou plutôt qu'ils se flattent eux-mêmes et, à ce que je puis reconnaître en moi, je tiens que les eaux me soulageront plutôt la difficulté de respirer que la difficulté de parler. Quoi qu'il en soit, j'irai jusqu'au bout et je ne donnerai point occasion à M. Fagon et à M. Félix de dire que je me suis impatienté. Au pis aller, nous essayerons cet hiver l'érysimum ; mon médecin et mon apothicaire à qui j'ai montré l'endroit de votre lettre où vous parlez de cette plante ont témoigné tous deux en faire un fort grand cas ; mais M. Bourdier prétend qu'elle ne peut rendre la voix qu'à des gens qui ont le gosier attaqué et non pas à un homme comme moi qui a tous les muscles de la poitrine embarrassés. Peut-être que si j'avais le gosier malade prétendrait-il que l'érysimum ne saurait guérir que ceux qui ont la poitrine attaquée.

Dans sa lettre du 8 août, Racine cherche à remonter le courage de Boileau qui, malgré le ton dégagé de sa lettre, est fort inquiet de la persistance de son aphonie :

Si, dit-il, par malheur les eaux ne vous guérissent pas, il n'y a point lieu encore de vous décourager, et vous ne seriez pas le premier qui, n'ayant pas été guéri sur les lieux, s'est trouvé guéri étant de retour chez lui. En tout cas, le sirop d'érysimum n'est point assurément une vision. M. Dodart, à qui j'en parlai il y a trois jours, me dit et m'assura en conscience que ce M. Morin qui m'a parlé de ce remède, est sans doute le plus habile médecin qui soit dans Paris et le moins charlatan.

Voilà ce M. Morin, que la postérité a oublié de coucher sur ses tablettes, qui passe pour le plus habile praticien de Paris parce qu'il promet la guérison à un homme très en vue comme l'était Boileau !

Boileau répond :

On me dit cependant toujours, comme à Paris, que cela reviendra ; et, c'est ce qui me désespère, cela ne revient point. Si je savais

que je dusse être sans voix toute ma vie, je m'affligerais sans doute, mais je prendrais ma résolution et je me trouverais peut-être moins malheureux que dans un état d'incertitude qui ne me permet pas de me fixer et qui me laisse toujours comme un coupable qui attend le jugement de son procès.

Le 13 août, Boileau mande à Racine que M. Bourdier, son médecin, a écrit la relation de sa maladie à Fagon ; il s'excuse de la lettre triste qu'il a écrite à sa sœur, Mme Manchon, en disant : « dans le chagrin que j'ai de ne point guérir il y a quelquefois des moments où ma mélancolie redouble, et je lui ai écrit dans un de ces moments. »

Racine, ce même jour, lui annonce que Fagon, d'après la relation faite par Bourdier de sa maladie, a jugé qu'il fallait quitter les eaux sur-le-champ. Le roi lui-même lui a dit : « Il fera mieux de se remettre à son train de vie ordinaire ; la voix lui reviendra lorsqu'il y pensera le moins. »

Tout le monde, lui écrit-il, a été charmé de la bonté que Sa Majesté a témoignée pour vous en parlant ainsi, et tout le monde est d'avis que, pour votre santé, vous ferez bien de revenir. M. Félix est de cet avis ; le premier médecin et M. Moreau en sont entièrement.

On dit que vous trouverez de petits remèdes innocents qui vous rendront infailliblement la voix et qu'elle reviendra d'elle-même quand vous ne ferez rien. M. le maréchal de Bellefonds m'enseigna hier un remède dont il dit qu'il a vu plusieurs gens guéris d'une extinction de voix : c'est de laisser fondre dans sa bouche un peu de myrrhe, la plus transparente qu'on puisse trouver ; d'autres se sont guéris avec la simple eau de poulet sans compter l'érysimum ; enfin tout d'une voix tout le monde vous conseille de revenir. Je n'ai jamais vu une santé plus généralement souhaitée que la vôtre.

Le 17 août, mêmes conseils : « Tout le monde crie que vous devriez revenir, médecins, chirurgiens, hommes, femmes. »

Le 19 août, Boileau écrit :

A dire le vrai, j'ai bon besoin de me flatter ainsi, surtout aujourd'hui que j'ai pris une médecine qui m'a fait tomber quatre fois en faiblesse et qui m'a jeté dans un abattement dont même les plus agréables nouvelles ne seraient pas capables de me relever.....

Cependant, je vous dirai que je suis aussi muet que jamais, quoique inondé d'eaux et de remèdes. Nous attendons la réponse de M. Fagon sur la relation que M. Bourdier lui a envoyée.

J'accepte l'augure qu'il (Louis XIV) m'a donné en vous disant que la voix me reviendrait lorsque j'y penserais le moins. Un prince qui a exécuté tant de choses miraculeuses est vraisemblablement inspiré du Ciel, et toutes les choses qu'il dit sont des oracles.

Le 23 août, le ton de la lettre est bien différent et sa confiance dans les vertus de l'eau est bien affermie : c'est qu'il vient de lancer un *non* à pleine voix ; c'en est assez pour lui « remettre le cœur au ventre », puisque c'est une preuve que sa voix n'est pas entièrement perdue et que le demi-bain lui est très bon.

La question du demi-bain avait été sérieusement discutée ; tandis que M. Bourdier n'en était pas partisan, Fagon, Amiot, des Trapières étaient d'avis contraire, et c'est ce dernier qui prévalut dans l'esprit de Boileau.

C'est cet état d'incertitude qui lui fait écrire le 28 août :

J'ai donc tenté l'aventure du demi-bain avec toute l'audace imaginable ; mes valets faisant lire leur frayeur sur leurs visages et M. Bourdier s'étant retiré pour n'être point témoin d'une entreprise si téméraire.

A vous dire vrai, cette aventure a été un peu semblable à celle des maillotins dans *Don Quichotte*, je veux dire qu'après bien des alarmes il s'est trouvé qu'il n'y avait qu'à rire, puisque non seulement le bain n'a pas augmenté la fluxion sur la poitrine, mais qu'il me l'a même fort soulagée ; et que, s'il ne m'a rendu la voix, il m'a du moins en partie rendu la santé. Je ne l'ai encore essayé que quatre fois, et M. Amiot prétend le pousser jusqu'à dix ; après quoi, si la voix ne me revient, il m'assure qu'il me donnera mon congé.

Il n'y a qu'à imiter Boileau et à rire de la façon dont la séance du demi-bain est dramatisée ; si on ne savait pas de quoi il s'agit, on pourrait croire à quelque action héroïque, à un suicide à la Caton ; mais point, il était simplement question pour Boileau de mettre son derrière dans l'eau d'une baignoire ; c'en est assez pour que les valets soient pâles de frayeur et pour que le médecin se sauve épouvanté d'une pareille imprudence.

Le 2 septembre marque la date de la dernière lettre écrite par Boileau de Bourbon :

Je commence, dit-il, à songer à ma retraite. Voilà tantôt la dizième fois que je me baigne ; et, à ne vous rien céler, ma voix est tout au même état que quand je suis arrivé... La vérité est pourtant que le bain m'a renforcé les jambes et fortifié la poitrine, mais, pour ma voix, ni le bain, ni la boisson des eaux ne m'y ont de rien servi. Il faut donc s'en aller de Bourbon aussi muet que j'y suis arrivé. Je ne saurais vous dire quand je partirai ; je prendraî brusquement mon parti, et Dieu veuille que le déplaisir ne me tue pas en chemin !...

J'avais pris des mesures que j'aurais exécutées, si ma voix ne s'était point éteinte ; Dieu ne l'a pas voulu. J'ai honte de moi-même et je rougis des larmes que je répands en vous écrivant ces derniers mots.

Qu'on se rassure sur l'état si misérable de Boileau, car nous apprenons par L. Racine, le fils du poète, que, suivant la prédiction de Louis XIV, l'auteur de l'*Art poétique* recouvra tout à coup la voix, six mois après l'avoir perdue.

II

Quelle fut l'affection laryngée qui rendit Boileau aphone pendant six mois ?

Le diagnostic serait facile à faire aujourd'hui que nous pos-

sédons des moyens d'exploration inconnus à cette époque ; mais, si on se met à la place des médecins qui soignaient Boileau, au moment où le trouble de la voix était à la période stationnaire et qui étaient alors privés du secours de la laryngoscopie, on comprendra sans peine l'embarras dans lequel ils se trouvèrent pour porter un diagnostic précis et promettre une guérison prochaine.

Si on avait pu examiner Boileau, comme on le fait actuellement, la simple application du miroir laryngoscopique aurait permis de lever les doutes sur la nature de la maladie et rassurer le malade sur la bénignité de son affection.

A défaut d'examen direct on ne pouvait avoir que des présomptions sur le retour de la voix.

Boileau, nous apprend L. Racine, avait perdu brusquement la voix à la fin d'un gros rhume. La connaissance de ce mode de début autorisait-elle à dire que la voix reviendrait sûrement ? Nullement, car on pouvait avoir affaire à une paralysie des muscles qui rapprochent les cordes vocales, paralysie dont l'issue était impossible à prévoir.

L'aphonie complète, comme celle de Boileau, ne s'observe pas seulement dans la laryngite catarrhale simple, mais encore dans la laryngite tuberculeuse, syphilitique ou les tumeurs de cet organe : dans toutes ces affections la voix est modifiée dans son timbre, son intensité, et peut être complètement abolie, mais l'altération est graduelle, progressive et non subite.

A la suite d'un gros rhume, c'est-à-dire de laryngo-bronchite, il n'est pas rare d'observer, surtout chez les femmes nerveuses, impressionnables, un trouble fonctionnel des cordes vocales, caractérisé par une tension et une adduction insuffisante pour leur permettre de vibrer et par conséquent d'émettre un son.

A l'examen laryngoscopique, au moment où le malade essaye d'émettre un son, on constate que les bords des cordes vocales ne viennent pas au contact, mais laissent entre eux un intervalle linéaire ou fusiforme ; ou bien que la portion intercartilagineuse de la glotte ne se ferme pas.

Cet état est dû à la faiblesse, à la paresse des muscles tyro-aryténoïdiens internes et ary-aryténoïdien.

Stokes a formulé la loi que tout muscle sous-jacent à une muqueuse enflammée peut être atteint de paralysie ou de faiblesse fonctionnelle : c'est précisément la disposition des muscles précités, qui sont immédiatement sous-jacents à la muqueuse qui tapisse le larynx ; cet état de parésie, auquel il faut ajouter le gonflement de la muqueuse et la présence de sécrétions muco-purulentes, explique les troubles plus ou moins accusés de la voix, dans toute laryngite un peu intense.

De plus, pour que la voix soit forte, le larynx fût-il intact, il faut que le courant de l'air lancé par les poumons arrive sur

les cordes vocales avec une certaine vigueur ; or, Boileau, asthmatique depuis 25 ans, était probablement emphysémateux; la soufflerie de sa machine vocale ne devait pas être des plus vigoureuses.

Cette insuffisance de tension et d'adduction des cordes est sujette à des variations assez brusques, ou peut même être compensée par un effort expiratoire violent et momentané. C'est ce qui survient parfois aux chanteurs qui, lorsque le larynx est surmené, sont impuissants à rendre les nuances ou à chanter mezza-voce, et qui cependant peuvent rendre des notes élevées, mais à pleine voix, grâce à des efforts respiratoires excessifs qu'ils ne pourraient soutenir longtemps.

Boileau s'est trouvé une fois dans ces conditions, lorsque, dans un moment d'impatience, il a lancé à pleine voix un *non* retentissant qui, dit-il, lui a donné du cœur au ventre parce que cela prouvait que sa voix n'était pas irrémédiablement perdue.

Il n'est rien de tel qu'une émotion violente, un mouvement de colère pour faire recouvrer la voix, au moins momentanément, aux malades atteints d'aphonie sans grave lésion organique.

L'hystérie était fort probablement la cause de bien des aphonies dont Racine donnait les guérisons en exemple à Boileau pour lui donner courage : aussi Boileau avait-il raison de répondre qu'il n'y avait point de rapport entre les femmes et les jeunes gens qui avaient eu de l'aphonie et lui-même, alors âgé de 51 ans ; car, chez les hystériques, une vive contrariété peut suffire à provoquer la perte de la voix, tandis que, chez le poète, l'aphonie avait succédé à une violente inflammation des voies aériennes.

Il faut reconnaître cependant que l'aphonie complète, consécutive à une laryngo-bronchite, n'est pas très fréquente chez les hommes ; et même chez les femmes elle est de moins longue durée qu'elle ne l'a été chez Boileau. Faut-il l'attribuer à l'état de dépression morale très prononcée dans lequel cette maladie, qui ne troublait en rien les autres fonctions de l'économie, avait jeté Boileau ? C'est fort admissible.

Bien que nous ne connaissions pas les circonstances qui ont accompagné le retour définitif de la voix, il est probable que cette heureuse terminaison a dû se produire lorsque, au milieu des encouragements de ses amis et du plaisir de les retrouver, l'état de dépression a fait place à des sentiments de joie et de satisfaction bien propres à donner un regain de forces à l'organe vocal ; peut-être aussi, sur les sollicitations pressantes de ses amis, des tentatives répétées de phonation ont-elles activé le retour normal d'une fonction que l'on croyait à jamais perdue.

Si Boileau avait vécu à notre époque, il aurait eu l'avantage de savoir, grâce au laryngoscope, que sa maladie n'était point grave et que par l'électrisation du larynx on aurait pu lui re-

donner la voix beaucoup plus tôt ; on ne l'aurait pas envoyé à Bourbon, et on lui aurait encore moins donné des purgatifs qui le faisaient tomber quatre ou cinq fois en faiblesse.

Il est vrai que nous n'aurions pas eu les charmantes lettres qu'il écrivait à Racine et c'eût été vraiment dommage... Mais le progrès ne va pas sans quelques inconvénients.

Variétés Médico-Psychologiques

La zoophilie du Sultan (1).

Le Sultan a une prédilection marquée pour les animaux et possède une véritable petite ménagerie à Yildiz, comprenant des fauves et maintes bêtes apprivoisées et dressées. Au cours de ses promenades, des gazelles, des chèvres d'Ecosse, des mouflons, des chamois, viennent d'eux-mêmes au-devant de lui et reçoivent de ses propres mains des fruits et autres douceurs. Par une contradiction, d'ailleurs assez orientale, il a un goût très vif pour les combats de béliers, de même qu'Abdul-Aziz aimait ceux de coqs.

De magnifiques chenils, ainsi qu'un hôpital pour chiens, occupent une place spéciale dans son parc ; les meilleurs spécimens des plus belles espèces de la race canine y sont confortablement installés, et offrent un contraste singulier avec leurs misérables congénères des rues de Constantinople.

La bestiophilie d'Abdul-Hamid va jusqu'à l'emporter sur les préoccupations diplomatiques les plus graves. En 1882, Gladstone, au sortir d'une séance de la Chambre des lords, fit une communication importante à Musurus-Pacha, au sujet de la question d'Egypte, communication que l'ambassadeur ottoman transmit immédiatement à Constantinople, demandant une réponse d'urgence. Anxieux, il attendit trois jours sans que le sultan donnât signe de vie. Dans la nuit qui suivit cette troisième journée, il respira, croyant trouver enfin la réponse de son maître dans une longue dépêche chiffrée qu'on le réveilla pour lui remettre. Mais quelle ne fut pas sa surprise de voir que ce n'était qu'une commande de mouflons dont Abdul-Hamid voulait peupler son parc !

Le Sultan est aussi grand amateur d'oiseaux, et le Mikado a été bien inspiré en lui envoyant l'année dernière une riche et précieuse collection des plus rares volatiles de l'empire du Soleil Levant.

Ses préférés entre tous sont les pigeons et les perroquets, dont il possède des centaines de couples. A chaque pas, dans Yildiz, on rencontre des volières qui en sont pleines. Mais avant d'être ornithophile, Abdul-Hamid est sultan. Un jour, comme il se trouvait dans sa chambre, un de ses perroquets favoris, perché sur sa fenêtre, se mit tout à coup à crier : « Djafer-agha! Djafer-agha ! » L'eunuque Djafer, ayant cru entendre la voix de son maître, tant elle était bien imitée, se présenta sans avoir été appelé par lui, ce qui mit le Padischah dans une telle fureur que, saisissant le malheureux oiseau, il lui tordit le cou de ses propres mains en disant : « Dans ce palais il ne doit y avoir qu'une voix pour commander !.. »

(1) Cf. *Abdul-Hamid intime*, par G. Dorys.

La Médecine et l'Histoire

Comment est mort Charlemagne

PAR M. LE Dr BOUGON.

Voici ce que nous apprend l'histoire : Charlemagne était un homme robuste et de très grande taille, sans être pourtant un géant. Il avait la tête ronde, les yeux bien ouverts et si brillants qu'ils étincelaient comme des diamants, quand il se mettait en colère. Il avait le nez grand et droit, un peu bombé dans le milieu, les cheveux bruns, la peau vermeille, l'air gai et ouvert. Ses membres étaient bien proportionnés, quoiqu'il eût la tête relativement petite et le ventre un peu saillant. Debout ou assis, il avait un aspect majestueux. Sa démarche était imposante ; elle révélait un homme grand, d'un aspect splendide, aux nobles sentiments. Il avait la voix forte et claire, d'un timbre plus haut qu'on ne s'y serait attendu à raison de sa forte corpulence.

Sa santé avait toujours été parfaite. Elle ne commença à s'altérer que dans les quatre dernières années de sa longue vie. C'est alors qu'il se plaint d'accès de fièvre passagers, et de quelques rhumatismes, sinon des accès de goutte, qui le firent à la fin boîter d'une jambe.

Dès lors il se décida à laisser les médecins de côté et à se soigner lui-même à sa manière. « Ce fut dommage, car il en mourut », dit le naïf auteur que je consulte en ce moment. Charlemagne avait pris ses archiâtres en grippe, parce qu'ils lui ordonnaient des viandes bouillies, et qu'il les préférait rôties, comme il en avait toujours eu l'habitude. C'était un très grand chasseur, et, comme tel, il avait toujours à sa table, indépendamment du service régulier de quatre plats, un plat spécial de venaison qui lui était présenté par son grand veneur. C'était son plat de prédilection, et c'eût été un crime devant saint Hubert de manger du gibier bouilli !

Charlemagne adorait les bains chauds : il s'y complaisait et s'y adonnait à la natation. Il se fit faire à Aix-la-Chapelle une salle de bains monumentale, avec une piscine magnifique alimentée par les eaux minérales déjà connues des Romains. Il faisait baigner ses enfants avec lui ; et non pas seulement ses fils, mais encore ses barons et le personnel de sa maison, parfois même un grand nombre des soldats de sa garde : on en comptait alors bien cent et plus à la fois !

Tout en ayant de splendides costumes, qu'il portait dans les grandes circonstances, les jours de fête ou les jours de représentation, on peut dire qu'habituellement, les autres jours de la semaine, il y avait peu de différence entre son habillement et celui des gens du peuple.

C'est au point qu'un jour il dit aux siens, en revenant de l'office célébré pour la fête d'un saint : « Au lieu de rester à rien faire, si nous allions à la chasse ! Partons, avec les habits que nous avons sur nous ! » — Le temps était froid et pluvieux. Charles avait un habillement de peau de mouton, qui n'avait pas dû coûter plus cher que le manteau coupé en deux par saint Martin. Ses convives étaient au contraire vêtus de soie, de pourpre et de riches fourrures, comme

il convenait à la cour d'un si grand roi. Leurs beaux habits s'accrochèrent aux ronces et aux broussailles, furent gâtés par la pluie ou tachés du sang des animaux tués; car les chasses impériales étaient extraordinairement giboyeuses.

Au retour, Charles dit sans façon : « Gardons nos vêtements jusqu'à ce que nous allions nous coucher, afin qu'ils sèchent sur nous sans se chiffonner ni faire de faux plis; et nous pourrons encore nous réunir demain avec les mêmes habits ! » On conçoit qu'à ce régime il ait fini, malgré sa forte constitution, par contracter des rhumatismes dans sa vieillesse.

Ce fut certainement une *pneumonie aiguë* franche qui l'emporta en six jours, bien qu'on ait parlé de pleurésie ; on va voir pourquoi.

La maladie débuta par une fièvre intense, qui fut bientôt suivie d'un point de côté. Craignant que les médecins ne lui ordonnassent encore des viandes bouillies, à la place du gibier rôti qu'il adorait, il se garda bien de les faire appeler et se soigna à sa guise. Il se mit à la diète, pour essayer de couper sa fièvre. Comme celle-ci durait toujours (et pour cause), il continua la diète, en se contentant de boire de l'eau pour calmer un peu sa soif ardente.

Il mourut le septième jour, à 9 heures du matin.

Voici pourquoi on a parlé d'une pleurésie : à cette époque, on ne connaissait pas l'auscultation; et les médecins donnaient le nom de *pleurésie* à une maladie caractérisée par de la douleur dans le côté, qui se dit *pleuron* en grec, d'où l'on a fait *pleurésie*, du point de côté. Mais il suffit aujourd'hui d'être médecin pour reconnaître le type d'une pneumonie aiguë bien franche, dans une maladie caractérisée par : 1° un *début subit*, fièvre intense; 2° un *point de côté* (pleurésie), qui se fait sentir ensuite ; 3° une *dépression* progressive des forces du malade ; 4° une *fièvre continue* avec soif très vive et perte d'appétit ; 5° par une terminaison mortelle, dans la matinée *du* 7e *jour*. Tout y est ! Car nous pouvons affirmer une chose, que l'histoire ne nous dit pas, c'est que le malade a dû tousser, comme on tousse dans ces circonstances, avec l'expectoration si caractéristique : crachats visqueux, adhérents au fond du vase, etc.

Charlemagne mourut le 28 janvier de l'an 814, dans sa soixante-douzième année, ayant toute sa connaissance.

Informations de la « Chronique »

Les origines du Val-de-Grâce.

Sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'hôpital militaire du Val-de Grâce on voyait, vers la fin du treizième siècle, une sorte de châtellenie, maison de plaisance et de rapport, appartenant à Charles de Valois, troisième fils de Philippe le Hardi

De la maison de ce prince, le fief de Valois passa dans la maison de Bourbon. Nous ignorons à quelle époque précise la transmission s'opéra. Ce qui est certain, c'est que Louis II, duc de Bour-

bon, comte de Clermont, en était, en 1398, le possesseur en titre.

En 1500, Pierre II, duc de Bourbonnais, aliénant ce domaine pour un certain temps, le donna à Imbert de la Plastrière, doyen de Nevers, conseiller au Parlement, sa vie durant, à la charge de payer aux Jacobins les mêmes redevances. Puis le fameux connétable de Bourbon en devint propriétaire.

Dix-huit ans après, en 1523, le connétable de Bourbon, exaspéré par les humiliations dont on l'avait abreuvé, passa à l'ennemi. Les biens du traître furent confisqués, et, chose humiliante pour la dignité humaine, ils vinrent enrichir celle même qui avait été cause de la défection du connétable, l'artisan de ses mauvaises œuvres, la reine-mère Louise de Savoie.

La reine Louise ne conserva pas longtemps son fief du petit Bourbon, comme on l'appelait alors. En 1528, elle le donna à son médecin, Jean Chapelain. Quel put être le motif de cet acte de générosité ? On l'ignore.

Le sieur Chapelain se conduisit en bon père de famille. Il conserva sagement ce bien tombé de la couronne, et le transmit intact à ses enfants. Ceux-ci le gardèrent pendant un siècle environ.

En 1611, ils louèrent la maison à M. de Bérulle, qui y rassembla les premiers prêtres de l'Oratoire ; ceux-ci l'occupèrent jusqu'en 1616 et l'ont quittée pour aller s'établir à l'hôtel du Bouchage, rue Saint-Honoré.

Au départ de ces prêtres, l'héritage paternel ne devait plus rester que pendant peu d'années aux mains des descendants de Chapelain ; il devait aussi perdre son double nom de fief de Valois et de petit Bourbon, pour le changer contre celui de Val-de-Grâce, qu'il a gardé jusqu'à nos jours.

Anne d'Autriche, le 7 mai 1621, acheta aux descendants de Chapelain, au prix de 36.000 livres, le fief de Valois avec ses dépendances, et le céda aux bonnes sœurs en se portant comme fondatrice du monastère (1).

Une création de Richelieu : la pharmacie militaire.

De quand datent les pharmaciens militaires? C'est à l'auteur de la très documentée *Histoire de la Pharmacie* (2), M. André Pontier, que nous allons demander la réponse.

Nous ne voyons arriver le pharmacien militaire qu'à la création des hôpitaux militaires en France, c'est-à-dire en 1591, ou pour mieux dire en 1597, au premier siège d'Amiens, sous le nom d'*Hôpital ambulant* (ambulance), créé par Sully. Et encore, est-on bien sûr qu'il y eût des pharmaciens dans ces premiers hôpitaux militaires ambulants, constitués aux armées du siège de Montauban (1621), de Casale (1629), de la Rochelle (1628), etc.?

Il faudrait donc faire remonter au cardinal de Richelieu la pensée généreuse de s'être occupé minutieusement de la santé du soldat dans les armées françaises. L'histoire des opérations du siège de la Rochelle en est une preuve éclatante. S'il n'y avait pas de pharmacie, il y avait au moins une provision de médicaments.

Il faut arriver aux ordonnances de 1643 et de 1712 pour trouver

(1) Cf. *Le Val-de-Grâce*, par le Dr Servier. Paris, Masson, 1888.
(2) P. 449 et suiv.

une première réglementation relative à l'approvisionnement, la distribution des médicaments par un pharmacien, lequel était placé sous le contrôle immédiat du premier médecin de l'armée.

Ce n'est qu'en 1747 qu'il fut établi un recueil de *Formules de pharmacopée pour les hôpitaux militaires du roi, avec l'état des drogues qu'il faut approvisionner.*

En 1761 parut enfin le premier Formulaire des hôpitaux militaires, qui n'était que le précédent, simplifié.

Le corps de Marat a-t-il été jeté à l'égout ?

Dans le curieux ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de : *La Chronique des rues*, M. Ed. Beaurepaire fait bonne justice d'une légende, longtemps en crédit, qui prétendait que le cadavre de Marat avait été jeté à l'égout lors de la réaction thermidorienne. Nous avions déjà, dans notre *Marat inconnu*, rétabli la vérité ; nous sommes heureux de voir M Beaurepaire, si compétent en la matière, nous donner l'appui de sa haute autorité.

« Dans la soirée du 1er février 1795, écrit M. Beaurepaire, quelques *Collets noirs* (la « Fille de Mme Angot » les a popularisés) se portèrent dans les différents théâtres et renversèrent les bustes de Marat et de Le Peletier de Saint-Fargeau qui y étaient exposés. Cinq ou six de ces bustes, restés intacts, furent traînés dans les ruisseaux et jetés finalement dans l'égout de la rue Montmartre. Quelques heures après, une foule vint y précipiter encore un vase de nuit, renfermant les cendres du mannequin d'osier figurant Marat, que l'on venait de brûler dans la cour du couvent des Jacobins (Marché Saint-Honoré). Cet épisode a donné naissance à la légende, encore volontiers acceptée, du corps de Marat jeté à l'égout. »

Espérons que cette légende ne renaîtra pas une fois de plus des cendres de notre redouté confrère !

PAGES HUMORISTIQUES

Pérégrination anatomique (1).

Le soleil commençait sa course en son orbite,
Et le pilote Iris, de la faulx du cerveau
Tranchant le dernier lien du vaisseau qui s'agite,
La corde du tympan, nous filâmes sur l'eau !
Alors, pleins d'allégresse, abandonnant les côtes,
Nous les saluâmes une dernière fois,
Ayant tous éprouvé, véritables ilotes,
Les rigueurs de la soif et de la faim parfois !
Un doux zéphir enfla soudain toutes nos voiles
Dont la trame tissée en tiges pituitaires,
Bandelettes pectinées dans les larges toiles,
Rehaussaient de la nef les formes légendaires !
Sans cesse ballottés sur leurs nombreux sillons,

(1) Cf. *Un voyage anatomique*, « grande scie médicale », *en prose*, parue dans la *Chronique*, 1895, p. 539 et 727. Il faut bien de temps à autre nous distraire de nos graves occupations !

L'on parcourut toutes les circonvolutions ;
Au cap de la troisième on prit le remorqueur,
L'oculaire moteur commun, qu'on avait eu
Par l'intermédiaire de Wrisberg en humeur,
Pour doubler sans danger l'insula mise à nu.
Bientôt fut franchi l'isthme de l'encéphale,
Mais la tempête là nous retint quelque temps,
Nous rejetant tantôt vers le trou ovale,
Tantôt sur le rocher, région sans printemps,
Voisinage du vague, ô cruel désespoir !
La pie-mère et les petites méningées
Sortaient du labyrinthe à l'approche du soir,
Implorant à genoux les Ondes enragées!
Comme on ne pouvait plus supporter le grand bruit
Des marteaux qui frappaient en cadence l'enclume,
On convint tout d'abord qu'on passerait la nuit
Dans le vestibule où l'otholite s'allume !
Tandis que se penchant aux fenêtres otiques,
A la rampe, à l'ovale, à la fenêtre ronde,
Les méninges tendaient des rameaux sympathiques,
Dans le colimaçon se dansait une ronde !
Un orchestre choisi jouait des airs gris pâles,
Dont Bergmann au plancher, sa baguette en avant,
Conduisait l'harmonie, aux accents des scybales,
Des trompes d'Eustache et des caisses de tympan.
De Scarpa le triangle et de Corti les cordes
Gémirent à leur tour et d'un air pathétique
Fléchirent le courroux des dieux en discorde.
Le ciel se fit serein et devint magnifique ;
Et tous les voyageurs poussaient des cris stallins.
Jacobson s'avançait, son rameau dans les mains,
Et suivi d'au plus près par ses quatre neveux
Les deux superficiels et les profonds pétreux.
Après leurs compliments faits au mâle Caduc,
Ils s'engagèrent tous au fond de l'aqueduc !
Nous, l'âme criblée d'une douleur profonde,
Nous vîmes, qui passaient, enlacés deux à deux,
Portant de riches selles turciques sur l'onde,
Hennissant, des hippocampes au corps calleux !
Au trou borgne on les vit peu après arrêtés
Pour faire leur repas de vieux corps godronnés !
Un nouveau changement de veines nous jeta
Dans les lacs sanguins, à travers la scissure
Du fameux Sylvius ; d'un trait l'on arriva
De l'axis à l'atlas en une crypte sûre,
Où mère Arachnoïde nous reçut fort bien,
Offrant du liquide céphalo-rachidien.
La dure-mère aussi, sous les tentes légères
Du petit cervelet convia les galères
A son frugal repas d'olives bulbeuses.
On vit en peu d'instants les âmes nébuleuses,
Car tous se pressaient en une longue file
Pour déguster les vins du pressoir d'Hérophile!

Les frères Palmaire, le petit et le grand,
Venus on ne sait trop comment dans cette fête,
En tombant tous deux secs piquèrent une tête
Dans l'antre d'Highmore au vaste trou béant.
Ils n'avaient plus l'estomac chic!.. A la fin
Il fallut s'engager dans un nouveau chemin,
Au canal thoracique on suivit la voie
Qui mène à l'île Eon en contournant le foie ;
Nous pûmes atterrir dans des champs immenses
Tout couverts d'épis blonds, où les buccinateurs
Venant à nous, de l'air tiraient des sons intenses
Des trompes de Fallope enlevées à leurs sœurs !
L'abbé Nula disait une messe aux colons ;
Il avait revêtu ses habits, son vélum
A frange épiploïque et ses nombreux galons.
Nous chantâmes en chœur l'air du duodenum.
Par erreur un colon montra son appendice
Au plus beau moment du divin sacrifice ;
L'on n'entendit partout qu'un même cri d'horreur
Pour ce sec homme aveugle et jouant de malheur!
Tout à fait indigné, le brave père Itoine,
Avec un air honteux, montrait tant de colère
Que le vaste Interne, depuis devenu moine,
Lui cria : « Bouge plus ou je te mets en terre! »
Nous passâmes enfin le détroit supérieur ;
Sous le mont de Vénus on fit faire une pause.
Chacun selon ses goûts prit place à l'intérieur,
Cherchant les meilleurs coins de l'endroit et pour cause.
Les Nymphes vêtues de tissus érectiles,
Et coiffées du capuchon clitoridien,
Portaient de nombreux vases aberrant en piles,
Qu'elles allaient remplir près du petit bassin,
Dans une cavité cotyloïdienne.
Le père Iné, soudain pris d'une sainte ardeur,
Surprit l'une d'elles sous la méridienne
Et voulut lui montrer son nerf obturateur.
Jeune et fort gentille, belle en tous ses appas,
La nymphe refusa qu'il se mît à ses trousses,
Puis à son grand regret elle ne permit pas
Qu'il défît tant soit peu le cordon de ses bourses.
Et l'on put déjeuner enfin à la fourchette
D'un excellent repas, où la fine andouillette,
Les œufs de Naboth frais et les museaux de tanche,
Les glands humides doux, un morceau de la tranche,
Avec du camembert, restèrent sans débris.
Puis on se rafraîchit de liqueur séminale
Qu'au méat de la source pompait une vestale.
Au milieu du festin nous étions tous gris !
En ce moment passait un funèbre convoi
Qui se dirigeait vers la voie sacrée
En suivant lentement la ligne innominée.
Le père Ioste en tête, pleurait, tout en émoi.
Il était entouré des cinq fils du pubis.

N'ayant pas pu plus tôt nous en donner avis,
Il nous dit qu'on portait le petit troc en terre,
Qui s'en allait ainsi au commun cimetière :
On n'avait plus de place en la fosse iliaque !
Le malheureux s'était fracturé la colonne
En voulant s'élancer, dans un accès maniaque,
De l'anneau du troisième sur la très bonne
Tête du père Oné. Ce jour fut mémorable.
Enfin heureusement le vent fut favorable.
En la voie inguinale il fallut s'engager
Pour arriver à Tarse où l'on fit élever
Aux victimes de ce long voyage splendide
Un mausolée d'airain, monument cuboïde
Avec calcanéum tout orné d'astragales,
De festons arrondis, de voûtes ogivales,
De contours scaphoïdes, d'une arcade plantaire
Avec inscription cunéiforme en l'aire ! ! ! !

Dr G. Margou.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le service médical du tsar.

Le tsar est le souverain ayant le plus grand nombre de médecins : 27 ! Il a un médecin en chef, dix médecins honoraires, trois chirurgiens et quatre chirurgiens d'honneur ; deux oculistes, un orthopédiste ; un orthopédiste d'honneur, deux médecins de la cour, trois spécialistes pour la tsarine.

(*Tit Bits.*)

Congrès pour l'étude du cancer.

Un congrès pour l'étude du cancer se tiendra à Chicago le premier jeudi de mai 1901.

Les principales questions mises à l'ordre du jour sont les suivantes :

1° Quelles sont les méthodes de traiemtent qui ont donné le plus de succès ?

2° Quelle est la valeur des antitoxines ?

3° Quelle est la cause ou quelles sont les causes du cancer ?

4° Pourquoi le cancer est-il en voie d'accroissement ?

5° De la classification des diverses variétés de cancer et des plus importants progrès réalisés dans l'étude de leur anatomie pathologique.

(*Lyon médical.*)

Progression du cancer.

Parmi les fléaux qui déciment les populations de tous les pays, le cancer commence à devenir de plus en plus inquiétant. Partout on note l'augmentation sans cesse grandissante du nombre de malades atteints de cette affection. Ainsi, dans les sept principales villes d'Amérique, il ne succombait au cancer en 1870 que 35,4 par 100.000 habitants, tandis qu'en 1898, ce nombre se trouve presque doublé, et, d'après Massey, on peut compter actuellement en Amérique environ 100.000 cancéreux.

Le même fait est signalé par Heyman en Allemagne : le nombre de cancéreux, qui n'était en 1877 que de 2.952, monte en 1896 à 12.548, c'est-à-dire a *quadruplé*. D'après Czerni, il meurt en Allemagne annuellement, du cancer, 40.000 habitants.

Les faits ne sont pas plus encourageants en Russie : d'après les renseignements fournis au Bureau de statistique de la municipalité de Moscou, en 1880 on a noté 411 cas de mort à la suite de cancer, et en 1896 ce chiffre est *doublé* (832): le cancer de l'œsophage semble prédominer sur les autres localisations.

(*Etoile médicale.*)

Injections de vaseline pour corriger les formes défectueuses du corps.

Un médecin de Vienne(Autriche) vient de proposer un singulier emploi de la vaseline : il a imaginé d'introduire de la vaseline liquéfiée dans les tissus auxquels il convient de donner du relief ; il injecte donc cette vaseline dans les endroits maigres ou creux, qu'il arrondit ou qu'il capitonne ; cette méthode est basée sur ce fait que la vaseline, huile minérale, joue le rôle de corps étranger lorsqu'elle est injectée sous la peau ou dans l'épaisseur des tissus, et qu'elle reste en place sans provoquer d'accident et sans se résorber sensiblement.

Le docteur Gernusy (c'est le nom de ce médecin) emploie les injections de vaseline pour corriger les difformités acquises, pour relever les cicatrices déprimées, pour remédier à l'affaissement de la joue après la résection du maxillaire, pour rectifier les nez aplatis, en un mot pour réparer les imperfections résultant soit d'accidents, soit d'opérations chirurgicales.

(*Répertoire de Pharmacie.*)

Le professeur Bouillaud et le phonographe.

Gardons-nous de tomber dans l'ornière où culbuta un jour le célèbre médecin Bouillaud, dont M. C. Flammarion rapporte la mésaventure. On présentait à l'Académie le phonographe, nouvellement inventé par Edison. Bouillaud niait absolument que les sons pussent être conservés par un appareil électrique. Enfin, n'y tenant plus, il descendit de son banc, saisit au collet le démonstrateur et lui cria : « Misérable, vous trompez l'Académie, vous êtes ventriloque ! » — Il est dur de commettre de pareilles gaffes quand on a derrière soi une longue carrière de succès professionnels et d'honneurs officiels. Pourquoi exprimer tout d'abord des opinions inflexibles ? Pourquoi ne pas attendre ?

(*Mouvement thérapeutique.*)

Le traitement chinois de la variole.

La variole, qui fait de si grands ravages en Chine, devait forcément faire naître des pratiques superstitieuses destinées à protéger les enfants contre les épidémies. Peut-être les Chinois ont-ils autant de confiance dans le procédé suivant que dans la méthode jennérienne. Tout comme la vaccine, et mieux sans doute, une petite courge à deux renflements peut donner l'immunité. Celle-ci, sèche et vidée de ses graines, est, la dernière nuit de l'année chinoise, suspendue près de l'endroit où dort l'enfant n'ayant pas

encore eu la variole. Le dieu de la variole et de la rougeole versera le mal dans la courge et non dans le corps de l'enfant. Dans tous les cas, si la maladie se déclare plus tard, elle ne pourra qu'être très bénigne. La courge peut être remplacée par une petite lanterne, présentant deux renflements et suspendue au cou de l'enfant.

Le dieu de la variole se fait un malin plaisir, paraît-il, de défigurer par des cicatrices les enfants, surtout quand ils sont jolis. Aussi les Chinois n'ont-ils pas hésité à le tromper. Pour cela, certains enfants ont, pendant la dernière nuit de l'année, la figure recouverte de masques horribles. Le dieu passe, et, voyant des enfants aussi laids, il trouve inutile de leur laisser une maladie qui pourrait encore les enlaidir.

Les Chinois pratiquent la vaccination, mais surtout la variolisation. Bien souvent, quand, dans une maison, un enfant a été inoculé, on colle sur la porte une affiche ainsi conçue : « Gare à la variole ! » Ne croyez pas qu'elle ait comme but de prévenir les gens qui pourraient entrer de la possibilité pour eux de contracter la maladie. Cela veut seulement dire : « Il y a ici un enfant vacciné. N'entrez pas, car votre œil exercerait peut-être une fâcheuse influence sur l'évolution des pustules. »

(*Gaz. méd. de Liège.*)

Médecins légistes en Chine.

Dans la plupart des tribunaux de justice existe un médecin inspecteur attaché au tribunal, non officiellement, mais désigné par le magistrat pour l'assister dans les divers cas d'assassinat, homicide, infanticide, blessures, etc. Cette fonction est fort lucrative, parce qu'il est de règle que magistrat et médecin s'entendent pour faire *danser les écus* de l'accusé. D'autres magistrats vendent cette charge aux enchères, et on voit de par les rues l'heureux agréé se promener vêtu de ses insignes et parfois accompagné de musiques, annoncer la nouvelle aux habitants.

Tous les petits médecins et médicastres sont d'une basse obséquiosité vis-à-vis de cet inspecteur, qui est généralement un farceur et qui a pour habitude de blanchir les plus grands coupables, moyennant des sommes dont il fixe le tarif.

Ces inspecteurs traitent, en effet, toutes les questions de médecine légale ; mais ignorants des notions élémentaires de la médecine, les jugements sont d'un grotesque et d'un ridicule achevés.

Il en est de même pour les certificats relatifs aux femmes publiques. Ce sont ces mêmes inspecteurs qui sont chargés de visiter les lupanars. Directeurs de maison et inspecteurs ne font aucune difficulté de se reconnaître pour des trompeurs et disent que la force de l'habitude les oblige à agir de la sorte.

De la manière de donner un coup de couteau.

Le Dr Roudanère, qui est de Marseille, a pu faire une étude comparée sur cette question, grâce à la facilité avec laquelle Italiens et Espagnols jouent du couteau sur les quais de sa ville natale. Il vient de donner dans sa thèse le résultat de ses nombreuses observations personnelles, et il en tire d'intéressantes déductions au point de vue du diagnostic et du pronostic.

Le maniement du couteau varie avec chaque pays. Ainsi l'Italien du Nord, Piémontais, Génois, frappe généralement de haut en bas, la lame étant tenue perpendiculaire au bord cubital de l'avant-bras.

Les Napolitains, Siciliens, Italiens du Sud, donnent le coup en allongeant le bras, la lame dirigée perpendiculaire au bord radial et rendue presque parallèle à l'avant-bras au moment où ils frappent. C'est aussi la manière de frapper des Espagnols.

Les conséquences ne sont pas les mêmes dans les deux cas. Le coup de couteau à la piémontaise produira très souvent une plaie du thorax, et si le coup est donné un peu bas, la plaie pourra intéresser l'abdomen, le couteau suivant une direction presque verticale.

Quand la plaie est limitée au thorax, elle est souvent peu dangereuse, parce qu'elle est d'ordinaire superficielle. La cage osseuse sert en partie de bouclier, et si le couteau ne pénètre pas juste dans un espace intercostal, il y a grand'chance pour qu'il ne traverse pas la paroi. S'il la traverse, il blessera presque toujours le poumon qui se guérit assez vite. Le cœur et les vaisseaux sont rarement atteints.

Les plaies produites par le coup de couteau à la napolitaine sont beaucoup plus graves. Tandis que la blessure faite par le Piémontais est sinon parallèle, au moins oblique à la paroi, le coup de couteau napolitain arrive perpendiculairement à la surface du corps. Le coup est envoyé le bras tendu, il atteint en général l'abdomen, et la plaie de l'abdomen se compliquera presque toujours d'une lésion viscérale.

(*Médecine moderne.*)

La mort du taureau.

Le plus grand nombre admet, comme Sappey (*Anat.*, Ier vol., p. 559), qu'elle résulte de la pénétration de l'arme dans l'espace occipito-atloïdien postérieur. M. Léon Imbert (*Gaz. des hôp.*, 15 juillet 1900), après examen de neuf taureaux, tués à Nîmes suivant les règles de l'art, conclut ainsi : Le taureau ne meurt ni de plaie de la moelle, ni de plaie du cœur, mais d'une lésion des gros vaisseaux du médiastin. — Quant au trajet de l'épée, le voici : à gauche de l'animal, entre le rachis et le bord spinal de l'omoplate, elle glisse et pénètre dans le médiastin à travers l'un des trois premiers espaces intercostaux, le troisième ordinairement. La mort n'est pas absolument instantanée ; si elle l'est, c'est qu'alors l'arme a véritablementatteint le bulbe en pénétrant par l'espace occipito-atloïdien.

(*Lyon médical.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Quel était le Dr Eugène Villemin? — Le 17 avril 1856, la Société des gens de lettres accordait un deuxième prix de poésie à un certain Eugène Villemin. Le sujet proposé était : *Les chercheurs d'or au XIXe siècle.* L'auteur de la poésie primée était, dit Sainte-Beuve, dans le

rapport qu'il fit sur les prix, « homme de lettres et *docteur en médecine.* »

« On a cru couronner dans l'auteur de cette pièce (et on ne s'est point non plus trompé) un homme de talent et de sentiment, doué de fierté, de cœur, une âme qui a souffert et qui est aguerrie. » Il suffirait de ces paroles du grand critique pour nous intéresser à ce confrère, poète et poète d'assez de mérite pour que Sainte-Beuve daigne citer tout un passage de sa pièce de concours. Mais ce nom de Villemin nous rappelle l'auteur du mémoire sur la contagiosité de la tuberculose et aussi celui du poème de Lascaris et des Etudes littéraires. Le médecin-poète *Eugène Villemin* touchait-il à l'une ou l'autre de ces deux familles : celle du grand précurseur de Koch ou celle de l'académicien ?

Dr P. M.

Expressions populaires relatives au sang. — De quand date le terme « rhume de cerveau ? » — L'expression populaire : « mon sang ne fit qu'un tour » est-elle antérieure à Harvey ? « Ces choses m'ont fait tourner mes sangs » doit-elle être prise dans le même sens et est-elle de la même époque ?

Le mot « rhume de cerveau », si bien choisi quand on connaît l'action de la congestion pituitaire sur les sinus fronto-ethmoïdaux, est-elle ancienne, antérieure à la connaissance des sinusites ? — Les anciens appelaient-ils la rhinite *rhume de cerveau ;* depuis quand et pourquoi?

Dr L. Couëtoux.

Etymologie du mot ÉPAULE. — *Épaule* est un mot français qui dérive du mot *spathe, spatha*, morceau de bois ou autre, *large et plat ;* d'où le mot *spatule*, que l'on écrivait autrefois *spathula*, petite spathe, du latin *spathula*.

En effet, *épaule, espaule*, vient du vieux français *espalde ;* italien : *spalla ;* wallon : *spalle ;* du latin *spatha, spathula*, surface large et plate.

Epaulette, ornement qui recouvre les épaules, chez le militaire comme chez la femme.

Epée, espada, spada (spadassin), vient du latin *spatha*, chose plate. Tacite se servait déjà du mot *spatha*, avec le sens d'épée large et plate, à deux tranchants. *Espallier, spallière* (dossier), arbres adossés à un mur, de façon à présenter une surface large et plate, *spatha ;* du grec σπάω, tiré, tiraillé en tous sens, pour élargir et aplatir. Il est évident que je donne ces étymologies comme probables. Aux lecteurs de la « Chronique » de nous en proposer d'autres qui leur sembleraient meilleures.

Dr Bougon.

Le général Morland a-t-il été embaumé... dans un tonneau de rhum? — Le général Marbot rapporte dans ses *Mémoires* que le corps du général Morland, tué à Austerlitz le 2 décembre 1805, fut enfermé dans un tonneau plein de rhum, par les chirurgiens de la Grande-Armée, dans le but de le conserver en bon état pour qu'il pût être embaumé à Paris. Le tonneau resta à l'Ecole de Médecine sans être ouvert durant neuf ans. En 1814, le tonneau s'étant brisé à la suite d'un changement de place, on fut stupéfait de constater que les

moustaches du général Morland avaient poussé d'une façon si extraordinaire, qu'elles descendaient plus bas que la ceinture. Je voudrais savoir si le fait est exact, et si le rhum peut avoir cette action sur la croissance de la barbe, et ce qu'est devenue cette relique... alcoolique.

G. Barral.

Réponses.

Examens médicaux curieux ou drôlatiques (VII, 599). — Certains examinateurs passaient parmi les étudiants pour être d'une sévérité redoutable et d'autres pour se montrer d'une bienveillance paternelle. J'imagine qu'il en est encore ainsi.

Parmi les premiers, le professeur Baillon était particulièrement redouté. Il faisait souvent des séries blanches au troisième fin d'année (ancien régime).

Le doyen, dit-on, fut obligé de lui faire des observations. A partir de ce moment, par ironie, il se montra d'une bienveillance à laquelle les candidats n'étaient pas habitués de sa part et qui dura quelque temps.

L'anecdote authentique que voici le démontre :

— Monsieur, vous êtes peut-être allé quelquefois au Jardin des Plantes ?

— Oui, Monsieur.

— Avez-vous vu un animal très gros... avec de grosses pattes... de grandes oreilles qui lui tombent de chaque côté de la tête... un grand nez... un très grand nez ?.... Allons, Monsieur, vous ne trouvez pas ?... Un nez dont il se sert pour recueillir le pain que lui offrent les enfants ?

— Mais, Monsieur,... c'est l'éléphant... dont vous voulez parler ?

— Très bien, Monsieur, vous êtes très fort en zoologie, et je vous remercie de cette excellente réponse.

Le professeur, piqué au vif par les observations du professeur Vulpian sur sa trop grande sévérité aux examens du troisième, ancien régime, avait trouvé cette façon spirituelle de faire revenir les étudiants sur sa prétendue intolérance en matière d'ignorance des sciences naturelles.

N'était-ce pas aussi une fine répartie au professeur Vulpian ?

Dr Mathot.

Médecins artistes et collectionneurs (VI, 688). — Au sujet de cette question, M. Noël Charavay a bien voulu nous communiquer la lettre suivante, adressée par Lordat, ancien doyen de la Faculté de Montpellier, à un M. Artaud, directeur du Musée des beaux-arts à Lyon :

« Monsieur,

« Seroit-il possible de trouver assez d'antiques ayant rapport avec la médecine pour en former une collection digne de quelque intérêt ? Il y avoit tant de dieux qui présidoient aux fonctions naturelles de l'homme, ou qui étoient les auteurs de ses maladies ! Lucine Anteversa, Ossipanga, Sterculus, le dieu de la convalescence, la déesse qui présidoit à l'alimentation des petits enfans, etc., etc., puis la toux, la fièvre, la peur... Vous a-t-il passé beaucoup de ces objets par les mains, soit figurines, soit médailles, soit bas-reliefs ? S'il en existe, pourriez-vous nous aider à en réu-

DYSPEPSIES, GASTRALGIES, DIGESTIONS DIFFICILES, MALADIES DE L'ESTOMAC, ETC.

VIN DE CHASSAING

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

CHAQUE VERRE A LIQUEUR CONTIENT :

Pepsine Chassaing T. 100. . . . 0 gr. 20 cent.
Diastase Chassaing T. 200. . . . 0 gr. 10 cent.

DOSE : *Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas, pur ou coupé d'eau.*

---

nir? Voilà ce que je vous demandois dans une lettre qui s'est perdue, et à laquelle vous auriez eu la complaisance de répondre, si j'en crois M. Bouchet quand il me flatte de l'idée de vous avoir communiqué un peu de cette amitié qu'il veut bien m'accorder.

« Je tiens aujourd'hui plus que jamais à cette idée. Nous avons un petit musée de dessins originaux et d'esquisses des grands maître du Midi. Nous le devons aux bienfaits d'un ami passionné et fort éclairé des arts et de notre école. J'ai résolu de saisir, autant que nos fonds nous le permettront, toutes les occasions d'accroître cette collection relative aux arts du dessin, principalement par l'acquisition des objets de ce genre qui ont quelque rapport à la science que nous sommes chargés d'enseigner.

« Veuillez m'honorer d'un mot de réponse, pour que je sache si je puis nourrir cette espérance, ou si je dois abandonner ce projet.

« Recevez, je vous prie, l'assurance des sentiments très distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« Lordat. »

« Montpellier, le 16 mars 1824. »

A Monsieur Artaud, directeur du Musée des beaux-arts, à Lyon.

— On a souvent parlé de la fameuse collection d'objets d'art, cartes de visite illustrées, etc., du Dr Piogey. Voici un souvenir qu'on n'a pas, je crois, évoqué dans votre journal.

Parmi les nombreux objets d'art que laissa Strauss, le célèbre chef d'orchestre, après sa mort, se trouvait une merveilleuse collection de portraits de femmes des seizième et dix-septième siècles, collection plus complète encore que celle du docteur Piogey.

Aussi celui-ci s'en montrait-il jaloux et rêvait-il sans cesse d'en devenir l'acquéreur.

Strauss venait souvent rue Saint-Georges, à l'hôtel du docteur, cet hôtel où Auber a vécu et où il est mort, et rien n'était plus curieux que les discussions artistiques entre le médecin et le chef d'orchestre, celui-ci vantant sa collection, celui-là se plaisant à la critiquer.

De temps en temps, Strauss se laissait toucher par les prières du docteur Piogey et lui cédait un de ses merveilleux Vanloo ou un Latour.

N'est-ce pas là un joli sujet d'apologue : *Le Docteur et le Musicien ?*

R. M.

Chronique Bibliographique

La prélature de Léon XIII, par Boyer d'Agen. Paris, Société française d'éditions d'art, 1900.

M. Boyer d'Agen a ce rare talent d'être un érudit de premier ordre, doublé d'un artiste délicat et d'un styliste des plus fins. Depuis des années, il fouille dans les archives vaticanes, et grâce à un puissant appui, il a pénétré dans cet antre mystérieux où sont seuls admis de très rares privilégiés.

C'est à cette haute et enviée faveur que notre confrère et compatriote doit d'avoir pu mener à bien l'œuvre grandiose qu'il a entreprise : la biographie de l'éminent pontife dont la longévité et l'intégrité intellectuelle font l'admiration du monde.

M. Boyer d'Agen nous montre le pape Léon XIII depuis ses débuts jusqu'à son ascension au trône pontifical. Il nous a restitué scrupuleusement toutes les phases de cette longue et extraordinaire carrière.

Ce ne sont pas des faits seulement qu'il raconte, qu'il remet au jour ou qu'il dévoile à notre curiosité enfiévrée ; ce sont des lettres, des notes, des épanchements intimes, retrouvés aux foyers le plus ordinairement et le plus implacablement fermés aux investigations des chercheurs. Comme on l'a écrit quelque part, « la prélature de Léon XIII est tout à la fois une chronique indiscrète, — s'il est permis d'employer une telle épithète dans une conjoncture aussi grave, — une étude de haute philosophie et un tableau superbe.

« M. Boyer d'Agen n'a jamais appliqué à scruter et à peindre une si rare puissance de sagacité, une éloquence plus chaude, une imagination plus éclatante. La physionomie de Léon XIII se dégage de cet ensemble de souvenirs, d'épisodes, de correspondances, de témoignages pour la plupart inédits, avec une rayonnante intensité. Ce qui couronne la beauté de ce monument littéraire, c'est son illustration, à laquelle la *Société française d'éditions d'art* a apporté les soins les plus délicats, la prodigalité la plus fastueuse. Les portraits, les vues, les culs-de-lampe sont frappés au meilleur coin. C'est la perfection même dans l'art de la gravure. »

Nous ne saurions que contresigner un jugement qui est loin d'être exagéré, et nous ne pouvons qu'encourager M. Boyer d'Agen à poursuivre ses fort intéressantes et fort originales recherches.

Recherches rétrospectives sur l'art de la distillation, par J. Dujardin. Paris, chez l'auteur, 24, rue Pavée.

Les amateurs d'art rétrospectif se délecteront à feuilleter le beau volume que vient de publier M Dujardin sur l'historique de l'alcool, de l'alambic et de l'alcoométrie.

Comme il le dit lui-même dans la préface de son ouvrage, M. Dujardin collectionne depuis quinze ans avec persévérance tout ce qui se rapporte à l'industrie de la distillation, au vin, à l'alcool. Il a réuni ainsi un très grand nombre d'anciens documents, vieux ouvrages du XVe au XIXe siècle, gravures, anciens appareils, etc., se rapportant au sujet qu'il voulait traiter. En réunissant tous ces documents, nous dit l'auteur, « nous n'avons pas eu l'intention de « publier une étude scientifique, mais de parler très simplement « aux yeux de ceux qui voudront bien feuilleter notre ouvrage, en « leur montrant surtout *l'histoire de l'alcool et de l'alambic par la « bibliographie et par l'image.* »

Et le livre, en effet, est plein de fac-simile de gravures (1), toutes plus intéressantes et plus curieuses les unes que les autres : depuis l'alambic de Synésius du IVe siècle, jusqu'aux plus modernes installations, en passant par le moyen âge — le temps de l'alchimie, du docteur Faust et de la pierre philosophale !

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Dujardin de pouvoir reproduire deux de ces fac-simile.



LA DISTILLATION AU XVI[e] SIÈCLE

d'après Agricola (*Re metallica*, 1546).

L'auteur donne en même temps des indications bibliographiques qui seront très utiles à tous ceux qui voudront faire des recherches sur les originaux. Non seulement M. Dujardin analyse les ouvrages dont il parle, mais il en reproduit fidèlement les plus curieux passages. Il a mis à contribution tous les vieux auteurs, depuis Homère et Pline jusqu'à Chaptal et l'abbé Rozier.

Nous ne voulons pas citer les meilleurs passages, nous risquerions de reproduire le livre entier. Contentons-nous de féliciter M. Dujardin d'avoir fait un ouvrage, intéressant et utile à la fois, d'une valeur indiscutable, et qui restera comme une œuvre de patientes recherches et de solide érudition.

Tableaux synoptiques de botanique et matière médicale, à l'usage des Etudiants en médecine P. C. N., des Etudiants en pharmacie et des Candidats à la validation de stage, par le Dr A. Leprince, pharmacien de 1re classe. — J. Rousset, éditeur, 36, rue Serpente. Paris, 1901.

Ce livre est essentiellement pratique et appelé à rendre les plus grands services aux Etudiants en pharmacie et aux Candidats au P. C. N.

Les Tableaux Synoptiques de Botanique sont basés sur des formules faciles à retenir et indiquant immédiatement la composition de la fleur. En regard de chaque famille sont indiquées les principales plantes que l'élève doit connaître et qu'on peut lui donner à une reconnaissance. Enfin, une troisième colonne contient des détails particuliers et des caractères secondaires de la famille.

La matière médicale comprend les plantes utilisées en médecine et en pharmacie. Les familles ont été classées par ordre alphabétique et chacune d'elles comprend les plantes importantes.

Enfin, une table alphabétique des plantes et familles énumérées dans le cours de l'ouvrage complète le livre simple et clair du Dr A. Leprince.

La myopie, son traitement, son hygiène, par le Dr A. Leprince, Médecin de la Société française d'Ophtalmologie, Médecin oculiste des Ecoles de Bourges. Paris, Rousset, 1901.

La myopie est à notre époque tellement fréquente qu'il serait bon que le public pût lui-même savoir quelles en sont les terribles conséquences, et quels sérieux désastres elle peut occasionner, si elle est mal ou point traitée.

Ce livre sera lu avec beaucoup de fruit par les membres du corps enseignant, car c'est eux qui sont les mieux placés pour dépister dès le début les enfants doués d'une mauvaise vision. Ils sont tout naturellement indiqués pour aider le médecin à enrayer le développement de la myopie scolaire par la *prophylaxie*. La partie du volume consacrée à l'hygiène du myope, devrait être connue des instituteurs, des chefs d'institution et même des familles. C'est en suivant les préceptes indiqués, que l'enfant qui devient myope pourrait être guéri avant que le mal ait fait des progrès inquiétants.

Le livre du Dr Leprince est surtout à recommander à ce point de vue.



CORRESPONDANCE

Les phobies du Sultan.

Monsieur le Directeur,

Je tiens de source certaine, par ma belle-sœur, dont le mari, ingénieur, ancien élève de l'École centrale, occupe à Constantinople une situation importante et a accès à la cour, qu'une personne des mieux intentionnées, ayant proposé l'installation de l'électricité au palais du Sultan, celui-ci acquiesça d'abord; mais dès qu'il entendit prononcer le nom de *dynamo*, refusa carrément, s'imaginant qu'il y avait de la *dynamite* dans l'affaire, et il fut impossible de lui faire comprendre qu'il n'y avait aucun rapport entre les deux mots..... Absolument authentique !

Dr R. M.

Claude Bernard et le Père Didon.

Monsieur et honoré confrère,

J'ai suivi en amateur, curieux des choses de la physiologie, les leçons de Claude Bernard, au Collège de France; j'avais le plaisir de me trouver le voisin, sur le banc de l'amphithéâtre, du Père Didon.

Or, un jour, j'eus l'occasion de demander, après la leçon, à Claude Bernard, de vouloir bien me seconder dans l'application qu'un médecin de mon quartier voulait tenter du suc gastrique frais, injecté quotidiennement dans une tumeur, dans le but de la résoudre par auto-digestion sur place.

Je déclinai ma profession de pharmacien et le nom du médecin. Je me rappelle encore le regard du grand Claude Bernard, me dévisageant avec intérêt et un étonnement que je ne m'expliquai pas alors, mais que je comprends à présent que ses origines pharmaceutiques sont dévoilées.

Grâce à l'obligeance du maître, l'expérimentation eut lieu; je payai le chien, la canule stomacale en argent, etc. Ce fut M. Ranvier, aujourd'hui professeur au Collège de France et préparateur du savant professeur, qui fit l'opération au malheureux « Médor ».

Recevez, cher Monsieur, mes civilités cordiales.

André Pontier.

Avis aux lecteurs.

Ce numéro ayant dû être composé *dès le 10 avril*, force nous a été d'ajourner la publication de tous les manuscrits qui nous sont parvenus postérieurement à cette date.

Le Directeur-Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900-1901).



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — N° 10 15 MAI 19c


UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTERAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

8e ANNÉE N° 10 15 MAI 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

A NOS LECTEURS ET AMIS

Un certain nombre de nos lecteurs — et, avant tous les autres, les souscripteurs du *Cabinet secret de l'histoire*, — ont dû recevoir un prospectus annonçant pour le 20 mai la publication d'une édition spéciale, dite *Editio amicorum*, d'un ouvrage depuis longtemps attendu, et qui porte le titre de : LES MORTS MYSTÉRIEUSES DE L'HISTOIRE : *Souverains et Princes français, de Charlemagne à Louis XVII* (1).

Sur les 530 pages environ que comportera ce volume, nous pouvons dire qu'il en est à peine 10 que les lecteurs de la *Chronique* connaissent ; il aura donc pour eux tout l'attrait de l'inédit.

Qu'il nous soit permis d'ajouter que c'est le résultat de *plusieurs* années de travail que nous soumettons au jugement et à la critique de nos confrères et que la conception, le plan, la documentation de ce travail sont entièrement nouveaux.

Avec l'autorité qui est sienne, un de nos maîtres, M. le professeur LACASSAGNE, dira ce qu'il pense de la *Médecine historique* telle que nous l'avons conçue et de la contribution importante que nous lui apportons.

Nous voudrions seulement rappeler à cette place que l'édition sur papier de luxe, *seule*, contiendra *seize* gravures ou portraits, tirés sur beau papier du Japon, dont l'énumération suit :

I. — LOUIS XI (portrait authentique).
II. — Mort de HENRI II (d'après une estampe du temps).
III. — CHARLES IX (d'après Clouet).
IV. — HENRI III (collection E. Dumont).
V. — Mort de MARIE DE MEDICIS (d'après un original de l'époque).
VI. — Le GRAND DAUPHIN, fils de Louis XIV (collection de M. Paul Fromageot).
VII. — Le dernier bulletin de santé de la maladie de LOUIS XV (collection Fromageot).

(1) Un deuxième volume comprendra les souverains français de Napoléon Ier à nos jours ; le troisième sera consacré à des personnages divers de la Littérature ou de l'Histoire.

VIII. — Le Dauphin, père de Louis XVI.

IX. — Le Dauphin, frère aîné de Louis XVI (d'après un pastel qui nous a été gracieusement communiqué par M. le marquis de Sinety).

X. — Le fils aîné de Louis XVI et de Marie-Antoinette (collection Otto Friedrichs).

XI. Louis XVII (d'après une ravissante gravure anglaise, datée de 1793, et communiquée par M. Otto Friedrichs).

XII-XV. — Les médecins qui ont pratiqué l'autopsie de « l'enfant du Temple » : Pelletan (2 portraits), Dumangin, Lassus et Jeanroy.

Une légende accompagne ces gravures, et en fixe la provenance et l'authenticité.

M. H. Bouchot, le savant conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale, a bien voulu, pour cette partie technique de notre travail, nous prêter son précieux concours.

Toutes les gravures sont tirées sur beau papier du Japon, dans les exemplaires de Hollande ; et en double suite (Chine et Japon), dans les exemplaires sur Japon (1).

ACTUALITÉS RÉTROSPECTIVES

A propos des « Remplaçantes »

par M. le docteur Flandrin.

Au moment où la pièce de Brieux refait d'actualité la question des devoirs de la mère envers son nouveau-né, et provoque un mouvement d'opinion que l'on voudrait voir profond et durable, il m'a paru intéressant de chercher dans la littérature médicale les ouvrages parus sur la matière et d'en dresser une sorte d'index bibliographique.

Le sujet est en effet vieux comme le monde, et l'on a vu à toutes les époques les médecins, les penseurs et les philosophes élever tour à tour la voix pour rappeler à la femme ses obligations maternelles ; et cela non sans succès immédiat, semble-t-il, car le cœur humain s'est toujours laissé émouvoir par l'appel des nobles pensées, mais, hélas ! sans succès bien durable. Le législateur lui-même est intervenu au débat sans se faire obéir !

Je serais heureux que les lecteurs de la *Chronique médicale* viennent à ma suite apporter leur contribution au modeste catalogue que je vais commencer ici.

Ma pensée n'est pas de feuilleter tous les livres d'accouchements, où l'on trouverait évidemment à glaner, deci, delà, quelque phrase invitant la mère à être la nourrice de son enfant, mais de noter plus spécialement les ouvrages écrits sur le seul sujet qui nous occupe.

(1) Au moment de mettre sous presse, il nous reste une vingtaine d'exemplaires seulement sur Hollande ; tous les Japon ont été souscrits — et au delà. Merci à tous de cet empressement qui nous a profondément touché

Si certaines citations ne comprennent que des chapitres recueillis au milieu d'une matière plus générale, c'est que le renom de leurs auteurs nous est garant du retentissement que leurs opinions durent avoir ; pour certains du reste, comme pour J.-J. Rousseau, nous sommes renseignés à cet égard par les Mémoires du temps.

J'adopterai dans la nomenclature qui va suivre l'ordre chronologique :

Laurent Joubert : La première et la seconde partie des *Erreurs populaires, touchant la médecine et le régime de santé*. Paris, Claude Micard, 1587. Livre cinquième, chap. I, p. 176-190 : Exhortation à toutes mères de nourrir leurs enfants.

Laurent Joubert débute par une citation d'Aulu-Gelle, où le philosophe Phavorin exhorte la femme d'un de ses auditeurs à nourrir elle-même l'enfant qu'elle vient de mettre au monde ; puis, notre auteur donne à son tour les raisons qui l'engagent à soutenir cette opinion si anciennement émise, et les pages qu'il y consacre sont un modèle charmant de fine, bienveillante et paternelle observation.

On y lit, entre autres, un passage sur les joies que l'enfant donne à ceux qui assistent à ses premiers bégaiements, qui est merveilleux de sentiment et de grâce. La bonhomie répandue dans tout ce chapitre, et qui n'en exclut pas la vigueur, est à mon humble avis bien supérieure aux anathèmes grognons et moroses de J.-J. Rousseau dans l'*Emile*.

Les conseils de Laurent Joubert eurent-ils de son temps le même retentissement que ceux du citoyen de Genève ? La parole est aux chercheurs d'inédit.

Ph. Hecquet : *De l'Indécence aux hommes d'accoucher les femmes, et de l'obligation aux femmes de nourrir leurs enfans.*

« Pour montrer par des raisons de physique, de morale, et de médecine, que les mères n'exposeraient ni leurs vies ni celles de leurs enfans, en se passant ordinairement d'accoucheurs et de nourrices. » A Trévoux, Jacques Etienne, 1708.

La première partie de cet ouvrage ne manqua pas de trouver des contradicteurs ; je ne veux citer que les deux principaux pour montrer qu'ils approuvaient pleinement les idées contenues dans la seconde partie :

1° Dionis : *Traité général des accouchemens*, qui instruit de tout ce qu'il faut faire pour être habile accoucheur. Paris, Ch.-M. d'Houry, 1718. Livre VI, chap. VI, p. 450 : Toutes les mères devroient nourrir leurs enfans.

Nous y relevons la phrase suivante où nous retrouvons les termes que le professeur Pinard a fait graver sur les murs de la clinique Baudelocque :

«... Il est tellement vrai que ce lait *appartient à l'enfant* qui vient « de naître, que si on le laissait en liberté coucher auprès de sa « mère, par un instinct naturel il en chercherait les ma- « melles..... »

Ce chapitre vient à la suite de la réponse de Dionis à la première partie du livre de Hecquet qu'il réfute.

2° De la Motte, chirurgien juré, et habile accoucheur à Valognes, en

Basse-Normandie: *Dissertation sur la génération, sur la superfetation ;* et la réponse au livre intitulé : *De l'Indécence aux hommes d'accoucher les femmes et sur l'obligation aux mères de nourrir leurs enfans de leur propre lait.* Paris, Laurent d'Houry, 1718. Courte critique de la seconde partie, De la Motte étant d'accord avec Hecquet sur le principe).

J.-J. Rousseau : *Emile*, Amsterdam, Jean Néaulme, 1762, p. 25-35 (1er volume).

Smith : *Lettres aux femmes mariées.* Traduites de l'anglais. Yverdon, 1770.

Lettre IV : Du lait des mères. Cet aliment que la nature offre aux petits enfans, est le meilleur qu'ils puissent prendre, p. 91, etc.

Lettre V : Où l'on prouve combien il est avantageux à une mère tant pour elle que pour son enfant de l'allaiter elle-même et combien il peut lui être fâcheux au contraire de s'en remettre aux soins d'une nourrice à gages, p. 108, etc.

Lettre VII : Manière naturelle et facile d'allaiter les enfans : le devoir qu'elle impose est moins susceptible de peine que de plaisir, p. 139, etc.

Article III : Des inconvéniens qu'on évite en nourrissant ses enfants soi-même.

Article IV. — Les mères ne nourrissant pas, cause de dépopulation.

Jean-François Nicolas : *Le cri de la nature en faveur des enfants nouveaux-nés.*

Ouvrage dans lequel on expose les règles diététiques que les femmes doivent suivre pendant leur grossesse et pendant leurs couches ; les avantages et les douceurs qu'elles trouveront à nourrir leurs enfants ; et les dangers qu'elles courront, en ne se soumettant pas à cette loi naturelle.

On y a joint un précis historique de l'inoculation, et plusieurs autres objets d'utilité publique. A Grenoble, veuve Giroud, 1775.

Article XI : Combien il est dangereux de mettre les enfants en nourrice, page 92, etc.

Article XII : Des avantages que les mères trouveront à nourrir leurs enfants, p. 104, etc.

A.-B. Marfan : *Traité de l'allaitement et de l'alimentation des enfants du premier âge.* Paris, G. Steinheil, 1899. L'allaitement maternel, p. 153, etc., etc.

*
* *

Nous nous permettrons d'ajouter quelques lignes au fort intéressant article de notre collaborateur. Ce sont des notes de lecture que nous donnons sans autre apprêt.

J.-J. Rousseau n'a pas peu contribué, on le sait, à faire naître chez les femmes l'idée de nourrir leurs enfants ; ce qu'il dit dans son *Emile* mérite d'être cité. Voici plusieurs passages :

« Il y a des occasions où un fils qui manque de respect à son père peut en quelque sorte être excusé, mais si dans quelque occasion que ce fût, un enfant était assez dénaturé pour manquer à sa mère, à celle qui l'a porté dans son sein, qui l'a nourri de son lait, qui durant des années s'est oubliée elle-même pour ne s'oc

cuper que de lui, on devrait se hâter d'étouffer ce misérable comme un monstre indigne de voir le jour (*Liv. I*).

« Depuis que les mères, méprisant leur premier devoir, n'ont plus voulu *nourrir leurs enfants*, il a fallu les confier à des femmes mercenaires qui, se trouvant ainsi mères d'enfants étrangers, pour qui la nature ne leur disait rien, n'ont cherché qu'à s'épargner de la peine (*Ibid.*).

« L'enfant a-t-il moins besoin d'une mère que de sa mamelle ? D'autres femmes, des bêtes même, pourront lui donner le lait qu'elle lui refuse ; la sollicitude maternelle ne se supplée point. Celle qui nourrit l'enfant d'une autre au lieu du sien, est une mauvaise mère ; comment sera-t-elle une bonne nourrice ? Elle pourra le devenir, mais lentement ; il faudra que l'habitude change la nature, et l'enfant mal soigné aura le temps de périr cent fois, avant que la nourrice ait pris pour lui une tendresse de mère.

« De cet avantage même résulte un inconvénient qui seul devrait ôter à toute femme sensible le courage de faire nourrir son enfant par une autre ; c'est celui de partager le droit de mère, ou plutôt de l'aliéner, de voir son enfant aimer une autre femme autant et plus qu'elle, de sentir que la tendresse qu'il conserve pour sa propre mère est une grâce, et que celle qu'il a pour sa mère adoptive est un devoir ; car où j'ai trouvé les soins d'une mère, ne dois-je pas l'attachement d'un fils ?

« Mais que les mères daignent nourrir leurs enfants, les mœurs vont se reformer d'elles-mêmes, les sentiments de la nature se réveiller dans tous les cœurs ; l'Etat va se repeupler ; ce premier point, ce point seul va tout réunir... (*ut suprà*). »

Roussel, dans son *Système physique et moral de la femme*, etc., édition d'*Alibert*, 1820, 1 vol. in-8°, dit aussi, pag. 210-222, chap. VIII, *De l'allaitement* :

« Elle n'est bien digne (la femme) du rang qu'elle y occupe (dans la société), que lorsque, après en avoir fait l'ornement par ses charmes, elle a contribué à en augmenter la force en lui donnant des citoyens vigoureux et sains, qui aient reçu d'elle, avec le lait, l'exemple d'un inviolable attachement qu'elle impose. »

Le champ est désormais ouvert aux recherches. Nous n'avons voulu que l'ensemencer ; à nos collaborateurs de le cultiver.

Hygiène Infantile

Alimentation rationnelle du nourrisson et de l'enfant (1).

Chercher à se rendre compte de l'alimentation rationnelle d'un individu, c'est-à-dire se demander ce qu'il devra normalement absorber pour se maintenir en état de santé, équivaut à donner la solution d'un problème d'ordre mathématique. On

(1) Pour faire suite à l'article médico-littéraire qu'on vient de lire, nous donnons place à un article scientifique ou plutôt scientifico-social, dû à la plume autorisée d'un de nos plus éminents chimistes.

se trouve en présence d'une équation dont le premier terme, les apports nutritifs, doit en égaler un second, représenté par les divers éléments utiles ou inutiles, desquels l'organisme, par son jeu naturel, saura dissocier ceux-là. D'un côté, en un mot, les *aliments*, de l'autre la nutrition, dans son sens le plus général, et ses *résidus*.

Chez l'adulte et, d'une manière générale, chez l'homme dont le corps a pris son poids définitif, pourvu que les aliments apportent l'énergie suffisante pour faire face aux dépenses, en chaleur, travail mécanique, etc., effectuées par l'organisme ; pourvu que, parmi ces aliments, il y ait l'ensemble des substances indispensables pour l'entretien et le fonctionnement des organes, il y a équilibre entre les dépenses et les recettes : la ration d'entretien est acquise.

Il n'en est pas de même chez l'enfant. Au début de sa vie et durant la période de croissance, sa nutrition est éminemment active ; son assimilation est « prédominante » ; il faut, pour satisfaire à tous ses besoins, qu'il y ait excès d'acquisition ; c'est pourquoi son alimentation rationnelle doit fournir des gains spéciaux et les augmenter avec l'âge. Comment y parvenir? telle est la question que nous nous proposons de résoudre, en prenant comme exemple l'alimentation du nourrisson à partir de son sixième mois et celle de l'enfant au moment du sevrage.

Il n'y a pas bien longtemps encore, lorsqu'on avait à établir l'équation de la ration alimentaire, on disséquait pondéralement les aliments en leurs principes immédiats et on comparait les *ingesta* ainsi calculés aux *excreta* exprimés de la même manière. Ce qui manquait, pour égaler les deux termes, était alors considéré comme gain, sans qu'on cherchât davantage à pénétrer dans l'intimité du phénomène nutritif.

Il y avait là une lacune regrettable, car si on connaissait le sens du phénomène, on n'essayait pas d'en saisir l'utilisation fonctionnelle. Aussi, dès que les données fournies par la thermochimie ont été suffisantes pour démontrer que tous les aliments, sauf les sels minéraux, étaient des sources d'énergie pouvant être traduites en valeurs calorifiques exactement définies, on a substitué aux notions pondérales, par trop grossières, des données plus exactes, fécondes en déductions utiles.

D'après Rabner, un homme adulte, de taille moyenne, du poids de 67 kilos, non soumis à un travail pénible, nécessite environ 2695 calories, qui peuvent être attribuées comme suit : 550 à l'albumine, 948 aux graisses, 1197 aux hydrates de carbone. Si, comparativement, on prend un enfant de 6 mois pesant 7 kilos et consommant quotidiennement une nourriture normale et suffisante, c'est-à-dire environ un litre de lait maternel, cette quantité de lait lui fournira 700 calories, dont 94 environ apportées par l'albumine ; 351 par le beurre et 255 par le sucre.

Combien grande, on le voit, la différence des deux modes nutritifs ! Ici, un kilo d'adulte nécessite seulement 47 calories; là, un kilo d'enfant en demande 100, c'est-à-dire deux fois plus.

Ici, la calorification, l'énergie et l'entretien organiques sont dus à l'albumine, à la graisse et surtout aux hydrates de carbone; là, ce sont les graisses, le beurre, qui l'emportent sur tous les autres aliments et qui l'emporteront jusqu'au moment où l'enfant ne trouvera plus dans le lait maternel une nourriture complètement rationnelle.

Alors, les dents commencent à percer, les glandes salivaires se sont développées ; aussi vers cette époque, sixième mois environ, le lait restant toujours le fond essentiel de l'alimentation, quelques atermoiements doivent être apportés aux exigences inéluctables des premières semaines. Au lait de la mère, insuffisant désormais, à l'allaitement artificiel, insuffisant aussi lui-même, on substituera, une ou deux fois par jour, quelques autres aliments, tels que de légères bouillies, tout d'abord excessivement claires, mais que peu à peu on pourra légèrement épaissir. Vers le neuvième ou le dixième mois, ces bouillies devront être plus concentrées, plus souvent répétées, et alors, suffisamment nutritives et par le lait qui entrera toujours dans leur composition et par les adjuvants adoptés, on arrivera à un an environ, époque où l'on pourra sevrer l'enfant sans qu'il en ressente aucune action nocive.

La Phosphatine Falières, un des aliments les plus légers et les plus analeptiques connus jusqu'à ce jour, est particulièrement à recommander pendant toute cette période transitoire.

(*A suivre.*)

La thérapeutique de nos ancêtres

Du rôle de la superstition et des remèdes miraculeux dans le traitement des plaies au moyen âge (1).

Un certain nombre et pour ainsi dire la généralité des médecins accordaient jadis une grande importance aux influences astrologiques. Nous verrons également éclore une foule de remèdes mystérieux empruntant leur action à des vertus occultes et magiques.

A côté des emplâtres, des onguents, des potions vulnéraires qui font rage à cette époque, surgissent des médications bizarres, semblables souvent à celles de la pharmacopée égyptienne et empruntées pour la plupart au règne animal. Ce sont la chair de grenouille, de crapaud, de serpent, le sang et la graisse humaine,

(1) M. le Dr Gottschalk, un de nos fidèles collaborateurs, a bien voulu détacher, à l'intention de nos lecteurs, un des plus intéressants chapitres de l'étude si fouillée qu'il vient de consacrer au *Traitement des plaies : étude historique, contributions bactériologiques, pansements modernes*. Paris, 1901, J. Rousset, éditeur. Nous aurons, du reste, sous peu occasion de reparler de cet important travail sur l'histoire de notre art.

les écrevisses, les vers de terre, le poil de lièvre brûlé, la corne de cerf râpée, le crâne humain, la mumie (liquide s'écoulant des momies embaumées), l'excrément de porc grillé, mélangé à du sang humain, et par-dessus tout la moisissure qui croît sur les crânes, particulièrement sur ceux de pendus.

C'est de cette époque aussi que datent tous les remèdes miraculeux, tous les talismans qui non seulement devaient guérir les blessures, mais même agir à titre prophylactique et conférer l'invulnérabilité.

L'étude de ces superstitions est loin d'être dénuée d'intérêt : en effet, qu'un grand nombre de ces pratiques reconnaissent comme origine la bêtise du vulgaire ou la cupidité ingénieuse de quelques charlatans, cela est de toute évidence.

Comment caractériser autrement, par exemple, l'usage de se servir d'une écrevisse dans les plaies dues à des projectiles (flèches, balles, etc.), parce que l'écrevisse marchant à reculons aurait eu le pouvoir de faire suivre au projectile un trajet également rétrograde ? Ou l'emploi de la graisse d'oie dans les engelures, basé sur ce fait que l'oie ne souffre pas, bien qu'elle ait constamment les pattes dans l'eau froide ou sur la glace ?

De tous ces remèdes, celui qui eut la carrière la plus longue fut cet extraordinaire mélange de plus de 70 substances diverses, parmi lesquelles la chair de vipère, dû au royal empoisonneur Mithridate du Pont, perfectionné par Andromaque, médecin de Néron, et qui, sous le nom de Thériaque, fut le remède universel de toutes les plaies empoisonnées pendant plus de 1800 ans, et garda une place importante dans la Thérapeutique jusqu'à la Révolution.

Mais il serait injuste de méconnaître que certains chirurgiens, faisant ainsi une concession aux mœurs de leur temps, en ont profité pour instituer, vis-à-vis des plaies, une thérapeutique très rationnelle.

Déjà Guy de Chauliac, après avoir recommandé l'onguent ægyptiac, qui change de couleur au contact des sécrétions alcalines de la plaie, « ce que le vulgaire croit être le fait de la malice du mal », ajoute qu'il s'est souvent fort bien trouvé de panser avec une lame de plomb mince, liée sur l'ulcère.

« Combien j'ai acquis d'honneurs par ce remède, celui-là seul « qui rien n'ignore le scait. Mais il faut feindre qu'il y ait quelque « autre grand artifice en eux, à raison du vulgaire auquel rien ne « semble précieux sinon de grand coust. »

Nous avons vu également (1) que Doublet, ce contemporain de Paré, qui obtenait d'excellents résultats en pansant ses plaies avec de l'eau claire, avait été accusé de pratiquer des sortilèges.

Paracelse qui se vante de connaître des mots magiques, à côté desquels la bénédiction, la conjuration ou le signe de croix ne sont que des enfantillages, semble aussi avoir souvent voulu simplement frapper l'esprit de son patient. Il recommande, en effet, dans certains cas, de panser avec de l'eau salée, mais cette eau devait être préparée dans un bassin en étain et on devait y placer un fil, *filé par une vierge*, en prononçant les caractères suivants : b, s, r, q, k, x.

C'est dans la même catégorie qu'il faut mettre le pansement à

(1) Gottschalk, *loc. cit.*, page 32, et *Chronique médicale*, 1899, n° 20, p. 653.

l'eau bénite, ainsi que certaines poudres mystérieuses, dont une pincée, jetée dans l'eau, en faisait immédiatement un topique de premier ordre ; et encore le fameux *Unguentum Armarium*, onguent de formule très compliquée, contenant du sang et de la graisse humaine, et qui était destiné à panser non la blessure, mais l'arme qui l'avait produite ; ou, en cas de défaut, un bâton entouré d'un linge imbibé du sang du blessé : pendant ce temps, la plaie était simplement lavée avec de l'eau ou du vin et bandée avec un linge propre. La poudre sympathique de Digby était employée d'une façon analogue...

Combien nous pourrions nous étendre davantage sur ce chapitre inépuisable de la crédulité, de la sottise humaine !...

Variétés médico-littéraires

Une ordonnance médicale de Théophile Gautier

Qui se serait douté que l'auteur de *Mademoiselle de Maupin*, le truculent poète, fût médecin à ses heures ?

N'imaginez pas toutefois qu'il se soit jamais livré à l'exercice de la médecine illégale, — la mort et la maladie lui faisaient horreur, on le sait, — au point qu'il ne pouvait souffrir la vue d'un cercueil ou d'un malade. Jamais il n'allait à l'enterrement de ses amis, mais il donnait parfois des conseils médicaux à leur femme : à preuve cette consultation, dûment rédigée, que je déniche dans une lettre, en date du 16 décembre 1858, adressée, de Saint-Pétersbourg, à son ami Ernest Feydeau.

M[me] Feydeau était atteinte d'une attaque de rhumatisme, dont *les mille poignards lui lardaient le cœur*, selon l'expression du poète, et Gautier écrivait ceci à son mari :

« J'aime beaucoup doña Inez, et j'ai cherché un remède pour elle en ce pays de douleurs arthritiques. On emploie avec beaucoup de succès *l'huile chloroformée*, appliquée sur compresse de linge, recouverte de coton et de taffetas gommé. Cette huile ne laisse ni rougeurs, ni boutons, ni cloches, grave considération ! car, même pour leur sauver la vie, il ne faut pas gâter le torse marmoréen des belles femmes. Il y en a si peu ! »

Gautier, on le voit, obéit á sa constante préoccupation, la beauté plastique, et reste soucieux de l'intégrité de satin d'une jolie peau, même en ordonnant un remède... Quel cnnemi il eût été du vésicatoire ! et du banal thapsia !!

N'est-il pas curieux de remarquer, en passant, que Gautier, qui devait succomber quatorze ans plus tard à une cardiopathie, donnait des conseils médicaux à une rhumatisante qui, elle-même, mourut d'une affection cardiaque !

Mais reprenons la lettre de Gautier et entendons-le expliquer, dans cette admirable langue de poète qu'il savait si bien parler, même en prose, les effets que produira le remède recommandé par les Russes :

« La sensation est celle d'une flamme légère, voltigeant, mais plutôt voluptueuse que désagréable. Essaye ; ce sera au moins

un dérivatif puissant qui détournera la souffrance intérieure. En tout cas, exprime-lui ma tendre et profonde sympathie. »

Il semble presque que Gautier, atteint de douleurs rhumatismales sous les aiguillons du climat de Saint-Pétersbourg, ait essayé par lui-même les bons effets du remède qu'il conseille à la malade dont la beauté lui est chère. Ne serait-il pas curieux de déterminer si ce n'est pas en Russie, pendant ce voyage, que le poète a eu une attaque de rhumatisme, expliquant la pathogénie de sa future affection cardiaque?

Quant à Mme Feydeau, elle mourut en 1859, — et dans une lettre de Flaubert, envoyée à l'occasion de cette mort prochaine à son vieil ami, on trouve cette phrase vraiment stupéfiante :

« Pauvre petite femme ! c'est affreux ! tu as et tu vas avoir de *bons* tableaux et tu pourras faire de *bonnes* études ! C'est chèrement les payer. Les bourgeois ne se doutent guère que nous leur servons de notre cœur. La race des gladiateurs n'est pas morte, tout artiste en est un. Il amuse le public avec ses *agonies.* »

N'est-ce pas un état mental bien curieux que celui de cet écrivain, n'ayant pour son ami, dans la mort d'une jeune compagne qui lui était chère... qu'une occasion *d'études* pour son prochain roman ! Voilà où pousse la littérature : Gautier donne des remèdes et Flaubert des conseils littéraires !

L'impassible Gautier avait encore le cœur moins pourri par la littérature que l'auteur de *Mme Bovary.*

Dr Michaut.

STATISTIQUE PROFESSIONNELLE

Mortalité médicale.

(*Janvier-Mars 1901.*)

Nous avons déjà publié dans cette revue deux articles sur ce sujet. La première fois, nous nous sommes contenté de résumer les documents connus, édités par le service de la Statistique municipale ; la seconde fois, nous avons tenté, pour le mois de décembre 1900, quelques recherches sur la mortalité médicale, en nous servant des bulletins de décès reçus quotidiennement au service. Fidèle à la promesse que nous faisions à la fin de notre deuxième article, nous exposons aujourd'hui les résultats de la même étude pendant le premier trimestre de 1901 (1).

Le nombre des décès constatés dans cette période s'est élevé à 71, alors qu'il avait été seulement de 21 en décembre 1900.

Sur ces 71 décès, 3 seulement sont dus à des affections épidémiques ou contagieuses : encore devons-nous y compter 1 décès attribué à une maladie infectieuse non déterminée. Les autres sont 1 grippe et 1 érysipèle. C'est donc seulement 4,22 0/0 de décès de cet ordre, 35 d'affections tuberculeuses ou respiratoires (presque 50 0/0) et 33 d'autres maladies (46 0/0) ; ces chiffres accusent sur ceux de décembre 1900 une augmentation des affections de l'appareil respiratoire au détriment des deux autres ordres de maladies. Ce

(1) Pour être complet, nous aurions dû ajouter la mortalité des *Religieuses hospitalières*, mais il faudrait avoir ce renseignement que les bulletins n'indiquent pas, puisqu'ils portent seulement *Religieuse* sans indiquer s'il s'agit d'un ordre enseignant, hospitalier ou autre.

Mortalité médicale : 1er trimestre 1901

	TOTAL	AGES				Masculin	Féminin	CAUSES DE MORT																										LIEU DU DÉCÈS				
		Moins de 20 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 et au-dessus			Grippe	Erysipèle	Aff. infect. (?)	Inf. purul.	Tuberculoses Pulm.	Tuberculoses Autre	Cancer	Rhumatisme	Diabète	Morphinomanie	Congest. céréb.	Ramt céréb.	Paralysie	Paralysie générale	Endocardite	Mal. org. du cœur	Brouch. chron.	Pneumonie	Cong. pulm.	Mal. de l'est. (non canc.)	Hernies	Mal. du foie	Néphrites	Mal. de la vessie	Déb. sénile	Suicide	Domicile	Hôpital civil	Hospice civil	Autre établissement hospitalier public	Hôpital militaire
Médecins (docteurs)	14	—	2	5	7	14	—	—	—	—	—	—	1	—	—	3	1	—	—	-	—	1	2	—	2	—	—	—	—	—	—	2	2	13	—	—	1	—
Etudiants en médecine	2	—	2	—	—	2	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—
Pharmaciens	6	—	1	4	1	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	1	2	—	—	—	—	1	—	5	1	—	—	—
Etudiants en pharmacie	4	—	3	1	—	4	—	—	—	—	—	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	1	—	—	—
Dentistes	3	—	—	1	2	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—
Sages-femmes	5	—	1	3	1		5	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	3	2	—	—	—
Surveillants (d'hôpital)	6	—	1	3	2	1	5	—	—	—	—	1	—	2	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	5	—	—
Infirmiers civils	26	2	15	4	5	11	15	—	1	1	1	16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	1	—	—	1	1	1	—	—	3	20	2	1	—
Infirmiers militaires	1	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Garde-malades	4	—	1	3	—	2	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	1	—	—	1	—	—	3	1	—	—	—
Total	71	2	27	24	18	44	27	1	1	1	1	21	2	3	1	3	1	1	1	1	1	1	6	2	6	4	2	2	1	1	2	3	2	35	26	7	2	1

n'est pas là un résultat fait pour nous surprendre, puisqu'il correspond à ce qui s'est passé pour la mortalité générale pendant la même période.

Sur ces 71 décès, 38 ont donc pu, plus ou moins directement, être une conséquence de la profession et du contact avec les malades (54 0/0) ; les autres (46 0/0) auraient pu atteindre des individus quelconques ; cependant, quelques maladies méritent d'être signalées : 3 médecins, sur les 14 décédés, ont succombé au diabète, 1 à la morphinomanie, 2 au suicide, donnant pour ces maladies une proportion qui, si elle se continuait dans les mois suivants, serait anormale.

Les étudiants en médecine et pharmacie sont atteints aussi d'une façon exagérée par la phtisie, puisque sur 6, 3 succombent à cette maladie.

Les dentistes et pharmaciens, moins en rapport que les premiers avec les malades, présentent peu d'affections sujettes à contagion ; 1 pharmacien seulement est mort de pneumonie, que rien ne dit être infectieuse.

Des sages-femmes, plus exposées, 1 meurt phtisique à Lariboisière, et 1 de grippe.

Les infirmiers et infirmières de tous ordres (civils et militaires) donnent une mortalité formidable par affections à tendances contagieuses, puisque, sur 37 personnes de ces professions (surveillants, infirmiers, garde-malades), 2 meurent d'affections épidémiques, 17 de phtisie, et 7 d'affections de voies respiratoires, c'est-à-dire, en somme, près de 73 0/0, proportion beaucoup plus considérable que celle des autres professions à tendances médicales (54 0/0).

Au point de vue de l'âge, nous trouvons 2 décès au-dessous de 20 ans (soit 2,81 0/0), 27 de 20 à 39 ans (38 0/0), 24 de 40 à 59 ans (33,80 0/0) et 18 au-dessus de 60 ans (25,39 0/0), proportions qui sembleraient indiquer une longévité moins grande qu'en décembre 1900. Fait curieux, de 20 à 39 ans, la mortalité reste la même ; elle augmente de 40 à 59 ans et au-dessous de 20 ans, pour diminuer après 60 ans. Notons que pour les médecins seuls elle est tout autre : 14,28 0/0 de 20 à 39 ans, 35,71 0/0 de 40 à 59 ans et 50,0/0 au-dessus de 60 ans. Là encore, dans l'établissement de la moyenne, la proportion est influencée par la mortalité exagérée des infirmiers, qui donnent, au-dessous de 20 ans, 5,43 0/0 ; de 20 à 39 ans, 48,62 0/0 ; de 40 à 59 ans, 27,29 0/0 ; au-dessus de 60 ans, 18,66 0/0.

L. Daguillon,
De la Statistique municipale.

ÉCHOS DE PARTOUT

Pour la régénération de l'espèce humaine.

Le comte de Saint-Ouen de Pierrecourt, décédé récemment à l'âge de quatre-vingt-trois ans, sans héritiers directs, a, par son testament en date du 26 novembre 1899, institué la ville de Rouen sa légataire universelle, en lui imposant une condition assurément peu banale et fort embarrassante. Qu'on en juge :

« J'institue, écrit M. de Saint-Ouen de Pierrecourt dans son testament, la ville de Rouen, où je suis né, ma légataire universelle, et je lui donne et lègue les biens, meubles et immeubles que je laisserai au jour de mon décès...

« Si la ville de Rouen accepte mon testament, elle sera tenue de fonder un prix annuel de cent mille francs au moins pour doter un couple de géants afin de régénérer l'espèce humaine.

« Les couples qui seront admis à concourir seront visités par les médecins de la ville. Le prix sera donné à celui qui sera dans les meilleures conditions de force et de santé.

« On donnera 50,000 francs au mari, et 50,000 francs seront mis pour la femme sous le régime dotal. »

(*Le Journal.*)

Comment Gœthe composa le « Roi des Aulnes ».

Il y a à l'hôtel du Sapin, à Iéna, une chambre que l'on n'oublie pas de montrer au touriste. « Voyez, c'est là, dans cette chambre, que Gœthe a composé le *Roi des Aulnes.* »

Et l'on raconte ceci :

En 1781, un cultivateur du village de Kunitz avait son fils unique très malade. Il enveloppa son enfant avec tout le soin possible, le prit avec lui sur son cheval et partit ainsi pour Iéna afin d'y consulter un professeur de médecine.

Arrivé dans la ville universitaire, le père fit reposer son fils à l'hôtel du Sapin. Gœthe, qui s'y trouvait, s'intéressa à l'enfant et donna une recommandation pour le médecin; celui-ci déclara que le mal était incurable. Le père, au désespoir, se remit en selle avec son fils et passa au galop sans s'arrêter à l'hôtel du Sapin, se hâtant de regagner son village; mais avant de l'avoir atteint, l'enfant avait trépassé dans ses bras.

Quelques jours après, le récit de cette mort fit une telle impression sur Gœthe qu'il se retira sur-le-champ dans sa chambre où il écrivit la fameuse ballade.

(*La Lanterne.*)

Les médicaments français en Russie.

L'importation des médicaments et des spécialités pharmaceutiques en Russie a été l'objet, à la suite de réclamations des fabricants français intéressés, d'une nouvelle réglementation dont voici les principales dispositions :

1° Le Conseil de Médecine n'examine les produits pharmaceutiques, destinés à être importés en Russie, que s'il est présenté une description détaillée des matières dont ces produits sont composés ;

2° Les médicaments composés ne sont admis à l'importation que s'ils ne contiennent aucune matière nuisible, vénéneuse ou susceptible de se détériorer facilement ;

3° Avant de trancher définitivement la question de l'admission du médicament, le Conseil de Médecine procède à une analyse chimique, si toutefois l'importateur ne présente pas lui-même une analyse faite par un établissement compétent russe ou étranger.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Le langage des cierges.

Une superstition à Saint-Pétersbourg veut que l'on demande, l'aide de cierges offerts aux saints, combien une personne malade a encore de temps à vivre.

Un cierge dure environ deux heures : on en allume un certain nombre suivant l'âge de la personne : beaucoup si elle est jeune, et en nombre décroissant jusqu'à la vieillesse... Au bout de deux heures, si tous les cierges sont éteints, le malade est perdu ; s'il y a encore des cierges qui brûlent, on les compte et leur nombre est celui des années que doit vivre le malade.

D'après les cierges brûlés de cette façon pour le tsar, il aurait encore trente-six ans devant lui. Les bonnes femmes sont dans la jubilation. Mais gageons que ces cierges-là contenaient un peu plus de cire que les autres. On ne peut moins faire pour un tsar !

(*La Lanterne.*)

Les cierges hygiéniques et antiseptiques.

Déjà la thérapeutique médicamenteuse est en baisse par les progrès de l'hygiène prophylactique. Elle va recevoir un nouveau coup et des plus sérieux, si le procédé préconisé par Mlle X vient à se généraliser. Voici, en effet, ce que nous lisons dans un journal de province : « La santé en dormant est infailliblement retrouvée par les cierges hygiéniques et antiseptiques de saint Antoine de Padoue, qui guérissent toutes les maladies des voies respiratoires, laryngites, bronchites, catarrhes, asthme, coqueluche, suppriment toutes les cigarettes, poudres, inhalations toujours désagréables et préservent de toute contagion. S'adresser à saint Antoine de Padoue, n° X, rue..., Paris : Mlle X, directrice. La boîte, 4 fr. 50 contre mandat-poste avec une jolie photographie coloriée de saint Antoine. Un médecin donne toute consultation demandée par lettre. Timbre pour réponse. La notice explicative est envoyée gratis et franco à tous ceux qui en font la demande. »

(*La Vie médicale.*)

« Remplaçante » royale.

Dans la famille royale (d'Italie), on est toujours à la recherche d'une nourrice pour le futur enfant de la reine Hélène.

Aucune des nombreuses candidates qui se sont présentées n'a été agréée des trois médecins de la cour.

Les conditions requises sont les suivantes :

« Vingt-cinq ans d'âge ; le terme de l'accouchement de la nourrice doit coïncider avec le vingtième jour de ce mois ; la nourrice et ses parents doivent être d'une moralité et d'une santé irréprochables ; la remplaçante doit être belle fille, de constitution parfaite et d'allures élégantes. »

Et l'on cherche toujours.

(*Le Rappel.*)

La légende de la jeune fille aux aiguilles.

On a beaucoup parlé ces jours-ci d'une jeune fille de Saint-Germain à laquelle on enlevait des aiguilles qui lui sortaient de certaines parties du corps.

Elle a raconté qu'il y a cinq ans, elle avait parié qu'elle avalerait

un paquet d'aiguilles. C'était, croyait-on, les aiguilles avalées à ce moment qui, après un si long séjour dans son corps, réapparaissaient sous la peau.

Ce phénomène, en apparence extraordinaire, était, au dire de certains docteurs, facilement explicable, et, d'ailleurs, on en avait de nombreux exemples. Ce qui était inusité, c'était cette pluie d'aiguilles filantes. Le pharmacien et le médecin lui en avaient bien arraché une cinquantaine, sortant du bras gauche, du cou à gauche, de l'épaule gauche.

On avait été étonné de cette localisation à gauche, de même qu'on avait remarqué, avec surprise, que les aiguilles sortaient toujours par le chas et non par la pointe, et qu'enfin elles n'étaient pas oxydées.

« Dépêchez-vous de l'enlever, disait la jeune fille, ou vous ne pourrez plus l'avoir. » Elle assurait, contre toute vraisemblance, que les aiguilles quelquefois rentraient.

Ce phénomène se poursuivit avec une intensité surprenante jusqu'au jour où on lui dit que la perforation de l'épiderme causait une inflammation qui pourrait être dangereuse.

De ce moment, les aiguilles ne sortirent plus.

Alors le soupçon d'une supercherie vint tardivement à l'esprit de ses dupes. La jeune personne avait trouvé très drôle de s'enfoncer des aiguilles et de se rire ensuite de la crédulité de son entourage. On s'explique, dès lors, pourquoi les aiguilles étaient neuves — toujours entrées par la pointe et toujours plantées du côté gauche accessible à la main droite.

Et voilà enterrée cette légende bâtie sur quelques pointes... d'aiguilles !

(*L'Eclair.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

Laboratoire de psychologie expérimentale
Asile de Villejuif.

M. le Docteur Toulouse, Directeur du Laboratoire, Médecin en chef de l'Asile de Villejuif, a commencé, le mercredi 24 avril 1901, à 3 heures, son cours sur les *Méthodes de mesure dans l'examen psychologique* et le continue les mercredis à la même heure.

M. Vaschide, Chef des Travaux du Laboratoire, exerce les élèves, les lundis et les samedis, à 2 heures, aux *Manipulations de Psychologie expérimentale.*

M. le Docteur Antheaume, ancien chef de clinique des maladies mentales à la Faculté de Médecine, fait, à l'issue du cours, des *Démonstrations cliniques.*

Des conférences complémentaires, accompagnées de travaux pratiques, auront lieu sur les matières suivantes :

Psychiatrie : MM. les Docteurs A. Marie et Pactet, Médecins en chef de l'Asile de Villejuif.

Anthropologie : M. le Docteur Blin, Médecin en chef de l'Asile de Vaucluse.

Histologie du système nerveux : M. le Docteur Marchand, médecin adjoint des asiles.

Electro-diagnostic : M. le Docteur A. Vigouroux, médecin en chef de l'Asile de Vaucluse.

Chimie physiologique : M. Requier, pharmacien en chef de l'Asile de Villejuif.

Examen de la vision : M. le Docteur Carra.

Examen de l'audition : M. le Docteur Mahu.

Pour prendre part à ces travaux, s'adresser au Laboratoire.

Cours à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine

(Semestre d'été 1901)

M. le docteur Bérillon, professeur à l'Ecole de psychologie, médecin inspecteur des asiles publics d'aliénés, directeur de la *Revue de l'Hypnotisme*, a commencé le lundi 22 avril, à cinq heures, à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine (amphithéâtre Cruveilhier), un cours libre sur *l'Hypnotisme et l'Orthopédie mentale.*

Il le continuera les vendredis et les lundis suivants à cinq heures.

OBJET DU COURS

Les maladies de la volonté et les maladies de la personnalité.

La méthode hypno-pédagogique. — L'éducation psycho-physiologique de la volonté. — La création du caractère et la constitution de la personnalité.

Applications de l'hypnotisme au traitement des aboulies, des obsessions, des idées fixes, des phobies, des états d'anxiété, des habitudes automatiques (onychophagie, onanisme, etc.); des impulsions irrésistibles (kleptomanie, etc.); des intoxications (morphinomanie, dipsomanie, etc.).

La lutte entre l'hérédité et la suggestion.

N. B. — Le cours sera complété par des démonstrations cliniques á l'Institut psycho-physiologique, 49, rue St-André-des-Arts, les samedis, à 10 heures et demie. (S'inscrire à l'Institut psycho-physiologique.

Trouvailles Curieuses et Documents inédits

Pelletier et Caventou, co-inventeurs de la quinine.

Un collectionneur d'autographes nous communique une note manuscrite (consignée sur le dos d'une « chemise » dans laquelle se trouvait enfermé un autographe de Caventou), qui nous a paru apporter quelque lumière à la discussion, jadis ouverte dans les colonnes de *la Chronique*, sur la part qui revient, dans la découverte de la quinine, à Pelletier et à Caventou.

Joseph Pelletier, chimiste et pharmacien distingué, travaillait dans son laboratoire avec le premier élève de sa pharmacie, et recherchait dans le quinquina l'existence de quelque alcaloïde, à l'instar de ce qu'avait fait Vauquelin sur d'autres substauces du règne végétal, quand Caventou, en manipulant une préparation, aperçut un précipité, qu'il se hâta de désigner à son maître. C'était la quinine elle-même.

Pelletier, homme plein de délicatesse, et aussi d'affection pour la jeunesse laborieuse, associa le nom de son élève au sien même dans la première communication qu'il fit de sa découverte à l'Académie des sciences, et cela ouvrit une carrière

brillante à J.-B. Caventou, qui est devenu successivement professeur à l'Ecole de pharmacie, membre du conseil de salubrité, etc.

Le procès-verbal de l'exécution de Lavoisier.

Dans son ouvrage si abondamment documenté sur *Lavoisier*, le regretté Ed. Grimaux n'a guère laissé à glaner après lui. Nous n'y avons pas trouvé cependant (il est, après tout, possible que la pièce ait échappé à une lecture hâtive) le document dont nous publions le fac-simile photographique, que nous devons à l'obligeance de notre distingué confrère de la presse scientifique, M. T. Obalski.

On ne lira pas sans émotion le « procès-verbal d'exécution de mort » du savant auquel sont allés tardivement tous les hommages. Si hauts qu'ils soient, ils n'effaceront jamais, hélas ! la tache sanglante qui salit une des pages les moins glorieuses de l'immortelle Révolution !

Procès-verbal d'exécution de mort.

L'An [illegible] de la République Française, le [illegible] à la requête du citoyen Accusateur-public près le Tribunal Révolutionnaire, établi au Palais, à Paris, par la loi du 10 Mars 1793, sans aucun recours au Tribunal de cassation, lequel fait élection au Greffe dudit Tribunal séant au Palais; je me suis ——— Huissier-audiencier audit Tribunal, soussigné, transporté en la maison-de-Justice dudit Tribunal, pour l'exécution du Jugement rendu par le Tribunal [illegible] — contre [illegible] qui [illegible] condamne



à la peine de mort, pour les causes énoncées audit jugement, et de suite je l'ai remis à l'exécuteur des jugemens criminels, et à la Gendarmerie qui [illegible] conduit sur la place de [illegible] où, sur un échaffaud dressé sur ladite place, l[illegible] Lavoisier, en notre présence, subi la peine de mort, et de tout ce que dessus ai fait et rédigé le présent procès-verbal, pour servir et valoir ce que de raison, dont acte.

Enregistré *gratis*, à Paris, le 22 [illegible] l'an deuxième de la République, une et indivisible.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Acteurs morts en scène (VI, 725 ; VII, 535). — J'ai déjà parlé de l'acteur *Brécourt*, contemporain de Molière, qui mourut en scène.

Le hasard des lectures va me permettre de dresser toute une liste d'acteurs célèbres morts sur les planches, ou peut s'en faut. Tels sont, par exemple, Mondory, Montfleury, le grand acteur Baron et son père, la Champmeslé, et, parmi les acteurs anglais, Foote, Palmer, etc.

Mondory (1578-1651), chef et orateur de la troupe du Marais, mit un jour tant d'ardeur et de violence dans le rôle d'Hérode, d'une pièce de Tristan l'Hermite, qu'il fut pris d'une attaque d'apoplexie, et resta dès lors hémiplégique.

Montfleury, de son vrai nom Zacharie Jacob, qui créa le rôle du *Cid* et celui du jeune Horace à l'Hôtel de Bourgogne, mourut, dit-on, des efforts qu'il avait faits pour représenter au naturel les fureurs d'Oreste, dans *Andromaque*.

Baron le père, jouant don Diègue dans le *Cid*, se piqua le pied avec son épée : la blessure s'envenima et la gangrène s'y mit ; l'acteur aima mieux mourir que de se laisser amputer.

Son fils, le grand Baron, épuisé par l'âge et la maladie, jouait *Venceslas*. Arrivé à ce vers :

Si proche du cercueil où je me vois descendre,

il ne put aller plus loin et se trouva mal ; on l'emporta, et le rôle fut achevé par un camarade. Quelques semaines après, il mourait (1729).

La longueur et la violence du rôle que joua la *Champmeslé* dans la *Médée* de Longepierre, déterminèrent, dit-on, une maladie dont elle mourut après avoir langui quelque temps (1698). Une autre version rattache cet événement à la quatrième représentation d'*Oreste et Pylade*, de La Grange, où elle se serait tout à coup trouvée mal, de manière à ne pouvoir continuer.

Guérin d'Estriché, le même qui avait épousé la veuve de Molière, fut frappé d'apoplexie au moment où il allait monter sur le théâtre pour remplir le rôle d'Exupère, dans *Héraclius*, et il resta hémiplégique.

Ces accidents d'apoplexies, hémiplégies, morts subites, étaient fréquents autrefois parmi les comédiens, victimes de l'ancienne déclamation, violente et ampoulée. Qu'on se rappelle les recommandations de Hamlet aux comédiens (acte III, scène 2) :

« Si vous déclamez à pleine bouche, comme font beaucoup de nos acteurs, j'aimerais tout autant que mes vers fussent dits par le crieur de la ville... Oh ! cela me choque dans l'âme d'entendre un robuste gaillard, grossi d'une perruque, déchiqueter une passion, la mettre en lambeaux, en vrais haillons, pour fendre les oreilles du parterre, qui le plus souvent n'est à la hauteur que d'une absurde pantomime muette ou de beaucoup de bruit. Je voudrais qu'un tel gaillard fût fouetté, pour se faire ainsi plus Hérode qu'Hérode lui-même... »

Ce fut sur la scène qu'un acteur-auteur anglais du siècle dernier,

Foote, fut frappé de paralysie qui l'obligea de quitter le théâtre, et ne tarda pas à être suivie de sa mort.

Le célèbre *Palmer*, du théâtre de Covent-Garden, mourut en scène d'une façon particulièrement dramatique. Il avait perdu sa femme et un fils qu'il adorait, et ne pouvait se consoler. Comme il jouait un jour dans une pièce de Kotzebue, où il avait à répondre, au troisième acte, à une question sur la santé de ses enfants, il tomba par terre, poussa un grand soupir et expira sur-le-champ.

Un autre Anglais, nommé *Bond*, comédien amateur, qui s'était enthousiasmé de *Zaïre*, mourut en jouant le rôle de Lusignan.

Georges *Farquhar* (1678-1707), jouant dans une pièce de Dryden, blessa grièvement, par mégarde, un de ses partenaires d'un coup d'épée. Il renonça dès lors à la scène, devint auteur et composa d'excellentes comédies de mœurs.

Le célèbre *Macklin* (1690-1797), contemporain et rival de Garrick, se prit un jour de querelle avec un autre acteur, nommé Hallam, au sujet d'une perruque dont chacun d'eux se disputait la possession pour jouer dans la pièce ; il le frappa d'un coup de canne dont l'extrémité entra dans l'œil et pénétra dans le cerveau : le malheureux mourut le lendemain (1).

Les Mystères du moyen âge, avec leur mise en scène primitive et leurs acteurs inhabiles, devaient entraîner souvent des accidents plus ou moins graves. C'étaient, en effet, les membres des corporations et des confréries qui jouaient, en compagnie des prêtres et des histrions professionnels. « Le réalisme de certaines scènes, lisons-nous dans un ouvrage récent (2), était épouvantable et rappelait par sa brutalité les affreux spectacles de l'ancien théâtre romain. Les bourreaux se laissaient aller à toutes sortes de sinistres et grossières plaisanteries en présence de leurs victimes, et s'efforçaient de donner au supplice l'apparence la plus parfaite de la réalité. »

On cite des prêtres qui faillirent périr en voulant représenter trop au naturel le Christ en croix ou la pendaison de Judas. Mais voici une merveilleuse anecdote, compilée par Victor Fournel (3), et qui fait singulièrement pâlir tous les autres exemples que nous pourrions rapporter.

On jouait le *Mystère de la Passion* devant le roi de Suède Jean II. L'acteur qui représentait le Christ était en croix, et celui qui faisait le centurion Longus, au lieu d'effleurer de sa lance le flanc du crucifié, emporté par la chaleur de l'action, l'enfonça dans le corps du malheureux. Celui-ci tombe et écrase la Vierge dans sa chute. Le roi, indigné, s'élance sur Longus, et, d'un coup de sabre, lui trancha la tête sur les cadavres de ses deux victimes. Mais la foule des spectateurs, qu'avait charmés la vérité du jeu de Longus, irritée de la brutale intervention du roi, se jette sur lui et le massacre incontinent.

Pour en finir avec notre sujet, et, plus près de nous, dans notre siècle, il n'y a guère que *la Malibran*, dont on puisse dire qu'elle est morte presque sur la scène. Elle avait à peine 28 ans, lorsque, à la suite d'une chute de cheval, dans laquelle elle fut traînée

(1) Macklin jouait encore Shylock à 99 ans, et mourut à l'âge inouï de 107 ans !
(2) *Le Théâtre français et anglais*, par Charles Hastings, 1900, Firmin Didot, page 137.
(3) *Curiosités théâtrales*, page 192.

l'espace d'une centaine de mètres, se déclarèrent des maux de tête et des crises nerveuses. Quelques mois plus tard (septembre 1836), elle donnait des concerts à Manchester. Le second jour, comme elle achevait un duo, des convulsions la saisirent. On l'emporta mourante, une saignée fut pratiquée, et, malgré les soins les plus empressés, elle succomba au bout de neuf jours.

Alfred de Musset, dans ses superbes stances à la Malibran, n'a pas oublié cette dernière scène et l'épisode de la saignée :

Oui, oui, tu le savais, qu'au sortir du théâtre,
Un soir dans ton linceul il faudrait te coucher,
Lorsqu'on te rapportait plus froide que l'albâtre,
Lorsque le médecin, de ta veine bleuâtre,
Regardait goutte à goutte un sang noir s'épancher,
Tu savais quelle main venait de te toucher.

Notons encore la mort tragique de la jeune danseuse *Emma Livry*. Déjà célèbre pour sa parfaite élégance, ses grâces décentes et sa légèreté aérienne, admirée comme une émule de la grande Taglioni (1), elle avait à peine 20 ans, quand, à la répétition générale de la *Muette* à l'Opéra, le 15 novembre 1862, le feu prit à sa robe de gaze et la brûla affreusement : elle mourut après un martyre de huit mois.

Dr E. CALLAMAND (de St-Mandé).

Médecins ayant pris part à la Commune (VI, 759). — Le Dr Derlon, à propos de son intéressante communication sur Tony Moilin, fait un brillant éloge de son ancien maître le Dr Bouley, médecin des hôpitaux. Cet éloge paraît d'autant mieux mérité qu'il avait déjà été fait par un autre maître qui fut également son interne, le Dr Constantin Paul. Dans les deux éditions de son *Traité des Maladies du Cœur*, Constantin Paul consacre une grande partie de sa préface à l'éloge de Bouley, qu'il considère comme un des rares médecins de ce siècle ayant perpétué la tradition des médecins philosophes et savants en toutes les sciences comme l'étaient ceux du XVIIe siècle. D'après Constantin Paul, Bouley fut un mathématicien, un polyglotte, un naturaliste, un musicien et un philosophe tout à la fois. Ne serait-il pas intéressant pour les lecteurs de la *Chronique* de tracer la biographie de ce savant ? Le Dr Derlon démontre qu'il a laissé des élèves très capables de parler en connaissance de cause des talents et de l'immense savoir de leur maître.

M. le Dr Derlon nous dit que Tony Moilin avait été l'élève de Bouley et qu'il « *avait été reçu interne dans un bon rang* ». Je ne sais si c'est là une erreur ; mais je ne vois pas figurer le nom de Tony Moilin dans les *Annuaires de l'Internat*, qui donnent cependant exactement le nom et la date de réception des internes des hôpitaux de Paris depuis la fondation de ce concours. Notons que je ne veux en rien insinuer que le mérite de Moilin en soit diminué, qu'il ait été ou non reçu dans un bon rang à l'internat ou qu'il n'ait même pas passé du tout par l'internat ; cela ne modifie en rien sa valeur d'homme supérieurement doué et d'oculiste très original. C'est une simple question et peut-être une rectification que M. le Dr Derlon vérifiera.

Dr MICHAUT.

(1) La Taglioni, devenue comtesse Rossi, et retirée à Venise, vint tout exprès à Paris pour la voir et l'applaudir, et lui laissa son portrait avec ce joli compliment : *Faites-moi oublier, ne m'oubliez pas.*

Les origines de la Couvade (VII, 663). — Le Dr Marcus demande, au cours de son article sur les « origines de la couvade », d'autres références que celles données par vous, d'après Apollonius de Rhodes et Strabon.

Cette coutume, aussi singulière que grotesque, se perd dans la nuit des temps. Il est aussi difficile de remonter à son origine que d'en connaître la raison.

Elle a existé et s'est perpétuée même chez des peuples dont la situation géographique n'est pas faite, en apparence du moins, pour qu'on puisse supposer qu'elle ait pu se communiquer, de l'un à l'autre, par suite de relations plus ou moins suivies.

Voici ce que je trouve dans mes notes sur cette étrange coutume, qui résulte, peut-être, d'une déviation de l'instinct gynécocratique. Ce sont des citations d'auteurs que je copie textuellement :

1° Roisel, *Les Atlantes*, page 79 :

Les Corses et les Cantabres, peuplades ibériennes, s'alitaient quand leurs femmes accouchaient ; cet usage s'est retrouvé, lors de la conquête, chez les Cafres de l'Yucatan et des Antilles.

Gandavo le remarqua également au Brésil, et il est encore pratiqué en Colombie.

2° Houzeau, *Etudes sur les facultés mentales des animaux*, p. 568 :

On a beaucoup ri de Marco Polo, quand il a rapporté la coutume des maris de la Petite Boukkarie, qui se mettent au lit pendant quarante jours après les couches de leur femme, et qui reçoivent, dans cette attitude, les visites et les félicitations de leurs amis, tandis que l'accouchée vaque à ses occupations ordinaires et prend soin du nouveau-né. Mais cette coutume est réelle et se rencontrait dans plus d'un endroit.

Les anciens (Apollonius et Strabon) parlaient d'une nation sur la côte orientale du Pont-Euxin, où l'on voyait le mari, après les couches de sa femme, se mettre au lit comme un malade, et se faire servir par elle.

Il y avait au Brésil une tribu indienne qui avait adopté le même usage. Lorsque la femme était délivrée, elle suspendait l'enfant à son cou, dans une écharpe blanche de coton, et reprenait bientôt ses occupations ordinaires, tandis que le mari se couchait dans la hutte, et recevait les félicitations des amis et des voisins.

(La Harpe, *Abrégé de l'histoire des voyages*, tome XII, p. 186.)

3° Girard de Rialle, *Les peuples de l'Afrique et de l'Amérique*, pages 119 et 123 :

La naissance des enfants (chez les Caraïbes) était l'occasion d'une cérémonie bizarre. Dès que l'enfant était mis au monde, la mère le lavait, le couchait dans un petit hamac, et vaquait immédiatement à ses travaux domestiques. Le père, au contraire, commençait à geindre, à soupirer, à se plaindre ; on l'étendait dans son hamac, et ses amis le soignaient comme un malade. On le tenait à la diète durant cinq jours ; pendant cinq autres jours, on ne lui donnait à boire que de l'*ouicou*, liqueur forte provenant de la fermentation de la cassave, des patates douces et des cannes à sucre ; le douzième jour seulement, il avait droit à manger un peu de cassave, et, le quarantième jour, les parents et les amis banquetaient au *carbet* (maison commune), après avoir lacéré la peau du patient avec des dents d'agouti, et lavé ses plaies avec une décoc-

tion de piment extrêmement forte. Au bout de quelques jours encore de jeûne, le père se levait ; mais, pendant six mois, il ne devait manger ni oiseaux, ni poissons, de peur de faire mal à l'enfant.

Toutes ces mœurs ont subsisté jusqu'à nos jours dans la Guyane et sur les bords du bas Amazone...

On a retrouvé chez les Chiriguanos (Bolivie) la singulière coutume de soigner et de faire jeûner le père à la naissance d'un enfant, tandis que l'accouchée se remet au travail. La même chose se passait chez les Guarains du Paraguay...

Dr Chailloux.

La contagion de la tuberculose avant Villemin (VII, 599). — « Nous avons fait avec le célèbre Bichat l'épreuve de l'*inoculation du virus pulmonaire sur les animaux* », thèse de Salmade (1805) pour l'agrégation, « dissertation qui tend à prouver que la phtisie pulmonaire n'est pas contagieuse. » Bichat avait donc précédé Villemin, mais s'était arrêté à des conclusions différentes, d'après Salmade.

Dr Michaut.

Marat et Franklin (VIII, 53). — Permettez-moi de signaler à ceux de vos lecteurs que cela pourrait intéresser, une série de lettres de Ledru fils sur les expériences de Marat, tant sur la lumière que sur l'électricité, parues dans le *Journal de physique* de 1781.

Dr Artault de Vevey.

Etymologie du mot fic (VIII, 55). — Dans la *Chronique médicale* du 15 janvier 1901, à la page 56, à propos du mot « Fic », le renvoi (3) en note, indique : V. *Le Livre des Rois*, chap. vi, vers. 5. J'ouvre la Bible et je lis : Ier livre des Rois, chap. vi, vers. 5 : « Et il bâtit, joignant la muraille de la maison, des étages de chambres l'une sur l'autre tout autour, *appuyés* contre les murailles de la maison, tout autour du temple et de l'oracle ; ainsi il fit des chambres tout autour. »

Et dans le IIe livre des Rois, chap. vi, vers. 5, je lis : « Mais il arriva, comme l'un d'entre eux abattait une pièce de bois, que le fer de *sa coignée* tomba dans l'eau ; et il s'écria et dit : hélas ! mon seigneur, encore est-il emprunté. »

Dr Max. Legrand.

— A propos du mot *Tachor*, dont la signification paraît douteuse à quelques-uns de vos lecteurs, je répondrai qu'elle est absolument certaine. Qui le dit ? Mais Rabelais lui-même, et à deux reprises différentes :

1° Dans la *Briefve déclaration* qui lui est attribuée ;

2° Dans l'*Alphabet de l'auteur François.*

Tachor, « un fyc au fondement », lit-on dans la *Briefve déclaration ;*

Tachor, « un fic qui s'engendre au fondement », lit-on également dans l'*Alphabet de l'auteur François.*

En effet טחור, *tachor* ou *techor*, en hébreu, signifie : anus, ulcère, fic à l'anus. Rabelais était, il ne faut pas l'oublier, un hébraïsant du plus haut talent, un linguiste hors ligne, et le chapitre qu'il a consacré, dans l'épopée pantagruélique, à la rencontre de Panurge et de Pantagruel, est probant à cet égard.

Quant à l'histoire de la rébellion des Milanais contre l'empereur

Frédéric Barberousse, « Rabelais, a écrit Le Duchat, sur la *Satire Ménippée*, II, 371, l'a prise dans Crantzius. (Antoine de Saxe, liv. VI). »

Enfin, c'est Esmangart et Johanneau (t. VI, pp. 425 et 426, Paris, 1823) qui ont avancé que « *Tachor* ou *Techor* est le nom des fics dont furent atteints les Philistins. Voy. liv. I des Rois, ch. VI, vers. 5. »

Quelques-uns de vos lecteurs qui se sont reportés à l'indication ci-dessus ont été déçus ou n'ont rien trouvé, ou ont trouvé autre chose que ce dont il est question. On ne saurait en être surpris. Parmi nos livres saints, la Bible est un de ceux auxquels on a le plus ajouté et le plus retranché, celui dans lequel on note le plus d'interpolations.

Ainsi, dans la grande Bible de Jager (Paris, 1839), il n'est pas fait mention des plaies des Philistins ; dans la Sainte Bible de Genoude (Paris, 1834), on trouve — (livre I, chapitre VI, verset 5, ainsi que l'ont noté Esmangart et Johanneau) la réponse suivante, adressée par leurs prêtres et leurs devins aux Philistins :

« Faites cinq statues d'or et cinq rats d'or selon le nombre des provinces des Philistins, parce que vous avez tous été frappés, vous et vos princes, etc. »

Un dernier mot.

Mon savant confrère le Dr Mathot pense que le mot *fic*, d'abord réservé aux tumeurs anales, condylomateuses, ulcérées ou non, a pu, par extension, être appliqué plus tard à toutes les tumeurs, plus ou moins grosses, pédiculées, aliàs ressemblant à une figue. Cela est plus que probable, et je n'en veux pour preuve que ce passage d'Hippocrate (*Epidémies*, liv. III, sect. III, § 7, édition Littré, t. III, p. 85) : « Beaucoup, dit-il, eurent des aphthes et des ulcérations de la bouche ; fluxion fréquente sur les parties génitales, ulcérations, tumeurs au dedans et au dehors, gonflement dans les aines ; ophthalmies humides longues et douloureuses ; carnosités aux paupières en dedans et en dehors qui firent perdre la vue à beaucoup de personnes et que l'on nomme des *fics*. Les autres plaies et les parties génitales étaient aussi le siège de beaucoup de fongosités. Dans l'été on vit un grand nombre d'anthrax et d'autres affections qu'on appelle septiques ; des éruptions pustuleuses étendues ; chez beaucoup, de grandes éruptions vesiculeuses..... »

Dr A. Le Double.

Noms de médecins donnés à des rues de Paris (VII, 51). — Plus de quarante rues de Paris portent actuellement des noms de médecins.

Alibert, *Bichat*, *Boyer*, *Bretonneau*, *Cabanis*, *Charcot*, *Civiale*, *Corvisart*, *Demours* (oculiste), *Desgenettes* (chef du service médical de l'armée d'Egypte qui, comme on sait, s'inocula la peste), *Esquirol*, *Fagon*, *Ferrus*, *Guersant*, *Guy de la Brosse*, qui a donné son nom à une rue voisine du Jardin des Plantes, où demeurèrent *Paul Bert* et *Paul Bourget* : ce dernier en parle dans un de ses romans (*Le Disciple*) ; *Guy Patin*, *Hallé*, *Magendie*, *Mazet* (mort de la fièvre typhoïde à 28 ans, en 1821) ; le professeur *Mathias Duval*, *Orfila*, *Pinel*, Ulysse *Trélat*, *Vic d'Azyr*, *Trousseau*, *Thuillier* (mort du choléra dans la mission Straus) ont donné leur nom à des rues de Paris. Il en est de même de la famille du médecin *Chomel* ; de *J. Pigeaux*, en souvenir duquel une rue du 18e arrondissement a reçu le nom « *du Docteur* ». Quant à la rue du *Dr Blanche*, elle-même a été ainsi dénommée afin de la

distinguer de la rue *Blanche*, anciene rue de la *Croix-Blanche*. *Marat* n'a pas de rue, mais *Pasteur*, Claude *Bernard*, *Laugier*, *Vauquelin*, *Raspail*, *Orfila*, *Quatrefages*, ont leur rue. *Ricord* n'a pas la sienne, mais il a sa statue. Quant à *Broca*, il a depuis quelques années sa rue et sa statue. *Jenner* a sa rue, mais *Sydenham*, *Boerhaave*, *Fernel*, n'ont pas la leur.

Pour beaucoup, l'oubli a été réparé par des noms donnés aux salles d'hôpitaux. Cette coutume de baptiser les salles du nom de grands médecins est de date récente, car je me souviens qu'il y a vingt ans, presque toutes les salles étaient encore sous le patronage de saints ou de saintes : à la Pitié, vers 1886, quand j'avais l'honneur d'être l'externe du Professeur Brouardel, une bonne femme qui montait l'escalier me demandait encore : « Monsieur, où se trouve donc la salle Saint Broca ? »

Passons aux chirurgiens. Des plaques municipales ont reçu les noms de : *Ambroise Paré*, *Antoine Dubois*, *Broca*, *Demarquay*, *Dupuytren*, *Jules Cloquet*, *Larrey*, *Lisfranc*, *Richerand*, *Sédillot*, *Tenon* et *Velpeau*.

L'élève du Val-de-Grâce *Le Goff* (1), mort en 1871, à la suite d'une transfusion de sang faite par un médecin militaire, qui n'avait peut-être pas tenu assez compte de son hérédité et de l'état de ses poumons, a donné son nom à une rue du Ve arrondissement. Enfin, le médecin anglais *Harvey*.

Théophraste Renaudot, le créateur du journalisme et le fondateur des bureaux de bienfaisance, s'il a sa statue près de l'Hôtel-Dieu de Paris, n'a pas sa rue. Il y aurait bien d'autres lacunes à signaler, lacunes réparées, il faut le dire, par la dénomination de certains hôpitaux : Hôpitaux *Ricord*, *Tenon*, *Laënnec*, *Trousseau*, *Broussais*, *Bichat*, Pavillon *Rostan* (à la Pitié), etc., etc.

Paul Pérot et Dr Michaut.

— Quelques-uns des *Evadés de la Médecine* ont également donné leur nom à des rues de Paris : *Berlioz*, *Perrault*, *de Musset*, *Eugène Süe*, *Sainte-Beuve*. La rue *Littré* existe également.

Dr Mathot.

Historique de la chaise percée (VI, 691 ; VII, 600). — A propos de la note tirée des Mémoires de d'Aubigné, le Dr Mathot se demande si les chaises percées étaient connues du temps d'Henri IV. Je ne sais ; mais une *met* n'en était certainement pas. On désignait sous ce nom une boîte carrée où l'on mettait le pain, et dont on trouve encore des échantillons dans quelques maisons rurales des environs de Paris. D'anciens inventaires en font mention, entre autres celui de l'hôpital de Charlieu en 1460 : Item *mes* (gallicè) quadratam quercus paniferam (*Bull. arch. du Comité des travaux historiques*, 1900, p. 69).

J.-F. Larrieu.

— Pour faire suite aux fastes de la chaise percée, dont on a quelquefois parlé ici, voici, décrits textuellement, d'après les mémoires des fournisseurs de la du Barry, conservés aux archives de la pré-

(1) Le Goff était étudiant en médecine et donna son sang pour une transfusion faite au Val-de-Grâce. Il mourut des suites en Algérie.

TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION

Poudre laxative de Vichy

Du Docteur Léonce SOULIGOUX

LAXATIF SUR, AGRÉABLE, FACILE A PRENDRE

Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de poudre de séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

fecture de Versailles, ce que Le Roi (1), conservateur de la Bibliothèque de la Ville, nous révèle — croustillantes révélations ! — sur les boudoirs de la voluptueuse maîtresse de Louis XV, ses « aimoirs », comme dirait Bourget.

« ... Tout, jusqu'aux lieux les plus secrets de ce petit appartement, portait le goût du luxe de la comtesse.

« Dans la garde-robe, un meuble de toilette secrète à dossier, en marqueterie, fond blanc, à mosaïques bleues et filets noirs, avec rosetées rouges, garni de velours bleu brodé d'or, et sabots dorés d'or moulu ; et une chaise de garde-robe en marqueterie pareille aux autres meubles, la lunette recouverte de maroquin, et les poignées et sabots dorés d'or moulu. »

Qu'en pensent les « modern-stylistes » du xx[e] siècle ?

Nous sommes loin du grenier de la petite modiste de la rue Saint-Honoré, et il est heureux pour M[lle] Lange, — sinon pour le Trésor royal — que son bon ange l'ait plutôt jetée dans les bras de « La France » (2) que sur le modeste lit nuptial du petit lieutenant de dragons de Toulouse ! La « dot réglementaire » n'aurait certes pas suffi à solder les factures de Jeanne Bécu.

D[r] G. Baschet.

Pommade du curé de Deuil (VIII, 181). — Ce n'est point une pommade mais une médecine, dont l'inventeur était M. Hurel, desservant de Deuil, dans l'arrondissement de Pontoise, pendant la première moitié du xix[e] siècle. Cette médecine était jadis très populaire dans la banlieue de Paris et dans le quartier des Halles. M. Gardes, pharmacien de Villiers-le-Bel, en fit connaître la formule exacte en 1852, et c'est seulement depuis cette époque qu'on la trouve dans les formulaires. (Cf. *Journal de Chimie médicale*, 1852.)

Les autopsiés vivants (VII, 183, 534). — Je vais revenir sur une histoire déjà vieille.

La *Chronique médicale*, à propos des autopsiés vivants, avait jadis relaté, très sommairement, une autopsie pratiquée dans le service du professeur Parrot, à laquelle M. le professeur agrégé Letulle, alors interne, avait assisté.

J'avais cru intéresser les lecteurs de la *Chronique* en leur racontant par le menu cette autopsie, sur laquelle j'étais d'autant plus à même de donner des détails que j'avais tenu le scalpel.

J'avais écrit tout simplement, au courant de la plume, sans aucune prétention au beau langage, et pour relater un fait purement médical. Or, M. le D[r] Michaut (3), devant l'érudition littéraire duquel je m'incline, a cru devoir me rappeler aux règles grammaticales, que j'ai, hélas ! eu déjà trop le temps d'oublier.

Je le veux bien, mon cher confrère, parlons français ; et, sans pédanterie, laissez-moi vous rappeler que l'étymologie de plier et de ployer (*plicare*) leur donne une signification presque identique. Beaucoup d'auteurs, et des meilleurs, emploient indifféremment les deux mots. Je vous laisse le soin d'en trouver de nombreux exemples. Je m'en rapporte à vous, pour l'instant, et j'accepte vos définitions.

(1) Le Roi, *Curiosités historiques* (M[me] du Barry).
(2) « La France » était le nom familier par lequel M[me] du Barry appelait Louis XV : il y a des noms prédestinés !
(3) V. *Chronique* du 1[er] septembre, p. 534.

Mais, si une articulation se plie et ne se ploie pas, comment se fait-il que vous, très versé dans la grammaire et la littérature, ployiez si humblement la colonne vertébrale à la fin de votre lettre ; vous devriez la plier ; car, si je me le rappelle bien, la colonne vertébrale est composée d'os articulés, et ses articulations ont des mouvements réguliers. Vous me répondrez que les articulations sont nombreuses, que le jeu de chacune d'elles est fort limité, et qu'en somme, en se ployant, la colonne vertébrale se met en arc de cercle. Ce à quoi je répondrai, à mon tour, que la main aussi est composée de plusieurs os articulés, et que, lorsque ses articulations fonctionnent, la main se met également en arc de cercle.

Je ne veux pas ergoter là-dessus, d'autant que si nous voulons parler français — et je m'étonne que vous ne me l'ayez pas fait remarquer — ce n'est pas ployer ni plier qu'il eût fallu dire, mais fléchir : « le pied ou la main se fléchissaient. »

La *Chronique* est *littéraire* et *historique*, autant que médicale !

Si elle est *littéraire,* peut-être me sera-t-il permis d'ajouter une toute petite remarque :

« *Ployer*, dites-vous, c'est mettre en forme d'arc, et *plier,* c'est mettre en double, *rabattre un segment de membre l'un sur l'autre.* »

Je crois qu'on peut rabattre un segment de membre sur un autre segment de membre, *deux* segments de membre l'un sur l'autre ; mais il me semble difficile de rabattre *un* segment de membre l'un sur l'autre.

Si la *Chronique* est *historique*, elle doit relater les faits exacts sans prêter à la confusion. Or, malgré mon langage incorrect, tous les lecteurs de la *Chronique* ont dû comprendre ce que j'ai voulu dire en écrivant : « le pied ou la main se ployaient » ; mais je doute qu'il en ait été de même de vos deux phrases :

« C'est votre serviteur qui avait déjà fait allusion à l'autopsie que nous raconte dans tous ses détails le Dr Edmond Chaumier, qui en a été témoin, étant externe du professeur Parrot aux Enfants malades. J'ai rapporté également l'anecdote du Dr Letulle au sujet d'un enfant dont on pratique l'autopsie et dont le cœur n'a pas cessé de battre. »

Combien sont-ils, en effet, les lecteurs de la *Chronique* ayant compris que l'autopsie dont j'ai raconté les détails et l'anecdote du Dr Letulle se rapportent au même enfant ?

La *Chronique* est *historique* et l'histoire ne doit jamais mentir ; c'est pourquoi je relèverai une seconde faute, contre l'histoire de la médecine, cette fois. Vous avez placé le professeur Parrot aux *Enfants malades ;* c'est certainement un *lapsus calami ;* vous vouliez écrire sans doute : aux *Enfants assistés ?*

A chacun son métier; croyez-moi, mon cher confrère, occupons-nous de médecine, et laissons la grammaire aux grammairiens.

Dr Edmond Chaumier (Tours).

— Le Dr E. Ménière, chirurgien en chef des Sourds-Muets, etc., est le fils du Dr P. Ménière, professeur agrégé, médecin en chef des Sourds-Muets, neveu du Dr A. Becquerel, professeur agrégé, médecin des hôpitaux, qui lui-même était le gendre du professeur Cruveilhier.

Encore une famille médicale !

R.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Création à Paris d'un Institut de médecine coloniale. Paris, Union coloniale française, 44, rue de la Chaussée-d'Antin, 1901.

Influence de l'estomac et du régime alimentaire sur l'état mental et les fonctions psychiques, par le Dr Lucien Pron. Paris, Librairie médicale et scientifique, J. Rousset, 36, rue Serpente, 1901 (*Sera analysé*).

Comment on se défend contre la myopie, par le Dr de Micas. Paris, Edition médicale mutuelle, 29, rue de Seine, 1901.

Comment on défend sa gorge (la lutte contre les angines), par le Dr Faivre. Paris, Edition médicale mutuelle.

Ame de médecin, par Ed. Spalikowski. Paris, Société d'éditions littéraires, place de l'Ecole de Médecine, 1901.

Manuel thérapeutique de Médecine moderne, par le Dr Bernard (de Cannes). Paris, Arger Hemmerlin, 62, rue Tiquetonne, 1901.

Action du haschisch sur les neurones, par le Dr Charles Binet-Sanglé. Paris, bureaux de la *Revue scientifique*, 19, rue des Saints-Pères, 1901.

Physiologie pathologique de l'attaque d'apoplexie, par le Dr Charles Binet-Sanglé. Extrait de la *Revue Neurologique*, Paris, Masson et Cie, 1901.

Contractilité et sensibilité électriques pendant l'analgésie chirurgicale par injection sous-arachnoïdienne de cocaïne, par le Dr Félix Allard. Extrait de la Société de Neurologie de Paris. Paris, Masson et Cie, 1901.

Anatomie générale appliquée à la physiologie et à la médecine, par le Dr Xavier Bichat. Paris, G. Steinheil, 1901 (*Sera analysé*).

Une Société à créer pour la protection des paysages français, par Jean Lahor. Extrait de la *Revue des Revues*, 1er mars 1901. Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 23-31, passage Choiseul, 1901 (*Sera analysé*).

Souvenirs du Congrès de Vienne, 1814-1815 (publiés par le Comte A. de La Garde-Chambonas, avec Introduction et Notes par le Comte Fleury). Paris, Librairie historique et militaire, Henri Vivien, 51, rue Blanche, 1901 (*Sera analysé*).

La source fatale, par André Couvreur. Paris, Plon, Nourrit et Cie, imprimeurs, 8, rue Garancière (*Sera analysé*).

Notice sur les instruments de précision appliqués à l'œnologie, construits par J. Dujardin. Troisième édition. Paris, chez l'auteur, 24, rue Pavée.

Maladies des femmes, par le Dr Polaillon. Paris, Octave Doin, place de l'Odéon, 1901.

Napoléon jugé par un Anglais, par le Dr Cabanès. In-8, de XVI-494 pages. Paris, Vivien, Librairie historique et militaire, 51, rue Blanche, 1901.

La Peste dans l'imagination populaire, par le Dr Cabanès. Br. gr. in-8, de 32 p. Paris, Société d'Editions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1901 (*Non mis dans le commerce*).

CORRESPONDANCE

Le tout premier stéthoscope de Laënnec.

Laënnec, depuis quelque temps déjà, donnait ses soins à une jeune fille de dix-huit ans qui souffrait d'une maladie de poitrine. Il s'intéressait beaucoup à cette jeune personne et souvent se demandait comment il pourrait arriver à se rendre compte de ce qui se passait dans sa poitrine fortement atteinte ; on sait, en effet, jusqu'à quel scrupule était poussé le respect que Laënnec avait pour les dames et les jeunes filles.

Or, un jour qu'il se rendait chez sa jeune malade, il traversa la cour du Louvre, tenant dans la main des feuilles de papier enroulées, les feuilles d'un discours ou peut-être d'une thèse. Dans cette cour se trouvait un amoncellement de longues poutres couchées, autour desquelles jouait et s'ébattait une nuée d'enfants. Quelques-uns d'entre eux, placés aux deux extrémités des poutres, les frappaient légèrement et, se parlant alternativement les uns aux autres par l'intermédiaire du bois, se demandaient ensuite tout haut : « Avez-vous entendu ? »

Laënnec fut frappé de cette petite manœuvre enfantine et, mû par l'éclair du génie, son bras porta instinctivement à son oreille les feuilles de papier enroulées qu'il tenait à la main. « Voilà, se dit-il, qui vient bien à propos ! » Un instant après il était chez la jeune malade et, avec ces feuilles de papier tenues dans sa main comme un rouleau, il auscultait, sans contrarier ses scrupules, la poitrine de la jeune fille : l'auscultation médiate était trouvée ; le stéthoscope était inventé.

Laënnec avait hâte de rentrer chez lui après ce premier essai. Il fabriqua tout d'abord un stéthoscope rigide avec une feuille de carton enroulée, faisant sur elle-même plusieurs tours et maintenue avec de la colle-forte. C'était un cylindre plein plutôt que creux et uniforme dans toute sa longueur. Ce fut là le tout premier des stéthoscopes. Dans la suite, cet instrument embryonnaire se modifia de plusieurs façons entre les mains mêmes de son inventeur : il fut de carton, il fut de bois plein, puis de bois creux ; enfin ses deux bouts s'évasèrent de plus en plus avec le temps.

Tel est le récit que nous faisait jadis notre regretté maître, M. Potain, qui fut, à n'en pas douter, le plus grand artiste de l'auscultation après Laënnec. Dr Gorgon.

La Société des Amis des sciences.

Mon cher Cabanès,

Vous avez bien raison de clouer au pilori les gens qui vous pillent : propriété littéraire, défendue par la *Société des gens de Lettres*; propriété scientifique, défendue par la *Société des gens de Science*.

N'est-ce pas que ces deux Sociétés devraient marcher de pair ?... Entrez-y, et engagez, en publiant ma lettre d'aujourd'hui, tous nos amis à y entrer.

Faire reculer les pillards et les plagiaires, c'est travailler pour tous.

Bien dévoué, Dr Félix De Backer.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900-1901).



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — No 11

1er JUIN 1901

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE



PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

8e ANNÉE N° 11 1er JUIN 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Les Morts mystérieuses de l'Histoire

Préface

Par le Professeur Lacassagne (de Lyon),
Correspondant de l'Académie de médecine.

Nous devons à l'amitié de notre éminent maître le professeur Lacassagne, les belles pages qu'on va lire, et qui ont été écrites en guise de préface à l'ouvrage que nous livrons à la publicité. Nous ne saurions dire trop haut combien nous sommes sensible à l'honneur qui nous est fait par un des hommes dont la vaste compétence et la grande autorité en matière de médecine légale sont universellement reconnues. Cette consécration est notre meilleure récompense.

J'ai passé une partie des vacances de Pâques à lire les bonnes feuilles des *Morts mystérieuses de l'histoire*.

C'est une lecture bien édifiante, instructive et d'une haute portée philosophique.

La méditation qu'a fait naître cette lecture m'a montré une fois de plus l'importance de la médecine légale pour l'histoire.

C'est en utilisant ses connaissances biologiques que le médecin légiste parvient à résoudre certains problèmes dont les historiens seuls ne pouvaient trouver la solution.

N'est-ce pas au médecin légiste qu'il appartient de préciser des faits de naissances précoces ou tardives, d'expliquer certains actes incohérents ou bizarres, mais toutefois caractéristiques de formes morbides déterminées ?

C'est encore notre rôle de discuter et de détruire d'absurdes légendes d'empoisonnement et d'arriver ainsi à réhabiliter différents personnages calomniés depuis des siècles.

Nos connaissances de psycho-pathologie nous autorisent à comprendre et à expliquer quelques natures étranges qui sont restées comme des rébus historiques : est-il indifférent de savoir que Louis XI avait des phobies, que Louis XIII était aboulique et Louis XV un hypocondriaque toujours ennuyé, sans cesse en quête de distractions nouvelles?

Les ouvrages de Littré, de Legué, de Funck-Brentano (avec

la collaboration de Brouardel et de Paul Legendre) n'ont-ils pas mis au point, d'une façon décisive, le *drame des poisons* sous Louis XIV? MM. Pierre Clément, Jules Loiseleur, etc., avaient, il est vrai, laissé peu de choses à glaner à ceux qui sont venus après eux.

Que de mystères ou de sombres drames, pendant le moyen âge, dans la *venenosa Italia*, au temps de la *cantarella* des Borgia, de l'*aqua Toffana* ou petite eau de Naples! Le poison a toujours été l'arme des lâches, un instrument facilement manié par la femme. Plus près de nous, n'a-t-on pas dit que Cimarosa avait été empoisonné par ordre d'une reine? La légende n'a été détruite que par la publication d'un rapport médical, montrant que l'illustre musicien avait succombé à des accidents hépatiques.

Les médecins — c'est un autre de leurs privilèges, je pourrais dire une autre de leurs supériorités, — peuvent encore, il nous semble, expliquer et faire comprendre le « vertige du pouvoir ». Napoléon disait: « J'ai couché dans le lit des rois et j'y ai pris une maladie terrible. » Cette maladie, nous la connaissons: c'est la « *césarite* », mélange de phobies variées, d'instinct destructeur excité et jamais satisfait.

Ne sont-ce pas les médecins qui enseignent que dans les mariages princiers, les unions entre parents favorisent l'extinction des dynasties par dégénérescence, ainsi qu'il a été indiqué dans l'article *Consanguinité* du Dictionnaire de Dechambre et plus amplement dans l'ouvrage du docteur Cabanès?

Le docteur Cabanès suit, mais en l'élargissant singulièrement, la voie dans laquelle s'étaient engagés Desgenettes, Dubois (d'Amiens), Rollet, Charcot, Jacoby, Chéreau, Brachet, Corlieu. Mais ces médecins érudits n'avaient précisé que quelques faits ou jeté des clartés sur des sujets jusque-là inexpliqués, comme l'ont montré ailleurs des historiens et critiques de profession, tels que Sainte-Beuve et Michelet, Taine et Renan.

Ce qui a distingué surtout cette intervention médicale dans le domaine de l'histoire, c'est une prudence excessive, une méthode sévère, n'avançant une théorie que basée sur un fait indiscutable, certain, ne cherchant pas la vérité absolue, mais un relatif suffisant pour permettre d'expliquer ou d'entrevoir. Ces médecins se sont conduits comme les experts devant la justice: ils ont rapporté, en leur honneur et conscience.

Les historiens sont semblables aux aveugles ou infirmes qui, de leur lit ou dans leur fauteuil, grâce au théatrophone, entendent un drame ou un opéra. Les voix des acteurs, la musique, le bruit de la salle et des coulisses arrivent en même temps à leurs oreilles. Il y a quelques éclaircies, parfois des auditions distinctes, souvent du brouhaha, des sons, des bruits. Mais où sont les décors, les costumes, le jeu des acteurs, leurs attitudes et leurs gestes, le mouvement scénique?

Si l'art peut faire revivre le milieu, le médecin seul renseigne sur la psychologie morbide des personnages et fait comprendre les actes ou les mouvements qui en résultent.

Le philosophe et l'historien racontent les événements dont ils expliquent l'évolution. Ils montrent la part qui revient aux chefs d'Etat ou aux hommes émancipateurs de la pensée, recherchant ainsi l'influence de la force ou de l'esprit. Les essais d'explication, les ébauches de théories pour classer les faits ou les personnes sont utiles, mais la méthode n'est pas toujours juste. Le tort est de s'imaginer les hommes comme des pions sur l'échiquier. Ce sont des unités différentes, parce qu'elles se conduisent d'après leurs qualités ou leurs défauts. Il faut, en effet, tenir compte des vices d'organisation et de l'influence du milieu sur des natures non équilibrées...

Que de types morbides à mettre en évidence !

Ne savons-nous pas des saints et des saintes, de grands mystiques, qui ont été des hystériques ! De vaillants hommes de guerre, qui eurent l'anesthésie morale et le courage audacieux des épileptiques ! Des monstres indiscutés, parce qu'ils ont été assez haut placés pour recueillir l'indignation générale et qu'il faut élever à la dignité de malades ! N'est-ce pas là aussi cette « *triomphante folie* » dont parle Bossuet, et la postérité renseignée ne doit-elle pas l'impartialité de son jugement à ceux dont les actes, même inconscients, ont éclairé la voie, consolé ou conduit l'humanité ?

Tout est intéressant à connaître, et à notre époque, plus ou moins instruit, mis en appétit d'apprendre, le public est « pantophile » comme l'était Diderot. Aussi, laissant exhumer de vieux manuscrits sur des minuties ou des questions qui nous paraissent secondaires, les médecins peuvent faire de l'*archéologie pathologique*. Plus un homme est instruit en toutes choses, plus il a de connaissances biologiques et sociologiques, mieux il est apte à comprendre et à interpréter l'histoire.

Nous savions déjà par Sophocle et Shakespeare, par Molière et Balzac, que la vie de l'homme est un mélange de grandeur et de misère. Ce n'est pas, hélas ! une simple fiction de théâtre. L'histoire — et vous le verrez nettement dans ce nouveau livre du Dr Cabanès — montre aussi dans les dynasties royales ce composé de puissance et d'infirmités humaines, allant parfois jusqu'aux extrêmes souffrances. A connaître tous ces dessous de la royauté, on se sent malgré soi pris de pitié pour ces guenilles empourprées, que secoue, sans trêve et à toute génération, le bras impitoyable de la Némésis antique. Des meurtriers, des victimes encore plus nombreuses : rien que des malheureux ! Il faut descendre des Atrides pour appartenir à une famille régnante !

Cette résurrection est pour nous la preuve que la vérité, toute la vérité ne s'apprécie ou ne s'acquiert qu'à longue

échéance. Ainsi faite, l'Histoire raconte la Justice immanente !

Le Dr Cabanès est un chercheur de l'école de Sainte-Beuve : il est avant tout épris, passionné de vérité. S'il aime les menus faits, s'il s'étend avec complaisance sur les particularités ou les bizarreries, c'est qu'il n'est rien de tel pour éclairer la psychologie d'un personnage que de mettre en saillie ses manies ou ses perversions.

Ce qui nous plaît chez notre confrère, c'est la continuité de l'effort : depuis huit ans, il publie la *Chronique médicale*, la seule revue qui existe de *médecine historique ;*

En quatre volumes il nous a donné ce *Cabinet secret de l'Histoire* que la faveur du public a si légitimement consacré ;

Son *Marat inconnu*, qui a momentanément enrayé l'étude que nous nous proposons de consacrer un jour à l'*Ami du peuple*, a été pour beaucoup une révélation.

Ses premiers travaux historiques datent de 1885 : on peut mesurer le chemin parcouru depuis cette époque ! Et M. Cabanès n'a pas prononcé l'*Exegi monumentum!* Outre les deux volumes qui doivent faire suite à cette première série des *Morts mystérieuses*, il nous annonce des ouvrages sur *les Fous de l'Histoire*, *les Poisons dans l'Histoire*, etc. Voilà certes beaucoup de promesses : nous ne doutons pas qu'elles soient tenues.

Nous comptons bien que l'Académie de médecine et l'Institut récompenseront un pareil labeur. Il faut encourager les médecins érudits qui savent glaner et lier d'aussi belles gerbes.

Le Dr Cabanès est un laborieux, et j'applaudis d'avance au succès qui couronnera certainement son œuvre.

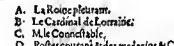
A NOS LECTEURS ET AMIS

Nous rappelons qu'il ne nous reste que quelques exemplaires de l'Editio amicorum (1) (papier de Hollande) des Morts mystérieuses de l'Histoire, au prix de 13 fr., port compris. Cet ouvrage, de 560 pages in-8, tiré sur beau papier vergé et qui contient 16 gravures sur japon, a une valeur commerciale double de celle qui lui est attribuée. Nous avons tenu à ne tirer aucun bénéfice de cette *Editio princeps.*

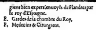
Ceux de nos confrères que ne hante pas le « démon bibliophilesque » pourront toujours se procurer à nos bureaux, au prix de 6 francs, port à notre charge l'édition sur papier ordinaire des Morts mystérieuses de l'Histoire ; mais cette dernière ne contient pas de gravures.

(1) Nous avons donné un spécimen des portraits qui figurent dans cette édition unique cf. *Chronique médicale*, 15 avril 1901) ; on trouvera ci-contre un spécimen des gravures.

La mort du Roy Henry deuxieme aux tournelles a Paris, le x. Iuillet. 1559.



A. La Roine pleurant.
B. Le Cardinal de Lorraine.
C. M. le Connestable,
D. Postes courant & des medecins & Cirur-



giens bien expers, enuoyés de Flandres par le roy d'Espagne.
E. Gardes de la chambre du Roy.
F. Medecins & Cirurgiens.

Trouvailles Curieuses et Documents inédits

Nous tenons de la confraternelle obligeance de M. Paul Triaire, (de Tours), qui est occupé depuis plusieurs mois au classement des papiers de Larrey, en vue d'un ouvrage que tous les médecins lettrés et érudits attendent impatiemment, les curieux documents reproduits ci-dessous.

C'est une lettre, datée de Paris le 7 mai 1831, écrite par le Dr Potain (est-ce un ascendant du regretté maître récemment disparu ?) au docteur Larrey, lettre suivie d'*observations* sur lesquelles nous appelons toute l'attention de nos lecteurs.

MON TRÈS HONORÉ COLLÈGUE,

Empressé de rendre hommage à votre rare mérite, j'ai l'honneur de vous adresser la relation d'un voyage aérien que j'ai fait en Irlande. Je serai bien flatté qu'il puisse vous inspirer quelque intérêt.

Je soumets en même temps à votre jugement mes observations sur un phénomène qui me paraît extraordinaire et dont peut-être vous n'avez pas connaissance.

Je vous salue avec la plus haute considération.

POTAIN, Dr Md.

Bourtibourg, no 23.

Observations sur un phénomène unique dans son genre.

La petite Joséphine, âgée de 6 ans, porte dans ses yeux, et circulairement autour de l'iris, dessinés, comme l'exergue d'une monnaie française, ces mots : *Napoléon empereur*, parfaitement séparés l'un de l'autre.

L'iris a, comme on sait, l'extérieur peint diversement : il varie selon les sujets ; il est ici d'une teinte bleu azuré, parfaitement uniforme dans toutes ses parties ; et c'est sur sa surface que les caractères, formant les exergues dont nous venons de parler, dessinent des lettres blanches, et d'un brillant qui leur donne beaucoup de ressemblance avec l'émail.

L'uniformité exacte dans leur grandeur, la séparation respective des mots et des lettres, enfin, leur disposition particulière, sembleraient indiquer, et tendraient à faire croire que les lois de la nature qui ne se soumettent pas plus à celles de la physique qu'aux règles conventionnelles, ont voulu, en faisant un effort sur elles-mêmes, s'assujettir, par une sorte de disposition bizarre, à imiter l'art autant qu'elles ont pu le faire.

Comme le globe de l'œil ne peut pas rester immobile, le *speculum* devient indispensable.

Ce phénomène mérite de fixer l'attention des médecins et des physiologistes. Ceux-ci ne sont pas d'accord sur l'influence que peut avoir la mère sur le fœtus. Laissons aux savants la discussion de ce problème.

L'enfant demeure chez M. Carreau, rue Sainte-Maure, marché Saint-Martin, en face la place de Vanne et la rue Saint-Pavin, près la Fontaine.

Que pensent nos lecteurs de la particularité dont il vient d'être question et qui, nous le savons de reste, n'est pas unique?
L'explication qui en est donnée est-elle plausible ?

Singulier certificat médical.

Une ordonnance du 16 brumaire an IX, encore en vigueur aujourd'hui, prescrit que toute femme pour s'habiller en homme doit au préalable demander l'autorisation du préfet de police. Se conformant à cette prescription, Marguerite Bellanger, dont le nom est si souvent cité dans les annales galantes du second Empire, avait demandé l'autorisation de porter le costume masculin.

Voici le libellé de la « permission de travestissement » qui lui fut accordée : l'existence du document nous est révélée par l'*Intermédiaire* (1), dans un de ses derniers numéro. A noter que le « permis » était accordé *pour raison de santé*, sur la production d'un certificat de médecin !

Permission de travestissement.

Paris, le 9 janvier 1861.

Nous, Préfet de police,
Vu l'ordonnance du 16 brumaire an IX ;
Vu le certificat du sieur Denis, docteur en médecine, demeurant rue Neuve-du-Luxembourg ;
Autorisons :
la d[e] Bellanger, Marguerite, demeurant boulevard des Capucines, n° 39, *à s'habiller en homme* pour raison de santé, sans qu'elle puisse, sous ce travestissement, paraître aux spectacles, bals et autres lieux de réunion ouverts au public.
La présente autorisation n'est valable que pour deux mois.

Pour le Préfet de police et par son ordre:

Le secrétaire général,
Signé : JARRY.

Signalement:
Taille : 1 m. 60.
Age : 21 ans.
Cheveux et sourcils châtains.
Yeux gris.
Nez moyen, etc.

Marguerite Bellanger était-elle atteinte d'une maladie l'obligeant à porter le costume masculin? C'est peu probable. Il est à présumer que la faveur dont elle bénéficiait lui aura été accordée par ordre supérieur, afin de lui permettre de pénétrer aux Tuileries sans être remarquée.

---

(1) 15 mai 1901.

Hygiène Infantile

Alimentation rationnelle du nourrisson et de l'enfant
(*Suite.*)

Composée de farines et de fécules (1) choisies, et facilement digestibles, telles que tapioca, arrow-root, de sucre, de cacao et de phosphate de chaux, la phosphatine renferme les mêmes principes immédiats que le lait, à savoir : des hydrates de carbone, du beurre, des matières azotées, des sels. De plus, tous ces éléments s'y trouvent à doses rationnelles et sous leur forme la plus utile et la plus assimilable.

Les fécules et les farines ont subi une stérilisation préalable, à une température suffisante pour tuer tous les germes pathogènes et pour solubiliser et saccharifier en partie la molécule amylacée (2). Celle-ci, par suite des modifications ainsi subies, est rendue d'une digestion plus facile et beaucoup plus assimilable.

Enfin (et c'est là surtout ce qui permet de mettre la phosphatine au-dessus de tous les autres aliments infantiles), le phosphate qu'elle renferme à la dose minime mais suffisante de 0,20 centigr. par cuillerée à soupe, s'y trouve dans un état particulier, intermédiaire pour ainsi dire entre le règne organique et l'inorganique, c'est-à-dire apte à contribuer à la constitution minérale de la charpente osseuse, et aussi à entrer dans les combinaisons phosphorées et organiques des éléments nerveux, musculaires, sanguins, etc., etc.

Ce phosphate, contrairement aux phosphates ordinaires, qui, solubles seulement dans les acides forts, sont difficilement attaqués par le suc gastrique et traversent le tube digestif sans être assimilés, ce phosphate, disons-nous, est soluble dans les solutions les moins acides, par conséquent dans le suc gastrique. S'y trouvant alors en présence des combinaisons instables de l'acide chlorhydrique avec les peptones, la leucine, etc., il fait avec celles-ci la double décomposition, se combine avec leur matière organique, et perd ainsi son caractère minéral. Il passe sous cette nouvelle forme dans l'organisme, et y est assimilé lorsqu'il arrive jusqu'à l'élément histologique susceptible de l'utiliser.

Sa neutralité absolue, c'est-à dire son acidité nulle, permet de l'introduire sans aucun inconvénient dans l'estomac de

(1) On emploie pour les enfants diverses fécules, surtout le tapioca et l'arrow-root, cuites soit avec de l'eau ou du bouillon gras, soit surtout avec du lait, ce qui est préférable. (Professeurs Tarnier, Chantreuil et Budin, in *Allaitement et Hygiène des Enfants nouveau-nés.*)

(2) On emploie aussi, avec du lait, la farine de riz, de froment, d'orge, d'avoine ; il est bon de faire sécher au four, après les avoir étendues en couches minces sur un plat ou sur une planche, les farines qu'on destine à faire les bouillies d'un enfant. (Professeurs Tarnier, Chantreuil et Budin, *loc. cit.*)

l'enfant le plus débile ; — sa solubilité parfaite autorise la mère de famille à en continuer l'emploi, sans aucun danger et avec avantage pendant un temps indéfini.

Sous l'influence de la Phosphatine Falières, à laquelle ce phosphate a donné son nom, l'enfant acquiert une constitution robuste, les muscles prennent de la fermeté, la substance nerveuse réagit à merveille, la dentition s'accomplit régulièrement, et, suivant les documents communiqués par nombre de médecins, les diarrhées vertes, indice certain d'une nutrition pervertie, sont moins à redouter.

Reste maintenant à établir la part que prend la Phosphatine dans l'entretien de l'organisme, quelle est son exacte valeur thermodynamique et par suite comment il convient de doser cet aliment.

(*A suivre.*)

A TRAVERS LES AUTOGRAPHES

M. Lemasle, le libraire très achalandé du quai Malaquais, a bien voulu nous laisser prendre communication de la lettre suivante, adressée par Béranger à une certaine Mme Gévaudan ; nous croyons le document inédit, tout en faisant les réserves habituelles en pareil cas.

Le chansonnier fait avec humour à sa correspondante le récit d'une opération qu'il vient de subir.

Chère amie, vous avez eu la bonté d'envoyer savoir de mes nouvelles ; je vous en ai fait donner. Je ne sais si elles vous seront arrivées exactement, car nos chanceliers ne sont pas très forts. Une fois entre autres, Mathieu et mon postier avaient si bien arrangé les choses, que je vous crus à Paris, et que, quoique nouvellement opéré, je me levai à la hâte pour vous aller voir, et m'instruire par moi-même de l'état de votre santé qu'on disait mauvaise. Mme Julien me donna alors des renseignements sur votre saignement de nez qui me rassurèrent.

Quant à moi, vous avez su qu'il avait fallu me couper quelque chose. Vous vous serez demandé quoi, sans doute. Mme Laurière, ma future, aurait été très inquiète ; mais enfin son effroi se sera calmé, quand elle aura appris que ce n'était qu'une *fraise*, placée à gauche de l'estomac et depuis longtemps sujette à jeter du sang. Elle m'a même occasionné une petite hémorragie, à Maisons, qui a effrayé tout le monde. C'est alors que les médecins s'en sont mêlés. Ils m'ont sur-le-champ fait les prédictions les plus sinistres. Il ne fallait plus remuer que pour aller trouver Dubois ; ce que j'ai fait aussitôt que cela m'a été possible. Malheureusement il était absent pour huit jours. Ne sachant que faire à Paris, en l'attendant, je me suis amusé à me faire mettre les sangsues, vous devinez où. Elles m'ont bien ôté quatre palettes de sang. Enfin Dubois est arrivé, et,

avec deux ou trois coups de bistouri que j'ai à peine sentis, il m'a délivré de mon excroissance, et désormais tout le monde est rassuré sur ce petit accident.

La playe sera fermée totalement dans peu de jours. Je n'ai pas besoin de vous dire combien Dubois a été bon pour moi : c'est son habitude. Son fils m'a également donné les soins les plus assidus.

Le reste de la lettre a un caractère intime, et n'offre aucun intérêt pour nos lecteurs.

Dans une autre correspondance de Béranger avec M. Pelouze père, le chansonnier se plaint amèrement des pharmaciens, qui falsifient la quinine — déjà ! — et lui substituent une drogue sans action.

Je ne sais de quoi se mêlent les journaux, mon bon et cher M. Pelouze. Non, je ne retourne pas à Paris, malgré la fièvre double tierce qui m'a pris au collet dans ce pays où elle est endémique. On l'a coupée, mais une maudite diarrhée (je vous demande pardon des termes) m'a empêché de me bourrer suffisamment de quinine : aussi craint-on le retour de la fièvre. Nous la recouperons, si toutefois MM. les pharmaciens n'altèrent pas tellement leur drogue, vu le prix qu'ils la vendent en ce moment, au point de lui faire manquer son effet. Que dites-vous, misanthrope, des boulangers qui vendent à faux poids et des apothicaires qui frelatent leur marchandise?.........

Béranger fait ensuite allusion au débat qui vient de s'élever entre le fils de son correspondant et le chimiste J.-B. Dumas.

J'ai suivi, écrit-il, dans les feuilletons scientifiques les débats de M. votre fils avec M. Dumas. J'ai vu que notre jeune homme savait faire valoir son droit. J'aime cela. Quel rôle le fameux Berzélius a-t-il joué là ? Je n'y ai pas compris grand'-chose, mais il m'a semblé qu'il laissait percer le défaut de nous autres vieux, qui ne voulons jamais souffrir que les jeunes nous marchent sur les talons, ce qui pourtant est bien naturel et même bien désirable.

Revenant à ses propres affaires, le chansonnier nous révèle qu'il a pris le parti d'habiter la ville, bien qu'il y reçoive plus de visites qu'à la campagne. Heureusement qu'il sait « les écarter poliment ». Il n'a pu cependant se débarrasser des importunités de M. Dantan, le sculpteur, qui, sans le prévenir, sans sa permission, « s'est ingéré de faire de mémoire » son buste pour en tirer quelque argent, et a osé le mettre en vente, malgré toute la répugnance du poète « pour cette sorte de publicité ».

Et Béranger conclut sans aigreur :

N'est-ce pas un singulier vol que celui d'une figure comme la mienne ? Vous voyez que les arts sont au niveau des lettres?...

Informations de la « Chronique »

Un médecin à l'Académie des Beaux-Arts.

A la séance de l'Académie des Beaux-Arts du 11 mai dernier, la commission chargée du classement des candidats au fauteuil de M. Philippe Gille, académicien libre, décédé, a présenté en première ligne M. Aynard ; en deuxième ligne, M. le docteur Paul Richer.

Nous sommes fiers pour la profession de la haute marque d'estime que vient de recevoir notre distingué confrère, et nous espérons bien, un jour prochain, enregistrer la nomination du Dr Paul Richer comme membre titulaire de l'Académie des Beaux-Arts.

Ce sera tout de même un spectacle peu banal celui d'un médecin, d'un membre de l'Académie de médecine, entrant à l'Institut par cette porte !

Les premières ambulances.

Dans un discours qu'il vient de prononcer récemment, M. Henry Houssaye nous fait connaître des détails généralement ignorés sur la création des premières ambulances militaires. Ils viennent compléter ce que nous avions déjà dit sur le même sujet dans une précédente livraison de la *Chronique* (1).

C'est à Henri IV que remonterait, d'après l'éminent académicien, « le projet de création des hôpitaux ambulants ».

Henri IV, écrit M. H. Houssaye, dont le cœur avait souffert des souffrances de ses soldats, projeta d'organiser à la suite des armées des hôpitaux ambulants, munis « de gens et drogues nécessaires ».

Richelieu, qui estimait plus pour la force de l'armée 2,000 soldats guéris, rentrant sous les enseignes, que 6,000 recrues, reprit le proiet de Henri IV. C'est du grand cardinal que date la première organisation des ambulances. On attacha à chaque corps de troupes des Pères jésuites « pour donner des bouillons aux malades », un chirurgien et un apothicaire ; le matériel se composait de deux charrettes et de six moutons. En outre, il y avait par armée deux ou trois hôpitaux que desservaient les religieux de la Mort et de la Charité et dont le personnel médical comprenait trois médecins, cinq chirurgiens et douze apothicaires.

Au dix-huitième siècle, les intendants s'occupèrent de mieux organiser les services sanitaires. sans parvenir à les beaucoup améliorer. Comme par le passé, les blessés n'étaient relevés que le lendemain ou le surlendemain.

Napoléon créa des ambulances d'approvisionnement qui marchaient à l'arrière et des ambulances volantes qui suivaient immédiatement les corps d'armée et contenaient tous les objets nécessaires aux pansements et aux opérations pendant l'action même.

Le lendemain de batailles, l'Empereur parcourait le terrain à cheval pour veiller lui-même à l'enlèvement des blessés. A Wagram, où les blés étaient très hauts, des soldats qui y étaient tombés avaient mis leur mouchoir au bout de leur fusil et le tenaient tout droit, pour qu'on s'aperçût de leur présence. L'Empereur vint lui-

(1) Cf. *Chronique*, du 1er mai 1901.

même à chaque endroit où l'on voyait ces signaux ; il parlait aux blessés en attendant qu'on les relevât.

Un siècle avant la Convention de Genève, Napoléon sut en pressentir et en appliquer les lois.

Une revendication de priorité.

A une des dernières séances de la *Société de Dermatologie*, MM. Lortet et Genoud (de Lyon), ayant présenté un appareil de Finsen simplifié par eux et destiné au traitement du lupus, le Dr Foveau de Courmelles a revendiqué la priorité d'un appareil analogue, construit en collaboration avec M. G. Trouvé. « Il s'agit — nous passons la parole au Dr Foveau — du même appareil trouvé cette fois par MM. Lortet et Genoud, de Lyon, et décrit sous une forme d'abord plus compliquée à l'Académie des Sciences, le 24 janvier dernier, alors que le nôtre a été présenté et décrit par M. Lippman, au point de vue physique, à l'Institut, le 24 décembre ; qu'il l'a été en l'*Année électrique*, déposée légalement le 8 janvier et qui l'eût été plus tôt à l'Académie de Médecine sans les morts successives qui l'ont frappée, sa séance solennelle, puis son refus. Il est vrai de dire que mon mémoire envoyé, fin décembre, en même temps à des Académies étrangères, y a reçu l'accueil qu'il méritait : remerciement et insertion *in extenso* ; je dis l'accueil qu'il méritait, puisque l'appareil de MM. Lortet et Genoud, un peu plus complexe que le nôtre, de M. Trouvé et de moi, sans résultats précis que des expériences photogéniques comme nous, a eu les honneurs de la *Société de Dermatologie*, en sa séance annuelle, où des compétences des plus autorisées l'ont loué sans réserve. »

Selon le désir que nous en a exprimé le Dr Foveau de Courmelles, nous soumettons les pièces de la discussion à l'appréciation de nos confrères, les laissant juges d'un débat où nous n'avons ni compétence ni autorité.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le nouveau professeur d'histoire de la médecine.

La Faculté de médecine, dans sa séance du 2 mai, a dressé la liste de présentation des candidats à la chaire d'histoire de la médecine.

Les voix se sont réparties de la façon suivante :

Pour la première place, M. Déjerine, qui était seul candidat, a été désigné par 27 voix sur 29 votants. Deux voix se sont portées sur M. Ballet.

Pour la deuxième place, les candidats étaient au nombre de trois : MM. Gilbert Ballet, Chauffard et Gilles de la Tourette.

M. Gilbert Ballet a obtenu 18 voix et M. Chauffard 12.

En conséquence M. Gilbert Ballet est présenté en seconde ligne.

Pour la troisième place, M. Chauffard a obtenu 18 voix et M. Gilles de la Tourette, 8.

* * *

A propos de cette élection M. Corlieu, bibliothécaire honoraire de la Faculté, a donné dans la *France médicale* quelques détails rétrospectifs sur la chaire d'histoire de la médecine et de la chirurgie.

Cette chaire fut créée, à la fondation de la nouvelle Faculté de médecine, en l'an III, et elle eut pour premier titulaire Jean Goulin,

de Reims, un savant, véritable bénédictin, qui rédigea le cours qu'il professait pendant les années IV, V et VI, et dont les manuscrits sont actuellement à la bibliothèque municipale de Reims.

A Goulin, qui mourut après quatre ans d'enseignement, succéda Cabanis. Puis la chaire fut supprimée jusqu'en 1870.

En 1869, un maître des requêtes au Conseil d'Etat, Salmon de Champotran, légua par son testament une somme de 150.000 fr. pour la création d'une chaire d'histoire de la médecine. C'est Daremberg qui fut appelé à cette nouvelle chaire. Il l'occupa à peine deux ans et mourut en 1872.

Cette chaire semble porter malheur à ses titulaires. Lorain, qui remplaça Daremberg, mourut de même deux ans après sa nomination. Puis vint Parrot qui permuta en 1879 pour la chaire de clinique des maladies des enfants.

La lutte fut chaude entre les deux nouveaux compétiteurs, Ollivier et Laboulbène. Laboulbène ne l'emporta que d'une voix au troisième tour de scrutin. Son cours fut peu suivi.

Devant dix auditeurs, Laboulbène pérore
Avec autant d'éclat que s il en avait cent;
Il parle bruyamment de choses qu'il ignore,
Mais comme il parle fort, il se croit un savant.

Laboulbène mourut en 1898 et fut remplacé par Brissaud, qui abandonna la chaire au bout d'un an pour celle de pathologie interne. (*La Médecine moderne.*)

Médecine et Félibrige.

Le « Counsistori félibreen » s'est réuni à Arles le 21 avril pour nommer le nouveau « Capoulié », successeur de Félix Gras. C'est M. Devoluy qui a été nommé capoulié ; le docteur Chabrand (de Châteaurenard), et le marquis de Gantelme (de l'Ile en Provence), ont été nommés majoraux. Nous sommes heureux du succès du docteur Chabrand, un ancien élève de notre Ecole et de nos hôpitaux, qui vient d'ailleurs de faire représenter avec éclat au théâtre de Maillane : *Resto dins toun vilage*, opéra en deux tableaux, et *Georgi l'Enflé*, comédie de mœurs, en deux actes. Nos félicitations à notre confrère. (*Marseille médical.*)

La Médecine au Théâtre.

Dans la *Course au flambeau*, de P. Hervieu, jouée au Vaudeville, il y a un rôle de docteur en médecine. Dans la pièce, celui-ci est âgé et paraît fort distingué ; mais il n'est pas décoré. Comme on en faisait la remarque, quelqu'un a dit : « Soyez tranquille, il aura bien le temps, au cours des représentations, d'attraper le ruban rouge. » — En effet, c'est la coutume au théâtre.

(*Gazette Médicale de Paris.*)

La protection des sites pittoresques.

On parle beaucoup, en ce moment, de la protection des paysages. Deux propositions tendant à la protection officielle des paysages de France sont déposées au Parlement : l'une par M. Beauquier, l'autre par M. Dubuisson.

Il y a beau temps que les poètes et les artistes protestent contre certains vandalismes inexplicables; le poète Jean Lahor (notre dis-

tingué confrère le Dr Cazalis), l'un des premiers, parla en faveur de la conservation des beautés naturelles de notre pays.

Une société pour la protection des paysages de France est même en voie de formation, sur l'initiative de M. Jean Lahor.

Cette Société fonctionnera avec au moins autant d'utilité que la Société pour la protection des monuments historiques.

Elle aura à plaider pour les forêts, dont on abat les arbres magnifiques, pour les montagnes, que l'on déboise, pour les roches, que l'on fait disparaître systématiquement, et enfin, pour nos routes, que l'on encombre avec d'immenses réclames si peu esthétiques. Ces réclames n'ont-elles pas fait votre cauchemar, au cours de vos voyages ? Tout le paysage en est semé ! On ne peut plus mettre le nez à la portière du wagon...

Il faut protéger le paysage contre cet envahissement excessif de la publicité.

(*Echo de Paris.*)

Le Dr Grenier à l'Hôtel-Dieu.

Si les Parisiens qui avaient, en suivant l'un de ces jours derniers le burnous du célèbre Dr Grenier, ancien député musulman, sur les rives de la Seine, l'espoir d'assister aux ablutions prescrites par le Coran ont été déçus, les malades et tout le service de M. le Pr Dieulafoy se sont réjouis à leur place. L'ex-député musulman s'en est allé à l'Hôtel-Dieu pour pratiquer en public ses devoirs religieux. Les malades s'amusèrent fort du spectacle inattendu qui leur fut donné. Les étudiants eux-mêmes ne cachèrent pas leur joie, désertant la leçon du maître pour le bain de pieds du Dr Grenier. Celui-ci profita d'ailleurs de l'occasion pour faire à la jeunesse studieuse une proclamation de foi. Son discours, accueilli par des rires fort irrévérencieux, se termina par cette conclusion : « Les musulmans seuls savent se laver. Je suis mahométan par hygiène ! » Il dit bien d'autres choses encore, avant d'être poliment prié par M Dieulafoy d'avoir à quitter l'hôpital. M. Grenier, considérant sans doute la politique comme malpropre, l'abandonne vraisemblablement par hygiène.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Les Maladies des Rois.

La *Germania* apprend de source sûre que la maladie de reins du roi Othon de Bavière aura, selon les médecins, une issue fatale, au plus tard dans deux ans.

(*Gazette médicale de Paris.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Agences de presse.

L'Argus de la Presse fournit aux médecins, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'Argus de la Presse est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

S'adresser aux bureaux de l'Argus, 14, rue Drouot, Paris. — Téléphone.

Le Courrier de la presse, bureau de coupures de journaux, 21, boulevard Montmartre, fondé en 1880 par M. Gallois, fournit coupures de journaux et de revues sur tous sujets et personnalités. *Le Courrier de la presse* est toujours très expéditif.

La Revue du Bien.

Souhaitons une cordiale bienvenue à un organe nouveau de la presse parisienne dont l'utilité ne saurait être contestée : *La Revue du Bien*, mensuelle, illustrée, dont le rédacteur en chef-fondateur est notre sympathique confrère ès lettres, le poète Marc Legrand.

Pour faire connaître l'esprit et les tendances de la nouvelle publication, nous ne saurions mieux faire que d'emprunter quelques lignes du programme si délicatement rédigé par le directeur de la *Revue*, programme qui révèle la nature généreuse et l'âme élevée de son inspirateur.

La Revue du Bien dans la Vie et dans l'Art se propose de combattre, dans l'esprit de la jeunesse et des gens lettrés, les effets ou l'obsession de la publicité faite chaque jour plus grande, par la presse et par certains spectacles, aux actions vilaines ou criminelles et aux bas instincts. *La Revue du Bien* s'appliquera donc à faire connaître les Actes de dévouement ou d'héroïsme individuel qui honorent l'humanité d'hier ou d'aujourd'hui.

Elle présentera aussi les Œuvres collectives de solidarité, de patronage, de prévoyance, de bienfaisance, de protection physique ou morale en faveur des faibles et des malheureux, les Œuvres d'amélioration du sort de la femme, de l'enfant et de l'ouvrier, les Œuvres d'assainissement matériel ou intellectuel, les Œuvres d'instruction populaire et de diffusion des idées pacifiques et humanitaires, que la charité privée et la philanthropie des gouvernements ont multipliées dans la société moderne.

Il va sans dire que *la Revue du Bien*, comme en témoigne la diversité des personnes qui composent son comité de patronage, ne sera point la Revue d'un parti politique ni religieux. Placée en principe au-dessus des dissensions et des querelles, elle accueillera le Bien d'où qu'il vienne et quelque forme de la Foi qui l'inspire — s'il est le Bien (1).

Association générale de prévoyance et de secours mutuels des médecins de France.

Séance du 3 mai 1901.

Le Conseil vote une somme de 200 fr. à la Société de Meaux, à laquelle avait été précédemment accordé un secours de 500 fr. pour des besoins urgents.

Il remercie la Société des Alpes-Maritimes qui vient de faire à l'Association un don de 4.000 fr. qui sera versé à la Caisse des Fonds généraux, et non à la Caisse des Retraites.

Le Conseil décide que les membres de l'Association amicale des médecins français et de la Caisse des Pensions de retraite du corps médical français, ne faisant pas encore partie de l'Association générale, n'auront pas à payer de droit d'admission quand ils se

(1) L'abonnement annuel est de 5 fr., qu'on peut adresser par mandat-poste à la *Revue du Bien*, 34, rue Gay-Lussac, Paris (v^e).

feront inscrire à l'Association générale. M. le Dr Maurat, président de l'Amicale, et M. le Dr Lande, président de la Caisse des Pensions de retraite, seront informés de cette décision.

Le Conseil général invite donc MM. les Présidents des Sociétés unies à admettre ces confrères sans leur réclamer les 12 francs du droit d'admission.

M. le Président Lannelongue est heureux d'annoncer au Conseil que M. Lande a déjà fait voter à Bordeaux la revison des Statuts de la Caisse des Pensions de retraite, et qu'il n'y a plus qu'à attendre l'approbation de M. le Ministre de l'intérieur ; de ce côté, les choses sont donc aussi en bonne voie.

M. le Secrétaire général Lereboullet ayant été sollicité pour l'adjonction de la Société Lagoguey à l'Association générale, le Conseil décide que, quand la question lui sera posée officiellement, elle sera soumise à un examen spécial.

Sur la proposition de M. le Dr Sainton, archiviste de l'Association, il est décidé par le Conseil que les archives seront désormais cataloguées et qu'il sera envoyé une circulaire aux Sociétés unies, ou à celles d'entre elles qui publient des comptes rendus, d'adresser régulièrement ces comptes rendus au siège de l'Association.

Signé : Prof. LANNELONGUE, Président.
Dr LAUGIER, Secrétaire suppléant.

Dans sa séance du 9 mai, la commission administrative de la Société centrale a accordé à 13 veuves de sociétaires 1.750 francs.
Il a été admis 8 membres nouveaux.

LE PRÉSIDENT : Dr BUCQUOY.
LE SECRÉTAIRE : Dr THIBIERGE.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Est-il vrai que les libations et les sacrifices d'animaux soient encore en usage dans certaines familles ? — Dans un livre des plus remarquables de M. Remy de Gourmont, qui est à la fois un véritable penseur, un philologue des mieux documentés et un maître écrivain, — trop peu connu encore, mais de tout premier ordre, — je lis cette assertion étrange (1) :

« Le paganisme est resté traditionnel, notamment à Paris, dans certaines familles, où, dit-on, les libations et les sacrifices d'animaux sont encore en usage. »

Nul n'est mieux placé que le médecin de quartier pour contrôler cette vague affirmation : sur un pareil sujet, l'observation directe vaut mieux que le facile savoir des lectures patientes.

La thèse générale, d'ailleurs, de M. Remy de Gourmont, est que l'on pourrait reconstituer la vieille religion romaine avec ce que la piété populaire en a conservé jusqu'à nos jours. Il donne de nombreux exemples de la continuité religieuse, de la permanence du

(1) *La culture des idées*, 1900, page 143, en note.

paganisme, dont plusieurs sont empruntés à la médecine et à l'art de guérir ; et il fait lui-même appel aux érudits.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

Abominable accusation contre Mazarin. Est-elle justifiée ? — Que faut-il penser de ce que dit Pierre de Laporte, valet de chambre de Louis XIV, dans ses Mémoires ? Mazarin un jour invita le jeune roi à dîner et le garda de midi à sept heures. L'enfant revint triste et Laporte « vit bien de quoi il était triste ».

Michelet (*Hist. de France*, livre III, chap. XXIII) rapporte le fait en disant que Mazarin avait songé à donner au roi un favori. « Laporte sut les choses, mais non pas les personnes. L'enfant ne dénonça pas l'auteur du fait, celui avec qui le pervers avait cru le lier par une complicité de honte... Je ne vois près de Mazarin de jeunes gens que ses neveux... » — Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, Catalogue des écrivains) parle des Mémoires de Laporte comme de ceux d'un honnête homme : « Il s'y trouve, dit-il, une anecdote sur l'enfance de Louis XIV, qui rendrait la mémoire du cardinal Mazarin exécrable s'il avait été coupable du crime honteux que Laporte semble lui imputer. Il paraît que Laporte fût trop scrupuleux et trop mauvais physicien ; il ne savait pas qu'il y a des tempéraments fort avancés. Il se perdit pour avoir attribué à la débauche un accident fort naturel. » — Sainte-Beuve, d'autre part (*Causeries du lundi*, 1er juillet 1850), déclare que les Mémoires de Laporte sont d'un honnête homme et qu'il n'y a pas de sots mémoires de valet de chambre pour la postérité.

A-t-on quelque renseignement sérieux à donner sur l'authenticité de ce récit ? Il y a des notices sur Laporte en tête des éditions dans les deux collections Petitot, et Michaud et Poujoulat : je n'ai pu me les procurer.

Dr Ingelrans (de Lille).

Réponses

Les Autopsiés vivants (VIII, 333). — Dans son numéro du 1er septembre 1900, à la page 534, la *Chronique médicale* contient un paragraphe où M. le Dr Michaut, établissant la synonymie des mots *plier* et *ployer*, affirme que nombre de nos confrères commettent une faute « contre toute règle académique » en écrivant *ployer le genou* et non le *plier*, et que l'on ne saurait davantage *ployer une serviette*. Cependant, dans le dictionnaire de l'Académie, édition de 1878, au mot *ployer*, on trouve, précisément comme exemples de sa signification, *ployer le genou en marchant*, *ployez votre serviette*. En retour, au mot *plier*, on lit *plier de l'osier*, *plier des branches d'arbre*, alors que notre confrère y préférerait sans doute *ployer*. De même encore, certain roseau célèbre ne dit-il point un jour, avec un sens neutre, il est vrai :

Je *plie*, et ne romps pas...

Dr Lanoaille de Lachèse.

Le siège de la faculté du langage : les précurseurs de Broca (VII, 52, 730). — Une grande découverte n'est jamais l'œuvre d'un seul homme. Elle porte justement le nom du principal et définitif auteur; mais, avant lui ou à côté, d'autres ont indiqué ou préparé les voies, tenté les premiers essais, ébauché les théories. Les fouilles sont déjà faites, les fondations commencées, les matériaux réunis, quand

l'architecte arrive et construit l'édifice dont il avait mûri les plans glorieux.

Comme l'écrivait récemment notre cher maître le professeur Debove, en son bel *Eloge de Charcot*, empreint d'une si large philosophie : « Qu'est-ce qui nous appartient ? Si l'art est personnel, la science est impersonnelle. Une découverte a été précédée d'autres qui l'ont amenée, suivie d'autres qui l'ont mise en valeur. Qui attribuera jamais à chacun ce qui lui est dû ? »

Les précurseurs de Darwin et de Pasteur sont légion, et les érudits semblent prendre un malin plaisir à leur en susciter de nouveaux. Graham Bell et Edison venaient à peine d'inventer le téléphone et le phonographe qu'on leur trouvait tout de suite des initiateurs. Pareilles revendications sont consignées dans l'histoire de la machine à vapeur, de la doctrine atomique, de la théorie de la combustion, de la circulation du sang, voire même des pinces hémostatiques...

En poussant le système jusqu'à l'absurde, ne pourrait-on prétendre que les rayons de Rœntgen se trouvent en germe dans l'expérience de Thalès de Milet, qui consiste à frotter de l'ambre avec du drap pour lui faire attirer des grains de poussière ?

Paul Broca, « dont ma plume n'écrit point le nom sans que la reconnaissance me parle au fond du cœur » (1), P. Broca, dis-je, ne pouvait échapper à cette sorte de procès en revision de priorité. Ce n'est pas ici le lieu de refaire l'historique de sa grande découverte. Je voudrais simplement rappeler quelques dates précises, avec les titres, suffisamment explicites par eux-mêmes, des principaux mémoires afférents à la question. La conclusion s'imposera toute seule.

Et d'abord, dans son magnifique ouvrage sur le *Système nerveux central* (2), M. Jules Soury, ce bénédictin laïque, dont les Académies des sciences et de médecine viennent de consacrer la compétence, montre bien que le « principe de la localisation des fonctions psychiques, de la sensibilité et de l'intelligence, est presque aussi vieux que la pensée humaine »; mais, après avoir analysé toutes les conceptions des anciens et des modernes, il reporte à Broca tout l'honneur d'avoir le premier établi scientifiquement la localisation cérébrale d'une fonction de l'intelligence.

C'est toujours à Joseph Gall, trop oublié, qu'il faut remonter quand on parle de localisations. « Ses idées, dit Georges Pouchet (3), sur la structure aussi bien que sur les fonctions du système nerveux, sont le véritable point de départ de toutes les recherches modernes accomplies dans cette double direction; il a montré la voie où d'autres, depuis, n'ont fait que le suivre. » Broca, lui aussi, sut rendre pleine justice à Gall, dans ses publications comme dans ses cours sur la morphologie cérébrale. Rappelons simplement que Gall avait placé le siège de la parole dans les lobes sus-orbitaires.

Quelques années plus tard, en 1825, et sous l'influence évidente de Gall et de son système, Bouillaud lut à l'Académie de médecine son premier mémoire, dont voici le titre : *Recherches cliniques*

---

(1) L'abbé d'Olivet, parlant de son maître Huet, le savant évêque d'Avranches, in *Remarques sur la langue française*, 1767, page 73.

(2) 2 volumes in-4° de 1865 pages, 1900, Carré et Naud, éditeurs.

(3) *La physiologie du système nerveux jusqu'au XIXe siècle*, in *Revue scientifique* du 1er mai 1875.

propres à démontrer que la perte de la parole correspond à la lésion des lobules antérieurs du cerveau.

En 1839, second mémoire de Bouillaud *à l'appui de l'opinion qui localise dans les lobes antérieurs du cerveau le principe législateur de la parole.*

En 1848, troisième mémoire de Bouillaud, pour *démontrer que le sens du langage articulé et le principe coordinateur des mouvements de la parole résident dans les lobes antérieurs du cerveau.*

Il rencontra des adversaires tels que Andral, Velpeau, Cruveilhier, Lallemand et Trousseau, mais son opinion fut généralement admise.

Cependant, en 1836, au Congrès médical de Montpellier, un médecin de Sommières (Gard), le Dr Marc Dax, avait présenté un mémoire sur les *lésions de la moitié gauche de l'encéphale, coïncidant avec l'oubli des signes de la pensée.* Ce mémoire comprenait un grand nombre d'observations éparses, et groupées avec sagacité. Il passa tout à fait inaperçu, et ne fut publié que trente ans plus tard, en 1865, par Dax fils, dans la *Gazette hebdomadaire.*

C'est en 1861, à la Société anatomique et à la Société d'Anthropologie, que Paul Broca communiqua ses premières observations *d'aphémie produite par des lésions traumatiques de la partie postérieure de la troisième circonvolution frontale gauche.* Il prit position dès le début avec cette précision anatomique absolue, et il ne varia plus.

Les années suivantes, et jusqu'en 1866, il fit de nouvelles autopsies, dont il publia les observations, et conquit rapidement tous les suffrages, moins encore en France qu'à l'étranger.

Chose singulière, Charcot, qui devint plus tard le champion le plus autorisé des localisations cérébrales, n'accepta pas tout de suite la découverte de Broca. En 1863, il publia une *observation d'hémiplégie droite avec aphémie et avec intégrité des lobes antérieurs et des circonvolutions frontales.*

On est rarement prophète en son pays. C'est en Angleterre, où depuis longtemps les travaux de l'illustre anthropologiste étaient particulièrement appréciés, que les anatomistes baptisèrent la troisième circonvolution frontale du nom de *Broca's convolution.* Cette innovation dans la nomenclature est aujourd'hui classique. « Je ne veux pas me montrer moins Français que ne le sont les Anglais, disait Charcot à son cours en 1876, et je suis heureux de saisir l'occasion qui se présente de reconnaître les services signalés qu'a rendus notre éminent collègue à la cause des localisations cérébrales. »

P. Broca a fait plus, en effet, que découvrir le rôle de la troisième frontale gauche dans la production de la parole, il l'a démontré. « Les admirables recherches qu'il a données pour base à cette démonstration, dit le professeur Georges Hervé, resteront comme des modèles du genre. On n'associe pas à plus de clarté plus de rigueur, à plus de pénétration plus de méthode, à une vue plus nette des faits un plus juste discernement de leurs conséquences.

« Des observations cliniques maintes fois répétées, et d'un caractère univoque ; des résultats d'autopsie qui, toujours identiques, les contrôlent et apportent les preuves matérielles, permettent à Broca d'affirmer qu'à la zone en question du manteau cérébral répond une localisation fonctionnelle particulière, la même chez tous

les individus. A une telle nouveauté, les objections, les faits contradictoires, ne manquent pas tout d'abord ; mais les objections se trouvent, en fin de compte, porter à faux, et les contradictions se résolvent » (1).

En résumé, et malgré les apports des précurseurs, c'est à Broca que revient légitimement la gloire d'avoir découvert le siège de la parole. C'est par son nom, comme l'a écrit M. D. Bernard (2), qui a su faire bonne justice d'insoutenables prétentions élevées ailleurs par d'autres et pour d'autres, que s'ouvre l'histoire authentique des localisations cérébrales.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

Les Plagiats célèbres en médecine (VI, 690). — On a remarqué que le *Traité des tumeurs* de Broca coïncidait avec la publication du même titre publiée par Wirchow, sans qu'il ait été prouvé que les auteurs aient profité l'un de l'autre ; mais le traité des *Maladies des reins* de Rayer serait dû, d'après les contemporains bien informés, à la collaboration des Drs Fauvel, Davaine, Caventou, collaboration qui du reste n'est pas signalée par Rayer, ni sur la couverture de l'ouvrage ni dans le cours du texte. On peut aussi se demander si M. Duplay n'a pas écrit les trois premiers volumes du *Traité de pathologie externe* de Follin et Duplay, et si les suivants sont de M. Duplay ou de ses collaborateurs. Le *Traité de pathologie* de Nélaton aurait eu pour collaborateur J. Guérin, non indiqué et non généralement connu. On a rapproché certaines pages du *Traité d'hygiène* du Professeur Proust du livre de Payen et on a trouvé certaines analogies. Le *Traité d'hygiène* dû à M. le Professeur Proust est de 1881 ; le *Précis théorique et pratique des substances alimentaires* est de *1865*. Le *Traitement des Hemorroïdes par la dilatation brusque*, que le Professeur Verneuil s'attribuait, serait dû à un chirurgien de Lyon beaucoup moins connu ; et on connaît le débat entre les chirurgiens Verneuil et Péan à propos et d'hémostase et des instruments dont ils revendiquaient chacun de leur côté l'invention.

La liste est loin d'être complète, mais si délicate à dresser !... On ne peut faire que des rapprochements, sans affirmer l'emprunt possible, mais toujours discutable. C'est à l'histoire de discuter !

Dr Mathot.

A quelle affection a succombé le poète Santeuil ? (VIII, 221.) — On lit dans le *Tableau historique de l'esprit... des littérateurs français :* « Le duc de Bourbon, gouverneur de Bourgogne, menait ordinairement Santeuil aux Etats de cette province. Une colique violente qu'il eut à Dijon lui causa la mort, après avoir souffert pendant quatorze heures les douleurs les plus aiguës. » (t. II, p. 209.) D'après Ménage (ou peut-être l'éditeur du *Menagiana*), c'est le 5 août 1697, à 2 heures après minuit, que le poète serait mort. Cette nuit-là, Ménage, qui était dans la même maison que Santeuil, s'étant éveillé, fit une élégie intitulée *Santolius moriens*, sans se douter pourtant qu'il fût mort, et se proposant même de la lui lire le lendemain pour le divertir. On y lit les vers suivants :

(1) *La circonvolution de Broca*, in-8° de 164 pages, avec figures et planches coloriées. Paris, 1888.

(2) *De l'aphasie et de ses diverses formes*. Paris, 1885.

Dum cultos reficit nocte dieque modos.
Hei mihi ! *correptus fatali viscera morbo,*
Præcipitem in venas sentit abire luem.

Il semble, d'après ces deux témoignages, que Santeuil soit mort de péritonite suraiguë. Est-ce à dire qu'il s'agissait, là, d'une appendicite? C'est possible ; mais rien n'autorise à l'affirmer.

Quant à la réputation de sobriété de Santeuil que lui fait La Monnoye, elle ne serait guère méritée s'il faut en croire l'épigramme ci-après, que j'emprunte comme les vers précédents au *Menagiana :*

Santeuil qui loua tant les eaux,
Ne but rien moins que de l'eau claire,
Et fit des cantiques fort beaux
Pour les Saints qu'il n'imita guère.

(*Menagiana*, t. II, p. 381 et 383 de l'édition de 1715.)

Dr Larrieu.

Le *chapitre du Nez* (VII, 697). — Il plaira peut-être aux lecteurs de la « Chronique » de savoir qu'un poète, *Bérenger de la Tour*, qui vécut sous les règnes de François Ier et de Henri II, a consacré tout un poème au nez : *Nazéide dédiée au grand nez, Alcofribas Nazier.* Voici un extrait :

Au nez aussi, et non ailleurs ha place
L'honneur de l'homme, et sans lui n'a point grace.
Tirer le nez à quelcun, c'est outrage;
Donner au nez c'est émouvoir la rage.
Le descharger, lescacher ou le tordre,
Par ce moyen on vient à l'honneur mordre.
Et au contraire une ardeur on présume,
Lorsque d'un homme on dit : le nez lui fume.
Il ha la mousche au nez, c'est lors à dire
Qu'il est esmu de grand colère et d'ire.
Et quand au nez on ne lui peut toucher,
Il montre bien qu'il ha son honneur cher.

Maintenant savez-vous pourquoi Ovide a été exilé (le poète a trouvé la clef du problème)? Ce n'est ni pour avoir offensé Auguste, ni pour avoir séduit une patricienne de sa parenté :

A propos doncq des grands nez, je m'apprête
A vous narrer un secret difficile :
Pourquoi mandé fut Ovide en exil ?
C'est pour autant que son *grand nez faisait*
Trembler Auguste, et pour cela n'osait
Laisser les murs de la ville, ayant doute
Que par ce nez il ne l'occupat toute.

Curieux, n'est-ce pas ?

Je n'en citerai pas plus long, parce que je crois que j'ai déjà beaucoup parlé du nez dans votre *Chronique*.

Dr Michaut.

Médecins artistes et collectionneurs (VII, 690). — Je suis moi-même possesseur d'un grand nombre d'ouvrages sur les jeux et en particulier sur les échecs. Je ne demande qu'à continuer, et si vous pouviez m'indiquer une source où je pourrais largement puiser, je vous en serais très reconnaissant. Dr Moreau (Bordeaux).

Quand les femmes ont-elles cessé de monter à cheval à califourchon ? (VI, 627, 792 ; VIII, 55.) — Elles montaient encore à califourchon à la veille de la Révolution, comme le prouve — anatomiquement — cette promenade à âne, si gaillardement contée par Mme Roland :

« Au retour des champs, la gentille bourrique fut amenée à la porte du logis ; nous la revêtîmes du caparaçon que je venais d'achever, et je montai dessus en triomphe pour en essayer. A l'aide des doubles de sa housse et de ceux que je faisais former à mon large caleçon, je me tenais encore avec une bonne contenance l'*échine tranchante*, tant que la bête demeurait en place; mais, lorsqu'il fallut marcher, sans étrier d'aucune espèce, *serrant les genoux* à cœur joie pour ne pas culbuter, et pouvant anatomiser tous (*sic*) les vertèbres de l'Arcadienne par le tact de toute autre chose que la main, oh ! par ma foi..., à d'autres ! Ma promenade fut courte. Adieu le projet et l'entreprise, etc. »

Ce charmant récit est tiré d'une lettre de Mme Roland à son mari, pendant leur séjour à Villefranche, et date du 4 juin 1786. Cette lettre fait partie d'une série de plus de trois cents lettres inédites, publiées par M. Cl. Perroud dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

Médecins de marine romanciers (VII, 405). — Vous pouvez, s'ils n'y sont déjà, inscrire sur votre liste les ouvrages dont suivent les titres : *Les lettres d'un marin*, par le Dr Coquerel ; la grande relation des voyages de mon malheureux ami, le Dr Crevaux, dont une rue de Paris porte le nom et dont le buste est à l'ethnographie, au Trocadéro, ouvrage publié chez Hachette, je crois ; tous ceux qui ont paru dans le *Tour du Monde ;* les livres de Jean Hess, celui du prince Iu Kanthor et ceux de Vigné (d'Octon) ; les ouvrages d'Harmand, un de nos évadés, maintenant ministre plénipotentiaire de France dans les Indes ; les *Souvenirs d'un médecin de la marine*, par le Dr Léon enfin (et surtout !) les livres de votre serviteur.

Dans le numéro du 15 décembre 1900, je vois les médecins conférenciers, les médecins agriculteurs, les médecins inventeurs, les médecins législateurs ; il y a aussi (ils sont nombreux), les médecins écrivant. J'ai débuté par dix ans de marine militaire (de 1866 à 1876) ; je me suis, pendant mes voyages, amusé à prendre des notes, et, rentré dans la clientèle, j'en ai, surtout pendant les vacances estivales, oublié les ennuis en mettant ces notes en œuvre. Les éditeurs bienveillants les ont publiées à leurs frais et vous pourrez ajouter à votre liste :

De Toulon au Tonkin, publié par Laplace et Sanchez (après le *Correspondant*) et ayant eu un certain succès vers 1885, époque de la conquête du Tonkin ;

De Cherbourg à Brest et *De Lorient à Toulon*, chez Delagrave, récits de la vie à bord, etc.;

L'Algérie qui s'en va, chez H. Plon ;

Au pays des dollars, chez C. Lévy, ouvrage fait au retour du Congrès international de Washington en 1887 ;

Au delà de l'Atlantique, chez Boulanger, de même provenance (l'un et l'autre parus d'abord en feuilletons dans le *Siècle*) ;

Enfin *Autour de la Méditerranée*, dont le dernier volume vient de paraître.

Dr Bernard (de Cannes).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Leçons sur les maladies de l'appareil urinaire de l'homme, par le Dr Martin Friedlander. Paris, Maloine, 1901.

La Défense de la famille contre l'empoisonnement par l'alcool. Conférence, par le Dr Henri Roché, à l'Association de la jeunesse française tempérante.

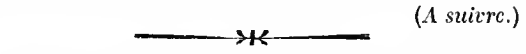
Impressions médicales, par le Dr Grellety. Mâcon, Protat frères, 1901.

Indications saisonnières de la cure marine et saline de Biarritz chez les enfants, par le Dr Jean Lobit. Paris, Imprimerie de la Cour d'appel, 1, rue Cassette, 1901.

Etudes de chirurgie tératologique. Limites de l'opérabilité des tératopages, par Ed. Chapot-Prévost. Paris, Institut international de bibliographie scientifique, 93, boulevard Saint-Germain, 1901.

Un nouvel appareil pour le traitement des fractures de la clavicule, par le Dr A. Charlier.

(*A suivre.*)



Chronique Bibliographique

Influence de l'estomac et du régime alimentaire sur l'état mental et les fonctions psychiques, par le Dr Lucien Pron. Paris, 1901. J. Rousset. Prix: 5 francs.

Ce n'est certes pas une chose nouvelle que les relations entre l'état mental et le fonctionnement de l'estomac. Hippocrate avait déjà montré les sympathies qui existent entre le cerveau et les organes abdominaux, foie, estomac et rate : les termes de « tempérament mélancolique », « caractère atrabilaire », « hypocondrie » sont encore aujourd'hui un reflet de son système.

Dans sa thèse, M. Pron passe en revue les différentes explications qu'ont cherché à donner de ces faits les médecins de l'antiquité et des temps modernes ; à relever dans cet historique l'observation rétrospective de la dyspepsie de Voltaire, empruntée d'ailleurs à l'ouvrage de M. Seure (*Dyspepsie et dyspeptiques*, Paris, 1885).

Parmi ces diverses théories, deux seules ont subsisté : celle de l'auto-intoxication et la théorie reflexe ; comme la première ne réussit pas à expliquer tous les faits, l'auteur se range résolument à la théorie nerveuse : il admet que tous les phénomènes mentaux observés chez les dyspeptiques sont des réflexes dont le point de départ se trouve soit dans la muqueuse gastrique, soit dans le système sympathique abdominal et plus particulièrement dans le plexus solaire.

De nombreuses observations montrent les troubles gastriques comme les fauteurs d'hypocondrie, d'angoisse, de phobies diverses, de cauchemars, d'hallucinations, de vertiges, de perte momentanée de la mémoire ou de l'attention, d'aphasie transitoire ; quelquefois même on a pu noter des cas de folie plus ou moins longue.

Le traitement basé sur les conceptions pathogéniques que nous venons d'indiquer comprend à la fois un régime, le genre de vie à conseiller et les médicaments à employer.

Au résumé, thèse très sérieusement faite et dont la belle exécution typographique fait le plus grand honneur à l'éditeur Rousset.

Le Traitement des plaies; études historiques; contributions bactériologiques; pansements modernes, par le Dr A. Gottschalk. Paris, 1901. Rousset, éditeur. Prix: 5 francs.

L'historique de la question, qui tient 70 pages, passe en revue toutes les méthodes de pansements proposées depuis l'antiquité jusqu'aux époques modernes, non point en en faisant une simple et sèche énumération, mais en cherchant à dégager les théories médicales qui inspiraient les modes variés de ces pansements.

La seconde partie de cet ouvrage groupe tous les résultats fournis par l'examen bactériologique des plaies d'où l'auteur arrive aux indications que doit remplir le pansement. Il conclut que l'action des antiseptiques est inutile dans la grande majorité des cas; souvent même elle est nuisible. A l'action chimique des antiseptiques, il oppose l'action physique des matériaux de pansement (sécheresse, humidité, absorption, évaporation, etc.).

La troisième partie comprend le traitement rationnel des plaies, traitement déjà suivi d'ailleurs depuis quelques années par de nombreux chirurgiens et qui consiste dans le pansement aseptique même pour les plaies infectées.

Fait suivant les indications précisées par l'auteur, ce mode de traitement est le seul qui, dans l'état actuel de la science, favorise au lieu de les gêner les réactions naturelles de défense que possède l'organisme pour se défendre contre l'infection. Ce traitement aseptique s'adresse non pas seulement aux plaies opératoires ou accidentelles, mais encore à toutes les petites lésions infectieuses des téguments: panaris, furoncles, anthrax, etc., et à ce titre l'ouvrage de M. Gottschalk sera consulté avec fruit par tous ceux qui ont à s'occuper de cette question.

Napoléon et l'Empire racontés par le théâtre (1797-1899), par L.-Henry Lecomte, dessin inédit de L. Vallet. Paris, 1900, gr. in-8° de 541 pages, broché, couv. Net: 5 fr. Paris, Lemasle, 3, quai Malaquais.

Dans une vibrante préface, l'auteur explique son amour pour Napoléon Ier, qui est, selon lui, le plus grand héros de tous les temps. C'est son culte pour le grand homme qui l'a amené à concevoir et à publier un livre bien curieux, qui apporte une contribution tout à fait originale aux travaux des historiens napoléoniens.

Voici le programme de l'auteur: « Le livre raconte et juge les pièces représentées ou seulement imprimées en France de 1797 au 31 décembre 1899, dans lesquelles figure Napoléon, l'une ou l'autre des impératrices, le roi de Rome, un membre quelconque de la famille Bonaparte; les pièces jouées ou éditées entre les mêmes dates, à propos des batailles livrées par Napoléon ou ses maréchaux, des traités signés à leur suite, de tous les événements de la vie ou du règne de l'Empereur; les pièces, enfin, qui bien que faites à côté de l'histoire donnent une idée vraie des hommes ou des mœurs de l'époque impériale. »

L'auteur analyse 596 pièces rentrant dans le cadre décrit ci-des-

sus. Les premières furent inspirées par les succès de la campagne de 1796, les dernières ont été jouées en 1899 et ces dernières années ne furent pas les moins fécondes en productions où la gloire de l'Empereur est célébrée.

Beaucoup de ces pièces n'ayant pas été imprimées, on se rend compte aisément de la peine qu'un pareil travail a dû donner à son auteur. Une table alphabétique de toutes les pièces analysées termine le volume.

CORRESPONDANCE

L'antiquité du spéculum.

Paris, le 10 mai 1901.

MONSIEUR LE DIRECTEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Dans l'avant-dernier numéro de votre « Chronique médicale », toujours très bien informée et d'une lecture vraiment attachante, vous parlez des recherches archéologiques du Dr Hamonic, au sujet de l'ancienneté du spéculum.

Permettez-moi, à ce propos, de vous signaler un autre document archéologique, suivant lequel l'usage du spéculum remonte au début de l'ère commune. Ce document n'est autre qu'un texte talmudique [*Talmud Babylonien*, Traité Nidda, p. 66 *a*]. D'après ce texte, les anciens Hébreux avaient recours quelquefois à cet instrument. Seulement, ils s'en servaient plutôt dans un but... quasi-religieux. Et voici comment :

On sait que, d'après les prescriptions mosaïques [*Lévitique*, xv, 19-25], non seulement la femme elle-même, mais encore tous les objets souillés par le flux cataménial sont impurs.

Or, suivant l'interprétation des théologiens [*Talmud B.*, Traité Nidda, p. 17 *b*], c'est seulement du sang qui vient de la matrice que Moïse a entendu parler ; mais tout autre écoulement sanguin, bien que venant des voies génitales, est dépourvu de la propriété de souiller quoi que ce soit. C'est pourquoi les Hébreux, pour s'assurer, dans certaines circonstances spéciales, que le flux sanguin venait réellement de l'utérus, avaient coutume de se servir d'un instrument tubulaire, très évasé vers l'une de ses extrémités, et, en appliquant l'extrémité rétrécie sur le col de la matrice, ils cherchaient à s'assurer *de visu* si le sang venait bien par l'orifice cervical.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur et très honoré Confrère, avec mes remerciements anticipés pour votre hospitalité, l'expression de mes sentiments très distingués.

Dr SCHAPIRO.

A propos des « Remplaçantes ».

Puisque vous conviez vos lecteurs à vous signaler les ouvrages anciens qui traitent de la question de l'allaitement maternel, je me permets de vous envoyer les indications suivantes ; je les extrais d'un ouvrage bien oublié, intitulé :

MÉDECINE DOMESTIQUE

ou *Traité complet des moyens de se conserver en santé, de guérir et de prévenir les maladies par le régime et les remèdes simples.* — Ouvrage *utile aux personnes de tout état, et mis à la portée de tout le monde* par Guillaume Buchan M. D. du Collège royal des médecins d'Edimbourg. Traduit de l'anglais, par J. D. Duplanil, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier. *Seconde édition. A Paris* chez *G. Desprez*, 1780. — *Première partie.* — *Chapitre I.* — Des Enfants.

Nous y relevons les paragraphes suivants :

L'ordre de la Nature est que toutes les mères nourrissent elles-mêmes leurs enfants.

Avantages importants qui résulteraient si toutes les mères nourrissaient leurs enfants.

Plaintes de Tacite sur la conduite des dames romaines envers leurs enfants.

Plaintes de M. le Lieutenant de police de Lyon, sur celles des femmes de cette ville.

Manière dont les nourrices transportent les enfants à leur destination.

L'auteur insiste principalement sur les dangers de l'allaitement mercenaire et fait ressortir les avantages de l'allaitement maternel, tant au point de vue de la morale que de l'hygiène et de la mortalité infantile. Nous y relevons, en particulier, le paragraphe suivant, où l'on trouve déjà l'idée de la loi Roussel :

« Si les mères nourrissaient elles-mêmes leurs enfants, il en résulterait les plus grands avantages, et pour la Société, et pour les individus.

« On ne verrait plus les femmes pauvres, entraînées par l'appas du gain, abandonner leurs propres enfants, pour ceux des riches. Cette barbarie fait perdre à la société un nombre considérable de ses membres utiles ; elle rend ces mères les bourreaux, en quelque sorte, de leurs propres enfants. Je ne crains pas de m'écarter de la vérité, en disant que sur cent enfants abandonnés par leurs propres mères, il n'en survit pas un seul. *Il serait donc important qu'une nourrice mercenaire ne fût jamais louée pour allaiter l'enfant d'un autre, qu'elle n'eût sevré le sien.* Une *loi* de cette espèce arracherait à la mort la plupart des enfants des pauvres, et ne ferait aucun tort aux riches, puisque les bonnes nourrices peuvent, en général, allaiter de suite deux enfants avec le même *lait.* »

A signaler aussi la fin de ce chapitre :

« Il est, en vérité, étonnant que l'on soit en général si peu attentif à la conservation des enfants. Que de peines, que de dépenses ne fait-on pas tous les jours pour faire exister encore, pendant quelque temps, un vieux corps chancelant et prêt à succomber, tandis que des milliers de ceux qui peuvent devenir utiles à la société, périssent sans qu'on daigne les regarder. »

Cela n'est-il pas encore vrai aujourd'hui où les hôpitaux et hospices pour vieillards, infirmes, idiots, etc., etc., et en général pour tous les individus inutiles à la société, se multiplient constamment, alors qu'à Paris le nombre des services où l'on reçoit des enfants nouveau-nés sans leur mère (celle-ci ne pouvant lui donner les soins nécessaires et ne pouvant pas, d'autre part, se faire recevoir avec lui dans un service de crèche, obligée qu'elle est de subvenir

aux besoins de ses autres enfants) est limité à un chiffre dérisoire ?

Veuillez, etc.

Dr DURANTE.

Au dossier des albuminuries alimentaires.

Au temps de ses travaux sur la digestion gastrique, Claude Bernard, alors préparateur de Magendie, expérimentait souvent à Alfort avec le concours de C. Davaine.

Un jour où la séance avait été longue, et où l'heure du cours du Collège de France était proche, les deux amis entrent dans une crémerie et avalent chacun une demi-douzaine d'œufs à la coque, plutôt échaudés que cuits.

Arrivé au laboratoire de la rue Saint-Jacques, Bernard, ayant à essayer un liquide réducteur, fait chauffer de son urine, qui se prend en gelée. La leçon de Magendie lui parut longue. Aussitôt libre de ce côté, il court chez Davaine, et, lui présentant un verre : « Pisse là-dedans. — Pourquoi ? — Pisse, te dis-je », et pendant ce temps il allumait la lampe à alcool. Davaine interdit s'exécute et est tout d'abord stupéfait en voyant son urine chauffée se coaguler. Explications ; on rit ; ce qui n'empêcha pas que le lendemain matin le premier soin de chacun fut de chauffer son urine... qui resta claire.

A cette occasion, Bernard m'a dit que, chez les albuminuriques, on ne trouvait plus l'odeur fétide que donne à l'urine l'ingestion des asperges. Je n'ai pas rencontré indiquée ailleurs cette particularité.

Par contre, chez une de mes clientes, femme d'une cinquantaine d'années, amenée chez moi par une affection utérine banale, et qui me dit pouvoir manger des asperges sans que son urine le révélât, j'essayai vainement, en vue de constater l'existence de l'albumine, la réaction par la chaleur et l'acide azotique.

Si ma cliente ne s'est pas vantée, elle aura peut-être contribué à poser une intéressante question de séméiologie.

A. TRIPIER.

Errata

8e année, n° 10, P. 323 : Le « procès-verbal d'exécution » de mort de Lavoisier est reproduit en fac-simile dans le *Lavoisier*, de Grimaux, Paris, Alcan, 1888, p. 307.

P. 338, à propos des pustules des Philistins, la référence est erronée. Il faut lire : Samuel, livre I, ch. VI, verset 5. Le passage est en hébreu, LXX, Vulgate et toutes les versions sérieuses par conséquent.

P. 334 : Rappelez-vous le vers de Leconte de Lisle (*Poèmes barbares*), qui savait sa langue : « Silencieux, les poings aux dents, les reins ployés... »

VANVINCQ-RENIEZ.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900-1901).

N° du 15 *octobre* 1900. — Le fauteuil roulant de Couthon. — Le président Krüger et la reine Victoria — La nuit de noces du Dauphin, fils de Louis XV (10 février 1747), par M. Casimir STRYIENSKI.

N° du 1er *novembre* 1900. — L'épilepsie chez Gustave Flaubert, par M. le Dr Ch. BINET-SANGLÉ. — La *clef* de «Madame Bovary» : l'officier de santé Bovary et le pharmacien Homais.

N° du 15 *novembre* 1900. — Tragiques souvenirs : les restes de Caserio et les reliques funèbres du Président Carnot. — Les derniers moments du Président Carnot. — A travers les autographes.

N° du 1er *décembre* 1900. -- La santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits, par M. F. CHAMBON, bibliothécaire à la Sorbonne. — Talleyrand et la vaccine. — Un préjugé relatif à la variole : le prétendu bénéfice de l'âge.

N° du 15 *décembre* 1900. — Après l'Exposition. — L'Exposition centennale (*suite et fin*), par M. le Dr MICHAUT. – Les Expositions universelles et la santé publique, par M. L. DAGUILLON, de la Statistique municipale. — Un chirurgien d'autrefois, jugé par un chirurgien d'aujourd'hui : le père Boyer.

N° du 1er *janvier* 1901. — L'Eloge de Charcot, par le professeur DEBOVE. — La Santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits (*suite*), par M. F. CHAMBON, bibliothécaire à la Sorbonne.

N° du 15 *janvier* 1901. — La maladie, l'opération et la mort de Napoléon III, par M. le Dr GUÉPIN, ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris. — Enfants coupés en morceaux... en 1733. — Les gâteaux des rois liberticides, en 1794 : une circulaire du maire de Paris, le Dr Chambon (de Montaux).

N° du 1er *février* 1901. — Un médecin machiniste, par le Dr CABANÈS. — La dernière maladie de la reine d'Angleterre. — Le chloroforme à la reine. — Quelques anecdotes sur Potain.

N° du 15 *février* 1901. — Un document inédit sur la santé de Madame de Pompadour, interprété par M. le Dr POTIQUET. — La journée des souveraines : S. M. la reine régente d'Espagne et S. M. la reine de Hollande. — Nouveaux détails sur la dernière maladie de la reine d'Angleterre.

N° du 1er *mars* 1901. — Les blessures de guerre de Napoléon, par M. le Dr CALLAMAND (de Saint-Mandé). — La médecine et les médecins au théâtre : *La Dormeuse*. — La zoophilie de la reine Victoria.

N° du 15 *mars* 1901. -- Les tuberculeuses célèbres : Mademoiselle de Lespinasse, par M. le docteur PLICQUE. — Projet de fondation d'un cours d'anatomie par le Pape Benoît XIV ; Une trousse de chirurgien au XVIIIe siècle, par M. le vicomte BOUTRY.

N° du 1er *avril* 1901. — Un maniaque couronné : le sultan Abdul-Hamid II. — Cœur et foie en littérature, par M. le Dr A GILBERT, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. — La cérémonie du Jeudi Saint à la Cour.

N° du 15 *avril* 1901. — La mort du Dauphin, père de Louis XVI, par M. le Dr G. BASCHET. – J.-J Rousseau jugé par Sainte-Beuve. — Une lettre inédite d'Antoine Dubois — Une lettre inédite de Boerhaeve

N° du 1er *mai* 1901. — L'aphonie de Boileau-Despréaux, par M. le Dr COURTADE. — La zoophilie du Sultan. — Comment est mort Charlemagne, par M. le Dr BOUGON.

N° du 15 *mai* 1901. — A propos des « Remplaçantes », par M. le Dr FLANDRIN. — Du rôle de la superstition et des remèdes miraculeux dans le traitement des plaies au moyen âge, par M. le Dr GOTTSCHALK.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — No 12

15 JUIN 19[illegible]

UN FRANC LE NUMÉRO

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV,

Par M. Louis Delmas.

Ce n'est qu'à partir de l'avènement de Henri IV que l'on voit le service sanitaire de la cour atteindre, presque d'un seul essor, le suprême degré d'organisation hiérarchique nécessaire à l'importance exceptionnelle de son fonctionnement. Situation aléatoire, mal définie, par suite d'ordre essentiellement subalterne sous les dynasties précédentes, l'emploi toujours envié cependant de premier médecin du roi ou de sa famille devient avec les Bourbons l'équivalent d'une haute charge dont les prérogatives compensent libéralement les responsabilités. Auprès de ces princes, si prodigieusement mais si franchement convaincus de leur prestige surnaturel, il ne saurait exister de fonction servile et basse. Tout ce qui les approche s'élève et s'ennoblit. Les plus humbles détails de la vie humaine se ritualisent aussi scrupuleusement qu'un culte hiératique. Recevoir de leurs mains sacrées ou leur présenter les objets, les linges, les vêtements, que l'étiquette non moins que d'impérieuses convenances exigent de renouveler, telles seront désormais l'obsédante ambition des preux et l'éclatante manifestation de leur grandeur. Dès lors, comment ne pas traiter en dignitaire non moins privilégié celui qui, par la nature de ses fonctions, pénètre encore plus avant dans la secrète intimité du monarque, sans limite d'heure ni de préséance, — celui dont l'influence personnelle, favorisée par la banale succession des événements quotidiens, ne connaîtra d'autres bornes que celle du « savoir-faire ? »...

Rien de plus instructif à cet égard que la lecture, fort attrayante d'ailleurs, des pittoresques Mémoires de Saint-Simon. A voir le soin que le noble duc prend à relever, jour par jour, les gestes et dires des d'Aquin, des Fagon, des Maréchal et consorts, *ejusdem medicinalis farinæ*, qu'il prisait cependant si peu en tant qu'hommes privés, on se rend aisément compte de l'étendue de ce pouvoir circonstantiel qui, sans protestation apparente, arrachait à tant d'inabordables grands seigneurs une aussi pénible condescendance.

Administrativement parlant, ce service constituait un rouage très complexe. Il était d'autant plus largement pourvu que les charges indistinctivement vénales, et en fait moins rétribuées qu'honorifiques, n'imposaient au budget royal que des sacrifices toujours proportionnés au « bon plaisir » du souverain, aux ressources du

moment et à l'importance essentiellement variable des services individuels. Rien de fixe, ni dans le prix d'achat des emplois, ni dans les appointements annuels, ni dans le nombre des titulaires, ni dans l'inaliénabilité de leurs droits de possession qui ne duraient jamais plus que les témoignages de la faveur du Maître. En principe, le *dignus intrare* ne s'accordait qu'à des références absolument hors de pair, sous le multiple point de vue de la fortune, de l'honorabilité, de la renommée et de l'éducation des candidats. Mais les intrigues de cour dictaient à peu près seules le choix final, que l'affluence et, d'habitude aussi, la très réelle v aleur des concurrents eussent virtuellement frappé d'impossibilité.

Considéré dans les détails, très minutieusement réglés, de son organisation, le fonctionnement sanitaire de la cour représentait, selon les coutumes de l'époque, l'action parallèle et simultanée des trois spécialités fondamentales : médecine, chirurgie et pharmacie, réciproquement indépendantes sous la direction d'un chef commun, le « Premier Médecin. » La ligue médicale, prépondérante et de beaucoup la mieux recrutée, comprenait : des médecins ordinaires, des médecins conseillers et des médecins consultants. — En chirurgie et en pharmacie : un premier chirurgien et un premier apothicaire accomplissaient les obligations de leur art avec le concours d'un nombre variable de praticiens titulaires, secondés eux-mêmes par des garçons ou des apprentis. — Ces deux dernières branches, irrémédiablement entachées de roture, ainsi du reste que toutes les professions tributaires du travail manuel, ne pouvaient en aucun cas prétendre aux honneurs et prérogatives de conseiller ou de consultant (1).

Une telle situation faisait nécessairement du « premier médecin » un personnage considérable. Cette flatteuse appellation de « Monsieur le Premier », dont s'enorgueillissaient depuis près de deux siècles les fiers Présidents de Parlements, indique le chemin parcouru par les successeurs, peu éloignés cependant, des humbles « archiâtres » de la cour des derniers Valois. Seul médecin agissant, malgré le luxe excessif et, tout au moins, inutile, des confrères qui lui faisaient journellement cortège, rien ne se prescrivait sans son ordre et sans sa permission. Conseiller du Roi, de par les droits de sa charge ; surintendant du Jardin des Plantes; prélevant tribut sur chaque nomination professorale dans les Facultés de médecine

(1) On accordait à peine au chirurgien le bénéfice de l'éducation intellectuelle que nécessitaient de plus en plus les progrès de son art. Ce qu'on voyait surtout en lui, c'était le strict exécutant, en quelque sorte l'ouvrier plus ou moins habile des prescriptions médicales, dont il ne pouvait, en aucune circonstance, s'affranchir. — Il en était de même de l'apothicaire.

Quand Maréchal reçut, en 1707, ses lettres de noblesse, il cessa d'intervenir personnellement dans les opérations auxquelles il devait sa brillante fortune et en confia le soin à son associé La Peyronie.

Clement, l'illustre accoucheur, fut à cet égard l'objet d'une exception qui ne se renouvela pas et qui mérite d'autant plus d'être citée comme un trait de délicate générosité de la part d'un prince si scrupuleusement observateur des traditions et des lois sociales. En l'anoblissant, Louis XIV stipula que le célèbre praticien continuerait, sans déroger, de prodiguer les secours de son inappréciable expérience aux patientes de « toute condition » qui persisteraient à les réclamer.

Par contre, on admettait assez généralement qu'il n'était pas indigne d'un gentilhomme d'apprendre et d'exercer la médecine. Mais cet exercice ne conférait jamais par lui-même, comme celui de l'enseignement du droit dans certaines Facultés, les prérogatives équivalentes à celles de l'échevinage (noblesse de cloche).

de Paris et de la province ; disposant à peu près à son gré des emplois subalternes placés sous sa juridiction, et recevant le serment des nouveaux titulaires, il apparaissait, à chacun des éléments disparates de ce microcosme professionnel, comme le point de mire obligé de toutes les adulations et de toutes les envies.

Pour les courtisans du plus haut lignage, il personnifiait la vivante réalisation des inépuisables profits que devait sûrement procurer une introduction illimitée dans la vie intime du monarque. Aussi quel démonstratif empressement auprès de ceux qui disposaient à ce point de l'élément fondamental de tout succès : l'occasion ! N'était-ce pas, en outre, un excellent moyen de rendre manifestement hommage à l'infaillible sagacité du souverain ? tout en lui fournissant à profusion les preuves de l'excessive banalité des maux accidentels assez osés pour atteindre son auguste personne.

Lorsque Félix eut si brillamment et si heureusement réussi la « grande opération », dont les inquiétants préliminaires jetaient, depuis près d'un an, le trouble dans le monde de la cour et de la politique, ce fut comme une explosion soudaine de « fistuleux invétérés », que l'imperturbable éclat de leur santé habituelle ne permettait assurément pas de soupçonner... Avoir pris sa part d'une royale infirmité et guérir par les mêmes émouvants procédés; faire montre d'une égale et digne impassibilité sous la cuisante morsure des instruments, devinrent autant de titres de gloire devant lesquels pâlirent ceux des vainqueurs de l'Alsace et des Pays-Bas. Pareille émulation de courtisanerie pathologique entraînera sous peu, dans les antichambres de Fagon, une foule étonnamment titrée de souffreteux imaginaires ou factices, avides de se faire reconnaître ostensiblement le droit d'absorber, *per os aut aliud*, quelque horripilant spécimen de ces magistrales décoctions purgatives, *ad usum Regis*, où le nombre des ingrédients semblait directement proportionnel au rang social de « la partie prenante ».

Mais, en revanche, quelle menaçante fragilité dans les fondements toujours hâtifs et mal assis, de ces éblouissantes fortunes doctorales ! Et combien la « Roche Tarpéienne » se trouvait ici rapprochée du « Capitole !... » Les irrésistibles caprices de la Favorite du jour, l'intrigue persévérante et dissimulée d'un rival sans scrupule ne provoquaient que trop facilement le coup de foudre dont, ni mérites, ni titres, ni services, ne pouvaient arrêter le décisif éclat. — Ce ne sont là d'ailleurs, et dans la mesure appropriée au milieu, que jeux et hasards habituels de toute existence médicale. Il n'est pas de meilleure école pratique d'accommodation aux déroutantes alternatives de louange et de dénigrement qui contribuent, pour une large part, à la création ou à la consolidation de cet état d'âme spécial, si souvent trompeur, que l'on est convenu de nommer « l'impassibilité professionnelle ».

Cette exubérante organisation servait naturellement de modèle aux princes et grands seigneurs assez favorisés de la fortune pour subir les onéreuses charges d'un budget sanitaire. La reine, le dauphin, la dauphine, les princes d'Orléans et de Condé, les ducs et pairs, les ministres, les hauts fonctionnaires rivalisèrent d'empressement et de faste dans la constitution de leur maison médicale. Tous eurent individuellement des premiers médecins, chirurgiens et apothicaires. Le nombre seul des praticiens en

second, qualifiés « d'ordinaires » chez les princes, de « domestiques » chez les grands seigneurs, varia avec l'orgueil ou les ressources de la maison. Jamais pareille affluence de robes doctorales n'avait si intimement mêlé ses modestes « épitoges » aux éblouissants et prétentieux costumes des courtisans. A les voir encombrer les galeries des Palais et des châteaux de leurs groupes péroreurs, le visiteur inhabitué se fût sévèrement accusé d'une impardonnable erreur ou d'une inquiétante hallucination d'optique ; — tant le premier aspect de ce milieu insoupçonné devait logiquement lui rappeler celui des abords bruyants de l'imposante salle « des actes et réceptions » de la très docte mais non moins discoureuse Faculté.

Voici, dans cette foule ergoteuse et bigarrée, les personnalités de marque qui se fussent successivement imposées aux regards du même visiteur, s'il eût assez vécu pour fréquenter assidûment la cour pendant l'exceptionnelle durée de ce règne incomparable.

I.

De 1643 à 1715, la charge, ou pour mieux dire la dignité de « Premier Médecin du Roi », ne changea que cinq fois de titulaire. Les causes très suggestives de ces fort discrètes mutations furent : dans trois cas, la mort ; — dans un, la volonté propre du dignitaire, résolu à se démettre par sentiment de délicatesse autant que par besoin de repos. Le « bon plaisir » exclusif du souverain ne se manifesta qu'à la seule occasion du renvoi de d'Aquin. Et encore ce dernier ne put-il s'en prendre raisonnablement qu'à lui-même d'une disgrâce, depuis très longtemps préparée par son indiscrète rapacité. Voilà des exemples de stabilité dont nos folles agitations politiques nous feront de plus en plus regretter les bienfaisantes et fécondes traditions.

A la mort de Louis XIII, le premier médecin en charge était l'ex-doyen de la Faculté de Paris, Jacques Cousinot, grand ami de Guy Patin et parvenu à « l'archiâtrie » sous l'influence prépondérante de ses relations de famille. Né à Paris vers 1585, Docteur en 1618, d'une érudition plus renommée que démonstrative, il eut surtout le très grand mérite d'épouser la fille du premier médecin Bouvard. Admis de ce fait à la cour, où sa qualité de Doyen lui donnait en quelque sorte le droit d'introduction, dès 1624, la naissance inespérée du dauphin, en 1638, lui fournit enfin l'occasion, longuement attendue, d'y prendre un rang officiel avec le titre, plein de promesses, de premier médecin de l'héritier du royaume. La mort inopinée de Bouvard vint même, presque aussitôt, précipiter la réalisation de ces séduisantes espérances, dont la santé précaire du roi suffisait par ailleurs à consolider les garanties. Successeur désigné de son beau-père, il assuma, vers 1640, la lourde responsabilité de diriger les phases ultimes d'une ingrate et stérile médication. Non que la certitude absolue de l'insuccès final allât cependant jusqu'à lasser la belle ardeur de ses entreprises curatives. Fidèle continuateur des idées thérapeutiques de son infatigable prédécesseur, il eût pu certainement, comme lui, clore son bilan de l'année par le triomphant total de : — 215 médecines ; 212 lavemens ; — et 47 saignées !..... Il ne nous paraît guère vraisemblable que, même à cette rude époque, un moribond



Dum vixit pauci perierunt, hunc mala postquam
Parca tulit, passim Mors sine lege furit.

I.M.P

pût être plus activement et plus royalement traité. Et l'on est tenté de prendre au sérieux les tristes récriminations de Louis XIII, « montrant à ses familiers ses membres de squelette, couverts de « larges taches blanches, et leur contant qu'il avait été réduit en cet « état (1) par ses *bourreaux de médecins* et par la tyrannie du car- « dinal (2) qui ne lui faisait jamais faire les choses que par con- « trainte, de sorte qu'il avait succombé sous ses peines (3) ».

Ce n'était cependant là que modestes et timides prescriptions « galéniques ». Elles eussent fait dédaigneusement sourire le premier venu d'entre ces téméraires « chimistes », que l'école de Montpellier, héritière naturelle des Arabes et passionnée renovatrice de leurs lointaines théories, lançait en enfants perdus dans l'austère et peu accessible domaine de la Faculté parisienne. Ces aventureuses incursions, habilement graduées pour ne pas attirer trop tôt d'inévitables protestations, venaient brusquement de prendre, à partir de 1612, le caractère déterminé d'une menaçante invasion. Les « chimistes », jusque-là prudemment disséminés, et presque sans mot d'ordre, pouvaient enfin serrer ouvertement les rangs autour d'un chef intrépide et entendu. Ce chef, à peine émergé de l'obscurité provinciale, se présentait hardiment lui-même et d'un seul bond au beau milieu du théâtre parisien, sous le nom sonore et peu banal de Théophraste Renaudot. Il arrivait, presque en droite ligne, docteur frais émoulu de l'Université languedocienne, après avoir fait, à Loudun, sa ville natale, une étape de quelques jours ; assez longue cependant pour lui démontrer péremptoirement l'irrémédiable incompatibilité de ses idées et de celles de son pays d'origine. Ennemi juré de la routine et du pédantisme, entreprenant et inventif, plus ambitieux encore que cupide, devançant son temps de deux siècles, affolé de bruit et de réclame, il se signalait du premier coup par deux ingénieuses innovations qui frappèrent l'esprit observateur de Richelieu du pressentiment de leur incalculable portée sociale et politique, savoir : la presse périodique et l'assistance médicale gratuite.

Etre remarqué de l'autoritaire Ministre équivalait alors à un arrêt définitif, en bien ou en mal, sur l'avenir des familles ou des individus. Ni recours, ni fortune, ni pouvoir ne se fondaient ou ne se maintenaient sans son irréductible assentiment. Renaudot, prédestiné au succès, suivant l'heur habituel des audacieux, n'eut garde de négliger une aussi exceptionnelle bonne fortune. Usant, jusqu'à l'indiscrétion, de ce tout-puissant appui, il se fit presque simultanément investir des charges et privilèges de : « Commissaire général des pauvres du Royaume », — de « Maître du bureau des adresses », et « d'Editeur de la Gazette ». Il s'estima dès lors de taille à lever l'étendard de la révolte contre les intransigeantes prohibitions de la Faculté de Paris et à mener une propagande des plus actives en faveur de la « médecine chimique », seule voie de perfectionnement ouverte désormais à l'art de guérir par les progrès illimités des sciences naturelles.

---

(1) Quelques mois avant de mourir.
(2) Richelieu était mort en 1741.
(3) *Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson*, cité par Arvède Barine, dans son article sur « la Grande Mademoiselle » (*Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1900).

On continua de saigner aussi copieusement que par le passé ; mais on ne se contenta plus de l'aide incertaine et parfois anodine des préparations végétales.

Ce fut une éclatante revanche de « l'antimoine » si impitoyablement condamné, quarante ans auparavant, par l'arrêt du Parlement qui, sur la requête et la décision de l'Ecole de Paris, proclamait « déchu du droit d'exercer » le sieur Mayence Turquet, coupable d'avoir administré « cette vénéneuse et mortelle drogue ». Les purgatifs salins et l'opium connurent aussi leurs jours de gloire et de succès. Le Midi fascina le Nord de son éblouissante lumière et les « Galénistes » s'effacèrent momentanément dans une humiliante mais protectrice obscurité. Contraints à ronger silencieusement leur frein, ils attendirent, sans désarmer, le moment favorable à la reprise des hostilités, sûrs de reconquérir la prééminence dont ils se croyaient, de par les traditions et quasi de « droit divin », incontestablement dotés.

Le glas de Richelieu sonna leur délivrance, emportant dans ses retentissantes vibrations les éphémères appuis de leurs rivaux.

• Cousinot, redevenu tout-puissant, s'empressa de prendre en main la cause de ses anciens collègues et porta plainte devant le Châtelet qui, par arrêt du 29 décembre 1643, remit en pleine vigueur les anciens règlements et prérogatives de la Faculté parisienne.

Renaudot et ses acolytes reçurent défense d'exercer dans l'enceinte de la capitale, sans avoir pris de nouveaux titres constatant, par le fait, leur entière adhésion à l'enseignement local ; et ce, sous peine de 500 livres, plus, en cas de récidive, d'emprisonnement suivi d'exclusion à tout jamais

On ne saurait trop se précautionner contre les entraînements irréfléchis de ses contradicteurs. Est-il un plus sûr moyen de les convaincre d'erreur que de les réduire à l'impossibilité absolue de protester ?...

Après un pareil trait d'opportune, mais peu méritante intervention, où la rancune personnelle, si longtemps contenue et dissimulée, jouait un rôle prépondérant, Cousinot ne fournit d'autre document à l'histoire que la date officielle de sa mort, survenue assez prématurément le 25 juin 1646.

Il venait à ce moment de franchir le cap, toujours périlleux, de la soixantaine, emportant de sa récente élévation le mélancolique souvenir

... d'une coupe brisée encore pleine.

Auteur à peu près infécond, son unique publication, *Discours sur les eaux de Forges*, n'en atteste pas moins de réelles qualités d'observateur et d'érudit que par apathie, vraisemblablement plus que par modestie, il laissa volontairement dans une ombre à peine dissipée par l'éclat de sa situation

(*A suivre.*)



AUTOGRAPHES ET CURIOSITÉS

Il y a longtemps que nous n'avons fait notre cueillette d'autographes. Toujours le manque de loisirs et le défaut de place, les collaborateurs de la *Chronique* continuant, et nous sommes loin de nous en plaindre, à nous adresser des communications pleines d'intérêt, toutes marquées au coin de la saine et agréable érudition.

Revenons donc frapper à la porte hospitalière de M. Noël Charavay, et fouillons, puisque aussi bien nous en avons la gracieuse autorisation, dans ses inépuisables cartons.

Voici, pour commencer, une pièce étiquetée « très curieuse », et l'épithète n'est pas exagérée. C'est la recette d'un liniment, composé d'huile d'amandes douces, de baume de Fioraventi et de laudanum. — Une note autographe signée du maréchal Bugeaud, alors maréchal de camp, explique que cette recette lui a été donnée par la duchesse de Berry, pour soigner la rate de Mme Bugeaud. — (Probablement lorsque la duchesse était à Blaye, sous la garde de Bugeaud.)

Que dites-vous de cette piquante épître, adressée par Duroc, le grand-maréchal du palais, le confident de Napoléon, au médecin Yvan :

« Je vais de mieux en mieux, Seigneur Esculape, mais votre amplâtre (*sic*) des quatre fondants m'empoisonne, et je crois qu'avant de partir vous m'avez fait une opération de barbier pour que je me rappelle de vous. »

Mais ouvrons le dossier des médecins ; il est toujours très abondamment pourvu, et nos confrères collectionneurs n'auront que l'embarras du choix. Le grand nom de Broussais nous attire. Une lettre signée du grand réformateur et adressée à un « M. Pellot », sous-intendant militaire, mérite d'être reproduite. Elle donne un aperçu de l'incessante variabilité des doctrines médicales. Cette lettre porte la date du 29 mars 1836 :

... Votre lettre me rappelle la surprise que j'éprouvai lorsque je vis les fièvres *adynamiques* et *ataxiques* de nos vieux cadres nosologiques guérir plus facilement avec de l'oxicrat et de la limonade qu'avec du vin et du quinquina, que, pour le bonheur de nos malades, il nous était impossible de leur fournir. Ces faits n'ont point été perdus, mon bon Pellot : ils ont servi de base à la grande révolution que la médecine a subie depuis 1814, époque du retour à Paris de votre ami. Vous n'aurez peut-être pas oublié que je vous dis dans le temps : « Qui sait si le traitement à l'eau n'est pas le meilleur spécifique de ces fièvres malignes, putrides ? Qui sait si nos stimulans ne les aggravent pas beaucoup, et si un jour le traitement que nous leur opposons forcément aujourd'hui ne sera pas la méthode rationnelle adoptée par les bons médecins ?... » Eh bien, mon cher, tout cela s'est réalisé....

Que dirait l'apôtre de la saignée s'il voyait en quel discrédit est tombée aujourd'hui sa méthode sanguinaire ?

Terminons notre chasse du jour par une lettre de Boïeldieu à

« M. de Gimel, directeur du Théâtre-Royal de l'Opéra-Comique, 19, faubourg Saint-Honoré. » Le grand compositeur ne craint pas d'user de son influence pour faire nommer au poste de médecin de l'Opéra-Comique — titre toujours si envié — celui-là même qui lui prodiguait habituellement des soins, grâce auxquels il a dû, dit-il, « de pouvoir finir la *Dame Blanche* ! »

Voici l'épître, reproduite *in extenso* :

D'après l'intérêt que vous avez voulu témoigner à M. Boucher, médecin habile et recommandable sous tous les rapports, c'est avec confiance que je prends la liberté de vous exprimer tout le désir que j'ai de lui voir obtenir de Monseigneur le duc d'Aumont le titre de médecin du théâtre de l'Opéra-Comique. Non seulement M. Boucher peut être utile à ce théâtre par son véritable talent et les connaissances exactes qu'il a de son art, mais il peut être utile à l'administration par son activité et par une droiture de caractère qui ne lui ferait jamais sacrifier son devoir à de petites complaisances nuisibles aux intérêts généraux. Enfin, vous le dirai-je, Monsieur, il me semble que si M. Boucher était attaché au théâtre auquel je veux consacrer mes veilles, je retrouverais près de lui la force de faire quelques ouvrages de plus : c'est à ses soins que j'ai dû de pouvoir finir la *Dame Blanche* dans un moment où ma santé était dans un bien triste état; et, comme très probablement j'aurai encore besoin de lui pour les *Deux Nuits*, je vous en supplie, Monsieur, attachez à la même administration le malade et le médecin. Les nerveux ont leurs petites faiblesses, et si vous avez l'extrême bonté de faire protéger la mienne par Mgr le duc d'Aumont, qui a toujours été si bienveillant pour moi, je vous en serais bien véritablement reconnaissant.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments d'estime et de considération la plus distinguée, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le 2 mai 1828. BOIELDIEU.

Voilà, n'est-il pas vrai, une lettre peu banale de recommandation !

Une église-nursery aux Etats-Unis.

A Cincinnati, aux Etats-Unis, le Dr Robbins, de l'église baptiste de Lincoln Park, a pourvu à l'organisation d'une crèche adjointe à son église, afin que les enfants reçoivent des soins pendant que leurs mères sont aux offices. A cet effet il s'est servi de l'une des galeries de l'église en y installant des berceaux où les enfants peuvent dormir en paix et laisser leurs mères se livrer aux pratiques du culte.

Un enfant s'éveille-t-il, une nourrice à ce dressée se trouve de suite à sa portée pour le soigner et l'endormir. Il y a aussi une crèche annexée à une église de Brooklyn. Elle se trouve au sous-sol ; le long des murs sont des crèches et des voitures d'enfants, pendant que les plus âgés sont pourvus de jouets de toutes sortes. Les tout petits sont confiés aux soins de nourrices volontaires.

Hygiène Infantile

Alimentation rationnelle du nourrisson et de l'enfant.

La composition de la « Phosphatine Falières » indique que son but n'est pas d'apporter à la ration alimentaire l'albumine qui lui est nécessaire, d'autant plus que les diverses albumines extraites des animaux ou des végétaux n'ont aucune relation comme digestibilité et comme assimilation, avec la caséine, c'est-à-dire la matière albuminoïde du lait. Vouloir même faire remplir ce rôle essentiellement plastique à un aliment pour les enfants est inutile, sinon dangereux, car nous nous trouvons, avec l'estomac du nourrisson, en présence d'un organe à la période de formation physiologique, qu'il faut habituer à fonctionner, il est vrai, mais auquel on ne doit donner que des substances facilement assimilables, tout en nécessitant un travail fonctionnel. Si donc, la Phosphatine apporte son contingent d'albuminoïdes naturels, d'albuminoïdes de facile digestion, ce contingent est volontairement très faible, par suite même de la composition du lait, avec lequel on va en faire des bouillies.

Ce lait, nouveau venu, adjuvant du lait de la mère, désormais insuffisant, n'a plus la composition de celui-ci ni la même valeur thermodynamique, ainsi que le montre le tableau ci-dessous :

Lait de femme
(pour mille)

Matières albuminoïdes. .	22 gr. 9	équivalant à	93 89 calories.
Beurre.	37 — 8	—	351.54
Sucre.	62 — 1	—	254
Sels.	3 — 1	—	

Lait de vache
(pour mille)

Matières albuminoïdes.	35 gr. 5	équivalant à	145.55 calories.
Beurre.	40 —	. . . . . .	372
Sucre	50 —	. . . .	205
Sels.	7 —	. . . .	

Les matières albuminoïdes y sont un tiers plus fortes, le sucre y est plus faible et les sels y sont plus du double. S'efforcer d'apporter encore des albuminoïdes à un aliment qui en contient déjà trop, serait donc réellement irrationnel. Et c'est pourquoi la « Phosphatine Falières » n'ajoute que quelques calories à celles apportées par les albumines du lait.

Supposons, par exemple, un enfant de 8 à 9 mois, auquel on donne encore à téter et dont on complète l'alimentation par du lait de vache et de la « Phosphatine ». L'expérience démontre que les exigences de la ration d'entretien et d'accroissement sont satisfaites en donnant 4 tétées et, en trois fois, un tiers de litre de lait bouilli avec 30 gr. de Phosphatine. Or les quatre tétées

fournissent environ 800 gr. de lait maternel, lesquels apportent :

Albumine.	65 calories.
Beurre.	280.
Sucre.	200.

Soit un total de 545 calories. D'autre part un tiers de litre de lait de vache contienten calories utilisables :

Albumine	48 51 calories.	
Beurre	124	
Sucre.	68	soit un total de 241 calories.

Toutes ces calories, au nombre de 786, semblent constituer un chiffre très suffisant ; mais sur ces calories plus de 114 environ incombent aux matières albuminoïdes, matières les moins digestibles. Et cependant l'enfant n'en peut encore utiliser qu'un chiffre bien moindre; combien, par suite, est rationnellement déduite, la composition de ce premier aliment très digestible, la « Phosphatine Falières » !

Cet aliment, nous l'avons fait ressortir, est surtout riche en farines diverses, et celles-ci ont été chauffées à une température suffisante pour en commencer la solubilisation. Il contient aussi un peu de beurre naturel, mais ce sont surtout les hydrates de carbone qui prédominent. Or, nous savons que si, dans les premiers mois de son existence, l'enfant utilise de préférence les graisses, il les délaisse de plus en plus en s'accroissant, et demande davantage son calorique et son embonpoint aux hydrates de carbone. Voilà donc encore une confirmation physiologique de la valeur du produit alimentaire si connu et si apprécié qui fait l'objet de cette étude.

Grâce à cet apport d'une quantité notable d'hydrates de carbone, sous une forme facilement assimilable, la « Phosphatine Falières» nourrit l'enfant sans fatiguer son estomac et complète une ration qui ne serait obtenue autrement qu'avec plus de difficultés. On ne pouvait y parvenir, en effet, qu'en faisant ingurgiter à l'enfant des aliments moins digestibles ou des doses massives de lait, qui, outre leur volume trop considérable, auraient toujours aussi comme inconvénient majeur d'apporter un surplus d'albuminoïdes et de graisses dont l'organisme du nourrisson n'a nullement besoin.

(*A suivre.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Cours de clinique gynécologique.

Leçon inaugurale du Professeur Pozzi.

Le 31 mai dernier, le professeur Pozzi a inauguré son cours de clinique gynécologique à l'hôpital Broca (annexe Pascal). L'auditoire nombreux et choisi qui se pressait à cette première leçon, les applaudissements qui ont salué à plusieurs reprises le nouveau professeur ont prouvé une fois de plus en quelle sympathie et quelle haute estime on tient et la personne et les travaux de notre éminent maître. Ces manifestations ne sont, au reste, que la légitime récompense d'un labeur poursuivi avec ténacité, pour le plus grand renom de la science française, dont le Dr Pozzi est un des représentants les plus autorisés.

Informations de la « Chronique »

Le « drageoir » de Louis XVIII

Il existe, paraît-il, au Louvre, dans les salles nouvelles que l'on vient d'ouvrir, un objet que l'on ne s'attendrait pas à trouver en pareil endroit et que nous oserons cependant qualifier de première nécessité.

Au cours d'une récente visite au Musée, notre très distingué confrère Adolphe Brisson est tombé en arrêt devant un récipient de physionomie bizarre, « sorte d'artichaut d'argent ciselé, déposé sur une assiette », désigné au catalogue sous cette étiquette : *Drageoir de Louis XVIII.*

Drageoir est, en l'espèce, un assez joli euphémisme, car il s'agit tout prosaïquement d'un... crachoir !

Le fonctionnement de l'appareil est des plus simples : Quand on le soulève, les feuilles s'écartent; quand on le repose, elles se ferment. Le roi le déposait près de lui, sur sa table, et il pouvait se soulager (il était affligé d'un catarrhe) sans incommoder ses visiteurs.

Etvoilà ce qu'en termes administratifs on appelle le « drageoir » de Louis XVIII !

Oh ! la sublime pudeur des faiseurs de catalogues !

A quel moment le Val-de-Grâce est-il devenu hôpital militaire (1) ?

C'est à la fin d'octobre, ou dans les premiers jours du mois de novembre 1795, que l'ancien monastère du Val-de-Grâce est devenu un hôpital militaire, l'hôpital militaire de Paris.

Le 31 juillet 1793, la Convention promulguait un décret autorisant le ministre de la guerre à faire servir la maison nationale du Val-de-Grâce à un hôpital militaire. Il est donc juste de dire que l'hôpital du Val-de-Grâce a été fondé par un décret de la Convention du 31 juillet 1793, mais on se tromperait largement si on croyait que son fonctionnement a commencé le même jour. Entre la promulgation d'un décret et son exécution il arrive souvent que de longs jours s'écoulent.

Le décret du 31 juillet 1793 autorisait le ministre de la guerre à faire servir la maison nationale du Val-de-Grâce à un hôpital militaire, mais on vit surgir plusieurs autres décrets qui se dressèrent en obstacles devant l'exécution des projets du ministre.

Ainsi, la Convention décide, le 7 ventôse an II (26 février 1794), que le Val-de-Grâce deviendra un hospice pour les femmes en couches et les enfants abandonnés. Ce décret ne reçoit aucune application, n'importe : pendant quelque temps le Val-de-Grâce échappe au ministre de la guerre qui ne peut y installer les militaires malades.

Un peu plus d'un an après, le 20 messidor an III (9 juillet 1795), le conseil de santé, consulté de nouveau, tient une délibération étudiée, et conclut à la translation au Val-de-Grâce de l'hôpital mi-

(1) Cf. *Le Val-de-Grâce*, par le Dr Servier, p. 62 et suiv.

litaire de Paris, et les intéressés trouvent le moyen de faire décréter par la Convention, à la date du 10 vendémiaire an IV (2 octobre 1795), que le Val-de-Grâce servira d'hôpital militaire pour la légion de police. Mais les malades de la légion de police n'allèrent pas plus au Val-de-Grâce que n'y étaient allées les femmes en couches.

Un portrait de Danton.

Les nombreux amis de la mémoire de Danton et les positivistes si justement admirateurs du grand Patriote, ardent jusqu'au sacrifice de sa popularité, auront dès à présent la facilité de se procurer l'image bien vivante de l'éloquent tribun (ainsi que s'exprimait un journaliste qui rendait compte du Salon de 1898) en faisant l'acquisition de la belle gravure au burin de M. Paul Chenay, d'après le tableau attribué à David qui a été conservé dans la famille, et que possédait en dernier lieu feu le docteur Robinet, l'historien si regretté de Danton, qui a documenté et encouragé le graveur dans son œuvre, jusqu'à complète satisfaction.

Cette superbe gravure, grand format sur Chine, imprimée par Wittmann, est en vente au local de la Société positiviste où se trouve l'épreuve encadrée qui a été au Salon, ainsi qu'une liste de souscription pour les épreuves en feuilles, ces dernières au prix de 20 francs.

Voyages d'études médicales aux eaux minérales, stations climatériques et sanatoriums de France.

Le voyage d'études médicales de 1901 aura lieu du 1er au 12 septembre inclus.

Il comprendra les stations du Dauphiné et de la Savoie, visitées dans l'ordre suivant : Uriage, La Motte, Allevard, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Challes, Aix, Le Revard, Marlioz, Hauteville (Sanatorium), Divonne, Saint-Gervais, Chamonix, Thonon, Évian.

Le V. E. M. de 1901 — comme celui de 1899 aux Stations du Centre et de l'Auvergne, et celui de 1900 aux Stations du Sud-Ouest — est placé sous la direction scientifique du docteur Landouzy, Professeur de clinique à la Faculté de Médecine de Paris, qui fera, sur place, des Conférences sur la Médication hydrominérale, ses indications et ses applications.

Réduction de moitié prix sur tous les Chemins de fer pour se rendre, de son lieu de résidence, à la première station, Uriage.

Les médecins étrangers bénéficient de cette réduction à partir de la gare d'accès sur le territoire français.

Même réduction est accordée, à la fin de la tournée, au départ de la dernière station, Évian, pour retourner à la gare qui a servi de point de départ.

D'Uriage à Évian, prix à forfait : 300 francs, pour tous les frais : chemins de fer, voiture, bateau, hôtel, nourriture, transport des bagages, pourboires.

Pour les inscriptions et renseignements, s'adresser au docteur Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (VIIIe arrondissement.)

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 août 1901.

ÉCHOS DE PARTOUT

Honoraires princiers.

Il a du bon, le métier d'Esculape.

Sait-on combien les lumières de la science médicale qui ont conclu à la «grossesse nerveuse » de la reine Draga de Serbie ont touché par jour?

Mille francs, logés et nourris au nouveau Palais royal. Et comme certaine de ces célébrités a mis plus de trois semaines à formuler son pronostic, le roi Alexandre doit savoir aujourd'hui ce que coûte un *soupçon* de grossesse.

Seuls, les médecins russes n'ont pas touché d'honoraires. Ils étaient complètement défrayés par le Tsar, qui avait, comme on sait, accepté d'être parrain du futur héritier du trône de Serbie. Le roi Alexandre les a décorés. Il eût peut-être préféré les décorer tous.

Un médecin, rapporteur général du budget.

Le nouveau rapporteur général du budget représente à la Chambre la deuxième circonscription d'Auxerre et appartient au groupe de la gauche radicale. C'est un des députés les plus actifs qu'on connaisse. Membre de la commission du budget depuis dix ans, il a été rapporteur du budget de la Légion d'honneur, du budget des beaux-arts, du budget des protectorats, rapporteur du projet de loi tendant à l'établissement d'un impôt mixte et dégressif sur le capital et sur le revenu ; président de la commission de réforme générale de l'impôt ; vice-président de la commission des réformes fiscales.

Né à Denguin, dans les Basses-Pyrénées, le 18 février 1849, et docteur en médecine de la Faculté de Paris, M. Pierre Merlou est maire de Saint-Sauveur et conseiller général de l'Yonne depuis 1880. Il a fondé à Saint-Sauveur une boulangerie coopérative et des écoles primaires supérieures agricoles. C'est aux élections générales de 1889 qu'il est entré dans la Chambre, comme député de la deuxième circonscription d'Auxerre. Il battait alors M. Albert Gigot, ancien préfet de police, candidat libéral. Il a été réélu en 1893 en en 1898 contre M. Chambon, candidat conservateur.

(*L'Eclair.*)

Médecin plénipotentiaire.

Une dépêche de Bruxelles aux journaux annonce qu'un médecin hollandais, le docteur Tanayer, qui avait passé douze mois dans le camp du général Louis Botha et du général De Wet, a apporté une communication de ces généraux à M. Krüger sur la situation actuelle des Boërs.

Médecin dramaturge.

Peu de personnes connaissent ce jeune auteur qui vient d'avoir une pièce reçue au Français, à l'unanimité.

M. Bouchinet a eu, il y a cinq ou six ans, une pièce à l'Odéon, et a obtenu un prix académique. C'est tout ce qu'on sait ; quelques notes de plus sont nécessaires.

M. Bouchinet est docteur en médecine, et il exerce consciencieu-

ement sa profession. Etudiant, il suivait assez irrégulièrement les cours, et pourtant, à chaque examen, il soutenait assez brillamment les « colles ». Un de ses maîtres, frappé de cet esprit alerte, vif et observateur, l'interrogea, lui fit confesser ses préoccupations littéraires, se fit montrer de ses vers, et, au lieu de le détourner de la carrière littéraire, l'encouragea.

Alfred Bouchinet hésitait toujours pourtant. Il communiqua ses appréhensions à quelques-uns de ses camarades qui lui dirent :

— C'est si simple ! Fais-toi *aquatique* ! (en langue médicale : installe-toi dans une ville d'eaux). Pendant trois ou quatre mois tu gagneras ta « matérielle » pour toute l'année ; le reste du temps, tu feras des vers

Et depuis une dizaine d'années, M. Bouchinet, âgé de quarante ans à peine, exerce sa profession médicale à Royat où il est très aimé. Et, l'hiver, à Paris, il fait des pièces.

(*Le Cri de Paris.*)

Médecin musicien.

Le célèbre chirurgien viennois. Théodore Billroth, qui fut aussi philosophe et excellent musicien, laisse une œuvre, malheureusement inachevée, qui traite de l'anatomie du rythme.

Il démontre que le rythme musical correspond à certains mouvements essentiels du corps humain, et qu'il est la condition principale de toutes les fonctions vitales. Il assure en outre que la musique vit dans la mémoire plus par le rythme que par la mélodie.

(*La Voix parlée et chantée.*)

Attentat contre un médecin.

De Tunis, on télégraphie que, hier matin à neuf heures et demie, devant le laboratoire de l'Institut de la Régence, M. Panet, préparateur, a tiré quatre coups de revolver sur le docteur Loir qui arrivait. Tous les coups portèrent. Le meurtrier fut immédiatement arrêté.

Il résulte des premiers renseignements que cet employé était en proie au délire de la persécution. Il avait donné, ces jours-ci, sa démission à grand fracas et avait dit à certaines personnes qu'il était poursuivi par un juif, que cette vie-là allait finir. Néanmoins, personne ne supposait qu'il pousserait les choses à ce point et attenterait à la vie d'un docteur universellement estimé.

Le docteur Loir est neveu de Pasteur; il fut commissaire général de l'exposition de Tunisie. Il est marié et père de deux enfants. Transporté à l'hôpital, les balles qui l'avaient atteint ont été extraites. Aucun centre vital n'étant touché, on espère sauver le docteur Loir.

(*L'Eclair*, du 29 mai 1901.)

La médecine à l'Exposition de l'enfance.

Il convient de féliciter l'organisateur de la section d'Hygiène et d'Assistance, M. le Dr Blache, membre de l'Académie de médecine, qui, au lendemain de l'Exposition, est parvenu à réunir tous ces éléments intéressants.

La section rétrospective et artistique de cette exposition a été admirablement organisée dans un cadre approprié ; il s'y trouve des pièces d'une valeur documentaire inestimable, envoyées par des collectionneurs, mais ayant peu de rapports avec la médecine : le berceau d'Henri II, de la collection Figsor, de Vienne; celui du Prince impérial, du duc de Reichstadt ; le costume du Dauphin au Temple; la collection de hochets de M. Félix Flandinette, préparateur au laboratoire de la Société d'Anthropologie, des biberons anciens, etc.

Parmi les tableaux, nous avons remarqué l'*Enfant malade*, de Dagnan-Bouveret, pastel de la collection Viau ; le *Berceau*, de Munkaczy, représentant une nourrice donnant le sein à un enfant; le *Petit malade*, de Tassaert, de la collection Lutz : une fillette veillant un enfant assoupi à l'expression maladive intense ; la *Visite à l'hôpital*, de Geoffroy : une rangée de lits d'hôpital, et, assis devant le premier, un pauvre homme considérant son enfant qui roule entre ses doigts une orange : scène aussi intéressante par sa facture que par le sentiment qu'elle évoque ; les *Sevreuses* de Greuze, gravure.

Plusieurs médecins, et non des moindres, y sont représentés en bas âge : Paul Bert à 20 mois : une grosse tête de bébé, coiffée d'un bonnet à brides ; M. le Dr Dieulafoy, à deux ans et demi ; M. Blache et M. Maurice de Fleury, à deux ans ; M. Bérillon ; M. Barié, médecin de Laënnec ; M. le Pr Pozzi, à 12 et 18 ans; M. le Dr Léon Labbé, sénateur, en collégien ; M. le Dr Chassaing, député de la Seine, etc.

En résumé, Exposition des plus remarquables au point de vue artistique, mais d'un intérêt très secondaire au point de vue médical et scientifique.

Médecins archéologues.

A la suite d'un rapport très documenté « sur les recherches à faire aux environs du Havre de la Gachère, près les Sables-d'Olonne, pour retrouver les traces du Portus Secor », rapport présenté aux Commissions des Monuments historiques et des Monuments mégalithiques de France par MM. le Dr Marcel Baudouin, directeur de l'Institut de Bibliographie de Paris, et G. Lacouloumère, Inspecteur des Théâtres au Ministère des Beaux-Arts, M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts a bien voulu témoigner de son haut intérêt à ce projet, en confiant à nos compatriotes le soin de faire toutes recherches et sondages utiles à la solution de cette importante question de notre histoire régionale. Après avoir obtenu l'autorisation du propriétaire du fameux tumulus de Saint-Nicolas-de-Brem, M. Lacouloumère va, de concert avec lui, commencer les fouilles de ce curieux vestige de notre vieille histoire et des monuments mégalithiques de cette région encore inexplorée. Plus tard, dans le courant de l'été, MM. Marcel Baudoin et Lacouloumère fouilleront les autres monuments mégalithiques importants du pays de Monts, et feront des sondages dans le Havre de la Gachère.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Médecins explorateurs.

Depuis bien des siècles, les savants se sont demandé où pouvait bien se trouver Ophir, la contrée mystérieuse, Pérou de l'antiquité, où Salomon envoyait chercher tout son or. Le docteur Karl Peters, un explorateur étranger, de retour du Zambèze, affirme qu'il a découvert la situation exacte de l'ancienne Ophir : et ses déclarations, il faut le dire, semblent basées sur des faits si probants que la plupart des érudits, en Angleterre et en Allemagne, n'ont pas hésité à adopter les conclusions du docteur Peters.

(*Province médicale.*)

Création d'un hôpital spécial de cancéreux à Moscou.

La *Nature* annonce la création imminente à Moscou d'un Institut spécial pour les maladies cancéreuses — curables ou non. Les dépenses, que l'on dit devoir être énormes, seraient à la charge de la ville de Moscou, et le but principal poursuivi, c'est de réunir dans cet hôpital spécial tous les moyens nécessaires pour l'étude des maladies de ce genre.

L'établissement serait dirigé par un Comité composé de plusieurs membres de la Faculté de médecine, avec M. Lewschin, professeur de chirurgie à l'Université de Moscou, comme directeur.

(*Revue scientifique.*)

L'inventeur du laryngoscope.

Saviez-vous que l'inventeur du laryngoscope fût encore en vie ? Le *British Medical Journal* nous apprend que le Senor Manuel Garcia est entré le 17 mars dernier dans sa quatre-vingt-dix-septième année. Il est né, en effet, à Madrid, le 17 mars 1805.

C'est en 1855 qu'il lut à la *Royal Society de Londres* son mémoire intitulé « Observations physiologiques sur la voix humaine ». Ses recherches avaient été faites sur lui-même au moyen de deux miroirs — un petit attaché à une tige, qu'il s'introduisait dans le pharynx ; un grand, qui servait à diriger les rayons lumineux sur le petit miroir et à permettre en même temps à l'opérateur de voir l'image formée.

Babington, vingt-deux ans auparavant, avait proposé la même méthode, mais il n'avait jamais examiné son larynx, et son travail était tombé dans l'oubli.

La découverte de Garcia eut le même sort à Londres que celle de Babington : elle ne rencontra qu'indifférence et incrédulité.

Heureusement le mémoire de Garcia attira l'attention de Czermak, dont les observations transformèrent bientôt le laryngoscope en un instrument de recherches scientifiques et qui popularisa la méthode à Vienne et ailleurs par ses démonstrations sur son propre arynx.

(*La Médecine moderne.*)

Chronique Bibliographique

Morale et Médecine, conférences adressées aux étudiants en médecine et aux jeunes médecins, par Charles Coppens, S. J. Traduction par le R. P. J. Forbes, S. J. Préface et notes par le Dr Georges Surbled, Lauréat de l'Académie de médecine, etc. Un volume de 200 pages in-12, broché 4 fr., relié en toile 5 fr.

Faire connaître à l'étudiant en médecine et au jeune médecin les devoirs impérieux qui lieront sa conscience — le pénétrer de la grandeur de sa vocation et de ses responsabilités, — le mettre en présence de quelques-uns des problèmes délicats et difficiles que sa conscience devra résoudre et les éclairer par la double lumière de la foi et de la science, voilà le but de ce livre.

La médecine prend un rôle de plus en plus important dans la société contemporaine ; et, pour répondre à tant de vogue et d'honneur, les praticiens doivent tenir à être dignes de leur belle profession et se mettre à la hauteur de leurs grands devoirs. Ils trouveront un guide utile et sûr dans le remarquable ouvrage du R. P. Coppens, qui donne le cours de *Déontologie médicale* fait aux étudiants de l'Université d'Omaha, en Amérique. Tous les sujets traités : crâniotomie, avortement, passions sensuelles, honoraires, folie, hypnotisme, spiritisme, etc., sont aussi délicats que difficiles ; ils offrent une actualité saisissante et reçoivent des solutions claires et complètes.

Comment on défend ses yeux, par le Dr Péchin. *L'Edition médicale française*, Paris, 29, rue de Seine, 1901.

Ces pages sont destinées non aux médecins, qui savent, mais au public qui ignore et qui a besoin d'être instruit, plus encore, d'être mis en garde contre des pratiques nuisibles et dangereuses.

Elles ne constituent pas, certes, un traité des maladies des yeux ; ce n'est même pas un petit manuel. L'auteur se propose simplement de signaler les causes des affections oculaires les plus communes, d'indiquer les moyens de les éviter, et de donner quelques conseils pour l'hygiène de la vue.

Son but nous paraît pleinement atteint.

Comment on défend ses dents, par Achille Lombard, Docteur en médecine de la Faculté de Paris, chirurgien-dentiste, officier d'académie. *L'Edition médicale française*, Paris, 29, rue de Seine, 1901.

Le lecteur trouvera dans cet opuscule la meilleure hygiène préventive pour conserver ces précieux organes, sans lesquels une bonne digestion, partant une nutrition suffisante, ne sauraient exister. Le Dr Lombard nous apprend aussi le nettoyage complet de la cavité buccale, la destruction des microbes nuisibles et les condiments qu'il faut éviter. La plupart des maladies des dents ne sont dues qu'à l'absence de soins intelligents.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Morale et médecine. — Conférence de déontologie médicale, par Charles Coppens, traduit par J. Forbes. Einsiedeln (Suisse). Etablissements Benziger et Cie. Paris, 34, rue Bonaparte, 1901.

De l'hallux valgus ; son traitement chirurgical, par Salvador Quevedo. Paris, Steinheil, 1894.

Etude sommaire de l'importation du choléra, et des moyens de la prévenir, par le Dr Sirus Pirondi et par le Dr Augustin Fabre. Paris, J.-B. Baillière, 1865.

Le mystère posthume. Causeries médicales sur la vie et la survie, par Li-Taï. Paris, Librairie Schleicher frères, 15, rue des Saints-Pères, 1901.

Récits mexicains, par Salvador Quevedo y Zubieta. Paris, Albert Savine, 1888.

L'étudiante. Notes d'un carabin, par Salvador Quevedo. Paris, Marpon et Flammarion.

Nouveau coup d'épée dans l'eau à propos d'hygiène, par le professeur Sirus Pirondi. Marseille, typographie Barlatier et Barthelet, 1893.

Les stigmates de la blennorrhagie chez la femme, par M. L. Prudhomme. Paris, Rousset, rue Serpente, 1901.

Le démon de la chair, par P. Corneille. Paris, Chamuel et Cie, Editeurs, 1901.

De la dépopulation, par le Dr A. Lacassagne. Communication à la Société d'Anthropologie de Lyon, séance du 8 décembre 1900.

La Chevalière d'Eon à Versailles, de 1777 à 1779, par Paul Fromageot. Paris, Emile Paul, 100, faubourg Saint-Honoré, 1901.

Souvenir du professeur Lacassagne à ses amis, à ses élèves. — Lyon, 1901.

Ma tante, comédie en deux actes par Auguste Cuche et Albert Debrue, Paris, Chamuel et Cie, rue de Savoie, 1901.

Etude acoustique, musicale et phonétique, sur trois chapitres de Vitruve : La voix, la gamme grecque et l'emploi des résonateurs dans les théâtres, par Léonce Rousset. Paris, *La Parole*, rue Caumartin, 12, et 6, quai des Orfèvres, 1901.

De l'énergie vitale, — de la contagion de la neurasthénie, — de la fatigue matinale des neurasthéniques, — des pseudo-neurasthénies à hypertension artérielle, par le Dr A. Moutier. Paris, imprimerie Mauchaussat, 32, boulevard de Vaugirard, 1901.

Comment on défend sa jeunesse, par le Dr Scheffler. Paris, Edition médicale, 29, rue de Seine.

Poètes d'aujourd'hui, 1880 — 1900. Morceaux choisis, par Ad. Van Bever et Paul Léautaud. Paris, Société du *Mercure de France*, 15, rue de l'Echaudé-Saint-Germain, 1900.

De la déclaration obligatoire de la tuberculose, de la désinfection obligatoire et gratuite, par le Dr Ozenne. Clermont (Oise), Daix, 1901.

Lactancia Mercenaria. Condiciones que debe reunir una buena nodriza, par Manuel Segala y Estalella. Barcelone, 1900.

Hygiène scolaire, par le Dr Foveau de Courmelles. Ext. des *Annales de médecine et de chirurgie infantiles*, 71, avenue d'Antin. Paris, 1901.

CORRESPONDANCE

Un permis de travestissement sous le second Empire.

Paris, ce 9 juin 1901.

Mon éminent et cher Confrère Cabanès,

Le dernier nº de la *Chronique médicale* (1er juin, p. 344) signale d'après l'*Intermédiaire* (15 mai 1901), sous le titre « Singulier certificat médical », une *Permission de travestissement* octroyée par la Préfecture de Police en 1861 à Marguerite Bellanger, dont *les Papiers du second Empire* ont dit les aventures qui la classent parmi nos souveraines de la main gauche.

J'ai publié moi-même, en 1888, dans mon ouvrage la *Police des mœurs en France et dans les principaux pays de l'Europe* (p. 118), le fac-simile exact de cette permission de travestissement, laquelle était valable non pour *deux*, mais pour *six* mois.

Pour compléter un signalement intéressant en l'espèce et que vous arrêtez au nez-moyen, voulez-vous me permettre de continuer:

Bouche moyenne.
Menton rond.
Visage ovale.
Teint ordinaire.
Signes particuliers : Néant.

La permission porte la signature du porteur, *Bellanger*, d'une petite écriture cursive, assez peu formée pour les trois dernières lettres.

L'original de cette pièce curieuse m'avait été obligeamment confié par M. Yves Guyot, dont j'avais été le collègue et le collaborateur à l'Hôtel-de-Ville, dans l'étude des questions relatives à la police des mœurs.

Ces permis étaient tout préparés, tout imprimés au secrétariat général de la préfecture : le rédacteur n'avait à remplir que les blancs destinés au nom du médecin (ici le Dr Denis), dont le certificat était visé pour l'autorisation, au nom et adresse de l'impétrante et à son signalement.

La IIIe République a, comme vous savez, autorisé le travestissement à Paris de « très honnêtes Dames » dont le nom figurerait mal dans ces lignes consacrées à une illustration féminine d'un genre très particulier.

Veuillez croire, cher et éminent confrère, à tous mes sentiments de haute sympathie. Louis Fiaux.

La vérité sur la maladie de Napoléon III.

Monsieur le Directeur et cher Confrère,

Je vous envoie la lettre ci-contre de notre distingué confrère le Dr Péraire, venant confirmer la narration de la fameuse consultation médicale d'où est sortie la guerre de 1870.

A propos de la seconde partie de mon article, vous annoncez une lettre inédite de M. Théophile Anger (1), en contradiction formelle

(1) Nous nous proposons de publier ultérieurement cette lettre, accompagnée d'autres documents non moins intéressants ; mais l'heure de cette publication n'a pas encore sonné.

avec l'allégation de M. P. de Cassagnac sur l'état douloureux de Napoléon III durant la triste journée de Sedan.

Ce point important mériterait d'être soulevé et étudié. Le médecin quelque peu versé dans la connaissance des maladies des voies urinaires peut parfaitement accepter la vérité des deux allégations. Celle de M. Th. Anger est corroborée du reste par plusieurs généraux, par le général Drouot entre autres, article paru récemment dans le *Correspondant*. Tous sont unanimes à donner à l'Empereur malade l'effacement volontaire le plus complet. Du haut d'une colline, le chef d'Etat assiste morne, résigné ou comme indifférent, à l'investissement de son armée, à la préparation de la catastrophe. Incapable de prendre une détermination suprême, il laisse faire ses généraux qui, effrayés de la responsabilité, rejettent les uns sur les autres le bâton de commandant en chef (lire l'article cité du général Drouot). L'Empereur n'apparaît que pour accepter ou même recommander l'inévitable.

Cet état d'âme, revélé dès le début de la campagne, ne peut s'expliquer que par les douleurs, et les préoccupations inhérentes à la maladie, et il est possible que les diverses phases d'acuité et de repos aient montré aux valeureux et impuissants témoins de cette journée deux hommes différents en Napoléon.

C'est ainsi que peut s'expliquer la différence entre les témoignages les plus dignes et les plus accrédités.

Vous n'auriez du reste sur ce chapitre qu'à interviewer M. P. de Cassagnac, lui montrer l'article de la *Chronique* où son allégation est reproduite d'après un article de l'*Express du Midi* (de l'an dernier) (article de politique générale).

Recevez, bien honoré confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments confraternels.

Dr SECHEYRON.

6 mai 1901.

Voici la lettre à laquelle fait allusion, plus haut, M. le Dr Secheyron :

MON CHER AMI,

Je viens de lire dans la *Chronique médicale* du 15 mars 1901, ton article intitulé : *La vérité sur la maladie de Napoléon III en juillet 1870, d'après G. Sée*. Je ne puis que confirmer tout ce que tu racontes. En 1883, G. Sée était le médecin d'un de mes parents, et je lui ai entendu dire plusieurs fois l'histoire de cette fameuse consultation qu'il donna à Napoléon et qu'on tint secrète.

L'Impératrice voulait absolument la guerre, *sa guerre*, comme elle l'appelait.

C'est intéressant au point de vue historique.

Bien à toi.
Dr M. PÉRAIRE.

4 mai 1901.

Les stéthoscopes de Laënnec.

Biarritz, le 22 mai 1901.

MON CHER ET BIEN HONORÉ COLLÈGUE,

Vous avez attiré l'attention du corps médical sur les stéthoscopes de Laënnec et par suite sur les origines de l'auscultation. Rien n'est plus facile que de s'en rendre compte en lisant

l'ouvrage immortel de Laënnec : *Traité de l'auscultation médiate*, édition 1876. — Comme la plupart de nos collègues, entraînés par la pratique et la fatigue professionnelles, n'ont pas le temps de faire cette recherche, pourtant si intéressante, je la transcris.

A la page 7 de son ouvrage, Laënnec, après avoir dit quelques mots de l'auscultation directe du cœur par l'oreille, ajoute :

« Je fus consulté en 1816 pour une jeune personne qui présentait des symptômes généraux de maladie du cœur, et chez laquelle l'application de la main et la percussion donnaient peu de résultat à raison de l'embonpoint. L'âge et le sexe de la malade m'interdisant l'espèce d'examen dont je viens de parler (auscultation directe par l'oreille), je vins à me rappeler un phénomène d'acoustique fort connu : si l'on applique l'oreille à l'extrémité d'une poutre, on entend très distinctement un coup d'épingle donné à l'autre bout. J'imaginai que l'on pouvait tirer parti, dans le cas dont il s'agissait, de cette propriété des corps. Je pris un cahier de papier, j'en formai un rouleau fortement serré dont j'appliquai une extrémité sur la région précordiale, et, posant l'oreille à l'autre bout, je fus aussi surpris que satisfait d'entendre les battements du cœur d'une manière beaucoup plus nette et plus distincte que je ne l'avais jamais fait par l'application immédiate de l'oreille. »

Un peu plus loin, Laënnec dit:

« Avant d'entrer en matière, je dois faire connaître les essais presque entièrement infructueux que j'ai faits pour perfectionner, soit sous le rapport de la forme, soit sous celui de la matière, l'instrument d'exploration dont je me sers, afin que si quelqu'un veut tenter la même chose, il suive une autre voie... Le premier instrument dont j'ai fait usage était un cylindre ou rouleau de papier de seize lignes de diamètre et d'un pied de longueur, formé de trois cahiers de papier battu, fortement serré, maintenu par du papier collé et aplani à la lime aux deux extrémités... »

Plus loin : « Les corps les plus denses ne sont pas, comme l'analogie pourrait le faire prévoir, les plus propres à former ces instruments. Le verre et les métaux, outre leur poids et la sensation de froid qu'ils occasionnent en hiver, communiquent moins bien que des corps moins denses les battements du cœur et les sensations que produisent la respiration et le râle... etc.

« Les corps d'une densité moyenne, tels que le papier, les bois légers, le jonc à canne, sont ceux qui m'ont constamment paru préférables à tous les autres. Ce résultat est peut-être en contradiction avec un axiome de physique, mais il me paraît tout à fait constant. »

L'auteur fait ensuite la description détaillée de son cylindre en bois, dont l'image se trouve à la fin du livre. C'est le cylindre que le docteur Gelineau et moi nous possédons.

Laënnec ajoute modestement : « Je n'avais pas d'abord cru nécessaire de donner un nom à un instrument aussi simple ; d'autres en ont jugé autrement, et je l'ai entendu désigner sous divers noms, tous empiriques et quelquefois barbares, et entre autres sous ceux de *sonomètre*, *pectoriloque*, *pectoriloquie*, *thoraciloque*, *cornet médical*, etc. Je lui ai donné, en conséquence, le nom de *stéthoscope*, qui me paraît exprimer le mieux son principal usage... »

Voilà, cher confrère, qui confirme les lettres reçues par vous, lettres précieuses, car elles sont le fond de la tradition. Il est très heureux de rappeler les souvenirs des grands maîtres comme Laënnec dans le pays qui l'a vu naître.

Je pense, mon cher confrère, que votre si estimé journal pourrait mettre à l'ordre du jour de ses questions l'histoire des grandes découvertes médicales, anciennes et modernes, et pour première question je vous propose la découverte de la percussion. Cette question comporterait la biographie des inventeurs...

Tout à vous.

Dr Elevy
(de Biarritz).

Albuminurie et asperges.

Notre confrère le Dr A. Tripier signale l'absence de l'odeur fétide de l'urine chez les albuminuriques ayant mangé des asperges. Il attribue la découverte à Claude Bernard et ajoute : « Je n'ai pas rencontré indiquée ailleurs cette particularité. « Dès 1854, m'a raconté souvent le Dr de Beauvais, le regretté médecin de Mazas, j'avais signalé la facilité de déceler sans analyse l'albuminurie en faisant manger des asperges aux malades soupçonnés et en s'informant de l'odeur de leur urine. » Je crois, pour ma part, le fait signalé un peu partout, et le *Précis d'urologie clinique* de MM. Lematte et Labonne, Paris, 1900, l'indique p. 21. On le trouve encore dans les *Eléments de chirurgie clinique* du professeur Guyon, Paris, 1873, p. 105 : « D'après G. de Beauvais et quelques autres pathologistes, dans les maladies organiques du rein, l'urine ne prendrait pas l'odeur caractéristique que lui communiquent habituellement les asperges, l'essence de térébenthine et quelques autres substances. Ce fait mériterait d'être confirmé par des observations plus nombreuses (Vogel). »

Dr Foveau de Courmelles.

*
* *

Monsieur et cher Confrère,

En 1889, je me rencontrai avec le Dr G. de Beauvais (récemment décédé) au chevet d'une malade atteinte d'éclampsie puerpérale. Il me raconta que, lorsqu'il était chef de clinique à la Faculté, c'est-à-dire vers 1850, il avait découvert que, chez les albuminuriques, les asperges ne donnaient pas aux urines l'odeur caractéristique. Il insistait sur l'importance de ce fait au point de vue du diagnostic. Je ne me souviens pas s'il m'a dit avoir fait quelque publication à ce sujet ; il considérait cette donnée clinique comme une découverte personnelle.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Dr Leflaive.

*
* *

Mon cher Confrère,

Dans le dernier numéro de la *Chronique médicale*, M. A. Tripier raconte tenir de Claude Bernard que l'urine des albuminuriques n'a pas l'odeur fétide que lui communique habituellement l'ingestion d'asperges. Permettez-moi de vous transmettre à ce sujet les quelques indications suivantes :

En 1820, Hahn avait constaté que l'urine d'un goutteux n'avait

pas l'odeur de violettes après l'absorption d'essence de térébenthine.

Le maître de Claude Bernard, Rayer, en 1837, constatait aussi que chez les brightiques l'odeur caractéristique pouvait manquer après l'ingestion d'asperges.

En 1858, de Beauvais, dans sa thèse, estimait que la suppression complète du passage des substances courantes dans l'urine était un signe pathognomonique du mal de Bright. Mais plus tard, Duckworth montrait qu'il s'agissait souvent d'un simple retard au lieu d'une suppression complète, et le professeur Straus observait que le retard lui-même n'était pas constant dans la néphrite interstitielle.

J'ai indiqué ces faits dans les recherches que j'ai faites avec Castaigne, sur la perméabilité rénale.

Je me rappelle, étant jeune étudiant, il y a plus de vingt ans, avoir entendu citer le fait que, dans les néphrites, l'ingestion d'asperges pouvait ne pas être suivie de l'apparition dans l'urine de l'odeur spéciale, due à l'élimination du méthyl-mercaptan.

Il est possible aussi que, en dehors de l'état du rein, d'autres conditions, et particulièrement des conditions digestives, interviennent pour modifier le passage de cette substance odorante dans l'urine.

Veuillez agréer, mon cher confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments. Ch. Achard.

*
* *

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Je puis fournir une contribution toute personnelle à la question de sémiologie indiquée, à propos des albuminuries alimentaires, par M. le Dr Tripier, dans le n° de *La Chronique Médicale* en date du 1er juin 1901, page 368.

Si la cliente bienheureuse de notre confrère possédait le don enviable d'émettre une urine sans puanteur, après s'être alimentée d'asperges, mon urine, à moi, correctement fétide le jour où j'élabore pour la première fois, à la saison nouvelle, ce légume extraordinaire, le devient beaucoup moins pas la suite, mais c'est tout ; encore ignorè-je si je me trouve ici dans la règle commune, ou si j'y forme une exception. En tout état de cause, ma pituitaire (très sensible, hélas !) n'est pas à suspecter d'appréciation erronée par accoutumance, car la différence d'activité dans la senteur est manifeste dès la première récidive. Je ne suis pas albuminurique ; que signifie donc ce phénomène ? Au laboratoire de le dire, comme aussi d'expliquer le cas remarquable de la dame au pipi projeté sans odeur.

Ainsi, puisque en médecine toute question a son importance au fond, pour légères qu'en soient les apparences, souffrez que je vous en soumette à mon tour une d'ordre non moins modeste que la précédente ; vieille comme le monde, elle ne reçut pourtant jamais de solution satisfaisante :

Pourquoi certains traumatismes anciens communiquent-ils à ceux qui en sont porteurs la faculté de présager les variations atmosphériques prochaines ? Et cela parfois même avant que le baromètre traduise aucun signe d'inquiétude ; d'où il suit déjà bien évidemment que ce n'est point une conséquence de pression atmosphérique.

Ce n'en est pas non plus une d'hygrométrie, sans quoi, pour

éveiller l'avertisseur mystérieux, il suffirait alors de prendre un bain.., le plus souvent un pédiluve.

S'agit-il plutôt de magnétisme terrestre ?... ou d'autre chose encore ? .. L'inconnue, essence infiniment subtile, est-elle apparentée au principe ignoré des marées diurnes morbides, dans la fièvre, dans le délire...? Sa révélation à venir ne sera pas un moindre sujet d'étonnement que ne le fut naguère la proclamation des rayons X.

LANOAILLE DE LACHÈSE.

Le langage des animaux.

Paris, 6 juin 1901.

TRÈS HONORÉ ET SAVANT CONFRÈRE,

A propos de la localisation du langage dans la 3e circonvolution cérébrale frontale gauche, dont il est question dans votre *Chronique* du 1er juin, les professeurs d'anatomie comparée ou les phrénologistes pourraient-ils nous dire dans quelle circonvolution ou partie du cerveau se trouve localisée la parole chez les animaux, quadrupèdes et oiseaux ?

Büchner prétend qu'il n'y a que l'homme qui possède le don du langage.

Or, les animaux ont le don d'un langage approprié à leur organisation : ils se parlent, se communiquent leurs pensées, s'entendent, prennent des résolutions et les mettent à exécution. Quelques-uns imitent les cris, les chants, reproduisent l'accent, l'intonation, les paroles, répondent même aux questions qu'on leur adresse.

J'ai vu un perroquet dénoncer à son maître une cliente qui avait mis en cachette dans sa poche un objet dérobé dans la boutique d'un épicier. J'en ai vu un autre qui reproduisait l'état d'esprit de sa maîtresse en disant volontairement : « *ça va !* », si elle était de bonne humeur ; « *ça ne va pas !* », si elle était triste ou préoccupée.

Quant à faire un discours, tenir une conversation, je crois que l'homme seul *en a plus ou moins* le don ou les moyens.

Agréez, très sympathique confrère, l'assurance de ma profonde estime.

Dr MOURA.

Les origines de l'inoculation.

TRÈS HONORÉ CONFRÈRE

Je continue toujours à glaner dans les vieux bouquins ce qui a rapport à l'art médical, et sachant que vos lecteurs éprouvent souvent un grand plaisir à lire ce que l'on a chiffonné dans l'histoire du passé, je vous transmets aujourd'hui un extrait, très humoristique, à la fin assez raide à l'égard des médecins anglais, d'une lettre de Milady Montague, relatant la façon dont on vaccinait à Constantinople en 1717, c'est-à-dire près de soixante ans avant la découverte de Jenner.

*Extrait d'une lettre de milady Montague, adressée à Mistress S. C****
(Traduction de M. Anson.)

D'Andrinople, 1er avril 1717.

..... A propos de maladies, je vais vous dire une chose qui vous fera désirer d'être à Constantinople : la petite vérole, ce mal cruel

si commun parmi nous, n'y est nullement dangereux, par l'invention de l'inoculation ; c'est ainsi qu'on l'appelle. C'est le métier de quelques femmes âgées qui se consacrent à faire ces sortes d'opérations dans l'automne, vers le mois de septembre, lorsque les grandes chaleurs sont passées. On s'envoie demander les unes aux autres si quelqu'un de la famille veut se donner la petite vérole; on arrange cela comme une partie. Quand on est rassemblé, et pour l'ordinaire quinze ou seize ensemble, ces vieilles femmes arrivent avec une écaille de noix pleine de matière variolique de la meilleure qualité, et vous demandent où vous préférez qu'elles vous ouvrent la veine. Alors elles piquent l'endroit que vous leur indiquez avec une grande aiguille ; cela ne fait pas plus de mal qu'une légère égratignure; elles introduisent dans le petit vaisseau toute la matière qu'elles peuvent fixer sur la pointe de l'aiguille après cela, elles bandent cette petite plaie, en observant de la couvrir d'un fragment de coquille creuse; elles répètent cette opération à quatre ou cinq endroits différents.

Les femmes grecques ont le préjugé de se faire faire une insertion au milieu du front, une à chaque bras et l'autre à la poitrine, en l'honneur du signe de la croix; mais cela produit un fort mauvais effet, ces piqûres laissant une légère cicatrice ; toute femme exempte de préjugés préfère la jambe ou la partie du bras qui n'est pas ordinairement découverte.

Les enfants, les jeunes personnes, après cette opération, ne jouent pas moins tout le reste du jour, et jusqu'au huitième on est en parfaite santé : alors on a un peu de fièvre, on se met au lit pendant deux jours, rarement pendant trois, on n'a guère plus de vingt ou trente boutons au visage, jamais on n'est marqué et au bout de la huitaine on se porte aussi bien qu'avant l'opération.

La plaie qui s'est formée à l'endroit de l'insertion a un écoulement pendant toute la maladie : je suis persuadée que c'est là ce qui diminue les accidents ; il y a tous les ans des milliers de personnes inoculées. L'ambassadeur de France disait fort plaisamment qu'on prend ici la petite vérole pour faire diversion, comme ailleurs on prend les eaux. Il n'y a pas d'exemple qu'on en meure, et vous pouvez me croire bien convaincue de la sûreté de cette expérience, puisque mon intention est de la tenter sur mon cher petit enfant.

Je serai même assez patriote pour employer tous mes soins à faire adopter cette méthode en Angleterre, et je n'aurais pas manqué d'écrire plusieurs particularités sur cet objet à quelques-uns de nos médecins, si j'en connaissais parmi eux d'assez désintéressés pour travailler à détruire une branche aussi considérable de leurs revenus en faveur de l'humanité; mais cette maladie est d'un si grand produit, que ce serait exposer à tout leur ressentiment l'homme assez hardi pour tenter de la détruire. Si Dieu me prête vie jusqu'à mon retour, j'aurai peut-être le courage de guerroyer avec eux ; voilà pour vous une belle occasion d'admirer les sentiments héroïques de votre.., etc , etc.

Pour copie conforme :

Dr Moreau (de Malakoff).

Notre Pilori.

Une de ces innombrables et innommables feuilles, dont le rédacteur en chef et les collaborateurs s'appellent *Ciseaux*, nous a emprunté sans plus de façons un article du Dr J. Félix, intitulé : *Les commandements du tuberculeux*, paru il y a quelques mois dans la *Chronique*.

Nous n'aurions pas crié : haro ! si notre confrère (?) n'eût aggravé son cas, en ajoutant cette appréciation de son crû : *Nouvel exemple de l'imagination des poètes* (!) *médecins*

Se mêler de critiquer, quand on s'appelle Ciseaux ! quelle ironie ! !

* * *

Il y a Grasset et Grasset comme il y a Sarcey et Larroumet. Un des deux Grasset, celui qui n'est pas de Montpellier, proclame, dans un *leading article*, qu'il n'existe plus d'historiens de médecine (l'auteur se met modestement hors pair) : « l'histoire de la medecine, ajoute-t-il, n'a aucune sympathie en notre pays, car je n'appelle pas histoire, mais récréations médicales, les publications de notre confrère Cabanès, soit dans la *Chronique médicale*, soit ailleurs... »

Mon cher confrère, mon ambition est plus haute : la *Chronique médicale* n'est pas, en effet, un organe d'histoire, — ni d'historiettes de la médecine ; mais bien une revue de *médecine historique et littéraire*, et elle est, j'en suis convaincu, restée fidèle à son programme, qui est non pas d'amuser, mais d'instruire. Il ne nous convient pas de nous départir de la ligne que nous avons toujours suivie et qui, vous en convenez du reste (avec une évidente mauvaise grâce), nous a jusqu'ici parfaitement réussi.

Avis à nos lecteurs.

En vue d'un nouveau tirage des *Morts mystérieuses de l'Histoire* — le premier à 2.300 étant à la veille d'être épuisé — nous serions fort reconnaissant à nos lecteurs de bien vouloir nous signaler les erreurs de diagnostic, de date, d'interprétation, etc., qui ont pu se glisser dans notre ouvrage : dans un livre d'histoire, il est indispensable que le moindre détail soit soumis au contrôle le plus rigoureux. Sans doute, quand on est redresseur de torts, il ne faut pas soi-même s'exposer à être redressé ; mais on connaît le proverbe : *Errare humanum est*. Nous accepterons donc avec gratitude toutes les observations qu'on voudra bien nous adresser, et nous en tiendrons le compte qui convient dans la prochaine édition qui se prépare des *Morts mystérieuses de l'Histoire*.

Errata

VIIIe année, P. 242. dernière ligne, lire : *pièce* et non *prise*. P. 245, lire *1765* et non *1745*.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900-1901).

Nº du 1er novembre 1900. — L'épilepsie chez Gustave Flaubert, par M. le Dr Ch. Binet-Sanglé. — La *clef* de «Madame Bovary» : l'officier de santé Bovary et le pharmacien Homais.

Nº du 15 novembre 1900. — Tragiques souvenirs : les restes de Caserio et les reliques funèbres du Président Carnot. — Les derniers moments du Président Carnot. — A travers les autographes.

Nº du 1er décembre 1900. — La santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits, par M. F. Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne. — Talleyrand et la vaccine. — Un préjugé relatif à la variole : le prétendu bénéfice de l'âge.

Nº du 15 décembre 1900. — Après l'Exposition. — L'Exposition centennale (*suite et fin*), par M. le Dr Michaut. — Les Expositions universelles et la santé publique, par M. L. Daguillon, de la Statistique municipale. — Un chirurgien d'autrefois, jugé par un chirurgien d'aujourd'hui : le père Boyer.

Nº du 1er janvier 1901. — L'Eloge de Charcot, par le professeur Debove. — La Santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits (*suite*), par M. F. Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne.

Nº du 15 janvier 1901. — La maladie, l'opération et la mort de Napoléon III, par M. le Dr Guépin, ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris. — Enfants coupés en morceaux... en 1733. — Les gâteaux des rois liberticides, en 1794 : une circulaire du maire de Paris, le Dr Chambon (de Montaux).

Nº du 1er février 1901. — Un médecin machiniste, par le Dr Cabanès. — La dernière maladie de la reine d'Angleterre. — Le chloroforme à la reine. — Quelques anecdotes sur Potain.

Nº du 15 février 1901. — Un document inédit sur la santé de Madame de Pompadour, interprété par M. le Dr Potiquet. — La journée des souveraines : S. M. la reine régente d'Espagne et S. M. la reine de Hollande. — Nouveaux détails sur la dernière maladie de la reine d'Angleterre.

Nº du 1er mars 1901. — Les blessures de guerre de Napoléon, par M. le Dr Callamand (de Saint-Mandé). — La médecine et les médecins au théâtre : *La Dormeuse*. — La zoophilie de la reine Victoria.

Nº du 15 mars 1901. — Les tuberculeuses célèbres : Mademoiselle de Lespinasse, par M. le docteur Plicque. — Projet de fondation d'un cours d'anatomie par le Pape Benoît XIV ; Une trousse de chirurgien au XVIIIe siècle, par M. le vicomte Boutry.

Nº du 1er avril 1901. — Un maniaque couronné : le sultan Abdul-Hamid II. — Cœur et foie en littérature, par M. le Dr A Gilbert, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. — La cérémonie du Jeudi Saint à la Cour.

Nº du 15 avril 1901. — La mort du Dauphin, père de Louis XVI, par M. le Dr G. Baschet. — J.-J Rousseau jugé par Sainte-Beuve. — Une lettre inédite d'Antoine Dubois — Une lettre inédite de Boerhaeve.

Nº du 1er mai 1901. — L'aphonie de Boileau-Despréaux, par M. le Dr Courtade. — La zoophilie du Sultan. — Comment est mort Charlemagne, par M. le Dr Bougon.

Nº du 15 mai 1901. — A propos des « Remplaçantes », par M. le Dr Flandrin. — Du rôle de la superstition et des remèdes miraculeux dans le traitement des plaies au moyen âge, par M. le Dr Gottschalk.

Nº du 1er juin 1901. — Les Morts mystérieuses de l'Histoire ; Préface du professeur Lacassagne (de Lyon). — Curieuse anomalie. — Singulier certificat médical.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef



8e ANNÉE. — No 13

1er JUILLET 1901

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV.

Par M. Louis Delmas (a).

II

La succession inespérée de Cousinot mit naturellement en émoi toutes les ambitions médicales. Intestat et célibataire, le défunt donnait, à ce double titre, la mesure de sa parfaite indifférence à l'égard du choix de son remplaçant. Ce fut donc, pour les deux camps irréconciliables, une séduisante occasion de rouvrir leurs querelles. « Chimistes et Galénistes », en d'autres termes provinciaux et Parisiens se mirent avec la même ardeur à la poursuite d'une conquête aussi désirable, quoique moins platonique, que celle de « Chimène ». Mais cette fois, lasse de sa monotone fidélité, la fortune se donna sans réserve aux étrangers. Montpellier triompha dans la personne d'un de ses plus avisés représentants, et les idées nouvelles reprirent leur cours interrompu.

Le trop heureux Elu agréé par la Régente, au grand scandale de Guy Patin (1) et de la Faculté, pour la direction sanitaire de l'enfant-roi, occupait depuis près de trente ans déjà, dans le monde de la cour, une situation très en vue. C'était, à tous égards, un exemple achevé de parvenu couronné de ses propres mains par le logique enchaînement des intrigues qu'il avait habilement orientées dans le sens de sa future et suprême exaltation. François Vaultier, dont nous rappelons en ce moment le nom passablement inconnu, venait plus directement encore que Renaudot, et probablement en même temps que lui, de la remuante université languedocienne. Né à Arles en 1590, docteur à 22 ans, d'intelligence ordinaire, mais souple et pratique, plus spirituel que savant, hâbleur et beau garçon au même titre que la plupart de ses compatriotes, ambitieux et sûr de lui, il réunissait, on le voit, les meilleures garanties naturelles de succès. Il ne lui manquait que des appuis : son extérieur agréable et ses bonnes manières le servirent encore mieux que des protections. La mode lui prodigua bientôt ses faveurs, et la cour, assez

(a) V. le n° précédent.

(1) « ..... Il y a bien des choses à dire là-dessus qui pourront être dites et sues de tout le « monde quelque jour. Il est médecin du premier ministre de l'Etat, et on le fait premier « médecin du roi. Il a été douze ans prisonnier du père, et on le fait aujourd'hui premier « médecin du fils. Tout cela est fleur de notre politique, *quæ magis spectat ad facem Ro- « muli quam ad politeia Platonis.* »

mal tenue d'ailleurs depuis la mort de Henri IV, entr'ouvrit facilement devant lui ses portes peu gardées. A peine introduit dans ce milieu frivole et brillant, il y évolua avec la facile assurance d'un prédestiné. Remarqué de la Reine, trop Italienne pour ne pas subir, malgré son âge, le charme naturel des attraits physiques, il ne tarda pas à prendre dans l'entourage de cette princesse le titre plus conventionnel qu'effectif de médecin ordinaire. Il remplit en réalité, sous ce couvert officiel imposé par les convenances, et selon la tradition des usages florentins, le rôle très personnel, toujours délicat et complexe de « sigisbé ». Son influence ne fit que s'accroître avec son ambition. Entraîné par sa belle assurance originelle, il se précipita sans hésiter dans l'incohérente mêlée des politiciens de la Régence et s'y maintint bravement aux premiers rangs ; poussant même l'audace jusqu'à défier Richelieu et prendre une part active aux cabales si vainement ourdies contre l'inébranlable ministre. Il ne fut pas longtemps sans porter la peine de sa présomption. Disgracié et chassé, dès l'avènement de Louis XIII, la piteuse « Journée des Dupes » mit fin à ses folles équipées. Son tout-puissant ennemi lui fit, à cette occasion, le très grand honneur de le désigner au nombre des suspects ou des compromis de marque, dont l'histoire héroï-comique de ces temps agités venait de flétrir, d'un mot ineffaçable, la stérile et ridicule agitation. Arrêté à Senlis, sous les yeux et malgré les protestations de la Reine-mère, sa liberté devint l'enjeu de curieuses négociations, où l'orgueilleuse méfiance de Marie de Médicis fut obstinément plus forte que ses sympathies. Le Cardinal, désireux de reléguer à bonne distance un aussi turbulent voisinage, proposait à l'intransigeante veuve de Henri IV de lui laisser son médecin, à condition qu'elle se fixât définitivement à Moulins : tandis que, résolue de rester à Compiègne, la plaignante persistait dans ses deux prétentions, également inacceptables pour l'ombrageux dominateur de la jeune cour. Nulle concession réciproque ne paraissant décidément possible, Richelieu brusqua le dénouement en faisant conduire à la Bastille un otage devenu, à la longue, très embarrassant pour les deux parties. Et comme les lourdes portes de la sombre prison d'Etat ne s'ouvraient que fort rarement au dehors, il n'y resta pas moins de douze ans, menacé même vraisemblablement d'y achever sa vie, si la mort du premier ministre ne fût venue assez inopinément le délivrer.

Aguerri plutôt qu'assagi par cette rude épreuve, il reprit aussitôt place dans la foule incorrigible des intrigants que la main de fer de Richelieu n'avait pu que momentanément maintenir. Usant jusqu'à l'indiscrétion de son prestige de victime encore maculée des rouilles de la geôle, il eut tôt fait de réparer le temps perdu. Nous le retrouvons, quelques mois après sa libération, médecin particulier de Mazarin, inséparable et co adjuteur officiel du premier médecin du roi, jouant de la sorte un rôle des plus actifs dans les crises dramatiques de la cachexie progressive dont Louis XIII se mourait depuis plusieurs années. — Cousinot n'ayant survécu que trois ans à son royal et mélancolique client, notre récent échappé de la Bastille put enfin réaliser ce rêve de folle ambition que ni l'infranchissable épaisseur des murs, ni la monotone répétition des jours de captivité n'étaient parvenues à décourager. Il devenait à son tour, en 1646, premier médecin de Sa Majesté.

La durée de cette ultime prospérité ne compensa qu'à demi celle de la longue disgrâce qui l'avait précédée de si peu. Moins de six ans plus tard, en 1652, une vulgaire atteinte de maladie infectieuse indéterminée emportait, dans son ironique brutalité, le dispensateur autorisé d'une santé certainement mieux surveillée que la sienne. Guy Patin, qui ne pouvait lui pardonner ses origines et ses opinions languedociennes, a laissé dans une de ses mordantes épîtres, le singulier et fort peu charitable panégyrique que voici : « ..... Hier, « 4 juillet, est ici mort dans son lit, d'une fièvre continue maligne, « le sieur Vaultier, premier médecin du roi et le dernier du « royaume en capacité, et afin que vous sachiez qu'il n'est pas mort « sans raison, il a pris de l'antimoine par trois fois pour mourir « dans sa méthode par le consentement et le conseil de Guénault. « S'il fût mort il y a sept ans, il eût épargné la vie à plusieurs hon- « nêtes geus qu'il a tués par son antimoine. Enfin il est mort lui- « même, âgé d'environ soixante-trois ans. »

Accusation souverainement injuste et passionnée! On ne pouvait en tout cas, sans une insigne mauvaise foi, contester à Vaultier le mérite d'avoir su mener à bonne fin la prospérité physique de l'enfant-roi confié à son absolue direction, pendant cette périlleuse phase de la croissance, où l'excessive impressionnabilité du sujet le livre, presque sans défense, aux premières agressions des maladies virulentes. Quel docte et scrupuleux observateur de la médecine classique eût, mieux que lui, fait montre de dévouement et d'à-propos dans le traitement de la très grosse atteinte de « petite vérole » qui, dix-huit jours durant, du 4 au 22 novembre 1647, tint la cour en émoi et Louis XIV en péril ?... En fait, les adversaires de l'antimoine comptaient tout autant sinon plus d'insuccès que ses partisans. Des causes d'ordre moins humanitaire et moins honorable, la *pessima invidia* surtout, dictaient aux Parisiens attardés leur aveugle animadversion contre les provinciaux en progrès. Sans avoir fourni d'indiscutables preuves de supériorité professionnelle, Vaultier nous donne aujourd'hui, dans le recul de cinquante lustres qui nous séparent de lui, l'impression très justifiée d'un praticien habile, heureux et apprécié. Est-il un meilleur criterium de bonne renommée doctorale ?...

Toutefois s'il exerça son art avec succès et distinction, il lui manqua constamment, même au point culminant de ses triomphes, cette modération naturelle ou judicieusement acquise qui relève et ennoblit la vénalité matérielle des secours médicaux. Son insatiable avidité, que ne stimulait cependant aucune charge de famille (il était célibataire), le rendit bien autrement antipathique que son goût, peut-être inconsidéré, pour l'émétique. Attentif à recueillir tous les revenus de son emploi, il ne laissa passer aucune occasion d'augmenter sa fortune et ses prérogatives. Tout fraîchement pourvu de l'héritage de Cousinot, par conséquent en pleine griserie d'honneurs inaccoutumés, on le vit intenter un procès au fils de Bouvard, en faveur duquel son prédécesseur, pour de louables motifs de convenance, s'était désisté de la charge de surintendant du Jardin des Plantes, apanage traditionnel de celle de premier médecin du roi. Le conseil, obligé de reconnaître ses droits, ne put cependant s'empêcher, par arrêt du 14 juillet suivant, de lui donner une leçon de tact, qu'il ne voulut ou ne sut pas mettre à

profit. Cette ingénieuse sentence, vrai modèle de psychologie raisonnée, laissait à Bouvard fils, jusqu'à sa mort, la continuation de ses honneurs, sous réserve d'en livrer scrupuleusement à Vaultier tous les bénéfices. — Mais le chef-d'œuvre accompli de son vigilant et lucratif opportunisme fut de se faire attribuer, en 1649, les immenses revenus de l'abbaye d'Evreux, « pour marque particulière du souvenir de la cure par lui faite en la personne de Monsieur, frère unique de Sa Majesté » (1).

Et pourtant, s'il faut en croire, à ce sujet, les sévères quoique assez vraisemblables révélations de Guy Patin, la prodigieuse cupidité de Vaultier, surexcitée par l'usage, tout comme l'appétit, était cependant fort loin de se satisfaire : « Monsieur le premier, « nous dit l'infatigable satirique, se plaint qu'il n'est pas assez « riche. Ce n'est point que je le hante ni le voie. C'est lui qui l'a « dit à un de mes amis qui est le sien ; combien qu'il aie plus de « 25.000 écus de rente tant de ce qu'il a de sa charge, de son abbaye « et du revenu de l'argent qu'il a en banque, que de ce qu'il gagne « encore tous les jours avec les courtisans (j'entends de ceux qui « ont bonne opinion de lui). Il dit qu'il ne sera content s'il ne lui re« vient encore un bon bénéfice de 20.000 livres de rente. Cet ami lui « dit qu'il se devait contenter de tant de bien qu'il avait, qu'il n'était « chargé ni de femme ni d'enfants, et qu'ayant déjà une abbaye, « il ne devait pas souhaiter davantage de bien de l'Eglise. M. Vaul« tier lui répondit qu'il ne se sentait point la conscience chargée « ni son âme en danger pour le bien qu'il avait et qu'il ne serait « pas plutôt damné pour trois abbayes que pour une... »

Gardons-nous de compromettre par une imprudente retouche la portraicturale valeur de cette esquisse de premier jet. Expressive comme un tableau de genre, elle fait surgir à la pensée l'« instantané » moral du type le plus achevé de ces courtisans professionnels qu'il nous a semblé intéressant d'exhumer d'un trop dédaigneux oubli.

III

Plus habile ou plus prévoyant que son prédécesseur, Vaultier avait eu soin, au bon moment, de s'assurer le concours et l'appui d'un coadjuteur, absolument façonné à ses idées et ne pouvant atteindre que de lui le succès de son avenir. A ce fidèle *alter ego*, l'invariable consigne d'écarter discrètement les envieux et les contradicteurs de l'entourage immédiat du Premier Médecin, et de faire valoir l'éclat de ses talents. Nul ne lui parut plus apte à tenir ce rôle de « grande utilité » que son ami et compatriote Antoine Vallot, né comme lui à Arles, presque du même âge (2), nourri du même enseignement, animé du même désir de fortune, et parvenu, par d'identiques moyens naturels, à captiver le grand monde parisien où il s'était hardiment jeté au sortir des bancs de l'Ecole.

Leur communauté native d'aptitudes et de sentiments, annihilée par le long internement de Vaultier, les rapprocha de nouveau à la libération de ce dernier, et tous deux surent également bénéficier des avantages inattendus que la mort de Richelieu livrait sans ménagement à la turbulente faction des « mécontents ». L'ex-prison-

(1) Philippe d'Orléans, plus jeune de deux ans que Louis XIV, venait de payer tribut, mais très légèrement, à la variole — exactement au même âge que son frère.

(2) Vaultier était né en 1590 ; Vallot en 1594.

nier du Cardinal eut bientôt reconquis son ancien rang, et quand, au bout de quelques mois de facile réacclimatation, il atteignit le faîte de sa brillante carrière, ce fut à Vallot qu'il confia la mission de maintenir auprès d'Anne d'Autriche l'influence personnelle à laquelle il était redevable de son élévation finale. On ne pouvait plus amicalement ni plus pratiquement se partager à deux l'Empire médical de la nouvelle cour.

Les heureux effets réciproques de cette sage et prudente association se manifestèrent tout particulièrement à l'occasion de la petite vérole du Roi. Sans l'intelligent soutien de son co-partageant, Vaultier, très fortement pris à partie par l'intraitable coalition des confrères parisiens, eût été impuissant à faire prévaloir ses opinions curatives, passablement révolutionnaires dans l'espèce, et dont les résultats inespérés allaient sous peu confirmer la judicieuse opportunité. Ce fut, pour ces deux Ajax de la médecine, un triomphe sans égal qui les mit définitivement hors de pair : pour Vallot surtout, la consécration définitive et publique de ses droits à la succession éventuelle de Vaultier.

L'événement, très hypothétique à cette époque, se réalisa moins de cinq ans après, le 4 juillet 1652, beaucoup plus tôt que ne semblait l'annoncer l'état de santé comparatif des deux collaborateurs. Asthmatique et peu ingambe, Vallot n'avait physiquement, sur son ami et maître, que le problématique avantage de compter quatre unités de moins au chiffre de ses années. Il devait cependant lui survivre de près d'un quart de siècle, imposant de la sorte à ses irréductibles détracteurs la convaincante démonstration de sa fidélité à remplir l'hippocratique devoir de donner personnellement l'exemple d'une bonne santé.

Contrairement, en effet, aux acerbes allégations de Guy Patin, nous avons en toute justice le droit d'affirmer que si Vallot fut un ambitieux privilégié, ce ne fut pas un ambitieux déplacé. Imbu de son accablante responsabilité et pressentant de bonne heure l'interminable série d'alertes et de mécomptes que, sous de trompeux dehors, le tempérament assez défectueux en réalité et les indomptables passions du Roi ne manqueraient pas de susciter, il fit de la santé de Louis XIV, dès son entrée en charge, l'unique et constant objet de ses méditations. Et pour laisser de cette scrupuleuse et vigilante observation des traces authentiques dont pourraient bénéficier par la suite ses successeurs et son royal client, il conçut la géniale idée d'ouvrir, à partir du premier jour de sa prise de service, le « compte courant » quotidien de cette précieuse santé.

Telle a été la genèse circonstancielle de cet étrange manuscrit, vraiment unique en son genre, que, sous le titre d'une si frappante simplicité, le *Journal de la santé du Roi Louis XIV*, Vallot et après lui d'Aquin et Fagon, rédigèrent fidèlement de leur propre main, de 1652 à 1711. Indûment retenu pendant très longtemps par les héritiers successifs du dernier rédacteur, et devenu enfin propriété de la Bibliothèque nationale, ce mémoire ne nous semble avoir que très modestement attiré l'attention des écrivains et des connaisseurs. Qu'il nous suffise de rappeler, pour en faire ressortir l'importance, que Michelet y a puisé à pleines mains la plupart de ces détails réalistes et documentés dont il étaie ses interprétations psycho-philosophiques de la politique du grand monarque, aux

diverses périodes de son règne. Encore à l'état de manuscrit original et non amplifié, à l'époque où le célèbre historien le feuilletait avec tant de soin, nous sommes redevables au zèle passionné d'un érudit de premier ordre, le bibliothécaire Leroi, de Versailles, de pouvoir le consulter sous forme d'un in-octavo publié à Paris, en 1862, chez le libraire Durand : édition unique et à tirage restreint, aujourd'hui si obscurément disséminée, que son extrême rareté légitime, comme autrefois, l'ignorance du public et la convoitise du chercheur.

(*A suivre.*)

Trouvailles Curieuses et Documents inédits

Un autographe polymorphe de Balzac.

C'est à M. J. Turquan, l'auteur bien connu de nombreux volumes sur Napoléon et sa famille, d'une érudition si avertie et d'un style si personnel, que nous devons la gracieuse communication du singulier autographe que nous reproduisons.

Le grand romancier avait-il fait une gageure? Etait-ce un simple badinage? Ce billet écrit par Balzac à la duchesse d'Abrantès, en autant d'écritures différentes que de lignes, atteste, en tout cas, un assez bizarre « état d'âme. » Nous n'irons pas jusqu'à y voir une manifestation morbide, et cependant!....

Nul mieux que M. Depoin n'était qualifié pour interpréter le document unique qui doit, si nous sommes bien informé, figurer dans le volume que prépare M. Turquan sur la duchesse d'Abrantès.

Voici donc la « consultation » que nous a envoyée, avec son empressement accoutumé, le savant président de la « Société de graphologie » :

La variété d'écritures qui se manifeste dans le curieux autographe polymorphe de Balzac ne révèle pas seulement l'aptitude « caméléonesque » de son graphisme. Elle a une plus haute portée.

On y remarque tout d'abord la caractéristique des esprits cultivés et souples : la multiplicité des alphabets, symbole d'éclectisme. Balzac a pris évidemment dans son jeune âge des leçons de calligraphie, auxquelles il doit cette écriture artificielle d'éphèbe encore tout cocquebin, mais très imaginatif, dont une des lignes de l'autographe perpétue le type : tant la contrainte imposée aux doigts par la position classique enseignée a conservé d'autorité sur le sujet qui y fut soumis en la prime fleur de l'âge,

Quo semel est imbuta recens...

On la retrouve encore dans la ligne où cette calligraphie juvénile s'agrémente des renflements symptomatiques d'une sève vitale puissante qui se prend à l'envahir.

A Madame Aubert, née d'Abrante

Sas manni dais Otografes ai devainu queq'chauze de ci exstrodinerre que je ne sait, Madame, comment je dois m'y prendre pour vous satisfaire, et encore que j'ai beaucoup d'écritures [illegible]

quand j'[illegible]

et une avec laquelle je puis gagner ma vie comme

Peintre Callygraphe

élève de Joseph Prudhomme

et v[re] dévoué serviteur

Honoré de Balzac

Doué d'une grande puissance caméléonesque en fait d'escripteures drolatique et aultres, ains vostre debuoué serviteur pour le demourant de ses iours

PARIS au mois de Octobre mil huict cent trente cinq.

Ceci (traduction) [illegible]

AUTOGRAPHE POLYMORPHE DE BALZAC.

Mais le caractère fait, sur lequel la vie a exercé son action modificatrice et tassante, apparaît dans le graphisme vigoureux, sagace et fécond, rempli de signes d'activité, de création, d'organisation, d'énergie. Bien que le scripteur, pour mettre en valeur son talent de Protée, ait un peu « triché », car c'est en alternant l'emploi d'instruments divers (au moins deux plumes d'oie bien distinctes) qu'il a tracé ces lignes, on sent bien qu'un tel esprit est, au plus haut point, capable d'observer et de comprendre toutes les passions humaines et, suivant l'expression familière, de « se mettre dans la peau » des personnages qu'il a sculptés d'un merveilleux ciseau.

Quelque original que soit cet exemple, il n'est pas unique. Ainsi *l'Amateur d'autographes* a publié une lettre de Saint-Saëns à Charavay, le raillant aimablement d'avoir disqualifié un manuscrit de lui, parfaitement authentique, mais d'une écriture différente de l'habituelle, et qu'il entremêle à celle-ci, dans sa lettre, avec une parfaite aisance.

George Sand avait deux écritures ; Louis XVIII également : la revue précitée en a fourni des spécimens.

Récemment nous avons publié un document qui se rapproche immédiatement du tour de force de Balzac : c'est un autographe de M. Hans Busse, où l'honorable président de la Société graphologique de Munich utilise onze écritures différentes, toutes tracées avec la plus grande liberté.

Sa Majesté la Reine de Roumanie n'est pas moins bien douée au point de vue de la mobilité du graphisme : la *Graphologie* en donnera le curieux témoignage.

Les modifications ainsi produites par l'effort de la volonté sur le graphisme naturel sont du même ordre que les expressions occasionnelles qu'on peut donner à son visage. L'ignorant ne distingue pas entre elles ; l'observateur superficiel s'y méprend ; elles sont l'écueil des primesautiers excessifs. Mais le graphologue réfléchi, comme le physionomiste patient, cherche le petit geste réduit, l'imperceptible pli qui va déranger un moment la fictive ordonnance. Quand on l'a une fois saisi, le masque se dénoue... et parfois le héros s'évanouit.

J. Depoin.

Le premier interne des hôpitaux de Paris.

Le premier interne, reçu au premier concours de l'internat des hôpitaux de Paris, l'an X, le 26 fructidor (13 septembre 1802), fut un nommé Alin (L.-J.-B.).

Il fut reçu en même temps que Devergie, Bayle et Lagneau, qui acquirent une célébrité plus tard.

Pourrait-on dire qui fut cet Alin et quels furent les travaux de cet ancêtre de l'internat des hôpitaux de Paris ?

Dr Mathot.

Hygiène Infantile

Alimentation rationnelle du nourrisson et de l'enfant (*suite et fin*).

Tandis que chez l'adulte la ration d'albumine ingérée s'élève habituellement à 1 gr. 5, par kilo et par vingt-quatre heures, l'enfant, il est vrai, a des exigences plus grandes, sa ration alimentaire en comportant, proportionnellement à l'unité de poids, environ trois fois plus, tout au moins jusqu'à l'âge de deux ans. Mais vouloir trouver cette albumine dans le lait de vache, donné comme seule nourriture, est absolument impossible. Il faut de toute nécessité, nous l'avons dit déjà, qu'au lait de la mère devenu insuffisant, soit adjointe et succède bientôt une nourriture nouvelle, non volumineusement trop massive. Peu à peu et en en augmentant progressivement la dose, on doit associer au lait de vache un aliment complémentaire léger, de facile digestion, et aussi, puisque les besoins de l'enfant tendent avec l'âge beaucoup plus vers les hydrates de carbone que vers les graisses, il est nécessaire de donner à ceux-là une certaine prédominance.

L'expérience a prouvé que l'enfant d'un an, par exemple, qui quitte le sein, doit recevoir à peu près la même calorification des graisses que des hydrates de carbone, le chiffre fourni par les albuminoïdes demeurant à peu près constant. La « Phosphatine » nous permet ici encore de satisfaire à toutes les exigences, en y adjoignant d'abord un jaune d'œuf, puis plus tard, vers le 18e mois, quelques biscuits légers.

Dans cet ordre d'idées, voici comment une alimentation pourrait être conçue. (Notons en passant que c'est celle qui a servi pour nos enfants et ceux de nos amis avec un succès sans aucune exception).

XI. — *Alimentation du 12e au 18e mois : 5 repas par jour.*

1er repas,	7 h. du matin	:	250 gr. de lait bouilli avec une cuillerée à soupe de phosphatine.
2e —	10 h.	—	180 gr. de lait bouilli avec une demi-cuillerée à café de phosphatine et un peu de pain rôti.
3e —	1 h. du soir.		180 gr. de lait tiède et sucré avec un jaune d œuf.
4e —	4 h.	—	comme au premier repas.
5e —	7 h.	—	Un bol de lait bouilli et sucré pur ou additionné d'une 1/2 cuillerée à café de phosphatine.

Du 18e mois à 2 ans : 4 repas par jour.

1er repas,	7 h. du matin	:	250 gr. de lait bouilli avec une cuillerée à soupe de phosphatine.

2e repas,	10 h. du matin :	250 gr. de lait sucré tiède et additionné d'un jaune d'œuf avec quelques biscottes.
3e —	2 h. du soir.	250 gr. de lait bouilli avec une cuillerée à soupe de phosphatine.
4e —	7 h. —	250 gr. de lait avec pain rôti et beurré.

Dans ces conditions, l'apport alimentaire est des plus rationnels, et nous ne pouvons en donner de meilleures preuves que les deux citations ci-dessous :

1° « Ainsi, soit à établir le régime d'un enfant d'un an, au moment où il quitte le sein. Son besoin total en 24 heures pourra être couvert par la ration que voici :

Lait de vache. . . .	700 grammes	donnant	514 calories
Poudre alimentaire. .	60 —	—	244 —
	Total		758 —

La répartition des calories sera la suivante :

Albumine. . . .	136,2 calories ou	18 p. 100
Graisses	277,8 —	37 —
Hydrocarbonés . .	344,3 —	45 —

Le même résultat peut être obtenu en remplaçant une fraction du lait et de la poudre par deux jaunes d'œufs, aliment par excellence pour les jeunes enfants ; on prendra dans ce cas :

Lait.	500 gr.	donnant	344 calories
Poudre.	75 gr.	—	304 —
Deux jaunes d'œufs.	35 gr.	—	129 —
	Total		777 —

L'apport calorifique des trois catégories d'aliments sera :

Albumine. . . .	131,2 calories ou	17 p. 100
Graisses.	303,6 —	39 —
Hydrocarbonés. .	342,9 —	44 —

LAMBLING : in *Encyclopédie chimique* de Fremy, t. IX, p. 471. »

2° « Sur une fillette de 20 mois qui recevait quotidiennement pendant plus d'un mois 25 gr. de Phosphatine Falières, 2 œufs, 750 gr. de lait, 20 gr. de sucre, 40 gr. de pain et 10 gr. de beurre, M. Lambling a constaté les apports suivants :

Par l'albumine.	17 p. 100	des calories
— la graisse	43 —	—
— les hydrates de carbone. .	40 —	—

In *Bulletin de la Société centrale de médecine du département du Nord.* C. VALLÉE : *des Poudres alimentaires et de l'alimentation des enfants du premier âge*, p. 332.

A partir de la seconde année et jusqu'à l'âge de 5 ans, le besoin des calories diminuant relativement et n'étant plus que de 80 à 90 par kilo au lieu de cent, de plus les besoins en albumine étant plus considérables, 21 0/0 au lieu de 18, la nourriture doit être plus substantielle. Aussi le professeur Tarnier dit-il : « On peut alors donner aux enfants du bouillon gras, des œufs, des potages ou pâtes alimentaires, du jus de viande, des biscuits légers, de la pomme de terre bien cuite ; mais toutes ces substances devront figurer en petite quantité dans le régime de l'enfant qui sera encore à cette époque principalement nourri de laitage. »

Ajoutons, pour terminer, qu'alors, et plus tard, lorsque la dentition complète permettra de joindre aux aliments précédents un peu de viande blanche et quelques légumes bien cuits, on se trouvera bien de l'usage quotidien de la Phosphatine Falières, dont la richesse en principes phosphatés assimilables viendra favoriser la constitution de la charpente osseuse de l'enfant.

VIEUX-NEUF MÉDICAL

Les insectes vecteurs de maladies infectieuses.

La démonstration de l'origine parasitaire de la malaria et du rôle des moustiques dans la diffusion de la maladie est toute récente; mais l'idée, de quand date-t-elle ?

Parcourez l'ouvrage de Lancisi, *De Noxiis paludum effluviis*, publié en 1718, et vous verrez que Varron, Columelle et d'autres encore, attribuent très nettement la cause des fièvres paludéennes à des essaims de petits insectes s'élevant des marécages.

Varron, dans son traité *De re rustica*, liv. I, ch. 12, dit textuellement :

« Advertendum etiam, si qua erunt palustria, et propter easdem causas, et quod arescunt, *erescunt quædam animalia minuta* quæ non possunt oculi consequi, et per aera intus in corpora per os et nares perveniunt, atque efficiunt difficiles morbos. »

Columelle, dans son traité portant le même titre, écrit, liv. I, ch. 5:

« Nec paludem vicinam oportet esse edificiis, nec junctam militarem viam, quod illa caloribus noxium virus eructat, et *infestis aculeis armata gignit animalia quæ in nos densissimis examinibus involant.* »

Lancisi lui-même établit que les exhalaisons des marais sont de différentes sortes et contiennent à la fois, des organismes vivants et des matières inorganiques. Il montre comment les « animata paludum effluvia » sont introduits dans le corps humain par l'air, par l'eau, et par les aliments. Il affirme que les eaux marécageuses sont en été « des repaires très fertiles en insectes », et que dans les pays de marais l'apparition d'essaims de ces insectes dans l'air peut être regardée comme un signe certain d'une prochaine épidémie de fièvres.

Tout a été dit depuis six mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent (1).

(1) *La Médecine moderne.*

Informations de la « Chronique »

Un Musée rétrospectif de la médecine à la Faculté de Paris.

A maintes reprises nous avons reçu de nombre de nos lecteurs, qui veulent bien nous honorer de leur amitié, des offres que nous avons dû provisoirement décliner, tout en remerciant leurs auteurs pour la générosité de l'intention. Tel nous proposait des autographes et des gravures; tel autre des portraits d'ancêtres de la profession ; celui-ci, de curieux dessins, signés de grands noms de la médecine ; ceux-là, une série d'instruments vénérables,ou des documents de nature diverse, consignant la genèse et les étapes d'une découverte, depuis l'état embryonnaire jusqu'à son dernier degré de perfection.

A ces offres force nous était d'opposer le *non possumus*, n'ayant ni le local pour conserver, ni la première mise de fonds pour installer les différents objets qu'on voulait bien nous promettre, sous la seule garantie qu'ils fussent en lieu sûr.

C'est alors que nous vint l'idée de confier notre embarras à notre obligeant doyen, M. le professeur Brouardel.

— Vous tombez à merveille, nous dit, après avoir écouté notre requête, l'éminent doyen : je dispose d'une salle dépendant de l'ancienne bibliothèque ; volontiers je vous la cède.

Dès le lendemain, nous nous mettions en rapport avec le distingué secrétaire de la Faculté, le Dr Pupin, qui voulut bien nous montrer la salle qui nous était destinée, — et aussi les nombreuses pièces devant constituer le noyau du futur musée.

— Il y a trois ans que j'y pensais, nous dit-il, mais il ne suffit pas d'avoir une idée, il faut la réaliser. Et très modestement s'effaçant, l'excellent secrétaire nous promettait son concours le plus dévoué, le plus absolu... Et voilà comment, très simplement, fut résolue la création à la Faculté de Paris d'un musée historique de la médecine, création dont le mérite revient, nous ne saurions le proclamer trop haut, à l'esprit éclairé du professeur Brouardel.

Prochainement nous allons nous mettre à l'œuvre et, au retour des vacances, nous commencerons à dresser l'inventaire des richesses disséminées un peu partout — dans les antichambres... et dans les greniers de la Faculté.

Et puis nous espérons bien que nos lecteurs et amis se rappelleront leurs promesses, et qu'ils voudront bien nous seconder dans la tâche toute désintéressée que nous entreprenons. Ils peuvent nous confier les objets susceptibles de rentrer dans notre cadre, assurés qu'ils seront désormais à l'abri dans un asile inviolable.

CE QU'ON TROUVE DANS LES VIEUX BOUQUINS

Obligation des médecins envers leurs malades en 1712.

En 1707, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, avait fait paraître un mandement pour rappeler aux médecins qu'ils avaient à avertir leurs malades, dès le début de la maladie, de penser à leur conscience. Le 16 février 1712, le même archevêque renouvela son mandement. Il n'eut pas plus de succès que la première fois.

Le 8 mars 1712, Louis XIV fit paraître une ordonnance imposant aux médecins, aux chirurgiens et aux apothicaires (là où il n'y avait pas de médecins), d'avertir ou de faire avertir, dès le second jour, leurs malades d'avoir à mettre ordre à leurs affaires spirituelles.

M. E. Leclair, docteur de l'Université de Paris (Pharmacie), a envoyé à ce sujet au *Journal des sciences médicales* de Lille (nº du 27 avril 1901) le texte de cette curieuse ordonnance, qui fut affichée sur les murs de Lille le 22 décembre 1713 :

Déclaration du Roy, *du 8 de mars 1712*, portant que les médecins seront tenus, le second jour, qu'ils visiteront les malades, de les avertir, ou faire avertir par leur famille de se confesser sous les peines y portées, etc.

Louis par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre : A tous ceux qui présentes Lettres verront : Salut.

L'attention que Nous avons toujours eu à seconder le zèle des Evêques de notre Royaume, dans tout ce qu'ils ont crû devoir faire pour le bien de la Religion, et le salut des Peuples de leur Diocèse ; Nous a porté à leur accorder toujours nôtre protection, lorsqu'ils l'ont réclamé, et que nous l'avons jugé nécessaire pour l'exécution de leurs pieuses intentions, et comme rien ne nous a parû plus utile à nos sujets, ni mériter davantage d'être appuyé de nôtre autorité, que l'ordonnance que Notre très-cher, et bien-aimé Cousin le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, a jugé à propos de faire le neuf Mars 1707, pour engager les médecins conformément aux Décrets des Saints Conciles et entr'autres d'un Concile tenu à Paris 1429, et de plusieurs Conciles provinciaux de notre Royaume, à avertir les malades de son Diocèse, dès le commencement de leur maladie, de penser à leur conscience, et de ne pas différer à leur en parler, quand la violence du mal ne leur permet plus d'y mettre ordre, avec la liberté et l'attention nécessaire ; Nous avons appris avec peine qu'une ordonnance aussi salutaire, n'a pas eû jusqu'à présent l'exécution qu'elle méritoit, et étant fort à craindre, que celle que Notre Cousin le Cardinal de Noailles, a faite le seize du mois dernier, pour renouveller la première, n'ait pas plus de succès, et que les ordonnances semblables que d'autres Evêques de Notre Royaume ont faites ou pourront faire sur la même matière ne demeurent aussi sans effet, si Nous n'en asseurons l'exécution par la crainte des peines temporelles, Nous avons résolu d'y pourvoir par Notre autorité en la matière qui Nous a parû la plus convenable. A ces causes, et autres, à ce Nous mouvans de Notre certaine science, pleine Puissance et autorité royale, Nous avons par ces présentes

signées de nôtre main dit, déclaré et ordonné, disons, déclarons et ordonnons, voulons et Nous plaît que tous les médecins de Notre royaume, soient tenus le second jour qu'ils visiteront les malades attaqués de fièvre ou autre maladie, qui par sa nature peut avoir trait à la mort, de les avertir de se confesser, ou de leur en faire donner avis par leur famille, et en cas que les malades, ou leur famille ne paroissent pas disposés à suivre cet avis, les médecins seront tenus d'en avertir le curé ou le vicaire de la paroisse, dans laquelle les malades demeurent, et d'en retirer un certificat signé desdits curés ou vicaires, portant qu'ils ont été avertis par le médecin d'aller voir lesdits malades ; Défendons aux médecins de les visiter le troisième jour, s'il ne paroit par un certificat signé du Confesseur desdits malades, qu'ils ont été confessez, ou du moins qu'il a été appellé pour les voir, et qu'il les a veu en effet, pour les préparer à recevoir les Sacremens ; pourront les médecins qui auront averti les curés et vicaires des paroisses où les malades font leur demeure, et qui en auront retiré un certificat signé desdits curés ou vicaires, continuer de voir lesdits malades sans encourir les peines cy-dessus marquées, et chargeons en ce cas l'honneur et la conscience des curés ou vicaires, de procurer aux malades les secours spirituels, dont ils auront besoin ; voulons que les médecins qui auront contrevenu à nôtre présente déclaration, soient condamnez pour la première fois à trois cens livres d'amende ; qu'ils soient interdits pour la seconde fois de toute fonction et exercice, pendant trois mois au moins ; et pour la troisième déclarez déchus de leurs degrés, qu'ils soient rayés du tableau des docteurs ou licentiés de la faculté où ils auront pris leurs degrés, et privés pour toûjours du pouvoir d'exercer la Médecine en aucun lieu de nôtre royaume : Ordonnons qu'il en sera usé de la même manière, et sous les mêmes peines pour les chirurgiens et apoticaires qui seront appellez pour voir les malades dans les lieux, où il n'y a pas de médecins ; n'entendons au surplus dispenser les médecins ni les chirurgiens et apoticaires dans lesdits lieux, d'avertir les malades même avant le second jour de leur maladie de se confesser, lorsque la qualité du mal l'exigera ; voulons que ceux qui y auront manqué, soient sujets aux peines portées par nôtre présente déclaration.

Si DONNONS EN MANDEMENT à nos Amez et Feaux Conseillers les Gens tenans nôtre Cour de parlement de Flandres, que ces présentes ils fassent publier et enregistrer, et le contenu en icelles garder et observer : Car tel est nôtre plaisir. En témoin de quoy, Nous avons fait mettre nôtre Scel à cesdites présentes.

Donné à Versailles le huitième jour du mois de Mars l'an de grace mil sept cens douze, et de nôtre règne le soixante-neuvième. Signé Louis. Et plus bas, par le Roy, Voysin. Et scellée du grand Sceau de Sa Majesté en cire jaune.

Lûe et publiée l'audience tenant le vingt-neuf Avril 1712, et enregistrée au Greffe de la Cour de parlement de Flandres : Ouy le Procureur général du Roy, pour être exécutée selon la forme et teneur suivant l'arrêt du 27 desdits mois et an. Signé, Cambier.

Publiée à la Bretesque de la Ville de Lille le vingt-deux Décembre 1713. Affichée ès lieux accoûtumez : Témoin le Commis Juré du greffe de la gouvernance du Souverain Baillage de Lille. — Par Ordonnance B.-J. Discart. — De l'Imprimerie de Fiévet et Danel, Imprimeurs du Roy.

ÉCHOS DE PARTOUT

Accouchements royaux.

M. le Pr Morisani, célèbre médecin accoucheur napolitain, avait été chargé par le roi d'Italie d'assister la reine Hélène dans ses couches. Sans se prononcer définitivement sur la date exacte de la délivrance de la reine, il avait fait pressentir qu'il fallait l'attendre pour les premiers jours de juin. L'accouchement a eu lieu normalement. (*Gaz. méd. de Paris.*)

Docteur Edouard VII.

S. M. le roi d'Angleterre vient de donner sa démission de membre de la *British Medical Association* (Association des médecins de la Grande-Bretagne) dont il faisait partie depuis deux ans.

Les Esculapes britanniques sont navrés.

Les journalistes anglais se creusent le cerveau pour trouver les raisons de cette démission.

Il serait peut-être plus simple de se demander ce que le prince de Galles est allé faire dans cette galère de morticoles.

En fait de doctorat, il n'a jamais subi à Paris que celui de : Docteur ès cabinets particuliers. (*Le Cri de Paris.*)

Le plus petit souverain du monde.

Le plus petit monarque du monde est vraisemblablement celui qui règne sur l'Etat hindou, vassal de Bhopaul, et qui gouverne plus d'un million d'âmes.

Ce nain est une femme, Djihan-Begum, qui, bien qu'âgée d'une cinquantaine d'années, ne semble pas plus grande qu'un enfant. Sa petite taille ne l'empêche pas de tenir les rênes du gouvernement et d'y maintenir l'ordre et la tranquillité.

(*Tit Bits.*)

Influence de l'âge sur le sens de l'ouïe.

Le docteur Lermoyez estime que le sens de l'ouïe se fatigue et s'altère sensiblement avec l'âge chez la plupart d'entre nous. Et sans doute, cette observation de l'illustre savant est exacte. Pourtant on cite des individus privilégiés chez qui l'oreille semble au contraire s'affiner par l'exercice et avec l'âge.

Le célèbre violoniste Joachim appartient à cette catégorie de mortels fortunés. M. Richmond Ritchie raconte, dans la dernière livraison du *Cornhill Magazine*, une anecdote qui le prouve bien. Joachim avait reçu dans son enfance ses premières leçons de violon d'un maître de chapelle de Budapest nommé Serwacgynski. On devine le nombre d'instruments qui, depuis lors, passèrent entre les mains du grand virtuose. Eh bien, trente ans après s'être séparé de Serwacgynski, comme Joachim passait dans la rue, il entendit résonner un violon qui évoqua aussitôt, à son souvenir, les leçons de son premier maître, ses premiers déboires, ses premiers succès. Il entra, il s'informa. Il demanda à voir le violon en question. C'était un Amati. Il ne s'était pas trompé. Il en offrit un bon prix au possesseur, qui consentit à céder l'instrument, et Joachim s'en

fut, ému et ravi, emportant sous son bras son violon d'enfant comme un peu de jeunesse qu'il aurait retrouvée.

(*La Voix parlée et chantée.*)

Hôpitaux en papier.

On vient, paraît-il, de construire dans les environs de Mettey, près de Londres, pour les convalescents des hôpitaux de cette ville, 45 tentes en papier mâché qui pourront loger 500 habitants.

Ces sortes d'habitations, très salubres, conviendront surtout aux malades atteints d'affections des voies respiratoires, car l'air qu'elles contiennent n'est chargé d'aucune humidité.

D'après certains hygiénistes anglais, le sanatorium antituberculeux parfait serait celui construit en papier mâché.

Reste à savoir si cette construction résisterait longtemps à l'action de l'air et à la pluie.

(*Bulletin de l'Œuvre des enfants tuberculeux.*)

Fécondité extraordinaire.

D'après le *Pester Lloyd*, la femme d'un prêtre grec de Deligrad (Serbie), Mme Arangyel, vient de mettre au monde six jumeaux, dont trois garçons et trois filles ; tous sont bien portants et bien constitués. Il y a dix-huit mois, la même dame avait donné naissance à trois jumeaux : cela fait un total de neuf enfants pour un an et demi.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Famille prolifique.

Dans le comté de Cumberland, Kentucky (Etats-Unis), vient de mourir le fils aîné de la famille Webb qui détient le record de la fécondité. Jason Webb qui mourut à 81 ans ne vit pas moins de 444 descendants directs, ayant eu 19 enfants, 175 petits-enfants, 159 arrière-petits-enfants, 100 arrière-arrière-petits-enfants. Un frère, une sœur de Jason et lui, à eux trois, sont l'origine de 1000 habitants du comté de Cumberland.

(*Tit Bits.*)

Lord (?) Milner, fils de médecin.

Sir Alfred Milner, le gouverneur de l'Afrique du Sud, auquel le roi d'Angleterre vient d'octroyer la pairie et la médaille militaire — pour quels services, grands Dieux ? — est, lui aussi, *made in Germany*.

Son grand-père était négociant à Neuss. Son père fit ses études de médecine à Bonn, Giessen et Tubingen, et de 1861 à 1867 exerça sa profession à Londres. En 1867, il retourna en Allemagne et devint professeur d'anglais.

Sir Alfred Milner est né à Londres. La question est de savoir si son père s'est fait naturaliser Anglais durant son séjour à Londres; sinon, sir Alfred Milner n'est pas qualifié pour porter le titre de lord, auquel, aux termes d'une loi qui n'a jamais été abrogée, aucun étranger naturalisé n'a droit.

Et Alfred Milner qui, de sir Milner a été promu lord Milner, pourrait bien redevenir ce qu'il est réellement : *Herr Milner*.

(*Le Cri de Paris.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Le citoyen Millié, médecin au Comité de salut public. Quis? — J'ai l'honneur de vous adresser une petite brochure: « Lettre du citoyen Millié, médecin au Comité de salut public. » Je crois qu'elle présente un certain intérêt au point de vue historique. S'il en est ainsi, je vous prie de me faire connaître, dans un numéro de votre journal, quelques détails sur ce médecin, dont j'ai le portrait avec la mention: *Jean-Stanislas Millié de Paris, docteur-régent de la Faculté de médecine.* Il était très lié avec mon grand-père Ambroise-Joseph Janson de Paris, envoyé à Liège comme agent national par la Convention, le 31 octobre 1794, à la suite de la victoire de Fleurus, donnant la Belgique à la France. Je voudrais notamment savoir si ce médecin n'a pas reçu chez lui les émigrés liégeois à la suite de la Révolution de 1789.

Voilà bien des questions. Vous y répondrez pour le mieux.

Dr V. Janson.

Desgenettes s'inoculant la peste : l'auteur du tableau ? — Existe-t-il dans les historiographes de l'expédition d'Egypte, dans les mémoires du temps, un récit, par un témoin oculaire, du fait si connu de l'auto-inoculation de la peste pratiquée par le chirurgien *Desgenettes* ? Quel est le nom du peintre qui exposa au Salon annuel des beaux-arts (depuis 1870) un tableau ayant cet épisode pour sujet ?

Dr M. P.

La pièce de théâtre médicale la plus ancienne. — N'est-ce pas cette sorte de mystère bizarre et drôlatique intitulé : « La guerre et le débat entre la langue, les membres et le ventre. C'est assavoir la langue, les yeux, les oreilles, le nez, les mains, les pieds, qu'ils ne veulent plus rien bailler ne administrer au ventre et cessent chacun de besongner. On les vend à Paris en la rue Neufve nostre Dame à l'enseigne de saint Nicolas *i i i i* », illustré de gravures sur bois ?

Chacun des plaignants expose ses plaintes successivement et se révolte contre le ventre qui accapare tout et ne rend aucun service. A quel auteur doit-on rapporter cette pièce de vers ?

Il serait intéressant d'avoir l'opinion des lecteurs de la *Chronique médicale* à ce sujet. Notez que les vers de la fin du xve siècle ou du commencement du xvie sont d'une naïveté charmante. J'en donnerai des extraits touchant la médecine quand vous aurez de la place dans vos colonnes si bien remplies.

Dr Michaut.

Quel était le poison dont se serait servi la fameuse marquise de Brinvilliers ? — On a parlé d'arsenic! Cela ne tient pas. M. Funck-Brentano, dans son livre sur les poisons, fait une salade — de poisons et de sortilèges — tout à fait extraordinaire.

J'ai un vague souvenir que vous avez traité un peu cette question des empoisonnements au xviie siècle?

Excusez-moi de ne pas être plus précis.

Un Ignorant.

Les chansons de Bicêtre. — Leurs auteurs ? — L'Epopée de Bicêtre, dont quelques fragments sont connus dans les salles de garde, a-t-elle été imprimée ?

Si oui, où pourrait-on s'en procurer un exemplaire ?

A quelle époque a-t-elle été composée, et par qui ?

Pourrait-on savoir également quels sont les auteurs des diverses *Chansons de Bicêtre*, dont les internes de cet hôpital se transmettent les couplets ?

D[r] V...T.

Comment on devient poète : atavisme médical de nos poètes contemporains. — *Georges Rodenbach*, le poète du *Voile* et de *Bruges la Morte*, était le petit-fils de Constantin Rodenbach, professeur de médecine à Bruges, médecin légiste distingué.

Laurent Tailhade, qu'on opéra naguère à l'Hôtel-Dieu, l'irréprochable poète du *Jardin des Rêves* et des *Vitraux*, avait pour grand-oncle et parrain le D[r] *Paul Tailhade*, auquel on doit la station de *Capvern*, et l'auteur d'une foule d'opuscules dont le ton satirique rappelle la verve du poète de *A travers les groins*.

Pierre Louys, dont tout le monde connaît les *Chansons de Bilitis*, *la Femme et le Pantin* et surtout *Aphrodite*, est l'arrière-petit-fils du D[r] *Sabatier*, médecin de Napoléon.

Francis Jammes, l'auteur de *l'Angelus de l'aube à l'Angelus du soir*, etc... avait pour grand-père maternel un docteur très estimé à la Guadeloupe.

On voit que comme Sainte-Beuve, Flaubert, Eug. Süe, etc., les littérateurs contemporains appartiennent à des familles médicales, quand ils n'ont pas eux-mêmes débuté par des études médicales. Il serait intéressant de rechercher l'influence des ancêtres médecins sur ces poètes connus et au besoin de poursuivre une enquête sur l'atavisme médical de cette pléiade dont je n'ai cité que quelques noms, non des moins célèbres, il est vrai.

Cela devrait tenter un des chercheurs de la *Chronique médicale*.

D[r] MATHOT.

Corvisart et Marie-Louise. — Dans le livre de lord Rosebery sur *Napoléon*, dont la traduction vient de paraître, on ne pourra lire sans un certain malaise les lignes suivantes :

« Marie-Louise (c'est l'Empereur qui parle) était l'innocence même. Elle m'aimait. Si elle avait été bien conseillée, et n'avait pas eu près d'elle cette canaille de Montebello et *ce Corvisart qui, j'en conviens, était un misérable*, elle serait venue avec moi à l'île d'Elbe... »

Quel était le rôle de Corvisart auprès de Marie-Louise, et d'où vient cette appréciation plutôt sévère de Napoléon ?

D[r] E. CALLAMAND (de Saint-Mandé).

Syphilis insontium. — Seriez-vous assez aimable pour poser la question suivante à vos collaborateurs habituels pour lesquels il n'est aucun mystère :

Existe-t-il des cas de syphilis contractée par des médecins au cours d'autopsies de sujets infectés ?

Remerciements anticipés.

D[r] JULLIEN.

Réponses

Une pensée attribuée à Claude Bernard (VIII, 181). — Rien ne ressemble moins au style et à l'esprit de Cl. Bernard que la citation de M. Foveau. Que peut bien signifier cette phrase mystico-métaphysique, aussi inélégante que baroque : « la matière ne fait qu'affirmer par ses propriétés l'idée de Celui qui a créé la machine qui fonctionne ? » Cela pourrait être signé, — n'était l'absence de style, — de quelque vitaliste comme feu le professeur Chauffard; mais de Claude Bernard, jamais!

Il faudrait pourtant s'entendre une bonne fois sur ce que M. Foveau appelle « le prétendu matérialisme de Claude Bernard ».

Le grand physiologiste se plaisait à répéter que la médecine expérimentale ne sera ni vitaliste, ni animiste, ni organiciste, ni solidiste, ni humorale ; que le meilleur système philosophique consiste à ne pas en avoir, parce que les systèmes ne sont point dans la nature, mais seulement dans l'esprit des hommes. Cependant, en médecine comme en philosophie, il n'y a que deux pôles autour desquels gravitent tous les systèmes. Il faut bien, à un moment donné, se déclarer pour ou contre le vitalisme et le spiritualisme; et quand on a rompu avec les doctrines traditionnelles, on devient organiciste comme Broussais, positiviste comme Littré, déterministe comme Cl. Bernard, évolutionniste comme H. Spencer, c'est-à-dire, en dernière analyse, matérialiste.

Parcourez l'œuvre de Cl. Bernard : jamais il ne s'en prend au matérialisme, tandis qu'il ne laisse échapper aucune occasion de critiquer le vitalisme et la force vitale. « Il faut chercher toujours à supprimer complètement la vie de l'explication de tout phénomène physiologique ; la vie n'est rien qu'un mot, qui veut dire ignorance, et quand nous qualifions un phénomène de *vital*, cela équivaut à dire que c'est un phénomène dont nous ignorons la cause prochaine ou les conditions...

« Toutes les propriétés de la matière vivante sont, au fond, ou des propriétés connues et déterminées, et alors nous les appelons propriétés *physico-chimiques*, ou des propriétés inconnues et indéterminées, et alors nous les nommons propriétés *vitales* (1). »

On trouverait dans Cl. Bernard maints passages analogues, mais, encore un coup, rien de pareil à la citation de M. Foveau.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

Les médications barbares contre la rage (VI, 7, 33 ; VII, 23). — Mon honorable confrère, le Dr Gelineau, que je remercie du renseignement qu'il donne au sujet du traitement signalé par lui de la rage en Chine, dit qu'il n'a jamais été en Chine. Il prétend que si la rage est rare dans l'Empire du Milieu, c'est que : 1° les habitants y élèvent les chiens pour les manger et les parquent comme nous parquons les porcs ; 2° les chiens ne vaguent pas dans les rues, affirme le Dr Gelineau. C'est une inexactitude. Les chiens comestibles sont d'une espèce particulière, non qu'ils n'aient le *moindre poil*, mais parce qu'ils ont le museau bien effilé et la langue *absolument noire*. S'ils n'ont pas de poil, c'est un peu à la façon des écrevisses qui sont *rouges, mais après leur mort* — et ébul-

(1) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, 1865, pp. 352 et 353.

lition. Les chiens chinois sont échaudés, selon la méthode générale des Chinois qui font bouillir les volailles et... pour rendre l'enlèvement des plumes plus facile ; il en est de même pour les chiens.

Cette race n'est pas la seule espèce connue en Chine, mais c'est la seule qu'on sert à table. En Chine comme ailleurs, il y a des chiens errants. Du reste, à Constantinople où la rage est très rare, (*le Dr Nicolle pourra l'affirmer*), des chiens en quantité énorme errent dans les rues. On a même prétendu que la rage n'existait que pour les chiens non errants et tenus à l'attache ou dans l'appartement : théorie qui mériterait confirmation !

Dr MATHOT.

Médecine au théâtre (VII, 759). — Consultant ces derniers jours l'inventaire des ouvrages constituant le *Théâtre médical*, qui a été dressé en 1899 dans la *Chronique médicale*, devenue ainsi une sorte de Larousse médico-littéraire, j'ai pu constater qu'il n'était pas fait mention des pièces suivantes, que je vous prie d'ajouter à la liste déjà longue des livres ayant trait à la littérature de la scène où le médecin est un des acteurs principaux : *Nos Intimes*, de Victorien Sardou ; *L'Etrangère*, d'Alexandre Dumas ; *Le Père*, de Jules Strindberg ; *L'ennemi du peuple*, de Henrik Ibsen, et la *Dame de la mer*, du même auteur.

Dr DELANGRE (Tournai).

Superstitions relatives à la mort et à l'agonie (VIII, 150). — La coutume signalée par le Dr Pluyette n'est pas spéciale à Marseille. En plein Paris, j'ai vu deux ou trois fois pratiquer cette manœuvre, il y a longtemps, et, malgré un vaste champ d'observation, je ne l'ai plus rencontrée depuis.

J'ajoute que c'est surtout chez des Israélites que j'ai constaté le fait, et, peut-être sans le savoir, chez des Marseillais fidèles à leur coutume locale.

Comme, la première fois que j'ai assisté à cette cérémonie chez un défunt que j'avais à me reprocher, je manifestais quelque surprise, un membre de la famille (*juive*) voulut bien me faire connaître le but de cette petite opération : « Il s'agit, me dit-il sérieusement (ce n'était pas le cas de rire), d'éviter à l'âme qui abandonne sa dépouille mortelle, d'aller se heurter à toutes les surfaces brillantes prises pour des ouvertures, comme un papillon renfermé, en cherchant une issue pour s'élancer dans l'éther. La fenêtre étant ouverte et seule claire, la pauvre âme affolée ne peut se tromper de route ; pas d'erreur possible. »

Quant à l'origine, qui se confond un peu avec la signification de la manière de faire, j'ai omis de demander si elle remonte à Moïse ou aux Pharaons.

Bonne ou mauvaise, voici donc la réponse que je puis faire aux questions posées, avec l'espoir que d'autres viendront contrôler et compléter ce que j'ai vu et ce qui m'a été dit.

Dr BERGIER.

— Pour répondre à la question du Dr Pluyette, de Marseille, (*Chronique médicale* du 1er mars), je vous dirai qu'à Bordeaux et dans ses environs, la coutume de recouvrir les glaces, etc., quand il y a un décès dans une maison, existe depuis un temps immémorial, et la seule explication plausible que j'y trouve, c'est un signe

de deuil. L'appartement ainsi rendu sombre cadre avec la tristesse de ses habitants.

Dr Moreau (Bordeaux).

— La coutume signalée par le Dr Pluyette, à Marseille, qui consiste à recouvrir les glaces de l'appartement lorsque quelqu'un y meurt, existe aussi à la Martinique.

On recouvre d'étoffes noires toutes les glaces de la maison, jusqu'au départ du corps, et aussi les portraits du défunt. Il semble que l'on craigne toute évocation de l'image du mort ; mais peut-être n'est-ce qu'une manifestation de deuil.

Dr D. B. (de Saint-Pierre).

— Le Dr Pluyette, dans votre très intéressante *Chronique médicale*, n° 5, page 150, cite, au chapitre des *Superstitions relatives à la mort et à l'agonie*, une coutume qu'il dit être constante et générale à Marseille, à savoir le revêtement des glaces dans l'appartement d'un mort.

Cet usage est aussi constant dans le Tarn. Tant que repose sur son lit de mort le membre de la famille décédé, non seulement toutes les glaces, mais encore les pendules, lustres, chandeliers et candélabres sont recouverts de linges blancs.

Les uns prétendent que cette coutume (comme à Marseille) n'a d'autre but que d'empêcher les traits du cadavre de se refléter sur ces divers miroirs et de devenir ainsi un motif d'effroi pour les visiteurs. D'autres prétendent (le revêtement des pendules semble corroborer cette dernière opinion) que l'usage de recouvrir glaces et pendules n'a d'autre but que de cacher, en ces heures de deuil, tout ce qui est ornement, tout ce qui brille dans l'appartement.

Les deux explications me paraissent acceptables.

Dr J. Malphettes.

Bourreaux-médecins (VII, 470). — L'exécuteur des hautes œuvres à Bourges vers 1846 était officier de santé et exerçait la médecine malgré les réclamations et les plaintes incessantes du corps médical de cette ville. Poursuivi comme exercice illégal de la médecine, l'exécuteur, loin de nier les faits qui lui étaient reprochés, fit entendre des témoins à l'appui de son habileté. Il argua du droit que lui donnait son diplôme d'officier de santé de la Faculté de Paris. Le ministère public opposa en vain que ce diplôme ne lui donnait le droit d'exercer que dans le département de la Seine. Il ne fut condamné qu'à 5 francs d'amende pour omission d'enregistrement de diplôme, et il fut renvoyé des fins de poursuite.

Il est bon de remarquer que si tel fait s'était passé en 1895, l'exécuteur des hautes œuvres de Bourges aurait pu obtenir un diplôme de docteur et se mettre complètement à l'abri des lois pour cumuler sa double profession.

Outre ce cas, dans le rapport de Cuvier sur la suppression des officiers de santé, on trouve deux exemples de bourreaux, exerçant la médecine comme officiers de santé, légalement.

Dr Michaut.

Docteurs en médecine et docteurs ès lettres (VIII, 181). — Un de vos collaborateurs demande, à propos de la récente soutenance des thèses de doctorat ès lettres de notre confrère M. Georges Dumas, quels sont les docteurs en médecine qui possèdent en même

temps le titre de docteur ès lettres ; et il ne trouve à citer que Maurice Raynaud et Lasègue.

Et d'abord Lasègue, qui était licencié ès lettres, n'a jamais été docteur en la même faculté, ainsi que le prouve l'éloge de ce maître regretté que j'ai lu à la Société médico-psychologique en 1885, et qui a été écrit à l'aide de renseignements puisés aux meilleures sources.

Mais si Lasègue ne crut pas devoir poursuivre plus loin dans une voie où le succès lui était assuré, je peux citer jusqu'à six savants qui possédèrent, ou qui possèdent, le double diplôme de docteur en médecine et de docteur ès lettres. Les voici par ordre de date :

1° L'abbé Bautain, le philosophe ultramontain bien connu, qui fut professeur de théologie morale à la Sorbonne, était, à la fois, docteur en théologie, en médecine et ès lettres, et inscrivait ces différents titres sur ses livres ;

2° J. Michon, qui ne devint docteur en médecine qu'après avoir soutenu ses thèses en Sorbonne : celles-ci avaient pour objet la géographie et l'agriculture ;

3° J.-M. Guardia, après avoir soutenu sa thèse de doctorat en médecine, en 1853, à Montpellier (elle a pour titre : *Questions de philosophie médicale*, et est dédiée à la mémoire de Frédéric Bérard), vint à Paris, en 1855, présenter en Sorbonne les deux thèses suivantes : « De medicinæ ortu apud Græcos progressuque per philosophiam » ; « Essai sur l'ouvrage de J. Huarte : Examen des aptitudes diverses pour les sciences » ;

4° Maurice Raynaud, dont la thèse de doctorat en médecine est connue : elle traite de l'*asphyxie locale et de la gangrène symétrique des extrémités*, et a été soutenue en 1862. La même année, il présentait en Sorbonne deux thèses qui ont pour titre : « De Asclepiade Bithyno, medico ac philosopho » ; « Les médecins au temps de Molière : mœurs, institutions » ;

5° M. Pierre Janet, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, soutenait, en 1889, ses thèses en Sorbonne. Je ne connais que la thèse française ; elle est très estimée. Son titre : « L'automatisme psychologique ; Essai de psychologie expérimentale sur les formes inférieures de l'activité humaine ». Quatre ans après, en 1893, M. Janet soutenait sa thèse de doctorat sur l'hystérie ;

6° M. Georges Dumas. Les titres de ses deux thèses de doctorat ès lettres sont cités dans l'article du Dr Michaut. Quant à sa thèse de doctorat en médecine, soutenue en 1895, elle traite des *Etats intellectuels dans la mélancolie*.

Ant. Ritti.

— Les titulaires de ce double doctorat sont encore plus rares que ne le croit notre confrère M. Michaut. Si Maurice Raynaud fut réellement docteur ès lettres, avec précisément pour thèse ses *Médecins au temps de Molière*, il n'en fut pas de même de Lasègue.

L'éloquent et spirituel professeur de la Pitié avait été élève brillant à Louis-le-Grand et lauréat du Concours général. Il savait assez le grec pour lire aisément dans le texte Aristote et Platon, et parlait le latin avec une élégance facile. Il se contenta cependant de la licence ès lettres. A l'âge de 22 ans seulement (c'était en 1838), il fut nommé suppléant de la chaire de philo-

sophie de Louis-le-Grand. C'est à ce moment qu'il se lia avec Claude Bernard et l'aliéniste Morel, un peu plus âgés que lui. Claude Bernard venait d'être reçu interne des hôpitaux et était attaché au service de Falret, à la Salpêtrière. Grâce à cette triple influence, Lasègue prit goût aux choses de la médecine et crut trouver dans la pathologie mentale les moyens d'éclairer la psychologie : *pathologia ancilla psychologiæ.* Bientôt il abandonna la Faculté des lettres, et c'est à la Faculté de médecine, à 30 ans, qu'encore imbu de la philosophie classique, il passa sa thèse de doctorat sur *Stahl et sa doctrine médicale.*

Et, d'ailleurs, est-il bien utile, pour penser et écrire comme Claude Bernard et Littré, d'être docteur ès lettres ou tout simplement docteur en médecine ?

Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé).

Les cheveux et la barbe de Napoléon Ier (VII, 25, 602). — A propos de la légende de la croissance *post mortem* des cheveux, de la barbe et des ongles de Napoléon Ier, quelques lecteurs de la *Chronique médicale* se sont posé la question de savoir si cette légende pouvait avoir un fonds de vérité.

J'ai communiqué au Congrès de l'Association des Anatomistes de langue française, qui s'est tenu à Lyon les 1, 2 et 3 avril de cette année, sous la présidence de mon éminent compatriote, le professeur Renaut, un mémoire sur la canitie et l'hypertrichose, pour lequel j'ai dû consulter préalablement quelques vieux livres d'anatomie. Or, j'ai été très surpris de voir que la croissance *post mortem* du système pileux et des ongles n'était pas mise en doute, sinon par tous, du moins par l'immense généralité des anciens anatomistes.

Qu'on en juge :

Aristote, au liv. II *de la générat. des animaux*, ch. IV, a écrit « que les poils croissent bien sur les corps morts, mais qu'il ne s'y en engendre point de nouveau » ;

Plotin, au liv. II *des doutes de l'am. imagin.*, chap. XIX, dit « que les poils et les ongles augmentent sur les corps morts ; »

Ambroise Paré a fait mention, à la fin de son liv. *de renunciat. et embammat.*, d'un pendu qu'il a gardé pendant 25 ans chez lui, où il s'était desséché et admirablement conservé, et auquel il était obligé, de temps en temps, de couper les cheveux et les ongles ;

Diemerbroeck (1), en rapportant cette observation d'Ambroise Paré, l'a fait suivre des commentaires ci-joints :

« Il n'est pas ici nécessaire que je confirme ce que je dis de François par ce témoignage d'Ambroise Paré, quoique d'ailleurs très digne de foy, puisque nous avons ici une expérience domestique de cette vérité. Nous ajouterons donc un exemple mémorable que nous avons vû nous-même. En l'année 1636, la peste étant extrêmement enflammée à Nimègue, ou je faisois alors la médecine, elle pénétra dans la maison de M. Jordaëns, magistrat de la ville, et emporta plusieurs de ses domestiques, et l'un de ses enfans, en sorte que pour ensevelir ses morts il ne lui restoit dans le Temple qu'une seule tombe (les autres deux qu'il y avoit, venant d'être

(1) Diemerbroeck, *L'anatomie du corps humain*, trad. française de Prost, t. II, p. 211. Lyon, MDCCXXVII.

remplies par les corps de deux de ses parents), il me dit que le dernier de ses prédécesseurs qui y avoit été enseveli et qui étoit (s'il m'en souvient bien) son Trisayeul, y avoit été mis, ainsi qu'il déclaroit lui avoir été rapporté plusieurs fois par son père, soixante et seize ou soixante et dix-huit ans auparavant ; et comme il lui faloit nécessairement ouvrir ce tombeau pour y placer le corps de son fils décédé, il me pria d'assister à cette ouverture et de voir si ce cadavre seroit desséché comme bien d'autres, qu'on disoit avoir très souvent été trouvés secs dans ce Temple, lequel est situé sur une montagne élevée et sablonneuse. A quoi je consentis volontiers, poussé par la curiosité. Après qu'on eut ôté la terre qui étoit sur le sépulcre, j'en fis tirer la bière doucement sans l'agiter et on l'ouvrit sans peine. Nous y trouvâmes le cadavre encore comme entier ; les seules joües dans le visage étant un peu abbatuës, et les autres membres semblant être en situation naturelle. Il lui étoit crû des cheveux dont la couleur étoit d'un roux pâle, et qui descendoient jusques sur les épaules et au delà ; la barbe aussi lui étoit crüe très large, et longue, presque jusques au nombril, et elle étoit de la même couleur que ses cheveux ; quoique l'on vit par son tableau que M. Jordaëns avoit chès lui, que pendant qu'il étoit en vie, il avoit les cheveux très courts et de même couleur et la barbe, véritablement quarrée selon la coutume de ce temps-là, mais très courte. »

Après cela, la légende de la croissance *post mortem* des cheveux, de la barbe et des ongles de Napoléon Ier, n'est-elle pas expliquée ? N'est-elle pas autre chose qu'une réminiscence ? N'est-elle pas autre chose que la persistance d'une croyance enracinée encore dans l'esprit du peuple, après l'avoir été, durant plusieurs siècles, dans celui des naturalistes et des médecins les plus illustres ?

Il tombe sous le bon sens que les éléments anatomiques ne peuvent guère survivre les uns aux autres. Pour ma part, il m'a été donné de conserver, pendant près d'une année, à l'amphithéâtre de l'École de médecine de Tours, deux cadavres d'hommes adultes dont l'un s'était momifié naturellement et l'autre avait été injecté au sublimé et badigeonné tous les jours avec une solution phéniquée forte, selon les procédés de mon regretté ami, le professeur Suthers, d'Edimbourg, et je n'ai jamais observé sur aucun d'eux, pas plus que mes prosecteurs MM. Henry Barnsby et Bourdier, le moindre allongement des poils ou des ongles. Dr A. Ledouble.

Le Dr Calvet, fondateur du musée d'Avignon (VIII, 262). — La question posée par le Dr Socrate Lagoudaky sur Esprit Calvet, fondateur du musée d'Avignon, a besoin d'être précisée. Sur un personnage comme lui, médecin émérite en son temps, professeur à l'Université d'Avignon, archéologue distingué, correspondant zélé de l'Académie des inscriptions, collectionneur à l'affût de toutes les découvertes et en relations épistolaires avec tout le monde savant, l'inédit ne manque pas, car les quelques biographies qui ont été publiées sur lui ne sont guère que des résumés. Les bibliothèques d'Avignon, de Carpentras et de Marseille ont une foule de documents le concernant et il y aurait matière à un gros volume si l'on voulait entrer dans le détail d'une existence aussi longue et aussi bien remplie. Mais que veut-on savoir au juste ?

L.-H. Labande, Directeur du musée Calvet.

Chronique Bibliographique

La tuberculose et la médication créosotée (1 vol. in-8°, de 320 pages. Paris, Maloine, 1901), par le Dr S. Bernheim.

Cet ouvrage est divisé en deux parties bien distinctes : 1° dans la première, est traitée la question de la créosote et de son principal élément actif, le gaïacol ; 2° dans la deuxième partie du volume sont étudiés, les uns après les autres, tous les polyéthers de la créosote.

Après avoir démontré que la créosote n'est pas un spécifique de la tuberculose, au sens vrai du mot, l'auteur déclare que cet agent médicamenteux exerce cependant une action des plus énergiques sur le terrain tuberculeux. Malheureusement, on n'a jamais pu définir la dose maxima tolérée de la créosote ; cette dose maxima varie d'un malade à un autre, de telle sorte qu'on est obligé de commencer par des doses minimes et de les augmenter graduellement chez tout phtisique. Même en agissant avec cette extrême prudence, on peut encore provoquer des accidents, à cause du produit lui-même. En effet, il n'existe pas une *créosote*, mais de *nombreuses variétés de créosotes*, qui sont essentiellement variables et comme teneur chimique et comme effet thérapeutique. « La créosote, dit M. Bernheim, est un composé difficile à manier, à cause de son inconstance, de sa causticité, de son état d'intolérance, de son instabilité. »

D'après le Dr Bernheim, le médicament de choix serait le *phosphate de créosote*, qui agit autant par l'acide phosphorique que par la créosote, et l'auteur rapporte dans son livre un très grand nombre de cas de tuberculose pulmonaire, dont la marche a été heureusement influencée par des injections sous-cutanées de phosphate de créosote. Ce produit, qui n'est ni toxique, ni caustique, est facilement toléré, et la dose maxima en est connue. Son action est à longue portée, ce qui veut dire qu'il est utile de temps à autre de suspendre le traitement, pour permettre à l'organisme saturé d'éliminer l'acide phosphorique et la créosote.

Ce livre jettera un peu de lumière dans la thérapeutique de la phtisie. Très documenté de faits expérimentaux et d'observations cliniques, il intéressera vivement le praticien.

Comment on défend les mères (*la lutte contre les accidents de la maternité*), par le Dr Georges Petit. — Paris, *Edition médicale française*, 29, rue de Seine.

Le Dr Labonne a eu la main heureuse en confiant la rédaction de cette brochure au Dr Georges Petit, dont la plume jeune et élégante a déjà remporté tant de succès. L'auteur expose dans ces quelques pages des idées de haute portée philosophique, associées aux notions les plus élémentaires de l'hygiène physique ; en écrivant pour les mères, il a dit ce que beaucoup pensent, mais ce que bien peu osent signer, et qu'il faut cependant que tout le monde sache.

Tous ceux qui ont l'amour de l'enfant, pour le bonheur de la famille, devront lire cet ouvrage.

L'application diététique dans le traitement des maladies des voies digestives, avec 200 formules de préparations d'aliments, par le Dr Paul Cornet, médecin de la Préfecture de la Seine, ex-interne en pharmacie. — Paris, Steinheil, 1901.

Voilà un livre de 500 pages que nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs. Il est dû à un de nos amis et bi-confrères, lequel a su mettre, d'une façon intéressante et instructive, la chimie et la pharmacie au service de l'alimentation des malades.

L'ouvrage comprend cinq parties:

1o Notions préliminaires sur l'alimentation normale, ainsi qu'un aperçu très résumé des méthodes nouvelles pour arriver au diagnostic précis d'une affection digestive;

2o Des solides ou liquides pouvant servir éventuellement, en nature ou en préparation culinaire, à l'alimentation des dyspeptiques;

3o Des aliments et aromates susceptibles de figurer comme annexes ou auxiliaires sur la table du dyspeptique ;

4o Partie culinaire, cuisine diététique, préparation d'aliments pour dyspeptiques : c'est la partie la plus originale ;

5o Modes d'administration des aliments, Régimes, Types, etc.

Au résumé, ouvrage éminemment pratique et tout nouveau en France, dans son genre. On y puisera, quant à l'alimentation des malades et même des bien portants, toutes sortes de renseignements utiles pour soi-même et pour la clientèle.

Annuaire des Eaux minérales. — Stations climatiques et sanatoria de la France et de l'étranger, suivi d'une nomenclature des principaux établissements hydrothérapiques, des plages et stations maritimes. — Édition de 1901, publiée sous la direction du Dr G. Morice, rédacteur en chef de la *Gazette des Eaux*.

Ce volume (43e année) comprend :

Les renseignements généraux sur le service et le fonctionnement administratifs des Eaux minérales au Ministère de l'Intérieur à Paris ; — La liste du personnel chargé de ce service ; celle des membres du Comité consultatif d'hygiène, de la Commission des eaux minérales à l'Académie de médecine, etc. ; — La liste des stations thermales françaises avec le nom de leurs médecins ; — La liste des médecins des stations thermales par ordre alphabétique ; — La liste des médecins des stations sanitaires et climatiques de la France ; — La liste des membres de la Société d'hydrologie médicale de Paris, et du Syndicat général des médecins des stations balnéaires et sanitaires de la France ; — La nomenclature générale des Eaux minérales françaises, avec leur classement, leurs indications sommaires et les moyens de locomotion pour s'y rendre ; — Le memento de leurs principales indications thérapeutiques ; — La nomenclature des principales stations et eaux minérales étrangères ; — Le classement des sources minérales selon leur nature et

leurs caractères chimiques ; — La nomenclature des principales stations d'hiver et d'été, sanatoria et autres stations d'altitude, de plaine ou stations maritimes) ; — Une note des principaux hôpitaux ou Instituts marins ; — La liste des sanatoria français ou établissements pour tuberculeux ; — La liste des principaux établissements d'hydrothérapie médicale en France ; — La nomenclature des plages et stations maritimes de la France ; — Enfin, des notices descriptives et détaillées sur quelques stations, eaux minérales, sanatoria, établissements climatiques et installations d'hydrothérapie médicale.

Prix du volume : 1 fr. 50, à la librairie Maloine, 21, place de l'Ecole de médecine, Paris, ou aux bureaux de la *Gazette des Eaux*, 60, rue Mazarine (depuis le 15 avril 1901).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Brides et Salins-Moutiers (Savoie), par le Dr Emile Philbert. Paris, J.-B. Baillière, 1901.

Une peur, saynète pour jeunes filles, par Albert Delrue. Paris, Chamuel et Cie, éditeurs, 5, rue de Savoie, 1901.

De l'ictère familial; — Contribution à l'étude de la diathèse biliaire; — Contribution à l'étude de la famille biliaire; — De l'ictère acholurique simple ; — Diathèse biliaire et hépatisme ; — Des hémorragies dans l'ictère acholurique simple ; — Contribution à l'étude de l'ictère acholurique simple, par les Drs A. Gilbert, Lereboullet et J. Castaigne. (Extrait des *Bulletins et Mémoires de la Société médicale des hôpitaux de Paris*.)

Vertiges et odeurs, par le Dr Joal, du Mont-Dore. Paris, J. Rueff, 1901.

L'Attente, par Paul Hartenberg. Paris, Ollendorf, 1901.

Paralysie pseudo-bulbaire et phénomènes laryngés, par le Dr Albert Comte. Paris, *La Parole*, 12, rue Caumartin, et 6, quai des Orfèvres, 1901.

Centenaire de la Faculté de médecine de Paris (1794-1894), par le Dr A. Corlieu. Paris, 1896.

Avis à nos lecteurs.

En vue d'un nouveau tirage des *Morts mystérieuses de l'Histoire* — le premier à 2.300 étant à la veille d'être épuisé — nous serions fort reconnaissant à nos lecteurs de bien vouloir nous signaler les erreurs de diagnostic, de date, d'interprétation des textes, etc., qui ont pu se glisser dans notre ouvrage : dans un livre d'histoire, il est indispensable que le moindre détail soit soumis au contrôle le plus rigoureux.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900-1901).

N° *du* 15 *novembre* 1900. — Tragiques souvenirs : les restes de Caserio et les reliques funèbres du Président Carnot. — Les derniers moments du Président Carnot. — A travers les autographes.

N° *du* 1er *décembre* 1900. — La santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits, par M. F. Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne. — Talleyrand et la vaccine. — Un préjugé relatif à la variole : le prétendu bénéfice de l'âge.

N° *du* 15 *décembre* 1900. — Après l'Exposition. — L'Exposition centennale (*suite et fin*), par M. le Dr Michaut. — Les Expositions universelles et la santé publique, par M. L. Daguillon, de la Statistique municipale. — Un chirurgien d'autrefois, jugé par un chirurgien d'aujourd'hui : le père Boyer.

N° *du* 1er *janvier* 1901. — L'Eloge de Charcot, par le professeur Debove. — La Santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits (*suite*), par M. F. Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne.

N° *du* 15 *janvier* 1901. — La maladie, l'opération et la mort de Napoléon III, par M. le Dr Guépin, ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris — Enfants coupés en morceaux... en 1733. — Les gâteaux des rois liberticides, en 1794 : une circulaire du maire de Paris, le Dr Chambon (de Montaux).

N° *du* 1er *février* 1901. — Un médecin machiniste, par le Dr Cabanès. — La dernière maladie de la reine d'Angleterre. — Le chloroforme à la reine. — Quelques anecdotes sur Potain.

N° *du* 15 *février* 1901. — Un document inédit sur la santé de Madame de Pompadour, interprété par M. le Dr Potiquet. — La journée des souveraines : S. M. la reine régente d'Espagne et S. M. la reine de Hollande. — Nouveaux détails sur la dernière maladie de la reine d'Angleterre.

N° *du* 1er *mars* 1901. — Les blessures de guerre de Napoléon, par M. le Dr Callamand (de Saint-Mandé). — La médecine et les médecins au théâtre : *La Dormeuse*. — La zoophilie de la reine Victoria.

N° *du* 15 *mars* 1901. — Les tuberculeuses célèbres : Mademoiselle de Lespinasse, par M. le docteur Plicque. — Projet de fondation d'un cours d'anatomie par le Pape Benoît XIV ; Une trousse de chirurgien au xviiie siècle, par M. le vicomte Boutry.

N° *du* 1er *avril* 1901. — Un maniaque couronné : le sultan Abdul-Hamid II. — Cœur et foie en littérature, par M. le Dr A. Gilbert, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. — La cérémonie du Jeudi Saint à la Cour.

N° *du* 15 *avril* 1901. — La mort du Dauphin, père de Louis XVI, par M. le Dr G. Baschet. — J.-J. Rousseau jugé par Sainte-Beuve. — Une lettre inédite d'Antoine Dubois. — Une lettre inédite de Boerhaeve.

N° *du* 1er *mai* 1901. — L'aphonie de Boileau-Despréaux, par M. le Dr Courtade. — La zoophilie du Sultan. — Comment est mort Charlemagne, par M. le Dr Bougon.

N° *du* 15 *mai* 1901. — A propos des « Remplaçantes », par M. le Dr Flandrin. — Du rôle de la superstition et des remèdes miraculeux dans le traitement des plaies au moyen âge, par M. le Dr Gottschalk.

N° *du* 1er *juin* 1901. — Les Morts mystérieuses de l'Histoire ; Préface du professeur Lacassagne (de Lyon). — Curieuse anomalie. — Singulier certificat médical.

N° *du* 15 *juin* 1901. — Les premiers médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas. — Le « drageoir » de Louis XVIII.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — N° 14 15 JUILLET 19

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

8e ANNÉE N° 14 15 JUILLET 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV,

Par M. Louis Delmas (1).

(Suite).

Le lecteur nous saura peut-être gré de lui citer un très abrégé spécimen du genre de rédaction de ce Registre peu banal : « Je me suis entièrement appliqué, nous dit Vallot, au début de son « Introduction, à la connaissance du tempérament et des inclina- « tion particulières du roi, ayant pris une forte et utile résolution « d'employer tous les momens de ma vie pour me rendre capable « de pouvoir prévenir tous les accidens dont il pourrait être me- « nacé. » Ce n'est point assurément là le langage d'un vulgaire et ignorant « chimiâtre », tel que tendraient à nous le faire croire les systématiques dénigrements de Guy Patin. Ses incontestables succès thérapeutiques, lors de la petite vérole du Roi et surtout dans la « Grande maladie » que Louis XIV fit au siège de Calais, en 1658, nous donnent une surabondante mesure de sa valeur professionnelle et de l'inqualifiable fausseté de ses détracteurs.

Moins heureux on l'eût peut-être méprisé, mais pas détesté. Son crime impardonnable fut, en réalité, d'avoir audacieusement paru sauver le roi par l'emploi du « vin émétique », au moment où la cloche funèbre s'apprêtait à vibrer. « S'il en a pris apparemment (de l'émétique), déclare avec son évidente mauvaise foi habituelle l'inexorable frondeur, ils ne lui en auront pas donné plus d'une once dissoute dans quelque infusion de séné. Et ce que notre maître Guénault a fait mettre dans la Gazette de son ami Renaudot, n'a été que pour tâcher de canoniser ce poison que les charlatans appellent un remède précieux et qu'on pourrait plus véritablement nommer pernicieux. » — Querelle fort oiseuse au fond et que les mordantes saillies de l'intrépide jouteur n'empêchaient pas de se ravaler aux triviales proportions d'une revendication de boutique. Heureusement pour Louis XIV et pour la France, les faits parlaient plus haut que ces aveugles clameurs. On était encore fort loin des sombres journées que l'inoublieuse Fortune tenait impitoyablement en réserve pour prix des exceptionnelles faveurs dont elle allait combler le jeune monarque.

Cependant, selon le même justicier exemple du destin, l'implacable diffamateur des célébrités exotiques devait plus tard, sur la

(1) Voir les nos des 15 juin et 1er juillet 1901.

fin du règne de Vallot, trouver un prétexte mieux fondé de mettre en relief l'apparente véracité de ses assertions. Et cette fois il avait avec lui l'impressionnante complicité des événements. Quelle plus expressive démonstration de l'ignorance du médecin que l'insuccès absolu de sa thérapeutique ? Tel fut le cas sensationnel de la violente et douloureuse crise qui, en 1669, vint inaugurer pour la Monarchie et clore pour l'infortunée veuve de Charles Ier l'ère fatale des deuils tragiques. Plus chargée de revers que d'ans, Henriette de France disparut, comme on sait, très rapidement emportée par un mal imprévu. Pour atténuer les intolérables souffrances de l'auguste patiente, Vallot, toujours résolu quoique très affaibli par l'âge, n'hésita pas à lui faire prendre une dose d' « opium ». Et comme l'issue n'en fut pas plus heureuse, on eut beau jeu de l'imputer sans restriction au téméraire emploi de cette nouvelle importation des officines méridionales. « Les charlatans, affirme gravement Guy Patin, tâchent avec leurs remèdes chimiques de passer pour habiles gens et plus savants que les autres : mais ils s'y trompent bien souvent et au lieu d'être médecins ils deviennent empoisonneurs » Il eût fait preuve d'un tout aussi juste discernement en appliquant, selon la coutume de tous les temps et de tous les lieux, la spécieuse conclusion de son aphorisme à l'innombrable légion de praticiens routiniers qui, sans distinction de titres ni de grades, persistent à ne pas sauver leurs clients d'une mort inévitable.

La vivante et démonstrative protestation de l'intéressée faisant ici malheureusement défaut, les critiques de Guy Patin eurent un autre succès qu'au temps de la victorieuse prise d'émétique du siège de Calais. La ville et la cour se réunirent avec un rare mais peu louable ensemble de malédictions contre l'inexcusable praticien

... d'où venait tout le mal,

et comme, selon le traditionnel adage, tout doit se terminer en France par des chansons, chacun se fit un devoir de répéter, sur un air de circonstance, le couplet ci-après, dont la vogue éphémère ne put sauver de l'oubli le nom de son auteur :

Le croiriez-vous, races futures,
Que la femme du Grand Henri
Eut en mourant même aventure
Que feus son père et son mari ?
Tous trois sont morts par assassin,
Ravaillac, Cromwell, médecin,
Henri d'un coup de baïonnette,
Charles finit sur un billot :
Et maintenant meurt Henriette
Par l'ignorance de Vallot.

Intrépide continuateur de la politique de Vaultier, Vallot poursuivit et mena à bonne fin la lutte déjà engagée contre Bouvard fils, le frauduleux détenteur du titre de surintendant du Jardin du Roi, que l'égoïste faiblesse de Cousinot avait laissé détacher des prérogatives fondamentales du Premier Médecin. L'usurpateur à tout jamais éliminé, le champ devint entièrement libre pour les judicieuses réformes que Vallot méditait depuis longtemps et qu'il entreprit sans désemparer. Les friches et les ruines accumulées par


ANTONIVS VALLOT REGI AB OMNIBVS CONSILIIS ET ARCHIATRORVM COMES.

la crasseuse incurie du dernier administrateur disparurent comme par enchantement. Un nouvel Eden surgit de cet inabordable chaos sous la féconde direction des botanistes les plus distingués de l'époque, tels que Vespasien Robin, Jonquet et Fagon, dont notre ardent restaurateur avait eu soin de s'assurer le concours. Et bientôt, récoltant à pleines mains les fruits qu'il avait si intelligemment semés, il eut la légitime fierté d'élever à la gloire de son œuvre un monument qui devait en perpétuer le souvenir. Cet artistique et indispensable couronnement se montre aux yeux charmés des connaisseurs sous l'aspect d'un des plus séduisants spécimens de la luxueuse typographie de l'époque et sous le titre à la fois majestueux et concis de : *Hortus Regius :* catalogue raisonné, méthodique et très complet de la luxuriante collection indigène et exotique dont se paraient, à la date de la publication (1665), les élégants massifs et les vastes pelouses de l'immense parterre royal : aussi richement illustré que nos albums contemporains, c'est un vrai chef-d'œuvre de composition littéraire, de science pratique, de goût décoratif et de délicate courtisanerie. En voici le très suggestif aperçu :

Tout d'abord, selon la mode du temps, un splendide « frontispice » gravé en taille-douce. Dans l'encadrement d'une ornementation aussi fine que variée, surgit, au milieu de la splendeur de ses innombrables rayons, le « char du soleil », dont le conducteur n'est autre que Louis XIV lui-même, paré des attributs d'Apollon. Immédiatement au-dessous, un « Génie », émergeant des lumineuses nuées qui enveloppent le char triomphal, tient, dans une attitude pleine d'expression, une magnifique corbeille de fleurs, enguirlandées d'une élégante banderole laissant lire dans les gracieuses sinuosités de son flottement cette significative devise : *Hoc numine floret.* — Enfin à l'étage inférieur une « vue panoramique » du Jardin des Plantes, à l'entrée duquel, sur le premier plan, une femme dans tout l'éclat de sa fraîche maturité et très en relief, symbolisant la ville de Paris, dont elle porte noblement la couronne, offre au Roi une belle tige de « Lys » entourée de ses rejetons. Il eût été difficile de porter plus loin et avec plus de succès la recherche du symbolisme et de l'à-propos. — Vient ensuite l'entrée en matière, également obligatoire de par les règles d'une bibliographie moins fantaisiste que la nôtre ; « la dédicace » : ici, c'est naturellement au Roi que l'ouvrage est dédié, comme un poétique et parlant hommage de ces merveilleux représentants du monde végétal dont sa munificence a permis la coûteuse reproduction. — « J'espère », annonce respectueusement Vallot à Sa Majesté, non sans une évidente satisfaction, « augmenter le nombre de vos plantes de plus de 2.000 des plus rares et des plus curieuses de la terre, dont une bonne partie nous sera envoyée par le soin de cette belle et généreuse navigation qu'elle a voulu si glorieusement entreprendre en faveur de ses peuples et pour étendre la grandeur de son nom. » — L'« Epître au lecteur », non moins fondamentale, se présente aussitôt après comme un guide analytique d'autant plus nécessaire dans l'espèce, qu'on ne connaissait aucune description inventorielle des richesses du Jardin du Roi. Mais, avant d'aborder la froide et monotone succession des noms pompeux, souvent barbares, toujours techniques et peu familiers, des espèces, des genres

et des individus de ces tribus si dissemblables et si variées, quoique si harmonieusement groupées, le lecteur va très agréablement s'attarder à suivre pas à pas la captivante cadence des « vers latins » du poème dans lequel Fagon célèbre avec une correcte prosodie la gloire du « Restaurateur du Jardin royal ».

C'est dans ce reposant asile de fleurs et de verdure que Vallot passa les dernières années d'une vie que compromettaient, depuis fort longtemps, les fréquents et douloureux paroxysmes d'un asthme incurable. Une de ces crises, plus violente et plus prolongée, l'emporta, après trois jours de lutte désespérée, mais impuissante, le 9 août 1671. — « Vallot est au lit, fort pressé de son asthme, » lisons-nous dans une lettre de Guy Patin à son compère Falconet, qu'il s'empressait d'aviser d'un événement dont la Faculté parisienne n'allait certainement pas porter le deuil. — « Peu s'en fallut qu'il étouffât avant-hier soir : mais il fut délivré par une copieuse saignée. Il a reçu l'Extrême-Onction : c'est pour lui rendre les genoux plus souples pour le grand voyage qu'il lui reste à faire. Il n'a été qu'un charlatan en ce monde ; mais je ne sais ce qu'il fera dans l'autre, s'il y vient crieur de noir à noircir ou de quelque autre métier où on puisse gagner beaucoup d'argent qu'il a toujours extrêmement aimé. Pour son honneur il est mort au Jardin Royal, le 9 août, à 6 h. après midi. On ne l'a point vu mourir et on l'a trouvé mort dans son lit. »

Nous croyons avoir assez impartialement retracé les faits les plus saillants de l'histoire médicale et politique de Vallot pour craindre un seul instant que le lecteur ne reste à son sujet sur cette dernière et par trop défavorable impression. L'aveuglement d'une systématique curiosité et le désir outré du « trait d'esprit » ont ici, comme presque toujours, entraîné le narrateur au delà de la justice et des convenances. Le Dieu de la médecine en personne n'eût certainement pas mieux trouvé grâce devant l'intraitable champion de l'École de Paris, pour peu qu'il se fût laissé suspecter de condescendance à l'égard des odieuses inventions du « charlatanisme languedocien ».

Infiniment plus accessible aux reproches d'une insatiable cupidité, la mémoire de Vallot supporterait assez difficilement le poids des énormes richesses qu'il léguait à ses héritiers si la scandaleuse chronique du temps ne rappelait, à titre de circonstances atténuantes, la banale multiplicité de fortunes bien autrement démesurées et moins excusables que la sienne. *Habenti dabitur*, s'écriait Guy Patin, et cette fois avec une incontestable raison, en apprenant la nomination de Vallot à la charge de chancelier de la Faculté de Montpellier, qui ajoutait aux fructueuses prérogatives du Premier Médecin celles non moins lucratives de dispensateur des chaires de ladite Faculté. Et l'infatigable récriminateur concluait sentencieusement : « Ainsi la fortune de la cour fait tout. » Ces quelques mots, fort expressifs, tiennent en somme tout le secret de la constante et progressive réussite de notre personnage.

Soucieux au même degré d'assurer à sa famille un avenir également pourvu d'honneurs et d'argent, il avait mené avec un non moins rare bonheur l'entreprise, toujours épineuse, de doter avantageusement chacun de ses sept enfants d'une situation digne de la sienne. Rappelons, comme simple trait de prévoyante ingéniosité

paternelle, que ses quatre fils occupaient déjà bien, avant sa mort, les plus enviables emplois : l'aîné, comme conseiller au Grand Conseil; le second, évêque de Nevers ; le troisième, chanoine de Notre-Dame ; et le dernier, capitaine aux Gardes. Les trois filles se firent religieuses. — La jeune dynastie pouvait, on le voit, suivre, avec une sereine résolution, le chemin si largement ouvert et si habilement aplani par son avisé fondateur. (*A suivre.*)

Variétés Médico-Littéraires

La neurasthénie de Charles Darwin,

Par M. le Dr L. Hahn.

Comme il ressort de l'histoire de sa vie par son fils et de sa correspondance avec ses amis, Ch. Darwin a joui, à partir d'un moment donné, depuis le fameux voyage du *Beagle*, d'une santé fort défectueuse. C'est M. W. Johnston (*American Anthropologist*, janvier-mars 1901) qui a relevé les principaux passages relatifs aux troubles morbides qu'a. présentés le célèbre naturaliste anglais jusqu'à sa mort.

Ch. Darwin était fils et petit-fils de médecins : son grand-père était le célèbre Erasme Darwin, mort à 71 ans; son père atteignit l'âge de 82 ans.

De bonne heure, le jeune Darwin montra du goût pour les objets naturels; on l'envoya, en octobre 1825, à Edimbourg pour y étudier la médecine; mais il ne s'y appliqua que mollement. « Les leçons de matière médicale, dit-il, du docteur Duncan à huit heures du matin, l'hiver, m'ont laissé de terribles souvenirs. Le docteur X... rendait son cours sur l'anatomie humaine aussi ennuyeux que lui-même, et le sujet me dégoûtait. Cela a été un des grands malheurs de ma vie que je n'aie pas été astreint à disséquer. J'aurais vite surmonté mon dégoût, et cet exercice eût été d'une valeur inappréciable pour tout mon travail futur. Ceci a été un mal irréparable, ainsi que mon inhabileté à dessiner. »

Darwin s'intéressa assez à la médecine pour soigner de pauvres gens à Shrewsbury, et son père lui prédit de beaux succès dans la carrière médicale. Mais, écrit-il, « je me rendis à deux reprises à l'amphithéâtre à l'hôpital d'Edimbourg, et j'y vis deux opérations très graves, dont une sur un enfant; je m'enfuis avant la fin. » C'en était fait des études médicales.

La seconde année de son séjour à Edimbourg, il ne s'occupa plus guère que d'histoire naturelle, ce qui ne l'empêcha pas de suivre les séances de la « Royal medical Society » dont il était membre.

Au début de l'année 1828, Ch. Darwin, décidément évadé de la médecine, se rendit à l'Université de Cambridge pour y étudier la théologie; mais là encore il prit plus de plaisir aux courses à travers la campagne et à la chasse aux insectes qu'aux cours de ses professeurs. Les trois années qu'il passa à Cambridge furent heureuses pour lui; il se portait bien et en témoignait sa satisfaction. Après le voyage sur le *Beagle* (déc. 1831 à 1836), durant lequel il se surmena extraordinairement, il n'en fut plus de même, et ses hautes

conceptions et ses remarquables travaux sont, pour ainsi dire, les enfants de sa souffrance.

« Si l'on veut comprendre la vie de travail de mon père, dit Francis Darwin (*La vie et la correspondance de Charles Darwin...*, Trad. par H. C. de Varigny, 1888), l'état précaire de sa santé doit être sans cesse présent à l'esprit. Il supportait sa maladie avec une patience admirable; ses enfants pouvaient à peine réaliser l'étendue de ses souffrances habituelles, d'autant plus qu'ils l'avaient toujours vu malade, dès leur plus tendre enfance... A l'exception de ma mère, nul ne peut connaître l'intensité exacte de ses souffrances ni le degré de sa patience prodigieuse... Un des principaux traits de la vie de mon père, je le répète, est que, pendant quarante ans, il n'eut jamais un seul jour de bonne santé comme les autres hommes; sa vie fut un long combat contre la fatigue et l'effort de la maladie. »

Darwin ressentit le premier accès de palpitations et de douleur dans la région du cœur à l'âge de 22 ans, à Plymouth, au moment de s'embarquer sur le *Beagle*.

Il se maria en 1839 : avant son mariage, il n'avait éprouvé que des malaises passagers; mais alors ses indispositions devinrent de plus en plus fréquentes : l'insomnie s'établit à demeure, et ses forces disparurent graduellement.

Il est certain que Darwin n'était pas un malade imaginaire. De tous les renseignements recueillis, il ressort clairement qu'il souffrait réellement d'insomnies, de vertiges, d'une sensibilité anormale au chaud et au froid, de nausées, de vomissements, de dyspepsie chronique, de sensations angoissantes dans la région du cœur et de prostration nerveuse très marquée après un travail mental un peu exagéré. Malgré cela, il conserva toujours un certain embonpoint, comme le montrent ses portraits.

Nous ne suivrons pas M. Johnston dans la description de tous ces symptômes. Nous en arrivons tout de suite aux conclusions formulées par cet auteur :

1° Darwin a été fort et en parfait état de santé jusqu'au début du voyage du *Beagle*.

2° L'historique de ce voyage prouve que toutes les conditions d'un surmenage du cerveau et du système nerveux se trouvèrent réunies là, en même temps que les causes d'une fatigue corporelle excessive, encore aggravée par le manque de tout confort.

3° Après son retour en Angleterre, Darwin continua à soumettre son esprit à une fatigue extrême, pendant les quarante-six ans qu'il vécut encore, pour se livrer aux investigations et aux réflexions nécessitées par ses travaux si difficiles et si neufs.

4° Dès son retour, la maladie se manifesta par des symptômes se rapportant au cerveau et au système nerveux, à la digestion et au cœur. Ces symptômes augmentèrent avec les années, et, malgré des améliorations passagères, ne disparurent jamais entièrement, s'accroissant ou diminuant avec les alternatives de travail et de repos. D'une façon générale, ce furent des symptômes d'épuisement nerveux. Néanmoins, les facultés de Darwin ont toujours conservé toute leur force, bien que le travail lui fût très pénible.

5° Il ne présenta aucun signe de lésion organique des centres nerveux ou des nerfs.

Cet état morbide persista sans grand changement pendant trente-six ans, puis se modifia favorablement sous l'influence du repos et d'un régime approprié, vers la fin de sa vie. C'est la preuve qu'il n'existait réellement pas de lésion nerveuse organique.

6° De plus, il n'existait de lésion d'aucun autre organe. La dyspepsie chronique et les troubles cardiaques sont les compagnons ordinaires de l'innervation défectueuse des organes digestifs et du cœur.

7° Les symptômes qui précédèrent la mort furent ceux de l'artériosclérose sénile; ils n'apparurent pas avant un âge avancé; les symptômes cardiaques observés antérieurement étaient purement fonctionnels.

8° Enfin, il y a lieu de conclure que Darwin souffrait de *neurasthénie chronique grave*, due principalement au surmenage pendant le voyage du *Beagle* et pendant une période de travail intellectuel allant de 1837 à 1882.

Le diagnostic de M. Johnston ne nous paraît pas douteux. Malheureusement, pendant la vie de l'éminent savant, la nature de son affection resta plus ou moins, sinon totalement méconnue, sans quoi, en réglant les périodes de repos et surtout en résistant aux exigences de l'imprimeur toujours trop pressé, on eût pu de bonne heure soulager Darwin de ses souffrances, du moins dans une certaine mesure.

Chimie Physiologique

Contribution à l'étude des composés glycérinés des acides phosphorique et arsénique,

par MM. Schlagdenhauffen et Pagel (*a*).

I. — *Glycérophosphates.*

C'est à MM. Portes et Prunier que revient l'honneur d'avoir doté la thérapeutique d'une série de composés nouveaux connus sous le nom de glycérophosphates.

Leur découverte, qui remonte à sept ans environ, n'est pas due au pur hasard ; elle résulte de l'interprétation attentive de nombreuses analyses de laits obtenus dans des conditions exceptionnelles. A cette époque, en effet, on avait pensé qu'en ajoutant un excès de phosphates à la nourriture de vaches laitières, le liquide nourricier pouvait acquérir des qualités spéciales, renfermer ce sel en proportions plus fortes qu'à l'état normal et peut-être même sous une forme nouvelle, facilement assimilable pour les organismes faibles ou malades auxquels il était destiné. Mais il n'en a rien été, car la richesse en phosphates de ces nouveaux laits était restée absolument la même, après comme avant l'expérimentation.

En présence de pareils résultats, les auteurs ont complètement abandonné leurs travaux de recherches et, tout en poursuivant l'idée première qui avait présidé à la suralimentation

(*a*) Extrait de l'*Union pharmaceutique*.

phosphatée des animaux, ils ont cherché à introduire l'élément phosphore dans l'économie sous une autre forme.

Leur choix s'est heureusement porté sur l'acide glycérophosphorique, connu depuis longtemps, étudié par Pelouze et Gobley, et constituant l'un des principes de dédoublement de la lécithine, découverte par Hope-Seyler. Ces savants ont donc combiné l'acide glycérophosphorique aux bases alcalines et alcalino-terreuses, et ont ainsi obtenu des glycérophosphates de potasse, de soude, de chaux et de magnésie, dont ils ont établi la composition et les propriétés.

Leur formule générale peut être représentée par :

$$PO\left\langle\begin{array}{l} {}^{O}_{O}\!>M \\ OC^3H^5<{}^{OH}_{OH}+2H^2O \end{array}\right.$$

L'acide phosphorique n'y est pas décelable par les réactifs ordinaires, car leurs solutions ne précipitent ni par le molybdate d'ammoniaque, ni par la mixture magnésienne, ni par le nitrate d'argent ; et ce n'est qu'après la calcination avec du nitre et du carbonate de soude que le résidu, repris par l'acide azotique, révèle ses caractères.

Connus tout d'abord seulement comme des raretés de laboratoire, ces nouveaux produits ont été étudiés au point de vue physiologique et sont devenus peu à peu, entre les mains des médecins, des éléments puissants pour combattre les neurasthénies, ainsi que d'autres affections caractérisées par un appauvrissement de phosphore dans l'économie. On les a donc employés avec succès dans les cas de diabète, d'anémie, de scrofule, de rachitisme, ainsi que dans la phtisie au début.

En nous occupant, il y a deux ans environ, de l'analyse des glycérines commerciales au point de vue de leur degré de pureté, notre attention s'était naturellement portée aussi sur les glycérophosphates, et grand a été notre étonnement de constater que certains échantillons d'origine française ou étrangère, sur lesquels avaient porté nos analyses, renfermaient des quantités appréciables d'arsenic.

Ce métalloïde y existerait-il sous forme d'acide arsénieux, d'acide arsénique ou même de glycéro-arséniate ?

Telles sont les questions que nous avons dû nous poser aussitôt après les premiers résultats de nos analyses. Or, comme nous avions de fortes présomptions de mettre sur le compte d'une combinaison glycérinée de l'acide arsénique la présence du métalloïde qui avait été décelée dans nos produits commerciaux, nous avons cherché à obtenir un composé nouveau, dont la préparation serait calquée sur celle que MM. Portes et Prunier avaient imaginée pour leurs glycérophosphates. Nous nous sommes occupé tout d'abord du sel de chaux de cette nouvelle série. *(A suivre.)*

Informations de la « Chronique »

Le premier asile de nuit.

Selon l'érudit M. Beaurepaire (1), il daterait du treizième siècle. En 1179, un riche maçon, nommé Garin, convertit en hôpital de pauvres une maison qu'il possédait rue de la Tixeranderie, c'est-à-dire, près de la place de l'Hôtel-de-Ville, vis-à-vis le bureau de poste.

Un hôpital était alors destiné bien plus aux malheureux qu'aux malades. On y accueillait les pauvres diables sans gîte et sans pain. C'est ainsi que l'on voit, par exemple, une œuvre très intéressante, un véritable « asile de nuit », fondé en 1216, sous le titre de Sainte-Madeleine, par un bourgeois de la rue Saint-Denis, nommé Imbert de Lions, et destiné à recevoir, pendant la nuit, les femmes mendiantes de Paris. On les renvoyait le lendemain, au matin, avec un pain et un denier. Ce fut aussi dans cette pensée charitable que Nicolas Flamel, en 1407, fit construire la maison, encore existante rue de Montmorency, 51, « où gens de mestiers demouroient au bas, et du loyer qu'ilz paioient estoient soutenus povres laboureurs en hault. »

Tel fut essentiellement le caractère de la fondation de Garin, la maison de Saint-Gervais, primitivement administrée par des religieux, puis, dès le XIVe siècle, par des religieuses suivant la règle de saint Augustin.

Jusqu'à la Révolution, sous des dénominations diverses, l'hôpital qui, depuis sa translation dans l'hôtel d'O, en 1657, était aussi devenu une maison d'instruction pour les jeunes filles, continua de donner asile aux voyageurs pauvres, mais pendant trois nuits seulement. Ajoutons que le nombre de ses hôtes, qui variait chaque année de quinze à seize mille, atteignit, en 1789, le chiffre énorme de 32.238 personnes.

La Reine Victoria et le chloroforme (2).

On sait tous les tâtonnements qui ont suivi la découverte du chloroforme, les préjugés, le scepticisme, l'ironie qui l'ont accueillie, l'acharnement à peine croyable que mirent les gens du monde, et les médecins eux-mêmes à combattre la vulgarisation du nouvel anesthésique. Pour ne parler que de la Grande-Bretagne, qu'on se rappelle cette levée de boucliers contre le grand accoucheur Simpson, qu'on voua aux gémonies, et que les gens d'Église trouvaient bien présomptueux, bien impie, de vouloir aller à l'encontre des versets de la Bible ! Simpson faisait pourtant œuvre divine en soulageant les douleurs de ses parturientes ! Qu'importe ! Ne fallait-il pas avant tout que les femmes accouchassent selon l'Ancien Testament : « Tu enfanteras dans la douleur... »

Mais voici la Reine Victoria en personne qui, en 1853, consent à se laisser anesthésier à la naissance du prince Léopold.

Le chloroforme fut administré sur un mouchoir aux doses de 15 gouttes, et la séance dura près d'une heure !

(1) Cf. E. Beaurepaire, *La Chronique des Rues*.
(2) Cf. la *Chronique médicale*, du 1er février 1901.

L'exemple venu de si haut décide les plus timides et ébranle le parti pris des plus acharnés, et soit par courtisanerie, soit par conviction, voilà le chloroforme adopté et passé à la mode, à tel point que les plus grandes « ladies » de la Cour et de la ville ne cessent de réclamer l'assistance du Dr Snow, l'accoucheur de la Reine, et prétendent, elles aussi, vouloir accoucher selon l'art, *citò, tutò* et *jucundè*. C'était à se croire au temps de la fistule de Louis XIV !

Voici une anecdote assez amusante qui prouve bien l'excellent effet de l'exemple donné par la Reine.

Le Dr Snow, dont nous venons de parler, étant harcelé de questions par une de ses clientes en plein travail, et ne sachant que répondre aux questions presque indiscrètes que lui posait la curieuse dame, qui voulait à tout prix savoir ce que la Reine lui avait dit, lorsqu'il lui administra le chloroforme, il s'y prit assez malicieusement pour lui répondre : « Sa Majesté ne me fit aucune question, lui dit-il, tant qu'elle n'eut pas absorbé une certaine quantité de chloroforme, beaucoup plus, certes, que vous n'en avez respiré jusqu'à présent. Si vous tenez à l'imiter loyalement en tous points, faites comme elle, respirez fort, et je vous dirai tout. » Toute heureuse de la promesse faite, voici la belle dame qui se met à faire force inspirations, mais à son réveil, le malin et discret Dr Snow avait déjà filé… à l'anglaise !

Dr G. B.

ÉCHOS DE PARTOUT

La chiromancie chez les médecins.

D'après Mme de Thèbes, la main du Dr d'Arsonval possède une *ligne de tête* merveilleuse, ligne écrite dans les mains de Pasteur, de Chevreul. Mieux vaut cette belle ligne en main qu'une couronne au front, a-t-elle dit ! Croyons-la...

(*Gazette Médicale de Paris.*)

Le timbre-poste thapsia.

D'après le *Bulletin-Journal* des fabricants de papier, les timbres-poste ne sont plus gommés à la gomme arabique ; on l'a remplacée par de la *dextrine*, qui a cet avantage de coûter très bon marché : 0 fr. 40 le kilo, au lieu de 2 francs, prix courant de la gomme arabique. L'économie est certes appréciable, mais ce qu'il y a de fâcheux, c'est que la dextrine fait pousser des boutons. Mouillez-vous maintenant un timbre-poste, vous vous appliquez sur la langue un véritable thapsia. Tous ceux à qui surviendront des éruptions autour de la bouche sauront désormais à quoi les attribuer.

(*La Mère et l'Enfant.*)

Sus au papier de bois!

Tous les documents écrits depuis environ quinze ans sur des papiers fabriqués en pâte de bois, sont appelés à disparaître dans un temps très limité.

Frappé de cet état de choses anormal, qui peut être fort nuisible, dans la diplomatie, par exemple, le président de « l'Union centrale des papetiers de France », M. Fortin, nous communique une pétition spécifiant : qu'il est du plus grand intérêt que l'Etat prenne au plus tôt les mesures propres à assurer la conservation des documents publiés et exigeant que les papiers employés soient de nature et de résistance suffisantes à réaliser cet objectif.

Les pétitionnaires demandent aux sociétés de se joindre à eux et aux journaux pour appuyer leurs démarches.

C'est la mort du papier de bois, dont la pâte, traitée par des acides impossibles à éliminer entièrement, porte en elle-même le principe de sa destruction.

Les encres à base d'aniline dont on se sert journellement sont aussi une cause de destruction, parce qu'elles attaquent souvent le tissu du papier qu'elles désagrègent.

En Allemagne, les administrations sont obligées d'employer des papiers résistants. Le chiffon étant la seule base certaine de la durée du papier, chaque service a une série de types numérotés, appelés types normaux et contenant une quantité déterminée de chiffons. Il est défendu également de se servir d'encre à base acide.

Ainsi se trouve assurée dans ce pays la conservation des documents publics.

(*Journal d'hygiène*).

Gants isolants protecteurs pour les ouvriers électriciens.

L'Association des industriels de France contre les accidents du travail ouvre un concours public international de gants isolants protecteurs pour les ouvriers électriciens.

Ces gants devront assurer une protection efficace de la main et de l'avant-bras. Ils devront être solides, résister non seulement à la tension électrique, mais encore aux perforations accidentelles qui pourraient provenir, par exemple, des aspérités des fils de cuivre, être faciles à porter, commodes pour toutes les mains et donner à l'ouvrier une liberté des doigts qui lui permette d'exécuter son travail dans de bonnes conditions.

Les concurrents devront faire parvenir, avant le 31 décembre 1901, au président de l'Association, 3, rue de Lutèce, à Paris, une note explicative et deux paires des gants qu'ils présenteront au concours.

Un prix de 1000 francs pourra être attribué au candidat placé au premier rang, ou divisé suivant le mérite des concurrents.

(*Revue scientifique.*)

Les tickets de tramways et l'hygiène.

Un ingénieur américain, M. John Brill, qui vient de faire en Europe un voyage d'études sur les tramways, consigne dans le *Street Railway Journal* cette curieuse observation :

« Au point de vue du contrôle du nombre de voyageurs qui circulent dans les voitures, dit M. J. Brill, le système le plus en vogue en Europe est le *ticket*, qui oblige le conducteur à donner à chaque voyageur un morceau de papier sur lequel est indiqué le montant du prix payé, la destination et les stations par lesquelles il est appelé à passer ; des contrôleurs sont alors spécialement affectés à

surveiller la marche régulière du système. L'inconvénient d'une semblable méthode est d'être assez peu hygiénique : la plupart du temps, les conducteurs ne détachent le ticket qu'après avoir mouillé leurs doigts et, à notre époque, où l'on prend tant de précautions pour empêcher le public de cracher dans les voitures, il paraît singulier que l'on tolère encore de lécher le billet remis aux voyageurs.

Nous sommes heureux, d'ailleurs, — ajoute M. J. Brill, — de signaler une innovation, qui est pratiquée sur quelques lignes de Berlin, où le conducteur porte sur lui une petite éponge qui lui permet d'humecter ses doigts. »

(*Revue intern. de thérapeutique.*)

La tuberculose chez les Bretons.

M. Renault, frappé du nombre considérable de tuberculeux originaires de Bretagne qui meurent dans les hôpitaux de Paris, a fait, dans une intéressante thèse, la recherche détaillée des causes de cette prédisposition. L'auteur a été ainsi amené à diviser son étude en deux parties : les causes de la tuberculisation des Bretons en Bretagne, et celles de la tuberculisation des Bretons émigrés à Paris. Disons immédiatement que :

1° Les statistiques démontrent que la tuberculose a notablement augmenté en Bretagne depuis cinquante ans.

2° Cet accroissement est dû à des raisons d'ordre hygiénique, d'ordre pathologique et d'ordre social, parmi lesquelles l'alcoolisme joue un rôle capital.

3° Les statistiques enseignent que les Bretons émigrés à Paris meurent surtout de la tuberculose et dans une proportion plus forte que les émigrés d'autres provinces.

4° Les causes de la tuberculisation des Bretons à Paris sont : la dépression physique et la dépression morale, engendrées par la misère, le surmenage, l'alcoolisme, la débauche et les passions tristes.

Parmi ces causes de dépression, celle qui a préoccupé particulièrement M. Renault et sur laquelle nous insisterons spécialement, est l'alcoolisme.

(*Revue de la Tuberculose.*)

De la chirurgie sans le vouloir.

Le *Philadelphia Medical Journal* rapporte le fait suivant qui n'est pas sans intérêt. Un individu, souffrant d'une attaque aiguë d'appendicite, avait refusé l'intervention du chirurgien, malgré la gravité de son cas. Au cours d'une rixe où le malade fut mêlé (le journal ne dit pas comment), il reçut un coup de couteau dans le ventre. Transporté à l'hôpital, le malade fut aussitôt examiné par le chirurgien, qui constata que le couteau avait ouvert l'abcès péri-appendiculaire et qu'il ne restait plus qu'à enlever l'appendice malade.

(*Journal de la Santé.*)

Alcool extrait des matières fécales.

D'après un brevet suédois, on chauffe les matières fécales à 80° C. ; on les refroidit ensuite à 14° C., et on y ajoute de la levure. Après

fermentation, on distille la masse d'après la méthode ordinaire. L'alcool obtenu peut être employé comme alcool à brûler.

L'extension de cette industrie peut donner à réfléchir aux amateurs de boissons alcooliques. (*Médecine mod.*)

Le père de la jarretelle.

Les femmes, pour mettre leurs jambes à l'aise, ont récemment adopté la jarretelle, d'accord en cela avec la Faculté. Se doutent-elles qu'elles eurent pour devancières dans cette réforme un grand et austère philosophe ?

Voici ce que rapporte Cousin, au sujet des règles d'hygiène que ledit philosophe observait scrupuleusement :

« Ainsi, il portait toujours des bas de soie qu'il ne liait pas autour de la jambe par des jarretières, mais qu'il soutenait par des cordes à boyaux attachées à de petits ressorts élastiques qui étaient fixés dans deux petits goussets pratiqués tout exprès à côté de ses goussets de montre. Tout cet arrangement, aussi compliqué que celui d'un de ses traités de métaphysique, avait pour objet de maintenir la libre circulation du sang. »

Eh bien ! Mesdames, celui qui était désigné dans ces lignes, le père de la jarretelle, c'est Kant, l'illustre penseur et philosophe allemand !

(*Le Journal.*)

La revaccination des nouveaux étudiants en médecine.

Les nouveaux étudiants en médecine doivent, pour prendre leur première inscription, présenter un certificat de revaccination. Or, ce certificat n'est valable que s'il émane de l'Académie ou de l'Institut de la rue Ballu. S'il est délivré par un praticien étranger à ces deux établissements, *il ne vaut rien*, disent les bureaux du secrétariat de la Faculté, se conformant à une circulaire ministérielle du 31 janvier 1891.

Frappé du discrédit qu'une telle mesure semble jeter sur les praticiens, alors surtout que le vaccin qu'ils emploient provient généralement des deux sources citées plus haut, M. le docteur R. Jamin, président du Syndicat des médecins de la Seine, s'est adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique, pour lui demander de faire cesser cet état de choses.

Celui-ci vient de l'informer qu'il ne peut que maintenir la circulaire incriminée, mais que, pour certains cas dans lesquels une interprétation littérale du règlement semble excessive, le doyen de la Faculté de médecine resterait juge de la question.

(*Gazette des Hôpitaux.*)

Honoraires royaux

M. le Dr Caulet, désireux de ne pas laisser égarer l'opinion de ses confrères, nous fait observer qu'il n'a pas encore reçu d'honoraires de la cour de Serbie — et que, par suite, l'écho paru dans le numéro du 15 juin de la *Chronique* (p. 385) ne saurait lui être appliqué.



PAGES HUMORISTIQUES

Commandements du malade aux Eaux (a).

Quand de chez toi tu partiras,
Tous les soucis y laisseras ;
Rapidement voyageras ;
Si c'est très loin où tu t'en vas,
En route tu t'arrêteras,
Par étapes arriveras ;
Sans cela te fatigueras,
Et ton état aggraveras.

Le médecin consulteras ;
Sans ordre, rien n'ajouteras,
Jamais rien ne retrancheras.
D'autres gens tu n'écouteras
Autrement t'en repentiras.
Bonne heure tu te lèveras,

Bonne heure tu te coucheras.
Casino ne fréquenteras
Qu'un peu le jour loin des repas ;
Aucun alcool tu n'y boiras,
Mais le soir jamais tu n'iras,
Dehors à l'air bien mieux seras.

Bien ton régime observeras,
Car sans lui rien tu n'obtiendras,
Et nuls seront les résultats.
La table d'hôte tu fuiras,
Car, sans cela, tu mangeras
Surtout ce qu'il ne te faut pas.

L'exercice que tu prendras,
Au début le modéreras
Et la fatigue éviteras.
Puis après tu t'entraîneras,
Mais jamais tu n'excéderas
Au delà que tu ne pourras.

Tes appétits tu retiendras ;
D'où qu'ils viennent les brideras.
Bien des ennuis éviteras,
Et ta santé rétabliras.
Au retour point ne referas
Ce qui t'avait mené là-bas.

H. Gillet.

(a) *Gazette des Eaux.*

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Quand les femmes ont-elles cessé de monter à cheval à califourchon ? (VII, 627, 792 ; VIII, 55, 361.).— D'une récente étude, parue dans la *Fronde* du 16 juin, et signée de l'admirable savant qu'est Mme Clémence Royer, je détache, en la résumant, une réponse précise à cette question.

Il n'y a qu'un demi-siècle, lorsqu'en France il n'y avait entre les villages que des chemins de traverse, pleins d'ornières et de grosses pierres, impraticables aux voitures suspendues, voire même aux carrioles de ferme, toutes les femmes de nos campagnes, fermières ou bourgeoises, montaient alors à califourchon. Un *tablier de cheval*, formé de deux carrés d'étoffe, réunis par une ceinture, protégeait leurs jambes contre les ronces des haies ou contre la pluie. D'autres fois, les femmes montaient en croupe derrière leurs maris. « Je me souviens d'avoir fait mes premières courses équestres ainsi en croupe derrière mon père. »

Il y a 50 ans, on eût en vain cherché à louer une selle anglaise dans nos petites villes de province. Il n'en existait encore que dans quelques châteaux. C'est lors de l'invasion de l'anglomanie, sous Louis-Philippe, que la mode de monter à cheval se répandit parmi les femmes de la haute bourgeoisie. La selle dite à l'anglaise est un des produits de la pudibonderie britannique.

Mme Clémence Royer estime que le fait de monter à califourchon serait, pour les femmes, un retour à la logique et à la physiologie. Quand Garibaldi, dit-elle, était suivi par sa femme Anita dans ses campagnes de l'Amérique du Sud, elle ne montait certainement pas à l'anglaise.

Sur les bas-reliefs ou les peintures antiques qui représentent des combats d'amazones, celles-ci sont le plus souvent assises sur leurs chevaux, les jambes pendantes d'un seul côté de leur monture, le buste tourné en arrière pour tirer de l'arc, à la façon des Parthes. Mais quand elles combattent avec le glaive ou la massue, elles montent à califourchon.

Dr E. Callamand (de St-Mandé).

Les foies blancs (VI, 597, 627, 664). — Je suis un peu confus d'apporter à cette question, dont j'ai, je crois, été le promoteur, une réponse qui diffère de celle du très savant Dr Gilbert, dont je m'honore d'avoir été un temps l'élève, alors que nous nous *mangions les foies* en préparant les concours.

Et d'abord tout *foie blanc* n'est pas, que je sache, nécessairement *tuberculeux*. Nous lisons (*Histoire des îles Tonga*, par John Martin, t. I, p. 215) que les habitants sont sujets aux *tumeurs squirrheuses du foie*, et le peuple croit fermement que cette lésion est le châtiment de tout sacrilège, de toute violation des lois religieuses. On ouvre donc *très souvent* les cadavres pour voir si le défunt n'a pas commis pendant sa vie quelque faute de ce genre. Pour prévenir cette punition, quand un de ces insulaires se sent coupable d'une de ces fautes, il prie l'un de ses chefs de lui appliquer la plante du pied

sur le ventre, comme préservatif de la maladie en question. Voilà donc le *foie blanc* des squirrheux des îles Tonga qui est le symbole d'une vie sacrilège. Aucun rapport avec la mort par la tuberculose. Les naturels des îles Tonga considèrent comme les Chinois, comme les Annamites, comme les anciens Grecs, le foie comme le siège du *courage*. Quand l'organe est altéré par un cancer, *blanc* (car, si je ne me trompe, le squirrhe est *blanc*), le cadavre est celui d'un lâche, d'un sacrilège.

Le Dr F. Brémond et le Dr Le Double insisteraient sans doute sur ce que Rabelais dit : « *Je t'ayme du bon du foye* (Pantagruel, liv. III, chap. XXI) : ce qui démontre qu'au XVIe siècle le foie était considéré comme le siège de l'Amour. Ainsi le foie blanc serait donc aussi une mauvaise complexion amoureuse, un foie *épuisé*.

Et du reste le foie n'est-il pas sous l'influence de *Vénus* et de *Mars ?*

Quand l'aliment a été élaboré, « *le foye le transmue de rechef et en faict sang.* » (Rabelais, Pantagruel, 1-3.) Donc le foie blanc, c'est le foie qui ne fait plus de *sang*, le foie malade.

Il n'y a aucun rapport dans tout cela avec la tuberculose, qui n'était connue ni des habitants de l'île de Tonga, ni de Rabelais.

Dr MICHAUT.

Descendance des médecins (VII, 565). — Mon père était gendre de Colas, dit Huon, mort médecin à Maxey-sur-Vaise (Meuse). Mon fils est donc le quatrième dans la génération de notre famille médicale.

Mon grand-père maternel, mon père et moi avons exercé tout le dernier siècle, la médecine en Meuse; et je pourrais y ajouter deux cousins du côté de ma mère, les docteurs Grandjean père et fils de Void (Meuse), qui ont pratiqué l'art de guérir dans ce bourg, de 1800 à 1890, année où Eugène Grandjean y est mort sans descendants.

Dr NIVELET.

— Dans sa parenté, le Dr Jules Bucquoy a oublié de signaler un ancêtre médecin, le Dr Ducastel, de la Faculté de médecine de Reims, au XVIIe siècle, né vers 1609, dont le portrait, de grandeur naturelle, est conservé dans la famille de ce nom (celle de ma mère et de la mère du Dr Bucquoy). Le cachet, attaché au diplôme, est admirablement conservé dans une boîte en plomb, de 7 cent. sur 5 environ ; il représente saint Luc, le patron de la Faculté de Reims à cette époque. Signalons encore le cousin germain du Dr Bucquoy, le Dr du Castel, médecin des hôpitaux, dont le frère possède le diplôme en question, au château de Nolette, près de Noyelle-sur-Mer.

Enfin, il est intéressant de signaler que le grand-père commun aux Drs Bucquoy et du Castel était le vingtième enfant de leur bisaïeul, avoué à Péronne. Cette famille, originaire d'Etricourt, descend de Christine de Pisan, qui épousa Etienne du Castel vers 1375, sous le règne de Charles V. C'était un licencié en droit, de la Faculté de Paris, qui eut trois enfants de Christine de Pisan, une fille religieuse, un fils mort encore adolescent, et un autre fils, tige de la famille des du Castel d'Etricourt.

J'ai vu de mes yeux le vingtième enfant, quand j'avais 5 ans, à Lihons-en-Sauterre, chez une de ses nièces. C'était l'oncle de mon grand-père maternel, qui l'appelait mon oncle de Péronne.

Il était petit et un peu voûté, et disait que, quand on était le vingtième enfant, on ne devait pas se plaindre de ne pas être plus grand !

A cette réunion de famille, à Lihous, Bucquoy pouvait avoir une vingtaine d'années. Il joua une petite pièce de circonstance, une sorte de scène genre Guignol, où les pieds des acteurs placés en dedans d'une fenêtre du rez-de-chaussée (les spectateurs en dehors, dans le jardin) étaient représentés par leurs mains, et où leurs mains étaient celles de personnes cachées derrière eux et passant les bras sous leurs aisselles. Bucquoy nous lança un verre d'eau, en nous priant de le boire à sa santé et en arrosant l'honorable société.

Je n'avais que 5 ans et demi, et je m'en souviens encore, comme si c'était hier. Il y a 48 ans de cela !...

Dr Bougon.

— Voici un extrait d'un ouvrage ancien (1) qui me paraît de nature à vous intéresser :

« M. Félix le père, dans le dessein de mettre un jour son fils à sa place, voulut qu'il fût maître ; il lui fit faire le chef-d'œuvre avec toute la sévérité qu'il demande.

« M. Mareschal, qui remplit la même charge de premier chirurgien du roi, a voulu que son fils suive cet exemple : il en a fait tous les actes avec la même exactitude que pour tous les autres. Pour moi, qui ai deux fils qui ont voulu embrasser cette profession, dont un a été chirurgien ordinaire de Mme la duchesse de Bourgogne et l'autre chirurgien-major de l'armée du roi en Espagne, je les ai mis sur les bancs aussitôt qu'ils se sont déterminés à être chirurgiens ; ils ont fait les 25 actes du chef-d'œuvre avec la dernière rigueur et dans cette compagnie (les chirurgiens de Saint-Côme) ils ont puisé les lumières qu'on ne trouve point ailleurs. »

P. c. c. : Dr Gottschalk.

— S'il est bon de rappeler la filiation médicale de nos illustres maîtres, il semble qu'il est juste de s'occuper aussi un peu de ceux qui humblement accomplissent le devoir médical dans les petites campagnes, avec un zèle et une abnégation vraiment remarquables. En voici un exemple entre mille :

Le docteur Jean Butaud, qui soutint sa thèse inaugurale en mars 1900, exerce à Bourganeuf (Creuse), où pratique encore son père, le Dr M. Butaud, précédé lui-même par son père, le Dr A. Butaud.

Et certainement avec l'esprit médical du Dr Jean Butaud, si dans sa descendance on trouve un autre Dr Butaud, il ne faudra pas s'en étonner.

Dr Sauvage.

— Un de mes amis me communique les articles parus dans la *Chronique* sur les descendances médicales. Peut-être est-il un peu tard pour venir, moi aussi, apporter ma contribution à ces généalogies scientifiques. Permettez-moi toutefois de vous signaler quelques points intéressants.

Les noms des Dubois et des Béclard ont été cités. Mais on a omis

---

(1) *Cours d'Opérations de Chirurgie démontrées au jardin du Roi*, par M. Dionis, premier chirurgien de Mmes les Dauphines et Chirurgien juré à Paris. 8e Edition, Paris, 1782, Préface page xv.

de faire remarquer que Paul, baron Dubois, était l'oncle de Jules Béclard. Il y a d'ailleurs dans cette famille d'autres particularités que je me permets de vous indiquer :

Antoine, baron Dubois (1756-1837), n'eut qu'un fils : Paul-Antoine, baron Dubois (1795-1871) ; mais il eut plusieurs filles, parmi lesquelles :

1° Berthe-Juliette Dubois (1797-1849), qui épousa en secondes noces Pierre-Augustin Béclard (1785-1825) ; leur fils, Jules B. (1817-1887), a laissé lui-même un fils, Henry B. (né en 1877), étudiant en médecine. — Elle épousa ensuite en troisièmes noces Guillaume-Marie-André Ferrus (1784-1861), célèbre aliéniste, qui ne fit pas souche de médecins.

2° Clémentine-Antonie Dubois (1802-1855) épousa Charles-Louis-Félix Cadet de Gassicourt (1789-1861), pharmacien, dont le fils Charles-Jules-Ernest C. de G. (1826-1900) était membre de l'Académie de médecine et médecin honoraire des hôpitaux.

3° Lucile Dubois (? — 1848) épousa Achille Richard (1794-1852), professeur de botanique à la Faculté de médecine ; leurs fils furent : Gustave Richard (1828-1857), docteur en médecine et voyageur, et Adolphe Richard (1822-1872), chirurgien, professeur à la Faculté de médecine. Le fils d'Adolphe, Claude Richard, est étudiant en médecine.

D'autre part, la famille Cadet de Gassicourt compte une remarquable descendance de pharmaciens, chimistes et médecins de valeur :

1° Claude Cadet (1695-1745), neveu de Vallot ; fut médecin de Louis XIV et de Louis XV.

2° Claude-Antoine Cadet, surnommé le Saigneur, chirurgien, fils du précédent.

3° Louis-Claude Cadet de Gassicourt (1731-1799), pharmacien des armées de Portugal, chimiste, membre de l'Académie des sciences; frère du précédent.

4° Charles-Louis C. de G. (1769-1821), pharmacien des armées de l'Empire, créé chevalier de l'Empire par Napoléon Ier, décoré de la Légion d'honneur sous la Restauration, membre de l'Académie de médecine ; fils du précédent.

5° Charles-Louis-Félix C. de G. (1789-1861), pharmacien, chevalier de la Légion d'honneur, maire du IVe arrondissement de Paris, membre du conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine ; fils du précédent.

6° Charles-Jules-Ernest C. de G. (1826-1900), médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine, chevalier de la Légion d'honneur ; fils du précédent.

En résumé, sur les 16 membres cités de la famille Dubois et de la famille Cadet de Gassicourt, nous trouvons :

12 médecins, chirurgiens ou accoucheurs ;
3 pharmaciens ou chimistes ;
1 botaniste.

Pour être tout à fait complet, il faudrait aussi mentionner le fils aîné du baron Antoine Dubois, Isidore, mort jeune (avant l'âge de 30 ans), et qui était docteur en médecine. Mais il n'a laissé aucune trace.

Tous les renseignements précédents m'ont été fournis par les familles.

Je serais heureux s'ils pouvaient vous servir dans un prochain article sur les descendances médicales.

UN CURIEUX.

Longévité des savants (VI, 598). — Le Dr Callamand demande, après Balzac, *si on a cherché l'âge auquel les savants qui ont vécu longtemps ont commencé leurs études.* Vraisemblablement, dans l'esprit de Balzac, cette question avait une grande importance, parce que la réponse, selon lui, devait tendre à démontrer que, si on cite un grand nombre de savants qui sont morts très âgés, c'est qu'ils ont commencé à travailler très tard. Cette question serait donc tombée sous la plume du romancier parce que, préoccupé de l'influence du travail scientifique sur la vie humaine, il pensait qu'il n'est pas compatible avec une longue existence. Ce qui donne une grande vraisemblance à cette opinion, c'est qu'il cite Pascal comme *usé* prématurément et mort jeune, parce qu'il avait donné l'exemple d'une exceptionnelle précocité dans les sciences.

Posée ainsi, la question n'a pas une grande valeur scientifique. Le problème de la longévité chez les savants paraît beaucoup plus complexe. Il ne suffit pas en effet de connaître la date de naissance, la date de mort et celle des premiers travaux et des premières découvertes des savants connus ; il faudrait encore tenir compte de l'hérédité, des maladies contractées dans l'enfance, de l'hygiène, du milieu, du climat, de la constitution physique et surtout du caractère et des passions. On ne peut nier que l'homme voué aux sciences, même doué de génie ou favorisé par le succès, n'obéisse aux lois encore bien obscures qui régissent la vie humaine dans sa longueur. Pour prendre l'exemple même choisi par Balzac, Pascal, qui pourrait affirmer que Pascal est mort *usé* par ses études ? Qui sait s'il n'a pas succombé à cette maladie étudiée par Lélut et qui a risqué de faire l'objet de la thèse de doctorat de M. Léon Daudet ?

J'ai souvent entendu répéter à M. Brouardel que le travail intellectuel conservait la santé. Peut-être objecterez-vous qu'il y a travail et travail, et que ce qui est excès pour l'un est dose moyenne pour l'autre. Je ne sache pas qu'on ait donné une unité de mesure pour établir s'il fallait plus de dépense pour trouver les lois de la gravitation des corps, que pour écrire *Faust*, par exemple.

Balzac lui-même qui, s'il ne peut être à proprement parler considéré comme un savant, fut au moins un travailleur intellectuel prodigieux, est-il mort usé par le travail ou tué par un abus de café, qui convenait peu à un cardiopathe, miné par des préoccupations d'argent, affaibli pas des veillées habituelles ?

Peut-être aussi M. Callamand confond-il la date des découvertes scientifiques faites par les savants avec la période d'efforts qui a abouti à cette découverte ? Ainsi, c'est seulement en *1668* que Nicolas Mercator publia un ouvrage où il démontrait la quadrature de l'hyperbole. Or Newton l'avait indiqué bien avant lui, et quand le Dr Barrow alla lui reprocher sa nonchalance, en lui montrant que Mercator jouissait de la gloire de l'invention, Newton répondit : « qu'il croyait que son secret était entièrement trouvé par Mercator ou le serait par d'autres, *avant qu'il fût d'un âge assez*

mûr pour composer. « Le manuscrit de Newton portait : « *Méthode que j'avais trouvée autrefois...* » Ce ne fut qu'en 1687 qu'il publia son premier ouvrage ; il avait trouvé avant 20 ans le principe de la théorie des suites, qui contenait en germe celle des fluxions ou des infiniment petits, qu'il ne publia que bien plus tard. Balzac ou M. Callamand prendont-ils la date de 1687 ou celle de 1656 comme début scientifique de Newton ?...

A quel âge les savants commencent leurs études ? Quel est exactement le sens de cette question, quand ils peuvent répondre avec ce même Newton : Notre découverte, nous y avons pensé *toujours ?*

Le Dr Callamand cite Priestley, et remarque qu'il ne commença à publier qu'à l'âge de 32 ans ; mais il suffit de remarquer la prodigieuse ardeur qu'il apporte, à partir de cet âge, à publier, pour comprendre qu'il y eut une période *de préparation :* comment préciserez-vous le début de la période d'études ?

Nous ignorons complètement le temps de gestation des grandes découvertes scientifiques, et, partant, nous sommes obligés de faire remonter le début de la vie scientifique des vieux savants à la date de *leur première publication :* ce qui est une erreur et ce qui rend le problème posé par Balzac impossible à résoudre. L'influence des études scientifiques sur la longévité rappelle beaucoup cet autre problème : *étant donné un cadran sans aiguilles, calculer l'heure qu'il est.* Dr MATHOT.

Une boutade sur le coryza. — Quel en est l'auteur ? (VIII, 220.) — Dans le numéro du 1er avril de votre spirituelle « Chronique médicale », le Dr Natier désire savoir quel est l'auteur de la boutade sur le coryza qui est citée par lui de mémoire.

Je puis lui répondre qu'elle est d'Alphonse Karr, auteur des *Guêpes*, mort il y a quelques années, humoriste impénitent jusqu'au dernier jour, et le *tombeur* de Louis-Philippe. Il m'a été impossible de la retrouver littéralement dans aucun des six volumes dont se composent les chroniques éditées sous le titre susdit ; mais j'ai pu mettre la main sur une variante (tome III, page 170).

Cette variante comporte un dialogue entre le patient, souffrant d'un *rhube de cerbo*, et le médecin qu'il va consulter. Le représentant de notre corporation y est finement raillé et le morceau comporte, *in caudâ*, cette moralité :

« Et le malade s'en va persuadé que les médecins, comme certains parrains de complaisance, se sont contentés de donner un nom au rhume de cerveau, sans se soucier de ce qu'il deviendrait dans l'avenir, qu'ils sont très forts sur la lèpre qu'on n'a plus et sur la peste qu'on n'a pas, mais qu'ils ne savent rien sur les rhumes de cerveau et les cors aux pieds. » (A noter que cela est écrit en décembre 1841 !) Dr BRUYELLE (Cambrai).

Même réponse du Dr Brémond.

Les Vierges noires (VIII, 262). — La *Chronique* demande si nous connaissons, dans l'art, des vierges négresses. Il y a à Marseille, dans la crypte de Saint-Victor, une madone célèbre, qu'on appelle la *Vierge noire* et qui, en effet, est noire, bien qu'elle n'ait que le type caucasique. Les Marseillaises, femmes de marins, font brûler des cierges *verts* (suite d'un miracle) devant cette *noire* légendaire.

Dr BERNARD.

Chronique Bibliographique

Dictionnaire des termes techniques de Médecine, contenant les étymologies grecques et latines, par les docteurs M. Garnier et V. Delamare, préface de G.-H. Roger, professeur agrégé, médecin des hôpitaux ; deuxième édition. Librairie Maloine, 1901.

Le langage médical s'enrichit à chaque instant de mots nouveaux ; et ce sont surtout les néologismes qui embarrassent les médecins et les étudiants. Aussi un livre comme le *Dictionnaire des termes techniques de Médecine*, de MM. Garnier et Delamare, doit-il avoir de fréquentes éditions pour être toujours au courant des nouveautés de la science.

La nouvelle édition qui vient de paraître contient 600 pages de plus que la première, ce qui a permis aux auteurs de compléter leur œuvre, d'insérer les mots qui avaient pu échapper à leur premier travail, et d'y faire entrer les termes nouvellement créés. Malgré ces augmentations, ce volume a gardé son même format ; il est resté par conséquent aussi commode à manier que par le passé.

Cet ouvrage, qui ne date que de quinze mois, a eu, comme le dit M. le professeur agrégé Roger dans sa préface, la bonne fortune de devenir rapidement classique ; c'est en effet un livre qui est nécessaire non seulement aux praticiens et aux étudiants, mais à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la médecine ; aussi sa place est marquée dans toute bibliothèque.

Anatomie générale appliquée à la Physiologie et à la Médecine, par Xavier Bichat. *Deuxième partie.* Un beau volume in-8°, de 604 pages. Paris, 1901. Librairie G. Steinheil, rue Casimir-Delavigne, 2.

Alors que la *première partie* de l'*Anatomie générale* de Bichat est, dans une large mesure, consacrée à la discussion des problèmes généraux, d'ordre philosophique, que soulève l'étude de la biologie, cette *seconde partie* est presque exclusivement réservée aux questions d'anatomie proprement dite, et, à ce point de vue, elle intéressera davantage le médecin que le philosophe.

Malgré qu'un siècle se soit écoulé depuis la première publication de ces chapitres et que, grâce à l'emploi de microscopes de plus en plus perfectionnés, une foule de notions nouvelles aient été acquises sur la structure des divers tissus de l'économie, l'œuvre anatomique du fondateur de la Biologie positive représente encore, pour notre époque, une source d'instruction prodigieuse, une mine de science, dont les trésors sont loin d'avoir été tous extraits et utilisés.

Aussi, l'étudiant en médecine du xxe siècle qui voudra se donner la peine de lire ce gros in-octavo, n'aura-t-il pas à regretter le temps passé à cette lecture. Presque à chaque page, il rencontrera des aperçus originaux, des réflexions suggestives, des rapprochements saisissants, des vues synthétiques qui élargiront son horizon intellectuel, qui le solliciteront à penser et qui lui rendront l'anatomie générale singulièrement plus attrayante et plus compréhensive.

Comment on se défend contre la Douleur. — La Lutte victorieuse contre la Souffrance dans la plupart des maux, par le Dr Henry LABONNE.

L'auteur ne s'est pas proposé d'ajouter un nouveau numéro aux nombreux catéchismes des premiers secours en cas d'accidents, opuscules dans lesquels la banalité le dispute à la répétition ; il a fait tout autre chose. Son manuel, fort original, ne vise que le seul sÿmptôme *douleur !*

Chacune des maladies capables de torturer la pauvre humanité est passée en revue par lettre alphabétique, et pour chaque souffrance le Dr H. LABONNE, qui est au courant de l'arsenal thérapeutique, a indiqué le remède palliatif et immédiat, la médication la plus énergique : soulageons d'abord et nous verrons ensuite à guérir.

Ce volume doit être placé à la meilleure place dans la bibliothèque de la famille, et médecins ou pharmaciens seront heureux de le consulter, toujours avec fruit, pour ainsi dire à chaque instant.

Ame de Médecin, par Ed. SPALIKOWSKI, avec préface de Maurice BOUCHOR. *Société d'Éditions littéraires*, 4, rue Antoine-Dubois (place de l'École de Médecine), Paris.

M. ED. SPALIKOWSKI avait abordé franchement le genre littéraire et philosophique dans *Paysages et Paysans Normands.* Il nous donne aujourd'hui un recueil de nouvelles, *Ame de Médecin*, pour lequel le maître BOUCHOR a écrit une remarquable préface ; c'est en ces termes qu'il s'adresse à l'auteur : nous reproduisons seulement cette phrase, si élogieuse :

« Vigoureuse étude, petits tableaux pris sur le vif, légendes des jours passés, on lira tout avec plaisir et profit. »

Chirurgie du Rein et de l'Uretère, par le professeur James ISRAEL. Traduction du Dr Guillelmo RODRIGUEZ, de Valparaiso (Chili). Préface du Dr J. ALBARRAN. In-8° de 210 p. Prix : 7.50. Paris, *Société d'Editions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois.

Tous ceux que la chirurgie rénale intéresse liront avec grand intérêt ces pages où se montrent en pleine lumière la sagacité de l'observateur, le sûr jugement du clinicien, l'habileté de l'opérateur.

On trouvera surtout dans ce livre un ensemble remarquable d'observations intéressantes qui éclairent et complètent le texte : c'est un livre de clinique que les plus instruits pourront lire avec profit ; des faits bien observés, portant tous avec eux leur enseignement. Dans la longue statistique qui résume la pratique de l'auteur, on trouvera encore d'importantes constatations anatomo-pathologiques.

Les travaux d'Israel ne sont connus en France que par ceux qui peuvent lire le texte original ; il n'existe, en français, que des résumés d'observations éparses : la soigneuse et fidèle traduction de M. le Dr Rodriguez permettra à tous de mieux connaître la grande part que l'éminent chirurgien de Berlin a prise dans les progrès de la chirurgie rénale.

Le Mystère posthume ; causeries médicales sur la Mort et la Survie, par LI-TAÏ, docteur en médecine, etc. Un vol. in-18 de 200 pages. Prix : 4 fr. Librairie C. Reinwald, Schleicher frères, éditeurs, Paris.

Rapportant de nombreux faits intéressants, entremêlés d'expériences curieuses et d'anecdotes cliniques, ce livre réunit tout ce que la science moderne sait de positif, soit par l'observation directe, soit par déduction logique, sur la question si passionnante de l'au-delà.

L'horoscope de l'auteur sur notre destinée commune, le seul horoscope scientifiquement admissible, est dédié à la méditation de tous les gens du monde, dont l'esprit largement ouvert et tolérant ne s'offusque pas de voir le problème de la mort et de la survie envisagé à un point de vue exclusivement scientifique, ni de voir ce problème scientifique posé, discuté et résolu indépendamment de toute entrave au libre essor de la pensée humaine.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire des suggestions religieuses de François Rabelais, par le Dr Charles Binet-Sanglé. Extrait des « Annales médico-psychologiques, » juillet 1900 et juin 1901.

Comment on se défend contre l'alcoolisme, la lutte pour la tempérance, par le Dr Foveau de Courmelles. Paris, Édition médicale mutuelle, 29, rue de Seine, 1901.

Nouvelle étude bactériologique sur les eaux des sources de l'Etat à Vichy, par le Dr G. Pouchet, Paris. Imprimerie de la Cour d'appel, 1, rue Cassette, 1901.

Les timides et la timidité, par le Dr Paul Hartenberg. Paris, Félix Alcan, 1901. (*Sera analysé.*)

Sur la prétendue absorption cutanée dans le bain, par le Dr Marcellin Cazaux. Paris, Carré et Naud, 1901.

La médecine dans les œuvres de Sidoine Apollinaire, par le Dr J. Nicolas. Clermont-Ferrand, 1901. (*Sera analysé.*)

Syphilis tertiaire du nez chez une jeune fille, par le Dr Marcel Natier. Paris, *La Parole*, 12, rue Caumartin, et 6, quai des Orfèvres, 1901.

CORRESPONDANCE

Au sujet de l'odeur des asperges dans les urines.

J'ai traité cette question dans mon opuscule sur les *Odeurs du corps humain* (Carré, éditeur), page 99.

C'est Rayer (1835) qui, le premier, constata, chez un sujet atteint de néphrocystite, que les asperges ne communiquaient plus à l'urine leur odeur habituelle.

La question fut étudiée ensuite par de Beauvais et Corlieu (*Gaz. des hôp.*, 1856, p. 402), qui firent entrer dans l'alimentation de plusieurs albuminuriques une forte quantité d'asperges, sans jamais retrouver dans les urines l'odeur « désagréablement caractéristique ».

Charcot allègue que ces faits se produisent surtout dans la néphrite interstitielle : de Halm dit aussi « néphrite goutteuse », ce qui est tout un.

Quant à moi, j'ai, depuis plus de vingt ans, observé que si l'odeur d'asperges s'absente de l'urine, le pronostic du mal de Bright est plus fâcheux, l'altération rénale étant plus complète. J'estime aussi que ce petit moyen permet parfois de *flairer* les cas obscurs, mais très réels, de néphrite albumineuse *unilatérale.* Lorsque, malgré une albuminur' abondante, la santé se maintient bonne, sans syndrôme brightique, l'épreuve des asperges donnera *toujours* un résultat odorant positif et la néphrite pourra être soupçonnée unilatérale.

Cordiale poignée de main.

D[r] E. Monin,
7, rue Royale.

Curieuses anomalies.

Narbonne, le 19 juin 1901.

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre *Chronique* de ce mois, vous publiez une *observation sur un phénomène unique dans son genre*, communiquée par le D[r] Potain au docteur Larrey à la date du 7 mai 1831.

Cette observation dit que la petite Joséphine, âgée de 6 ans, porte dans ses yeux et circulairement autour de l'iris dessinés, comme l'exergue d'une monnaie française, ces mots: «Napoléon empereur» parfaitement séparés l'un de l'autre.

Comme vous le dites fort bien, cette particularité n'est pas unique et nous rencontrons tous les jours des exemples indéniables de l'influence que peut exercer la mère sur le fœtus.

En a-t-on donné l'explication ? Je n'en sais rien. Dans tous les cas, je ne l'ai vu nulle part. Pour moi, j'ai toujours cru qu'à la suite d'une explosion nerveuse provoquée par une forte émotion, les conducteurs nerveux soudainement ébranlés portent l'onde nerveuse jusqu'au fœtus et déterminent sur un point quelconque du corps la formation ou plutôt la reproduction exacte de l'objet qui a été le point de départ de la secousse nerveuse. L'idée-image transportée par les courants nerveux devient une réalité extérieure.

La seule relation que je connaisse à ce sujet est celle faite en 1892 par le D[r] Joseph Drzewicki, de Varsovie. Voici ce qu'il dit :

« Pour ma part, je suis parfaitement convaincu que les différentes défectuosités psychiques et physiques que l'on attribue à l'hérédité sont pour la plupart les résultats des impressions morales dérivés de l'entourage de la mère. »

La décharge nerveuse qui se produit en pareil cas est comparable à la décharge électrique dont les effets sont bien connus. Tout

le monde sait qu'à la suite d'un choc électrique on a vu de véritables paysages sur le corps du foudroyé.

Recevez mes salutations confraternelles.

Dr David.

A propos de la maladie de Napoléon III en 1870.

St-Mandé, le 20 juin 1901.

Mon cher Directeur,

Les préjugés, comme les légendes, ont la vie dure. Et l'on répétera longtemps, avec MM. Péraire et Secheyron, que, si nous avons déclaré la guerre et subi les défaites de l'année terrible, c'est la faute de l'impératrice qui voulait *sa guerre* (1) et de l'empereur tourmenté par ses *calculs*.

Le poète a bien pu, de son verbe enflammé, charger César de sa haine ; mais l'historien ne saurait oublier quel vertige emportait la nation presque entière dans la guerre inexplicable.

Il n'est pas plus exact de dire, comme le fait M. Secheyron, que nos généraux, à Sedan, « effrayés de la responsabilité, rejetaient les uns sur les autres le bâton de commandant en chef ». C'est précisément le contraire qui est vrai.

Le 1er septembre, avant cinq heures du matin, la bataille est engagée. C'est Mac-Mahon qui commande en chef et accepte une lutte inégale, hélas! dans les plus mauvaises conditions. A six heures et demie, il reçoit un éclat d'obus qui lui déchire la fesse gauche. Il quitte le terrain en désignant pour son successeur le général Ducrot, qui apprend la nouvelle à huit heures. Après avoir déclaré qu'il accepte la lourde responsabilité du commandement, Ducrot ordonne aussitôt la retraite sur Mézières, dicte et envoie ses ordres qui reçoivent un commencement d'exécution.

A neuf heures, nouveau coup de théâtre. Le général Wimpffen fait savoir à Ducrot qu'une lettre de service du ministre Palikao lui confère le commandement au cas où il arriverait malheur au maréchal, et revendique le droit que lui donnent son ancienneté et l'ordre du ministre. Il arrête alors la retraite et veut reprendre la route de Carignan et Montmédy.

L'empereur, spectateur en son armée comme le roi Guillaume dans le camp adverse, n'intervient même pas comme arbitre dans cette compétition des deux chefs. Il erre tristement dans la matinée sur les hauteurs de la Moncelle, parmi les projectiles, puis il regagne l'hôtel de la sous-préfecture. A deux heures et demie, voyant que tout est perdu, et après avoir consulté son entourage, il fait hisser le drapeau blanc sur la citadelle.

Wimpffen n'en continue pas moins de se battre et de tenter la trouée du côté de Balan et Bazeilles jusqu'à cinq heures du soir. Rentré à Sedan, il fait une scène violente devant l'empereur et les chefs de corps, prétendant que les généraux avaient refusé de lui obéir. Ducrot, furieux, répond en accusant Wimpffen d'avoir amené la catastrophe par sa folle présomption.

Est-il possible vraiment, dans les diverses phases de cette fatale journée de Sedan, d'apercevoir le rôle de la cystite de Napoléon III,

(1) Où, quand, comment et à qui a-t-elle dit la fameuse phrase : «C'est ma guerrre à moi»? Il en est de cette parole de l'impératrice comme de la plupart des mots dits historiques, forgés après coup par des pamphlétaires ou, selon le cas, par des flagorneurs.

qui d'ailleurs n'assista à aucune autre rencontre pendant la guerre de 1870 ?

Lorsque Napoléon Ier était souffrant un jour de bataille, comme à Borodino, l'action s'en ressentait gravement, car les généraux n'obéissaient qu'à l'inspiration du maître. En 1870, la situation était toute différente : « Napoléon III ne se mêlait en rien des opérations militaires (1). » Son action fut purement politique, administrative et diplomatique. Sur le terrain stratégique, la responsabilité des désastres de 1870 incombe uniquement à Mac-Mahon et à Bazaine, puis en seconde ligne à Frossard, de Failly et Wimpffen.

Agréez, mon cher Directeur, mes sentiments dévoués.

Dr E. CALLAMAND.

Le titre de « Mademoiselle » donné aux femmes mariées.

Paris, le 22 juin 1901.

MON CHER CONFRÈRE,

Je vous envoie l'observation suivante, que je relève dans le Traité d'accouchements de Guillemeau, 1621, et qui me paraît intéressante pour plusieurs raisons. Elle vient à l'appui d'une discussion au sujet du titre de « Mademoiselle » donné aux femmes mariées, discussion dont la *Chronique* a entretenu ses lecteurs dans un de ses précédents numéros ; ensuite elle concerne la fille d'un de nos ancêtres illustres et par là rentre dans le cadre de la *Chronique médicale*.

« L'an 1599, Mademoiselle Simon, à présent vivante, fille de « M. Paré, conseiller et premier chirurgien du Roy, estant preste « d'accoucher, fut surprise d'un grand flux de sang, ayant près « d'elle Madame la Charonne pour sage-femme, estant pareillement « assistée de messieurs Hautin, médecin ordinaire du Roy et docteur en médecine à Paris, et M. Rigault, aussi médecin à Paris, à « raison des grandes syncopes qui lui prenoient de quart d'heure « en quart d'heure, pour la perte de sang qu'elle faisoit : M. Marchant, mon gendre, et moy, fusmes mandez. Mais la considérant « presque sans poulx, ayant la voix faible, les lèvres blesmes, je « fis pronostic à la mère et à son mary, qu'elle estoit en grand « danger de la vie, et qu'il n'y avoit qu'un seul moyen de la sauver « de ce mal, qui étoit de la délivrer promptement : ce que j'avois « veu practiquer à feu M. Paré son père, me l'ayant fait faire à « une Damoiselle de Madame de Seneterre. Lors ladite mère et « mary nous conjurèrent de la secourir, et qu'ils la mettoient entre « nos mains pour en disposer. Ainsi, promptement, suivant l'avis « de Messieurs les médecins, fut heureusement accouchée d'un « enfant plein de vie. »

Recevez, mon cher confrère, l'assurance des meilleurs sentiments d'un confrère, lecteur intéressé de votre si intéressante « Chronique ».

Dr WILLETTE.

(1) Cf. Palikao, *Un ministère de la guerre de 24 jours* (1871) page 121.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900-1901).

N° du 1er décembre 1900. — La santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits, par M. F. Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne. — Talleyrand et la vaccine. — Un préjugé relatif à la variole : le prétendu bénéfice de l'âge.

N° du 15 décembre 1900. — Après l'Exposition. — L'Exposition centennale (*suite et fin*), par M. le Dr Michaut. — Les Expositions universelles et la santé publique, par M. L. Daguillon, de la Statistique municipale. — Un chirurgien d'autrefois, jugé par un chirurgien d'aujourd'hui : le père Boyer.

N° du 1er janvier 1901. — L'Eloge de Charcot, par le professeur Debove. — La Santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits (*suite*), par M. F. Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne.

N° du 15 janvier 1901. — La maladie, l'opération et la mort de Napoléon III, par M. le Dr Guépin, ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris. — Enfants coupés en morceaux... en 1733. — Les gâteaux des rois liberticides, en 1794 : une circulaire du maire de Paris, le Dr Chambon (de Montaux).

N° du 1er février 1901. — Un médecin machiniste, par le Dr Cabanès. — La dernière maladie de la reine d'Angleterre. — Le chloroforme à la reine. — Quelques anecdotes sur Potain.

N° du 15 février 1901. — Un document inédit sur la santé de Madame de Pompadour, interprété par M. le Dr Potiquet. — La journée des souveraines : S. M. la reine régente d'Espagne et S. M. la reine de Hollande. — Nouveaux détails sur la dernière maladie de la reine d'Angleterre.

N° du 1er mars 1901. — Les blessures de guerre de Napoléon, par M. le Dr Callamand (de Saint-Mandé). — La médecine et les médecins au théâtre : *La Dormeuse*. — La zoophilie de la reine Victoria.

N° du 15 mars 1901. — Les tuberculeuses célèbres : Mademoiselle de Lespinasse, par M. le docteur Plicque. — Projet de fondation d'un cours d'anatomie par le Pape Benoît XIV ; Une trousse de chirurgien au xviiie siècle, par M. le vicomte Boutry.

N° du 1er avril 1901. — Un maniaque couronné : le sultan Abdul-Hamid II. — Cœur et foie en littérature, par M. le Dr A Gilbert, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. — La cérémonie du Jeudi Saint à la Cour.

N° du 15 avril 1901. — La mort du Dauphin, père de Louis XVI, par M. le Dr G. Baschet. — J.-J. Rousseau jugé par Sainte-Beuve. — Une lettre inédite d'Antoine Dubois. — Une lettre inédite de Boerhaeve.

N° du 1er mai 1901. — L'aphonie de Boileau-Despréaux, par M. le Dr Courtade. — La zoophilie du Sultan. — Comment est mort Charlemagne, par M. le Dr Bougon.

N° du 15 mai 1901. — A propos des « Remplaçantes », par M. le Dr Flandrin. — Du rôle de la superstition et des remèdes miraculeux dans le traitement des plaies au moyen âge, par M. le Dr Gottschalk.

N° du 1er juin 1901. — Les Morts mystérieuses de l'Histoire ; Préface du professeur Lacassagne (de Lyon). — Curieuse anomalie. — Singulier certificat médical.

N° du 15 juin 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas. — Le « drageoir » de Louis XVIII.

N° du 1er juillet 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*suite*). — Un autographe polymorphe de Balzac. — Le premier interne des hôpitaux de Paris.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — No 15

1er AOUT 19[illegible]

UN FRANC LE NUMÉRO

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

La Médecine dans l'Histoire : Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS (*Suite*).

Trouvailles curieuses et documents inédits : L'Institut Pasteur prévu en 1772, par M. le Dr MICHAUT. — Le Dr Procope et son Apologie des francs-maçons.

Chimie physiologique : Contribution à l'étude des composés glycérinés des acides phosphorique et arsénique, par MM. SCHLAGDENHAUFFEN et PAGEL (*Fin*).

Informations de la « Chronique » : La gamme des saveurs. — Les honoraires des médecins chinois.

Echos de partout : L'automobilisme, coadjuteur du médecin. — Etudiants et étudiantes en Russie. — Les médecins ingénieurs. — La stérilité est-elle une maladie ? — Ligue des anticracheurs. — Les plantes et la musique. — L'ail antituberculeux. — Hygiène et industrie. — Les certificats de guérison dans les journaux. — Les médecins navigateurs. — Rareté de la tuberculose chez les israélites tunisiens.

Correspondance médico-littéraire.

Notre Pilori.

Gravure hors texte : Portrait de D'Aquin.

8e ANNÉE N° 15 1er AOUT 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV,

Par M. Louis Delmas (a).

(*Suite*).

IV

Vers la fin du XVIe siècle, la colonie juive de Carpentras avait pour rabbin un homme d'une rare intelligence qui, sous le nom passablement banal de Mardochée, s'était attiré, grâce à son exceptionnelle érudition, une fort honorable réputation parmi les savants de l'époque. Doué au grand complet de ces qualités spéciales « d'intellectualisme pratique » qui, de tout temps, ont assuré la fortune des individualités marquantes de la race, non moins avide d'honneurs que de richesses, il disposait surtout, en matière de foi, de cet état d'âme fort accommodant, grâce auquel les impulsions divergentes des convictions et des intérêts se fondent, sans effort ni scrupule, dans un productif opportunisme. Insensiblement amené de la sorte à dépasser les extrêmes limites de la zone de neutralité qui, en territoire papal peut-être plus qu'ailleurs, amortissait le rigorisme des haines religieuses, il franchit un beau jour les barrières officielles de son Ghetto, et s'exila de lui-même à Naples pour y donner, en toute sécurité, suite à des projets mûrement arrêtés de conversion. L'événement eut lieu, non sans un certain éclat, dans la petite ville d'Aquin, dont le judicieux catéchumène substitua désormais l'aristocratique dénomination à celle qu'il avait malencontreusement reçue de la nature. « M. d'Aquin » s'appliqua dès lors à dépouiller si complètement le vieil homme que même ses amis et connaissances les plus intimes eurent bientôt perdu jusqu'au moindre souvenir signalétique du sacrificateur Mardochée. Et quand il se jugea suffisamment transformé pour jouer sur la scène parisienne le rôle que son origine lui avait jusqu'alors interdit, il s'empressa d'y venir affronter une lutte trop bien préparée pour ne pas escompter d'avance le succès. Son renom de linguiste et les relations mondaines que sa provenance exotique lui facilita d'emblée, le firent très rapidement nommer à la chaire, assez médiocrement occupée d'habitude, de professeur d'hébreu au Collège de France, avec privilège d'interprète officiel et juridique de cette langue peu connue. Il s'y distingua sans peine, se posant définiti-

(a) V. les nos des 15 juin, 1er et 15 juillet.

vement en maître dans cette partie du haut enseignement que les interminables disputes des commentateurs de l'Ecriture venaient de tirer d'une séculaire obscurité.

Ce fut dans la quiétude ininterrompue de ce *dulce otium* que s'écoulèrent les dernières années de son aventureuse existence. La fortune, qui ne se donne presque jamais à demi, lui laissait emporter la fière satisfaction d'avoir fondé une œuvre honorable et solide, dont son fils aîné allait, selon les coutumes du temps, continuer les fructueuses traditions.

La dynastie de ces doctes hébraïsants christianisés ne devait cependant, malgré tant d'affirmatives probabilités, rester qu'éphémèrement fidèle à la direction de son habile fondateur. Soit lassitude d'exploiter une veine qui, depuis l'extinction des querelles religieuses, semblait avoir irrémédiablement épuisé la fécondité primitive de ses filons ; soit ambitieux désir de s'élever encore plus haut, le successeur de l'ex-rabbi jugea plus avantageux pour la prospérité de sa maison d'engager son fils dans une autre voie. C'est ainsi que le troisième d'Aquin, dédaignant la trop facile transmission d'une charge encore lucrative, mais moins considérée qu'au début, cédant aussi peut-être à d'ataviques impulsions, partit pour Montpellier dans le but d'y faire de solides études médicales. La célèbre université languedocienne, réveillée de son antique léthargie par le souffle vivifiant, quoique trop souvent paradoxal, du rationalisme rabelaisien, attirait alors de toute part les esprits avides de s'affranchir des fastidieuses doctrines de l'aristotélisme.

Reçu docteur en 1648, à l'âge, relativement avancé, de vingt huit ans, notre entreprenant transfuge rejoignit aussitôt le confortable foyer qu'il n'avait quitté qu'à bon escient et dans l'espoir de mieux faire. Les événements ne tardèrent pas à lui donner amplement raison. Naturellement introduit dans l'entourage du premier médecin Vallot, par identité d'origine universitaire, il tenta résolument la conquête de ce souverain dispensateur des hautes destinées médicales. Et comme il tenait de son milieu natif les plus complètes aptitudes à la séduction, il dirigea si bien son plan d'attaque qu'il pénétra, presque sans coup férir, au cœur même de la place, en demandant et obtenant opportunément la main de la propre nièce de Vallot. Cette intelligente manœuvre eut pour conséquence immédiate de le faire participer au service de la cour, où la mort de Guénault fournit, en 1667, l'occasion de monter aux premiers rangs. « Le roi a donné la place de premier médecin de la reine que tenait « Guénault au jeune d'Aquin, à la recommandation de Vallot dont « la femme est tante de la femme de ce M. d'Aquin : *sic vara sequitur* « *vibiam.* » Telles furent à ce sujet les dernières hachures du burin que la main, jusqu'alors infatigable de Guy Patin, allait irrévocablement laisser échapper de ses doigts affaiblis. Novateurs de mérite et vulgaires intrigants accueillirent avec un égal et bien compréhensible contentement la fin de cette impitoyable censure qui n'avait cessé de les confondre dans une même systématique réprobation.

Indissolublement lié désormais à la fortune de Vallot, d'Aquin s'appliqua de toutes ses forces à ne pas la laisser péricliter. D'autant qu'aucun des fils du premier médecin n'ayant jugé à propos de

suivre la carrière paternelle, le neveu devenait par le fait, sans choquante prétention, héritier présomptif de la charge qui leur avait vraisemblablement paru plus accablante encore que productive. Epuisé par les assauts répétés de la vieillesse et de la maladie, toujours sous le coup d'une crise foudroyante, Vallot n'accomplissait d'ailleurs que fictivement les devoirs de ses hautes fonctions. Sans l'aide obligeante de d'Aquin, que les courtisans de service trouvaient à toute heure de jour et de nuit, constamment prêt à se rendre aux appels imprévus du roi, le premier médecin, infiniment moins valide que son auguste malade, eût été fatalement contraint à se démettre de son titre.

Au fond, sous le correct dehors d'un dévouement familial poussé jusqu'à l'exagération, le suppléant bénéficiait bien autrement que le suppléé de ces occasions de plus en plus répétées. Il habituait ainsi discrètement, quoique sûrement, le roi à s'accommoder tout d'abord de ses services, et bientôt à les considérer comme une nécessité absolue de la conservation de sa santé. Le monde de la cour, prenant en même temps sa part d'une situation passée à l'état de règle journalière, prévoyait et acceptait sans trop de surprise les conséquences inévitables qu'elle devait prochainement entraîner. Et lorsque, au mois de mai 1671, d'Aquin suivit seul Louis XIV à la campagne de Flandre, ce fait très significatif donna généralement l'impression d'une prise de possession avant la lettre. La consécration définitive n'était d'ailleurs, à ce moment, qu'une affaire de quelques jours. Après un suprême et inutile effort, dans lequel il avait mis désespérément en jeu les dernières ressources de son énergie, Vallot, qu'un miracle d'orgueil professionnel joint au sentiment du devoir avait entraîné en Flandre sur la fin de la campagne, en revenait expirant, déjà oublié de son royal mais égoïste client. Nous avons déjà vu qu'il succomba, le 9 août, dans son hospitalier refuge du Jardin des Plantes, presque au lendemain de sa rentrée à Paris. « Enfin le pauvre M. Vallot, dit d'Aquin dans son *Journal de la santé du Roi*, que l'affection et l'inquiétude avaient amené tout mourant en Flandre, après s'être bien défendu, laissa en mourant, le huitième d'aoust, la charge de premier médecin vacante et ouvrit la porte à toutes les brigues et toutes les poursuites de quantité de prétendans qui ont si longtemps partagé la cour. »

Bien qu'en excellente position pour résister à la coalition effrénée, mais un peu confuse, des intrigues opposées à la reconnaissance officielle de ses droits, d'Aquin ne vint à bout de ses compétiteurs qu'après huit mois de luttes acharnées. Il lui fallut même, pour assurer son triomphe final, l'irrésistible appui de Mme de Montespan, qu'il avait habilement su gagner à sa cause.

Ce mémorable événement, dont l'échéance si longtemps ajournée menaçait de troubler abusivement les relations intimes des courtisans, se réalisa le 18 avril 1672. La « Gazette de France » du mois de mai ne manqua pas de lui faire l'honneur de ses bonnes pages : elle satisfit agréablement la curiosité de ses aristocratiques lecteurs en leur apprenant enfin que : « Le même jour le roi nomma le sieur d'Aquin à la charge de premier médecin vacante depuis le décès du sieur Vallot, à qui S. M. ne pouvait donner un successeur dont la capacité fût plus universellement reconnue. Elle donna aussi celle qu'il possédait de premier médecin de la reine au sieur de la Cham-

bre (1) et choisit le sieur Renaudot pour la charge de premier médecin de Mgr le Dauphin. »

C'était là, pour les médecins provinciaux, au sortir de l'humiliante subordination que l'omnipotente Faculté de Paris leur avait jusqu'alors si durement imposée, une revanche complète et décisive. L'ex-aventurier, dont les hardies et ingénieuses innovations s'étaient attiré pendant de longues années les invectives du plus mordant des satiriques, prenait ostensiblement rang parmi les personnages considérables de son temps. Aussi lisons-nous, sans trop d'étonnement, dans le même numéro de la consciencieuse propagatrice que : « le 24 dudit mois, le sieur Puylon, doyen de la Faculté de médecine de Paris, accompagné de plusieurs autres docteurs en leur habit de cérémonie, vint ici complimenter de la part de la compagnie le sieur d'Aquin sur sa nouvelle dignité de premier médecin du roi, et il s'acquitta de cette fonction par un beau discours latin, auquel ledit sieur d'Aquin répondit en la même langue avec une netteté et présence d'esprit surprenantes. Ensuite il fit de pareilles harangues au sieur de la Chambre, premier médecin de la Reine, et au sieur Renaudot, premier médecin de Mgr le Dauphin qui lui répondirent aussi fort disertement. » — Qu'il nous suffise d'ajouter, pour donner sans plus tarder la clé d'un si prodigieux revirement d'opinions doctorales, que ces éloquents et gracieux complimenteurs venaient, quelques jours auparavant, de rendre les derniers devoirs à Guy Patin, sans pouvoir ni peut-être trop vivement désirer lui trouver de continuateur.

La disparition de l'intraitable critique, dont ses prédécesseurs avaient libéralement alimenté la verve intolérante, semblait devoir assurer au nouveau titulaire la paisible jouissance de ses récentes dignités. Selon l'habituelle fortune des prévisions humaines, ce fut à peu près exactement le contraire qui se réalisa. Jamais existence médicale n'eut à subir d'aussi troublantes vicissitudes. Esprit mal pondéré, d'une incommensurable vanité native, arrogant et irréfléchi, le petit-fils du rabbin avignonnais fut constamment victime de ses compromettantes impulsions. Il eut surtout le tort inexcusable d'effacer, sous la trompeuse habileté apparente du courtisan, l'impérative autorité morale du médecin. Trop exclusivement appliqué à satisfaire les goûts et les caprices du souverain, il ne sut inspirer au malade ni le respect de son caractère professionnel, ni la foi en l'infaillibilité de ses décisions. C'était aussi, convenons-en, une tâche singulièrement ardue et délicate que de concilier, à cette époque si agitée de la vie de Louis XIV, les exigences prohibitives d'une santé plus défaillante que ses brillants dehors n'autorisaient à le supposer et les débordements de passions surexcitées par la trop grande facilité de leurs satisfactions, non moins que par le dogme présomptueux d'une quasi divinité de la personne royale.

Les vingt-un ans que dura le règne tourmenté de d'Aquin se présentent de la sorte, aux yeux de l'impartiale réalité historique, comme une alternative ininterrompue de succès indécis et de demi-disgrâces momentanées. Toujours chancelant et toujours debout,

(1) Ancien médecin de Louis XIII, de Richelieu et de Mazarin. L'un des premiers Quarante de l'Académie française. V. *Les médecins à l'Académie*, par L. Delmas. (*Correspondant*, des 10 et 25 juillet 1899.)


ANTONIUS D'AQUIN REGI A CONSILIIS ARCHIATRORUM COMES
De Troy Pinxit ad Vivum
H. Jans Sculpsit

notre étonnant équilibriste poursuivait résolument le cours de son aventureuse progression, déconcertant, sans toutefois les lasser, les avides compétiteurs qu'hypnotisaient ses incessantes mais illusoires menaces de chute. Echappé par un invraisemblable prodige d'audace et de bonheur au naufrage qui devait si justement l'engloutir, lors des tragiques péripéties de la maladie de la reine, où son aveugle obstination à mépriser les avis de Fagon et de Dionis lui fit assumer l'entière responsabilité de la catastrophe finale, il avait en quelque sorte le droit de se croire indéfiniment assuré contre la malveillance des hommes et du destin. Aussi, ne gardant ni prudence ni mesure, donna-t-il plus que jamais libre cours à son insatiable rapacité.

L'impassible magnanimité du monarque finit cependant par s'émouvoir. C'était le moment où Mme de Maintenon venait, après plusieurs années d'une lutte habilement dissimulée sous de modestes apparences, d'évincer la toute-puissante favorite qui détenait depuis si longtemps le sceptre de la grâce et de la beauté. Une ère nouvelle s'ouvrait aux convoitises des ambitieux dont le tour de succès avait été jusqu'alors systématiquement enrayé. Les créatures de Mme de Montespan ne pouvaient équitablement échapper à la foudroyante infortune de leur protectrice.

Telle fut, bien plus que les mécomptes de ses négligences ou ses témérités professionnelles, la vraie cause de l'incident imprévu qui, le 2 novembre 1693, vint fort désagréablement surprendre le premier réveil de d'Aquin. Le ministre Ponchartrain, devançant les indécises lueurs du jour naissant, lui signifiait durement l'ordre de se retirer à Meudon avec défense expresse de se présenter jamais devant Sa Majesté ou de lui écrire, « le roi se déclarant mécontent de ses services et de sa conduite. » Or, la veille à son souper, Louis XIV avait si ostensiblement prodigué à d'Aquin, devant l'envieux entourage des courtisans ou des solliciteurs, tant de marques de bienveillant intérêt, que les plus experts spécialistes en cette délicate question s'étaient, au même degré que l'intéressé, laissé naturellement gagner par la conviction d'un indiscutable surcroît de faveur royale. On se représente aisément dans quel délicieux état d'âme le premier médecin rejoignit ce soir-là ses appartements privés !... quels rêves dorés durent éblouir son imagination surexcitée par ce triomphe inattendu !... Mais aussi quel terrifiant coup de tonnerre dissipa presque aussitôt ces songes enchanteurs !

Atterré par l'éclatante brusquerie de cette chute ignominieuse, d'Aquin ne put en supporter longtemps l'énervante démoralisation. Son âge, d'ailleurs trop avancé pour lui permettre autre chose qu'une réaction précaire, le livra désemparé aux pernicieuses atteintes d'une mélancolie progressive, à laquelle il succomba, moins de trois ans après. Il venait à peine d'arriver à Vichy, où l'avait automatiquement entraîné l'illusoire espérance de prolonger ses derniers jours malgré leur irrémédiable obscurité. Les 6.000 livres de pension que le roi lui allouait, à titre de dédommagement pécuniaire, somme cependant assez élevée pour l'époque, ne lui apportaient que la médiocre satisfaction de n'avoir pas été complètement dépouillé de son exceptionnelle fortune. Son frère, compris dans la même disgrâce, abandonnait, en échange de 3.000 livres viagères, l'emploi de médecin ordinaire, dont il était redevable aux

pressantes sollicitations non moins qu'au crédit obligatoire de l'ex-premier médecin. Mais aucun de ses fils n'eut personnellement à souffrir de cette désastreuse mésaventure. L'aîné conservait sa lucrative situation de conseiller privé ; et quant au cadet, s'il perdait fort mal à propos l'occasion tant désirée de s'élever au siège métropolitain de Tours, dont la récente vacance surexcitait à ce moment les rivalités des prélats le plus en vue, il n'en restait pas moins l'Illustrissime et Révérendissime évêque de Fréjus : *aurea mediocritas,* qui suffisait et au delà pour satisfaire les prétentions et récompenser les mérites de l'arrière-petit-fils du rabbin Mardochée.

Irrévocablement exilé de Paris, d'Aquin ne put y rentrer, même après sa mort, sous l'impressionnante protection d'un cortège funèbre. Il fut obscurément enterré dans la vieille et modeste église de Vichy, où l'on pouvait encore, il y a quelques années, lire la pompeuse épitaphe que voici :

D. O. M.
Hic jacet Antonius Daquin,
Comes de Joui, Dominus de
Château Renard, Comes Consistorianus,
Mariæ Austriacæ, Francorum Reginæ,
Primarius medicus,
Deinde apud Ludovicum Magnum,
Per XXIII annos archiatrorum comes,
Fortuna christiane usus,
In prospera Deum timuit
Adoravit in adversa
In utraque regem honorificavit
Post XXXVII annos aula exactos
Cum per tres ferme annos
Sibi et Deo vixisset,
In hac urbe pie obiit... die 1696.
Monumentum hoc optimo parenti
Merentes liberi posuerunt.
Requiescat in pace.

Les titres nobiliaires un peu frais du *comes archiatrorum* s'étalent sans doute avec une complaisante insistance sur les lignes très artistement graduées de cette élégante et classique composition lapidaire. Mais il serait difficile de ne pas être touché par la discrète expression des sentiments de résignation et de respect qui, plus éloquemment que des cris de révolte, protestent contre l'excessive dureté de la disgrâce terminale d'une aussi longue et brillante carrière. Les mots, quoique choisis à l'extrême, se succèdent avec trop d'aisance pour ne pas scrupuleusement traduire la parfaite sincérité de la pensée qui les a dictés.

L'histoire, peu accessible par devoir aux compromissions de la sentimentalité, n'oubliera pas malgré tout que d'Aquin fût, pour une bonne part, l'auteur effectif de ses malheurs. Ses agissements inconsidérés, lors du traitement de la fameuse « fistule », à propos de laquelle il fit preuve, vis-à-vis de Fagon et de Félix, d'un inqualifiable parti pris de contradiction ; son inhabileté manifeste à diriger la médication antifébrile du Roi, au cours de cette désespérante succession d'accès paludiques contractés dans les maré-

cages de Versailles, furent incontestablement les causes fondamentales de son renvoi. Sans elles et sans les inconcevables obsessions de sa cupidité, l'hostilité personnelle de la nouvelle favorite n'eût peut-être pas si opportunément secondé les persévérantes intrigues que d'Aquin s'était pour ainsi dire fait un jeu de braver.

Au reste, nous ne pouvons mieux faire que de laisser là-dessus librement parler l'historiographe officieux et passionnément attentif de cet extraordinaire théâtre de la cour, où les scènes les plus intéressantes n'avaient pas toujours pour interprètes les « premiers grands rôles » attitrés.

« Je trouvai, dit Saint-Simon, un changement à la cour qui la surprit fort. Daquin, premier médecin du Roi, créature de Mme de Montespan, n'avait rien perdu de son crédit par l'éloignement final de la maîtresse ; mais il n'avait pas réussi auprès de Mme de Maintenon à cause de cette origine. Grand courtisan, mais reitre avare, avide, voulant établir sa famille de toute façon. Son frère, médecin ordinaire, était moins que rien et le fils du premier médecin qu'il poussait par le conseil et par les intendances valait encore moins. Le Roi fut lassé peu à peu de ses importunités, ce qui ne l'empêcha pas de demander l'évêché de Tours pour son fils l'abbé, d'ailleurs de très bonnes mœurs, de beaucoup d'esprit et de savoir. Mme de Maintenon s'opposa à la réalisation de cette demande.

« Mme de Maintenon qui voulait tenir le roi par toutes les avenues et qui considérait celle d'un premier médecin habile et homme d'esprit comme une des plus importantes, à mesure que le roi viendrait à vieillir et sa santé à s'affaiblir, sapait depuis longtemps Daquin. Elle saisit ce moment pour le faire chasser et prendre Fagon à sa place. C'était un mardi, jour de la Toussaint, jour où Ponchartrain venait travailler chez elle. Ponchartrain y reçut l'ordre d'aller dire le lendemain matin, à 7 heures, à Daquin, de se retirer à Paris... »

Citons enfin, pour compléter ce croquis si lestement esquissé, à la manière de l'inimitable crayonneur, le fait suivant rapporté par Astruc, absolument typique et démonstratif de l'étonnante rapacité de d'Aquin, non moins que de l'invraisemblable inconscience de sa présomption :

« ... On vint dire au roi un matin à son lever qu'un vieil officier que Louis XIV connaissait et aimait était mort dans la nuit, sur quoi le roi répondit qu'il en était fâché, que c'était un ancien domestique qui l'avait bien servi et qui avait une qualité bien rare dans un courtisan, c'est qu'il ne lui avait jamais rien demandé. En disant ces mots le roi fixa les yeux sur d'Aquin qui comprit ce que le roi voulait lui reprocher ; mais sans se déconcerter il dit au roi : Oserait-on, Sire, demander à Votre Majesté ce qu'elle lui a donné ?... Le roi n'eut rien à répondre, car il n'avait jamais rien donné à ce courtisan si discret. »

Après ce dernier et décisif coup de pinceau, nous pouvons, ce nous semble, en toute confiance, livrer aux illusionnants effets du vernissage une toile dont l'insuffisance artistique aura peut-être été compensée par la soucieuse recherche de la ressemblance.

V

En provoquant avec une aussi vive animosité le départ subit de d'Aquin, Mme de Maintenon ne faisait, au fond, que hâter de très peu

l'échéance obligée d'un événement certain. A défaut d'intrigue de cour, la nature, qui n'abdique jamais ses droits en fait de longévité humaine, se fût complaisamment chargée de ce soin justicier. La fin du règne de d'Aquin était, en réalité, non moins nécessairement imminente que le prochain avènement de celui de Fagon. Rompu depuis de longues années aux mœurs particularistes de la cour, où les privilèges de sa famille l'avaient introduit dès son enfance ; disposant largement de la double notoriété de la fortune et de l'érudition ; suffisamment bien né à une époque où les hasards de l'origine pesaient si lourdement sur la destinée ; exceptionnellement doué de vertus peu pratiquées mais honorées quand même des courtisans, la probité, le désintéressement, l'impérieux sentiment du devoir ; le nouveau titulaire n'en était pas moins rattaché à son frivole milieu par un ardent amour des honneurs et de l'autorité. Il promettait d'être et se montra vraiment, comme on verra par la suite, à ce point culminant de la gloire du grand siècle, la plus parfaite personnification d'une dignité dont l'éclat s'était graduellement proportionné à celui de la Majesté royale.

Guy-Crescent Fagon fut, dès sa naissance, un privilégié de la fortune. Le très heureux hasard qui le fit venir au monde, en mai 1638, quelques mois seulement avant Louis XIV, associant en quelque sorte sa vie à celle du monarque, semblait déjà lui garantir une longue succession de faveurs exceptionnelles, et pour mieux confirmer les probabilités peu communes de cet attrayant pronostic, les influences plus immédiates de la famille, du milieu, jusqu'à celles de la saison, vinrent par surcroît lui prêter un concours empressé. « Les distillations les plus odoriférantes, dit Hazon, les fleurs les plus éclatantes environnèrent son berceau : les premiers objets qui s'offrirent à ses yeux furent des plantes, les premiers mots qu'il bégaya furent des noms de plantes, la langue de la botanique fut sa langue maternelle. » — Son père, Henri Fagon, commissaire des guerres, mort onze ans plus tard de maladie épidémique au siège de Barcelone, eut à peine le temps de surveiller les premières phases de son éducation. Mais cette perte, si fréquemment irréparable, ne lui causa d'autre préjudice que celui d'une affliction d'enfant, nécessairement passagère, atténuée d'ailleurs dans l'espèce par les circonstances glorieuses de l'événement. A défaut de direction paternelle il eut, en effet, pour son plus grand bien, celle de la femme éminente qu'était sa mère, Louise de la Brosse, nièce du savant Guy de la Brosse, dont elle gouvernait en même temps, à titre de fille adoptive, l'hospitalier et confortable Hôtel du Jardin des plantes. Rappelons que c'est à ce distingué « Médecin ordinaire » de Louis XIII, petit-fils lui-même du premier médecin de Henri IV, que la ville de Paris est redevable de la création du merveilleux établissement où se sont accumulés, depuis deux siècles, les trésors et les conquêtes les plus lointaines de l'histoire naturelle. Vers la fin du XVIe siècle, la faculté de Montpellier, toujours au premier rang dans la voie du progrès, venait de donner le très éloquent exemple des bénéfices et des attractions que procure le groupement méthodique sur un espace restreint, mais artistement aménagé, de tous les représentants connus indigènes ou exotiques du monde végétal. Les traditions thérapeutiques de l'époque, basées presque entièrement sur l'usage des simples, donnaient à l'enseigne-

ment de la Botanique une importance pratique que nous ne soupçonnons guère aujourd'hui. Aussi la nécessité d'en faciliter la démonstration se faisait-elle chaque jour plus vivement sentir : d'autant que l'insécurité des campagnes et l'extrême difficulté des moyens de communication ne permettaient qu'à de rares privilégiés d'entreprendre des voyages d'études, toujours longs et dispendieux, alors même que, par exception, il était possible de les accomplir sans danger.

(*A suivre.*)

Trouvailles Curieuses et Documents inédits

L'Institut Pasteur prévu en 1772.

Je crois avoir indiqué dans la *Chronique médicale* que *Mercier*, dans son ouvrage le plus connu, *Le Tableau de Paris*, avait prévu le phonographe inventé par Cros et par Edison. Mercier, qui a encore actuellement des descendants vivants, — je connais son petit-fils, âgé de 70 ans ; son fils était médecin, — avait prévu l'installation d'un Institut d'inoculation, destiné à soigner préventivement les maladies réputées incurables. Il a donné très exactement l'idée et la description de ce que devait être un Institut fondé par l'Etat pour vacciner non les malades, mais les citoyens d'une république idéale, pour les prévenir de la contagion des maladies épidémiques.

On trouve en effet, dans l'ouvrage si curieux de *L'an deux mille cent quarante*, imprimé pour la première fois à Londres en 1772, une description très exacte représentant ce que les gens du monde s'imagineront être l'*Institut Pasteur* actuel. Cette page est d'autant plus intéressante que (est-il besoin de le dire ?) rien de pareil n'existait alors, et que, de plus, les maladies dont il parle n'étaient pas, à son époque, considérées comme inoculables ou vaccinables. Le célèbre conventionnel parle en effet de la guérison possible de la pneumonie, de la phtisie par des inoculations préventives. Il semble faire allusion non aux vaccins microbiens, mais aux sucs des plantes, des simples. On remarquera que Mercier, dans une prévision prophétique, signalait l'usage, qu'on a généralisé depuis, des alcaloïdes. Il nomme très justement son hôpital, l'*Hotel de l'Inoculation*.

La page mérite d'être citée tout au long et sera bien à sa place dans les colonnes de la *Chronique médicale*. En voici la copie exacte :

L'Hôtel de l'Inoculation.

« Dites-moi, je vous prie, quel est ce bâtiment isolé que je découvre de loin au milieu de la campagne? C'est l'Hôtel de l'Inoculation, si combattue de nos jours, comme tous les présens utiles qu'on nous a donnés. Vous aviez des têtes bien opiniâtres, puisque les expériences évidentes et multipliées ne pouvaient vous faire entendre raison pour votre propre bien. Sans quelques femmes amoureuses de leur beauté et qui craignaient plus de la perdre que la vie, sans quelques princes peu curieux de déposer leur sceptre entre les mains de

Pluton, vous n'auriez jamais hasardé cette heureuse découverte. Le succès l'ayant pleinement couronnée, les laides ont été obligées de se taire, et ceux qui n'avaient point de diadème n'en ont pas moins senti le désir de rester ici-bas un peu plus longtemps.

« Tôt ou tard, il faut que la vérité perce et règne sur les esprits les plus indociles. *Nous prodiguons aujourd'hui l'inoculation*, comme on la pratiquait de votre temps à la Chine, en Turquie, en Angleterre. Nous sommes loin de bannir des secours salutaires, parce qu'ils sont nouveaux. Nous n'aurons point, comme vous, la fureur de disputer uniquement pour paraître en scène et captiver l'œil du public.

« Grâce à notre activité, à notre esprit de recherche, nous avons découvert plusieurs secrets admirables, qu'il n'est pas temps de vous exposer encore. L'étude approfondie de ces *simples* merveilleux, que votre ignorance foulait aux pieds, nous a donné l'art de *guérir la pulmonie, la phtisie, l'hydropisie, et d'autres maladies que nos remèdes peu connus faisaient ordinairement empirer : l'hygienne* (*sic*) surtout a été traitée avec tant de clarté, que chacun a su veiller par lui-même sur sa santé. On ne se repose plus entièrement sur le médecin, quelque habile qu'il soit ; on s'est donné la peine d'étudier son tempérament, au lieu de vouloir qu'un étranger le devine au premier aspect ; d'ailleurs, la tempérance, ce véritable élixir réparateur et conservateur, contribue à former des hommes sains et vigoureux, qui logent des âmes fortes et pures comme leur sang. »

Et plus loin :

« Une médecine n'est plus l'alliage bizarre des principes les plus opposés. L'estomac affaibli du malade ne devient plus l'arène où les poisons du Midi accourent combattre les poisons du Nord. *Les sucs bienfaisants des herbes nées dans notre sol, et appropriées à notre tempérament*, dissipent *les humeurs, sans déchirer les entrailles.* »

Mercier se montre partisan enthousiaste d'une thérapeutique exclusivement végétale. « Nous regardons comme un remède universel toutes les plantes odoriférantes, abondantes en *sels volatils*, comme infiniment propres à dissoudre le sang trop épaissi : c'est le plus précieux don de la nature pour conserver la santé ; nous l'étendons à toutes les maladies et nous en avons vu naître toutes les guérisons. »

Aujourd'hui nous traduirions ce que Mercier appelle les *sels volatils* des plantes odoriférantes par *alcaloïdes*. Mercier prophétisait l'avenir de l'alcaloïdothérapie.

On trouverait encore dans ce curieux ouvrage, dont le professeur Richet a donné, il y a quelques années, une imitation conçue sur le même plan, un très curieux passage sur la Médecine d'Etat et sur les études médicales, qui ressemble assez à ce qu'on a voulu faire avec l'Ordre des médecins; mais cela n'a pas trait à l'Hôtel des Inoculations, qui est bien le germe de l'Institut Pasteur, prévu par l'ingénieux auteur.

S'il y a quelque chose de nouveau sous le soleil, contrairement à l'adage, ce n'est certes pas pour l'imagination de Mercier, tant il sait bien prévoir ce que nous voyons réalisé au xxe siècle.

Dr MICHAUT.

Le Dr Procope et son Apologie des francs-maçons

Pour faire suite à l'article de notre érudit collaborateur le Dr Dureau, article paru dans le no du 15 juin 1900, nous publions ci-après un extrait, qu'un de nos amis nous a communiqué, d'une brochure devenue rare, intitulée : *La Franc-Maçonnerie et la Magistrature avant la Révolution française*, par Louis Amiable. Nos lecteurs verront ainsi notre confrère Procope sous un jour insoupçonné.

« Le docteur Procope s'adonna plus à la littérature qu'à la pratique de la médecine, surtout quand il eut épousé, en secondes noces, une riche Anglaise. Il eut des succès comme auteur dramatique. Sa première pièce fut jouée en français, à Londres, en 1719. C'est une comédie en cinq actes et en prose, *Arlequin balourd*. Or c'était précisément l'époque où, en Angleterre, prenait son essor la Franc-Maçonnerie moderne, qui s'était affirmée, en 1717, par la fondation de la Grande Loge de Londres. Il est probable que Procope s'y agrégea pendant son séjour dans cette ville, et qu'il fut des premiers à propager l'institution en France. Vers 1740, il était un des francs-maçons parisiens les plus en vue, comme le prouve l'épître dédicatoire, à lui adressée, d'un livre qui n'a que le titre d'anti maçonnique et qui est en réalité un écrit de propagande : *L'Ordre des francs-maçons trahi et leur secret révélé*. Une édition de cet ouvrage porte, comme lieu et année de publication, Amsterdam, 1745 ; mais il y en a une, certainement plus ancienne quoique non datée, où se lit cette indication de lieu : « A l'Orient, chez G. de l'Étoile, entre l'Equerre et le Compas, vis-à-vis du soleil couchant. » En tête de l'épître dédicatoire, Procope est présenté comme « l'un des vénérables des vingt-deux loges établies à Paris. »

Son Apologie des francs-maçons se trouve à la suite du discours préliminaire de l'*Histoire des Francs-Maçons*, par le Fr.·. de la Tierce, dont la première édition est de 1742, avec la fictive indication de lieu qui figure sur l'édition non datée du précédent ouvrage. Le morceau est présenté en ces termes :

« Nous ne croyons mieux pouvoir finir ce discours que par une Apologie des francs-maçons, composée il y a quelques années par le savant et digne frère Procope, docteur en médecine à Paris, puisqu'elle contient le véritable caractère requis dans un légitime frère et compagnon. Il est vrai qu'elle a déjà été imprimée en divers ouvrages. Mais on conviendra aussi qu'on ne pouvait omettre dans celui-ci une pièce qui contient une peinture si noble et si naturelle de la véritable confraternité. »

Voici cette pièce de vers, très répandue au siècle dernier, rare aujourd'hui :

APOLOGIE DES FRANCS-MAÇONS

Quoi ! mes frères, souffrirez-vous
Que notre auguste compagnie
Soit sans cesse exposée aux coups
De la plus noire calomnie?
Non, c'est trop endurer d'injurieux soupçons.
Souffrez qu'à tous ici ma voix se fasse entendre ;
Permettez-moi de leur apprendre
Ce que c'est que les francs-maçons.

Les gens de notre ordre toujours
Gagnent à se faire connaître,
Et je prétends par mes discours
Inspirer le désir d'en être.
Qu'est-ce qu'un franc-maçon ? En voici le portrait :
C'est un bon citoyen, un sujet plein de zèle,
A son prince, à l'Etat fidèle,
Et, de plus, un ami parfait.

*
* *

Chez nous règne une liberté
Toujours soumise à la décence :
Nous y goûtons la volupté,
Mais sans que le ciel s'en offense.
Quoiqu'aux yeux du public nos plaisirs soient secrets,
Aux plus austères lois l'ordre sait nous astreindre.
Les francs-maçons n'ont point à craindre
Ni les remords ni les regrets.

*
* *

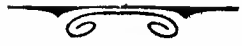
Le but où tendent nos desseins
Est de faire revivre Astrée,
Et de remettre les humains
Comme ils étaient au temps de Rhée.
Nous suivons des sentiers aujourd'hui peu battus :
Nous cherchons à bâtir, et tous nos édifices
Sont ou des cachots pour les vices,
Ou des temples pour les vertus.

*
* *

Je veux avant que de finir
Nous disculper auprès des belles,
Qui pensent devoir nous punir
Du refus que nous faisons d'elles :
Il leur est défendu d'entrer dans nos maisons ;
Cet ordre ne doit point exciter leur colère ;
Elles nous en loueront, je l'espère,
Lorsqu'elles sauront nos raisons.

*
* *

Beau sexe, nous avons pour vous
Et du respect et de l'estime,
Mais aussi nous vous craignons tous
Et notre crainte est légitime.
Hélas ! on nous apprend pour première leçon
Que ce fut de vos mains qu'Adam reçut la pomme,
Et que sans vos conseils tout homme
Naîtrait peut-être franc-maçon.



Chimie Physiologique

Contribution à l'étude des composés glycérinés des acides phosphorique et arsénique,

Par MM. Schlagdenhauffen et Pagel.

(Suite et Fin.)

II. — *Glycéro-arséniates.*

En attendant que nous soyons en mesure de décrire les glycéro-arséniates alcalins dont la préparation est en cours, nous indiquerons ici le mode opératoireet les propriétés du glycéro-arséniate de chaux.

Nous chauffons pendant plusieurs jours un mélange, en proportions convenables, de glycérine et d'acide arsénique. La masse est étendue de son volume d'eau et neutralisée par un lait de chaux. On filtre, on évapore et l'on traite par de l'alcool à 95°. Il se produit ainsi un précipité très léger qu'on recueille, lave à l'alcool, puis à l'éther.

Le produit se présente sous une forme grumeleuse, analogue en tous points à celle du glycérophosphate de chaux ; il est insoluble dans l'alcool et l'eau, mais facilement soluble dans les acides minéraux et organiques, et notamment dans l'acide citrique. L'acide arsénique n'y est pas décelable par les réactifs ordinaires. Pour le caractériser il faut employer les mêmes moyens que ceux indiqués plus haut pour trouver l'acide phosphorique dans les glycérophosphates.

Sa composition répond à la formule :

$$ASO \begin{cases} {}^{O}_{O} > Ca \\ OC^3H^5 < {}^{OH}_{OH} \end{cases} + 2H^2O$$

Des expériences physiologiques nombreuses ont été faites sur des grenouilles et des cobayes avec une solution de sel dans de l'acide citrique très dilué. La liqueur renfermait 0 gr. 005 d'arsenic, soit 0 gr. 0132 d'acide arsénieux par cc. La substance est absorbée très rapidement. En recueillant les urines on retrouve la presque totalité du métalloïde injecté. Les animaux ne sont nullement incommodés par des doses relativement élevées.

En se basant sur ces premières données, M. le professeur Spillmann a bien voulu, sur notre demande, expérimenter dans sa clinique, à l'hôpital civil, ce nouveau composé arsenical, sur des sujets atteints de tuberculose, à un état plus ou moins avancé. Tous les malades, indistinctement, se sont bien trouvés de leur médication, et ont présenté, au bout d'un mois, une augmentation de poids qui, en moyenne. atteignait 1.500 gr.

Dans ces conditions, il y a lieu d'espérer, lorsque les observations cliniques seront plus nombreuses, que le glycéroarséniate de chaux pourra être employé avec succès non seulement dans le traitement de la tuberculose, mais encore dans des affections cutanées où les composés arsenicaux jouent un rôle si important.

Informations de la « Chronique »

La gamme des saveurs.

Vous est-il jamais tombé sous la main un ouvrage qui porte ce titre savoureux : *La chimie du goût et de l'odorat*, par Polycarpe Poncelet, de Sarlouis (*sic*), avec ce sous-titre explicatif : « ou principes pour composer facilement à peu de frais les liqueurs à boire et les eaux de senteurs ? »

M. Dujardin (1) a eu la curiosité de jeter les yeux sur ce vénérable bouquin — il a 150 ans d'âge ! — et voici l'analyse qu'il nous en donne.

Poncelet fait l'éloge des liqueurs alcooliques composées, prises à petite dose; pour l'agrément des liqueurs, dit-il, il dépend du mélange des saveurs dans une proportion harmonique.

Les saveurs consistent dans les vibrations plus ou moins fortes des sels qui agissent sur le sens du goût, comme les sens consistent dans les vibrations de l'air qui agit sur le sens de l'ouïe ; il peut donc y avoir une musique pour la langue et pour le palais comme il y en a une pour les oreilles.

« Il est très vraisemblable que les saveurs, pour exciter les diffé-
« rentes sensations dans l'âme, ont comme les corps sonores leurs
« générateurs dominants, majeurs, mineurs, graves, aigus, par con-
« séquent leurs consonances et leurs dissonances. »

« Je remarque, dit-il, une liqueur bien entendue comme une sorte d'air musical. Sept tons sont la base fondamentale de la musique sonore, pareil nombre de saveurs primitives font la base de la musique savoureuse. »

Partant de ce principe, Poncelet avait fait construire un buffet d'orgue portatif, composé de tuyaux acoustiques, vis-à-vis desquels étaient disposées en pareil nombre des fioles remplies de liqueurs, lesquelles, basculant en même temps que les tuyaux, vibraient harmonieusement, déversaient la liqueur dans un gobelet où elle formait une composition savoureuse. Les sons discordants correspondaient au contraire à des mélanges détestables.....

L'idée de Polycarpe Poncelet a-t-elle été reprise ? Nous n'en serions pas autrement étonné.

Les honoraires des médecins chinois.

La vie d'un docteur chinois n'est pas toujours heureuse. D'après le *Medical Times and register*, un célèbre docteur chinois, du nom de Chen, fut appelé pour examiner l'empereur de Chine. Il reçut l'ordre de venir au palais impérial, et 6.000 taels lui furent remis

(1) Cf. *Recherches rétrospectives sur l'art de la distillation*, par J. Dujardin.

d'avance pour ses frais de voyage et ses honoraires. On lui dit que l'empereur souffrait des organes respiratoires, de fièvre et de faiblesse générale. Il ne lui fut pas permis d'adresser une seule question à son patient et, cependant, il visita deux fois l'empereur; il fut forcé de traverser la chambre sur les genoux, tenant ses yeux constamment fixés sur le sol. L'impératrice décrivit au docteur les symptômes accusés par le malade, mais il ne lui fut pas permis de tâter le pouls, bien qu'il fût autorisé à poser sa main à plat sur la personne de son souverain. Le Dr Chen déclara, dit-on, que dans ces conditions un médecin est aussi bon qu'un autre, et il demanda l'autorisation de retourner chez lui pour soigner sa vieille mère gravement malade.

Cette forme d'excuse étant très fréquente, une enquête fut prescrite et le Dr Chen fut autorisé, après versement préalable de 18.000 taels, à prouver qu'il avait effectivement une mère âgée et qu'elle était malade; après quoi il fut autorisé à retourner chez lui. Ce départ lui sauva probablement la vie, mais lui coûta la forte somme.

ÉCHOS DE PARTOUT

L'automobilisme coadjuteur du médecin.

Un de nos grands confrères quotidiens, au sujet de la transmission des maladies contagieuses par la mouche domestique, trouve le moyen suivant, fort ingénieux, de se débarrasser de cet encombrant voisin.

Tandis qu'on interdira, dit-il, l'accès des latrines humaines, il serait important de mettre le fumier de cheval à l'abri de leurs incursions, car elles s'y reproduisent de préférence ; et dès lors, par un de ces enchantements dont Candide s'émerveillait fort, l'automobilisme, pourvoyeur du chirurgien, devient au contraire coadjuteur du médecin.

Rien n'est plus simple : l'automobilisme entraîne la disparition du cheval : or, plus de cheval, plus de crottin, et, plus de crottin, plus de berceau pour les petites mouches. Comme, en même temps, l'automobilisme favorise la disparition du tétanos (le bacille tétanique est abondant dans le fumier de cheval et dans les écuries), il faut conclure que ce sport, qui n'en est pas un d'ailleurs, offre des avantages pour la santé : pour la santé de ceux qui ne le pratiquent point, tout au moins, et qui ont beaucoup d'agilité, par surcroît.

(*La Médecine internationale illustrée.*)

Etudiants et étudiantes en Russie.

Le nombre d'étudiants dans les Universités russes diminue sensiblement (il en est de même en Allemagne et en France). Par contre, le nombre d'étudiantes augmente tous les ans. Aussi, les *Archives russes de pathologie* demandent-elles la fusion des deux sexes dans les vieilles universités, au lieu de construire des universités pour femmes, absolument inutiles et très coûteuses.

(*Lyon médical.*)

Les Médecins ingénieurs.

Sait-on que M. le Dr de Rey-Pailhade, notre excellent confrère, est *ingénieur des mines ?* Il serait intéressant de rechercher s'il y a d'autres médecins qui possèdent le même titre.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

La stérilité est-elle une maladie ?

La stérilité est-elle une maladie ? Non, si l'on en croit un récent jugement du tribunal de Dublin.

Un médecin de Dublin réclamait en justice vingt guinées à un avocat dont il avait traité la femme pour stérilité. Cette dame avait réclamé les soins du praticien dans le seul espoir de voir cesser cette stérilité qui la désolait et qui n'était causée, dit-on, par aucune maladie. Le médecin l'avait traitée de son mieux, mais sans s'être informé au préalable du consentement du mari : il s'était servi, à maintes reprises, de spéculum, de sondes ; il avait dilaté le col à l'aide d'éponge préparée et de divers instruments, le tout sans obtenir le résultat désiré.

Au reçu de la note, notre avocat refusa de payer : 1° parce que le traitement de la stérilité ne saurait être regardé comme indispensable et que la loi ne lui constituait de ce chef aucune obligation ; 2° parce que ce traitement avait été entrepris sans son assentiment.

Le tribunal décida : 1° que tout mari est tenu de procurer à sa femme les soins médicaux quand elle est malade ; 2° qu'il est obligé d'en payer le prix, que le traitement ait eu lieu avec ou sans son assentiment ; 3° que la stérilité n'est pas une maladie et que le mari n'est pas tenu en justice à faire soigner sa femme pour ce motif. La stérilité, en effet, ne compromet ni la vie, ni la santé ; elle n'apporte aucune entrave aux soins domestiques (au contraire) et ne cause aucune douleur. Il n'est donc pas nécessaire, au sens légal du mot, d'avoir recours à un traitement médical.

Le médecin, en conséquence, a été débouté de sa demande. Ce jugement, aussi bizarre au point de vue de la physiologie qu'injuste au point de vue de l'équité, mérite de ne pas passer inaperçu.

(*Bulletin de l'Union des Syndicats.*)

Ligue des anticracheurs.

Il vient de se fonder à Paris une nouvelle ligue : celle des anticracheurs, pour la défense de la santé publique contre la tuberculose.

Cette Association a pour but, par la propagande faite au moyen de brochures, de prospectus, d'enveloppes, de cartes postales, d'insignes, etc., et par tous les moyens, procédés, exemples persuasifs, corrects et empreints de la plus délicate urbanité, d'attirer l'attention de tous sur les dangers, sur les inconvénients, sur la contagion et la malpropreté de cracher à terre.

Un insigne simple sera remis gratuitement aux adhérents. Des insignes artistiques pourront être commandés aux frais des adhérents qui le désireraient.

Cette ligue publiera un Bulletin, dont l'abonnement annuel est de 5 francs.

Tout adhérent qui aura souscrit à l'abonnement du Bulletin et

fait en plus un versement quelconque dans le but d'être utile à la Ligue, recevra le titre de membre bienfaiteur.

(*Bull. de l'Œuvre des Enfants tuberculeux.*)

Les plantes et la musique.

Le professeur Hans Teitgen, musicien à New-York, expose la théorie que les plantes aiment la musique. Il dit : « Je suis arrivé à être convaincu que les plantes aiment la musique autant que la clarté du soleil ; qu'elles croissent avec plus de vigueur dans un lieu où on entend de la musique, et que les tendres boutons y éclosent plus rapidement qu'ils ne le font dans le silence ou dans une discordance de sons. »

En réponse à cette question : « Sur quoi basez-vous votre théorie ? » le professeur dit : « Je crois d'abord que Darwin avait raison : « Toute chair est herbe » ; les créations animales sont arrivées en traversant le règne végétal. Nous descendons à notre tour de rares et belles plantes florissantes. Tous, nous avons des nerfs.

« A mesure que les animaux passent d'un genre à un genre plus parfait, ils acquièrent un système nerveux plus subtil. Le genre humain croît de cette manière constamment, et les animaux même les plus rudimentaires ont des nerfs. Qui, alors, pourrait dire avec autorité que quelques-unes des plantes les plus affinées n'en possèdent pas ? Voyez la sensitive : elle n'est pas très loin, il me semble, de la vie animale rudimentaire. Un physicien de Boston, que je connais, dit que, lorsqu'il exécute des harmonies, ses sensitives s'ouvrent et s'étendent, buvant la musique comme elles boivent la clarté du soleil ; mais qu'il donne une note discordante, les plantes tremblent et se referment. »

(*Journal de la Santé.*)

L'ail antituberculeux.

Un médecin de Venise vient de publier un mémoire dans lequel il proclame que l'ail est le plus puissant remède contre la tuberculose.

S'il faut en croire ce médecin — et nous ne croyons pas que, bien que de Venise, il veuille se gondoler aux dépens de ses clients — on peut obtenir, au moyen de cette odorante panacée, une guérison complète dans la première période du mal.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'aversion toute particulière de nos élégantes et nos mondaines pour l'odeur vraiment agressive de l'ail.

Eh bien ! il paraît, d'après ce que nous apprend un de nos confrères, qu'à Paris du moins l'ail est en train de remplacer, comme parfum, l'iris et la violette.

Beaucoup de Parisiennes, hantées par le spectre de la tuberculose, seraient décidées désormais à se parfumer d'ail. Seulement, réunies dans un salon et même au théâtre, il est à craindre qu'elles ne fassent à leurs voisins une atmosphère légèrement insupportable.

(*Bull. de l'Œuvre des Enfants Tuberculeux.*)

Hygiène et Industrie.

Il est question de créer un musée des différents appareils de sécurité employés et des mesures prises dans les ateliers, magasins et manufactures pour protéger la vie et la santé des travailleurs.

Ce musée, ouvert à tous, permettrait de suivre le mouvement de la science appliquée à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs.

(*La Lanterne.*)

Les certificats de guérison dans les journaux.

Les fabricants de vins, de pilules et d'élixirs publient souvent aux annonces des journaux des attestations de malades certifiant leur guérison et réclamant l'envoi de quelques nouveaux échantillons des produits sauveurs.

Cela n'est pas toujours sans inconvénient pour ces malades « reconnaissants ».

Un vétéran du Minnesota, pensionnaire de l'État, vient d'en faire l'expérience fâcheuse.

Ayant délivré à je ne sais quelle spécialité un certificat de ce genre, attestant que ladite spécialité l'avait radicalement guéri de tous les maux dont il souffrait, le Bureau des pensions de l'État l'a pris au mot et lui a signifié que la pension dont il était gratifié, étant désormais sans objet, ne lui serait plus payée à l'avenir.

(*Lyon médical.*)

Les Médecins navigateurs.

Notre très distingué confrère, M. le Dr J.-B. Charcot, le fils du célèbre neurologiste, vient de publier, en collaboration avec M. G. Clerc-Rampal, un livre (1) qui souligne pour tous ses collègues un fait bien connu de son entourage, à savoir qu'il est un amateur très éclairé du sport nautique.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'un médecin signe un ouvrage de ce genre. Aussi est-il de notre devoir d'en signaler l'apparition vraiment exceptionnelle. D'autres sont poètes ou musiciens, peintres ou sculpteurs. M. J.-B. Charcot, lui, est capitaine ou matelot, à ses moments perdus.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Rareté de la tuberculose chez les israélites tunisiens.

Déjà le climat de Tunis est jusqu'à un certain point réfractaire à la tuberculose, grâce, d'après Bertholon, à une ventilation constante ; l'air marin, remarquablement pur, étant appelé par le Sahara, véritable cheminée d'appel. Ici, en effet, pas de chaîne de montagne parallèle à la mer, comme en Algérie. Mais, de plus, l'israélite paraît présenter une véritable immunité, soit ce tableau de mortalité :

Arabes musulmans.	11,30 0/0
Européens.	5,13 0/0
Israélites.	0,75 0/0

Semblable différence semble devoir être attribuée au balayage à sec pratiqué par les Arabes, les israélites ne connaissant que le nettoyage humide, nettoyage d'autant plus facile que la nudité de leur demeure contraste avec les appartements encombrés des Français et des Italiens.

(*Rev. d'hygiène*, novembre 1900.)

(1) *La Navigation mise à la portée de tous* (Manuel pratique). — Paris, J. Rueff, 1901, in-8°.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Un livre de médecine précédé d'une PRIÈRE *en guise d'avant-propos.* — Dans ma jeunesse, alors que j'étais étudiant en médecine, je me rappelle avoir vu une édition de l'Anatomie générale de Chomel, en tête de laquelle se trouvait une *prière*. Oui, une prière étrange et magnifique. C'était une invocation à la divinité cachée, un cri d'amour et d'espérance, lancé par un sceptique vers l'Etre souverain, source de toutes choses. Ce souvenir me poursuit depuis trente ans. Je n'ai jamais retrouvé l'édition en question. Elle doit cependant bien exister dans quelque bibliothèque. Ne pourriez-vous pas, dans votre si intéressante *Chronique médicale*, engager nos confrères à fouiller leurs bibliothèques pour y trouver ce trésor ? Car cela m'a laissé l'idée d'un trésor — de grâce, de style, de bon sens, de délicatesse et de religion rationaliste (si toutefois on peut accoupler ces deux mots).

Dr X.

Gustave Flaubert anatomiste. —Que Gustave Flaubert, élevé dans un milieu médical, se soit occupé de médecine, comme de botanique et d'art héraldique, c'est chose connue ; mais a-t-il fait œuvre d'anatomiste, *a-t-il disséqué ?* On trouve dans sa correspondance cette phrase typique : « La semaine prochaine, j'irai à Clamart *ouvrir des cadavres.* Oui ! madame (la lettre est adressée à Mme Roger des Genettes à la date du 1er mai 1874), voilà jusqu'où m'entraîne l'amour de la littérature. » Il lisait alors l'*Histoire de la médecine* de Daremberg, la *Création naturelle* de Hœckel, le *Manuel de Phrénologie* de la collection Roret, des articles du dictionnaire Jaccoud, etc., sans doute conseillé dans ses lectures par le Dr Pouchet (de Rouen). Bouvard et Pécuchet lui demandaient une documentation très variée, et il ne reculait, on le sait, devant aucune lecture, si technique fût-elle.

Mais *alla-t-il vraiment à Clamart*, et s'il n'a pas disséqué, vit-il au moins *ouvrir des cadavres*, comme il en manifestait l'intention dans la lettre à laquelle je fais allusion ? Telle est une petite question de l'histoire anecdotique médico-littéraire, qu'il n'est peut-être pas déplacé de poser dans la *Chronique médicale ?* Parmi les rares survivants de l'intimité de Flaubert, peut-être en restera-t il un pour nous renseigner, avant que toute documentation devienne à jamais impossible, faute de documents. Je crois qu'il est urgent de poser ces questions, crainte de voir le plus profond silence les accueillir, si l'on tarde trop.

Le professeur Robin, qui était du dîner Magny, Bouilhet, étudiant en médecine, le professeur Hardy, qui donna quelques conseils au grand romancier, les Drs Pouchet, père et fils, sont morts aujourd'hui. Qui sait s'il reste un ami des lettres qui puisse encore nous parler de Flaubert et de sa *documentation médicale ?*

La question est posée ; c'est tout ce que je désirais.

Dr Michaut.

Une coutume singulière. — Gmelin (*Voyage en Sibérie*) rapporte une coutume bien singulière des *Iakutes* ou *Lakutes*, peuplade tartare de la Sibérie orientale. Je la cite parce que je ne l'ai point

vue mentionnée dans les accouchements singuliers de notre érudit confrère Witkowski, qui a fait une si bonne étude des accouchements à travers les différents peuples du globe. Lorsque la femme est accouchée, le père de l'enfant met de côté *l'arrière-faix et invite ses amis à un festin où l'on mange ce placenta, comme un régal obligatoire.* Quelle est l'origine de cette coutume ? Ne pourrait-on y trouver un signe d'opothérapie ? En tout cas, ce festin placentaire est le repas de tous les animaux après la délivrance : la femelle mordille et rompt le cordon, puis mange l'arrière-faix.

Dr Mathot.

Qu'est devenu l'oreiller pileux destiné au roi de Rome ? — Mon grand-père Barral m'a raconté qu'en mars 1811, tous les officiers et sous-officiers du premier régiment de la Garde impériale, en garnison à Paris, coupèrent leurs moustaches pour faire un oreiller au roi de Rome. Sait-on ce que cet objet de pieux couchage pour l'impérial enfant est devenu, et, dans l'affirmative, comment se sont comportés par la suite tous ces poils humains, *certainement non aseptisés ?*

Georges Barral.

De quand datent les premières désinfections ? — Les Egyptiens faisaient de la désinfection en embaumant les cadavres avec des bandelettes enduites de goudron, créosote et acide pyroligneux (puissants antiseptiques). Mais n'est-ce pas à Pringle, l'auteur des *Observations sur les maladies des armées,* et d'un *Mémoire sur les substances septiques et antiseptiques* (1750), que l'on doit la première étude vraiment scientifique sur cette question, qui, depuis, a fait tant de progrès, surtout à notre époque, grâce à Renault (d'Alfort), Tyndall, Pasteur, Davaine et A. Guérin ?

Dr Moreau (de Malakoff).

Réponses

La première opération césarienne (VIII, 221). — Un de vos collaborateurs demande si l'on pourrait retrouver l'historique de la première opération césarienne, d'après les documents authentiques. Je suis en mesure sinon de satisfaire complètement mon honorable confrère, du moins de le mettre sur la voie de ce qu'il cherche.

Dans un travail que j'ai fait en 1890 sur l'historique de l'opération césarienne, je relève, en effet, pages 6 et 7 :

« La première tentative sur la femme vivante date de 1500 ; elle fut exécutée par Jacques Nufer de Siegershausen (Turgovie), un châtreur de porcs, sur sa propre femme, Elisabeth Aleparchin, et fut suivie de succès. Elle est racontée en détail par Gaspard Bauhin dans sa traduction des œuvres de Rousset.

« La première opération *classique* fut pratiquée pour la première fois en Allemagne en 1610 ; la patiente vécut du 22 avril au 16 mai. »

Tels sont les renseignements que je possède sur ce sujet.

Dr Bousquet, *accoucheur.*

— L'usage de cette opération remonte à une époque reculée et impossible à préciser. La première notion historique que l'on en ait se trouve dans Pline l'Ancien, qui dit, au liv. VII, ch. IX de son Hist. nat. : *Primusque Cæsar a cæso matri utero dictus.* Scipion

l'Africain, d'après Pline aussi, serait venu au monde de la même façon. Avant Pline, Virgile avait supposé, dans son *Enéide*, qu'un de ses héros, Lycus, fut tué, par une incision du ventre de sa mère défunte ; ce qui donne à penser que l'opération était tout au moins connue dès ce temps reculé. Cependant on peut affirmer que, dans l'antiquité et le moyen âge, l'opération césarienne ne fut jamais pratiquée que sur la femme morte. La première observation nette et bien déterminée d'une telle opération faite à dessein sur une femme vivante remonte à 1500. Elle fut pratiquée, non par un chirurgien, mais par un châtreur de cochons, Jacques Nufer, de Siegershausen, en Turgovie, sur sa propre femme qui ne pouvait accoucher, quoiqu'elle fût en travail depuis longtemps. Elle eut un plein succès pour la mère et l'enfant, dit Gaspard Bauhin, qui a rapporté le fait dans sa traduction latine de l'*Hysterotomotokie* de Fr. Rousset, ou, pour être plus exact, dans l'appendice qu'il y ajouta plus tard, et qui a été inséré dans les *Gyneciorum libri* de Spach.

J.-F. Larrieu, d. m. P.

Avoir ses Anglais (VIII, 221). — Dans le monde galant, la femme qui est à l'époque de ses règles, dit : « J'ai mes Anglais, » ou mieux : les « Anglais ont débarqué », à cause de la couleur des tuniques de l'armée anglaise. C'est une allusion semblable qui a fait créer cette locution, à la mode dans les faubourgs : « J'ai mes parents de Montrouge ».

Ceci dit à propos du demi ou du quart de monde, je voudrais bien savoir d'où vient une expression en usage chez les jeunes filles élevées dans les couvents : « J'ai Martin », signifiant : « Je suis menstruée ».

Dr Félix Brémond.

— Cette expression a sans doute été importée au quartier Bréda par des transfuges de Brest ou de Lorient et, en général, des ports de guerre.

Pour les marins, Bretons surtout, l'ennemi héréditaire c'est l'Anglais, dont l'uniforme est ROUGE.

C'est sans doute pour cette raison que, de temps immémorial, les femmes de matelots ont dit, en argot maritime, pour indiquer l'arrivée des menstrues : « Les Anglais ont débarqué » ou : « J'ai mes Anglais. »

Je me rappelle même avoir entendu dire à un vieux matelot, pendant une violente tempête, à bord d'un transport de guerre qui ramenait en France des blessés du Mexique et des passagères du Mexique : « Ce sont les sac... femmes qui ont leurs Anglais et qui ont affolé la boussole. »

Dr Moulin,
Ancien médecin de la marine.

— En réponse au Dr M. R..., qui demande d'où vient cette expression : « Avoir ses Anglais », voici une explication qui en vaut bien une autre.

Dans les ports de mer du littoral qui fait face à l'Angleterre, il arrive bien souvent, l'été, que débarque une musique anglaise quelconque (souvent huit fifres, quatre grosses caisses et trois tambours), venant pour quelques heures distraire le continent morose. Or, ces artistes sont tous habillés de rouge vif. A voir descendre

du bateau ces bonshommes rutilants, les pêcheuses et autres femmes du peuple maritime les assimilèrent, dans leur langage imagé autant qu'épicé, à un certain écoulement mensuel, et la locution : « Les Anglais débarquent » (en patois « l'z'inglais ») prit ainsi naissance.

Par dérivation, et toujours par le même sentiment de la couleur, beaucoup de femmes du peuple (non marin) disent aussi : « J'ai mes Anglais ». C. Q. F. D.

Dr Sangrado.

— Parce que les soldats anglais sont habillés en rouge, et parce que les Anglais, au café-concert, sont toujours représentés avec des cheveux et des favoris roux.

Dr Socrate Lagoudaky.

— La couleur rouge de cet écoulement porte ce nom, parce que le rouge est la couleur de l'uniforme anglais :

« Puis de son corps couvrant ma mère,
Dans le sang des Anglais baignée... »

Voir la suite dans le *Dictionnaire érotique moderne*, de Delvau.

Dr E. Camou.

— Vers 1848, nous chantions entre étudiants, sur l'air de *drinn, drinn* :

« Cessez, dragon, cessez ; j'ai mes affaires :
« Depuis huit jours j'appartiens aux Anglais.
« N'essayez pas de sonder ce mystère,
« Ou vous verrez couler le sang français !
« Drinn, drinn ! »

Affaires, mystère : la rime n'est pas riche ; mais, à cette époque, le Quartier Latin ne l'était guère plus, et le boul' Mich' n'existait pas encore !

Je rougis presque moi-même de traiter avec un tel sans-gêne ce sujet écarlate qui, malheureusement, n'a rien de commun avec la *Robe Rouge* de Brieux.

Dr B.

Deux termes employés par Rabelais à expliquer (VIII, 219). — Je suis bien aise d'être agréable à M. Brémond, dont j'admire l'ouvrage sur le bon philhellène (les philhellènes sont si rares !) Rabelais :

Myrte, Myrsine et Myrrhine sont en grec synonymes : par conséquent, myrte « n'est pas nommé par métamorphose de Myrsine », comme dit Rabelais — d'ailleurs bien excusable, — mais myrte, myrsine ou myrrhine « sont nommés par métamorphose de la mère d'Adonis, dont le nom était Myrrha ou Smyrna ». Son père Cinyras, roi de Chypre et prêtre de Vénus à Paphos, ne l'ayant pas reconnue, l'a prise pour femme. Après la naissance d'Adonis, Myrrha, comme Œdipe, instruite de son crime involontaire, d'après les uns, s'est tuée ; d'après les autres, fut métamorphosée par la tendre Vénus en myrte ou myrsine.

Pitys, en grec, signifie pin, et *pityïs*, — non, d'après l'imbécile et pituiteux Erasme, *pituis* (voir *Chronique médicale*, VI, 285) — pomme de pin. D'après Lucien, Pitys était une très belle nymphe, adorée par l'égipode dieu Pan. Mais le brutal fils du Titan Astræus et de l'Aurore, le dieu des vents du nord Borée, jaloux du bonheur d'au-

trui, écrasa la pauvre Pitys sans pitié contre les rochers. Probablement ce fait mémorable a inspiré le romancier de l'*Eternelle Blessée*. Les restes pitoyables de Pitys ont été métamorphosés par la grâce divine en pitys, le beau pin éternellement vert, sous l'ombre duquel le chevrier joue sur son pipeau les amours de Pan et de Pitys, pendant que le bouc joue le rôle de Borée sur la croupe éprouvée de ses odalisques.

Dr Socrate LAGOUDAKY.

— Dans le Dictionnaire de la Fable, de Noël (an IX, Le Normant, libraire), je n'ai rien trouvé au sujet de *myrte*, sauf que Vénus, voyant au loin une troupe de satyres, se cacha derrière un *myrte*, et que cet arbrisseau lui fut consacré et qu'elle-même s'appelle quelquefois *Myrtea*.

On sait que cet arbrisseau jouait un grand rôle dans l'antiquité, dans la vie publique et privée.

Quant à *Pitys*, nymphe aimée de *Pan* et de *Borée*, elle fut jetée par *Pan* contre un rocher et, à la prière de *Borée*, la *Terre* la fit mourir sous forme d'un *pin*, qui pleure de la résine lorsque *Borée* l'agite.

Dr MORIN.

— L'indication donnée par le Dr Brémond, chapitre II de *Pantagruel*, étant par trop vague, il m'a été impossible de vérifier si les différentes éditions de Rabelais portent *Myrsine*. Quoi qu'il en soit, ce mot a été mis pour *Myrène*, jeune Grecque d'une extrême beauté, qui, après diverses mésaventures, se fit prêtresse de Vénus. Un jeune homme l'ayant obtenue en mariage, Vénus irritée fit mourir subitement l'époux, et changea l'épouse en l'arbrisseau qui portait son nom chez les Grecs, et qu'on appelle myrte, d'après le latin. Vénus voulut qu'en mémoire de ce que Myrène avait desservi ses autels, l'arbrisseau fût odorant et toujours vert. (Cf. *Servius*, in I. III Æneid., v. 23).

Le myrte était particulièrement consacré à Vénus et on en tressait de nombreuses couronnes dans les sacrifices faits en l'honneur de cette déesse. Les femmes en ornaient leur tête dans le bain et la célébration des mystères d'Eleusis ; de même les poètes érotiques et les amants, dans les festins et les jeux.

Pitys ou *Pithys* était une nymphe, dont Pan devint amoureux et fut aimé. *Borée*, jaloux, la saisit un jour et la lança avec tant de violence contre un rocher, qu'elle en serait morte sur le coup, sans la commisération des Dieux qui, touchés de son sort, la changèrent aussitôt en un arbre qui porta son nom et fut appelé *pinus* par les Latins. L'arbre a été depuis consacré au dieu Pan, qui prenait plaisir à se couronner de branches de pin entrelacées. (Cf. Properce, l. I, él. 18, v. 20. — Auct. Geop. Græc., l. II, ch. XI.)

J.-F. LARRIEU, d. m. P.

Professeurs d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Paris (VII, 344 ; VIII, 182). — Parmi les agrégés que j'ai vu passer à la Faculté, il en est quelques-uns, je crois, que leurs aptitudes littéraires et leurs qualités bien disantes eussent pu conduire, s'ils avaient voulu, à la chaire d'histoire de la médecine. Je citerai en première ligne Lasègue, puis Jaccoud, Paul Reclus, M. Debove, etc. Mais ils

n'ont pas voulu de cette chaire d'attente ou de consolation, de cet enseignement sans prestige, sans élèves et sans rayonnement.

Ne vaudrait-il pas mieux supprimer ce cours singulier, aussi dénué de préparation que de conviction, et le remplacer par une série de conférences historiques, données par un certain nombre d'agrégés ou de médecins érudits pris en dehors de la Faculté ? Le programme en serait fixé chaque année. Il y aurait, par exemple, 15 conférences ; avec le traitement alloué à cette chaire paradoxale, cela ferait un joli cachet de mille francs la séance.

En l'année reculée 1865, il y eut une tentative de ce genre. Des conférences furent faites à la Faculté sur des sujets historiques variés : Lasègue parla de Hoffmann et de Stahl, P. Broca avait choisi Celse, etc.

D[r] E. CALLAMAND (de St-Mandé).

Les Vierges noires (VIII, 262, 456). — Dans le numéro du 15 avril de votre intéressante *Chronique*, un de vos érudits correspondants demande s'il existe d'autres vierges noires que celle de Nuremberg.

En faisant une excursion dans une ravissante vallée des Hautes-Pyrénées (vallée d'Aure), j'ai trouvé dans l'église du village de Bourisp et sur un autel ma foi ! bien décoré, une statue d'environ 0,50 centimètres de hauteur, peinte en noir ou sculptée sur bois noir. Cette vierge noire est fort connue dans le pays, me dit-on, et jouit d'une grande vénération auprès des populations environnantes. J'engage mon confrère à visiter et la Vierge noire de Bourisp et cette belle partie de la montagne ; il ne regrettera pas son déplacement (1).

D[r] CAMOU.

— On pourrait se renseigner sur la Vierge noire de Notre-Dame de Liesse (Aisne), dont la statue miraculeuse a été rapportée à travers les mers par un chevalier du temps : en écrivant à Liesse, on saurait tout de suite à quoi s'en tenir à ce sujet. N'y a-t-il pas eu aussi une Vierge noire du côté de Poitiers ? En général, il s'agit ici de statues en pierre noire ou colorées en noir.

D[r] BOUGON.

Jean-Conrad Brunner (VIII, 252). — Vous publiez dans votre dernier numéro (1[er] mai 1901) une lettre de Boerhaave à J.-C Brunner, datée de 1719. Une note au bas de la page laisse croire que ce J.-C. Brunner est un inconnu, malgré la déférence que lui marque le grand médecin de Leyde. Celui-ci avait alors 51 ans et son correspondant en avait 66, ce qui explique les sentiments de Boerhaave à son égard. Au surplus, J.-C. Brunner avait déjà donné les ouvrages sur lesquels reposait sa réputation qui s'est conservée jusqu'à nous. Il a échappé à l'oubli en attachant son nom aux glandes en grappe de l'intestin, dites glandes de Brunner ; ses autres recherches sur les monstruosités, la glande pituitaire, le pancréas, l'hypochondrie, la pleuro-pneumonie épidémique et sur le traitement de la syphilis n'ajoutent rien pour nous à sa gloire : il est et demeure rivé aux glandes de l'intestin. C'est bien quelque chose tout de même, et le prestige de l'âge n'était pas seul à lui valoir les compliments du grand Boerhaave.

---

(1) Dans le *Guide-Diamant*, de P. Joanne (Pyrénées), nous relevons : *Bourisp*, église du xv[e] siècle célèbre par ses peintures (page 160).

J.-C. Brunner naquit en 1653 à Diessenhoffen près Schafhouse. Il étudia d'abord à Strasbourg, puis à Paris avec Dionis et Duverney, en Angleterre avec Lower et Willis, en Hollande avec Ruysch et Swammerdam. Il professa ensuite à Heidelberg d'où il fut appelé à devenir le collègue de Boerhaave à Leyde ; mais il refusa et fut premier médecin du prince palatin à Dusseldorf. Il fut anobli et changea son nom en celui de Brunn de Hammerstein. Il mourut à Mannheim en 1727.

Entre son retour à Diessenhoffen et sa nomination à Heidelberg, il fit partie de l'Académie des Curieux de la nature sous le nom de Hérophile : les Ephémérides de cette compagnie renferment de curieux mémoires de cet auteur, généralement consacrés à l'anatomie pathologique.

Je ne doute pas que d'autres parmi vos lecteurs, qui comptent tant de confrères érudits, ne vous donnent maints renseignements sur J.-C. Brunner. S'ils ne l'ont pas fait, les miens vous suffiront jusqu'à nouvel ordre.

Dr Mazel (Nîmes).

— Réponses moins complètes de MM. les Drs Klein, privat-docent à la Faculté de médecine de Strasbourg, professeur Jaquet (de Bâle), Létienne, etc.

Aveugles masseurs (VIII, 240). — Dans votre numéro du 1er avril 1901, vous parlez du massage fait par les aveugles. Je ne puis que souscrire à cette idée ; car dans une connaissance approfondie du massage, nombre de ces malheureux trouveraient un gagne pain. J'ai à ce sujet un exemple excellent à vous citer. Au Japon, une grande partie des masseurs est formée par des aveugles qui circulent par les rues, offrant leurs services et se faisant reconnaître en jouant de la flûte. Leur habileté est très appréciée et leur concours constamment emprunté par les tireurs de pousse-pousse ou les gentilles *mousmées*. Dr Matignon.

Examens médicaux curieux ou drôlatiques (VII, 599) — Voici deux souvenirs relatifs à mes maîtres de Bordeaux, les professeurs A. Bouchard et Picot.

A un examen d'ostéologie, le professeur Bouchard tend un fémur à un candidat et de sa voix rocailleuse : « Qu'est-ce que cet os, monsieur ? »

Le candidat examine la pièce, la retourne, la soupèse, la remet au professeur, et, d'un air convaincu : « Ça ! c'est un os de mort ! »

Le professeur Picot, le maître populaire et sympathique — le père Picot, comme on l'appelle toujours — donne à un cinquième un cardiaque au candidat.

Pendant l'examen méticuleux des orifices du cœur, le patient — est-ce fatigue, ennui ou émotion? — laisse échapper un bruit très nettement perçu sous les couvertures.

— « Eh ! bien ! monsieur, lui dit cinq minutes après le professeur Picot, qu'avez-vous entendu ?

— Un souffle très net à la base ! »

Dr Matignon.



Notre Pilori (a).

Il est une perversion morbide bien connue des aliénistes. Les sujets qui en sont atteints ont une manie fâcheuse, celle d'emprunter leur langage aux lexiques érotiques ou aux catéchismes poissards. Ce sont là les vrais *sadiques*, car le marquis de Sade, dont on a beaucoup médit, est l'incontestable parrain de ceux que la science moderne désigne plus communément sous le nom de *satyrographomanes*.

A cette dernière catégorie nous semble appartenir tel de nos confrères qui aspire à devenir l'émule de Restif de la Bretonne ou de Pétrone, le Pétrone du *Satyricon*. Qu'il y trouve de l'agrément, c'est son affaire et celle de ses lecteurs. Nous sommes de ceux qui laissent Job sur son fumier, — à la condition toutefois qu'il n'en rejaillisse pas sur nous des éclaboussures.

Quand un canard barbote dans un marais fangeux, on lui coupe les ailes, sinon il vous salit. Employons-nous donc à cette besogne, si fastidieuse qu'elle soit.

Répondons d'abord à cette allégation, aussi perfide que fausse : « Le Dr C. écrit consciencieusement à tant la ligne des articles qui lui sont payés par une maison de spécialités des plus honorables. »

Le temps n'est plus où nous écrivions à un demi-centime environ la ligne (50 francs pour la collaboration de toute une année) dans une feuille où le diapason, sinon le tarif, s'est singulièrement élevé depuis. Actuellement, et ceci pour dissiper toute équivoque, nous ne sommes aux gages de quiconque. Le qualificatif de « co-propriétaire » de la *Chronique médicale*, qui accompagne notre nom à la fin de chaque livraison de cette revue, a une signification assez précise pour qu'il soit inutile de s'en expliquer plus au long...

« Il n'y a de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre », dit l'Ecriture. Combien de fois devrons-nous répéter qu'en demandant une salle à la Faculté pour y installer un *Musée historique de la médecine*, nous avons entendu assumer une tâche absolument désintéressée ? Il ne s'agit donc en l'espèce ni d'une « nouvelle sinécure », ni d'un « nouveau budgétivore », mais d'une calomnie odieuse et bête, soufflée par la rancœur et le dépit.

Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose!

(a) L'article auquel répond la note qu'on va lire a paru le 30 juin dernier. Nos numéros de juillet étant déjà tirés à ce moment, en prévision d'une absence de quelques semaines, nous avons dû ajourner au 1er août notre réponse. Le folliculaire qui nous a grossièrement attaqué ayant jugé prudent de ne point nous nommer, nous imitons sa sage réserve.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900-1901).

N° du 15 décembre 1900. — Après l'Exposition. – L'Exposition centennale (*suite et fin*), par M. le Dr Michaut. — Les Expositions universelles et la santé publique, par M. L. Daguillon, de la Statistique municipale. — Un chirurgien d'autrefois, jugé par un chirurgien d'aujourd'hui : le père Boyer.

N° du 1er janvier 1901. — L'Eloge de Charcot, par le professeur Debove. — La Santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits (*suite*), par M. F. Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne.

N° du 15 janvier 1901. — La maladie, l'opération et la mort de Napoléon III, par M. le Dr Guépin, ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris. — Enfants coupés en morceaux... en 1733. — Les gâteaux des rois liberticides, en 1794 : une circulaire du maire de Paris, le Dr Chambon (de Montaux).

N° du 1er février 1901. — Un médecin machiniste, par le Dr Cabanès. — La dernière maladie de la reine d'Angleterre. — Le chloroforme à la reine. — Quelques anecdotes sur Potain.

N° du 15 février 1901. — Un document inédit sur la santé de Madame de Pompadour, interprété par M. le Dr Potiquet. — La journée des souveraines : S. M. la reine régente d'Espagne et S. M. la reine de Hollande. — Nouveaux détails sur la dernière maladie de la reine d'Angleterre.

N° du 1er mars 1901. — Les blessures de guerre de Napoléon, par M. le Dr Callamand (de Saint-Mandé). — La médecine et les médecins au théâtre : *La Dormeuse*. — La zoophilie de la reine Victoria.

N° du 15 mars 1901. — Les tuberculeuses célèbres : Mademoiselle de Lespinasse, par M. le docteur Plicque. — Projet de fondation d'un cours d'anatomie par le Pape Benoît XIV ; Une trousse de chirurgien au xviiie siècle, par M. le vicomte Boutry.

N° du 1er avril 1901. — Un maniaque couronné : le sultan Abdul-Hamid II. — Cœur et foie en littérature, par M. le Dr A Gilbert, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. — La cérémonie du Jeudi Saint à la Cour.

N° du 15 avril 1901. — La mort du Dauphin, père de Louis XVI, par M. le Dr G. Baschet. – J.-J. Rousseau jugé par Sainte-Beuve. — Une lettre inédite d'Antoine Dubois. — Une lettre inédite de Boerhaeve.

N° du 1er mai 1901. — L'aphonie de Boileau-Despréaux, par M. le Dr Courtade. — La zoophilie du Sultan. — Comment est mort Charlemagne, par M. le Dr Bougon.

N° du 15 mai 1901. — A propos des « Remplaçantes », par M. le Dr Flandrin. — Du rôle de la superstition et des remèdes miraculeux dans le traitement des plaies au moyen âge, par M. le Dr Gottschalk.

N° du 1er juin 1901. — Les Morts mystérieuses de l'Histoire ; Préface du professeur Lacassagne (de Lyon). — Curieuse anomalie. — Singulier certificat médical.

N° du 15 juin 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas. – Le « drageoir » de Louis XVIII.

N° du 1er juillet 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*suite*). — Un autographe polymorphe de Balzac. — Le premier interne des hôpitaux de Paris.

N° du 15 juillet 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*Suite*). — La neurasthénie de Charles Darwin, par M. le Dr L. Hahn. – Le premier asile de nuit. — La reine Victoria et le chloroforme.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.



Dr CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — No 16

15 AOUT 1901

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

8e ANNÉE N° 16 15 AOUT 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine et l'Art

Le « trac » au théâtre (a),

PAR M. LE Dr PAUL HARTENBERG.

Le soir de la première du *Monde où l'on s'ennuie*, Mme Madeleine Brohan — qui a tout l'esprit des Brohan, avec une infinie bonté en plus — causait, au foyer, avant d'entrer en scène, avec le maréchal Canrobert. Elle était nerveuse et, sous les cheveux blancs de la duchesse de Réville, son joli visage de douairière du XVIIIe siècle semblait avoir perdu son beau et charmant sourire habituel.

— Et qu'est-ce que vous avez donc, chère amie ? demanda le maréchal qui s'en aperçut.

— Ce que j'ai ?... Mon Dieu, c'est bien simple : j'ai le *trac* !

— Le trac ! dit le soldat étonné. Qu'est-ce que c'est que ça ?

— C'est la peur, mon cher maréchal.

— Comment, la peur ?... La peur ?

— Au fait, c'est vrai, fit la comédienne en retrouvant alors son sourire. Vous ne pouvez pas savoir !

Et appelant ce pauvre Picard, l'huissier légendaire de la Comédie, l'excellent Picard, qui vient de mourir à Nemours :

— Picard ! Allez donc chercher et apportez-moi le *Dictionnaire* de Bescherelle pour apprendre le français à M. le maréchal Canrobert qui ne sait pas ce que c'est que la peur !

Il n'est pas beaucoup de répliques de comédiennes du XVIIIe siècle qui vaillent ce mot-là, et Sophie Arnould en eût certainement été jalouse. Le maréchal ne connaissait point la peur. Mais l'actrice était sujette, comme la plupart des artistes dramatiques, à cette

(a) Depuis quelques années, une évolution s'est accomplie dans l'étude de la psychologie qui mérite d'être signalée. Jadis la psychologie était « la science de l'âme », abstraction vague que les philosophes entretenaient jalousement, parce que cette conception plaisait à leur esprit mal dégagé des liens de la métaphysique. Actuellement, et sous l'influence notamment de M. Th. Ribot et de son école, on revient à des notions plus précises, plus solides ; la psychologie classique a cédé le pas à la psychologie scientifique, la psycho-physiologie.

L'ouvrage que vient de publier M. le Dr Paul Hartenberg, et dont il a bien voulu nous réserver un chapitre — et non le moins attrayant — est une très heureuse application des doctrines modernes sur l'évolution psychologique. La méthode suivie dans cette étude est la méthode ordinaire en usage dans les laboratoires de la Sorbonne et du Collège de France : c'est, pour tout dire d'un mot, la méthode expérimentale, déjà si féconde en résultats et à laquelle les Drs Janet, Toulouse et Vaschide, Binet et Henry, et le professeur Lacassagne (de Lyon) ont déjà apporté une si importante contribution. Par ce que ces sortes d'enquêtes, aidées de l'observation directe, ont déjà produit, on peut aisément prévoir ce qu'elles sont appelées à donner, dans un avenir qu'on a tout droit d'espérer prochain. (A. C.)

émotion très particulière qui est une façon de « mal de mer » des planches et que, dans l'argot des coulisses, on appelle *le trac*. Cette jolie anecdote, due à la plume de M. Claretie, nous révèle les relations étroites que le trac affecte, aux yeux des sujets, avec la peur, puisqu'ils considèrent ces deux termes comme synonymes.

En effet, l'accès de *trac* ressemble de tous points à l'accès de peur (1) ; ce sont les mêmes symptômes que nous connaissons : angoisse, oppression, palpitations, sueur froide, tremblement, ataxie, vomissements, diarrhée, confusion mentale, amnésie, etc.

J'ai cru intéressant de faire de cette émotion une analyse plus approfondie, et pour obtenir des renseignements précis, je me suis adressé directement à quelques personnalités artistiques de Paris. Je dois ici remercier tout particulièrement Mmes Bartet et Pierson, MM. Got et Worms, de la Comédie-Française, qui se sont mis à ma disposition avec une grande complaisance et ont bien voulu me fournir des révélations intéressantes à ce sujet. Je prie aussi M. Giraudet, le distingué professeur du Conservatoire, de qui je tiens nombre de détails et d'anecdotes, d'agréer ma très vive reconnaissance.

Le trac présente des caractères qui se retrouvent chez tous les artistes. Deux phases à considérer :

A. — D'abord, le trac avant la représentation, l'appréhension de jouer. Cette émotion consiste en un mélange d'attente anxieuse et d'impatience, un état d'énervement, d'inquiétude, une hâte d'en finir, avec mauvaise humeur, irritabilité, que M. Got compare à l'état d'esprit des deux adversaires pendant les préparatifs d'un duel. C'est une angoisse continue, semblable à une obsession, et que chaque événement rappelant le rôle et la pièce, une affiche, une note de journal, etc., exagère jusqu'au paroxysme. Tel est le « trac d'attente ».

Avant les « premières », cet état est surtout marqué. Il peut commencer parfois quinze jours avant la « première » redoutée : dans les derniers jours, l'émotion s'atténue comme par épuisement, pour s'accroître plus que jamais la veille et le jour même de la représentation.

Ce jour-là, l'artiste est maussade, inabordable.

M. Worms fait de longues courses à pied. En se rendant au théâtre, l'angoisse est mortelle.

Mme Pierson souhaite chaque fois, dans sa voiture, un accident imprévu, le feu au théâtre, etc., qui lui apporterait un prétexte à ne pas jouer.

Au moment d'entrer en scène, c'est en désespéré que l'artiste affronte le public, avec un sentiment de témérité aveugle et folle. « A la grâce de Dieu, se disait M. Got, il faut marcher. »

L'excellent Landrol, le vieux routier du Gymnase, tremblait intérieurement à chaque pièce nouvelle, et quelle quantité il en joua pourtant !

(1) Je rattache à la timidité cette forme spéciale d'émotion qu'on appelle le « trac ». En effet, le trac survient comme elle par la représentation en public ou l'idée de cette représentation, et offre les mêmes symptômes internes et externes, sauf la rougeur qui fait défaut. Aussi je considère l'accès de « trac », comme une variété de l'accès de timidité.

Tous ceux qui par profession ou par occasion sont appelés à paraître devant un public, sont presque fatalement victimes du trac. (H.)

— Alors, me disait-il, pour me rassurer, me raffermir, je regarde le public bien en face dès mon entrée en scène, je prononce mentalement le mot de Cambronne et, dès cet instant, c'est fini, en avant, je *charge* comme un soldat !

B. — En présence du public (1), c'est la seconde phase. Les impressions ressenties peuvent être de trois degrés :

1° L'*émotion simple*, qui est cet état de surexcitation, de tension nerveuse et d'impatience musculaire, qui se produit à l'occasion de chaque événement sérieux de la vie ;

2° Le *trac proprement dit,* qui consiste dans les phénomènes déjà indiqués ;

3° Enfin, *le grand trac*, la terreur qui paralyse et qui anéantit.

Le premier degré d'*émotion simple* est habituel : il survient à chaque représentation, dans les meilleures conditions ; tous les artistes l'éprouvent, et il est inévitable.

Le *trac vrai* est l'émotion des soirs de « première ». Ses manifestations varient suivant les personnes.

Chez Mme Bartet, il est caractérisé par de l'angoisse, de la constriction thoracique et épigastrique, des palpitations, de la sueur froide, du tremblement, et surtout par la sécheresse de la gorge. Elle n'a jamais eu de vomissements.

Au contraire, les vomissements constituent le malaise dominant de Mme Pierson : elle est connue pour cette particularité au théâtre, et il lui est arrivé déjà de souiller sa robe au moment d'entrer en scène. Elle éprouve encore des frissons et de la sécheresse de la peau, du tremblement. Peu de battements de cœur. La voix n'est jamais altérée.

Chez M. Worms, c'est une sécheresse rapide de la bouche et du pharynx extrêmement gênante et un spasme de la gorge pouvant compromettre l'usage de la voix ; battements de cœur, tremblements musculaires, localisés surtout dans les jambes.

Chez d'autres artistes, d'autres symptômes prédominent, tels que la sueur froide, le ténesme vésical, etc. Bouffé était obligé, en sortant de scène, de changer de chemise, dès le premier acte, les soirs de « première » : il était trempé de sueur froide. Faure avait les mains glacées et ruisselantes de sueur, au point qu'il lui arrivait d'asperger le souffleur en passant devant son trou.

Chez les chanteurs, les altérations se portent de préférence sur la voix. Il semble que l'émotion produise, dans les notes élevées, un spasme des cordes vocales, qui a pour effet de faire monter le ton, tandis qu'au contraire, pour les notes graves, les cordes

---

(1) En revanche, certains individus se troublent plus dans le tête-à-tête qu'en présence de la foule.

« Je me sens timide devant trois personnes, et je ne le suis plus devant trois mille », disait Michelet.

« Je sais tel de mes proches amis, écrit M. Claretie, qui se sent toujours un peu intimidé lorsqu'il faut entrer dans un salon et le traverser pour saluer la maîtresse de la maison, bien qu'il soit aussi élégant qu'un clubman d'habitude, et qu'il n'éprouve aucune émotion à entrer, par exemple, sur une scène de théâtre pour y faire une conférence. »

Enfin, certains lieux auxquels on n'est pas habitué, certaines réunions d'un caractère solennel provoquent l'intimidation. La coupole de l'Institut possède, paraît-il, le privilége de troubler profondément les orateurs qui y prennent la parole. M. Thiers, qui fut bien le contraire d'un timide et s'exprimait avec tant d'aplomb à la tribune du Parlement, avouait avoir été intimidé pour la première fois en prononçant son discours de réception à l Académie française. (H.)

vocales se relâchent et ne produisent plus de son au passage du courant d'air.

Les troubles psychiques sont, en général : une diminution de la conscience, de la mémoire, de l'attention, de la libre direction des paroles et des gestes, qui fait que l'artiste donne à son débit moins de finesse, moins de souplesse que pendant le travail ou les répétitions. Il agit automatiquement, récite et joue le rôle appris par cœur, d'une façon machinale et parfois inconsciente, au point que M. Got a pu oublier, en sortant de scène, tout ce qui venait de se passer et se demander s'il avait réellement joué son rôle.

M. Giraudet me racontait aussi avoir chanté dans une église un « Ave Maria », déchiffré à première vue, sans avoir gardé la moindre notion, ni de sa lecture, ni de son chant, et sans se souvenir de ce qui se passait autour de lui.

Enfin, le *grand trac*, la terreur enlève à l'artiste presque tous ses moyens. Il est assez rare et devient alors presque pathologique. A cause de lui, plusieurs artistes de talent, comme Rose Dupuy, par exemple, ont dû quitter la scène en pleine carrière et en plein succès.

Si le « trac » est infiniment pénible à ces degrés accentués, il présente en revanche, au degré léger de l'émotion simple, un avantage que tous les artistes sont d'accord pour lui reconnaître. L'émotion légère, en effet, est utile : elle fournit la matière du pathétique à laquelle le jeu donne la forme. Grâce à la surexcitation, à la tension nerveuse, l'artiste donne à son interprétation cette légère exagération du naturel, qui est indispensable au théâtre : l'émotion fait forcer la note d'une manière heureuse, donne de la chaleur à la voix, de la vigueur au geste, de la vivacité au jeu scénique. D'autre part, en grisant légèrement l'acteur, elle lui évite les distractions, l'empêche de voir ce qui se passe sur la scène ou dans la salle, tandis que, s'il reste froid, indifférent, il observe autour de lui, il fait mille petites remarques qui sont très gênantes pour la sincérité de son personnage. Et la preuve que l'émotion est utile, c'est qu'en général les rôles sont mieux joués pendant les premières soirées qu'au bout d'une longue série de représentations.

Le trac, très intense au début de la représentation, à la première entrée, diminue toujours dans le cours de la soirée, et vers la fin, l'artiste rassuré, à son aise, n'éprouve plus que le plaisir de jouer et la satisfaction des applaudissements obtenus.

L'intensité du trac dépend souvent de l'importance du rôle. On a le trac davantage, si l'on doit remplir un rôle principal, sur lequel repose la pièce.

Le trac dépend aussi de la nature du rôle. Si l'émotion rend service dans les rôles pathétiques, elle est en revanche gênante dans les rôles gais qui réclament de l'aisance, de la souplesse, du naturel. Certains rôles sont traditionnels pour inspirer le trac : tels ceux de M[lle] de la Seiglière, de Philaminte, etc. ; en général, les rôles immobiles, passifs, humbles, favorisent le trac, tandis qu'au contraire, ceux où l'on agit, où l'on commande, le diminuent.

Les débuts de M. Giraudet sont intéressants à cet égard. C'était en province. A l'âge de vingt et un ans, ne connaissant pas le

théâtre — il y avait été peut-être quinze fois en tout — le débutant était si timide, que sa famille doutait fortement de sa carrière. Un soir, on lui demande, à l'improviste, de remplacer la « basse » malade, dans *Faust*. C'étaient ses débuts, et sans répétition. Son trac était immense. Eh bien ! il se rappelle qu'au moment où Valentin l'interpella, il eut brusquement conscience de son rôle, se dit qu'il était Méphisto, qu'il devait se montrer tel et, oubliant toute peur, il lança à Valentin un regard satanique et le domina de toute sa hauteur avec une assurance superbe.

Le costume a son importance. Les costumes riches et somptueux donnent plus d'assurance à celui qui les porte que les costumes pauvres et ternes.

Le partenaire avec lequel on se trouve en scène influence aussi le trac. On se sent réconforté avec un camarade sûr de lui qui pourrait tirer d'embarras au moment d'une faute ; avec un camarade troublé on se trouble soi-même, à moins qu'on n'ait une poussée d'énergie pour le réconforter à son tour (1).

Enfin les dispositions physiques et psychiques retentissent sur le trac. On est moins ému lorsqu'on se porte bien et qu'on est satisfait, tranquille, que si l'on est fatigué, souffrant, ennuyé, etc.

D'autre part, le public a son action. En face d'une salle distraite, sceptique, hostile, où l'on devine des critiques inflexibles, l'artiste éprouvera le trac davantage que dans une réunion sympathique et cordiale. M. Worms, qui a beaucoup joué en Russie, estime que le trac ressenti là-bas est beaucoup moins intense, parce que le public montre plus de bienveillance et d'indulgence, et que les rigueurs de la critique parisienne n'y existent pas. Le local lui-même a son importance : la disposition plus ou moins heureuse d'une salle peut encourager ou décourager l'artiste.

Mais, quand toutes les épreuves du trac sont traversées, quand la représentation est finie, quand le rideau est tombé pour la dernière fois, c'est alors un soulagement immense, un bien-être délicieux, un sentiment de puissance et de témérité, une envie d'affronter tous les obstacles. C'est l'ivresse du triomphe.

Quelle est la nature du « trac » ?

Dans sa plus grande simplicité, sous sa forme grossière, massive, le «trac » nous apparaît comme une réaction émotive, spontanée, aveugle, irrésistible, qui survient par le seul fait de se présenter au public, comme le vertige se produit à la vue d'un précipice. C'est au vertige, au mal de mer, que les artistes comparent le plus volontiers le trac. Il survient d'une façon brutale, irréfléchie, sans qu'aucun raisonnement l'ait provoqué, sans qu'aucun raisonnement le puisse vaincre. C'est un phénomène tout organique, où le mécanisme mental n'a presque rien à voir. Il nous apparaît comme un réflexe émotionnel inconscient, qu'il faut renoncer à justifier psychologiquement, comme d'ailleurs beaucoup d'autres phénomènes analogues de la vie affective.

L'anecdote suivante, que je tiens de M. Worms, montre bien ce qu'il y a, dans le trac, d'aveugle et d'inexplicable par la logique.

Un soir, chez l'ambassadeur d'une puissance étrangère, plusieurs

(1) Les artistes qui ont éprouvé le trac pour leur propre compte, connaissent tous l'angoisse qu'ils éprouvent lorsqu'ils assistent en spectateurs aux épreuves analogues d'un autre artiste. C'est ce qu'on peut appeler le « trac par sympathie ». (H).

artistes de la Comédie-Française jouaient une piécette en un acte. A un certain moment, un domestique devait annoncer une entrée. Il n'y avait pas d'artiste spécial pour tenir ce rôle, et un domestique ordinaire de l'ambassade fut désigné pour faire cette annonce sur la scène. Au moment voulu, on le pousse, on le fait entrer en lui soufflant le nom à dire. Mais, en face du public, sur l'estrade, il se trouble, prend le trac, perd la tête et reste bouche bée, sans pouvoir articuler une syllabe. Le seul fait de se trouver rehaussé de 50 centimètres et exposé à l'attention des assistants, rendait ce domestique incapable d'accomplir un acte qui était de son métier habituel et qu'il avait répété parfaitement toute la soirée.

Tel est du moins le trac à l'état pur, le trac des débutants. C'est qu'en effet le trac se modifie à la longue. A un certain moment, de nouveaux éléments interviennent, se mêlent à lui. Le trac se complique de peur. Or, cette peur secondaire est parfaitement raisonnée et légitime. Elle est due au souci qu'a l'artiste de soutenir sa réputation, d'assurer le succès de la pièce, de couvrir sa responsabilité envers l'auteur, etc. Aussi l'émotion, tout en se transformant, au lieu de diminuer, augmente avec l'âge. M. Got l'a éprouvée jusqu'au dernier jour. Mme Bartet croit que la seule fois où elle n'a pas eu réellement peur fut le soir de ses débuts. Elle sortait alors du Conservatoire, sans expérience de la scène, et allait jouer en province avec la Comédie. Elle se risquait avec la témérité aveugle et ignorante de l'enfant qui ne connaît pas le danger. Mais, à la seconde fois déjà, elle avait pris contact avec la scène, le public, le théâtre : elle commençait à avoir peur.

L'expérience de la scène attire aussi l'attention sur mille incidents qui peuvent survenir et qu'on redoute : peur de glisser, de trébucher dans une costière, de manquer de mémoire, etc. Un passage mal su éveille une peur intense de rester en route : et parfois la peur détermine le fait, comme dans l'exemple suivant : A l'Opéra, un soir, Bataille répétait dans la coulisse, avant d'entrer en scène, un air dont il n'était pas sûr. Tout en le fredonnant, un mot vient à lui manquer subitement : il le cherche, ne le trouve pas. Il demande une partition ; il n'y en a pas. Le moment d'entrer en scène arrive sans qu'il l'ait retrouvé, et écrasé d'émotion, lorsqu'il attaque l'air redouté, non seulement il ne retrouve pas le mot oublié, mais l'intonation même suivant laquelle il devait être chanté lui échappe.

Toutefois, il faut bien reconnaître que si ces motifs de peur sont légitimes, ils ne sont pas toujours suffisants pour justifier la violente émotion qu'ils déchaînent. Et il n'est pas douteux que le trac spontané, aveugle, intervient pour renforcer la portée des craintes véritables. Le trac amplifie à l'excès toutes les causes d'inquiétude.

Il y a des artistes qui n'ont jamais eu le trac : ils sont rares, mais il en existe. On cite l'exemple de Coquelin cadet, qui n'éprouve aucune émotion, et qui, les soirs de représentation, reste si calme, qu'il peut se reposer et s'endormir dans sa loge entre deux actes.

D'une façon générale, le trac est tributaire de l'émotivité générale du sujet. Si celui-ci est robuste, bien portant, équilibré, il subira moins le trac que les personnes nerveuses, impressionnables. A cet égard, le trac marche parallèlement à la timidité, sans lui être toutefois proportionnel, car il y a des artistes timides à la ville qui

n'ont qu'un trac médiocre à la scène, et d'autres, pleins d'aplomb en ville, sont profondément troublés au théâtre.

En conclusion, le trac est une forme d'émotivité spéciale appartenant à la famille de la timidité, et qui survient particulièrement lorsque le sujet se donne ou doit se donner en représentation au public. Les éléments constituants sont ceux de la peur. Il semble qu'aucune trace de honte ne s'y mêle, car il n'y a pas rougeur : ce qui distinguerait l'accès de trac de l'accès d'intimidation. On rougit en face d'une personne, on ne rougit plus en face de trois mille.

*
* *

Pour le trac comme pour la timidité, comme, du reste, pour toute maladie, mieux vaut prévenir que guérir. C'est d'une prophylaxie prévoyante que nous obtiendrons les ressources les plus efficaces pour combattre les conséquences morbides (1) du trac.

L'auto-thérapie rend néanmoins des services contre le « trac », en fournissant à l'artiste des moyens de dissimulation ou de contrainte. Quelques-uns se soumettent à des exercices préventifs, pour réduire au minimum les inconvénients de la crise émotionnelle.

Ainsi, Mme Bartet, qui était fort gênée, dans les débuts, par l'oppression émotive qui lui enlevait du souffle, se soumit à des exercices méthodiques de respiration, ayant pour but de donner à sa respiration une ampleur, une égalité, une régularité assez stables, pour que, même durant le trac, son rythme ne pût se déranger.

M. Got, dans le même but, s'attachait à posséder si parfaitement son rôle, — gestes, paroles, attitudes, — que le jeu en fût devenu tout à fait machinal, et que le trac, même le plus intense, fût incapable de troubler le déroulement de l'automatisme acquis.

Au moment d'entrer en scène, la plupart des artistes ont un geste familier, qui leur sert de point d'appui à la volonté et d'auxiliaire pour se dominer et se contenir. Ainsi, M. Paul Mounet crispe nerveusement les doigts. Mme Bartet tend une jambe en arrière, en appuyant sur elle de toutes ses forces. D'autres prononcent une phrase intérieure, interjection d'encouragement, où le mot de Cambronne éclate quelquefois.

Sur la scène, les artistes ont de nombreux petits artifices pour dissimuler les expressions de leur « trac ». A cet égard, le plus curieux est celui que Francisque Sarcey attribue à Mme Sarah Bernhardt.

« Chez Mlle Sarah Bernhardt, le trac se traduisait par un symptôme qui lui était particulier : les dents se serraient violemment par une sorte de contraction inconsciente, et les mots ne

(1) Il nous faut citer ce que Me Cléry raconte des émotions, des angoisses qui précédaient les plaidoiries des maîtres du Palais, émotions se révélant chez quelques-uns par de véritables souffrances physiques. Paillet, par exemple, le jour d'une affaire importante, s'en allant à pied au Palais, rasant les murs en coustruction, dans le vague espoir qu'une poutre mal dirigée lui casserait la jambe, et disant : « C'est ça qui serait un bon prétexte pour ne pas plaider ! » Et Chaix d'Est-Ange, dont la main tremblait si fort qu'il pouvait à peine se raser saos se mettre la figure eu sang ! Et Bethmont qui, au moment d'aborder la barre, était pris de vomissements presque iucoercibles.

On se rappelle que Cicéron, dans toute la possession de ses moyens, fut incapable de prononcer son discours le mieux préparé, la Milonienne.

Signalons aussi la fréquence des débâcles intestinales, qui obligeaient Sarcey à choisir, pour se rendre à la salle de conférence, un itinéraire sur loquel se trouvaient des maisons amies où il pût se soulager. Aux prédicateurs qui vont faire un sermon dans une paroisse étrangère, on ne manque pas d'indiquer dès leur arrivée la retraite où ils pourront au besoin donner libre cours à leurs évacuations émotionnelles.

sortaient plus de sa bouche que martelés, avec une sonorité âpre. Elle ne retrouvait sa voix naturelle que lorsqu'elle s'était rendue maîtresse de son émotion. Le soir qu'elle débuta à la Comédie-Française, comme c'était une grosse partie qu'elle jouait là, se produisant pour la première fois devant un public qui lui était hostile, avec un rôle qui n'était pas dans ses moyens, celui de M[lle] de Belle-Isle, elle en dit les trois premiers actes de cette voix métallique qui ne sortait qu'écrasée entre les dents. L'effet en fut désastreux.

« Elle n'a jamais pu se débarrasser absolument de ce tic, qui la reprenait aux jours de grande bataille. Elle a eu le bon esprit de se faire de ce défaut une manière, et elle en a joué, et elle l'a imposé ; et vous voyez que les parodistes qui l'imitent dans les revues cherchent tous à reproduire ce martelage du son écrasé entre les dents serrés, qui n'avait été jadis chez elle qu'un des syptômes de la peur. »

Néanmoins il est bien difficile de cacher absolument l'émotion ressentie. Et si celle-ci passe le plus souvent inaperçue du public, les artistes, en revanche, ne s'y trompent jamais : il existe toujours un petit indice révélateur, comme un tremblement de mâchoires chez M[me] Baretta, un frémissement des mollets chez M. Le Bargy, qui trahissent au dehors l'agitation intérieure.

Ce n'est que par exception que le trac des artistes revêt la forme pathologique de phobie du public, et nécessite l'intervention d'un traitement médical Le plus souvent, l'artiste subit son trac d'intensité modérée, durant toute sa carrière, sans y chercher grand remède, car l'opinion commune est qu'il est impossible de s'en défaire entièrement. On pourra toutefois l'atténuer dans une certaine mesure, par une bonne santé physique, un état de calme, une vie régulière sans surmenage, de la gymnastique douce, de l'entraînement de l'appareil respiratoire, des exercices d'assouplissement des mouvements et des gestes, comme le pratique très judicieusement M. Giraudet chez ses élèves, une connaissance parfaite des rôles, de façon que le corps et l'esprit soient au mieux préparés à subir l'assaut du trac et à affronter le public. Quant aux stimulants artificiels, alcool, café, thé, ils sont généralement plus nuisibles qu'utiles.

Le trac ne méritera donc un traitement direct que s'il devient un cas pathologique, une véritable phobie de paraître en public. Quelquefois cette phobie est constitutionnelle : l'artiste est prédisposé au mal de mer des planches, et l'habitude ne parvient pas à l'atténuer. Il est inutile alors de lutter désespérément, et le parti le plus sage est de renoncer au théâtre, comme plusieurs artistes de grand talent ont dû le faire.

Fréquemment le trac se développe par occasion sur un fond névropathique, neurasthénie, névrose d'angoisse, hystérie, et apparaît comme la conséquence d'un surmenage, d'un chagrin, d'une dépression nerveuse et psychique, d'un insuccès passé dont le souvenir entretient l'émotion par hypermnésie émotive.

Dans ces cas, où le trac constitue une phobie inhibitoire *acquise*, on appliquera avec succès le traitement que j'ai préconisé ailleurs contre ce genre de phobies (1).

(1) Hartenberg, *Une méthode de traitement de certaines phobies* (Congrès international de médecine, section de Psychiatrie, Paris, 1900) ; *Histoire et traitement d'un cas de phobie* (*Bulletin médical*, août 1900).

BIOGRAPHIES ANECDOTIQUES

Chevreul, arbitre de la mode.

On s'est beaucoup occupé ces temps derniers de M. Chevreul, baptisé jadis le *doyen des étudiants*, à l'occasion de l'inauguration de sa statue au Muséum.

Nous ne sachions pas qu'on ait rappelé, dans cette circonstance, un ouvrage des plus curieux de l'illustre savant sur la loi du contraste simultané des couleurs (1).

En voici un passage des plus suggestifs, relatif... aux chapeaux de femmes : nos lecteurs et surtout nos aimables lectrices vont pouvoir se prononcer.

« Un chapeau noir à plumes ou à fleurs blanches, ou roses, ou rouges, convient aux blondes. Il ne messied pas aux brunes, mais sans être d'aussi bon effet. Celles-ci peuvent ajouter des fleurs ou plumes orangées ou jaunes.

« Le chapeau blanc mat ne convient réellement qu'aux carnations blanches ou rosées, qu'il s'agisse de blondes ou de brunes. Il en est autrement des chapeaux de gaze, de crêpe, de tulle ; ils vont à toutes les carnations.

« Pour les blondes, le chapeau blanc peut recevoir des fleurs blanches, ou roses, ou surtout bleues. Les brunes doivent éviter le bleu, préférer le rouge, le rose, l'orangé.

« Le chapeau bleu clair convient spécialement au type blond ; il peut être orné de fleurs blanches, quelquefois de fleurs jaunes ou orangées, mais non de fleurs roses ou violettes.

« La brune qui risque le chapeau bleu ne peut se passer d'accessoires orangés ou jaunes.

« Le chapeau vert fait valoir les carnations blanches ou doucement rosées. Il peut recevoir des fleurs blanches, rouges et surtout roses.

« Le chapeau rose ne doit pas avoisiner la peau ; il doit en être séparé par les cheveux, ou par une garniture blanche, ou par une garniture verte, ce qui vaudrait encore mieux.

« Les fleurs blanches à feuillage abondant sont d'un bon effet dans le rose.

« Le chapeau rouge, plus ou moins foncé, n'est conseillé qu'aux figures trop colorées.

« Eviter les chapeaux jaunes et orangés.

« Se montrer fort réservé vis-à-vis du chapeau violet, qui est toujours défavorable aux carnations (brunes), à moins qu'il n'en soit séparé non seulement par les cheveux, mais par des accessoires jaunes.

---

(1) Chevreul était très fier de cette découverte. Il était à ce point convaincu qu'il cherchait à faire partager sa conviction aux personnages de marque qui lui rendaient visite. C'est ainsi qu'un jour Horace Vernet vint, aux Gobelins, le voir, accompagné de sa femme et de sa fille.

Voulant montrer à ces dames différentes expériences sur le contraste des couleurs, Chevreul avait disposé sur une grande table des mannequins représentant autant de têtes de nègres, Chinois, Arabes, Peaux-Rouges, etc., et il les avait habillés de différents tons, de façon à faire voir quelles étaient les couleurs préférables à leur teint.

Lorsque la visite fut terminée, Mme Vernet dit au savant : « — Ah ! monsieur Chevreul, comme je vous aurais eu d'obligation si j'étais plus jeune. »

« Même précaution à prendre pour les chapeaux jaunes, qu'une brune seule pourra risquer avec des accessoires bleus ou violets. »

Ne vous semble-t-il pas, après cette lecture, que le bon papa Chevreul a toujours eu cent ans ?

Le régime d'un savant.

Ce qui a lieu pour les couleurs, avait coutume de dire Chevreul, se produit aussi pour l'odorat et pour le goût : des nuances ou même des différences profondes se manifestent souvent dans les impressions quand on passe d'un sujet à un autre. En ces matières, la loi, la règle est donnée, dans la majorité des cas, par la généralité des impressions : celles qui s'en écartent proviennent de conditions anormales dans l'organisme.

Chevreul se plaisait à citer, comme exemple historique, le cas de Marie Alacoque, qui subit avec résignation les pénitences les plus dures, mais qui se révoltait et tombait en catalepsie lorsqu'on voulait lui faire manger du fromage qu'elle avait en horreur.

Chevreul lui-même sortait de la règle générale. Ainsi il n'a jamais pu manger de poisson, il n'a jamais pu boire de vin ; il s'en est abstenu toute sa vie, non par système, mais parce que ces deux substances répugnaient à son goût et à son odorat. Sur lui, leur impression était des plus pénibles, tandis que sur beaucoup elle est délicieuse ; de sorte que la nature restrictive de ses goûts le réduisait à un régime un peu exclusif.

Voici les menus de son déjeuner et de son dîner, pris à douze heures d'intervalle, à sept heures du matin et à sept heures du soir, le premier jour de sa centième année, c'est-à-dire le 1er septembre 1885. Ces menus ne variaient guère. — Le matin : deux œufs, une tranche de pâté (un excellent pâté de volaille et de viande, fait chez lui) ; un demi-litre de café au lait. — Le soir : tapioca au fromage râpé, l'assiette débordant ; côtelette parée ; une grappe de raisin ; du fromage ; trois verres d'*eau*.

En dehors de l'influence de l'hérédité, ce n'est donc point grâce à un régime particulier et applicable à la généralité des hommes que M. Chevreul avait conservé sa vie : il avait étudié ses aptitudes et avait su s'y conformer avec une constante fermeté. Voici, du reste, quel était son secret dont il ne faisait nul mystère :

« C'est la règle dans le travail, la modération dans les habitudes de la vie. »

Un jour, à l'Elysée, M. Grévy félicitait le doyen de l'Institut de sa verdeur, de sa vaillante vieillesse. M. Chevreul, qui avait épousé à cet égard les idées de son ancien collègue Flourens, répondit qu'il commençait à entrer dans « l'âge mûr » ; et il donna sa recette :

« Savez-vous, monsieur le Président, comment je me suis si bien conservé ? je n'ai jamais bu une goutte de vin pur. » — « Vous me prévenez un peu tard », répondit M. Grévy qui, en sa double qualité de jurassien et de grand chasseur, n'était pas un simple buveur d'eau.

L'Acte de naissance de Chevreul.

L'extrait de naissance de Chevreul, dont nous donnons ci-après un fac-simile réduit, a été jadis publié par le *Courrier français*, dans un numéro spécial consacré au « doyen des étudiants ».

Il est inscrit sur un petit registre, petit in-quarto relié, en par-

L'ACTE DE NAISSANCE DE CHEVREUL

chemin ; il s'attache au milieu par une petite ficelle qui tient dans les couvertures du registre, et porte écrit à la main :

Paroisse de Saint-Pierre, nº 24.
1777 1778 1779 1780 1781
1782 1783 1784 1785 1786
1787 1788.

L'extrait de naissance a été photographié en deux fois. Il commence, en effet, au bas de la page et contient au recto quatre ou cinq lignes; le reste est au verso.

Le B que l'on aperçoit en marge, au-dessus du nom de Chevreul, indique qu'il a été baptisé à la paroisse Saint-Pierre. Cette paroisse a disparu.

On remarquera au bas de l'acte, entre autres signatures, celle du père de l'illustre savant, suivie des qualificatifs: *médecin, chirurgien et maître en chirurgie.*

Le père de Chevreul.

Michel Chevreul était, en effet, maître en chirurgie et docteur en médecine, — c'est, comme on voit, par des liens étroits que le vénéré centenaire se rattachait, par son ascendance directe, à notre profession.

Michel Chevreul, — nous empruntons ces détails à un fort intéressant article de M. André Boquel dans les *Archives médicales d'Angers*, — Michel Chevreul, fils d'un maître potier d'étain, né à Angers le 26 janvier 1754, appartenait à une famille de chirurgiens, dont un grand nombre exercèrent la profession de maître en chirurgie du côté de Denée et de Rochefort.

Cette lignée de chirurgiens, qu'on suit depuis 1628, était, lors de la naissance de M. Chevreul, représentée par un Gilles Chevreul, installé à Angers, rue des Grandes-Ecoles, qui semble avoir eu, grâce à sa situation notable, une grande influence sur les destinées de Michel.

Michel Chevreul avait passé un certain temps à Paris, et là, comme tous les jeunes chirurgiens de l'époque, avait été l'élève du grand Baudelocque, qui semble avoir laissé sur lui une trace ineffaçable. L'année qui suivit sa réception à la maîtrise de chirurgie, le 5 juillet 1779, Michel Chevreul fut commissionné à titre d'inspecteur des cours d'accouchement de la généralité de Tours et ouvrit comme tel un cours théorique et pratique dans la maison de son oncle Gilles Chevreul, rue des Grandes-Ecoles.

En 1782, Michel Chevreul publiait son *Précis de l'art des accouchements*, manuel destiné, dans l'esprit de l'auteur, « à mettre entre les mains des élèves un précis des leçons qu'elles avaient suivies pendant le temps assez court (deux mois) fixé alors pour ces cours ». Ce livre fut fort bien accueilli et valut à l'auteur une grande réputation.

En 1790, il adressait aux Administrateurs du Département un *Projet sur l'établissement des cours d'accouchement en faveur des sages-femmes*, dans lequel il demandait une réduction de la multiplicité des cours et une plus longue durée des leçons en même temps que différentes réformes concernant les frais d'étude des sages-femmes. En même temps il soumettait aux pouvoirs publics ses *Réflexions sur le projet*

d'un établissement en faveur des enfants trouvés de la ville d'Angers, où il émettait des vues très judicieuses sur la nécessité de l'hospitalisation et du traitement des mères et des nourrissons syphilitiques.

Les idées de Chevreul furent prises en considération, et un hospice pour les femmes en couches fut adjoint à l'hospice des Enfants de la Patrie, dans lequel les élèves sages-femmes devaient être logées et nourries pendant le temps du cours. Une sage-femme en chef fut attachée à ce service. C'est peut-être un des premiers établissements de ce genre formés en France. Michel Chevreul fut, par un arrêté du Département du 13 juillet 1792, mis à la tête de ce service comme professeur et comme médecin.

Michel Chevreul fut nommé directeur de l'École secondaire de médecine d'Angers. Il conserva la direction de cette Ecole jusqu'au 20 avril 1838 et, pendant toute cette période, continua les cours d accouchement, tant pour les étudiants en médecine que pour les élèves sages-femmes.

En 1826, il avait donné une seconde édition de son *Précis de l'art des accouchements*, qui n'eut pas moins de succès que la première et qui fixait définitivement son enseignement.

Michel Chevreul mourut le 2 juillet 1845, âgé de 91 ans.

Il avait la satisfaction de laisser un fils déjà célèbre, qui devait, bien des années après, terminer sa longue et brillante carrière dans une apothéose.

Informations de la « Chronique »

Un théâtre antique à Paris. — Le Dr Pierre Corneille auteur du projet.

Notre confrère, M. Pierre Corneille, vient de prendre l'initiative d'organiser à Paris même des représentations d'œuvres théâtrales dans un cadre merveilleusement approprié, les arènes de Lutèce.

On mettrait à la scène un répertoire empruntant ses sujets aux principales pages de notre histoire nationale, quelques-uns des chefs-d'œuvre de Victor Hugo et d'Alfred de Vigny, *Au temps de Charles VII*, de M. Corneille, la *Geneviève, patronne de Paris*, de MM. Victor Sadoul et Paul Peltier, un *Maudit*, de MM. Henri Hertz et Jacques Landau, et toutes pièces qui répondraient aux nécessités de cette mise en scène spéciale.

Les promoteurs de cette entreprise, le docteur Pierre Corneille, le descendant de l'illustre auteur du *Cid* et le fondateur du théâtre populaire en plein air de la Mothe-Saint-Héraye, — M. Jacques Landau, et M. de Ménorval, un peintre distingué et le fils de l'ancien conseiller municipal auquel on doit une *Histoire de Paris*, ont reçu de M. Dausset, président du Conseil municipal, de sympathiques encouragements, et tout fait prévoir que Paris sera bientôt doté d'un théâtre populaire gratuit.

Rappelons, à ce propos, que M. Pierre Corneille a eu des précurseurs dont il serait injuste de ne pas rappeler les noms. Citons, entre autres, Charles Read, le fondateur de l'*Intermédiaire* ; M. Paul Ginisty, le très actif et très sympathique directeur de l'Odéon ;

l'acteur SILVAIN, et les inévitables félibres : on s'étonnerait si en cette affaire on ne voyait pas les félibres.

Les restaurateurs du théâtre d'Orange, voici quelques années, se rendirent en cortège, un soir, aux arènes de la rue Monge, et soudoyèrent le gardien.

Les arènes furent ouvertes, et par un clair de lune admirable les félibres déclamèrent des vers au milieu de l'arène ; Mistral était présent, et Maurice Faure aussi était de la fête, dont nul ne parla jamais, ce qui est bien extraordinaire, on en conviendra.

Mais les félibres n'avaient pas voulu faire punir le gardien qui leur avait ouvert les arènes ; de là leur silence.

Notons que depuis ce jour les félibres songent à recommencer au grand jour leur équipée ; je veux dire qu'ils pensent obtenir une autorisation des pouvoirs publics.

On voit que l'idée de M. Pierre Corneille, pour intéressante qu'elle soit, n'est pas neuve ; mais qu'y a-t-il de neuf dans ce monde (1) ?

ÉCHOS DE PARTOUT

Les originaux de la médecine : le docteur Michou.

Le docteur Michou, qui vient de mourir à Essoyes, avait été pendant dix-sept ans député de l'Aube. C'était un fort brave homme. Bien qu'il fût remarquable par le peu de souci qu'il avait de sa tenue, il s'était rendu populaire dans sa circonscription en prodiguant gratuitement ses soins aux indigents. Il faisait ses tournées en vélocipède, à une époque où l'on était encore loin de prévoir le développement de la bicyclette.

Ancien instituteur, plein d'énergie, il avait conquis son diplôme de docteur en médecine, et il était la providence des malades pauvres de son arrondissement, où il était devenu très populaire.

C'était une des plus curieuses figures de la Chambre, avec son costume négligé et ses poches perpétuellement bourrées de sandwichs.

Mais il était surtout connu par l'habitude qu'il avait prise de demander invariablement à la Chambre, lors de la discussion du budget, la suppression de la subvention à l'Académie nationale de musique. Il montait pour cela à la tribune chaque fois qu'y arrivait le budget des beaux-arts, et l'on n'a point oublié cette séance légendaire où M. Michou s'écria, dans le feu de l'improvisation, que la « sueur du peuple valait mieux que celle des demoiselles des corps de ballet ».

(*L'Eclair*, *le Journal*, etc.)

Les médecins automobilistes.

Deux médecins étaient au nombre des concurrents touristes de la course Paris-Berlin : MM. les Drs Fabre et Keser, qui ont obtenu une bonne place dans le parcours.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

(1 Cf. *la Presse*, *l'Echo de Paris*, etc.

Un docteur Malgache.

La Faculté de médecine de Paris vient de voir le premier Malgache reçu docteur : c'est M. Ramisiray, un ami personnel de la reine Ranavalo.

Le sujet de sa thèse était : « Pratique de la médecine malgache ». Le jury a décerné au remarquable travail du jeune étudiant la mention : « Extrêmement bien ». Le docteur Ramisiray va retourner dans la grande île pour y exercer son art (1).

(*L'Eclair.*)

Les médecins auteurs dramatiques.

M. Camille Saint-Saëns, qui devait écrire pour les représentations données aux arènes de Béziers la musique d'un livret du maire de cette ville, le Dr Sicard, intitulé *Bacchus mystifié*, s'est fait remplacer par M. Max d'Olonne, un des plus brillants prix de Rome, qu'il a guidé de ses conseils pour l'orchestration spéciale exigée par l'exécution en plein air dans les arènes.

M. Jacques Landau vient de terminer, en collaboration avec M. le Dr Pierre Corneille, le fondateur du théâtre populaire poitevin, un drame en cinq actes, *Résurrection*, tiré du célèbre roman de Tolstoï, dont la publication en roman suscita de nombreuses controverses.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Les Evadés de la médecine : *Un général, docteur en médecine.*

Le nouveau président de la Société de Topographie de France est M. le général Canonge, commandeur de la Légion d'honneur, ancien professeur à l'Ecole supérieure de guerre, ancien commandant de la 58e brigade d'infanterie.

Le conseil d'administration de la Société de Topographie de France avait résolu d'attendre une année entière avant de procéder au remplacement de son regretté président M. le général Tricoche.

Fidèle à cette volonté, le conseil d'administration de cette Société vient de choisir comme chef M. le général Canonge.

Tout le monde connaît, en dehors de ses travaux spéciaux si appréciés dans le monde militaire, les travaux topographiques dus à cet officier général.

(*Le Journal.*)

Rappelons que le général Canonge est « un évadé de la médecine ».

---

(1) « Petit, mince, presque frêle, avec une face jaune, encadrée par de longs cheveux noirs, ce Malgache est tout surpris de son succès. Né à Tananarive en 1874, M. Ramisiray a, par conséquent, aujourd'hui vingt-sept ans. Il a fait ses études dans sa ville natale, et c'est grâce au gouvernement français qu'il a pu venir à Paris, en 1896, prendre au mois de novembre de la même année son inscription à la Faculté de Médecine. En même temps qu'il poursuivait ses études, M. Ramisiray enseignait le malgache à l'Ecole des Langues orientales, et cette année six de ses élèves — il en a une quarantaine — ont obtenu le diplôme de l'Ecole. Avec sa jeune femme, une mignonne Hova très intelligente et parlant le français mieux que son mari qui zézaye comme la reine Ranavalo, M. Ramisiray quittera Paris dans quelques mois pour aller s'installer à Tananarive » (*Figaro*).

Un médecin dresseur de chevaux.

M. le Dr Rouhet, qui, depuis 1881, se livre à des recherches scientifiques sur l'entraînement, a obtenu, au moyen d'une méthode de dressage psycho-dynamique nouvelle, des résultats remarquables sur son cheval. En s'adressant surtout à l'intelligence de son étalon Germinal, il est arrivé, à force de persévérance et de volonté, à lui faire écrire couramment et bien lisiblement le nom de son maître au tableau et à le faire placer en face de lui à table, la serviette au cou, mangeant les poignées d'avoine qu'il lui présente. Ce qu'on recherche surtout aujourd'hui dans le cheval, c'est la puissance de locomotion au détriment de son intelligence. La méthode d'entraînement du Dr Rouhet révèle sous un autre jour l'état psychique de l'animal ; elle a obtenu un légitime succès et doit être publiée dans un livre qui va paraître et qui exposera les recherches de notre confrère sur les divers entraînements poursuivis par lui, et, chose capitale, expérimentés sur lui-même.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Médecins ingénieurs.

Le Dr Rey-Pailhade (de Toulouse) n'est pas le seul ancien élève de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, possédant actuellement le grade de docteur en médecine. Deux camarades de notre confrère, aujourd'hui décédés, ont autrefois exercé la médecine : M. Nobis (Grégoire), médecin à Rive-de-Gier, sorti de l'Ecole en 1823 ; et M. Gras (Albin), médecin à Grenoble, sorti de l'école en 1827. Quant au Dr Rey-Pailhade, ancien ingénieur aux mines du Creusot, il n'a jamais fait de pratique médicale ; il a surtout étudié la chimie biologique.

Le Corps national des Ponts et Chaussées compte au moins trois docteurs en médecine : MM. Imbeau, ingénieur ordinaire, à Nancy ; Weiss, ingénieur ordinaire, agrégé de la Faculté de Médecine de Paris, et le Dr Gariel, qui a transmis les renseignements ci-dessus à notre excellent confrère M. Baudouin.

Le premier interne des hôpitaux de Paris.

Le Dr Mathot ayant, dans la *Chronique médicale* du 1er juillet, demandé quelques renseignements sur Alin, reçu premier au concours de l'internat des hôpitaux de Paris, le 26 fructidor an X (13 septembre 1802), notre confrère Prévost, de la *France médicale*, nous répond à ce sujet:

Alin (Louis-Jean-Baptiste), né à Châlons (Saône-et-Loire), élève de l'Ecole de médecine de Paris, obtint un second prix de l'Ecole pratique en l'an VI.

Il a soutenu sa thèse le 21 nivôse an XI, sur le sujet suivant: *Hernie intestinale incomplète avec gangrène.*

Pour le centenaire de l'Internat.

Le Conseil municipal a voté l'allocation d'une subvention de 1.000 francs au Comité du centenaire de l'Internat pour un monument à la mémoire des internes morts victimes de leurs fonctions.

(*La Tribune médicale.*)

Le monument des internes.

Le maître sculpteur, Denys Puech, est allé, un de ces matins derniers, prendre ses mesures dans la cour intérieure de l'Hôtel-Dieu, en vue du monument commémoratif dont l'exécution lui a été confiée, et qui sera élevé, au printemps prochain, dans cet établissement, à l'honneur des internes en médecine victimes de leur dévouement.

Le monument se composera d'un bas-relief en marbre, représentant l'opération de la trachéotomie dans la maladie du croup — car c'est surtout cette maladie, avant la découverte du docteur Roux, qui causa le plus de ravages parmi les internes soignant les petits malades.

L'érection de ce monument coïncidera avec le centenaire de l'Internat en médecine, que l'on célébrera au mois d'avril prochain.

(*Le Soir.*)

Les Médecins et l'escrime.

D'après M. J. Huret, M. Laberdesque (qui s'est récemment battu en duel avec M. Max Régis) est né d'un père français à Santiago-de-Cuba. Sa famille, d'origine béarnaise, est populaire dans les Pyrénées. Son père est un *médecin* riche, qui habite Pau et Cuba, où il possède d'importantes propriétés. Sa mère est cubaine, fille d'Espagnol. C'est une Florès, descendant des Lara, l'une des plus grandes familles d'Espagne.

En 1889, son père l'emmena à Santiago, lui fit passer son bachot, et l'envoya à la Havane commencer ses *études de médecine.* Trois ans après, il se brouilla avec sa famille, quitta la Havane, abandonna ses études et s'en alla au Venezuela, où la révolution se préparait. Il avait alors dix-huit ans.

Quand il quitta le Venezuela et alla à Costa-Rica, il fit la connaissance du général Maceo, avec lequel il s'occupa de la révolution de Cuba. Rappelé par son père, il rentra à la Havane et consentit à reprendre ses *études de médecine.* Il passa ses examens d'*anatomie, de dissection et de pathologie interne.* Mais le démon de l'aventure et de la révolte le sollicitait ; il redevint soldat, d'abord à Cuba, puis en Algérie. On sait le reste.

(*Figaro.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Exposition contre le mal de mer.

Une Exposition spéciale de tous les moyens de défense contre le mal de mer, et un Congrès contre ce mal, auront lieu cette année en août et septembre, à Ostende (Belgique), sous le patronage de l'Administration Communale et la Haute Protection de S. M. le Roi des Belges.

1re Section. — Appareils de suspension ou autres destinés à diminuer les effets du mouvement du navire. Plans de navires spéciaux contre le Mal de Mer.

2e Section. — Appareils destinés à immobiliser les viscères (le ventre).

3e Section. — Aération et régénération de l'air des cabines. Oxygénation du malade. Déodorisation des locaux.

4e Section. — Exposition de tout ce qui concerne l'Hygiène préventive contre le Mal de Mer (sièges divers, appareils d'entraînement, alimentation, boisson).

5e Section. — Remèdes et autres procédés pour guérir le Mal de Mer.

6e Section. — Brochures, écrits, journaux, sur le Mal de Mer chez l'homme et les animaux.

Des expériences publiques auront lieu sur les bateaux faisant les environs d'Ostende. Les divers moyens, procédés, remèdes contre le Mal de Mer, présentés à l'Exposition ou discutés au Congrès spécial de la Ligue, seront étudiés comparativement.

Pour tous renseignements, s'adresser à la *Ligue contre le Mal de Mer*, qui envoie son journal franco à qui le demande, 82, boulevard Port-Royal, Paris, Ve.

Variétés Ethnographiques

La durée de la grossesse, d'après les auteurs anciens et dans différents pays (*a*).

Jérôme Cardan, qui vécut au milieu du xvie siècle, et qui est certainement plus connu comme mathématicien que comme médecin, rapporte que Pierre d'Apône, surnommé le *Conciliateur*, assurait être né à 11 mois, et que son propre père, Facio Cardan, « se vantait d'être venu à 13 mois. » Il avoue d'ailleurs, d'autre part, avec un certain cynisme, qu'il devait sa naissance au peu de succès qu'eut un remède, que sa mère, grosse de lui, prit dans le dessein de se faire avorter. Mais, comme cet auteur a écrit des chapitres entiers sur la Chiromancie, les Sorciers, la Magie, les Possédés, et l'Astrologie judiciaire, on ne peut guère ajouter foi aux histoires de ce précurseur de Cyrano de Bergerac.

Le célèbre Cujas, qui fut le plus fameux jurisconsulte du xvie siècle, considérait comme légitime l'accouchement dans le 11e mois.

Rabelais émet son opinion, sur ce sujet, de la façon suivante : « En son eage virile, Grandgousier espousa Gargamelle, fille du roy « des Parpaillos, belle gouge et de bonne troigne. Et faisaient « eux deux souvent ensemble la beste à deux dos, joyeusement se « frottant leur lard, tant qu'elle engraissa d'un beau fils, et le « porta jusques à l'unziesme moys... »

« Messieurs les anciens Pantagruelistes ont confirmé ce que je « dis, et ont déclaré non seulement possible, mais aussi légitime, « l'enfant né de femme l'unziesme moys depuis la mort de son « mari. »

Mais Rabelais montre immédiatement les inconvénients de cette manière de concevoir la durée de la grossesse, car il ajoute :

(*a*) Extrait de la *Grossesse*, par le Dr Bouchacourt. Nous aurons sans doute maintes occasions de faire des emprunts au très curieux ouvrage du Dr Bouchacourt, dont le titre, beaucoup trop modeste, ne donne qu'une très faible idée du contenu. En recueillant deci delà dans cet ouvrage ce qui a trait à la durée de la grossesse chez les auteurs anciens et dans différents pays, nous avons pu collecter un ensemble de faits dont nos lecteurs sauront apprécier tout l'attrait.

« Moyennant lesquelles loys, les femmes veuves peuvent franche-« ment jouer du serrecropière, a tous enviz et toutes restes, deux « moys après le trépas de leurs maris. »

Witkowski rapporte la citation suivante, tirée de LAURENT JOUBERT, médecin du XVIe siècle : « Quant au port de la grossesse, ..., il « y a des enfants de grand éclappe et corpulence, qui requièrent « plus de séjour de leur maturité... »

On trouve dans le même auteur qu'un nommé NICONITIUS prétendit démontrer dans sa thèse, par 224 bonnes raisons, qu'un enfant, né 10 ans après l'absence du mari, n'est pas forcément illégitime.

AMATUS LUSITANUS déclare que Anne X « accoucha, au terme de « 10 mois et 3 jours, d'un enfant qu'elle avait porté ce temps, ayant « soigneusement remarqué le temps de la conception. » Plus loin il affirme que : « le premier enfant d'Hercule, duc de Ferrare, « est de 10 mois, comme tout le monde le sait, et comme Brassa-« vola le rapporte. »

Mme de Maintenon croyait elle-même aux grossesses prolongées, car elle écrivait à M. d'Aubigné : « Consolez-vous du retardement « des couches de Mme d'Aubigné ; les héros sont au moins 10 mois « dans le ventre de leur mère. »

FODÉRÉ a observé chez sa femme, qui, entre parenthèses, était la cousine germaine de Bernadotte et de Joseph Bonaparte, que l'accouchement, dans deux grossesses successives, ne se termina qu'à 10 mois 1/2. Dans les deux cas, le travail avait commencé au 9e mois, et s'était suspendu, pour recommencer six semaines après (1).

* * *

Il est étrange de voir que cette question (de la durée de la grossesse), vraiment capitale au point de vue des successions, ait été tranchée d'une façon si différente, suivant les divers pays.

Alors que, d'après la loi autrichienne, la légitimité est contestable, comme en France, à partir du 300e jour, les autres Codes ont reflété plus de largeur d'idées.

C'est ainsi qu'en Prusse, la légitimité n'est arrêtée qu'à 302 jours, et, en Angleterre, seulement à 311 (2).

Et même en Amérique, la loi est encore bien plus libérale, puisqu'elle ne fixe aucune date pour la durée de la grossesse.

La durée de la grossesse semble être un peu plus longue chez les peuples primitifs que chez les peuples civilisés. On ne peut malheureusement l'affirmer, en raison même de l'insuffisance des observations, tout ce qui a trait à la sphère génitale échappant le plus souvent, dans ces cas, à toute recherche scientifique sérieuse.

Si on s'en rapportait à ce qui se passe chez les Arabes, qui forment la seule race rebelle à la civilisation, dont nous avons pu percer jusqu'à un certain point les mystères, la durée de la grossesse serait tout à fait indéterminée et pourrait même atteindre un nombre de mois véritablement fantastique. C'est ainsi que les auteurs arabes et Si-Khélil, après eux, acceptent sans sourciller que la grossesse peut durer jusqu'à 4 ans.

(1) Ce fait est rapporté par Briand, *Médecine légale*, t. I, p. 262.
(2) Playfair, *Traité d'accouchements*, 1879, p. 191.

Il est probable que les races humaines de petite taille présentent une durée moindre de la grossesse que les races de grande stature.

L'influence de la taille n'est sans doute nullement négligeable, dans la tendance au raccourcissement de la grossesse, que nous avons constatée précédemment, et cela, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Il suffit de comparer les ossements qu'on rencontre dans les tumulus et dans quelques tombes de l'époque gallo-romaine pour se rendre compte de la diminution moyenne de la taille depuis ces temps relativement peu reculés.

Quand on visite un musée d'artillerie ayant une certaine importance, on est toujours frappé par la différence notable de taille qui existe entre l'homme actuel et l'homme, non pas seulement de l'époque romaine, mais simplement du moyen âge et des siècles suivants jusqu'à Louis XIV. Il suffit, en effet, de comparer la stature d'un homme de taille moyenne, avec une armure ordinaire, pour se convaincre que, en quelques siècles, il y a eu une diminution notable dans la masse des spécimens de l'espèce humaine, cette diminution portant sur la largeur, peut-être encore plus que sur la hauteur.

Etant donné le poids des armures de Louis XIII, dont trois modèles existent au musée des Invalides, il est certain que la force musculaire a diminué d'une façon extraordinaire en quelques siècles.

Dr Bouchacourt.

Comment, en Chine, se reconnaît un fils de l'Empereur.

En Chine, dans le palais impérial, chacune des 72 concubines ayant un véritable « livre de compte de coït », il suffit de s'y reporter au moment voulu.

Le Dr Matignon nous donne à ce sujet les détails suivants (1) :

« Quand l'empereur désire une femme, il inscrit son nom sur un « jeton, le donne à l'eunuque, qui le remet à la femme élue. « Celle-ci est portée, en chaise, dans la chambre de son auguste « maître. Deux eunuques veillent à la porte, et, au point du jour, « vont réveiller l'impériale concubine, qu'ils ramènent dans ses « appartements. Son nom est inscrit sur un registre où il est « noté que, telle nuit de telle lune, elle a eu des rapports avec « l'Empereur, lequel appose sa signature au bas de cette cons- « tatation.

« Cette comptabilité est destinée à sauvegarder les droits des « enfants qui pourraient naître. »

On peut affirmer que chez les peuples civilisés où la liberté de la femme est presque absolue, la détermination de la date du coït est généralement impossible.

(1) Matignon, *Superstition, crime et misère en Chine*, 1900.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Sur un trépied romain trouvé à Mâcon, par le Dr Biot. (Extrait des *Annales de l'Académie de Mâcon,* 2e série, t. XII.) Mâcon, Protat frères, 1896.

Etude clinique et expérimentale sur la respiration de Cheync-Stokes, par le Dr Camille Biot. Paris, J.-B. Baillière, 1878.

Sur un cas d'arthropathie chez un tabétique ; radiographie, par le Dr J. Le Bayon. (Communication à la Société médicale des praticiens.) Paris, imprimerie de la Sorbonne, 21, rue Cujas. 1901.

Syphilis tertiaire du nez chez une jeune fille, par le Dr M. Natier. Paris, *la Parole*, 12, rue Caumartin. 1901.

La médecine dans les œuvres de Sidoine Apollinaire, par le Dr J. Nicolas. (*Sera analysé.*)

La prothèse dentaire dans l'antiquité, par le Dr Deneffe. Anvers, 1899.

Les bandages herniaires à l'époque mérovingienne, par le Dr Deneffe. Anvers, 1900.

Chez l'Avocate, comédie de salon en un acte, par Albert Delrue et A. Cache. Paris, Chamuel et Cie, éditeurs, 5, rue de Savoie. 1901.

Le mécanisme des phénomènes hystériques, par le Dr Charles Binet-Sanglé. Paris, imprimerie A. Quelquejeu, 10, rue Gerbert, 1901.

La Chouannerie normande au temps de l'Empire : Tournebut (1804-1809), d'après des documents inédits, par G. Lenotre. Avec une Préface de Victorien Sardou. Librairie académique Perrin et Cie. (*Sera analysé.*)

Souvenirs de Sainte-Hélène, par la comtesse de Montholon (1815-1816). Paris, Emile Paul, éditeur, 100, faubourg St-Honoré. 1901.

Appendicite ; sa pathogénie, par le Dr L. Vibert, médecin consultant à Châtel-Guyon. Paris, Société d'Editions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois. 1901.

De l'entraînement et de ses effets chez les fantassins, par le Dr P.-A. Cassedebat, médecin-major de 1re classe. Paris, Société d'Editions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1901.

La ponction du canal sacré et la méthode épidurale, par Fernand Cathelin. Paris, C. Naud, 3, rue Racine. 1901.

Dangers de la glace naturelle, par le Dr L. Mabille. Paris, Société d'Edit. scient., 4, rue Antoine-Dubois, 1901.

La jeunesse d'un félibre arlésien : Amédée Pichot à Paris (1818-1820), par Léon-G. Pélissier. (*Sera analysé.*)

Traitement de l'entéro-colite muco-membraneuse par les courants continus d'intensités élevées, par le Dr P. Doumer, professeur à la Faculté de médecine de Lille. (Ext. des *Annales d'Electrobiologie.*)

Les maladies cutanées et syphilitiques au Maroc, par le Dr L. Raynaud, directeur de la Santé à Alger. (Ext. du *Journal des maladies cutanées et syphilitiques.*)

Etude sur la lithiase intestinale, par le Dr L. Vibert. Paris, Société d'Edit. scient., 4, rue Antoine-Dubois. 1901.

La Photothérapie : traitement des dermatoses par les rayons

chimiques concentrés, par le Dr H. Lebon. Paris, Société d'Ed. scient., 4, rue Antoine-Dubois. 1901.

Topografia medica de Solsona y distritos adyacentes, per Dr J. Falp Plana. Barcelona. 1901.

De la précocité intellectuelle, étude sur le génie, par le docteur Emile Duché. Paris, ancienne Maison Jouve; Boyer, éditeur, 15, rue Racine. (*Sera analysé.*)

Du délire dans la gangrène sénile, par le docteur Paul Fabre, de Commentry. Paris, Georges Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne. 1901.

Les oreillons, à propos de la dernière épidémie observée à Commentry, par le docteur Paul Fabre. Paris, Georges Steinheil, 2, rue Casimir-Delavigne. 1901.

Le rôle humanitaire de la femme, par le docteur Paul Fabre. Montluçon, Imprimerie du Centre Médical. 1900

L'Ethnographie et l'avenir de l'humanité, par le Dr Jules Félix. Bruxelles, Imprimerie A. I. Leempoel, 42, rue des Bogards. 1901.

La Lutte contre la tuberculose en Belgique, par le Dr Jules Félix. Bruxelles, Imprimerie A. I. Leempoel. 1901.

Les limites de la biologie, par le Dr Grasset. Paris, Bureaux de la *Revue thomiste,* 222, faubourg Saint-Honoré. 1901.

Considérations sur les Etudes médicales, par le Dr Gabriel Brunello. Paris, Rousset. 1901. (*Sera analysé.*)

Le Mystère et la Volupté, par Jules Bois. Paris, Ollendorff. 1901. (*Sera analysé.*)

Sur le traitement hydrominéral des Hypersthénies gastriques (Hyperchlorhydries), par le Dr F. Deléage. (Extrait de la *Gazette des Eaux.*) 1901.

Goutte et arthritisme à l'aurore du XXe siècle, par A. Morel-Lavallée, médecin de l'Hôpital Tenon. Paris. 1901.

Galerie d'éminents Thérapeutistes et Pharmacognostes contemporains, par B. Reber. Genève, 1897.

Chronique Bibliographique

L'appendicite, discussion de sa pathogénie, par le Dr Louis Vibert, médecin-consultant à Chatel-Guyon. Paris, *Société d'éditions scientifiques,* 4, rue Antoine-Dubois.

L'étude qui paraît sous ce titre « Appendicite, discussion de sa pathogénie », par le Dr Louis Vibert, est un exposé des différentes théories émises pour élucider cette question si intéressante et si passionnante pour le monde médical.

Beaucoup de théories ont été mises en avant pour éclairer la pathogénie de l'appendicite ; l'auteur les range en six groupes. Les noms des médecins éminents qui s'en font les protagonistes attirent l'attention tant par leur autorité que par leur compétence en cette matière : Dieulafoy, Laveran, Pozzi, Reclus, Lucas-Championnière.

Doit-on opérer ou non, de bonne heure ou tardivement, toutes les appendicites ? Telles sont les questions traitées dans les autres chapitres.

Ce travail, écrit dans un style très clair, se lit avec grande facilité et forme un petit volume très utile pour le praticien, qui y trouvera résumé tout ce qui a trait à l'appendicite, question si discutée, même à l'époque actuelle.

Science et amour, par le Dr Roger. Paris, *Société d'éditions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois, 1901.

Qu'il y ait dans cet opuscule de mince épaisseur beaucoup de science, l'auteur lui-même ne le prétend pas ; mais de l'amour, nous entendons l'amour physiologique, voire même pathologique, si vous en cherchez, vous serez servi à souhait.

Et d'abord oyez ces quelques définitions :

« L'amour est la force souveraine qui pousse la vie pullulante vers l'avenir, par l'attrait de la volupté. »

« L'amour est l'instinct sexuel modifié par la civilisation, ennobli et exaspéré par la monogamie. »

Combien moins prétentieuse, bien qu'insuffisante, cette troisième définition, celle-ci due à Balzac :

« L'amour physique, dit l'auteur de la *Comédie humaine*, est un besoin semblable à la faim. »

Mais ne chicanons pas trop sur des vétilles, et approuvons quand il y a lieu. C'est ainsi que nous sommes d'accord avec notre confrère quand il écrit :

« La plupart des ménages restreignent volontairement le nombre de leurs enfants. Faut-il blâmer cette prévoyance des époux ? Nous ne le pensons pas : nous avons vu de trop près, pour cela, la misère et la famine faucher les familles d'ouvriers trop nombreuses.

« La faible natalité d'un pays ne saurait être une menace pour lui, attendu que l'immigration assurera toujours l'équilibre entre les peuples voisins.

« Chaque ménage a le droit et le devoir, en notre temps de féroce individualisme, de n'avoir que le nombre d'enfants qu'il est capable d'élever dans de bonnes conditions. »

La qualité substituée à la quantité ; agir selon ses moyens ; ne pas faire souche de dégénérés ou de criminels, voilà la voie véritable où doivent s'engager les apôtres, trop théoriciens pour la plupart, de la repopulation.

Un mot, avant de terminer, du style de l'auteur. Il est d'une saveur ! — jugez-en du reste par vous-même : « A l'heure actuelle, ces trois maladies (syphilis, blennorrhagie, chancre simple) ne peuvent se transmettre que par contagion, et si, par hasard, au même moment, on pouvait guérir tous les vénériens, il ne resterait plus trace de ces maladies sur le globe. Ce moment viendra, et, parmi les humains régénérés qui verront ces splendeurs, baignés par les rayons attendris du *grand soir*, les bibliophiles seuls et les archéologues érudits sauront que nous avons pissé des lames de rasoir » (*sic*).

N'est-ce pas qu'en termes galants ces choses-là sont dites ?

De l'entraînement et de ses effets chez le fantassin, par le Dr P.-A. Cassedebat, médecin-major de 1re classe, lauréat de l'Académie de médecine. Paris, *Société d'Editions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois.

Dans cet ouvrage, l'auteur démontre les transformations, physi-

TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION

Poudre laxative de Vichy

Du Docteur Léonce SOULIGOUX

LAXATIF SUR, AGRÉABLE, FACILE A PRENDRE

Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de poudre de séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

ques et physiologiques que produit l'apprentissage du métier de fantassin dans l'organisme des jeunes soldats.

A cet effet, il étudie l'état des recrues d'un régiment d'infanterie au moment de l'incorporation ; avec les renseignements fournis par la taille, le poids, le périmètre thoracique et avec les rapports qui existent entre ces différents modes d'évaluation, il établit la valeur moyenne de l'ensemble du contingent et la valeur relative de différentes catégories.

Reprenant les mêmes recherches à la fin de l'entraînement, il compare les nouvelles évaluations aux premières, et de ce parallèle il déduit les points faibles que présentait la composition du contingent, les difficultés qu'ont à surmonter nombre de conscrits durant l'entraînement, les mesures qui rendraient le contingent plus apte à supporter les fatigues de l'initiation professionnelle et les modifications de l'entraînement qui le rendraient moins pénible, sinon plus léger.

Les médecins militaires trouveront dans ces recherches la confirmation de faits depuis longtemps connus, mais qui n'avaient pas été encore aussi rigoureusement établis.

Le Transformisme médical ; l'Evolution physiologique, par le Dr Hector Grasset. Paris, Société d'Editions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1900.

Nous avons entrepris la lecture de ce livre après celle de l'*Histoire de la Médecine*, de Guardia. C'est une expérience que nous conseillons : elle permet de faire d'intéressants rapprochements.

Guardia, c'est la clarté, la précision, la méthode.

Grasset, c'est l'obscurité, la confusion, le fatras.

La largeur de vues du premier fait contraste avec l'étroitesse du jugement, la disette d'idées du second.

« Je ne suis pas un maître et n'ai nulle intention ou pouvoir (*sic*) de le devenir », écrit le Dr Grasset (qui, nous le répétons, n'est pas de Montpellier !). Nous n'avions pas besoin de cet aveu, dépouillé d'artifice ; mais si l'auteur a voulu, en le faisant, plaider les circonstances atténuantes, nous serions mal venu à ne les lui point accorder.

Que M. le Dr Grasset (Hector) aborde des sujets de compréhension moins vaste ; que, nouvel Icare, il aspire vers des régions plus accessibles, et, risquant moins de se casser les ailes, il évitera les lourdes chutes : c'est la grâce que nous lui souhaitons ! A. C.

Comment on se défend de l'alcoolisme : la lutte pour la tempérance, par le Dr Foveau de Courmelles. Paris, *l'Edition médicale*, 29, rue de Seine.

L'Alcoolisme est un fléau social qui tend à contaminer hommes, femmes et enfants. Aussi certains esprits prêchent-ils l'abstinence de toute boisson fermentée, ce qui est une erreur hygiénique, sociale et économique. L'auteur, qui est resté dans un juste milieu, démontre que l'alcoolisme tient à la consommation exagérée, inopportune ou défectueuse de substances trop souvent fraudées ; que de bons et naturels produits du sol, pris au repas, en petite quantité, n'ont jamais fait de mal. *La lutte pour la tempérance*, dans l'*usage modéré*, pour les adultes, de liquides *sains et non falsifiés*, c'est ce qu'il faut prêcher pour bien savoir **comment on se défend de l'alcoolisme**, sans tomber dans l'abstinence, souvent inutile et néfaste.

Comment on se défend contre les maladies d'estomac : La lutte contre les gastralgies et les dyspepsies, par le docteur Victor Aud'houi, médecin des hôpitaux de Paris (Hôtel-Dieu). Paris, *l'Edition médicale française*, 29, rue de Seine.

L'homme qui digère mal ou souffre de l'estomac pense de travers, devient bizarre, morose, irascible, désagréable à lui-même, odieux aux autres. Il remplit inégalement, imparfaitement son emploi. Enfin, s'affaiblissant par degré, il est la proie de toute indisposition, de toute maladie, et il abrège lui-même une existence rendue précaire. Le docteur Aud'houi, médecin des hôpitaux de Paris, en nous indiquant l'hygiène et les remèdes qui guérissent les maladies d'estomac *primitives*, nous délivre de tous ces maux.

CORRESPONDANCE

Albuminurie et Asperges.

Paris, le 25 juin 1901.

Monsieur et cher Confrère,

Permettez-moi, comme contribution à l'étude de l'action des principes actifs de l'asperge sur les reins brightiques, de vous signaler l'observation suivante :

Je soigne un malade, albuminurique depuis 3 ans, soumis au régime mixte et bien portant ; il fait quelquefois des infractions de régime et ajoute à son menu des asperges de temps en temps. Interrogé, il m'a affirmé que son urine empestait chaque fois qu'il en prenait.

Sur mon conseil, il a renouvelé l'expérience, cette fois en notant le temps que l'odeur mettrait à apparaître. Donc, après avoir pris une quantité modérée d'asperges à son déjeuner, il a constaté que, 1/2 heure après, son urine ne sentait rien, tandis que 3/4 d'heure après l'ingestion, il percevait nettement l'odeur caractéristique.

Comme vous le voyez, cette observation est tout à fait contraire à toutes les données actuelles sur ce sujet, et il serait très intéressant de faire des recherches dans ce sens, l'asperge ou les décoctions d'asperges pouvant remplacer avantageusement et plus agréablement le bleu de méthylène comme criterium de la perméabilité ou altérations rénales.

Veuillez agréer, cher Confrère, l'expression de mes sentiments bien distingués.

Dr J.-L. O.

La vérité sur la maladie de Napoléon III.

Cher Confrère,

M. le Dr Callamand (*in* Chronique médicale, n° 14, 1901) ne dit rien qui infirme la vérité des assertions contenues dans mes lettres.

Dans ma première lettre, je n'ai fait qu'office d'intermédiaire en narrant la clinique de M. le Dr G. Sée, médecin de l'impératrice. M. le Dr Peraire est venu, par lettre, confirmer l'exactitude des paroles rapportées par moi.

Je n'ai fait que recueillir la clinique et la pensée du professeur.

Dans ma seconde lettre, j'ai voulu expliquer les contradictions

apparentes dans l'état de santé de l'empereur. L'allégation de M. Paul de Cassagnac, que je rapportai d'après un article écrit par cet écrivain, témoin de la funèbre journée, est contraire à diverses autres allégations, en particulier contraire à celles de M. le Dr Anger, et de divers généraux.

Le général Ducrot a écrit cette dramatique journée de Sedan en quelques pages émouvantes, où il trace, en historien et en témoin actif et principal, les diverses péripéties qui précédèrent et amenèrent la capitulation. Il faut ne pas se laisser impressionner par cette lecture pour ne pas voir avec quel haut sentiment du devoir et de sa lourde charge, le général Ducrot accepta le commandement en chef. L'esprit s'empreint également d'un sentiment de tristesse en apprenant le rôle joué par de Wimpffen, qui ne montra que très tard la lettre de service du ministre Palikao, lui conférant le commandement.

M. Callamand va tout aussi loin que moi dans ses appréciations, puisqu'il rappelle la sortie furieuse de Ducrot devant l'empereur contre le général de Wimpffen, qu'il accuse de n'avoir pris le commandement qu'au moment précis où il crut, dans un intérêt politique, de le faire, qu'il accuse également d'impéritie et d'ignorance des lieux la plus complète. Cette accusation répondait à celle de Wimpffen, prétendant que les généraux avaient refusé de lui obéir.

Bien certainement, le rôle de l'empereur resta effacé pendant cette triste journée. Il est certain qu'en grande partie, l'empereur s'était résigné à cet effacement, laissant toute liberté à ses généraux ; mais il est non moins certain que de l'entourage de l'empereur partirent les ordres les plus contradictoires. Il suffit de relire n'importe quel mémoire du temps pour être édifié sur les tergiversations les plus grandes de chaque instant.

L'empereur, cependant, errait, dites-vous, tristement sur les hauteurs de la Moncelle, pendant le fameux mouvement d'enveloppement des Allemands, que ne sut ou ne put parer de Wimpffen. L'empereur ne pouvait abdiquer en de pareilles circonstances, à moins d'y être contraint par une nécessité physique. Sa maladie l'annihilait ; et il sentait si bien les effets de cette cruelle maladie (1), que, de prime abord, ainsi que le rapporte de Palikao, il ne se mêla en rien des opérations militaires, et, comme à Borodino, pendant un jour de souffrance de Napoléon Ier, les généraux n'eurent pas, pour divers motifs, l'entente qui donne l'unité d'action et prépare la victoire.

Toute cette controverse sur la maladie de Napoléon III démontre que Napoléon fut traîné malade à la guerre de 1870, et que, dès les premières hostilités, l'armée n'avait pour empereur qu'un malade, qui fut incapable, par le fait de sa maladie ou mieux de son état mental, qui fut incapable, dis-je, de se montrer à la hauteur des circonstances. Le neveu n'eut point alors aucun de ces traits d'audace et de génie qui permirent à l'oncle d'établir les magnifiques étapes de la campagne de France. Il fut à la merci des événements. Son esprit humanitaire seul s'éveilla lorsque ses officiers, revenant en parlementaires des lignes prussiennes, lui révélèrent dans

(1) N'avait-il pas été obligé, l'été précédent, d'interrompre sa cure de Vichy, nuisible à sa cystite, d'après l'avis des médecins ?

toute son horreur la nécessité de la capitulation, pour sauver l'armée française d'une extermination inévitable.

Telles sont les réflexious, mon cher confrère, qu'éveille en moi la lettre que croit contradictoire M. le Dr Callamand. Cette histoire de 1870 est trop remplie de réalités lugubres pour y mêler de la poésie. Les faits sont un enseignement par eux-mêmes.

Bien cordial et confraternel souvenir.

19 juillet 1901. Dr Sécheyron.

***

Mon cher Directeur,

Je ne sais si l'Impératrice voulait *sa guerre*, mais voilà les faits qu'à plusieurs reprises j'ai entendu raconter au Professeur G. Sée, à propos de la consultation signée par lui et qui a été publiée dans les *Papiers trouvés aux Tuileries*. Ils peuvent peut-être permettre de supposer que les *calculs* de Napoléon III n'ont pas été étrangers à la *précipitation* mise par la Cour à accepter la guerre.

Tous les médecins présents étaient d'avis que les symptômes dépendaient d'un calcul de la vessie et que l'opération devait être faite le plus tôt possible.

Le Dr Corvisart, médecin des Tuileries, qui assistait à cette consultation, fit observer que l'on était en présence non d'un malade, mais d'un chef de l'Etat, et qu'il fallait, avant de prendre une décision, prévenir l'Impératrice et le Conseil des ministres réunis dans le moment même.

Il sortit quelques instants, et à son retour il dit à ses confrères : l'Impératrice voudrait bien que l'on puisse différer l'opération, surtout si elle est dangereuse.

Les médecins consultants déclarèrent que l'opération était dangereuse, mais qu'elle n'était pas urgente.

Quelques jours après, la guerre avait lieu, et il est assez difficile de ne pas supposer que cette consultation n'ait pas précipité les événements. On espérait peut-être avoir une première victoire, faire la paix aussitôt, proclamer la régence, et alors seulement opérer l'Empereur.

Cordialement.

Dr E. Onimus.

Errata.

Dans la lettre du Dr Callamand sur la maladie de Napoléon III en 1870 (nº de la *Chronique* du 15 juillet), il s'est glissé une faute d'impression : on a mis, deuxième paragraphe, à la fin, la guerre *inexplicable*, au lieu de la guerre *inexpiable*, c'est-à-dire irréparable et maudite...

***

P. 392, lignes 7 et 15, lire : Ducrot au lieu de Drouot.

***

P. 451, lire : *Réponses* au lieu de *Questions*.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900-1901).



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.



CABANÈS
Docteur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — No 17 1er SEPTEMBRE 1901

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Pays d'Union postale.	**12** —

Nous disposons d'un très petit nombre d'années complètes du journal (années 1894-1895, 1896), au prix de **Douze francs** *l'année*, **deux francs** en sus pour l'étranger.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900-1901).

8e ANNÉE N° 17 1er SEPTEMBRE 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Les premiers Médecins du Roi sous Louis XIV

Par M. Louis Delmas (a)

(Fin)

Frappé du succès et pressentant l'avenir de cette entreprise, Guy de la Brosse conçut le dessein de doter l'Ecole de Paris des mêmes avantages et, après avoir suffisamment mûri son plan, il obtint du Roi, en 1626, l'autorisation de l'exécuter. Le titre et les privilèges de Surintendant du « Jardin Royal » récompensèrent à bon droit cette généreuse initiative. Fondé par un médecin du Roi, ce jardin modèle en prit naturellement la dénomination. La direction se transforma, par la force des choses, en apanage professionnel, que par la suite les premiers médecins se transmirent au nombre des plus enviées de leurs somptueuses prérogatives.

C'est dans ce milieu prédestiné que les études du jeune Fagon se poursuivirent avec une brillante et fructueuse régularité. Il devint très rapidement et resta, jusqu'au terme de sa scolarité, l'élève le mieux coté du collège de Sainte-Barbe. Précoce gradué, il passa sans hésitation des bancs du collège à ceux de la Faculté de médecine, sur les conseils autorisés d'un intime ami de son grand-oncle, le professeur Gillot, en date et en renom l'un des premiers organisateurs de la nouvelle Sorbonne.

Ses thèses d'étudiant furent encore plus remarquées que ses compositions d'écolier, celle surtout : *An a sanguine impulsum cor salit*, où, sans souci du dogmatisme local, il osa hardiment soutenir, devant des juges hypnotisés par son audace, la doctrine de la « circulation du sang », dont quarante années d'épreuves confirmatives ne pouvaient encore faire admettre la réalité. Les mieux disposés de ses contradicteurs se bornèrent à constater qu'il avait soutenu avec esprit cet étrange paradoxe. Mais la situation personnelle de l'intrépide soutenant étant de celles qu'il convenait de ménager, l'ensemble des ardentes protestations de chacun se traduisit par un compromis qui en atténua fort honorablement la portée. On admit, d'un commun accord, qu'il ne s'agissait là que d'une gageure inspirée au candidat par le désir de faire preuve de souplesse d'argumentation plutôt que d'une conviction dont ses classiques antécédents démentaient bien haut la vraisemblance. Et l'on continua de rejeter énergiquement la téméraire

(a) Voir les nos des 15 juin, 1er et 15 juillet, 1er août 1901.

hérésie qui bouleversait si mal à propos les immuables données de l'enseignement officiel.

Né au Jardin des Plantes, Fagon en resta toute sa vie l'hôte passionné. C'est là qu'aussitôt revêtu de l'hermine doctorale, il inaugura sa carrière dans la chaire de botanique et de chimie, où ses relations et ses aptitudes l'avaient intronisé bien avant l'âge traditionnel. Ce sera là qu'à son déclin, désabusé des vaines grandeurs de la Cour, il viendra, dès le lendemain de la mort du Roi, se préparer lui-même au suprême départ. Mais, de près comme de loin, l'*Hortus regius* ne cessera d'être, pendant les soixante années de sa vie scientifique, le vrai et attirant foyer de son activité intellectuelle.

Ne lui avait-il pas d'ailleurs, dès sa prime jeunesse, consacré la totalité de ses ressources physiques et pécuniaires? Encore étudiant, non gradé et d'avenir indécis, sa passion innée de la botanique l'avait aventureusement entraîné à la coûteuse et difficile exploration des contrées les moins fréquentées et par conséquent à peu près ignorées des classificateurs. L'Auvergne, les Alpes, le Languedoc lui fournirent, non sans des frais considérables qu'il prit généreusement à sa charge, une abondante moisson d'espèces peu connues, qu'il sut habilement acclimater dans son champ de prédilection, sous la paternelle direction du surintendant Vallot. — Les 2.000 plantes initiales dues à la géniale initiative de Guy de la Brosse se trouvèrent ainsi doublées en nombre et renforcées de toutes les variétés indispensables à l'étude non moins qu'à la satisfaction des regards. A cette exposition vivante et complète du monde végétal il ne manquait plus que la consécration officielle de la publicité. Nous avons déjà vu que le premier médecin Vallot eut soin de réaliser cet important desideratum en faisant éditer, en 1665, avec le concours de son aide infatigable, le luxueux catalogue de l'*Hortus regius*.

La renommée du jeune botaniste s'accrut très rapidement de celle du professeur et du praticien. Sagace et prudent autant que désintéressé, le médecin se vit aussi recherché que le démonstrateur. Elèves et malades lui firent une telle célébrité que son entrée à la Cour ne fut bientôt plus qu'une affaire de temps et d'occasion. Nommé premier médecin de la Dauphine en 1680, il passa quelques mois après en la même qualité au service de la reine. Le rôle assez complexe, mais peu professionnel, qu'il eut à soutenir auprès de cette princesse indolente et ennuyée, quoique habituellement bien portante, mit surtout en relief ses heureux dons natifs de jugement et de savoir-faire. Aussi son influence personnelle, toujours grandissante, lui permit-elle de franchir sans le moindre dommage le redoutable écueil de la fin tragique de Marie-Thérèse, qui devait être si fatal à l'insolente prospérité de d'Aquin (1). — Remarqué de Mme de Maintenon pour sa réserve, sa modération et la sûreté de son commerce, peut-être aussi par une secrète sympathie de goûts et de caractère, il eut la bonne fortune de devenir au bon moment le confident attitré de la dernière mais souveraine favorite. Aussi la mort de la reine n'amoindrit en aucune façon sa situation à la Cour. La charge inoccupée de premier médecin des Enfants de France vint fort à propos l'aider à conserver son rang et ses titres. Mais,

(1) Cf. *Les morts mystérieuses de l'Histoire*, du Dr Cabanès.

quelque enviable qu'elle fût en réalité, ce ne pouvait être là qu'une fonction d'attente, dont plusieurs symptômes significatifs faisaient déjà prévoir la prochaine transformation. Les imprudences de d'Aquin, les égoïstes calculs de Mme de Maintenon, les succès peut-être fortuits de quelques innovations médicales, les heurts journaliers, de plus en plus accentués, d'une inévitable rivalité, précipitèrent les événements et vinrent réaliser, à la date sensationnelle du 2 novembre 1693, les désirs communs de Fagon et de sa protectrice.

Si les moyens qu'il mit ou laissa complaisamment mettre en œuvre pour arriver à ses fins ne semblent pas exempts de tout reproche, on doit reconnaître, en pleine justice, qu'une fois parvenu au faîte des grandeurs médicales, Fagon donna constamment l'exemple d'une rare et scrupuleuse correction. Etranger aux agitations de la Cour, la santé du Roi resta son unique et perpétuel objectif. Aussi modéré dans ses demandes que ses prédécesseurs s'étaient montrés excessifs, il épargna religieusement à son royal client les énervants ennuis d'avides sollicitations. Sa fortune personnelle initiale lui rendant peut-être aussi le désintéressement plus aisé, on le vit, au grand étonnement, pour ne pas dire au grand scandale des courtisans, porter l'abnégation jusqu'à réduire à un invraisemblable minimum les revenus traditionnels de sa charge. Il se dépouilla de la sorte, avec une générosité dont ses successeurs ne lui surent probablement aucun gré, des tributs établis sur la nomination aux chaires des Universités, — sur la prestation de serment des nouveaux titulaires, — sur la vente des emplois de médecin ordinaire, tous à la diligence et à la possession du Premier Médecin.

Ainsi dégagée du moindre soupçon de vénalité, dans un milieu où le culte de l'argent égalait celui du pouvoir, sa renommée professionnelle put victorieusement résister à des épreuves critiques et répétées. Car, à voir les choses de près, malgré sa très réelle supériorité, Fagon fut, par le fait de circonstances déplorablement fatales, un praticien souvent malheureux. En dehors des affections banales qui fournissent au médecin tant de faciles succès, il n'eut à soigner dans les hautes sphères de sa clientèle que des maladies pour ainsi dire anormales et mortelles. Et ce n'est pas un faible témoignage de la considération dont il jouissait auprès du Roi et de son entourage que de le retrouver, toujours écouté, et toujours impuissant, au chevet d'agonie de chacun des membres de la famille royale, qu'un mystérieux destin avait inexorablement condamnés à devancer Louis XIV sous les funèbres arceaux de Saint-Denis.

Le prestige moral de Fagon lui venait aussi, pour une bonne part, de l'imposante dignité qu'il apportait à l'exercice de ses délicates fonctions. D'un caractère entier et dominateur, il n'admettait pour lui, comme pour ses subordonnés, d'autre régime que celui du *Magister dixit*. C'était en quelque sorte le « Louis XIV » de la médecine. Unissant dans le même intolérant mépris les empiriques et les médecins étrangers, dûment autorisés à pratiquer dans la capitale de par l'arrêt du 1er avril 1673, son premier acte de souveraineté fut de faire accorder à la Faculté de Paris la suppression de cette malencontreuse *Chambre des Universités provinciales*, qui la tenait honteusement en échec depuis vingt ans. Un si opportun

« coup de maître » devait sûrement déterminer pour son auteur et pour les intéressés les plus avantageuses conséquences. En s'improvisant avec tant d'autorité le défenseur résolu de la docte corporation, le Premier Médecin avait en retour le droit de compter sur le courtois appui des intraitables Régents.

Ceux-ci n'eurent garde de se montrer ingrats. Dès la promulgation de l'arrêt du Parlement portant « abolition de la chambre maudite », le grand Conseil de la Faculté, réuni en séance extraordinaire, décida, à l'enthousiaste unanimité de ses membres, qu'un solennel hommage de remerciement serait adressé sans retard à « Monsieur Fagon ». On arrêta qu'à l'occasion de la présentation de la « thèse de jubilé » de Tournefort, l'un des protégés et amis du Premier Médecin, ce dernier serait officiellement prié, par une délégation en grand costume, de se rendre à cette exceptionnelle soutenance. Le célèbre botaniste, associé depuis longtemps à la fortune de Fagon par d'élémentaires devoirs de reconnaissance, ne pouvait se dispenser de concourir personnellement à la réussite de ces brillants apprêts. Après avoir fait choix d'un sujet qui constituait déjà une intelligente et délicate flatterie, sa dissertation *An ab ex lege sanguinis circuiti morbi* (1) s'ouvrit sous les auspices d'une éloquente dédicace à la louange de l'éminent protecteur. De son côté, la Faculté prenait à sa charge l'impression d'une édition de luxe, ornée d'un artistique portrait de Fagon (2), dont un exemplaire, richement encadré et sous verre, serait porté par le massier au-devant du candidat, pour être remis ensuite à l'illustre invité. Enfin, il fut décidé qu'au jour et à l'heure fixés pour la cérémonie, la Compagnie tout entière, dignitaires en tête, irait en grand appareil à la rencontre du Premier Médecin et le conduirait processionnellement au siège d'honneur qui serait pour lui spécialement dressé. — Louis XIV lui-même n'eût pas été plus royalement reçu.

Pendant les vingt-deux années de son laborieux ministère, Fagon vécut absolument indifférent aux fêtes et aux distractions qui se succédaient encore à la Cour, malgré de trop fréquents intermèdes de deuils et de revers. Consacrant la meilleure part de son temps au service du Roi, il employait le reste à l'exercice gratuit de son art : infaillible moyen de grossir en tout lieu une clientèle médicale, sans en réprimer pour cela les intempérantes exigences. Par genre aussi — par snobisme, dirions-nous aujourd'hui — plus assurément que par besoin, les courtisans désireux d'attirer l'attention du souverain se rendaient chaque jour en foule au cabinet de consultation de son incomparable médecin. C'était, pour ces diverses raisons, le praticien obligé du grand monde. On eût grossièrement dérogé en ne recourant pas à lui.

Esprit fin et éclairé, il aimait et recherchait les savants et les artistes. Mais, fidèle à ses origines, il protégeait plus particulièrement les botanistes. Ayant facilement obtenu, à la mort de Mansart, le retour de l'ancien ordre de choses, c'est-à-dire la réunion

(1) Fagon avait consacré sa thèse doctorale à la démonstration de la réalité de la circulation du sang.

(2) On lisait au-dessous le quatrain suivant :

Quum sibi rex legit medicis omnibus unum
Jam per vota diu publica lectus erat.
Quæ sortes ! quæ fata viro concredita ! regni
Dum venit a salvo principe tuta salus.



FAGON

Premier Médecin de Louis XIV

(D'après une terre cuite du Musée Carnavalet.)

sous l'autorité du Premier Médecin des deux surintendances (1), séparées après le décès de Vallot, il put efficacement poursuivre ses projets de perfectionnement. Grâce à sa puissante intervention, les hommes les plus experts dans cette science utile et charmante, Tournefort, Jussieu, Mauvillain, furent chargés à vie de diriger la culture et l'enseignement des plantes, pendant que d'autres spécialistes non moins célèbres recevaient l'ordre d'aller au delà des mers à la découverte d'espèces insoupçonnées (2). Et bientôt les vastes pépinières de l'*Hortus regius* s'enrichirent d'une collection sans pareille, où la flore exotique se montrait pour la première fois de pair avec l'indigène. Parmi les spécimens les mieux choisis de notre exubérante famille végétale, une gracieuse variété de « Rosacées » avait reçu de Tournefort l'expressive dénomination de *Fagonia*.

L'élection de Fagon à l'Académie des sciences, en 1699, marque très honorablement le dernier terme de sa longue ascension. Nous le voyons ensuite descendre la pente fatale, en même temps que son royal et contemporain client, s'avançant tous deux d'un pas trop régulier vers cet âge final « où l'on n'est plus heureux » (3). Asthmatique invétéré, d'un état général médiocre et maladif, sa dévorante activité donne la mesure de son énergie, tout autant que celle de sa compétence diététique. « Son existence, disait Fontenelle, était une preuve de son habileté. » Mais les débuts du nouveau siècle s'annonçaient sous les plus sombres auspices. En 1702, Fagon, jusque-là presque exceptionnellement épargné, ressentit de violentes atteintes du mal qui se disputait opiniâtrément, à cette époque, avec l'« apoplexie », les derniers jours des gens titrés. La « pierre », qu'il n'avait pas encore eu l'occasion de redouter, prit en quelques mois de telles proportions qu'il ne lui resta d'autre ressource que d'affronter les périlleux aléas d'une grande et cruelle opération. Il s'y décida sans crainte et la subit sans défaillance.

Saint-Simon raconte, à sa mode habituelle, c'est-à-dire en termes aussi concis qu'imagés, les faits circonstanciels de cet important événement. Fagon fut taillé par Maréchal, chirurgien célèbre de Paris, qu'il préféra à tous ceux de la Cour et d'ailleurs. Fagon très asthmatique, très bossu, très décharné et sujet aux atteintes du haut mal, (3) était un *méchant sujet* en terme de chirurgie. Néanmoins il guérit par sa tranquillité et l'habileté de Maréchal, qui lui tira une grosse pierre. Cette opération le fit quelque temps après Premier Chirurgien du Roi. Sa Majesté marqua une grande inquiétude de Fagon en qui, pour sa santé, il avait placé toute sa confiance. Il lui donna 100,000 francs à cette occasion.

Echappé comme par miracle à ce danger physique, le Premier Médecin devait, après un répit de quelques années, faire face à des événements bien autrement menaçants pour son repos moral et pour la sauvegarde de sa réputation. Ce furent successivement : en mars 1711, la maladie et la mort de Monseigneur (4), dont Boudin assuma par ses imprudences la plus lourde part de responsabilité ; en février 1712, la foudroyante épidémie de « rougeole ma-

(1) Celle des bâtiments et celle du jardin.

(2) On envoya : Plumier dans l'Amérique du Nord, Feuillée au Pérou, Lippi en Egypte.

(3) Propos de Louis XIV à Villeroi après Ramillies.

(4) Mort le 14 mars à Meudon, de variole confluente.

ligne » qui emporta coup sur coup la duchesse de Bourgogne, le vendredi 12, après sept jours de maladie, son mari le deuxième dauphin, moins d'une semaine après, le jeudi 18; puis l'aîné de leurs deux fils, le troisième dauphin, le 8 mars suivant. Il ne fallut pas moins que la guérison inespérée du quatrième dauphin (1), le duc d'Anjou, frappé lui aussi par le mal, pour assurer, du vivant de Louis XIV, la succession directe du trône, qu'un si grand nombre d'héritiers semblaient naguère abondamment garantir. Enfin, pour terminer la longue série d'alertes journalières qu'occasionnait à son médecin l'état permanent d'indigestions, entretenues chez le roi par ses incorrigibles excès de table, les émouvantes péripéties de l'atteinte de « gangrène sénile », à laquelle Louis XIV succomba le 1er septembre 1715, quatre jours avant d'entrer dans sa 78e année.

Si la renommée de Fagon ne sombra pas entièrement dans cette catastrophe, elle fut cependant assez ébranlée pour que sa présence à la Cour lui parût désormais inopportune. En butte aux récriminations immédiates des courtisans que la mort du Roi laissait annihilés, pas davantage épargné des adulateurs du nouveau règne, il eut le bon esprit de disparaître spontanément avant que d'imminentes intrigues lui eussent imposé un humiliant renvoi. Sa chère solitude du Jardin royal vint alors offrir à son irrémédiable lassitude le réconfortant abri des ombrages qu'il avait vus naître et grandir. Il parvint ainsi, contre toute prévision, à prolonger de trois ans sa chancelante santé; assez oublié pour n'avoir plus rien à craindre des importuns, encore assez considéré pour ne pas être complètement privé des honneurs qu'il avait autrefois si passionnément recherchés.

Citons, à ce sujet, les deux extraits suivants du véridique journal de Dangeau :

« *Lundi, 16 mai 1716.* — Le Roi alla l'après dîner se promener au Jardin royal où M. Fagon est retiré depuis la mort du feu Roi et il donna collation à Sa Majesté qui se promena beaucoup.

« *Mercredi, 7 avril 1717.* — Mme Fagon (2), femme du premier médecin du feu Roi, est morte au Jardin du Roi. C'était une femme de beaucoup d'esprit, mais fort extraordinaire. Elle était toujours malade et passait presque toute sa vie à Bourbon où elle était fort honorée. Elle y faisait beaucoup de bien. Elle se croyait plus grand médecin que son mari, qui était généralement reconnu pour le plus grand médecin de France. »

Enfin ce suggestionnant entrefilet du *Mercure de France*, n° du 13 mars 1718 :

« Toute la Cour a fait compliment à M. Fagon (3), conseiller au conseil des finances, sur la mort de M. Fagon son père décédé la veille. On parle fort de son testament qui ne contient que deux lignes : *Il recommande son âme à Dieu, implore sa miséricorde et fait Monsieur son fils son légataire universel et signe Fagon.*

« Le billet d'enterrement que M. Fagon son fils a envoyé à ses amis et parents n'est pas moins simple : *Messieurs et Dames sont*

(1) Futur Louis XV.
(2) Née Marie Nozereau.
(3) L'aîné des deux fils de Fagon. Le second était évêque de Lombez.

priés d'assister à l'enterrement de M. Fagon, docteur en médecine, décédé au Jardin Royal, il sera enterré à Saint-Médard, sa paroisse. »

Comme nous voilà loin de l'orgueilleuse épitaphe de d'Aquin !...

Le lecteur voudra bien nous permettre, ou tout au moins nous excuser, d'emprunter à Saint-Simon, sous forme de « mot de la fin », le résumé pictural de l'intéressante physionomie dont nous venons de retracer les minutieux détails.

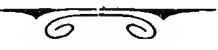
« Fagon était un des beaux esprits de l'Europe, curieux de tout ce qui intéressait son métier, grand botaniste, bon chimiste, habile connaisseur en chirurgie, excellent médecin et grand praticien. Il savait d'ailleurs beaucoup : point de meilleur physicien que lui ; il entendait même bien les différentes parties des mathématiques. Très désintéressé, ami ardent, mais ennemi qui ne pardonnait point, il aimait la vertu, l'honneur, la valeur, la science, l'application, le mérite, et chercha toujours à l'appuyer sans autre cause ni liaison, et à tomber aussi rudement sur tout ce qui s'y opposait que si on lui eût été personnellement contraire. Dangereux aussi parce qu'il se prévenait aisément sur toute chose, quoique fort éclairé, et qu'une fois prévenu il ne revenait jamais : mais s'il lui arrivait de revenir c'était de la meilleure foi du monde, et il faisait tout pour réparer le mal que sa prévention avait causé. Il était l'ennemi le plus implacable de tout ce qu'il appelait charlatan, c'est-à-dire des gens qui prétendaient avoir des secrets et donner des remèdes. »

***

Fagon emportait en mourant « le deuil » de l'institution des Premiers Médecins. L'éclat que ces tout-puissants dignitaires avaient projeté sur le monde médical du « Grand Règne » s'éteignit naturellement avec le dernier rayon du « Soleil » dont il n'était qu'un modeste reflet.

Dans la suite, l'imprudente simplification de l'étiquette quasi liturgique, qui maintenait si efficacement le respect de la majesté royale, amenant la déchéance progressive des privilèges attachés à la fréquentation intime du monarque, les assistants de droit cessèrent de figurer aux théâtrales représentations des « levers et des soupers ». Ils perdirent ainsi les plus propices occasions de faveurs et de profits.

Réduit en conséquence au rôle diminué de « courtisan intermittent », n'abordant plus le Roi que sur son appel, le Premier Médecin se confondit désormais dans la foule journalière des habitués de la Cour. Dépouillé en outre, par la logique des événements, après la création de l'Académie de Médecine, de l'autorité morale et du pouvoir effectif que lui donnait son droit traditionnel de haute surveillance des intérêts professionnels de la corporation, il dut se limiter strictement à l'accomplissement technique d'une fonction dont les « honneurs » plutôt que l' « argent » s'étaient, en fin de compte, irrévocablement amoindris.



VIEUX-NEUF MÉDICAL

De quand datent les bureaux de nourrices ?

Ils existaient à Paris dès le XIIe siècle ; nous n'en saurions douter, notre distingué collaborateur M. Beaurepaire, qui nous révèle cette particularité (1), étant, nos lecteurs le savent, d'ordinaire bien informé.

« Les premiers (2) bureaux de placement pour nourrices » étaient des sortes d'hôtelleries, où les femmes de campagne, en quête de nourrissons, trouvaient, ainsi que les servantes à la recherche d'une condition, le vivre et le couvert, choses singulièrement inquiétantes, si l'on veut bien se rappeler la difficulté des communications et la fatigue des déplacements. On les accueillait gratuitement à l'hôpital Sainte-Catherine (3), que dirigeaient les « Catherinettes » ; quant aux établissements non gratuits, ils étaient tenus par des tenancières, dites *commandaresses* ou *commanderesses*, *recommandaresses* ou *recommanderesses*.

Les « recommanderesses » eurent bientôt pour auxiliaires, pour pourvoyeurs, suivant l'expression énergique du *Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs*, des « meneurs », qui leur amenaient des nourrices de la province. Après en avoir réuni un certain nombre, ils les entassaient sur une charrette, leur faisaient faire ainsi le voyage jusqu'à Paris, puis les reconduisaient de la même manière dans leur village, quand elles avaient trouvé un nourrisson.

A la fin du XVIIe siècle, il y avait deux bureaux de recommanderesses : l'un était situé rue de la Vannerie, l'autre rue du Crucifix-Saint-Jacques ; la *Déclaration* du 29 janvier 1715 en créa deux nouveaux, qui s'établirent rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie et rue Planche-Mibray.

Encore qu'elles eussent passé de la surveillance du lieutenant criminel du Châtelet sous celle du lieutenant général de police, les agissements des recommanderesses ne laissèrent pas de donner lieu à de nombreuses plaintes, et celles-ci devinrent si fréquentes, si multipliées, qu'au mois de juillet 1729 le Roi se décida à supprimer les bureaux existants... pour les rétablir aussitôt.

Les pauvres nourrissons continuèrent à sucer un lait maigre ou malsain, et directeurs, inspecteurs, commis furent les seuls qui s'engraissèrent des ressources de la nouvelle organisation.

En fait, les nourrices étaient mal rétribuées, et celles qui emportaient un nourrisson n'obtenaient souvent pas sans peine le paie-

(1) Cf *Le Carnet historique et littéraire*, août 1901.

(2) Beaucoup plus tard, Mercier (*Tableau de Paris*, t. IV, p. 144, édition d'Amsterdam, 1782) écrira : « Les mères de Paris ne nourrissent pas leurs enfants et nous osons dire qu'elles font bien. Ce n'est point dans l'air épais et fétide de la capitale, ce n'est point au milieu du tumulte des affaires, ce n'est point au milieu de la vie trop active ou trop dissipée qu'on y mène que l'on peut accomplir tous les devoirs de la maternité. Il faut la campagne, il faut une vie égale et champêtre, pour ne point se détruire en donnant son lait à ses enfants. »

(3) Fermé en 1790, l'hôpital Sainte-Catherine fut affecté, le 10 thermidor an III, à l'Institut des Jeunes Aveugles, fondé en 1785 par Valentin Haüy et transféré plus tard au boulevard des Invalides. Il était situé à l'angle des rues Saint-Denis et des Lombards ; un magasin de nouveautés en occupe l'emplacement.

ment de leurs gages : à ce point que le Parlement avait dû ordonner, par arrêt du 19 juin 1737, que les condamnations prononcées pour gages de mois de nourriture d'enfants seraient exécutoires par la capture des débiteurs faite dans leur maison. Il y avait, chaque année, cinq à six cents prisonniers de ce genre.

Mais, dès le milieu du XVIIIe siècle, des associations charitables s'étaient fondées pour venir à leur secours ; en outre, lors des grandes fêtes religieuses et dans toutes les circonstances solennelles, telles que mariage de princes, naissance de Dauphin, etc., la municipalité délivrait un certain nombre de ces *prisonniers pour mois de nourrice*.

Voilà un côté de la médaille, voyons l'autre.

Les parents ne recevaient que de rares ou fausses nouvelles de leur enfant, et très fréquemment il était mort depuis plusieurs mois quand ils apprenaient son décès. D'autre part, les nourrices, durant leur séjour à Paris, ne trouvaient dans les bureaux de recommanderesses ni soins, ni propreté, ni surveillance ; mal logées, mal couchées, elles se répandaient par la ville, au grand détriment de leur moralité et même de leur santé.

Une réforme radicale s'imposait : elle fut réalisée par la *Déclaration* du 24 juillet 1769. Pour réponse à l'*Emile*, le gouvernement de Louis XV n'avait trouvé rien de mieux que d'organiser l'abus combattu par Rousseau.

Conformément à cette Déclaration, on supprima les quatre bureaux des *recommanderesses* alors existant dans des rues trop étroites, trop resserrées, et on prétendit leur substituer un seul établissement, qui, par sa situation et son étendue, pût procurer des logements également sains et commodes pour les nourrices et pour les enfants qui leur étaient confiés.

Pour l'exécution de ce projet incontestablement très louable, on choisit un immeuble situé sur l'emplacement de la maison qui porte actuellement le nº 168 de la rue Saint-Martin.

Le 1er janvier 1770, le bureau de *Direction des nourrices* était ouvert (1).

La radiographie prédite par Champfleury.

« Un jour viendra, disait M. Mirovet, professeur d'anthropologie, où la science projettera sa lumière à l'intérieur du corps humain et verra clair, comme nous voyons des cailloux au fond d'un cours d'eau » Cela fut écrit par Champfleury, dans son roman *Le Jardin du Roy*, publié par la *Nouvelle Revue* (1er mars 1882), une quinzaine d'années avant l'invention des rayons X (2) !

Les voyages d'études aux eaux minérales.

L'idée des voyages d'études aux eaux minérales n'est pas, tant s'en faut, nouvelle. Dans la préface du *Traité des eaux minérales* de Chomel (Clermont-Ferrand, 1734), on lit : « Il serait à souhaiter « qu'à l'imitation des jeunes médecins anglais qui voyagent en « Europe, surtout en France, à Paris et Montpellier, pour se perfec- « tionner, nos Bacheliers en Médecine, en sortant de la licence, « fissent des cours d'Eaux minérales sur les lieux comme ils font des « cours d'Anatomie, Chimie et Botanique, et ils n'attendraient pas « à l'extrémité, lorsqu'ils pratiquent étant docteurs, à ordonner « ces remèdes salutaires simples et naturels (3). »

(1) Pour plus amples détails, voir l'article précité du *Carnet historique et littéraire*.
(2) *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 15 juin 1901.
(3) *L'Evolution médicale*.

ÉCHOS DE PARTOUT

Un nouveau monument à Pasteur.

Marnes-la-Coquette, la délicieuse commune où Louis Pasteur passa les dernières années de sa vie, où il fit ses dernières expériences et où il mourut, se prépare à élever au grand savant un monument digne de lui.

Le comité d'honneur a été placé sous la présidence de MM. Henry Roujon, directeur des Beaux-Arts, et Poirson, préfet de Seine-et-Oise.

Le comité d'exécution, qui s'occupe très activement de recueillir les souscriptions, qui arrivent déjà très nombreuses, est présidé par M. Duparquet, maire de Marnes.

Nous avons pu voir la maquette du futur monument. L'idée en est très heureuse. Un buste de Louis Pasteur est placé sur un haut piédestal, le long duquel un homme, en proie à d'horribles souffrances, se traîne et étend ses bras suppliants vers celui qui doit le guérir. Aux pieds de l'homme, un chien est étendu

Cette belle œuvre sera la révélation d'un grand talent qui, jusqu'à présent, veut rester caché.

Le monument se dressera en bonne place, dans le joli square qui se trouve à l'entrée de Marnes-la Coquette.

(*La Semaine politique et littéraire.*)

Où est mort Pasteur ?

A la suite de notre information au sujet du monument que Marnes-la-Coquette se propose d'élever à Louis Pasteur, plusieurs lecteurs nous ont fait remarquer que la plupart des biographies de l'illustre savant portent, comme lieu de sa mort, Garches et non pas Marnes.

L'observation est exacte... et notre information aussi. C'est, en effet, une erreur très répandue que Pasteur est mort à Garches.

Or, voici la vérité : Pasteur mourut au domaine de Villeneuve-l'Etang, lequel, tout voisin de Garches, est pourtant sur le territoire de Marnes-la-Coquette. Nous avons, du reste, sous les yeux, l'acte de décès de Louis Pasteur, mort le samedi 28 septembre 1895, dressé par M. Duparquet, maire de Marnes. Les témoins ont été les docteurs Chantemesse et Roux, amis et collaborateurs du défunt.

(*Le Journal.*)

La variole à Paris.

A la suite de l'Exposition universelle, une épidémie de variole s'est déclarée à Paris, qui ne semble pas devoir prendre fin, mais, bien au contraire, tend à se développer, à tel point que, dans la semaine comprise du 2 au 8 juin, cette maladie a causé 24 décès, chiffre qui n'avait pas été constaté depuis dix-neuf ans. D'autre part, le nombre des cas nouveaux, déclarés par les médecins, s'est élevé pendant la même semaine à 145, soit environ le double de celui des précédentes semaines.

On peut juger par les détails suivants de la progression de l'épidémie :

Du 1er janvier au 31 mai 1900, c'est-à-dire avant l'affluence des étrangers à Paris à l'occasion de l'Exposition, il y eu 15 décès par variole ;

Du 1er juin à fin octobre 1900, la mortalité variolique s'est élevée exactement à 100 ;

Pendant les deux derniers mois de l'année, elle a été de 96;

Soit, pour toute l'année 1900, un total de 211 décès par variole.

Or, pour les 23 premières semaines de l'année 1901 (du 1er janvier au 8 juin), il y a eu 234 morts par variole, soit environ 16 fois plus que pendant la période correspondante de l'année dernière.

On peut donc dire que l'épidémie de variole qui sévit à Paris prend actuellement un caractère inquiétant. Le chiffre des cas est là pour le prouver : 1790 depuis le commencement de l'année (avec une mortalité de 13 p. 100). L'administration a bien prescrit les mesures nécessaires, mais jusqu'ici elles n'ont produit aucun effet.

(*La Revue scientifique.*)

Match entre médecins.

M. W. Mathew Hay, médecin de l'Université d'Aberdeen, est un partisan convaincu de la vaccination; son collègue, le docteur Mackenzie, de Stonehaven, peut compter, au contraire, parmi les plus fanatiques adversaires de Jenner et de sa méthode.

Le médecin d'Aberdeen, ayant proposé d'expérimenter le degré d'immunisation de sujets vaccinés et non vaccinés, son collègue de Stonehaven accepte la gageure. Il propose d'aller faire, en compagnie de sa femme, une « season » dans l'hôpital des varioleux d'Aberdeen, à la condition que le docteur W.-M. Hay et son épouse en feront autant. Ils seraient tous les quatre dans le cas le plus favorable pour tirer au clair cette question si controversée de la vaccination selon Jenner.

Le docteur Hay acceptera-t-il le match ? Il est, en effet, peu commun de voir deux médecins opérer sur eux-mêmes de semblables expériences.

(*Le Journal.*)

Médecins hommes d'État.

En dehors de sa phalange glorieuse d'artistes peintres puissants et originaux, aquafortistes sans faiblesses, lithographes fins et souples, la Hollande compte pour le moins trois grands hommes qui, très différents, presque opposés, sont des génies dans leur sphère propre et qui seraient connus de tous, si la langue hollandaise n'était point un fossé infranchissable entre le pays des *polders* et le reste de l'Europe. L'un, M. Frédérik Van Eeden, représente l'élément ultra-moderne ; le second, M. Samuel Van Houten, est un libéral à tendances conservatrices ; le troisième, M. Abraham Kuijper, se rattache aux doctrines calvinistes les plus orthodoxes.

M. Frédérik Van Eeden est, tout à la fois, médecin, poète, romancier et apôtre fervent du collectivisme, sans se rallier au marxisme. Son visage n'a pas, peut-être, un cachet aussi imposant et noble que ceux de Ruskin, de William Morris et de Tolstoï ; mais il frappe, saisit par sa profondeur douce et amère tout à la fois, et par son hâle de travailleur des champs.

(*La Semaine polit. et litt.*)

Les médecins au Parlement français.

Il n'est pas sans intérêt de faire connaître le nombre et le groupement des médecins-parlementaires des deux Chambres:

1° Sénateurs :

MM. Allemand (César), Bataille, Béraud, Bizarelli, Bontemps, Boularan, Camparan, Collinot, Combes, Cornil, *président*, Dellestable, Denoix, Francoz, Frézoul, Gauthier (Aude), Gauthier (Haute-Saône), Gérente, Goujon, Guillemaut, Guyot (Rhône), Labbé (Léon), Labrousse, Laurens, Legludic, Lordereau, Lourties, Martin (Félix), Ouvrier, Pédebidou, Perréal, Petitjean, Piettre, Pozzi, Roussel (Th.), Rolland (Tarn-et-Garonne), Saillard, Sigallas, Treille, Turgis, Vagnat, Viger, Villard.

Soit *quarante-deux* sénateurs.

2° Députés :

MM. Amodru, Bachimont, Barrois, Baudon, Borne, Bourgeois (Vendée), Boutard, Cazals, Cazauvieilh, Chambige, Chapuis, Chassaing, Chautemps, Chevillon, Chopinet, Clament, Clédou, Cosmao-Dumenez, Dasque, Defontaine, Delarue, Delbet, David, Dron, Dubief, Dubois (Emile), Dubuisson, Dufour (Isère), Duquesnay, Empereur, Ferroul, Gacon, Herbet (Ain), Hugon, Isambard, Lachaud, *secrétaire*, De Lanessan, Levraud, De Mahy, Merlou, Paulin-Méry, Peschaud, Pourteyron, Rey (Lot), Ricard (Côte-d'Or), Simyan, Theulier, Turigny, Vacher (Corrèze), Vaillant, Vazeille, Vigné, Villejean.

Soit *cinquante-trois* députés.

En tout 95 (tout près de la centaine) médecins au Parlement.

Ce serait une force dans les questions de leur compétence, si elle s'exerçait avec à propos, activité et sincérité.

(*La Tribune médicale.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

« *La Revue du bien* », dans la Vie et dans l'Art; « *le Bien par l'Action et la Beauté* ».

Directeur-Rédacteur en chef : Marc Legrand. — Secrétaire : Jean Lorédan. — Paris, 34, r. Gay-Lussac.

Sommaire du n° 2 :

L'Art et la Morale, par Eugène Müntz, de l'Institut. — Le champ de la Veuve, par J. M. Simon. — Pensées. — Le Bien qu'on fait. — Le Bien à faire, par M. Hutin, etc. — Chanson, par Ernest Chebroux. — Le Mois législatif. — Fleur marine (poésie), par Ferdinand de Gramont. — La Pluie (conte), par F. Mistral. — Chez les Artistes, par Marc Legrand et Jean Lorédan. — Les Œuvres. — Les Actes. — Théâtres, par Guyon Vérax. — Pour bien se porter, par le Dr Emile Legrand. — Bibliographie.

Illustrations de José Engel, F. Charpentier, Félix Régamey, Mme Cornélius, Charles Cottet, Laperche-Boyer, Mérodack Jeuneau, J. Baric, Paul Leroy, etc.

Le numéro : 50 centimes.



CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Les « Volontaires » de la médecine. — Toute la presse a reproduit la lettre que vient d'adresser notre distingué confrère le Dr Garnault au docteur Robert Koch, le célèbre bactériologiste berlinois. Tous nos lecteurs savent que notre courageux compatriote a offert au médecin allemand de se soumettre à des inoculations de tuberculose bovine, afin de démontrer si celle-ci est ou n'est pas transmissible à l'homme.

Tout en rendant hommage au noble sentiment qui a inspiré cette généreuse initiative, et sans nous arrêter à discuter la valeur de l'expérience, quant à ses résultats, nous voudrions profiter de la circonstance pour inviter nos collaborateurs à rechercher dans la littérature médicale les tentatives analogues à celle du Dr Garnault (1).

Nous souhaiterions qu'on rappelât au moins le nom de ces héros restés pour la plupart obscurs, qui ont, dans la plénitude de leur conscience, sacrifié leur vie pour assurer les progrès de cette science dont on annonce bruyamment la banqueroute pour n'avoir pas à constater ses triomphes. Ce serait, n'est-il pas vrai, la meilleure réponse à faire à ces détracteurs quand même, dont l'ignorance et la prévention obscurcissent le jugement jusqu'à la malveillance.

A. C.

Faits positifs et faits négatifs en biologie ? — On sait qu'au Congrès de la tuberculose à Londres, l'illustre bactériologiste Robert Koch a tiré de longues et nombreuses expériences cette conclusion, si grosse de conséquences, que la propagation de la tuberculose par le lait et la viande est très rare.

M. Nocard a protesté, très courtoisement d'ailleurs, mais sans apporter la moindre expérience personnelle ou inédite. Il s'est contenté de rappeler les faits de propagation déjà connus et d'épiloguer sur leur interprétation.

Puis il a déclaré solennellement : « C'est un principe de la méthode expérimentale que les faits négatifs ne prévalent point, quel que soit leur nombre, contre les faits positifs.

Ainsi formulée sans le moindre correctif, cette proposition semble entraîner comme corollaire que les faits positifs priment toujours les faits négatifs.

Or il n'en est rien, et Cl. Bernard l'avait par avance établi. Evidemment, la médecine expérimentale ne peut admettre des faits contradictoires. Mais lorsque, malgré tous les efforts, on ne peut

(1) Nous rappelons, au hasard du souvenir, les expériences d'Auzias-Turonne pour la syphilis, de Bochefontaine pour le choléra, etc.

On a parlé, dans les journaux extra-scientifiques, d'un médecin américain, qui s'est également proposé pour servir de « réactif témoin » au Dr Koch. Après ce confrère yankee et le Dr Garnault, voici que M. Camille Quenne, docteur et journaliste belge, annonce qu'il va se soumettre à l'inoculation de la tuberculose bovine, par le docteur Malvoz, directeur de l'Institut de Liège.

Le docteur Caldos, lisons-nous d'autre part dans *l'Eclair*, qui s'est fait inoculer le virus de la fièvre jaune par les moustiques, vient de mourir à la Havane. C'est le second médecin qui a tenté cette expérience au moyen de l'inoculation avec issue fatale. Encore un nom à inscrire au martyrologe de la profession !

pas trouver la raison matérielle de la contradiction entre deux expériences, « il faut suspendre son jugement, dit Cl. Bernard, et conserver, en attendant. les deux résultats, mais ne jamais croire qu'il suffise de nier des faits positifs au nom de faits négatifs plus nombreux, AUT VICE VERSA... Il faut être convaincu que *les faits négatifs ont leur déterminisme comme les faits positifs*. Nous avons posé en principe que toutes les expériences sont bonnes dans le déterminisme de leurs conditions respectives ; c'est dans la recherche des conditions de chacun de ces déterminismes que gît précisément l'enseignement qui doit nous donner les lois du phénomène, puisque par là nous connaissons les conditions de son existence et de sa non-existence (1). »

On a abusé de cette distinction, quelque peu scolastique, entre faits positifs et négatifs, dans « la tribu de ceux qui aiment à se gargariser avec des mots », comme dit quelque part M. Duclaux (2). Il est clair cependant que les faits négatifs de Koch, si neufs et si démonstratifs, relèvent de la médecine expérimentale, tout autant que les faits positifs, légèrement défraîchis et disparates, opposés par l'honorable M. Nocard. N'est-ce pas l'avis de nos confrères de la *Chronique ?*

Dr E. CALLAMAND (de St-Mandé).

Réponses

Curieuses anomalies (VIII, 343, 462). — Je lisais, il y a une quinzaine d'années, dans un ouvrage de philosophie publié en Allemagne, un fait analogue à celui si curieux que vous donnez dans l'un de vos derniers numéros. Le voici :

Pendant les guerres du premier Empire, un jeune homme nouvellement marié fut appelé sous les drapeaux. Sa femme, enceinte depuis peu, ne voulut pas le quitter et le suivit longtemps. Mais enfin, malgré tout, le moment de la séparation fut inévitable : la pauvre femme se lamentait et sanglotait. Le jeune soldat, ne parvenant pas à la calmer, lui donna comme suprême consolation une pièce de cinq francs Et ils se séparèrent.

L'inconsolable épouse passait ses jours et ses nuits à contempler la pièce d'argent et à la couvrir de ses baisers et de ses larmes. C'est dans ces conditions que, au bout de quelques mois, elle donna le jour à un enfant dont les yeux attiraient beaucoup l'attention : dans l'un, on lisait la légende de l'avers, NAPOLÉON EMPEREUR ; dans l'autre, on voyait la légende du revers de la pièce de cinq francs.

Tel est le fait que je cite de mémoire, et que j'ai lu dans le *Lehrbuch der Psychologie, von Dr Hagemann*. N'ayant pas le loisir ni l'occasion de contrôler la citation avant deux ou trois mois et d'en indiquer le passage précis, je vous l'envoie telle quelle.

Dr GORGON.

— La *Chronique médicale* a rapporté le cas singulier, communiqué par le Dr Potain au Dr Larrey à la date du 7 mai 1831 : il s'agissait d'une jeune fille, alors âgée de six ans, nommée Joséphine, qui por-

(1) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, pp. 310 et 311.
(2) *Pasteur, histoire d'un esprit*, 1896, chez Masson, page 117.

tait dans ses yeux et circulairement autour de l'iris, dessinés, comme l'exergue d'une monnaie française, ces mots : NAPOLÉON EMPEREUR, parfaitement séparés l'un de l'autre.

Cette jeune fille serait-elle la même que celle dont parle Chardel dans sa *Psychologie physiologique* p. 350) ? Elle présentait le même phénomène dans ses yeux bleus, et il l'avait vue dans une fête à Saint-Cloud, alors qu'elle avait 17 ans. Je n'ai pas sous la main l'ouvrage de Chardel pour comparer les dates. Pfnor, qui rapporte le fait dans le *Sphinx* (vol. VII, p. 302), complète le récit, en ajoutant que la mère de la jeune fille, étant grosse, avait douloureusement contemplé sa dernière pièce d'or dont il fallait se séparer.

Le célèbre docteur Kerner, l'auteur de la *Voyante de Prévost*, rapporte, dans un autre de ses ouvrages (*Magicon*, IV, 232), qu'on voyait en 1699 à Lauwarden un garçon autour de la prunelle droite duquel on pouvait lire : DEUS MEUS ; autour de la gauche, on lisait : ELOHIM en caractères hébraïques. Sa mère avait, disait-on, répété plusieurs fois ces paroles pendant les grandes douleurs qui précédèrent sa naissance, et des milliers de gens purent se convaincre qu'il n'y avait là aucune supercherie (1).

Voici quelques cas plus ou moins analogues.

Lorsque les Autrichiens entrèrent en France en 1815, l'aspect de l'aigle à deux têtes, représenté sur les drapeaux flottants, impressionna tellement une femme, que l'enfant qu'elle mit au monde peu après en porta la marque sur le dos (2).

Une chauve-souris s'égara, un jour, dans une salle de bal, et les dames effrayées la chassèrent à coups de mouchoir ; elle se posa sur l'épaule de l'une d'elles qui s'évanouit à son contact. Cette dame donna, bientôt après, naissance à une fille qui avait sur l'épaule l'image en relief d'une chauve-souris dont les ailes étaient déployées. Il n'y manquait rien : le poil gris, les griffes et le museau se détachaient sur la peau blanche, de sorte que la jeune fille fut obligée plus tard d'avoir toujours les épaules couvertes (3).

Le philosophe Malebranche raconte qu'une femme grosse regarda si attentivement l'image de saint Pie pendant la cérémonie de la canonisation, qu'elle donna ensuite le jour à un garçon qui ressemblait parfaitement à ce saint. L'âge était peint sur sa figure ; il n'y manquait que la barbe. Ses bras étaient croisés sur la poitrine, ses yeux convulsés vers le haut, et il avait un front extraordinairement petit, correspondant au raccourcissement du front de l'image du saint dont les regards se portaient vers le ciel ; le bonnet pendant était même marqué sur l'épaule et, là où il était orné de pierreries, se montraient des taches rondes. Tout Paris put contempler cet être bizarre, car on le conserva quelque temps dans de l'esprit de vin (4).

Le Dr Karl du Prel, qui a consacré à ce genre de phénomène un long chapitre de son livre intitulé : *La Magie considérée comme science naturelle* (5), et en a rapporté un grand nombre, pense, avec

(1) L'inscription du mot *elohim* en caractères hébreux chez une femme qui ne les avait sans doute jamais vus, paraît par trop merveilleuse.
(2) DU POTET, *Journal du magnétisme*, XIX, 546.
(3) FRARIÈRE, *Education antérieure*, 17.
(4) MALEBRANCHE, *Recherche de la vérité*, liv. II, chap. VII.
(5) Iéna, 1895, 2 vol. in-8.

raison, qu'il faut en chercher l'explication dans une cause analogue à celle qui produit les stigmates chez un certain nombre de mystiques, c'est-à-dire dans l'action exercée sur la forme du corps physique par le corps astral qui en est pour ainsi dire le moule et qui peut se modeler sous l'influence de l'esprit comme la terre glaise se modèle sous la main du sculpteur. Dans le cas des stigmates, l'action se produit par auto-suggestion ; dans celui des marques de naissance ou *nævi*, c'est la mère qui agit sur le corps astral du fœtus avec lequel elle est en *rapport magnétique*, par un processus analogue à celui qui détermine la suggestion mentale.

De nombreuses expériences ont prouvé que, dans certains cas, les sensations du magnétiseur pouvaient se transmettre au magnétisé et même déterminer aux mêmes points les mêmes stigmates, comme dans la célèbre expérience du Havre où M. Janet s'étant brûlé à la main, le sujet du Dr Gibert, dans une autre pièce, eut une marque de brûlure à la main correspondante. Qu'il me soit permis de rappeler que je suis allé plus loin. encore en piquant, sur une plaque photographique chargée de la sensibilité du sujet, l'image de sa main et en provoquant ainsi non seulement la douleur, mais encore la marque de la piqûre (1).

On conçoit combien les effets doivent être plus considérables quand il s'agit de deux personnes en rapports aussi intimes que la mère et l'enfant qu'elle porte dans son sein.

Albert de Rochas.

Corvisart et Marie-Louise (VIII, 421). — L'épithète accolée à Corvisart dans le livre de lord Rosebery est en contradiction formelle avec tout ce que nous savons des rapports de Napoléon et de son médecin. L'empereur a bien jugé ce dernier dans cette phrase : « Honnête et habile homme, seulement un peu brusque. » Corvisart, en effet, avait su faire preuve, même en présence de son puissant client, d'indépendance et de dignité de caractère, et un biographe a dit de lui avec raison qu'il fit partie de la cour impériale, mais non de la domesticité du palais.

La lettre suivante, dont l'original est gardé précieusement dans les archives de la famille de Corvisart, lui a été adressée par Napoléon, quelques jours après Fontainebleau : elle suffirait, à elle seule, pour détruire l'accusation de lord Rosebery :

« Monsieur le baron de Corvisart, j'ai reçu votre lettre du 22 avril. « J'ai vu avec plaisir la bonne conduite que vous avez tenue dans « ces derniers temps où tant d'autres se sont mal conduits. Je vous « en sais gré, et cela confirme l'opinion que j'avais conçue de votre « caractère. Donnez-moi des nouvelles de Marie-Louise, et ne doutez jamais des senti[ments] que je vous porte ; ne vous livrez pas « à des idées mélancoliques, et j'espère que vous vivrez encore pour « rendre des services et pour vos amis.

« Napoléon (2). »

Un semblable témoignage consolait Corvisart, et il en avait bien besoin. Malade, ayant perdu une partie de sa fortune dans une

(1) A. de Rochas, *L'Extériorisation de la sensibilité*, p. 103.

(2) D'après une copie photographiée, gracieusement offerte par M. le Baron Corvisart, chef d'escadron, petit-neveu de l'illustre médecin. Cette lettre, dont nous avons donné le texte exact, a déjà été publiée dans la « Correspondance de Napoléon Ier ».

faillite, obligé, pour payer des dettes de famille, de se défaire de son argenterie, il écrivait à son ami l'avocat Louis : « Que Dieu et vous m'aident *in hâc lacrymarum valle* » (23 avril 1814). Il cherchait à vendre sa propriété de la Garenne, à Colombes. Louis lui avait envoyé un projet de vente dont voici le début :

« Entre les soussignés Jean-Nicolas Corvisart, médecin, membre « de l'Institut de France, premier médecin honoraire de Son Altesse « Impériale Marie-Louise, Archiduchesse d'Autriche, Princesse de « Parme et de Plaisance, etc.., demeurant à Paris, rue Saint-Domi- « nique, faubourg Saint-Germain, d'une part... »

Corvisart réclama pour Marie-Louise le titre d'Impératrice, et il écrivit le 26 juin 1814 à Louis :

« Vous mettez en tête de l'acte projeté : *S. A. Impériale Marie-Louise*, « etc. ; en Autriche, sur les passeports qui m'y ont été délivrés, « dans la famille, etc., on dit : *Sa Majesté l'Impératrice Marie-Louise*, « *Duchesse de Parme*, etc. Veuillez donc, s'il vous plaît, faire écrire en « tête de l'acte : *premier médecin de S. M. l'Impératrice, etc.* »

Une preuve encore que Napoléon avait gardé à Corvisart toute sa confiance, c'est qu'il le remit, pendant les Cent jours, en possession de son titre de « premier médecin de Leurs Majestés Impériales ». Corvisart en profita pour nommer chirurgien consultant de l'Empereur Tenon, qui avait plus de quatre-vingt-dix ans, et qui, lui aussi, avait subi des revers de fortune. (Brevet du 25 avril 1815, faisant partie, avec les lettres dont quelques extraits sont publiés ci-dessus, de notre collection de documents sur les médecins champenois.)

Dr O. Guelliot.

Coïncidences fatales (VI, 211, 564, 632 ; VII, 532.) — Le 11 juillet dernier, on inaugurait la statue de Chevreul dans la cour d'honneur du Muséum, au Jardin des Plantes. Le professeur Edmond Perrier, directeur du Muséum, faisant l'éloge de son prédécesseur, a conté l'anecdote suivante :

« Une nuit que Chevreul avait travaillé fort tard, il vit la porte de son cabinet de travail barrée par une sorte de fantôme. Il prit tout simplement le signalement du fantôme — une sorte de tronc de cône surmonté d'une sphère —, tira sa montre pour constater l'heure de l'apparition, et se dirigea, pour gagner sa chambre à coucher, vers la porte contre laquelle se tenait l'étrange apparition qu'il dut frôler en passant. Cette belle sérénité scientifique ne l'abandonna même pas, lorsque plus tard il apprit qu'à l'heure même de sa vision, un de ses amis, qu'il ne savait pas malade, était mort et lui avait légué sa bibliothèque. » — Comme dans le cas du président Carnot et de la statuette hindoue, voilà, n'est-il pas vrai, un bel exemple de coïncidence fatale, ou, si l'on veut, de télépathie, qui tire toute sa valeur du témoignage d'hommes tels que l'illustre Chevreul et le savant M. Edmond Perrier.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

Professeurs d'histoire de la médecine à la Faculté de Paris (VII, 344 ; VIII, 182). — Parmi les titulaires de la chaire d'histoire de la médecine très bien désignés par leurs travaux, il faut citer : Goulin et Daremberg, tous deux auteurs de travaux historiques antérieurs à leur nomination ; Daremberg surtout, très bien préparé par un cours

de plusieurs années au Collège de France, a laissé des ouvrages que tous ceux que l'érudition historique médicale préoccupe, sont encore bien aises de consulter.

En ce qui concerne l'Allemagne, nous avons visité deux chaires d'histoire de la médecine : l'une à Berlin, professeur Pagel, l'autre à Vienne, professeur Puschmann, et les deux titulaires sont bien connus de tous les chercheurs autant par leurs travaux historiques importants que par leur obligeance.

Nous devons signaler, à propos de cette chaire d'histoire de la médecine de la Faculté de Paris, l'excellent article que notre confrère M. Corlieu a publié dans la *France médicale* du 25 avril dernier et dont la conclusion toute naturelle est que cette chaire, moins que toute autre, ne devrait pas servir de passage.

Dr A. Dureau.

Depuis l'envoi de cet article, M. le Dr Laborde (*Tribune médicale*) et M. le Dr M. Baudouin (*Gazette médicale*) ont, comme M. Corlieu, insisté pour que le titulaire de la chaire d'histoire prenne à l'avenir l'engagement d'y rester.

Quand les femmes ont-elles cessé de monter à cheval à califourchon ? (VII, 627, 792 ; VIII, 55, 361, 451.) — Il y a 50 ans, les femmes savaient parfaitement bien monter à cheval *assises*, avant l'introduction de la selle anglaise dans nos pays. D'abord les femmes de la campagne avaient leur selle toute spéciale pour monter à âne. Rien de plus facile que d'adapter aux chevaux un siège analogue : avec la petite planchette de bois pour les pieds, suspendue par deux courroies à ce siège à rebords.

En outre, nous ferons remarquer que les gravures anciennes nous montrent les femmes françaises à califourchon sur le cheval, dans une tout autre position que l'homme. Au lieu d'être droites sur les étriers, elles ont au contraire les jambes presque horizontalement étendues ; de telle sorte que les pieds viennent frôler le cou du cheval. La selle est alors assez élevée, le genou fait saillie au niveau de l'épine dorsale du cheval, et les pieds viennent battre de chaque côté l'encolure de la bête. Jamais les femmes n'ont été embarrassées pour monter à cheval, à leur manière ; sans singer l'homme en aucune façon, même à califourchon.

Dr Bougon.

— Voici deux extraits d'ouvrages anciens, que nous empruntons au livre du Dr Bouchacourt sur la grossesse, et qui tendraient à faire supposer qu'au XVIe siècle il était déjà d'usage courant que les femmes montassent à cheval :

Pour Mauriceau, la femme ne doit pas aller en charrette, ni en « coche ou carrosse, *ni à cheval* pendant toute la grossesse, et d'au- « tant moins qu'elle est plus avancée et qu'elle approche de son « terme .. mais elle peut bien aller doucement à pied, ou se faire « porter en chaise ou litière. »

Liébaut, au contraire, n'hésitait pas, lui, à conseiller. à ce moment, « un voyage en coche, ou une promenade sur un cheval de trot. »

R.

Desgenettes s'inoculant la peste : l'auteur du tableau ? (VIII, 420) — Je ne puis citer aucun texte ; mais je puis toutefois relater ici le

récit qui m'a été fait maintes fois par le Dr Herouard, lequel fut médecin au canal de Suez lors du percement de l'isthme.

Le Dr Hérouard, qui était né dans les premières années du siècle dernier, avait suivi les leçons de Desgenettes à la Faculté.

Or il m'a déclaré avoir entendu plusieurs fois Desgenettes rapporter en ces termes le fameux incident de l'inoculation :

« Lorsque j'étais en Egypte, le général Bonaparte me fit appeler un jour et me dit :

— « Desgenettes, la peste décime mon armée, et ce qu'elle en épargne « a le moral complètement abattu; il faut absolument que vous « trouviez le moyen de relever le moral de mes soldats. »

« Après un instant de réflexion, je répondis :

— « C'est bien, général. Venez demain visiter les pestiférés à « l'hôpital, et amenez avec vous le plus de monde possible. »

« Le lendemain matin, Bonaparte arrive, accompagné d'un nombreux état-major.

« Alors, devant tous, je déclare que la peste n'est contagieuse que pour ceux qui la craignent ; que la résistance morale neutralise l'effet du poison et, pour le prouver, j'annonce que je vais me piquer le bras avec une lancette chargée de pus pustuleux.

« En effet, je relève la manche de ma tunique, je plonge la lancette dans un bubon que j'ouvre, et devant tous... j'essuie la lancette sur mon avant-bras.

« J'appuie et j'essuie ; mais je me garde bien de couper ou de piquer la peau. »

Et le Dr Hérouard ajoutait avec sa bonhomie habituelle : « Le père Desgenettes n était pas assez sot pour s'exposer de gaîté de cœur à un mal qu'il savait éminemment contagieux. » Mais le but était atteint ; nul n'avait vu la supercherie, et l'histoire de l'inoculation, répétée partout, relevait le moral des hommes, but que se proposaient Bonaparte et Desgenettes. »

Tel est le récit que je tiens de seconde main, il est vrai ; mais je ne doute pas de la véracité de l'auditeur direct, le Dr Hérouard, et tel qu'il est, je crois qu'il a son intérêt.

Dr Demay.

Descendance des médecins (VII ; VIII, 452). — Puisque vous continuez vos recherches sur les descendances médicales, je vous envoie ces notes généalogiques, sans doute de peu d'intérêt et dont vous ferez ce que vous voudrez.

1° *Julien* Letenneur I, maître en chirurgie à Challans (Vendée), au commencement du xviiie siècle : son père était venu des environs de Coutances.

Il eut pour fils: 2° *Julien* Letenneur II, maître en chirurgie à Challans, dont nous descendons, et 3° *Jean François* Letenneur, docteur en médecine de Montpellier, exerçant à la Roche-sur-Yon.

De Julien II sont nés 4° *Julien* III, chirurgien de marine, mort sous la République, sur les pontons anglais, et 5° *Jean*, ancien interne de Paris, docteur en médecine à Challans, mon grand-père paternel. Mon grand-père a eu un fils : 6° *Gustave* Letenneur, interne des hôpitaux de Paris, professeur à l'Ecole de médecine de Nantes, mort sans postérité ; un second fils, d'où 7° le Dr *Léopold* Letenneur, de Talmant (Vendée), et une fille : d'où, 8° Dr *Amb.* Viaud-Grand-Marais,

professeur à l'Ecole de médecine de Nantes, d'où : 9° Dr *Henry* VIAUD-GRAND-MARAIS, chef de clinique à l'Ecole de médecine de Nantes.

Julien LETENNEUR, 2e du nom, avait eu un petit-fils : 10° *Edouard* RION, docteur en médecine à Challans, qui a laissé un fils : 11° *Joseph* RION, docteur en médecine à Beauvoir-sur-Mer.

Est-ce assez complet ?

Dr VIAUD-GRAND-MARAIS.

— Le Pr HIRIGOYEN qui vient de mourir était d'une famille essentiellement médicale : beau-frère du Dr Charles LEVIEUX, mort il y a quelques années, il avait pour gendres le professeur VERGELY et le Dr Louis HIRIGOYEN, chirurgien de la Maternité ; son fils, Gabriel HIRIGOYEN, est médecin à Salles, et les Drs Joseph et Auguste VERGELY sont ses petits-fils.

J. M. B.

Une pensée attribuée à Cl. Bernard (VIII, 181, 422). — Le Dr Callamand me fait dire de Claude Bernard des choses absolument erronées : la *Chronique* a bien publié de moi un extrait d'un journal évangélique, avec une phrase absolument spiritualiste à lui attribuée, et que je disais m'avoir été donné dans la rue ; *on* y prétendait — et *non moi* — que Claude Bernard était spiritualiste, avec une citation à l'appui, je le répète, et je demandai aux lecteurs de la *Chronique* si cette citation, qui me paraissait apocryphe l'était bien ; sinon, que fallait-il penser du prétendu matérialisme de Claude Bernard ? Le Dr Callamand ne répond que par une négation ; mais peut-on savoir tout ce qu'un auteur a écrit à tous les moments de sa vie ? Je vais, je crois, satisfaire mon érudit confrère en reproduisant cette phrase de l'illustre physiologiste, déjà citée en mon *Esprit scientifique contemporain* : « Nous ne connaîtrons jamais les causes premières ; contentons-nous d'explorer les causes secondes. »

Claude Bernard est resté impassible, n'ayant sans doute, comme Laplace, nul besoin de l'hypothèse Dieu. Sa fin l'a prouvé, mais si j'avais posé la question, qui semblerait être ma pensée au dire du Dr Callamand oubliant d'en rétablir les termes, c'est qu'il eût été curieux de savoir si, comme maints grands esprits, Claude Bernard n'avait pas eu des crises de doute et de foi, d'où la phrase à lui attribuée ; ce qui n'infirmerait nullement les tendances générales et finales, en face de la mort, de ce génie, — et cela est plus probant que tout.

Dr FOVEAU DE COURMELLES.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Contribution à l'étude des lésions valvulaires du cœur développées sous l'influence du tabac, par le Dr Eid (du Caire). (Ext. du Compte rendu du XIIIe Congrès international de médecine, 1900). Le Caire, 1901.

Les grands symptômes neurasthéniques, par le Dr M. de Fleury. Paris, Alcan, 1901. (*Sera analysé.*)

CORRESPONDANCE

L'antiquité du spéculum.

Paris, le 28 juin 1901.

Monsieur le Directeur et très honoré Confrère,

J'ai l'honneur de vous communiquer, ainsi que vous avez bien voulu me le demander, la réponse que je viens de faire à mon savant correspondant, M. le professeur Deneffe. Je vous adresse également la copie fidèle et conforme de la lettre de celui-ci à moi, laissant l'original dans mes petites archives, ainsi que j'en ai l'habitude.

Je me flatte d'espoir que cette réponse vous paraîtra suffisamment intéressante pour que vous lui accordiez l'hospitalité de votre précieuse *Chronique.*

En vous en remerciant à l'avance, je vous prie, Monsieur le Directeur et très honoré Confrère, de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Dr Schapiro, 83 bis, rue Lafayette.

Voici la lettre du Dr Deneffe :

Gand (Belgique), 10 juin 1901.

Monsieur et très honoré Confrère,

Je lis ce matin dans la *Chronique médicale* une correspondance émanant de vous et qui m'a vivement intéressé. C'est votre lettre sur l'antiquité du spéculum. Vous savez sans doute qu'Hippocrate signale le spéculum anal; or, s'il se servait de celui-là, il est évident que le spéculum de la matrice était connu. Nous avons, à la collection de chirurgie antique de notre université, le spéculum de Pompéi, et je suis occupé en ce moment à faire un petit travail sur l'antiquité du spéculum dont Récamier fut un moment l'inventeur.

Je ne connais pas le texte talmudique dont vous parlez et qui montre que les Hébreux se servaient du spéculum. Vous fixez l'usage du spéculum au début de l'ère moderme, soyez assuré qu'il remonte beaucoup plus haut : Hippocrate, 2400 ans avant nous, n'en était sûrement pas l'inventeur.

Vous me feriez un très grand plaisir, mon cher et honoré confrère, si vous vouliez m'aider dans mon travail de vos connaissances, qui me paraissent très importantes et bien supérieures aux miennes.

1° Pourquoi fixez-vous l'usage du spéculum au début de notre ère?

Hippocrate signale le spéculum anal, et la lecture de ses traités me prouve qu'il connaissait les maladies du col de la matrice et surtout *des ulcérations :* donc il les avait vues. — Il ne parle pas du spéculum de la matrice, mais Celse n'en parle pas non plus et on l'a trouvé à Pompéi cependant.

Croyez vous que le texte talmudique dont vous parlez ne remonte pas plus loin que le début de notre ère ?

Le Talmud Babylonien, Traité Nidda, p. 66 *a*, est-il écrit en français et pourrai je me le procurer aisément ? Ce livre est-il en librairie? Je ne le connais pas. Je l'achèterai bien volontiers s'il existe en français.

Mais si cela n'existe pas, oserai-je vous demander de bien vouloir m'envoyer la traduction du passage du Talmud où il est parlé

de l'emploi du spéculum par les Hébreux. Ce serait un plaisir pour moi de rapporter, dans le travail que je prépare, votre découverte du spéculum chez les Hébreux, ce qui n'est pas connu, — et ce qui mérite de l'être.

Je crains bien, cher et honoré Confrère, de vous ennuyer, mais pardonnez-moi, en pensant que je m'occupe de cette question sur laquelle vous jetez un jour nouveau, et pensez bien que les hommes auxquels je puis demander quelque éclaircissement sur la chirurgie antique sont bien rares.

Honorez moi, je vous prie, d'une réponse, et croyez bien que je vous en serai reconnaissant.

Veuillez agréer, Monsieur et très honoré Confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments. Dr DENEFFE.

Le Dr Schapiro a répondu au Dr Deneffe la lettre suivante :

Paris, le 26 juin 1901.

MONSIEUR LE PROFESSEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Dans votre très aimable et très savante lettre du 10 juin, qui m'a été transmise par l'obligeance de notre directeur, M. le Dr Cabanès, vous me faites vraiment beaucoup trop d'honneur en voulant bien me supposer des connaissances importantes en archéologie médicale. Mais, sans posséder des connaissances importantes, j'ai eu réellement l'occasion de m'occuper un peu de la médecine des anciens. En effet, depuis plusieurs années, je travaille à un mémoire qui aura pour titre : *L'art obstétrical des anciens Hébreux, d'après la Bible et le Talmud*, et pour sous-titre : *Etude comparée* ; et naturellement, j'ai compulsé de nombreux documents anciens, hébreux et autres.

Et maintenant, après ce préambule, permettez-moi, je vous prie, de faire quelques réflexions au sujet de la connaissance du spéculum par Hippocrate. Dans son traité intitulé : *Des Hémorrhoïdes*, cet auteur s'exprime ainsi :

« Si le condylome est situé plus haut, il faut examiner au spéculum, et ne pas se laisser tromper par cet instrument. En effet ouvert, il aplatit le condylome ; fermé, il le montre très bien. » (Hippocrate, *Des Hémorrhoïdes*, édit. Littré, vol. VI, p. 441.) Vous avez donc parfaitement raison de dire qu'Hippocrate avait connaissance d'un spéculum anal, et qu'il s'en servait même à l'occasion. Car il est bien visible, malgré l'obscurité du texte, que l'instrument dont il conseille ici l'usage n'est pas « la canule de cuivre » dont il parle plus loin. (Ibid., p. 443.)

Mais faut-il en conclure que cet auteur connaissait aussi le spéculum vaginal ? Assurément on le peut ; mais rien, à mon avis, ne rend indispensable cette manière de voir. Les ulcérations du col, qu'Hippocrate semble avoir connues, ne constituent pas une preuve irréfutable à cet égard, comme vous voulez bien l'admettre. En effet, quand on se reporte aux textes, il devient bien visible que cet auteur entend par « ulcérations » toutes sortes de modifications pathologiques du col, *appréciables au toucher*. Cela est tellement vrai qu'il classe les déchirures du col, qui surviennent quelquefois à la suite d'un accouchement, parmi les ulcérations. (Hippocrate, *Maladies des femmes*, trad. Littré, vol. VIII, p. 97.) De même, toutes

les modifications du col, dues à des néoplasmes et appréciables au toucher, sont aussi, pour l'auteur de Cos, de simples ulcérations.

Voici comment il s'exprime, à propos du col dans le cancer de l'utérus : « Si la matrice devient squirrheuse, les règles disparaissent ; l orifice se ferme ; la femme ne conçoit pas ; l'endroit est dur ; si vous y touchez, il semble que ce soit une pierre ; l'orifice est raboteux, à plusieurs racines, et privé de poli : il n'admet pas le doigt qui l'examine. » (Ibid., p. 331.)

Si donc on veut bien prendre en considération la confusion faite par Hippocrate entre les déchirures et les ulcérations et que, d'autre part, on veuille bien tenir compte du fait capital que cet auteur, dans toutes ses descriptions, ne signale aucun *symptôme* que la *vue* des ulcérations peut, seule, faire connaître, il semble qu'on doit admettre que notre auteur n avait pas beaucoup l'habitude d'avoir recours à un spéculum vaginal. D'autant plus que, dans sa description si minutieuse de la marche à suivre, en cas d'obliquité latérale de la matrice, pour dilater le col, Hippocrate parle d'une certaine tige en plomb, creuse à l'intérieur, qui devait permettre l'introduction de certains médicaments (Ibid , p. 289), sans conseiller l'usage du spéculum qui serait infiniment supérieur.

D'ailleurs, même si l'on admet qu'Hippocrate avait réellement connu des ulcérations du col *de visu*, il ne s'ensuit pas encore qu'il s'était jamais servi d'un spéculum. En effet, il signale fréquemment des cas d'ulcérations du col et de chute de la matrice (Hippocrate, *Maladies des femmes*, pp. 317 et 323) ; il a donc pu, dans des cas semblables, observer directement des ulcérations du col, sans le secours d'aucun instrument.

Aussi, pour toutes ces raisons, il m'a semblé qu'il est permis d'affirmer qu'il n'existe aucun texte ancien, hormis le texte hébreu, capable de démontrer nettement que le spéculum vaginal était, dans l'antiquité, d'un usage courant. Au contraire, le texte hébreu démontre, jusqu'à l'évidence, que le spéculum vaginal était, chez les Hébreux, d'un emploi presque journalier. Voici, en effet, comment ce texte est conçu : יצי בודקת את עצמה מביאה שפופרת ובתוכה מכחול ומוך מוגח על ראשו אם גמצא רסעל ראש המוך בידוע שמו המקור הוא כא לא גמצא דם על ראשו בידוע שמוהצדדיה הוא בא.

« Comment s'examine-t-elle ? Elle s introduit un tube évasé, à forme de trompette ; puis elle fait passer, à travers la lumière du tube, une tige munie à son extrémité d'un tampon de coton. Si, en retirant la tige, la femme constate du sang, sur le tampon, elle peut être assurée que son écoulement vient de la matrice ; mais dans le cas contraire il lui est loisible d'attribuer son flux sanguin à une hémorrhagie provenant des parois vaginales. (Traité Nidda, 66.)

Et plus loin, le même texte est complété comme suit : מפגרא לה אמר שמואל כשפופרת של אברופיה רצוף לתוכה שפופרת אפגורי.

« Mais comment peut-elle s'introduire un tube sans se blesser ? Il s'agit, dit Samuel, d'un tube en métal (en plomb), dont les bords sont repliés en dedans, c'est-à-dire vers la lumière du tube. » (Au sujet de la personnalité médicale de Samuel, v. mon article : Les connaissances médicales de Mar. Samuel, *in* Revue des Etudes juives, mars 1901.)

Il est donc bien visible, de par ces deux textes, qui se complètent l'un l'autre, que, ainsi que je l'ai écrit dans ma lettre, les

Hébreux possédaient un instrument métallique spécial, à forme tubulaire et semblable à une sorte de trompette, qui, dans certaines circonstances particulières, leur permettaient de s'assurer d'où provenait le flux sanguin qui sortait par les voies génitales.

Naturellement, il est bien difficile de préciser la date d'apparition de cet instrument et l'époque vers laquelle son usage était devenu tellement courant qu'on permettait aux femmes de s'en servir toutes seules, comme, de nos jours, de canules à injection. Aussi n'est-ce qu'incidemment que j'ai écrit que l'usage du spéculum remonte, chez les Hébreux, au début de l'ère moderne, et parce que le texte qui en parle date au moins de cette époque. Mais rien n'empêche d'admettre que les Hébreux se servaient du même instrument, ou de quelque chose d'analogue, bien avant l'ère moderne.

Me mettant entièrement à votre disposition pour tout renseignement concernant l'archéologie médicale des Hébreux, j'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Professeur et très honoré Confrère, de vouloir bien agréer, avec mes excuses pour le retard involontaire apporté à ma réponse, l'expression de mes meilleurs sentiments.

D[r] SCHAPIRO.

P. S. — Je ne crois pas que le traité que j'ai mentionné et qui fait partie de nombreux traités dont se compose le Talmud Babylonien, ait jamais été traduit dans une langue quelconque.

La maladie de Napoléon III et la guerre de 1870.

19 août 1901.

MON CHER DIRECTEUR,

Je viens de lire avec stupéfaction les lettres de MM. Sécheyron et Onimus.

M. Sécheyron dit, par exemple, que Wimpffen (et non pas *de* Wimpffen) ne montra que *très tard* sa lettre de service. Pas du tout, ce fut *tout de suite*, à 9 h. du matin, aussitôt qu'il fut informé de la blessure de Mac-Mahon et qu'il put joindre Ducrot.

Ce n'est pas *quelques pages* que Ducrot a écrites sur Sedan, mais une brochure in-8° de 150 pages environ.

En même temps, c'est-à-dire dès 1871, Wimpffen a publié tout un livre de 300 pages.

Plus tard, le général Lebrun, qui commandait à Sedan le XII[e] corps, dont faisait partie l'infanterie de marine, a écrit sur la tragique journée un livre des plus intéressants.

Mac-Mahon seul n'a rien publié. Et cependant c'est lui qui porte la plus grosse responsabilité de la défaite de Sedan. Le cercle était presque fermé dès la veille (31 août) et toutes les issues bouchées. Il s'obstina à rester en place et à accepter la bataille le 1[er] septembre. Il se retira, après sa blessure, sans indiquer quel était son plan. Ducrot, désigné par lui pour le remplacer, ne put s'empêcher de s'écrier : « Grand Dieu, que voulait donc faire ici le maréchal ? » Cette parole montre bien son désaccord avec Mac-Mahon, qui ignorait, tout comme Wimpffen, qu'il était enveloppé. Ducrot l'avait deviné, et l'événement a montré que son plan était le seul praticable et pouvait sauver au moins une partie de l'armée.

Wimpffen n'était arrivé à l'armée de Mac-Mahon que deux jours

avant la catastrophe, pour remplacer de Failly à la tête du Ve corps, et avec la fameuse lettre de service occasionnelle.

Encore une fois, Mac-Mahon n'était pas assez blessé pour ne pas éclairer son successeur sur son plan, et il y a là quelque chose d'inexpliqué et d'écrasant pour sa responsabilité.

De l'entourage de l'Empereur il n'est parti aucun ordre avant deux heures et demie de l'après-midi, heure à laquelle le drapeau blanc fut hissé pour la première fois. Wimpffen le fit abattre et continua héroïquement de lutter jusqu'à cinq heures et demie.

A ce moment, le drapeau blanc fut hissé de nouveau, mais on n'avait envoyé aucun parlementaire dans les lignes prussiennes. Ce fut, au contraire, un parlementaire prussien, le colonel Bronssart de Schellendorf, qui arriva et somma l'armée française de capituler; il repartit accompagné du général Reille, aide de camp de l'Empereur, qui portait au roi Guillaume une lettre de Napoléon III.

A dix heures du soir, dans une maison de Donchéry, Wimpffen venait conférer avec de Moltke, et le lendemain signait la capitulation.

Quant aux souvenirs de G. Sée sur la maladie de Napoléon III et la guerre de 1870, tous ceux qui ont suivi quelque temps ses leçons les connaissent par cœur. C'était un véritable *radotage* de vieillard et j'ai bien entendu cette histoire, pour mon compte, cinq ou six fois....

Dr Callamand.

Le « trac » pré-opératoire.

Je félicite la direction de la *Chronique* d'avoir accueilli un fragment de la savante étude du Dr Paul Hartemberg, le très perspicace continuateur de Mosso. L'étude du « trac » des acteurs a beaucoup d'intérêt, et de fait est aussi curieuse que celle du « trac » des orateurs et de tous ceux qui, de par leur profession, sont soumis à l'influence produite par la foule sur l'unité intelligente. L'habitude ne diminue pas l'instinct dans ces conditions. L'acteur, pas plus que l'orateur, ne peut se rendre maître des réflexes variés, inspirés par le sentiment qu'il va être jugé par la multitude inconnue dont il faut qu'il se rende maître.

Paul Bert confessait qu'il était pris d'une invincible envie d'uriner toutes les fois qu'il montait à la tribune.

Fugère, l'excellent pensionnaire de l'Opéra-Comique, citait l'anecdote d'un ténor toulousain qui, envoyé à l'Opéra, arrive bien avant l'heure pour s'habiller, se trouve prêt avant l'ouverture des bureaux, a la fantaisie de jeter un coup d'œil à travers le trou de la toile et, bien que la salle soit vide absolument, se l'imagine comblée d'une foule houleuse..... On ne l'a jamais revu.

Beaucoup d'actrices se grisent à un degré cherché, pour affronter l'entrée en scène : on n'a pas oublié la triste aventure de Van Zandt qui fit jadis tant de bruit.

Le normalien Assolant fut un jour prié de faire une conférence salle des Capucines... Il ne put jamais prononcer que ces mots : « Mesdames, Messieurs », et s'enfuit sans en avoir pu dire avantage.

Un élève connu de Charcot, désigné pour la médaille d'or, s'interrompit dès le début de la question orale et « fila », bien qu'il fût depuis longtemps habitué aux concours.

Le regretté GIROD, pris de trac, confondit les questions et traita celle du concurrent à la médaille d'or, alors qu'il concourait à la médaille d'argent. Même fait se passa au concours de médaille d'or du professeur CHANTEMESSE : son redoutable concurrent THIBIERGE, pris de trac, fila sur une question qu'il connaissait et était absolument apte à traiter magistralement.

Le regretté HANOT échoua plusieurs fois à l'internat, parce que, pris d'un tremblement incoercible, dès que la question fut tirée, il ne put parvenir à écrire sa composition.

On pourrait citer nombre d'autres exemples d'orateurs, de conférenciers, de candidats aux concours qui, saisis du fameux « trac », se sont trouvés dans la pénible situation de renoncer à paraître en public. Avoir un seul mot à prononcer *coram populo* est une épreuve insurmontable pour certains tempéraments névrosés : à preuve l'anecdote connue du mari, qui préfère s'enfuir plutôt que de prononcer le « oui » fatidique, bien qu'il soit absolument décidé à se laisser enchaîner par les liens de l'hyménée.

Mais à côté du « trac » des acteurs, des orateurs, des chanteurs, et des jeunes époux, il existe un trac non moins intéressant pour les lecteurs de la « Chronique » : c'est le *trac pré-opératoire* Un chirurgien exercé, très expert à manier le bistouri, éprouve, au moment de commencer une opération, un ensemble de sentiments, souvent d'ordre réflexe, qu'il convient de nommer « *trac pré-opératoire* ». Le trac n'existe pas chez tous ; et chez certains il affecte les formes les plus imprévues : le chirurgien le plus correct, l'homme du monde impeccable se répandra en expressions grossières ; l'homme le plus calme s'emportera dans un moment de colère irrésistible, insultant ses aides, lançant au loin le bistouri qu'il accuse de ne pas couper, la scie qu'il calomnie d'ailleurs .... Tel est pris d'une envie factice de soulager son intestin absolument libéré ; tel autre éprouve de la pollakyurie. Un chirurgien connu ne peut affronter le jour d'opération sans absorber une boisson alcoolique à fortes doses. Un autre est livré dès la veille au soir à la plus cruelle des insomnies. D'autres fois le « trac » se manifeste par des fautes contre l'antisepsie et même l'asepsie la plus élémentaire... alors que le chirurgien s'en rend compte, ce qui ne contribue pas à diminuer le « trac ». Cette étude du « *trac pré-opératoire* » est connue par les confidences des chirurgiens ; mais a-t-elle jamais été faite au point de vue psychologique ? Je signale le sujet au Dr Hartemberg et aux fidèles collaborateurs de la *Chronique*, sans vouloir continuer à déflorer une aussi belle question, digne d'un amateur de nuances psychiques.

Dr MATHOT.

N. de la R. — L'ouvrage dont avait été extrait le si intéressant article de M. le Dr P. Hartemberg, paru dans le dernier n° de la *Chronique*, est intitulé *Les Timides et la Timidité* ; il a été édité par la maison F. Alcan. Nous sommes heureux de réparer ainsi une omission due à une impression hâtive. R.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

tennale (*suite et fin*), par M. le Dr MICHAUT. — Les Expositions universelles et la santé publique, par M. L. DAGUILLON, de la Statistique municipale. — Un chirurgien d'autrefois, jugé par un chirurgien d'aujourd'hui : le père Boyer.

Nº *du* 1er *janvier* 1901. — L'Eloge de Charcot, par le professeur DEBOVE. — La Santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits (*suite*), par M. F. CHAMBON, bibliothécaire à la Sorbonne.

Nº *du* 15 *janvier* 1901. — La maladie, l'opération et la mort de Napoléon III, par M. le Dr GUÉPIN, ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris. — Enfants coupés en morceaux... en 1733. — Les gâteaux des rois liberticides, en 1794 : une circulaire du maire de Paris, le Dr Chambon (de Montaux).

Nº *du* 1er *février* 1901. — Un médecin machiniste, par le Dr CABANÈS. — La dernière maladie de la reine d'Angleterre. — Le chloroforme à la reine. — Quelques anecdotes sur Potain.

Nº *du* 15 *février* 1901. — Un document inédit sur la santé de Madame de Pompadour, interprété par M. le Dr POTIQUET. — La journée des souveraines : S. M. la reine régente d'Espagne et S. M. la reine de Hollande. — Nouveaux détails sur la dernière maladie de la reine d'Angleterre.

Nº *du* 1er *mars* 1901. — Les blessures de guerre de Napoléon, par M. le Dr CALLAMAND (de Saint-Mandé). — La médecine et les médecins au théâtre : *La Dormeuse*. — La zoophilie de la reine Victoria.

Nº *du* 15 *mars* 1901. — Les tuberculeuses célèbres : Mademoiselle de Lespinasse, par M. le docteur PLICQUE. — Projet de fondation d'un cours d'anatomie par le Pape Benoît XIV ; Une trousse de chirurgien au XVIIIe siècle, par M. le vicomte BOUTRY.

Nº *du* 1er *avril* 1901. — Un maniaque couronné : le sultan Abdul-Hamid II. — Cœur et foie en littérature, par M. le Dr A. GILBERT, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. — La cérémonie du Jeudi Saint à la Cour.

Nº *du* 15 *avril* 1901. — La mort du Dauphin, père de Louis XVI, par M. le Dr G. BASCHET. — J.-J. Rousseau jugé par Sainte-Beuve. — Une lettre inédite d'Antoine Dubois. — Une lettre inédite de Boerhaave.

Nº *du* 1er *mai* 1901. — L'aphonie de Boileau-Despréaux, par M. le Dr COURTADE. — La zoophilie du Sultan. — Comment est mort Charlemagne, par M. le Dr BOUGON.

Nº *du* 15 *mai* 1901. — A propos des « Remplaçantes », par M. le Dr FLANDRIN. — Du rôle de la superstition et des remèdes miraculeux dans le traitement des plaies au moyen âge, par M. le Dr GOTTSCHALK.

Nº *du* 1er *juin* 1901. — Les Morts mystérieuses de l'Histoire ; Préface du professeur LACASSAGNE (de Lyon). — Curieuse anomalie. — Singulier certificat médical.

Nº *du* 15 *juin* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS. - Le « drageoir » de Louis XVIII.

Nº *du* 1er *juillet* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS (*suite*). — Un autographe polymorphe de Balzac. — Le premier interne des hôpitaux de Paris.

Nº *du* 15 *juillet* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS (*Suite*). — La neurasthénie de Charles Darwin, par M. le Dr L. HAHN. — Le premier asile de nuit. — La reine Victoria et le chloroforme.

Nº *du* 1er *août* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS (*Suite*). - L'Institut Pasteur prévu en 1772, par M. le Dr MICHAUT. — Le Dr Procope et son Apologie des francs-maçons.

Nº *du* 15 *août* 1901. — Le « trac » au théâtre, par M. le Dr Paul HARTENBERG. — Chevreul, arbitre de la mode. — Le régime d'un savant. — L'acte de naissance de Chevreul. — Le père de Chevreul.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.



8e ANNÉE. — No 18 15 SEPTEMBRE 190

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

La Médecine dans l'Histoire : Les stigmates obstétricaux à travers l'histoire, d'après un livre récent, par le Dr CABANÈS. — La goutte de Louis XVIII.

Lectures et Informations de la « Chronique » : Ambroise Paré précurseur. — Le trac au théâtre... et ailleurs.

Petits renseignements.

Echos de partout : La maladie du prince Henri d'Orléans. — Un disciple du Dr Schenk. — Médecins archéologues. — Les gaietés du laboratoire. — La thèse doit-elle être conservée ? — Les ennemis des livres.

Correspondance médico-littéraire.

Chronique et Index bibliographiques.

Gravure hors texte : La Vierge de Verneuil (Eure).

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an. . . . . **10** francs
Pays d'Union postale. . . . . . . **12** —

Nous disposons d'un très petit nombre d'années complètes du journal (années 1894-1895, 1896), au prix de **Douze francs** *l'année*, **deux francs** en sus pour l'étranger.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900-1901).

N° du 1er octobre 1900. — La *Chronique* à l'Exposition de 1900; Exposition centennale de peinture (Grand Palais), par M. le Dr MATHOT. — L'origine du mot *goutte*, appliqué à une maladie, par M. le Dr Armand DELPEUCH, Médecin à l'hôpital Cochin.

N° du 15 octobre 1900. — Le fauteuil roulant de Couthon. — Le président Krüger et la reine Victoria. — La nuit de noces du Dauphin, fils de Louis XV (10 février 1747), par M. Casimir STRYIENSKI.

N° du 1er novembre 1900. — L'épilepsie chez Gustave Flaubert, par M. le Dr Ch. BINET-SANGLÉ. — La *clef* de « Madame Bovary » : l'officier de santé Bovary et le pharmacien Homais.

N° du 15 novembre 1900 — Tragiques souvenirs : les restes de Caserio et les reliques funèbres du Président Carnot. — Les derniers moments du Président Carnot. — A travers les autographes.

N° du 1er décembre 1900. — La santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits, par M. F. CHAMBON, bibliothécaire à la Sorbonne — Talleyrand et la vaccine. — Un préjugé relatif à la variole : le prétendu bénéfice de l'âge.

N° du 15 décembre 1900. — Après l'Exposition. — L'Exposition centennale (*suite et fin*), par M. le Dr MICHAUT. — Les Expositions universelles et la santé publique, par M. L. DAGUILLON, de la Statistique municipale — Un chirurgien d'autrefois, jugé par un chirurgien d'aujourd'hui : le père Boyer.

8e ANNÉE N° 18 15 SEPTEMBRE 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Les stigmates obstétricaux à travers l'histoire, d'après un livre récent (1).

Complétant les travaux de Geoffroy Saint-Hilaire, Morel, Féré, Magnan, etc., M. le Dr Henri Larger, sous l'inspiration de son père, le très érudit médecin de Maisons-Laffitte, vient de consacrer sa thèse inaugurale à ce qu'il nomme « les stigmates obstétricaux de la dégénérescence ».

Il nous donne, dès le principe, une définition précise et lumineuse : par *stigmates obstétricaux*, nous apprend-il, on doit entendre « tout ce qui, dans la conception, la grossesse et l'accouchement, s'écarte du type physiologique, à savoir : les *anomalies de la conception*, les *anomalies de la grossesse*, les *anomalies de l'accouchement* ». Connaissant l'une de ces anomalies de la gestation, « l'on peut toujours et nécessairement conclure à la dégénérescence héréditaire ou acquise de l'un des générateurs — ou des deux à la fois » : c'est dire implicitement que les anomalies de la gestation se confondent avec les autres tares de dégénérescence et, — de même que les stigmates physiques ou tératologiques, et les stigmates psychiques et névropathiques, — qu'elles sont *héréditaires*.

Il y a plus : non seulement toutes les anomalies de la gestation, mais encore certaines *intoxications* et *infections puerpérales* (*l'éclampsie* et la *phlegmatia alba dolens*, pour ne citer que ces deux) se développeraient également sur un terrain de dégénérescence.

La dégénérescence dominerait donc l'obstétrique et, le croirait-on, cette notion serait absolument neuve. Nous ne chercherons pas à expliquer pourquoi l'étiologie dégénérative des anomalies obstétricales est restée lettre morte pour les pathologistes avant les travaux de M. R. Larger : sur ce point, nous nous en tenons, sans les discuter faute d'une compétence spéciale, aux assertions de notre confrère. Aux accoucheurs de répondre s'ils le jugent opportun.

***

Si nous avons bien compris M. Larger, toutes les anomalies de la gestation, auxquelles viennent s'ajouter certaines infections et intoxications puerpérales, sont des stigmates de dégénérescence, au même

(1) *Les Stigmates obstétricaux de la dégénérescence*, d'après le Dr Larger (de Maisons-Laffitte), par le Dr Henri Larger. Paris, Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'École-de-Médecine. 1901.

titre que les stigmates physiques et moraux ; et, ce qui le prouve, c'est qu'elles sont, au même titre que ceux-ci, de nature héréditaire, l'hérédité pouvant indifféremment s'exercer par les hommes ou par les femmes. Nous ne suivrons pas M. Larger dans sa démonstration ; nous nous en tiendrons aux résultats de son enquête, qui nous paraît avoir été menée avec toute la rigueur d'une expérimentation scientifique.

Sur tout l'ensemble des 600 observations recueillies par MM. Larger père et fils, l'hérédité des anomalies obstétricales a pu être constatée dans *un cas sur cinq*. Cette proportion est évidemment au-dessous de la réalité : il est, en effet, parfois très malaisé d'obtenir des intéressées les renseignements utiles, par exemple sur les modes de présentation ou autres particularités des grossesses ou accouchements — et c'est pourquoi M. Larger a fait besogne méritoire en réussissant, en dépit d'obstacles presque insurmontables, à collecter un nombre aussi respectable de faits probants.

Mais de quelle utilité cette documentation serait-elle, si on n'en dégageait pas quelques idées générales, quelques considérations d'ordre philosophique ? C'est ce qu'a parfaitement compris M. Larger et c'est par là surtout que vaut son travail.

On sait combien le mode de production des présentations anormales a jusqu'à ce jour exercé les imaginations. Aujourd'hui qu'est connue l'influence capitale de la dégénérescence et de l'hérédité, on ne saurait s'en tenir à la théorie des mouvements spontanés du fœtus. Sans doute les conditions mécaniques peuvent favoriser ou même entraver la production d'une présentation anormale, mais elles ne sauraient la créer de toutes pièces. Les présentations anormales, — et c'est à M. Larger que nous devons cette originale conception, — doivent désormais être rapportées aux mouvements insolites d'un fœtus *dégénéré*. Les enfants nés en présentation anormale sont anormaux avant que de naître : ils offriront, par la suite, s'ils ne succombent pas en bas âge, tous les stigmates de la dégénérescence.

Mais il n'y a pas que les *anomalies de l'accouchement,* telles que les présentations anormales, les accouchements prématurés, les avortements, les procidences qui soient *dégénératives* : il y a encore les *anomalies de la conception* (stérilité, gémellité) et aussi les *anomalies de la grossesse.*

C'est par la stérilité que finissent les races dégénérées, c'est aussi par la gémellité : M.. Larger a donné une démonstration saisissante de cette notion quasi-axiomatique, dans le très curieux chapitre qu'il a intitulé : *Les stigmates obstétricaux à travers l'histoire.*

***

Outre le haut intérêt historique et social que présentent des études analogues à celle de M. le Dr Larger, qui ne sont pas de vaine curiosité, — quoi qu'en prétendent des esprits superficiels et quelque peu malveillants, — ils nous donnent une plus pénétrante vision de l'évolution historique, en nous apportant sur la *psycho-pathologie des individus et des races* des informations que, seul, le biologiste est en mesure de fournir.

Et puis n'est-ce pas pour le pathologiste l'occasion de démontrer

la force et la valeur de son argumentation par des exemples qui se fixent mieux dans la mémoire, qui frappent d'autant plus le lecteur que les personnages historiques s'imposent davantage à son attention et à ses souvenirs que des sujets confondus dans la masse, noyés dans la médiocrité ?

On ne saurait faire qu'une objection vraiment sérieuse à ces études rétrospectives : c'est que souvent la documentation est insuffisante et, par suite, si on se hâte de conclure, que les conclusions risquent fort d'être hasardées. Mieux vaut, à notre avis, encourir le reproche contraire d'ajourner son jugement, de déclarer une impuissance qui peut n'être que temporaire, plutôt que de trancher *de plano* une question pour la seule satisfaction de sacrifier à une idée préconçue.

M. Larger nous semble appartenir à cette école de prudence et de modération. Il convient que le tableau qu'il a dressé des anomalies obstétricales dans l'histoire est forcément incomplet ; mais que, néanmoins, « les renseignements ont été parfois suffisants pour permettre de constituer de véritables *observations historiques* ».

Suivons-le, puisqu'il nous y convie, dans sa démonstration, nous contentant de relever les faits eux-mêmes, sans les allonger de verbeux autant que superflus commentaires. Nous adopterons — d'autant qu'il nous paraît excellent, — le plan même de notre érudit confrère.

Voyons d'abord les *présentations anormales*.

Un curieux passage d'Aulu-Gelle pourrait donner lieu à une discussion obstétricale et philologique qui ne serait pas dénuée d'intérêt. « Les enfants, écrit cet auteur, qui, en venant au monde, ont présenté les pieds les premiers (et cet enfantement est le plus difficile et le plus douloureux), ont été appelés Agrippa, mot formé de *ægritudo*, maladie, et *pes*, pied. » Laissant aux étymologistes le soin de critiquer cette interprétation, nous en retiendrons seulement ce fait : que, « chez les Romains, le surnom d'Agrippa était décerné à ceux qui naissaient par les pieds : tel naquit Marcus Vipsanius Agrippa, le gendre d'Auguste, et sans doute aussi Ménénius Agrippa, le tribun de la République. »

Les Romains avaient encore remarqué que les enfants qui naissaient ainsi étaient voués à un mauvais destin, autrement dit qu'ils étaient voués, *eux et leur descendance*, à tous les maux qui affligent l'humanité. Quoi qu'il en soit, Agrippa, *né par les pieds*, « fut tourmenté par la goutte » et, ajoute Pline, « toute sa race fut fatale à la terre, surtout par les deux Agrippine, qui mirent au monde les deux fléaux du genre humain, Caligula et Néron, ce dernier, *né par les pieds* ».

Si de l'histoire romaine nous passons à l'histoire de France, nous trouverons de nouveaux exemples de présentations anormales, venant en confirmation de la thèse du Dr Larger, qui n'a pas manqué d'en faire état.

On connaît, par l'accoucheuse Louise Bourgeois, dont Chéreau a retrouvé le journal, le genre de présentation des enfants de Marie de Médicis et de Henri IV, au moins de trois d'entre eux : Louis XIII, le plus jeune duc d'Orléans, puis Gaston, venus au monde, le premier par l'*occiput*, le second par les *pieds*, le troi-

sième par la *face*. Or, tous trois ont été des « dégénérés » manifestes. On ne connaît pas le mode de présentation du sixième enfant de Marie de Médicis, HENRIETTE-MARIE, qui devint reine d'Angleterre en épousant CHARLES Ier ; mais ce qu'on n'ignore point, c'est qu'elle avait « l'humeur chagrine » et qu'elle était affectée d'une « maladie nerveuse ». Aussi n'est-on pas surpris qu'elle ait donné le jour à des tuberculeux ou des mélancoliques (JACQUES, duc d'York, ELISABETH, reine d'Espagne), et qu'une de ses filles, *née prématurément*, HENRIETTE-ANNE, duchesse d'Orléans, soit morte *tuberculeuse*, ainsi que nous en avons donné jadis une démonstration pensons-nous irréfutable, et dont M. Larger n'a probablement pas eu connaissance. Henriette-Anne, plus connue sous le nom de *Madame*, — (vous vous souvenez tous de l'oraison funèbre de Bossuet : « Madame se meurt, Madame est morte ! ») — a pu mourir empoisonnée, mais à coup sûr elle était vouée, de par sa tuberculose, à une mort prochaine, quand le poison — si poison il y a eu — a fait son œuvre (1).

HENRIETTE-ANNE se marie avec son cousin-germain, PHILIPPE D'ORLÉANS, un dégénéré s'il en fut. (Nous dirons plus loin ce que valent ces mariages consanguins et leurs déplorables conséquences.) Qu'en résulte-t-il? Nombre d'avortements et d'accouchements prématurés et trois grossesses à terme : MARIE-LOUISE, reine d'Espagne, morte probablement empoisonnée (nous éluciderons le problème dans une publication ultérieure); ANNE-MARIE, reine de Sardaigne, et le duc DE VALOIS, qui succombe aux convulsions, à l'âge de 28 mois.

Veuf de la duchesse d'Orléans Henriette d'Angleterre, PHILIPPE épouse la PRINCESSE PALATINE, une hystérique avérée : d'où LE RÉGENT, dont on connaît toutes les tares, morales autant que physiques.

Les filles du Régent ont laissé dans l'histoire une réputation qu'elles n'ont pas, du reste, usurpée : 1° La première DUCHESSE DE BERRY, une vraie Messaline, à l'autopsie de laquelle furent constatées des lésions cérébrales (sa mère, Mlle DE BLOIS, était « superstitieuse au plus haut degré ; elle avait de fréquentes migraines et s'enivrait comme un sonneur, trois ou quatre fois la semaine », selon l'expression de son historien (2) ; sa grand'mère maternelle était LA MONTESPAN — et c'est tout dire !) (3) ; 2° L'ABBESSE DE CHELLES, « aussi grotesque que le peut souhaiter la plus libre fantaisie » ; 3° LA PRINCESSE DE MODÈNE, d'allures plus qu'excentriques ; 4° LA REINE D'ESPAGNE, très dévergondée comme ses sœurs, et stérile.

La première duchesse de Berry eut quatre grossesses : elle mourut presque subitement, étant enceinte pour la cinquième fois, d'un refroidissement, probablement atteinte d'*albuminurie gravidique* (4). Elle avait eu une attaque d'éclampsie lors de ses quatrièmes couches.

La petite-fille de Henriette-Anne et de Philippe d'Orléans, *consanguins*, est MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE, qui se marie avec le DUC DE BOURGOGNE, entaché de rachitisme. De cette union *consanguine*

---

(1) Nous avons consacré une étude à la mort d'Henriette d'Angleterre dans la *Revue hebdomadaire*, il y a quatre ou cinq ans. Nous y reviendrons avec des pièces nouvelles dans notre ouvrage en préparation sur *Les Poisons dans l'Histoire*.

(2) Ed. de Barthélemy, *Les Filles du Régent*.

(3) V. ce qu'en dit notre ami Legué dans son chapitre, si passionnant, de *la Messe noire* (*Médecins et empoisonneurs au XVIIe siècle*. Paris, 1896).

(4) Larger, *op. cit.*

sont issus Louis XV, *né par le siège* ; le duc de Bretagne, mort en bas âge, etc.

Louis XV — c'est le Dr Larger qui le remarque — est le produit de *six mariages consanguins*, entre les descendants de Marie de Médicis, savoir :

Du côté paternel	I. — Son père, le duc de Bourgogne, époux de Marie-Adélaïde de Savoie. II. — Ses grands-parents, le grand Dauphin et Marie-Christine de Bavière ; III. — Ses arrière-grands-parents, Louis XIV et Marie-Thérèse.
Du côté maternel	IV. — Ses grands-parents, Victor-Amédée II, époux d'Anne-Marie d'Orléans ; V. — Philippe d'Orléans et Henriette-Anne (parents de sa grand'mère, Anne-Marie d'Orléans); VI. — Victor-Amédée Ier et Christine (parents de son arrière-grand-père, Charles-Emmanuel II).

Tout le monde est à peu près d'accord aujourd'hui sur l'influence de la consanguinité et sur ses conséquences. Tandis que, pour les naturalistes, la consanguinité « additionne les tendances généralement similaires des conjoints » (Yves Delage), et qu' « elle n'est fâcheuse que lorsque les conjoints sont atteints d'un vice constitutionnel » (Debierre) ; pour les pathologistes (Legendre), « la consanguinité exalte les tares héréditaires, mais ne les crée pas : ce qui est aussi l'avis des histologistes (Mathias Duval). Il en est pourtant qui vont jusqu'à prétendre que « la consanguinité élève l'hérédité à sa plus haute puissance » (Samson).

D'après la thèse du Dr Larger, les anomalies obstétricales, étant des tares héréditaires, atteindraient leur maximum, quand la consanguinité est de la partie. Le tableau récapitulatif que nous avons reproduit, d'après notre confrère, ne peut nous aider à faire cette démonstration que d'une manière incomplète, les renseignements faisant défaut dans la plupart des cas ; mais ce qu'on peut affirmer toutefois, c'est que la consanguinité a des inconvénients d'autant plus graves que les conjoints présentent des tares de dégénérescence : « *la consanguinité*, nous répétons la formule de Legendre qui nous semble la meilleure, *exalte les tares héréditaires*, mais ne les crée pas. »

L'*hérédité* n'est pas, tant s'en faut, un facteur négligeable. Un seul exemple suffira : M. Larger établit — après bien d'autres, d'ailleurs, dont nous sommes (1), — que Napoléon II est issu de Napoléon Ier, *arthritique* et *tuberculeux* (nous nous réservons de donner un diagnostic justifié d'ici peu, en même temps qu'une observation détaillée), et de Marie-Louise, dont la mère, Marie-Thérèse de Naples, mourut *tuberculeuse*, et dont la grand'mère, Marie-Caroline, sur dix-sept enfants qu'elle eut, en perdit dix en bas âge ; sur les sept autres, trois filles succombèrent à la *tuberculose*.

(1) A ce propos, nous reprocherons à M. Larger d'avoir pris pour autorité dans cette question de pathologie historique M. Frédéric Masson, alors qu'il ne fait pas la moindre allusion à un article que nous avons publié dans la *Gazette des Hôpitaux*, et qui a été reproduit par maints quotidiens (*le Temps*, *le Figaro*, *l'Eclair*, etc.).

L'histoire étrangère n'est pas moins instructive à parcourir, au point de vue qui nous occupe, que notre histoire nationale.

Comme *présentations anormales*, M. Larger s'est gardé d'oublier : Georges, devenu roi de Hanovre, *né par l'épaule*, manifestement *dégénéré* (il était atteint de *cécité*, et appartenait à cette famille de Hanovre, où l'on compte de nombreux aliénés : tel Georges III, roi d'Angleterre).

Le professeur Schröder prétend, de son côté, que Richard III, roi d'Angleterre, *naquit par le siège*. « Boiteux, bossu, décharné, il était hideux à voir et il avait l'âme encore plus laide que le corps... Il montrait son bras desséché qu'il avait ainsi depuis son enfance » (1). *Paralysie spinale*, sans doute, opine très judicieusement le Dr Larger Un autre biographe ajoute que « *né avant terme*, il (Richard III) avait déjà, en venant au monde, *des dents et d'épais cheveux noirs* » (2).

En résumé, conclut le Dr Larger, « tous les personnages historiques que nous venons de passer en revue et qui sont connus pour être nés en présentations anormales, ont été eux-mêmes des êtres anormaux. Leurs noms suffisent pour éveiller dans l'esprit l'idée de dégénérescence : Néron, Richard III d'Angleterre, François II de Valois (né avec une procidence du bras) (3), Gaston d'Orléans, Louis XV, le Roi de Rome. »

De même que les présentations anormales, les *avortements et accouchements prématurés* sont loin d'être rares dans les familles royales (on a pu en juger par ce qui a été dit plus haut). Les *anomalies placentaires*, pour avoir été moins signalées, ne sont pas davantage une exception.

Devons-nous rappeler que Anne de Boleyn, qui présenta, comme stigmates physiques, *une mamelle supplémentaire* et *six doigts* (4), et, comme stigmates moraux, de l'hystérie et des accès de folie maniaque, eut, de son mariage avec Henri VIII, ce dégénéré de haute marque, deux enfants *nés avant terme*, dont l'un, *mort-né*, et dont l'autre, demeurée *stérile* (Elisabeth), tomba en démence sur la fin de sa vie ?

Mademoiselle de Montpensier, l'épouse de Gaston d'Orléans, (*né par la face*), donne le jour à une fille, la *Grande Mademoiselle*, type d'excentrique et qui meurt d'infection puerpérale. L'autopsie révèle que, « au côté droit du fond de l'utérus, s'est trouvée une petite portion de l'arrière-faix, tellement attachée à la matrice qu'on n'a pu la séparer sans peine avec les doigts (5). » Il s'agit évidemment d'une *adhérence du placenta*.

Charlotte-Augusta, princesse de Galles, femme de Léopold de Cobourg, plus tard premier roi des Belges, a une mère détraquée, un père déséquilibré, un grand-père aliéné : *elle accouche d'un enfant mort-né*, et, à la suite de la rupture prématurée des membranes, succombe à une hémorragie mortelle.

---

(1) H. Vast, *Hist. de l'Europe de* 1270 *à* 1610, Paris, 1886 ; cité par H. Larger.
(2) *Nouvelle Biographie générale*, de Hoefer et Didot.
(3) V. *Les Morts mystérieuses de l'Histoire*.
(4) Cf. *Les Curiosités de la Médecine*.
(5) Witkowski, cité par Larger.

Les princesses royales issues de cette famille des Médicis dont nous avons ailleurs établi les marques dégénératives (1), ces princesses, disons-nous, fournissent plusieurs exemples d'*éclampsie puerpérale* — démontrant ainsi, ce qui donne une fois de plus raison à M. Larger — l'hérédité de cette affection obstétricale.

C'est ainsi que nous voyons Henriette-Anne (Madame, duchesse d'Orléans) et la première duchesse de Berry, fille du Régent, « transformer par l'hérédité les présentations anormales de Marie de Médicis, leur aïeule, en éclampsie puerpérale » (Larger).

Des deux jumelles issues de Catherine de Médicis, l'une, Elisabeth, devenue l'épouse de Philippe II d'Espagne, présente deux *avortements* et deux *éclampsies* (elle succombe à la deuxième attaque). La *gémellité* de la mère s'est ici transformée, par l'hérédité, en *éclampsie*.

Meurt, également *éclamptique*, Gabrielle d'Estrées, contrairement à la légende encore vivace de l'empoisonnement (2). Or, Gabrielle d'Estrées était une névrosée, un tableau vivant de tous les vices, une *dégénérée* (3).

Éclamptique pareillement Marie-Antoinette, épouse de Louis XVI, issu, lui, de tuberculeux : sa mère, Marie-Josèphe de Saxe, et son père, le dauphin, ayant tous deux succombé à la phtisie.

M. Larger se trompe en prétendant que le second dauphin, Louis XVII, est mort tuberculeux : c'est le premier dauphin qui était atteint de mal de Pott ; quant à son frère, nous croyons avoir démontré qu'il ne mourut pas au Temple, mais que sa destinée ultérieure est restée incertaine. Selon l'opinion *la plus vraisemblable* (il n'est pas permis, à notre avis, d'être plus affirmatif), il vécut encore plusieurs années sous le nom de Naundorff ; encore une fois, ce n'est qu'une hypothèse ! En tout cas, *Louis XVII n'était pas tuberculeux* (4). Marie-Antoinette — ceci est moins sujet à controverse — n'a pu, par deux fois, mener ses grossesses à terme. De ses deux filles, la duchesse d'Angoulême est restée *stérile* ; l'autre, *Sophie-Hélène*, a succombé en bas âge.

*
* *

Une constatation curieuse due à M. Larger : la *gémellité*, autre anomalie obstétricale, s'observe à la fin de la plupart des grandes dynasties ; encore une preuve que les anomalies sont des stigmates de dégénérescence.

En remontant le cours de l'histoire, on relève (5), en effet, que :

La *dynastie des Césars* se termine par une grossesse gémellaire ; de même, la *dynastie des Antonins* ; et, chez nous, la *dynastie des Carolingiens*, celle des *Valois*, et la *dynastie des Bourbons* ; ce qui provoque chez M. Larger cette réflexion : « que, chez Catherine de Médicis comme chez Marie Leczinska, *la gémellité marque la fin d'une dynastie* ».

Enfin les journaux ne nous apprenaient-ils pas récemment qu'une femme légitime du sultan Abdul-Hamid, cet Héliogabale altéré

(1) Cf. *Le Cabinet secret de l'Histoire* (4 séries) et *Les Morts mystérieuses de l'Histoire*.
(2) Nous aurons occasion d'y revenir dans notre ouvrage sur *Les Poisons dans l'Histoire*.
(3) Nous prenons le mot *dégénéré* dans le sens qu'on lui attribue généralement. Mais nous ne nous dissimulons pas que c'est prêter le flanc aux objections. Le terme de *dégénéré* est, en effet, très mal défini (nous sommes en cela de l'avis du professeur Lancereaux, du Dr G. Ballet ; etc.), mais qu'a-t-on de mieux à nous proposer ?
(4) V. le chapitre consacré à ce personnage dans *Les Morts mystérieuses de l'Histoire*.
(5) Pour le détail, voir la thèse de Larger, p. 197 et suiv.

de sang, avait mis au monde *deux jumelles !...* Ce sera, on peut l'augurer, la fin de sa race.

C'est ainsi que « les tares obstétricales marquent chacune, avec un caractère plus accentué encore que ne l'est celui des tares physiques et morales, une étape importante et souvent décisive vers la *stérilité de l'individu,* vers l'*extinction de la race,* fins dernières de toute dégénérescence ».

Cette phrase qui clôt le très remarquable travail de M. Larger mérite d'être longuement méditée par ceux qui voient dans l'Histoire autre chose qu'une succession, dans l'ordre chronologique, d'événements commandés par des forces qu'on ne juge puissantes que parce qu'elles sont occultes.

A. C.

La goutte de Louis XVIII.

Louis XVIII, dont l'esprit caustique s'attaquait souvent à lui-même, tournait volontiers en ridicule la voix tonnante qu'il avait accoutumé d'employer en ses moments d'humeur : « J'ai pris *ma* « *voix de cloche,* s'écriait-il une fois sa colère tombée, j'ai pris *ma* « *voix de cloche.* »

Et quand il prenait sa voix de cloche, le meilleur moyen de désarmer son courroux était de ne point se laisser intimider. L'anecdote suivante en est la preuve :

Cacochyme et podagre, accablé par la goutte, les jambes habillées de drap, tel enfin que nous le représente la charmante pièce de *Colinette,* le vieux roi, dans les dernières années de sa vie, dînait à l'ordinaire avec sa famille, puis se faisait transporter en un fauteuil roulant jusqu'à son cabinet de travail. Incapable de se soutenir, il disait plaisamment, quand on le traînait ainsi, que c'était là sa manière de *marcher.* En qualité d officier de la chambre, André H... était chargé de ce service. Or, un soir le roi, de fort méchante humeur, au lieu de donner l'ordre habituel de rouler son fauteuil, s'écrie de sa voix rude : « Je veux marcher ! »

Le baron demeure impassible, comme s'il n'avait pas entendu les impérieuses paroles.

— Je veux marcher ! Je veux marcher !! répète plus violemment le souverain.

— Eh bien ! que Sa Majesté marche seule ! répond le premier valet de chambre d'un ton bref et sourd.

Les princes, qui voyaient croître la colère du roi devant cette résistance, et qui tous aimaient André H..., l'engagent à céder et à pousser le fauteuil. Mais ce dernier refuse en termes énergiques et respectueux, jusqu'à ce que Louis XVIII, comprenant sa juste fierté et reconnaissant qu'on ne parlait point sur ce ton à un ancien capitaine aux mousquetaires, lui dise d'une voix sensiblement radoucie : « Veuillez, Monsieur, me conduire à mes appartements, je vous en « rendrai grâces. »

L'attitude du loyal serviteur n'avait point été déplaisante au roi, qui savait en connaisseur estimer et apprécier l'énergie, sous quelque forme qu'elle se manifestât.

Lectures et Informations de la « Chronique »

Ambroise Paré, précurseur.

Notre éminent collaborateur, le professeur Folet (de Lille), qui nous avait jadis adressé un article, en son temps très remarqué, sur Ambroise Paré et l'asepsie, vient de publier dans la *Revue de Paris* (1) un travail de plus longue haleine où il étudie non pas seulement le représentant le plus qualifié de la chirurgie de son temps, mais encore « le médecin d'armée, l'honnête homme et le bourgeois français du XVIe siècle ».

Après avoir raillé — oh ! d'une touche légère ! — la crédulité de notre grand ancêtre, qui, après tout, n'était pas plus arriéré sous ce rapport que la plupart de ses contemporains, même les plus éclairés ; après nous l'avoir présenté comme le sectateur d'Hippocrate et de Galien, dont il acceptait en « bloc » les doctrines, il lui rend cette justice qu'il eut sur bien des points une claire vision des découvertes que devait réaliser le génie chirurgical de ses successeurs ; bien plus, il reconnaît et démontre que son « flair d'observateur » lui fit non plus entrevoir, mais prévoir d'une façon très nette des vérités neuves pour son époque et qui nous le révèlent un incontestable précurseur.

N'est-ce pas, en effet, Ambroise Paré qui, le premier, signala « le symptôme très important de l'emphysème sous-cutané dans les fractures des côtes » ? N'établit-il pas un des premiers « la possibilité d'enkystement indéfini des projectiles dans les tissus » ?

On peut lire encore avec intérêt ses réflexions touchant l'influence de l'état de santé général des blessés sur la marche des traumatismes ; sur l'époque d'apparition des complications méningo-encéphaliques des plaies du crâne ; sur la nécessité de l'incision hâtive des phlegmons de la main, etc.

Mais c'est la découverte de la ligature des vaisseaux qui constitue le principal titre de gloire d'Ambroise Paré. Si « les passages sur le traitement des anévrismes par la ligature et sur l'hémostase des plaies artérielles par ligature du vaisseau lésé au-dessus de la blessure sont obscurs et prêtent à la controverse, la ligature posée sur l'orifice béant des vaisseaux à la surface de section des amputations lui appartient en propre ».

Avant Paré, on réalisait l'hémostase à l'aide du fer rouge : outre les vastes eschares qui en résultaient, il se produisait souvent des hémorragies secondaires dont on n'ignore pas la gravité ; quand ce n'étaient pas « des nécroses osseuses étendues », ou « des difformités considérables des moignons ». A Paré revient sans conteste l'honneur d'avoir remplacé cette pratique barbare par la ligature méthodique et raisonnée : « Le premier, il a adopté et préconisé la ligature comme méthode générale, et il en a clairement et explicitement tracé le manuel opératoire tel que nous l'exécutons encore tous les jours. »

Nous ne parlerons pas de la méthode imaginée par Paré pour la recherche des projectiles dans les tissus ; de ses indications sur la situation à donner au malade, sur la précaution de se servir des

(1) 1er septembre 1901.

doigts de préférence aux instruments : la radiographie nous dispense heureusement aujourd'hui de toutes ces investigations souvent brutales, toujours aveugles.

Si nous ne trouvons qu'à louer le grand chirurgien d'avoir reconnu, contrairement aux idées reçues de son temps, la non-vénénosité des « playes de harquebuzade », il n'y a pas lieu de le féliciter d'avoir substitué à la cautérisation par l'huile « fervente », c'est-à-dire bouillante, des « digestifs faits de jaune d'œuf, huile rosat et térébenthine ». Comme le fait très judicieusement remarquer le professeur Folet, « la cautérisation par l'huile *fervente* , cette pratique barbare dirigée contre une toxicité imaginaire, préservait, en fait, assez souvent les blessés de dangers d'infection ultérieure trop réels. Le caustique, cuisant littéralement les surfaces cruentées, les revêtait partout d'une eschare, carapace préservatrice hermétiquement adhérente pouvant s'opposer à la pénétration des germes pathogènes, lesquels, pour être ignorés, n'en existaient et n'en infectaient pas moins sous François Ier que de nos jours.

« Il faut le dire, la pratique de Paré en matière de pansements fut plutôt un recul. La pharmacopée antique employait beaucoup comme topiques les macérations d'aromates dans du vin ou dans de l'eau-de-vie, les onguents préparés à chaud avec térébenthine, essences de benjoin, de romarin, de mélilot, vitriol blanc (sulfate de zinc), couperose verte (sulfate de cuivre), sels mercuriaux, etc., etc. ; toutes substances qui n'avaient pas les propriétés complexes qu'on leur attribuait, mais qui étaient presque toutes microbicides. C'était une chirurgie bien plus antiseptique que celle de Dupuytren et de Velpeau. »

En préconisant les topiques gras, « suppuratifs et pourrissants », comme il les nommait, Amboise Paré a inauguré l'ère du cataplasme et des « pansements sales », que certains chirurgiens, épris de paradoxe, ont tenté vainement de remettre à la mode en ces dernières années, et dont l'immortel Pasteur, et ce ne sera pas sa moindre gloire, nous a pour toujours, espérons-le, débarrassés (1).

Le trac au théâtre... et ailleurs.

L'article du Dr Hartenberg sur le « trac au théâtre », a eu le retentissement que nous avions espéré. Maints journaux français (2) et étrangers en ont reproduit des fragments plus ou moins importants ; certains ont même apporté leur contribution à l'enquête publiée par notre distingué collaborateur.

C'est ainsi que le courriériste théâtral du *Matin*, M. Alph. Lemonnier, nous a fait connaître les curieux détails qui vont suivre :

---

(1) Nous avons entendu maintenir cette étude critique dans les limites du cadre restreint que nous nous étions assignées ; mais cela ne saurait nous empêcher de conseiller la lecture du travail de M. Folet *ad integrum*. Nous appelons notamment l'attention sur le passage où il est question de la religion d'Ambroise Paré, que nos lecteurs pourront, non sans profit, confronter avec ce que nous avons écrit nous-même sur ce sujet dans nos *Morts mystérieuses de l'histoire*.

(2) Le *Courrier* et l'*Argus de la Presse* nous ont envoyé les articles du *Figaro*, du *Matin*, de la *Liberté*, de la *Lanterne*, de la *Fronde*, du *Soleil du Midi*, de l'*Eclaireur de l'Est*, du *Daily Express* (de Londres), du *Matin* (d'Anvers), et nous ne citons que les principaux.

« Le Dr Paul Hartenberg, dans la *Chronique médicale*, a étudié les effets du trac chez les artistes de nos jours.

« Il cite les effets de cette maladie chez Mlles Pierson, Bartet, Baretta ; chez MM. Worms, Faure, Got, etc., etc.

« Enfin, il nous parle de Sarah Bernhardt, dont les dents se serrent violemment, par une sorte de contraction inconsciente ; les mots ne sortent plus de la bouche que martelés avec une sonorité âpre.

« Le docteur oublie beaucoup de nos artistes...

« Baron, par exemple, qui, deux jours avant une première, est forcé de ne se nourrir qu'avec du bouillon ; Mlle Marie Leconte, qui est si troublée qu'elle croit toujours qu'elle va perdre la mémoire ; et tant d'autres...

« Les artistes dramatiques ou lyriques ont toujours eu le trac avant d'entrer en scène, quand ils créaient un rôle dont le succès souvent décidait de leur avenir... N'est-ce point naturel ?

« Talma, avant d'entrer en scène, avait un si grand trac qu'il tremblait de tous ses membres ; il ne fallait pas que quiconque lui adressât la parole ; il ne répondait pas, se tenant appuyé contre un portant de coulisse, récitant pour lui seul les premiers vers de son rôle.

« Adrienne Lecouvreur entrait au dernier moment en scène, par un suprême effort ; mais souvent, après le premier acte, elle s'évanouissait dans sa loge, et l'on était forcé d'attendre qu'elle fût remise avant de frapper les trois coups pour le second acte.

« Mlle George ne connut le trac qu'à la fin de sa carrière ; à ses débuts, elle était très peu émotionnée, et avant son entrée plaisantait avec tous les amateurs qui fréquentaient les coulisses, répondant à leurs compliments en souriant, très maîtresse d'elle-même.

« Le grand Lekain, quand il devait jouer un rôle pour la première fois, était indisposé trois ou quatre jours avant la première représentation ; il s'enfermait chez lui, ne recevant personne.

« Il paraît aussi que la Clairon ne connaissait pas le trac. Sûre d'elle-même, elle riait de ses camarades paralysées à côté d'elle et plaisantait souvent aux scènes les plus dramatiques.

« Molière, quand il créait une de ses comédies devant le Roi et la Cour, était généralement si ému qu'on ne comprenait pas ce qu'il disait pendant les premières scènes. Peu à peu, il prenait courage, et, devant son succès, oubliait sa peur et redevenait vaillant à partir du second acte.

« Rachel fut une traqueuse, mais à force de volonté elle triomphait de la peur ; seulement il était bien rare que le lendemain d'une première elle ne s'alitât pas, brisée par l'effort qu'elle avait fait la veille.

« Frédérick Lemaitre prétendait ne pas avoir le trac. Il se vantait, car son émotion était si grande que quelquefois il manquait de mémoire.

« Mélingue, le soir d'une première, s'enfermait dans sa loge à partir de trois heures de l'après-midi, se récitant son rôle, se regardant dans une grande glace, étudiant ses gestes et ses jeux de physionomie... Quant il entendait sonner le troisième coup, il demandait un verre d'eau avec un peu de cognac, qu'il buvait d'un seul trait, et disait, se forçant à rire, à son habilleur :

« — Allons-y, mon vieux ! à la grâce de Dieu ! Si je suis sifflé, ce ne sera pas de ma faute !

« Laferrière, l'éternel jeune premier, était bien aussi un vrai traqueur ; il parlait si vite pendant les premières scènes que quelquefois on ne comprenait pas ce qu'il disait. Mais quand il sentait que le public s'impatientait, alors il retrouvait toute son énergie et avait de beaux élans qu'il ne retrouvait plus aux autres représentations.

« Déjazet avait un trac si grand que quelquefois, au moment où l'on annonçait le lever du rideau, elle demandait quelques minutes de grâce. Ce n'est que lorsqu'elle entendait le public frapper des pieds qu'elle disait au régisseur : « Vous pouvez commencer. » Mais quand elle chantait son premier couplet, sa voix tremblait, et souvent elle était forcée de trouver un prétexte pour s'asseoir, de peur de tomber.

« Les anciens artistes comme les nouveaux ont toujours eu le trac les soirs de premières. C'est pourquoi on devrait se montrer indulgent avec eux — ils sont souvent à plaindre.

« Ce qui est curieux, c'est que la maladie du trac augmente avec la réputation. Il est rare que les débutants aient peur, et ce sont les vétérans qui sont les plus paralysés par le trac. Ceci est facile à comprendre : plus l'artiste a de réputation, plus il risque d'être critiqué... »

***

Voici, maintenant, ce que nous révèle un autre de nos confrères : ses informations, si peu neuves qu'elles soient, complètent ou rectifient dans les détails la consciencieuse enquête du Dr Hartenberg.

« Mme Sarah Bernhardt claque littéralement des dents le jour de la création d'un rôle important. Elle arpente fiévreusement son appartement et ne répond guère que par monosyllabes aux questions qui lui sont posées par d'autres personnes que son auteur ou son directeur.

« Mlle Bartet maigrit de quelques onces pendant les quelques jours précédant sa grande première. Cela s'explique par ce fait que l'émotion la force à jeûner presque complètement. Elle ne mange pas, même à son déjeuner, le jour où elle joue un rôle redoutable à ses yeux.

« Le croirait-on ? De tous les comédiens, l'homme le plus impressionnable n'est autre que cet acteur, si sûr de lui-même en apparence, qui s'appelle Baron. Lui aussi ne tient pas en place, dans la coulisse, le soir d'une de ses premières, et à chaque instant on l'entend dire, avec la douce voix qu'on lui connaît : « Quel chien de métier ! »

« Il n'y a pas de règle sans exception. Nous savons un comédien de premier mérite qui se vante de paraître sur la scène sans la moindre émotion. C'est Coquelin aîné. »

***

Mais il n'y a pas que le *trac* des artistes, il y a aussi le trac des orateurs, le trac des auteurs dramatiques, le trac des musiciens, etc.

Il ne s'agit pas des vivants... Ce sera pour plus tard.

Comme l'homme d'Horace, *impavidum ferient ruinæ*, rien n'émouvait Victor Hugo, ni les applaudissements, ni les sifflets. Impas-

sible devant l'orage, il abordait ses interprètes d'un front serein et leur disait : « On nous éprouve, mais nous prendrons notre revanche, plus tard justice sera faite. »

Alexandre Dumas père était plus expansif. Il arrivait au théâtre vers le deuxième acte et, après avoir encouragé de sa voix de tonnerre « ses » artistes, il pénétrait dans la salle, donnait des milliers de poignées de main, discutait avec les critiques telle ou telle situation, tel ou tel récit, s'interrompait pour placer les femmes et finalement envoyait des baisers au public !

Ponsard tremblait, il tremblait à faire pitié. Le soir de la première de *Lucrèce*, il crut entendre quelques sifflets et faillit s'évanouir.

Casimir Delavigne avait la même frayeur du public. Lui, il ne mettait même pas le pied au théâtre, il restait chez lui, faible, craintif, doutant de son talent, et il ne souriait que lorsqu'il voyait ses frères accourir la joie dans les yeux et les mains tendues !...

Scribe avait une grande puissance sur lui-même ; mais ceux qui le connaissaient bien affirmaient que sa froideur n'était qu'un masque, et son mouchoir, qu'il avait l'habitude de mordre à belles dents pendant les moments critiques, attestait qu'il était loin d'être insensible aux péripéties de cette terrible partie qui s'appelle une « première ».

Anicet-Bourgeois s'en prenait aux décors. Lorsque la scène capitale ne marchait pas à son gré, il saccageait les portants à grands coups de canne.

Bouchardy se sauvait, comme d'Ennery, comme bien d'autres...

Ancelot ne voulait pas être joué un vendredi, Bayard avait toujours mal au ventre, Dumanoir avait l'air d'un spectre...

Paul de Kock se tenait dans la salle, mais il manquait totalement de sang-froid, interpellant ses voisins qui n'applaudissaient pas assez franchement, réclamant contre la toilette de telle ou telle actrice...

Il faut l'avouer, les auteurs se tiennent mieux aujourd'hui.

Léon Gozlan, qu'on ne joue plus, et peut-être est-ce un tort, Léon Gozlan, disons-nous, était très nerveux les jours de « première ».

Saint-Georges, très élégant et invariablement frisé au petit fer, était aussi impressionnable que Gozlan, mais il le faisait moins paraître.

Eugène Süe arrivait au théâtre une heure avant le lever du rideau, puis, les trois coups frappés, il disparaissait comme un diable dans une trappe. Un de ses amis disait spirituellement que son existence, pendant la durée de ses drames, n'était pas l'un des moindres mystères de Paris.

Deux mots maintenant des musiciens :

Adolphe Adam piétinait, sautillait, dansait en essuyant fiévreusement les verres de ses lunettes.

Halévy était fort craintif : il se cachait derrière les décors ou dans les coins les plus sombres.

Auber, lui aussi, se montra toujours tremblant devant le public, et, fait unique dans l'histoire du théâtre, jamais il ne put prendre sur lui d'assister à la représentation d'une de ses œuvres.

Meyerbeer se dissimulait dans une petite loge obscure, dérobant à tous les regards les violentes émotions qui triomphaient de sa dignité germanique...

Rossini était un brave. On raconte qu'à la première de *Il Barbiere*, à Rome, une formidable cabale fut organisée et le maëstro sifflé à outrance. Or, Rossini assistait à cette première, et chaque fois que le tapage redoublait, il se levait et saluait le plus respectueusement du monde ses contempteurs...

En somme, on le voit, ceux qui ont le courage d'affronter la foule à visage découvert sont la rarissime exception.

***

Le *trac* est une angoisse passagère ; la *timidité* est une véritable maladie. Du premier on peut parfois guérir avec beaucoup de volonté ; le second est une névrose qu'on peut dire presque incurable.

« La timidité, écrit M. J. Claretie, est à la fois une sorte de vertu et une faiblesse. Le timide, qui est ou un délicat ou un orgueilleux, est assurément un désarmé. Les angoisses le paralysent ; sa modestie — car le timide qui, par occasion, peut être aussi un vaniteux dissimulé, est plus souvent un modeste — constitue une sorte d'infériorité intellectuelle. Qu'est-ce qu'un amoureux transi ? Un timide de son cœur. Le timide, dans la bataille de la vie, ressemble à ces conscrits que les conseils de revision rejettent comme débiles, avec cette différence que, dans la mêlée humaine, les plus faibles sont tenus, quoi qu'ils fassent, de se mesurer avec les plus forts.

« Le timide est un malheureux. Il sera, toute sa vie, dominé, primé par le vaniteux qui affirme violemment sa supériorité, et par l'audacieux qui, de par son aplomb, s'installe effrontément au premier rang et dit au timide : « Ote-toi de mon soleil ! »

« M. le docteur Paul Hartenberg veut étudier précisément et guérir, s'il se peut, la timidité, cette véritable « infirmité mentale », qui finit par devenir une façon de maladie de la volonté.

« Je sais des êtres exquis, comme Sully-Prudhomme, qui ont fondé, avec une modestie ressemblant fort à une revanche, une réunion spéciale, le *Dîner des Timides*, où l'on rend hommage à la timidité comme à une déesse exilée en ce temps de cabotinage et de coups de gongs. Mais, pour être une sorte de qualité de l'esprit ou du cœur, la timidité n'en est pas moins, je le répète, une espèce de débilité qu'il est mauvais de chérir trop, à l'heure surtout où — comme dit Shakespeare — l'homme ne songe qu'à « ouvrir le monde, comme on ouvre une huître, fût-ce avec un couteau ».

« Victor Cherbuliez était un timide et se plaisait à cette timidité qui donne à celui qu'elle atteint des joies morbides de reclus. Si M. Paul Hartenberg, pour assembler ses documents, veut interroger tous les gens illustres, il verra que la timidité est la maladie ou l'ivresse secrète des natures trop fines, cristallines, en quelque sorte. Celles-là sont vibrantes, mais toute vibration leur est souffrance. Souffrance délicieuse pour les uns, horrible pour les autres. Le timide devient facilement pessimiste ou révolté... Le bon grand Dumas a écrit là-dessus un chef-d'œuvre d'humour dans ses *Impressions de voyage en Suisse*, « l'Anglais timide ».

« On n'est pas nécessairement timide à cause de l'humilité de sa position ; on peut être très puissant, tout-puissant, et demeurer parfaitement timide. Quelqu'un qui a beaucoup connu Napoléon III me parlait de son hésitation, lorsqu'il devait entrer, le dimanche.

dans la chapelle des Tuileries pour y entendre la messe. Il se savait regardé, il se disait que dans un moment il serait le point de mire de l'assemblée. Alors il se redressait, s'étudiait avant d'entrer, faisait un pas en avant, un autre en arrière, puis brusquement se décidait à pénétrer dans la chapelle et gagnait sa place, lui, l'Empereur, intimidé sous les regards.

« Louis XIV, qui se rendait à la messe en marquant le pas au son des violons, était peut-être — qui sait ? — un timide aussi, à qui Lulli donnait du ton.

« On va élever une statue à un soldat intrépide, l'honneur de l'armée de Metz, Ladmirault, qui, au 16 août, arriva le premier sur le champ de bataille et y fut si beau. J'ai eu l'honneur de l'approcher alors qu'étant gouverneur de Paris et ayant sous ses ordres les théâtres et leur administration, j'allais au Louvre lui demander, au nom de la Société des gens de lettres, de rendre à un confrère mort aujourd'hui, Robert Halt, une pièce répétée au Vaudeville et que les censeurs avaient interdite, *Madame Frainex*.

« L'officier d'ordonnance qui m'introduisit auprès du gouverneur de Paris portait l'uniforme de capitaine de dragons et était M. de Mun, à présent membre de l'Académie française. Lorsqu'il m'annonça au général, je vis, par la porte entr'ouverte, Ladmirault, très certainement gêné, chercher une attitude pour recevoir l'homme de lettres qui venait lui parler de choses théâtrales auxquelles il n'était pas accoutumé. Et, avant de se trouver en présence d'un jeune journaliste qui n'avait rien d'intimidant, ce soldat, qui n'eût pas sourcillé devant un escadron de cuirassiers blancs ou sous une artillerie prussienne, qui eût pu, comme le maréchal Canrobert, chercher ce mot inconnu, *la peur*, dans le dictionnaire, ce héros de l'armée du Rhin rangeait des presse-papiers sur sa table, posait à droite, puis à gauche, des porte-plumes, tirait la basque de sa tunique et avait les gestes indécis qui dénotent visiblement l'embarras causé par la timidité

« Et Dieu sait si le général Ladmirault, type de loyauté et le courage, était un timide sous les balles et les boulets !...

« Quand le timide prend le mors aux dents, il devient, d'ailleurs, un héros à son tour. Le professeur Duclaux quittant le laboratoire pour une réunion publique ; l'admirable docteur Roux, aussi intrépide dans la manifestation de ses idées que devant un enfant atteint du croup, sont deux exemples de ces renversements de toute timidité. »

En somme, conclurons-nous avec M Claretie, « rien de plus curieux, de plus intéressant, de plus contrasté, que les manifestations de la timidité... »

PETITS RENSEIGNEMENTS

ÉCHOS DE PARTOUT

La maladie du prince Henri d'Orléans.

Les dépêches laconiques qui ont apporté, en France, la triste nouvelle de la mort du prince Henri d'Orléans n'ont donné que les détails essentiels sur les derniers jours du malheureux explorateur. Le courrier d'Indo-Chine, qui vient d'arriver par le dernier paquebot, donne sur la maladie du prince de nouveaux éclaircissements plus circonstanciés. La correspondance que nous publions, d'après le *Journal*, est datée de Saïgon, le 1er août, c'est dire qu'elle est antérieure à la mort du prince. Voici ce qu'elle rapporte :

« Le prince Henri était parti de Kratié (haut Cambodge) avec l'intention de gagner Nhatrang (côte Sud de l'Annam) en traversant la chaîne annamitique ; c'est dans les forêts qui couvrent cette région qu'il tomba malade.

« Il arriva à Langbiang (lieu du futur sanatorium projeté par M. Doumer, à 1,400 mètres d'altitude), où l'administrateur, président de la province de Djiring (Annam), lui donna les premiers soins, en attendant l'arrivée du docteur Ayme, prévenu.

« Le chef du cabinet du gouverneur général, M. Faure, arriva avec le docteur Ayme qui, estimant qu'un abcès au foie était à craindre, décida le transport du prince à Saïgon.

« Le prince d'Orléans arriva à l'hôpital le 20 juillet, fort malade ; on le laissa se remettre pendant deux jours des fatigues de son voyage ; et le 22, comme tout faisait supposer un abcès au foie, d'accord avec le docteur Ayme (ancien médecin en chef de 1re classe des colonies, en retraite), qui avait accompagné le malade à Saïgon, le docteur Hénaff pratiqua des sondages sur divers points ; chaque fois le pus se manifesta. Il n'y avait plus à hésiter ; l'opération pratiquée donna un litre de pus. Le malade parut très soulagé ; mais un deuxième abcès pouvait être à craindre.

« Les causes de l'abcès paraissent être : diarrhée, dysenterie et usage d'eau ni bouillie, ni distillée, absorbée par le prince pendant la traversée de forêts, puis abus par le prince de chloridine.

« Actuellement l'abcès est considéré comme guéri, mais la dysenterie, cause première de l'abcès, n'est pas encore disparue. Une inquiétude nouvelle a surgi depuis ce matin : le prince d'Orléans, qui est atteint d'une cystite, survenue par suite des fatigues du voyage, souffre beaucoup. Le prince est très fatigué et le docteur Hénaff redoute une intoxication par cette voie.

« Depuis le 27 juillet, tout danger immédiat paraît écarté, mais des complications peuvent surgir, d'autant plus que l'état de santé général de la colonie semble laisser à désirer : il y a beaucoup de diarrhées infectieuses et de dysenteries. »

C'est sur ces prévisions pessimistes que se termine cette lettre. Quelques jours plus tard, le 9 août, le prince Henri succombait aux multiples ravages qu'avaient laissés, dans son organisme, ses précédents séjours sous les climats les plus rudes.

Un disciple du Dr Schenk.

La désunion règne au palais royal de « het Loo », la tranquille résidence de La Haye. La cour hollandaise est partagée en deux camps.

— Nourriture surabondante est le cri de guerre des uns ; nourriture normale, celui des autres.

Les médecins de la cour ont constaté que la jeune reine se trouve dans une situation intéressante, et depuis qu'un célèbre médecin autrichien (le Dr Schenk) a observé que les mères qui, pendant leur grossesse, se nourrissent d'une manière anormale, mangent en surabondance, dévorent les roastbeefs, les poulets, les puddings, mettent au monde un enfant mâle, on a conseillé à la reine de manger tant qu'elle peut. Mais « Wilhelmintje », craignant un embonpoint précoce, préfère plutôt avoir une fille que d'être, à vingt ans, plantureuse comme une belle-mère. Elle a trouvé des partisans ; sa mère surtout, la reine Emma, ne voit aucune utilité à sacrifier l'élégance de la taille de sa fille aux vœux de la nation.

D'ailleurs, la loi hollandaise reconnaît aux filles le droit de monter sur le trône. Malheureusement, le prince consort est d'une opinion opposée ; il croirait manquer à ses devoirs envers sa nouvelle patrie, s'il ne lui donnait pas un garçon. Il y met son ambition. Il veut mériter sa dot, son apanage et, en cas de veuvage, sa retraite annuelle de 150.000 florins. Il veut donner aux Hollandais quelque chose pour leur argent !

Il comble sa femme de friandises, de fruits rares, de mets délicats.

— Mange ! mange pour la patrie ! lui répète-t-il sans cesse.

Mais « Wilhelmintje » tient bon.

(*Le Cri de Paris.*)

Les Médecins archéologues.

M. le Dr Marcel Baudouin, chargé par le Ministère de l'Instruction publique d'une mission archéologique sur les côtes de Vendée, vient de terminer la première partie de ses recherches sur les monuments préhistoriques du Havre de la Gachère et du pays de Monts. Il a découvert une fabrique d'outils et d'armes de la période de la pierre taillée, et un menhir à inscriptions, jusqu'ici non catalogués ; de plus, avec son collaborateur, il a, entre autres, fouillé, avec des résultats intéressants, les dolmens voisins du Havre et la magnifique allée couverte de Pierre Folle (Commequiers), trop peu connue.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Les gaietés du laboratoire.

M. Roussel, le chimiste bien connu, fut chargé d'analyser un vin d'assez vilain aspect.

Un expert dégustateur, après avoir pris une gorgée du vin suspect, le déclara plus que médiocre.

L'analyse donna des résultats qui sortaient fortement de la normale, particulièrement l'acidité très affaiblie et le poids des cendres très fort. Ce qui parut surtout extraordinaire, ce fut l'odeur plus qu'étrange de l'alcool, du résidu de la distillation et des vapeurs dégagées pendant l'incinération de l'extrait.

« Je n'étais pas, dit M. Roussel, au bout de ma surprise ; le microscope devait changer ma présomption en certitude. En effet, au milieu des diverses levures qu'on rencontre habituellement dans les vins mal clarifiés ou de conservation douteuse, je reconnus nettement et en grand nombre des débris épithéliaux qui ne venaient assurément ni de la feuille, ni du fruit de la vigne, et certaines cellules polynucléaires qu'on ne trouve jamais dans la pulpe du raisin. »

M. Roussel se livra alors à une enquête qui lui apprit que « le vin, en effet, était coupé, mais pas avec de l'eau, et celui qui s'était permis une pareille adultération nous avait fait la grâce de n'être pas diabétique. Quelle perturbation c'eût été dans les résultats de l'analyse! Il était seulement blennorrhagique!

« L'heureuse rareté du fait peut couvrir mon récit d'invraisemblance; on croira plus volontiers à son authenticité, lorsqu'on saura que le fraudeur est un domestique congédié, et la victime, une cuisinière ayant contribué au renvoi. La vengeance, il y paraît ici, n'est pas toujours difficile sur le choix des armes »

(*Bull. des Sc. pharmacol.*)

La thèse doit-elle être conservée ?

La Faculté de Médecine a été consultée sur la question de la thèse. Faut-il la supprimer ? Si on la conserve, y a-t-il des modifications à apporter au régime actuel ?

Le professeur Pinard, chargé de faire un rapport sur ce sujet, après avoir judicieusement pesé le pour et le contre, est arrivé aux conclusions suivantes :

1° Tout candidat à la thèse devra choisir son président et être agréé par lui, après la seizième inscription ;

2° La thèse à soutenir par les candidats au grade de docteur en médecine consiste en une dissertation sur un sujet ressortissant aux sciences médicales ;

3° Cette dissertation, soit imprimée, soit copiée à l'aide de la machine à écrire, sera remise au président un mois au moins avant la soutenance ;

4° Le candidat devra déposer à la Faculté six exemplaires de sa dissertation quinze jours avant la soutenance ;

5° Le jury, dans les formes ordinaires de la soutenance des thèses, déterminera : *a*) si le candidat est reçu ; *b*) si la thèse est jugée digne de faire partie des publications académiques, et, dans ce cas, le candidat devra fournir à la Faculté deux cents exemplaires de son travail imprimé. En cas contraire, la dissertation reste dans les archives de la Faculté.

(*Journal de méd. de Bordeaux.*)

Les ennemis des livres.

Nous lisons dans le *Courrier du Livre* que deux prix de 1000 francs chacun et un autre de 500 francs sont institués par des donateurs anonymes pour récompenser les meilleurs mémoires « sur les insectes qui s'attaquent aux livres et les meilleurs moyens à employer pour la destruction de ces animaux ». M. Henry Martin, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, est chargé de donner tous renseignements utiles.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Vierges enceintes dans l'art religieux (VII, 48, 121, 160, 471). — Les articles publiés dans la *Chronique* n'ont pas passé inaperçus dans le monde des archéologues. Les nombreuses communications que nous avons reçues à ce sujet sont la preuve que nous avons soulevé un problème de haut intérêt, alors que l'on n'aurait pu y voir qu'une question de simple curiosité.

Cette question, sous une autre forme que dans les colonnes de notre revue, il est vrai (1), a eu même, le croirait-on, les honneurs d'une très sérieuse discussion au *Congrès international de l'art chrétien.* C'est M. l'abbé Porée, chanoine et curé de Bournainville (Eure), un ecclésiastique d'une rare érudition, comme il s'en rencontre quelques-uns au fond de nos provinces, qui a pris l'initiative d'attacher le grelot.

M. Porée a présenté au Congrès précité un travail sur une statue de sainte Anne en bois (que nous pouvons reproduire, grâce à l'obligeance de M. l'abbé Dubois, curé de Verneuil, Eure), « du xv[e] au xvi[e] siècle, haute de 1 m. 50 et conservant quelques traces d'anciennes et curieuses peintures. La sainte Vierge, nue, avec de longs cheveux. est sur le sein de sa mère, la tête entourée de rayons » (2).

Un des secrétaires du Congrès de l'art chrétien, M. E. Berteaux, pense que l'origine de ces figurations doit se rechercher dans l'iconographie byzantine. Il a fait passer sous les yeux de ses collègues la gravure d'une fresque de l'église Santa-Maria di Donna Regina (xiv[e] siècle) à Naples, et représentant la femme de l'Apocalypse (vii, 1 et 2), avec la tête de son enfant apparaissant à la hauteur de la ceinture. M. Berteaux a encore cité un bas-relief, qui se trouve dans l'église de l'Annunziata, à Lucques ; un autre bas-relief, de 1500, qui peut se voir au musée Correr, à Venise ; enfin un du xv[e] siècle, de provenance également vénitienne, conservé au musée de South-Kensington

M. Porée, qui nous donne ces intéressants détails, nous rappelle que le musée de Cluny possède un émail peint, daté de 1549, et représentant une sainte Anne presque identique à celle que nous reproduisons, c'est-à-dire figurant la Vierge debout dans le sein de sa mère. Cet émail est inscrit sous le n° 4633 du catalogue du musée de Cluny.

Notre aimable correspondant nous fait ensuite part d'une très curieuse trouvaille qu'il a faite à Evreux au mois de mai de cette année, et dont nos lecteurs ne manqueront pas d'apprécier la valeur :

« M. Damiens, — nous écrit M. Porée, — antiquaire et collectionneur rue Vilaine, à Evreux, m'a fait voir un très beau manuscrit (que je mettrais aux environs de 1545), et qui, selon certains connais-

(1) « La statue de sainte Anne servait comme de prétexte pour parler d'une très curieuse école ou plutôt atelier de sculpture établi à Verneuil au commencement du xvi[e] siècle. » Communication de M. l'abbé Porée.

(2) Communication de M. l'abbé Dubois.

seurs aurait fait partie d'une série de riches manuscrits enluminés, exécutés pour le cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen (le Charles X de la Ligue), né en 1523, mort en 1590. C'est un livre d'heures, avec encadrements variés et grande miniature à pleine ou à mi-page fort remarquables. L'une d'elles représente la Visitation : la Vierge et sainte Elisabeth vont à la rencontre l'une de l'autre, et l'Enfant Jésus et saint Jean-Baptiste *apparaissent à mi-corps devant les vêtements de leur mère.*

« Cette page du manuscrit n'a pas été photographiée et selon ce que j'ai compris, le propriétaire semblerait se refuser à laisser prendre un cliché, ce que j'avais l'intention de lui proposer (1).

« Toutefois il vous est très certainement loisible de mentionner cette curieuse enluminure... »

Voilà qui est fait. Il n'y a plus qu'à attendre de nouvelles et aussi intéressantes communications.

A. C.

Les « Volontaires » de la Médecine (VIII, 545).— Dans une interview publiée par *l'Éclair*, notre confrère et collaborateur le Dr Jullien, le distingué chirurgien de Saint-Lazare, a rappelé le nom de quelques précurseurs, dans une voie différente, du Dr Garnault.

« Ce n'est pas la première fois que la médecine inspire de tels dévouements, et que les médecins jouent leur santé, même leur vie dans la lutte des opinions.

« Il y a quelque 40 ans, dans un domaine tout différent, le monde médical retentit d'un duel à la lancette entre deux célébrités, l'une de Lyon, l'autre de Paris. Le combat resta à l'état de projet, mais peu de temps après le Lyonnais, M. Diday, une des plus brillantes et plus pures gloires de la spécialité, se fit lui-même une inoculation qui le condamna aux douleurs les plus cruelles et à l'immobilité pendant près d'une année.

« Au siècle dernier, un médecin anglais, Hunter, le grand Hunter, pensant établir la séparation de deux maladies, que nous savons aujourd'hui bien distinctes, se pique avec le pus d'un de ses malades, et la malice des choses veut que ce cas étant complexe, l'expérimentateur subisse une infection inattendue et accrédite une erreur dont il a fallu un demi-siècle de travail et de recherches pour le délivrer.

« Dans le même ordre d'idées il faut encore citer Lindmann, un jeune médecin allemand qui se livra 2,400 fois à l'inoculation soi-disant préventive d'un virus auquel il n'échappa cependant pas.

« Mais nous voici à Florence. Le professeur Pellizzari (ce nom est celui d'une dynastie glorieuse) expose à ses élèves les mystères d'une maladie dont il serait fort important de savoir si le virus est transporté par le sang. A la fin du cours, trois de ses auditeurs vinrent le trouver : « Maître, lui dirent-ils, le problème est facile à éclaircir, voici nos bras, piquez-nous. » Ainsi fut fait, et depuis 1862, la science est fixée sur ce point primordial. Ajoutons que la victime, car il n'y en eut qu'une, fut guérie et est encore aujourd'hui bien vivante et bien portante.

« Un médecin suédois, qui exerça à Londres, puis à Paris, Swe-

(1) Si nous pouvons décider M. Damiens à autoriser cette reproduction, nous ne manquerons pas de la publier dans la *Chronique.*



La Vierge de Verneuil (Eure)

DIAUR, est aussi célèbre pour une expérience mémorable qu'il fit en essayant de déterminer, sur une de ses muqueuses, un catarrhe, au moyen d'une injection d'ammoniaque Il y réussit bien, mais ses douleurs furent inutiles et ne servirent qu'à enraciner une erreur. La lumière ne devait venir que plus tard, quand Pasteur alluma le grand phare de la bactériologie.

« Avant d'être connue et vaincue, comme elle l'est maintenant, la *diphtérie* était un terrible problème, décourageant la thérapeutique, et provoquant les plus ardentes recherches. Nul ne fit plus pour sa connaissance clinique que TROUSSEAU, et il fut admirablement secondé par son élève PETER. Ce dernier n'hésita pas à déposer sur ses amygdales les fausses membranes d'un malade atteint de croup, et l'on se demande aujourd'hui quel Dieu le protégeait, car le mal fatal ne s'y greffa pas.

« Et le *choléra* ? Qui ne se rappelle la célèbre expérience du docteur BOCHEFONTAINE, faite il y a une quinzaine d'années ? Ce savant eut le courage d'absorber des produits cholériques ; l'ingestion avait été faite solennellement en présence de témoins ; tout Paris avait l œil sur lui, et notre valeureux confrère en fut quitte pour une légère indigestion..... »

— Le médecin Yankee auquel nous avons fait allusion dans notre précédent article est le Dr MONSON.

Le Dr MONSON, inspecteur des produits laitiers pour l'Etat de Colorado, s'est offert pour faire l'expérience suivante ; il s'inoculera des germes de la tuberculose pris sur un animal atteint de cette maladie. La seule condition qu'il pose, c'est que, s'il meurt à la suite de son expérience, sa famille reçoive de l'Etat une rente annuelle.

— Les annales de la science médicale ont enregistré plus d'un de ces actes d'abnégation. Un de nos confrères du *Petit Parisien* a fort à propos rappelé la mort encore récente du docteur FESTANA, qui s'était rendu au Portugal pour étudier la marche de la peste et vérifier l'effet des méthodes pasteuriennes. La contagion l'atteignit, et il dut se faire transporter à l'hôpital. Là, tandis qu'il mourait, il se mit à dicter à l'interne les symptômes de sa maladie.

Il voulait que son sacrifice profitât à la science et à l'humanité. Et, jusqu'au bout, mesurant le temps d'agonie, il se regarda souffrir. Il suivait le progrès de la mort, rectifiant ses propres erreurs, annonçant ce qui allait lui arriver. Puis, quand il sentit venir les spasmes tétaniques, au moment suprême, il donna ordre de noter scrupuleusement toutes ses convulsions.

De cette fin d'un savant, on a rapproché celle du docteur MÜLLER, de Vienne. Lui aussi mourut de la peste. Il avait soigné un malade arrivant des Indes. Ce malade avait été isolé. Le docteur MÜLLER demeura dans la salle où il se trouvait, afin de ne pas transporter le mal au dehors. Voici la lettre qu'il adressa à sa famille au moment où il se sentit perdu :

Chers parents, frères et sœurs,

« Il n'y a plus aucun doute. Je suis malade de la peste et je sais parfaitement que, dans peu de jours, la mort viendra. Je dois donc, chers parents, prendre congé de vous. Pardonnez-moi toutes les préoccupations que vous avez eues à cause de moi, vivez heureux

et tranquilles, et soyez persuadés que je mourrai très calme et sans souffrance.

« MULLER. »

En post-scriptum, l'infortuné savant disait :

« Je voudrais être brûlé sur un bûcher, afin de ne pas mettre en péril d'autres hommes ; recueillez mes cendres et, après les avoir désinfectées, enterrez-les dans notre caveau de famille. »

Quel héroïsme tranquille, quel sacrifice digne d'admiration !

Mais que de sang versé dans le champ des martyrs de la science avant qu'il soit fécondé !

R.

Le citoyen Millié, médecin au Comité de salut public. Quis? (VIII, 420.) — Dans les listes des docteurs-régents de la Faculté de Paris, publiées par l'Almanach national, ci-devant royal, sous la Révolution, figure le médecin Mittié, *et non Millié*, 59e par rang d'ancienneté (sur 152) en 1789. Mittié (il doit s'agir de Jean-Stanislas) exerçait encore en l'an III (1794-95) et a donc traversé les orages de la Révolution. Son nom disparaît avant la fin du siècle.

La Biographie Jal-de-Norvins nous apprend qu'il fut médecin de Stanislas, à Nancy, sinon en Pologne, et qu'il se montra hostile à l'emploi thérapeutique du mercure.

Je n'ai vu citer nulle part le nom de Mittié père dans les récits des événements révolutionnaires. Mais il avait un fils qui est cité partout comme ayant exercé une certaine influence sur les insurgés du faubourg Antoine. Ce fut un des chefs de l'insurrection du 1er prairial (20 mai 1795), la *journée* la plus grave de toutes, au jugement de Thiers, où la salle des séances fut ensanglantée par un combat et souillée par le meurtre de Féraud. Mittié fils (qui ne semble pas avoir embrassé la profession de son père) dut son salut à la fuite et ne reparut qu'après l'amnistie par laquelle la Convention clôtura ses travaux.

Dr M -D.

Les chansons de Bicêtre (VIII, 421). — Il y a deux chansons de Bicêtre : l'une commençant ainsi :

Dans ce Bicêtre, où l'on s'embête,
Loin de Paris que je regrette...

est, si l'on en croit la tradition, de Paul BROCA.

L'autre :

Temple de la caducité,
Bicêtre, en son enceinte...

qui se chante sur l'air de la *Faridondaine* et dont certains couplets sont de véritables trouvailles, est du Dr ACHARD, actuellement médecin des hôpitaux.

L'Epopée de Bicêtre a été composée en 1887 par le Dr J.-L. FAURE, alors interne dans cet hôpital.

Elle fut imprimée à cette époque, et un exemplaire doit se trouver encore à la Bibliothèque des internes où je l'ai vu.

Un ancien interne de Bicêtre.

Chronique Bibliographique

Les dangers sociaux. — La source fatale, par André COUVREUR. Paris, Plon, 1901.

M. André Couvreur nous soumet, sous le titre de *Dangers sociaux*, toute une série de problèmes passionnants. Après s'être attaqué, dans *le Mal nécessaire*, aux morticoles avides de lucre et sans scrupules, il nous montra dans *les Mancenilles* l'action néfaste des filles, empoisonneuses d'âmes, destructrices de corps, sur la moralité et la santé des jeunes gens. Aujourd'hui, il tente de nous mettre en garde contre un fléau social dont les effets désastreux s'accusent de jour en jour et qui, s'ils ne sont enrayés, assombrissent singulièrement l'avenir de notre pays. Il s'attaque à l'alcoolisme avec l'ardeur d'un apôtre énergique et convaincu.

Il nous peint avec maîtrise les horribles conséquences du fléau dévastateur ; les affreuses scènes d'orgie où la raison s'effondre ; le vice triomphant, envahissant, comme la gangrène sur un membre ulcéré ; « l'homme corrodé, aux idées déviées, perpétuant une mauvaise race. »

M. Couvreur, sous les traits de Bordier, cherche la source de tout ce mal. Il la trouve dans l'indifférence inconsciente de certains, dans la rapacité criminelle des autres. Il nous fait voir les industriels — même ceux qui sont honnêtes — responsables du crime, en faisant jaillir la *source fatale*, capables de corrompre toute une région, tout un pays, avec l'alcool pernicieux de leurs usines.

Puis ce sont les complices et les victimes innombrables : la bourgeoisie affreusement égoïste, n'essayant pas de vaincre un mal dont elle tire profit ; Poulard, ce médiocre, qui vit de l'intoxication des autres et s'intoxique lui-même, jusqu'au jour d'une catastrophe ; Blumenthal, l'industriel, un abominable empoisonneur averti et conscient ; Colon, le député, qui remplit les urnes de votes à son nom, grâce à la protection avouée du vice ; Christiane, une riche bourgeoise, vicieuse et détraquée, qui tombe dans un gouffre effroyable de dépravation et de folie ; Florentin Bourd, que l'alcool jette dans les bras de cette gueuse à qui il sacrifie son honneur, laissant dans la misère sa femme et ses enfants. Et plus bas, dans la masse sordide des ouvriers, la fermentation effroyable des esprits contaminés par le fléau, produisant la révolte des victimes de la société et du grand mal, dans un remuement de désordre et de meurtre.

Au-dessus de ce chaos sordide et écœurant, planent la radieuse figure de Jeanne Duprat, un ange de bonté et de charité, et le caractère tout de noblesse et d'inépuisable altruisme du Dr Bordier.

Pour tout dire, c'est un bon livre que celui de M. Couvreur ; un livre sain et moralisateur, d'un intérêt soutenu et d'une lecture profondément attachante.

B. C.

De la précocité intellectuelle. — Étude sur le génie, par le Dr Emile DUCHÉ. Paris, Jouve, 1901.

Une œuvre jeune, due à la plume d'un jeune : c'est son excuse. Un magnifique sujet, maintenant défloré. Ah ! les vandales ont

beau jeu, par ce temps d'information à outrance ! Aussi quelle idée ont certains professeurs de notre Faculté d'indiquer de pareilles questions à traiter à des débutants ! Encore s'ils daignaient les seconder, leur prêter un *concours effectif*, et non pas seulement les couvrir de leur autorité morale. C'est une circonstance atténuante que peut invoquer l'écrivain inexpérimenté, que nous critiquons du reste sans amertume. Comment voulez-vous, si on ne les lui a pas indiqués, que notre jeune confrère ait pu seulement soupçonner l'existence des ouvrages de Moreau (de Tours), de Nisbet, de Galton, de de Candolle, etc. ?

Par contre, il nous sert une attestation, conçue en termes hyperboliquement élogieux — dont les Italiens ne sont pas avares — du professeur Cesare Lombroso ! Lombroso, dont l'*Homme de génie* fourmille d'erreurs, de fautes de goût grosses comme la tour de Pise ; Lombroso qui déclarera Baudelaire supérieur à Musset ou Rimbaud au-dessus de Victor Hugo ! Je ne réponds pas des noms que je cite, mais les rapprochements faits par le maître italien sont aussi disparates : ceux qu'il sacre hommes de génie sont tout au plus de médiocres littérateurs ou de très obscurs rimailleurs.

Pour nous résumer, la question de la précocité du génie reste entière : elle n'a pas été traitée, elle a été seulement maltraitée. C'est une besogne à reprendre.

La Chouannerie normande au temps de l'Empire : *Tournebut* (1804-1809), d'après des documents inédits, par G. Lenotre Avec une préface de V. Sardou. Paris, Librairie académique Perrin et Cie. 1901.

On a souvent répété que Balzac entrait à ce point dans la peau de ses personnages qu'il partageait leurs angoisses, se mêlait à leurs aventures, vivait pour tout dire leur vie. Je soupçonne, je dirais même : je suis certain que M. Lenotre ressemble par ce côté à Balzac; mais combien il en diffère, combien il se montre supérieur au génial romancier sur d'autres points ! Lenotre ne crée pas les personnages ; bien mieux, il les fait revivre. Il n'invente pas — ou si peu ! — il pousse le souci de l'exactitude jusqu'au scrupule; tout au plus se permettra-t-il une hypothèse, alors que toutes les vraisemblances l'autoriseraient à émettre une certitude.

C'est de la conscience, et aussi de l'habileté. Lenotre n'est pas qu'un érudit, c'est un artiste, et un artiste doublé d'un dilettante. Nul n'est plus ingénieux, plus apte à tirer parti du moindre indice. Mais comme ce qui serait par tout autre négligé comme insignifiant se transforme sous sa plume ! Il n'a pas seulement l'amour du document, il en a la passion. Certes, son flair — un flair prodigieux ! — le sert à souhait, mais croyez bien qu'il l'aide, et dans une large mesure. C'est qu'il ne ménage ni son temps ni sa peine : sa peine, je devrais dire son plaisir, car est-il rien qui procure de plus délicieuses émotions que ces chasses à l'inconnu, d'où l'on revient presque toujours le carnier plein? Quelle joie plus grande que de découvrir un coin mystérieux de cette histoire d'un passé qui nous est d'autant plus fermé qu'il est plus rapproché de nous?

Ce passé, des historiens comme Lenotre, épris de vérité et décidés à ne lui rien sacrifier, commencent à nous le révéler. Qu'est-il besoin des fictions romanesques d'un Alexandre Dumas ou des dé-

vergondages d'imagination d'un Michelet, quand la réalité s'offre à nous bien autrement « prenante » dans sa brutalité dépourvue d'apprêt ?

Vous qui avez sans doute déjà lu *le Baron de Batz*, *le Marquis de la Roüerie*, *le Vrai Chevalier de Maison-Rouge*, lisez *Tournebut*.

Tournebut est un épisode de la chouannerie normande, une conspiration politique, que des agents plus zélés qu'honorables transforment en une véritable histoire de brigands, en une vulgaire attaque de diligence à main armée.

Comme prélude au drame qui fait le sujet du livre, nous avons un tableau, brossé de main de maître, de la fameuse conspiration de Cadoudal, qui aboutit, comme on sait, à l'arrestation de l'imprenable Georges, à son exécution et à celle de quelques comparses. Un de ces comparses mérite de nous arrêter : un triste personnage, du reste, il faut en convenir, bien qu'il fût un des nôtres.

Jean-Pierre Querelle, ex-chirurgien de marine, avait été incarcéré sous un vague soupçon d'espionnage ; en réalité, il faisait partie de la bande de conjurés qui, sous la conduite de Georges, devait s'emparer du premier Consul et, s'il était nécessaire, l'assassiner. Le dossier de police le signalait comme un homme pusillanime, « dont on pouvait attendre quelque chose ». C'est un intrigant plutôt qu'un fanatique, avait dit Bonaparte en lisant le rapport de ses agents, il parlera ! Et, de fait, on le « cuisina » si bien, qu'il en vint à révéler tout le fil de la conspiration et mit sur la trace du fameux Georges, dont on avait presque renoncé à se saisir, tant il était habile à dépister les plus fins limiers. Il faut lire dans l'ouvrage de Lenotre (1) l'extraordinaire odyssée de cet « indicateur », dont nous rougissons de nous dire le confrère, qui, pour sauver sa misérable vie, n'hésita pas à perdre par ses révélations ceux qui s'étaient confiés à sa loyauté. Il ne fallut rien moins que la trahison de Querelle pour rendre possible la capture de l'ennemi peut-être le plus dangereux du premier Consul. Qui sait ? Sans cette aide inattendue, Bonaparte ne fût jamais devenu Napoléon empereur ! A quoi tient pourtant la destinée des empires !...

Querelle n'est pas le seul médecin qui figure dans *Tournebut*. Il y est encore question, mais à titre épisodique, d'un ancien chouan, nommé Vergne, « qui avait été dans les ordres avant la Révolution et qui s'était établi médecin depuis la pacification » (2).

Dupuytren, notre grand Dupuytren, est appelé lui-même à donner un certificat, d'ailleurs sans importance : son rôle se borne à cette simple constatation.

Les médecins interviennent encore dans une circonstance où leur avis était prépondérant. Une des principales héroïnes du drame conté par M. Lenotre, Mme Acquet, se déclare enceinte pour échapper à la guillotine ou tout au moins retarder l'heure de l'exécution. Ce n'est, on l'a déjà pressenti, qu'une feinte. A maintes reprises, et en dépit d'une pression inouïe, nos confrères, qui n'ignoraient pas les conséquences de leur diagnostic, répondirent bravement « que les symptômes les mettaient dans l'impossibilité de se pro-

(1) P. 10-15.
(2) *Tournebut*, p. 181.

noncer sur l'état de la condamnée ». Le procureur impérial mit un mois à trouver des docteurs « assez intègres », pour ne point se laisser attendrir dans l'accomplissement de leur devoir professionnel. Quatre chirurgiens furent de nouveau commis par l'autorité et déclarèrent enfin, à la satisfaction du farouche représentant de la Loi, que « la femme Acquet » n'était pas enceinte : c'était signer l'arrêt de mort de la malheureuse!

M. Lenotre ne nous donne pas le nom de ces « hommes de devoir » austères. Pourquoi, du reste, chercher à pénétrer leur incognito? Loin de les maudire, plaignons-les. Ce n'étaient pas de méchants hommes; ils ne péchèrent que par excès de zèle...

A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Que faut-il entendre par héméralopie et nyctalopie? Ambiguïtés et Contradictions séculaires, par le Dr A. Masson, ex-chef de clinique ophtalmologique à la Faculté de Lyon.

L'Art nouveau, son histoire ; l'art nouveau étranger à l'Exposition ; l'art nouveau au point de vue social, par Jean Lahor. Paris, Lemerre, 1901. (*Sera analysé.*)

Les Stigmates obstétricaux de la dégénérescence, d'après le Dr R. Larger (de Maisons-Laffitte), par le Dr Henri Larger. Paris, Vigot, 1901.

Les Anciens Chirurgiens et Barbiers de Marseille, par le Dr Alezais. Paris, Alcan, 1901. (*Sera analysé.*)

La Photothérapie, traitement des dermatoses par les rayons chimiques concentrés, par le Dr H. Lebon. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois. 1901.

Les Preuves du Transformisme et les enseignements de la doctrine évolutionniste, par le Dr G. Geley. Paris, F. Alcan. 1901.

Autour des berceaux, par le Dr F. Barbary. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois. 1901.

Les Misères du corps, par le Dr F. Barbary. Paris, Société d'éditions scientifiques. 1901.

Pasteur, d'après un livre récent, par E.-C. Gaudot. Besançon, 1901.

Tableau historique des progrès de l'esprit humain, par Condorcet. Paris, G. Steinheil. 1900.

Poésies choisies, par Henri Fauvel. Paris, Lemerre, 1901. (*Sera analysé.*)

Traité des maladies professionnelles, tome I, par le Dr Th. Sommerfeld (de Berlin). Paris, librairie Fontemoing. 1901.

L'Albuminurie et son traitement hydrologique, par le Dr Duhourcau. Paris, O. Doin, 1901.

Essai de terminologie électrothérapique, par le Dr A. Tripier. (Extrait du *Bulletin officiel de la Société française d'Electrothérapie*, juin 1901.)

Garengeot, sa vie, son œuvre (1688-1759), par Louis Jarnouën de Villartay. Paris, Carré, 1889.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Nº *du* 1er *janvier* 1901. — L'Eloge de Charcot, par le professeur Debove. — La santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits (*suite*), par M. F. Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne.

Nº *du* 15 *janvier* 1901. — La maladie, l'opération et la mort de Napoléon III, par M. le Dr Guépin, ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris. — Enfants coupés en morceaux... en 1733. — Les gâteaux des rois liberticides, en 1794 : une circulaire du maire de Paris, le Dr Chambon (de Montaux).

Nº *du* 1er *février* 1901. — Un médecin machiniste, par le Dr Cabanès. — La dernière maladie de la reine d'Angleterre. — Le chloroforme à la reine. — Quelques anecdotes sur Potain.

Nº *du* 15 *février* 1901. — Un document inédit sur la santé de Madame de Pompadour, interprété par M. le Dr Potiquet. — La journée des souveraines : S. M. la reine régente d'Espagne et S. M. la reine de Hollande. — Nouveaux détails sur la dernière maladie de la reine d'Angleterre.

Nº *du* 1er *mars* 1901. — Les blessures de guerre de Napoléon, par M. le Dr Callamand (de Saint-Mandé). — La médecine et les médecins au théâtre : *La Dormeuse*. — La zoophilie de la reine Victoria.

Nº *du* 15 *mars* 1901. — Les tuberculeuses célèbres : Mademoiselle de Lespinasse, par M. le docteur Plicque. — Projet de fondation d'un cours d'anatomie par le Pape Benoît XIV ; Une trousse de chirurgien au xviiie siècle, par M. le vicomte Boutry.

Nº *du* 1er *avril* 1901. — Un maniaque couronné : le sultan Abdul-Hamid II. — Cœur et foie en littérature, par M. le Dr A Gilbert, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. — La cérémonie du Jeudi Saint à la Cour.

Nº *du* 15 *avril* 1901. — La mort du Dauphin, père de Louis XVI, par M. le Dr G. Baschet. — J.-J. Rousseau jugé par Sainte-Beuve. — Une lettre inédite d'Antoine Dubois. — Une lettre inédite de Boerhaave.

Nº *du* 1er *mai* 1901. — L'aphonie de Boileau-Despréaux, par M. le Dr Courtade. — La zoophilie du Sultan. — Comment est mort Charlemagne, par M. le Dr Bougon.

Nº *du* 15 *mai* 1901. — A propos des « Remplaçantes », par M. le Dr Flandrin. — Du rôle de la superstition et des remèdes miraculeux dans le traitement des plaies au moyen âge, par M. le Dr Gottschalk.

Nº *du* 1er *juin* 1901. — Les Morts mystérieuses de l'Histoire ; Préface du professeur Lacassagne (de Lyon). — Curieuse anomalie. — Singulier certificat médical.

Nº *du* 15 *juin* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas. - Le « drageoir » de Louis XVIII.

Nº *du* 1er *juillet* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*suite*). — Un autographe polymorphe de Balzac. — Le premier interne des hôpitaux de Paris.

Nº *du* 15 *juillet* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*Suite*). — La neurasthénie de Charles Darwin, par M. le Dr L. Hahn. — Le premier asile de nuit. — La reine Victoria et le chloroforme.

Nº *du* 1er *août* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*Suite*). - L'Institut Pasteur prévu en 1772, par M. le Dr Michaut. — Le Dr Procope et son apologie des francs-maçons.

Nº *du* 15 *août* 1901. — Le « trac » au théâtre, par M. le Dr Paul Hartenberg. — Chevreul. arbitre de la mode. — Le régime d'un savant. — L'acte de naissance de Chevreul. — Le père de Chevreul.

Nº *du* 1er *septembre* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*Fin*). — De quand datent les bureaux de nourrices ? par M. E. Beaurepaire. — La radiographie prédite par Champfleury.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — No 19 1er OCTOBRE 19[illegible]

UN FRANC LE NUMÉRO

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

Les Points d'interrogation de l'Histoire : Le sultan Abd-ul-Hamid II descend-il d'une Française? par le Dr CABANÈS.
Actualités rétrospectives : La Peste de Marseille. — Mgr de Belzunce et le chirurgien Guyon, par M. le Dr LE DOUBLE (de Tours).
Echos de partout : La guerre au Transvaal et la folie. — La malle-cercueil. — Les sanatoria et leurs parrains. — Ce que mangent les Chartreux. — Une nouvelle statue à Pasteur. — Auto-hallucination : Guy de Maupassant. — Le droit de cracher. — L'origine de la guillotine. — Premier Congrès Egyptien de médecine.
Vieux-neuf médical : L'hydrothérapie au ve siècle.
Trouvailles curieuses et documents inédits : Un fragment de lettre autographe de Madame de Sévigné. — L'art de guérir les bossus, d'après la comtesse de Genlis.
Chronique bibliographique.
Tribune libre. — *La « Chronique » par tous et pour tous :* « Richelieu » et le Dr Pierre Corneille. — Un traitement nouveau des varices renouvelé des anciens. — Les étudiants en médecine Malgaches. — L'hygiène de Th. Gautier.

Gravure hors texte : La Sultane française.

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an. . . . . **10** francs
Pays d'Union postale. . . . . . . **12** —

Nous disposons d'un très petit nombre d'années complètes du journal (années 1894-1895, 1896), au prix de **Douze francs** *l'année*, **deux francs** en sus pour l'étranger.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1900-1901).

No du 15 octobre 1900. — Le fauteuil roulant de Couthon. — Le président Krüger et la reine Victoria. — La nuit de noces du Dauphin, fils de Louis XV (10 février 1747), par M. Casimir STRYIENSKI.
No du 1er novembre 1900. — L'épilepsie chez Gustave Flaubert, par M. le Dr Ch. BINET-SANGLÉ. — La *clef* de « Madame Bovary » : l'officier de santé Bovary et le pharmacien Homais.
No du 15 novembre 1900. — Tragiques souvenirs : les restes de Caserio et les reliques funèbres du Président Carnot. — Les derniers moments du Président Carnot. — A travers les autographes.
No du 1er décembre 1900. — La santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits, par M. F. CHAMBON, bibliothécaire à la Sorbonne. — Talleyrand et la vaccine. — Un préjugé relatif à la variole : le prétendu bénéfice de l'âge.
No du 15 décembre 1900. — Après l'Exposition. — L'Exposition centennale (*suite et fin*), par M. le Dr MICHAUT. — Les Expositions universelles et la santé publique, par M. L. DAGUILLON, de la Statistique municipale. — Un chirurgien d'autrefois, jugé par un chirurgien d'aujourd'hui : le père Boyer.
No du 1er janvier 1901. — L'Eloge de Charcot, par le professeur DEBOVE. — La santé de Victor Cousin, d'après des documents inédits (*suite*), par M. F. CHAMBON, bibliothécaire à la Sorbonne.

8e ANNÉE N° 19 1er OCTOBRE 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Les Points d'interrogation de l'Histoire

Le sultan Abd-ul-Hamid II descend-il d'une Française ?

Le différend franco-turc devait fatalement faire renaître cette vieille affaire ; mais il n'y a de vraiment neuf que ce qui a vieilli, nous en avons une preuve nouvelle.

Il y a cinq ans, au cours de recherches sur Napoléon, nous étions amené à cette découverte, qui fut pour nous comme pour bien d'autres une révélation, qu'il coulait du sang français dans les veines du sultan actuel ; Abdul-Hamid II se trouve être, disions-nous, l'arrière-petit-fils d'une Nantaise, Mlle du Buc de Rivery, devenue, à la suite de circonstances que nous rappelons plus loin, *sultane validé*. Mlle du Buc étant la propre cousine germaine de l'impératrice Joséphine, Napoléon III et le Commandeur des croyants avaient, comme on le voit, des liens de parenté (1) assez étroits. Ils étaient tous les deux petits-fils d'une créole de la Martinique (2).

(1) Il n'est pas douteux que l'empereur Napoléon III connaissait l'histoire de cette cousine germaine de sa grand'mère, l'impératrice Joséphine, bien qu'il n'en fût jamais parlé dans son entourage. La première fois que le secret en transpira, ce fut à propos du voyage du sultan Abd-ul-Aziz à Paris, pendant l'Exposition de 1867.

Parlant de ce voyage, le journal officiel de Constantinople, *la Turquie*, prit prétexte de la parenté de Napoléon III avec la sultane favorite pour célébrer « les liens qui unissaient les deux dynasties et faire remonter à la cousine des Tascher de la Pagerie l'honneur d'avoir lancé la Sublime Porte dans la voie des réformes.

« Certes — disait la *Turquie* — l'influence de Mlle de Rivery, devenue sultane validé, a dû développer l'esprit réformateur de son *fils* Mahmoud. C'est donc à une Française que l'empire ottoman est redevable de ses premiers pas dans la voie du progrès. »

L'écrivain de la *Turquie* s'était laissé emporter trop loin par son zèle... laudatif. Le sultan Mahmoud n'était pas le fils, mais le neveu de Sélim III, bien qu'il lui eût succédé. « Cette grossière erreur passa inaperçue à Constantinople, tant la généalogie des sultans, par le côté maternel, est chose abstraite dans un pays où la filiation ne s'établit que par la paternité. » Cf. *le Petit Parisien* des 22 octobre 1895 et 9 janvier 1896.

(2) Coïncidence étrange : l'impératrice Joséphine serait née la même année que Mlle de Rivery, en 1766. Cette date résulterait d'un fait rapporté par Sidney Dancy dans son intéressante et curieuse *Histoire de la Martinique*. « Il paraîtrait qu'au moment où Mme de la Pagerie sentit les douleurs de l'enfantement, l'habitation de son mari venait d'être ravagée par un coup de vent qui avait détruit la maison principale, et que la pauvre mère fut réduite à accoucher dans un coin intact d'un des bâtiments d'exploitation, désigné aux colonies sous le nom de *purgerie*. C'est en cet endroit que vint au monde cette enfant qui devait laisser dans les souvenirs de la France et dans le cœur de tous ceux qui l'approchèrent, une trace lumineuse et inaltérable. — Or, ni dans les trois ou quatre années qui précédè-

Quand fut livré à la publicité, un peu prématurément, le résultat d'une enquête à peine commencée, nous ignorions que cette histoire, qui ressemble par tant de côtés à une légende, était depuis longtemps connue.

Elle avait d'abord paru, *sous forme romanesque*, vers 1820 (le 10 septembre 1821 exactement), dans un des ouvrages de ce conteur fécond qui signait ses œuvres *l'Hermite de la Chaussée d'Antin*, et n'était autre que l'académicien Jouy. Puis nous la retrouvons, *sous forme d'histoire vraie*, dans un journal qui puise d'ordinaire ses informations aux sources sérieuses, dans l'*Illustration* (1). Voici, en substance, quel était le récit de notre confrère : En 1766 naissait à la Martinique Mademoiselle Aimée (et non Aline comme il était dit dans le roman) *Dubuc de Rivery*. Vers l'âge de 9 ou 10 ans, la jeune fille dut être envoyée en France pour y achever son éducation. Elle partit pour Nantes, et c'est dans le couvent des Dames de la Visitation de cette ville qu'elle fut placée (2).

---

rent ou suivirent celle de 1766, il n'y eut à la Martinique aucun accident atmosphérique de la même nature que celui qui éclata précisément en 1766.

« Il demeure donc évident que Mlle Dubuc et Mlle de la Pagerie, destinées toutes deux à une si haute fortune, et à préparer l'accès de deux trônes, l'un à l'orient, l'autre à l'occident de l'Europe, à leur petit-fils, étaient nées la même année, dans la même colonie, une île française, que, par un autre rapprochement étrange, Christophe Colomb découvrait le même jour qu'un navigateur espagnol découvrait Sainte-Hélène.

« Ce n'est pas tout. Il a fallu, pour que les secrets desseins de la Providence s'accomplissent pour et par ces deux femmes, qu'elles quittassent la Martinique et vinssent en France, contre toutes les habitudes du pays et même les prévisions de leurs familles.

« Ainsi,.... Mlle Dubuc de Rivery était au nombre des jeunes filles qui, par exception seulement, allaient, à cette époque surtout, recevoir leur éducation loin du toit paternel. D'un autre côté, ce n'était point Mlle Joséphine, mais Mlle Maria de la Pagerie, sa sœur, qui était destinée par une de ses parentes intimement liée à la famille de Beauharnais, à épouser le jeune créole de ce nom alors à Paris. Mais Maria de la Pagerie était atteinte d'une grave maladie qui ne lui permettait pas de s'éloigner de sa mère. Ce fut donc Joséphine qui, selon les vœux de sa parente, vint sceller ces liens si vivement désirés entre les deux familles. » (*L'Illustration*, 11 février 1854.)

(1) C'est grâce à l'obligeance du directeur de cette revue que nous pouvons publier le très curieux portrait de la « sultane française ». C'est un privilège que notre distingué confrère a bien voulu nous réserver et nous lui en renouvelons publiquement toute notre gratitude. Le cliché de l'*Illustration* a été fait d'après une miniature possédée par un membre de la famille du Buc.

Disons à ce propos qu'il n'existe pas, comme l'assurait naguère un journaliste mal informé, au château Borély, à Marseille, de portrait de la sultane française et de son fils le sultan Mahmoud. Il n'y a au musée d'archéologie de Marseille qu'un portrait du vice-roi d'Egypte, Méhémet-Ali. Nous tenons le renseignement de M. Clerc, le savant directeur du musée Borély.

(2) A partir de ce moment les faits sont connus. Rappelée par sa famille en 1784, la jeune fille s'embarque pour retourner dans son pays.

Le navire qui la portait, atteint d'une voie d'eau et près de s'engloutir dans les flots, fut rencontré par un bâtiment espagnol faisant voile pour Majorque, qui recueillit l'équipage et les passagers du navire nantais.

Au moment d'atteindre sa destination, le bâtiment espagnol fut attaqué et capturé par un corsaire algérien.

Aimée du Buc de Rivery, accompagnée d'une vieille gouvernante, fut conduite à Alger. Le dey de cette régence fut frappé de sa beauté et, suivant les mœurs orientales et barbaresques de cette nation, voulant faire la cour au Grand Turc, son maître, lui expédia la jeune fille en présent. Sélim, qui régna quelques années après sur la Sublime Porte, ne fut pas insensible aux charmes de la jeune fille martiniquaise. La jeune fille, subissant à regret sans doute son étrange destin, devint la sultane favorite du Grand Seigneur, et,

Une tradition s'est conservée à ce couvent qu'à une époque « qui est comprise entre 1750 et 1780 », Mlle du Buc, « alors âgée de 15 ou 16 ans, quitta le pensionnat pour retourner dans sa famille (1). »

Ces vagues indications n'étant pas de nature à nous satisfaire, nous nous sommes mis en quête de les compléter. Dans ce but nous écrivîmes, au début de l'année 1897, à une personne très honorable de Nantes, qui nous avait été signalée comme possédant des renseignements inédits sur le problème qui nous tourmentait. M. Clériceau, architecte, nous transmit à l'époque un arbre généalogique, établissant qu'aucun membre de sa famille, la famille *Bazillais* (on avait dit que la sultane était, non pas une demoiselle du Buc, mais une demoiselle *Bazillais*), ne pouvait être identifié avec celle que nous appellerons désormais la sultane française.

Il fallait donc chercher ailleurs, ou revenir à la version que nous avons donnée au cours de cet article : à savoir que la mère de Mahmoud II était bien une demoiselle du Buc de Rivery.

*
* *

Mais, dira-t-on, de quelle importance est tout cela pour l'histoire générale — et de quel intérêt pour nous médecins? La réponse à ces deux questions, c'est précisément à deux médecins que nous allons la demander.

Voici d'abord une lettre, qui nous fut adressée, le 18 décembre 1896, par notre confrère Paul de Régla, pour qui Constantinople et ses mystères n'ont depuis longtemps plus de secrets.

Mon cher confrère,

Il est de tradition dans le harem impérial de Constantinople que le sultan Mahmoud, père d'Abd-ul-Medjid et grand-père du sultan Mourad V, frère du sultan régnant Abd-ul-Hamid II, est issu d'une kadine française, dont des pirates barbaresques se seraient emparés. On ajoute même que cette Française, belle et intelligente, aurait eu sur son fils Mahmoud assez d'influence pour en faire le sultan réformateur que l'histoire connaît.

Ce qui est certain, c'est que *je tiens de Mourad même* qu'il doit ses sympathies françaises, son goût pour notre littérature et notre langue, au sang français qui coule dans ses veines. C'est bien à cela que sont dus aussi les agissements anglais dont il a été victime, grâce à la faiblesse et à l'ignorance de notre diplomatie.

---

en 1808, son fils, né en 1785, ayant pris les rênes de l'empire turc sous le nom de Mahmoud II, elle se trouva sultane validé. (*Histoire de la Martinique*, par Sidney Daney, t. IV, p. 235.)

Ajoutons, pour être complet, que cette version de l'historien de la Martinique a été combattue par le Dr du Rufz de Lavison (*Étude historique sur la Martinique*), qui s'est appuyé sur un ouvrage de M. Adrien Dessales (*Histoire des Antilles*, t. II, p. 385), où sont produits des témoignages, nullement concluants selon nous, de l'invraisemblance de l'histoire rapportée par Sidney Daney.

(1) V. *Le Populaire* de Nantes, du 25 février 1897.

Voilà, mon cher confrère, ce que je puis vous dire en réponse à votre bonne lettre du 8 octobre.

Recevez, etc.

PAUL DE RÉGLA.

Cette lettre confirmait ce que nous avions appris d'autre part : que le sultan Mahmoud fut un réformateur, dont la Turquie pourrait à bon droit honorer la mémoire. Comme l'écrivait dès 1846 un historien autorisé (1) :

Le sang qui coulait en partie dans les veines de Mahmoud II dut exercer son influence sur la direction de ses idées (2), qui le portèrent à tenter chez sa nation des réformes qui rendent son règne célèbre dans l'histoire de l'Islamisme. Ce fut sans doute aussi à l'action secrète de la sultane validé que Sébastiani fut redevable de l'ascendant qu'il exerça sur le Divan en 1807 et qui le fit triompher des intrigues et des armes anglaises.

Malheureusement pour l'avenir de la Turquie, le fils de Mlle du Buc de Rivery mourait, en juin 1839, de la maladie des ivrognes, dans un accès de *delirium tremens* (3), au moment peut-être où il allait mettre ses vastes projets à exécution.

*
* *

Nous avons promis deux lettres de médecins. Nos lecteurs ont pris connaissance de la première ; ils parcourront avec le même intérêt la suivante, qui émane d'un de nos plus distingués professeurs de faculté de province et qui, à ce titre, mérite attention. Si nous en avons ajourné la publication — et nous nous en excusons auprès de notre correspondant — c'est que nous attendions une occasion propice de la mettre au jour.

La voici telle qu'elle nous a été adressée :

Nantes, 16 septembre 1900.

MON CHER CONFRÈRE,

Vous avez soulevé, il y a quelques années, une question sur laquelle je peux peut-être jeter un certain jour.

D'après une opinion assez répandue, le sultan actuel serait le fils d'une Française et même d'une Nantaise.

La sultane serait ou une demoiselle BAZILLAYS, enlevée pendant un voyage par les pirates barbaresques, et épousée (?) par le sultan, ou une DUBUC DE GIVRY.

Vous avez consulté à ce moment mon cousin et ami Cleriçeau de la Clericaye ; il n'a pu que vous confirmer l'existence de ce souvenir légendaire et vous donner une généalogie des Bazillays.

---

(1) *Histoire de la Martinique*, par Sidney Daney, t. IV, p. 236.

(2) Le sultan Mahmoud aurait eu un moment l'idée de se convertir au christianisme. On pressent l'importance qu'aurait eue ce grand acte au point de vue des relations de la Turquie avec les nations chrétiennes de l'Orient. (Cf. un ouvrage paru en 1877, chez Dentu, sous ce titre : *l'Empire ottoman de 1839 à 1877*, par un ancien diplomate.)

(3) V. l'*Evénement* (fin février ou premiers jours de mars 1897). Nous publierons un jour la relation *officielle* de la mort de Mahmoud II, qui s'écarte sensiblement de l'opinion que nous transcrivons ici, sans, du reste, nous en porter autrement garant.



D'après l'*Illustration*.

Dans un vieux livre de famille, je viens de trouver un renseignement inattendu qui constitue une version moins romanesque, mais plus vraisemblable ; je la livre à vos recherches.

Pour ne remonter qu'au siècle dernier :

Jacques-Hyacinthe BAZILLAYS, reçu greffier en chef à titre héréditaire de la cour des comptes de Bretagne, le 8 août 1697 (de Fourmont, *Histoire de la chambre des comptes de Bretagne*), eut 4 fils :

1° *Claude*, de qui sont descendus les DE SOUSSOY, éteints en 70 en la personne de Henri, vicomte de Soussoy.

2° *Hyacinthe-Jacques*, branche éteinte en 1786 en la personne de Françoise, vicomtesse de CHATILLON.

3° *Joseph*, branche éteinte en la personne de *Prudence*, religieuse, guillotinée en 93.

4° *Jacques-Hyacinthe*, qui, de son mariage avec Mlle DE L'ISLE DU BOIS, a donné souche d'une part :

A. — aux familles de BOURGEREL, RIVIÈRE DES HEROS, BOUCHER DE LA VILLE JOSSY, CLERIÇEAU DE LA CLERICAYE, PELLERIN, et POISSON ;

d autre part :

B — à *Jeanne*, mariée le 10 avril 1752 à A. DE ROUGEMONT ; cette dernière branche est la seule qui importe dans la question.

Cette branche de Rougemont eut deux filles : l'une, *Jeanne*, l'autre, *Rose*.

Rose épousa un Sabry de Montpoly.

Le fils de ces SABRY DE MONTPOLY fut marié à Mlle Louise LEBAULT DE LA HAYE et mourut le 5 juillet 1869. Mais, avant d'être marié, ou plutôt d'un mariage bigame, dit mon vieux cahier, il avait eu (officier prisonnier à Dresde en 1813) un fils très actif et très intelligent qui passa en Turquie et devint SABRY-PACHA, musulman, gouverneur de Salonique?

Ce pacha eut une fille admirablement belle, et cette fille serait la mère du sultan actuel.

La famille nantaise de Montpoly est éteinte depuis une dizaine d'années ; mais si l'histoire vous amuse, il y a peut-être des recherches à faire du côté de ce Sabry-Pacha, qui, lui, n'est pas une légende et est le fils de cet officier français.

Veuillez agréer, mon cher confrère, l'assurance de mes sentiments dévoués, avec celle de l'intérêt que je porte à vos travaux.

Dr LOUIS POISSON,
Professeur à l'Ecole de Nantes,

5, rue Bertrand-Geslin, Nantes.

Faute de pouvoir discuter l'hypothèse ingénieuse de notre savant correspondant, nous nous en tiendrons à l'opinion qui a trouvé jusqu'à présent le plus de crédit. La légende, si c'en est une, et l'histoire en a bien souvent et surtout dans le cas actuel au moins l'apparence, la légende, disons-nous, est créée et désormais elle est indestructible : il est établi et pour longtemps que le *sultan rouge* est issu d'une Française, qui aurait pu chanter, comme Mme Angot de joyeuse mémoire :

Le sultan, certain soir,
Brûlant de mille flammes,
Me jeta le mouchoir...

Actualités Rétrospectives

La Peste de Marseille. — Mgr de Belzunce et le chirurgien Guyon.

La *Chronique médicale*, en s'occupant, tout récemment et à diverses reprises, du tableau représentant Desgenettes s'inoculant la peste, a souhaité qu'on rappelât au moins le nom de « ces héros restés pour la plupart obscurs, qui ont, dans la plénitude de leur conscience, sacrifié leur vie pour assurer les progrès de cette science dont on annonce bruyamment la banqueroute pour n'avoir pas à constater ses triomphes. » Je réponds à cet appel en envoyant quelques lignes extraites d'un livre, aujourd'hui bien ignoré, intitulé *Six Nouvelles* (Paris, sans date), dont l'auteur est la comtesse de Genlis, à laquelle un des princes de la famille d'Orléans a confié l'instruction de ses enfants.

Je retranscris, sans y rien changer, le récit de madame de Genlis, dans lequel l'adjectif *Historique* est intercalé, entre parenthèses, après chacun des passages les plus émouvants :

« La peste était plus meurtrière que jamais. La ville devenait déserte, l'herbe croissait dans les rues, et l'on ne pouvait en traverser quelques-unes sans rencontrer un convoi. Les médecins s'assemblèrent en corps à l'hôtel de ville, pour y faire une consultation générale sur cette terrible maladie, à laquelle on n'avait pu encore appliquer un remède convenable. (*Historique.*) Après une longue délibération, ils déclarèrent unanimement que la maladie avait un caractère particulier, et, pour ainsi dire, mystérieux, que l'on ne pourrait connaître que par l'ouverture d'un cadavre, opération qu'il était impossible de tenter, puisque celui qui la ferait en serait infailliblement la victime au bout de quelques heures, sans qu'aucun secours humain pût le sauver, parce qu'il aurait le mal avec une violence qui ne permettrait pas de lui administrer les secours nécessaires. (*Historique.*)

Un silence de consternation succède à cette déclaration funeste. Tout à coup un chirurgien, nommé Guyon, dans la force de l'âge, et très distingué dans son art, se lève et dit d'une voix ferme : Eh bien ! je me dévoue pour le salut de ma patrie ! Dans cette nombreuse assemblée, je jure au nom de l'humanité et de la religion, que demain, au lever de l'aurore, je disséquerai un cadavre et que j'écrirai à mesure ce que je découvrirai. Adieu, je vais faire mon testament ; je recevrai mes sacrements avant la naissance du jour, et ensuite je ferai l'opération. (*Historique.*) A ces mots il salue l'assemblée, et il sort précipitamment. On l'admire, on le pleure, et cependant on doute encore qu'il puisse persister dans un tel dessein.

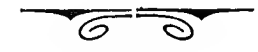
« L'intrépide et pieux Guyon, guidé par tout ce que la religion peut inspirer de plus sublime, exécuta tout ce qu'il avait annoncé. Il ne s'était jamais marié ; il avait de la fortune, et il fit sur-le-champ un testament dicté par la justice et par la piété. De chez

son notaire, il se rendit à l'évêché, où l'évêque lui donna les plus tendres bénédictions. Guyon se confessa, et il reçut tous ses sacrements au milieu de la nuit. Un homme, dans sa maison, était mort de la peste depuis vingt-quatre heures : Guyon, au point du jour, alla s'enfermer dans sa chambre ; il y porta une écritoire, du papier et un petit crucifix ; plein de foi et d'enthousiasme, il ne s'était jamais senti plus de forces physiques et morales ; il se jeta à genoux devant le cadavre : « Dépouille fragile d'une âme immortelle, s'écria-t-il, non seulement je te vois sans horreur, mais je te contemple avec respect et reconnaissance. Tu vas m'ouvrir les portes d'une glorieuse éternité ! Tu vas, en me découvrant la cause secrète du mal affreux qui désole ma ville natale, me donner les moyens de le guérir ; tu vas rendre mon dévouement utile... O Dieu ! poursuivit-il, tu béniras l'action que je vais faire, puisque c'est toi qu ime l'inspires et qui me la commandes ». A ces mots, croisant ses mains sur sa poitrine, il pressa le crucifix contre son cœur, et la foi achevant de l'élever au-dessus de la nature humaine, il se vit environné des anges : il crut être transporté au pied du trône éternel, et seul avec un cadavre, dans l'attente d'une mort certaine et prompte, sans spectateurs, sans témoins, sans applaudissements; oubliant même qu'il existe une gloire terrestre, il n'éprouva que les émotions et les transports de la charité chrétienne et de l'enthousiasme religieux; et ce fut dans une espèce d'extase qu'il fit et termina la terrible opération et qu'il écrivit à mesure le détail de ses observations chirurgicales. Aussitôt après, il sortit de la chambre, il alla trouver les personnes qui l'attendaient ; il jeta les papiers dans un vase plein de vinaigre, disposé d'avance pour les recevoir ; ensuite il se rendit au lazaret, où il mourut douze heures après. (*Historique*)....

« Ce grand événement produisit dans toute la ville la plus vive sensation. Le lendemain l'évêque fit un sermon pathétique sur ce sujet ; il exhorta ceux qui l'écoutaient à ne pas rendre inutile par le découragement et la tiédeur un si beau dévouement ; il les conjura de recourir au médecin suprême, avec l'ardeur et les bonnes œuvres qui obtiennent tout. Ce discours pastoral, l'action de Guyon, la voix touchante de l'évêque, réveillèrent la religion dans tous les cœurs, et y portèrent à la fois la piété, le courage et l'espérance..... Les églises se remplirent, on pria, on se ranima. Les médecins, éclairés par le mémoire qu'avait laissé le vertueux Guyon, traitèrent mieux la maladie, dont le danger diminua bientôt, et en peu de temps le fléau cessa tout à fait. »

Etant données les idées anciennes sur le mode de transmission de la peste, on conviendra que, si le fond de ce récit est exact, le chirurgien Guyon mériterait, autant que Mgr de Belzunce, d'avoir, sur un cours luxueux et verdoyant portant son nom, sa statue à Marseille.

Dr Le Double.



ÉCHOS DE PARTOUT

La guerre au Transvaal et la folie.

Le rapport de la commission des asiles du conseil du comté de Londres constate qu'en 1901 le nombre des aliénés s'est augmenté de 16,358 à 21,369.

Le docteur Claye Shaw attribue cet accroissement d'aliénation mentale aux influences de la guerre du Transvaal.

Beaucoup de gens revenus de l'Afrique du Sud sont en proie à une surexcitation nerveuse qui se manifeste par l'insomnie et par des regards fuyants.

(*Le Rappel.*)

La malle-cercueil.

La malle-cercueil, à propos du crime de Malakoff.

L'inventeur de la malle-cercueil n'est point notre contemporain.

« Un capitaine de la garnison de Metz, écrit Pierre de l'Estoile dans son « Journal », à la date de 1580, fust mis en ce mois prisonnier à la Conciergerie pour avoir violé une fille de ladite ville ; lequel, après l'avoir tuée, l'aurait coupée par quartiers et mise dans une malle, puis jettée dans la rivière de Moselle, où on aurait pesché ladite malle et trouvé dedans ceste pauvre créature par pièces. »

On voit qu'il n'y a rien de neuf sous le soleil, et que la perversité de nos ancêtres égalait bien la nôtre.

(*Le Journal.*)

Les sanatoria et leurs parrains.

Le congrès qui vient de se terminer à Ajaccio s'est occupé de la question des sanatoria.

Sait-on à qui l'on doit la création de ces établissements aujourd'hui si appréciés ?

C'est à une femme, miss Florence Nightingale, qui guérit M. Bennet, de Menton, en lui conseillant de s'étendre de longues heures au grand air et de suivre un régime plantureux.

En 1859, Hermann Brœhmer fondait, à Gœrbersdoff, le premier établissement de cure d'air. Dettweiler, son élève, devait plus tard développer ses idées et les mettre en œuvre sous une forme plus parfaite, en 1875, au sanatorium de Falkenstein, qui fut longtemps un modèle du genre.

En 1869, avec la fondation de Kurhaus était créée la première station d'altitude. La vallée de Davos abrite aujourd'hui 3,000 malades et 16 médecins.

(*Le Journal*)

Ce que mangent les Chartreux.

Les religieux de la Grande-Chartreuse suivent ce que l'on pourrait appeler le « régime végétarien type ».

Leur boisson se compose d'eau, de lait et même de vin.

La viande leur est absolument interdite, même en cas de maladie. Je me suis laissé dire, cependant, que dans les maladies graves et sur la recommandation des médecins, la règle se pliait aux exi-

gences de la santé; mais je n'ose me porter garant de cette assertion.

Ils mangent des légumes, des œufs, du lait et du beurre.

Pendant le carême, ainsi que tous les vendredis de l'année et certains autres jours d'abstinence, il leur est défendu de faire usage d'œufs et de lait. Il ne leur reste donc, ces jours-là, que les légumes avec le beurre.

Au point de vue des repas, l'année se divise pour eux en deux saisons : la saison chaude, qui va de Pâques au 14 septembre, et pendant laquelle ils font deux repas par jour ; et la saison froide, que l'on pourrait appeler saison d'abstinence, qui commence au 14 septembre pour finir à Pâques : pendant ce temps, les Chartreux ne font qu'un seul repas vers 11 heures. Cependant, s'ils en éprouvent le besoin, il leur est permis de goûter vers 5 heures avec du pain et du vin.

(*Journal de la Santé.*)

Une nouvelle statue à Pasteur.

Le 6 octobre prochain aura lieu, à Arbois, l'inauguration de la statue que la petite cité jurassienne a décidé d'ériger à Louis Pasteur dès le lendemain de sa mort.

L'illustre savant fit ses premières études au collège communal d'Arbois, la ville où était venu s'établir définitivement son père, où ce dernier mourut, qu'il a habitée lui-même avec Mme Pasteur et ses enfants et petits-enfants pendant les vacances, dans la maison paternelle qu'il avait agrandie, et où il aimait à revenir presque chaque année.

La statue du célèbre chimiste aura une hauteur de cinq mètres, soit trois mètres pour le piédestal et deux pour la statue elle-même.

Pasteur est représenté assis dans un fauteuil, dans une pose méditative. L'auteur de la statue est le statuaire Daillon ; celui du piédestal, M. Debry, architecte à Paris.

(*Le Journal.*)

Auto-hallucination : Guy de Maupassant.

Guy de Maupassant a décrit dans le *Horla* le cas d'un personnage qui ne voyait plus son image dans la glace. Peut-être est-ce son propre cas qu'il décrivait ainsi, et a-t-il constaté chez lui-même ce phénomène, prodrome des troubles cérébraux qui marquèrent la fin du célèbre écrivain.

En tout cas, le phénomène n'est pas un pur produit de son imagination.

M. Sollier vient de communiquer à la Société médico-psychologique le cas d'un jeune garçon hystérique qui brusquement a cessé de voir sa propre image reflétée dans une glace. Tous les autres objets qui l'environnaient étaient visibles pour lui, tandis que la glace lui semblait un verre transparent.

Le droit de cracher.

L'ardeur des hygiénistes américains à poursuivre et à faire condamner les gens qui crachent dans les endroits publics commence à soulever les protestations de la presse.

Un journal réclame vivement contre cette atteinte à la liberté individuelle. Il soutient que les contraventions aux règlements qui interdisent de cracher devraient être soumises au jury et non au tribunal de simple police, et que le délinquant ne devrait être condamné que « s'il était prouvé qu'il avait agi avec intention de nuire. »

Il est évident que pareille restriction rendrait l'interdiction absolument illusoire. Il serait plus simple de l'abroger.

La morale de ceci, c'est qu'en matière d'hygiène il ne faut pas vouloir aller plus vite que les violons, c'est-à-dire que l'opinion publique. *Quid leges sine moribus ?* disaient les Latins.

Il faut faire l'éducation du public et lui apprendre la nécessité de ne pas cracher, avant de le menacer d'une amende s'il crache. Ce sera peut-être long, mais il y a si longtemps que l'on crache !

(*La Médecine moderne.*)

L'origine de la guillotine.

Le Dr Blanchard, professeur à la Faculté de Médecine, nous donne à ce sujet un renseignement précieux : une guillotine se trouve représentée, dans tous ses détails, par Petrus de Natalibus, dans le *Catalogus sanctorum et gestorum eorum ex diversis voluminibus collectus*, publié à Lyon en 1514.

Un autre confrère nous cite une plaquette dont il possède un exemplaire imprimé à Wittemborg, chez Georges Rhawen, 1549.

C'est une histoire des douze apôtres, en 11 feuillets, résumée par Johann Pollicarius.

La mort de chaque apôtre est représentée par une gravure sur bois du style Albert Dürer.

Celle du supplice de saint Mathias, XIIe article, représente une guillotine à montants verticaux et couteau transversal, non oblique ; elle diffère un peu de celle du *Correspondant*, en ce que le bourreau dégage le couperet à l'aide d'une corde. De plus, le nombre des personnages est de 12, sans le martyr. Deux sont à cheval. La légende présente cette mention curieuse qui donne le nom primitif de la guillotine.

On écrit qu'il fut décapité par une hache à chute *selon la mode romaine.*

(*Le Correspondant médical.*)

1er Congrès Egyptien de Médecine.

Un premier Congrès égyptien de Médecine se tiendra au Caire, du 10 au 14 décembre 1902.

Les travaux du Congrès porteront spécialement sur les affections particulières à l'Egypte, telles que : la Bilharzia, l'Ankylostome duodénal, la Fièvre bilieuse, les Abcès du foie, etc... Les questions relatives aux épidémies qui visitent régulièrement l'Egypte depuis quelques années et menacent par elle les ports méditerranéens, ainsi que les mesures prophylactiques, les quarantaines, seront l'objet de rapports et de communications inscrits à l'ordre du jour.

L'utilité incontestable de cette œuvre ne peut manquer d'attirer sur elle l'attention des médecins d'Europe, qui sont d'ailleurs conviés par leurs confrères d'Egypte à assister aux réunions du Congrès.

VIEUX-NEUF MÉDICAL

L'hydrothérapie au V[e] siècle.

On connaît les ouvrages des D[rs] Menière et Dupouy sur *la médecine dans les poètes latins*. On n'ignore pas les recherches de différents auteurs sur Virgile, Horace, etc., considérés sous le rapport médical. Le travail de M. le D[r] J. Nicolas (du Mont-Dore) a des visées moins ambitieuses. M. Nicolas s'est proposé d'explorer, au point de vue spécial qui nous occupe dans cette revue, les œuvres d'un auteur moins connu peut-être que les précédents, mais dont les œuvres sont néanmoins toujours en faveur auprès des lettrés et des hommes d'esprit cultivé.

Comme l'écrit très doctement notre confrère, les œuvres de Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont au v[e] siècle, sont une source de renseignements extrêmement curieux sur les mœurs et coutumes des Gallo-Romains.

Le style clair et élégant dans lequel elles ont été composées n'est pas inférieur à celui des meilleurs écrivains du siècle d'Auguste. La précision des détails est une des qualités les plus remarquables des descriptions qu'on y trouve ; elle a permis de reconnaître les lieux où se déroulaient les événements et de reconstituer la vie à cette époque.

Entre autres prescriptions hygiéniques, le prélat écrivain recommandait les trois moyens diététiques suivants, que ne désavoueraient pas nos modernes thérapeutes : la sieste, l'équitation et des bains de vapeur, suivis d'immersion dans l'eau chaude puis dans l'eau froide.

Le *sommeil après les repas* est-il sain ou malsain ? C'est une question fort discutée.

Nourrissons et animaux s'en trouvent bien ; certains dyspeptiques ne digèrent qu'à la condition d'être immobiles après avoir mangé ; d'autres au contraire ne retirent de la sieste que malaise et torpeur. En revanche, tous les physiologistes sont d'accord pour admettre que le repos après les repas augmente la sécrétion du suc gastrique et qu'un exercice violent la diminue.

Quand la digestion est bien commencée, un travail musculaire modéré active l'évacuation de l'estomac. A ce point de vue, l'*équitation*, pratiquée doucement, est un exercice de choix, n'exigeant ni grands efforts respiratoires ni contractions violentes.

Jusqu'ici les procédés mis en usage par Sidoine Apollinaire pour précipiter ses digestions, la sieste et la promenade à cheval, correspondent à des notions très répandues ; notre auteur suscitera plus d'étonnement par l'emploi de la *balnéation, chaude puis froide, après les repas*.

Les Romains avaient constaté que, contrairement aux bains froids qui arrêtent souvent la digestion, le bain chaud ne trouble pas les fonctions de l'estomac, mais en excite l'activité. Les compresses d'eau chaude sur l'épigastre sont de nos jours recommandées dans ce but, et les spécialistes des voies digestives, MM. Bouchard, Hayem, A. Robin, Mathieu, Legendre, Leven (pour nous en tenir à quelques noms), nous ont fait connaître l'im-

portance des boissons chaudes après les repas pour réveiller la contractilité des fibres musculaires stomacales.

A coup sûr, ignorants des mœurs gallo-romaines, les Japonais ne craignent pas de se plonger pendant quelques minutes, au sortir de table, dans un bain à 40 degrés, et se trouvent bien de cette coutume chez eux séculaire. Mais ces pratiques hydriatiques chaudes ne vont pas sans élever de un à deux degrés la température normale du corps. La soustraction rapide de ce calorique peut être un moyen d'activer dans l'organisme les échanges cellulaires. Le froid intervenant brusquement, et pendant quelques secondes seulement, rend alors au corps une tonicité dont le sujet a immédiatement conscience.

Avoir chaud d'abord pour réagir contre le froid et en retirer de bons effets, c'est toute la doctrine des hydrothérapeutes de notre siècle. 1400 ans avant eux, l'évêque de Clermont en enseignait tout autant et proclamait l'action reconstituante de l'eau froide : « *Frigore solidabamur*, disait-il : nous reprenions vigueur par le froid. »

Cette affirmation de l'efficacité de l'eau froide succédant à l'eau chaude était chère à Sidoine Apollinaire, car nous la retrouvons dans le quatrain gravé sur la piscine de sa maison de campagne :

Tetrastichon supra piscinam, *Carmen XIX.*

Intrare algentes post balnea torrida fluctus,
Ut solidet calidam frigore lympha cutem,
Et licet hoc solo mergatis membra liquore,
Per stagnum nostrum lumina vestra natant.

« Entrez dans l'eau froide au sortir des bains chauds, pour que la fraîcheur de l'eau fortifie votre peau échauffée, et, pendant que vous plongez vos membres seulement dans cette onde, vos regards flottent sur notre lac. »

Arrivé au terme de ces citations de Sidoine Apollinaire, le lecteur en tirera, avec le Dr Nicolas, cette conclusion, qui n'est pas une idée nouvelle : l'antiquité a eu en médecine des opinions et a appliqué des méthodes auxquelles beaucoup de personnes supposent une origine plus récente. Les plaisanteries sur les médecins ne datent pas plus de Molière que l'hydrothérapie de Priessnitz ou de l'abbé Kneipp.

Hydrothérapie persane en 1674.

Il s'agit d'un Français qui fut traité en Perse par l'eau, dans un accès de fièvre, probablement paludéenne. Le malade enlevé de son lit et placé, recouvert seulement d'un léger vêtement, sur une natte disposée sur le plancher, on appliqua l'affusion de l'eau froide. Le patient se nommait John Chardin. Bruce a observé dans l'Afrique tropicale le même traitement.

(*Good Health*, *Battle Creek*, 1900, cité par la *Gazette des Eaux*.)



Trouvailles curieuses et Documents inédits

Un fragment de lettre autographe de Madame de Sévigné.

Notre confrère *le Gaulois* s'est avisé que la littérature épistolaire (par ce temps d'américanisme, où l'on écrit comme l'on vit, à la vapeur) allait se mourant tous les jours, et il a eu l'idée, ingénieuse, pour faire revivre ce genre éminemment français, d'organiser un concours, dont le sujet serait précisément une épître à composer.

Parmi les primes offertes se trouve, entre autres objets de valeur, un autographe de Madame de Sévigné. Le concours est, au reste, placé sous le patronage de celle qu'on a baptisée — et jamais nom de baptême fut-il mieux mérité ? — la « divine marquise ».

Les lettres originales de Madame de Sévigné sont — est-il besoin de le dire ? — rarissimes, et nous ne devons de pouvoir en publier une qu'à l'obligeance toujours empressée de notre excellent collaborateur et ami, l'érudit Paul Dablin. Encore n'est-ce qu'un fragment — mais avec la meilleure volonté du monde, on ne peut (vous connaissez la suite). Heureusement nous avons réussi à combler la lacune que présente notre document, et nous avons pu retrouver — dans un ouvrage (1) dû à la plume d'un confrère — la lettre entière, que l'on va lire. Madame de Sévigné se trouvait alors à Bourbon (2), où elle faisait une cure.

De Mme de Sévigné à Mme de Grignan.

Il y a ici des gens estropiés et à demi-morts, qui cherchent du secours dans la chaleur bouillante de ces puits ; les uns sont contents, les autres, non ; une infinité de restes ou de menaces d'apoplexie : c'est ce qui tue. J'ai envoyé querir des eaux à Vichy, comme M. Fagon fit pour (3) *sa femme, et bien d'autres tous les jours : elles sont réchauffées d'une manière qui*

---

(1) *Madame de Sévigné malade*, par le Dr Jules Roger, p. 143.

(2) La première fois que Madame de Sévigné projeta d'aller à Bourbon, c'était en avril 1676. « Je partirai le mois qui vient pour Bourbon ou pour Vichy », écrivait-elle à Madame de Grignan : c'est pour cette dernière station qu'elle se décida. On lui avait assuré que les eaux étaient meilleures à Vichy, et puis... Madame de Montespan était installée à Bourbon. Madame de Sévigné, prude à l'occasion, répugnait à fréquenter chez la favorite du grand Roi. Elle arriva donc à Vichy dans le courant de mai et y fit une saison ; elle y retourna l'année suivante (en septembre 1677).

Ce n'est que dix ans plus tard (1687) qu'elle entreprit le voyage de Bourbon, en compagnie de la duchesse de Chaulnes. Autre raison déterminante : le docteur Alliot lui avait bien conseillé Vichy, mais à Bourbon elle allait rencontrer le docteur Amiot, « raisonnablement ami de la saignée » et assez grand approbateur des fameux capucins du Louvre qu'elle aimait tant. Et puis, argument décisif, « l'eau de Bourbon ressemble tout à fait, quoi que l'on dise, à celle de Vichy. » Donc, le 22 septembre 1687, elle arrivait à Bourbon-l'Archambault, après un voyage des plus accidentés.

Jamais on ne vit malade plus docile : jugez-en, du reste, par le compte qu'elle a pris soin d'établir : « Trois semaines et un jour de séjour, seize jours de boisson, neuf bains, trois médecines, deux jours de repos... » Comme elle le dit si joliment, elle ne quittait la station thermale qu'« après avoir observé toutes les longues et les brèves du cérémonial de Bourbon. » Vers le 20 octobre, elle rentrait à Paris, toute réconfortée par un traitement dont, malgré son habituel scepticisme, elle fut bien obligée de reconnaître l'efficacité.

(3) Nous avons mis en italique le fragment dont nous publions plus loin le fac-simile gravé.

me plaît, et du même goût, et quasi de la même force qu'à Vichy ; elles font leur effet, et je l'ai senti ce matin avec plaisir. J'en

prendrai huit jours, comme le veut Aliot, et ne serai point douchée, comme le veut Amyot ; le voilà qui vous en dit ses raisons. Quand vous aurez lu tout ce grimoire, vous n'en verrez pas da-

vantage ; envoyez-le, si vous voulez, à M. Aliot. Cependant j'irai mon train ; je retomberai dans les eaux de Bourbon samedi, et prendrai des bains délicieux ; et un peu avant que l'heure finisse, il prétend me mettre un peu d'eau chaude, qui fera la sueur sans violence que nous voulons. Je crois qu'il est difficile de contester un homme sur son pailler qui a tous les jours des expériences : répondez seulement un mot de confiance et d'honnêteté, et ne vous mettez en peine de rien du tout ; ma très chère bonne, ôtez tout cela de votre esprit, vous me reverrez dans peu de jours en parfaite santé ; je n'ai eu la moindre incommodité depuis que je suis partie.

L'art de guérir les bossus, d'après la comtesse de Genlis (*a*).

Je m'intéresse particulièrement aux bossus, — c'est la comtesse qui parle, — ayant trouvé un moyen très simple de les redresser en leur faisant tirer la corde d'une poulie à laquelle est un seau; j'ai eu cette invention d'après l'observation faite à la campagne qu'aucune servante tirant de l'eau depuis son enfance n'est bossue.

Elle ajoute en note :

L'exercice de la poulie. — M. Tronchin l'avait imaginé et pratiqué jadis avec succès pour redresser les tailles des enfants contrefaits. Il me conta ce fait il y a treize ans, et dès ce moment j'appliquai cette idée à l'éducation. Cette poulie attachée au plancher est parfaitement semblable à celle d'un puits; seulement, au lieu de mettre un seau à la corde, on y attache un sac de peau rempli de sablon ; j'ai fait placer autour de cette poulie fixée au lambris une balustrade fermée, pour prévenir les accidents que pourrait causer la chute du poids. Il faut, pour cet exercice, que l'enfant soit bien posé d'aplomb, que ses pieds soient l'un contre l'autre, et ne s'élève jamais sur leurs pointes en tirant la poulie, et qu'il ne laisse pas glisser la corde dans ses mains en descendant le poids.

A la campagne on faisait cet exercice sur de véritables puits placés dans les jardins d'enfants, c'est-à-dire un grand tonneau rempli d'eau au-dessus duquel était posée la poulie. On tirait de l'eau pour arroser son jardin, et comme on ne pouvait augmenter la grosseur des seaux, parce qu'il fallait qu'ils fussent proportionnés à la petitesse du puits, j'avais imaginé de mettre à ces seaux un double fond, dans lequel on pouvait glisser des poids. (*Mémoires de la Comtesse de Genlis.*)

AGENCES DE PRESSE

(*a*) *Biarritz-thermal.*

Chronique Bibliographique

Paradoxes sur la Médecine, par le Dr Besançon.
Paris, Vigot frères, 1901.

Ce fut pour tous une révélation, et, chez certains, presque de la stupeur, quand parurent ces boutades à l'emporte-pièce, ces croquis tracés au stylet, un stylet trempé dans de l'eau-forte, qui firent par quelques-uns porter ce jugement, qui visait à l'éloge peu banal : « Un Rochefort nous est né !... »

Non, ce n'est pas la manière du sagittaire dont les flèches sont encore sensibles à l'épiderne qu'elles atteignent ; je comparerais plus volontiers l'auteur des *Paradoxes sur la médecine* à l'auteur des *Guêpes*, si je ne lui reconnaissais le tempérament bien personnel de l'écrivain qui trempe sa plume dans son encrier et non dans celui d'autrui.

D'Alphonse Karr cependant Besançon peut se réclamer comme d'un maître : il en a le bon sens et il en a l'esprit ; souvent aussi l'esprit de gavroche, mais d'un gavroche parfois éduqué.

Il n'est pas toujours orthodoxe, par exemple, et les « idées reçues » ont en lui un sérieux adversaire. Bien avant Koch, n'avait-il pas déclaré que « la transmission de la phtisie par le lait, par le beurre et par la viande » était « une scie qu'on monte dans les laboratoires ? » Sans entrer dans le vif de la question qui divise partisans et adversaires du bactériologue allemand, ne pouvons-nous, sans risquer l'accusation d'hérésie, approuver notre confrère, quand il déclare que « l'homme sain est absolument réfractaire à la tuberculose », à la condition de traduire : que la tuberculose évolue mal ou même n'évolue pas sur un terrain mal préparé ? Et puisque nous sommes sur ce « terrain », le Dr Besançon n'a-t-il pas quelque peu raison de s'élever contre la manie de créer un peu partout des *sanatoria*, alors qu'on pourrait faire aussi bien, et à moins de frais, une cure d'air dans « un bon chez-soi », à la seule condition qu'il soit hors de la ville ? Pour les sujets indisciplinés, ou plutôt indisciplinables, rien de mieux que le sanatorium ; mais, les autres, pourquoi leur imposer cette vie de reclusionnaire ?

Dans un autre ordre d'idées, est-il si déraisonnable, notre cultivateur de *paradoxes*, de demander qu'on paie les médecins des hôpitaux, « au lieu de les humilier d'une allocation ridicule » ; et se montre-t-il tant que cela téméraire d'en augurer que, ce jour-là, les élèves et les malades en tireront tout profit ?

Lisez encore, je vous y engage, ce que dit Besançon des spécialités, que Potain comme Charcot, G. Sée comme Trousseau, n'ont pas dédaigné de prescrire (il convient, cela va de soi, de séparer l'ivraie du bon grain) ; des *eaux minérales* et des *sanatoria* de France, que les médecins français doivent préférer à ceux d'outre-Rhin ; n'est-ce pas votre avis, mon cher maître Huchard ?

Lisez surtout, et c'est par là que je veux terminer ce court et peu substantiel aperçu, le chapitre qui commence ainsi : « De fortes études sur le ver solitaire avaient préparé l'honnête Laboulbène à la chaire d'histoire de la médecine... » ; et où, entre autres choses, il est parlé de cette « première » fameuse, de cette leçon inaugurale

d'un neurologue occasionnellement historien, où, venu pour entendre Lasègue, on en fut réduit à applaudir Bourneville !...
Ah ! confrère Besançon, quel enfant terrible vous faites !

L'Art nouveau, son histoire ; l'art nouveau étranger à l'Exposition ; l'art nouveau au point de vue social, par Jean Lahor. Paris, Lemerre, 1901.

Ce que j'admire chez Jean Lahor (notre confrère le Dr Cazalis), ce n'est pas la variété des aptitudes, — elle n'est plus un fait d'exception dans notre monde, — c'est sa maîtrise dans tous les genres qu'il lui plaît d'aborder. Poète, sociologue, critique d'art, — et praticien, il est tout cela à la fois, avec une aisance parfaite, guidé, comme par une bienfaisante fée, par la petite flamme bleue de l'idéal, qui soutient les amis de l'art, les amoureux du beau.

Epris d'esthétique, Jean Lahor l'est dans toutes les manifestations, multiples et variées, de son activité ; mais il s'y révèle bien plus encore dans cet opuscule sur l'*Art nouveau*, qui lui sert de thème à tant d'originales variations, à tant d'aperçus neufs autant qu'ingénieux.

En ses digressions même, comme il a soin de l'observer, Jean Lahor n'a poursuivi que des problèmes d'esthétique. C'est que tout, pour lui, « art, hygiène et médecine, et morale même, et d'abord la morale, tout n'est qu'esthétique, et que l'esthétique est seule peut-être la raison du devoir, et que le devoir rentre ainsi, selon l'idée grecque, dans la science du beau. »

N'est-ce pas faire de l'esthétique que de tenter d'améliorer, d'embellir cette humanité déformée, hideuse sous tant d'aspects ? N'est-ce pas faire œuvre d'art, et, ajouterons-nous, œuvre de bien, — le beau étant inséparable du bien, — que d'appeler cette humanité inférieure, « par une ascension sans limite, vers plus d'énergie, plus de santé, plus de force physique ou morale, plus de connaissances (*ceci est plus discutable*), dût-elle en souffrir — et vers plus d'ordre et d'harmonie, vers plus de lumière, de beauté, de justice ?.. »

Est-ce un rêve irréalisable que forme le poète de croire à la régénération de la société par la vulgarisation du beau ? Le jour où la maison de l'ouvrier ou de l'artisan sera plus lumineuse, plus riante ; que les intérieurs pauvres, au lieu d'être ornés d'images où la grossièreté le dispute au grotesque, seront décorés d'artistiques, bien que peu coûteuses reproductions de nos chefs-d'œuvre ; quand les hôpitaux ne seront plus ces luxueuses bâtisses dont l'hygiène est rigoureusement bannie, mais la maison de santé idéale, inondée d'air et de lumière, et aussi de fleurs, au parfum discret ; et où les murs, au lieu d'être atrocement nus, seront peints à fresque, comme on peut le voir chez notre bon maître Pozzi, toujours prééminent dans le domaine du beau et sans cesse en quête du mieux-être de ses malades ; ce jour-là, ne pensez-vous pas, avec le Dr Cazalis, que la question sociale aura fait un grand pas ?

On a réalisé déjà de tels progrès dans cette voie — les sanatoria populaires ne sont-ils pas le dernier mot du confort ? — qu'il est permis d'espérer qu'on ne s'arrêtera pas en si beau chemin.

Le physiologiste, l'hygiéniste, l'économiste, unissant leurs communs efforts, ont encore de belles tâches à remplir. Il ne suffit pas

d'améliorer le logement des déshérités de la fortune, il faut encore veiller à leur nourriture. De ce qu'on a perdu l'habitude de mourir de faim sans révolte, il ne s'ensuit pas qu'on doive laisser les empoisonneurs patentés, qui s'appellent les restaurateurs ou les marchands de vin, commettre impunément leurs méfaits.

Il est prouvé, par un exemple récent (celui de M. Mangini, à Lyon), qu'il est possible d'obtenir économiquement une alimentation saine. Cet exemple, encore isolé, doit être imité, cette initiative encouragée.

Et, terminerons-nous avec Jean Lahor, « quand tout le monde pourra, avec un minimum de dépenses, se nourrir pleinement et sainement, et quand l'ouvrier, quand l'artisan aura le logement ou la maison que je lui rêve, après tant de progrès conquis, et certains autres qui sont à conquérir encore, n'avons-nous pas presque raison de penser que la question sociale, en ce qu'elle a du moins de plus douloureux, de plus irritant, si l'on se place au seul point de vue de la justice, sera bien près d'être résolue ? »

Ainsi sera-t-il attesté une fois de plus que le bien dérive en réalité du beau, et que rien n'est intéressant ici-bas que l'œuvre d'art, « qu'elle soit une œuvre de beauté, ou qu'elle soit un acte de vertu ; un acte d'héroïsme accompli, de sacrifice pour le bien de tous ; ou la solution d'un problème social, c'est-à-dire un acte de justice ; ou la solution du problème scientifique, c'est-à-dire un acte de science et de vérité. »

Les anciens chirurgiens et barbiers de Marseille, par le Dr Alezais. Paris, Alcan, 1901.

C'est, comme le dit très modestement l'auteur de cet opuscule, une contribution à l'étude plutôt que l'étude elle-même de la confrérie des barbiers-chirurgiens et, quand la séparation fut opérée, de celle des chirurgiens, à Marseille. C'est une série de pièces, empruntées pour la plupart aux archives locales et départementales, sur la réglementation de l'art de guérir depuis le xve siècle.

On trouve bien, dans l'étude très documentée du Dr Alezais, des informations sur les honoraires des barbiers et des chirurgiens dès le xive siècle, mais ce n'est qu'à partir du siècle suivant que les indications sur la vie corporative, si l'on peut ainsi dire, des barbiers-chirurgiens, deviennent précises. A dater de cette époque, les statuts et règlements de cette confrérie nous sont révélés dans leurs moindres détails, grâce aux laborieuses recherches de M. Alezais.

Avec le précédent travail du Dr Pifteau, sur *Les Compaignons de l'office de cirurgie et barberie de Tholoze* (Toulouse), en 1517 (Toulouse, 1892), on aura une idée suffisamment nette de l'état de la chirurgie dans le Midi, avant que celle-ci eût définitivement conquis son autonomie.

Pour la région du Nord, nous ne saurions trop recommander la lecture des diverses brochures de M. le Dr Faidherbe, sans, pour cela, négliger de consulter les livres fondamentaux, à savoir : l'Introduction à la chirurgie d'Ambroise Paré, par Malgaigne, et surtout les importantes notices dues à la plume savante de Nicaise et placées par lui en tête de ses éditions de Guy de Chauliac, Franco, etc.

Considérations sur les études médicales, par le Dr Gabriel Brunello. Paris, Rousset, rue Serpente.

Nous avons pris grand plaisir à lire ce travail, très sérieusement, très clairement écrit, et qui traite de questions de la plus haute importance pour l'avenir de notre profession. La jeune génération, nous sommes heureux de le constater, comprend enfin que le médecin n'est pas seulement « une machine à ordonnances », mais doit posséder — parce qu'il ignore le sort qui lui est réservé — une culture solide, qui le rende apte à occuper toutes les situations, même les plus inattendues.

« La profession médicale, déclare excellemment M. Brunello, si elle exige une préparation scientifique, réclame aussi une haute éducation morale. » Les aspirants médecins doivent, en effet, être pourvus de sens moral plutôt que de sens pratique — et c'est pourquoi il est dangereux de vouloir supprimer ce baccalauréat de philosophie, que d'aucuns s'obstinent à trouver superflu. La philosophie donne au moins les premières notions de morale, comme l'étude des langues mortes, si décriées, forme le goût littéraire, l'amour du beau, et développe le sens critique et la faculté de réflexion. « Les études classiques doivent être à la base des études médicales. »

On a donc sagement agi en décrétant que le diplôme de baccalauréat moderne ne donnerait pas accès aux facultés de médecine. L'enseignement moderne n'aura jamais, quoi qu'on prétende, cette vertu éducative qu'on ne saurait refuser à l'enseignement classique; mais celui-ci a une autre utilité. Comme l'a écrit le professeur Brouardel, « il est essentiel, pour que le médecin ait sur le malade l'action indispensable pour lui faire suivre des prescriptions nécessaires à sa santé, il faut que le malade trouve dans le médecin une culture supérieure. Si le médecin est un ignorant, ne raisonne pas bien, la confiance se perdra, de sorte que le médecin ne remplira ni vis-à-vis des malades ni vis-à-vis de la société le rôle qui lui est départi... »

« Le médecin, dit de son côté le Dr Bruch (1), doit être, dans la localité qu'il habite, le meilleur citoyen, l'homme le plus généreux, le plus instruit. D'une intelligence supérieure, il doit se distinguer entre tous par son ampleur de vue sur toute chose.

« C'est dire qu'on ne doit pas rendre trop facile l'accès aux études médicales. Il est nécessaire qu'avant de s'inscrire à l'Ecole de médecine, l'étudiant ait *fait ses humanités*, comme on dit, c'est-à-dire qu'il soit en possession d'une solide éducation scientifique et littéraire, car il ne sera bon praticien qu'à la condition d'être savant, d'être philosophe et surtout fin psychologue (2). »

Voulez-vous encore une opinion et une opinion autorisée ; écoutez ce qu'a déclaré devant la commission d'enquête de l'enseignement M. le Dr Gley, professeur agrégé à la Faculté de médecine ; il n'est pas de plaidoyer plus éloquent, plus apte à entraîner les convictions hésitantes en faveur des études classiques :

« Ce qu'il y a d'important dans l'enseignement classique, c'est « le développement général de l'esprit ; l'exercice de la version

(1) *Bulletin médical*, n° 12, 1901, cité par le Dr Brunello.

(2) « L'enseignement de la psychologie est plus nécessaire aujourd'hui que jamais à tous les médecins. » Dr Lereboullet.

M. Hergott et nombre d'autres bons esprits pensent de même.

« latine et grecque, par exemple, donne l'habitude de la pensée logique et par conséquent claire et de l'expression juste ; n'est-ce « pas à cela que doit tendre le développement intellectuel au lycée?

« On parle beaucoup d'études utiles, d'études pratiques. Pour ma « part, je ne conçois pas du tout ce qu'est un enseignement utilitaire donné à des enfants et à des jeunes gens. Qu'est-ce que cela « signifie ? Ces jeunes gens savent-ils ce qu'ils deviendront plus tard « et les parents le savent-ils ? Le but de l'enseignement est beaucoup « moins de fournir à chacun un bagage qui lui servira pour toute la « vie que de former l'esprit, c'est-à-dire d'apprendre à penser et à raisonner, à enchaîner logiquement ses idées et à les développer avec « correction. Alors la question est donc toujours de savoir quelle « est la meilleure discipline pour l'esprit au point de vue général.

« A la vérité, nous n'avons pas la superstition du latin et du grec ; « si l'enseignement moderne présentait une valeur éducative égale « à celle du classique, nous l'accepterions parfaitement. Mais n'est-ce pas rapetisser le débat que de demander s'il est nécessaire de « savoir le latin pour pratiquer la médecine ? On pourrait tout aussi « bien ne pas apprendre l'histoire aux futurs médecins ni les sciences aux avocats.

« L'enseignement secondaire, s'il doit donner à ses élèves un « fonds indispensable de connaissances littéraires, historiques, « philosophiques et scientifiques, a surtout pour fonction d'apprendre à comprendre, d'exercer et développer les facultés d'attention « et de réflexion, d'habituer l'esprit à l'analyse. Et il est certain « que les professeurs de Facultés préféreront toujours les élèves « qui arrivent à l'Université capables de comprendre, à des élèves « qui savent, d'autant que cette science ne saurait être que très « peu de chose. »

Comme le professeur Gley, M. Croiset, doyen de la Faculté des Lettres de Paris, est d'avis que l'étude des langues modernes ne peut en aucun cas remplacer celle des langues mortes :

« Une phrase, même allemande, — et cependant l'allemand est « évidemment très différent du français à bien des égards, — ressemble beaucoup plus au français, dans la manière d'exprimer les « idées abstraites, que les langues anciennes bien plus concrètes.

« Prenez une phrase latine et vous verrez que l'idée qu'elle renferme, et qui se présente en français sous la forme abstraite, se « présente, au contraire, sous la forme concrète.

« Il y a, par conséquent, chez l'enfant, un petit effort à faire « pour passer d'une forme à l'autre. L'enfant s'aperçoit de beaucoup d'analogies, de nombreuses différences ; il y a pour lui un « travail de réflexion et d'analyse qui est très profitable.

« Au contraire, prenez une phrase allemande ou anglaise, même « difficile ; vous n'avez qu'à la traduire presque littéralement en « français, les mots français se placent sous les mots étrangers, il « n'y a aucun effort à faire, c'est le même mouvement de pensée.

« Les esprits allemands et anglais se sont formés, comme les nôtres, par des siècles de scolastique, ont reçu la même culture « que nous ; malgré les différences de race qui nous séparent, il y « a une ressemblance incontestable, une analogie dans la façon de « penser qui est évidente. Les principaux peuples de l'Europe en « sont au même degré de civilisation.

« Par conséquent, en traduisant l'allemand ou l'anglais, il n'y a « pas à faire cet effort, ce travail de comparaison et d'analyse qui « est si fructueux dans l'étude des langues anciennes. Voilà la dif« férence capitale. »

M. Alfred Fouillée, l'éminent philosophe, estime, lui aussi, que l'enseignement classique se suffit à lui-même. Ce qui, dit-il, devrait faire maintenir cet enseignement pour les médecins, — et cet argument à lui seul est suffisamment probant, — c'est qu'il existe dans tous les pays pour les études médicales une *tradition classique* : « tous les médecins étrangers reçoivent l'éducation classique et formulent même en latin : le latin est la langue œcuménique, en quelque sorte, des Congrès médicaux ; n'y aurait-il pas pour les médecins étrangers venant en France une cause de profond étonnement dans ce fait que, seuls, les médecins d'une nation latine seraient incapables d'entendre le latin ? »

La plus grave objection qu'on puisse faire à l'enseignement gréco-latin, c'est qu'il ne convient qu'à une élite. Combien de jeunes gens auraient pu devenir, lancés dans une voie plus utilitaire, dans l'industrie ou le commerce, par exemple, des hommes supérieurs si on ne leur avait pas fait perdre leur jeunesse à déchiffrer Homère ou Virgile? Sans doute, mais comment pratiquer la sélection à l'âge où les vocations s'ignorent ? N'est-ce pas souvent la faute aux parents de ne pas avoir deviné assez tôt les aptitudes de leurs enfants?

Quoi qu'il en soit, ce ne sera jamais du temps perdu, celui passé à commenter les chefs-d'œuvre de nos classiques grecs et latins. Il y a des heures dans la vie du médecin, écrit avec beaucoup de raison M. Brunello, où il faut sortir de la science médicale : il faut laisser au médecin une échappée vers l'idéal et les choses de l'esprit, et celui-là n'est pas un homme d'esprit, a dit La Bruyère, « qui, borné et enfermé dans quelque art, ou même dans une certaine science qu'il exerce dans une grande perfection, ne montre hors de là ni jugement, ni mémoire, ni vivacité, ni mœurs, ni conduite, qui ne m'entend pas, qui ne pense point, qui s'énonce mal ; un musicien, par exemple, qui, après m'avoir enchanté par ses accords, semble s'être remis avec son luth dans un même étui, ou n'être plus, sans cet instrument, qu'une machine démontée à qui il manque quelque chose, et dont il n'est pas permis de rien attendre. »

S'il est une moralité à dégager de ce qui précède, c'est qu'il faut ne laisser passer aucune occasion d'exalter notre profession, la plus belle qui soit. Gravons dans notre mémoire ces paroles, qui sont un hommage aussi spontané que désintéressé, et que nous savons gré au Dr Brunello de nous avoir conservées :

« Dans tous les pays, écrit M. Dausset, le très distingué président du Conseil municipal de Paris, *dans tous les pays, l'importance du médecin est considérable. Le médecin est l'homme instruit dont on écoute la parole et dont on suit les conseils : c'est lui qui peut le mieux porter à l'étranger l'influence française.* »

Nous nous en tiendrons à cette appréciation, qui suffirait à nous consoler de tant de dénigrements intéressés, nés pour la plupart, il faut bien le confesser, dans notre propre camp (1).

(1) Nous n'avons analysé, et encore d'assez loin, qu'une partie du très consciencieux travail du Dr Brunello ; mais nos confrères ne perdront pas leur temps si, à notre exemple, ils en poursuivent la lecture jusqu'au bout. Nous leur signalerons particulièrement le chapitre sur la *thèse*, aussi précis et pourtant aussi complet qu'on le pouvait souhaiter.

Que faut-il entendre par Héméralopie et Nyctalopie ? Ambiguïtés et contradictions séculaires, par le Dr Masson, ex-chef de clinique ophtalmologique à la Faculté de Lyon.

Un certain nombre de personnages de l'antiquité, sans parler d'Homère, tels que : Sénèque, qui avait, dit-on, les yeux « vers et pers », Julius Scaliger, Germanicus César, Néron, qui se servait, comme on sait, d'une améthyste taillée en guise de monocle, étaient certainement atteints d'affections oculaires. Il semble qu'il soit aisé de déterminer la nature de leur affection en consultant les auteurs de leur temps. Pas si facile que cela, si nous en croyons le Dr Masson.

Il faut d'abord rechercher ce que les historiens et les médecins de leur époque entendaient par *Hemeralopia* et *Nyctalopiasis*, termes dont ils se servent à chaque instant. Qu'était-ce qu'un *héméralope ?* Qu'entendait-on par *nyctalope ?*

« *Héméralope*, pris avec la signification qu'il a de nos jours (mauvaise vue la nuit), ou accepté avec le sens donné par A. Paré (excellente vue la nuit), a toujours eu comme contraire *Nyctalope*, qui, à l'heure actuelle, est peu employé, mais qu'on trouve fréquemment dans les auteurs anciens. »

Mais il reste bien des cas où les deux expressions sont confondues ; ou bien, l'une d'elles désigne deux affections parfaitement distinctes, comme dans les exemples qui suivent.

Il s'agit évidemment d'une *atrophie d'origine spécifique* dans la citation ci-dessous reproduite :

« Le jeu fréquent des dames Rabatues (*sic*) peut engendrer *Nyctalopiasis*, attendu que de soi, il débilite fort la vue pour la dissipation et consomption des esprits qui se font par la trop grande évacuation de la semence : ce qui est manifeste à voir aux chatrez, lesquels, d'autant qu'ils ne sont subiects à l'acte vénérien, nous observons qu'ils ont la veue fort bonne et claire (1). »

Par contre, il est de toute évidence que ***héméralopie*** et ***nyctalopie*** étaient confondus avec ***atrophie d'origine alcoolique*** dans le passage suivant d'Aphrodiseus :

« Pour cette maladie (*nyctalope*) le vin est fort contraire, et il faut user d'eau bouillie (2), tisanes ou autres ; les Boileaux (*sic*) voyent plus clairs que les autres : le vin causant des vapeurs qui montent au cerveau, se meslent aux esprits.., etc. »

De tout cela que conclure ? C'est qu'aujourd'hui où la littérature médicale s'enrichit chaque jour d'un mot nouveau, les ophtalmologistes ne doivent pas hésiter à sacrifier deux termes dont la signification n'a pas un sens déterminé. « Le langage médical, dit judicieusement le Dr Masson, doit être un langage scientifique, c'est-à-dire précis et sans obscurité, exprimant des idées et ne créant pas la confusion.... ***Cécité nocturne*** et ***Cécité diurne*** diront mieux que des mots tirés d'un mot grec estropié ce que le médecin aura à dire, quand il voudra décrire un symptôme assez fréquent dans bien des maladies. »

A. C.

---

(1) L'auteur en question ajoute, pour terminer et en guise d'argument, une réflexion qui donne à l'origine du bandeau que porte Cupidon une causo qui ne se trouve pas dans les classiques : « C'est, dit-il, l'une des raisons pour laquello les Anciens ont peincts le Dieu d'amour aveugle, attendu que pour trop faire l'amour souvent la veue se débilite et perd. » *Œuvres de Chirurgie* de J. Guillemeau (en XIII livres), Chirurgien ordinaire du Roy et juré à Paris.

(2) L'empirismo avait, on le voit, devancé la bactériologie.

La « Chronique » par tous et pour tous

« Richelieu » et le Dr Pierre Corneille.

Dans la « Chronique médicale » du 15 août 1901, p. 512, vous avez mentionné l'initiative fort louable du Dr P. Corneille, qui a l'intention d'organiser à Paris des représentations d'œuvres théâtrales dans les arènes de Lutèce. Cet honorable confrère n'en est pas à ses essais, et mérite qu'on insiste sur ses efforts. Depuis plusieurs années, il a installé dans le parc de la ravissante petite ville de la Mothe-Saint-Héray, en face de la belle vallée de Chambrille, un théâtre populaire, où il fait jouer chaque année un drame ou une tragédie de sa composition.

Il débuta par la « Légende de Chambrille », un acte en vers. Il fit jouer successivement « Erinna », tragédie en 3 actes et en vers ; « Par la Clémence », tragédie en 3 actes et en vers ; « Au Temps de Charles VII », comédie héroïque en 3 actes et en vers ; enfin récemment, dans la soirée du 8 septembre 1901, devant un public d'élite accouru des différentes régions du Poitou, de Bordeaux, et même de Paris, le Dr Pierre Corneille donnait « Richelieu », drame en cinq actes et en vers, musique de M. L. Giraudias, de la Mothe-Saint-Héray. L'auteur a vivement impressionné le public dans le rôle du cardinal : il en a donné une physionomie un peu différente de celle qui nous a été transmise par les historiens, en s'inspirant des récents travaux de M. G. Hanotaux. Il a montré l'inflexibilité légendaire de l'homme d'Etat en face de la conspiration des dames de la Cour que le comte de Chalais paya de sa vie ; il a su mettre en relief le caractère de cet homme éminent qui conserva à la France son raug de graude puissance et à qui Louis XIII fut redevable de sa royauté, malgré son entourage frivole.

« Richelieu » renferme des vers bien frappés et d'un souffle élevé ; c'est une œuvre bien conçue ; elle fait le plus grand honneur au Dr Pierre Corneille, qui a dû dépenser une bien grande somme d'énergie pour arriver avec des éléments si disparates, et en pleine campagne, à donner une si magistrale exécution de sa pièce. Les applaudissements qui lui ont été prodigués lui feront peut-être oublier la fatigue qu'il a dû éprouver, et nous nous plaisons à espérer qu'il ménagera à ses nombreux admirateurs de nouvelles surprises pour l'année 1902.

Notre très distingué confrère a aussi à son actif une comédie en 3 actes et en prose, « Le Reflet » ; une pièce en 5 actes et en prose, « Le Bonheur des autres », et enfin des romans et nouvelles comme « l'Envoûtement » et « le Démon de la chair ».

On ne saurait trop applaudir à l'œuvre grandiose et originale du Dr Pierre Corneille, tout en lui souhaitant de cueillir les lauriers qu'il mérite. Dr Barthe.

Un traitement nouveau des varices, renouvelé des anciens.

Paris, 10 septembre 1901.

Mon cher confrère,

Je vous envoie un passage tiré d'un devoir fait par un de mes jeunes amis et qui prouve que beaucoup de traitements nouveaux ne sont qu'une réédition de l'ancien.

Ainsi, dans le *De Viris illustribus* (Vie de Marius A. C. 107), pour donner un exemple de la volonté de Marius et de son courage, l'auteur cite le fait suivant : *Quum ei varices in crure secarentur, vetuit se alligari. Acrem tamen fuisse doloris morsum ipse ostendit : nam medico, alterum crus postulanti, noluit præbere, quod majorem esse remedie quam morbi dolorem judicaret.*

Le fait que les Romains employaient la section des cordons veineux dans le traitement des varices peut vous paraître assez intéressant pour le signaler aux lecteurs de votre journal.

Veuillez agréer mes salutations confraternelles.

Dr J. E. VIVANT.

Les étudiants en médecine malgaches.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF,

Permettez-moi de compléter votre article : *Un Docteur malgache*, de la *Chronique* du 15 août.

Tandis que la Faculté de Paris a reçu le premier docteur malgache en la personne de M. RAMISIRAY, la Faculté de Lyon avait déjà délivré le diplôme il y a dix ans à M. RASAMIMANANA, le premier étudiant en médecine malgache qui soit venu en France.

Ce jeune homme m'ayant été confié, en 1887, par M. Le Myre de Vilers, fut placé au 122e d infanterie, à Montpellier, ainsi que trois autres Malgaches de noble souche, destinés à être instruits pour devenir officiers de génie ou d'infanterie.

Elevés militairement dans ce but au 122e, puis admis aux écoles de Saint-Maixent et de Versailles, ils prirent le brevet d'officier à titre étranger vers 1891. Et naturellement, le général Duchesne les rencontra sur son chemin, commandant à des forces hovas, dans son raid mémorable sur Tananarive. L'un de ces officiers était même devenu le favori, le conseiller de la jeune reine.

Quant au docteur Rasamimanana, après avoir fait de très bonnes études et obtenu des mentions de fin d année à la Faculté de Montpellier, il fut, sur ma demande, admis à l'école de médecine militaire de Lyon où il prit son grade de docteur, puis il passa à l'école du Val-de-Grâce, toujours au titre étranger. Sa thèse sur le *tanghin*, poison d'épreuve auquel étaient autrefois soumis les condamnés malgaches, fut très remarquée et fixa définitivement un point d'histoire médicale et de sauvage superstition (1).

Une pleurésie ne lui permit pas de terminer son année au Val-de-Grâce, et il rentra à Madagascar, à l'époque de la guerre. Son attitude fut très correcte. Les personnages hovas qui intriguaient autour du premier ministre Rainilaïharivony lui suscitèrent de nombreux obstacles pour l'empêcher de pratiquer la médecine, car ils redoutaient l'influence de tous ceux qui venaient de vivre longtemps en France. Néammoins, il réussit à faire sa trouée.

Excellent lithotomiste, il s'est constitué, de son propre bistouri, une remarquable collection de *calculs vésicaux* ; j'en possède même un de 180 grammes, pour ainsi dire historique, qu'il enleva de la vessie d'un de ses compatriotes, avec une parfaite impassibilité, au

(1) La thèse, faite dans le laboraroire du professeur Lépine (de Lyon), portait pour titre *Contribution à l'étude de l'action physiologique de la tanghinine cristallisée.*

bruit du canon de la colonne d'investissement, la veille de l'entrée des Français à Tananarive.

Depuis lors, il fut attaché à l'école de médecine indigène comme professeur ; en même temps, il est médecin traitant à l'hôpital indigène, et fait honneur à ses maîtres de France.

Montpellier compte encore six étudiants en médecine malgaches et un étudiant en droit, reçu licencié il y a deux mois, et continuant ses études pour le doctorat.

Parmi les six étudiants en médecine, que M. le général Galliéni a bien voulu me charger de diriger, deux pratiquaient à Madagascar avant l'occupation française. Instruits par des médecins anglais et norwégiens, ils s'empressèrent, après la conquête, de venir compléter leurs études en France ; l'un, M. ANDRIANAVONY, âgé de 40 ans, vient de passer sa thèse et rejoint actuellement la grande île ; l'autre, M. RAVELONAHINA, âgé de 32 ans, va terminer dans quelques mois ; et ce n'est pas sans une certaine sympathie que l'on a vu ces braves gens quitter leur femme et leurs enfants pendant plus de quatre ans, pour venir en France, parlant à peine français, chercher la consécration officielle de nos Facultés.

Mais les plus intéressants sont les quatre autres, beaucoup plus jeunes, provenant de l'école de médecine indigène fondée à Tananarive par le général Galliéni, le 11 décembre 1896 : MM. RAKOTO-BÉ, RAKOTOSAHONA, RABARY, ANDRIANJAFY sont arrivés en France au mois de décembre de l'année dernière. Cette école a pour but l'enseignement officiel de la médecine à Tananarive et la formation des médecins malgaches pourvus, après examens, de diplômes réguliers. Un hôpital indigène, où sont formés les jeunes praticiens malgaches, sert de clinique à l'école qui fonctionne régulièrement, sous la direction d'un médecin des colonies, et sous le contrôle du directeur du service de santé. Le personnel enseignant est composé de sept professeurs : deux docteurs civils (un Européen, un Malgache), et cinq médecins ou pharmaciens des colonies.

La durée des études est de cinq années et le programme des cours répond à celui des écoles de plein exercice.

Le nombre d'étudiants inscrits depuis la création a été de 104.

Les quatre meilleurs, dont j'ai donné les noms ci-dessus, ont été jugés suffisamment instruits pour être envoyés en France pour y compléter et parfaire leurs études.

Ces jeunes gens sont d'une intelligence remarquable : ils apprennent avec une facilité extraordinaire et retiennent les matières les plus arides des cours comme si on les leur avait déjà enseignées depuis plusieurs années.

Parlant assez bien français, ils ont quelque difficulté à saisir toutes les paroles des professeurs qui parlent au cours avec assez de volubilité ; mais il suffit de leur expliquer ensuite lentement ce qu'ils n'ont pas bien entendu pour qu'ils ne l'oublient plus. Aussi est-ce un service à leur rendre que de les séparer les uns des autres aux cliniques, aux travaux pratiques, afin qu'ils puissent parler constamment avec des camarades français. Leur timidité est grande ; mais si l'on s'occupe d'eux, si on les encourage, ils sont capables d'un énorme rendement de travail.

C'est parmi ces jeunes gens que le général Galliéni compte recruter des médecins de colonisation indigène (corps créé en 1900), ayant

l'assimilation du grade de sous-gouverneur, sous les ordres de médecins et de gouverneurs français ; ils toucheront une solde variant de 1500 à 2500 francs, somme relativement élevée pour les indigènes.

Au cours de leurs études en France, ils reçoivent une subvention mensuelle de 150 francs du budget local de la colonie. Comme ils n'en ont pas trop, ils ne fréquentent ni les cafés ni les théâtres, et travaillent d'arrache-pied.

L'un d'eux, qui fut externe au concours, à l'hôpital de Tananarive, concourt pour l'internat des hôpitaux de Montpellier l'an prochain et je compte qu'il réussira. D'une façon générale, ils ont l'ardent désir de retourner dans leur pays, une fois leurs études terminées.

On ne peut que rendre le plus grand hommage à M. le général Galliéni pour la création de l'école de médecine indigène et l'organisation d'un corps de médecins indigènes de colonisation à Madagascar, et féliciter nos confrères de l'armée coloniale pour les beaux résultats qu'ils obtiennent chaque jour...

Il faut lire en entier le décret d'organisation de l'assistance médicale et de l'hygiène publique indigène à Madagascar. Voilà de la colonisation scientifique et pratique bien entendue.

Dr A. Coustan (de Montpellier).

L'hygiène de Théophile Gautier.

Le poète d'*Albertus* était grand adorateur de la beauté, féminine et de la force physique.

Il était ennemi de tout ce qui déforme la beauté notamment du corset. La *Chronique médicale* accueillera sans doute une anecdote inédite, qui montre jusqu'à quel point le poète poussait le respect de la beauté et comment il appliquait l'hygiène à ses propres enfants. Cette anecdote me fut contée par le petit-fils de l'auteur du *Tableau de Paris*, le conventionnel Mercier, qui eut un fils médecin.

C'était en 1866 : la fille de Gautier, Judith, qui devait être plus tard Mme Catulle Mendès, avait donc alors 16 ans. Celui qui me raconta l'anecdote était allé en visite à la petite maison du poète qui, je crois, existe encore, dans la rue à laquelle on a donné le nom de l'auteur du *Capitaine Fracasse*. On le fit entrer dans le salon, où il ne fut pas peu surpris de trouver, jouant sur le tapis, deux jeunes filles complètement nues. Le visiteur était encore dans la stupéfaction et le trouble bien naturel dans lesquels l'avait plongé ce spectacle nouveau pour lui, quand le poète entra : « Vous êtes surpris de voir mes filles sans costume.., fit-il en matière de présentation ; — c'est en vertu de mes idées sur le développement physique des jeunes filles. Je ne veux point que les vêtements emprisonnent leur corps et le déforment. »

Combien de pères ont les idées du poète en matière de régénération physique?...

Dr Michaut.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

N° *du* 15 *janvier* 1901. — La maladie, l'opération et la mort de Napoléon III, par M. le Dr Guépin, ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris. — Enfants coupés en morceaux... en 1733. — Les gâteaux des rois liberticides, en 1794 : une circulaire du maire de Paris, le Dr Chambon (de Montaux).

N° *du* 1er *février* 1901. — Un médecin machiniste, par le Dr Cabanès. — La dernière maladie de la reine d'Angleterre. — Le chloroforme à la reine. — Quelques anecdotes sur Potain.

N° *du* 15 *février* 1901. — Un document inédit sur la santé de Madame de Pompadour, interprété par M. le Dr Potiquet. — La journée des souveraines : S. M. la reine régente d'Espagne et S. M. la reine de Hollande. — Nouveaux détails sur la dernière maladie de la reine d'Angleterre.

N° *du* 1er *mars* 1901. — Les blessures de guerre de Napoléon, par M. le Dr Callamand (de Saint-Mandé). — La médecine et les médecins au théâtre : *La Dormeuse*. — La zoophilie de la reine Victoria.

N° *du* 15 *mars* 1901. — Les tuberculeuses célèbres : Mademoiselle de Lespinasse, par M. le docteur Plicque. — Projet de fondation d'un cours d'anatomie par le Pape Benoît XIV ; Une trousse de chirurgien au xviiie siècle, par M. le vicomte Boutry.

N° *du* 1er *avril* 1901. — Un maniaque couronné : le sultan Abdul-Hamid II. — Cœur et foie en littérature, par M. le Dr A. Gilbert, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. — La cérémonie du Jeudi Saint à la Cour.

N° *du* 15 *avril* 1901. — La mort du Dauphin, père de Louis XVI, par M. le Dr G. Baschet. — J.-J. Rousseau jugé par Sainte-Beuve. — Une lettre inédite d'Antoine Dubois. — Une lettre inédite de Boerhaave.

N° *du* 1er *mai* 1901. — L'aphonie de Boileau-Despréaux, par M. le Dr Courtade. — La zoophilie du Sultan. — Comment est mort Charlemagne, par M. le Dr Bougon.

N° *du* 15 *mai* 1901. — A propos des « Remplaçantes », par M. le Dr Flandrin. — Du rôle de la superstition et des remèdes miraculeux dans le traitement des plaies au moyen âge, par M. le Dr Gottschalk.

N° *du* 1er *juin* 1901. — Les Morts mystérieuses de l'Histoire ; Préface du professeur Lacassagne (de Lyon). — Curieuse anomalie. — Singulier certificat médical.

N° *du* 15 *juin* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas. — Le « drageoir » de Louis XVIII.

N° *du* 1er *juillet* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*suite*). — Un autographe polymorphe de Balzac. — Le premier interne des hôpitaux de Paris.

N° *du* 15 *juillet* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*Suite*). — La neurasthénie de Charles Darwin, par M. le Dr L. Hahn. — Le premier asile de nuit. — La reine Victoria et le chloroforme.

N° *du* 1er *août* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*Suite*). — L'Institut Pasteur prévu en 1772, par M. le Dr Michaut. — Le Dr Procope et son apologie des francs-maçons.

N° *du* 15 *août* 1901. — Le « trac » au théâtre, par M. le Dr Paul Hartenberg. — Chevreul. arbitre de la mode. — Le régime d'un savant. — L'acte de naissance de Chevreul. — Le père de Chevreul.

N° *du* 1er *septembre* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*Fin*). — De quand datent les bureaux de nourrices ? par M. E. Beaurepaire. — La radiographie prédite par Champfleury.

N° *du* 15 *septembre* 1901. — Les stigmates obstétricaux à travers l'histoire, d'après un livre récent, par le Dr Cabanès. — La goutte de Louis XVIII. — Ambroise Paré précurseur.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

NUMÉRO EXCEPTIONNEL

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — No 20 15 OCTOBRE 1901

UN FRANC CINQUANTE CE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an. . . . . **10** francs
Pays d'Union postale. . . . . **12** —

8e ANNÉE N° 20 15 OCTOBRE 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine Littéraire

Une victime de la neurasthénie : Jules de Goncourt,

PAR M. LE Dr GÉLINEAU.

En feuilletant le *Journal des Goncourt*, où tout en constatant le développement excessif que peuvent atteindre, chez un auteur, l'amour-propre et l'hypertrophie du moi poussés à leurs limites extrêmes, on trouve des détails intéressants sur les hommes et les événements du siècle dernier, j'ai été captivé par le récit, fait par son frère aîné, de la marche progressive de la maladie de Jules de Goncourt. J'ai cru voir dans cette lamentable histoire une observation curieuse, au point de vue des complications qu'entraîne parfois à sa suite la neurasthénie, affection aux allures paisibles d'ordinaire bien qu'attristantes, tandis que, dans ce cas, sa marche a été suraiguë et que la fin est survenue dans un espace de temps relativement restreint.

J'ignore si quelque confrère n'a pas, avant moi, émis de réflexions sur ce cas pathologique, digne, je crois, d'appeler l'attention des médecins qui s'occupent des affections nerveuses ; je me risque néanmoins à tenter cette esquisse de pathologie littéraire et médicale.

Quelque temps avant de souffrir de son mal, vers 1870, ce jeune et remarquable écrivain (il n'avait pas 40 ans) fut pris d'une véritable rage de travail ; il écrivait sans relâche, dit son frère, repoussant les repas et ne quittant pas son bureau. — Avait-il le pressentiment de sa fin prochaine, et voulait-il, par une secrète intuition, profiter, sans en perdre un atome, des dernières lueurs d'une intelligence prête à sombrer ?.... Ce dernier effort épuisa ses forces et détermina chez lui tout d'abord une hyperesthésie générale et une fatigue extrême du cerveau, qui avait peine à penser, concevoir, se souvenir. La neurasthénie, en un mot, avait pris possession de la place.

C'est alors qu'apparurent des éclipses passagères de l'intelligence. Ainsi, il restait des heures entières immobile, recueilli en apparence, mais en réalité ne pensant à rien, état contrastant singulièrement avec son activité intellectuelle d'au-

trefois et ressemblant à cette indifférence béate, à cette apathie corporelle, qu'on observe assez souvent chez les diabétiques avancés; car eux aussi se plaisent à vivre dans le vague, ne s'occupant de rien et détestant qu'on les tire de leur léthargie mentale.

Jules de Goncourt était ainsi. D'après son frère, il en arriva à se refuser à parler, n'essayant même plus de reprendre sa plume ; comme un luth brisé, il ne rendait plus de sons ! Il restait des heures entières, contemplant l'azur du ciel, immobile sur sa chaise, ou rabaissant son chapeau sur ses yeux, quand la trop vive lumière du soleil l'offusquait....

Bientôt il oublie les noms des rues et des passages parcourus cent fois !

Il a même oublié l'orthographe des mots usuels.

L'attention, cette prise de possession intelligente de ce qui se passe autour de nous, lui fait défaut, et s'il veut l'exercer parfois, il lui faut faire un effort énorme qui fait saillir les veines de son front et le laisse brisé de fatigue.

Il ne peut plus prononcer certaines lettres, les R, par exemple, sur lesquelles il glisse ; les C deviennent des T dans sa bouche, et cela s'accentue de plus en plus. Le masque hagard de l'immobilité et de l'imbécillité se glisse minute par minute sur cette physionomie fine et ironique. Peu à peu, il se dépouille de l'affectuosité, il se déshumanise.

Ceux qui l'entourent, son frère lui-même, commencent à ne plus compter pour lui ; la sensibilité, la tendresse, l'attachement, le cœur s'anéantissent de jour en jour. Si on lui parle raison, il s'enferme dans un silence entêté, reste contrarié et sa figure le témoigne par une vive rougeur ; un être nouveau apparaît en lui, ennuyé, sournois, méchant. Sa physionomie se fait humble, honteuse ; elle fuit les regards, et sa figure immobile a désappris le rire et le sourire, ce propre de l'homme ! Ce n'est plus lui ; un autre être se substitue à lui, — ses livres, ses écrits ne l'intéressent plus, il faut lui répéter trois, quatre fois une question, avant qu'il y réponde autrement que par des *hein !* multipliés.

Une crise pénible survient un jour qu'il lisait les *Mémoires d'Outre-Tombe* (un livre qu'il s'était pris à affectionner depuis le commencement de sa maladie). Il lisait tout haut, mais s'apercevant qu'il prononce mal un mot, il est pris d'une petite colère, sa parole s'arrête et il reste pétrifié, les yeux fixés sur ce livre ; ses lèvres jettent avec effort des sons qui ne sont plus des paroles, mais des murmures, des bruissements douloureux qui ne disent rien, et, conscient de son impuissance, il verse des larmes abondantes et ses yeux sont pleins d'effroi. Au bout d'une heure, il se calme peu à peu, mais sans qu'il puisse dire d'autres paroles que des *oui* et des *non*, avec des yeux troubles qui n'ont pas l'air de comprendre, et il s'agite sur son fauteuil, ôtant son chapeau de paille pour promener ses doigts égratigneurs sur son front, comme s'il voulait fouiller son cerveau rebelle.

Quelle fut la maladie primitive, d'après les symptômes énumérés plus haut, sinon une *neurasthénie* aiguë, qui, avec la vie de travailleur ou de penseur acharné que menait Jules de Goncourt depuis 8 à 10 ans, avait trouvé en lui un substratum favorable? Je ne parle pas des influences ancestrales, j'y reviendrai tout à l'heure ; mais rien qu'avec la vie parisienne si mouvementée que les deux frères menaient chaque soir, leur ardeur au travail pendant le jour, l'affinement de leurs idées, de leur esprit, le surmenage du cerveau devait survenir: c'était fatal ! Ce travail épuisa rapidement sa provision de phosphates, l'aglobulie en fut la conséquence, et les centres nerveux, insuffisamment irrigués, ne tardèrent pas à maldiriger la machine affolée, hyperesthésiée sur toute la ligne. La neurasthénie devait s'emparer de ce jeune malade ; d'abord hésitante, elle ne fit chez lui que de courtes apparitions ; puis bientôt elle s'établit en maîtresse, déterminant de nouveaux symptômes, à mesure qu'elle envahissait de nouveaux territoires nerveux. Ce fut d'abord la paralysie glosso-labio-pharyngée, dont nous verrons reparaître plus tard et à nouveau les griffes ; puis la maladie de Parkinson, qui fit disparaître cette physionomie jadis souriante, vive et mutine, pour y substituer son masque désespérant d'impassibilité et d'immobilité !

Bientôt, d'autres parties du cerveau s'entreprennent à leur tour; celles qui président aux facultés affectives cessent de fonctionner, elles ne se réveillent plus : il aime à briser, froisser, détruire; puis les centres moteurs des jambes et des mains se ressentent à leur tour d'un mauvais voisinage ; ses pieds trébuchent ; ses mains ne peuvent pas tenir ni garder les objets ; elles les laissent tomber sans qu'il s'en aperçoive. Et quand son frère lui dit doucement : « Mais, mon ami, fais donc attention !... Nous ne pourrons plus aller nulle part ! » il se met à fondre en larmes, en répétant comme un enfant : « Ce n'est pas ma faute, mais souvent je veux et je ne peux pas. Pardonne moi !... »

Ce changement d'humeur, de caractère, cette excessive sensibilité, ces larmes faciles, ne sont-ils pas les prodromes de la paralysie générale ? Il est indubitable aussi que sa difficulté à parler, à prononcer certaines lettres indiquent nettement que le siège de la faculté du langage a été également atteint !

Mais voilà que la maladie accélère sa marche destructive. Une congestion survient la nuit. Le bulbe rachidien, qui préside à nos émotions, à nos sensations, en même temps qu'à la parole et à la respiration, est envahi par cette congestion. Le malade perd connaissance; ses jambes ne le supportent plus, sa respiration devient anhélante, son regard reste fixe, et il ne prononce plus que des mots sans suite ; une attaque d'épilepsie survient, caractérisée par les mouvements cloniques des bras,

la contorsion du visage, la langue coupée et de l'écume ensanglantée. Cette crise est suivie de plusieurs autres moins violentes, après lesquelles survient le calme d'abord, et ensuite du délire avec l'élévation des bras au-dessus de sa tête et des appels à une vision à laquelle, tantôt il envoie des baisers, ou qu'il n'entrevoit pas d'autres fois sans terreur, en se blottissant sous les draps et en lui disant : Va-t'en ! Puis enfin l'agitation recommence, la respiration se précipite, et la mort l'emporte, mais non pas sans qu'il prononce ces mots suprêmes de l'humanité qui défaille : *maman... maman !...* deux autres soupirs, doux comme la respiration d'un enfant qui dort, et il n'était plus !...

J'ai essayé de décomposer cette maladie et de démontrer que, d'origine neurasthénique, elle est devenue très complexe. Mais ne pourrait-on pas invoquer encore, pour expliquer ces complications, l'influence d'un travail acharné sur les centres nerveux, excès de production qui forcerait le cerveau, de même qu'une course précipitée et prolongée peut *forcer* les mouvements du cœur, et raidir les muscles devenus durs comme l'acier ? Cette explication me semble assez plasible pour oser la risquer.

Les deux frères étaient du reste, à n'en pas douter, des névropathes avérés. Nous venons de voir où en est arrivé Jules, mais Edmond avait lui aussi dans l'aile du plomb neurasthénique. Voyez plutôt le langage tenu par Charles Demailly, leur vivant portrait, leur parfaite ressemblance :

Le moindre bruit, une fourchette qui tombe, me donne un tressaillement par tout le corps et une impatience presque colère.

Issus d'une famille où s'étaient superposées les délicatesses maladives de deux races, ils en étaient arrivés, d'après les inflexibles lois de l'atavisme, à une perception aiguë, presque douloureuse, des choses et de la vie.

Un regard, un son de voix, un geste leur parlait ; il suffisait d'une nuance, d'un papier, d'une étoffe, pour les toucher agréablement ou désagréablement.

Et cette nervosité excessive, ils l'affirmaient encore en recherchant tantôt l'idéal et le sublime, tantôt l'ignoble et le répugnant dans leurs œuvres malsaines (*La fille Elisa, Germinie Lacerteux*).

Après la mort de son frère, Edmond de Goncourt n'a plus été que l'ombre de lui-même et n'a plus fait d'œuvre de longue haleine. Sans doute, il dépeint encore et assez bien, dans son *Journal*, mais à la condition que la description soit courte : son effort ne va pas au delà de quatre à cinq pages; c'est que les deux pensées jumelles ne reparaissent plus ensemble, ne se fortifient plus; et seul, isolé, le flambeau a perdu tout son éclat.

Et si on me demande pourquoi de ces deux frères, vivant à l'unisson par le cœur et par la pensée, de la manière la plus uniforme, l'un d'eux seul a été aussi cruellement frappé, je répondrai : que Jules était d'une organisation plus délicate, plus raffinée, plus sensitive, tandis qu'Edmond, plus vigoureux, plus charpenté, a mieux résisté que son frère aux causes dépressives; encore le travail le fatiguait-il, puisqu'il s'exprime ainsi dans son *Journal :*

Après tous les morceaux que je travaille, il me semble ressentir une déperdition cérébrale, une sorte de vide laissé dans ma tête par quelque chose qui en est sorti et qui a été pompé par le papier.

La maladie et la mort de Baudelaire est un exemple, adéquat à celui du jeune de Goncourt, des effets déplorables du surmenage ; mais, tandis que chez ce dernier il n'a été provoqué que par l'excès de travail intellectuel, ce furent d'autres excès (tabac, femmes, haschisch, abus du café et des spiritueux) qui le déterminèrent chez Baudelaire ; chez lui aussi le cerveau finit par se refuser à fonctionner. Lui aussi en arriva à n'avoir que des éclairs d'intelligence s'éclipsant aussitôt. Lui aussi ne pouvait exprimer sa pensée endormie, le plus souvent que par un jurement, toujours le même : *Cré non !...* La veille de sa mort, cependant, en contemplant la nature et le soleil qui l'éclairait radieux, ses yeux s'ouvrirent démesurément, et la main levée vers le ciel, il put prononcer ces deux mots : « *Beau !... Dieu !* » Puis il retomba dans sa somnolence accoutumée... le lendemain, il n'était plus !

Ouvrages reçus à la Chronique médicale.

Dictionnaire des termes techniques de médecine, par les Drs Garnier et V. Delamare, préface de G.-H. Roger, professeur agrégé, médecin des hôpitaux. Deuxième édition. Paris, Maloine, 1901.

Pierre Sirand, pharmacien à Grenoble, premier disciple de Pasteur en Dauphiné, par le Dr Flandrin. Grenoble, imprimerie Allier frères.

Aérolocomotion et aérautomobiles, étude, par le Dr A. Mora. Paris, F. Bouchy et Cie, 11, rue Hélène, 1901.

Carrier à Nantes (1793-1794), par le Comte Fleury, deuxième édition, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, 1901. *J.-B. Carrier*, 1756-1794, par Alfred Lallié. Librairie académique Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins, 1901. (*Seront analysés*).

Les éléments du blason, par V.-B. Paris, chez Victor Lemasle, libraire, 3, quai Malaquais, 1901.

Le paludisme, sa prophylaxie, par le Dr Le Dantec. Extrait des « Questions diplomatiques et coloniales ». Paris, imprimerie F. Levé, 17, rue Cassette, 1901.

Comment on défend ses mains, par le docteur Baratier. Paris, l'Edition médicale mutuelle, 29, rue de Seine. *Comment on se défend contre l'eczéma*, par le docteur E. Monin. Paris, l'Evolution médicale, 29, rue de Seine.

Contribution clinique et anatomo-pathologique à l'étude de la confusion mentale, avec projection des préparations histologiques et microphotographiques de ces préparations, par le docteur Roubinovitch et le Dr Vlavianos. Paris, Masson.

La Médecine dans l'Histoire

Les Médecins dans l'histoire de la Révolution,

PAR M. LE Dr MIQUEL-DALTON.

Sous un titre à peu près analogue (1) a paru, en 1887, l'ouvrage posthume du Dr Constant Saucerotte.

« Amusant, — et c'est quelque chose, mais dénué d'érudition, d'une documentation insuffisante, d'une richesse inacceptable en *coquilles* (qui sont le fait des éditeurs) », tel le juge M. Aulard, le savant professeur de la Sorbonne. Le maître est particulièrement impitoyable pour le choix du sujet et, condamnant une fois pour toutes les recherches ultérieures du même genre, prononce : « qu'il y a un livre à faire sur l'histoire de la médecine pendant la Révolution, et un livre à ne pas faire sur la conduite politique des médecins pendant cette époque (2) ».

Au point de vue auquel se place M. Aulard, le médecin serait inexistant à l'état d'être collectif ; du moins, on doit considérer comme artificiel tout groupement des hommes de la Révolution basé sur la communauté d'origine médicale. La raison qu'il en donne est plutôt à l'honneur de la corporation : « par le seul fait que ses membres exercent d'ordinaire leur état isolément, il s'ensuit que leur profession n'a pas autant déteint sur leur personne que celle d'avocat ou d'instituteur (3). » En d'autres termes, le médecin est rebelle au conformateur et, jaloux autant que quiconque de son individualité, a le rare mérite de rester lui-même, où que le porte sa destinée. Vienne la Révolution, dont l'essence est de briser les cadres trop étroits des spécialités diverses, ce sera l'homme dont parle Quinet, prêt à « donner tout ce qu'il renfermait en lui d'aptitudes variées ». *Age quod agis* sera sa devise. Voyez-le à la tribune, aux heures des luttes tragiques, en mission à la frontière : rien qui décèle l'empreinte doctorale dans sa parole ni dans ses faits et gestes (4).

M. Aulard interroge les figures, plus ou moins oubliées, qu'évoque le volume de Saucerotte, et c'est en vain qu'il cherche « un trait commun qui rappelle des habitudes communes »... Mais, si nous descendons des hauteurs de la psychologie révolutionnaire, le point de vue change singulièrement, et le trait commun réapparaît, qui doit nous suffire. Finie la grande crise qui les laissa meurtris et désemparés, nous retrouvons presque tous, par exemple, les survivants des 124 médecins députés de la Révolution (5) : les Proconsuls et les muets du Centre, les proscripteurs et les proscrits, les réacteurs et les irréductibles, dans le giron de la

(1) *Les Médecins pendant la Révolution.* Paris, chez Perrin, in-18, 1887.

(2) Tome XII de la revue *la Révolution Française.*

(3) Rayons bien vite le radotage de Montaigne sur « cette grimace rébarbatifve et prudente de *leur* port et contenance, Dequoy Pline mesme se mocque. » (*Essais*, Livre II, chap. XXXVII). Mais félicitons-nous, pour le bien des lettres et des rates françaises, que Molière n'ait pas eu la tache jaune conformée comme celle du Professeur de la Sorbonne.

(4) Sauf, bien entendu, quand une question touchant à la médecine est à l'ordre du jour : M. Aulard en indique justement quelques-unes dans son article critique.

(5) Je compte 124 députés jusqu'au 18 brumaire, — y compris une quinzaine de médecins, n'ayant pas siégé (suppléants, exclus ou démissionnaires). Sous le Consulat, 24 médecins (dont neuf nouveaux) firent partie des Assemblées.

profession qui les faisait vivre en 1788 et qui assurera à quelques-uns, plus tard, le pain amer de l'exil. Ce sont pour nous des confrères, et nous avons le droit de nous intéresser à leur carrière politique comme à leur carrière médicale, d'écrire leur biographie à notre tour, s'il nous en prend la fantaisie, en tâchant seulement de faire œuvre de médecin chercheur et informé.

Les médecins législateurs seront l'objet d'une première série de notices et de glanes dans l'histoire, où défileront, tour à tour, si ce n'est pas abuser de l'hospitalité de la *Chronique* : les médecins électeurs et municipaux à Paris ; les confrères insurgés, émigrés, guillotinés ; les militaires médecins ; les médecins juges, diplomates, hommes d'Etat... et autres *évadés de la médecine*, que notre sympathique Directeur nous excusera de rabattre sur ses terres.

Etats généraux (*La Constituante*)

(4 *mai* 1789-30 *septembre* 1791).

Voici d'abord un confrère, que personne n'a songé à chercher sur des bancs autres que ceux du Tiers-Etat (1) : Thirial (Jean-François), né à Compiègne (1755), curé de Saint-Crépin à Château-Thierry, député par le clergé de ce bailliage.

Il passe inaperçu à l'Assemblée : on sait seulement qu'il a prêté serment, avec ou sans restriction, à la Constitution civile. La session finie, il se retire à Versailles, *où il exerce la médecine*. En 1794, le *Bulletin du Tribunal révolutionnaire* enregistre, à la date du 16 prairial, la condamnation à mort de « Thirial, ex-constituant, médecin à Versailles. » Docteur en théologie de la faculté de Paris, il est admissible, après tout, qu'il ait mené de front ses études médicales et ses études religieuses (2).

Ne chicanons pas, pour le *Dignus intrare*, ce défroqué malgré lui : il est seul à représenter la profession parmi les députés des provinces du Nord. De fait, quand on raisonne sur la procédure électorale édictée par le règlement royal du 24 janvier 1789, il y a lieu de s'étonner plutôt de ce que l'infériorité numérique et qualitative des médecins du Tiers n'ait pas été partout la même. A la base, dans les villes, c'est le vote *par corporation :* les docteurs, licenciés, bacheliers en médecine confraternisent (?), en la circonstance, avec les chirurgiens pour le choix des deux électeurs du 2e degré (2 %), attribués aux « corporations d'arts libéraux » et aux « imposés », (alors que le pourcentage est de 1 seulement pour les métiers manuels). Ces délégués des trois catégories, élus par les villes de la sénéchaussée ou du bailliage, se réuniront au chef-lieu, avec les mandataires des campagnes (3), en une assemblée qui procédera à la réduction de ses membres au quart (3e degré). Que si le bon plaisir ministériel a déclaré le bailliage ou la sénéchaussée *secondaire*, le vote aura lieu au siège principal après une deuxième réduction au chiffre de 200 membres (4e degré)... Ici surtout, le confrère candidat, sé-

(1) Le seul *Dictionnaire des Parlementaires* consacre un article à Thirial.

(2) N'oublions pas qu'à partir du 18 août 1792 (décret supprimant les corporations, donc les Universités), et jusqu'en ventôse an XI, est médecin qui veut. C'est l'anarchie médicale dans toute sa beauté, et voilà qui rendrait difficile, sinon impossible, la tâche proposée par M. Aulard, d'écrire l'histoire *de la médecine* sous la Révolution.

(3) Les paysans ont à élire deux délégués à raison de cent feux et moins, trois à raison de deux cents feux au plus, etc. (Cf. Chassin, *Le Génie de la Révolution*, 1863, tome I, p. 98 et suivantes.)

dentaire par profession, risque de perdre tout à fait le bénéfice de sa notoriété locale, et va pâtir de son isolement au milieu d'inconnus, plus accessibles à la parole exercée des hommes de loi et au prestige des gens en place (1).

Heureusement, la bonne volonté et la discipline des nouveau-nés à la vie politique suppléeront à leur inexpérience et aux défectuosités voulues du mode de consultation populaire. Tant bien que mal, et sans trop de dérogation au règlement (nous aurons l'occasion d'en signaler quelques-unes), les élections commencent, en certains endroits, dès le mois de février, et sont finies presque partout (2) au milieu du mois de mars. Le scrutin ne s'ouvrira à Paris que le 12 mai, huit jours après l'ouverture des Etats généraux, et nous verrons quel rôle y jouent les médecins, parmi les électeurs désignés directement par les districts de la capitale.

Au centre, le bailliage du Berry, qui compte 7 bailliages secondaires et 8 députés, choisit deux médecins pour le représenter :

Thoret (Jacques), élu le second, âgé de 52 ans. C'est un docteur-régent de la faculté de médecine de l'Université de Bourges, laquelle, à la chute de l'ancien régime, se compose de quatre docteurs-régents, y compris le doyen. Il prend aussi, en 1786, le titre de médecin du roi en exercice (3). Au début de la session, Thoret figure parmi les vingt assesseurs du président d'Ailly, qui précède Bailly au fauteuil. Il fait ensuite partie des Comités du règlement et de salubrité. « Invinciblement attaché aux principes de la monarchie .. », il a l'occasion de confesser sa foi politique en signant, le 29 juin 1791, la protestation des 270 contre l'atteinte portée à l'inviolabilité du roi. Les renseignements font défaut sur la fin de sa vie.

Aucler des Cottes (4) (Jean-Baptiste), septième élu. Agé de 52 ans, natif d'Argenton en Berry, il exerce dans son pays, malgré son titre de médecin de Mgr le comte d'Artois. A 28 ans, il a été pourvu, moyennant finances, de la charge de procureur du Roy au grenier à sel d'Argenton. Il fait partie de la députation de vingt membres chargée (séance du 6 juin 1789) de témoigner à Sa Majesté « la sensibilité et la douleur des communes » (paroles de Bailly), à l'occasion de la mort du Dauphin, fils aîné de Louis XVI. Après la session, il retourne dans l'Indre, et nous le retrouvons membre du Jury médical de ce département, sous l'Empire. Il meurt en 1826, à l'âge de 89 ans.

Les sénéchaussées de Limoges et Saint-Yrieix (haut pays de *Limosin*) ont été des premières à terminer leurs opérations électorales. Le 1er suppléant est :

Jean-Baptiste Boyer de Gris, docteur en médecine à Limoges : 50 ans. Il ne prendra séance que le 24 mars 1791, en remplacement de Naurissart, démissionnaire. Il reviendra à sa profession, sans avoir fait parler de lui. Mort en 1809.

Encore un suppléant, élu premier par la sénéchaussée de Clermont, dont le chef-lieu, se considérant comme une capitale, a exigé un moment que la députation auvergnate fût tout entière

(1) Magistrats et avocats forment 64 % environ des membres du Tiers.
(2) Le 28 mai, on vote encore dans notre pays de Bigorre (Quatre-Vallées).
(3) Renseignements écrits communiqués par M. l'archiviste du Cher.
(4) *Aliàs* : Auclerc Descotes.

choisie dans ses murs. C'est MONESTIER, Michel, docteur en médecine et échevin à Clermont-Ferrand, indiqué à tort, par la liste rectifiée des archives parlementaires, comme titulaire. Né à Clermont en 1747, il y meurt en 1818. Le *Journal du Puy-de-Dôme* de 1818 a consacré une notice à ce suppléant, frère de l'abbé J.-B.-Benoît Monestier le conventionnel (1). (Leur père était médecin.)

La députation de l'Ouest va nous fournir des confrères un peu plus marquants :

BLIN (François-Pierre), 43 ans, élu 8e et dernier par les sénéchaussées de Nantes et de Guérande. C'est le fils d'un chirurgien de Rennes. Docteur de Montpellier, il s'établit à Nantes en 1783 et est obligé de plaider devant le Parlement de Rennes (ainsi que Laënnec (2), l'oncle du grand Laënnec), pour être admis à l'agrégation dans la Faculté de Nantes, gardienne jalouse de ses privilèges. Il prend souvent la parole à la Constituante et y montre, surtout au début, une grande ardeur pour les idées nouvelles : c'est un des fondateurs du Club Breton, berceau des Jacobins. Le 9 novembre 1789, il s'attaque à Mirabeau et demande que les ministres soient choisis en dehors de l'assemblée. Blin s'occupe souvent des colonies et trouve qu'elles doivent être pour la France ce qu'est une bonne ferme pour un riche propriétaire, rien au delà. Il lui arrive d'égayer l'assemblée par ses boutades et aussi de se faire rappeler à l'ordre. Rentré à Nantes, il revient à ses malades, et, sous la Terreur, est obligé de chercher, contre l'accusation de fédéralisme un refuge en l'île de Noirmoutiers. Il s'emploie, en décembre 1794, de concert avec Bureau de la Batardière, aux négociations ouvertes avec Charette, et ils sont chargés tous les deux, en février 1795, de faire hommage à la Convention des drapeaux des prétendus pacifiés. Blin accepte le 18 brumaire et est nommé médecin en chef de l'armée de l'Ouest en l'an X ; plus tard professeur à l'Ecole de médecine de Nantes. A la Restauration, il cumule ces fonctions avec celles de conseiller de préfecture. Il « a retourné son bonnet rouge », comme le lui reproche un jour publiquement son collègue Laënnec, et meurt à 88 ans, en 1834.

ALLARD (Louis-François), natif de Craon, médecin de Château-Gontier, obtient l'avant-dernier des huit sièges attribués à la sénéchaussée et aux bailliages d'Anjou. « Agé de 55 ans, on en parle comme d'un homme de bon sens, intègre, instruit dans sa partie » : ainsi le présente le lieutenant général d'Angers, rendant compte des élections au garde des sceaux Barentin. Un de ses biographes (3) le dépeint comme un homme bienfaisant, affichant un patriotisme ardent et des idées libérales. Il va s'asseoir à gauche, mais se sépare de la majorité lors des *veto* sur le scrutin et sur la

(1) Brette, *Recueil des Documents relatifs à la Convocation des Etats généraux en 1789*, deux volumes in-4°, Impr. nat., 1894.

C'est ici l'occasion de rappeler que les suppléants, non prévus par le règlement, se présentèrent généralement à Versailles avec les titulaires, comptant les remplacer « en cas de maladie, d'absence, d'empêchement quelconque ». Il fallut un nouveau règlement (3 mai) pour mettre fin à leurs prétentions. (Cf. Chassin, *loc. cit.*, p. 224.)

(2) *Laënnec*, né à Quimper en 1748, oncle du célèbre René-Théodore-Hyacinthe Laënnec (1781-1826), qu'il initia aux études cliniques. Avait étudié à Paris et à Londres. Ancien médecin de marine, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Nantes, en 1792, l'oncle de Laënnec remplit des fonctions municipales et politiques sous la Révolution. Nous le retrouverons sur la liste des hauts-jurés de l'an VII.

(3) Bougler, *Mouvement provincial en 89 : Biographie des députés de l'Anjou*, 1865.

constitution civile du clergé. Il ne se risque qu'une fois à la tribune pour réclamer en faveur de Château-Gontier un siège épiscopal et regagne ses pénates, triste et accablé de pressentiments. Il passe pourtant l'orage sans être remarqué, et meurt à 85 ans, en 1819, après avoir perdu successivement ses trois fils.

Le Pays des Marches communes franches du Poitou et de Bretagne tient son assemblée à Montaigu. Richard Louis, sieur de la Vergne, docteur en médecine, trésorier des Marches, demeurant à Montaigu, est nommé député titulaire, mais donne sa démission dès le 4 avril 1789. « Déclarons que, nous étant parvenu des affaires depuis notre nomination et notre santé étant d'ailleurs plus chancelante qu'à l'ordinaire, nous nous trouvons dans l'impossibilité de remplir cette commission honorable » (1).

Gallot (Jean-Gabriel), âgé de 45 ans, médecin, comme son père, à Saint-Maurice le Girard, son village natal, dans le bailliage de Vouvant (Bas-Poitou), est le 11e député (sur 14) de la sénéchaussée du Poitou, qui compte 7 bailliages secondaires; sa candidature fut, paraît-il, spontanée. Docteur de Montpellier (1769), Gallot compléta ses études à Paris : c'est un associé de la Société de médecine (1776), l'Académie d'alors, et de la Société d'agriculture. Médecin des épidémies, il a publié, en 1787, aux frais du Roi et par son ordre, un *Mémoire sur l'épidémie* qui a régné dans la province les années précédentes. L'auteur prend les titres de médecin de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans, intendant des eaux minérales de Fontenelles, etc., en Poitou. Une particularité plus notable, c'est que le docteur Gallot va être un des deux ou trois protestants de la Constituante (2). Il fait accueillir par son bailliage, à la Châtaigneraie, les doléances des religionnaires, demandant que, par extension de l'Edit de 1787, « concernant ceux qui ne font pas profession de la religion catholique, » les biens saisis des fugitifs soient restitués aux famillles. Quand la question de la réorganisation de la médecine est à l'ordre du jour (1790), notre confrère lit au Comité de salubrité (et la Société de médecine fait imprimer) des « Vues générales sur la restauration de l'art de guérir, suivies d'un plan d'hospices ruraux pour le soulagement des campagnes. » Gallot, qui a été des premiers « Feuillants », est nommé, avant même la dissolution, un des administrateurs de la Vendée, et passe bientôt au directoire de Fontenay « le Peuple ». En 1793, il guerroie quelque peu à la tête des forces républicaines. Il se fait requérir, l'année suivante (pluviôse an II), au service des hôpitaux ambulants de la Rochelle et y succombe, en homme du métier, à une épidémie de typhus (1794).

Bordeaux donne l'exemple de l'accord entre la ville et la campagne pour la répartition égale des huit sièges accordés à cette sénéchaussée principale. Enregistrons un double succès pour les médecins : le 3e député de la ville est Paul-Victor de Sèze, frère cadet de l'avocat (3). Agé de 35 ans à peine, il est médecin-chef de l'hôpital Saint-André, en avril 1789. Paul-Victor a publié, en 1786, des *Re-*

(1) Brette, *Recueil*, etc., tome II, p. 454.

(2) Le deuxième est le pasteur Rabaud Saint-Etienne (Nîmes). Le troisième, nous croyons pouvoir l'affirmer, le médecin Lavie (V. plus loin). Gallot s'est marié « au désert » et a eu deux enfants qu'il a pu légitimer seulement en 1788, grâce à l'Edit de tolérance.

(3) Le futur comte de Sèze, défenseur de Louis XVI et prénommé Raymond-Romain, est né en 1748, son cadet en 1754.

cherches physiologiques et philosophiques sur la sensibilité ou la vie animale. Il monte à la tribune, en août 1789, pour défendre le *veto* absolu. En 90, il réclame l'état civil pour les Juifs et fait l'éloge du juif Gradis, son compatriote. Il défend le procureur général Dudon, dénoncé, avec les parlementaires de Bordeaux, pour leur attitude contre-révolutionnaire. On ne parle pas de lui sous la Terreur (?). En 1796, notre confrère est professeur à l'Ecole centrale de la Gironde, plus tard président du collège électoral, professeur et recteur de l'Académie (1809) (1). De Sèze ne renonce pas pour cela à la profession, car nous relevons son nom sur la liste du jury médical de 1811, suivi de la qualité : « médecin à Bordeaux. » Recteur honoraire en 1816, après la suppression de l'Académie de Bordeaux, il vécut 76 ans, jusqu'en 1830.

Fisson Jaubert (2) (Jean-Louis) est le premier élu de la campagne. Agé de 37 ans, il est natif de Cadillac et y pratique. Il figure parmi les membres du Comité de l'aliénation des domaines nationaux, alors que les autres médecins députés sont confinés au Comité de salubrité (3). Il prend quelquefois la parole à l'Assemblée et fait rejeter deux articles du projet sur la division du royaume, dont un autorisait les départements à demander en tout temps les changements utiles. Fisson Jaubert fait partie du club des Feuillants avec huit de ses collègues médecins (juillet 1791). Il reprend, après la session, l'exercice de son art.

C'est par erreur que Dufau, Antoine, est généralement indiqué (4) comme député suppléant de la sénéchaussée de Mont-de-Marsan en Gascogne, ayant siégé, en décembre 1789, à la place de Pérez d'Artassan démissionnaire. En réalité, le médecin Dufau sera élu seulement le 8 décembre et, à cette époque, les décrets des 25, 26 octobre et 5 novembre 1789, ayant prescrit des assemblées sans distinction d'ordres, notre confrère *n'est pas*, à proprement parler, *un député du Tiers*. M. Brette cite le procès-verbal qui constate que l'assemblée n'a été composée que de la commune de Mont-de-Marsan, mais spécifie que les paroisses seront invitées à s'assembler pour ratification. Agé de 47 ans, natif de Créon et fils de Jean, « médecin ordinaire juré de la ville et sénéchaussée de Dax », Antoine Dufau donne, au moment des premières élections, du tintouin au lieutenant général : « Le sieur Duffau, procureur du roi de cette communauté, a bouleversé la cité... L'incendie est général. » (Février.) « Il m'a rendu mon travail si pénible qu'une maladie en a été la suite. » (Juillet.) A la Constituante, Dufau s'est bien assagi. Il obtient gain de cause pour les Montois, lors de la formation du département, au grand mécontentement de Saint-Sever et de Dax. En 1791, il propose d'entourer le supplice des parricides de l'appareil le plus lugubre et le plus touchant et d'en faire un jour de deuil pour la patrie. Notre confrère s'inscrit aux Feuillants. De retour à Mont-de-Marsan, il est procureur-syndic de la commune.

(*A suivre*).

(1) Ceci d'après le *Dictionnaire des Parlementaires* et le dictionnaire de Robinet.

(2) Et non *Joubert*, si nous adoptons l'orthographe de M. Brette.

(3) En principe, le Comité de salubrité, décrété sur la motion de Guillotin, se compose des médecins députés et d'un nombre égal de non médecins élus au scrutin de liste. Il a quatre secrétaires (non députés), dont les deux docteurs de Ricke et Simon.

(4) Notamment dans le *Dictionnaire des Parlementaires*. Nous rectifions d'après le *Recueil* de M. Armand Brette, auquel nous empruntons bon nombre de détails biographiques sur Dufau, — et aussi sur d'autres médecins-députés.

La Médecine des Praticiens

Des conditions de pureté du phospho-glycérate de chaux.

Le fait, maintes fois constaté, que certains phospho-glycérates de chaux fournissent des résultats thérapeutiques réels et durables, tandis que d'autres, au contraire, n'ont qu'une action très relative, a frappé depuis longtemps notre attention et nous a tout récemment amené à étudier, au point de vue chimique et physique, un grand nombre des produits actuellement fournis par le commerce. Cet examen nous a conduit à la constatation que, parmi ces phospho-glycérates, les uns sont très solubles et neutres ou à peine acides à la phtaléine, tandis que les autres sont très difficilement solubles et alcalins. De cette différence d'être découlent nettement, d'après nous, des modes d'action tout à fait dissemblables.

Reportons-nous, en effet, à la constitution de l'acide phosphorique, qui, on le sait, se combinant à la glycérine avec élimination d'eau, donne l'acide phospho-glycérique, partie essentielle des phospho-glycérates. Ce corps présente trois acidités saturables par les alcalis : de ces acidités d'ordre divers, l'une dégage, en se combinant aux bases, une quantité de calories identique à celle dégagée par les acides forts ; l'autre ne développe dans les mêmes conditions qu'environ la moitié des calories fournies par la première et se rapproche, en cela, des phénols ; la dernière enfin, beaucoup moins active encore, ne donne, comme calories dégagées, que celles prenant naissance dans la combinaison des alcools avec les bases. Aussi les chimistes ont-ils admis que, dans l'acide phosphorique, il existe une acidité réelle, une acidité phénolique et une acidité alcoolique.

Suivant qu'on sature l'une ou l'autre de ces acidités, découlent des produits fort différents. Si l'acidité forte est seule saturée, le sel obtenu est encore suffisamment acide pour pouvoir se combiner avec une base et un alcool : la glycérine par exemple. Si les deux acidités réelles sont saturées, au contraire, on a un sel neutre, dont la fonction alcoolique seule reste libre et saturable.

Comme il est possible de suivre toutes ces combinaisons au moyen de réactifs colorés, il suffit d'essayer les divers phospho-glycérates avec lesdits réactifs pour se rendre compte de leur activité physiologique.

Si le sel examiné est, en effet, neutre à l'hélianthine, une seule acidité a été saturée ; s'il est neutre à la phtaléine, deux acidités réelles ont disparu.

Les divers phospho-glycérates étudiés par nous ont présenté à ce point de vue des réactions très différentes ; les uns étaient en effet basiques et peu solubles, les autres exactement neutres à la phtaléine et solubles (tel est notre phospho-glycérate de chaux pur, dit *Neurosine Prunier*) ; d'autres, enfin, franchement acides.

De ces différences de saturation résultent nécessairement des effets thérapeutiques dissemblables ; car, plus le sel est basique, plus il est difficilement soluble et décomposable dans l'économie en ses générateurs. Il faut donc que le médecin et le pharmacien n'emploient que des phospho-glycérates dont deux acidités soient très exactement saturées, sans cependant aller jusqu'aux phospho-glycérates acides qui, en raison même de leur acidité exagérée, peuvent être contre-indiqués. Les praticiens devront donc adopter les phosphoglycérates solubles et neutres à la phtaléine.

Nous avons, M. L. Portes, pharmacien en chef de l'hôpital Saint-Louis, et moi, insisté sur ce point important, dans la communication que nous avons eu l'honneur de faire à la Société de pharmacie de Paris (séance du 7 mars 1894); et, qu'on nous permette de le rappeler, si nous avons, dès ce moment, conseillé l'emploi d'alcool, au lieu de l'emploi de la chaleur, pour la précipitation du phospho-glycérate de chaux, c'est que nous avions déjà constaté combien distincts étaient les produits obtenus par l'une ou l'autre méthode.

G. P.

Le bilan du XIXe siècle (a).

Sous le titre « Nineteenth Century in a nutshell », c'est-à-dire du XIXe siècle dans une coquille de noix, le journal américain *Answers* établit comme suit le doit et avoir du siècle qui vient de finir :

Ce siècle a reçu de ses prédécesseurs le cheval, et laisse au suivant la bicyclette, la locomotive et l'automobile.

Il a trouvé la plume d'oie et laisse la machine à écrire.

Il a trouvé la faux et laisse la machine à moissonner.

Il a trouvé la presse à imprimer à bras et laisse la machine rotative.

Il a trouvé la peinture sur toile et laisse la lithographie, la photographie et la photographie des couleurs

Il a trouvé le métier à tisser à bras, il laisse la filature et le tissage mécaniques du coton et de la laine.

Il a trouvé la poudre et laisse les puissants explosifs.

Il a trouvé la chandelle de suif et laisse la lumière électrique.

Il a trouvé la pile et laisse la dynamo.

Il a trouvé le fusil à pierre et laisse les armes à tir rapide.

Il a trouvé le navire à voile et laisse le navire à vapeur.

Il a trouvé le télégraphe aérien et laisse le téléphone et la télégraphie sans fils.

Il a trouvé la lumière ordinaire et laisse les rayons Rœntgen.

(a) *Le Cosmos.*

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Les frères de Napoléon. — Lettres inédites relatives à la santé de Joseph et de Lucien Bonaparte.

Nous appelons toute l'attention de nos lecteurs sur les documents que nous publions ci-dessous et que nous devons à l'obligeance de notre très distingué confrère, le Dr Scheuer, l'autographile bien connu ; et à celle du toujours serviable M. Noël Charavay, qui veut bien entr'ouvrir si souvent au profit de la *Chronique* ses inépuisables cartons.

La première pièce, celle que nous tenons de M. le Dr Scheuer, est une consultation, rédigée sur un ton plutôt humoristique, et adressée par le professeur Ant. Dubois (celui-là même qui avait mis au monde l'héritier du trône impérial, et qui fut comblé en cette mémorable circonstance de richesses et d'honneurs) à la comtesse de Survilliers, c'est-à-dire à l'épouse de Joseph Bonaparte : on sait que, retiré de la politique, le frère de Napoléon avait adopté le nom de *comte de Survilliers*. Le document est assez explicite par lui-même pour que nous nous dispensions de le commenter.

La seconde lettre, de bien moindre importance assurément, n'est cependant pas dépourvue d'intérêt, pour qui s'attache comme nous à établir le casier sanitaire de Napoléon et de sa famille. Elle nous révèle quelques particularités morbides, dont nous aurons occasion de tirer profit.

Lettre du baron A. Dubois à la comtesse de Survilliers.

Madame la Comtesse,

En réponse à votre lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, j'ai rédigé une espèce de consultation que vous trouverez ci-jointe et qui pourra être mise en liasse avec toutes celles que l'on aura recueillies, à Paris, à Montpellier, à Londres, à Vienne, à Bruxelles, à Berlin, à La Haye, à Goettingue, etc., etc., que sais-je où n'en aura-t-on pas demandées ?

J'ai l'honneur de vous dire, madame la comtesse, pour l'acquit de ma conscience, que le plus grand malheur qui puisse arriver à un malade, c'est d'être fort riche et de pouvoir se faire donner des consultations par beaucoup de médecins. Dans cette occurrence (et ce sera celle de M. votre époux) il se trouvera dans une perplexité désolante. Car il n'y aura pas, dans toutes ces consultations, deux avis qui se ressembleront, j'en suis bien certain. Et que peut faire un malade en pareil cas ? S'il a un médecin ordinaire tant soit peu fou, il fera faire à son malade les prescriptions de chacun des médecins consultés successivement, et Dieu sait le gâchis que cela peut amener. Si son médecin est sage, il n'aura égard à aucun des avis, ou seulement à ceux qui sont dans son sens et, dans cette supposition, il n'était pas nécessaire de consulter ; ou bien on prendra la liasse de consultations et on la mettra au feu. Je

pense que c'est le meilleur parti. On évite, en faisant cela, bien des tourments, bien des maux, bien des douleurs.

J'ai donné, madame, à ma consultation ci-jointe une tournure à peu près médicale, et telle qu'elle peut entrer dans la liasse, mais en l'écrivant, je m'étais réservé de mettre dans ma réponse à la lettre de madame la comtesse des choses que je ne devais pas mettre dans une consultation ostensible qui doit parcourir tant de chemin et être crue de tout le monde. Ce que je vais dire n'est pas du simple médecin, mais du médecin qui se trouve dans le cas même du malade et qui va parler d'après l'expérience et les observations faites sur lui-même. *Non ignara mali miseris sucurrere disco.*

Il y a plus de dix ans que j'eus, à plusieurs reprises, des accès de coliques néphrétiques, des accès horribles, après lesquels je rendis des graviers et des sables rougeâtres. J'avais même eu quelques précurseurs de ces douleurs dans mon voyage en Egypte, et j'éprouvai quelque chose de semblable à Ajaccio, lors de mon retour. Il y a une dizaine d'années que les accès furent violents. Jusque-là, j'y avais fait peu d'attention, mais, lors de ma grande crise, étant à Paris, je dus d'abord me soumettre aux avis de mes confrères, et je fis tout ce qui me fut prescrit : bains, saignées, sangsues, opium, etc., etc. — Mes coliques durèrent longtemps ; finalement les graviers passèrent et je fus débarrassé.

Je restai assez longtemps malade après cela, et ma convalescence fut pénible. Guéri, je repris mon train de vie, qui, pourtant, n'avait rien que de très raisonnable, car je vivais comme tout le monde. Je fus repris, peu de temps après, d'un nouvel accès de coliques néphrétiques.

Je ne voulus plus être saigné. Je ne voulus plus de sangsues. Je ne voulus plus prendre de bains. Je ne voulus plus employer d'opium sous aucune forme, ni d'aucune espèce, encore moins être purgé. Je me contentai de me faire appliquer, sur les reins, des serviettes chaudes que l'on renouvelait souvent, quelques légers cataplasmes de farine de lin avec une décoction de racines de quinquina, et je restai tranquille autant que ces atroces douleurs peuvent le permettre. Je buvais peu, parce que les envies de vomir me tourmentèrent et seulement de l'eau sucrée ou de l'eau d'orge, ou d'une eau fort légère de graines de lin. Je me fis administrer quelques lavements simples à l'eau, et je fus débarrassé.

En moins de 24 heures, les graviers furent expulsés et je me trouvai guéri sans aucune convalescence. Je fus entièrement guéri le jour même, ce que j'ai attribué depuis à mon refus de la saignée, des bains, etc., etc.

Depuis lors, je ne bois plus que de l'eau rougie aux repas, à peu près un dixième de vin, jamais de vin pur, jamais de bière pure, jamais de liqueurs d'aucune espèce. Je ne prends plus de café. Je mange peu, mais je mange de ce qui se trouve, sans grand choix. J'en excepte les fruits, parce que je les digère mal. Je bois, par jour, environ 2 pintes ou 4 livres d'eau de la Seine sucrée, que j'aie soif, ou non. Mes aliments sont peu salés ou assaisonnés. J'évite toutes les choses de haut goût et je n'ai plus de coliques. Cependant, quelquefois, je me suis hasardé à boire un verre de vin pur ou même un petit verre de vin de Porto ou de Malaga ou tout autre, ou bien,

une autre fois, j'aurai bu un doigt, un simple doigt d'anisette de Bordeaux ou de kirschenwasser, ou je me serai permis un quart de tasse de café. — Constamment, cela en a été assez pour que, le lendemain, les urines fussent chargées de graviers, passés, à la vérité, sans douleurs, mais j'en avais ressenti assez pour être sûr que, si j'eusse répété, le lendemain mes coliques seraient revenues.

Vous sentez bien, Madame la Comtesse, que je me suis gardé de répéter souvent les mêmes expériences. Je dois vous avouer pourtant, et pour tout dire, que je les répète encore quelquefois, et j'ai toujours le même résultat. Mais, rentrant dans mon régime régulier, je ne souffre plus, je dors bien ou assez bien. Je bois beaucoup d'eau froide sucrée, ce que je préfère à toute autre boisson ou tisane, et tant que je suis strictement ce régime, je ne crée plus et, par conséquent, je ne rends plus de graviers.

Voilà, Madame la Comtesse, ma véritable réponse à la consultation. Voilà ce que je vous prie de faire connaître à Monsieur le Comte de Survillers auquel je présente mon respectueux attachement.

Je vous prie de recevoir, pour votre personne, l'assurance de mon respect et de mon entier dévouement,

(Signé) A. Dubois.

Paris, le 28 août 1821.

Lettre de Madame Mère à son fils Lucien.

Rome, 13 mai 1825.

Mon cher Fils,

J'ai vu avec peine dans votre lettre du 9 octobre l'accident qui vous est arrivé et qui vous a empêché de me donner de vos nouvelles, mais j'ai appris avec plaisir que vous étiez guéri.

J'ai été bien aise d'apprendre que vous ayez trouvé à vous défaire de votre grain d'une manière qui ne vous soit pas trop désavantageuse. J'ai fait vos compliments au cardinal et me suis acquittée de votre commission auprès de lui ; il vous salue tous bien tendrement.

On dit que Pauline est beaucoup mieux (1). — Charlotte a eu la petite vérole, mais elle est presque guérie maintenant, et elle commence à se lever.

Ma santé est toujours la même, je souffre beaucoup de mes douleurs d'entrailles habituelles (2).

Vous ne me parlez pas du mariage de Jeanne. Je vous prie de me dire où vous en êtes.

Vostra affna.

Madre.

A son Excellence le prince de Canino, à Canino.

(1) Mots soulignés dans le manuscrit.
(2) Mots soulignés dans le manuscrit.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le monocle de Néron dans *Quo vadis*.

Il semblerait, d'après les historiens, que Néron, dont les yeux étaient bleus, avait la vue basse ; qu'il assistait aux combats des gladiateurs du faîte de l'avant-scène du cirque et que dans ces circonstances il se servait d'une émeraude. A quoi lui servait cette émeraude ? Avait-elle une forme concave et corrigeait-elle une myopie de l'empereur ? On l'a prétendu. Cela ne paraît pas probable à M. Pansier. D'après lui, Néron n'aurait employé cette émeraude verte que par genre et comme monocle, ou plutôt comme topique ayant une action adoucissante sur la vue. On sait que de nos jours on a recours aux verres fumés pour atténuer l'effet des rayons du soleil et que jadis le scarabée vert jouissait d'une semblable vertu.

(*Bulletin général de thérapeutique.*)

L'homme-tronc.

MM. Bérillon et Félix Regnault présentent un sujet sans bras ni jambes, originaire de la Russie asiatique et nommé Nicolaï Kobelkoff. Ils comparent cet « homme-tronc » à d'autres sujets privés eux aussi de bras et de jambes, en particulier, Miss Hawtin, John Valerius (du Palatinat) et Matthew Buchinger, dit le petit homme de Nuremberg. Kobelkoff est le quinzième de seize enfants ; il est lui-même marié et a eu onze enfants, dont six sont vivants et bien portants. Il est fort intelligent et a acquis une dextérité surprenante. En s'aidant de ses joues, de sa tête et de son épaule, il peut écrire, manger, boire, dessiner, peindre, etc.

(*Société d'hypn. et de psychologie*, 19 mars 1901.)

Le Congrès des Sionistes.

Le prochain Congrès des Sionistes se réunira le 25 décembre à Bâle. Le docteur Nordau présentera un rapport sur les moyens d'amener l'amélioration physique, intellectuelle et économique de la race israélite.

(*Le Rappel.*)

Le bal des spécialités.

La société select de Newport, ayant à sa tête l'ancienne femme de M. Vanderbilt, avait organisé un bal dit « de la cure infaillible », où chaque invitée devait revêtir un costume représentant une spécialité pharmaceutique. Naturellement, les industriels flairèrent une occasion unique de publicité, et envoyèrent aux danseuses de magnifiques propositions ; alors on renonça au bal.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Médecin chansonnier.

Voilà qui va faire plaisir aux amoureux de la vieille chanson française, la chanson joyeuse et de bon aloi ; on va élever à Désaugiers un monument. C'est le jeune sculpteur Louis Maubert qui a été chargé, par le conseil municipal de Fréjus, ville où naquit

Désaugiers, d'honorer par le bronze l'auteur de *Monsieur Dumollet.*

C'est au poète *Raoul Gineste* (*aliàs* notre confrère le Dr Augier) qu'est due l'initiative d'élever un monument à l'écrivain de tant de charmantes chansons, dont certaines, comme *Monsieur et Madame Denis*, sont demeurées populaires.

(*Echo de Paris.*)

Médecin, général et ancien ministre.

Le général Juan Pietri, d'origine corse et docteur en médecine de la Faculté de médecine de Paris, ancien ministre de l'intérieur du président Crespo, au Venezuela, est actuellement à la tête d'une insurrection contre le président Castro.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Un évadé de la médecine.

Le comte Maurice Vetter von der Lilie, que la Chambre des députés autrichienne a élu président le mois de mai dernier, préparait depuis quelque temps son doctorat en médecine. Il est à craindre que ses études médicales ne soient, du coup, fortement compromises, car les fonctions du président de la Chambre ne sont, pas plus en Autriche que chez nous, une sinécure. Et c'est très fâcheux, car il eût fait honneur à la profession, non seulement par sa situation politique, mais encore parce qu'il est tout simplement un descendant des Valois par Marie de Bourgogne, femme de Maximilien Ier.

(*Médecine internationale illustrée.*)

Le record de la taille humaine.

Un savant australien vient, après de patientes recherches, de clore, de façon irréfutable, dit-il, les controverses sur la question de savoir quel est l'homme le plus grand du monde parmi nos contemporains.

D'après lui, ce record appartient à l'Américain Lewis Wilkins, qui est né à Saint-Paul en 1874 et mesure exactement 8 pieds 11 1/4 inches, soit 2 mètres 68 ! Si je ne m'abuse pas, nous avons d'ailleurs vu Wilkins s'exhiber au Casino de Paris, il y a quelques années.

Au cours de ses études, notre savant a été amené à trouver également la « recordwoman » de la taille. Il proclame donc que la plus grande femme du monde est miss Ella Ewing — encore une Américaine — qui atteint la respectable hauteur de 8 pieds 4 inches, c'est-à-dire 2 mètres 50.

Il paraît que miss Ewing n'a jamais pu trouver à se marier. Cela se comprend !

(*Le Vélo.*)

Les médecins fondateurs de théâtres populaires.

M. Pierre Roche, récemment, dans une étude très documentée de la *Revue universelle*, condensait tous les renseignements épars sur les théâtres régionaux déjà existants ou en voie de formation, et citait à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône) M. Chabrand, officier de santé, tout à la fois acteur, directeur, régisseur, du théâtre qu'il a fondé.

Quant au théâtre populaire poitevin, dont M. le Dr Pierre CORNEILLE et M. Auguste Gaud sont les fournisseurs attitrés et applaudis, son origine remonte à 1897, époque où fut jouée, dans les ruines de Salbart, une petite pièce du premier de ces auteurs : *Bonne Fée.*

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Le poids du cerveau et l'intelligence.

Les faits récents réunis par Joseph Simms, dans le *Popular Science Magazine*, viennent combattre la théorie que l'extension des facultés intellectuelles dépend du poids de la masse encéphalique.

Suivant de sérieuses observations, le cerveau le plus lourd, connu à ce jour, serait celui d'un marchand de journaux de Londres, tant soit peu idiot : le poids de ce cerveau était de 2.400 grammes.

Après lui, vient le cerveau de Rostan, un rude campagnard scandinave, dont le cerveau atteignait 2.340 grammes.

Ensuite vient, avec 2.200 grammes, le cerveau d'une petite naine indienne, ce qui lui donnait encore une supériorité de 70 grammes sur le plus lourd des cerveaux de gens d'esprit, celui du romancier russe Tourgueneff.

Le poids moyen du cerveau varie de 1.500 gr., selon Austin Flint, à 1.650 gr., selon Krause, de Berlin.

M. Simms trouve que les cerveaux de 60 personnes célèbres donneraient un poids moyen de 1.530 grammes, tandis que le poids moyen de 10 cerveaux d'idiots et de 5 imbéciles atteindrait 1.776 grammes.

(*Almanach illustré du* SECULO, *de Lisbonne, 1900.*)

Médecins ingénieurs des mines et polytechniciens.

M. le Dr CACARRIÉ a été ingénieur en chef des mines, et a trouvé à Cabriès (Hérault), une mine de cuivre de l'époque romaine.

On nous signale encore un autre médecin, ingénieur civil des mines, M. le Dr JAVAL, le *membre de l'Académie de médecine* bien connu, né en 1839, et ayant passé sa thèse à Paris en 1868 ; et deux anciens élèves de l'Ecole polytechnique à ajouter aux *Médecins polytechniciens* (*Chronique Méd.*, 1897, 705-714) : M. le Dr POISEUILLE, de la promotion de 1815, docteur en 1828, *Membre de l'Académie de médecine* (1841), (où le remplaça M. le Pr Marey en 1872), mort en 1869, à l'âge de 70 ans ; et M. le Dr BÉNIQUÉ, né à Paris en 1806, de la promotion de 1829, reçu docteur à Paris en 1835, décédé en 1851.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Métiers d'aveugles.

Les moyens d'existence des aveugles sont plus nombreux, plus variés qu'on ne le croit.

Les aveugles, qui sont d'expéditifs, d'adroits monteurs en perles, qui empaillent, cannent des chaises, fabriquent des paniers, des brosses, des balais, composent des tapis de coco ou des nattes de jonc et sont paillassonniers, — pour ne citer que leurs travaux les plus habituels, — les aveugles, disons-nous, besognent aussi, différemment, sur certains points du globe.

C'est ainsi qu'en Suède, en Norvège et au Japon, après un sommaire apprentissage, ils remplissent, quand ils sont vigoureux, l'office de masseurs.

A Amsterdam, Copenhague, Barcelone, en Suisse, en Russie, à New-York, leur spécialité favorite consiste dans la fabrication de la grosse chaussure.

En Angleterre, il n'est pas rare de les voir sur les chantiers de construction, dans les métallurgies, visser des boulons ou assujettir des écrous. (Par parenthèse, c'est de l'autre côté de la Manche que les aveugles exécutent des travaux de vannerie d'un fini remarquable, à ce point que les voyants ne sauraient faire mieux.)

Au Brésil, — détail qui n'est guère connu, — ces infirmes navrants concourent à la fabrication des éventails ; et en Italie à celle des stores légers, de paille extrêmement fine, qu'on voit à toutes les fenêtres.

Un peu partout, ils sont relieurs. Tels, dans la menuiserie, opèrent des merveilles de patience ; d'autres, ouvriers couteliers, n'étonnent pas moins par l'irréprochabilité des objets qui sortent de leurs mains.

Les plus favorisés ont poussé assez loin leur éducation musicale pour devenir accordeurs, et, grâce au développement extraordinaire que le sens de l'ouïe acquiert chez les aveugles, à l'instar de celui du toucher, ceux-là se créent des ressources appréciables, dans leur cas si douloureusement spécial.

(*Journal de la Santé.*)

Médecin compositeur.

La médecine occupe une place de plus en plus large dans notre littérature. Elle nous a fourni déjà un poète fort distingué : Jean Lahor, qui est, de son vrai nom, le docteur Cazalis ; un romancier, le docteur Vigné d'Octon ; un orateur-journaliste de premier ordre, le docteur Clémenceau.

Faut-il rappeler aussi que MM. Mounet, de la Comédie-Française, et notre confrère Cornély étudièrent la médecine, avant de se consacrer, celui-ci au théâtre, celui-là aux lettres ?

On cite même un médecin qui a su réussir dans la musique et dans le journalisme, en même temps que dans l'exercice de sa profession. C'est le jeune docteur B... qui, au mois de février de l'année dernière, signait du pseudonyme de Brunel l'œuvre à laquelle la Ville de Paris décernait le grand prix de son concours de cantate, et qui signe Grisel ses articles de journaux.

— Brunel, me disait un jour le Dr B..., était une signature de jeunesse ; Grisel est un pseudonyme de maturité ; quand mes cheveux gris commenceront à tomber, je signerai Chauvel.

Et notez que le fantaisiste qui parle ainsi est un savant authentique et un praticien de mérite.

Ce sont là, il faut bien le dire à notre honneur, des cumuls très français. Vive la science qui sait concilier, comme il arrive si souvent chez nous, le sérieux et la bonne humeur, le goût de l'idéal et le souci de la vérité, et qui consent à être bonne fille, en restant une très grande dame !

(*L'Illustration.*)



CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Mort par inhibition.— Dans un ouvrage intitulé : *La pendaison, la strangulation*, etc., le professeur Brouardel écrit ce qui suit :

« On savait vaguement autrefois, que des individus mouraient instantanément après avoir reçu un coup dans certaines régions du corps, bien que le coup eût été léger et qu'il fût impossible de trouver ni une lésion cutanée ni même une ecchymose...

« Un médecin danois prétendait guérir les accès d'asthme en cautérisant le pharynx avec de l'ammoniaque. Il vint à Paris, où il acquit un certain renom. Madame Adélaïde, sœur du roi Louis-Philippe, voulut se soumettre à son traitement, mais elle fut précédée par une de ses dames d'honneur, asthmatique également. Au moment où le médecin danois touchait avec l'ammoniaque le pharynx de la dame d'honneur, elle mourut subitement. »

Le fait est-il rapporté ailleurs que dans l'ouvrage de M. Brouardel ? En existe-t-il beaucoup d'analogues dans les annales de la science ?

V. L.

Etymologie du mot TÊTE. — Il est évident que *tête* ne dérive pas de *caput*, comme le mot *cap*, dans « armé de pied en cap », ni du grec κεφαλή, comme le mot *chef*. *Tête* vient du latin *testa*, qui veut dire vase en terre cuite, à cause de sa forme. En effet, la tête est arrondie comme les vases en terre cuite primitifs, *testa*, servant à faire le pot-au-feu de nos vieilles mères-grand.

C'est de *testa* que viennent nos mots *test, têt à rôtir, tesson, testard, ou têtard, testudo*, tortue (animal à carapace), etc., etc.

Testard de grenouille, germe d'amphibie, dont la « tête » constitue la plus grande partie du corps.

Tête, testa, a formé *teston, téton* : monnaies portant une tête, ou teste, en effigie. On disait des *testons*, comme on a dit ensuite des pistoles, des écus, des louis d'or, etc. Si ce n'est pas exact, j'accueillerai les rectifications qu'on voudra bien me proposer.

Dr Bougon.

Les épitaphes satiriques de Pajot. — Je cherche depuis longtemps à retrouver les épitaphes des professeurs de l'Ecole de médecine de Paris faites de leur vivant par Pajot. Je les ai lues autrefois en salle de garde dans le *Praticien*, que l'on ne conservait pas dans les bibliothèques. Je crois que bon nombre de vos lecteurs seraient intéressés, si l'on pouvait les reproduire dans votre journal qui possède des chercheurs infatigables. Je me souviens, entre autres choses, du vers qui terminait l'épitaphe du professeur Gavarret :

Et jeune
Il volait déjà... vers la gloire.

Du professeur Guyon : « Il était dit qu'il sortirait de son tombeau pour en briser la pierre. »

Dr Raoult (Nancy).

Défense de deposer, etc. — *De quand date cette prescription hygiénique?* — Voici une pratique romaine intéressant la salubrité des voies publiques, qui ne manque pas d'originalité.

Dans les grandes villes, à Rome comme à Paris, surtout vers les extrémités, on trouvait de longs murs, sur lesquels on éprouvait le besoin d'écrire l'analogue de la phrase si connue : « Il est expressément défendu de faire et de déposer des ordures », etc.

A la place de cette longue phrase, on se contentait d'y peindre deux serpents, qui rendaient la muraille sacrée. Au-dessous, on écrivait cette inscription un peu naturaliste: *Pueri, extra hunc murum merjite!* Enfants ou esclaves, allez évacuer ailleurs.

Ce *merjite* me rend rêveur: d'où cela peut-il bien venir? Par le fait, μερδω, en grec, signifie faire évacuer; de là au mot trivial il n'y a pas besoin de faire un bien grand effort... d'imagination, pour comprendre ce que cela veut dire, en latin aussi bien qu'en français?

Dr Bougon.

Quels sont les tuberculeux et tuberculeuses célèbres? — Quels sont en particulier ceux qui, après des accidents graves, ont repris une existence active et conservé une longue survie?

Existe-t-il des documents prouvant de façon irréfutable la tuberculose présumée de Molière, de Gœthe, de Napoléon Ier, etc. ?

L'indication de tous livres et mémoires renfermant en quelque sorte une autobiographie de tuberculose (comme sont par exemple certaines lettres de Mlle de Lespinasse et de Marie Bashkirtseff) m'intéresserait vivement.

Dr A.-F. Plicque.

Le sang humain contre l'épilepsie. — Au chapitre *Névroses* de son *Traité de médecine pratique*, Jean-Pierre Frank note ceci :

« Que penser de ce moyen anciennement usité, qui consistait à faire boire à un épileptique le sang d'un supplicié, versé par le bourreau? »

Savez-vous quelque chose de ce traitement extraordinaire? Pour mon compte, je n'en avais jamais entendu parler, et cependant je crois être un de ceux qui ont fouillé très courageusement le cloaque des vieilles malpropretés thérapeutiques.

S'il se trouve parmi les lecteurs de la *Chronique médicale* un chercheur documenté, qu'il nous fasse profiter de sa trouvaille.

Dr Félix Brémond.

Pour les médecins mélomanes. — Ne pourriez-vous pas demander dans un prochain article quels sont les médecins musiciens (pianiste, violoniste, altiste, etc.), qui désireraient se réunir pour former une Société musicale privée? Ne serait-il pas intéressant et agréable d'organiser des séances de musique classique (quatuor, quintette) par groupe et dans l'intimité ?

Dr Vaucaire.

Casuistique professionnelle. — Sous Louis XV, le chirurgien Froment, après la mort de son propre fils, *noué* et contrefait, âgé de 7 à 8 ans, le disséqua pour conserver son squelette, par amour de l'art; il fit transporter les chairs dans le cimetière des Saints-Innocents.

On le mit en prison, en l'accusant d'inhumanité, d'avarice et au-

tres inventions semblables. La question est celle-ci : Etait-il coupable, oui ou non, au point de vue moral, comme peut le juger un juré impartial ? Et pourquoi ?

Dr Bougon.

Médecins mystificateurs. — Les collaborateurs de la *Chronique médicale* ne pourraient-ils nous adresser à cette rubrique les confrères de leur connaissance qui ont joué de bons tours soit à leurs malades, soit à leurs amis ? L'esprit ne perd jamais ses droits, et Clio doit s'égayer de temps en temps. Ce serait jeter un peu de diversité dans les savants articles des érudits, et mêler un peu de gaieté à la gravité de notre *seul périodique français*, consacré à *l'histoire de la médecine*, pour me servir d'une expression du professeur Brissaud, qui s'occupait quelquefois d'histoire dans le cours de pathologie qu'il avait ouvert cet hiver à notre bonne Faculté de Paris.

Je commence par citer l'histoire, connue sans doute de beaucoup de lecteurs, mais curieuse, d'un certain docteur Solier. Je l'emprunte aux *Mémoires secrets*, t. IV, p. 28. L'auteur des *Mémoires de Bachaumont* traite l'histoire de *bête* — nous irons jusqu'à dire qu'elle est ignoble, mais elle est *historique*, cette *fumisterie*, — c'est pourquoi elle mérite de figurer dans le seul recueil historique et médical qui soit en France.

C'est un certain Barthe qui en fut victime, vers 1768. L'auteur des *Fausses Infidélités* était poltron et orgueilleux, l'anecdote qui suit ne le montre que trop :

« Ayant eu une querelle littéraire dans une maison avec le marquis de Villette, la dissertation a dégénéré en injures, au point que ce dernier a défié l'autre au combat, et lui a dit qu'il irait le chercher le lendemain à 7 heures. Celui-ci, rentré chez lui et livré aux réflexions noires de la nuit et de la solitude, n'a pu tenir à ses craintes. Il est descendu chez un nommé Solier, médecin, homme d'esprit et facétieux, demeurant dans la même maison, rue Richelieu, et lui a exposé ses perplexités et demandé ses conseils. — « N'est-ce que cela ? Je vous tirerai de ce mauvais pas ; faites seulement tout ce que je vous dirai. Demain matin, quand M. de Villette montera chez vous, donnez ordre à votre laquais de dire que vous êtes chez moi et de me l'amener. Pendant ce temps cachez-vous sous votre lit. » Le lendemain on introduit M. de Villette chez M. Solier sous prétexte d'y venir chercher M. Barthe. « Il n'y est point, mais que lui veut M. le marquis ? »

« Après les difficultés ordinaires de s'expliquer, il conte les raisons de sa visite : « Vous ne savez donc pas, monsieur le marquis, que M. Barthe est fou ? C'est moi qui le traite, et vous allez en voir la preuve. » Le médecin avait fait tenir prêts des crocheteurs. On monte, on ne trouve personne dans le lit ; on cherche dans tout l'appartement. Enfin M. Solier, comme par hasard, regarde sous le lit ; il y découvre son malade : « Quel acte de démence plus décidé ? » On l'en tire plus mort que vif. Les crocheteurs se mettent à ses trousses et le fustigent d'importance, par ordre de l'Esculape. Barthe, étonné de cette mystification, ne sait s'il doit crier ou se taire. La douleur l'emporte : il fait des hurlements affreux. On apporte ensuite des seaux d'eau, dont on arrose les plaies du

pauvre diable. Puis on le recouche, et son adversaire ne peut disconvenir que le poète ne soit vraiment fou. Il s'en va en plaignant le sort du malheureux. Du reste, M. Barthe a trouvé le remède violent, surtout de la part d'un ami. »

Ce Solier médecin était un farceur cruel, et, si décriée que soit notre profession, il faut nous estimer heureux de ne plus vivre à une époque où les marquis trouvaient des complices de cet acabit pour punir les hommes de lettres trop poltrons pour se battre. L'anecdote peint des mœurs disparues. Elle est curieuse à ce point de vue.

A d'autres la plume !

Dr Mathot.

Les cartes de régime. — On publie actuellement des cartes de régime à l'usage des malades atteints de certaines diathèses ou d'affections diverses. Ces cartes sont dressées, ce me semble, d'après des considérations théoriques qui pourraient bien être erronées.

Je demande s'il en existe qui soient établies uniquement d'après les données de l'expérience, en dehors de toute préoccupation théorique. Ces dernières seulement m'inspireraient confiance. Par exemple, pour la goutte, les observations de nos devanciers et des goutteux eux-mêmes doivent avoir signalé les aliments et les boissons notoirement nuisibles. La liste en a-t-elle été dressée ?

Dr H. M.

Réponses

L'embaumement du maréchal Lannes et du colonel Morland (VIII, 295). — Il n'est pas exact que le corps du brave colonel Morland, tué à Austerlitz, ait été ramené à Paris dans un tonneau de rhum, ainsi que le raconte ce Gascon de Marbot dans ses épiques Mémoires. Le procédé d'embaumement fut le même que pour le glorieux maréchal Lannes. Voici, en effet, les détails les plus précis, puisés dans le Journal du pharmacien Cadet de Gassicourt (1), qui embauma le corps de Lannes, avec l'aide des chirurgiens Larrey et Varéliaud :

« Le corps nous a été envoyé le jour même de la mort, avec ordre de le préparer *comme l'avait été le colonel Morland*, tué à la bataille d'Austerlitz, c'est-à-dire de le plonger dans une forte dissolution de sublimé corrosif, selon la méthode du Dr Chaussier. Mais le maréchal était en pleine putréfaction, et cette opération qui a duré trois jours a été pénible et dangereuse. Les lotions d'acide muriatique, les fumigations guytoniennes (2), les cassolettes de benjoin, etc., ne pouvaient corriger l'odeur horrible de ce cadavre. J'ai été fortement indisposé par la poussière du sublimé corrosif. dont j'ai pilé trente livres dans un mortier découvert. Je me suis trouvé superpurgé pendant trois jours, et j'ai eu un commencement de salivation. Lorsque nous avons plongé le corps du maré-

(1) Sous le modeste titre de *Voyage en Autriche, en Moravie et en Bavière, fait à la suite de l'armée française pendant la campagne de 1809*, Cadet de Gassicourt, pharmacien ordinaire de l'Empereur, a publié, en 1818, une sorte de journal de son unique campagne de guerre. On y trouve une foule de traits curieux, contés avec beaucoup d'agrément, dans une note impartiale et souvent émue. Le pharmacien Cadet était d'ailleurs doublé d'un littérateur, qui s'essaya dans plus d'un genre, et jusque dans la comédie.

(2) C'étaient des fumigations acides que Guyton de Morveau avait fait connaître dès 1773 pour détruire les miasmes et assainir les caveaux d'église et les prisons.

chal dans le bain mercuriel, l'ammoniaque et l'hydrogène sulfuré, qui s'exhalaient du cadavre, décomposèrent entièrement la dissolution, et il fallut la recommencer. Après huit jours d'immersion, nous avons mis le maréchal dans un tonneau fait exprès, et nous avons achevé de le remplir avec une solution saturée de sublimé corrosif. »

Le corps, transporté d'abord à Strasbourg, y fut retiré du tonneau dans un parfait état de conservation, mis à sécher sur un filet et placé dans un cercueil. Le 22 mai 1810, jour anniversaire de la bataille d'Essling, un convoi funèbre ramena triomphalement les restes de Lannes à Paris, où il n'arriva que le 2 juillet. L'enterrement eut lieu en grande pompe au Panthéon le 6 juillet, jour anniversaire de Wagram.

Revenons maintenant à Morland, qui n'était pas général, comme l'a écrit Marbot par erreur, mais colonel des chasseurs à cheval de la garde, et promu seulement depuis quelques mois, à 34 ans ! Il fut tué dans la fameuse charge menée par Rapp sur le plateau de Pratzen contre la cavalerie de la garde russe. Son corps, ramené à Paris et oublié à l'Ecole de médecine, figura, paraît-il, à partir de 1814, au cabinet d'anatomie où on le désignait sous le nom de *momie*. Quelques années plus tard, en 1818, le corps du colonel fut réclamé par sa famille et enterré à Souilly (Meuse) où il était né (1).

« Aimez donc la gloire, observe Marbot, et allez vous faire tuer pour qu'un olibrius de naturaliste vous place ensuite dans sa bibliothèque, entre une corne de rhinocéros et un crocodile empaillé ! »

Cette boutade n'est qu'amusante. Combien plus amer et désolé, le mot de Napoléon, rapporté par le Dr Lanfranc (2) à son maître Corvisart ! A la nouvelle de la mort du maréchal Lannes, il resta plusieurs minutes abîmé dans la douleur, se fit donner les détails de la longue agonie, ordonna que le corps fût embaumé; puis il resta quelques instants silencieux, et partit en disant : au surplus, tout finit comme çà ! Il venait de toucher le fond des vanités humaines, et Schopenhauer eût fait ses délices, s'il l'avait connue, de cette parole de néant du grand Empereur.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

Le premier interne des hôpitaux de Paris (VIII, 411, 515). — Permettez-moi d'ajouter au sujet du Dr Alin, reçu premier au concours de l'internat des H. de P., le 26 fructidor an X, quelques renseignements qui intéresseront certainement vos lecteurs. Je tiens ces renseignements de Mr P. Adenot, dont le père, le Dr Adenot, de Givry, avait épousé une demoiselle Alin, arrière-petite-cousine du Dr Alin.

Ce dernier était né à Châlons, et le voisinage de Givry explique les liens de parenté des deux familles.

Le Dr Alin était très lié avec Lamartine, et ce dernier lui annonçait son mariage par une lettre qui est en la possession actuelle d'une personne de ma famille, également arrière-petit-cousin du Dr Alin.

---

(1) Dès 1806, le nom de Morland fut donné à un quai de Paris ; aujourd'hui c'est un boulevard qui le porte.

(2) Voir le rapport du Dr Lannefranque (et non Lanfranc) dans notre récent ouvrage : *Napoléon jugé par un Anglais* (Vivien, éditeur), où nous avons conté out au long l'épisode de la mort du brave maréchal Lannes (A. C.).

Le Dr Alin est mort pauvre, ne s'occupant que d'œuvres de charité. Tous les détails de la fin de sa vie et de sa mort sont dans *Raphaël*, de Lamartine.

L'orthographe seule est changée dans l'édition que je possède : Alain au lieu d'Alin.

Dr Adenot (de Lyon).

La pommade du curé de Deuil (VIII, 181, 333). — Le village de Deuil, près d'Enghien, est bien celui où eurent lieu, il y a deux ans, les fameuses courses de taureaux qui finirent d'une façon si tragique. Un torero et un gendarme, je crois, furent assez grièvement blessés par le taureau échappé de l'arène. Elles furent interdites, pour toujours, par arrêté préfectoral.

Le curé de Deuil s'appelait Jean-Rémy Hurel. Né à Marly-le-Roi, en 1766, il mourut à la cure de Deuil le 18 janvier 1830.

Le vénérable pasteur s'occupait, en dehors de son sacerdoce, de guérir aussi « le corps » de ses paroissiens. Il fut « un confrère » aussi habile qu'heureux, et laissa la réputation d'un saint homme, doublé d'un bienfaiteur pour les nombreux malades qui s'adressaient à lui. Son nom fut très répandu sous Charles X, et rien qu'au cours de l'année 1827, plus de 900 personnes étrangères à la commune vinrent le consulter. On accourait de Paris ; il venait même des malades de Lieuville et de Monthléry, comme le confirment les notes qu'il a laissées. A la porte du presbytère était rangée une longue file de voitures, et la foule était parfois si grande qu'un habitant du pays dut donner asile à ceux qui devaient attendre trop longtemps leur tour de consultation.

L'abbé Hurel a laissé sous forme de notes un traité de médecine, qu'il se proposait de publier. Il l'avait intitulé : « l'Art de guérir simplifié, ou méthode naturelle pour guérir toutes sortes de maladies », par un curé de campagne. « La médecine du Curé de Deuil » se vend couramment chez tous les pharmaciens. C'est un excellent laxatif.

On trouvera les renseignements les plus détaillés sur ce vénérable prêtre dans un livre, écrit par un ancien curé de Deuil, par l'abbé Eugène Tessier, aujourd'hui curé de Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise), sous le titre de : « Saint Eugène ; le culte de ses reliques à travers les siècles ». On y trouvera une documentation fort intéressante, et d'un grand intérêt scientifique, en dehors de l'esprit religieux qui nécessairement domine ce livre, lequel est aussi un livre d'histoire écrit par un ecclésiastique instruit et plein d'esprit. Il s'y trouve quelques pages, fort curieuses pour le médecin et le chimiste, sur la « coloration pourpre » des eaux du lac Marchais (à Deuil), où, d'après la légende, saint Eugène, le patron du pays, fut jeté, après avoir souffert le martyre, en l'an 95 de l'ère chrétienne. Son corps y séjourna six cents ans dans la plus parfaite conservation, et pendant de très longues années, au 15 novembre, fête de saint Eugène, l'eau du lac se teintait de rouge, miracle attribué au sang du martyre qui y fut jeté. Cette coloration ne se produit plus aujourd'hui, mais les gens du pays attribuent encore des qualités presque miraculeuses à ces eaux de l'étang qu'on dit souveraines contre les maux d'yeux.

Ecclésiastiques, chimistes et naturalistes, ont tour à tour cherché à expliquer le phénomène, et la question semble avoir présenté un

grand intérêt il y a quelque trente ans ; car si l'on ne fait plus l'analyse des eaux du lac Marchais, on y va encore en pèlerinage comme à Lourdes.

M. l'abbé Tessier a eu entre les mains les manuscrits de Jean-Remy Hurel, qui lui ont été prêtés par la famille du saint ecclésiastique : c'est ce qui donne à son livre l'intérêt d'un livre d'histoire.

Dr G. Baschet.

Le trac au théâtre... et ailleurs (VIII, 497, 559, 572). — Je viens de lire la suite de vos articles sur le « trac » au théâtre. Je vais vous signaler un cas de trac d'auteur.

Louis Marsolleau, le délicat poète, à la reprise de *Son petit cœur* chez Antoine, avait un tel trac qu'il était blanc comme un linge et s'était écroulé sur une chaise dans les coulisses au lever du rideau. Quand les applaudissements répétés se firent entendre, il ferma les yeux et, à la fin de la pièce, il pleurait à chaudes larmes.

Vous avez connu certainement Talien, acteur et directeur à Cluny. Son trac se traduisait par une diurèse de tout instant. Il se promenait de long en large dans sa loge, s'arrêtant seulement pour épancher son « trac », tout en récitant son rôle. Quand le régisseur venait le chercher pour entrer en scène, il sursautait, pâlissait et usait encore une fois du récipient qui trônait au milieu de sa loge. Il lui arriva une fois en ma présence de répondre au régisseur : « Attends, passe-moi le vase ! »

M. V.

— Nous avons eu la bonne fortune de retrouver une « auto-observation » de *trac*, rédigée par un auteur dramatique qui eut son heure de vogue, mais qui est à peu près inconnu de notre génération actuelle : Casimir Bonjour, — c'est de cet auteur qu'il s'agit, — a raconté en ces termes (1) ses impressions de débutant dans la carrière où il devait briller d'un certain éclat :

« C'est le 4 juillet 1821, écrit-il, que mon début dramatique eut lieu. Quand je reçus une lettre d'avis pour la mise en scène, mon émotion commença. Elle était douce ; aux répétitions, elle devint pénible, et bientôt après j'eus la fièvre. Quelques jours avant le jour fatal, j'étais si agité que j'apercevais à l'œil les battements de mon cœur. Mais la veille, la veille que n'éprouvai-je pas, quand je lus en gros caractères sur les murailles : Demain, *la Mère rivale*, comédie en trois actes, en vers !

« Un frémissement nerveux me parcourut tout entier. Pour m'assurer si je ne me trompais pas, je m'arrêtais à toutes les affiches. Ma vue se troublait, mes genoux fléchissaient sous moi, et je me demandais si c'était un rêve !... Quoi ! me dis-je, demain je paraîtrai sur cette glorieuse scène ! demain, je serai en face du public, demain, je serai un sot ou un homme d'esprit, un objet d'envie ou de pitié !...

« Le matin du grand jour, une sueur froide me pénétra ; je grelottais et brûlais à la fois. J'allais et venais sans savoir où. Cette situation surpassait mes forces et devenait intolérable, quand, par bonheur, une rage de dents vint à mon secours. La douleur physique adoucit la douleur morale, et je me sentis un peu soulagé.

(1) *Annuaire de la Société philotechnique*, année 1842, p. 100, reproduit par la *Revue des Provinces*, 1866, t. II, p. 147 et suiv.

« Ma nouvelle souffrance dura jusqu'au lever de la toile, c'est-à-dire jusqu'à neuf heures du soir. Sitôt que j'entendis le bruissement des cordes du rideau, ma rage de dents disparut... Je n'ose pourtant conseiller cette recette contre le mal de dents ; on ne l'a pas toujours à sa disposition.

« Je n'échappai à la douleur dont il s'agit que pour en subir une autre. Pendant la représentation, désirant éviter les regards et me dérober à de trop vives impressions, je m'étais caché près du foyer intérieur, dans un réduit obscur, où les garçons de théâtre avaient ordre de venir m'annoncer les événements. C'est là qu'eut lieu une illusion de mes sens que je n'oublierai jamais.

« J'étais seul et j'attendais ! Ici une réflexion physiologique est nécessaire. Lorsque, pour mesurer la durée, on n'a ni montre, ni pendule, ni chronomètre, on est réduit à évaluer le temps par le nombre et la série de ses sensations. Il paraît que j'en eus beaucoup alors ! Car voici ce qui m'arriva :

« Le rideau se leva à 9 heures ; à peine la voix sonore des garçons de théâtre avait-elle crié cette nouvelle dans tous les corridors que, dans mon impatience, je me mis à suivre les acteurs par la pensée et à me réciter ma pièce à moi-même (1).

« Quand j'eus vu passer ainsi le premier acte, j'écoute !... Personne. Je continue mon travail de tête : je débite le second acte ; point de nouvelles encore. J'arrive au troisième, et toujours point de nouvelles !... Plus de doute, l'ouvrage est sifflé, et l'on craint de me l'apprendre. Je marche à grands pas, je m'arrache les cheveux, je pousse des gémissements, et j'éprouve dans la poitrine l'oppression la plus violente. — Pendant que je me débattais ainsi et que la sueur ruisselait sur tout mon corps, une porte s'ouvre et je vois s'avancer le garçon de théâtre, Sylvain, qui me dit paisiblement : « Monsieur, les deux premières scènes ont été parfaitement accueillies. »

« Je tirai ma montre aussitôt : *neuf heures dix minutes* !... J'avais donc vécu une heure en 10 minutes ! »

R.

— Dans un fort intéressant article, paru dans la *Revue hebdomadaire* sous le titre : *les Comédiens à la ville*, M. Ch. Esquier a conté cette amusante anecdote :

A une matinée de l'Odéon, Sarcey, devant faire une conférence, se promenait nerveusement derrière un portant avant d'entrer en scène, en murmurant :

— J'ai un peu le trac.

— Et pourtant, lui dit Baron qui se trouvait là, Sarcey n'est pas dans la salle !

X.

— Vous avez parlé du « trac » de mon très regretté maître Hanot, au moment de son concours d'internat. C'est ce « trac » qui lui a été définitivement funeste.

Ceux qui connurent Hanot pendant la dernière période de sa vie savent combien il était hanté par cette perspective, d'être nommé professeur.

(1) Pour comprendre ce détail, il faut savoir que Casimir Bonjour, comme son demi-homonyme Casimir Delavigne, composait ses pièces de mémoire, et qu'il les savait si bien par cœur, qu'au lieu de les lire, il les récitait devant le comité de lecture.

Le professeur agrégé Achard, médecin des hôpitaux, qui fut interne à Bicêtre sous les ordres du professeur Debove, est également l'auteur d'une chanson de Bicêtre : véritable chanson sur l'air de *Biribi, mon ami*. On en chantonne encore des fragments au bal de l'Internat. Je dois dire qu'elle a été singulièrement revue et augmentée et que l'auteur est étranger à ces modifications. Je ne sais si mon ancien collègue et ami Achard en a conservé le manuscrit : je crois fort qu'il n'a jamais été imprimé. L'auteur n'en tire du reste aucune vanité. C'était une simple fantaisie médico-littéraire, très spirituellement tournée et qui prouve l'étendue des ressources intellectuelles de notre distingué maître et ami.

La chanson fort connue au Quartier latin et dont le refrain guerrier et philosophique, oh combien ! émeut encore les échos du quartier, par les nuits de « vadrouilles » joyeuses, — est, elle aussi, célèbre.

C'est la chanson dite : *les Vieux de Bicêtre*. On l'a attribuée successivement à plusieurs de nos ancêtres de l'internat, sans que l'auteur authentique en soit connu. J'en ai reproduit quelques fragments dans ma plaquette : *les Fumisteries de la salle de garde* (Société d'éditions littéraires, 1900).

Il est une autre chanson qui fut élaborée à propos de l'enlèvement du cochon que les victimes nourrissaient à l'hospice ; elle est de date récente.

Il existe encore plusieurs autres chansons..... Mais je n'ai pas l'intention de me constituer l'historien des annales poétiques du célèbre hospice de Bicêtre. Sans doute il serait très intéressant de recueillir ces chansons, pièces de poésie, voire épopée, ce travail n'exigeant que quelques recherches assez faciles, car la tradition a transmis fidèlement l'écho de ces joyeux refrains. Il est même regrettable que ces chansons, qui ont été l'expression lyrique de la gaîté des salles de garde, n'aient pas été réunies, à l'exemple de celles de nos voisins les étudiants d'outre-Rhin, parmi lesquels circule le recueil des chants scolaires, tels, par exemple, que les *Gaudeamus igitur*, populaires entre tous. Il est, du reste, curieux de comparer la lourdeur pédantesque des chansons des étudiants allemands aux boutades, souvent d'un goût douteux, mais parfois si spirituelles, de nos ancêtres.

J'ajoute que le compositeur Hervé, maître de chapelle de Bicêtre, passe pour avoir mis en musique une de ces chansons.

Dr Michaut.

— Le Dr V...t demande, à la page 421 de votre intéressante « Chronique », quels sont les auteurs des chansons de Bicêtre.

Je ne sais s'il y a plusieurs chansons ; l'auteur de la chanson qui commence ainsi :

On ne peut pas.... toujours

est le Dr Alphonse Bezançon, interne de la promotion de 1845, plus tard savant conchyliologiste. Il est mort à Paris l'an dernier, après avoir laissé une belle collection de coquilles du terrain parisien à l'École des mines.

Je ne crois pas que sa chanson ait jamais été imprimée (et pour cause) ; mais il existait à la salle de garde de Bicêtre un recueil manuscrit de chansons, où elle figurait. Il a disparu depuis.

Paul Bezançon.

Docteurs en médecine et docteurs ès lettres (VII, 181 ; VIII, 424). — A ajouter à la liste de M. Ant. Ritti, si ma mémoire ne me trompe point : Charpentier, professeur de philosophie au lycée Louis-le-Grand, mort il y a peu d'années.

D[r] Michaut.

Aller à la selle (VI, 627 ; VII, 506). — Cette question comporte bien des solutions et des variantes, pour qui se rappelle le mirifique chapitre de Gargantua. Mais on ignore généralement le procédé viennois ancien, tel que le décrit le pharmacien Cadet de Gassicourt, dans son *Voyage en Autriche pendant la campagne de 1809 :*

« Un usage fort bizarre, que notre arrivée a suspendu, contribuait à entretenir la propreté des rues de Vienne... Quelques spéculateurs philanthropes avaient imaginé de se tenir près des places et des édifices publics, dans des lieux écartés, avec des seaux de bois couverts, et un grand manteau. Le seau servait de siège, et le manteau, cerclé dans sa partie inférieure, s'éloignait assez du corps de celui qui le portait, pour lui permettre de se débarrasser, sans être vu, des vêtements particuliers qu'il devait écarter. Deux kreutzers étaient le prix de cette location momentanée. »

On a bien raison de dire que le pittoresque se perd !

Les confrères qui ont assisté au Congrès de Moscou en 1897 n'auront pas oublié une installation du même genre, improvisée dans le bâtiment du manège pour le besoin des innombrables congressistes. Seulement c'était encore simplifié, — à la cosaque, — et il n'y avait pas de manteau. Un siège unique se dressait au centre d'une salle mal close, et le malheureux occupant faisait de son mieux sans le moindre voile, pendant que tout autour de lui, et dans un rythme sans fin, les collègues évacuaient le superflu de la boisson. C'était horrible, et j'en ai toujours la nausée.

D[r] E. Callamand (de St-Mandé).

Superstitions relatives à la mort et à l'agonie (VII, 665). — Au sujet de la coutume marseillaise de couvrir les glaces à la mort d'un membre de la famille, peut-être pourrait-on rappeler la coutume catholique qui fait couvrir d'un voile, dans l'église, les images des saints et les tableaux pendant la semaine sainte.

L. Q.

— Une jeune fille d'Auxy-le-Château (Pas-de-Calais) m'a raconté que, dans son pays, l'usage de mettre un petit drapeau noir ou un bout d'étoffe noire à chaque ruche est scrupuleusement observé dès qu'un décès se produit dans la maison. Si on négligeait cette précaution, j'allais dire cette politesse, les abeilles s'en iraient élire domicile ailleurs.

D[r] B.

Gustave Flaubert anatomiste? (VIII, 487). — Vous posez (*Chronique médicale*, page 487, du 1[er] août 1901) la question suivante : *Gustave Flaubert anatomiste?* A défaut du D[r] Pennetier ou de Merry Delabost, de Rouen, peut-être mieux documentés que moi, je m'empresse de vous donner les détails suivants, qui ont l'avantage du *de visu :*

Flaubert père, né le 14 novembre 1784, est inscrit, pour la première fois, sur l'*Almanach de Rouen*, dans le personnel de l'hospice de l'Humanité, avec le titre de prévôt d'anatomie. En 1812, il a 28 ans et

suit le cours de Dupuytren, tout en ayant pris parti dans la lutte du concours pour Marjolin contre Dupuytren.

En 1815, il a 31 ans : c'est l'époque à laquelle il arrive à Rouen, avec mission d'aider Laumonier qui se fait vieux, et mourra le 10 janvier 1818, à 69 ans.

Il épouse la nièce de Laumonier, le chirurgien anatomiste, dont la femme, Marie-Anne-Sainte Thouret, était sœur du fameux Thouret, le président de la Constituante, et avait une nièce Justine-Caroline Fleuriau. Laumonier, à cause de ses brillants services à l'hôpital militaire de Metz, avait triomphé de beaucoup de concurrents : Pelletan, Ruby et Lemaire de Ternants, qui avait fait brillamment l'intérim de David, gendre de Lecat.

Le frère aîné de Gustave Flaubert arrivait docteur à Rouen vers 1840, ayant beaucoup plus d'aptitude pour le dessin et la peinture que pour l'anatomie et la chirurgie. Son père, désireux de l'avoir pour successeur, se mit en mesure de compléter son éducation chirurgicale, et, comme son logement était enclavé dans l'Hôtel-Dieu, il installa dans une pièce du rez-de-chaussée un véritable laboratoire, où se trouvait toujours au moins un sujet servant quotidiennement aux leçons que le père faisait à son fils.

Bouilhet qui commençait la médecine et Gustave Flaubert qui cherchait sa voie, vivaient, on peut le dire, autour de cette table de dissection, et pas une autopsie très sérieuse ne se faisait sans qu'une curiosité bien naturelle y attirât Gustave.

S'il éprouve, à la date du 1er mai 1874, le désir, le besoin d'aller à Clamart, c'est pour raviver ses souvenirs et ne pas commettre d'impair.

Le profil si grave, si altier de Mlle Fleuriau, mère des deux Flaubert et de Mme Hamard, m'a toujours donné la conviction qu'elle était d'origine sicilienne, remontant par les Cambremer de Croismare aux héroïques Normands de Sicile.

Dr Aubé (Etretat).

Une coutume singulière : le placenta comestible (VIII, 487). — La coutume de manger le placenta en famille ou avec des amis est signalée par Engelmann, dans son livre sur la « Pratique des accouchements chez les peuples primitifs ». Non seulement cette coutume est en honneur chez les Lakutes, mais on la retrouve également chez les naturels du Brésil : « Ceux-ci, quand ils peuvent se « réunir en secret, mangent avec délices le gâteau placentaire qui « vient d'être expulsé. S'ils s'aperçoivent qu'on les observe, ils se « contentent alors de l'enterrer ou de le brûler. »

Quant à l'origine de cette coutume bizarre, elle doit se rattacher à la superstition, et je ne crois pas qu'on puisse y trouver autre chose qu'une idée superstitieuse. Engelmann raconte que, dans l'Annam, « après avoir fait la toilette de l'accouchée, et coupé toutes les parties des vêtements et des nattes qui ont été souillées de sang, la sage-femme enveloppe dans ces dernières le placenta et les caillots expulsés en même temps. Elle met ce paquet de côté, près du fourneau qui se trouve sous le lit de la mère, en le recouvrant d'un peu de sable pour qu'on ne l'aperçoive pas. Puis, une fois la nuit venue, elle ira furtivement enterrer ce paquet dans un endroit qu'elle seule devra connaître, sinon la mère sera exposée aux plus graves accidents ».

Les Annamites se contentent donc de la disparition de l'arrière-faix à l'insu de la mère. Les Lakutes et les Brésiliens préfèrent l'anéantir dans des agapes fraternelles ou familiales. Question de goût! Mais, en résumé, on peut accepter comme valable cette explication d'Engelmann.

Dr Clavier.

De quand datent les premières désinfections? (VIII, 488). — Peut-être M. le Dr Moreau (de Malakoff) trouvera-t-il des renseignements intéressants à ce sujet dans l'*History of the Plague year*, de De Foë, l'auteur de *Robinson Crusoé*. Cette très intéressante relation de la peste à Londres, en l'an 1664, a, je crois, été traduite par Marcel Schwob : je ne sais si la traduction a été publiée.

Lors de la peste de Marseille (1720), les maisons contaminées étaient marquées par une croix rouge. L'ordonnance de police du 30 décembre 1720 réglait la façon dont la désinfection devait être pratiquée. Des brigades d'agents spéciaux fonctionnaient dans chaque paroisse; les désinfecteurs étaient choisis parmi les ouvriers qui avaient déjà eu la peste. On désinfectait la maison et les meubles; les vêtements jetés par la fenêtre étaient envoyés à la lessive. Tout ce qui n'était pas meuble de valeur était brûlé. On brûlait ensuite des herbes aromatiques, de la poudre à canon dans les appartements. On versait des parfums sur les meubles; on balayait les maisons d'un bout à l'autre et on passait les murs à la chaux vive.

Une ordonnance du 10 janvier donnait aux habitants jusqu'au 15 du même mois pour se débarrasser de tous les objets de literie, vêtements, etc., sous peine de saisie. Les cadavres devaient être enterrés dans de la chaux. Donc, en 1720, les désinfections étaient dûment réglées. Peut-être même trouverait-on des traces de désinfection dans le récit que nous fait Lucrèce de l'épidémie qui sévit à Athènes et qui fut, dit-on, la peste, sans que rien le confirme absolument.

Dr Mathot.

— Dans Hippocrate, le soufre était appelé *anti-loïmique* (anti-pestilentiel).

Les Romains reconnaissaient aussi au soufre des propriétés thérapeutiques désinfectantes. — Nous lisons, en effet, dans Tibulle, que ce poète en brûlait autour du lit de Délie, sa maîtresse malade :

Ipseque ter circumlustravi sulfure puro.

Les bergers se servaient du soufre pour blanchir la laine et pour purifier les troupeaux. — Ovide recommande aux pasteurs de brûler du soufre dans les étables jusqu'à ce que la fumée de la flamme azurée provoque le bêlement des brebis, etc., etc.

Dr Moreau.

Enseignes médicales d'autrefois (V; VI). — Consultez *les Mille récréations de société*, par J.-L. Demersan, Paris, Audin, 1829-1830, p. 168 (in-8°).

Dr M. Legrand.

Théâtre médical (VII; VIII, 423). — Aucun médecin de ceux qui ont essayé de dresser la liste des pièces de théâtre pouvant passer pour médicales, n'a cité ces deux pièces : *Cassandre oculiste* (1780), de Piis et Barré — (première apparition de ce personnage sur le

théâtre), et *La Salpêtrière* (186?). — *La Migraine* (Théâtre-Français, juin 1850). — *La peste noire* (Ambigu, 1845). — *Le Docteur Robin* (Gymnase, 1842).

Dr Mathot.

Le certificat de santé des prêtres (VII, 53; VIII, 151). — Vous trouverez un certificat pour un religieux prêtre, tendant à obtenir en cour de Rome la permission de continuer à dire la messe, quoiqu'il fût privé du pouce de la main droite, p. 536 de *l'Art de faire les rapports en chirurgie*, par Devaux, édit. de 1746.

Dr Larrieu.

Les foies blancs (VII, 597, 627, 664; VIII, 451). — Le Dr Gilbert ne peut pas admettre que les Grecs connaissaient le *foie blanc* des tuberculeux, — et cependant ils connaissaient l'expression λευκηπατίας (*qui a le foie blanc*).

Mon cher confrère et camarade Lagoudaki (rédacteur de l'*Hippocrate*) me dira si je n'ai pas trop oublié ses leçons et si je dis la vérité en évoquant à la fois mes souvenirs d'helléniste et de laboratoire. Ce mot n'est-il pas synonyme de *lâche* chez les auteurs anciens?

J'ajouterai qu'en annamite on retrouve la même expression.

White livered ne signifie-t-il pas *homme timide* ou encore *homme qui ne se fait pas de bile ?* Avoir le *foie blanc* serait donc simplement : être privé de courage.

De toute antiquité, le foie ayant été considéré comme l'origine des vaisseaux sanguins, il n'y a rien d'étrange à ce que l'imagination populaire et la tradition assimilent la lâcheté au foie *exsangue*, ou foie blanc. L'homme qui *pâlit* au moindre danger, n'a pas de *sang dans les veines*. *Mon sang n'a fait qu'un tour*, signifie : j'ai été vivement émotionné. Une révolution de sang, etc., indiquent que le *courage* c'est le *sang chaud ;* que le sang se retirant du foie donne le *foie blanc*. *On a du sang de poulet,* donc on doit avoir le *foie blanc*.

Le Dr Gilbert accorde son érudition (qui est très vaste, nous le savons tous) un peu trop volontiers *à tout le monde*. Il faudrait que le public fût doué d'un esprit d'observation auquel nous sommes peu habitués de sa part, pour avoir remarqué que le *foie blanc est celui des tuberculeux*. Où et comment l'aurait-il remarqué ? Le populaire fréquente-t-il volontiers des salles d'autopsie ? Il en a horreur ! A l'étal des bouchers et des tripiers?... Je ne sache pas que le foie tuberculeux se vende si ostensiblement sous l'œil des inspecteurs.

Comment le populaire peut-il être amené à faire des observations anatomo-pathologiques d'une certaine finesse ?...

N'est-il pas plus simple d'admettre que, seule, *l'imagination* toujours féconde du populaire a établi depuis longtemps une *corrélation entre les phénomènes vaso-moteurs du visage sous l'influence d'une émotion, et la couleur du foie qu'il sait être rouge ?*

« Pourquoi le vulgaire n'aurait-il pas remarqué que, dans certaines maladies contagieuses, et notamment dans la tuberculose, si fréquente dans toutes les espèces animales, le foie dégénère et devient blanc ? » demande le Dr Gilbert qui tient à son explication. Mais, tout d'abord, parce que la tuberculose est très mal connue du populaire, et qu'on ne la croit du reste pas contagieuse, même quand le médecin l'affirme.

Dr Michaut.

La « Chronique » par tous et pour tous

La peste à Spa au XVIe siècle.

La peste qui, au cours du seizième siècle, fit de nombreuses apparitions aux Pays-Bas, en Belgique, dans les cités des bords du Rhin, en Allemagne, était considérée, par les habitants des bourgs où se trouvaient des eaux minérales, comme le fléau le plus terrible : non pas pour le danger qu'ils couraient eux-mêmes, mais parce que l'invasion de l'épidémie, ayant pour effet certain d'éloigner les visiteurs dont ils tiraient profit, c'était pour eux la misère dans toute son horreur et par suite la famine.

Les Archives spadoises contiennent un certain nombre de documents où il est question des apparitions périodiques de cette maladie contagieuse. Nous voyons qu'en 1515 déjà, la peste prit en notre région de telles proportions, la mortalité y fut si grande que, pendant onze mois, la cour de Justice cessa de fonctionner, les assemblées populaires n'eurent plus lieu et les marchés venant à n'être plus fréquentés, toutes les affaires restèrent en suspens.

A Spa où, dès le milieu du seizième siècle, affluaient les visiteurs de toutes les nations, attirés par les eaux ferrugineuses, les bourgmestres, préoccupés de sauvegarder la réputation de salubrité du bourg, réclamaient du gouverneur du marquisat des mesures sévères.

Telle, entre plusieurs ordonnances, celle-ci, datée de 1598 :

Nous, Herman Holl, Lieutenant-Gouverneur, et officyer du Marquisat de Franchimont, la Justice et Bourghemestre de Spa.

Comme ainsy soit, que environ X à XII jours passés, sans préjudice du temps, soient arrivez en la Cité de Liège plusieurs et divers Seigneurs et Dames ou Damoiselles, avec leurs suyttes, de la nation franchoise ; et ayant illec choisy pour logis, certain logis appellé *au Cornet*, sur la Batte, lequel estoit infecté de la maladie contagieuse condist la peste. Come par expérience et en fait y estant morts plusieurs personnes d'icelles maladies, et de là lendemain ou post demain de leur dit arrivement, ils s'en partirent venant en ce lieu de Spa, où ils choisirent semblablement pour leurs comoditez plusieurs logis à effect de récupérer leurs santez corporel en prendant le bénéfice et beuvant des eauwes des fontaines acides et falmeuses de Spa, et aultrement pour leur plaisier ; signament ou dénoméement les logis de Remacle Colein Leloup, Guilheaume Bredart, la veuve feu Léonard Leloup et Gabriel Leloup tous de Spa. Et soit advenu que lendemain ou post demain de leur dite venue et arrivement en lieu de Spa, est devenue malade l'une d'icelles dames ou damoiselles comme ayant ladite maladie contagieuse et peste à ung chascun notoire, laquelle estoit avec son mari et leur suytte logées chez ledit Remacle Collin. Que entendu par nous et reçu les déplainctes, lamentations et doléances, tant de plusieurs estrangers que bon nombre de bourgeois et personnes

dudit Spa. Mesme afin policier, donner ordre convenable, et éviter infection d'autres maisons et personnes dudit Spa que autres gens de bien, tant estrangiers que de ladite cité de Liége estant icy audit Spa et à y venir ceste présente saison d'esté. Pour à ce obvier come chose raisonnable et équitable, Avons fait l'ordonnance soubsequente.

Scavoir : que lesdits Remacle Collin Leloup, Guilheaume Bredant relicte (veuve) dedit feu Léonard Leloup et Gabriel Leloup debveront et seront tenus pour l'espace de neuf jours prochains, demorer avec leurs femes, enfans et familhes dans leurs dits logis et maisons sans en sortir pour aller et fréquenter entre les autres gens.

Et ce sur peine et amendes de XX florins d'or pour la première fois, pour la seconde du double, et pour la troisième d'estre punis et chastiés arbitrairement.

Ordonnant en oultre de faire commander auxdits maitres desdits logis qu'ils ayent à obéir et se conformer à la susdite ordonnance.

Ordonné, fait, conclu et arresté audit lieu de Spa l'an XV cent nonante huict le XXe jour de juillet (1).

*
* *

La même ordonnance ayant été renouvelée vers la fin de mai de l'année suivante, par la seule initiative du gouverneur Robert de Linden, comte d'Hermalle et de Froidecourt, le magistrat de Spa protesta au nom de ses administrés, bien que cet édit mentionne que la défense d'entrer à Spa sans être muni de certificat de santé, ne concernait pas « la nation franchoise, alemande et autres de si loingtimps pays qu'ils ne pourroient estre advertys de cette ordonnance ».

Un médecin liégeois renommé, J. F. Bresmal, du XVIIIe siècle, qui se voua à l'étude des eaux minérales de Spa, Tongres et Aix-la-Chapelle, publia, à la suite d'un de ses petits traités, un *Avis au public pour se préserver de la peste*. Il contient deux gravures curieuses représentant « l'Habit des médecins soignant les pestiférés » et des particularités amusantes.

Le premier conseil qu'il donne aux magistrats, est de nommer des *corbeaux* (ainsi s'appelaient, dit-il, les individus chargés d'enterrer les morts de la peste), et des *parfumeurs*, pour désinfecter les maisons. Il avait observé que la maladie éclatait à la suite des vents du midi, ce qu'il a encore vu à Liège, après « du tonnerre et des éclairs si puants que la plus grande partie du peuple s'en apperçu ».

---

(1) Dans l'église de Spa se voyait, il y a quelques années, un tableau peint sur bois, représentant le Christ en croix ayant à ses côtés saint Roch et saint Sébastien, et au bas cette inscription :

DEO OPT. MAX.

Et piae SS. Rochi et Sebastiani Memor Petrus Le Clerc Nobilis Parisiens. Pro sanitate conjugi suae Fideliss. Hic peste laborante Restituta Gratias agens dica. et posuit. Anno 1598.

Il s'agit ici évidemment d'une des dames françaises auxquelles il est fait allusion dans l'ordonnance ci-dessus.

Il est question d'une dame Le Clerc de Parys que rencontra à Spa Mme la comtesse de Sanzay dans le voyage qu'elle y fit en 1584 (Voir son *Journal*, publié par le Comte de la Ferrière-Percy. Paris, 1859).

Peut-être s'agit-il de la même personne revenue à Spa quatorze ans plus tard.

Les habitants de la Campine avaient trouvé un remède d'une efficacité merveilleuse ; c'était d'appliquer aux poignets des malades, des amulettes composées d'onguent fait avec de la térébenthine de Venise et des grosses araignées qu'on trouve dans les écuries.

L'auteur avait grande foi dans cet insecte, « qui se nourrit et attire à soi l'infection de l air ». Aussi conseille-t-il d'en user en pentacules, en enfermant tous les jours quelques-unes dans « une boëte d'or, d'argent ou de fer blanc, percée de petits trous, qu'il faut prendre à la région de la pointe du sternum appelée communément fossette du cœur. »

Il fait entrer dans la composition d'un pentacule dont il donne la recette : de la rage, de l'axonge et du fiel de vipère, de la rage et de la graisse de crapaud, de la rage de scorpion et de l'huile d'araignée.

Il préconisait également les médailles magnétiques, les feux de houille dans les rues, et enfin, de tirer le canon et les « boëtes » ainsi que la mousqueterie soir et matin, dans les villes infectées.

Albin Body,
Archiviste de la ville de Spa.

A propos de l'apprentissage massothérapique des aveugles.

Nîmes, 18 août.

Monsieur le Directeur,

Nous avons tous lu dernièrement la proposition d'éduquer les aveugles en vue du massage et de profiter dans ce but de la délicatesse spéciale de leur tact. La chose a pu paraître révolutionnaire et impraticable. La pudeur, qui n'est souvent qu'une forme de l'érotisme, a pu se trouver offensée à l'idée d'un aveugle s'orientant maladroitement aux environs de certains organes mâles ou femelles.

Voici ce que je lis dans un livre de Edmond Cotteau, *Un Touriste dans l'Extrême-Orient*, 1895, page 156 : « (Au Japon.) Nous rentrons « à la nuit close. C'est l'heure où les masseurs parcourent les rues, « annonçant leur présence par des coups de sifflet prolongés. Ils « vont ainsi, de porte en porte, jusque dans les moindres villages, « offrir leurs services très appréciés des Japonais. Ordinairement, « ce sont des aveugles qui se livrent à l'exercice de cette profes- « sion. »

Les Japonais ont donc découvert depuis longtemps ce que nous semblons à peine concevoir, et combien timidement, aujourd'hui.

Dr E. Mazel (Nîmes).

La tuberculose des bovidés et son inoculation à l'homme.

Paris, 28 septembre 1901.

Monsieur le Dr Cabanès, Paris.

La discussion récente sur la transmissibilité de la tuberculose bovine à l'homme, ainsi que la proposition du Dr Garnault de se faire lui-même une inoculation, m'avaient remis en mémoire une expérience déjà vieille — elle date de 1866 — faite par un médecin danois dans le même but. Elle vous intéressera peut-être, quoique

son aut[illegible] ntre pas tout à fait dans la catégorie des « volontaires [illegible] médecine.

Le [illegible] en question, le Dr Lund, voulant se rendre compte si l'inge[illegible] lait tuberculeux est nuisible ou non pour la santé des en[illegible] faisait nourrir un de ses enfants nouveau-né, une année durant exclusivement, avec le lait provenant d'une vache tuberculeuse. L'enfant semble s'être tiré à bon compte de cette expérience dangereuse. D'après la publication de M. Lund (Hospitalstidende, 1867) (1), il n'a pas cessé de bien se porter, excepté une conjonctivite « scrophuleuse » à l'âge de 8 mois, suivie d'une otite, également « scrophuleuse », mais sans inflammation glandulaire.

A la fin de l'année, la vache a été abattue, et le diagnostic de tuberculose pulmonaire fut confirmé.

L'expérience de ce médecin, qui n'avait pas hésité à sacrifier son enfant dans un but éminemment humanitaire, est malheureusement sans valeur. A cette époque déjà lointaine, la tuberculose des bovidés était encore peu étudiée, et la mammite tuberculeuse probablement inconnue. Aujourd'hui nous savons que le lait d'une vache tuberculeuse ne renferme de bacilles qu'en cas de tuberculose de la glande mammaire elle-même, et encore le lait ne renferme-t-il pas toujours des bacilles, à moins que la lésion ne soit assez avancée.

Mais telle qu'elle a été faite, l'expérience du Dr Lund mérite mieux que l'oubli. Ce médecin de campagne, à une période où personne n'y pensait encore, s'était rendu compte des dangers qui peuvent résulter de l'ingestion d'un lait tuberculeux, et son expérience est bien la même et la seule qui encore aujourd'hui serait à tenter, si tant est qu'on ait encore des doutes sur la contagiosité de la tuberculose bovine à l'homme et du danger qu'il y a pour les enfants à ingérer du lait tuberculeux.

Institué sur des enfants en bas âge, cet essai, quel qu'en soit le résultat, serait du plus grand intérêt, tandis que l'essai du Dr Garnault, en cas de résultat négatif, ne pourra rien prouver.

Agréez, etc.

Dr F. DE CHRISTMAS.

Une lettre inédite de Fagon.

Paris, le 22 septembre 1901.

MONSIEUR LE DOCTEUR,

J'ai, à l'intention de votre intéressante et si documentée *Chronique médicale*, copié aux Archives municipales de Bordeaux la lettre ci-jointe de Fagon, auquel, ces temps derniers, vous avez consacré un curieux article.

Il s'agit, comme vous le verrez, d'un « piston » sérieux qui échoue, et Fagon en est mécontent, à la fois pour lui et pour son correspondant. Si la lettre est inédite, comme j'ai tout lieu de le croire et comme on me l'a assuré à Bordeaux, sa reproduction s'imposerait dans votre journal.

Il serait intéressant de reconstituer l'incident, de savoir de quel

(1) Mon ami, le Dr Rasch, à Copenhague, a bien voulu faire les recherches bibliographiques nécessaires.

candidat il s'agissait et quel était le correspondant bordelais du premier médecin de Louis XIV.

Veuillez agréer, cher Monsieur, avec mes respectueuses salutations, l'hommage de ma parfaite considération.

HENRI VIAL.

47, avenue Daumesnil, Saint-Mandé (Seine).

Lettre autographe de Fagon, conservée aux Archives municipales de Bordeaux.

MONSIEUR,

Je ne scaurois vous exprimer le chagrin avec lequel j'ay appris le désordre qui est arrivé pendant la dispute de la chaire de médecine de Bordeaux dont la conclusion tumultueuse m'a osté tous les moyens de rendre service à celluy que vous protégés, et s'oppose à la passion que j'avais, monsieur, de vous marquer l'empressement avec lequel j'employeré tousjours tout ce qui me sera possible pour faire réussir ce que vous désirerés de moy, ce m'est une légère consolation dans cette malheureuse conjoncture que les occupations plus importantes des conseils du Roy, elloignent une décision qui vous seroit désagréable et en laissant les choses en suspend avec ordre seulement de confirmer en attendant les leçons de médecine de la chaire vacante, empeschent les factieux de triompher de leur insolence, je voudrois, monsieur, pouvoir obliger toute la médecine en corps de vous en faire réparation d'honeur, mais souffrés au moins que comme chef de celle du Royaume, j'en satisface autant qu'il dépend de moy ; par la vénération profonde et par le respect avec lequel je suis, Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

FAGON.

A Versailles, le 25 mars 1703.

A propos des yeux des Anciens.

Paris, le 3 octobre 1901.

Je m'étonne que nos confrères puissent hésiter une seconde sur la signification des mots « nyctalopie » et « héméralopie ». C'est cependant tout ce qu'il y a au monde de plus clair : qui voit la nuit, qui voit le jour.

Ainsi, par exemple, on sait que Tibère, l'empereur romain, le fils d'un autre lit de la femme d'Auguste, était nyctalope. Effectivement, Dion Cassius nous dit ceci, d'après le résumé de Xiphilin : il s'excusa d'accepter l'empire : 1° sur son âge, car il avait déjà 56 ans ; 2° sur la faiblesse de sa vue, car quoiqu'il vît assez bien dans l'obscurité, il ne voyait presque rien au grand jour.

Quant aux yeux « vers et pers » de Sénèque, on sait ce que cela veut dire : c'était une affection aussi commune qu'aujourd'hui, dans laquelle les iris sont de deux couleurs différentes. On a même donné un nom tout spécial, chez les anciens, à cette affection. On dit encore aujourd'hui des chiens qu'ils ont les yeux vairons, varins, de couleurs différentes. On comprend que Sénèque ait eu un œil vert et

un œil bleu : il suffit que le pigment jaune soit un peu plus développé dans un œil bleu que dans l'autre, pour qu'on retrouve les yeux de Sénèque chez nos contemporains. De même, si le pigment noir est un peu plus abondant d'un côté que de l'autre, on aura un œil bleu et un œil noir ; ou tout au moins des yeux bleus, dont l'un sera plus pâle que l'autre. Les iris châtain clair et châtain foncé se voient parfois aussi chez la même personne.

La seule affection des yeux, chez les anciens, qui puisse prêter à la confusion, c'est celle que les Romains ont appelée « pœtus ». Qu'est-ce qu'un individu « pœtus » ? Est-ce une personne qui a le regard incertain, une personne qui cligne habituellement des yeux, ou une personne atteinte de nystagmus ? Peut-être le même mot a-t-il été appliqué dans ces diverses circonstances, ou même encore dans d'autres ?.....

Le Germanicus Cæsar en question est-il le premier Germanicus, le mari d'Agrippine, ou bien le second Germanicus, celui qui est mort sous le règne de Néron ? Quant à Néron, il semble avoir été myope ; mais était-il myope ou presbyte ? Etait-il atteint d'une autre affection oculaire ?.....

L'expression de cécité diurne ne vaut pas grand'chose ; car les nyctalopes, qui y voient la nuit, ne sont pas nécessairement aveugles pendant le jour. Il en est qui y voient le jour plus ou moins bien. Il pourrait même y avoir des nyctalopes qui voient pendant le jour comme tout le monde.

Mieux vaut encore conserver les mots que nous avons, quitte à les prendre dans leur véritable sens. S'il fallait changer les mots, sous prétexte qu'il y a des gens qui les comprennent de travers, il y a longtemps que les mots de République et de Liberté auraient été remplacés par d'autres !

Dr Bougon.

Le crâne et le cerveau de Pascal.

Il a été question, à différentes reprises, et tout récemment encore, de Pascal et de son état mental, dans la *Chronique médicale*. Consultant fréquemment pour mes travaux les livres d'anatomie anciens et modernes, il m'est donné d'y rencontrer parfois de précieux renseignements. C'est ainsi que j'ai pu rappeler à vos lecteurs que le crâne de Charlotte Corday présentait tous les stigmates anatomiques de la criminelle-née de Lombroso, que la légende de la croissance *post mortem* des ongles et des poils de Napoléon Ier n'est qu'une réminiscence d'une opinion dont on trouve des traces dans Aristote, Ambroise Paré, Diemerbroeck, etc.

Pour Pascal, il est fait mention en ces termes de l'état de son crâne et de son cerveau dans la biographie rédigée par sa sœur, madame Périer :

Mais ce qu'il y eut de plus particulier, a écrit Madame Périer (1), fut à l'ouverture de la tête, dont le crâne se trouva sans aucune suture que la sagittale ; ce qui apparemment avait causé les grands maux de tête auxquels il avait été sujet pen-

(1) *Vie de Blaise Pascal*, par Mme Périer (Gilberte Pascal) in *Pensées de Pascal*, etc., publié par Ernest Havet, p. xxviii, note 47. Paris, 1853.

dant sa vie. Il est vrai qu'il avait eu autrefois la suture qu'on appelle frontale ; mais, ayant demeuré ouverte fort longtemps pendant son enfance, comme il arrive souvent à cet âge, et n'ayant pu se refermer, il s'était formé un calus, qui l'avait entièrement couverte, et qui était si considérable qu'on le sentait aisément au doigt. Pour la suture coronale, il n'y en avait aucun vestige. Les médecins observèrent qu'il y avait une prodigieuse abondance de cervelle, dont la substance était si solide et si condensée que cela leur fit juger que c'était la raison pour laquelle la suture frontale n'ayant pu se refermer, la nature y avait pourvu par le calus. Mais ce que l'on remarqua de plus considérable, et à quoi on attribua particulièrement sa mort et les derniers accidents qui l'accompagnèrent, fut qu'il y avait au dedans du crâne, vis-à-vis des ventricules du cerveau, deux impressions comme du doigt dans la cire, qui étaient pleines d'un sang caillé corrompu qui avait commencé de gangrener la dure-mère.

La suture « fontale » est la suture médio-frontale qui réunit les deux hémi-frontaux et qui, dans l'espèce humaine, est complètement oblitérée entre 6 et 7 ans. Il ne saurait y avoir le moindre doute à cet égard, puisque, dans les lignes ci-dessus, empruntées à madame Périer, il est dit que « pour la suture coronale il n'y en avait aucun vestige ». Ainsi donc, l'auteur des *Provinciales*, mort à l'âge de 39 ans, avait une suture médio-frontale ou métopique encore ouverte, ce qui, pour beaucoup d'anthropologistes (et j'espère démontrer que cette manière de voir est absolument exacte, dans une étude que je prépare), constitue un caractère de supériorité.

Le caractère de supériorité est encore confirmé « par la prodigieuse abondance de la cervelle de Pascal, dont la substance était si solide et si condensée que cela fit juger aux médecins que c'était la raison pour laquelle la suture frontale ne s'était pas refermée ».

N'est-il pas curieux de voir, enfin, les médecins du temps de Pascal attribuer le métopisme à la pression excentrique du cerveau, ce qui concorde avec ce que nous ont appris, il y a seulement quelques années, la crâniologie et la crâniométrie ?

A. Le Double.

Errata

Page 333 : l'article sur la *Pommade du Curé de Deuil*, dont la signature a été oubliée sur le « marbre », est de notre érudit collaborateur, le Dr Larrieu.

Page 489, 3e ligne, lire : *tiré* au lieu de *tué*.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901).



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

ᴿ CABANÈS
recteur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — N° 21 1er NOVEMBRE 1901

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE



PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

8e ANNÉE N° 21 1er NOVEMBRE 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Actualités Scientifiques

L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle,

par M. le Dr E. Vidal

Correspondant national de l'Académie de médecine et de la Société nationale d'Agriculture.

On n'est pas plus aimable que vous, mon cher confrère (1), et personne ne sait rappeler plus délicatement aux échappés de la médecine que vous leur accordez la plus bienveillante des hospitalités ; aussi aurions-nous depuis longtemps profité de votre offre pour inoculer à quelques-uns de nos confrères nos idées sur le tir des fusées contre les nuages chargés de grêle, si nous n'avions jugé préférable de leur donner en même temps le compte rendu de nos expériences sur un procédé qui peut les aider à préserver leurs récoltes.

La théorie de ce tir, vous la connaissez très probablement de longue date : elle repose sur les perturbations que les ondes sonores, ou autres, font subir aux couches atmosphériques en général, et en particulier aux nuages orageux qui s'y trouvent suspendus.

Nos ancêtres soupçonnaient-ils cette action quand, pendant les orages, ils mettaient en branle les cloches de leurs villages ? Nous ne pourrions l'affirmer, et la gloire de la démonstration scientifique de l'action des ondulations sonores sur la production de certains phénomènes météorologiques, revient tout entière à Charles Le Maout, pharmacien à Saint-Brieuc, dont la découverte remonte à 1854, et qui, pendant la guerre de Crimée, put annoncer, onze jours avant le télégraphe, que la bataille d'Inkermann venait d'être livrée !

A cette époque déjà lointaine, et dans le cours de l'une des nombreuses traversées qu'effectua la corvette de guerre *la Caravane*, sur laquelle nous étions embarqué, nous avons pu voir couper par le milieu, à 400 mètres de distance, par un seul coup de canon chargé à poudre, une énorme trombe marine qui s'avançait, menaçante, dans notre direction. Nous avions presque oublié cet incident de notre existence maritime, quand il nous fut rappelé par la publication des premières expériences de tir contre la grêle, faites

(1) D'aucuns pourront s'étonner de voir la *Chronique* accueillir des travaux d'où il semble que la médecine soit complètement exclue. Notre justification sera facile : l'auteur de l'article est un confrère et il nous a été particulièrement agréable d'accorder l'hospitalité de nos colonnes à une étude due à un homme entre tous compétent sur un sujet tout à fait à l'ordre du jour. (A. C.)

par M. Albert Stiger, bourgmestre autrichien, et des succès qu'il avait obtenus, au moyen de détonations produites dans l'intérieur de six énormes tromblons, représentés par des cheminées de locomotive hors d'usage.

Les ondulations sonores partant du ras de terre produisent un très grand effet sur les nuages, cela est incontestable ; mais ne pourrait-on pas, en améliorant le procédé, les rapprocher des couches orageuses qui nous menacent de la grêle ? Telle est la question que nous nous sommes posée et que nous avons pensé résoudre, en envoyant nos fusées éclater à quelques centaines de mètres au-dessus du sol ; nous en donnerons plus loin la preuve, mais il nous faut auparavant rechercher comment se forment les grêlons dans le sein des nuages orageux.

Presque tous les météorologues qui ont émis des hypothèses sur la genèse de la grêle ont basé leurs théories sur une action de l'électricité.

Les uns croient que la congélation des petites sphères aqueuses contenues dans les nuages, est produite par le vide subit, conséquence fatale de la détonation de la foudre, et par la vaporisation instantanée d'un certain nombre de gouttes à l'état sphéroïdal. L'idée est ingénieuse, mais nous avons tous vu tomber parfois de la grêle sans avoir entendu le tonnerre, et cette grêle ne pouvait venir de bien loin, car son poids l'eût empêchée de se maintenir longtemps dans les airs ; il faut donc chercher une autre explication.

D'autres pensent que les rayons solaires, concentrés dans la masse épaisse des nuages, les échauffent assez pour produire de la vapeur, et que le froid, consécutif à cette dilatation instantanée, suffit pour congeler les couches avoisinantes. Cette séduisante théorie ne peut malheureusement pas nous donner l'explication de la chute de la grêle pendant la nuit, et ce fait, bien que relativement très rare, est pourtant certain.

L'hypothèse de R. Coulon (1), sur la genèse de la grêle par la congélation instantanée des gouttelettes, au moment de leur passage à travers une couche d'air glacé, puis à travers une autre couche d'air saturée d'une humidité qu'elles condensent à leur surface, nous satisfait davantage, car elle s'applique à toutes les formes, souvent si différentes, de la congélation de l'eau dans les nuages, mais elle ne nous explique point la cause de ce froid intense dont elle soupçonne, avec raison, l'existence dans certaines couches de ces nuages.

Du reste, que les gouttelettes, une fois congelées, s'accroissent par le dépôt de couches concentriques, ainsi que le voulait R. Coulon ; ou bien que, suivant la théorie de M. Luvini (2). les glaçons, composés de fines aiguilles agglomérées, soient pralinés dans l'intérieur même des nuages, par suite d'un mouvement giratoire, ces diverses hypothèses peuvent très bien se rattacher à l'expérience fondamentale réalisée, vers la fin du XVII[e] siècle, par l'ingénieur Quinquet, l'habile inventeur, dit-on, de la lampe qui porte ce nom,

(1) Voir la Bibliothèque de l'Académie des sciences, t. XCII, p. 537.

(2) M. Luvini, 2 mémoires à l'Institut, M. Faye, rapporteur. Voir Bibliothèque de l'Académie des sciences, t. C, p. 90.

et qui parvint à congeler une goutte d'eau en la soumettant à des décharges électriques répétées.

Il n'existe pas de traces du mémoire de Quinquet, mais les preuves de son invention abondent dans le livre de M. Luvini qui est intitulé : *Mémoire sur la formation de la grêle* et qui est déposé dans la Bibliothèque de l'Institut. C'était aussi l'opinion de l'illustre Chaptal, qui, après avoir exposé ses idées sur la formation de la grêle, ajoute : les expériences de Quinquet ont confirmé cette thèse.

Kant, dans sa *Géographie physique*, dit explicitement que Quinquet a, par le moyen de l'électricité, changé réellement quelques gouttes d'eau en grêle.

Seiferheld, qui reproduisit l'expérience de Quinquet, se servit d'une bouteille de Leyde, dont une armature était mise en communication avec le conducteur d'une machine électrique en action continue et dont les décharges se succédaient, à de courts intervalles de temps, à travers une goutte d'eau. Il observa qu'après quelques décharges la goutte devenait aussi blanche que du lait; mais en considérant mieux la chose, il reconnut que la goutte était vraiment gelée. Ayant répété cette expérience, il constata toujours le même résultat.

On peut donc admettre que la congélation instantanée d'une partie de l'eau contenue dans les nuages orageux peut être causée par les courants électriques qui les sillonnent, et qu'il doit suffire de détruire cet état de tension électrique pour empêcher la formation des grêlons. C'est la théorie que nous avons adoptée, et la considérant comme vraie, nous avons eu l'idée de faire éclater le plus près possible des nuages chargés de grêle, des fusées, dont l'action réside non seulement dans la puissance des ondes sonores produites par la détonation, mais encore dans l'expansion subite des gaz qui sont dégagés par la déflagration de la poudre dont elles sont chargées.

L'expérience confirmerait-elle cette théorie dont la simplicité nous avait séduit, et que nous avions exposée dans le courant du mois d'août 1900 à l'Académie des sciences ? Nous n'osions l'affirmer et nous étions forcé d'attendre, car si l'on peut combattre la grêle, on n'est point encore parvenu à la produire à volonté.

Nous avons eu, depuis le mois d'avril de cette année, plusieurs occasions d'employer nos fusées para-grêle. Voici ces expériences telles qu'elles ont été constatées par de nombreux témoins: le public médical jugera si elles sont concluantes et s'il doit adopter notre système de défense contre la grêle.

Dans le courant de la journée du 27 avril 1901, la commune de Hyères (Var) a subi plusieurs fois la visite de la grêle : à quatre reprises différentes, des orages, venant du S.-O. et de l' O.-S.-O., ont traversé son vaste territoire ; le 1er a éclaté vers 2 h. 30 du matin, le second vers 10 h. dans la matinée, le troisième vers 3 h. de l'après-midi, et le quatrième à 6 h. 35 du soir Ils ont tous été caractérisés par de nombreuses décharges électriques et par de la pluie mélangée dans de très inquiétantes proportions de grêlons de la grosseur d'un pois chiche; ils ont tous causé des ravages sérieux dans nos plantiers et dans nos récoltes de primeurs, mais nous n'avons bien observé que celui de 10 h. du matin et celui de 3 h. de l'après-midi;

ce sont aussi les seuls contre lesquels nous avons pu expérimenter nos fusées para-grêle.

1re *Expérience*, 10 *h. du matin.* — Nous nous trouvons en plein centre de l'orage, le vent de S.-O. souffle avec violence, les grêlons mélangés à la pluie tombent par rafales et la foudre éclate à quelques centaines de mètres de nous sur des vieux bâtiments qui dépendent de l'Ecole d'horticulture.

Le tir commence, et dès la première fusée, la grêle cesse brusquement, sans que pourtant il nous soit possible en ce moment de déterminer si ce résultat est produit par la détonation de notre projectile. Pendant une demi-minute la pluie tombe encore, puis le sombre nuage s'entr'ouvre sous le vent à nous et par une ouverture annulaire, parfaitement dégagée, on aperçoit le ciel bleu ; cette déchirure disparaît bientôt, la pluie tombe de nouveau, mais la grêle a cessé tout à fait, ainsi que les décharges électriques, et l'orage s'éloigne rapidement de nous.

Dans le compte rendu de cette première expérience, nous avons dû nous montrer très réservé au sujet du résultat obtenu par nos fusées, résultat qui nous surprenait. Nous ne pouvions, en effet, affirmer que ce violent orage était assez chargé de grêle pour occasionner des dommages sérieux. L'enquête que nous avons faite depuis cette époque nous a prouvé que l'explosion d'une seule fusée nous a préservé ce jour-là d'un grave danger, et qu'à ce même moment la grêle tombait en couches épaisses tout autour de notre poste de tir.

Voici du reste une lettre qui nous a été adressée, quelques jours après cet orage, par un de nos voisins, et qui, à elle seule, suffirait à dissiper tous les doutes :

« *Hyères*, 2 *mai* 1901.

« ... Je crois pouvoir vous donner quelques renseignements utiles sur les orages de grêle du 27 avril. Depuis le matin le vent menaçait par un fort vent de S.-O., quand, vers dix heures un quart, un violent orage nous arrive de la mer, et pendant cinq minutes nous subissons une épouvantable averse de grêle. Les grêlons, d'un diamètre variant de 5 à 10 millimètres, fouettaient sous un angle d'environ 60°, ils recouvraient le sol d'une couche de plus d'un centimètre d'épaisseur, et le long des murs ils s'amoncelaient à une hauteur de plus de 15 centimètres.

« Chez moi comme chez tous mes voisins, les dégâts ont été considérables, car les fraises étaient en pleine floraison et les légumes d'hiver bons à expédier.

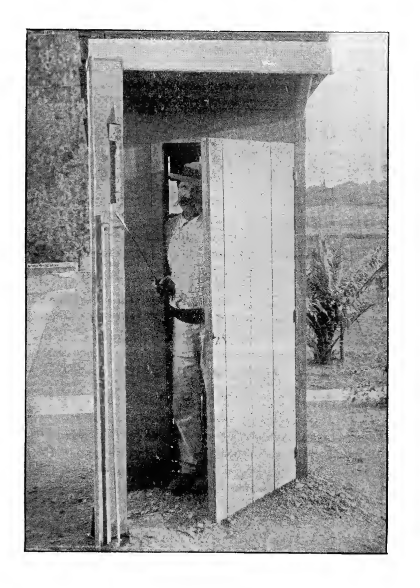
« Cet orage venant du S.-O. se dirigeait rapidement et en droite ligne vers votre propriété située au N.-E. de la mienne.

« L'orage de l'après-midi nous a fait moins de mal, parce que les grêlons mélangés de pluie étaient moins nombreux que le matin, et aussi parce que son centre était plus à l'Est par rapport à nous.

« Dans les deux cas nous avons parfaitement entendu vers le N.-E. des détonations bien distinctes de celles du tonnerre, et nous avons appris le lendemain qu'elles étaient produites par vos fusées paragrêle qui ont complètement préservé votre propriété des Grès.

« Veuillez agréer, etc.

« A. Pottier. »



Guérite de Tir

Prête à fonctionner chez le Docteur Vidal.

Cette lettre, qui émane d'un horticulteur du plus grand mérite, nous explique ce que nous n'avons pu nous même observer pendant l'orage de 10 h. du matin ; elle nous prouve que, peu de minutes avant de nous arriver, la grêle avait gravement compromis des récoltes dans les domaines situés au S.-O. de notre propriété.

Cet orage s'étendait en outre sur une vaste surface, puisqu'au même moment il ravageait dans le S.-E. les cultures de l'Ecole pratique d'horticulture, notre voisine immédiate.

2e *Expérience, à 3 h. après midi.* — L'orage nous arrive cette fois de l'ouest, le vent est violent, les décharges électriques se succèdent rapidement à environ 1600 mètres au S.-E. de nous, vers le milieu de la vaste plaine qui nous sépare de la mer ; la pluie est moins abondante que le matin, mais les grêlons qui l'accompagnent sont plus nombreux.

Dès la première fusée, nous constatons les mêmes effets que pour le tir précédent : la grêle cesse immédiatement, la pluie persiste encore pendant une demi-minute, elle cesse à son tour, le nuage s'entr'ouvre ensuite, et, comme le matin, le bleu du ciel apparaît sous le vent à nous, par une ouverture annulaire qui se referme bientôt après ; la pluie recommence alors de plus belle et nous gratifie de bienfaisantes ondées exemptes de grêle.

Avec tous les témoins de cette dernière expérience, nous avons acquis sur place la conviction que la production de la grêle dans le sein du nuage orageux a été arrêtée par la détonation de la fusée, et que ce résultat ne pouvait pas, comme celui de ce matin, être mis sur le compte d'une coïncidence fortuite, parce que, du petit monticule sur lequel se trouvaient les opérateurs, on voyait les grêlons continuer à tomber tout autour d'une zone de protection qui paraissait avoir un rayon de 4 à 500 mètres.

Il résulte, d'après nous, de ces deux premières expériences :

1° Que le tir de nos fusées peut s'opposer à la production de la grêle ;

2° Que ce tir occasionne dans le sein des nuages orageux des déchirures considérables et de forme annulaire ;

3° Que cette éventration a pour centre le point d'éclatement de la fusée ;

4° Que, malgré la violence de la tempête, nos fusées para-grêle ont atteint pendant ces deux orages une altitude fort difficile à déterminer exactement, mais qui s'est trouvée suffisante pour leur permettre d'agir efficacement.

Nous avons, en outre, remarqué une déviation assez accentuée de la fusée qui, le matin comme l'après-midi, a éclaté à près de cent mètres plus à l'est que son point de départ. Nous en avons conclu que, pour contre-balancer l'action du vent régnant sur la longue queue de la fusée, il faut incliner légèrement le pieu porte-fusée contre la direction de ce même vent.

Cette rectification du tir des fusées, que l'on peut obtenir avec un peu d'exercice, constitue un des plus grands avantages de notre système, car il permet de faire éclater avec une certaine précision ces projectiles sur un point déterminé, et d'éviter, par conséquent, les effets désastreux produits par les vents d'orage sur les détonations parties du sol.

3e *Expérience.* — Le 18 mai 1901, vers 11 heures du matin, un

violent orage, avec une pluie torrentielle mélangée de grêle, nous arrive du N.-N.-O. Le vent souffle en tempête, les décharges électriques sont nombreuses, la température descend brusquement de 17 à 14 degrés ; les nuages qui passent au-dessus de la chaîne des Maurettes, contre laquelle s'appuie au nord la plaine d'Hyères, planent beaucoup plus haut que ceux des orages du 27 avril dernier, qui venaient directement de la mer sans avoir franchi aucun obstacle de ce genre.

A 40 secondes d'intervalle l'une de l'autre, deux fusées paragrêle sont lancées au moyen d'un pieu légèrement incliné contre la direction du vent ; mieux dirigées que celles des deux premières expériences, elles éclatent presque sur nos têtes, juste au-dessous du nuage orageux, ce qui nous permet d'apercevoir très distinctement en ce point deux flocons de fumée noire qui sont emportés par le vent avec une vitesse considérable.

Aussitôt après l'explosion de la seconde fusée, la grêle cesse, et c'est à peine s'il tombe encore quelques gouttes d'eau sur les opérateurs, tandis que du monticule où ils se trouvent, ils voient très distinctement les ondées mélangées de grêle persister sur une zone circulaire éloignée d'eux d'environ 500 mètres. Trois minutes après la pluie reprend de plus belle, mais elle n'est plus mélangée à de la grêle.

Contrairement à ce qui s'est passé le 27 avril, le tir n'a pas produit de trouée annulaire dans le sein du nuage ; mais en suivant du regard les flocons de fumée produits par l'explosion de la poudre contenue dans les fusées para-grêle, et alors qu'ils étaient déjà à plus de 300 mètres sous le vent, nous avons observé que deux déchirures se sont produites presque instantanément, dans les parties du nuage situées au-dessus de chacun d'eux.

(*A suivre.*)

Contre la grêle.

Le syndicat agricole des cantons d'Anse et de Villefranche a pris l'initiative de l'inauguration des champs de tir contre la grêle, en Beaujolais, et, à cet effet, une excursion a été faite à travers les vignobles protégés par le tir.

Rappelons que, dans cette contrée, 340 canons gardent plus de 10,000 hectares de terrain.

Des coups de canon ont été tirés de tous les côtés, et tout fait croire qu'en cas de danger on obtiendra les résultats les meilleurs, car, jusqu'à ce jour, toutes les communes munies de canons ont été préservées de la grêle.

(*Petit Journal.*)

***

L'artillerie agricole dont nous avons si souvent parlé, et qui va désormais protéger nos bons vignobles de France contre la grêle, vient d'être reconnue d'utilité publique, et le gouvernement a enfin accordé officiellement son appui aux initiateurs de ce système de défense.

Une station modèle de tir contre la grêle va être fondée à Moutiers, en Savoie, et recevra du ministère de l'agriculture une subvention de deux mille francs.

L'on y éduquera de braves viticulteurs qui reviendront au pays avec un brevet de « canonnier agricole ».

Et dans quelque cinquante ans, nous aurons certainement des « Sociétés d'anciens combattants contre la grêle ».

(*Le Gaulois.*)

La commission supérieure de tir, présidée par M. Guinaud, un des promoteurs en France du canon para-grêle, vient d'obtenir 22,000 kilos de poudre à canon à 30 centimes le kilo, au lieu de 1 fr. 50 qu'elle payait l'an dernier la poudre de mine.

Un congrès international de tir contre la grêle aura lieu à Lyon, les 15, 16 et 17 novembre prochain.

M. Guinaud a été chargé du rapport général pour la France.

(*Le Journal.*)

Le sort des précurseurs.

Les précurseurs, l'histoire nous l'enseigne, ont été bien rarement favorisés par la destinée ; les plus heureux ont perdu leur tranquillité et n'ont récolté qu'injures et moqueries !

Arriver au moment psychologique, c'est le secret de bien des réussites extraordinaires, qu'une autre époque eût transformées en retentissants échecs.

Ces réflexions sévères me sont inspirées par la courte mais authentique anecdote suivante :

Le grand Arago eut un jour à s'occuper des microbes, bien des années avant que Pasteur eût prouvé leur existence. Il en parla avec quelque ironie, en faisant part à l'Académie des sciences, c'était en 1833, d'une communication émanant d'un modeste apothicaire de Saint-Brieuc, qui prétendait avoir découvert le « miasme » du choléra.

« M. Arago, dit le procès-verbal de la séance, annonce la réception d'un mémoire ayant pour titre : *Expériences microscopiques sur le miasme du choléra,* par M. Le Maout, apothicaire à Saint-Brieuc.

« L'auteur pense que la propriété délétère de l'air chargé de miasmes cholériques tient à des globules du règne animal qui tirent leur origine du sang.

« M. Arago montre en même temps une petite boîte bien close dans laquelle dit-il, en souriant, M. Le Maout (1) envoie le « miasme cholérique ». MM. les Académiciens sont instamment priés de ne toucher à cette boîte qu'avec une excessive précaution.

« Le petit paquet passe de main en main, et plusieurs personnes paraissent éprouver quelque répugnance en se voyant si près du miasme. Leur attitude prudente fait naître une explosion d'hilarité chez le plus grand nombre des assistants, tout joyeux d'apprendre que le choléra a été mis, sinon en bouteille, du moins en boîte par M. Le Maout. »

On voit, conclut très justement le Dr Ruelle, qui rapporte l'anecdote (2), combien, en 1833, dans une des premières Sociétés savantes du pays, avait peu d'écho l'énoncé encore prématuré d'un fait universellement accepté de nos jours.

(1) C'est à ce même Le Maout qu'on doit la première idée de l'artillerie agricole. (V. page 673.)

(2) *Gazette des eaux.*

Informations de la « Chronique »

Tours de force de mémoire.

Dans notre dernier numéro nous avons rappelé ce détail peu connu : que Casimir DELAVIGNE, de même que Casimir BONJOUR, composait ses pièces *de mémoire*. Ces deux cas sont loin d'être isolés.

Notre confrère HANRIOT, l'aimable directeur du *Charivari*, qui sait écrire comme il dessine, avec verve et esprit, nous fait connaître quelques exemples de mémoire prodigieuse chez certains dramaturges et musiciens — et non des moindres.

Apprenez donc qu'Alexandre DUMAS père improvisa, devant le comité de la Comédie-Française, les cinq actes de *Mademoiselle de Belle-Isle*, un volumineux cahier de papier... blanc sous les yeux.

L'auteur de *Carmen* exécuta, lui aussi, un tour de force analogue. BIZET entre un jour chez M. CARVALHO, alors directeur du Théâtre-Lyrique :

— Je vous apporte un opéra, lui dit-il, la *Jolie fille de Perth*.

— Très bien.

— Voulez-vous l'entendre ?

— Avec plaisir.

Le compositeur s'assied au piano, prélude et joue, sans s'arrêter, deux heures de suite. M. Carvalho l'écoutait ravi.

— C'est superbe, s'écria-t-il après la dernière note.. Mais comment avez-vous pu jouer ainsi trois actes sans partition ?

— Je jouis d'une mémoire excellente.

— Bigre !... Je reçois votre *Jolie fille*... Quand me l'apportez-vous ?

— Dans quatre mois... Le temps de mettre ce que vous venez d'entendre sur le papier... car il n'y a pas une seule note d'écrite.

Comment les Chartreux matent la « superbe ».

Lorsque, à la fin de l'Empire, les Chartreux furent admis, moyennant le loyer d'un franc par an qu'ils paient encore, à rentrer en jouissance de leurs bâtiments claustraux, un jeune religieux, mis au courant par celui des anciens qui possédait la recette, confectionna de nouveau la « Chartreuse » blanche, seule connue alors, et inventa peu à peu la jaune et la verte. Il s'appelait DOM GARNIER, et les bouteilles continuent de porter son nom.

Un profane, nous conte M. d'Avenel (1), ayant été admis un jour à visiter l'établissement des Pères, vit venir, tandis qu'il causait avec le prieur, un vieillard à longue barbe, droit encore sous sa robe blanche, qui s'approcha et demanda, par signe, la permission de parler. La permission octroyée, il manifesta le désir d'aller chercher une paire de ciseaux, pour un ongle qu'il avait cassé en travaillant et qui le faisait souffrir. — « C'est inutile, » répondit assez sèchement le prieur ; et, s'adressant à son interlocuteur lorsque le vieillard se fut éloigné sans mot dire, il ajouta en souriant : « Vous paraissez surpris de ma dureté, mais je suis sûr que notre frère me remercie dans son cœur de lui avoir procuré cette légère mortification devant un tiers. »

Le religieux ainsi traité n'était autre que Dom Garnier, dont la gestion habile avait fait gagner à la communauté des sommes énormes.

(1) Cf. *Le mécanisme de la vie moderne*, par M. d'Avenel, t. III.

ÉCHOS DE PARTOUT

L'esprit critique.

Les journaux français emploient presque toujours dans leurs discussions des arguments *ad hominem*. Il est regrettable de voir que certains journalistes médicaux tendent à adopter les mêmes mœurs.

Un médecin fait-il de la propagande pour un sanatorium, on écrira qu'il agit en vue d'obtenir des honneurs, la décoration Les dispensaires antituberculeux n'ont pour but que de créer des petits centres de réclame pour certains médecins, probablement désignés à l'avance !

Un docteur veut-il installer un Musée historique à la Faculté de médecine, il espère être nommé professeur ! On sait pourtant que ces places sont réservées jalousement aux seuls agrégés.

Des professeurs de la Faculté de Paris, secouant l'inertie universitaire, partent en campagne en faveur d'un Institut colonial. Vite on cherche dans quel but personnel ils peuvent le faire : pour caser leurs élèves ? pour arriver à l'Institut ?

De pareils procédés de polémique ont une influence déplorable sur l'activité nationale. Ils font prendre au sérieux le paradoxe : « Si vous voulez arriver, ne faites rien ; moins on parlera de vous, mieux cela vaudra. »

(*Le Correspondant médical.*)

La maladie du Sultan.

Vienne, 17 octobre. — Depuis trois mois environ, la néphrite dont on croyait le sultan guéri a repris avec violence. Un spécialiste de Munich que le malade avait consulté a déclaré que l'affection nécessitait absolument une opération chirurgicale.

L'entourage d'Abdul-Hamid avait tenu ces faits soigneusement secrets ; toutefois une ambassade étrangère a pu les connaître, grâce à l'indiscrétion d'un dignitaire d'Yldiz Kiosk.

(*Le Rappel.*)

La santé du Pape.

Rome, 17 octobre. — Les officieux de l'Eglise ont beau multiplier les télégrammes rassurants, la santé du pape donne des inquiétudes très vives à son entourage. Léon XIII, depuis quelque temps, n'est plus que l'ombre de lui-même. Il est d'une extrême faiblesse. A table, il a de la peine à porter jusqu'à sa bouche le peu d'aliments qu'il prend. Pour avaler quelques petits morceaux, il salit tout comme un petit enfant.

La plume est devenue trop lourde pour ses doigts. Il n'écrit plus le moindre billet. Il n'est plus en état de prendre la note la plus brève. C'est tout juste si, en tremblant beaucoup, il parvient à mettre, au bas des actes officiels, les trois lettres de son nom.

Il a des évanouissements qui deviennent toutes les semaines plus fréquents. Souvent aussi, il entre dans un état de somnolence ou de stupeur qui est d'un très fâcheux symptôme. On le montre le moins souvent possible dans l'intimité. On n'introduit auprès de lui que des témoins dont on s'est assuré la discrétion.

(*Le Siècle.*)

La Médecine au Théâtre.

On annonce, pour la prochaine saison, au théâtre Antoine, *le Bâillon*, trois actes sur la question du secret professionnel médical, signés Le Senne.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Grèves de médecins.

Les médecins et les internes de l'hôpital civil de Venise viennent de se mettre en grève, parce que l'administration n'a pas tenu compte de l'ultimatum qu'ils lui avaient remis, pour réclamer à brève échéance une réorganisation des services et une augmentation du nombre des médecins.

(*Gaz. des Hôpitaux*)

Les grèves de médecins tendent à se multiplier à l'étranger. Dernièrement une grève a éclaté parmi les médecins de l'hôpital Saint-Lazare de Cracovie. Pour y mettre fin il a fallu l'intervention directe du maréchal gouverneur de la province.

Une autre grève a été sur le point d'éclater parmi les médecins assistants de l'hôpital général de Lemberg. Pour l'étouffer dans son germe, les autorités municipales ont pris l'engagement d'améliorer la situation pécuniaire des intéressés.

(*Bulletin général de thérapeutique.*)

Un médecin russe, artiste peintre.

Tous les spectateurs des tribunes, pendant la revue de Bétheny, ont pu apercevoir, commodément installé devant le pavillon impérial, dans une position privilégiée, un artiste, au chapeau mou, la boutonnière ornée dela Légion d'honneur, prenant, au vu et au su de tous, les croquis les plus variés... C'était le peintre du Tsar !

Renseignements pris auprès de l'artiste lui-même, il s'agit d'un des dessinateurs les plus connus de la capitale russe, qui jouit de l'amitié du Tsar, M. le Dr Paul Piassezky, membre honoraire de l'Académie impériale des beaux-arts, membre de la Société de géographie, et ancien médecin.

M. le Dr Paul Piassezky a déjà exécuté sur un rouleau de papier, qui n'a pas moins de 150 mètres de longueur, les phases des journées de 1896, depuis l'arrivée à Cherbourg de Nicolas II jusqu'à son départ à Mourmelon.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

L'esprit des malades et des médecins.

Qui se serait douté que le bon roi Léopold fût, tout comme un autre, un pince-sans-rire ? Un député socialiste belge, docteur en médecine, vient de s'en rendre compte à ses dépens. Il était reçu l'autre jour par le roi et, comme tant d'autres farouches révolutionnaires, se comportait, à l'égard de la personne royale, avec un profond respect.

Il voulait cependant sauvegarder les principes.

— Sire, dit-il, si vous n'étiez pas roi, quel excellent président de la République vous feriez !

— Merci bien ; répondit Léopold II, mais qu'est-ce que vous diriez, docteur, si on vous disait que vous auriez fait un excellent vétérinaire ?

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Quel est le plus petit médecin du monde ? — Cette question m'est suggérée par la rencontre fortuite, dans une même page de la *Chronique médicale* (p. 418), d'un article sur le professeur Morisani, de l'Université de Naples, et d'un autre sur le plus petit potentat.

Jusqu'à plus ample informé, M Morisani détient le record de la petite taille. Il jouit en Italie d'une réputation considérable comme accoucheur, en raison de la croyance qu'un praticien aux mains petites et délicates est, par nature, plus habile qu'un autre. J'ignore sa taille exacte ; je l'ai vu plusieurs fois, mais je n'ai pas eu le loisir de le mesurer. Comme terme de comparaison, je puis dire que le professeur Cannieu, de la Faculté de médecine de Bordeaux, qui est vraisemblablement le plus petit professeur des Universités françaises, est de taille notablement plus élevée.

Comme contre-partie, on pourrait rechercher quel est le médecin le plus grand (de taille, cela s'entend) du monde. Parmi les Français, nos confrères Henrot (de Reims), Campenon et Jalaguier (de Paris) doivent être inscrits parmi les concurrents.

On demande des chiffres.

Iskatel.

Le Père Didon et son « Inconnue »? — Le P. Didon, dont il a été si souvent question ici, a maintenant son « Inconnue », tout comme Sainte-Beuve, Arvers ou Mérimée.

Une grande et honneste dame, — du moins je la crois telle, — a commandé au sculpteur Denys Puech la statue du célèbre dominicain, aussi grande que nature et certainement plus belle. On reverra donc bientôt, idéalisée par le marbre, cette figure que déjà les imageries sulpiciennes et les spécialistes du portrait avaient outrageusement adonisée, et qui réellement, de la plus franche vulgarité, rappelait plutôt celle d'un bouvier espagnol.

Quoi qu'il en soit, l'Inconnue n'a pas dit son nom, et Camille de Sainte-Croix lui décoche la spirituelle sommation que voici :

Tourtereile ou dondon,
Toi qui nous fais ce don,
Tu te caches, dit-on.
Au moins, pour ton pardon,
Germinie ou Didon,
Dis, quel est le guidon
Qui te mène à Didon ?
Jésus ou Cupidon ?
Allons ! dis donc ! dis donc !

Les lecteurs de la *Chronique*, dont quelques-uns furent des familiers du Révérend Père, pourront peut-être résoudre cette équation ?

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

La documentation médicale des romanciers et dramaturges contemporains. — Quelles ont été les relations médicales des chefs du naturalisme? Leur mode technique de documentation? La source où ils on puisé leur précision, souvent admirable : Daudet, *Visite à la Salpêtrière*, dont le fond pourrait être signé Charcot; Huysmans, description d'ataxie (*En Rade*), de neurasthénie (*A. Rebours*), etc.

En sortant du naturalisme, je signalerai sur le même sujet l'emploi judicieux de l'hypnose, des hallucinations, du dédoublement de la personnalité eans l'œuvre wagnérienne (*La Walkyrie*, *Lohengrin*, Kundey, dans *Parsifal*) : Wotan endort Brünhild par fixation du regard, fascination, et prolonge son hypnose d'un baiser sur les yeux ; et c'est encore d'un baiser que Siegfried la réveillera. Il serait curieux de savoir où Wagner put si justement se documenter.

Je compte sur les nombreux lecteurs de la *Chronique* et en particulier sur les hommes de lettres et dramaturges qui collaborent de près ou de loin à la revue du Dr Cabanès pour me prêter leur concours dans l'œuvre de vaste compréhension que j'ose entreprendre.

V. S.

Réponses

Superstitions relatives à la mort et à l'agonie (VI, 758 ; VII, 665). — Dans la Guinée, lisons-nous dans l'ouvrage de Tylor (1), on pense que les singes qui affectionnent les environs d'un cimetière sont animés par les esprits des morts ; et, dans certaines localités, on tient pour sacrés les singes, les crocodiles et les serpents, car on croit que ce sont des hommes transformés.

La mort et la vie s'accordent mal ensemble, et, chez les sauvages eux-mêmes, les survivants emploient bien des moyens pour essayer de se débarrasser des esprits.

Dans le vieux Calabar, le fils laisse ordinairement tomber en ruine la maison de son père ; toutefois, il peut la reconstruire au bout de deux ans, car on pense que le fantôme l'a quittée après ce laps de temps.

Les Hottentots abandonnent la maison où un homme est mort ; ils évitent d'y entrer, de crainte d'y rencontrer son fantôme. Les Yakuts laissent tomber en ruine la hutte où quelqu'un est mort, car ils croient qu'elle sert désormais d'habitation aux démons. Les Karens, dit-on, vont encore plus loin et détruisent leurs villages pour échapper au dangereux voisinage des âmes des morts.

Les Groënlandais font sortir le cadavre par la fenêtre, au lieu de le faire passer par la porte, tandis qu'une vieille femme, armée d'un tison ardent, assiste à l'opération en criant au cadavre : *Pyklerrukpok !* (Vous n'avez plus rien à faire ici.)

Les Hottentots crèvent un des murs de la hutte pour faire sortir le mort, afin que, le trou une fois bouché, le fantôme ne puisse plus retrouver son chemin. Les Siamois, dans le même but, crèvent aussi le mur de la maison et font faire au cercueil, avec le plus de rapidité possible, trois fois le tour de l'habitation.

Les Churvastres de la Sibérie jettent après le cadavre une pierre

(1) *La Civilisation primitive*, t. II.

rougie au feu, car ils pensent que c'est là un obstacle que l'âme ne peut franchir ; de même, les paysans du Brandebourg jettent un seau d'eau par la porte dès que le cercueil est sorti, pour empêcher le fantôme de marcher; et, en Poméranie, on laisse dans le cimetière la paille que l'on avait placée dans le corbillard, pour que l'âme errante puisse continuer à habiter cette paille et ne puisse revenir dans la maison.

Dans la Nouvelle-Zélande, on croit que les âmes des morts restent près du cadavre et que l'esprit de ceux qui ont été privés de sépulture, ou qui ont été tués pendant une bataille et mangés, est destiné à errer ; c'est au prêtre à employer tous ses sortilèges pour amener ces âmes malicieuses à reposer dans l'enceinte consacrée aux morts.

Les Iroquois de l'Amérique septentrionale croient aussi que l'esprit reste pendant quelque temps auprès du cadavre ; ces peuples pensent que si les cérémonies funéraires ne sont pas accomplies, l'esprit du mort est destiné à errer longtemps sur cette terre dans un état de profonde misère ; de là, le soin qu'ils mettent à se procurer les cadavres de leurs compatriotes tués dans une bataille.

Les tribus brésiliennes croient que le fantôme des morts ne goûte un peu de repos qu'après les funérailles.

Dans les régions touraniennes de l'Asie septentrionale, on pense que les esprits des morts qui n'ont pas reçu de sépulture, continuent de voltiger dans l'air au-dessus de l'endroit où leur cadavre a été abandonné.

On retrouve des croyances analogues dans l'Asie méridionale : les Karens disent que les fantômes qui errent sur la terre ne sont pas les esprits de ceux qui sont allés habiter *Plu*, la terre des morts, mais les esprits des enfants en bas âge, les esprits de ceux qui sont morts violemment, les esprits des méchants, et enfin, les esprits de ceux qui n'ont été ni enterrés ni brûlés.

Les Siamois redoutent beaucoup l'âme de ceux qui ont eu une mort violente ou de ceux qui n'ont pas été ensevelis avec les cérémonies convenables et qui, demandant une expiation, hantent continuellement leurs descendants et leur causent toutes sortes de terreurs. Nulle part, d'ailleurs, ces idées n'ont eu plus de force que dans l'antiquité classique, où l'on considérait que le premier, le plus sacré des devoirs, était de rendre au cadavre les honneurs funèbres, afin que l'ombre du mort n'en fût pas réduite à gémir inconsolable près des portes de l'Hadès, ou à errer au milieu de la triste foule qui encombrait les rives de l'Achéron.

Dans l'Amérique du Nord, chez les Algonquins, qui croient qu'un homme a deux âmes, dont l'une continue d'habiter le corps après la mort, les provisions déposées près de la tombe sont destinées à la nourriture de cette âme ; chez beaucoup d'autres tribus, on ne mange pas un mets recherché sans en mettre une portion de côté pour l'offrir aux ancêtres, et si un homme vient à tomber dans le feu, on attribue cet accident aux esprits des ancêtres qui l'ont poussé dans les flammes, parce qu'il a négligé de leur faire les offrandes accoutumées.

Les Hurons partageaient ces idées singulières; ils croyaient que l'âme du mort, revêtue d'une enveloppe corporelle, marchait

devant le cadavre au moment où on le portait au lieu de la sépulture, et qu'il continuait d'habiter ce lieu jusqu'à la grande fête des morts. En attendant cette fête, l'âme du mort venait, pensaient-ils, la nuit dans le village ; elle mangeait ce qui pouvait rester dans les chaudrons ; aussi, personne ne voulait toucher à ces restes, pas plus qu'on ne touchait aux mets destinés aux banquets funéraires ; mais il se trouvait des sceptiques qui n'hésitaient pas à s'emparer des aliments.

(*A suivre.*) R.

Corvisart et Marie-Louise (VIII, 421, 548). — La citation que j'avais reproduite, d'après le livre de lord Rosebery sur *Napoléon*, et qui renfermait sur le caractère de Corvisart un jugement plutôt inattendu de la part de son illustre client, cette citation, dis-je, était elle-même empruntée au *Journal de Sainte-Hélène*, du général baron Gourgaud (1), atrabilaire, mais sincère et impartial.

Le Dr O. Guelliot a protesté ici même et invoqué une lettre soi-disant adressée par Napoléon à Corvisart, quelques semaines après l'abdication de Fontainebleau, mais dont la rédaction, trop laudative, paraît un peu bien étrange dès qu'on en serre de près les termes vagues. Un tel certificat de *bonne conduite* — les mots y sont — n'était guère dans les habitudes de l'Empereur ! Et d'ailleurs, mieux informé plus tard, dans ses conversations de Sainte-Hélène, Napoléon n'a-t-il pu changer d'avis ? Le certificat de 1814 et l'épithète lâchée à Sainte-Hélène dans un moment d'humeur ne sont pas incompatibles.

Quoi qu'il en soit, le problème était intéressant, et j'en ai demandé la solution à l'admirable et fidèle historien de *Napoléon et sa famille*. M. Frédéric Masson a bien voulu m'honorer de la précieuse réponse que voici, et d'où il ressort que le certificat opposé par M. Guelliot serait apocryphe :

« Clos des Fées, Viarmes (Seine-et-Oise).

« Monsieur, la question que vous me posez est doublement inquiétante pour moi. J'ai beaucoup connu le neveu de Corvisart, celui qui fut médecin de Napoléon III et qui, au dire de mes amis médecins, était scientifiquement un homme de premier ordre. Je l'ai aimé, et reste en relation avec son fils.

« Je dois avouer pourtant qu'en recherchant la vérité pour mon prochain livre, je me suis heurté à des épisodes qui m'ont vivement ému. Je ne crois pas que Corvisart ait joué un rôle directeur dans cette affaire, mais il a certainement subi des influences, et il a rendu à certains des services bien étranges.

« Je suis amené à penser, *jusqu'à preuve contraire* (2), (j'entends : jusqu'à ce que j'aie examiné l'original), qu'une lettre de Napoléon à Corvisart, donnée par la *Correspondance* comme *communiquée en copie par les héritiers du Dr Corvisart*, est suspecte.

« Bref, je suis sincèrement troublé, et c'est ce que j'essaie d'exprimer dans ce livre sur *Marie-Louise*, auquel vous faites très obligeamment allusion. Le mieux que je puisse faire pour vous témoigner la

(1) Cf. le t. II, p. 330 de *Sainte-Hélène*, Journal inédit de 1815 à 1818, avec préface et notes, par MM. le Vicomte de Grouchy et Antoine Guillois, 3e édition, 2 vol. in-8. — Paris, 1901, Flammarion éd.

(2) Les mots en *italiques* sont soulignés dans la lettre de l'auteur.

gratitude que m'inspirent vos sentiments, est de vous répondre nettement, franchement, et au risque de tout. Pourtant, cela m'est pénible à penser, et le sera à dire.

« Croyez, je vous prie, à mes sentiments distingués.

« FRÉDÉRIC MASSON. »

« 6 septembre ».

Attendons maintenant avec patience les éclaircissements que ne manquera pas de fournir notre éminent historien dans le livre annoncé.

Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé).

Les Vierges noires (VIII, 262, 456, 494). — Il existe une célèbre vierge noire à Tolède (Espagne), connue, si j'ai bonne mémoire, sous le nom de *madone noire*. Elle est sur un des principaux autels de la cathédrale de Tolède, et porte un superbe costume, sur lequel sont accrochés des bijoux, des pierreries, etc., d'une énorme valeur. La plupart de ces richesses sont des dons faits par des rois, des princes ou des personnages célèbres

Dr WILLY.

— Les Vierges noires sont nombreuses dans le centre de la France : la Vierge miraculeuse de Rocamadour, dont le pèlerinage est célèbre, est une Vierge noire, avec un enfant Jésus non moins noir que sa mère : elle avait été, dit-on, rapportée des Croisades. Les cathédrales de Clermont-Ferrand et du Puy possèdent également des Vierges noires. Et ce ne sont probablement pas les seules !

Dr J.-L. FAURE.

— J'avais déjà vu la question d'un de vos correspondants au sujet des Vierges noires. Je pensais qu'un de nos confrères d'Auvergne y répondrait ; à défaut de ceux-ci, qui auraient sans doute pu vous donner plus de renseignements, je puis vous dire que les Vierges noires sont fréquentes et très vénérées en Auvergne. On cite notamment celle de l'église Notre-Dame-du-Port à Clermont. — Il y en a une au Puy, une à Mauriac. Une est célèbre non pas en Auvergne, mais dans la région voisine, à Rocamadour. Une, entre autres, a une histoire des plus curieuses, c'est celle du vieux bourg de Besse, à la limite du Cantal et du Puy-de-Dôme.

Cette Vierge était d'abord dans le petit village de Vassivière. A la fin du XVIIe siècle, les prêtres de Besse transportèrent au bourg la statue ; celle-ci revint pendant la nuit à Vassivière. Ce fait se renouvela à plusieurs reprises. Aussi voulut-on voir là une manifestation de la volonté de la Vierge noire, et depuis, on lui fait passer l'hiver à Besse, et les mois de juillet, août et septembre à Vassivière, au milieu d'une affluence de pèlerins considérable.

Dr G. LÉVY.

— Dans le numéro du 15 avril de votre intéressant journal, un confrère, le Dr Mathot, demande à savoir si on a représenté la Mère de Jésus avec la peau noire. Dans l'église du grand pèlerinage d'Einsiedeln (canton de Schwyz, Suisse) il y a une Vierge noire; il est vrai qu'on en raconte une légende explicative, mais cette légende semble s'être ajoutée plus tard.

Dr VALENTIN (Berne).

— Je ne crois pas que les *Vierges noires* soient extrêmement rares. Il en existe en tous cas une aux portes de Paris, à Chatou (Seine-et-Oise). La légende veut que les Normands, au IXe siècle, remontant la Seine avec leurs longs bateaux, aient volé en Normandie une Vierge noire. Arrivé devant Chatou, le bateau qui la portait cessa d'avancer, et dès qu'on eut débarqué la Vierge, le bateau se remit à flotter. Cette statue aurait existé à Notre-Dame de Chatou jusqu'à la Révolution, où elle fut détruite, puis plus tard remplacée par celle qu'on y voit maintenant.

Si les Vierges noires ne sont peut-être pas très rares (outre celles que vous avez signalées, je crois qu'il en a existé à Notre-Dame de la Délivrande (Calvados) et à Chartres, elles sont très probablement fort anciennes, datant toutes de la fin du VIIIe siècle ou du commencement du IXe.

On peut se demander quelle peut être leur origine. Voici une explication qui est vraisemblable, ce me semble.

On sait que l'office de la sainte Vierge est emprunté en grande partie au Cantique des Cantiques. Or, on lit au 2e psaume des Vêpres de l'office de la sainte Vierge :

« *Nigra sum* sed formosa, filiæ Jerusalem, ideo dilexit me Rex et introduxit in cubiculum suum. »

Nigra, et on a fait la sainte Vierge négresse !

Il serait intéressant de savoir à quelle époque remonte l'office de la sainte Vierge, et s'il ne serait pas contemporain de la floraison des Vierges noires.

Dr GUILLERMET (Chatou).

Professeurs d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Paris (VII, 344; VIII, 182, 493). — Le Dr Callamand désigne à la chaire d'Histoire de la médecine MM. les professeurs DEBOVE et JACCOUD, et Paul RECLUS, qui n'est pas encore pourvu de chaire. Il estime que quelques-uns ont dédaigné cette « *chaire d'attente ou de consolation... cet enseignement sans prestige, sans élève et sans rayonnement* ».

Si la chaire d'Histoire de la médecine n'a pas d'élèves, c'est sans doute que les auditeurs n'y sont pas attirés par le charme du professeur. Il faut avouer que ni le terne et prudhommesque LABOULBÈNE, ni le spirituel et fantaisiste BRISSAUD, ni même le grave et laborieux neuropathologiste DEJERINE n'étaient absolument destinés à rayonner d'un vif éclat dans une chaire à laquelle nulle étude antérieure ne les avait préparés. La rareté des auditeurs est peut-être aussi due à ce que cette branche des sciences médicales n'est pas comprise dans les matières d'examen de doctorat.

Il ne faut pas oublier que quelques professeurs du plus grand mérite n'ont pas dédaigné de professer l'histoire de la médecine, alors même qu'ils étaient pourvus d'une autre chaire : tel ANDRAL, professeur de pathologie et de thérapeutique générales, qui professa des leçons très suivies sur l'histoire de la médecine, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, pendant le 1er semestre de 1852-1853. Jusqu'à ce jour l'ami de Mme Helvétius, le médecin de Mirabeau, CABANIS, semble avoir été le plus brillant et le plus éloquent professeur d'histoire de notre Faculté de Paris. Quant à l'institution de conférences historiques, faites par des agrégés, ce seraient peut-être d'agréables récréations, mais elles ne constitueraient pas un cours, au sens propre du mot. Dr MATHOT.

L'Hygiène des gens de lettres (VI, 788). — Votre correspondant B. Cr. demande quelle est, *d'après les médecins*, la meilleure hygiène du littérateur. Il faudrait, pour répondre, emprunter aux autobiographies d'hommes de lettres les conseils que leur ont donnés leurs médecins. Déjà Tissot écrivait en 1771 (*Essais sur les Maladies des gens du monde*) : « On pourrait former une petite bibliothèque, si l'on résumait tout ce qu'on a écrit sur la santé des gens de lettres. » Aujourd'hui la bibliothèque serait énorme ! On pourra, en tout cas, consulter le livre de *la Santé*, de l'*Abbé Jaquin;* l'*Avis aux gens de Lettres sur leur santé*, de *Tissot;* le livre de *Réveillé-Parise*, sans parler de *Ramazzini*, le premier en date (*De morbis artificum*, 1713, à Padoue) ; l'*Hygiène des gens nerveux*, de *Monin*, un des derniers parus. Quant à *l'expérimentation* de la meilleure hygiène pour des hommes qui, par tempérament et par profession, sont prédisposés à n'avoir aucune hygiène, la question est vraiment trop délicate : l'hygiène des littérateurs étant de ne pas en avoir.

Dr Michaut.

Le citoyen Mittié et non Millié (VIII, 420, 586). — Si cela peut vous intéresser, j'ajouterai à la communication du Dr M.-D., au sujet du Dr Mittié, docteur-régent de la Faculté de Paris, qu'il a publié, en 1786, un opuscule : *Lettre de M. Mittié, Médecin à Paris, etc., avec un précis des traitements faits avec les végétaux, par ordre du gouvernement, sur 20 sujets attaqués de la maladie vénérienne*, où il dit que le mercure est nuisible et que « la vérole est moins dangereuse au-« jourd'hui que les mauvais traitements employés à sa guérison. »

Et aussi : « que presque tous les végétaux seront entre les mains « de tous les médecins autant d'antivénériens plus efficaces que le « mercure. »

Ces idées lui valurent les sarcasmes de ses confrères, au sujet desquels l'auteur, dans l'ouvrage duquel je relève ces détails, regrette « la mésintelligence des médecins entre eux, le peu de décence des « procédés réciproques de quelques-uns et les passions qui les « portent à se nuire les uns aux autres, sans égard pour eux-mêmes « ni pour le public. » (déjà ?!)

Il se pourrait que ces sarcasmes aient aigri son caractère et l'aient poussé dans la politique, comme le fait paraît s'être produit pour un autre médecin de la même époque, dont vous nous avez entretenu au sujet du gâteau des Rois, dans un numéro de février de cette année : *Chambon de Montaux*.

Celui-là (qui, entre parenthèses, appartenait à une dynastie de médecins) était atteint de la manie d'écrire de nombreux traités qui n'avaient aucun succès auprès de ses confrères. Voici un jugement porté sur lui :

« Déjà six gros volumes in-12 de ce médecin sur les maladies des « femmes, en moins de deux ans ! Quelle fécondité ! mais que de « temps perdu ! Que de pages de discours encore ici pour dire si « peu, pour ne pas rapporter un mot de neuf et embrouiller « malheureusement une matière ! »

On comprend que, voyant son mérite ainsi méconnu, il se soit jeté dans la politique — suprême consolation !

Dr Willette.

Revue Biblio-Critique

Les limites de la biologie (*a*).

La *Biologie*, c'est-à-dire « la science de la vie et des êtres vivants », a-t-elle des limites? N'englobe-t-elle pas dans son universalité toutes les autres sciences ? Qu'existe-t-il en dehors d'elle ?

A priori, il semble bien que la *Biologie* soit le *Summa scientiœ*, la science maîtresse, la *science générale*, au sens où l'entendait Leibnitz. La littérature et les arts ne lui ont ils pas emprunté leurs méthodes? La philosophie et la morale n'ont-elles pas presque complètement abdiqué devant elle? A part la Métaphysique et la Théologie, la Biologie n'a-t-elle pas tout absorbé ?

C'est à délimiter les frontières de la science de la vie, à mesurer ainsi le vrai domaine de cette science que s'est attaché le professeur Grasset, dans la conférence faite, il y a quelques mois à Marseille, à l'assemblée régionale de la Société de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien.

La *Biologie* a d'abord une limite que l'on peut appeler inférieure : c'est celle qui la sépare de la science des corps inanimés.

Claude Bernard a, depuis longtemps, précisé la différence qui existe entre la science de la vie et les sciences physico-chimiques, et le passage où il expose ses idées sur ce sujet mérite d'être rappelé :

« Ce qui caractérise la machine vivante, ce n'est pas la nature de ses propriétés physico-chimiques, c'est la création de cette machine d'après une idée définie... Ce groupement se fait par suite des lois qui régissent les propriétés physico-chimiques de la matière ; mais ce qui est essentiellement du domaine de la vie, ce qui n'appartient ni à la physique ni à la chimie, c'est l'idée directrice de cette évolution vitale (1). »

« La force vitale dirige des phénomènes qu'elle ne produit pas », dit encore l'immortel physiologiste.

Voilà donc une première limite, la *limite inférieure* de la Biologie.

Une autre ligne de démarcation est à établir entre la science de la Vie et la science du Bien, entre la Biologie et la Morale. Si nous adoptons les idées des matérialistes et des déterministes, force nous est de convenir que le devoir de vivre constitue toute la morale et que nous sommes exclusivement menés par l'instinct de la conservation individuelle et de la conservation de l'espèce : autant dire que la notion de l'utile et de l'agréable prédomine celle du libre arbitre et du bien.

C'est la morale sans obligation ni sanction de Guyau.

Mais est-ce bien la véritable Morale ? N'est-ce pas confondre le Vrai, objet de la Science, avec le Bien, objet de la Morale ? Il est évident que là gît une grosse difficulté.

Vouloir concilier les sciences morales et les sciences naturelles, autant chercher à rétablir la paix dans un ménage divisé par l'in-

---

(*a*) *Les limites de la Biologie* (Extrait de la *Revue thomiste*), par le Dr Grasset, professeur de Clinique médicale à l'Université de Montpellier. Paris, Bureaux de la *Revue thomiste*, 222, faubourg Saint-Honoré. 1901.

(1) Brunetière, *la Moralité de la doctrine évolutive*, 1896 ; cité par Grasset.

compatibilité d'humeur. Mieux vaut reconnaître que la Biologie n'est pas apte à tout expliquer et, quelque étendu que soit son domaine, qu'il y a quelque chose qui lui échappe. Ce « quelque chose » doit être l'objet de la *Psychologie*.

« On a fait de grands efforts dans ces derniers temps, écrit le « professeur Grasset, pour supprimer l individualité de la Psychologie « et la noyer dans la physiologie, et par suite dans la Biologie. C'est « avec les appareils enregistreurs, dans les laboratoires de physiolo- « gie et à la Salpêtrière, que l'on étudie la Psychologie aujourd'hui. « Il est certain que, les diverses parties de notre humanité étant « étroitement solidaires, il y a des chapitres-frontières que le psycho- « logue ne peut étudier qu'en connaissant la physiologie notamment « du système nerveux : c'est là l'objet d'une science récente qui n'a « pas dit son dernier mot, la psycho-physiologie (1). Mais on ne peut « pas plus supprimer la psychologie qu'on ne peut supprimer la « physiologie elle-même, en la remplaçant par la psycho-physiologie. « La psychologie est une science à part qui a ses modes et procédés « d'étude et son objet, spéciaux et distincts de ceux de la Biologie. « Son mode spécial de connaissance est ce que l'on appelait autrefois « la conscience : c'est l observation intérieure, l'auto-observation. »

« Selon la définition de Fouillée, la psychologie serait, en dernière « analyse, « la science de la volonté, de même que la physiologie « est la science de la vie. »

On ne saurait évidemment résoudre au pied levé une question de telle importance : le problème est, du reste, toujours à l'étude, et ce n'est pas une solution hâtive qui est capable de satisfaire l'esprit. On ne saurait nier que l'homme jouisse de certains privilèges, tels que la notion du bien, celle de la liberté, celle de la volonté. Ces manifestations n'ont pas leur analogue chez les autres êtres vivants ; au moins ne les constatons-nous pas avec nos sens imparfaits. Il y a là, nous le répétons, un point d'interrogation, une énigme que nous laisserons à de plus autorisés le soin d'éclaircir. Il paraît toutefois hors de conteste qu'il existe un fossé entre la Biologie et la Psychologie, fossé qu'on arrivera peut-être un jour à combler !...

Là où nous nous séparons de M. Grasset, c'est quand il dit que la *Littérature* et l'*Art* sont très distants de la Biologie. Maintes fois nous avons montré dans cette revue les liens qui unissent les Lettres et aussi les Arts à la médecine, et ce rapprochement n'a pas donné que de négligeables résultats. Que ces résultats ne soient pas aussi satisfaisants qu'on était en droit de l'attendre, nous en tombons d'accord avec notre savant antagoniste. Les quelques essais de roman et surtout de théâtre scientifique ont été plutôt malheureux. Cela ne tiendrait-il pas à ce que le littérateur et le dramaturge oublient trop souvent qu'il ne suffit pas de reproduire la vie à la façon d'une plaque photographique, mais qu'il faut encore « retoucher » l'image ? — ce qui est le travail de l'artiste. Nous pensons que, au théâtre comme dans le roman, il est bon de nous donner des « tranches de vie », mais à la condition de ne pas nous les servir toutes crues. Aujourd'hui, quoiqu'on s'en défende, l'esprit scientifique a pénétré partout, même dans la Poésie ; mais pour celle-ci

(1) Cf. l'étude sur le *Vertige*, parue sous la signature du Pr Grasset dans la *Revue philosophique*, mars 1901.

la tentative est trop neuve pour qu'il soit permis de se prononcer définitivement.

Quant à l'*Histoire* et à la *Sociologie*, ce sont des sciences trop distinctes de la Biologie pour qu'on songe à les confondre; il existe néanmoins entre celle-ci et celles-là des points de contact nombreux, et il n'est pas exact, selon nous, de dire que « *tout*, dans l'histoire, doit se ramener à la psychologie (1). » Il n'existe pas deux manières d'écrire l'histoire : les hommes ne font pas les événements, pas plus que les faits ne sont la résultante d'un enchaînement fatal. Il importe de tenir compte, en histoire, des facteurs physiologiques, de l'influence du tempérament, des climats, de l'hérédité, au moins autant que des facteurs dits moraux ; et, ce faisant, on ne s'exposera pas au reproche de vouloir accaparer l'Histoire au profit des sciences naturelles.

Toutes les sciences dont nous venons de déterminer les rapports avec la *Biologie* sont des sciences basées sur l'expérience ou sur l'induction ; celles qui nous restent à étudier, bien que dites supérieures, offrent à nos yeux une importance moins *directe*, s'il nous est permis de nous exprimer ainsi. Aussi renverrons-nous à l'opuscule de M. Grasset ceux qu'intéresseraient les relations des *Sciences mathématiques* et de la *Métaphysique* avec la science de la vie.

Reste le domaine réservé, celui de la *Théologie*, de la *Religion*, de la *Révélation*. Là, c'est la *terre inconnue*, où nous ne chercherons pas à pénétrer, ni à vous entraîner à notre suite.

La conclusion du professeur Grasset, c'est que « toutes ces diverses sciences ne sont pas des chapitres divers d'une seule science, la Biologie ; qu'on ne peut pas les ramener les unes aux autres; qu'elles sont indépendantes, peuvent se développer indéfiniment, chacune dans son domaine, sans jamais se nuire mutuellement, se contrarier ou se contredire. »

Ainsi formulées, ces conclusions sont des plus conciliantes. Tous les esprits libres peuvent s'y rallier, sans rien abdiquer de leurs croyances ou de leurs sympathies.

A. C.

Les grands symptômes neurasthéniques (Pathogénie et Traitement), par le Dr Maurice de Fleury. — Paris, 1901, Félix Alcan. In-8.

Ce n'est pas un traité didactique, ce n'est pas davantage un ouvrage de vulgarisation que le livre de notre distingué confrère et ami de Fleury. C'est, si j'ose m'exprimer ainsi, un *livre vécu*. Et c'est ce qui en fait la valeur, ce qui en constitue l'indéniable originalité.

Il fallait, pour accomplir cette œuvre et la mener à bonne fin, tout à la fois un clinicien et un psychologue: de Fleury est l'un et l'autre, et il se double, il se triple, devrais-je dire, qualité rare, d'un écrivain élégant et disert. Nous tous, qui savons que la neurasthénie recrute la majeure partie de ses patients dans le monde des lettres, pouvons aisément comprendre les beaux succès obtenus par de Fleury dans ce milieu d'élection.

Mais il n'y a pas que les *cérébraux* qui paient leur tribut à ce moderne Minotaure ; il y a encore les médecins tout les premiers,

(1) Remy de Gourmont, *la Culture des idées*, p. 88.

que les soucis d'une clientèle de plus en plus difficile épuisent et tuent, les industriels en quête d'un nouveau progrès : tous les *surmenés*, en un mot, sont justiciables du moderne thérapeute, d'autant que la *neurasthénie* est souvent le masque qui dissimule des lésions morbides réelles et non plus, comme on les croyait naguère, des états imaginaires: l'*artério-sclérose*, la *goutte*, le *diabète*, le *cancer*, le *mal de Bright*, le *tabes*, la *paralysie générale !*

C'est à tous ces dolents que de Fleury tend la main pour assurer leur démarche chancelante. C'est à tous ces infortunés qu'il apporte le réconfort de sa bonne parole et à qui il dit : Reprenez espoir, vous qui avez trop médité, dans une crise de lassitude, sur le mot infernal du Dante :

Lasciate ogni speranza...

A. C.

Les éléments du blason, par V.-B. Paris, Lemasle, 3, quai Malaquais.

Ce petit opuscule, d'une lecture attachante, est destiné à nous initier à la science héraldique ; il nous permettra de lire avec plus de fruit les traités volumineux qui, au premier abord, nous rebuteraient plutôt. Le médecin devant aujourd'hui s'intéresser à tout, même à ce qui, en apparence, semble le plus hors de sa compétence, trouvera dans cette brochure des éléments d'information dont il pourra un jour tirer profit.

Aérolocomotion et aérotaumobiles, par le Dr A. MORA.

Puisque l'aérolocomotion est à la mode et qu'on ne parle que des exploits aéronautiques de MM. Santos-Dumont et de la Vaulx, on sera intéressé par la lecture de cette brochure, qui vient d'avoir les honneurs d'un *Premier-Paris*, signé, s'il vous plaît, de M. P. de Cassagnac (1).

Après un tel maître, tout ce que nous pourrions ajouter ne serait qu'un écho vraiment trop affaibli.

Livres reçus aux bureaux de la « Chronique ».

Recherches sur l'origine, les variations et les vicissitudes de l'emplâtre et du baume opodeldoch, par le Dr Paul FABRE (de Commentry). Paris, G Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, 1901.

La Colonne, par Lucien DESCAVES. Paris, P. V. Stock, éditeur, 27, rue de Richelieu, 1901 (*Sera analysé*).

La tradition celtique et ses adversaires, par le Dr Maurice ADAM, Joinville-le-Pont (Seine), 2, avenue Nast. Roger, éditeur,

Sanatorium médical d'Arcachon, pour tuberculeux adultes, par le Dr LALANNE. Bordeaux, imprimerie Gounouilhou, 11, rue Guiraude, 1901.

Recherche de l'huile de croton tiglium dans la teinture d'iode ; Analyse d'une eau de toilette suspecte, par M. E. Durieu. — *Construction simple d'une soufflerie à l'aide d'une trompe à eau : Dispositif de M. Cuniasse pour l'épuisement à chaud de quantités assez grandes de matières en poudre*, par M. F. — *Les médicaments dangereux et le projet de loi sur l'exercice de la pharmacie*, par le Dr Ed. Desesquelle. (*Bulletin des Sciences pharmacologiques*, no 6, juin et août 1901.) (*A suivre.*)

(1) Cf. l'*Autorité*, du 19 octobre 1901.

La « Chronique » par tous et pour tous

Une prétendue victime de la neurasthénie : Ed. de Goncourt.

Après la mort de son frère, Edmond de Goncourt n'a plus été que l'ombre de lui-même et n'a plus fait d'œuvre de longue haleine, écrit le Dr Gélineau (*Chronique Méd.*, 15 oct. 1901).

Or, après la mort de Jules, Edmond de Goncourt a publié, *seul* : *La Fille Elisa*, 1 vol.; *Les Frères Zemgamno*, 1 vol.; *La Faustin*, 1 vol.; *Chérie*, 1 vol.; *La Saint-Huberty*, 1 vol.; *La Clairon*, 1 vol.; *La maison d'un artiste au XIXe siècle*, 2 vol.; *Pages retrouvées*, 1 vol.; *Les artistes au XVIIIe*, 2 vol.; *Outamaro*, 1 vol.; *Hokusai*, 1 vol.; *L'amour au XVIIIe siècle*, 1 vol.; quatre volumes du *Journal* (plus ceux qui restent en manuscrits à la Bibliothèque nationale : la valeur d'environ 6 à 8 volumes, paraît-il, mais qui ne doivent être publiés que dix ans après la mort d'Edmond); *Manette Salomon*, pièce en 5 actes; *A bas le progrès*, 1 acte; *La Faustin*, 5 actes.

Soit, au total : 4 romans, 14 volumes de critiques artistiques, biographies ou mélanges ; 3 pièces de théâtre (je n'énumère que celles qu'il a écrites *seul*) ; sans compter de très nombreux articles au *Musée universel*, à la *Gazette anecdotique*, au *Voltaire*, à l'*Art*, au *Figaro*, à la *Vie moderne*, à l'*Evénement*, à la *Presse indépendante*, à l'*Echo de Paris*, au supplément du *Gaulois*, à la *Vogue*, au *Japon artiste*, dans les *Types de Paris*, etc. ; ses Préfaces, des *Nouveaux Songes*, de Poictevin, etc., etc. ; ses dessins, non catalogués.

Si M. le Dr Gélineau estime que des romans comme *Les Frères Zemganno, La Faustin, Chérie*... ne sont pas des œuvres *de longue haleine* je me permettrai de lui demander combien il lui faut de pages dans un roman (s'il les estime au poids), pour qu'il les classe dans les œuvres de *longue haleine*. — Est-ce plus ou moins de 350 pages ?..

«... *Sans doute, il dépeint encore* « ASSEZ BIEN » (cet ASSEZ BIEN me plaît !), *mais à condition que la description soit courte.* » Le récit de la mort sardonique de *la Faustin*, l'étude psychologique de *Chérie*, la mort de *Zemgamno*, etc., sont-elles des descriptions *courtes ?*

« ... *Seul, isolé, le flambeau a perdu tout son éclat.* »

Je regrette fort que M. Gélineau n'ait pas connu le grand écrivain français qui s'appelait Edmond de GONCOURT, cela lui aurait évité les assertions fantaisistes dont son article est gentiment émaillé. Un écrivain *isolé* qui réunit, chez lui, tous les dimanches, des artistes, des écrivains, des architectes, des savants ; un « prétendu » solitaire qui reçoit chez lui en des réunions amicales : O. MIRBEAU, les deux MARGUERITTE, DAUDET (père et fils), DESCAVES, les ROSNY, Paul ALEXIS, AJALBERT, GEFFROY, Jean LORRAIN, BURTY, de NION, HUYSMANS, de NITTIS, HAÏASAHI, CHARPENTIER, WILDE, Pierre GAVARNI, ROGIER, le Dr de FLEURY, FRANTZ-JOURDAIN, BARRÈS, BONNETAIN, etc., etc., j'en passe et des meilleurs, est-il vraiment si *isolé* que veut bien l'écrire notre peu informé confrère ?

Il semblerait, à en croire M. le Dr Gélineau, que, Jules disparu, Edmond fut irrémédiablement perdu pour la vie littéraire. Je ne sais où il a puisé les éléments de cette légende. Et d'ailleurs ne suffit-il

pas de lire le catalogue des œuvres personnelles d'Edmond, pour être immédiatement sûr que l'œuvre publiée après la mort du frère aimé fut au moins aussi considérable que celle publiée en collaboration ? Sans doute on pourrait réclamer des critiques compétents une appréciation sur l'œuvre personnelle d'Edmond, comparée à celle publiée en commun, mais là n'est pas la question. La mort d'un frère chéri, d'un ami fidèle, a porté un coup terrible au vaillant gentilhomme de lettres qu'était Edmond ; mais, après une courte période d'indicible douleur, il s'est repris et très courageusement remis au travail.

C'était *l'homme de lettres* par excellence : il n'aimait que la littérature. Jules en est mort, mais Edmond n'a pu supporter l'immense douleur de la perte de son frère que grâce à la littérature. Jusqu'au dernier moment de sa vie il a aimé les Lettres et s'est tenu au courant de la jeune littérature. Il les a tant aimées, les Lettres, qu'il a voulu que, même après sa mort, les jeunes écrivains pauvres pussent être secourus, grâce à la fortune qu'il a laissée par la vente de sa riche collection.

Jules n'est pas mort de neurasthénie, mais d'une tout autre affection, que M. le Dr Gélineau connaîtrait s'il s'était entouré de documents, indispensables quand on veut porter un diagnostic sur un malade qu'on n'a jamais vu. La mort de Jules n'est pas si ancienne, que l'on ne puisse retrouver, soit dans le monde médical, soit dans le monde littéraire, de nombreuses personnalités qui l'ont connu et qui ont assisté aux dernières scènes de sa lente agonie. Il ne me plaît pas pour le moment de parler d'un mort dont le frère m'a témoigné une amitié bien précieuse.

Je souhaite seulement à beaucoup d'hommes de lettres, et même à beaucoup de confrères, de conserver jusqu'à 60 ans la flamme du flambeau *sans éclat* de l'auteur « neurasthénique » de *La Faustin !*

Je ne veux pas insister sur les autres erreurs d'un confrère, par trop insuffisamment documenté...

La fille Elisa et *Germinie Lacerteux* ne sont pas le produit de la collaboration des deux frères. Seul, *Germinie* est due à cette collaboration...

Quant à BAUDELAIRE, il n'est pas mort neurasthénique. Il était très sobre : NADAR, son ami encore vivant, peut l'affirmer. Jamais il n'a eu ces « *éclairs d'intelligence s'éclipsant aussitôt.* » Jamais, au contraire, intelligence ne fut plus robuste, jusqu'à la maladie terminale, *héréditaire* dans sa famille, et qui n'a rien à voir avec une affection mentale ou une intoxication. Jamais BAUDELAIRE n'a abusé de café, de spiritueux et *encore moins* peut-être des femmes. Mais, en revanche, Jules de GONCOURT a certainement abusé du tabac : il fumait beaucoup, des cigares très forts.

Quant à Edmond, *il n'a jamais été neurasthénique*. Les Drs RENDU, BARIÉ, etc., qui l'ont soigné, n'ont diagnostiqué qu'une *lithiase biliaire*, qui le torturait depuis de longues années, même du vivant de Jules.

Il est vraiment trop commode de conclure, toutes les fois qu'il s'agit d'un artiste ou d'un homme de lettres, à la *neurasthénie*. Equation puérile que celle de quelques prud'hommes de la médecine : surmenage intellectuel — vu qu'il écrivait — donc besoin d'excitant — donc alcoolisme ; tabagisme — donc neurasthénie. On

finira par traiter V. Hugo lui-même de *neurasthénique*, et Gœthe de *névropathe* !

J'aime à croire que des diagnostics aussi peu solidement établis ne seront plus accueillis désormais qu'avec une extrême circonspection dans la *Chronique médicale*, revue *historique* et *sérieuse*.

Dr MICHAUT.

Le lac de Deuil et les hosties sanglantes.

Au 15 novembre, fête de saint Eugène, l'eau du lac Marchais, à Deuil-Montmorency, se teintait de rouge — dit notre confrère, le Dr Baschet. Cela n'a rien d'étonnant, si l'on songe aux couches de sulfate de chaux qui existent dans cette région de carrières à plâtre. Nous pourrions citer bien d'autres phénomènes identiques, survenus dans des conditions matérielles analogues. Nous en avons cité quelques-uns dans trois ou quatre articles qui ont paru dans *le Micrographe préparateur*.

Il y a une douzaine d'années, tout le monde pouvait aller constater à l'étang de la Vallière, à Mortefontaine, le phénomène des étangs ensanglantés.

Imaginez qu'on y ait versé des tonneaux de lie de vin, de distance en distance, et que cette lie de vin se soit étalée en nappes épaisses plus ou moins étendues, sur la vase du fond, en recouvrant d'une couche visqueuse, de teinte foncée, tous les objets qui s'y trouvaient englués : feuilles mortes, brindilles de bois pourri, pierrailles et détritus de toutes espèces. Quant à l'eau de l'étang, elle était par elle-même absolument claire et limpide ; c'est le fond de vase seul qui était tapissé de cette bourbe lie de vin.

Nous avons donc dû, avec une canne, ramener un peu de ce dépôt vaseux ensanglanté ; nous l'avons recueilli dans un flacon plein d'eau, et nous l'avons porté au professeur Baillon, qui a eu la bonté de l'examiner de près. Il nous a répondu que ce dépôt était formé d'une infinité de petites monades, qu'il prenait pour des animaux colorés en rouge. En réalité, ce sont sûrement des végétaux. Seulement, sont-ce des algues ou des champignons (1) ?

Notre conviction profonde, c'est que ce sont des champignons, que la nature a armés d'une façon particulière, afin de leur permettre de vivre dans un milieu chargé d'acide sulfhydrique, provenant de la décomposition du sulfate de chaux ; car cet acide sulfhydrique tuerait des ferments ordinaires, de la nature des champignons, tandis qu'il favorise la végétation des algues sulfuraires ! On a trouvé jusqu'à des cristaux de soufre, à l'intérieur de leurs cellules. Ce serait le cas de les appeler des champignons-algues, si ces deux mots ne juraient pas entre eux.

Rapprochons de ces étangs à fond lie de vin les hosties sanglantes. On sait que ce fut le cas du miracle de Mantoue.

---

(1) Il y a autant de raisons pour que ce soit l'un que l'autre. En effet, d'une part, elles ne ressemblent en rien aux algues unicellulaires ordinaires, que l'on a confondues jusqu'à ces derniers temps avec les infusoires ; d'un autre côté, leur forme extérieure rappelle, dans certains cas, les petit champignons des levûres, dont les cellules sont beaucoup plus petites que celles de nos algues inférieures. Cependant leur contenu rappelle tout à fait celui des algues, chlorophylle masquée par un pigment coloré en rouge, tandis que ces êtres vivent le plus souvent en parasites, à la manière des champignous, contrairement aux algues. On voit donc l'extrême difficulté de leur classification. (Dr B.)

En 805, le pape Léon III vint visiter Charlemagne à Kiersy, qui le conduisit de là à Aix-la-Chapelle, précisément pour l'entretenir de ces hosties ensanglantées, et lui dire de ne pas y attacher d'importance. On s'était rendu compte bien vite que ce n'était pas du sang, mais un ichor fétide, ayant le goût et l'odeur du moisi. Si, au premier abord, on avait pu s'y tromper, le silence que l'on fit sur cette communication restée secrète, entre le pape et l'empereur, nous indique clairement ce qu'ils en pensèrent tous deux. Inutile de troubler les consciences alarmées : le pain d'hostie est susceptible de se gâter comme le pain ordinaire. Vouloir que les hosties ne soient pas attaquées par les moisissures, ce serait aussi absurde que si l'on exigeait qu'une hostie consacrée eût un autre goût que celle qui ne l'est pas.

Dr Bougon.

La Sultane Française.

L'article que vous avez consacré à la Sultane Validé, mère de Mahmoud II, dans votre numéro du 1er octobre courant, m'a rappelé une notice parue dans le *Musée des Familles* (tome XXIII, 1855-56), que j'avais lue dans ma jeunesse et que je viens d'avoir la curiosité de relire. Cette notice, dans le but de mieux intéresser le lecteur, est écrite dans le style romanesque de l'époque, et avec des détails évidemment imaginés. Elle ne paraît donc pas avoir une grande valeur documentaire au premier abord, et je ne vous la signalerais pas, si je n'avais été frappé en la relisant de deux faits qui me paraissent mériter votre attention.

Cette notice, qui est en parfait accord avec ce que vous avez raconté de Mlle Aimée Dubuc de Rivery, est signée Charles Beaufranc, et une note en bas de page nous apprend que l'habitation-sucrerie, la Pointe Royale, où est née l'héroïne de l'histoire, était devenue la propriété de MM. Emile et Jules Beaufranc, évidemment parents de l'auteur.

Existe-t-il encore de ces Beaufranc ? Il serait intéressant de le savoir.

De plus, la notice en question raconte que le sultan Mahmoud II aurait eu la curiosité de faire contrôler le récit que sa mère lui avait fait de ses aventures.

Il aurait envoyé à la Martinique un drogman, qui en aurait rapporté une note, écrite ou dictée par les frères de Mlle Dubuc de Rivery, note confirmant de tout point ce que vous en avez raconté. L'auteur prétend que cette note avait été déposée aux Archives de l'ambassade de France à Constantinople. Il affirme l'y avoir vue, de ses yeux vue, ce qui s'appelle vue (*sic*).

Cette note existe-t-elle toujours ? Il devrait être facile à un homme ayant des relations étendues comme les vôtres de s'en assurer ; en cas d'affirmative, le petit point d'histoire que vous cherchez à éclaircir le serait définitivement.

Dr Guénel,
2, rue Royale, Nantes.

*
* *

Vous avez bien raison de rejeter, par rapport à la Sultane française, toute autre piste que celle de Mlle du Buc.

M. le baron Gaëtan DE WISMES (rue du Coudray, Nantes) prépare un article sur elle dans le *Chercheur des provinces de l'Ouest*, cette dame étant alliée à sa famille et, si je ne me trompe, cousine de la mère de notre ancien sénateur, M. DE LAREINTY.

Elle fut toujours la protectrice des œuvres françaises à Constantinople et avait fait promettre à ses fils de lui amener un prêtre à son lit de mort.

Un beau jour un capucin français fut enlevé, sans mot dire, par les officiers du sultan, conduit au palais et introduit dans le sérail. Il crut son heure dernière venue. C'était la Sultane Validé qui le faisait appeler pour lui demander une dernière absolution. Put-il lui administrer les autres sacrements? C'est ce que M. de Wismes sait peut-être, mais je l'ignore.

On conserve, paraît-il, à la Visitation de Nantes (rue St-Clément), des cahiers de devoirs de la pauvre femme.

Dr VIAUD-GRANDMARAIS,
Professeur à l'Ecole de Médecine de Nantes.

Errata et Addenda

Ajoutons encore un nom à ceux qui ont été donnés ici même (*Chronique médicale*, 1897, 705) et par nous, et par notre laborieux confrère Baudouin (*Gazette médicale de Paris* et *Chronique médicale*, 1901,645) : c'est celui de DULONG, chimiste et physicien éminent (1785-1838).

D'après le Dr Duché (1), Dulong serait entré à 15 ans à l'Ecole Polytechnique.

Sa faible santé l'obligea d'en sortir; *il exerça quelque temps la médecine*, puis il se livra à l'étude de la chimie.

Notre liste des *évadés* s'allonge tous les jours et le prestige de notre chère profession s'en relève d'autant.

***

Pætus (2) s'écrit avec un *a* et non avec un *o*. Ce qualificatif vient du grec παίω frapper, agiter, agir vite. Il semble donc désigner surtout un individu qui remue vivement les yeux en tous sens, qui clignote ou qui agite ses paupières de contractions incessantes ; de là à penser au *nystagmus*, il n'y avait qu'un pas. Dr BOUGON

***

D'où vient le mot Agrippa? (VIII, 563). — Agrippa ne vient pas du latin, mais du grec αγριπευω ποδα, saisi par les pieds. Nous disons de même en français : *agripper*, saisir avec les griffes. Ici le sens grec d'αγριπευω, c'est saisir avec un filet, avec un lien, et même pêcher; de γριπος, rets, filet. Ce mot ne vient donc pas du latin *ægritudo*, ainsi que notre confrère l'avait pressenti.

Dr B.

(1) *De la Précocité intellectuelle*, p. 25.
(2) Cf. *Chronique*, p. 671.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901).

N° du 1er mars 1901. — Les blessures de guerre de Napoléon, par M. le Dr CALLAMAND (de Saint-Mandé). — La médecine et les médecins au théâtre : *La Dormeuse*. — La zoophilie de la reine Victoria.

N° du 15 mars 1901. — Les tuberculeuses célèbres : Mademoiselle de Lespinasse, par M. le docteur PLICQUE. — Projet de fondation d'un cours d'anatomie par le Pape Benoît XIV ; Une trousse de chirurgien au XVIIIe siècle, par M. le vicomte BOUTRY.

N° du 1er avril 1901. — Un maniaque couronné : le sultan Abd-ul-Hamid II. — Cœur et foie en littérature, par M. le Dr A. GILBERT, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. — La cérémonie du Jeudi Saint à la Cour.

N° du 15 avril 1901. — La mort du Dauphin, père de Louis XVI, par M. le Dr G. BASCHET. — J.-J. Rousseau jugé par Sainte-Beuve. — Une lettre inédite d'Antoine Dubois. — Une lettre inédite de Boerhaave.

N° du 1er mai 1901. — L'aphonie de Boileau-Despréaux, par M. le Dr COURTADE. — La zoophilie du Sultan. — Comment est mort Charlemagne, par M. le Dr BOUGON.

N° du 15 mai 1901. — A propos des « Remplaçantes », par M. le Dr FLANDRIN. — Du rôle de la superstition et des remèdes miraculeux dans le traitement des plaies au moyen âge, par M. le Dr GOTTSCHALK.

N° du 1er juin 1901. — Les Morts mystérieuses de l'Histoire ; Préface du professeur LACASSAGNE (de Lyon). — Curieuse anomalie. — Singulier certificat médical.

N° du 15 juin 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS. — Le « drageoir » de Louis XVIII.

N° du 1er juillet 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS (*suite*). — Un autographe polymorphe de Balzac. — Le premier interne des hôpitaux de Paris.

N° du 15 juillet 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS (*Suite*). — La neurasthénie de Charles Darwin, par M. le Dr L. HAHN. — Le premier asile de nuit. — La reine Victoria et le chloroforme.

N° du 1er août 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS (*Suite*). — L'Institut Pasteur prévu en 1772, par M. le Dr MICHAUT. — Le Dr Procope et son apologie des francs-maçons.

N° du 15 août 1901. — Le « trac » au théâtre, par M. le Dr Paul HARTENBERG. — Chevreul, arbitre de la mode. — Le régime d'un savant. — L'acte de naissance de Chevreul. — Le père de Chevreul.

N° du 1er septembre 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS (*Fin*). — De quand datent les bureaux de nourrices ? par M. E. BEAUREPAIRE. — La radiographie prédite par Champfleury.

N° du 15 septembre 1901. — Les stigmates obstétricaux à travers l'histoire, d'après un livre récent, par le Dr CABANÈS. — La goutte de Louis XVIII. — Ambroise Paré précurseur.

N° du 1er octobre 1900. — Le sultan Abd-ul-Hamid II descend-il d'une Française ? par le Dr CABANÈS. — La Peste de Marseille. — Mgr de Belzunce et le chirurgien Guyon, par M. le Dr LE DOUBLE (de Tours).

N° du 15 octobre 1901. — Une victime de la neurasthénie ; Jules de Goncourt, par M. le Dr GÉLINEAU. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution, par M. le Dr MIQUEL-DALTON — Des conditions de pureté du phospho-glycérate de chaux.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

CABANÈS
teur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — No 22 15 NOVEMBRE 1901

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE



PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

Autour des « Avariés »

Prologue, par le Dr Cabanès.

Opinions des Médecins : Professeur Fournier, Drs Balzer et Barthélemy, Professeur Brouardel ; des auteurs, directeurs de théâtre et artistes dramatiques : MM. V. Sardou, Clémenceau, Deval ; de Mesdames Sadda Yacco et Sarah Bernhardt ; des romanciers spéciaux : MM. André Couvreur et Michel Corday.

Interview de M. Brieux.

Les *Avariés*, Acte II, scènes III, V et VIII.

Gravure hors texte : Fac-simile d'un autographe et de la signature de M. Brieux.

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Pays d'Union postale.	**12** —

8e ANNÉE N° 22 15 NOVEMBRE 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Autour des « Avariés » [a]

PROLOGUE.

La médecine tient une place de plus en plus large dans les préoccupations de nos auteurs dramatiques. Sous couleur de thèses sociales, la pathologie a fait son entrée, une entrée bruyante, sur la scène de nos théâtres. Tantôt c'est une maladie qui fait le sujet d'une pièce, tantôt c'est un médecin qui y tient un rôle, parfois même le principal. Est-ce un bien? Est-ce un mal ?

La question est de celles qui réclament une solution ; mais le problème, plus complexe qu'il ne semble de prime abord, demande mûre réflexion. Nous pouvons toutefois déclarer, en principe, que nous n'avons qu'une foi médiocre dans ce nouveau mode de vulgarisation des théories scientifiques à l'usage des gens du monde. Et d'abord il nous apparaît que l'on a beaucoup abusé en ces dernières années de cet élément dramatique. Pour notre part, — et nous n'entendons engager que notre opinion personnelle, — nous trouvons pour le moins fastidieux de pareils spectacles, soit qu'ils nous choquent par leur réalisme trop brutal, soit qu'ils nous ennuient par leur forme apologétique et confessionnelle.

Mais, nous objectera-t-on, le public y prend goût — et MM. les directeurs de théâtre suivent le goût du public.

Il n'est pas dit que ces sortes de spectacles le divertissent tant que cela, le public : il s'y rue le plus souvent par snobisme ou par malsaine curiosité. Sans être grand clerc, il est permis de supposer que, sans le *veto* imbécile de la Censure, la nouvelle pièce de M. Brieux, les *Avariés*, aurait tenu quelques jours, mettons quelques semaines, l'affiche, et le silence se serait fait sur elle.

Vous connaissez tous, à cette heure, les incidents dont on s'est entretenu sur le boulevard et ailleurs : la suppression préventive des *Avariés;* l'accusation, en termes fort courtois, du reste, de plagiat, lancée par M. Alexandre Hepp, et se terminant par une embrassade générale ; les deux auteurs se congratulant mutuellement et déclarant *urbi et orbi*, c'est-à-dire devant la galerie badaude, que le roman de l'un et la pièce de l'autre avaient atteint un chiffre d'édition — invraisemblable.

(*a*) Pour la composition de ce n° spécial, nous nous sommes assuré la collaboration de M. G. Philip, collaborateur à divers quotidiens, dont le concours nous a été précieux. Nous sommes heureux de reconnaître publiquement la part qui lui revient dans notre travail commun.

Sans doute le théâtre est un tremplin, une tribune, veux-je dire, retentissante. Mais tous les sujets peuvent-ils être mis à la scène ? Qui ne se souvient de la tentative plutôt malheureuse de M. de Chirac ? N'y a-t-il pas d'autres moyens de frapper l'imagination ? Au surplus, à quoi toutes ces campagnes contre les fléaux sociaux ont-elles abouti ? Y aura-t-il un ivrogne de moins ? Y aura-t-il une Vestale de plus ? Ces questions nous ont paru de celles qui méritaient d'être posées, et c'est pourquoi nous avons songé à ouvrir une enquête dont nous allons faire connaître les intéressants résultats.

La première porte à laquelle nous devions frapper était celle de l'éminent professeur Fournier, l'homme dont l'autorité en telles matières est de tous reconnue, le fondateur de la *Ligue de prophylaxie contre la syphilis.*

Chez le professeur Fournier.

Ce que je pense du *veto* de la censure? Ah! c'est bien simple! Je le trouve inepte, ridicule, et qui pis est, malfaisant, car la pièce de Brieux est, à mon sens, essentiellement moralisatrice.

C'est un véritable service que rend à la société le jeune dramaturge, en prévenant les familles du danger réel qui les menace, et qu'elles ignorent ou méconnaissent.

La *syphilis* est plus dangereuse que l'antique *lèpre* ou que la *peste ;* car la *syphilis* ne fait pas que de la *syphilis ;* elle fait de la *parasyphilis ;* tout un groupe de maladies viennent se greffer sur elle, et, parmi elles, trois fort redoutables :

La *paralysie générale*, dont la mort est le seul remède; le *tabes* ou *ataxie locomotrice*, qui aboutit à des infirmités motrices ou sensorielles (cécité, etc.), également incurables ; la *leucoplasie* qui, née le plus souvent de la syphilis et de l'irritation buccale par le tabac, dégénère très habituellement en *cancer lingual*, inévitablement mortel à brève échéance.

De plus, malgré les progrès de la science, on meurt de la syphilis ; on en meurt plus qu'on ne le croit, et surtout qu'on ne le dit. On en meurt, par le cerveau le plus souvent, mais on en meurt aussi par la moelle, par le rein, par le foie, par le larynx, par le poumon, par le cœur, par les artères, par troubles généraux chroniques et cachexie progressive, enfin par malignité sidérante.

Voilà les dangers individuels de la syphilis. Venons-en maintenant au méfait qu'elle exerce sur la famille, les enfants et l'espèce.

Relativement à la famille, elle constitue un triple danger social : 1° elle contamine la femme dans le ménage ; 2° elle désunit les époux, conséquence naturelle de l'injure faite à la femme par le mari ; 3° elle ruine matériellement la famille par la maladie, l'incapacité ou la mort du mari.

Mais ce qu'il y a de pis, de plus néfaste dans la syphilis, c'est le *groupe des méfaits héréditaires* de la maladie, mé-

faits épouvantables, se traduisant par de véritables *hécatombes* d'enfants.

La syphilis est, en effet, prodigieusement *meurtrière* pour l'enfant. Elle le tue, soit avant sa naissance, soit dans ses premiers jours, ou ses premières semaines, soit dans un âge plus avancé.

Enfin, de par ses conséquences héréditaires, la syphilis peut constituer une cause d'abâtardissement, de dégénérescence pour l'espèce, et cela, en donnant naissance à des êtres infériorisés, décadents, dystrophiés, déchus.

Soit déchus *physiquement*, c'est-à-dire naissant à l'état d'avorton, pour rester petits, rabougris, etc., puis devenir rachitiques, contrefaits, bossus, etc. ; ou bien naissant avec les dystrophies les plus diverses (bec-de-lièvre, pied-bot, surdi-mutité, infantilisme testiculaire, etc.).

Soit déchus *psychiquement*, et constituant alors des arriérés, des simples, des déséquilibrés, des détraqués, des imbéciles, des idiots, et même des monstres.

Je m'arrête : je vous en ai assez dit pour que vous puissiez juger ce fléau. Je vous en ai assez dit pour que vous regardiez toute œuvre destinée à la lutte prophylaxique contre lui, comme éminemment saine et moralisatrice ; c'est le cas de la pièce de Brieux.

Je sais bien que l'on dit : « De tels sujets ne doivent pas être mis sur la scène. » Pourquoi non, s'ils sont scéniques, s'ils sont du théâtre, si du conflit de caractères, d'idées, de passions qu'ils engendrent, naissent des impressions dramatiques ?

Le roman n'atteint qu'une partie du public ; le théâtre en atteint une plus grande. Qu'un malhonnête homme, un coureur de dot atteint de syphilis, voie jouer les *Avariés*, cela ne le corrigera pas ; mais cela instruira l'ignorant, celui qui est le plus exposé au mal, parce qu'il n'y pense jamais ou en ignore les conséquences.

Opinions des docteurs Balzer et Barthélemy.

Un des disciples du Dr Fournier, le Dr Balzer, médecin de l'hôpital Saint-Louis, ne partage pas complètement l'opinion du maître.

Je trouve fort intéressante la tentative de M. Brieux ; donc nul plus que moi n'admire le talent et la haute probité littéraire de cet auteur dramatique ; mais je la juge inutile.

La leçon qu'il prétend donner sur la scène ne peut porter qu'à faux ; quel est le spectateur qui sortira du théâtre Antoine plein de la crainte que veut lui inspirer l'auteur ? quel Don Juan syphilitique laissera échapper une victime parce qu'il aura vu jouer les *Avariés* ?

La pièce lui aurait-elle produit l'impression que souhaite Brieux, que lui en restera-t-il vingt-quatre heures après ?

Non, le théâtre ne peut pas et ne doit pas être une école de mœurs : nous y allons pour nous distraire, non pour nous instruire.

A l'encontre du Dr Balzer, le secrétaire général de la *Ligue de prophylaxie*, M. le Dr BARTHÉLEMY, médecin de la prison de Saint-Lazare, est absolument d'accord avec le professeur Fournier.

On ne saura jamais trop crier aux parents et aux jeunes gens : « Prenez garde à la syphilis ! » Or, le livre ne porte pas; seule, la conférence, la pièce de théâtre, en un mot, le verbe, attire les foules et les émeut. Ce que la pièce de Brieux aurait eu d'excellent, c'est qu'elle aurait instruit bien des ignorants, révélé la gravité du mal à bien des inconscients, si M. Roujon, le « représentant de l'hypocrisie officielle », comme il lui plaît de se nommer, n'était venu l'interdire.

Cette interdiction est un malheur, et j'en suis, pour ma part, désolé ; elle consacre officiellement le vieux préjugé qui fait désigner du nom de « maladies honteuses » les maladies vénériennes. Ah ! bien non, il n'y a pas de maladies honteuses, il n'y a que des maladies ; et si celle-ci n'avait pas été tout d'abord classée parmi les affections qu'on doit dissimuler, peut-être n'aurait-elle pas, au point de vue de la famille et de la descendance, toutes les conséquences sur lesquelles M. Brieux a voulu attirer 'attention.

Opinion de M. le professeur Brouardel.

Un de nos confrères de la presse quotidienne ayant eu l'idée, peut-être ingénieuse, mais que nous n'aurions pas eue, nous l'avouons, de consulter l'homme qui avait le plus qualité pour parler au nom de la science officielle, M. le doyen BROUARDEL, nous ne saurions faire mieux que d'enregistrer les déclarations qu'il a recueillies.

Mon avis est que mieux vaudrait s'abstenir. Les auteurs ont d'autres sujets.

J'entends bien ce que l'on prétend. On dit que le théâtre, envisagé de cette manière, a pour but d'éduquer la masse, de lui faire toucher du doigt le danger de certaines maladies, de certaines contagions. Mais, pour obtenir un résultat semblable, pour amener les malades à se bien soigner, et les bien portants à éviter les malades insuffisamment rétablis, le théâtre n'est pas, je crois, indispensable. Il y a les conférences, les brochures, le journal, à mon sens mieux appropriés.

C'est par le livre que l'on doit mettre les pères de famille en garde contre certains gendres coupables d'avoir eu une jeunesse un peu folle et... malheureuse. Ils ont, ces pères de famille, une pierre de touche infaillible. Que ne renvoient-ils à une Compagnie d'assurances sur la vie celui qui vient leur demander la main de leur fille ?

Les Compagnies refusent d'assurer l'homme insuffisamment

guéri de la maladie dont il est traité dans les *Avariés*... Et c'est justice. Soignez-vous, que diable ! puisqu'il vous est possible de guérir... ou presque !

Voyez-vous, Monsieur, l'homme qui, n'étant pas guéri, aspire à se marier, est un criminel.

— Mais lorsqu'il est guéri ? Faut-il donc condamner à un célibat perpétuel celui pour qui Vénus a eu, jadis, des cruautés ?

— Eh ! non, car alors il y aurait trop de célibataires, en France et dans le monde... Mais ce qu'il faut, c'est s'assurer que les *cruautés* dont vous parlez soient anciennes, qu'il n'en reste plus de traces. Pour cette constatation, le médecin est tout indiqué. Le soupirant a le devoir de s'y soumettre, et le père celui de la réclamer. Jamais on ne le répétera suffisamment.

Après l'opinion de la Faculté, il nous a paru qu'il ne serait pas oiseux de connaître les impressions des hommes de théâtre.

Parmi ceux-là nous avons fait plus particulièrement choix de MM. Sardou, Clémenceau et Abel Deval, tous les trois étant des *évadés* de la médecine.

N'ayant pu joindre M. Sardou, nous avons dû lui écrire. Avec sa bonne grâce accoutumée, M. Sardou s'est empressé de nous adresser la réponse qu'on va lire, réponse beaucoup trop courte, à notre gré :

Je ne veux en aucune façon me prononcer sur le cas en question; je n'irai même pas lundi à la lecture des *Avariés* par Brieux, pour n'avoir pas à dire mon opinion de la pièce, ni du sujet.

V. Sardou.

Nous apprécions trop la délicatesse des mobiles qui ont inspiré la réponse du maître dramaturge pour ne pas comprendre sa réserve.

Chez M. Clèmenceau.

Nous trouvons l'ancien *leader*, qui a momentanément déserté l'arène politique pour une retraite plus paisible, toujours alerte, d'esprit toujours vivace, et d'une courtoisie d'accueil dont il nous restera un cordial souvenir.

Bien que rebelle à l'interview, M. Clémenceau veut bien se départir en faveur d'un confrère, du directeur de la *Chronique médicale*, de sa réserve habituelle. Et c'est une conversation charmante, un peu à bâtons rompus, qui s'engage, et que nous regrettons de ne rendre que fort imparfaitement.

L'opinion de M. Clémenceau était intéressante à connaître à un triple point de vue : comme médecin,—comme homme politique,—comme dramaturge. (M. Clémenceau vient, on le sait, de faire représenter ces jours derniers, à la *Renaissance*, une pièce en un acte, *le Voile du bonheur*, qui accuse un tempérament dramatique de premier ordre. Ce diable d'homme a toutes les chances : il aborde tous les genres, et en tous sa maîtrise éclate.)

Que pensait l'auteur dramatique de ces tentatives répétées d'art médico-social ; le médecin, de ce nouveau procédé de vulgarisation de certaines méthodes et doctrines scientifiques ; l'homme politique, du dernier exploit de la censure ?

Tout peut être mis au théâtre ; c'est une question de doigté. Je n'ai pas la prétention de faire la leçon à Brieux : il a fait ses preuves. Il a du talent, il a du métier, il connaît son public. Ses pièces ont pour la plupart réussi. J'irai voir celle-ci comme les précédentes, et j'applaudis d'avance à son succès.

Mais quelle est l'influence moralisatrice de ces sortes de pièces ? Ah ! elle est bien incertaine. Je doute que les *Remplaçantes* aient engagé une mère de plus à allaiter son enfant. Beaucoup de femmes sont allées pleurer chez Antoine, mais elles n'en continueront pas moins à donner leur enfant à une nourrice mercenaire. Et puis, l'allaitement au sein, entre nous, est-il tant que cela indispensable ? J'en suis, comme tous les médecins, un partisan déterminé ; j'ai fait là-dessus jadis des rapports au Conseil général de la Seine, où je me prononçais catégoriquement en faveur de ce mode d'allaitement que je considère comme l'allaitement idéal. Depuis lors, j'ai eu occasion de visiter une colonie de l'Assistance publique, un village de la Nièvre, où cette administration envoie ses nourrissons. Et j'en ai rapporté la plus favorable impression. Ce sont pourtant des enfants nourris au biberon, mais, par exemple, ce qu'ils sont tenus proprement ! La propreté, voilà ce qu'il faut recommander : un joli thème à développer pour Brieux ! En Angleterre, du reste, ont-ils autre chose que des *nurses*, c'est-à-dire des nourrices sèches, et les enfants s'en portent-ils plus mal ?

Pour en revenir à la pièce interdite, je n'ai pas besoin de vous dire mon sentiment sur la censure. C'est par trop bête d'interdire tel ou tel sujet : le public est encore le meilleur juge. C'est encore lui qui prononce en dernier ressort.

Pour ce qui est du sujet mis à la scène, comme je vous le disais, tout peut être mis au théâtre. Mais il y a des dangers plus pressants, un fléau autrement redoutable que la syphilis, et qu'il faut combattre d'urgence : l'alcoolisme, par exemple. La syphilis n'est plus ce qu'un vain peuple pense. Elle est devenue relativement bénigne, et combien qui courent les rues et qu'on ne soupçonne pas atteints du mal vénérien ! Et puis, cela détournera-t-il un seul de nos jeunes gens de courir où vous savez ? Ah ! si on nous montre sur les tréteaux un homme rongé par la syphilis, présentant des lésions horribles, peut-être cela donnera-t-il à réfléchir ; mais si, encore une fois, Antoine vient nous faire une conférence sur les dangers de cette maladie, et que nous assistions à un nouveau monologue, cela produira-t-il un effet quelconque sur les masses ? J'ai tout lieu d'en douter.

L'alcoolisme, c'est une autre affaire. L'alcool produit l'épilepsie, la paralysie générale, la folie, l'homicide, le suicide. Voilà l'ennemi à combattre, et toutes les armes sont bonnes. Allons au plus pressé, n'est-ce pas votre avis ?

Et comme nous demandons à M. Clémenceau si, en sa qualité de médecin, il n'a jamais songé lui-même à mettre une thèse médicale sur la scène :

— Je n'y ai jamais pensé. Et ce n'est pas dans mes préoccupations futures. Il y a dans la vie assez de sujets de drame, sans aller chercher plus loin...

Opinions de M. Deval et de Mmes Sadda Yacco et Sarah Bernhardt.

Le docteur Abel Deval, directeur de l'Athénée, approuve entièrement M. Brieux, sous la seule réserve que sa pièce ait de l'intérêt.

Toute thèse médicale ou sociale est intéressante au théâtre, à la condition, nous dit-il, de ne point faire de plaidoyer à perte de vue, de se souvenir que la scène n'est point une chaire : il faut que ce soit non l'auteur, mais le spectateur qui dégage lui-même la leçon du drame qui se déroule sous ses yeux.

Si M. Brieux a procédé de cette manière, il a fait vraiment une œuvre dramatique.

Pour ce qui est de l'interdiction de la censure, vous devinez mon sentiment ; j'ai eu personnellement assez à souffrir de l'ignorance et de l'entêtement de ces Messieurs pour savoir de quoi ils sont capables.

Profitant de l'aménité de notre interlocuteur, nous nous hasardons à lui demander, puisqu'aussi bien nous n'avions pas réussi à la rencontrer avant son départ, s'il ne pourrait pas nous faire connaître l'opinion de son ex-pensionnaire, Mme Sadda Yacco, la célèbre protagoniste du drame réaliste, l'artiste japonaise que tout Paris a glorieusement fêtée.

Vous tombez à merveille, nous répond M. Deval : nous avons eu dernièrement l'occasion de parler, avec Mme Sadda Yacco, de la pièce de Brieux qui a fait ces jours derniers, et fait encore les frais de toutes les conversations.

Je puis vous certifier que Mme Sadda Yacco serait trèsdisposée à jouer des pièces de cette nature, à la seule condition que le rôle soit assez vivant pour permettre à son talent si souple du reste, de s'y déployer. Elle a montré qu'elle n'était pas de celles à qui il répugne de montrer sur la scène les brutalités de la vie.

Nous avions espéré, sans nous faire beaucoup d'illusion à cet égard, pouvoir recueillir les impressions de notre grande tragédienne ; mais seul le barde officiel de la République a libre accès auprès de son illustre interprète : force nous a été de nous conten-

ter, à défaut de la voix d'or, de l'organe, moins harmonieux, du secrétaire de ses commandements, un homme du monde d'un parfait commerce du reste.

Mme Sarah Bernhardt ne peut donner d'opinion tant qu'elle n'a pas vu la pièce ; de pareils sujets, cependant, ne sont point, *a priori*, pour lui déplaire ; tout, dit-elle, dépend de la manière dont M. Brieux a traité son sujet.

A défaut de l'astre, il faut bien se contenter de ses pâles reflets.

Maintenant que voilà exposées les opinions des médecins, des auteurs et des artistes dramatiques, il nous restait à demander à l'un de nos confrères qui a trouvé sa voie dans le roman, et qui, bien qu'à ses débuts, a conquis déjà dans ce genre une réelle et très légitime notoriété, d'exposer à cette tribune libre qu'est la « Chronique » ses idées sur l'évolution du théâtre qui se poursuit sous nos yeux et sur l'avenir qui lui est réservé.

M. André Couvreur était d'autant plus qualifié pour prendre la parole en cette circonstance qu'il a écrit un roman (*les Mancenilles*) sur le sujet même qui a servi de thèse à M. Brieux.

Cher Monsieur Cabanès,

Il serait fort hasardeux de traiter en quelques lignes et aussi hâtivement que vous me le demandez ce grave sujet de l'interdiction des *Avariés*. Songez donc que votre question envisage toute l'utilité sociale du théâtre, et qu'elle vaut un livre documenté et médité. Ayant déjà exposé le danger de la syphilis dans un de mes romans, je ne puis que me réjouir de le voir traduit à la scène. Je crois que la pièce qui avertit et qui enseigne est un excellent procédé de moralisation. Libre à ceux que le thème n'intéresse pas ou répugne, d'aller satisfaire leur esthétique au café-concert et d'y humer le stercor des gauloiseries. D'ailleurs, les arguments à invoquer en faveur de la représentation des *Avariés* ont déjà été proclamés par M. Brieux dans les journaux. Je ne pourrais donc que vous les répéter ; de même je vous redirais ceux que M. le professeur Fournier a très noblement exprimés dans le *Bulletin de la Société française de prophylaxie sanitaire* du 10 juillet. J'ai en outre pour le talent et pour l'œuvre de M. Brieux une très vive admiration. Je le sais, en même temps qu'un vigoureux dramaturge, un artiste de toute conscience et de toute probité, dont je suis fier d'avoir obtenu l'estime. Sa littérature entière est soucieuse du bien et de la beauté, et la décision de la censure ne saurait entraîner chez moi que le sourire, sinon l'indignation.

On jouera tôt ou tard les *Avariés*, parce que cette pièce comporte un enseignement supérieur que la didactique du théâtre ne doit pas négliger. L'art théâtral suit depuis vingt ans, depuis Antoine, une évolution dont on ne peut méconnaître l'importance. Il envisage tous les grands problèmes humains et les fait rebondir sur le tremplin de la scène. Telle thèse autrefois choquante pour le monde, et repoussée par lui, se voit maintenant accueillie avec faveur. Quelle est la raison de cette transformation ?... Sont-ce les auteurs qui forcent le goût du spectateur ? Est-ce au contraire l'esprit du public qui, en raison d'un assagissement dérivant de luttes sociales progressivement plus ardentes, réclame des idées

plus en harmonie avec le souci de ses conceptions? Je ne saurais trancher la question. Mais l'évolution s'accomplit, et si M. Brieux a trébuché en voulant faire un nouveau pas, nul doute que l'obstacle, qui le fit hésiter un moment, ne soit franchi avant peu. On jouera les *Avariés*.

Et l'on jouera bien d'autres choses encore, quantité de problèmes suscités par des penseurs soucieux d'imposer, par le théâtre, l'enseignement que le livre ne donne pas assez (car on lit trop peu), et que l'éducation des lycées néglige totalement. En effet, le péril vénérien est-il seulement envisagé devant nos collégiens? Nullement. A-t-on jamais pensé à parler à l'écolier du capital de santé et de force constituant la suprématie d'un pays, et conséquemment son bonheur? Lui apprit-on que ce capital réside dans l'intégrité de la race, dans la transmission de l'excellence héréditaire? Non, jamais. On farcit l'élève des problèmes mathématiques et physiques destinés à parfaire l'essor industriel; on lui enseigne même les rythmes latins ou grecs qui concourent à l'art — et de cela je ne saurais blâmer les éducateurs. Mais on oublie tout à fait de l'édifier sur ce qui constitue l'essence même de la vie, sur ce qui doit faire triompher l'espèce. Cette négligence est d'une incurie très blâmable. Il faut donc bien que le théâtre s'occupe de cet enseignement, puisque la pédagogie s'y refuse... Voilà pourquoi, tôt ou tard, on jouera les *Avariés*.

Aussi bien, je considère cette interdiction de la pièce nouvelle comme le phénomène le plus évident du conflit des esprits actuels, mettant en ligne, d'une part, les vieux préjugés de pudibonderie et de fausse morale que nous valut l'obscurantisme des religions qui s'obstinent à conserver leur mainmise sur l'esprit humain et se refusent à emboîter le pas à la science — et d'autre part, l'impatience indignée des sociologues tels que M. Brieux, n'hésitant pas, ceux-ci, à s'emparer de tous les moyens qu'ils estiment propres à démolir les vieux errements pour révéler la religion du vrai et les dogmes de la didactique. Je suis convaincu que cette transformation est souhaitée par beaucoup de gens qu'on ne pressent pas; et que votre enquête, si elle était poussée jusque dans les milieux extra-médicaux, aurait pour résultat de blâmer la décision de la censure, et de proclamer, avec nos médecins, la nécessité d'une nouvelle éducation, même par le théâtre. Des protestations, d'ailleurs, viendraient aussi en nombre.

Pour ma part, j'en ai déjà entendu, émises par des intelligences autorisées. « Assez de médecins, assez de pathologie au théâtre! » s'écrièrent certains, devant moi. Non : jamais assez! Le médecin devient le prêtre social dont à l'avenir la prévoyance, les mesures d'hygiène et de prophylaxie influeront sur les destinées de la vie; et la pathologie est un culte que l'on commence à respecter, l'autre, celui purement basé sur la foi et sur la crédulité, s'amoindrissant de jour en jour. Voilà pourquoi forcément, fatalement, la science est destinée à se mêler intimement à l'art dramatique. Voilà pourquoi, de plus en plus, les écrivains se persuaderont que derrière les cas de casuistique, il y a le fait matériel qui les engendre, et que, dans le laboratoire cérébral, la matière domine l'idée et la modifie selon ses propres bouleversements.

On est lassé de voir reparaître, sous des aspects plus ou moins

fantaisistes, cette invariable histoire de l'adultère, qui n'a d'autre aboutissement que de nous rendre l'amour bafouable ou méprisable. Tant de sujets graves et passionnants sont là, qui palpitent avec l'effort tourmenté du progrès !... On a joué la *Nouvelle Idole* de François de Curel, et la *Course du flambeau* de Paul Hervieu ; et les *Remplaçantes* de Brieux... J'affirme, cher monsieur Cabanès, qu'on jouera les *Avariés*.

Votre très dévoué,

André Couvreur.

Suivant la voie tracée par M. Couvreur, un autre roman cier, mais un romancier qui n'est pas « du bâtiment », un littérateur qui n'est pas un médecin, M. Michel Corday, a pareillement consacré à la syphilis et à ses funestes conséquences un roman qui a obtenu un joli succès de librairie : *Vénus ou les deux Risques*. Il avait, à ce point de vue, des droits incontestables à prendre part au débat que nous avons cru devoir soulever.

Voici la lettre que nous avons reçue de M. Michel Corday :

Montreux, le 11 novembre 1901.

Mon cher Confrère,

Je ne reçois qu'aujourd'hui 11 novembre à Montreux la lettre que vous avez bien voulu m'adresser. Et bien que j'y réponde d'urgence, je crains bien qu'elle n'arrive trop tard. Je le regretterais profondément, car je saisis avec joie l'occasion que vous m'offrez d'exprimer à Brieux ma sympathique admiration.

Je partage, en effet, les opinions qu'il a exprimées, en de récentes interviews, au sujet des *Avariés*. Et, comme vous le dites justement, la publication récente de *Vénus ou les deux Risques* me met à l'aise pour aborder cette question. Car il y a une étroite parenté, à ce point de vue de la diffusion des idées, entre le théâtre et le livre, avec cette différence que la scène est un « centre de résonance » infiniment plus puissant que le volume.

J'estime donc que l'auteur dramatique peut et doit aborder les sujets médicaux, même celui des *Avariés*.

Au point de vue des convenances morales, il ne saurait, en effet, y avoir de pudeur froissée par surprise. Le spectateur sait ce qu'il va voir, et ne le voit que s'il le veut bien.

Au point de vue de l'auteur, c'est un véritable devoir, — surtout lorsqu'on a, comme Brieux, une évidente influence sur le public, — d'éclairer les esprits sur des questions telles que celle des *Avariés*. N'est-ce point folie que d'entourer encore de mystère et de honte un des plus grands fléaux de nos races civilisées et, par cette fausse pudeur, de le rendre plus dangereux encore ?

Reste votre troisième point de vue, la satisfaction du spectateur. Mais le spectateur ne va pas, ne doit pas toujours aller au théâtre pour se *satisfaire*. Il y a les music-halls, les théâtres d'opérette et de vaudeville, pour passer une soirée d'oubli et de gaîté. Ne doit-on pas, de temps en temps, lui *donner à penser*, comme on lui donne à rire ? Et sur quoi saurait-on mieux lui donner à penser que sur ces sujets où l'ignorance voulue, le haïssable préjugé, règnent encore en maîtres ? Besogne ingrate, peut-être. Mais noble besogne, sûrement.

Je vous remercie encore de l'occasion que vous m'offrez de dire, sur cette question, un mot de tout ce que j'en pense.

Croyez à mes sentiments de confraternité dévoué.

MICHEL CORDAY.

Chez M. Brieux.

Pour clore cette enquête, nous restait-il mieux à faire que d'aller chez l'auteur même de la pièce qui en a fait l'objet : d'abord, pour savoir de lui comment la pensée lui était venue d'introduire la médecine au théâtre, ou plutôt de se spécialiser dans ce genre, sinon neuf, du moins rajeuni ; et aussi, pour le prier de nous permettre de rendre, comme il en avait exprimé publiquement le désir, nos lecteurs juges, et juges entre tous compétents, du différend qui s'est élevé entre lui et la censure ?

Comment m'est venue l'idée de faire de la médecine dramatique ? — Et d'abord, par mes relations médicales. Et puis, il y a une autre raison : je voyais souvent jadis à la maison un jeune homme, un artiste, qui promettait de devenir quelqu'un, un garçon des mieux doués, mais qui s'adonnait à la boisson d'une façon intempérante, un alcoolique avéré pour tout dire.

Je l'engageai à s'amender. « A quoi bon ? me répliqua-t-il, je suis fils et petit-fils d'alcooliques. C'est fatal. Je n'y pourrais rien... » Et alors me vint l'idée de l'*Evasion*. On y a vu une satire contre les médecins. Telle n'était pas mon intention. J'ai été mal compris, ou plutôt je me suis mal fait comprendre. C'est ma faute. Du moins ai-je peut-être réussi à montrer qu'on pouvait parfois « s'évader » de l'hérédité ; que le fatalisme morbide ne devait pas être érigé en loi. Quant aux *Avariés*, j'y ai été amené tout naturellement ; c'était la suite indiquée des *Remplaçantes* : après la nourrice saine, la nourrice contaminée ; l'enchaînement est assez logique, je présume...

Une chose, à ce propos, qui m'a bien surpris, c'est que ma pièce semble intéresser au plus haut degré l'armée ; c'est étonnant ce que j'ai reçu de lettres de généraux, d'officiers supérieurs, de médecins-majors ; ceux-là, je les comprends, et j'ai prié Antoine de leur réserver, dans la mesure du possible, des places pour ma représentation, ma lecture, veux-je dire... Vous y viendrez, n'est-ce pas ?

Déférant à l'invitation de M. Brieux, nous nous sommes rendu au Théâtre-Antoine, le lundi 11 novembre, et nous avons pu constater, avec tous les spectateurs privilégiés de cette inoubliable soirée, le grand succès de lecture obtenu par M. Brieux. Nous n'en regrettons que plus que, par la faute de la Censure, le public n'ait pas été appelé à exprimer son sentiment.

Voici l'analyse des *Avariés*.

Au premier acte, une consultation médicale : un jeune homme demande à un docteur s'il peut se marier, affligé qu'il est d'une terrible maladie ; le docteur lui conseille d'attendre trois ou quatre

ans. Le jeune homme, qui a besoin de la dot de sa fiancée, passe outre.

Au second acte, celui que nous reproduisons en grande partie, nous le voyons marié ; sa fille est malade ; on fait appeler un docteur : c'est le docteur du premier acte qui arrive : scène dramatique ; le médecin reproche au mari sa félonie; là se place une scène fort belle entre le jeune homme et sa mère.

Au troisième acte, dans la clinique du docteur, se place une scène entre le gendre et le beau-père. C'est au cours de cet acte que la thèse se développe : le médecin conseille aux jeunes gens de ne pas se marier avant d'être complètement guéris.

LES AVARIÉS [a]

ACTE II. — SCÈNE III.

. . . .

GEORGES, LE DOCTEUR.

LE DOCTEUR, *sans éclat.*

Vous... c'est vous... (*Découragé plus que colère.*) Vous vous êtes marié et vous avez un enfant... après ce que je vous avais dit... (*Chuchoté.*) Vous êtes un misérable.

L'AVARIÉ.

Laissez-moi vous expliquer.

LE DOCTEUR.

Rien. Il ne peut pas y avoir d'explications à ce que vous avez fait.

L'AVARIÉ, *suppliant après un silence.*

Vous allez bien soigner ma petite fille tout de même, n'est-ce pas ? (*Le docteur hausse les épaules.*)

LE DOCTEUR, *à voix basse.*

Imbécile !

L'AVARIÉ, *qui n'a pas entendu.*

J'ai pu seulement retarder de six mois.

LE DOCTEUR, *sans dureté.*

En voilà assez, Monsieur. Tout cela ne me regarde pas. J'ai eu tort même de vous montrer mon indignation. J'aurais dû vous lais-

(*a*) Nous devons à l'obligeance de M. Brieux et de ses éditeurs, MM. Tresse et Stock, de pouvoir reproduire une partie et une partie importante (presque un acte entier) de la pièce interdite par la Censure.

A notre sollicitation, M. Brieux a bien voulu également nous autoriser à reproduire quelques lignes des plus caractéristiques de son manuscrit, ainsi que sa signature. Nous lui en exprimons à nouveau nos sincères remerciements.

Autographe et Signature de M. BRIEUX

La Mère

Dieu te punit de ta débauche en frappant ton enfant.

L'Avarié avec un haussement d'épaules, douloureux

Tu crois ?... Il n'y a même pas d'homme assez méchant et assez injuste pour commettre l'action que tu prêtes à ton Dieu.

(Les Avariés — Acte II - Sc VII)

Brieux

ser juger vous-même. Je n'ai à m'occuper ici que du présent et de l'avenir, de l'enfant et de la nourrice.

L'AVARIÉ.

Elle n'est pas en danger ?

LE DOCTEUR.

La nourrice est en danger d'être contaminée.

L'AVARIÉ.

Non, mais... mon enfant ?

LE DOCTEUR.

Jusqu'à présent, les symptômes ne sont pas inquiétants.

L'AVARIÉ.

Merci, docteur. (*Détaché.*) Alors, vous me disiez, pour la nourrice,... est-ce que vous consentiriez à ce que j'appelle maman ? Elle sait mieux que moi.

LE DOCTEUR.

Comme vous voudrez.

L'AVARIÉ, *allant à la porte et revenant très ému.*

J'ai une prière à vous adresser, Monsieur. Faites que ma femme, faites que personne ne sache rien de ce qui s'est passé... Si ma pauvre femme apprenait que c'est moi qui suis la cause... c'est pour elle que je vous supplie... Elle, elle n'est pas coupable.

LE DOCTEUR.

Je ferai tout mon possible pour qu'elle ignore la véritable nature de la maladie, je vous le promets.

L'AVARIÉ.

Oh ! comme je vous remercie... comme je vous remercie...

LE DOCTEUR.

Ne me remerciez pas... C'est pour elle et non pour vous, en effet, que je consentirai à mentir.

L'AVARIÉ.

Et maman ?

LE DOCTEUR.

Madame votre mère connaît la vérité.

L'AVARIÉ.

Mais...

LE DOCTEUR.

Je vous en prie, Monsieur... Nous avons à causer assez longuement de choses très sérieuses. (*Georges va à la porte du fond et fait entrer sa mère.*)

SCÈNE IV.

LA MÈRE, LE DOCTEUR, L'AVARIÉ. Madame Dupont salue le docteur, lui fait signe de s'asseoir dans le fauteuil qui est près de la cheminée et s'assied sur la chaise voisine de la petite table. Georges s'assied à gauche, devant le bureau.

Madame, j'ai prescrit un traitement pour l'enfant, j'espère amé-

LE DOCTEUR.

liorer son état et prévenir de nouvelles manifestations. Mais mon devoir et le vôtre ne s'arrêtent pas là. S'il en est temps encore, il faut sauvegarder la santé de la nourrice.

LA MÈRE.

Dites-nous ce qu'il faut faire, Monsieur le docteur.

LE DOCTEUR.

Il faut cesser l'allaitement.

LA MÈRE.

Il faut changer cette nourrice ?

LE DOCTEUR.

Madame, l'enfant ne peut plus être élevé au sein, ni par cette nourrice, ni par aucune nourrice saine.

LA MÈRE.

Pourquoi ?

LE DOCTEUR.

Parce que l'enfant donnerait son mal à celle qui lui donnerait son lait.

LA MÈRE.

Mais, Monsieur le docteur... Si on la met au biberon, notre petite, elle va mourir.

L'AVARIÉ, *dos au public, éclatant en sanglots.*

Oh ! ma pauvre petite fille... mon Dieu ! mon Dieu ! c'est moi... c'est moi... oh ! oh !

LE DOCTEUR.

L'allaitement bien dirigé, au lait stérilisé...

LA MÈRE.

Cela peut convenir aux enfants bien portants, mais à trois mois on ne peut pas retirer le sein à un pauvre bébé comme le nôtre, chétif et malade. Plus que tout autre, cet enfant a besoin d'une nourrice. Est-ce vrai ?

LE DOCTEUR.

C'est vrai, mais...

LA MÈRE.

Dans ce cas, entre la vie de l'enfant et la santé d'une nourrice, vous comprenez bien que mon choix est fait.

L'AVARIÉ, *sanglotant.*

Oh ! oh ! oh !

LE DOCTEUR.

Madame, votre amour pour ce bébé vient de vous faire dire une férocité. Vous n'avez pas à choisir. Je m'opposerai à l'allaitement. La santé de cette femme ne vous appartient pas.

LA MÈRE.

La vie de notre enfant non plus ne vous appartient pas. Comment! S'il y a un moyen de la sauver, c'est de lui donner plus de soins qu'à aucun autre, et vous voudriez que je la mette à un mode de

nourriture que vous, les médecins, vous condamnez même pour les enfants vigoureux ! Vous croyez que je vais me la laisser prendre comme cela. Elle aura le lait qu'il lui faut, je vous en réponds ! Ma pauvre petite, il y aurait une chose — une seule — qu'on pourrait faire pour la sauver, et je la négligerais ! Mais je serais une criminelle ! La nourrice ! La nourrice !... nous saurons faire notre devoir... on la soignera, on l'indemnisera ; mais notre enfant avant tout !... Non, Monsieur, non... Tout ce qu'on pourra faire pour sauver notre bébé, je le ferai, quoi que ça doive coûter... Ne me demandez pas de le sacrifier... mais... mais... faire ce que vous dites... vous n'y pensez pas !... c'est comme si je la tuais. (*Larmes.*) Oh ! mon pauvre petit ange, mon petit bon Dieu ! (*Georges n'a cessé de sangloter pendant que sa mère parlait. Aux derniers mots, ses sanglots deviennent presque des cris. Il frappe du pied, il se tire les cheveux, il souffre comme d'une violente douleur physique.*)

L'AVARIÉ.

Oh ! oh ! oh ! mon petit enfant ! mon petit enfant ! oh ! oh ! oh ! (*Bas.*) Misérable ! Je suis un misérable... Je suis un criminel !

LE DOCTEUR.

Il faut vous calmer, Madame, il faut vous calmer... Ce n'est pas avec des sanglots que vous améliorerez la situation... vous devez l'envisager avec sang-froid.

LA MÈRE, *se calmant.*

Vous avez raison, Monsieur... je vous demande pardon ; mais si vous saviez ce que c'est pour moi, cet enfant... J'en ai perdu un à cet âge-là... Je suis vieille... je suis veuve... Je n'espérais pas vivre assez longtemps pour être grand'mère... vous avez raison... Calme-toi, Georges... Ce serait mal l'aimer que de nous laisser aller à des larmes... nous allons causer, Monsieur, et sérieusement, froidement... mais je vous déclare que jamais vous ne me déciderez à placer l'enfant dans des conditions qui ne soient pas les meilleures conditions possibles... Je ne veux pas pour elle du biberon qui la tuerait. Voilà !...

LE DOCTEUR.

Ce n'est pas la première fois que je me trouve dans la situation où nous sommes. Eh bien ! Madame, je vous déclare que toujours, vous entendez, toujours, les parents qui ont passé outre à mes conseils, s'en sont cruellement repentis.

LA MÈRE.

Ce dont je me repentirais, ce serait...

LE DOCTEUR.

Mais vous ne savez pas ce dont est capable une nourrice, vous ne savez pas ce que la rancune, légitime d'ailleurs, jointe à la rapacité, à l'avidité, à la méchanceté des paysans peut inspirer à ces gens-là... pour lesquels le bourgeois est toujours un peu un ennemi, et qui sont féroces lorsqu'ils peuvent se venger sur lui de leur infériorité.

LA MÈRE.

Oh ! qu'est-ce qu'elle peut faire ?

LE DOCTEUR.

Ce qu'elle peut faire ?... mais elle peut vous faire un procès.

LA MÈRE.

Elle est beaucoup trop bête pour avoir cette idée-là.

LE DOCTEUR.

D'autres la lui donneront.

LA MÈRE.

Et trop pauvre pour en payer les premiers frais.

LE DOCTEUR.

Allez-vous donc profiter de son ignorance et de sa pauvreté? D ailleurs, elle pourrait obtenir l'assistance judiciaire.

LA MÈRE.

Cela ne se serait jamais vu.

LE DOCTEUR.

Vous croyez? Je connais pour ma part une dizaine de procès de ce genre, et toujours, lorsqu'il y a certitude, les parents ont été condamnés.

LA MÈRE.

Vous devez vous tromper, Monsieur le docteur, pas dans notre cas. Pas quand il s'agit de sauver la vie à un pauvre petit innocent.

LE DOCTEUR.

Plusieurs faits identiques se sont présentés... Je pourrais vous donner les dates des jugements.

L'AVARIÉ, *se levant.*

J'ai là le Dalloz, le Répertoire. (*Il atteint un livre et l'apporte au docteur.*)

LA MÈRE.

C'est inutile...

LE DOCTEUR, *à l'Avarié.*

Vous pourrez vous convaincre. Les parents ont été condamnés, une fois ou deux, à payer à la nourrice une rente viagère, et les autres fois à lui verser une indemnité dont le chiffre a varié entre trois et huit mille francs.

LA MÈRE.

Oh ! s'il y avait un procès, nous aurions un bon avocat. Nous pouvons payer et choisir le meilleur, et il demanderait sans doute au tribunal, lequel des deux, de la nourrice ou de l'enfant, a donné le mal à l'autre.

LE DOCTEUR.

Vous ne vous apercevez pas que ce serait une monstruosité ?

LA MÈRE.

Oh! moi, je ne le dirai pas. Mais l'avocat, lui, c'est son métier... Enfin, par ce moyen-là ou par un autre, il nous ferait gagner notre procès.

LE DOCTEUR.

Et le scandale qui en résulterait, vous y avez pensé?

L'AVARIÉ, *qui feuilletait son Dalloz.*

Voilà l'arrêt dont parlait le docteur... six mille francs. (*Il apporte son livre.*)

LE DOCTEUR.

Vous le ferez lire par madame... Puisque vous avez le Répertoire de jurisprudence, donnez-moi donc le volume qui précède celui-là.

L'AVARIÉ, *empressé.*

Oui, docteur, tout de suite.

LE DOCTEUR.

Oui, Madame, avez-vous pensé au scandale de la publicité ?

L'AVARIÉ, *revenant.*

Monsieur le docteur... voulez-vous me permettre de vous donner un petit renseignement... dans les arrêts de ce genre, on ne met pas les noms.

LE DOCTEUR.

On les dit à l'audience.

L'AVARIÉ.

C'est vrai.

LE DOCTEUR.

Et vous êtes certain qu'il ne se trouverait pas un journal pour publier le jugement ?

LA MÈRE.

De quoi se mêlent-ils, ces sales journaux !

LE DOCTEUR.

Alors vous voyez le scandale ? Quelle honte ce serait pour vous ?

L'AVARIÉ.

Le docteur a raison, maman...

LE DOCTEUR.

Quelle catastrophe !...

L'AVARIÉ.

Surtout pour un notaire. (*Il retourne chercher le volume demandé.*)

LA MÈRE.

Nous empêcherons qu'elle fasse le procès. Nous lui donnerons ce qu'elle nous demandera.

LE DOCTEUR.

Alors, vous vous livrez poings liés aux risques d'un chantage. Je connais une famille qui a ainsi chanté pendant douze ans.

L'AVARIÉ.

Voulez-vous me permettre, Monsieur le docteur... On pourrait lui faire signer un reçu.

LE DOCTEUR.

Pour solde de tout compte?

L'AVARIÉ.

C'est cela même... Voilà le volume.

LA MÈRE.

Et elle serait encore bien contente de rentrer dans son pays avec un bon magot qui lui permettrait d'acheter une maisonnette et un bout de terre. Dans ce pays-là, il n'en faut pas tant pour vivre. *(Entre la nourrice.)*

LA NOURRICE.

Monsieur, la p'tite est réveillée...

LE DOCTEUR.

Je vais la voir. *(A Mme Dupont.)* Nous reprendrons tout à l'heure cette conversation.

LA MÈRE.

Parfaitement... Vous n'avez pas besoin de la nourrice, docteur?

LE DOCTEUR.

Non, Madame.

LA MÈRE.

Nounou, voulez-vous rester... attendez une minute... j'ai à vous parler. *(Le docteur sort.)*

. . . .

SCÈNE V.

LA MÈRE, *à la nourrice.*

Nounou, vous savez que la petite est un peu malade.

LA NOURRICE.

Mais non, Madame.

LA MÈRE.

Si.

LA NOURRICE.

Mais, Madame, je l'ai bien soignée, je l'ai toujours tenue bien propre.

LA MÈRE.

Je ne vous dis pas le contraire. Mais elle est malade : les médecins l'ont dit.

LA NOURRICE.

Tiens ! la belle malice !... Les médecins, s'ils ne vous trouvaient pas toujours quelque chose, on dirait qu'ils ne savent point leur métier.

LA MÈRE.

Notre médecin est un grand médecin. Vous avez bien vu vous-même que l'enfant avait des petits boutons.

LA NOURRICE.

Mais ça, Madame, c'est des feux, c'est l'âcreté du sang qui ressort... faut pas vous tourmenter... Je vous dis, moi, que c'est la force du sang... c'est pas ma faute... je vous jure qu'elle n'a manqué de rien, et que je l'ai toujours tenue bien propre...

LA MÈRE.

On ne vous reproche rien...

LA NOURRICE.

Mais qu'est-ce qu'on peut me reprocher ?... qu'est-ce qu'on peut me reprocher !... ah ! quel malheur ! Elle est mignonne, la petite, elle est un peu maigrillotte... dame... c'est un enfant de Paris... mais elle se porte bien, j'en réponds.

LA MÈRE.

Non, je vous dis... Elle est enrhumée du cerveau... elle a des bobos dans le fond de la gorge.

LA NOURRICE.

Mais c'est le médecin qui l'aura égratignée avec cette cuiller qu'il lui mettait dans la bouche par le mauvais bout... Enrhumée du cerveau, ça, c'est vrai... mais si c'est qu'elle a eu froid, je ne peux pas dire quand... j'y comprends rien, rien, rien de rien. Je la tiens toujours bien couverte : elle a jusqu'à trois couvertures... Ou alors, c'est quand vous êtes venue l'avant-dernière fois, que vous êtes tout le temps à ouvrir les fenêtres à la maison.

LA MÈRE.

Mais encore une fois, nous ne vous faisons pas de reproches.

LA NOURRICE.

Oui... Je sais ce que parler veut dire... On a beau être du village...

LA MÈRE.

Quoi ? Qu'est-ce que vous vous imaginez ?

LA NOURRICE.

C'est bon... On a beau être du village...

LA MÈRE.

Je vous répète encore une fois qu'on ne vous reproche rien.

LA NOURRICE, *suivant son idée.*

Si je m'attendais à ça, par exemple !... (*Elle s'essuie les yeux.*)

LA MÈRE.

On ne vous reproche rien. Seulement nous voulons vous prévenir, vous pouvez gagner la maladie de l'enfant...

LA NOURRICE, *boudeuse.*

Le rhume de cerveau !... Ben, si j'le gagne, ça ne sera pas le premier. Je m'moucherai !

LA MÈRE.

Peut-être même des boutons.

LA NOURRICE, *ricanant.*

Oh ! oh ! oh !... ah ! ma pauvre dame, nous ne sommes pas des gens de la ville, nous, on n'a pas la peau sensible... Ben quoi !... des boutons, qu'est-ce que ça peut nous faire, des pauvres gens comme nous ? On n'a pas le teint blanc comme les dames de Paris,

bé sûr! vu qu'on est plus souvent dans les champs, au soleil et à la pluie, qu'à se fourrer des pommades sur le museau... C'est pas pour offenser Madame que je dis ça... Si Madame cherche un prétexte, c'est pas encore celui-là qui est le bon.

LA MÈRE.

Mais quel prétexte ? Qu'est-ce que vous voulez dire ?

LA NOURRICE.

C'est bon.

LA MÈRE.

Parlez.

LA NOURRICE.

On a beau être du village...

LA MÈRE.

Je ne comprends pas... Je vous jure que je ne comprends pas.

LA NOURRICE.

Je comprends, moi...

LA MÈRE.

Alors, expliquez-vous.

LA NOURRICE.

Je ne veux point le dire.

LA MÈRE.

Si. Il le faut, je le veux.

LA NOURRICE.

Eh bien...

LA MÈRE.

Allons...

LA NOURRICE.

Eh ben voilà : On a beau être de son village, on n'est pas plus bête que les autres pour ça... J'ai ben deviné pourquoi qu'on me cherche chicane. C'est Monsieur qui aura grondé parce que vous m'avez promis trente francs de plus par mois si je venais à Paris... (*Elle passe à Georges.*) Mais, Monsieur, est-ce que ce n'est pas naturel ? Est-ce qu'il ne faut pas mettre mon petit quelque part, et puis que mon pauvre homme mange à sa faim ? Nous ne sommes que des pauvres gens de la campagne.

L'AVARIÉ.

Vous vous trompez, nourrice... Il n'y a rien de tout cela. Maman a eu raison. Et je suis tellement loin de rien lui reprocher que, tout au contraire, je trouve qu'elle n'a pas assez promis. Et je vais vous faire, moi, une autre promesse. Lorsque vous partirez, lorsque bébé sera en âge d'être sevré, pour vous remercier, nous vous donnerons...

LA MÈRE, *faisant tourner la nourrice vers elle.*

Nous vous donnerons en plus de vos gages, — vous entendez, — en plus de vos gages. — Nous vous donnerons cinq cents francs .. et peut-être mille... si la petite est tout à fait en bonne santé, bien entendu.

LA NOURRICE, *stupéfaite.*

Vous me donnerez cinq cents francs... à moi... pour moi... (*Cherchant à comprendre.*) mais... ça... ça n'était pas convenu... vous n'y êtes point forcés.

LA MÈRE.

Non.

LA NOURRICE, *à elle-même.*

C'est point naturel, alors...

LA MÈRE.

Si. C'est parce que bébé aura besoin de plus de soins... Vous aurez un peu plus de peine... Il faudra lui faire prendre des médicaments... votre tâche sera un peu plus délicate, un peu plus difficile...

LA NOURRICE.

Oui... alors... c'est pour être sûre que je la soignerai bien... Vous vous dites : « Comme ça, la nourrice a son intérêt... » Je comprends...

LA MÈRE.

Alors, c'est entendu?

LA NOURRICE.

Oui, Madame...

LA MÈRE.

Vous ne viendrez pas plus tard nous faire des reproches... nous sommes bien d'accord... nous vous avons prévenue que l'enfant était malade et que vous pouviez gagner son mal ; à cause de cela, à cause des soins plus nombreux dont elle a besoin, nous vous promettons cinq cents francs à la fin de l'allaitement. C'est bien cela...

LA NOURRICE.

Ma bonne dame, vous aviez parlé de mille francs...

LA MÈRE.

Va pour mille francs...

L'AVARIÉ, *passant par derrière les deux femmes, tout à fait à droite, tirant un peu sa mère à part, bas à sa mère.*

C'est malheureux qu'on ne puisse pas le lui faire signer, tout cela...

LA MÈRE, *à la nourrice.*

Pour qu'il n'y ait pas de malentendu... sur la somme... vous voyez... précisément... j'oubliais déjà que j'avais parlé de mille francs... nous vous ferons un petit papier... et vous aussi, de votre côté, vous nous en ferez un...

LA NOURRICE.

C'est ça, comme pour quand on prend à bail. (*Entre le docteur.*)

LA MÈRE.

Voilà le docteur... allez, nounou... c'est convenu...

LA NOURRICE, *en s'en allant, passant à gauche, devant le bureau, et remontant entre le bureau et la fenêtre, pour sortir par le fond gauche.*

Oui, Madame... (*A elle-même.*) C'est pas clair, tout ça... mille

francs... mais alors, c'est donc du mal malin qu'elle a ?... c est donc du mal malin ? (*Elle sort.*)

. . . .
. . . .

SCÈNE VIII.

LES MÊMES, LA NOURRICE.

LA NOURRICE, *elle descend entre le berceau et la fenêtre.*

Madame, j'ai réfléchi : j'aime mieux m'en retourner tout de suite dans mon pays et n'avoir pas les cinq cents francs.

LA MÈRE.

Qu'est-ce que vous dites ? Vous voulez retourner dans votre pays ?

LA NOURRICE.

Oui, Madame.

L'AVARIÉ.

Mais, il y a dix minutes, vous n'y pensiez pas.

LA MÈRE.

Que s'est-il passé depuis tout à l'heure ?

LA NOURRICE.

J'ai réfléchi.

LA MÈRE.

A quoi ?

LA NOURRICE.

Ben, j'm'ennuie de mon petit et de mon mari.

L'AVARIÉ.

Depuis dix minutes... Il y a autre chose.

LA MÈRE.

Evidemment, il y a autre chose.

LA NOURRICE.

Non, Madame.

LA MÈRE.

Si.

LA NOURRICE.

Ben... J'ai peur que l'air de Paris ne soit pas bon pour moi.

LA MÈRE.

Attendez d'en avoir fait l'expérience.

LA NOURRICE.

J'aime mieux retourner tout de suite chez nous.

LA MÈRE.

Mais enfin, dites-nous pourquoi.

LA NOURRICE.

Je vous le dis. J'ai réfléchi.

LA MÈRE.

A quoi ?

LA NOURRICE.

J'ai réfléchi.

LA MÈRE.

Oh ! quelle tête de bois vous avez !... J'ai réfléchi... j'ai réfléchi... A quoi, je vous demande.

LA NOURRICE.

Ben, à tout.

LA MÈRE.

Vous ne savez pas nous dire à quoi ?

LA NOURRICE.

Je vous dis... à tout !

LA MÈRE.

Tenez... vous êtes une imbécile.

L'AVARIÉ, *passant devant sa mère.*

Laisse-moi lui parler.

LA NOURRICE.

Je sais bien que nous ne sommes que des gens de la campagne.

L'AVARIÉ.

Ecoutez-moi, nounou... Tout à l'heure vous aviez peur qu'on vous renvoie, vous étiez contente des gages que ma mère avait fixés. En plus de ces gages, nous vous avons promis une forte somme pour vous en retourner... maintenant, vous nous dites que vous voulez partir... là... tout d'un coup... Il y a une raison... voyons... voyons... il faut qu'il y ait une raison... Est-ce qu'on vous a fait quelque chose ?

LA NOURRICE.

Non, Monsieur.

L'AVARIÉ.

Alors ?

LA NOURRICE.

J'ai réfléchi.

L'AVARIÉ, *s'impatientant.*

Mais ne répétez donc pas toujours la même chose ! J'ai réfléchi... Ça ne veut rien dire... (*Doucement.*) Allons, dites-moi pourquoi vous voulez vous en aller... (*Silence.*) Hein ?

LA NOURRICE.

Je vous dis...

L'AVARIÉ.

C'est comme si on parlait à une bûche.

LA MÈRE, *descendant un peu.*

D'abord, vous n'avez pas le droit de vous en aller.

LA NOURRICE.

Je veux m'en aller.

LA MÈRE.

Je ne vous laisserai pas partir...

L'AVARIÉ.

Eh ! Laisse-la partir, après tout... Nous ne pouvons pas l'attacher

ici... (*A la nourrice.*) Eh bien, puisque vous voulez partir, vous partirez. Seulement j'ai bien le droit de vous dire que vous êtes aussi bête que vos bestiaux.

LA NOURRICE.

Je ne dis pas non.

L'AVARIÉ.

Et je ne vous paierai pas votre mois commencé... et vous paierez vous-même votre voyage en chemin de fer.

LA NOURRICE.

Ça, nous verrons.

L'AVARIÉ.

Oui, vous le verrez. Et vous allez le voir tout de suite. Allez-vous-en, je ne vous retiens pas. Bonsoir...

LA MÈRE.

Ne t'emporte pas, Georges ! (*A la nourrice.*) Ce n'est pas sérieux, nounou, répondez.

LA NOURRICE.

J'aime mieux m'en retourner tout de suite dans mon pays et n'avoir que mes cinq cents francs.

L'AVARIÉ.

Quoi ?

LA MÈRE.

Qu'est-ce que vous me racontez ?...

L'AVARIÉ.

Cinq cents francs ?

LA MÈRE.

Quels cinq cents francs ?

LA NOURRICE.

Ceux que vous m'avez promis, tiens !

L'AVARIÉ.

Nous avons promis cinq cents francs, nous !

LA NOURRICE.

Oui.

LA MÈRE.

Lorsque le bébé serait sevré, et si nous étions contents de vous, oui !

LA NOURRICE.

Non, vous avez dit que vous me les donneriez quand je partirais. Alors je pars, il me les faut.

LA MÈRE.

D'abord, faites-moi le plaisir de me parler sur un autre ton, vous entendez.

LA NOURRICE.

Vous n'avez qu'à me donner mon argent, je ne dirai plus rien.

L'AVARIÉ.

Ah ! c'est comme ça ! Eh bien ! je vous mets à la porte, mo
Comme ça, c'est tout de suite fini !

LA MÈRE.

Parfaitement.

L'AVARIÉ.

Allez-vous-en.

LA NOURRICE.

Donnez-moi mes cinq cents francs.

L'AVARIÉ, *lui désignant la porte du bras droit.*

Vous allez me foutre le camp, vous entendez, et plus vite que ça.

LA NOURRICE.

Dites donc, vous... vous pourriez me parler plus poliment, hein ?

L'AVARIÉ.

Voulez-vous vous en aller !... voulez-vous vous en aller ?... Faut-il que j'envoie chercher des sergents de ville ?

LA NOURRICE.

Des sergents de ville ?... pourquoi faire ?

L'AVARIÉ.

Pour vous mettre dehors, espèce de...

LA NOURRICE.

Espèce de... espèce de quoi ?... Vous savez, on a beau être de son village, on vous vaut bien, et si on est bête...

LA MÈRE.

Oui, vous êtes bête... bête à manger du foin... mais vous n'êtes pas que ça...

LA NOURRICE.

Si on est bête, au moins, on n'est pas...

LA MÈRE.

Vous n'avez pas plus de cœur qu'une pierre... Vous êtes une mauvaise femme.

L'AVARIÉ.

Vous vous conduisez comme une voleuse.

LA NOURRICE.

Voleuse... Moi... parce que ?...

L'AVARIÉ.

Parce que vous réclamez de l'argent qui ne vous appartient pas...

LA MÈRE.

Parce que vous abandonnez ce pauvre petit être... Vous êtes une méchante femme.

L'AVARIÉ.

Et je vais vous faire sortir, moi ! (*Il la prend par le bras.*)

LA NOURRICE.

Ah ! c'est comme ça !... Vous voulez que je vous le dise pourquoi je m'en vais ?

L'AVARIÉ.

Oui, dites-le donc !

LA MÈRE.

Dites-le donc ! (*Henriette est entrée dans le bruit de la dispute sans que personne la voie.*)

LA NOURRICE.

Eh bien, je m'en vais parce que je n'ai pas envie d'attraper une sale maladie ici.

LA MÈRE.

Voulez-vous vous taire !

L'AVARIÉ.

Voulez-vous vous taire !

LA NOURRICE.

Oh ! vous n'avez pas besoin d'avoir peur qu'on entende, tout le monde le sait... Justin a écouté à la porte ce que vous disait votre médecin... Il m'a tout dit... ah ! je suis bête !... Eh bien, pas si bête que ça ! Et je veux mon argent. Et je veux m'en aller !...

L'AVARIÉ.

Taisez-vous !

LA MÈRE, *la saisissant par le bras.*

Je vous dis de vous taire !

LA NOURRICE.

Lâchez-moi ! lâchez-moi ! On m'a dit que votre gosse, on ne l'élèverait pas, et qu'il était pourri parce que son père a une sale maladie qu'on attrape avec les femmes des rues. (*On entend deux grands cris stridents, jetés par Henriette, qui s'abat à terre dans des sanglots de crise nerveuse.*)

L'AVARIÉ.

Mon Dieu ! (*Il va vers elle en passant derrière le bureau.*)

L'ÉPOUSE, *lui échappant, se raidissant, dans l'attitude du dégoût, de la haine et de la plus profonde terreur, comme une folle.*

Ne me touchez pas ! Ne me touchez pas !

RIDEAU.

Post-Scriptum.

Nous avions l'intention d'analyser dans ce numéro le remarquable discours prononcé par notre éminent maître et ami, M. le Dr J. LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, sur *la méthode antiseptique dans le passé, dans le présent et l'avenir.*

En attendant que nous revenions sur ce sujet, nous voulons, sans plus tarder, féliciter bien sincèrement le savant chirurgien de l'Hôtel-Dieu, d'avoir tracé une esquisse aussi magistrale, aussi équitable et aussi complète des premières étapes de la méthode antiseptique. Nous le remercions surtout de n'avoir pas oublié, au nombre des précurseurs de cette méthode, un homme auquel on n'a pas toujours rendu suffisamment justice : nous entendons parler du regretté Dr DÉCLAT. Nous avons connu M. Déclat, nous avons été le témoin de ses derniers travaux, et nous estimons qu'on a méconnu son esprit inventif, nous oserions presque dire ses inspirations géniales. L'heure de la réparation sonne pour lui ; nous sommes heureux de le constater et d'y applaudir.

La R.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901).



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — No 23 1er DÉCEMBRE 1901

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an. . . . . **10** francs
Pays d'Union postale. . . . . . . **12** —

8e ANNÉE N° 23 1er DÉCEMBRE 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Actualités Scientifiques [a]

L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle

par M. le Dr E. Vidal,

Correspondant national de l'Académie de médecine et de la Société nationale d'Agriculture.

(*Fin.*)

Ces deux déchirures ne traversaient pas toute l'épaisseur de la nue, puisque nous n'avons pas vu le bleu du ciel ; elles étaient néanmoins parfaitement distinctes et très profondes, car elles étaient complètement éclairées et seules, dans un ciel très noir ; elles disparurent bientôt réparées, sous nos yeux, par la violence du vent.

Il nous est donc permis de conclure que les deux fusées para-grêle, bien que n'ayant pas pénétré dans le nuage orageux, ont agi sur lui assez énergiquement pour le déchirer et pour modifier son état particulier de tension électrique, *cause très probable de la production de la grêle.* Nous avons aussi observé que la zone de protection que les fusées ont développée par leur explosion, était plus étendue que celle obtenue par les tirs précédents, et nous croyons pouvoir attribuer ce résultat à ce que, le 18 mai, les nuages chargés de grêle étaient plus élevés que ceux que nous avons combattus par deux fois dans la journée du 27 avril. Cet orage du 18 mai a été d'une durée extraordinaire, transporté par le vent qui a varié du N.-N.-O. à l'E. ; il a tourné tout autour de nous de 10 h. du matin à 2 h. de l'après-midi, sans que, dans le cours de ses multiples reprises, la grêle ait reparu un seul instant dans le vaste territoire de notre commune. Pendant ces quelques heures, après avoir couvert d'une épaisse couche de grêle les superbes prairies de Solliès-Pont, il éclatait, après avoir passé sur nos têtes, sur les bords de la mer, dans l'île de Porquerolles, au Lavandou, au Dattier et à la Mole, semant partout la ruine sur son passage (1).

Au sujet de ces deux orages du 27 avril et du 18 mai, nous avons reçu de M. de Roussenc, propriétaire de l'île de Porquerolles, la

(*a*) Voir le numéro du 1er novembre.

(1) Le 17 novembre a eu lieu le banquet de clôture du 3e *Congrès international de défense contre la grêle.* C'est à ce Congrès que notre distingué collaborateur, le Dr E. Vidal, a lu la très intéressante communication dont il avait bien voulu nous réserver la primeur.

lettre suivante, que nous croyons devoir reproduire ici *in extenso*, bien qu'elle nous apporte plutôt une présomption qu'une certitude ; elle émane d'un observateur très sérieux et devra être classée parmi les documents dont l'ensemble permettra d'établir plus tard les lois qui régissent l'action des détonations sur les nuages chargés de grêle.

« Mon cher Docteur,

« Il est bon et utile, dans les expériences que vous faites avec tant de succès, que vous sachiez la répercussion qu'elles ont chez vos voisins.

« Vous avez fait, le 27 avril et le 18 mai, deux expériences pour écarter la grêle de la région Est d'Hyères, et, précisément, ces deux jours, la grêle que vous avez détournée de votre propriété a été rejetée du côté de la mer, et est venue quelques minutes après s'abattre sur l'île de Porquerolles, ravageant une partie de mes vignes et celles de mes fermiers.

« Si ce n'est pas là le résultat, la conséquence de vos expériences, il faut reconnaître que la coïncidence serait bien extraordinaire, car, depuis vingt ans que je suis à Porquerolles, mes récoltes n'ont jamais souffert de la grêle. Qu'allons-nous devenir, nous, malheureux insulaires, si vous nous envoyez ce dont vous ne voulez pas sur le continent ?

« Je ne vois qu'un moyen de parer à ce danger, c'est de faire ce que vous faites.....

« Sans rancune pour votre cadeau, je vous envoie mon meilleur souvenir.

« Signé : DE ROUSSENC. »

4e *Expérience*. — Le 30 juin 1901, vers neuf heures du matin, nous nous rendons, mon fils et moi, ainsi que d'autres membres de notre syndicat de tir des fusées para-grêle, dans notre champ d'expériences situé tout à côté et à l'est de la ville d'Hyères.

Nous allons expérimenter des fusées de notre nouveau modèle, déterminer autant que possible la hauteur exacte que ces projectiles atteignent au-dessus du sol, et aussi étudier les angles qu'il faut donner au pieu pour que les fusées éclatent au-dessus d'un point déterminé.

Le temps est calme avec quelques bouffées de brise venant de l'Est, le soleil brille dans une atmosphère légèrement embrumée, le baromètre est à 762 mm. par 24° de température ; nous sommes à 22 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Après avoir réglé les dispositions ordinaires relatives au tir, nous lançons une première fusée, qui éclate exactement au-dessus du point vers lequel nous l'avons dirigée ; nous continuons le tir de 5' en 5' et nous brûlons encore trois fusées sans incident notable, quand, immédiatement après l'explosion de la quatrième, nous remarquons avec étonnement qu'il se forme sous nos yeux, un peu vers l'E.-S.-E. du point d'éclatement de cette dernière fusée, et au moins à 250 m. plus haut que ce point d'éclatement, un anneau composé de plusieurs couches concentriques de vapeurs assez denses, qui se teinte légèrement des couleurs de l'arc-en ciel.

Cet anneau comparable à un halo d'un très grand diamètre, mais

n'ayant point, et pour cause, d'astre à son centre, est resté visible pendant près de dix minutes et s'est ensuite dissipé, sans plus s'élargir, en se dirigeant très lentement de l'O.-N.-O. vers l'E.-S.-E.

Nous avons encore lancé deux nouvelles fusées qui se sont élevées comme les précédentes à une bonne moyenne de 400 mètres, mais nous n'avons plus rien noté qui puisse intéresser les météorologues.

Voilà donc une expérience qui vient d'une manière fort inattendue se relier aux trois premières, en ce qu'elle nous apporte une preuve nouvelle de l'action de nos fusées sur les parties supérieures de l'atmosphère.

Cette expérience nous paraît même encore plus concluante, si cela est possible, que les précédentes, puisqu'elle nous donne la preuve incontestable de cette action, en provoquant à plusieurs centaines de mètres au-dessus du point d'éclatement des fusées, l'apparition d'un arc-en-ciel, au moyen de vapeurs dont l'intensité de la lumière solaire ne nous permettait pas de soupçonner la présence.

Trois heures après, la brise de l'Est était remplacée par un assez fort vent de O.-N.-O., dont la direction prise par l'anneau aurait pu nous faire prévoir l'arrivée, et le ciel se couvrait, sans que cependant nous puissions établir la moindre relation entre notre tir et ce brusque changement de temps.

5e *Expérience.* — M. P. de Bremond d'Ars, propriétaire à Saintes (Charente-Inférieure), a bien voulu nous donner la relation suivante d'une expérience de tir qui a été effectuée le 9 juin dans son domaine de la Dixmerie au moyen de nos fusées para-grêle :

« Je m'empresse de venir vous exprimer tous mes regrets et mes excuses les plus sincères, pour n'avoir encore pu vous donner les renseignements que vous me demandez et que je comprends utiles au point de vue de vos intéressantes expériences.

« J'étais malheureusement absent de chez moi, lorsque vos fusées y ont été expérimentées, et je l'ai beaucoup regretté ; c'est donc le rapport de mon maître domestique que je puis vous communiquer.

« L'orage auquel je faisais allusion dans ma première lettre est celui du 9 juin ; il a éclaté chez moi à 8 h. du matin avec une violence extrême.

« Dès 7 h., le temps était lourd et chargé de gros nuages venant du S.-O. Aussitôt l'apparition des grêlons, on a lancé trois fusées à une demi-minute d'intervalle, la grêle et la pluie ont cessé immédiatement ; il s'est produit dans le nuage une déchirure de forme annulaire, laissant percevoir le bleu du ciel, qui a persisté durant dix minutes, après lesquelles l'eau est arrivée en grande abondance, mais on n'a pas revu trace de grêle.

« Vers trois heures du soir, dans la même journée, un nouvel orage s'est levé ; ne voyant pas de grêlons, on a jugé inutile de lancer des nouvelles fusées ; c'est ce dernier orage qui a ravagé les communes environnantes et dont les détails ont été donnés dans *la Revue de viticulture* du 22 juin dernier.

« Après vos expériences, et l'essai fait chez moi, je suis convaincu,

Monsieur, que vos fusées sont appelées à rendre de réels services aux viticulteurs.

« Veuillez agréer, etc., etc. »

Il résulte de la lettre de M. de Bremond d'Ars, que nos paragrêle ont agi à Saintes comme à Hyères et qu'il a suffi de trois fusées pour arrêter l'orage en une minute.

Du reste, M. de Bremond d'Ars n'a pas été le seul à proclamer l'efficacité de nos fusées para-grêle; elles ont été aussi expérimentées, avec un plein succès, par M. Alfred Sadoux, secrétaire-adjoint de la Société d'agriculture d'Indre-et-Loire, et propriétaire à la Grille-Perrusson. Notre distingué collaborateur ayant publié le résultat de ses observations dans le *Tourangeau*, du 18 juillet 1901, nous ne pourrions mieux faire que d en reproduire les parties qui ne nous sont point directement personnelles :

6e *Expérienee.* — « Le 9 juillet, à 4 heures du soir, deux violents orages, zébrés d'éclairs, montaient simultanément du Sud et de l'Ouest et venaient se joindre au-dessus de mon vignoble à Saint-Germain, commune de Saint-Jean.

« Une première fusée sépara les deux nuées qui déjà se confondaient ; le ciel bleu apparut dans une trouée ; une seconde fusée les refoula à une certaine distance l'une de l'autre ; là elles restèrent immobiles quelque temps, finirent par s'élargir et disparaître à l'horizon, donnant à peine quelques gouttes d'eau.

« Le lendemain 10 juillet, à 2 heures et demi du soir, l'orage montait du nord cette fois.

« Nuée très étendue, embrassant la moitié de l'horizon, teinte d'encre avec fond livide ; toutes les apparences indiquaient de la grêle.

« Trois fusées lancées à quelques minutes d'intervalle ne trouèrent pas la nue, comme cela s'était produit la veille, mais le ciel si chargé, que je viens d'indiquer, s'éclaircit vers le Nord, dans le fond de la nuée qui commence à se dissiper. Une partie vient en long ruban transparent passer au-dessus de mon vignoble, me donnant à peine quelques gouttes d'eau, alors que le plus gros en masses compactes chargées de pluie et de grêle semblait s'effondrer vers l'Est, où, m'a-t-on dit depuis, des désastres auraient été causés par elle.

« Tout ce qui de l'orage était passé par l'Ouest a fini par disparaître en nuages légers.

« A noter que l'explosion de la fusée dans la nuée amenait presque instantanément, à l'endroit où le flocon de fumée se percevait, un violent coup de tonnerre sans trace d'éclair.

« Ce phénomène se produisit à chaque fois dans les deux jours.

« Il vous paraîtra comme à moi, Monsieur le Directeur, que si des expériences semblables se généralisaient, nous serions promptement fixés sur la valeur réelle des fusées para-grêle contre une des calamités qui, en ce moment surtout, nous inquiètent si fort.

« Les résultats obtenus par M. le Docteur Vidal et par moi indiquent que les nuées, tant chargées soient-elles, fondent en pluie en se dispersant, et, si elles étaient attaquées de tous les côtés à la fois et ne tournaient pas en grêle, on aurait, sans grosses dépenses et sans danger, rendu un grand service à nos campagnes si fréquemment ruinées par ces phénomènes électriques.



A B C

LÉGENDE EXPLICATIVE

A. Pieu porte-fusée.
B. Fusée para-grêle hydrofuge.
C. Gouttière triangulaire en planche, destinée à abriter le pieu et la fusée contre le vent, au moment du tir.

« Tout le monde pourrait à l'avance se munir de fusées et être prêt à faire tête à l'orage aussitôt son arrivée.

« Agréez, etc., etc. »

L'apparition du ciel bleu dans la trouée faite au milieu des nuages menaçants, la dispersion de l'orage par les fusées paragrêle, n'ont rien qui nous étonnent : ce sont là des phénomènes qui ont été constatés dans l'Indre-et-Loire, comme ils l'ont été dans la Charente-Inférieure et dans le Var ; mais notre attention a été très vivement éveillée par ces coups de tonnerre sans éclair, qui sont survenus chaque fois après l'explosion de la fusée. Nous en avons écrit à M. Sadoux, qui nous a répondu en confirmant énergiquement cette partie du compte rendu de ses intéressantes expériences.

Y aurait-il eu, suspendus au-dessus du domaine de Saint-Germain, deux orages superposés, et les détonations des fusées auraient-elles provoqué dans la couche supérieure une décharge électrique dont l'opacité de la couche inférieure aurait empêché d'apercevoir l'éclatante lumière ? Devons-nous au contraire mettre ces détonations sur le compte d'un écho formidable ? Nous ne pouvons expliquer autrement ce phénomène extraordinaire que nous livrons aux méditations de nos collègues en météorologie.

7e *Expérience* — Notre dévoué correspondant M. Jacques Tibbal, viticulteur et horticulteur à Rabastens-sur-Tarn, nous adresse, à la date du 1er août, l'observation suivante :

« Après quelques jours le temps était menaçant, et la brusque variation de température, qui de 35° était tombée à 18°, nous faisait craindre des orages chargés de grêle.

« Aujourd'hui 1er août, vers 2 heures du soir, deux orages se sont formés, l'un venant du Nord-Est, l'autre venant du Nord. Ce qui était à redouter, c'était la jonction des deux orages qui, comme je le prévoyais, s'est faite sur nos têtes. Les coups de tonnerre se succédaient sans interruption avec un fracas épouvantable ; l'orage était prêt à crever lorsque j'ai commencé à tirer dans la direction du Nord-Est une première fusée : immédiatement le tonnerre cesse et le vent s'apaise ; je lance une deuxième fusée et l'orage s'éloigne vers le Sud.

« Quelques minutes plus tard, l'orage venant du Nord s'avance à son tour : deux fusées le disloquent complètement.

« Une demi-heure après, troisième orage venant du Nord-Ouest, celui-là avec, dans le lointain, un roulement sourd : deux fusées bien dirigées le déchirent et les cataractes s'ouvrent, donnant beaucoup de pluie, mais pas de grêle. Je ne puis vous dire si ces orages étaient chargés de grêle, mes renseignements ne me le permettant pas encore, mais il est un fait incontestable, c'est que vos fusées dissipent les orages ; cela est indiscutable et hors de doute pour tout mon pays, car les observations que j'ai faites ont été contrôlées par toute la population de Rabastens qui a assisté à la dislocation des trois orages, mes pépinières étant situées à 500 mètres au nord de la ville. »

Une seconde lettre de M. Tibbal, datée du 4 août, nous apprend que le dernier des trois orages, celui qui venait du Nord-Ouest, était fortement chargé de grêle et avait déjà ravagé, avant de me-

nacer Rabastens, plusieurs communes voisines, entre autres celles de Montclar et de Nègrepelisse.

Il avait été employé en tout *six fusées* pour trois orages !

8e *Expérience.* — Le 29 juillet, vers 10 h. 30 du matin, un orage violent, mais sans grêle, éclatait sur Hyères ; il venait de l'O.-S.-O.

Au lever du soleil, le ciel était sans nuage, il s'était ensuite brusquement couvert aussitôt après des salves très nombreuses exécutées à Toulon, par l'armée navale et par les forts, en l'honneur des ministres de la marine et de la guerre.

Les formidables détonations des grosses pièces d'artillerie de nos cuirassés ne sont probablement pour rien dans la formation de cet orage, mais il est certain qu'elles ont accéléré sa marche de l'Ouest vers l'Est.

En suivant pas à pas la marche de cet orage, le Bureau central de météorologie de France, qui possède tant de moyens d'information et dont M. Mascart, de l'Institut, dirige les travaux avec tant de compétence, pourrait profiter de cette occasion pour faire des recherches, à coup sûr fort intéressantes, au point de vue de l'action des ondulations sonores sur les couches atmosphériques.

Nous avons dit, en débutant, que cet orage n'avait pas donné de grêle. Avait-il subi, avant de nous arriver, l'influence des détonations produites sur la rade de Toulon par les canons de la marine ?... — Nous ne pourrions l'affirmer et nous n'aurions point relaté cette expérience, si elle n'avait, une fois de plus, confirmé la théorie, que nous avons émise en août 1900, devant l'Académie des Sciences, au sujet de l'action probable de nos fusées para-grêle sur les orages en général.

Il ne grêlait donc pas à Hyères le 29 juillet dernier, mais il y pleuvait à torrents, les décharges électriques étaient fréquentes, la foudre tombait sur divers points de la ville ou de son territoire, et le temps paraissait si menaçant que mon fils n'hésitait pas à lancer coup sur coup trois fusées para-grêle. Leur effet fut presque instantané : le tonnerre cessa de gronder, l'orage s'éloigna dans la direction du N.-E., et une pluie modérée tomba sur notre champ d'expériences, tandis que tout autour, à une distance que les spectateurs ont évaluée à 500 mètres, les ondées continuaient aussi denses qu'auparavant.

9e *Expérience.* — Les nouveaux résultats qui nous ont été signalés dernièrement par Jacques Tibbal de Rabastens, dans le Tarn, et qu'il a obtenus le 9 août, viennent corroborer absolument ceux que nous avons attribués, dans l'observation ci-dessus, à l'action des fusées para-grêle sur la généralité des phénomènes orageux.

« Hier au soir, à 11 h., nous écrit à nouveau cet habile viticulteur, nous avons eu un violent orage. Je me suis immédiatement rendu dans mes pépinières, et, au moment opportun, c'est-à-dire après un formidable coup de tonnerre et alors que l'orage était sur notre tête, j'ai lancé une fusée.

« Immédiatement le tonnerre a cessé de gronder et nous avons eu une pluie fine et bienfaisante.

« Ce matin, vers 4 h., nouvel orage, mais je n'ai pas eu à intervenir, voulant ménager mes munitions.

« Le temps est très menaçant et je crains bien que nous devrons

tenir tête aux orages... Je vais renouveler ma provision de fusées para-grêle...

« Veuillez agréer, etc...

« JACQUES TIBBAL. »

Les résultats des expériences qui nous sont personnelles, ainsi que ceux qui nous ont été communiqués jusqu'à ce jour, ont tous été favorables ; ils ont été obtenus par l'emploi du dernier modèle de nos fusées para-grêle hydrofuges, dont nous avons fixé le type après des essais réitérés et qui nous paraissent préférables à leurs devancières. Nous avons en effet allégé nos fusées tout en augmentant leurs qualités détonantes et nous les avons rendues plus maniables, sans diminuer les conditions essentielles de résistance qu'elles doivent présenter pour être mises sans danger entre les mains des cultivateurs, parfois ignorants, qui seront chargés de les lancer.

La sécurité pour le tireur, c'est là un point *essentiel* sur lequel nous ne saurions trop insister, nous croyons l'avoir obtenue, et tous les observateurs sérieux partageront notre conviction, s'ils veulent bien considérer qu'en se détachant du sol, les fusées ne peuvent sortir des anneaux qui les retiennent le long des pieux et qu'elles sont forcées de se diriger vers le ciel, avec une vitesse ascensionnelle de 50 mètres par seconde. Comment pourraient-elles donc revenir à leur point de départ et blesser « les fuséens », comme cela est arrivé jadis pour leurs aînées, les fusées à la congrève ? Leur détonation est assez violente pour être entendue fort au loin et pour rendre inutile l'usage des bombes-signaux dont nous avons donné la description dans nos premières communications et qui, *seules*, pouvaient faire courir certains dangers au personnel chargé du service des mortiers indispensables pour les lancer.

Le tir du canon contre la grêle.

M. PALAZZO, directeur du Service météorologique d'Italie, signale dans *Nature* l'organisation de stations spéciales pour l'étude des orages de grêle et de l'action exercée sur les nuages à grêle par le tir du canon.

Bien que les savants soient très sceptiques à l'égard de l'efficacité de cette pratique du tir du canon, la majorité des agriculteurs italiens est enthousiaste de ce procédé et le gouvernement a voté une somme de 10 000 francs pour l'établissement de deux stations de tir dans les localités les plus convenables. Ces stations sont pourvues des instruments les plus sensibles pour prédire la marche des orages et enregistrer leur parcours, ainsi que les dommages qu'ils causent.

Jusqu'à présent, les résultats obtenus sont contradictoires ; dans certains cas, le tir paraît avoir eu un effet favorable ; tandis que, dans d'autres cas, il n'a pas empêché la chute de la grêle. L'enquête ne peut toutefois manquer de fournir des renseignements intéressants sur la propagation et les caractéristiques des orages à grêle.

(*Revue Scientifique.*)

Informations de la « Chronique »

Le nouveau doyen de la Faculté de médecine de Paris.

La *Chronique* salue avec joie l'avènement du professeur Debove (1) au décanat (2).

Le professeur Debove, on l'a trop répété, est un des plus brillants élèves de Charcot : c'est méconnaître que, depuis longtemps déjà, il s'est individualisé, qu'il a conquis de haute lutte une maîtrise que nul, du reste, ne songe à lui disputer.

Sous un masque de dilettantisme le Dr Debove dissimule une ardeur au travail qui s'affirme par ses résultats. C'est un laborieux, mais c'est surtout un lettré, un lettré de culture supérieure, un écrivain d'un rare atticisme, un orateur d'une éloquence communicative.

Et quel causeur merveilleux ! ceux-là seuls qui ont eu la bonne fortune de l'approcher ont pu apprécier cette qualité si française et qui se perd, hélas ! tous les jours.

D'humeur paradoxale peut-être, il nous est toujours apparu foncièrement bon et dévoué à qui il s'attache. Il hait, je crois, les amitiés banales, et de cela nous lui savons un gré infini. On n'en est que plus fier de l'estime qu'il veut bien vous accorder.

La médecine et les médecins au théâtre.

Le gros tapage soulevé par la lecture des *Avariés* a relégué au second plan deux pièces qui relèvent également de la médecine, le *Bâillon* et la *Mariotte*, que la troupe de M. Antoine a jouées avec plus de vaillance et de bonne volonté que de succès.

MM. Le Senne et Mayer ont mis à la scène la question, si discutée, du *secret professionnel*. La loi met un *bâillon* sur la bouche du médecin. En quelque cas que ce soit, il nous est interdit de violer les prescriptions légales. Cette prohibition n'a-t-elle pas des dangers? On devine ce qui doit se passer : deux médecins, dont l'un est partisan de la violation dans des circonstances déterminées, tandis que l'autre tient pour le secret absolu, exposent, chacun de leur côté, leurs théories. Les auteurs inclinent, en manière de conclusion, à la réforme de la loi.

Nous nous garderons de pousser plus avant l'analyse de la pièce que nos lecteurs ont pu lire depuis longtemps dans les quotidiens ; et nous ne signalons celle-ci qu'à titre documentaire.

C'est également pour marquer une date que nous consacrons quelques lignes à la *Mariotte*, dont nous empruntons le compte rendu à la *Semaine politique et littéraire*.

---

(1) Le professeur Debove est né à Paris le 11 mars 1845 ; il est donc âgé présentement de 56 ans et quelques mois. On ne peut pas dire que c'est un doyen d'âge.

(2) Pour l'historique du décanat, nous renvoyons à l'ouvrage de Sabatier, cité ci-dessous, et aussi à la *Note sur le décanat des Facultés de médecine en France et à l'étranger*, par le Dr A. Dureau, tirage à part de la *Gazette médicale de Paris*, 1875.

La *Mariotte* nous expose une assez plaisante aventure qui, à sa manière, relève aussi de la physiologie. Maître Gouron, coq de village, se voit disputé par deux tendres poulettes. L'une des deux, la sacrifiée, déjà sujette à de bizarres accidents nerveux, tombe de chagrin dans une catalepsie profonde, d'où personne n'arrive à la tirer. C'est à qui là-dessus refusera de se charger de la dormeuse : son patron, parce qu'il n'avait d'engagement qu'envers une personne éveillée ; le maire, parce que la commune n'est tenue à rien qu'envers les indigents ou les malades, qu'une servante d'auberge n'est pas une indigente et que dormir n'est pas une maladie. Puisque l'accès de sommeil s'est déclaré chez Gouron, il n'a qu'à garder cette pauvre fille, et vous jugez s'il enrage.

Mais voilà que la nouvelle de ce cas extraordinaire se répand. Journalistes, médecins, gens de Paris accourent en procession, et comme on paie pour entrer, les voisins se pressent chez Gouron, afin de lui disputer le privilège d'une si fructueuse hospitalité. Trop tard, les bons apôtres ! Cette Mariotte sera la fortune de Gouron d'abord, et ensuite un peu tout de même celle du pays ; car, là où ils passent, les Parisiens ont coutume de laisser de l'argent. Brusquement, comme on annonce le train, la scélérate s'avise d'ouvrir les yeux, et tout le village, qui la supplie, a juste le temps d'obtenir qu'elle les referme.

Cette farce, qui ne vise pas au grand art, n'a pas, semble-t-il, trop déplu.

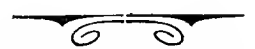
Les causes de la mort du président Mac Kinley.

La Revue de Gynécologie et de Chirurgie abdominale (1), que dirige avec sa haute autorité le professeur Pozzi, a eu la primeur du rapport rédigé par les médecins qui ont donné leurs soins au président W. Mac Kinley, dans sa dernière maladie.

Cette pièce officielle mettra-t-elle fin aux légendes qui ont eu cours en ces derniers temps ? Souhaitons-le sans trop l'espérer. Nous devons, en tous cas, féliciter le professeur Pozzi d'avoir eu l'heureuse fortune d'obtenir communication des bonnes feuilles d'un document aussi important, et de n'avoir pas hésité à le livrer à la discussion d'un public technique et par suite compétent.

Nous ne voulons pour aujourd'hui que signaler cet intéressant reportage scientifique, nous proposant de revenir à loisir sur le fond même de la question, dans l'ouvrage dont nous poursuivons patiemment l'élaboration (2).

(1) Nº du 25 octobre 1901.
(2) Le chapitre relatif à la mort du président Mac Kinley prendra très probablement place dans la 3e série des *Morts mystérieuses de l'Histoire*.



VARIÉTÉS RÉTROSPECTIVES

Comment autrefois se pratiquait l'élection du Doyen.

Le doyen et les professeurs de la Faculté de Paris n'exerçaient leurs fonctions que pendant deux années : du moins telles étaient les dispositions des statuts, et il n'y était dérogé que sur le consentement unanime de tous les membres de la Faculté.

Lorsque le terme assigné à ces fonctions était expiré, tous les docteurs étaient convoqués à jour et heure fixes : le jour était le samedi après la Toussaint.

Le doyen démissionnaire, déposant ses insignes (1) devant l'assemblée, lui faisait ses remerciements dans un discours latin chargé de superlatifs, exposait ensuite l'état dans lequel il laissait les affaires et les fonds de la Faculté et rendait compte de ce qui était arrivé pendant son administration.

Après lui, chaque professeur démissionnaire prenait la parole dans un ordre régulier, et, après les remerciements d'usage, indiquait quels avaient été le mode et les résultats de son enseignement. Cela fait, on inscrivait sur des bulletins séparés les noms de tous les docteurs présents, divisés en deux catégories : les *anciens* et les *jeunes*. Ces noms étaient jetés dans deux urnes. Le doyen démissionnaire tirait au sort trois noms de l'urne des anciens et deux noms de celle des jeunes docteurs. Ces noms étaient immédiatement proclamés, et les cinq docteurs ainsi désignés par le sort étaient électeurs, c'est-à-dire ceux auxquels la Faculté tout entière conférait ses pouvoirs pour élire le doyen et les professeurs nouveaux.

Le doyen n'était point, comme aujourd'hui, nécessairement choisi parmi les professeurs ; au contraire, on considérait alors que ces fonctions ne pouvaient ni ne devaient être en même temps cumulées : on pensait que l'administration de la Faculté devait absorber une grande partie du temps du doyen ; il devenait impossible à ce dernier de pouvoir s'occuper par cela même exclusivement de ses élèves, s'il avait eu en même temps une chaire de professeur.

Après avoir prêté serment d'élire ceux que, dans leur conscience, ils jugeaient les plus dignes et les plus capables, les électeurs se rendaient à la chapelle de l'école pour implorer l'assistance divine ; et là, ils élisaient entre eux, à la majorité des suffrages, les trois hommes qui, dans l'assemblée, leur paraissaient les plus dignes du décanat. Ces trois noms étaient jetés dans une urne. Le plus âgé des électeurs en tirait un, et le premier désigné par le sort était nommé doyen. Le même mode d'élection avait lieu pour chacun des professeurs

Le doyen élu prêtait alors serment devant l'assemblée. Il s'engageait à préférer ses devoirs à toutes choses, à sévir vigoureusement et sans distinction (*nulli parcendo*) contre ceux qui pratiquaient illicitement la médecine, à rendre exactement ses comptes

(1) Outre la chausse écarlate, la robe et la toque, les insignes du doyen étaient les clés du sceau de l'Académie et de la Faculté.

dans la quinzaine qui précédait l'expiration de sa charge, entre les mains d'une commission nommée à cet effet, puis, publiquement, à l'assemblée générale des docteurs. Ensuite, il inscrivait sur le registre de la Faculté le procès-verbal de sa nomination et donnait à son devancier un récépissé des biens de la Faculté (*Bona Facultatis*) remis entre ses mains. C'étaient le sceau attaché à une chaîne d'argent, le livre des Statuts et l'argent qui restait en caisse.

Il fut une époque où le doyen, avant que les affaires et les intérêts de la Faculté lui fussent remis, était obligé de fournir une caution lorsqu'il ne possédait pas de propriétés mobilières ou immobilières qui pussent offrir une garantie suffisante (1).

Les honoraires du médecin de Mme de Pompadour.

Puisque Bergerat a réussi à galvaniser le cadavre de cette « reine de la main gauche », c'est le moment d'apporter notre gerbe à la moisson. Pour peu que nous en ayions eu le loisir, la cueillette aurait pu être beaucoup plus fructueuse.

Dans le *Relevé des dépenses* de la favorite, qui a été mis au jour il y a quelques années, par notre confrère Le Roi (2), l'érudit bibliothécaire de Versailles, nous relevons cet article :

Le médecin QUESNAY (3), entretenu de tout...... 3000 livres.

Au même était laissée, par testament, une somme de 4000 livres.

Quesnay avait, il est vrai, une véritable sinécure. Sauf dans sa dernière maladie, Mme de Pompadour n'eut que rarement (4) recours aux soins de son médecin en titre. Sa femme de chambre, Mme du Hausset, ne parle guère que d'un accident (un portrait du roi qui, en se détachant, tomba sur la tête de la marquise) survenu à

(1) *Recherches historiques sur la Faculté de médecine de Paris*, par J.-C. Sabatier.

(2) *Curiosités historiques*, etc., par J.-A. Le Roi.

(3) Cf. *le Cabinet secret de l'histoire*, 2e série.

(4) On trouve quelques vagues renseignements sur la santé de la favorite dans un recueil, qu'on songe rarement à consulter et qui contient pourtant de précieuses informations : c'est le *Catalogue Morrison*, qui n'est pas dans le commerce et dont nous devons l'obligeante communication à M. Noël Charavay.

Mme DE POMPADOUR écrit à son père, le 3 septembre 1741 :

« Ne soyez plus inquiet de ma sauté, je vous prie, elle est admirable à présent ; j'ay eu « deux accès de fièvre quarte, mais il y a 10 jours que je n'en ai entendu parler, et j'en suis « quitte absolument. J'ai pris beaucoup de quinquina, 2 seignés et autant de médecines « m'ont entièrement tirée d'affaires ; je vous diray ensuite que pour me consoler de toutes « ces mauvaises drogues, je vais aujourd'hui m'amuser à l'opéra... »

Une autre fois, elle se plaint d'avoir la migraine. Elle en fait part à son frère dans une lettre qu'elle lui adresse (le 26 août 1750) :

« J'ai eu la migraine aujourd'hui, je la traînois depuis 3 jours ; elle ne m'a pas empêché de jouer hier le *prince de Noisy*, et demain encore pour finir.. »

L'année suivante (février 1751), elle conte qu'elle vient d'éprouver « un accès de fièvre, causé par une courbature ». Mais cela ne lui donne « aucune inquiétude ».

Puis c'est une bronchite, qui lui a donné « la fièvre vingt-quatre heures.. » Bien qu'on soit au mois de mai, « on entend plus tousser qu'à Noël » ; il s'agit sans doute de quelque épidémie *d'influenza*, comme il y en eut à maintes reprises au XVIIIe siècle (V. notre *Archéologie de la grippe*). Au mois de juin, elle est encore enrhumée, et autour d'elle, nombre d'amis toussent à l'unisson.

L'année suivante (octobre 1752), la marquise est reprise de fièvre « pendant dix jours ». On a dû la saigner au pied et une amélioration s'en est suivie ; mais, ce qui hâte plus que tout la guérison, c'est la faveur que vient de lui conférer le Roi : Madame de Pompadour vient d'être nommée duchesse et elle s'en montre tout heureuse. N'était-ce pas le meilleur baume pour apaiser ses souffrances ?

sa maîtresse. Quesnay prescrivit, en la circonstance, « des calmants et une saignée. »

A propos de saignée, un détail amusant et que nous avons lu quelque part, (est-ce dans le livre des frères de Goncourt ?) : Mme de Pompadour éprouvait une telle répugnance pour cette opération, que le roi dut lui faire verser une somme de 6000 livres, afin de la décider à s'y soumettre.

Le pis est que ces bouderies d'enfant gâtée finissaient toujours par coûter cher au Trésor.

Coutumes funéraires en Chine.

A l'occasion de la mort récente de Li-Hung-Chang, de bruyante mémoire, on a rapporté qu'on avait fait revivre pour la circonstance le cérémonial usité en Chine, quand un personnage de marque vient d'exhaler (c'est le cas de le dire en l'espèce) le dernier souffle.

Li étant un des dignitaires les plus considérables, sinon des plus considérés, avait droit à certains honneurs qui, paraît-il, ne lui ont pas été refusés. Il venait à peine d'expirer qu'on disposait dans la cour, en ordre de procession, le palanquin vert, avec huit porteurs et huit chevaux noirs montés, le tout en papier de grandeur naturelle. On y mit le feu pour que l'âme du défunt fût transportée au Ciel parmi les flammes.

L'habitude de substituer aux objets de prix des imitations d'une valeur insignifiante, se pratique en Chine de temps immémorial. Le savant ethnologue Tylor (1) nous révèle, à cet égard, les plus curieuses particularités.

Les hommes et les chevaux brûlés pour le service du mort sont en papier, comme les offrandes de vêtements et d'argent. Des piles de dollars en carton, recouvert d'une feuille d'étain, simulant l'argent ou coloré en jaune pour simuler l'or, sont brûlées aux funérailles en telle quantité, que cette apparence finit par devenir une sérieuse réalité. La fabrication de ces imitations de monnaie d'argent et d'or occupe dans les villes chinoises des milliers de femmes et d'enfants.

Mais ce n'est pas tout : on charge l'ami récemment décédé de porter à d'autres amis qui sont partis avant lui, des coffres pleins de richesse de même nature. On brûle sur la tombe du Chinois de charmantes maisons en papier, meublées avec le plus grand luxe de meubles, aussi en papier, afin qu'il puisse les habiter dans l'autre monde ; on brûle en même temps les clefs en papier, pour que le défunt puisse ouvrir les serrures, en papier, des coffres en papier, qui contiennent les pièces de monnaie d'or et d'argent, en papier bien entendu, mais qu'il doit toucher dans l'autre monde en véritables espèces d'or et d'argent ; idée qui n'empêche pas, après la cérémonie, les assistants économes de recueillir les cendres, afin d'en extraire l'étain qui s'y trouve.

(1) Tylor, *La Civilisation primitive*.



ÉCHOS DE PARTOUT

Les Médecins acteurs et directeurs de théâtre.

D'après une interview de l'acteur Gobin, parue dans le *Monde illustré* (1901, 12 octobre, p. 288), vers 1860, le directeur du théâtre Montmartre était un nommé CHATEL, qui avait été comédien. Il paraît que ce directeur était médecin. « Il traitait, dit Gobin, les rôles comme des pièces anatomiques ; il les disséquait. » A cette époque, ce Chatel avait une propriété à la campagne, à Rueil. Il était de haute stature. — Notre confrère, M. le Dr DEVAL, directeur actuel de l'Athénée, connaît-il ce collègue ? Serait-ce le Dr Chatel (Auguste-Léon), qui a passé sa thèse en 1843 à Paris, sur la *fièvre typhoïde* (in-4o, 61 p., no 253) ? — M. Gobin pourrait peut-être nous renseigner (1) ?

La première femme qui écrivit pour un théâtre forain (2).

C'est Mlle de Saint-Léger, fille d'un médecin de la Faculté de Paris, et qui ne se plaisait qu'au culte des muses et des lettres, quoiqu'elle fût dans l'âge de la frivolité, suivant l'expression du rédacteur d'un petit almanach. Elle avait déjà écrit un roman, *Alexandrine*, qu'on lisait avec beaucoup de plaisir. Le 14 juin 1783, elle fit représenter sur le théâtre d'Audinot, l'Ambigu-Comique, une comédie en un acte, écrite en prose, et imprimée. Le thème était simple : une mère donne la préférence à l'une de ses filles, fort mauvais sujet, et se repent d'avoir si mal placé son aveugle tendresse. Quand on demanda, à la fin de la représentation, le nom de l'auteur et que le public sut que la pièce était due à Mlle de Saint-Léger, les applaudissements redoublèrent. De fort jolis vers furent adressés à Mlle de Saint-Léger et parurent dans le *Mercure* et le *Journal de Paris*.

Le cancer (?) du roi d'Angleterre.

Londres, 27 octobre (*par dépêche*). — le *Reynolds Newspaper* publie les renseignements suivants, qu'il dit tenir de source autorisée, et que nous publions à titre de curiosité :

Le roi Edouard, dit le *Reynolds Newspaper*, souffre, à n'en pas douter, d'un cancer au larynx, pour lequel il a déjà dû subir trois opérations depuis son avènement. Il lui a été interdit de fumer et de parler quand la nécessité de le faire ne s'impose pas. Les fonctionnaires de la cour affirment que la tumeur de la gorge ne présente aucun caractère de malignité, mais la maison royale ne sait que trop bien que la voix de Sa Majesté devient plus enrouée de semaine en semaine.

L'affection dont les premiers symptômes ont été constatés primitivement chez le roi est connue des médecins sous le nom de *papillome* de la corde vocale gauche.

(1) *Gaz. méd. de Paris.*
(2) *Interm. des chercheurs et curieux.*

Cette tumeur a été enlevée trois fois. Durant une nuit de la semaine dernière, les médecins furent appelés en hâte auprès du roi Edouard, qui ne respirait qu'avec difficulté. Une opération fut faite immédiatement, mais le soulagement qui en est résulté n'est considéré que comme temporaire, car la gangrène a atteint l'épithélium, et on s'attend à de graves complications.

Le journal donne ces faits comme absolument exacts.

— On mande, d'autre part, de Falkenstein que le docteur Besold, spécialiste pour les maladies du larynx, est parti pour Londres, accompagnant la comtesse Cook, qui était en traitement à l'établissement de Falkestein. La comtesse est en relations d'amitiés avec la famille royale d'Angleterre, ce qui fait croire que le docteur Besold est appelé pour donner son avis sur l'état de santé du roi Edouard VII.

— Beaucoup de bruits alarmants ont couru au sujet de la santé du roi d'Angleterre. La revue *The World* cherche à y couper court en publiant la note suivante, d'allures officieuses :

« Nous pouvons heureusement donner un démenti caractéristique aux rumeurs alarmantes qui ont circulé récemment au sujet de la santé du roi. Nous savons de source sûre que ces rumeurs sont dénuées de tout fondement. Sa Majesté n'a jamais souffert d'aucune maladie de la gorge. Il n'a subi aucune opération chirurgicale. Au contraire, la santé du roi est, depuis longtemps, tout à fait satisfaisante, et sa constitution robuste frappe tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher. A part le léger rhume qu'il contracta à Balmoral le mois dernier, Edouard VII n'a, depuis plusieurs années, jamais été retenu à la chambre par la maladie..... »

Maladie de la reine d'Angleterre.

Les personnes qui ont eu l'occasion de voir le roi Edouard VII et la reine Alexandra au château de Fredensborg, se montrent beaucoup plus inquiètes de l'état de la reine que de celui de son mari.

La reine d'Angleterre a une affection d'oreille très grave et se trouve sur le point de perdre complètement l'ouïe. Le mal paraît être héréditaire. Feue la reine Louise de Danemark était en effet atteinte, elle aussi, de surdité pendant les dernières années de sa vie.

(*Le Rappel.*)

La névrose de Guillaume II.

La *Post* déclare que la maladie nerveuse dont l'empereur d'Allemagne souffre en ce moment est due aux craintes provoquées par les menaces répétées des anarchistes contre lui et plusieurs membres de sa famille.

Maladie de l'impératrice d'Allemagne.

L'indisposition dont souffre depuis quelque temps l'impératrice d'Allemagne, Victoria, est plus sérieuse qu'on ne voudrait l'avouer dans l'entourage de la souveraine. Les médecins, redoutant pour elle la rigueur du climat de Potsdam, viennent d'ordonner, pour l'hiver, son séjour dans un climat plus tempéré. L'impératrice partira pour Abbazia à la fin de janvier. L'empereur Guillaume y passera quelques jours vers Pâques. (*L'Eclair.*)

La santé du président Krüger.

L'entourage du président Krüger désire que le président, afin de conserver sa bonne santé, passe l'hiver dans un climat plus doux, l'hiver semblant devoir être rigoureux. On lui a conseillé de se rendre dans le midi de la France. Le président Krüger n'a pas encore pris de résolution. Si le président se décide, le départ d'Hiliersown aurait lieu prochainement.

Maladie de la reine de Hollande.

La Haye, 17 novembre.

On est plein de réticences dans le monde officiel de la cour au sujet de la maladie de la reine Wilhelmine. Le docteur Halbertisma, qui a été appelé auprès de la royale malade, ne veut ni confirmer ni démentir le bruit d'une fausse couche ; mais quelle que soit la maladie de la reine, un fait est certain, c'est que l'état de la jeune souveraine s'améliore rapidement.

(*Daily Express.*)

Folie de souverains.

Le prince Henri XXIV de Reus qui, par suite de l'état anormal de ses nerfs, est allé dans un pays chaud, a un héritier direct, mais incapable aussi de prendre la succession du trône. Le prince héritier est, depuis son enfance, dans un état d'hébétement absolu. Il aurait, dit-on, subitement perdu l'usage de la langue et de ses facultés mentales, par suite de la violence excessive d'un courant électrique, auquel un médecin spécialiste d'électrothérapie l'aurait soumis.

La question de la succession de la principauté occupera prochainement la Diète de Greitz.

Le gouvernement de Berlin cherchera en quelque sorte à intervenir dans cette affaire, mais son influence ne pourrait s'exercer que d'une manière indirecte.

(*Le Rappel.*)

Honoraires princiers.

Le Parlement américain va être saisi d'une demande de crédit destiné à rémunérer les chirurgiens et les médecins qui ont donné leurs soins au président Mac Kinley.

Ces princes de la science ont remis leur note qui s'élève à 500,000 francs.

On frémit en pensant à la somme qu'ils eussent cru pouvoir réclamer, si le président eût été, par eux, sauvé !

Les journaux américains sont unanimes à trouver la note un peu salée. Ils font observer que les frais de dernière maladie du président Garfield ne s'élevèrent qu'à 250,000 francs et ce, pour un laps de temps dix fois plus long.

Il est vrai que le résultat final a été le même...

(*L'Echo de Paris.*)

Les nourrices de Li-Hung-Chang.

Tenez pour certain qu'il avait assez de taëls tout de même pour se payer des... nourrices.

— Des nourrices ?

— Des nourrices... Parfaitement! Li-Hung-Chang avait des nourrices. Non pour ses petits-enfants ou ses arrière-petits-enfants, mais pour lui-même.

Il souffrait, depuis quelques années, de l'ulcère de l'estomac qui l'a emporté. Et ses médecins — européens ou chinois ? — l'avaient mis au régime... du lait de femme !

Li avait de la sorte chez lui, en permanence, quatre ou cinq nourrices qui se relayaient. Et s'il ne payait pas les soldats qui entretenaient ses rizières, il appointait fort convenablement ses nounous.

Buvait-il à la mamelle ? Se contentait-il d'absorber un lait préalablement et soigneusement recueilli ? Ce point demeure obscur. Espérons qu'un jour ce menu, mais intéressant petit problème de l'histoire, sera éclairci.

(*La Lanterne.*)

Les « Avariés » au Palais.

La thèse que M. Brieux a développée dans sa pièce, les *Avariés*, a eu un pendant devant la quatrième chambre du tribunal civil.

Une femme plaide en divorce contre son mari et articule, entre autres faits injurieux, celui-ci, à savoir que leur enfant, un bébé de quelques mois, est atteint de maladie grave provenant de l'état d'infection où se trouvait le mari avant le mariage.

Le cas bizarre de cette action judiciaire est que, si on en croit la femme demanderesse, le mari, contaminé avant le mariage, aurait transmis à l'enfant, par l'intermédiaire de la mère, la maladie spéciale. Mais, chose curieuse, la mère, malgré l'intervention nécessaire, est restée indemne.

L'avocat du mari, Me Paul Coulet, a soutenu que son client était sain avant et depuis le mariage, et que les boutons que portait l'enfant n'étaient pas attribuables à la maladie incriminée. Il produisait des certificats de sommités médicales établissant que l'enfant était simplement atteint d'urticaire et que le mari était sain. Me Coulet a insisté sur ce fait que la femme ne peut, en matière de divorce, invoquer comme grief que des injures à elle personnellement faites, et non des injures adressées ou des sévices commis envers les tiers, voire l'enfant commun.

Finalement, le mari, trouvant dans l'imputation de ce fait d'être un *avarié* une injure grave, a formulé une demande reconventionnelle de divorce.

Les débats ont révélé que le médecin consulté par la femme pour son enfant avait pris pour une maladie spécifique ce qui n'était qu'un bobo sans gravité, et avait, sur la simple affirmation de la femme, administré du mercure à l'enfant.

Ce procès, tout d'actualité, ne peut que donner à réfléchir sur l'inconvénient qu'il y a à aller trop vite dans l'accusation d'*avarié* imputée à un homme sain et à s'en rapporter aux déclarations d'une femme qui demande le divorce.

(*Le Journal*, 13 nov. 1901.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Noces d'or scientifiques de M. Berthelot.

Les élèves et les amis de M. Berthelot lui ont offert, le 24 novembre dernier, dans une solennité publique, à la Sorbonne. une plaquette commémorative de ses noces d'or avec la chimie. Il y a eu, en effet, cinquante ans en novembre que l'illustre chimiste entrait comme préparateur dans le laboratoire de Balard au Collège de France. Cette plaquette, œuvre de Chaplin, a été frappée par la Monnaie à un seul exemplaire.

Les savants français à l'étranger.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre ami, le Dr M. de Thierry, ancien préparateur à la Faculté de médecine de Paris, lauréat de l'Institut, etc., vient d'être nommé professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Fribourg (Suisse). Le Conseil fédéral helvétique ne pouvait faire un choix meilleur. Le Dr de Thierry représentera avec éclat la science française dans un pays où jusqu'ici les Allemands avaient presque seuls accès.

Bibliographie médicale.

Vient de paraître à la librairie Maloine, la *Bibliographie méthodique des livres de médecine, chirurgie, pharmacie, sciences* (1880-1901), comprenant les ouvrages nouveaux parus à ce jour.

Pour recevoir cette *Bibliographie* gratuitement et franco, il suffit d'en faire la demande à la Librairie Maloine, 23-25, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Nouveaux journaux de médecine.

Il vient de nous parvenir le premier numéro de la *Clinique générale de la chirurgie*, dont le rédacteur en chef est notre excellent ami le Dr Aubéau, et le secrétaire de la rédaction, le sympathique Dr L. Larrivé. Nos deux confrères connaissent trop les sentiments que nous nourrissons à leur égard pour douter un instant de la sincérité des vœux que nous formons.

Le premier numéro paru fait, du reste, bien augurer de ceux qui le suivront. A lire notamment ce qui a trait à la *bactériologie de la syphilis* (Aubeau y rend à Golasz ce qui n'est pas à Jullien) et le chapitre de vieux-neuf médical, qui nous montre en Galien un précurseur de Calot (de Berck).

Ajoutons que le style des auteurs est d'une correction et d'une élégance auxquelles nous ne sommes pas habitués : ceux-là seuls s'en étonneront qui ne connaissent pas les qualités littéraires d'Aubeau et de Larrivé. Ce qui ne gâte rien, l'exécution typographique et la partie iconographique de cette nouvelle revue sont particulièrement soignées. Voilà, plus qu'il n'en faut, des éléments assurés de succès.

— Reçu le premier numéro de la *Revue-Album*, journal médical humoristique, qui se propose de publier les portraits-charge de nos médecins célèbres. Bienvenue cordiale à ce nouveau confrère.

CORRESPONDANCE

Que faut-il entendre par « héméralopie » et « nyctalopie »?

La lettre du Dr Bougon, dans un récent (1) no de la *Chronique*, est, sans qu'il paraisse s'en douter, la meilleure preuve qu'il serait bon, comme je l'ai proposé, d'effacer les mots « héméralopie » et « nyctalopie » du langage médical.

Mon excellent confrère dit : « Tibère était *nyctalope* (2), puisque, d'après Xiphilin, quoiqu'il vit « *assez bien dans l'obscurité, il ne voyait presque rien au grand jour.* »

Ambroise Paré aurait dit du même malade : c'est un *héméralope* ; car « nyctalope indique que la personne ne void goutte de nuict, de jour il voit clair », ce qui est absolument le contraire des symptômes accusés par Tibère.

Guy de Chauliac aurait, de son côté,écrit : Tibère n'était pas nyctalope puisque « nyctalope est mauvaise vue dès que le soleil est couché ».

Joubert, dans son *Interprétation des dictionnaires pathologiques,* 1578, pages 332 et 319, et Guillemau, dans son *Traité des maladies des yeux,* 1602, livre XI, page 299, auraient également dit que Tibère était un héméralope, en donnant à ce mot le sens opposé à nyctalope.

Je persiste donc à croire qu'il y aurait bénéfice à se mettre d'accord sur le sens de ces mots, ou à les rejeter, définitivement.

J'ai proposé *cécité diurne* ou *cécité nocturne,* et le Dr Bougon dit que cette expression ne vaut pas grand'chose. Si le terme est mal choisi, le blâme va à... Ambroise Paré, qui, frappé déjà de son temps de l'obscurité et de l'ambiguïté des mots qui nous occupent, repoussait « nyctalopie » et le commentait ainsi : *Nyctalopia,* en latin, *nocturna* ou *vespertina cecitas,* ou *nusciosa affectio* ; en français : « Quand de nuict on ne voit rien. Le contraire est *facies nocturna,* « quand on voit mieux de nuict que de iour : et se peut dire : hé- « méralopia, en grec ; œil de chat, en français. » Ambroise Paré, édition de 1641, p. 381.

Maintenant que les lecteurs de la *Chronique* ont le dossier sous les yeux, qui d'entre eux donnera le vrai sens des deux mots, cause de cette lettre ?

Quels sont ceux qui les comprennent de travers ?

Sont-ce ceux qui comprennent comme Avicenne, Ambroise Paré, Guy de Chauliac, Guillemau, etc. ; ou ceux qui comprennent comme le Dr Bougon ?

Je ne serais pas étonné si les maîtres les plus autorisés hésitaient même plus d'une seconde.

Autre chose maintenant :

Le Dr Bougon dit que ceux qui, comme Sénèque, avaient des yeux « *vers* et *pers* » étaient tout simplement atteints d'une *affection* très

(1) Cf. *Chronique*, 1901, pages 618, 670.

(2) C'est peut-être même aller bien vite que de donner le nom de « nyctalopie » à ce symptôme, fréquent dans les cataractes au début, et qui, d'autre part, pourrait bien n'être que la *photophobie*, si fréquente dans les iritis.

commune encore aujourd'hui, dans laquelle les iris sont de deux couleurs différentes.

Suit une explication de l'origine pigmentaire de la coloration de l'iris que nous connaissons depuis notre première année d'anatomie.

La question n'est pas si simple que le correspondant de la *Chronique* semble le croire.

Sénèque avait des yeux différents quant à la couleur, tout le monde est d'accord sur ce point. Mais cette différence était-elle due à une affection oculaire, ou à une constitution spéciale légèrement anormale, mais non pathologique ?

Le Dr Bougon dit *affection* d'abord, puis il semble revenir sur ce diagnostic et parle seulement de variétés physiologiques ; sans dire un mot des origines pathologiques que peut avoir la différence de coloration possible des deux yeux sur le même individu (lésions congénitales, atrophies du globe, suites de traumatismes anciens, choroïdites, etc.).

C'est là précisément le point que je voulais éclaircir quand j'ai été arrêté par l'interprétation à donner à *Héméralope* et *Nyctalope*.

C'est pour trouver la solution de cette énigme que je continue mes recherches, lesquelles aboutiront peut-être à la confirmation des idées du Dr Bougon, bien qu'actuellement certains indices me fassent craindre le contraire.

Dr Masson (Lyon).

Quelle était la maladie de Jules de Goncourt ?

Jules de Goncourt fut une victime de la neurasthénie : c'est ce que tente d'établir le Dr Gélineau, dans la *Chronique médicale* du 15 octobre 1901.

Les excès de travail auraient provoqué cette neurasthénie anormale, qui se termina au milieu de paralysie, de gâtisme, de délire et de crises épileptiformes...

« J'ignore, nous dit M. Gélineau, si quelque confrère n'a pas, avant moi, émis des réflexions sur ce cas pathologique, digne, je crois, d'appeler l'attention des médecins qui s'occupent d'affections nerveuses ; je me risque néanmoins à tenter cette esquisse de pathologie littéraire et médicale. »

Eh bien, je crois que l'esquisse de notre confrère est plus littéraire que médicale. Si les premiers troubles observés chez Jules de Goncourt peuvent à la rigueur être imputés à la neurasthénie, il ne peut faire doute, pour un médecin un peu frotté de neurologie, que tous les symptômes observés, la marche de l'affection, l'évolution des accidents, ne caractérisent la paralysie générale progressive la plus nette.

Je n'ai point lu le *Journal des Goncourt* et peut-être que les réflexions et le diagnostic que me suggère l'esquisse de M. Gélineau m'engageront quelque jour à le lire, pour parfaire, par les détails les plus circonstanciés, l'histoire clinique du cas de ce romancier. Pour l'instant, je le répète, la relation de M. Gélineau relève suffisamment de faits précis, pour affirmer que J. de Goncourt succomba à la péri-méningo-encéphalite diffuse.

Peut-être même n'y eut-il jamais neurasthénie au début même

de l'affection ; et nous connaissons bien aujourd'hui, depuis l'étude magistrale que Gilbert Ballet leur consacra en 1893, ces prodromes neurasthéniformes de la P. G. Nous savons même qu'ils peuvent durer fort longtemps avant les gros signes de déficit mental qui provoquent la consultation du médecin aliéniste.

Je ne m'arrêterai guère à cette hypertrophie du moi, cet amour-propre excessif qui rappellent la mégalomanie. Edmond de Goncourt en était aussi atteint et il n'a pas succombé à la P. G... Il faut croire que tous les hommes de lettres, tous les artistes en doivent plus particulièrement être frappés à une époque de reportage à outrance, de réclame, nécessités par la lutte pour la vie.

Après une période de travail acharné, « Jules de Goncourt présenta de l'épuisement, une hyperesthésie généralisée et de la fatigue cérébrale extrême. Il avait peine à penser, à concevoir, à se souvenir ». Il n'est pas dit qu'il eut cette lourdeur du crâne (galeatus), si particulière au neurasthénique, cette douleur spinale qui fait rarement défaut et qui constituent des signes somatiques d'une grande fixité.

Apparaissent ensuite « des éclipses passagères de l'intelligence », avec « une indifférence béate ». Après la diminution de l'activité cérébrale de la volonté, vient la perte de la mémoire, puis des sentiments affectifs. Telle est la marche de la maladie de Jules de Goncourt.

Je suis tenté même de croire que cette période d'activité psychique, qui fut suivie de cette apathie intellectuelle, était pathologique et qu'elle constituait déjà ce qu'on est convenu d'appeler un peu schématiquement la première période de la P. G.

Cette première période est caractérisée souvent par son allure expansive. Le malade présente une activité pathologique, une inaltérable satisfaction, exécute des projets ambitieux. Puis survient une apathie bienveillante, un optimisme irréductible (Klippel).

Un degré de plus et apparaît le délire des grandeurs, qui peut ne pas exister... ou paraître naturel, logique, à un entourage adulateur et confit d'admiration et de sympathie.

« Bientôt il oublie les noms des rues, et des passages parcourus cent fois !

« Il a même oublié, dit Edmond, l'orthographe des mots usuels... Il ne peut plus prononcer certaines lettres... Le masque hagard de l'immobilité et de l'imbécilité se glisse minute par minute sur cette physionomie fine et ironique. Peu à peu, il se dépouille de l'affectuosité, il se déshumanise. »

Edmond de Goncourt est, sans le savoir, un grand clinicien. Il est impossible de faire une analyse aussi succincte, précise encore que littéraire, de la seconde variété, dépressive, des troubles psychiques de la démence paralytique. La perte totale des souvenirs et des sentiments affectifs est ici manifeste.

Il y a des signes certains des variétés confuses et dépressives de la démence. Les réponses sont rares ou absurdes. Jules de Goncourt est tour à tour sournois, méchant ou humble et honteux. « Il ne peut plus prononcer certaines lettres. » Mais c'est bien là, sans doute, le bredouillement du paralytique.

« Une crise pénible survient un jour qu'il lisait les *Mémoires*

d'outre-tombe... sa parole s'arrête et il reste pétrifié, les yeux fixés sur ce livre. » Y a-t-il eu là un ictus apoplectiforme? C'est l'opinion qui me paraît la plus rationnelle.

Puis apparaît une sorte de syndrome labio-glosso-pharyngé, puis le syndrome de Parkinson (?). Ici je me demande si M. Gélineau n'est pas trop explicite. Ces signes ne cadrent pas avec la neurasthénie et je crois qu'il s'agit tout simplement de l'habitus pseudo-bulbaire, avec le tremblement si fréquent chez le paralytique baveur, engoué et gâteux, arrivé à la troisième période. Les changements d'humeur, ces larmes faciles, ne caractérisent-ils pas d'ailleurs le pseudo-bulbaire; et nous savons, depuis Lépine et Brissaud, quelles zones de l'écorce symétriquement lésées peuvent provoquer l'habitus pseudo-bulbaire. M. Gélineau pense seulement alors aux prodromes de la paralysie générale !

Jules de Goncourt, nous dit-il encore, aime à briser, froisser, détruire; puis les autres moteurs des jambes et des mains se ressentent à leur tour..., ses pieds trébuchent, ses mains ne peuvent plus tenir ni garder les objets... »

Nous sommes dans la période paralytique la plus confirmée.

Puis, nouvel ictus, la nuit, et série de crises épileptiformes.

Après une période de calme, apparaît du délire mobile et absurde, sans systématisation aucune, provoqué sans doute par des hallucinations. Il a « des appels à une vision, à laquelle tantôt il envoie des baisers, ou qu'il n'entrevoit d'autrefois pas sans terreur, en se blottissant sous les draps... »

Le fond du paralytique, on le sait, est la démence, caractérisée par l'apathie, la niaiserie, l'incohérence des idées et des occupations, précédée de l'affaissement progressif de la volonté, de la mémoire et des sentiments affectifs.

Le délire et les ictus et les crises épileptiformes et les paralysies transitoires ou définitives constituent des signes accessoires, non nécessaires de ce terrible mal. Ils sont causés par des localisations variées d'un processus inflammatoire avec diapédèse intense, ou par des poussées d'auto-intoxications intestinales, rénales ou hépatiques. Ils s'accompagnent souvent d'hyperthermie légère. (Klippel.)

Mais Jules de Goncourt, on le voit, ne s'en est pas tenu au fond commun de sa maladie, à cette démence sans éclat, paisible et niaise, qui peut, à la rigueur, et c'est paradoxal, faire écarter la diagnose de P. G., tant on est accoutumé à ne considérer que les épisodes délirants et paralytiques comme pathognomoniques.

Il a réalisé aussi les troubles délirants moteurs, et par là, a comblé le cadre de la P. G.

Il ne peut donc faire de doute qu'il ait été atteint de méningo-encéphalite diffuse.

Une question de pathogénie se pose maintenant, celle-là particulièrement délicate et que le cadre littéraire de cette revue et les préjugés en cours me feraient presque un scrupule d'aborder : Jules de Goncourt avait-il été victime de ces « mancenilles », qu'André Couvreur a dépeintes, sans opprobre, en moraliste conscient, dans son livre vivant et fort, et qui infiltrent en nos plasmas un mal spécifique, à qui des prédispositions nerveuses livrent très tôt nos centres corticaux ou médullaires? La marche rapide de l'affection, les symptômes moteurs, le début relativement précoce sont en faveur de

cette hypothèse. Mais on manquera sans doute toujours de documents pour l'établir définitivement...

Quoi qu'il en soit, après Baudelaire, Jules de Goncourt, puis Guy de Maupassant : pléiade d'écrivains féconds et jeunes, dont les nerfs vibrants, les facultés d'observation aiguë jusqu'à la douleur, les réactions mentales intenses jusqu'au blasphème, faisaient des prédisposés incontestablement devant les processus de toxi-infections polymorphes, syphilis, alcool, haschisch, etc. Le mal augmente tous les jours, non qu'on le diagnostique mieux, ou que l'on enferme plus facilement les gens, mais parce que, si la vie moderne est plus cérébrale, plus violente, plus tourmentée que jamais, les excitants artificiels, les toxiques, et le mal des mancenilles se diffusent de plus en plus, et font supporter à l'organe qui travaille le plus, le système nerveux, le maximum d'injure.

C'est la loi de nature !

Dr G. Scherb (Alger).

***

Mon cher Directeur,

Permettez moi de répondre en quelques lignes au coup de boutoir de notre confrère Michaut.

Il en eût appelé de l'écrivain mal informé au confrère mieux documenté et aurait revendiqué pour M. Ed. de Goncourt la réputation d'un auteur fécond et l'auréole d'un bienfaiteur des gens de lettres élevant un nouvel autel en leur faveur, en face du sanctuaire de notre vieille Académie, que je me serais incliné sans répondre, en reconnaissant mes torts ; du reste, les bienfaiteurs des intellectuels sont trop rares pour qu'on n'exalte pas leurs mérites.

J'avouerai donc très volontiers qu'Edmond de Goncourt a continué à produire après la mort de Jules, mais dans une proportion beaucoup moindre que lorsqu'ils travaillaient ensemble avec un accord si touchant. La comparaison de leurs œuvres (V. catalogue de la bibliothèque Charpentier) le démontre suffisamment : on y trouve 7 volumes pour l'aîné, 24 volumes pour Jules et Edmond. L'astre avait donc pâli ; admettre le contraire serait dire que Jules ne comptait que pour rien ou peu de chose dans leur collaboration, ce qui serait contraire à la vérité.

J'ai dit, et mon confrère s'en est offensé, qu'Edmond avait du plomb neurasthénique dans l'aile et j'ai expliqué pour quel motif il avait résisté mieux que son frère à l'influence des causes morbides... Ai-je été trop loin en me servant de cette expression mitigée ? Je ne le crois pas et si je ne craignais d'être trop long et d'abuser de votre hospitalité, j'en citerais comme preuves les nombreux retours qu'il fait sur lui-même dans son Journal ; on en lit à chaque page, pour ainsi dire !

J'ai parlé précédemment du vide cérébral qu'il éprouvait après quelques heures seulement de travail ; je n'y reviendrai pas, mais je citerai encore quelques-unes de ses paroles :

« Les critiques pourront dire tout ce qu'ils voudront, ils ne pourront pas nous empêcher, mon frère et moi, d'être les Saint-Jean-Baptiste de la *nervosité moderne !* »

Et quand, après la mort de son frère, il parle de sa difficulté à

composer (p. 147, t. VI de son Journal) : « Il me faut 12 heures de travail pour en avoir trois de bonnes... résultat : à 11 h. du soir un morceau repris, rapetassé, amendé, corrigé et enfumé d'un nombre infini de cigarettes ! »

Et vingt autres plaintes de ce genre ! N'avais-je donc pas le droit d'écrire, sans que son ardent défenseur s'en offensât, qu'il avait dans l'aile du plomb neurasthénique.

Si ces symptômes de vide, ces défaillances, cette lassitude de l'esprit ne constituent pas des stigmates neurasthéniques, quels sont ceux à qualifier de ce nom ?

Signalons ici une erreur de mon confrère. Quand j'ai écrit qu'après la mort du frère, leurs pensées jumelles ne reparaissent plus ensemble, ne se fortifient plus et que seul, isolé, le flambeau a perdu son éclat (j'aurais dû dire, je l'avoue, de son éclat), je n'avais point voulu dire, comme l'a cru le Dr Michaut, qu'Edmond n'avait plus d'amis et était resté abandonné par eux, mais seulement qu'il avait moins d'aptitude à produire... Et sur cette pensée, mon confrère énumère une longue pléiade d'hommes distingués et d'esprits sympathiques, dont il faisait partie lui-même, que le littérateur aimait à grouper autour de lui, le dimanche.

Passons à ce qui constitue le point important de mon article, le diagnostic de la maladie à son début, ses transformations et la désignation des phases successives de cette affection protéiforme.

Ai-je eu tort ou raison de reconnaître à son origine une neurasthénie aiguë ?

Certes, le Dr Michaut est trop instruit (et les nombreux articles que j'ai lus avec plaisir de lui, dans la *Chronique médicale* et ailleurs, ne m'en font pas douter un instant), pour ne pas savoir qu'à notre époque de surmènement général, la neurasthénie est une maladie universelle et la ***Porta Malorum*** la plus largement ouverte, après la tuberculose, à toutes les maladies et surtout aux maladies nerveuses, depuis la dyspepsie jusqu'à l'angine de poitrine et l'épilepsie. Il n'y avait donc rien de téméraire de ma part à penser que la maladie de Jules avait débuté par elle, pour envahir, dans sa marche ascensionnelle, les territoires les plus nobles des centres nerveux et déterminer les symptômes multiples et si graves que j'ai énumérés un à un, en les suivant pas à pas, en leur donnant un nom particulier et en m'appuyant sur la description qu'en a faite un excellent observateur, son frère, témoin si douloureusement attristé par sa propre impuissance.

Le Dr Michaut nous dit que Jules est mort de la littérature et non pas de neurasthénie, mais il me semble à moi que c'est tout un au fond et on me concédera bien que la dernière est plus mortelle que la première. Et vous-même, mon cher Rédacteur en chef, vous venez à mon aide, dans ce n° de la *Chronique*, où, rendant compte, en ces termes, du dernier livre du Dr de Fleury, *Les Grands Symptômes neurasthéniques*, vous écrivez : « *La neurasthénie est souvent le masque dissimulant* des lésions morbides réelles et non *plus, comme on le croyait naguère*, des états imaginaires... »

Le Dr Michaut semble faire intervenir, comme cause de la fâcheuse terminaison de la maladie, une diathèse que j'aurais pu connaître si j'avais été mieux documenté... Mais tout le monde ne vit pas dans l'intimité des Dieux et s'il fallait vivre à côté de tous les grands

personnages et être témoins de leurs maladies pour en pouvoir parler, bien des pages de la *Chronique* resteraient vides, à notre grand dommage.

Une affection diathésique?... Je suis un trop vieux loup de mer pour n'y avoir pas songé, surtout à une dont le propre est de faire naître la neurasthénie et de flétrir et détruire les facultés intellectuelles. Mais à quelles foudres, à quel reproches sanglants ne me serais-je pas exposé de la part de mon confrère, si j'avais hasardé, même sous une forme dubitative, cette opinion ; rien qu'en y pensant, j'en frémis !

Et d'ailleurs, il n'en était point besoin : sur ce corps délicat, sans ressort, sur ces centres nerveux altérés, épuisés, envahis successivement dans leurs parties essentielles, le spectre de la neurasthénie ne suffit-il pas pour justifier la mort après d'aussi violentes secousses et des agents de destruction aussi puissants (hyperesthésie générale, paralysie glosso-labio-pharyngée, maladie de Parkinson, paralysie générale, congestion bulbaire et épilepsie) ? Il n'en fallait pas tant pour succomber.

Que les lecteurs impartiaux de la *Chronique* jugent si j'ai tort ou raison. Jusqu'à ce qu'une autorité plus haute se prononce à cet égard, je récuserai le jugement un peu trop vif du Dr Michaut et à coup sûr un peu trop tranchant, mais je l'excuse : dans un élan de reconnaissance et d'affection à l'égard de ceux qu'il a fréquentés et aimés, il a cru voir dans mon article une critique pénible contre les de Goncourt, critique qui était bien loin de ma pensée ; et alors, saisissant vivement sa plume, il a tracé *ab irato* les paroles amères qui terminent son article et que ne méritaient ni le vieux praticien ni un des vétérans de la presse médicale !

Dr Gélineau.

Le rôle des Médecins pendant la peste à Marseille.

Marseille, le 24 octobre 1901.

Monsieur le Rédacteur en Chef de la « Chronique Médicale » et très honoré Confrère,

Après avoir lu, dans le numéro du 1er octobre de votre toujours très intéressante *Chronique* (page 600), l'article d'actualité rétrospective, *la Peste à Marseille,* ne trouvant rien dans mes souvenirs qui se rapporte au fait cité par votre correspondant, M. le Dr Le Double, j'ai compulsé tous les ouvrages connus ou inédits concernant cette tragique période de notre histoire locale : aucun d'eux ne parle de ce fait, si ce n'est cependant une mention, dans la relation historique de la peste de Marseille publiée en 1721 par le Dr Bertrand, l'un des médecins marseillais qui survécut à cette époque. Cet exposé ne possède point toutes les enluminures dont l'a orné l'esprit par trop fantaisiste de la comtesse de Genlis. Voici d'ailleurs ce que je lis, à la page 52 :

« Alors on commence à douter et à craindre ; on demande à s'as-
« surer de la nature du mal par l'ouverture des cadavres ; un
« batelier frappé de mort subite dans son bateau présente l'occasion
« de faire cette épreuve. Les médecins employés à la visite des
« malades sont mandés pour assister à l'ouverture de ce cadavre.
« M. Guion, chirurgien de la ville, s'offre courageusement pour la

« faire, il mourut pourtant lui-même peu de jours après. Le cada-
« vre est ouvert, dans le bateau même, on fouille dans toutes ses « parties, et on y cherche vainement la cause d'une maladie, qui « se manifeste moins par les impressions qu'elle fait sur les parties « internes que par les symptômes et par les marques extérieures. »

Ce fait que je relève paraît insignifiant et cependant il a une très grande portée historique, car toute l'histoire de cette malheureuse période de la vie de notre cité a été écrite dans le même esprit et avec autant d'authenticité. Vous serez peu étonné d'entendre dire que la renommée de l'évêque de Belzunce est surfaite, qu'elle a été créée par des récits dans le goût de celui de Mme de Genlis. J'espère bien avoir un jour le temps de vous communiquer tous les précieux documents que j'ai pu réunir, vous démontrer, pièces en mains, ce que d'ailleurs nous savons tous, nous qui nous sommes un peu occupés de l'histoire de Marseille, que les véritables héros de la peste de Marseille sont d'abord : le chevalier Roze, puis le bailly de Langeron, les échevins Estelle, Audimar, Moustier, Dieude, leur secrétaire Pichatti de Croissaint, l'archivaire Capus, enfin les médecins, chirurgiens et apothicaires. J'ajouterai même les galériens qui faisaient office de corbeaux et, au milieu de tous ces dévouements, Belzunce récitant des patenôtres, distribuant des bénédictions, la mouche du coche en un mot. Et c'est à lui que l'Histoire a réservé la plus belle place, laissant les autres dans l'oubli !! Ah ! non, il y a là une grande réparation à faire à la mémoire des victimes du devoir.

J'espère bien qu'un jour nous pourrons lire l'Histoire médicale de la peste de Marseille, où nous verrons enfin figurer les noms des vingt-cinq médecins qui périrent victimes de leur dévouement et aussi de ceux qui, plus heureux, traversèrent cette néfaste période. Pour remettre les choses au point, nous y lirons aussi comment les chanoines grassement prébendés fermèrent leurs églises et s'enfuirent ; comment s'enfuirent aussi des moines et des religieux qui s'étaient pourtant donné pour mission de soigner les malades et de secourir les malheureux ; comment les riches moines de Saint-Victor, après avoir claquemuré leur abbaye, se réfugèirent loin de Marseille.

J'espère bien qu'un jour l'Histoire médicale de la peste de Marseille viendra détruire la légende et rendre à chacun les honneurs qui lui sont dus...

Faites de cette lettre tel usage qu'il vous plaira, mais agréez l'expression de ma vive admiration pour vos travaux et l'assurance de mes meilleurs sentiments confraternels.

Dr Fanton.

Les anachronismes de la Grande Presse.

Paris, le 24 *octobre* 1901.

Mon cher Confrère,

Je vous en signale une bien bonne, que je viens de lire dans le feuilleton publié par l'*Eclair* en date du 22 octobre (*L'Aube rouge*, de M. Jules de Gastyne).

Un certain Grandier veut endormir un de ses ennemis pour lui

faire une surprise désagréable. Il s'adresse à un médecin de ses amis, et celui-ci lui remet une fiole contenant du *chloroforme*. Or la scène racontée se passe en pleine Terreur, avant la chute de Robespierre, soit 1794!... Voilà un médecin qui était joliment en avance sur ses contemporains !

Veuillez croire, mon cher Confrère, à mes meilleurs sentiments.

H. LEROUX.

Livres reçus aux bureaux de la « Chronique ».

Les Gardes-malades, par les Drs Hamilton et Félix Regnault. Paris, Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole de Médecine. 1901. (*Sera analysé.*)

Causeries anecdotiques sur les monuments de Paris. — Le Louvre et les Tuileries, par M. Edmond Beaurepaire. Librairie P. Sévin et E. Rey, Paris, 1901. (*Sera analysé.*)

Hygiène du célibat, par le Dr Bernard Desmons. Paris, Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille. 1901.

Les Maladies de Paris, par le Dr Félix Brémond. Ed. Royer, éditeur, 43, rue de Maubeuge, Paris.

Le Tiers-livre. — Rabelais, médecin, par le Dr Félix Brémond. Paris, Maloine, éditeur, 23, 25, rue de l'Ecole-de-Médecine, 1901. (*Sera analysé.*)

Aubrac, Climat et Sanatorium, par le Dr C. Andrieu. Paris, Georges Carré et C. Naud, éditeurs, 3, rue Racine. 1901.

Guide de l'examen gynécologique, par le Dr Léon-Archambault. Maloine, éditeur.

L'Année électrique, électro-thérapique et radiographique, par le Dr Foveau de Courmelles. Paris, Ch. Béranger, 15, rue des Saints-Pères. 1901.

Aperçu historique sur les ferments ou fermentations normales et morbides, par le Dr Roussy. Paris, Jules Rousset, éditeur, 36, rue Serpente. 1901. (*Sera analysé.*)

Le Tour du monde en 63 jours, par Gaston Stiegler. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 15, rue de Cluny. 1901. (*Sera analysé.*)

Le Restaurant coopératif des étudiants, par A. F. Plicque. Paris, C. Naud, éditeur, 3, rue Racine. 1901.

L'Echelle, roman par Poinsot et Normandy. Paris, Charpentier, 1901.

Les Sanatoriums de fortune pour tuberculeux pauvres, par M. Raoul Brunon. Rouen, imprimerie J. Giriend et Cie, 58, rue des Carmes. 1901.

Science et éducation, par M. Berthelot, sénateur. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 15, rue de Cluny. 1901.

Devant le rideau, conférences, par N.-M. Bernardin. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 15, rue de Cluny. 1901.

Le Décret de Moscou et la Comédie-Française, historique et texte intégral, par H. Buffenoir et M. Haquette. Paris, 41, rue de Clichy. 1902. (*A suivre.*)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901).

N° du 1er avril 1901. — Un maniaque couronné : le sultan Abd-ul-Hamid II. — Cœur et foie en littérature, par M. le Dr A. Gilbert, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. — La cérémonie du Jeudi Saint à la Cour.

N° du 15 avril 1901. — La mort du Dauphin, père de Louis XVI, par M. le Dr G. Baschet. — J.-J. Rousseau jugé par Sainte-Beuve. — Une lettre inédite d'Antoine Dubois. — Une lettre inédite de Boerhaave.

N° du 1er mai 1901. — L'aphonie de Boileau-Despréaux, par M. le Dr Courtade. — La zoophilie du Sultan — Comment est mort Charlemagne, par M. le Dr Bougon.

N° du 15 mai 1901. — A propos des « Remplaçantes », par M. le Dr Flandrin. — Du rôle de la superstition et des remèdes miraculeux dans le traitement des plaies au moyen âge, par M. le Dr Gottschalk.

N° du 1er juin 1901. — Les Morts mystérieuses de l'Histoire ; Préface du professeur Lacassagne (de Lyon). — Curieuse anomalie. — Singulier certificat médical.

N° du 15 juin 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas. - Le « drageoir » de Louis XVIII.

N° du 1er juillet 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*suite*). — Un autographe polymorphe de Balzac. — Le premier interne des hôpitaux de Paris.

N° du 15 juillet 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*Suite*). — La neurasthénie de Charles Darwin, par M. le Dr L. Hahn. — Le premier asile de nuit. — La reine Victoria et le chloroforme.

N° du 1er août 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*Suite*). — L'Institut Pasteur prévu en 1772, par M. le Dr Michaut. — Le Dr Procope et son apologie des francs-maçons.

N° du 15 août 1901. — Le « trac » au théâtre, par M. le Dr Paul Hartenberg. — Chevreul, arbitre de la mode. — Le régime d'un savant. — L'acte de naissance de Chevreul. — Le père de Chevreul.

N° du 1er septembre 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*Fin*). — De quand datent les bureaux de nourrices ? par M. E. Beaurepaire. — La radiographie prédite par Champfleury.

N° du 15 septembre 1901. — Les stigmates obstétricaux à travers l'histoire, d'après un livre récent, par le Dr Cabanès. — La goutte de Louis XVIII. — Ambroise Paré précurseur.

N° du 1er octobre 1900. — Le sultan Abd-ul-Hamid II descend-il d'une Française? par le Dr Cabanès. — La Peste de Marseille. — Mgr de Belzunce et le chirurgien Guyon, par M. le Dr Le Double (de Tours).

N° du 15 octobre 1901. — Une victime de la neurasthénie ; Jules de Goncourt, par M. le Dr Gélineau. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution, par M. le Dr Miquel-Dalton — Des conditions de pureté du phospho-glycérate de chaux.

N° du 1er novembre 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. Vidal. — Tours de force de mémoire. — Comment les Chartreux matent la « superbe ».

N° du 15 novembre 1901. — Autour des « Avariés ». — Prologue, par le Dr Cabanès. — Opinions diverses sur la pièce de M. Brieux. — Les *Avariés*, Acte II, scènes III, V et VIII.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

8e ANNÉE. — No 24   15 DECEMBRE 1901

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

Gravure hors texte : La Visitation.

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Pays d'Union postale.	**12** —

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901).

No du 1er février 1901. — Un médecin machiniste, par le Dr Cabanès. — La dernière maladie de la reine d'Angleterre. — Le chloroforme à la reine. — Quelques anecdotes sur Potain.
No du 15 février 1901. — Un document inédit sur la santé de Madame de Pompadour, interprété par M. le Dr Potiquet. — La journée des souveraines : S. M. la reine régente d Espagne et S. M la reine de Hollande. — Nouveaux détails sur la dernière maladie de la reine d'Angleterre.
No du 1er mars 1901. — Les blessures de guerre de Napoléon, par M. le Dr Callamand (de Saint-Mandé). La médecine et les médecins au théâtre : *La Dormeuse*. — La zoophilie de la reine Victoria.
No du 15 mars 1901. — Les tuberculeuses célèbres : Mademoiselle de Lespinasse, par M. le docteur Plicque. — Projet de fondation

8e ANNÉE N° 24 15 DÉCEMBRE 1901

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS TRÈS IMPORTANT

On peut s'abonner à la *Chronique médicale* en remettant la somme de *dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de M. l'Administrateur de *la Chronique médicale*, 6, rue d'Alençon, Paris, XVe arrondissement.

On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat-poste de la somme, désignée plus haut, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement la somme de *douze francs* avant le 1er janvier, s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Nos abonnés français seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sans avis contraire de leur part : cet avis devra nous être parvenu avant le 6 janvier 1902.

La Médecine dans l'Histoire (1)

La Médecine dans l'histoire de la Révolution,

PAR M. LE Dr MIQUEL-DALTON.

Pierre BOUSSION, médecin à Lauzun, est désigné par la sénéchaussée d'Agen comme député supplémentaire, pour remplacer, le cas échéant, Milpet de Belisle, absent (cas prévu par le règlement royal), mais c'est à la place d'un autre député, démissionnaire, (Escourre de Péluzat) qu'il prend séance le 17 décembre 1789. Le député de l'Agénois a 36 ans à la Révolution : une confusion phonétique de noms a fait croire à maints de ses biographes qu'il avait exercé à Lausanne en Suisse, d'où ils le font accourir à la nouvelle des événements qui se préparent. Le 23 février 1790, au

(1) Voir le numéro du 15 octobre 1901.

moment où des attentats contre les propriétés et les personnes ont désolé quelques provinces, Boussion propose un projet de décret destiné à ramener les égarés. Ce décret, qui affaiblit la loi martiale, promet l'organisation de milices nationales et la création la plus prompte possible des départements et des districts, n'est voté qu'après plusieurs amendements. Notre confrère s'occupe aussi de l'assiette des impôts. En 1791, il est secrétaire de l'assemblée, et il fait décréter que les ecclésiastiques qui rétracteraient leur serment seront privés de traitement. Membre du club des Feuillants d'abord, et bientôt de celui des Jacobins, Boussion est un des *deux médecins ayant siégé à la Constituante qui feront partie de la Convention*, et nous le retrouverons ultérieurement.

A Toulouse (1re sénéchaussée de Languedoc , l'accord ne s'est pas fait entre le diocèse du chef-lieu et les autres diocèses qui forment cette sénéchaussée principale. (Les circonscriptions ecclésiastiques restent ici en faveur, malgré tous les règlements). « Le diocèse de Toulouse voudrait huit députés toulousains et est divisé sur le choix ; au contraire, « Albi, Montauban, Lavaur et Rieux marchent la main dans la main » et revendiquent la moitié de la députation. Justement, le juge-mage a imaginé le vote par ordre alphabétique, « ce qui aurait pu donner le branle contre Toulouse » ; mais la majorité suburbaine n'abuse pas de sa victoire et se contente des quatre sièges qu'elle a réclamés de prime abord (1). Deux médecins, candidats de la coalition, passent quatrième et cinquième.

Campmas (Jean-François), « citoyen de Monestiés » (diocèse d'Albi), où il est né et où il pratique, est âgé de 43 ans. Il joue un rôle effacé à la Constituante, et nous relevons son nom sur la liste des premiers membres du club des Feuillants. On a souvent confondu notre « Campmas-Candèzes » avec le conventionnel régicide Pierre-Jean-Louis Campmas, natif de Blaye, près Monestiés, avocat et, aux Cent-Jours, président à la Cour impériale de Toulouse, plus jeune que son homonyme de onze ans (2). En 1816, le Dr Campmas, médecin de l'hôpital d'Albi, membre du jury médical, conseiller général du Tarn, obtient de ses collègues du Conseil une délibération protestant contre la méprise (commise déjà par les journaux de l'époque), et « qui pourrait devenir une note d'infamie pour ses enfants ». Le président du Conseil général atteste que l'ancien constituant n'est ni le parent, ni l'allié du conventionnel ; que Jean-François Campmas, « dans la session extraordinaire du Conseil en 1815, a donné des témoignages de son dévouement au roi et n'a pris aucune place pendant l'usurpation (3) ». Le souci de l'exactitude m'oblige à noter qu'en 1793, alors que Pierre Campmas siégeait à la Convention, un Campmas, qui ne peut être que le nôtre, a été des huit membres du directoire du Tarn, *de par la volonté du Comité révolutionnaire:* il n'a été « épuré » ni par Paganel, ni par notre confrère Bô, qui, successivement, se sont livrés à cette opération sur les autorités du département, et a été remplacé, « comme malade », seulement le 23 mai 1794, le 4 prairial an II (4). Le docteur Campmas-

(1) Jules Viguier, *Lutte électorale de 1789 en Languedoc*. Tome 20 (1891) de la *Révolution française*. L'auteur cite à tort le diocèse de Comminges, qui ne députe pas à Toulouse.

(2) L'arrière-petit-fils du conventionnel (ligne maternelle) est un de nos confrères du Tarn.

(3) Documents communiqués par la famille Campmas-Candèzes.

(4) *Revue du département du Tarn*, 1883. (Directeur : M. Jolibois, archiviste)

Candèzes meurt le 21 mars 1817, victime d'une « fièvre ataxique » contractée au chevet des prisonniers d'Albi (1).

Fos de la Borde (Jean-Antoine-Edouard), collègue de Campmas, a 39 ans et habita les colonies avant de s'installer à Gaillac, où il est premier consul et maire. Fos est qualifié par les procès-verbaux de médecin du roi et des hôpitaux militaires de Saint-Domingue. Il fait partie de la commission du règlement et n'aborde pas la tribune. Sous le Directoire, après le coup d'Etat de fructidor an V, il est nommé du directoire, encore épuré, du Tarn et refuse ce poste. On n'entend plus parler de lui.

Le Comminges et le Nébouzan ont une députation à part. Un de leurs représentants est Jean-Pierre Latour, 56 ans, natif d'Aspet, docteur en médecine et maire électif d Aspet. Ce confrère passerait tout à fait inaperçu, si une note jointe à un « Appel nominal » auquel il n'a pas répondu, ne nous révélait ce détail : « devenu sourd, sa surdité attestée par ses collègues ». C'est son infirmité sans doute qui l'empêche de prendre part aux travaux intérieurs de la Constituante ; il ne figure même pas au Comité de salubrité. Il n'en reprend pas moins sa profession et ne risque pas de devancer Laënnec dans son immortelle découverte.

A l'autre extrémité du Languedoc, dans la sénéchaussée de Mende, le docteur Bonnel de la Brageresse, élu suppléant, n'a pas l'occasion de siéger et continue à exercer à Mende.

Pour en finir avec le Midi et citer une élection exceptionnelle, voilà Arles qui a obtenu de voter séparément de sa sénéchaussée (en ville, les trois ordres sont réunis en commune). Pellissier, André, 47 ans, docteur en médecine à Saint-Remy, est élu le premier des deux *députés de la sénéchaussée*. C'est l'auteur d'un catéchisme du Tiers qui eut plusieurs éditions. C'est aussi un médecin distingué qui, au dire d'un de ses biographes, aurait donné des soins à son compatriote Mirabeau (2). Atteint lui-même d'une grave maladie de poitrine, il demande un congé et meurt en arrivant à Saint-Remy, le 18 mai 1791 ; il n'est pas remplacé. C'est son fils Denis-Marie Pellissier, né en 1765, également médecin à Saint-Remy, que nous trouverons suppléant à la Législative, siégeant à la Convention et votant la mort du roi (3).

La sénéchaussée de Lyon procède comme celle de Bordeaux, la ville nommant quatre députés, le « Plat pays » quatre. En ville, les ouvriers ont triomphé, mais, au moment de la réduction au quart, ont fait preuve de modération : un médecin et deux chirurgiens, trois confrères sur quatre sans doute, sont parmi les 150 manda-

(1) Notice nécrologique par le D[r] Rigal, *in* Journal politique et littéraire de Toulouse, n° du 3 avril 1817.

(2) Cf. dans la *Révolution française* (t. II), *le Journal de la Maladie et de la Mort de Mirabeau*, par Cabanis. Lachèze, confrère et ami de celui-ci, a traité également Mirabeau. C'est le chirurgien Delarue qui l'a saigné. Le malade refusa de voir Jeanroi et Petit (Antoine), qu'on était allé chercher à Fontenay-aux-Roses. Le fait est raconté aussi par Buchez (t. IX de *l'Hist. parlementaire*). « Si je reviens à la vie, dit à Cabanis son fidèle client, vous en aurez tout le mérite et il (Petit) en aura toute la gloire. »

Cf. aussi, au sujet de l'accusation de poison, les *Notes historiques* de M.-A. Baudot (médecin et conventionnel), publiées par Madame Quinet (page 8).

(3) Beaucoup de biographes ont commis la confusion entre les deux Pellissier. M. Bord (*Revue de la Révolution*, t. II), croyant à l'identité du constituant et du conventionnel, et sachant que le constituant ne peut être le suppléant de la Législative, a imaginé *un frère* de Pellissier suppléant.

taires chargés de nommer les députés (1). *Extra muros*, Girerd (Barthélemy), un médecin de 41 ans, exerçant à Tarare, sa ville natale, est élu deuxième député titulaire. Il vote avec la majorité et fait partie des Feuillants. Sous le Consulat, il reparaît comme conseiller d'arrondissement.

Durande (Claude-Auguste), 35 ans, docteur de Montpellier, médecin à Dijon et fils de l'inventeur du remède qui porte son nom, est nommé suppléant par le bailliage de Dijon, mais nous ignorons s'il fut des suppléants, élus irrégulièrement un peu partout, qui se présentèrent à Versailles. En tout cas, il n'a pas siégé. Son nom est même oublié (celui de Bonnel également) dans les listes rectifiées des Archives parlementaires. Il devient maire de Dijon, sous l'Empire et la Restauration, et meurt en 1835.

Jean-Nicolas Laloy, connu sous le nom de Laloy l'aîné (2), est élu (le 3e sur quatre) par le bailliage principal de Chaumont en Bassigny. Laloy, Jean, a 44 ans, et c'est un médecin de Chaumont : il vote silencieusement avec la gauche ; hors le Comité de salubrité, il ne donne pas signe de vie parlementaire. Il est porté ensuite à la mairie de son chef-lieu. Lors des élections à la Convention, il est deuxième suppléant de la Haute-Marne, et n'est pas appelé (3). L'an IV, il est commissaire du Directoire dans son département. Sous le Consulat (an VIII) il aurait été préfet de l'Aube, selon le *Dictionnaire des Parlementaires,* qui le fait mourir en 1804.

J.-B. Salle, médecin à Vézelize, en Lorraine, est nommé le premier des quatre députés du bailliage de Nancy. Il est né le 25 novembre 1759 et n'a donc pas atteint la trentaine. Docteur en philosophie de Pont-à-Mousson, il a pris ses grades à Nancy et est venu ensuite à Paris, où il a écrit contre Mesmer et sur la question déjà d'actualité (1784) de la direction des ballons. A Vézelize il est « médecin stipendié », *id est* médecin des pauvres (4). Député, Salle est chargé, en qualité de médecin, de visiter ses collègues blessés par la chute d'une tribune, dans la salle provisoire de l'Archevêché. Il a bientôt conquis une place distinguée sur les bancs de la gauche. Citons sa motion sur la garde civique, ses discours contre le *veto* absolu, sur la liberté de la presse ; il « veut la censure libre des actes du pouvoir, mais que les calomnies volontaires puissent être poursuivies ». Le député lorrain vote, en outre, pour que les représentants soient choisis par chaque département parmi ses éligibles, et demande qu'il faille le vœu trois fois renouvelé des assemblées primaires pour qu'une Convention puisse être convoquée. En 1791, Salle est secrétaire. Après la fuite de Varennes (5), c'est lui et

---

(1) Le tableau des professions des électeurs citadins du 2e degré à Lyon est établi par Chassin, *Génie de la Révolution*, t. I, p. 447-448.

(2) Son frère, Laloy, Pierre-Antoine, de quatre ans plus jeune, avocat, fut de la Législative, de la Convention, des Cinq Cents, des Anciens, du Tribunat.

(3) Il assiste, en curieux, le 1er prairial an III (20 mai 1795), à l'invasion de la Convention. Son témoignage est invoqué par Romme, mais il déclare qu'étant sorti de la salle pour soigner une dame évanouie, il n'a rien vu.

(4) Feu Ch. Vatel, l'historiographe de Charlotte Corday, donne sur la vie de Salle des détails précis. La Notice apologétique de J. B.-V. Salle, son petit-neveu, y ajoute fort peu de chose, comme le fait remarquer M. Aulard (dans sa revue *La Révolution française*, t. 24). Cf. sur le même personnage la notice du Dr Cabanès (*Chronique médicale*, 1er mai 1900).

(5) Rappelons que c'est le chirurgien Mangin qui est chargé par la municipalité de Varennes de venir prévenir l'assemblée que « Sa Majesté est ici » (séance du 22 juin). Le 23, Robes-

Barnave qui, se posant en défenseurs de l'inviolabilité, font innocenter le roi et poursuivre ses complices (15 juillet). Après les événements du Champ-de-Mars (17 juillet), notre confrère se laisse charger du rapport demandant une « Chambre ardente », qu'il combat lui-même à la tribune (il le rappellera, plus tard, pour sa défense). Royaliste encore, comme tant d'autres, à la fin de la législature et un des premiers Feuillants, Salle reparaîtra à la Convention dans les rangs de ces infortunés Girondins, voués à la proscription et à la mort. En attendant, il est nommé administrateur de la Meurthe.

Nous pouvons, d'ores et déjà, donner l'opinion de trois contemporains sur cet homme, qui fut « un des acteurs intéressants de la Révolution » (1). Garat, dans ses Mémoires sur la Révolution (2), nous dépeint Salle « d'une imagination sombre et violente, déjà tel qu'il se montrera à la Convention ; traitant Necker de coquin et affirmant à Garat qu'on avait vu les mules chargées d'or et d'argent sur lesquelles il faisait passer des millions à Genève » (3). Dans les *Souvenirs* de Desgenettes, neveu de Valazé, qui a connu les Girondins dans le salon de son oncle, en 93, Salle est entrevu « avec l'extérieur et le maintien d'un niais ; quoiqu'il fût bel homme, il avait fort peu d'usage de la société. Cela était racheté par de la candeur, des connaissances étendues et quelques talents oratoires (4). » Par contre, la *Galerie de portraits* (attribuée à Dubois-Crancé) hisse notre confrère sur un piédestal : « Jamais le patriotisme brûlant n'a coulé dans les veines d'un citoyen plus électrisé que ne le fut Salle, depuis le commencement jusqu'à la fin de la session du corps constituant. C'était un homme plein d'honneur, de probité et d'humanité ; il avait aussi du savoir et même du génie ; jamais il ne varia dans ses principes ; mais, vers la fin, il se trompa .. (5).

Dans la province d'Alsace, qui a conservé (en 1789) l'apparence de son organisation germanique, l'irrégularité devient la règle. Outre Strasbourg, qui a obtenu de jouir de la faveur réservée en principe à Paris, les dix villes ci-devant impériales : Colmar, Haguenau, Schlestadt, Kaysersberg, Landau, etc., qui ont eu jadis voix aux diètes de l'Empire, ont deux députés particuliers, élus par une assemblée de 20 électeurs siégeant à Schlestadt. MEYER, François-Antoine, 55 ans, natif, médecin et électeur de Kaysersberg, est un des députés de la « Décapole ». Lui et son collègue sont embarrassés pour rendre compte à leurs commettants des résolutions prises dans la nuit du 4 août et réclament l'extension de leurs

---

pierre demande « une couronne civique à décerner à M. Mangin et aux deux gardes nationaux qui ont arrêté la voiture ».

(1) L'expression est de M. Aulard, dans son article sur la Notice de J.-B.-V. Salle.

(2) Ne pas confondre avec les Mémoires sur le XVIIIe siècle, monument élevé par un gendre à la gloire de son beau-père (l'homuncule Suard). Profitons de l'occasion pour dire que les deux frères Garat sont fils d'un médecin.

(3) Victor Hugo, dans *Quatre-vingt-treize*, nommera Salle « le dénonciateur chimérique des intimités de la Montagne avec l'Autriche ».

(4) *Souvenirs du* XVIIIe *siècle* ou Mémoires de R. D. G. (Paris, 1835, tome II, chap. VIII.) Nous leur ferons d'autres emprunts.

(5) Je renvoie, en ce qui regarde Salle, *auteur dramatique*, tel qu'il se révélera après sa proscription, à l'article si documenté de notre directeur le Dr Cabanès (*Chronique médicale*, 1er mai 1900).

pouvoirs, que les villes, hésitant à faire litière de leurs antiques privilèges, leur font attendre (1).

Les six districts sont accolés deux par deux pour nommer le restant des 12 députés du Tiers. Belfort et Huningue en élisent trois, et le second est LAVIE (Marc-David), propriétaire et médecin à Belfort, âgé de 52 ans et natif de Montbéliard. Dans la séance du 19 juin 1790, il parle de son père, protestant réfugié, et nous avons peine à croire qu'il ait commencé son noviciat aux Jésuites de Nancy, comme l'imprime le *Dictionnaire des Parlementaires*. La même biographie avance qu'il aurait « fait quelques études de chirurgie », avant de s'embarquer pour les Antilles, où il aurait acquis, à Saint-Domingue, une fortune considérable. Lavie a droit au « D. M.» qui suit son nom sur la liste des membres du Comité de salubrité ; ce qui ne l'empêche pas, dans la séance du 11 février 1791, de nous jouer le mauvais tour de réclamer les patentes pour les médecins : « Toutes les professions lucratives, dit-il, doivent payer la protection que leur accorde la loi. Il faut comprendre *nominativement* (2) dans cet impôt et les avoués et *les médecins*. Nous gagnons de l'argent : pourquoi ne paierions-nous pas comme nos malades ? » Lavie fait partie, à la Constituante, du Comité de l'aliénation des domaines nationaux, pour les départements de sa région (3). Il meurt en 1793, au moment où ses plantations de Saint-Domingue vont être ruinées par la Révolution.

La ville de Paris, je l'ai dit, bénéficie d'un règlement particulier (13-15 avril), qui est loin de lui donner satisfaction entière ; la banlieue, y compris Versailles (prévôté et vicomté de Paris), vote, par contre, à peu près selon les formes générales (4). A Paris, les électeurs des 60 districts (l'Université jouit du privilège de former le 61e) nomment un délégué par cent assistants, et le chiffre officiel prévu est de 300 électeurs du second degré pour le Tiers-Etat. 317 électeurs répondent à l'appel le 12 mai, jour de l'ouverture du scrutin pour les députés. 380, ne représentant pas l'unanimité des districts, se réunissent à l'hôtel de ville, le 14 juillet 1789 (5), s'arrogeant le droit de constituer la première municipalité de Paris. Parmi ces 317, ou plus exactement parmi ces 380, figurent 16 médecins, *dont nous reparlerons plus tard*, et qui représentent 4.21 0/0 de l'Assemblée (6) : une proportion qu'il est bon de souligner et qui montre combien le vote par corporation a dû être défavorable aux médecins dans les provinces. 12 sur 16 sont de la Faculté parisienne

(1) *Colmar sous la Révolution*, par d'Hochsenfeld (*Revue de la Révolution*, tome VI).

(2) La Constituante se contente de les comprendre *implicitement*. Les médecins protestent (avril 91) : leur pétition est renvoyée d'abord au Comité des finances, mais on revient sur ce vote et les médecins restent patentés.

(3) Les auteurs de la Table du *Moniteur* ont fait un seul député du médecin alsacien Lavie et du président La Vie, député de la noblesse de Bordeaux. D'où une *macédoine* d'opinions et de votes contradictoires.

(4) Il serait malséant à nous de relever toutes les erreurs de Saucerotte. En voici une pourtant, qui a échappé à la loupe de son critique. Il a pris de Beauvais (un évêque mort en 1790), député de Paris *extra muros*, pour notre confrère *Beauvais de Préau*, simple électeur du district des Prémontrés en 1789, élu juge de paix en 90, plus tard législateur et conventionnel. Avec Beauvais, Saucerotte arrive au total de 17 médecins constituants. Nous en citons 26, dont 21 ont siégé, y compris le curé Thirial.

(5) Cf. Robiquet, *le Personnel municipal de Paris pendant la Révolution*. 1890.

(6) 6,58 %, si l'on compte 9 apothicaires, *inter quos* Bayen et Cadet, dont le fils s'appellera Cadet de Gassicourt.

(8.41 0/0 des docteurs-régents présents à Paris en 1789), et ce chiffre prouve que les privilégiés de la profession sont loin de se désintéresser du mouvement qui entraîne la masse de la bourgeoisie. Le seul district de Saint-Roch a 6 médecins électeurs, plus du quart de sa délégation. Dans le même quartier du Palais-Royal, Guillotin est nommé le 1er par le district de Saint-Honoré.

Guillotin (Joseph-Ignace) est choisi par l'assemblée des électeurs comme secrétaire (en violation du règlement royal), et il est élu, seul médecin, 10e sur 14, député de la ville et faubourgs de Paris. Il a publié, à la Révolution, un Mémoire demandant pour le Tiers une représentation au moins égale à celle des deux autres ordres ensemble. Traduit devant le Parlement, il a été acquitté et porté en triomphe (1). Guillotin a 51 ans et est natif de Saintes, de Xaintes, comme on dira en 93. D'abord Jésuite, il a professé au Collège des Irlandais à Bordeaux. Il est venu ensuite étudier la médecine à Paris sous Antoine Petit, et a été reçu docteur-régent en 1770 Il a lutté contre le Mesmérisme et s'est déclaré le champion convaincu de la vaccine. Un moment, le rêveur humanitaire qu'est Guillotin a failli partir pour l'Amérique, fonder un établissement sur les bords de l'Ohio (2). Le jour du serment du Jeu de Paume (20 juin), c'est notre confrère qui va trouver le propriétaire de la salle, un sien ami, et lui demande de la louer ; celui-ci refuse et la prête gratuitement (il recevra plus tard une récompense) (3). Le 13 juillet, Guillotin donne lecture aux Etats généraux d'un arrêté de MM. les électeurs de la capitale, suppliant l'assemblée de concourir, autant qu'il est en elle, à établir une milice bourgeoise (4). Le 14 juillet, son nom figure sur la liste des membres de la municipalité improvisée à l'hôtel de ville. Guillotin est un des six commissaires de l'Assemblée constituante. Chargé, d'après ses observations, de pourvoir à la salubrité de la salle des séances, c'est lui qui imagine la disposition en amphithéâtre elliptique et les bancs à dossier. Il intervient dans les questions de cérémonial, lors des séances royales. Sur la question du *veto*, il opine (29 août 89) : « Si le Comité doit décider qu'il y aura deux Chambres, le veto royal ne serait pas nécessaire. » (Les deux Chambres ont 89 partisans en tout.)

Le 1er décembre, il lit un travail concluant à l'égalité devant la mort, et parle contre le préjugé qui rend la famille responsable. Chargé par le Comité de législation de trouver un genre de supplice qui joigne à l'avantage d'un grand appareil celui de causer le moins de douleur possible, notre confrère, par philanthropie, propose une machine jadis en usage en Italie, que l'on a vue à Paris dans

---

(1) *Pétition des citoyens domiciliés à Paris*, etc, in 4°. 1788.

(2) Trop longue serait la bibliographie biographique de Guillotin M. Aulard cite avec complaisance une thèse allemande analysée dans la *Révolution française*, t. XXV. Le Dr Achille Chéreau est l'auteur d'un in-8°, *Guillotin et la guillotine* (1870).

(3) Jean-Bernard, *Histoire anecdotique de la Révolution*, tome I, et Mémoires de Brissot.

(4) La veille, au Palais-Royal, si nous en croyons un manuscrit de deux pages déniché par nous dans une collection de pièces révolutionnaires de la Bibliothèque Le Peletier Saint-Fargeau, le docteur en médecine Brar joue le rôle généralement attribué à Camille Desmoulins. Il harangue les citoyens, et, comme on lui demande s'il est député : « Oui, répondit-il en tirant son épée, et voici mes pouvoirs ! » Il propose la cocarde verte « couleur de l'espérance », démonte un dragon de Lambesc à la place Louis XV et « fait à lui seul autant de bruit que les quatre trompettes du jugement dernier », comme dit Camille, parlant de Marat au 5 octobre.

une parade de théâtre, et qui sera modifiée d'après la consultation du chirurgien Louis (1), d'où le nom de *petite Louison*, antérieur à celui de guillotine.

En 1790, Guillotin fait une motion sur la régénération de la médecine et fait décréter le Conseil de salubrité, dont il devient président (2). Le docteur est également des Comités du règlement et de l'extinction de la mendicité. Membre fondateur du club de Valois (février 89), où se réunissent la noblesse d'épée et de robe et la haute bourgeoisie (3), il est des premiers à s'inscrire aux Feuillants. Les aristocrates l'ont chansonné, dès le début de la session, dans les *Actes des Apôtres*. Sous la Terreur, Guillotin est emprisonné et sauvé par Thermidor. En 1809, il est président de la Société académique de Paris (4), qu'il vient de fonder, et meurt à 76 ans, en 1814.

Nous en finirons avec les médecins constituants, en nommant le vingt-sixième, Gouly (Marie-Benoît-Louis), âgé de 46 ans, natif de l'Ain, médecin à Port-Louis (Ile de France). Il est le huitième des dix députés supplémentaires de cette colonie (5) et ne vient pas siéger. Gouly sera un des députés de l'Ile de France à la Convention et, retenu trois mois prisonnier des Anglais avec son collègue, ne prendra séance que *le 16 du premier mois de l'an II* (7 octobre 1793). (*A suivre.*)

Livres reçus aux bureaux de la « Chronique ».

Des Prématurés, par le Dr C. Hahn. Paris, Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, 1901.

La Lutte contre les maladies et contre l'alcoolisme (Conférence du Dr H. Roché). Société d'Instruction populaire de Maisons-Alfort, 1er mai 1901.

La comtesse d'Houdetot, par H. Buffenoir. Paris, Calmann-Lévy, 3, rue Auber, 1901. (*Sera analysé.*)

Le Livre Vert, par G. Viaud. Poitiers, Société française d'Imprimerie et de Librairie, 4, rue de l'Eperon, 1902.

Le Conseil sanitaire international du Maroc, par le Dr L. Raynaud. Paris, Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain, 1901.

Comment on défend ses intestins, par le Dr H. Labonne. Paris, 29, rue de Seine, 1901.

---

(1) Un détail, croyons-nous, oublié : Louis XVI collabora, en personne, à l'invention de la guillotine, et fit voir que, pour atteindre le but désiré, il fallait que le tranchant du couperet fût oblique ! (*Biographie médicale faisant suite au Dictionnaire des sciences médicales*, vers 1820.)

(2) Le Comité de salubrité s'occupe de la question des écoles de médecine, des hôpitaux (mais rien que du côté scientifique, sur la réclamation du comité de mendicité), etc. A ce comité sont renvoyés les travaux de Gallot, de Vicq d'Azyr (*Plan de constitution pour la médecine*), etc.

(3) Entre autres médecins, citons le célèbre Barthez, auteur d'un opuscule paru en 1789 : *Libre discours sur la prérogative que doit avoir la noblesse dans la constitution des Etats généraux.* Le peuple de Paris casse les vitres de son petit hôtel de la rue du Faubourg Saint-Honoré et fait mine de lapider le médecin de Louis XVI. « Mais on n'a pas répondu à ma logique (dira-t-il à Desgenettes, à Montpellier), parce qu'on n'y répond pas. » (Desgenettes, *loc. cit.*, tome II, p. 74.) Nous reviendrons sur Barthez.

(4) La Société académique de Paris (libre) comprend trois classes : 1° les *titulaires-honoraires*, qui se composent, en 1809, des 64 survivants de la Faculté de Paris et de sept docteurs d'autres Facultés, ayant vingt ans de doctorat ; 2° les *titulaires*, au nombre de 23 3° les *correspondants*.

(5) Si nous ne nous trompons, il arriva malheur, en mer, aux titulaires.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Profession de foi de Baudin, en 1848.

Le héros qui tomba victime d'une idée, le martyr de la foi républicaine était, on le sait (1), un des nôtres : son frère, du reste, encore vivant, exerce la profession médicale. A ce titre, on ne trouvera pas déplacé dans les colonnes de la *Chronique* le curieux document qu'on va lire. Nous nous dispenserons d'y ajouter un commentaire, n'ayant d'autre but que de tirer de l'oubli (2) une pièce intéressante et sans doute ignorée du plus grand nombre.

Département de l'Ain.

PROFESSION DE FOI.

COMPATRIOTES ET AMIS,

Sollicité par un grand nombre d'entre vous, un homme du pays, Alphonse BAUDIN, médecin à Paris, natif de Nantua, vient aujourd'hui se présenter à vos suffrages.

Républicain dès son enfance, issu d'une famille ayant donné des gages à la patrie dans tous les temps difficiles, homme pur et désintéressé, dont les convictions n'ont jamais varié, je crois que mon tour est enfin venu de me mettre sur les rangs.

L'heure est arrivée pour les hommes de cœur de se consacrer à la patrie, d'autant plus que, dans les circonstances graves où nous sommes, leur intervention ne saurait avoir lieu, sans un absolu dévouement et sans l'accomplissement de sérieux sacrifices.

Je pense être assez connu de vous tous pour n'avoir pas besoin d'affirmer que toute espèce d'ambition est étrangère à la production de ma candidature.

Il importe de bien préciser les bases sur lesquelles je veux qu'elle soit établie. Plus de corruption, plus d'intrigues, plus de favoritisme, *tout par tous et pour tous !*

La République française, une et indivisible, avec la devise réalisée : ***Liberté, Egalité, Fraternité.***

Après cinquante ans de tentatives en faveur de toutes les formes de monarchie, si incontestablement condamnées par les résultats, il est évident qu'en dehors de la République, il ne peut advenir désormais que désordre, anarchie, guerre civile.

Donc, la République est, dès ce jour, la seule forme du gouvernement capable d'offrir aux intérêts de tous une sauvegarde assurée, un système de *conservation*, de sécurité et de garanties rassurantes.

Ainsi, je produis mes titres sous l'invocation des principes suivants :

Souveraineté du peuple exercée par le suffrage direct et universel ;

---

(1) Cf. *Chronique médicale*, 1896, p. 705.

(2) Nous l'extrayons des *Murailles révolutionnaires*, de A. Delvau (1848), t. II, p. 122.

Education nationale, commune, gratuite et obligatoire pour tous ;

Liberté des cultes ;

Organisation progressive du travail industriel et agricole ;

Abolition de l'esclavage ;

Répartition équitable de l'impôt ; liberté absolue d'association ;

Liberté de la presse et de toute manifestation de la pensée, sauf répression légitime par un jury populaire ;

Incorporation de tous les citoyens dans la garde nationale, désormais chargée du maintien de la paix dans la cité ;

Le principe électif introduit partout où il est applicable.

Telles seraient les bases invariables de conduite de votre vieil ami, s'il était assez heureux pour être élevé par vos suffrages à l'insigne bonheur de vous représenter à l'Assemblée Constituante.

A. BAUDIN.

En quel endroit est mort Cabanis ?

Si le lieu de naissance de Cabanis a été le sujet de maintes controverses (1), on s'est moins préoccupé, semble-t-il, du lieu de son décès.

Tandis que certaines biographies ne portent aucune indication à cet égard, se bornant à préciser la date du décès, d'autres donnent la ville de Rueil, *près Paris*, comme étant le dernier séjour du médecin et ami de Mirabeau (2). Il y a là une erreur, ainsi que nous allons le démontrer.

C'est, en effet, dans un petit hameau, également du nom de *Rueil*, dépendant de la commune de Seraincourt, et situé à cinq kilomètres et demi au nord de Meulan, que s'est éteint Cabanis.

L'acte de décès (3) suivant ne peut laisser aucun doute à cet égard :

SEINE-ET-OISE
—
ARRONDISSEMENT
de Pontoise
—
CANTON
de Marines
—
Décès
de Pierre-Jean-George
Cabanis

Extrait du registre des actes de l'état civil de la commune de Seraincourt pour l'année 1808.

Du sept mai mil huit cent huit, acte de décès de Pierre-Jean-George Cabanis, décédé d'hier à quatre heures et demie du matin, âgé de cinquante et un ans, né dans la commune de Cosnac, département de la Corrèze, époux de Charlotte Félicité de Grouchy, fils du légitime mariage de Jean-Baptiste Cabanis, avocat, et Marie Helene Descarol ses père et mère, membre du Sénat conservateur et de l'Institut national, demeurant dans cette commune,

(1) V. *Chronique méd.*, 15 juin 1897.

(2) H. MONTANIER, *Dict. Encycl. des Sc. méd.*, art. CABANIS.

(3) J'ai tout lieu de présumer que cet acte de décès est inédit : je l'ai obtenu par l'entremise obligeante du maire actuel de Seraincourt, M. Antoine Guillois, dont je cite l'ouvrage un peu plus loin, bien qu'étant venu prendre des renseignements sur les lieux, pour se documenter en vue de sa publication, n'a pas fait relever, que je sache, l'acte de décès.

sur la déclaration à moi faite par Pierre Alexandre Levaillant Delaplanne, propriétaire, demeurant dans la commune de Tessancourt, département de Seine-et-Oise, et par François Béguin, meunier demeurant dans cette commune, amis du défunt, et ont signé.

Ont signé : Levaillant Delaplanne, Beguin, Thomas.

Constaté suivant la loi, par moi, maire de la commune de Seraincourt, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, soussigné.

Signé : THOMAS.

C'est donc bien à Rueil-Seraincourt qu'eut lieu le décès de Cabanis.

En 1808, ce hameau de Rueil ne comportait guère qu'une centaine d'habitants. Par quel concours de circonstances Cabanis vint-il se retirer dans un village si éloigné de Paris et qui, en réalité, n'offre par lui-même rien de bien attrayant ? C'est ce qu'expliquent facilement ses relations de famille (1).

En 1796 (2), Cabanis avait épousé Charlotte Félicité de Grouchy, sœur de Mme de Condorcet et fille du marquis de Grouchy, qui habitait le château de Villette, hameau de la commune de Condécourt (3).

Après le mariage (4), les deux époux avaient été s'installer à Auteuil, dans la maison de Mme Helvétius. Quand survint la mort de celle-ci, le 13 août 1801, Cabanis ne voulut plus rester à Auteuil, où il ne fit plus dès lors que des apparitions plus ou moins espacées. Il se rendit d'abord à la Maisonnette, propriété de Mme de Condorcet à Meulan (5), puis à Villette, auprès de son beau-père, le marquis de Grouchy. Mais ce n'est qu'en 1807, que son état de santé obligea Cabanis à se fixer définitivement à la campagne.

Le mercredi 22 avril 1807, Cabanis se promenait dans son jardin d'Auteuil avec Richerand, lorsqu'il fut pris subitement de con-

---

(1) V. ANTOINE GUILLOIS, *la Marquise de Condorcet*, 1897, Ollendorff éditeur, ouvrage des plus intéressants auquel nous avons fait de larges emprunts.

(2) 14 mai 1796, 25 floréal an IV. V. *Chron. méd.*, loc. cit.

(3) Villette est un petit hameau qui ne comprend encore à l'heure actuelle que le château et quelques maisons. Il est situé à 4 kilomètres au nord-est de Meulan, et à 5 kilomètres à l'est de Rueil.

(4) Voici l'acte de mariage de Cabanis, transcrit d'après l'*Intermédiaire* (VI, 26) :

Registre des actes de mariage de la commune de Paris, — *10e arrondissement.* — *Section de la fontaine de Grenelle.*

« Du 25 floréal an IV, acte de mariage de Pierre-Jean-George Cabanis, officier de santé, âgé de 39 ans, *né à Cosnac, département de la Corrèze*, le 5 juin 1757, domicilié à Auteuil près Paris, fils de Jean-Baptiste Cabanis et de Marie-Hélène Denarole, tous deux décédés ; avec Charlotte-Félicité Grouchy, âgée de 28 ans, née à Condecourt, département de Seine-et-Oise, le 2 avril 1768, domiciliée à Paris, rue de Lille n° 505, fille de François-Jacques Grouchy, demeurant à Villette, susdit département, et de Marie-Gilberte-Henriette Freteau, décédée.

« Les témoins furent Dominique-Joseph Garat, ami, âgé de 45 ans, homme de lettres, demeurant à Auvernau, département de Seine-et-Oise ; Pierre-Antoine Benoit, ami, âgé de 53 ans, agent municipal de la commune d'Auteuil, près Paris ; Alexis Boyer, ami, âgé de 36 ans, chirurgien, demeurant rue des Pères n° 43, hospice de l'Unité ; Jacques-Joseph-Maillent Garat, ami, âgé de 28 ans, homme de lettres, demeurant à Auteuil... »

(5) Mme de Condorcet avait acheté en 1798 cette propriété où elle ne se fixa également qu'après la mort de Mme Helvétius. — A. GUILLOIS, *loc. cit.*

gestion cérébrale. Il ne tarda pas à reprendre connaissance, mais il fallait quitter au plus vite le voisinage de Paris et, après un court séjour à la Maisonnette, puis à Villette, il alla se fixer tout près de là, à Rueil, sur le territoire de la commune de Seraincourt (1).

Cabanis s'installa donc au château de Rueil, propriété de la famille Chopin de Seraincourt, qu'il ne quitta plus jusqu'à l'époque de sa mort, survenue le 6 mai 1808 (2).

Le 5 mai, après une promenade avec sa femme, Cabanis se mit tranquillement au lit, dormit quelques heures et fut saisi vers minuit d'une nouvelle attaque qui l'emporta malgré les secours les plus prompts (3). »

Le corps fut embaumé au château de Rueil, où, pendant plusieurs années, la chambre aurait gardé une odeur spéciale résultant de cette opération (4).

Il fut ensuite transporté au Panthéon, tandis que le cœur était déposé à Auteuil.

D[r] H. Drouet (de Meulan).

VIEUX-NEUF MÉDICAL

L'alcool interdit dans les casernes au XVII[e] siècle.

L'administration de la guerre seconde parfaitement le mouvement antialcoolique, par la suppression qui vient d'être faite de l'allocation d'eau-de-vie ; mais elle avait été devancée dans cette voie.

L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux reproduit une plaquette imprimée, portant en tête l'écu de France et terminée par une signature autographe, datée de Strasbourg, 3 février 1683, où il est dit :

« Nous défendons très expressément à toutes sortes de personnes, de telles qualités et conditions qu'elles soient, et aux magistrats des villes où il y a garnison, d'établir aucune cantine d'eaue (*sic*) de vie, et d'en vendre aux cavaliers, dragons et soldats, à tel prix et sous quelque prétexte que ce puisse être, à peine de cent cinquante livres d'amande (*sic*), et de tous dépens, dommages et intérêts, la moitié applicable aux dénonciateurs,et l'autre aux couvents des capucins les plus proches de chacune ville,citadelles et châteaux où il aura été contrevenu à la présente ordonnance ; laquelle sera leue, publiée et affichée partout où besoin sera, afin que personne n'en prétende cause d'ignorance. »

L'alcool solidifié... dans Homère.

Actuellement, l'alcool solidifié passe la frontière à l'état de *briquette*, ou de *pain de savon* pour éviter les droits.

Le *truc* ne date pas d'hier : Homère rapporte qu'au siège de Troie, les Grecs avaient du vin en tablettes dans leurs bagages.

(1) A. Guillois, *loc. cit.* : « Le marquis de Grouchy était très âgé et lui-même gravement malade. Cabanis craignit de le fatiguer par sa présence , de là son établissement à Rueil. » *Id., ibid.*

(2) Et non le 5, comme l'indique par erreur *la Chronique méd.*, loc. cit. (V. l'*Acte de décès.*)

(3) A. Guillois, *loc. cit.*

(4) Communication de M. le baron de Boury, allié à la famille de Seraincourt.

Informations de la « Chronique »

La calvitie est-elle due aux excès sexuels ?

Telle est la question que se pose notre distingué confrère le Dr *Sabouraud* (1), et à laquelle il répond ainsi :

Parce que la calvitie est une maladie de l'âge sexuel, et certainement plus fréquente, nous le verrons, chez les hommes d'instinct sexuel accusé, ce n'est pas du tout à dire que chez eux les excès soient la cause de leur calvitie. L'opinion populaire à ce sujet semble basée sur deux faits mal connus ou mal interprétés.

Le premier — *vrai* — c'est que la calvitie, survenant au moment de la virilité, les excès sexuels l'accompagnent quelquefois. Alors ils sont *a priori* réputés sa cause.

Le second — *faux* — c'est que, dans l'opinion, la syphilis est réputée créer une alopécie définitive et une alopécie du front : double erreur.

Il n'est pas tout à fait indifférent de mentionner en passant l'opinion générale des Anciens sur ce sujet. Ils ne paraissent pas avoir considéré la calvitie comme une maladie au sens propre du terme.

Hippocrate, d'après ses médailles, était chauve. Les Grecs considéraient les cheveux implantés bas sur le front comme une beauté et surtout comme un signe de jeunesse. Leur mode rabattait même les cheveux au-devant du front, où ils étaient maintenus par une bandelette.

On voit alternativement dans les poètes la calvitie considérée comme un signe fâcheux de décrépitude ou comme un attribut des cerveaux pensants.

Beaucoup de statues antiques sont chauves. Parmi les plus belles, citons le marbre connu de Vespasien.

On sait que Jules César était chauve et que, pour dissimuler sa calvitie, le Sénat lui avait permis sur sa demande de porter une couronne de lauriers.

La calvitie des jeunes semble dès lors avoir été considérée comme un signe de débauche, car on sait que les ennemis politiques du dictateur lui avaient décerné le surnom de *mœchus calvus*.

La calvitie dans la peinture, dans la statuaire et dans l'histoire, est un sujet qui devrait bien tenter quelqu'un de nos érudits collaborateurs.

La baignoire de Marat.

On peut voir en ce moment, sur un trottoir de la rive gauche, devant la boutique d'un antiquaire, une étrange petite baignoire en forme de sabot, avec tuyau de cheminée sortant de dessous le siège, dont la paroi extérieure porte ces mots, peints en grands caractères alternativement noirs et rouges :

BAIGNOIRE DE MARAT
où fut ASSASSINÉE (*sic*) Charlotte Corday
le 13 juillet 1793.

La relique est accompagnée de trois documents prétendus officiels !

(1) Docteur R. Sabouraud : *Séborrhée.— Acnés.— Calvitie.*

Ce n'est pas là, est-il besoin de le dire, la *vraie* baignoire de Marat.

La vraie, l'authentique, celle-là, ne traîne pas dans le bric-à-brac. Elle est conservée, cataloguée et exhibée, avec combien d'autres curiosités historiques, dans les galeries du Musée Grévin. Reléguée au fond de la Bretagne, elle était échue en partage à un brave curé, M. l'abbé Le Cosse, doyen de Sarzeau. C'est de l'excellent prêtre que le Musée l'a acquise, en même temps que les titres qui en établissent l'absolue authenticité.

Comment la tomate est devenue à la mode.

Le nouveau volume que vient de publier, chez l'éditeur SEVIN, notre collaborateur, M. Ed. BEAUREPAIRE, s'annonce comme un succès. Certes il existe beaucoup de livres sur Paris, mais la plupart sont ou trop volumineux ou d'une lecture peu attachante. M. Beaurepaire a eu l'heureuse idée de préférer à une vaste et ennuyeuse compilation des monographies brèves et précises, où néanmoins l'essentiel se trouve. Il a jugé, en outre, et avec combien de raison, qu'à côté de la grande histoire il y avait place pour l'histoire anecdotique, les coulisses de l'histoire.

Dans le premier opuscule qu'il publie sous le titre : *le Louvre et les Tuileries*, il y a peu à glaner pour la médecine. C'est tout au plus si nous avons pu y découvrir la notule ci-dessous, qui se rattache — et d'un peu loin, nous en convenons, — à la toxicologie :

« Un détail curieux, c'est que, à la même époque où ils faisaient connaître à Paris l'hymne de Rouget de Lisle, les Marseillais y réhabilitèrent la tomate, populairement appelée dans le midi *Pomme d'amour*. Avant la Révolution, cette solanée ne jouissait que d'une faveur restreinte ; elle était, de la part des Parisiens, l'objet de préjugés absurdes, et on la regardait volontiers comme un poison. Mais quand les Marseillais vinrent à Paris, ils demandèrent partout dans les auberges, dans les restaurants, des « pommes d'amour ! » et ils le firent tant et si bien que les établissements publics s'en procurèrent sans délai. Quelques restaurateurs se firent même une spécialité de la cuisine à la tomate. »

Depuis lors, la tomate a conquis ses lettres de naturalisation.

La naïveté de la du Barry.

Puisque le bruit fait autour des *Avariés* est à peine atténué, peut-être trouverons-nous grâce devant nos lecteurs et surtout devant nos aimables lectrices pour une jolie anecdote qui a bien le parfum du temps où elle se passa, le pimpant et libertin dix-huitième.

Mme du Barry était en butte aux plaisanteries les plus cruelles, aux épigrammes les plus piquantes. C'est à quoi Mme du Deffant fait allusion dans une lettre à Walpole, commencée le 6 août (1770). — On y lit, à la date du 23 :

« La maîtresse est bien animée contre nos amis ; on ne cesse de l'irriter ; les bons mots et les épigrammes pleuvent contre elle. L'autre jour, chez elle, on parloit de la rage ; l'on disoit que le plus sûr remède étoit le mercure. Elle demanda ce que c'étoit que le mercure : « Je ne sais, dit-elle, ce que c'est, je voudrois qu'on me

le dît. » Cette affectation fit rire : on la raconta à quelqu'un qui dit : « *Ah ! il est heureux qu'elle ait son innocence mercurielle.* » Ce quelqu'un est la maréchale de Luxembourg ; ne la citez pas »

Nous ferons observer qu'une plaisanterie analogue courait depuis longtemps les salons et les rues. On l'a racontée de Mme de Mailly : Barbier dit que, sollicitée d'obtenir pour quelqu'un le privilège du mercure, c'est-à-dire du journal *le Mercure*, elle s'adressa à la Peyronie, médecin du roi (1). On ne saurait pousser plus loin la naïveté.

Comment fut fondé l'hôpital Necker (2)

Mlle Churchod, devenue femme de M. Necker, avait grand'-peine à supporter les Thélusson, auxquels elle ne pouvait pardonner ni le tort qu'ils faisaient à son mari, dont ils se plaignaient, ni, surtout, la connaissance qu'ils avaient de ses antécédents. Tout le monde connaît cette maison, bâtie dans la rue Neuve-d'Artois pour la veuve de M. Thélusson, le banquier de Genève à qui M. Necker avait dû sa fortune. Il est à savoir que cette femme, un peu maniaque, était pour le mauvais air et les maladies cutanées dans un état d'effroi continuel et d'angoisse mortelle.

Mme et M. Necker imaginèrent donc, pour faire pièce à la veuve de leur bienfaiteur, de fonder et de faire élever un *asile*, uniquement destiné pour des scrofuleux, des dartreux, des galeux, des teigneux et des lépreux (si l'on pouvait en trouver) ; et c'était précisément sur un terrain qui joignait et dominait les jardins de l'hôtel Thélusson, dont la magnificence et l'originalité les offusquaient d'autant plus que tout le monde en parlait, et que d'une chose à l'autre, on arrivait naturellement de l'hôtel à sa propriétaire, et de la vieille dame à l'ancien caissier de son mari, lequel était exclu de son beau salon. (C'est le commis qui n'était pas admis.)

Pour s'abriter contre la philanthropie de ces deux Genevois, Mme Thélusson fut obligée d'acheter les mêmes terrains, qui restèrent longtemps incultes, et sur lesquels on a fini par édifier le côté septentrional d'une rue, qui porte le nom de M. de Chantereine.

Cependant, ces bons et charitables Necker avaient longtemps et souvent parlé de leur projet de fondation pour un établissement de bienfaisance. Tous les brochuriers de leurs amis et tous les habitués de leur coterie avaient, comme à l'ordinaire, été leurs porte-voix auprès du public, et tous les journaux philosophiques en avaient retenti. — Comment donc faire ? — Il a fallu s'exécuter pour ne pas donner gain de cause à tous les ennemis personnels de M. Necker, aux détracteurs de son épouse, aux adversaires de sa fille et aux antagonistes de son *Compte rendu*. Sa femme a fini par se décider à fonder l'*Hospice de Madame Necker*, appellation d'une modestie prodigieuse ! Mais comme il n'a pas été possible de l'établir dans le voisinage de Mme Thélusson, il est à remarquer que les teigneux n'y sont pas admis et que les galeux en sont exclus à perpétuité !

(1) Cf. Vatel, *Histoire de Mme du Barry*, t. I.
(2) D'après les *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. IV, p. 167, 8.

ÉCHOS DE PARTOUT

Une consultation médicale de Louis XVIII.

Au mois de janvier 1821, le roi Louis XVIII écrivait à son ami et ambassadeur à Londres, le duc Decazes, dont la jeune femme était phtisique : « Il y a, nous ne pouvons nous le dissimuler, un commencement de phtisie. Mais cette redoutable maladie a trois degrés. Quand le premier est pris à temps et traité convenablement, il offre plus de chances rassurantes que d'autres maladies. Or, il est démontré, du moins à mes faibles lumières, que notre chère petite n'est qu'à ce premier degré. Ainsi, sans nous livrer à la sécurité, car le danger existe, gardons-nous de nous laisser abattre. » Cette lettre médicale du judicieux souverain pourrait être signée par un médecin contemporain. Mais la marche de la tuberculose de la pauvre petite duchesse Decazes fut extraordinairement accélérée, grâce au traitement aussi barbare qu'insensé institué par ses médecins. Leurs drogues, leurs saignées, agrémentées d'un voyage de Londres à Paris, en ce temps de pataches et de bateaux à voiles, eurent vite épuisé toute la résistance de la pauvre martyre.

Maintenant nous savons, comme le demandait Louis XVIII, « prendre à temps le premier degré de la tuberculose pulmonaire et le traiter convenablement ».

(*Bulletin de l'Œuvre des Enfants tuberculeux.*)

L'impératrice Catherine et le lord-maire de Londres.

L'attaché financier de l'ambassade de Russie, M. Tatischtcheff, a fait une visite à sir Joseph Dimsdale, le nouveau lord-maire.

Entre autres sujets de conversation, sir Joseph a rappelé à son interlocuteur qu'il avait droit à un titre russe. Voici pourquoi : un des ancêtres du lord-maire, médecin célèbre à son époque, visita la Russie il y a plus d'un siècle, et à cette occasion vaccina l'impératrice Catherine et le grand-duc héritier. L'opération ayant pleinement réussi, l'impératrice, pour marquer sa gratitude, conféra au docteur Dimsdale un titre de noblesse russe.

(*Le Rappel.*)

La santé de la reine des Belges.

Bruxelles, 6 décembre.

La reine des Belges est, assure-t-on, à toute extrémité. Sa Majesté serait atteinte d'une maladie de cœur arrivée au dernier degré. Elle ne prendrait plus de nourriture, et se soutiendrait à peine à l'aide d'un peu de vin.

(*Le Soleil.*)

Les femmes-médecins sont-elles heureuses ?

M. Lucien Descaves rapporte, dans l'*Echo de Paris*, les résultats d'une petite enquête à laquelle un journaliste de la presse politique vient de se livrer auprès des 85 doctoresses qui exercent actuellement en France.

A toutes notre confrère a posé ces trois questions : 1° La pro-

fession de médecin vous a-t-elle donné la satisfaction que vous en espériez ? — 2° Si vous aviez à recommencer, choisiriez-vous cette carrière ? — 3° Conseilleriez-vous à une jeune fille de vous imiter ?

Les réponses sont arrivées nombreuses et édifiantes. Une seule trahit la désillusion professionnelle. Toutes les autres expriment la fierté, le contentement, et fournissent d'intéressants renseignements sur les conditions de la femme-médecin dans la société contemporaine. Loin de décourager les jeunes filles de les imiter, la plupart des correspondantes de notre confrère excitent leur émulation. Elles aiment leur profession et y trouvent autant de satisfactions matérielles que de satisfactions morales. Elles se sentent indépendantes et utiles. Elles sentent en elles surtout *la vocation.*

(*Gazette des Hôpitaux.*)

Encore un excellent remède à la pléthore médicale !

Une nouvelle doctoresse.

Voici une nouvelle doctoresse. Mlle Delporte vient de remporter un succès à l'Ecole de médecine avec une thèse sur un sujet dont toutes les femmes, toutes les mères devraient avoir des données.

Il s'agissait d'une étude médico-physiologique sur les altérations du caractère de l'enfant.

Mlle Delporte a été reçue avec éloge.

(*La Lanterne.*)

Médecin inventeur du « sous-marin ».

Ce n'est pas amoindrir les titres de M. Goubet que de rappeler des expériences antérieures.

Au mois de juillet 1846, les Parisiens assistèrent, entre le Pont-Royal et le Pont de la Concorde, à des expériences de « bateau sous-marin » évidemment fort intéressantes.

L'appareil était dû au docteur Payerne. Son bateau sous-marin était construit en tôle de 7 millimètres ; sa forme, une ellipse assez rapprochée de la forme d'un œuf, qui aurait pour diamètre 9 mètres de l'arrière à l'avant et 2 mètres 80 dans sa plus grande section transversale.

Outre des lentilles de verre hermétiquement scellées pour laisser passer le jour, le bateau avait quatre orifices, trous destinés à laisser entrer l'équipage.

Latéralement, en dehors et à l'arrière, étaient placés deux aubes en forme de nageoires, qui avaient pour effet d'opérer les mouvements ascensionnels ou descensionnels. A l'intérieur, de puissantes pompes faisaient tour à tour le service d'aspiration et de refoulement de l'air. Le bateau suffisamment approvisionné d'air, les hommes font entrer dans un récipient une quantité d'eau assez considérable pour que le poids du liquide, rompant l'équilibre qui tient le bateau en flottaison, l'entraîne au fond de l'eau.

Le refoulement de cette même quantité d'eau permet de remonter à la surface.

Les expériences de M. Payerne réussirent fort bien. Il est vrai que ce n'était que dans la Seine, et que le sous-marin n'était, en somme, qu'une transformation de la cloche à plongeur.

On voit néanmoins que le principe des sous-marins ne date pas d'aujourd'hui.

(*Le Charivari.*)

Médecins anarchistes.

Le parquet de Liège a ordonné des poursuites contre M. le Dr HÉNAULT, rédacteur au journal anarchiste le *Réveil des Travailleurs*, pour avoir, dans un discours, fait appel à la guerre civile.

(*Gaz. méd. de Paris*).

M. le Dr SAYLIN, médecin à Buffalo, a été accusé de complicité dans le complot anarchiste pour la mort du président Mac Kinley. Il a été arrêté, mais relâché faute de preuves suffisantes.

(*St-Louis med. Rev.*, 1901, 219.)

Médecin polytechnicien.

Le Dr FOLEY (père du distingué littérateur Charles FOLEY) a succombé ces jours derniers, âgé de 80 ans.

Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il s'engagea dans la marine et parvint rapidement au grade de lieutenant de vaisseau. A cette époque, il donna sa démission pour se marier. Passionnément épris de recherches scientifiques, il étudia alors la médecine, dont le côté théorique surtout l'intéressait. Les problèmes humanitaires et les spéculations philosophiques sollicitaient également son esprit.

(*Le Journal.*)

Médecin philanthrope : le Dr Dubreuil.

Un legs de cinq millions.

Le préfet de la Seine s'occupe de dresser un tableau définitif de l'emploi qui sera fait du legs de Mlle Taniès à la ville de Paris.

Déjà, sur les cinq millions, ont été gagées la fondation, à Orsay, de l'orphelinat Dubreuil, du nom du médecin philanthrope dont Mlle Taniès a été l'héritière, et aussi la création d'une grande école de dessin architectural.

(*Le Journal.*)

Médecin historien.

M. le Dr Paul de RÉGLA, le savant médecin orientaliste, met la dernière main à un volume tout d'actualité : *Au pays de l'Espionnage : les sultans Mourad et Abd-ul-Hamid II.*

(*Gazette médicale de Paris.*)

Médecins et savants parrains de rues parisiennes.

Le Conseil municipal de Paris a émis un avis favorable en ce qui concerne la rue de la Tombe Issoire, qu'il est question de débaptiser pour lui donner désormais le nom de BERTHELOT.

(*Le Journal.*)

Médecins poètes.

Sait-on que notre cher maître, M. le Dr LABORDE, directeur de la *Tribune médicale*, qui cultive la Muse à ses heures, a dédié « aux présidents et aux membres » de la *Prune*, banquet amical des Lot-

et-Garonnais, résidant à Paris, un livre de poésie, intitulé *Lous Dinnas de la Pruno*. « Ce sont, comme le dit Paul Maryllis dans sa préface, de simples propos de table, qui n'ont d'autre prétention qu'à plaire dans l'agrément de la circonstance où ils sont dits. » La curiosité de ces toasts, dit notre confrère le Dr Labonne, et ce qui leur donne une saveur locale toute particulière, c'est qu'ils sont écrits dans la langue de Jasmin, car le Dr Laborde n'a pas oublié dans sa vie active de Paris les souvenirs du pays natal. A ce bouquet de poésies patoises est jointe une poésie française, celle-là du Dr Labadie-Lagrave, qui répond aux vers qui lui sont dédiés par le Dr Laborde.

(*Gazette méd. de Paris.*)

La médecine populaire chez les Boërs.

Les journaux anglais dévoués au gouvernement affectent de considérer le *Livre bleu* que vient de publier le War Office, au sujet des camps de concentration, comme une justification de la conduite des autorités britanniques.

D'apıès eux, la grande mortalité infantile serait due surtout à l'ignorance et aux préjugés des femmes boers. Pour corroborer cette affirmation, ils signalent avec complaisance les remèdes de bonne femme employés par les mères boers pour soigner leurs enfants malades. C'est ainsi que certains enfants atteints de la rougeole sont traités avec une infusion de crottes de chèvre.

En outre, une décoction de crottin de cheval dans de l'eau chaude servirait, après avoir été tamisée, de boisson contre la fièvre. Et tout fiers d'avoir glané ces broutilles dans les rapports officiels, les journaux donnent un blanc-seing au gouvernement.

(*L'Eclair.*)

Un médecin victime du devoir professionnel.

Toujours à propos des *Avariés*, la pièce interdite de M. Brieux

Voici une anecdote déjà ancienne, mais qu'il est intéressant aujourd'hui de rappeler.

Le Dr Delpech, un des plus éminents professeurs de la Faculté de Montpellier, vit, un jour, venir à sa consultation — ceci se passait en 1840 — un superbe jeune homme qui lui tint ce langage :

— A la veille de me marier avec une riche héritière, je viens, pour être agréable à son papa, me soumettre à votre examen.

Le docteur visite le client inconnu et lui déclare qu'atteint d'accidents syphilitiques, il commettrait un crime en se mariant et qu'il ne laissera pas, malgré le secret professionnel, perpétrer cet attentat, qu'il connaît la future victime, fille de son meilleur ami, et qu'il avertira ce dernier.

Si vous faites cela, reprend l'avarié, je me vengerai.

— Qu'à cela ne tienne, répondit le docteur ; pas plus tard que ce soir, mon ami saura tout.

Ce qui fut dit fut fait, et l'amoureux, lorsqu'il se présenta chez sa fiancée, se vit éconduire par un laquais.

Le lendemain même, au moment où le professeur Delpech gravissait les marches de l'Hôtel-Dieu pour aller prendre son service, il tombait, mortellement blessé d'une balle de pistolet reçue en pleine poitrine.

Traduit en cour d'assises, le meurtrier fut acquitté. Il y avait, dirent les jurés, « violation du secret professionnel médical ».

M. Brieux connaissait-il ce détail ?

(*Le Journal*.)

La vérité sur l'assassinat du professeur Delpech.

L'entrefilet du *Journal*, que l'on vient de lire donne un récit de l'assassinat du professeur Delpech, dont nous avons fortement suspecté, dès l'abord, la véracité (1).

Nous avons eu l'idée d'en référer à l'honorable Dr Coste, ancien maire de Montpellier, que nous avions lieu de croire bien informé, et voici le récit que notre distingué confrère a bien voulu nous transmettre. Bien qu'un peu long, il nous a paru présenter un vif intérêt.

« L'anecdote, telle que la conte le rédacteur du *Journal*, est pleine d'inexactitudes.

« Et d'abord rectifions les dates : ce ne fut pas en 1840, mais en 1832, le 29 octobre, que Delpech fut tué. Quant à son meurtrier, tout ce qu'on sait, c'est qu'il s'appelait Demptos, qu'il était venu à Montpellier pour consulter Delpech, et qu'il s'était, dans ce but, logé à côté de l'établissement orthopédique que le professeur avait fait construire, avenue de Toulouse, et qu'occupe actuellement le lycée de filles.

« Je passe sur le récit du drame, que vous trouverez dans l'*Eloge de Delpech*, prononcé le 12 novembre 1834 par le professeur Serre. Ce qui nous intéresse davantage, c'est de tâcher de pénétrer le mobile qui poussa l'assassin à commettre son crime.

« Plusieurs versions ont couru sur les motifs qui ont poussé l'assassin à commettre ce crime atroce ; voici celle qui présente le plus de probabilité, puisqu'elle est corroborée par un acte de violence analogue, dont précédemment le nommé Demptos s'était rendu coupable.

« Avant la maladie dont cet étranger a été traité chez M. Delpech (*pour un varicocèle et non pour des accidents syphilitiques*), il devait, dit-on, se marier à Bordeaux avec une personne qu'il aimait passionnément. Ce projet de mariage n'ayant pas réussi, Demptos soupçonna un notaire de lui avoir rendu de mauvais offices et se livra contre lui à des tentatives d'assassinat pour lesquelles il fut arrêté et condamné à quatre années de détention qu'il a subies au fort du Hâ.

« Après la guérison de son varicocèle et son retour à Bordeaux, il y conçut une nouvelle passion, mais on lui annonça que des

---

(1) Nous pensions bien que les faits ne s'étaient pas passés tout à fait comme l'a raconté le *Journal* : à preuve ce passage de l'éloge de Delpech, prononcé dans la séance publique annuelle de l'Académie de médecine du 13 décembre 1864, par Jules Béclard.

Après avoir raconté le drame, M. Béclard ajoute :

« Cette horrible catastrophe est restée enveloppée de mystère. On apprit seulement que Demptos — tel est le nom du meurtrier — recherchait en mariage une jeune personne dont la main venait de lui être refusée. On sut aussi que Delpech lui avait donné des soins. Les esprits impatients, qui veulent tout expliquer, s'arrêtèrent à la pensée que Delpech, consulté sur la convenance de l'union projetée, aurait donné un avis défavorable. Le caractère bien connu de l'éminente victime proteste contre une pareille indiscrétion. Violent et irascible comme l'était Demptos, il suffisait, d'ailleurs, qu'il le crût. Déjà, pour la cause la plus futile, il avait, peu d'années auparavant, attenté à la vie d'un notaire de Bordeaux et subi quatre années d'emprisonnement au fort du Hâ. »

obstacles insurmontables s'opposaient à ce qu'elle fût couronnée. Demptos insista pour connaître les motifs du refus qu'il éprouvait, et l'on eut l'imprudence de lui avouer que M. Delpech, consulté sur la convenance de l'union à laquelle il aspirait, avait donné un avis qui ne lui était pas favorable (1).

« Ce fut probablement alors qu'il forma le projet d'obtenir du professeur une rétractation ou de se venger, et c'est cette funeste résolution qui l'avait conduit dans nos murs.

« Il paraîtrait encore que l'entrevue qui eut lieu au théâtre entre l'assassin et sa victime, la veille du crime, avait été recherchée par ce premier et n'avait point eu les résultats qu'il s'en était promis. Quelques personnes ont entendu qu'il s'était élevé une vive altercation à l'issue de cet entretien, dont on connaît la suite déplorable.

« Ce n'est donc pas au moment où Delpech gravissait les marches de l'Hôtel Dieu Saint-Eloi, pour aller prendre son service, que Delpech fut mortellement blessé d'une balle de pistolet reçue en pleine poitrine.

« Demptos ne fut pas non plus traduit en cour d'assises et acquitté, parce qu'il y avait, dirent les jurés, violation du secret professionnel médical. Non : Demptos se fit justice lui-même. Une fois son crime commis, il monta dans sa chambre, s'étendit sur son canapé et, après s'être assujetti le menton au moyen d'un foulard lié sur le sommet de la tête, il se fit sauter la cervelle. C'est dans cet état que le trouvèrent ceux qui pénétrèrent les premiers dans son appartement.

« J'ai entendu maintes fois raconter ces derniers détails par le docteur Toussaint Bertrand, dont j'ai suivi longtemps la pratique médicale, et qui avait été à l'hôpital l'interne de prédilection de Delpech au moment de sa mort. »

Complétons cette triste relation par le procès-verbal de l'autopsie de Delpech, pratiquée le lendemain de l'événement en présence de plusieurs professeurs de la Faculté de médecine et d'un grand nombre de docteurs de la ville, tel que M. Serre nous l'a transmis :

« La balle avait pénétré par le côté gauche de la poitrine, à deux travers de doigt au-dessus du mamelon. Elle avait brisé une côte, traversé la partie supérieure du poumon gauche, réduit en lambeau la crosse de l'aorte, divisé le sommet du poumon droit, et enfin, après avoir produit une fracture comminutive de l'humérus, elle était sortie à un pouce au-dessus de l'insertion du deltoïde. »

Pour ne rien oublier, ajoutons que l'examen du cadavre de Demptos révéla que le meurtrier avait été heureusement opéré du mal dont il avait été atteint. Raison de plus pour se demander si Demptos n'était pas un esprit exalté, se croyant victime de persécutions. L'attentat commis sur le notaire de Bordeaux permet d'envisager cette hypothèse (2).

---

(1) Il est plus que probable que Delpech n'est pas coupable de l'indiscrétion que la famille de la jeune fille aurait voulu lui faire commettre pour se débarrasser des obsessions de celui qui la demandait en mariage. La conduite antérieure de celui-ci vis-à-vis du notaire qu'il avait tenté d'assassiner pour un motif semblable n'était-elle pas plus que suffisante pour qu'on l'évinçât ? Il est possible aussi que les parents aient trouvé commode, en supposant toujours l'indiscrétion, de la mettre sur le compte de Delpech. Combien souvent ne fait-on pas parler les médecins, alors qu'ils n'ont rien dit !... (Dr L. Coste.)

(2) En même temps qu'à la *Chronique médicale*, ce récit a été communiqué, mais en termes légèrement différents, à un journal de Montpellier, le *Midi Mondain*.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Nouveaux journaux.

Nous nous faisons un plaisir d'annoncer que notre distingué confrère, M. le Dr HELME, dont le *Petit Bulletin* a fait, pendant quelques années, la fortune du journal *La Médecine moderne*, vient de prendre la direction d'un périodique littéraire bien connu de la grande majorité de nos lecteurs, la *Revue hebdomadaire*.

Nul doute que le succès de cette revue, qui a fourni déjà une carrière honorable, ne continue à grandir, sous l'habile impulsion de son nouveau directeur, et aussi grâce aux soins typographiques de la maison Plon et Nourrit, qui se charge, comme par le passé, d'en assurer, avec le goût dont ces intelligents éditeurs ont donné tant de preuves, la composition matérielle.

A. C.

Il nous est parvenu les premiers numéros d'une nouvelle revue de vulgarisation scientifique, qui porte ce titre prometteur : *Science, Arts, Nature*. Cette revue a pour directeur M. Léon Lefèvre et s'imprime 23, rue de la Chaussée-d'Antin. Avis aux intéressés.

Jubilé du Pr Lannelongue.

Pour célébrer le jubilé scientifique du professeur LANNELONGUE, un Comité s'est formé, sous la présidence de M. Fallières, président du Sénat, et a demandé à l'éminent graveur Chaplain une médaille commémorative. Au revers d'un buste en profil du célèbre chirurgien revêtu de sa robe professorale, Chaplain a résumé dans une composition les bienfaits de la Science, que l'on célébrera en rendant hommage à l'un de ses plus glorieux représentants. On y voit groupés un père et une mère, celle-ci serrant son enfant dans ses bras, tous deux anxieux et attendant dans l'angoisse le mot d'espoir et le geste de salut d'une femme, la Chirurgie, penchée sur le petit et tenant l'instrument de l'opération, un trépan. Au-dessus de cette composition est gravée cette devise nouvelle de la chirurgie : *Mentis manusque par opus*. La dédicace de l'avers est la suivante : « Au professeur O. M. Lannelongue, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, ses élèves, ses amis. »

(*Gazette Médicale de Paris.*)

La médecine des gens du monde.

Entendu aux assises de la Gironde par un collaborateur de la *Chronique*.

Il s'agit d'un viol commis sur une petite fille, qui présente des symptômes de vaginite. Le médecin légiste vient expliquer aux jurés que cette affection peut ne pas être blennorrhagique, la vulvo-vaginite étant très souvent non gonococcienne.

Le ministère public se lève pour requérir : « Oui messieurs, de s'écrier l'avocat général, cette petite infortunée n'a pas la blennorrhagie, mais elle a de la vaginite... *Et qui nous dit que le misérable qui l'a violée n'avait pas, lui aussi, une* VAGINITE ? » (*sic*).

C'est le cas de recourir au cliché connu : *Sans commentaire !*

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Le chapitre du Nez (VI ; VII ; VIII, 360). — Dans le numéro du 1er juin 1901 de la *Chronique médicale*, M. le docteur Michaut a donné quelques extraits d'un poème intitulé *Nazéide, dédiée au grand nez Alcofribas Nasier*, et qui est dû à Béranger de la Tour, contemporain de François Ier et de Henri II.

Point n'est besoin de dire qu'Alcofribas Nasier est l'anagramme de François Rabelais, et que c'est sous ce pseudonyme que l'immortel railleur a publié les premiers livres de l'épopée pantagruélique pour échapper aux persécutions des Sorbonistes et des Chats fourrés de l'époque.

Séraphin Calobarsy, le médecin qui fut chargé par Phonocrates de remettre Gargantua « en meilleure voie », est également l'anagramme de François Rabelais. Pour ce dernier, il faut changer, il est vrai, l'F de François en ph, mais cela, au point de vue philologique, n'implique aucune différence.

Ce qui est plus curieux, c'est de voir un poète du temps de François Ier, c'est-à-dire du temps du Martial des bords de la Vienne, parler du grand nez de celui-ci. Rabelais avait-il donc un grand nez ? L'étymologie des mots Alcofribas Nasier semblerait, en effet, le donner à croire. Ils viendraient du grec ἄλκω, du celtique *fri* et *bas* et *nasier*, composé de *nasus*, nez, et de la désinence augmentative française *ier*. Ils signifieraient : nez gros et long. C est pourquoi mon excellent ami Ph. Ducrot croit que, dans cet anagramme, maître François a voulu se peindre lui-même et qu'il avait un nez puissant, au lieu du petit nez qu'il a dans certains portraits.

Dans l'étymologie du nom de l'éminent médecin qui « purgea canoniquement le père de Pantagruel avecques ellébore de Anticyre, et par ce médicament lui nettoya toute l'altération et perverse habitude du cerveau », Ph. Ducrot trouve également une explication des qualités morales de l'auteur.

Etant donné le talent polyglotte de Rabelais et les habitudes des savants et des lettrés de la Renaissance, il n'y a là rien d'impossible, et les Rabelaisophiles sauront grand gré à notre confrère, M. le docteur Michaut, du nouvel argument qu'apporte à cette thèse le poème de Béranger de la Tour.

Dr Le Double (Tours).

Deux termes employés par Rabelais à expliquer (VIII, 219, 490). — Mon confrère F. Brémond, dans le n° 7, p. 219 de la *Chronique*, demande une explication sur deux noms propres employés par Rabelais. J'étais tenté de croire qu'il avait lui-même sa réponse dans sa poche ; aussi ai-je attendu six semaines pour voir venir, mais puisque rien ne vient, qu'il me permette de lui dire qu'il trouvera :

1° Dans Lemery, *Dictionnaire des Drogues*, 1760, p. 518 : « Quelques-uns veulent que *Myrtus* vienne d'une certaine belle fille d'Athènes nommée *Myrsine*, que la fable a dit avoir été métamorphosée après sa mort en cet arbrisseau par Pallas qui l'aimait. »

Du reste le nom de *Myrsine* est employé en botanique. C'est le genre type de la famille des Myrsinées, laquelle renferme des arbustes propres aux régions tropicales.

2° Dans le *Dictionnaire de la Fable*, que Pitys était une jeune nymphe qui fut aimée de Borée et de Pan. Ce dernier, dans un accès de rage jalouse, lança l'objet de sa passion si brutalement contre un rocher qu'elle en mourut. A la prière de Borée, la terre changea son amante en cet arbre que les Grecs appelèrent *Pitys* et nous autres le *Pin*, qui semble pleurer quand il est agité par le vent.

Dr L.-L. P.

Vierges enceintes dans l'art religieux (VII, 48, 121, 160, 471 ; VIII, 581). — Dans un précédent article (1), nous avons donné la description d'une très curieuse miniature appartenant à M. Damiens, antiquaire et collectionneur à Evreux.

Nous laissions entendre, à cette époque, que nous espérions obtenir du détenteur du précieux document l'autorisation de le reproduire dans la *Chronique*. A notre sollicitation, M. Damiens s'est empressé de nous envoyer une photographie dont nous reproduisons dans ce numéro le fac-simile.

Il s'agit, nous le rappelons, de la scène connue sous le nom de la *Visitation*: la Vierge Marie et Elisabeth, toutes deux en état de grossesse *très apparente*, vont à la rencontre l'une de l'autre.

D'après un récent article paru dans le *Journal*, du 19 novembre, sous la signature de M. Jean DE BONNEFON, il existerait au musée d'Utrecht (2) un tableau, portant la date de 1400, et représentant la scène même qui fait le sujet de notre gravure. La coïncidence valait d'être signalée.

R.

Les Vierges noires (VIII, 262, 456, 494, 691). — Je crois que vous recherchez l'existence des Vierges négresses dans l'art. La Vierge de l'église de Notre-Dame de Hal (Brabant) est un exemple de Vierge noire, mais non négresse ; son nom flamand (néerlandais) *Zwarte Lieve Vrouw*, le prouve d'ailleurs. A Bruxelles même, il existe actuellement encore une rue de la Vierge Noire, tout à fait modernisée depuis, au centre de la ville. Si la légende vous intéresse (je ne suis malheureusement pas suffisamment au courant), vous pourriez vous adresser, en vous recommandant de moi, à M. Van Maldeghem, archiviste de la ville de Bruxelles, un homme aussi serviable qu'érudit, qui certainement vous donnera tous les renseignements désirés, lesquels, je crois, touchent aux questions des épidémies du moyen âge.

Dr R. WYBAUW (Spa).

J.-Conrad Brunner (VIII, 252, 494). — Jean-Conrad Brunner naquit le 16 janvier 1653 à Diessenhofen, près de Schaffhouse, et mourut à Mannheim le 2 octobre 1727.

C'était, dit Jourdan, un des médecins les plus distingués de son temps et consulté par les santés les plus illustres. Anobli par l'électeur Palatin, il changea son nom en celui de Brunn de Hammestein, dont il fut créé baron. Il a décrit, non pas le premier, mais avec plus de détails que ses prédécesseurs, les follicules muqueux du duodénum qui portent son nom.

(1) Cf. *Chronique médicale*, 15 novembre 1901, p. 581-2.

(2) Notre collaborateur Paul PEROT, de passage à Utrecht, s'est assuré que le tableau en question ne figure pas dans le musée de cette ville.


eus in adiutorium meu
intende
omine ad adiuuandu
me festina
patri 2filio: et spui sacto
icut erat in pzincipio et nunc
2 semper et in secula seculozu A.

Entre autre ouvrages, il a laissé une *Méthode de soigner la vérole sans salivation*, publiée par son fils (Schafhouse, 1739, in-4).

Un homme qui laisse derrière lui peu de traces et qui par conséquent disparaît pour la postérité, peut avoir eu, de son temps, une réputation aussi grande que méritée. La lettre de l'illustre Boerhaave en est une preuve bien autrement touchante que le parchemin donné par un principicule allemand à son archiâtre.

Dr L.-L. P.

Médecins artistes et collectionneurs (VII ; VIII, 183, 296, 360). — Je crois être utile à M. le Dr Michaut, votre collaborateur, en lui communiquant le nom du Dr J. Brettauer, oculiste distingué de Trieste (Autriche Hongrie), 10, via delle Acque, comme possédant une collection, unique au monde je crois, de médailles concernant les médecins et l'histoire de la médecine.

Dr A. Boddaert fils.

Origine du mot « rogomme » (VII, 55, 186, 572 ; VIII, 54). — Cette femme aimait le cidre et le *rogum* (sic). Cf. *Aretin moderne*, 2e partie, p. 1, 1774.

Dr Larrieu.

Examens médicaux curieux ou drôlatiques (VIII, 296, 495). — J'ai souvent entendu raconter à mon ami, le Dr Chaffard, de Saint-André, l'histoire suivante, dont il a été le témoin à Montpellier : A l'époque où le diplôme d'officier de santé se transformait si facilement en celui de docteur, un brave médecin de Vaucluse vint à Montpellier passer un examen d'accouchements. Le professeur G... lui demanda à quoi on reconnaît qu'une femme est en travail. Après mûre réflexion et beaucoup d'hésitation, le candidat répond... que la femme est grosse... qu'elle a des coliques... et... impossible de rien lui tirer de plus ! — C'est cela, répliqua le professeur G..., doué d'un certain embonpoint : « Je suis gros..., j'ai la colique... donc je vais faire un enfant... » et le public de se tordre ! Ce qui n'empêcha pas le candidat d'être reçu quand même, d'ailleurs.

Dr Castueil (Marseille).

Le mot de la fin.

Mis en goût par le tapage fait autour des *Avariés*, M. Brieux a déjà sur le chantier une autre pièce.

Cette œuvre nouvelle, appelée à un immense succès, s'appellera, au dire d'un de nos confrères (1), « La Petite Vérole ». Elle ne sera qu'en deux actes, parce que — dirait M. de la Palisse — elle est bien moins grande que l'autre.

(1) *Le Charivari.*

La « Chronique » par tous et pour tous

Le candidat bordelais de Fagon.

Dans la *Chronique médicale* du 15 octobre dernier, M. Henri Vial demande le nom du candidat bordelais que Fagon protégea et voulut faire nommer professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux.

Selon toute probabilité, il doit s'agir de Sylva, qui eut pour concurrent heureux Modéry fils.

Les lettres patentes qui nomment Modéry fils sont signées du 19 novembre 1703 ; la lettre de Fagon, publiée dans la *Chronique médicale*, est datée du 25 mars 1703. Les occupations plus importantes du Conseil du roi laissent donc les choses en suspens pendant huit mois, mais finalement Modéry l'emporte sur son concurrent, peut-être parce qu'il est un « fils à papa »: Modéry père ayant été professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux, de 1676 à 1701. D'autre part, Sylva était accusé d'appartenir à la religion judaïque. Il semble qu'en cette affaire Sylva se soit montré sous un jour assez faux. Juif, il l'était, mais catholique il le fut également : c'est du moins ce que constatait le curé de sa paroisse. Et pourtant Sylva refusa d'affirmer péremptoirement qu'il n'était pas juif. Il voulut jouer au plus fin avec trop forte partie, la Faculté de médecine, l'archevêque et le Parlement de Bordeaux ; mal lui en prit, car il fut battu. Il est probable que l'âpreté de la lutte vint de ce que Sylva se livra ainsi à un double jeu.

A ce sujet, une longue correspondance s'engagea entre le chancelier de Pontchartrain, l'archevêque et le président du Parlement. Elle se trouve dans le quatrième volume du recueil de Depping : *Correspondance administrative sous Louis XIV* (1). Dans sa lettre du 24 juillet 1702, adressée à l'archevêque, Pontchartrain accepte l'arrêt du Parlement qui enjoint à l'Université d'admettre Sylva à concourir puisqu'il a porté un certificat du curé rendant témoignage de sa religion catholique. Cependant Pontchartrain laisse à l'archevêque et au président du Parlement le soin de décider, en dernier ressort, sur la solidité de la foi et sur celle des mœurs de Sylva. Ceci laisserait planer un doute sur la valeur de Sylva, si l'on ne savait que toutes les armes étaient bonnes, en ce temps-là, pour se débarrasser de tous ceux qui, de près ou de loin, sentaient le roussi du bûcher. Sylva fut donc mis en demeure d'avoir à confesser sa religion, ce qu'il ne fit probablement pas. En effet, dans une lettre du 17 septembre de la même année, Pontchartrain écrivit à l'archevêque que, puisqu'il répugne à Sylva de faire une déclaration formelle sur sa religion, il y a lieu d'approfondir la question. L'archevêque propose alors d'obliger Sylva à déclarer qu'il renonce à toute religion contraire à la religion catholique, mais qu'il déteste particulièrement le judaïsme. Pontchartrain approuve vivement cette façon de mettre Sylva en demeure d'avoir à se prononcer. Par sa lettre du 30 septembre, il écrit les lignes suivantes au président du Parlement : « Lorsque vous aurez réglé, de concert avec l'archevêque, dans quels termes doit être conçue la déclaration de Sylva, ce sera

(1) Dr G. Péry, *Histoire de la Faculté de médecine de Bordeaux et de l'Enseignement médical dans cette ville*, 1441-1888. Paris, Doin, 1888, p. 101-102.

au Parlement à l'admettre à la dispute, s'il fait une déclaration conforme à ce que vous aurez arrêté. »

Le concours eut lieu. Sylva ne put y participer, car, de l'aveu de Fagon, son protégé fut repoussé, à moins toutefois qu'il n'existât un troisième candidat, ce qu'ignore le Dr Péry, à qui nous empruntons ces documents historiques. Sylva devait posséder des aboutissants sérieux à la Cour, puisqu'il mettait en action le chancelier, l'archevêque, le président du Parlement et la Faculté de médecine. La lutte dut être chaude, car Fagon parle d'empêcher le triomphe de factieux insolents ; à moins qu'il n'entende parler de Sylva et de ses partisans, en soutenant une troisième candidature qui ne nous est pas connue. Fagon ne pousse pas les choses plus loin, bien que sa lettre exprime un grand mécontentement.

Les conclusions tumultueuses de la Faculté de médecine lui avaient ôté tout moyen de rendre service. Il était atteint de la maladie de la pierre pour laquelle il s'apprêtait à subir une opération redoutée : ce qui peut expliquer, jusqu'à un certain point, son impuissance physique à entrer en lutte contre le chancelier, le Parlement, l'archevêque et la Faculté de médecine.

Modéry fils eut à soutenir les deux questions suivantes mises au concours de la chaire de professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux :

1° *An potio caffé, vel decoctum foliorum thé, conferat ad sanitatis tutelam ?*

2° *An vinum febricitantibus concedendum ?*

La chaire de la Faculté devint de nouveau vacante, en 1710, par la mort subite de Modéry. Elle resta pendant trois ans sans titulaire, parce que le jury devait être composé d'au moins sept professeurs agrégés, et la Faculté de médecine de Bordeaux n'en possédait qu'un seul, Tartas.

Pour en finir, en 1713, trois ans plus tard, six des plus anciens médecins de Bordeaux furent adjoints à l'agrégé Tartas pour constituer le jury des concours: Sylva était l'un de ces six médecins.

Le concours n'aboutit pas ; aucun des concurrents n'obtint le nombre de voix nécessaire.

Il semble donc résulter de ces faits que Fagon s'intéressa à Sylva, mais que celui-ci, n'ayant pas voulu donner satisfaction absolue au sujet de sa religion, fut éliminé du concours.

Dr Philippe Tissié,
Sous-bibliothécaire universitaire, à l'Université de Bordeaux, en congé.

L'antiquité du spéculum (1).

Mon cher Confrère,

Rentré à Paris, je viens de lire la correspondance échangée, grâce à votre obligeance, entre M. le professeur Deneffe, de Gand, et le Dr Schapiro, de Paris.

Je fais appel à votre même obligeance pour donner l'hospitalité à ces quelques lignes qui intéresseront, je l'espère, autant M. Deneffe que M. Schapiro.

Et pour commencer, donnons tout de suite l'indication bibliographique que demande M. Deneffe, et qu'ignore M. Schapiro : le

(1) Cf. *Chronique*, 1901, p. 553.

Talmud Babylonien est traduit en latin ; une traduction française a été commencée par la Librairie antisémite de Paris, mais je n'en ai vu que le premier fascicule ; je sais seulement que ce commencement de traduction anonyme est dû à un étudiant *israélite* de Pologne. Voilà pour le Talmud qui ne me regarde pas ; quant à Hippocrate, c'est autre chose.

M. Schapiro cite ce passage d'Hippocrate ;

« Si le condylome est situé plus haut, il faut examiner au spé- « culum, et ne pas se laisser tromper par cet instrument. En « effet, ouvert, il aplatit le condylome ; fermé, il le montre très bien. » Et M Schapiro ajoute : « *malgré l'obscurité du texte* ». . Eh bien, moi, Grec, je ne la vois, cette obscurité, ni dans le texte, ni dans la traduction.

Et pour enlever toute illusion de l'esprit de M. Schapiro, je le prie de lire le passage suivant :

« Couchez le patient sur le dos ; examinez avec un spéculum la « partie corrodée du rectum, et faites passer la tige par là, etc. » (*Hipp.*, édit. Littré, vol. VI, p. 451.)

Je pense qu'ici il n'y a plus d'obscurité : il s'agit bien du spéculum, et encore du spéculum connu de tous et d'un usage commun bien avant Hippocrate, puisqu'il en parle sans le décrire.

M. Schapiro pense que l'usage du spéculum remonte, chez les Hébreux, au début de l'ère moderne, parce que le Talmud date au moins de cette époque. Je puis l'assurer que l'usage du spéculum, chez les Hébreux, date de la fin du IVe siècle avant Jésus-Christ, depuis la conquête d'Alexandre le Grand. C'est alors que les médecins grecs ont fait usage du spéculum en Judée. Les Juifs n'en parlent qu'à partir du IIe siècle de notre ère, parce que, sous l'Empire Romain, ils ont été admis dans les écoles grecques de médecine d'Alexandrie, et déjà sous les Lagides il y avait quantité d'Israélites versés dans l'étude du grec. C'est à Alexandrie que Jésus-Christ a étudié la médecine et la philosophie grecques. Tout ce qui se trouve de bien dans l'Evangile a été pris dans les auteurs grecs, et principalement dans Pythagore, Pindare, Sophocle et Socrate. Moïse et Jésus sont deux fameux plagiaires : ils ont pillé les Egyptiens et les Grecs. Même leur dieu Jéhovah n'est pas original, et certes, ce n'est pas lui qui a révélé le spéculum, comme la Bible et l'Evangile, aux plagiaires qui ont écrit le Talmud.

Cordialement à vous,

Dr SOCRATE LAGOUDAKY.

Qui a eu la première idée de l'artillerie céleste?

MON CHER CONFRÈRE,

Le Dr E. Vidal, dans le très intéressant article qu'il a publié sur l'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle (*Chronique médicale* du 1er novembre 1901), attribue à Ch. le Maout « la gloire de la démonstration scientifique de l'action des ondulations sonores sur la production de certains phénomènes météorologiques. » Il se demande même si nos ancêtres soupçonnaient cette action quand, pendant les orages, ils mettaient en branle les cloches de leurs villages.

Le Maout n'a rien découvert du tout, pour la bonne raison que la découverte avait été faite trois siècles auparavant. Les quelques

lignes suivantes, que j'extrais d'un vieux recueil de recettes de la fin du xvie siècle, le démontrent amplement : « Le son des grandes cloches (sans aucune superstition) et le bruit des grosses pièces d'artillerie, en sorte que le bruit monte au ciel, sont un remède contre les tonnerres, foudres et nuées menaçans de gresle ; car par la vertu du son et bruit, l'air estant agité en haut et à costé, les exhalations et vapeurs sont chassées vers la troisiesme region de l'air... » (*Secrets de Vequier*, p. 590, édition de 1610 ?) Vequier lui-même donne ce secret comme emprunté à Mizauld.

Qu'est-ce qui a pu donner l'idée d'employer l'artillerie contre les nuées d'orage ? Il serait bien difficile de le dire. Peut-être faut-il ne voir dans cette pratique qu'une imitation de ce que faisaient souvent les peuples anciens en pareille occurrence : ils lançaient des flèches vers le ciel, lorsqu'il tonnait ou bien qu'un orage était sur le point d'éclater.

On sonnait également les cloches pour ébranler l'atmosphère aux approches du tonnerre ; mais ces sonneries avaient aussi comme but, au dire de Lobineau dans ses *Antiquités* (t. I, p. 847), d'assembler le peuple à l'église pour prier Dieu de préserver la paroisse des ravages de la foudre et de la grêle.

Au xviiie siècle, décharges d'artillerie et sonneries de cloches étaient d'un usage courant contre les orages. L'abbé Richard, entre autres auteurs, mentionne, dans son *Histoire de l'air et des météores*, les bons effets des décharges multipliées de mousqueterie et de coulevrines contre la grêle. Mais elles furent interdites en raison des nombreux accidents auxquels elles donnèrent lieu. Quant aux sonneries, elles le furent également, sans doute en conséquence d'une idée théorique, que la corde de chanvre qui faisait mouvoir les cloches était d'une substance bonne conductrice de l'électricité. Les traités de physique de la fin du xviiie siècle disent du moins qu'il y a danger pour les sonneurs de cloche à tirer la corde en temps d'orage, et ce détail a été reproduit depuis dans nombre de livres de lecture ou de physique enfantine. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Parlements sont intervenus pour interdire les sonneries à l'approche des orages et pendant leur durée. Le seul acte que j'aie pu voir est celui du Parlement de Navarre, en date du 9 août 1787, qui défend toute espèce de sonneries de cloches pendant les orages, à peine d'être procédé extraordinairement contre les délinquants.

Comme vous le voyez, l'usage si en faveur en ce moment n'est que du *vieux-neuf*.

Croyez-moi, cher confrère, votre bien dévoué

LARRIEU.

27 novembre 1901.

A propos des yeux de Sénèque.

Paris, le 30 novembre 1901.

Tout le monde sait bien que la coloration des iris peut varier d'un œil à l'autre, non seulement par suite d'un vice congénital de conformation, mais encore à la suite d'une maladie accidentelle de cet organe, soit primitive, soit consécutive. C'est justement pour cela que nous avons parlé tantôt d'affection et tantôt de vice de conformation.

On sait que l'empereur Anastase, le successeur de Zénon sur le trône de Constantinople, avait reçu le surnom de Dicore, parce qu'il avait, comme Sénèque, les iris de deux couleurs différentes. Seulement, au lieu d'avoir un œil vert et un œil pers, il avait un œil bleu et un œil noir.

Chez les animaux, on appelle cela avoir les yeux vairons : de *varia*, variés, de couleurs différentes ou diverses. Ce phénomène se rencontre partout, mais principalement (à notre connaissance) chez les chiens et chez les chats.

A ce propos, nous ferons remarquer que cette difformité s'observe, à un degré plus ou moins marqué, chez une foule de personnes, *ayant le même iris de plusieurs couleurs*. Ainsi, à côté des gens qui ont les yeux noirs, les yeux bleus et les yeux châtains ou marrons, il y a beaucoup de personnes dont l'iris est verdâtre à la circonférence, tandis qu'il est jaunâtre ou brunâtre à sa partie centrale. Or ces personnes n'ont, pour ainsi dire jamais, les deux iris exactement de la même couleur : par la raison bien simple que, même pour un seul de leurs yeux, la couleur jaune brunâtre centrale est inégalement répartie dans les différents secteurs de l'iris.

Dr Bougon.

L'alcoolisme sous la Commune.

Marseille, 20 novembre 1901.

A M. le Directeur de la « Chronique médicale ».

Cher Monsieur,

Votre numéro du 31 octobre parle de *l'alcoolisme sous la Commune*. Permettez à un témoin, vieux Parisien-né, de protester contre la tradition d'une légende intéressée : en réalité, il n'y eut alors ni plus ni moins d'ivrognes que lorsque les grands restaurants de nuit sont ouverts.

Mais puisque vous vous intéressez à cette question de l'alcoolisme dans l'Histoire, vous ne manquerez pas d'accueillir pour vos documents un tout autre fait, d'exactitude absolue, celui-là, comme d'authentique notoriété, et dont nous est restée, comme à bien d'autres, l'impression la plus profonde.

C'est ce qui nous apparut pendant les premières semaines du siège prussien, quand la disette de charbon eut supprimé l'éclairage municipal.

Alors que, hors de leurs foyers, se trouvaient laissés obstinément inactifs à piétiner sur place, dans l'interminable attente, quatre cent mille hommes armés et de tout bon vouloir, — vers ce Montmartre où la boutique du liquoriste n'alterne que trop avec celle du marchand de vins et où m'appelait souvent un service de nuit, il ne m'arriva plus *une seule fois* de rencontrer dans mes trajets l'ivrogne coutumier non plus que la fille errante. Il nous fut alors donné, à nous et à tous autres, de voir ce que nous avons de nos yeux vu : l'insupposable, inoubliable spectacle de *Paris — sans gaz comme sans police — sobre et chaste...*

Ce n'est aucunement ici la place de rechercher cause à tel effet ni à qui la faute si, comme je le reconnaîtrais aussi sincèrement, cet

état d'âme se modifia par la suite ; mais pour témoignage à la vérité, j'en dépose. Tout vôtre,

NADAR.

Ajouterai-je — ce qui reste plus que constaté — que jamais, à aucune page de l'histoire de Paris, ne furent moins chargés que pendant ses deux sièges successifs, les rôles de la correctionnelle et des assises.

Renan et le Dr Descuret.

On lit dans les pages que Renan a consacrées à sa sœur : « Ce fut en 1838 qu'elle (sa sœur Henriette) me fit venir à Paris. Elevé à Tréguier, par d'excellents prêtres qui y dirigeaient une sorte de petit séminaire, j'annonçai de très bonne heure des dispositions pour l'état ecclésiastique. Les succès de collège que j'obtenais enchantaient ma sœur, qui en fit part à un homme bon et distingué, médecin de la maison d'éducation où elle était, *et catholique très zélé, le docteur Descuret,* l'auteur de la *Médecine des passions.* M Descuret parla à M. Dupanloup, qui alors dirigeait d'une façon si brillante le petit séminaire Saint-Nicolas du Chardonnet, de l'acquisition possible d'un bon élève, et revint annoncer à ma sœur qu'une bourse au petit séminaire m'était offerte.J'avais quinze ans et demi. » C'est donc, en quelque sorte, sous les auspices du Dr Descuret que E. Renan a commencé ses études à Paris. L'auteur catholique des *Merveilles du corps humain* et de la *Médecine des passions* faisant entrer Renan au petit séminaire est d'un contraste qu'aimaient à faire encore remarquer ceux qui s'étonnent que Voltaire ait été élevé chez les jésuites. Descuret était médecin des Carmélites du faubourg Saint-Jacques.

Henriette Renan est morte d'un accès de fièvre pernicieuse en Syrie, entourée de trois médecins : le Dr Louvel, médecin en chef de l'escadre, le Dr Suquet, médecin sanitaire, et le médecin du *Caton,* « le médecin se reconnaissant loyalement incapable de soigner un mal dont la marche lui échappait... », écrit Renan. Il est assez singulier que, sur trois médecins, aucun n'ait songé à faire une injection hypodermique de quinine (1), puisque la malade ne supportait plus le médicament par la voie digestive. C'est grâce, sans doute, à cet oubli, que nous devons *Ma sœur Henriette,* écrite en 1862, un an après la mort de la sœur de Renan. Dr MICHAUT.

Fontainier-rebouteur.

Un de nos dévoués correspondants, M. Jules Barbot (de Toulouse), nous envoie cette perle, cueillie dans le journal hebdomadaire *l'Indépendant lozérien,* n° du 9 novembre 1901. Le fontainier-rebouteur mérite de prendre rang sur la liste des *petits métiers ignorés,* dressée jadis par Privat d'Anglemont.

Fontainier-Rebouteur.

« M. Fabre (Jean-Baptiste), de Monteils, commune de Rieutort, « Fontainier et Rebouteur, muni de ses certificats les plus complets « constatant son habileté et sa compétence, a l'honneur d'informer « le public qu'il est à l'entière disposition de ceux qui pourront « avoir besoin de ses services et qu'il se rendra sans retard à « leur premier appel. » Fontainier-rebouteur au lieu de Rebouteur-sourcier, remarquez la nuance : c'est un signe des temps.

(1) Mais la seringue de Pravaz était-elle inventée ? (R.)

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La Grossesse. — Etudes sur sa durée et sur ses variations, par le docteur L. Bouchacourt. Paris, G. Carré et Naud, 1901.

Le Mal de mer, par le docteur Madeuf. Paris, « Ligue contre le mal de mer », 82, boulevard Port-Royal (Ve).

Traitement scientifique de la surdité, par Marage, docteur en médecine. Chez l'auteur, 14, rue Duphot.

Le Drame des poisons (5e édition), par Frantz Funck-Brentano. Paris, 79, boulevard Saint-Germain, librairie Hachette.

Le Mariage, par G. Morache. Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain, Paris. (*Sera analysé.*)

La Science et le Mariage, par le docteur H. Cazalis. Paris, O. Doin, éditeur, 1900. (*Sera analysé.*)

La Névrose d'angoisse, par le docteur P. Hartenberg. Paris, Félix Alcan, éditeur, 1902.

Syndicat professionnel de la presse scientifique. Siège social : 5, avenue de l'Opéra. (*Statuts.*) Paris, imprimerie Paul Vion, 11, rue Montyon, 1901.

Du traitement des rétrécissements uréthraux par l'électrolyse linéaire, par le docteur Fort, de Paris (XIIIe congrès international de médecine. Paris, 2-9 août 1900).

Etude clinique sur le traitement des accidents de la syphilis par les injections mercurielles, par le docteur Louis Dieupart. Paris, Jouve et Boyer, 15, rue Racine, 1900.

Mademoiselle Henriette, drame social, par Lucien Lavallier. Paris, librairie A. Charles, 8, rue Monsieur-le-Prince. 1901.

Emploi des fusées contre la grêle, rapport présenté au Congrès par le docteur E. Vidal (IIIe Congrès international de défense contre la grêle à Lyon).

Tableaux de Paris pendant la Révolution française (1789-1792), 64 dessins originaux de J.-L. Prieur, avec une Introduction historique par P. de Nolhac. Paris, 1902, 37, quai de l'Horloge.

L'Aphasie motrice, par le docteur F. Bernheim ; *Etiologie du stridulisme congénital*, par J. Thomson, A. L. Turner et M. Natier ; *Rectification de la parole chez un sourd-muet* et *Exercices orthophoniques dans le traitement de certains vices de prononciation*, par A. Zünd-Burguet ; *Faux adénoïdisme chez des névropathes*, par Marcel Natier. Paris, *la Parole* 12, rue Caumartin, 1901.

La Faiblesse irritable sexuelle, par V. Renza. Paris, A Maloine, éditeur, 23-25, rue de l'Ecole-de-Médecine. 1902.

A travers la Médecine, par le docteur H. Guimbail, Paris, A. Maloine, éditeur, 23-25, rue de l'Ecole-de-Médecine. 1901.

L'Abbaye de Rebais-en-Brie, par le Dr Leblond. Beauvais, typographie P. Père, 1898.

Des Infections ombilicales, par MM. Porak et Durante (Extrait des « Archives de médecine des enfants »). Paris, Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

TABLE DOCUMENTAIRE DES MATIÈRES

Pour l'Année 1901

TABLE DES GRAVURES

Paris. — Société française d'Imprimerie et de Librairie.

d'un cours d'anatomie par le Pape Benoît XIV ; Une trousse de chirurgien au XVIIIe siècle, par M. le vicomte BOUTRY.

No du 1er avril 1901. — Un maniaque couronné : le sultan Abdul-Hamid II. — Cœur et foie en littérature, par M. le Dr A. GILBERT, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. — La cérémonie du Jeudi Saint à la Cour.

No du 15 avril 1901. — La mort du Dauphin, père de Louis XVI, par M. le Dr G. BASCHET. — J.-J. Rousseau jugé par Sainte-Beuve. — Une lettre inédite d'Antoine Dubois. — Une lettre inédite de Boerhaave.

No du 1er mai 1901. — L'aphonie de Boileau-Despréaux, par M. le Dr COURTADE. — La zoophilie du Sultan. — Comment est mort Charlemagne, par M. le Dr BOUGON.

No du 15 mai 1901. — A propos des « Remplaçantes », par M. le Dr FLANDRIN. — Du rôle de la superstition et des remèdes miraculeux dans le traitement des plaies au moyen âge, par M. le Dr GOTTSCHALK.

No du 1er juin 1901. — Les Morts mystérieuses de l'Histoire ; Préface du professeur LACASSAGNE (de Lyon). — Curieuse anomalie. — Singulier certificat médical.

No du 15 juin 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS. — Le « drageoir » de Louis XVIII.

No du 1er juillet 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS (*suite*). — Un autographe polymorphe de Balzac. — Le premier interne des hôpitaux de Paris.

No du 15 juillet 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV par M. Louis DELMAS (*Suite*). — La neurasthénie de Charles Darwin, par M. le Dr L. HAHN. — Le premier asile de nuit. — La reine Victoria et le chloroforme.

No du 1er août 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS (*Suite*). — L'Institut Pasteur prévu en 1772, par M. le Dr MICHAUT. — Le Dr Procope et son apologie des francs-maçons.

No du 15 août 1901. — Le « trac » au théâtre, par M. le Dr Paul HARTENBERG. — Chevreul, arbitre de la mode. — Le régime d'un savant. — L'acte de naissance de Chevreul. — Le père de Chevreul.

No du 1er septembre 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS (*Fin*). — Dè quand datent les bureaux de nourrices ? par M. E. BEAUREPAIRE. — La radiographie prédite par Champfleury.

No du 15 septembre 1901. — Les stigmates obstétricaux à travers l'histoire, d'après un livre récent, par le Dr CABANÈS. — La goutte de Louis XVIII. — Ambroise Paré précurseur.

No du 1er octobre 1900. — Le sultan Abd-ul-Hamid II descend-il d'une Française? par le Dr CABANÈS. — La Peste de Marseille. — Mgr de Belzunce et le chirurgien Guyon, par M. le Dr LE DOUBLE (de Tours).

No du 15 octobre 1901. — Une victime de la neurasthénie ; Jules de Goncourt, par M. le Dr GÉLINEAU. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution, par M. le Dr MIQUEL-DALTON — Des conditions de pureté du phospho-glycérate de chaux.

No du 1er novembre 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. VIDAL. — Tours de force de mémoire. — Comment les Chartreux matent la « superbe ».

No du 15 novembre 1901. — Autour des « Avariés ». — Prologue, par le Dr CABANÈS. — Opinions diverses sur la pièce de M. BRIEUX. — Les *Avariés*, Acte II, scènes III, V et VIII.

No du 1er décembre 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. VIDAL (*Suite et Fin*). — Le nouveau doyen de la Faculté de médecine de Paris. — La médecine et les médecin au théâtre. — Les causes de la mort du président Mac Kinley.



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.